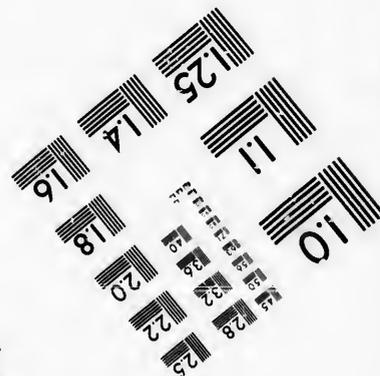
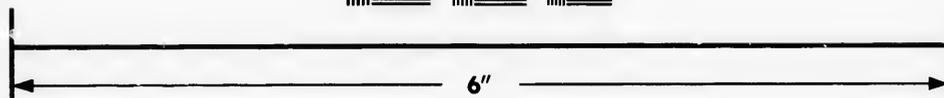
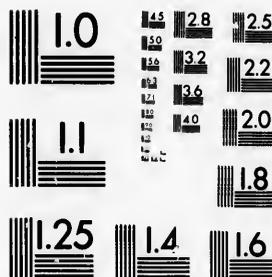


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                          |                                     |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                      | 26X                                 | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                      | 28X                                 | 32X                      |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

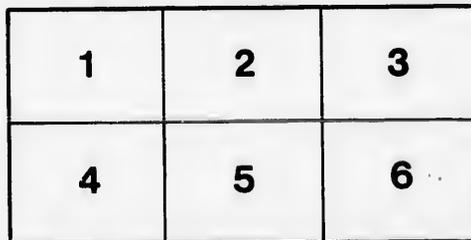
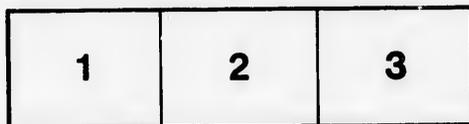
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

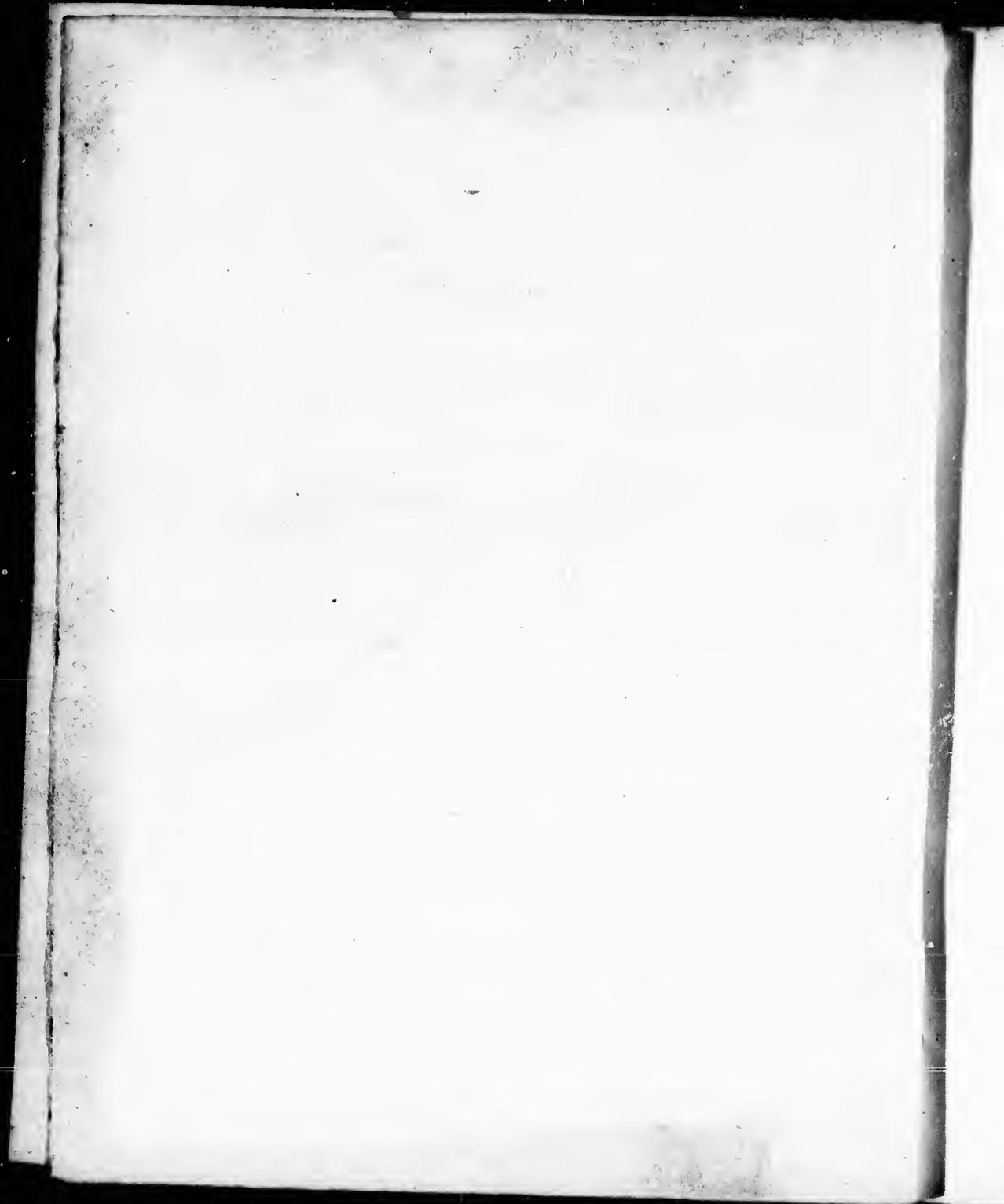
Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



**HISTOIRE**

**GÉNÉRALE**

**DES VOYAGES.**

*TOME VI.*

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.



20  
**HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DES VOYAGES,**

**OU  
NOUVELLE COLLECTION  
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES  
PAR MER ET PAR TERRE,  
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues  
de toutes les Nations connues :**

**C O N T E N A N T**

**CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILES, M.E.  
ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS  
ONT PÉNÉTRÉ,**

**TOUCHANT LEUR SITUATION, LEUR ÉTENDUE,  
leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions,  
leurs Lacs, leurs Rivières, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs  
principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.**

**AVEC LES MŒURS ET LES USAGES DES HABITANS,  
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES,  
LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;**

**POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE MODERNE,  
qui représentera l'état actuel de toutes les Nations :**

**E N R I C H I**

**DE CARTES GÉOGRAPHIQUES**

**Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques,  
DES PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX,  
Habits, Antiquités, &c.**

**TOME SIXIÈME.**



**A PARIS,**

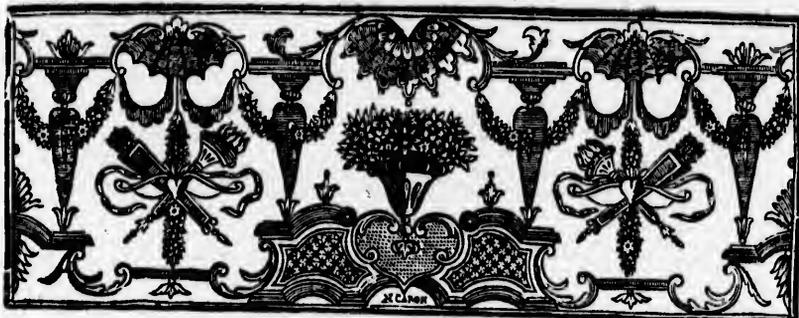
**Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.**

**M. DCC. XLVIII.**

**AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.**



15  
1848



LETTRE  
DE  
M. BELLIN,  
INGENIEUR DE LA MARINE,  
A  
M. L'ABBÉ PREVOST.



*QUELQU'ENVIE que j'aye de remplir avec toute l'exacritude dont je puis être capable les engagemens que j'ai pris dans le second Volume de cet Ouvrage, où j'ai promis une Mappemonde, c'est-à-dire, une Carte générale de tout l'Univers; l'ardeur même de mes desirs & de mes soins me fait craindre, en la publiant aujourd'hui, qu'elle ne satisfasse pas assez le Public connoisseur & amateur de la Géographie.*

*J'ose dire que je sens peut-être plus que personne combien il est*  
Tome VI.

difficile de faire, non pas d'excellentes Cartes, mais des Cartes passables & moins fuitives que celles qui nous ont précédé. Occupé sans cesse à rassembler les connoissances nécessaires à ce genre d'étude, je ne me trouve que trop souvent arrêté par le vuide qu'elles me laissent sur les Parties les plus fréquentées, & qu'on pourroit croire les mieux connues. Comment, après cela, oser entreprendre de donner une Carte générale du Globe terrestre, & de renfermer, pour ainsi dire, sous un coup d'œil toutes ses Parties? Aussi me suis-je bien gardé d'annoncer ma Carte sous un titre décidé; c'est un simple *ESSAY* que je présente. Il pourra engager de plus habiles gens que moi à nous donner une Carte de notre Globe, où l'on voye avec quelque précision les divers Pays qui le composent, & les Mers qui les partagent & les environnent. Tout ce que je puis assurer, c'est que je n'ai épargné ni recherches, ni travail, pour rendre ce petit Morceau aussi étendu & aussi correct qu'il a été possible. C'est au Public à juger si j'ai un peu approché du but que je m'étois proposé.

Je ne dirai rien de toutes les Mappemondes que nos Géographes François ont publiées en differens tems, ni de la projection qu'ils ont suivie, coupant le Globe terrestre en deux Parties ou Hémispheres, dans le Plan du premier Méridien, renfermant chaque Hémisphere dans un Cercle, & représentant les Méridiens & les Paralleles par des Lignes courbes. Cette méthode, il est vrai, semble annoncer la rondeur de la terre; mais je trouve qu'elle l'annonce si imparfaitement, & que d'ailleurs elle est si embarrassante, pour ne pas dire si peu juste, lorsqu'on veut en faire l'usage auquel les Cartes Géographiques sont destinées, que j'ai cru devoir l'abandonner.

En effet, que desire-t'on dans une Carte générale? d'y reconnoître avec facilité l'étendue des Pays, la situation des uns par rapport aux autres, & la distance des lieux; je laisse à juger si les Mappemondes, telles qu'on les représente aujourd'hui, ont cet avantage.

La méthode que j'ai suivie n'est pas nouvelle, quoique peu commune. Les Anglois, les Hollandois & les François ont donné de ces sortes de Cartes, qui du Globe font un Cylindre, dont le développement représente les Cercles de la Sphère par des Lignes droites; l'on appelle cette méthode, Carte réduite, dont toute la justesse consiste dans certain accroissement des degrés de Latitude. On y trace les airs de Vent de la Boussole, & l'on y joint des Echelles pour mesurer les distances.

J'ai cru, Monsieur, devoir faire cette remarque en faveur de ceux à qui la Mécanique des Cartes n'est pas familière. Permettez-moi d'y ajoûter quelques réflexions sur mon travail.

Ma Carte a pour base les Observations astronomiques qui ont été

faites dans les différentes Parties de la terre, pour déterminer la Latitude & la Longitude de plusieurs Lieux, & fixer la correspondance avec le Ciel; mais comme il y a beaucoup de Parties où l'on se trouve privé de ce secours, je me suis servi des Journaux & des Remarques des Navigateurs, pour fixer l'étendue, le gissement & les Latitudes des Côtes & des Isles. Les quatre grandes Cartes Marines qui ont été publiées par ordre de Monseigneur le Comte de Maurepas m'ont beaucoup épargné de travail. Elles ont passé en entier dans ma Mappemonde, ainsi que celles que j'ai dressées depuis pour le service des Vaisseaux du Roi, & que les circonstances m'ont empêché de mettre au jour.

Je ne crains pas d'avouer que j'ai fait usage de toutes les Cartes que j'ai cru les meilleures; par exemple pour la Chine & la Tartarie j'ai copié les Cartes que les Jésuites en ont donné; pour la Sibirie & le Pays de Camtchatka, j'ai suivi la Carte & le Voyage de Beering, &c. & j'ai eu la satisfaction de voir que toutes les observations & les remarques répandues dans différens Auteurs sur les Parties orientales de l'Asie s'accordoient assez exactement avec ma Carte. Telles sont la Terre de Jessô, le Détroit de Tessoy, la Relation du Pere De Angelis, le Détroit d'Uries, & les Découvertes des Hollandois dans le Vaisseau le Castricoom, les Terres vûes par Dom Juan de Gama, &c.; ce que jusqu'ici je n'avois pas pu concilier.

Mais malgré ces avantages, je suis persuadé qu'il s'en faut bien que nous ayons des connoissances exactes de ces vastes Contrées. Nous ne devons les attendre que d'un Sçavant (a) du premier ordre, qui seul est en état de nous débrouiller ce cahos.

Les Parties occidentales de l'Amerique sont encore moins connues que les Parties orientales de l'Asie, & je suis persuadé qu'elles n'en sont pas éloignées, sur-tout depuis le dernier Voyage des Russiens, dont cependant le détail n'est pas venu à ma connoissance. Quoiqu'il en soit, il est aisé de voir par ma Carte que les découvertes que les Russiens ont faites de ce côté-là, ne peuvent être que les Parties occidentales de l'Amerique; car je suis le premier qui ait fait connoître que les Terres de l'Amerique, qui sont à l'Occident du Lac supérieur, devoient s'étendre beaucoup vers l'Ouest, & j'ai tracé plusieurs Lacs & plusieurs Rivieres qui avoient été jusqu'alors entièrement ignorés des Géographes, surtout cette fameuse Riviere de l'Ouest, qui doit avoir plus de trois cent lieues de cours, dont on ne connoit point encore l'embouchure, mais qui vraisemblablement tombe dans cette Partie des Mers qui separent l'Asie de l'Amerique. On peut voir ce que j'ai dit là-dessus dans le troisième Volume de l'Histoire de la Nouvelle France du R. P. de Charlevoix.

(a) M. De Lisle, revenu de Petersbourg.

A l'égard de l'Amerique méridionale, je me suis servi des Observations que les Académiciens François ont faites, tant au Perou que dans le cours de leurs Voyages, & sur-tout de ce que M. de la Condamine a publié sur la Riviere des Amazones. Pour le reste de l'Amerique & pour la Mer du Sud, je renvoye à l'analyse de la Carte de l'Océan méridional publiée au Dépôt des Plans de la Marine en 1739, & à celle de la Mer du Sud de 1740.

Les autres Parties exigent une discussion trop étendue, pour que je puisse la renfermer dans les bornes que je me suis ici prescrites; d'ailleurs la suite de cet Ouvrage m'obligera de donner des Cartes particulieres, & d'entrer dans des détails où ces remarques trouveront leur place naturelle.

Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à répondre à quelques Amateurs de la Géographie, qui auroient souhaité que j'eusse donné plus de Morceaux dans le cinquième Volume; sur-tout pour la Topographie, dont il est moins chargé que les précédens.

Je ne sçauois m'empêcher de convenir que rien n'est plus satisfaisant dans un Recueil de Voyages que d'y trouver beaucoup de Cartes, & rien n'y fait plus de plaisir que des Plans fidèles des Côtes & des Ports; mais il est des bornes pour chaque chose. Ce n'est point un Atlas universel, ni un Portuland que l'on a entrepris de donner. Les Auteurs Anglois se sont bornés bien plus que nous sur la Partie Géographique. Pour peu qu'on confronte leur Edition avec celle-ci, on verra que j'ai été obligé de corriger presque toutes les Cartes Angloises, que je suis entré dans des détails particuliers dont on peut croire qu'ils n'avoient aucune connoissance; enfin que j'ai augmenté considérablement le nombre des Cartes & des Plans. Les Hollandois ont si bien senti nos avantages, qu'ils ont abandonné les Cartes Angloises pour suivre les miennes.

Mais pour achever de répondre à ceux qui croiroient devoir attendre de nous plus que nous n'avons fait, voici la liste des Morceaux que j'ai ajoutés dans le V<sup>e</sup>. Volume.

1<sup>o</sup>. Une Carte particuliere de la Rade de Benguela & de la Riviere de Cantombelle.

2<sup>o</sup>. Carte de la Baye de Saldana ou Saldane.

3<sup>o</sup>. Carte de la Baye de Sainte Helene.

Ces trois Cartes sont tirées de Manuscrits & de Mémoires fidèles, differens en cela de quantité de mauvais Plans dont on croit devoir orner pour l'ordinaire les Recueils de Voyages, & qui n'ont aucune vérité. C'est un abus contre lequel les Auteurs Anglois n'ont pas été assez en garde.

4°. Carte de la Baye de la Table , & Rade du Cap de Bonne-Espérance.

5°. Plan particulier du Fort & de la Ville du Cap de Bonne-Espérance , & du Jardin de la Compagnie.

Ces deux Plans sont d'autant plus curieux , qu'il n'en a point encore paru qui approchent du détail & de l'exaditude de ceux-ci. Les Anglois se sont contentés de donner , dans le second Volume , une Vue peu corrécte du Cap , & un Plan encore plus défectueux ; on peut en faire la comparaison & juger.

6°. Carte de la Baye de Mozambique. Ce petit Morceau est d'un détail qui merite l'attention des Connoisseurs , sur-tout si on le compare avec un mauvais Plan inseré dans le premier Volume.

7°. Carte de l'Isle de Monbasa & environs.

8°. Carte de l'Isle de Madagascar.

9°. Carte des Isles de Comore , Anjouan , Moally , &c.

10°. Empire du Monomotapa & Etats voisins.

11°. Ville & Port de Macao.

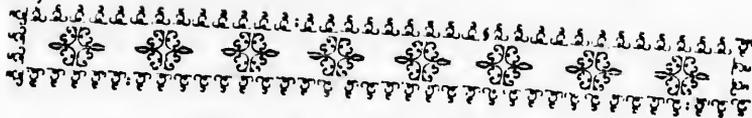
12°. L'Isle Formosé , & Partie des Côtes de la Chine.

Je n'ai pas négligé ce sixième Volume ; & si je n'y ai pas ajouté un si grand nombre de Plans , c'est qu'il ne m'a pas paru l'exiger.

Il seroit inutile , Monsieur , de pousser ces Réflexions plus loin ; mais je vous prie d'être persuadé que je ne négligerai rien pour répondre à la bonne opinion que vous avez eue de moi , en me confiant la Partie géographique de votre Ouvrage.

J'ai l'honneur , &c.





# T A B L E

## DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHS CONTENUS DANS CE VOLUME.

**L**ETTRE de M. BELLIN, Ingenieur de la Marine, à M. l'Abbé  
PREVOST, Page iij

### VOYAGES EN ASIE, LIVRE II.

Description de la Chine, contenant la Géographie & l'Histoire  
civile & naturelle du Pays.

|  |   |     |
|--|---|-----|
| <b>I</b> NTRODUCTION, page 1                                   | ce,   | 104 |
| CHAP. I. Description géographique de<br>la Chine,              | §. XIV. Yun-nan, quatorzième Pro-<br>vince,   | 107 |
| §. I. Province de Pe-che-li, autrement,<br>Che-li ou Li-pa-fu, | §. XV. Quey-cheu, quinzième Provin-<br>ce,  | 112 |
| §. II. Kyang-nan, seconde Province,                            | §. XVI. Eclaircissement sur la Nation<br>des Myau-tses;   | 114 |
| §. III. Kyang-si, troisième Province,                          | §. XVII. Observations sur la grande<br>Muraille, & sur les Lacs & les Ri-<br>vieres de la Chine,          | 118 |
| §. IV. Fo-kyen, quatrième Province de<br>la Chine,             | CHAP. II. Qualités, Mœurs & Usages<br>des Chinois,  | 121 |
| Description des Isles de Pong-hu & de<br>Tay-wan ou Formose,   | §. II. Cérémonies Chinoises dans les de-<br>voirs de la société civile,                                   | 129 |
| §. V. Che-kyang, cinquième Provin-<br>ce,                      | §. III. Fêtes & Amusemens des Chi-<br>nois,   | 135 |
| §. VI. Hu-quang, sixième Province,                             | §. IV. Mariages des Chinois,  | 143 |
| §. VII. Ho-nan, septième Province,                             | §. V. Deuil & Funérailles des Chinois,  | 149 |
| §. VIII. Chang-tong, huitième Provin-<br>ce,                   | §. VI. Magnificence des Chinois dans<br>leurs voyages, dans leurs fêtes &<br>dans leurs ouvrages publics, | 157 |
| §. IX. Chan-si, neuvième Province,                             | CHAP. III. Division de la Nation Chi-<br>noise en différentes classes,                                    | 180 |
| §. X. Chen-si, dixième Province,                               | §. I. Classe de la Noblesse Chinoise, con-<br>tenant les Mandarins & les Lettrés,                         | 181 |
| §. XI. Se-chuen, onzième Province,                             |   |     |
| §. XII. Quang-tong, douzième Pro-<br>vince,                    |   |     |
| Isle de Hay-nan,   |   |     |
| §. XIII. Quang-si, treizième Provin-                           |   |     |

TABLE DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES.

ix

|  |  |
|--|--|
| §. II. Classe des Laboueurs, & consideration que les Chinois ont pour l'agriculture, 193   | §. IV. Secte de Ju-kyau, 346   |
| §. III. Classe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois, 199   | §. V. Origine & progrès du Judaïsme & du Mahoméisme à la Chine, 354      |
| §. IV. Commodités Chinoises pour les voyages & les transports par terre, 211   | §. VI. Origine, progrès & ruine du Christianisme à la Chine, 358         |
| §. V. Monnoie, Coin, Poids & Mesures, 215  | CHAP. VI. Constitution & gouvernement de la Chine, 368                   |
| §. VI. Classe des Artisans de la Chine, & Arts manuels, 220  | §. I. Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoise, ibid.                |
| §. VII. Maniere de nourrir les vers à soie & de tirer leur production, 226   | §. II. Principes du Gouvernement Chinois, 372                            |
| §. VIII. Manufactures de porcelaine, 235   | §. III. Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille, 374 |
| §. IX. Encre, papier & pinceaux des Chinois, & leur maniere d'imprimer & de relier les livres, 253                                   | §. IV. Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles, 392          |
| CHAP. IV. Sciences des Chinois, 262  | §. V. Tribunaux ou Cours de la Chine, 412                                |
| §. I. Arithmétique. Géometrie. Astronomie, 263   | Tribunaux supérieurs ou généraux, ibid.                                  |
| §. II. Progrès des Chinois dans les autres parties des Mathématiques, 275  | Divers autres Tribunaux de Peking, 419                                   |
| §. III. Philosophie naturelle & Médecine des Chinois, 279  | Tribunaux des Provinces & des Villes, 426                                |
| §. IV. Goût des Chinois pour la Musique, la Poësie & l'Histoire, 287   | Méthode des Chinois dans les affaires civiles & criminelles, 431         |
| §. V. Sciences particulieres aux Chinois, 292  | Supplicés de la Chine, 434   |
| Vie de Confucius ou Kong-fu-tse, grand Philosophe Chinois, 300   | Prisons de la Chine, 441   |
| §. VI. Langue Chinoise, 306  | §. VI. Gouvernement militaire & forces de l'Empire, 444                  |
| Table alphabetique de tous les mots qui composent la langue Chinoise, suivant la prononciation Françoisé, Angloise & Portugaisé, 315 | CHAP. VII. Histoire naturelle de la Chine, 451                           |
| CHAP. V. Religions établies à la Chine, 319  | §. I. Climat, Air & Terroir, ibid.                                       |
| §. I. Religion naturelle établie à la Chine, 320   | §. II. Arbres à fruits, 454  |
| §. II. Secte de Tau-tse, 323   | Quatre arbres fort remarquables, 460                                     |
| §. III. Secte de Fo ou Fue, 327  | Arbustes qui portent le coton & le thé, 468                              |
| Eclaircissemens sur Fo & sa doctrine, tirés d'un Auteur Chinois, 337   | Arbres qui portent des fleurs, 474                                       |
| Autres circonstances, tirées des Missionnaires, 343  | Bois & Arbres utiles, 478  |
|  | Racines, Herbes & Plantes, 480   |
|  | §. III. Fossiles de la Chine; Mines & Minéraux, 485                      |
|  | Pierres & Minéraux, 485  |
|  | §. IV. Oiseaux, Volaille, Insectes & Reptiles, 487                       |
|  | §. V. Gibier de chasse, & diverses autres especes d'animaux, 490         |
|  | §. VI. Poisson d'eau douce, 495  |

HE S

L'Abbé  
Page iij

histoire

104  
Pro-  
107  
rovin-  
112  
Nation  
114  
grande  
s Ri-  
118  
sages  
121  
de-  
129  
Chi-  
135  
143  
ois,  
149  
laus  
&  
57  
Chi-  
80  
on-  
s,  
81

LIVRE III.

Description de la Corée, de la Tartarie orientale, & du Tibet.

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| CHAPITRE I. Observations géographiques & Histoire de la Corée, par le Pere Jean-Baptiste Regis, Jésuite,                       | 500 | sujette à la Chine,  | 547 |
| §. I. Observations géographiques sur la Corée,   | 501 | §. I. Pays des Tartares Mancheous, nommé communément la Tartarie orientale,                | 550 |
| §. II. Histoire & Révolutions de la Corée,   | 506 | Remarques sur le langage des Tartares Mancheous,   | 566 |
| CHAP. II. Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation du Pays, & de leur naufrage dans l'Isle de Quelpaert, | 517 | §. II. Voyage dans la Tartarie orientale en 1682, par le Pere Ferdinand Verbieft, Jésuite, | 571 |
| §. I. Naufrage des Hollandois vers l'Isle de Quelpaert. Leur séjour dans cette Isle, & sa description,                         | 518 | §. III. Contrées des Mongols, proprement dits,   | 578 |
| §. II. Description de la Corée; sa situation & son étendue. Mœurs des Habitans,  | 534 | Manieres, Usages & Langue des Mongols,   | 582 |
| Usages & Sciences de la Corée,   | 537 | Religion des Tartares Mongols,   | 585 |
| Commerce & Religion de la Corée,   | 541 | §. IV. Pays des Mongols Kalkas, Religion des Kalkas,                                       | 595 |
| Autorité du Roi & Gouvernement de la Corée,  | 543 | Eclaircissemens sur les Mongols & les Kalkas,  | 597 |
| CHAP. III. Description de la Tartarie  |     | §. V. Histoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas,                                 | 601 |
|  |     | §. VI. Table des situations dans la Tartarie occidentale,                                  | 605 |

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le sixième Volume de l'Histoire générale des Voyages, &c. & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 29 Août 1748. GEINOZ.

On trouvera le Privilège au premier Volume.

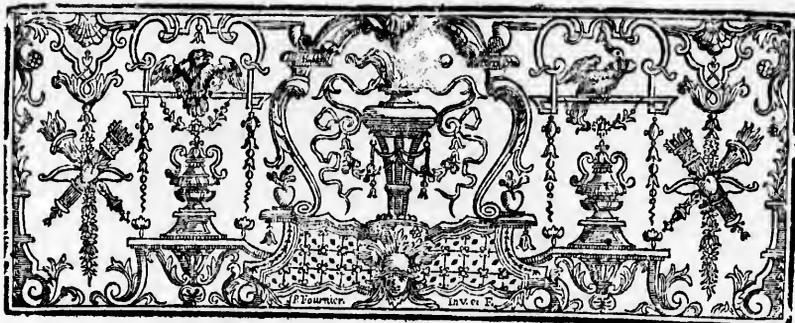
HISTOIRE

Tiber.

547  
 ancheous ,  
 Tartarie  
 550  
 Tartares  
 566  
 orientale  
 linand Ver-  
 571  
 ls , propre-  
 578  
 e des Mon-  
 582  
 ls , 585  
 kikas , 588  
 595  
 ngols & les  
 597  
 Pays des  
 601  
 dans la Tar-  
 605

Volume de  
 tiffé en em-

STOIRE



**HISTOIRE**  
 GENERALE  
**DES VOYAGES**  
 DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.  
 PREMIERE PARTIE.  
 VOYAGES EN ASIE.  
 LIVRE SECOND.

DESCRIPTION DE LA CHINE,  
 CONTENANT  
 LA GEOGRAPHIE, ET L'HISTOIRE CIVILE ET NATURELLE  
 DU PAYS.

INTRODUCTION.



LES Auteurs qui ont traité de la Chine sont en fort grand nombre, & le Catalogue s'en trouve assez complet dans deux Ecrivains modernes ( 1 ). Mais les principaux, & ceux dont les Relations comprennent tout le Pays en général, sont ceux dont on a déjà donné l'extrait dans ce Recueil ; particulièrement *Nieuhof*, *Montanus*, *Navarette*, *Le Comte*, *Gemelli* &

INTRODUC-  
TION.

Principaux Au-  
teurs qui ont é-  
crit sur la Chine.

( 1 ) *Joan. Alb. Fabricii salutatis lux Evan-  
 gelii, &c. Hambourg, 1731, in 4<sup>o</sup>.* qui con-  
 tient un Catalogue complet des Lettres écrites  
 Tome VI.

par les Missionnaires Jésuites ; & la Préface  
 de la Chine du Pere du Halde, dans l'Édition  
 de la Haye, en quatre Volumes in-4<sup>o</sup>. 1736.

INTRODU-  
TION.  
Idée de quatre  
grands Couvra-  
ges.

Celui de Frigaut.

Celui de Same-  
do.

Celui de Mar-  
tin Martini.

Défauts de Mar-  
tini, qui portent  
à préférer la Des-  
cription du Pere  
du Halde.

Second Ouvrage  
de Martini.

*Du Halde.* Cependant on y peut ajouter les Relations de *Nicolas Frigaut*, de *Alvarez Samedo*, de *Martin Martini* & de *Gabriel Magalhaens*, quatre Jésuites. La première est un Etat de la Chine, accompagné des voyages de plusieurs Jésuites & mêlé de l'Histoire de la Mission. Elle forme un gros Volume in-8°, sous le titre d'*Histoire de l'Expédition chrétienne au Royaume de la Chine*, tirée des *Mémoires du Pere Mathieu Ricci*. Cet Ouvrage, écrit en Latin dans son origine, & publié à Rome en 1615, parut en 1618 dans deux Editions Françaises, l'une à Lyon & l'autre à Paris. Le Pere Frigaut y joignit un grand nombre de ses propres Remarques, pour suppléer aux omissions. Il avoit fait un long séjour à la Chine. Il avoit vû six Provinces de ce grand Empire. Il en sçavoit la langue. Tous ces avantages le rendoient plus capable de nous donner une Relation exacte, que la plupart de ceux qui avoient publié leurs Remarques avant lui. Aussi les accusa-t-il d'être tombés dans des fautes grossières, sans faire plus de grace à quelques Particuliers de son Ordre. Mais il suppose qu'ils ont écrit sur le témoignage de diverses personnes, qui les ont trompés par malice ou par ignorance.

L'Histoire de la Chine, par *Samedo*, est un Recueil des Mémoires & des Observations de ce Missionnaire, qui avoit résidé l'espace de vingt ans dans cette région. Elle fut publiée en langue Portugaise par Manuel de Faria y Sousa, fameux Commentateur du Camoëns & Auteur de l'*Asie Portugaise*. Les Anglois en ont une Traduction dans leur langue, qui parut à Londres en 1655, in-folio, avec des Cartes & des Figures. La Description de la Chine par *Montanus*, n'est proprement qu'une compilation de *Samedo* & de *Martini*.

*Martin Martini* a donné au Public deux Ouvrages remarquables sur la Chine. Le premier est une Description géographique, en langue Latine, sous le titre d'*Atlas Sinenfis*, tirée des Livres Chinois, avec de grandes Cartes particulières des Provinces. Il y a joint, en forme d'Introduction, une Description générale du Pays, de ses Habitans, de leurs mœurs, de leurs usages, des arts & des manufactures. Thevenot a placé une Traduction de cet Ouvrage dans la troisième Partie de sa Collection de Voyages; mais il n'a donné que la Carte générale de la Chine. Nicuhof a publié, d'après le même Auteur, un Abrégé de la description des Provinces, que Montanus a donnée avec plus d'étendue. Cette Description de Martini, qui avoit demeuré long-tems à la Chine & voyagé dans sept Provinces, est un Ouvrage qui mérite des éloges. Mais ses Cartes doivent céder le rang à celles du Pere du Halde, qui ont été dressées avec beaucoup plus d'exactitude sur des observations plus récentes. D'ailleurs Martini charge sa chorographie de quantité d'erreurs & d'exagerations, tirées des Ecrivains Chinois, qui grossissent toujours la vérité. C'est aussi cette raison qui nous a déterminés, dans la description des Provinces, à suivre presque uniquement le Pere du Halde, qui a suivi lui-même les Auteurs des Observations sur lesquelles ses Cartes ont été dressées, c'est-à-dire, des témoins oculaires. Malheureusement leur Description n'est pas si complete que celle de Martini. Ils n'ont décrit que les Villes du premier rang dans chaque Province; au lieu que l'autre est descendu à celles du second & du troisième rang. Cependant il nomme aussi celles du second, lorsqu'elles paroissent mériter quelque remarque.

Le second Ouvrage de Martini porte le titre de *Sinica Historia decas prima*, & contient les affaires de cet Empire sous ses Monarques, depuis son origine

jusqu'au tems de Jesus-Christ. Il fut publié pour la premiere fois en 1659, à Amsterdam, in-8°. Martini composa aussi une Relation de la conquête de la Chine par les Tartares, & publia quelques autres Pièces; après quoi, étant retourné à la Chine, il y mourut en 1662.

L'Ouvrage de Magalhaens parut en 1688, à Paris, in-4°. sous le titre de *Nouvelle Relation de la Chine*, & fut traduit la même année à Londres (2) in-8°. Ce Jésuite étoit de la même famille que le fameux Navigateur du même nom. Il entendoit fort bien la langue Chinoise. Il avoit parcouru les principales parties de la Chine, depuis 1640, jusqu'en 1648 qu'il avoit été conduit à Peking, où il passa vingt-neuf ans à la Cour; c'est-à-dire, le reste de sa vie, qui finit en 1677, n'étant sorti de cette Ville que pour aller à Macao par ordre de l'Empereur. Ainsi, remarque l'Editeur, quoique la description qu'il nous fait du Palais Impérial ne s'accorde point avec celle des Hollandois, dans leur Ambassade à la Chine, toutes sortes de raisons doivent faire donner la préférence à son témoignage. Il ne fait pas difficulté de corriger Martini, lorsqu'il le surprend dans quelque erreur; & sur quantité de points, où les autres se sont livrés à l'exageration, il s'explique avec beaucoup de retenue. Son dessein paroît avoir été de suppléer à tout ce qu'il a trouvé de défectueux dans les autres Relations, pour donner au Public une parfaite connoissance de la Chine; car la plupart des sujets qu'il traite ont été, ou tout-à-fait omis, ou légèrement touchés par les Auteurs précédens.

L'Histoire de sa vie (3), composée par le Pere Louis Buglio (4) son compagnon inséparable pendant trente-six ans, nous apprend qu'il étoit né en 1609. Il échapa heureusement à plusieurs dangers, pendant les premières années de sa Mission. Deux ans après son arrivée, se trouvant avec Buglio dans la Province de *Se-chwen*, ils furent accusés tous deux de révolte par les Bonzes, & condamnés à la bastonnade; mais la protection de quelques Mandarins les sauva du supplice. Ensuite étant tombé, avec d'autres Missionnaires, entre les mains du rébelle *Chang-hyen-chung*, qui les traita d'abord avec beaucoup de respect, ils se virent exposés à perdre la tête, pour avoir demandé la permission de se retirer. L'exécution auroit suivi la menace, sans l'intercession du Général, que *Chang-hyen-chung* avoit adopté pour son fils. Sous la minorité de l'Empereur *Khang-hi*, Magalhaens fut accusé, au commencement de la Régence, par le Domestique d'un Mandarin chrétien, d'avoir voulu corrompre la Justice par des présents. Il fut mis deux fois à la torture, qui consiste à serrer les pieds de l'accusé dans une presse. Sa sentence portoit qu'il seroit ensuite étranglé. Mais les quatre Régens lui firent grace, après avoir reconnu son innocence. Trois ans après, dans la grande persécution qui enveloppa tous les Missionnaires, il fut arrêté à Peking avec tous les autres, & chargé, pendant quatre mois, de neuf chaînes (\*), trois autour du col, trois aux bras & aux mains, & trois

INTRODUC-  
TION.

Ouvrage de Magalhaens.

Jugement qu'on en porte.

Vie de cet Auteur.

Il est condamné à la bastonnade.

Il est mis deux fois à la torture, &amp; doit être étranglé.

(2) Sous le titre de: « *A new History of China*, containing à Description of the most considerable particulars of that vast Empire.

(3) Elle est placée à la fin de sa Relation.

(4) Ce Buglio est vraisemblablement l'Auteur d'un récit de l'Ambassade Hollandoi-

se qu'on a lu dans le Tome précédent.

(\*) L'Auteur dit dans sa Relation (p. 207.) que les Peres Jean Adam, Louis Buglio & Ferdinand Verbiest furent emprisonnés avec lui pendant deux mois, & chargés chacun de neuf chaînes.

INTRODU-  
TION.

Il est condamné  
au fouet & au  
bannissement.

Ce qu'il souffre  
dans les derniè-  
res années de sa  
vie.

Sort de sa Re-  
lation.

Objets de l'Ou-  
vrage.

Plan dont il est  
accompagné.

aux jambes. Il se vit condamné à recevoir quarante coups de fouet, & au bannissement perpétuel dans la Tartarie. Mais un grand tremblement de terre, qui arriva dans le même tems (5), procura la liberté à tous les Missionnaires prisonniers. Pendant le reste de sa vie, il fut obligé à des ménagemens continuels pour se maintenir dans les bonnes grâces de l'Empereur. Trois ans avant sa mort, les plaies que la torture lui avoit faites aux pieds, se r'ouvrirent avec beaucoup de douleur; & pendant les deux derniers mois de sa vie, ces peines furent accompagnées d'une oppression de poitrine qui lui coupoit la respiration. Il étoit forcé de dormir sur une chaise, dans la crainte d'être étouffé pendant son sommeil. L'Empereur donna ordre qu'il fût enterré honorablement, & prit la peine de composer lui-même son Epitaphe (6).

A l'égard de sa Relation de la Chine, l'Editeur François nous apprend qu'à sa mort il laissa un Manuscrit Portugais, intitulé: *Les douze Excellences de la Chine*. Le Pere Couplet, Jésuite, ayant porté cet Ouvrage à Rome, en fit présent au Cardinal d'Errées, qui le remit entre les mains de l'Editeur pour le traduire en François. Il fut traduit, & publié sous le titre de *Nouvelle Relation de la Chine*, qu'on crut devoir préférer à l'autre, parce que l'Auteur ne s'étoit pas borné aux douze Excellences, & que les articles contenus sous ces titres n'avoient entr'eux aucune proportion. Les uns occupoient trente ou quarante pages, tandis que d'autres n'en avoient qu'une ou deux. Ainsi l'Editeur se crut autorisé à les diviser en vingt-un Chapitres, sous des titres convenables aux sujets. Il y joignit des Notes, pour suppléer aux omissions, ou pour éclaircir les obscurités, mais sans toucher au fond du Texte.

Donnons le sujet de chaque Chapitre, suivant cette nouvelle division.

1. Noms donnés à la Chine par les Habitans naturels & par les Etrangers.
2. Etendue & division de la Chine. Nombre des Villes murées, & autres détails tirés des Auteurs Chinois.
3. Antiquité de l'Empire, & haute opinion que les Chinois ont de leur Pays.
4. Caracteres & Langue de la Chine.
5. Génie & principaux Livres des Chinois.
6. Leur politesse, & quelques-unes de leurs Fêtes.
7. Ouvrages publics, particulièrement le grand Canal.
8. Industrie des Chinois.
9. Leur navigation.
10. Abondance de toutes choses.
11. Noblesse de la Chine.
12. Gouvernement. Ordre des Mandarins, & Conseil d'Etat.
13. Tribunaux supérieurs, civils & militaires.
14. Autres Tribunaux de Peking.
15. Tribunaux & Mandarins des Provinces.
16. Grandeur de l'Empereur & ses revenus.
17. Description de Peking & murs du Palais.
18. Les vingt & un appartemens du Palais.
19. Les vingt Palais particuliers qu'il renferme.
20. Autres Palais & Temples intérieurs.
21. Les sept Temples Impériaux de Peking, & comment l'Empereur paroît en public. La Vie de l'Auteur, par le Pere Buglio, termine l'Ouvrage.

Cette Relation est enrichie d'un beau Plan de Peking & du Palais. Mais il paroît par les Notes du septième, du vingtième & du vingt-unième Chapitre, que c'est l'Ouvrage de l'Editeur François, auquel Magalhaens n'a par conséquent aucune part. D'ailleurs il est fort différent des Plans du Pere Gaubil & du Pere du Halde.

(5) Voyez ci-dessus la Relation de Nava-  
rette.

(6) Histoire de la Chine par Maguillans,  
p. 340.

On ne doit point oublier une *Courte Description de l'Empire de la Chine*, composée par Denis *Kau*, & jointe aux Voyages d'Isbrand Ides (7) au travers de la Tartarie. Cet Ambassadeur observe, dans une Lettre adressée au Bourguemestre Nicolas *Witsen*, que Denis *Kau*, de qui lui venoit cette courte Description, étoit un Chinois né à Canton, homme de probité & de confiance, qui, ayant embrassé le Christianisme, avoit voyagé à Siam & dans les Indes, où il avoit exercé la chirurgie (8). Le Traducteur Hollandois nous avertit, dans une Note, qu'il a fait usage de deux Manuscrits; l'un en Latin barbare & inintelligible; l'autre en Allemand un peu plus supportable; mais qu'il ignore comment l'Ouvrage de *Kau* est passé dans ces deux langues. Il ajoute que les deux Exemplaires s'accordent, excepté dans quelques nombres & sur quelques autres matières de peu d'importance. Tous les deux étant souvent très-obscur, le Traducteur a pris le parti de laisser des lacunes dans les endroits qui lui ont paru absolument inintelligibles, ou de suppléer quelquefois au défaut par divers extraits des meilleurs Ecrivains. Il a cru aussi devoir éclaircir quelques obscurités par des Notes.

Cet Ouvrage, quoique fort court, est divisé en vingt-cinq Chapitres, dont les dix-huit premiers contiennent la description des Provinces. Le dix-neuvième traite des Habitans naturels & des Chrétiens du Pays. Le vingtième regarde la grande muraille, les rivières, la navigation, les ponts, les écluses & les ports. Le vingt-unième est donné aux Religions de la Chine; le suivant, aux usages & aux cérémonies; le vingt-troisième, aux fruits & aux arbres; le vingt-quatrième, aux Isles & aux Pays qui environnent la Chine. Enfin, le vingt-cinquième regarde la dernière race des Empereurs Chinois.

En faisant usage de tous les Auteurs qu'on vient de nommer, on ne laissera pas de suivre ici, pour principal guide, le Pere du Halde, qui a pris la peine d'en tirer tout ce qui mérite quelque attention. A l'idée qu'on a déjà donnée de son Ouvrage, on se croit obligé de joindre les noms des Missionnaires, dont les Mémoires imprimés (9) ou manuscrits ont servi de matière à son entreprise. Observons néanmoins qu'il ne s'est pas assujéti à les citer régulièrement, & qu'il se contente de les nommer à la tête d'un long article ou de quelque longue Description.

(7) Elle commence à la page 115. & finit avec le Livre. Son étendue est de 95 pages *in-quarto*.

(8) Voyez les Notes des pages 115. &

210. des Voyages d'Isbrand Ides.

(9) Dans les Lettres édifiantes & dans les autres Recueils.

*Noms des Missionnaires dont le témoignage est employé dans les Descriptions suivantes.*

Martin Martini.  
Ferdinand Werbieft.  
Philippe Couplet.  
Gabriel Magalhaens.  
Jean de Fontaney.  
Joachim Bouvet.  
Jean-François Gerbillon.

François Noel.  
Louis le Comte.  
Claude Visselou.  
Jean-Baptiste Regis.  
Joseph de Premare.  
Antoine Gaubil.  
François-Xavier d'Entrecolles.

A iij.

INTRODUC-  
TION.  
Description de  
la Chine, par  
Denis Kau,  
Chrézien Chi-  
nois.

Division de  
l'Ouvrage de  
Kau.

Utilité qu'on tire  
ici du Pere du  
Halde.

Julien-Placide Hervieu.  
Cyr Contancin.  
Pierre de Govillo.  
Jean-Armand Nyel.  
Dominique Parennin.  
Pierre Jartoux.  
Vincent du Tartre.

Joseph-Anne-Marie de Maillé.  
Jean-Alexis Gollet.  
Claude Jacquemin.  
Louis Parquet.  
Emeric de Chavagnac.  
Jean-Baptiste Jacques.

## CHAPITRE PREMIER.

### Description géographique de la Chine.

DESCRIP-  
TION GEO-  
GRAPHIQUE  
DE LA CHINE.

Divers noms  
donnés à la Chi-  
ne.

Il paroît assez incertain d'où le nom de *Chine* est venu aux Européens. On sçait que les Chinois n'en font point usage. Mais l'Historien Magalhaens observe que ce grand Pays se nomme *Chin* au Bengale ; & Navarette juge que ce nom lui vient de la soie, qui porte celui de *Chin* dans cette autre Partie des Indes. Le premier de ces deux Auteurs s'imagine aussi qu'il pourroit être dérivé de la famille de *Chin*, qui regnoit cent-soixante-neuf ans après Jesus-Christ ; ou plutôt de celle de *Sin* ou *Tsin*, qui occupoit le Trône deux cens quarante-six ans avant l'Ere chrétienne. La plus probable de ces deux opinions est la dernière, parce que *Tsin-chi-wang-ti*, Fondateur de cette famille, ayant conquis le Bengale par ses Flottes, les Grecs, chez lesquels bien-tôt après on trouve le nom de *la Chine*, peuvent l'avoir apporté des Indes.

Noms que lui  
donnent les Tar-  
tars & d'autres  
Peuples.

Magalhaens dit que les Tartares occidentaux emploient aussi le nom de *Chine*, & qu'ils appellent les Chinois *Hora-kitay* (10) ou *Barbares noirs*. Mais les Habitans du Royaume de *Sahamalaha* (11), qui sont Mahometans & qui bordent le Chen-si, ceux de *Tumet* ou du *Tibet*, & les Peuples du Royaume d'*U-san-quey*, qui donnent le *Se-chwen*, donnent par corruption le nom de *Katay* à la Chine. Les Marchands de l'Indostan l'appellent *Katayo* (12). Mais il faut observer que *Kitay* ou *Katay* étoit un nom que les Mongols ou Mogols donnoient seulement au Nord des Provinces de la Riviere jaune & aux parties contigues de la Tartarie autrefois possédées par les Tartares-Kins, dont les Manchous, qui gouvernent aujourd'hui, sont descendus. Vers le déclin de leur Empire, quelques-uns de leurs Sujets fugitifs érigerent une nouvelle Monarchie à l'Ouest de leurs domaines, qui tira de-là son nom de *Sybia*, ou d'*Hya* (13) occidental parmi les Chinois, & de *Hora-kitay* chez les Mogols. Les *Manchous*, ou les Tartares orientaux, l'appellerent *Nikan-korou* (14) avant leurs dernières conquêtes, c'est-à-dire, le Royaume des Barbares.

Noms que lui  
donnent les Chi-  
nois mêmes.

Il ne paroît pas que les Chinois mêmes ayent un nom fixe pour leur Pays. Il change au contraire avec chaque nouvelle famille qui monte sur le Trône. Ainsi,

(10) Ou *Kara-katay*.

(11) Ou plutôt *Samalhan* pour *Samarkand*, sous lequel la Bukkarie est comprise en général.

(12) Relation de Magalhaens, page première & suivantes.

(13) *Hya* signifie *Gardes*. La garde de la partie occidentale de la grande muraille avoit été confiée à ces Tartares, comme celle de la partie de l'Est l'étoit aux Kins.

(14) *Nika-korum* dans Magalhaens.

ille.

épens. On  
Magalhaens  
e juge que  
Partie des  
être déri-  
us-Christ;  
quarante-  
ons est la  
yant con-  
on trouve

e nom de  
virs. Mais  
ans & qui  
Royaume  
e nom de  
(2). Mais  
u Mogols  
ux parties  
dont les  
in de leur  
monarchie  
Hya (13)  
es Man-  
ant leurs

Pays. Il  
ne. Ainsi,  
arde de la  
aille avoit  
celle de la

ens.



110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133

**Avertissement**  
 On a mis dans le F. Folium  
 une Carte generale de la  
 Chine espee sur celle que  
 les Auteurs Anglois ont  
 donnee. Mais le Public  
 ayant trouve quelle n'avoit  
 de cette nettete et precissee  
 a la topographie, on a cru y  
 remédier en donnant celle-ci  
 pour la quelle on a suivi les  
 observations qui ont été faites  
 par des Savans Mathématiciens  
 qui ont entrelevé toutes les Pro-  
 vinces par ordre de l'Empereur.  
 Et l'on a suivi pour les noms  
 l'orthographe que M. l'Abbé  
 Prévost a adoptée dans sa  
 traduction.

TARTARES  
**LES TARTARES MONGUS**  
 ou  
**MOGOLS**  
 Couvrez à la Chine.



**Nota**  
 Pour éviter la confusion on s'a marqué sur  
 cette Carte que les Villes du Premier ordre et quel-  
 ques unes du second Les Premieres sont en  
 Romaine les autres en Italique supplantant par  
 ce moyen les mots de Fu, et de Cheu qui came-  
 tentent le Premier et le Second ordre

113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133



L'EMPIRE DE  
LA CHINE

Pour Servir a l'Histoire  
Generale des Voyages

Par N. Bellin Ing<sup>s</sup> ord<sup>e</sup> de la Marine  
1748

ECHELLES  
Luce commune de France de 25 au Degré  
100 L.  
Luce chinoise de 250 au Degré

Longitude du Meridien de l'Isle de Pe



sous la race précédente des Empereurs Chinois, le nom de la Chine étoit *Tay-min-que*, ou le *Royaume de la grande splendeur*. Mais les Tartares qui regnent aujourd'hui, l'appellent *Yay-ying-que*, ou le *Royaume de la grande pureté*. Ces noms sont ceux des deux familles ou des deux races respectives, empruntés par leurs Fondateurs. Les Chinois, dans leurs Livres & dans les Placets qu'ils adressent à l'Empereur, emploient généralement le mot *Chang-que*, qui signifie *haut & souverain Royaume*. Les Lettrés, dans leurs écrits, se servent de (15) *Chung-que*, c'est-à-dire, *Royaume du milieu* ou du centre; soit parce que leur premier Monarque fixa son séjour dans *Honan*, Province qui est effectivement au milieu de l'Empire; soit pour exprimer seulement que l'Empire même est au milieu des Nations barbares. Ils se servent aussi, par air de grandeur, du mot *Tyen-hya*, qui signifie, *Royaume contenant tout ce qui est sous le Ciel*.

La Chine est bordée au Nord par la grande muraille, qui la sépare de la Tartarie occidentale; à l'Ouest, par le *Tibet & Aya*; au Sud, par le *Laos*, le *Tongking*, & la Mer de la Chine ou l'Océan oriental; à l'Est par le même Océan. Elle est séparée par le *Tibet*, des Pays de *Ko-ko-nor* & de *Si-san*. Elle a au Nord-Ouest le Pays de *Hami*, *Khami* ou *Khamull*, partie de la petite *Bukkaïe*, de laquelle elle est séparée par un grand Désert, qui a dans cet endroit huit ou neuf journées de largeur.

Il y a peu de Pays dont la situation & l'étendue ayent été mieux vérifiées que celles de la Chine, par les mesures & les observations astronomiques des Missionnaires. Il en résulte, qu'elle est située entre cent quinze & cent quarante-deux degrés de longitude orientale (16), & entre vingt degrés quatorze minutes & quarante-un degrés vingt-cinq minutes de latitude septentrionale. Sa forme est presque carrée, c'est-à-dire, que sa longueur du Sud au Nord étant d'environ douze cens soixante-onze milles, sa largeur est d'onze cens quarante de l'Ouest à l'Est.

Pour donner une idée générale de cette belle contrée, on emprunte ici les expressions d'un Ecrivain moderne, dans la description qu'il fait de la Chine (17). » Elle passe avec raison, dir-il, pour le plus beau Pays de l'Univers. » Sa fertilité est extrême. Les montagnes mêmes y sont cultivées jusqu'au sommet. Elle produit, dans une infinité d'endroits, deux moissons de riz & d'autres grains, avec une grande variété d'arbres rares, de fruits, de plantes & d'oiseaux. Les bestiaux, les moutons, les chevaux & le gibier y sont en abondance. Elle est remplie de grandes rivières navigables, de lacs & d'étangs bien fournis de poisson. Ses montagnes produisent de l'or, de l'argent, du cuivre brun & blanc, &c. Le charbon de terre y est commun de tous côtés. Les Provinces de *Pe-che-li*, de *Kyang-nan* & de *Chung-tong* sont coupées, comme la Hollande, par un nombre infini de canaux. Son étendue, qui est immense en latitude, y fait regner le chaud dans les Provinces du Sud, & le froid dans celles du Nord; mais en général l'air y est excellent. En un mot, la Chine surpasse beaucoup tous les autres Pays du Monde, par la multitude de ses Habitans, de ses Cités & de ses Villes, par la sagesse des mœurs, la

DESCRIP-  
TION GEO-  
GRAPHIQUE  
DE LA CHINE.

Bornes de la  
Chine. Sa forme  
& son étendue.

Idée générale  
du Pays.

(15) Et les *Mancheus* d'aujourd'hui, de *Tulinpa-Koron*, qui signifie la même chose.

(16) De *Ferro*, vingt degrés juste, Ouest de *Paris*, & dix-sept degrés trente-cinq minu-

tes de *Londres*.

(17) Dans un Ouvrage géographique, intitulé: *A Short way to know the World*.

DESCRIP-  
TION GEO-  
GRAPHIQUE  
DE LA CHINE.  
Et de son Com-  
merce.

» politeſſe & l'induſtrie, qui ſont des qualités dominantes dans toutes les parties  
» de l'Empire, & par l'excellence de ſes Loix & de ſon Gouvernement.  
» Le Commerce de la Chine conſiſte en or, en argent, en pierres précieu-  
» ſes, en porcelaine, en ſoies, cotons, épices, rhubarbe & d'autres drogues,  
» en thé, en ouvrages vernis, &c. Le Commerce interieur eſt ſi grand d'une  
» Province à l'autre, qu'on n'y a pas beſoin de vente au dehors. À la Chine,  
» on ne compte pas moins de mille quatre cens ſoixante-douze rivières ou lacs,  
» & de deux mille quatre-vingt-dix-neuf montagnes remarquables. Outre les  
» oranges, les limons & les citrons, qui viennent originairement de cette con-  
» trée, on y voit l'*arbre au vernis*, l'*arbre au ſuiſ*, l'*arbre à la cire*, le *bois de fer*,  
» dont on fait des ancras, ſans parler de l'*arbriffeau* qui porte le thé. On y  
» trouve le *daim-muſqué* & l'*homme-ſinge*. La *dorade* y eſt charmante, & le  
» *Hay-fang* extrêmement hideux.

» La Terre entiere n'a point de Pays ſi célèbre par ſes ouvrages publics, ni  
» de Pays par conſéquent où le zèle du bien public ait tant d'ardeur. Entre les  
» plus diſtingués, on compte la grande muraille, bâtie depuis plus de dix-  
» neuf cens ſoixante ans contre les Tartares. Elle a dix-ſept cens ſoixante-dix  
» milles de longueur, depuis vingt juſqu'à vingt-cinq pieds de hauteur, avec  
» aſſez de largeur pour y faire paſſer cinq ou ſix chevaux de front. Le grand ca-  
» nal, qui s'étend l'eſpace de trois cens lieues, & qui, traversant l'Empire  
» depuis Canton juſqu'à Peking, eſt continuellement couvert d'une multitude  
» infinie de Vaiſſeaux & de Bateaux, a quatre cens ſoixante ans d'antiquité. On  
» compte à la Chine trois cens trente-un ponts remarquables par leur beauté;  
» onze cens cinquante-neuf arcs de triomphe, élevés à l'honneur des Rois ou  
» des perſonnes éminentes; deux cens ſoixante-douze Bibliothèques fameuſes;  
» ſept cens neuf Salles, bâties en mémoire des hommes illuſtres; ſix cens qua-  
» tre-vingt-huit tombeaux, célèbres par leur architecture; trente-deux Palais  
» royaux, & treize mille ſix cens quarante-ſept Palais de Magiſtrats,

» La Chine contient quinze cens quatre-vingt-neuf Cités, dont cent ſoixante-  
» treize ſont du premier rang, deux cens trente-cinq du ſecond, & onze cens  
» ſoixante-treize du troiſième; ſans y comprendre une quantité innombrable  
» de Bourgs & de Villages, dont pluſieurs n'ont pas moins de grandeur que des  
» Villes; deux mille huit cens Places fortiſiées; trois mille Forts, des deux  
» côtés de la grande muraille, & trois mille Tours pour les ſentinelles.

Autres remar-  
ques générales  
ſur la forme des  
Villes Chinoiſes.

On a déjà fait obſerver que la plûpart des Villes de la Chine ont tant de  
reſſemblance entr'elles, que c'eſt preſqu'aſſez d'en avoir vû une, pour ſe  
former une idée générale de toutes les autres. Leur forme eſt généralement  
quarrée, autant du moins que le terrain peut ſ'y accorder. Elles ſont environ-  
nées de hauts murs, flanqués de tours, qui ſont bâties en *arcboutans*, à de  
juſtes diſtances. Pluſieurs ſont revêtues d'un foſſé, ſec ou rempli d'eau. Dans  
l'intérieur on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones,  
hautes de huit ou neuf étages; des arcs de triomphe pour l'ornement des rues;  
d'aſſez beaux Temples conſacrés aux Idoles, ou élevés à l'honneur des Héros &  
de ceux qui ont rendu quelque important ſervice à l'Etat. On diſtingue d'ailleurs  
certains Edifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur ma-  
gnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues,  
les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de maiſons qui n'ont que  
le

le rez-de-chauffée, ou qui ne s'élevé au plus que d'un étage. Les boutiques sont ornées de porcelaine, de soies, & d'ouvrages vernissés. Devant chaque porte est placée, sur un piédestal, une planche de sept ou huit pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caractères, pour servir d'enseigne. On y lit souvent les noms de deux ou trois sortes de marchandises, & celui du Marchand par-dessous, accompagné de ces deux mots, *Pu hu*; c'est-à-dire, *Il ne vous trompera point*. Cette double rangée de pilastres, qui sont placés à d'égalles distances, forme une espèce de colonnade qui n'est pas sans agrément.

La beauté des Villes de la Chine consistant dans ces décorations particulières, on a crû devoir commencer par cette idée générale, pour éviter des répétitions ennuyeuses, en parlant des principales Villes de chaque Province. Ainsi l'on se bornera désormais à ce qu'elles ont de plus remarquable par leur situation, par leurs édifices publics, par leur commerce & leurs marchandises.

La Chine est divisée en quinze Provinces, dont la moindre est assez grande pour former un Royaume. Aussi en portoient-elles le nom dans l'origine, & quelques-unes contenoient même plusieurs petites Monarchies. On a réduit, dans la Table suivante, leur étendue & le nom de leurs Villes capitales.

Raison qui a fait donner les Remarques précédentes.

Division de la Chine en quinze Provinces.

| Provinces.        | Longueur.   | Largeur.    | Capitales.                   |
|-------------------|-------------|-------------|------------------------------|
| Pecheli, . . . .  | 385 lis.    | 239 lis.    | Pe-king.                     |
| Honan, . . . .    | 340 . . . . | 330 . . . . | Kay-fong-fu.                 |
| Kyang-nan, . . .  | 360 . . . . | 330 . . . . | Nan-king.                    |
| Kyang-si, . . . . | 350 . . . . | 290 . . . . | Nan-chang-fu.                |
| Che-kyang, . . .  | 250 . . . . | 190 . . . . | Hang-cheu-fu.                |
| Chan-tong, . . .  | 380 . . . . | 225 . . . . | Tsi-nan-fu.                  |
| Chan-si, . . . .  | 410 . . . . | 195 . . . . | Tay-wen-fu.                  |
| Chen-si, . . . .  | 540 . . . . | 450 . . . . | Si-ngan-fu.                  |
| Se-chuen, . . . . | 600 . . . . | 400 . . . . | Ching-tu-fu.                 |
| Hu-quang, . . . . | 520 . . . . | 405 . . . . | Vu-chang-fu.                 |
| Quang-tong, . . . | 560 . . . . | 345 . . . . | Quang-cheu-fu,<br>ou Canton. |
| Quang-si, . . . . | 375 . . . . | 250 . . . . | Quey-ling-fu.                |
| Fo-kyen, . . . .  | 285 . . . . | 200 . . . . | Fu-cheu-fu.                  |
| Quey-cheu, . . .  | 325 . . . . | 185 . . . . | Quey-yang-fu.                |
| Yun-nan, . . . .  | 455 . . . . | 380 . . . . | Yun-nan.                     |

*Chen-si*, *Chan-si* & *Pecheli* sont situées vers le Nord, au long de la grande muraille. *Chan-tong*, *Kyang-nan*, *Che-kyang*, *Fo-kyen* & *Quang-tong*, sont des Provinces maritimes. *Quang-si*, *Yun nan* & *Se-chuen*, qui joint *Chen-si*, est au Sud-Ouest & à l'Ouest; *Ho-nan*, *Hu-quang*, *Quey-cheu* & *Kyang-si*, occupent le centre (18).

Leur situation respective.

(18) Voyez l'Ouvrage Anglois cité dans la Note précédente.



GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

## Province de PE-CHE-LI, autrement CHE-LI ou LI-PA-FU.

Sa situation.

CETTE Province, qui est la première & la principale, a la Mer du côté de l'Est; la grande muraille & une partie de la Tartarie au Nord; à l'Ouest la Province de *Chan-fi*, dont elle est séparée par des montagnes, & au Sud les Provinces de *Chan-tong* & de *Ho-nan*. Sa forme est triangulaire.

Ses propriétés.

Quoique la Province de Pe-che-li ne s'étende point au-delà de la quarante-deuxième parallèle & que l'air y soit temperé, les rivières ne laissent pas d'y être glacées pendant quatre mois, c'est-à-dire, depuis la fin de Novembre jusqu'au milieu de Mars. Mais à moins qu'il n'y souffle un certain vent de Nord, on n'y ressent jamais ces froids perçans que la gelée produit en Europe; ce qui peut être attribué aux exhalaisons nitreuses, & sur-tout à la clarté du Ciel, qui est presque toujours sans nuages. Il y pleut rarement, excepté vers la fin de Juillet & au commencement d'Août, qui est proprement la saison de la pluie. Mais il tombe chaque nuit une rosée, qui, venant à sécher au lever du soleil, est succédée par une poussière très fine, dont rien n'est à couvert. Elle pénètre jusques dans les chambres les mieux fermées. Les voyageurs qui ont la vue tendue, sont obligés de porter un voile mince sur le visage.

Ce qu'elle produit.

Le terrain est uni dans la Province de Pe-che-li, mais sablonneux & d'une fertilité médiocre. Comme elle a peu de canaux, le riz y est bien-tôt sec & n'en croît pas plus mal; mais il est un peu dur à cuire. Pe-che-li porte d'ailleurs toute sorte de grains, particulièrement du froment & du millet. Les bestiaux, les légumes & les fruits y sont en abondance. Ses rivières sont remplies de poisson, sur-tout d'excellentes écrevisses; & si le bois y est rare, ses montagnes produisent quantité de charbon. Entre les animaux, on vante une espèce singulière de chats à long poil, avec des oreilles pendantes, que les Dames Chinoises aiment beaucoup. Cette Province est d'autant plus considérable, qu'elle peut passer pour le rendez-vous de toutes les richesses de l'Empire. Ses Habitans ont moins de politesse & de goût pour les sciences que ceux des Provinces méridionales; mais ils sont plus robustes & plus belliqueux. On porte le même jugement de tous les Chinois qui habitent les Provinces du Nord.

Elle est divisée  
en neuf cantons.  
Nombre de ses  
Villes.

Pe-che-li est divisée en neuf Cantons, dont chacun a pour Capitale un *Fu*; c'est-à-dire, une Ville du premier rang, avec plusieurs autres Villes qui en dépendent. Le nombre de ces Villes monte à cent-quarante, entre lesquelles on compte vingt *Cheus* ou *Chous*, c'est-à-dire, vingt Villes du second rang; & cent-vingt *Hyens*, ou Villes du troisième rang; sans parler d'une multitude infinie de Bourgs & de Villages, dont plusieurs sont aussi grands que des Villes. Les neuf Capitales qui ont le titre de *Fu* (\*), sont; 1. *Chun-tyen-su* ou Peking. 2. *Pau-ting-su*. 3. *Ho-kyen-su*. 4. *Chin-ting-su*. 5. *Chun-te-su*. 6. *Quang-ping-su*. 7. *Tay-ming-su*. 8. *Yong-ping-su*. 9. *Suen-wha-su*.

Description de  
Peking, ou  
Chun-tyen-su.

1. *Chun-tyen-su*, qu'on a nommée *Peking*, ou Cour du Nord, parce qu'elle est la résidence ordinaire des Empereurs depuis qu'ils ont quitté *Nan-king*, ou la Cour du Sud, vers l'année 1405, pour observer les mouvemens des Tartares, est la Capitale de tout l'Empire, & se trouve située dans une plaine très-

(\*) Il faut se souvenir que les Italiens, les Portugais, &c. prononcent *Fon*.

fertile . à vingt lieues de la grande muraille. Cette Ville, qui est presque quar-  
rée, est divisée en deux parties. Celle qui contient le Palais Impérial se nomme  
*Lan-ching*, ou la vieille Cité. Elle porte aussi le nom de Cité-Tartare, parce  
qu'à l'établissement de la famille qui regne aujourd'hui, les maisons furent dis-  
tribuées à cette Nation, aussi-bien que les terres voisines & les Villes à certaine  
distance, avec exemption de taxes & de tributs. La seconde partie de Peking  
se nomme *Sin-ching*, ou Cité-neuve, parce qu'à la même occasion une partie  
des Chinois s'y retira après avoir abandonné l'autre, qui, suivant Du Halde,  
est la mieux peuplée des deux (19). Le Comte prétend au contraire, que la  
Cité Chinoise a plus d'Habitans. » Elle prit naissance, dit-il, lorsque les Chi-  
nois furent obligés de céder l'autre aux Tartares. Celle-ci avoit quatre lieues  
» de circuit; mais toutes deux ensemble renferment un espace de six lieues de  
» tour, sans y comprendre les fauxbourgs. Le même Auteur compte trois mille six  
cens pas pour chaque lieue, suivant la mesure ordonnée par l'Empereur Kang-hi.

Paris a plus de beauté que Peking, mais moins d'étendue. Sa longueur n'é-  
tant que de deux mille cinq cens pas, on ne lui trouveroit que dix mille pas de  
circonférence si sa forme étoit carrée. Paris ne surpasse donc pas la moitié  
de la Ville Tartare, & n'est qu'un quart de la Ville entière de Peking.

Cependant, si l'on considère que les maisons de Peking n'ont qu'un étage,  
& que celles de Paris en ont pour le moins quatre ou trois, on doit juger que  
la Capitale du Royaume de France a plus de logemens que Peking, dont les  
rues sont beaucoup plus larges & les Palais fort mal habités. L'Auteur n'en est pas  
moins persuadé que Peking contient plus d'Habitans, parce que vingt ou trente  
Chinois n'occupent pas plus de place que dix Parisiens; sans compter que les rues  
de Peking sont remplies d'un si grand nombre de Passans, qu'en comparaison  
celles de Paris ne sont qu'un désert. Quelques Auteurs ont écrit, que les deux par-  
ties de Peking ne contiennent pas moins de six ou sept millions d'ames. Mais, sui-  
vant Le Comte, cette multitude infinie de Passans, qui remplissent les rues, est  
composée de Curieux, qui cherchent à voir les Comédiens, les Farceurs & les  
autres amusemens publics, du cortège des Mandarins & des autres Seigneurs,  
des Gardes mêmes des rues, des Payfans qui viennent vendre leurs denrées,  
des Marchands qui se présentent devant leurs portes, &c. de sorte qu'il ne  
donne à Peking que deux millions d'Habitans, ou le double de Paris (20).

D'un autre côté, Magalhaens fait considérer que Peking doit être beaucoup  
plus peuplée, parce que chaque porte des murs est accompagnée d'un faux-  
bourg qui vaut une grande Ville, sur-tout un de ceux qui sont à l'Ouest, par  
lequel la plupart des Voyageurs qui viennent de toutes les parties de l'Empire  
entrent ordinairement dans la Ville. Les Tartares & les Troupes sont ici divi-  
sés en huit Banieres, & chacune des deux Villes en cinq Quartiers (21).

Ces Villes sont ceintes d'un mur, qui est fort beau dans la vieille Cité, &  
digne de la plus grande Capitale du Monde. Mais dans la Cité neuve, il ne  
vaut pas mieux qu'à Nan-king & dans la plupart des Villes de la Chine. Un  
cheval peut monter sur le premier, par le moyen d'une rampe ou d'un talus qui  
commence de fort loin. Dans plusieurs endroits, on a bâti des édifices pour ser-

(19) Du Halde, T. I. p. 65. & suiv. veut  
que la Cité neuve soit la Ville Tartare.

(20) Mémoires du Pere le Comte, p. 54.  
& suivantes.

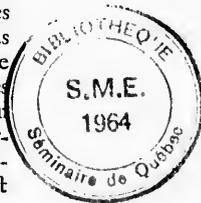
(21) Magalhaens, p. 265. & suiv.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ses deux parties.

Son étendue.

On la compare  
avec Paris.

Nombre de ses  
Habitans.



Murs de Peking.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Fosse.

Portes de la Ville.  
Leur forme.

Rues, grandes  
& petites.

Foule des pas-  
sans.

Forme des mai-  
sons.

vir de corps de gardes. Les Tours sont éloignées l'une de l'autre d'une portée d'arc. Leur grosseur n'est pas égale; mais il s'en trouve d'assez grandes pour contenir de petits corps de réserve (22).

Le fossé est sec, mais fort large & fort profond. Tout y est entretenu dans le meilleur ordre, comme si l'on se croyoit sans cesse à la veille d'un siège (23).

On compte neuf portes (24) à Peking. Elles sont hautes, & si bien voutées, qu'elles soutiennent un gros pavillon de neuf étages, dont chacun est garni de fenêtres & d'embrasures. Le plus bas forme une grande salle pour les Soldats & les Officiers de la garde. Devant chaque porte est une parade ou une place d'armes (25), d'environ trois cens soixante pieds de largeur, environnée d'un mur en demi-cercle, semblable à celui de la Ville. L'entrée de cette Place n'est jamais du côté qui fait face au grand-chemin, & le chemin même est commandé aussi par un pavillon de la forme du premier; de sorte que le canon de l'un peut jouer sur la Ville, tandis que celui de l'autre nettoye les champs voisins. Chaque porte est défendue par deux autres pavillons, bâtis des deux côtés sur les plate-formes du mur, & fournis d'une bonne artillerie. Ainsi la Ville n'a pas besoin d'autre citadelle (26) pour contenir le Peuple dans la sommation.

La plupart des rues sont fort étroites. On donne à la plus grande environ centvingt pieds de largeur. Sa longueur est d'une grosse lieue. Les boutiques, remplies de porcelaine & d'étoffes de soie, avec leurs enseignes, qui occupent une partie de la rue, forment une très-agréable perspective (27). Toutes les petites rues s'étendant de l'Est à l'Ouest, divisent l'espace qui est entre les grandes, en Isles égales & proportionnées (28).

La multitude infinie de Peuple qui passe dans les rues, sans qu'il y paroisse une seule femme, & la confusion causée par un nombre surprenant de chevaux, de bestiaux & de voitures, ne peuvent être représentées. Les personnes de distinction y seroient arrêtées à chaque moment, si elles ne se faisoient précéder par un homme à cheval, qui fait ranger les passans. L'usage est de se faire porter en chaise par des hommes, ou de marcher à cheval. Il n'en coûte pas plus de six ou sept sols par jour, pour le louage d'un cheval ou d'une mule. On vend des livres, où les quartiers, les places & les rues sont marquées, avec les noms des Officiers publics (29).

Chaque rue a son nom. La plus belle est celle qui se nomme *Chang-ngan-kyay*, ou la rue du repos perpétuel, dont on a déjà donné (\*) la description. Mais les maisons ont si peu de hauteur & sont si mal bâties, qu'elles ne répondent point à la beauté des rues. Si l'on excepte le Palais de l'Empereur, il n'y a point d'hôtels, ou de maisons de Seigneurs, qui ayent plus d'un étage, & qu'il ne fit par conséquent ridicule d'honorer du titre de Palais. Cependant la multi-

(22) Du Halde, *ubi sup.* p. 66. & le Comte, p. 72.

(23) *Ibidem.*

(24) Cela ne doit être entendu que de la Ville des Tartares; car l'autre en a sept, comme il paroît par le Plan. Ainsi la circonférence des deux Villes ensemble en a treize.

(25) Le Comte dit que la beauté de ces portes consiste dans leur prodigieuse hauteur, qui fait de loin un très-bel effet, p. 72.

(26) Le Plan de Peking, par Du Halde, n'a point de parade; mais on en voit dans celui de Ching-ting fu.

(27) Du Halde, p. 66.

(28) Le Comte, p. 57.

(29) Du Halde & Magalhaens, p. 266. & suivantes.

(\*) Voyez ci-dessus la Relation de Gemelli, qui a pillé celle de Magalhaens, pag. 66. & suivantes.

e d'une portée  
des pour con-

erenu dans le  
ége (23).

bien voutées,  
n est garni de  
les Soldats &  
ne place d'ar-  
mée d'un mur  
place n'est ja-  
st commandé  
anon de l'un  
voisins. Cha-  
côtés sur les  
Ville n'a pas  
ffion.

environ cent-  
tiques, rem-  
qui occupent  
outes les pe-  
les grandes ,

il y paroisse  
nant de che-  
es personnes  
auroient pré-  
st de se faire  
oute pas plus  
le. On vend  
avec les noms.

*Chang-ngan*.  
description.  
es ne répon-  
ur, il n'y a  
ge, & qu'il  
nt la multi-

ar Du Halde,  
voit dans ce-

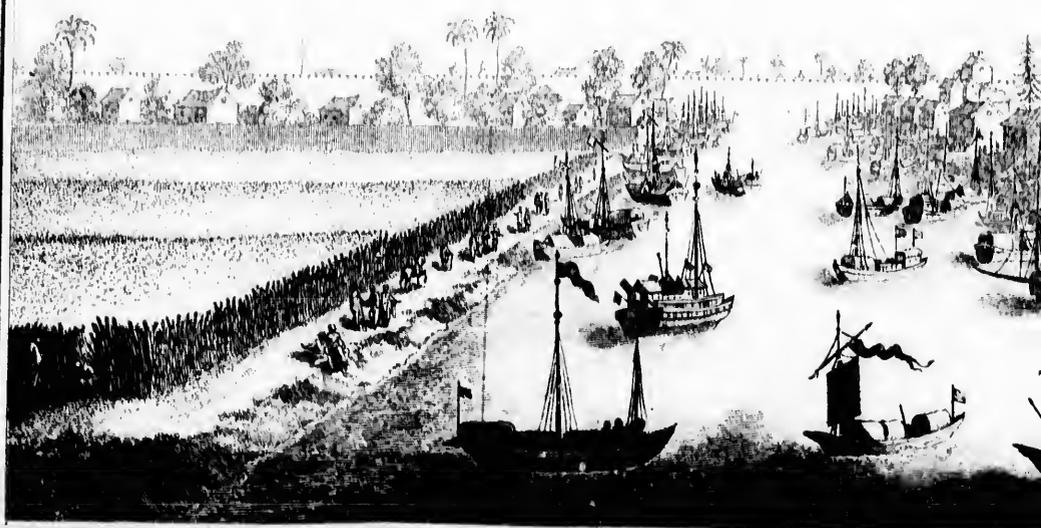
ens, p. 266.

on de Gemel-  
ns, pag. 66.



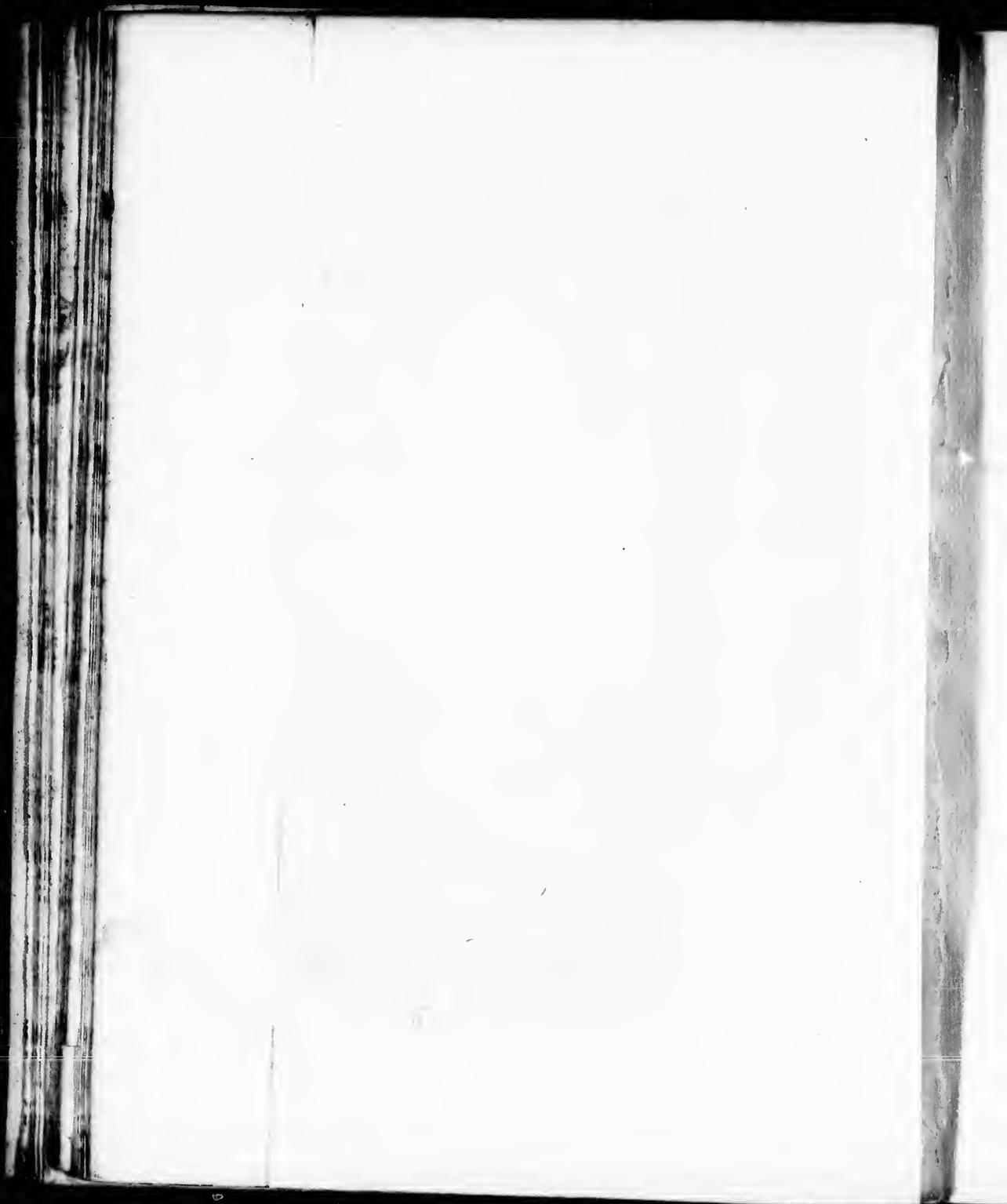
T. I. N. XXI

JO SI WO BNTRE TYEN TSING WEY ET PE  
arc de Nicubol.



YEN TSING WEY ET PEKING  
de Nicuhol.





rude des appartemens, pour les maîtres & les domestiques, répare en quelque forte ce qui leur manque du côté de la magnificence. Cette simplicité vient quelquefois embellies d'ornemens d'architecture. Mais les chambres n'offrent point un air de grandeur & de propreté.

Les Tribunaux de Justice ne sont pas mieux bâtis que le commun des maisons. On y voit à la vérité de grandes cours, & des portes massives, qui sont quelquefois embellies d'ornemens d'architecture. Mais les chambres n'offrent point un air de grandeur & de propreté.

Cependant on rencontre souvent de magnifiques Temples, élevés à grands frais par des Princes ou des Particuliers, & toujours enrichis d'un grand nombre de statues. On y admire particulièrement le lustre des toits, qui sont composés de tuiles vernies de jaune & de verd; la multitude de figures curieuses qui se présentent de toutes parts, & les dragons saillans qui ornent les coins & qui sont peints aussi de verd & de jaune. Entre plusieurs Temples que les Empereurs ont fondés dans l'intérieur de leurs Palais, on en remarque deux, beaucoup plus élevés que les autres, bâtis par l'Empereur Chang-hi, à la prière de sa mere, qui étoit fort infamée de la Religion des Lamas (30).

Le Gouverneur de Peking, qui est un Tartare de distinction, nommé *Kyun-ti-tu*, ou le Général des neuf portes, exerce la juridiction, dans toutes les matieres civiles, sur les Troupes & sur le Peuple. Rien n'est comparable à la police qui s'observe ici. On ne se laisse point d'admirer la parfaite tranquillité qui regne dans un Peuple si nombreux. Il se passe des années entières sans qu'on entende parler de la moindre violence dans les maisons & dans les rues, parce qu'il seroit impossible aux coupables d'éviter le châtement.

Toutes les grandes rues, qui ne forment qu'une ligne droite d'une porte à l'autre, ont des corps de garde, où nuit & jour un certain nombre de Soldats, l'épée au côté & le fouet à la main, punissent sans distinction les auteurs du moindre trouble, & s'assurent de ceux qui ont la hardiesse de résister. Les petites rues, qui traversent les grandes, ont, à chaque coin, des portes de bois, au travers desquelles les passans peuvent être vus par les gardes qui sont dans les grandes rues. Elles se ferment le soir & s'ouvrent rarement pendant la nuit, excepté pour les personnes qui se présentent avec une lanterne à la main & qui ont quitté leur maison pour quelque besoin pressant, tel que celui d'appeler un Médecin. Aussi-tôt que la grosse cloche a sonné la retraite, un ou deux Soldats font la pavillonne de d'un corps de garde à l'autre, en jouant d'une espèce de cresselle, pour avertir le Public de leur passage. Ils ne souffrent personne hors de chez soi pendant les ténèbres. Les messagers mêmes de l'Empereur ne sont pas dispensés de répondre aux interrogations; & si leur réponse est suspecte, on s'assure d'eux aussi-tôt. La même garde doit répondre au premier signe des sentinelles. Le Gouverneur de la Ville est obligé de faire des rondes, & paroît souvent lorsqu'il est le moins attendu. Les Officiers de la garde des murs, & des pavillons qui sont sur les portes, où l'on bat sans cesse sur de grands tambours de cuivre, envoient des Subalternes, pour faire la visite des quartiers dépendans de leurs portes. Les plus légères négligences sont punies le jour suivant, & les Officiers de garde cassés sans indulgence.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.Tribunaux de  
Justice.Beauté des Tem-  
ples.Admirable po-  
lice de Peking.Gardes chargés  
de la sûreté pu-  
blique.Sévérité de cette  
police.

(30) Mémoires du Pere le Comte, p. 58 &amp; 62. &amp; suivantes.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.Autres offices  
des gardes publi-  
ques.

Cette partie de l'administration civile est d'une grande dépense, car une partie des troupes n'est pas chargée d'autre soin que celui de veiller à la sûreté des rues. Ils sont tous à pied. Leur paye est considérable. Outre la garde du jour & de la nuit, leur office est d'entretenir la propreté des rues, en obligeant chacun de balayer devant sa porte, d'arroser soir & matin dans les tems secs, & de tenir le milieu fort net pour la commodité publique. Après avoir enlevé les boues, car les rues ne sont point pavées, ils battent le terrain, ou le séchent en y mêlant d'autre terre; de sorte que deux heures après les plus grosses pluies, on peut marcher à pied sec dans toute la Ville. Les Voyageurs qui ont représenté les rues de Peking comme ordinairement fort sales (31), n'avoient vu vraisemblablement que celles de la Cité neuve, qui sont petites & moins soigneusement entretenues (32).

Observatoire de  
Peking.

Sa description.

Anciens instru-  
mens Chinois  
réformés par le  
Pere Verbiest.Quadrant solaire  
d'invention Chi-  
noise.

Les Jésuites François sont si prévenus en faveur de l'Observatoire de (33) Peking, que si l'on s'en rapporte à quelques-uns d'entr'eux, l'Europe n'a rien qui lui soit comparable. Cependant ils conviennent que les anciennes machines y étoient de peu de valeur. Ils paroissent encore moins satisfaits de la situation & de l'édifice. On les fit d'abord entrer dans une assez grande cour, où les logements des Directeurs de l'Observatoire occupoient la droite. En avançant, ils trouvoient un escalier fort étroit, qui conduit au sommet d'une Tour quar-  
rée, contigue au côté intérieur du mur oriental de la Ville Tartare & plus haute de dix ou douze pieds que le boulevard. C'étoit sur cette plate-forme que les Astronomes Chinois avoient placé leurs Instrumens. Quoiqu'en petit nombre, ils occupoient tout l'espace. Mais lorsque le Pere Verbiest eut été chargé de la conduite de l'Observatoire, il les déclara inutiles; & persuadant à l'Empereur de les abattre, il en substitua d'autres de sa propre invention. Les anciens subsistent encore dans une Salle voisine de la Tour, mais livrés à la poussière & à l'oubli. On les aperçoit par une fenêtre, au travers d'une grille de fer. Ils paroissent grands, & leur forme est à peu près celle des cercles astronomiques. On voit avec plus de liberté un globe céleste d'environ trois pieds de diamètre, qui se trouve dans une petite cour. Sa figure est presque ovale (34). Mais les divisions n'en sont point exactes & tout l'ouvrage est fort grossier (35).

Dans une chambre basse, qui est près du même lieu, les Mathématiciens Chinois ont un quadrant solaire. Le passage du rayon est d'environ huit pieds au-dessus du rez de chaussée. Il est placé horizontalement, & formé par deux plaques de cuivre mobile, afin que l'orifice puisse être agrandi ou diminué. Par-dessus est une table couverte de cuivre, au milieu de laquelle on a tracé une ligne méridienne de quinze pieds de long, divisée par d'autres lignes transversales qui n'ont ni propreté ni justesse. On a creusé, sur les bords, de petits trous, qu'on remplit d'eau, pour s'assurer que la table est exactement hori-

(31) Le Comte, par exemple, dit (p. 58.) que les rues sont toujours remplies de boue ou de poussière, & que dans les tems secs il s'éleve des nuages de poussière dans les cabinets les mieux fermés & qu'elle s'attache aux meubles, malgré le soin continuel qu'on a d'arroser les rues.

(32) Du Halde, p. 67.

(33) Nommé la Tour des Mathématiques.

(34) On seroit porté à croire que les Chinois donnent la figure d'un sphéroïde à la terre.

(35) Navarette, qui vit ces anciens Instrumens, dit que les gravures des plaques de cuivre lui parurent admirables, C. VI. p. 13.

zontale. Pour une invention Chinoïse, le Pere le Comte la trouva fort supportable.

A l'égard des Instrumens qui ont pris la place des anciens (36); ils sont de cuivre, grands, bien fondus, embellis par des figures de dragons & fort commodement placés. Si l'exacritude des divisions répondoit à la beauté de l'ouvrage, & qu'au lieu de pinules on y eût attaché des télescopes, suivant la nouvelle méthode de l'Académie royale, nous n'aurions rien en ce genre à mettre en comparaison. Mais l'Artiste Chinois manquoit d'intelligence ou d'attention. L'Auteur déclare qu'il se fieroit plus volontiers à un quadran d'un demi-pied de rayon, fait par un habile ouvrier de Paris, qu'à celui de six pieds qu'on montre à la Tour de Peking. Les autres Instrumens sont une sphere zodiacale armillaire, une sphere équinoxiale, un horizon azimuthal & un globe céleste, tous de six pieds de diametre; enfin un *Sextant*, dont le rayon est de huit pieds. La plupart de ces machines étant élevées à huit pieds de terre, sont d'un usage commode pour les Astronomes. Elles sont environnées de degrés de marbre, taillés en forme d'amphithéâtre.

Quoique ces Instrumens soient d'une beauté extraordinaire, on n'auroit jamais pu persuader aux Chinois d'en faire usage, sans un ordre exprès de l'Empereur. Ils préfèrent les plus défectueux monumens de l'Antiquité aux plus parfaites inventions des Modernes; bien différens de nous, suivant la remarque de l'Auteur (37), qui n'aimons que ce qui porte le caractère de la nouveauté. Navarette nous apprend que plusieurs Mathématiciens veillent sans cesse au sommet de la Tour, pour observer les mouvemens des Etoiles & remarquer tout ce qui arrive de nouveau dans le Ciel. Le jour suivant, ils rendent compte de leurs opérations à l'Empereur. S'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire, tous les Astronomes s'assemblent, pour juger si c'est quelque bonheur ou quelque disgrâce qui est annoncée à la famille royale (38).

On voit, dans le Palais Impérial, des tambours & des cloches sur de hautes Tours. La Ville est ornée aussi de deux Tours, avec les mêmes instrumens. Magalhaens dit que le tambour de la Ville a quinze coudées (39) de diametre, & que la cloche du Palais est d'une grosseur dont il n'a jamais vu d'exemple en Portugal. Il ajoute que le son en est si clair & si harmonieux, qu'on le croiroit moins d'une cloche que d'un Instrument de musique (40). Mais le Comte censure ici Magalhaens, & prétend au contraire que nos cloches sont aussi supérieures à celles des Chinois par le son, que les cloches Chinoïses le sont aux nôtres par la grosseur; que toutes celles qu'il entendit à Peking ne rendoient qu'un bruit sourd, & qu'elles ne peuvent le rendre plus clair (41) parce que les battans sont de bois.

La cloche de la Ville, qui sert à sonner les heures de la nuit, est peut-être la plus grosse cloche du Monde. Son diametre au pied, tel qu'il fut mesuré par les Peres Schaal & Verbieft, est de douze coudées Chinoïses & huit dixièmes; son épaisseur, vers le sommet, de neuf dixièmes de coudée; sa profondeur in-

(36) Voyez les Figures.

(37) Le Comte, p. 63. & suiv.

(38) Description de la Chine par Navarette, ch. 6. p. 13.

(39) La coudée Chinoïse est au pied de Paris ce que sept est à huit. Ainsi le diametre

doit être de treize pieds un huitième, & la circonférence de quarante-un pieds un quart.

(40) Magalhaens, p. 123.

(41) Ce ne sont pas des battans, mais des marteaux, avec lesquels on frappe dessus.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Beauté de quel-  
ques instrumens  
Chinois.

Gout des Chi-  
nois pour les an-  
ciens Instru-  
mens.

Emploi de leurs  
Mathémati-  
ciens.

Cloches Supé-  
rieures par leur  
Grosceur.

car une par-  
la sûreté des  
du jour & de  
t chacun de  
& de tenir  
les boues,  
chent en y  
pluies, on  
t représenté  
ent vû vrai-  
soigneuse-

le (33) Pe-  
a rien qui  
machines y  
a situation  
, où les lo-  
avançant,  
our quar-  
re & plus  
forme que  
petit nom-  
été chargé  
nt à l'Em-  
n. Les an-  
à la pouf-  
e grille de  
s astrono-  
pieds de  
vale (34).  
dier (35).  
maticiens  
uit pieds  
par deux  
nué. Par-  
tracé une  
transver-  
de perits  
ent hori-

matiques.  
e les Chi-  
roïde à la

ens Instru-  
ues de cui-  
p. 13.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

terieuse, de douze coudées; & son poids de cent vingt mille livres. L'Éditeur observe dans ses Notes, qu'avant qu'on eût vu la description de cette cloche en Europe, Kirker jugeoit qu'il n'y en avoit pas de plus grosse au Monde que celle d'Ertort (42), quoiqu'elle ne pèse que vingt quatre mille livres, & qu'elle ne fût par conséquent que le quart de celle de la Chine. Mais ce sçavant Jésuite retraça son erreur dans un Ouvrage intitulé *China illustrata*, que l'Éditeur déclara néanmoins qu'il n'avoit pas vu. Le son, ou plutôt le rugissement de la grosse cloche de Péking, est si éclarant & si fort, qu'il se fait entendre de fort loin dans le Pays. Elle fut élevée sur la Tour par les Jésuites, avec des machines qui firent l'étonnement de la Cour de Péking (43). Navarette dit aussi que la grosse cloche de Péking est suspendue dans une grande & belle Tour, & qu'elle rend un excellent son. Il ajoute qu'en 1668 le bruit avoit couçu à Canton qu'elle avoit sonné d'elle-même. Ce récit fut cru par les uns & raillé par les autres. S'il avoit quelque fondement, remarque le même Auteur, la Chine auroit une cloche semblable à celle de Bellilla en Espagne (44).

Cloche qui passe  
pour avoir sonné  
d'elle-même.

Beaux caractères  
de fonte.

Avec cette cloche extraordinaire, les Empereurs de la Chine en ont fait fondre sept autres, dont cinq sont demeurées à terre & sans usage. On en distingue une qui mérite de l'admiration, par les caractères Chinois dont elle est presque entièrement couverte. Ils sont si beaux, si nets & si exacts, qu'ils ne paroissent point avoir été fondus, & qu'on les prendroit plutôt pour l'écriture de quelqu'excellent Maître (45). Navarette parle d'une autre cloche, qui est remplie de caractères intérieurs (46). Adam Schaal en compta jusqu'à dix mille, & jugea que la cloche pesoit douze cens quintaux (47).

Origine des grosses  
cloches de la  
Chine.

L'Éditeur de Magalhaens observe que le Pere Verbieft, dans ses Lettres, & le Pere Couplet, dans sa Chronologie, rapporte l'origine de ces cloches à l'année 1404. Elles furent fondues par l'ordre de l'Empereur *Ching-fu* ou *Yong-lo*. On en comptoit cinq, dont chacune pesoit cent vingt mille livres & qui étoient alors, sans doute, les plus grosses cloches du Monde. Cependant Jacques Rutenfels assure (48) que dans un des Palais du Czar, à Moscou, on en voit une qui pèse trois cens vingt mille livres, & d'une si prodigieuse masse, que tout l'art humain n'a pu parvenir à la suspendre dans la Tour nommée *Ivan-Velichi*, au pied de laquelle elle est placée sur des pièces de bois.

Description du  
Palais Impérial.

Le Palais Impérial est situé au centre de l'ancienne Cité ou de la Ville Tartare. Sa figure est un carré-long. Ses côtés à l'Est, au Nord & à l'Ouest, sont presque également éloignés des murs de la Ville (49); mais il paroît, par le Plan, que le côté du Sud en est plus près de deux tiers. Ce Palais est divisé en deux parties, l'intérieure & l'extérieure. La partie extérieure est un carré-ob-

(42) L'Éditeur observe, dans ses Notes, que la cloche de Rouen, deux cloches de Paris & plusieurs autres, l'emportent en grosseur.

(43) L'Éditeur remarque que le Pere de Rougemont, Jésuite, attribue dans son Histoire, au Pere Adam Schaal, l'honneur d'avoir fait élever à Péking deux grosses cloches sur une Tour haute de cent trente-un pieds de Paris, avec le secours de deux cens ouvriers. Deux ans après, il en fit élever une troisième, avec cent-vingt hommes seulement.

(44) L'Auteur n'explique pas mieux ce que c'est que la cloche de Bellilla.

(45) Navarette, *ubi sup.*

(46) Magalhaens, p. 124.

(47) Kirker en donne la figure dans le *China illustrata*, p. 222.

(48) Dans sa Relation Latine de la Moscovie.

(49) A la distance d'environ un mille des murs Nord & Ouest, & d'un tiers de plus de celui de l'Est.

long,

long, d'environ quinze *lis* ou quatre milles trois quarts de circonférence. Le mur qui l'environne porte le nom de *Whang ching*, ou Mur Impérial. Du Halde le représente bas & étroit (50). Mais si l'on s'en rapporte à Magalhaens, il est d'une hauteur & d'une épaisseur extraordinaire (51). Il ajoute qu'en dedans & au dehors il est plâtré de mortier rouge, & couvert de petites pièces de briques vernissées, couleur d'or, qui sont rangées avec beaucoup d'art. Sa longueur, depuis la porte Sud-Est jusqu'à celle du Nord, est de huit stades Chinoises ou de deux milles d'Italie (52).

Ce mur est percé par quatre grandes portes, dont chacune a sa garde. Celle du Sud, qui est celle du Palais même (53), n'est qu'à cent toises de la principale porte de la Ville, qui regarde aussi le Sud. Le Peuple la nomme *Syen-men*, quoique son véritable nom, qui est gravé dessus en caractères Tartares & Chinois, soit *Ching-yang-men*, c'est-à-dire, Porte qui fait face au Soleil du midi (53). Magalhaens compte aussi quatre portes, une au milieu (54) de chaque côté. Chaque porte, dit-il, est composée de trois portaux, dont celui du milieu demeure toujours fermé, ou ne s'ouvre que pour l'Empereur. Les deux autres sont ouverts depuis la pointe du jour jusqu'au tems où le son de la cloche avertit qu'il faut sortir du Palais. Mais ceux de la porte du Sud ne s'ouvrent jamais qu'à demi, excepté lorsque Sa Majesté Impériale doit entrer ou sortir. L'approche de toutes ces portes est absolument défendue aux Bonzes, aux aveugles, aux boiteux, aux estropiés, aux mandians, à ceux qui ont le visage défiguré par quelque cicatrice, & qui ont le nez ou les oreilles coupées; en un mot, à tous ceux qui ont quelque difformité considérable.

Pendant le regne des Empereurs Chinois, on voyoit à chaque portail une garde de trente Soldats, avec leur Capitaine & dix Eunuques. On n'y voit point aujourd'hui plus de vingt Tartares, avec leur Officier. Ainsi Martini & Samedo se trompent beaucoup, lorsqu'ils mettent pour garde, à chaque porte, trois mille hommes & cinq éléphants. Ils ont confondu la garde journalière avec le corps des garde, qui est en effet de trois mille hommes, mais qui, étant distribuée en compagnies & en escadrons, font le service à leur tour pendant une partie du mois, aux portes de la Ville, à celles du Palais & aux Tours du mur intérieur. A l'égard des éléphants, ils font dans leurs étables, ou plutôt dans leur Palais.

Le même Auteur rapporte que cet enclos intérieur contient plusieurs Palais séparés, les uns ronds, d'autres quarrés, mais tous fort spacieux, fort riches, magnifiquement ornés & capables de loger quelques Rois de l'Europe. Dans la partie qui est à l'Ouest du Palais intérieur & qui est beaucoup plus grande que celle de l'Est, on trouve un lac rempli de poisson, dont la longueur est de cinq quarts de milles d'Italie, & qui représente dans sa forme une basse de viole. On le traverse, dans l'endroit le moins large, sur un beau pont, qui répond aux portes des murs, & qui est orné, aux deux bouts, d'un arc de triomphe à trois arches, haut, majestueux & d'un ouvrage excellent. Ce Lac,

(50) Du Halde, p. 67.

(51) Le Comte dit que c'est un très-bon mur.

(52) Magalhaens, p. 268.

Tome VI.

(53) Les Grands de la Chine ont toujours la face de leurs maisons tournée au Sud.

(54) Le plan ne la place point exactement au milieu.

Ses portes.

Les personnes  
différentes en sont  
exclues.Garde des por-  
tes.

Lac intérieur.

Pont & Barques  
du Lac.

dont *Marco Polo* a fait mention (55), est environné de petits Palais ou de maisons de plaisir, les unes bâties sur l'eau, d'autres sur terre. On y voit sans cesse un grand nombre de belles Barques, qui servent à l'Empereur pour la pêche ou pour la promenade.

Le reste des deux espaces Est & Ouest, qui n'est pas occupé par le Lac ou par les Palais séparés, est divisé en rues larges & bien proportionnées, où demeurent les Officiers & les Artistes de l'Empereur (56). Le Comte rend le même témoignage, en y ajoutant que l'intérieur du Palais n'est habité que par les Eunuques; mais les maisons, dit-il, sont basses, mal bâties, & fort inférieures à celles de la Ville Tarrare (57). Du Halde observe que les Eunuques ont leurs habitations dans l'enclos extérieur, & que les Cours qui portent le nom de *Tribunaux intérieurs* sont dans le même lieu, pour régler seulement les affaires du Palais (58).

Suivant Magalhaens, cet enclos intérieur étoit autrefois habité par dix mille Eunuques (59), outre un grand nombre d'autres Habitans. Mais les Empereurs qui regnent aujourd'hui ont mis à leur place des Tartares, & des Chinois de la Province de *Lyan-tong*, qui sont regardés comme Tartares par une faveur particulière (60). Navarette observe qu'à la mort de Chun-chi, pere du présent Empereur, on chassa du Palais six mille Eunuques. Il juge, dit-il, qu'on chassa le même nombre de femmes, parce que chaque Eunuque a toujours une femme pour le servir (61). Les Eunuques étoient devenus insupportables aux Princes de l'Empire, par l'excès de leur pouvoir & de leur insolence; mais ils ont perdu leur ancienne considération. Les plus jeunes servent de Pages. Les autres sont employés aux plus vils offices, tels que de balayer les chambres & d'y entretenir la propreté. Ils sont punis rigoureusement par leurs Gouverneurs, qui ne leur passent jamais la moindre faute (62).

Le mur intérieur, qui environne immédiatement le Palais où l'Empereur fait sa résidence, est d'une hauteur & d'une épaisseur extraordinaire, bâti de grosses briques & embelli de creneaux fort bien ordonnés. Il s'étend du Sud au Nord (63) l'espace de six stades Chinoises, ou d'un mille & demi. L'espace qu'il renferme est large d'une stade & demie, & n'a pas moins de quinze stades, ou de cinq milles, un quart moins, de circonférence (64). Il a quatre portes à grandes arches. Celles du Sud & du Nord ont trois portaux, comme les portes du premier enclos. Les autres sont simples. Sur ces quatre portes & sur les quatre angles du mur, on a bâti huit Tours, ou plutôt huit salles, d'une grandeur extraordinaire & d'un fort beau travail (65). La décoration intérieure est

(55) L. II. chap. 6.

(56) Magalhaens, p. 268. & suiv.

(57) Mémoires du Pere le Comte, p. 59.

(58) Du Halde, *ubi sup.*

(59) Le Comte dit que tout le Palais étoit autrefois habité par les Eunuques.

(60) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 271.

(61) Description de la Chine par Navarette, chap. 6. p. 12.

(62) Le Comte, *ubi sup.* p. 60.

(63) Suivant le Plan, l'espace consiste en

deux quarrés longs, l'un double de l'autre, & dans un quarré équilatéral. Navarette dit que le mur qui ceint le Palais a la forme d'une demie-lune.

(64) Du Halde donne à la circonférence douze lis Chinois, dont dix sont une grande lieue Française de vingt au degré.

(65) Du Halde les nomme pavillons. Il dit que ceux qui sont au dessus des portes sont plus grands & plus forts que les autres, & qu'ils sont environnés, en forme de peristyle, d'une galerie soutenue par des piliers.

Eunuques qui habitent l'enclos extérieur.

Mur intérieur. Espace qu'il renferme.

Portes, & salles qui sont au-dessus.

un vernis rouge, entremêlé de fleurs d'or. Le toit est de tuiles, d'un vernis jaune. Pendant le regne des Empereurs Chinois, vingt Eunuques faisoient la garde à chaque porte. Mais on leur a substitué quarante Soldats & deux Officiers (66). L'entrée n'en est permise qu'aux Officiers de la Maison Impériale & aux Mandarins des Tribunaux intérieurs. Tous les autres ne peuvent s'y présenter (67) qu'avec une petite tablette de bois ou d'ivoire, sur laquelle sont inscrits leurs noms & le lieu de leur demeure, avec le sceau du Mandarin auquel ils appartiennent. Ce second mur est ceint d'un large & profond fossé, bordé de pierre de taille & rempli d'excellent poisson. Chaque porte a son *Pont-tournant*, pour le passage du fossé; à l'exception de la porte du Sud, dont le pont porte sur une arche. A l'extérieur, du côté de l'Est & fort près du mur, coule une riviere, sur laquelle on voit plusieurs beaux ponts de marbre, à l'exception de celui du milieu, qui est un pont-tournant. Le Palais offre un grand nombre de ces ponts (68).

Fossés & Ponts  
tournans.

Il est difficile de décrire ce beau Palais avec une exactitude qui réponde à la curiosité du Lecteur. La description de Magalhaens, quoique la seule qui embrasse toutes les parties, est un peu confuse, parce qu'elle n'est point accompagnée d'un Plan, & que celui dont on est redevable à l'Éditeur manque d'une certaine exactitude. Les autres Voyageurs sont non-seulement défectueux, mais souvent en contradiction pour les mesures, la situation, l'ordre & la forme des cours & des appartemens (69). Peut-être sont-ils tombés dans l'erreur pour s'être trop fiés à leur mémoire. Cependant Du Halde cite, avec Magalhaens, un autre Jésuite qui décrit les cours jusqu'à l'appartement de l'Empereur, où il eut l'honneur de saluer Sa Majesté Impériale avec les Missionnaires de son Ordre. C'est uniquement dans ces deux Écrivains qu'il faut chercher des particularités sur cette matière. Mais, pour éviter la confusion, il paroît nécessaire de les donner ici séparément; car le premier divise le Palais par les appartemens, & le second par les cours, comme la plupart des autres Écrivains. On croit d'ailleurs reconnoître quelque méprise dans un de leurs dénombremens.

Contradictions  
de quelques  
Voyageurs.

Pour faire mieux comprendre la situation des différentes parties du Palais, Magalhaens observe qu'entre son enclos extérieur & le mur Sud de la Ville, où est la principale porte, il se trouve un grand espace qui appartient au Palais & qui est disposé de la manière suivante. On entre dans la Ville par une grande rue, qui s'étend de toute la longueur du mur. Après l'avoir traversée, on arrive dans une grande place carrée, qui est environnée d'une balustrade de marbre. Au-delà de cette place est une seconde rue, aux deux extrémités de laquelle on découvre un arc de triomphe. Il n'est pas permis aux passans de marcher à cheval, ni en voiture, dans l'espace qui est entre ces deux arches. On les oblige de passer à pied, par respect pour le premier appartement de l'Empe-

Description de  
Magalhacus.

(66) Le Comte dit que les gardes des portes & des avenues du Palais n'ont pour armes que des cimetières, & ne sont point en si grand nombre qu'il se l'étoit imaginé. P. 60.

(67) Navarette observe que de vingt-quatre Missionnaires qui étoient à Peking en 1665, le Pere Adam Schaal, Professeur des Mathématiques, étoit le seul qui fut toujours au Palais. Mais vers 1668 & 69, les trois Jé-

suites qui restoient y furent admis. Chap. 6. p. 12.

(68) Magalhaens, p. 269.

(69) Le Comte, par exemple, ne met que neuf cours dans le Palais intérieur, & Magalhaens en décrit vingt. Celle du Trône ne paroît pas dans Magalhaens, ou ne ressemble pas à la description de Le Comte.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Premier appa-  
rtement de l'Em-  
pereur.

reur, qui est de l'autre côté de la rue, à distance égale entre les deux arches.

Ce premier appartement porte le nom de *Tay-tsing-mwen*, c'est-à-dire, *Portail de grande pureté*. Il consiste en trois grandes portes à trois arches, au-dessus desquelles est une très-belle salle. Ces portes ne s'ouvrent que pour le passage de Sa Majesté, lorsqu'elle se rend à la Ville. Au-delà de cet appartement on entre dans une vaste cour, ornée des deux côtés de portiques, soutenus par deux cens piliers, qui, s'apercevant dès la porte, forment une grande & agréable perspective. Cette cour, qui a deux portées d'arc de largeur & deux portées de longueur de moufquet, est bordée au Nord par la fameuse rue du perpétuel repos, qui passe entre deux portes; l'une à droite, nommée en langue Chinoise, *Porte orientale de la rue du repos perpétuel*; & l'autre à gauche, qui se nomme la *Porte occidentale*. Ce qu'on vient de décrire est hors du mur extérieur du Palais, & ne sert que de portique ou d'avenue; mais on y découvre un air de majesté, qui inspire le respect & la crainte.

Passage com-  
mun.

En continuant d'avancer, on trouve au milieu du mur extérieur le second portail de l'appartement, qui devoit être nommé le premier, parce qu'on est obligé d'y passer pour entrer au Palais. Il est composé de cinq portes; trois grandes, qui ne s'ouvrent jamais que pour l'Empereur, & deux petites de chaque côté, dont l'une, qui est élevée d'environ un pied au-dessus du rez-de-chaussée, sert de passage à tout le monde, & même aux plus grands Seigneurs. Ces portes, comme toutes les autres, soutiennent une grande salle, ornée d'une multitude de colonnes, avec des bases & des chapiteaux dorés, vernies de vermillon du côté extérieur, & de l'autre côté, d'or & d'azur. Au-delà de cet appartement est une cour (69) incomparablement plus grande que la première, bordée à l'Est & à l'Ouest de salles & de chambres, qui ont leurs portiques & leurs galeries comme toutes celles dont on a déjà parlé. On trouve à l'extrémité de cette cour, l'appartement qui se nomme le *Portail du commencement*, & plus loin une autre cour, au bout de laquelle est l'appartement nommé la *Tour* ou le *Portail du Sud*, qui est le premier du mur intérieur. Cet appartement consiste dans trois grandes arches, qui soutiennent une salle dont l'architecture ressemble au troisième; mais l'édifice en est plus haut, plus massif & plus majestueux. Il a, des deux côtés, deux murs en forme de galeries, qui s'étendent d'une grande portée de moufquet vers le Sud, & qui sont bornés au Nord & au Sud par quatre pavillons ou quatre salles comme celles du milieu, mais beaucoup moins grandes. Les toits, dont la forme est exagone, ont pour ornement, au sommet, des chiens de cuivre doré. Ces cinq édifices forment un spectacle qui inspire autant de respect que d'étonnement par leur grandeur & leur richesse. C'est au milieu de celle du centre que pend la grosse cloche dont on a déjà donné la description.

Grande cour.

Galeries.

Ornement des  
toits.

Portail suprême.

Après cette cour on en trouve une autre, qui ressemble à la première, au bout de laquelle est le cinquième appartement, qui se nomme le *Portail suprême*. L'entrée de cet appartement consiste dans cinq grandes & majestueuses portes, où l'on monte par cinq escaliers, chacun de trente degrés. Mais avant que d'y arriver, on traverse un profond fossé rempli d'eau & couvert de cinq ponts, qui répondent aux cinq escaliers. Les escaliers & les ponts sont égale-

(69) Ce devoit être ici la première cour de l'Auteur de Du Halde.

ment ornés de balustrades, de colonnes & de pilastres, à bases carrées, avec des lions & d'autres ornemens, tous de marbre très-blanc & très-fin. Ce n'est pas sans raison, observe l'Auteur, que cet appartement porte le nom de Portail suprême. Il est plus magnifique & plus majestueux que tout le reste. On entre au-delà dans une cour (70), qui est bordée, des deux côtés, de portiques, de galeries, de salles & de diverses chambres, d'une magnificence & d'une richesse extraordinaire. C'est au fond de cette cour qu'on trouve la *suprême Salle Impériale* (71), où l'on monte par cinq escaliers de trois degrés, tous de fort beau marbre & d'un ouvrage somptueux. Celui du milieu, qui ne sert jamais que pour l'Empereur, est d'une largeur extraordinaire. Le suivant, de chaque côté, qui est pour les Seigneurs & les Mandarins, n'est pas si large. Les deux autres sont encore plus étroits, & servent pour les Eunuques & les Officiers de la Maison Impériale. On nous apprend que sous le regne des Empereurs Chinois, cette salle étoit une des merveilles du Monde, par sa beauté, sa richesse & son étendue; mais que les brigands qui se révolterent pendant la dernière révolution, la brûlerent, avec une grande partie du Palais, lorsque la crainte des Tartares eut obligé ces Monarques de quitter Peking. Après la conquête, les Tartares se contenterent de lui donner quelque ressemblance avec ce qu'elle avoit été. Cependant il y reste assez de beauté pour remplir l'imagination & pour faire admirer la grandeur Chinoise, qui s'y trouve comme déployée. C'est dans cette Salle que l'Empereur, assis sur son trône, reçoit les hommages de tous les Seigneurs, & des Mandarins lettrés & militaires. Ils y prennent leurs places, suivant l'ordre du rang & de la qualité. Elles sont marquées, pour chacun des neuf Ordres, au bas d'un grand nombre de petits piliers (72). Le Pere Adam *Schaal* assuroit que ces piliers sont de cuivre, & que leur forme est carrée (73).

Après la Salle Impériale, on trouve une autre cour, qui conduit au septième appartement, nommée *Salle haute*. On entre de-là dans une autre cour, qui mène à la grande salle du milieu, comptée pour le huitième appartement. Ensuite, traversant une autre cour, on arrive à la *Salle de la souveraine concorde*. Cette salle est accompagnée de deux autres de chaque côté. C'est-là que l'Empereur se rend deux fois l'année, matin & soir, pour traiter des affaires de l'Empire avec son *Kolau*, ou ses Conseillers d'Etat, & les Mandarins des six Tribunaux suprêmes. Du côté Est de cette salle, on voit un beau Palais pour les Conseillers du Tribunal interieur, qui se nomme *Kyu-yuen*. Il est composé de trois cens Mandarins de tous les Ordres; ce qui le rend supérieur à tous les autres Tribunaux de l'Empire.

De-là, passant dans une autre cour (74), on arrive au dixième appartement, qui offre un grand & beau portail, nommé le *Portail du Ciel*, net & sans tache, divisé en trois portes, où l'on monte par trois escaliers, chacun d'environ qua-

(70) Ce devoit être ici la troisième cour, suivant le même Auteur. Mais alors le fossé & les puits seroient mal placés.

(71) Ce devoit être ici la cinquième cour, suivant l'Auteur de Du Halde, Ibrand Ides & d'autres Voyageurs, qui placent la Salle du Trône dans la cinquième cour.

(72) Magalhaens, p. 287. & suiv.

(73) *Ibid.* p. 298r

(74) On voit ici que les deux premiers appartemens sont de la façon de l'Auteur, & que les Chinois comptent plutôt par cours, comme tous les autres Missionnaires, ou par murs, car ils disent que l'Empereur habite derrière neuf murs.

Suprême Salle  
Impériale.

Son ancienne  
magnificence.

C'est la Salle  
du Trône.

Salle de la Sou-  
veraine Concor-  
de, où se tient le  
Concil.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Appartement  
nommé Mansion  
du Ciel.

rante degrés, avec deux autres petites portes aux deux côtés, comme on en voit à chaque grand portail. Celui-ci conduit dans une cour spacieuse, au fond de laquelle est l'onzième appartement, qui porte le nom de *Mansion du Ciel, nette & sans tache*. C'est le plus riche, le plus élevé & le plus magnifique. On y monte par cinq escaliers de beau marbre, chacun de quarante-cinq degrés, ornés de piliers, de parapets, de balustrades & de plusieurs petits lions de cuivre doré, d'un excellent ouvrage. On voit au centre de la cour, à une distance proportionnée des cinq escaliers, une Tour de cuivre doré, ronde, terminée en pointe & haute d'environ quinze pieds, avec des portes & des fenêtres. Elle est ornée d'une multitude de petites figures, curieusement gravées. Des deux côtés sont deux grandes castolettes de cuivre doré, d'un travail curieux, dans lesquelles on brûle de l'encens nuit & jour. C'est dans ce somptueux appartement que l'Empereur réside avec ses trois Reines. La première, qui se nomme *Wang-heu*, c'est-à-dire, Reine ou Impératrice, demeure avec lui dans le quartier du milieu. La seconde, nommée *Tong-kong*, a son logement dans le quartier de l'Est; & la troisième, nommée *Si-kong*, dans le quartier de l'Ouest. Ces deux quartiers joignent celui du milieu. Le même appartement, & ceux qui le suivent, servent aussi de résidence à mille, & quelquefois à deux ou trois mille concubines, suivant le goût & l'ordre de l'Empereur.

Tout ce qui sert  
à l'Empereur  
porte des figures  
de lions.

A l'occasion de cet appartement, l'Auteur observe que non-seulement les édifices, mais encore la porcelaine, les meubles, les habits & tout ce qui est au service de l'Empereur, est orné de figures de dragons. De même, tous les bâtimens qu'il habite ont quelque rapport avec les Cieux, soit par leur nom, soit par le nombre ou par d'autres circonstances. Ainsi, l'appartement qu'on vient de représenter se nomme le *neuvième Ciel*, & non l'onzième, parce que les Chinois ne comptent jamais celui qui est hors de l'enclos extérieur du Palais. Ils ne font qu'une même chose du *Portail du Ciel net & sans tache*, & du dernier. C'est pour répondre aux douze Signes du Zodiaque, que les lieux où l'Empereur réside sont ordinairement composés de douze édifices, dont trois s'étendent en droite ligne du Nord au Sud (75), & les autres de l'Est à l'Ouest. Ils sont si spacieux & si magnifiques, qu'un seul pourroit suffire pour l'habitation d'un Roi.

Autres appa-  
rtemens Impé-  
riaux.

L'onzième appartement est suivi d'une cour, & celle-ci d'une autre, qui offre le douzième appartement, ou le second appartement de l'Empereur, nommé *Mansion qui communique au Ciel*. Derrière cet édifice est le jardin Impérial, qui forme le quatorzième appartement. Ensuite, après avoir traversé encore plusieurs cours & d'autres grands espaces, on arrive au dernier portail de l'enclos intérieur, qui fait le quinzième appartement & qui se nomme *Portail de la valeur mystérieuse*. Il consiste en trois arches, qui soutiennent une salle fort haute. Cette Salle est peinte & dorée. Le sommet du toit a pour ornement plusieurs petites Tours, disposées avec tant d'ordre & de proportion, qu'elles forment un spectacle également agréable & majestueux. Plus loin, on traverse le fossé sur un grand & beau pont de marbre, pour entrer dans une rue qui s'étend de l'Est à l'Ouest, & qui est bordée au Nord par quantité de Palais & de Tribunaux. Au milieu, vis-à-vis le pont, est un portail à trois arches, qui est un peu

Tourelles qui  
crouent les som-  
mets.

(75) C'est plutôt du Sud au Nord, suivant l'ordre que l'Auteur suit ici.

moins grand que les autres & qui forme le seizième appartement, nommé *Haute porte du Sud* (76). Il est suivi d'une cour large de trente toises, du Sud au Nord, & longue d'une stade Chinoise de l'Est à l'Ouest. Cette cour sert de manege à l'Empereur pour exercer ses chevaux. Aussi n'est-elle pas pavée comme les autres cours, mais couverte seulement de terre & de gravier, qu'on arrose soigneusement lorsque l'Empereur doit monter à cheval.

Au milieu du mur Nord de la même cour est un grand portail à cinq arches, semblable au précédent, qui se nomme *Portail de mille arches*, & qui fait le dix-septième appartement. Un peu plus loin on trouve un parc fort spacieux, où l'Empereur fait garder ses bêtes farouches, telles que des sangliers, des ours, des tygres & d'autres animaux, chacun dans une loge particulière, qui n'a pas moins de beauté que de grandeur. Au milieu de ce parc sont cinq petites collines (77), deux à l'Est, deux à l'Ouest, & la cinquième au milieu des quatre autres, mais plus élevée. Leur forme est ronde & leur pente égale. C'est un ouvrage de main d'hommes, formé de la terre qu'on a tirée du fossé & du lac, & couvert d'arbres fort bien ordonnés. Le pied de chaque arbre est environné d'une sorte de piédestal, rond ou carré, qui sert de gîte aux lapins & aux lièvres dont ces collines sont remplies. L'Empereur prend souvent plaisir à visiter ce lieu, pour voir courir les daims & les chèvres, & pour entendre le chant des oiseaux. A quelque distance (78) est un bois fort épais, au bout duquel, près de la muraille Nord du parc, on voit trois maisons de plaisance, avec de fort belles terrasses qui communiquent l'une à l'autre. C'est un édifice véritablement royal, & l'architecture en est exquisite. Il forme le dix-huitième appartement, sous le nom de *Palais de longue vie*. Un peu plus loin se présente un autre portail, qui fait le dix-neuvième appartement, & qui se nomme la *Haute porte du Nord*. On passe de-là une longue & large rue, bordée de Palais & de Tribunaux; après laquelle on trouve un autre portail à trois arches, qui est dans l'enclos le plus extérieur & qui se nomme le *Portail du repos du Nord*. C'est le vingtième & le dernier appartement du Palais Impérial, en le traversant du Sud au Nord (79).

Du Halde nous donne la description suivante des neuf cours qui sont devant l'appartement de l'Empereur. On entre dans le Palais par l'arche Est du portail; car l'arche Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur. Cette porte donne entrée dans une vaste cour carrée, au Sud du Palais. La largeur de cette cour est de deux cens pas géométriques. Elle est pavée de grosses briques, & les routes le sont de pierres plates & fort larges. A chaque angle est un gros édifice oblong à double toit, dont le rez-de-chaussée a trois entrées, comme les portes des Villes.

Avant que d'arriver dans la seconde cour, on trouve un canal presque sec qui coule au long de ses murs, de l'Est à l'Ouest. Il est couvert de six (80) ponts de marbre blanc, qui sont face au même nombre d'arches ou de portes ouvertes, dont chacune soutient un gros édifice avec sa plate-forme ou sa tour

(76) Celle du Nord vient ensuite.

(77) Marc-Paul fait mention de collines, au Liv. II. chap. 16.

(78) L'Auteur dit, à la distance d'une portée de fusil.

(79) Magalhaens, p. 289. & suiv.

(80) C'est peut-être cinq, car tel est le nombre ordinaire des portes, suivant les Descriptions précédentes.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Manège pour  
l'exercice des  
chevaux.

Parc des bêtes  
farouches.

Bois & trois mai-  
sons de plaisance.

Portail du re-  
pos du Nord.

Description des  
neuf cours.

Canal à six  
ponts.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

à double étage, qui n'a pas moins de vingt pas géométriques d'épaisseur. Aux deux bouts du pont qui conduit à la porte du milieu, on voit deux piliers ronds de marbre blanc, sur de gros piédestaux environnés d'une balustrade de la même matière. La base est ornée de deux grands lions, de sept ou huit pieds de hauteur, qui paroissent avoir été taillés du même bloc. En avançant au Nord pour entrer dans la seconde cour, qui n'a que cinquante pas géométriques de largeur sur environ deux cens de longueur, on trouve à l'entrée deux autres colonnes de marbre blanc, ornées de dragons en relief, avec deux petites ailes au-dessous du chapiteau, qui est plat & très-large.

Portes revêtues  
de fer, à clous  
de cuivre.

De la seconde cour on entre dans une troisième, deux fois plus longue que la précédente & un peu plus large. Elle a cinq portes, qui soutiennent cinq édifices comme la première. Ces portes sont fort épaisses, & couvertes de plaques de fer qui sont attachées avec de larges rangées de clous de cuivre, dont la tête est plus grosse que le poing. Tous les édifices du Palais sont bâtis sur des bases de marbre gris-rougeâtre, fort mal poli, mais orné de moulures. Ces bases sont de la hauteur d'un homme.

Toutes les cours sont bordées de bâtimens très-bas, couverts de tuiles jaunes. Au fond de la troisième est un long édifice, flanqué de deux pavillons (81), dont les ailes sont terminées par deux autres; tous à double toit, & bordés de galeries comme les ailes & comme la plus basse partie de l'édifice, qui porte sur une plate-forme de brique, avec son parapet & de petites embrasures. Il n'a guères moins de trente-cinq pieds de hauteur. La base de la plate-forme est de marbre, à six pieds au-dessus du rez-de-chaussée. On passe par trois portes qui ressemblent aux précédentes, avec cette différence, que les cloux & les ouvrages de fer sont dorés. Ce portail a ses gardes, entre lesquels les Missionnaires virent un *Kolau*, c'est-à-dire, un des premiers Ministres d'Etat, qui avoit été condamné à cet office comme un simple soldat, pour avoir vendu sa protection. Mais sa disgrâce n'empêchoit pas que par respect pour le rang qu'il avoit possédé, tous les passans ne le saluassent en fléchissant le genou.

Punition d'un  
Kolau ou d'un  
des premiers Mi-  
nistres.

Après ces trois cours, qui n'ont rien de plus remarquable que leur étendue (82), on entre dans une quatrième, qui forme un carré d'environ quatre-vingt pas géométriques, & qui est extrêmement agréable. Elle est environnée de galeries, coupée à certaines distances par de petites salles un peu plus élevées, où l'on monte par des degrés à rampes de marbre blanc. Au travers de cette cour coule un petit canal, bordé de marbre blanc & d'une balustrade de la même matière. Il est couvert de quatre ou cinq ponts d'une seule arche & du même marbre, embellis de moulures & de bas-reliefs. Au fond de la cour on trouve une grande & magnifique salle, avec trois beaux escaliers, dont les rampes sont décorées aussi par des balustrades de marbre blanc.

Canal de marbre  
blanc.

Perron de la cin-  
quième cour.

La cinquième cour, qui suit immédiatement, est à peu près de la même forme & de la même grandeur; mais la perspective en est plus belle, parce qu'elle est ornée d'un grand perron carré à quatre étages, accompagné de balustrades de marbre blanc. Ce perron occupe environ la moitié de sa (83) lon-

(81) Qu'on nomme ailleurs des Saller.

(82) Magalhaens ne laisse pas de les louer beaucoup.

(83) Cette Salle doit être celle de la grande

union, où est le Trône, dont on va bien-tôt parler; mais la description du Pere le Comte est fort différente.

gueur & les deux tiers de sa largeur. Il est haut d'environ dix-huit pieds & bâti sur une base de marbre de Siam, qui est plus grossier que l'autre marbre. De ses trois escaliers, celui du milieu, qui est le plus grand, présente au pied deux lions de cuivre. Le sommet du perron est orné de huit vases du même métal & d'environ sept pieds de hauteur. Le perron même sert d'entrée dans une grande & magnifique salle, où l'Empereur reçoit les Mémoires & les Suppliques qui lui sont présentées chaque jour par les Mandarins des Tribunaux suprêmes, après qu'ils lui ont rendu les respects ordinaires par des prosturations sur le grand escalier.

Salle où l'Empereur reçoit les placets.

On traverse ensuite deux autres cours, qui ont des perrons de la même forme & de la même grandeur, & qui sont environnées aussi de bâtimens, avec des escaliers & des balustrades. On fit passer les Missionnaires par une porte qui est du côté droit de la dernière cour, & qui les conduisit dans une autre d'environ deux cens pas de longueur. C'est une sorte d'*Hippodrome*, ou de manège pour l'exercice des chevaux. Au fond, sur la gauche, ils entrèrent dans une grande salle, où ils trouverent des gardes. On leur y fit attendre l'arrivée d'un Mandarin, qui devoit les conduire à l'appartement de l'Empereur. Cet Officier n'ayant point tardé à paroître, ils le suivirent au travers d'une neuvième cour, un peu moins grande (84) que la précédente, mais aussi somptueuse. Ils découvrirent, dans l'enfoncement, un gros édifice de forme oblongue, avec un double toit, couvert de tuiles vernies de jaune. C'est ce Palais qui renferme l'appartement de l'Empereur. La route qui y conduit est une sorte de chaussée, haute de cinq ou six pieds, bordée de balustrades de marbre & pavée de même. L'Empereur seul passe par ce chemin, comme il est le seul aussi qui traverse les autres cours par le milieu.

Cour du Manège pour les chevaux.

Appartement qu'habite l'Empereur.

Ce Palais, qui est tout brillant de sculptures, de vernis & de dorures, est bâti sur une espèce de plate-forme, pavée de grandes pierres quarrées d'un beau marbre verd aussi poli que la glace, & joint si parfaitement, qu'à peine en distingue-t-on les jointures. A l'entrée de la grande salle est une porte, qui donne passage dans une grande salle quarrée & pavée de marbre, où les Missionnaires trouverent l'Empereur assis sur une estrade à la manière des Tartares. Les solives du plafond étoient soutenues par des colonnes de bois, revêtues d'un vernis rouge, & tellement placées dans le mur, qu'elles n'en passoient point la surface. Il faut convenir, observe Le Comte, que cette suite de cours, rangées en ligne & toutes de niveau, cet assemblage d'édifices, quoique confus & uniformes, entremêlé de pavillons, de galeries, de colonnes, de balustrades & d'escaliers de marbre, cette multitude de toits vernis, couverts de tuiles jaunes, dont l'éclat est si brillant qu'à la lumière du soleil on les croiroit dorées; enfin, que cet amas d'ouvrages & d'ornemens forme un spectacle si magnifique, qu'il donne la plus haute idée du monde de la grandeur du Maître (85).

Eclat merveilleux de ce Palais.

Si l'on y joint les cours qui sont sur les ailes, pour les offices & les écuries, les Palais des Princes du Sang, avec ceux de l'Impératrice & des autres femmes, les jardins, les lacs, les étangs & les bois, où l'on nourrit toutes sortes d'animaux, la totalité doit paroître surprenante (86).

Autres cours sur les ailes.

(84) En donnant à cette cour cent quatre-vingt pas de longueur, toute la longueur des cours ensemble sera d'onze cens vingt pas.

(85) Mémoires du Pere le Comte, p. 60.

(86) Chine du Pere du Halde, Vol. I. pag. 243. & suiv.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Mais avant que de passer à la description des autres édifices du Palais, il est à propos de faire ici quelques remarques sur les toits de ces bâtimens, sur les terrasses & les plate-formes qu'ils servent à couvrir, & sur la grande Salle du Trône.

Description des  
toits.

Les toits ont quatre faces, qui s'élevent fort haut & qui sont ornés d'ouvrages à fleurs. Ils se recourbent en dehors, vers l'extrémité. Un second toit, aussi brillant que le premier, s'éleve des murs & environne tout l'édifice, soutenu par une forêt de solives, de lambourdes & de barres de bois, revêtues d'un vernis verd, entremêlé de figures d'or. Ce second toit, avec la projection du premier, forme une sorte de couronne qui produit un effet très agréable.

Terrasses & plate-  
formes.

Les terrasses & les plate-formes sur lesquelles ces édifices sont bâtis, contribuent beaucoup aussi à leur donner un air de grandeur qui frappe les yeux. Elles s'élevent d'environ quinze pieds au-dessus du rez-de-chaussée. Elles sont revêtues de marbre blanc, ornées de balustrades assez bien travaillées, & ne sont ouvertes qu'à l'entrée des escaliers, qui sont ordinairement placés sur les côtés, au milieu & aux deux coins du front. Celui du milieu n'est proprement qu'un talus, qui consiste dans une ou deux longues pièces de marbre, sans degrés & sans palier. Ce passage n'est que pour l'Empereur, qui, dans les jours de cérémonie, s'y fait porter dans une chaise couverte. Ces terrasses, qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, forment, devant les portes & les fenêtres des appartemens, une large plate-forme pavée de marbre, qui s'avance de sept ou huit pieds au-delà du bâtiment. Telle est la forme des appartemens de l'Empereur & celle de la Salle Impériale, qui se nomme *Tay-ho-tyen*, ou *Salle de la grande union* (87).

Tay-ho-tyen,  
ou Salle de la  
grande Union &  
du Trône.

Cette Salle est longue d'environ cent trente pieds de long & presque de la même largeur. Le plat-fond est tout en sculpture, revêtue d'un vernis verd & chargée de dragons dorés. Les colonnes qui soutiennent la voûte, ont au bas six ou sept pieds de circonférence, & sont incrustées d'une sorte de pâte, vernie de rouge. Le pavé est en partie couvert de tapis communs, dans le goût des tapis de Turquie. Les murs sont fort proprement blanchis, mais sans tapisserie, sans miroirs, sans branches, sans tableaux & sans aucune autre sorte d'ornemens. Le Trône, qui occupe le milieu de la salle, est une grande alcove, où l'on remarque beaucoup de propreté, mais peu de richesse & de magnificence, avec cette Inscription, *Ching*, qui signifie *excellent*, *parfait*, ou *très-sage* (88). Sur la plate-forme, qui est devant, on voit de grands vases de cuivre, où brûlent des parfums pendant la cérémonie de l'audience, & des chandeliers, dont la forme représente quelqu'oiseau, assez grands pour contenir des flambeaux. Cette plate-forme s'étend au Nord beaucoup au-delà du Tay-ho-tyen, & sert de base à deux autres salles, mais plus petites, qui sont cachées par l'autre. L'une de ces deux petites salles forme une assez jolie *Rotonde*, avec des fenêtres de chaque côté & des vernis fort éclatans. C'est dans ce lieu que l'Empereur se repose quelquefois, après & devant les audiences publiques, & qu'il change d'habits.

Porte de l'Em-  
pereur.

La Salle ronde n'est éloignée que de quelques pas de l'autre, qui est plus longue que large, & dont la porte fait face au Nord. C'est par cette porte que l'Empereur est obligé de passer lorsqu'il vient de son appartement au trône, pour

(87) C'est ce que Magalhaens appelle la première Salle Impériale.

(88) C'est plutôt *sage* que *saint*, comme

l'Auteur l'interprète. Il n'explique point à quel titre d'honneur est accordé.

n Palais, il est  
rimens, sur les  
grande Salle du

ornés d'ouvra-  
cond toit, aussi  
lifice, soutenu  
études d'un ver-  
jection du pre-  
cable.

bâti, contri-  
le yeux. Elles  
es sont revêtues  
ne sont ouvertes  
s côtés, au mi-  
nt qu'un talus,  
grés & sans pa-  
de cérémonie,  
ndent de l'Est à  
eus, une large  
eds au-delà du  
celle de la Salle  
ion (87).

esque de la mê-  
verd & chargée  
bas six ou sept  
ernie de rouge.  
s tapis de Tur-  
erie, sans mi-  
ornemens. Le  
où l'on remar-  
nce, avec cette  
ze (88). Sur la  
où brûlent des  
s, dont la for-  
mbaux. Cette  
tre. L'une de  
enêtres de cha-  
ereur se repose  
ange d'habits.  
, qui est plus  
ette porte que  
u trône, pour  
lique point à qui

y recevoir les hommages de tout l'Empire. Il est porté alors dans une chaise. Ses porteurs sont vêtus de longues robes rouges, brodées de soie, avec des bonnets ornés de plumes.

Les jours marqués pour les cérémonies prescrites par les loix de l'Empire, ou pour le renouvellement de l'hommage, tous les Mandarins se rangent en ordre dans une basse cour qui est devant le Tay-ho-tyen. Que l'Empereur soit présent ou non, ces cérémonies ne s'observent pas moins fidèlement. Personne n'est dispensé de frapper la terre du front devant la porte du Palais ou devant les salles Impériales, avec les mêmes formalités & le même respect que si le Monarque étoit assis sur son Trône.

Cette cour d'assemblée est la plus grande du Palais. Sa longueur est au moins de trois cens pieds, sur deux cens cinquante de largeur (89). Au-dessus de la galerie qui l'environne est le Magasin des raretés Impériales, différent du Trésor ou de la Chambre des revenus de l'Empire, qui est dans le *Hu-pu*, un des Tribunaux supérieurs. Le magasin des raretés s'ouvre dans certaines occasions, telles que la naissance d'un Prince qui doit hériter de la Couronne, la création d'une Impératrice, d'une Reine, &c. On conserve dans un cabinet les vases & les autres ouvrages de différens métaux; dans un autre, de grosses provisions de belles peaux; dans un troisième, des habits fourrés de peaux d'écureuils gris, de renards, d'hermines & de sables, dont l'Empereur fait quelquefois présent aux Seigneurs de son Empire. Il y a une salle pour les pierres précieuses, les marbres rares, & les perles qui se trouvent en divers endroits de la Tartarie. Mais la plus grande, qui est divisée en deux étages, contient des armoires où l'on renferme les étoffes de soie qui se fabriquent, pour l'usage de l'Empereur & de sa maison, à Nan-king, à Hang-cheu-fu & à Sa-cheu-fu, sous la direction d'un Mandarin. Trois autres chambres servent pour les armes & les selles, qui se font à Peking, & pour celles qui viennent des Pays étrangers ou qui ont été présentées à l'Empereur par de grands Princes, & qui sont conservées pour l'usage de Sa Majesté & de ses enfans. Dans une autre, on garde le meilleur thé de toutes les especes, avec les Simples & les drogues les plus estimés.

Cette galerie a cinq portes; une à l'Est, l'autre à l'Ouest & trois au Sud. Celles du milieu ne s'ouvrent jamais que pour l'Empereur. Les Mandarins qui viennent pour les cérémonies, entrent par les portes latérales. Cette face de bâtimens n'a rien d'extraordinaire. La cour est grande. On y descend par des degrés de marbre, ornés de deux grands lions de cuivre & d'une balustrade de marbre blanc. Sa figure est celle d'un fer à cheval, au long d'une petite riviere qui serpente dans cette forme & qui est couverte de plusieurs ponts de marbre (90).

Aux deux côtés du Palais, qui n'est proprement que pour la personne de l'Empereur, on en voit un grand nombre d'autres (91), dont plusieurs ont assez de beauté & d'étendue pour servir de logement à de grands Princes. Pour se faire une

(89) Les Descriptions précédentes donnent à quelques cours, telles que la première & la troisième, deux cens pas de long, & quatre-vingt seulement aux trois suivantes. Mais ce nombre ne faisant que quatre cens pas, il s'ensuit que la moindre des autres est plus gran-

de, du moins s'il n'y a point d'erreur dans le compte total; & quelques-unes mêmes doivent être plus grandes du triple.

(90) Chine de Du Halde, Vol. I. p. 68.

(91) Il n'y a que les deux premiers dont la situation soit marquée particulièrement.

Cour où les Man-  
darins s'assem-  
blent.

Magasin des ra-  
retés Impériales,  
& des distribu-  
tions.

Forme de la cour.

Palais particu-  
liers, qui accom-  
pagnent celui de  
l'Empereur.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Division générale  
de l'espace.

plus juste idée de leur situation, il faut observer que l'espace renfermé par le mur intérieur, est divisé en trois parties par deux hautes murailles qui s'étendent du Sud au Nord. Le Palais Impérial occupe le centre de cet espace, & les Palais collatéraux en font comme les ailes. Ces murailles de partition sont bordées, au lieu de creneaux, par une rangée de tuiles vernies de jaune. On voit régner, au sommet, des milliers de figures & d'autres ornemens de la même manière & de la même couleur. Des bords du petit toit de tuiles pendent des dragons en demi-relief. Le reste du mur est couvert de tuiles quarrées, vertes, jaunes & bleues, qui représentent, dans leur arrangement, des bêtes, des fleurs & des cornes. A l'égard des Palais particuliers, ils sont séparés l'un de l'autre par des murailles de la même forme, & composés chacun de quatre appartemens (92), avec des cours & une grande salle au centre, qui a son escalier & sa galerie de marbre blanc comme celles du Palais Impérial, quoique beaucoup moins étendue. De toutes parts, les cours sont ornées de fallons & de chambres d'une architecture exquise, dont l'intérieur est revêtu d'un vernis rouge, entremêlé d'or & d'azur.

Premier Palais,  
ou Palais du Sçavoir.

Le premier de ces Palais porte le nom de *Yeu-wha-tyen*, c'est-à-dire, *Palais du sçavoir florissant*. C'est-là que l'Empereur se retire lorsqu'il veut jouir de l'entretien des Sçavans, les consulter sur ses plus importantes affaires, ou garder les jeunes qui sont en usage à la Chine. Cet édifice est situé au côté oriental du sixième appartement Impérial, qui se nomme la Salle suprême.

Palais du Conseil.

Le second Palais est directement opposé au premier, du côté occidental de cette Salle suprême, & porte le nom de *Vu-ing-tyen*, ou Palais du Conseil de guerre. L'Empereur y tient son Conseil, lorsque l'Empire est allarmé par quelque révolte, par les Pyrates, ou par les incursions des Tartares sur les frontières.

Palais des Empereurs morts.

Le troisième Palais, c'est-à-dire, le second du côté de l'Est (93), se nomme *Tong-syeu-tyen*, ou le Palais des Empereurs morts de la famille régnante. Ces Monarques y sont assis sur leurs trônes dans une salle magnifique, ornée de degrés & de galeries de marbre, avec toutes les commodités qui se trouvent dans les autres. Leurs statues sont de bois d'aigle, de sandal ou de quelqu'autre bois odoriférant, & vêtues d'habits fort riches. Elles ont devant elles des tables somptueuses, des chandeliers, des cassoles & d'autres ornemens. A certains jours de cérémonie, on leur offre plusieurs services de viandes exquises.

Palais de la Bonté & de la Prudence.

Le quatrième Palais, ou le second à l'Ouest, se nomme *Sin-chi-tyen*, c'est-à-dire, Palais de la Bonté & de la Prudence. C'est le lieu où l'on rend les honneurs funèbres à l'Empereur, immédiatement après sa mort.

Palais de la Compassion & de la Joie.

Le cinquième, ou le troisième à l'Est, porte le nom de *Tzu-king-kong* (94), qui signifie Palais de la Compassion & de la Joie. Il sert de résidence à l'héritier présomptif de la Couronne jusqu'à la mort de l'Empereur.

Palais de l'Union.

Le sixième, ou le troisième à l'Ouest, nommé *King-ho-long*, c'est-à-dire, Palais florissant de l'Union, est la demeure du second & du troisième fils de l'Empereur jusqu'au tems de leur mariage.

(92) A la fin des Notes on avertit qu'il y en a vingt-quatre.

(93) Vers le Nord, au Jugement de l'Éditeur.

(94) *Tsu-kim-cum* dans les Notes.

Le septième, ou le quatrième à l'Est, se nomme *Tsun-when-tyen*, qui signifie, Palais des Noces royales, parce que c'est dans ce lieu qu'on célèbre le mariage de l'héritier du Trône.

Le huitième, qui est le quatrième du côté de l'Ouest, est nommé *Tsu-nen-kong* (95), ou Palais de la Piété. C'est la résidence de la Reine-mère & de ses Dames d'honneur.

Le neuvième, ou le cinquième à l'Est, se nomme *Chong-qui-kong*, ou Palais de Bonté. Le dixième, qui fait le cinquième à l'Ouest, porte le nom de *Kya-siang-kong* (96), c'est-à-dire, Palais heureux. Ces deux Palais sont la demeure des sœurs & des filles de l'Empereur avant leur mariage.

L'onzième, ou le sixième à l'Est, se nomme *I-wha-tyen*, ou Palais du titre d'Empereur. Le douzième, qui est le sixième à l'Ouest, porte le nom de *Syang-ning-kong*, ou Palais de la Félicité. Le treizième, ou le septième à l'Est, est nommé *Jin-cheu-kong* (97), ou Palais de la longue vie. Le quatorzième, ou le septième à l'Ouest, se nomme *Kyen-ning-kong*, ou Palais du repos céleste. C'est dans ces quatre derniers Palais que la seconde & la troisième Reine tiennent leur Cour, avec les concubines & les autres femmes du dernier Empereur mort.

Le quinzième, ou le huitième à l'Est, se nomme *Kya-ta-tyen*, c'est-à-dire, Palais de la grande amitié. Le seizième, ou le huitième à l'Ouest, est nommé *Quen-ning-kong*, ou Palais de la place du repos. C'est dans un de ces deux Palais que l'Empereur se retire lorsqu'il veut être seul avec sa première Reine.

Le dix-septième, ou le neuvième à l'Est, se nomme *Cheng-chyen-kong* (98), ou Palais qui reçoit le Ciel. Le dix-huitième, ou le neuvième à l'Ouest, porte le nom de *I-quen-kong* (99), ou Palais de la terre élevée. C'est dans le premier de ces deux Palais que l'Empereur se retire avec la seconde Reine, & dans le second avec la troisième. Le dix-neuvième, ou le dixième à l'Est, se nomme *Hong-te-tyen*, ou Palais de la vertu abondante. Le douzième, ou le dixième à l'Ouest, porte le nom de *Kyu-eu-sin-tyen* (1), ou Palais qui enveloppe le cœur. Ces deux Palais contiennent les bijoux de l'Empereur & ses raretés, qui sont (2) d'un prix inestimable.

Outre ce grand nombre de Palais, le même enclôs contient un beau Temple, dont on remet la description à l'article suivant. Si l'on s'en rapporte aux dernières Relations des Missionnaires, les Palais des enfans de l'Empereur & ceux des Princes du Sang, sont d'une extrême propreté dans l'intérieur, & d'une vaste étendue. On y voit régner le même goût, soit de fabrique ou d'ornemens. C'est une suite de cours, entourées de bâtimens, dont le front présente une salle vernissée, qui s'élève sur une plateforme de trois ou quatre pouces de hauteur, bordée de pierre de taille & pavée de grandes tuiles quarrées. La plupart des portes donnent dans de petites rues peu fréquentées (3), & leurs ornemens se réduisent à deux lions de cuivre, ou de pierre blanche, d'un ouvrage mé-

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Palais des Noces  
royales.

Palais de la Piété.

Palais de la Bonté.

Palais heureux.

Palais du Titre  
d'Empereur.

Palais de la Félicité.

Palais de la longue  
vie.

Palais de la  
grande amitié.

Palais du repos.

Palais qui reçoit  
le Ciel.

Palais de la terre  
élevée.

Étendue & pro-  
preté des Palais  
des Princes.

(95) *Tsu-nim-cum* dans les Notes.

(96) *Ki-syam-cum* dans les Notes.

(97) *Gin-chu-cum* dans les Notes.

(98) *Chim-kyen-cum* dans les Notes.

(99) *I-xnem-cum* dans les Notes.

(1) *Lóng-te-tyen* dans les Notes.

(2) *Kiu-sin-tyen* dans les Notes.

(3) Relation de la Chine par Magalhães,  
p. 303. & suiv.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.Autres Palais  
entre les deux  
enclos.Origine du pre-  
mier & cause de  
son nom.Pont fort étran-  
ge.Origine du pre-  
mier Palais, sui-  
vant le Pere Cou-  
plet.

diacre, sans aucun ordre d'architecture, & sans aucun de ces ornemens de sculpture qu'on remarque aux arcs de triomphe (4).

Tous les Palais qu'on a nommés jusqu'à présent, sont renfermés dans le mur du Palais interieur. Ceux qui suivent ont leur situation entre les deux enclos.

Le premier, nommé *Chung-wha-tyen*, ou le Palais de la double fleur, a de longueur deux stades Chinoises, ou un mille & demi d'Italie. Il a tiré son nom de l'aventure suivante. Il y a près de deux cens ans qu'un Empereur étant parti, contre l'avis de son Conseil, pour aller combattre les Tartares, qui ravageoient la Province de Peking, fut battu, pris & conduit dans le sein de la Tartarie (5). Les Chinois l'ayant crû mort, lui donnerent son frere pour successeur. Quelques mois après, ils virent arriver des Ambassadeurs, qui venoient demander la rançon du Monarque & de plusieurs autres prisonniers. A leur arrivée, le nouvel Empereur se liata de faire bâtir un Palais magnifique, dans le dessein de s'y retirer après le retour de son frere. En même-tems il nomma des Commissaires pour traiter avec les Ambassadeurs, & les conditions furent réglées tandis que l'édifice s'achevoit. Mais l'Empereur, étant rentré dans ses Etats, ne lui permit point de l'habiter & le choisit lui-même pour sa demeure. Dans l'espace d'environ trois ans, la mort ayant enlevé ce Prince, son frere remonta sur le Trône & fut couronné pour la seconde fois. Là-dessus, les Lettres changerent son nom en celui de *Tyen-chang*, c'est-à-dire, Prince qui a suivi la volonté du Ciel, & nommerent le Palais qu'il avoit fait construire, *Chong-wha-tyen*, par allusion à la double cérémonie de son couronnement.

Le pont du fossé qui environne le Palais, est un ouvrage merveilleux. C'est un dragon d'une taille extraordinaire & d'une figure animée, dont les pieds de devant & de derriere servent de piliers. Son corps, semblable à celui d'un dauphin, forme l'arche du milieu; sa queue en fait une autre, & sa tête une troisième. Toute la masse est de jaspe noir, dont toutes les parties sont si serrées & si parfaitement jointes, qu'on les croiroit d'une seule pièce. On nomme le pont *Fi-kyang*, ou le pont volant, parce que les Chinois racontent (7) que le dragon leur est venu, au travers des airs, d'un Royaume des Indes orientales qu'ils appellent *Tyen-cho*, ou le Royaume de *Bambus*, & d'où ils prétendent aussi qu'ils ont reçu anciennement leur Loi (8).

L'Editeur observe que le Pere Couplet place ce Palais à l'Est entre les deux enclos, & du côté du Sud. L'Empereur auquel il attribue son origine, se nommoit *Int-fong* ou *King-tong*, & son frere, *King-ti*. Ce Prince ayant commencé à regner en 1436, fut pris par les Tartares en 1450 & remis quelque-tems après en liberté. Son frere, qui avoit rempli le Trône pendant son absence, mourut en 1457. Alors *Int-fong* reprit le gouvernement, & mourut lui-même en 1464.

(4) Ces rues doivent être celles du Palais exterieur, & les portes, celles du mur intérieur.

(5) Chine du Pere du Halde, p. 69.

(6) Les Auteurs Anglois font ici des rélexions dans leur goût national, sur le mal-

heur qui menace les Rois lorsqu'ils agissent contre l'avis de leurs Sujets.

(7) Magalhaens dit qu'ils font cent récits fabuleux sur ce Pont. *Ubi sup.* p. 314. & suiv.

(8) Ceci doit être entendu de la Secte de Fo.

Le second Palais se nomme *Hyen-yang-tyen*, ou le Palais du Soleil-levant. C'est un magnifique edifice, environné de neuf hautes Tours de différentes fabriques, qui signifient les neuf premiers jours de la Lune, fêtes solennelles à la Chine, sur-tout le neuvième, & célébrées avec beaucoup d'appareil (9).

Le troisième Palais porte le nom de *Van-cheu-tyen*, ou de Palais des dix mille vies. Il fut bâti, près du lac, par l'Empereur *Kya-sing* (10), à la sollicitation d'un Bonze marié, qui lui avoit promis de le garantir de la mort par le secours de la chymie. Cet imbécile Monarque, quoique d'ailleurs juste & de bon naturel, s'y retira pour distiller l'eau d'immortalité. Mais la passion qu'il avoit pour la vie n'eut point d'autre effet que de hâter sa mort. Dans l'espace d'un mois ou de six semaines, l'ardeur de sa fournaise lui causa une maladie dont il mourut en peu de jours, après un regne de quarante-cinq ans. Ce Palais est moins spacieux que les autres, mais sa beauté compense ce qui lui manque du côté de l'étendue. Il est ceint d'un grand mur avec des creneaux, & d'une parfaite rondour. Toutes les salles & les chambres sont, ou rondes, ou hexagones, ou octogones, & l'architecture en est très-belle.

Le quatrième, nommé *Sing-hyn-tyen*, ou Palais de la parfaite pureté, fut bâti par les anciens Empereurs, pour solenniser la fête du quinzième jour de la huitième Lune. Sans être fort grand, il peut passer pour un lieu de délices. Sa situation est sur une montagne artificielle, qui se nomme *Tulb-chan*, ou Montagne du Lièvre. Si les Européens, remarque ici l'Auteur, rient de l'imagination des Chinois, qui prennent les taches de la Lune pour un lièvre, les Chinois leur rendent le change lorsqu'ils leur voient peindre la Lune & le Soleil avec des visages humains.

Le cinquième Palais se nomme *Ing-tay-yen*, ou Palais de la Tour florissante. Il est situé sur le bord du lac, entre des arbres épais. C'est la principale résidence de l'Empereur pendant les chaleurs excessives.

Le sixième, nommé *Van-yen-tyen*, ou le Palais des dix mille plaisirs, est situé sur le bord septentrional du lac. C'est-là que l'Empereur se retire pour la pêche ou pour se promener sur l'eau. Entre les Barques dont il se sert à la voile ou à la rame, on en voit une de la forme d'un Brigantin, bâtie sous la direction du Pere Adam *Schaal*. L'Empereur, à qui elle plaît beaucoup, l'emploie toujours pour la pêche, ou pour assister aux combats sur l'eau, dont il s'amuse souvent.

Le septième Palais est une grande plateforme, environnée d'un quarré de hauts murs, au milieu de laquelle est un beau Palais, qui se nomme *Hu-ching-tyen*, ou Palais des murs du tygre. Sa salle est ronde, fort élevée & véritablement majestueuse. Elle est couronnée par deux dômes de cuivre doré, l'un fort gros & d'environ huit pieds plus haut que l'autre, qui a moins de grosseur, & dont la forme représente une grande gourde. Ce double sommet joint au toit, qui est couvert de tuiles vernies d'azur, enrichi de fleurs, de bordures grotesques & d'autres ornemens, forme un spectacle curieux. C'est de la salle de ce Palais & des balcons dont elle est accompagnée, que l'Empereur s'amuse à voir les tygres, les ours, les léopards, les loups, les singes, les chats musqués, & d'autres especes d'animaux qui sont nourris dans l'enclos. Il s'y trouve

(9) Magalhaens, p. 327.

(10) Nommé aussi *Chi-sing*. Il commença son regne en 1522. & mourut en 1567.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Palais du Soleil-  
levant.

Palais des dix  
mille vies, & son  
origine.

Palais de la par-  
faite pureté.

Palais de la  
Tour florissante.

Palais des dix  
mille plaisirs.

Septième Palais,  
& la Tour.

De quel usage il  
est à l'Empereur.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

aussi différentes sortes d'oiseaux, tels que des paons, des aigles, des cygnes, des grues, des perroquets verts, rouges & blancs, & quantité d'espèces étrangères, aussi remarquables par leur taille que par la variété de leurs couleurs. On en distingue un qui se nomme *Lo-qui*, ou l'oiseau à bec de cire, parce que telle est en effet la couleur de son bec. Il est de la grosseur d'un merle, & sa facilité est extrême pour apprendre tout ce qu'on lui enseigne.

Huitième Palais. Le huitième Palais est situé à l'extrémité d'une vaste plateforme (11), & se nomme *Mansou de la Forteresse du milieu*. Les Empereurs Chinois se rendoient dans ce lieu pour y voir faire l'exercice à trois mille Eunuques. Mais les Tartares ont abandonné cet usage (12).

Palais ou Tribunaux des Mandarins Grands-Maitres.

A tous ces Palais on en peut joindre vingt-quatre autres, qui ont tous leur beauté, & qui se trouvent situés aussi entre les deux enclos. Ce sont les Tribunaux des Mandarins Grands Maitres de la Maison Impériale. Ils n'ont aucune dépendance des autres Tribunaux de l'Empire. Leur emploi consiste à prendre soin du Palais, des domestiques, des celliers, des offices, des magasins & des autres lieux. Ils punissent ou récompensent les domestiques, suivant l'ordre qu'ils en reçoivent de l'Empereur. Sous le regne des Monarques Chinois, ces Tribunaux étoient gouvernés par des Eunuques; mais ils sont à présent sous la direction de soixante-douze Seigneurs Tartares, qui ont reçu leur éducation dans le Palais. Chaque Tribunal en a trois pour Chefs, qui ont sous eux un grand nombre d'Officiers inférieurs (13).

Temples du Palais.

Description des quatre principaux.

Outre cette multitude de Palais, on voit entre les deux enclos quantité de Temples, dont les plus fameux, au nombre de quatre, portent aussi le nom de Palais, à cause de leur grandeur, de la multitude de leurs appartemens & de la beauté de leur structure. Le premier se nomme *Tay-quang-ming*, ou Palais de la grande lumière. Il est dédié aux *Pe-tous*, c'est-à-dire, à ce que les Européens appellent les Etoiles du Nord. Comme les Chinois prennent cette Constellation pour une Divinité, à laquelle ils attribuent le pouvoir de rendre la vie longue & heureuse, les Empereurs, les Reines & les Princes font leurs offrandes dans ce Temple. On n'y voit point de statues ni d'images, mais seulement un cartouche, ou un carré de toile, environné d'une bordure somptueuse, avec cette Inscription: *A l'Esprit & au Dieu Pe-tou*. Ce Temple est dans le mur intérieur; au lieu que les trois autres sont entre les deux enclos.

Temples de Tay-kau & de Makala.

Le second, qui se nomme *Tay-kau-tyen*, ou Palais du très-illustre & très-souverain Empereur, est dédié à *Quan-ti-king*, fameux Capitaine, dont on implore l'assistance pour obtenir une longue vie, des enfans, de l'honneur, des richesses & d'autres bénédictions temporelles (14). Le troisième Palais porte le nom de *Ma-ka-la-tyen*, ou de Palais de la tête du bœuf cornu, parce que c'est l'idole qu'on y honore (15).

Temple de La-ma.

Le quatrième se nomme *La-ma-tyen*, ou Palais du Temple de *La-ma*. Sa situation est au côté oriental du lac, sur une montagne formée de main d'homme, qui a la figure d'un pain de sucre, & qui est environnée de rocs, ouverts & creusés par les vagues de la mer, d'où les Chinois, qui aiment ces ouvrages

(11) Ou *cour*.

(12) Relation de Magalhaens, pag. 217. & suivantes.

(13) Le même, p. 325. & suiv.

(14) Le même, p. 320. & suiv.

(15) *Makala*, en langage Lama ou Mongol, signifie une tête de bœuf avec les cornes; & *Tyen*, en Chinois, est un Palais royal. brutes

brutes de la Nature, les ont apportées depuis long-tems. Ils représentent, dans leur disposition, des hauteurs inégales & des précipices. Au sommet, on voit une fort haute Tour, ronde, & de douze étages, dont le plus élevé est entouré de cinq cloches. Le Temple, qui est spacieux & magnifique, est situé au milieu de la pente, du côté du Sud; mais les cloîtres & les cellules des Lamas s'étendent de l'Est à l'Ouest. L'Idole est placée dans l'intérieur du Temple, sur un autel. Elle est nue, & dans la posture du Priape Romain. Les Lamas & les Tartares occidentaux sont les seuls qui l'adorent, car les Tartares orientaux & les Chinois ne la voient qu'avec horreur, comme un monstre d'obscénité. L'Empereur Chan-chi fit bâtir ces deux Temples, par des raisons d'Etat, & pour plaire à sa mere, qui étoit fille d'un petit Roi des Tartares occidentaux. Du tems de l'Auteur, cette Princesse vivoit encore; mais il y a beaucoup d'apparence qu'après sa mort les deux Temples seront fermés.

Tous les édifices, dont on vient de lire la description, sont couverts de tuiles larges & épaisses, vernies de jaune, de verd & de bleu, attachées avec des clous, pour résister aux vents, qui sont fort impétueux à Peking. Dans l'éloignement, & sur-tout au lever du soleil, cette variété de couleurs jette un éclat si vif & si majestueux, qu'on croiroit les tuiles d'or pur, émaillé d'azur & de verd. Les faitières, qui s'étendent toujours de l'Est à l'Ouest, s'élevent d'environ huit pieds (16) plus que le toit. Elles se terminent à l'extrémité par des figures de dragons, de tygres, de lions & d'autres animaux; ornées de fleurs, de grotesques, &c. qui leur sortent de la gueule & des oreilles, ou qui sont suspendus à leurs cornes. Telle est, dit Magalhaens, la description que j'avois à donner des principaux édifices du Palais; car on s'exposeroit à ne pas finir si l'on entreprenoit celle de tous les autres, tels que les Maisons de plaisance, les Bibliothèques, les Magasins, les Trésoreries, les Offices, les Ecuries, & quantité d'autres bâtimens de cette nature (17).

Outre les Temples qui ont été bâtis dans le Palais, l'Empereur en a sept autres; cinq dans la Cité neuve & deux dans la vieille, dans chacun desquels il fait tous les ans un sacrifice.

Le nom du premier est *Tyen-tang*, qui signifie Temple du Ciel. Il est situé à deux stades de la principale porte de la Cité Chinoise (18), un peu à l'Est, & ceint d'une muraille ronde, dont la circonférence est de trois stades. Une partie de cet espace est rempli de très-beaux édifices, & le reste est occupé par un bosquet de grands arbres, fort verds & fort épais. On y entre du côté du Sud, par un portail à cinq arches, dont les trois du milieu ne s'ouvrent que pour l'Empereur, lorsqu'il vient faire ses sacrifices; mais les deux autres sont toujours ouvertes. Les côtés du Sud & du Nord sont bordés par sept appartemens séparés, dont six ont des arches, des portes & des salles aussi grandes & aussi magnifiques que celles du Palais. Le septième est une vaste salle, de forme ronde, qui représente le Ciel. Elle est soutenue par quatre-vingt-deux colonnes, & vernie d'or & d'azur. C'est dans ce Temple que l'Empereur fait un sa-

(16) L'Auteur dit, de la hauteur d'une lance. Son usage est d'exprimer ainsi les distances par des comparaisons qui ne déterminent rien, telles qu'une portée de fusil, une portée d'arc, &c.

(17) Magalhaens, p. 324.

(18) Il est marqué dans le Plan de Peking; & Du Halde en a donné le Dessin, avec celui du Temple suivant.

Idole qu'on y honore.

Son origine.

Conclusion de Magalhaens.

Temples Impériaux dans la Ville de Peking.

Temple de *Tyen-tang*, ou du Ciel.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

crifice au Ciel, le jour & le moment auxquels le Soleil arrive au solstice d'hiver. Il est accompagné de tous les Seigneurs & des Mandarins de sa Cour. Les victimes qu'il offre à l'autel sont des taureaux, des porcs, des chèvres & des brebis. On fait de grands préparatifs pour cette cérémonie, qui se célèbre avec beaucoup de pompe & des témoignages extraordinaires d'humilité. L'Empereur même se dépouille alors de sa robe jaune, de ses dorures & de ses pierres précieuses. Il ne paroît qu'avec une robe unie, de damas noir ou bleu céleste.

Temple de Ti-tang, ou de la Terre.

Cérémonie singulière du couronnement des Empereurs.

Le second Temple se nomme *Ti-tang*, ou Temple de la Terre. Il est situé vers l'Ouest de la porte, à la même distance que le premier, dont il ne diffère que par la couleur de ses ruiles, qui sont d'un vernis verd, au lieu que celles de l'autre sont d'un vernis bleu. L'Empereur, après son couronnement, offre dans ce Temple un sacrifice au Dieu de la Terre, avant que de prendre possession du Gouvernement. Ensuite se revêtant d'un habit de laboureur, & prenant la conduite de deux bœufs qui ont les cornes dorées, & d'une charrue vernie de rouge avec des raies d'or, il se met à labourer une petite pièce de terre qui est renfermée dans l'enclos du Temple. Pendant son travail, la Reine, accompagnée de ses Dames, lui préparent, dans un appartement voisin, un bon dîner qu'elle lui apporte & qu'elle mange avec lui. Les anciens Chinois instituèrent cette cérémonie, pour faire souvenir leurs Monarques que les revenus sur lesquels est fondée leur puissance, venant du travail & de la sueur du Peuple, ne doivent point être employés au faste & à la débauche, mais aux nécessités de l'Etat.

Temple Nord du Ciel, & son usage.

Il y a trois autres Temples comme le premier, qui répondent aux trois autres portes de la même Cité, d'où ils ne sont éloignés que de deux stades Chinoises. Celui du Nord se nomme *Pe-tyen-tang*, ou Temple Nord du Ciel. C'est ici que l'Empereur sacrifie, au tems du solstice d'Été. A celui de l'Equinoxe, il fait son sacrifice dans le Temple Ouest, qui se nomme *Yeu-tang*, ou Temple de la Lune. Avant ces fêtes solennelles, il ordonne un jeûne de trois jours dans la Ville de Peking. L'usage de la viande & du poisson est alors interdit. L'exercice des Tribunaux, sur-tout de ceux qui sont chargés des affaires criminelles, est suspendu.

Temple de tous les Rois passés.

Le sixième Temple, nommé *Ti-vang-miau*, ou le Temple de tous les Rois passés, est situé dans la vieille Cité (19). C'est un grand & magnifique Palais, qui contient une infinité d'appartemens, de portaux, de cours & de salles, dont la dernière est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, & n'est pas moins ornée que celles du Palais Impérial. On y voit, sur des trônes fort riches, les statues de tous les Empereurs de la Chine, depuis *Fo-hi*. Ce Temple est au milieu d'une des plus belles rues. Il a, des deux côtés, un arc de triomphe & trois grandes portes majestueuses. Personne n'est dispensé de quitter sa voiture & de marcher à pied, pour traverser la rue & passer devant la façade du Temple. L'Empereur vient observer ici, une fois l'année, les cérémonies établies par l'usage à l'honneur des Monarques ses prédécesseurs.

Combien il est respecté.

Temple de l'Esprit tutélaire.

Le septième Temple porte le nom de *Ching-wang-myau*, ou Temple de l'Esprit qui garde les murs. Sa situation est en effet près des murs de la Ville, du côté de l'Ouest. Ce sont les Mandarins qui sacrifient dans ce Temple. Ce-

(19) Voyez ci-dessus. Du Halde en a donné le Plan.

pendant cette cérémonie est comptée entre les sacrifices Impériaux, parce qu'elle s'exécute aux frais & par l'ordre de l'Empereur. Chaque Ville de l'Empire a, comme celle-ci, un Temple consacré à son Génie tutelaire (20).

L'Empereur de la Chine a d'autres Palais aux environs de Peking. On voit, assez près de cette Ville, une maison de plaisance des anciens Monarques Chinois, qui n'a pas moins de dix lieues communes de circonférence, mais fort différent des maisons royales de l'Europe. Il n'y faut pas chercher du marbre, ni des jets-d'eau, ni même des murs de pierre. Il est arrosé par quatre ruiffeaux d'une eau fort pure, dont les bords sont plantés d'arbres. Ses édifices consistent dans trois grands corps de logis, dont la propreté fait tout l'ornement. Il est environné d'étangs remplis de poisson, de pâturages pour les bêtes fauves, d'étables, de jardins potagers, d'allées de verdure, de vergers, & de quelques pièces de terre où l'on sème du bled. L'Empereur se retiroit autrefois dans ce lieu, pour se reposer des soins du Gouvernement & goûter les douceurs d'une vie privée.

IV. Si Peking est la principale Ville de la Province de Pe-che-li, on y en compte un grand nombre d'autres, qui ne manquent ni de beauté ni d'étendue. *Pau-ting-fu*, qui tient le second rang, est la résidence du Viceroy de cette Province. Elle est sur la route de *Chan-fi*, dans une situation très-agréable (21). Elle renferme dans son district trois Villes du second ordre & dix-sept du troisième. On voit au milieu de ses murs un petit lac, qui produit quantité de *Lys d'eau*, que les Chinois nomment *Lyen-wha*.

*Ho-kyen-fu* tire son nom de sa situation, qui est entre deux rivières. Ses murs, qui sont droits, beaux & fort élevés, n'ont pas moins de quatre milles de circonférence. Elle a dans sa dépendance deux Villes du second ordre & quinze du troisième. Les rivières de son district sont remplies d'écrevilles délicieuses & d'autres espèces de poisson.

*Ching-ting-fu* est un carré oblong, d'environ quatre milles de tour. Ses murs sont fort beaux, & flanqués de tours carrées. Sa situation est assez près d'une belle rivière, qui se jette à quelques lieues dans le Lac de *Pay-hu*. Elle étend si loin sa juridiction, qu'elle a dans sa dépendance cinq Villes du second ordre & vingt-sept du troisième. Les montagnes, qui sont au Nord de ses murs, produisent une grande abondance de Simples. Entre plusieurs Temples, bâtis à l'honneur des Héros, on en voit un à *Ching-ting-fu*, qui est consacré à la mémoire du premier Empereur de la race de *Han*.

*Chun-te-fu* ne contient dans son district que neuf Villes du troisième ordre; mais fameuses & fort peuplées. Le Pays est arrosé par diverses rivières remplies de poisson. On trouve dans ce canton d'excellentes pierres de touche & du silex très-fin, qui sert à polir les pierres précieuses. On en fait aussi de la porcelaine, mais d'une beauté médiocre.

*Quang-ping-fu* est située dans la partie méridionale de *Pe-che-li*, & n'a dans sa dépendance que neuf Villes du troisième ordre. Mais plusieurs rivières poissonneuses, qui arrosent son territoire, le rendent très-agréable & très-fertile.

(20) Relation de Magalkens, pag. 349. & suivantes.

(21) Voyez ci-dessus le Voyage du Pere de Fontancy.

(22) Chine du Pere du Halde, Vol. I.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Maisons de plaisance des Empereurs.

Autres Villes de la Province de Pe-che-li.

*Pau-ting fu*, résidence du Viceroy.

*Ho-kyen-fu*.

*Ching-ting-fu*.

*Chun-te-fu*.

*Quang-ping fu*.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Tay-ming-fu.

*Tay-ming-fu* est une Ville ordinaire, comme la précédente, mais le Pays est encore plus fertile & plus agréable. Elle a sous elle une Ville du second ordre & dix-huit du troisième.

Yong-ping-fu.

*Yong-ping-fu* ne renferme sous sa juridiction qu'une Ville du second ordre, & cinq du troisième. Elle est entourée, d'un côté, par la mer; de l'autre, par des rivières, & d'un autre encore, par des montagnes, couvertes de fort beaux arbres. Son territoire n'est pas fertile, mais il tire toutes sortes de commodités de la Baye voisine. On voit, assez près de cette Ville, le Fort *Chan-hay*, clé de la Province de Lyau-tong. Il est situé près de la grande muraille, qui, commençant sur un boulevard au bord de la mer, s'étend l'espace d'une lieue dans un Pays plat, & s'élève ensuite sur les montagnes.

Où commence  
la grande muraille.

Swen-wha-fu.

La grandeur de *Swen-wha-fu*, le nombre de ses Habitans, la beauté de ses rues & la multitude de ses arcs de triomphe, en font une Ville considérable. Elle est située entre des montagnes & peu éloignée de la grande muraille. Les Villes de sa dépendance se réduisent à deux du second ordre & huit du troisième, outre quelques Forts au long de la muraille, qui ne sont jamais sans une garnison nombreuse. Les montagnes du Pays produisent du cristal, du marbre & du porphyre. Il s'y trouve une grande abondance de rats jaunes, plus gros que ceux de l'Europe, dont la peau est fort estimée à la Chine. Les portes de la grande muraille sont défendues, du côté intérieur, par un grand nombre de petits Forts, tels que ceux de *Hi-fong-keu*, *Ku-pe-keu*, *Ti-che-keu* & *Chang-kya-keu*. C'est par ce dernier que l'Empereur passe ordinairement pour les parties de chasse qu'il fait en Tartarie. Les Tartares sujets de l'Empire viennent à Peking par les deux dernières.

Productions du  
Pays.

Tyen-fing-vey,  
ville riche & célèbre.

Entre les petites Villes de la Province, celle de *Tyen-fing-vey* (23), quoique sans juridiction, est plus peuplée, plus riche, & jouit d'un plus gros Commerce que la plupart des grandes Villes qu'on vient de nommer. Elle est élevée, depuis 1710, à la dignité de *Chou*, ou de Ville du second rang. Sa situation est dans le lieu où le Canal royal se joint à la Rivière de Peking. C'est-là que réside le Surintendant des salines qui sont sur les Côtes de *Pe-che-li* & de *Chang-tong*. Tous les Vaisseaux qui apportent du bois de la Tartarie orientale, après avoir traversé le Golfe de *Lyau-tong*, viennent décharger dans ce Port (24), qui n'est qu'à vingt lieues de Peking (25), & font eau à *Tong-cheu*, qui est à douze milles.

POSITION des Villes particulieres de cette Province, déterminée  
en 1710.

|   | Villes.                | Latitude.            | Longitude.      |
|---|------------------------|----------------------|-----------------|
| Position des<br>principaux lieux<br>de la Province de<br>Pe-che-li. | PEKING, . . .          | 39 . 55 . . . . .    | 0 . 00 . 00.    |
|   | Yu-tyen-hyen, . . .    | 39 . 56 . 10 . . . . | 1 . 18 . 10. E. |
|   | Tong-cheu, . . .       | 39 . 56 . 30 . . . . |                 |
|   | Yong-ping-fu, . . .    | 36 . 56 . 10 . . . . | 2 . 25 . 28.    |
|   | Yang-eul-chwang, . . . | 38 . 20 . . . . .    | 1 . 5 . 27.     |

(23) Souvent nommée dans les Voyages précédens. Rivière de *Pay-ho*.

(24) A vingt-cinq milles de la mer, sur la & suivantes. (25) Chine du Perc du Halde, Vol. I. p. 71.

| Villes.                | Latitude.              | Longitude.       |        |
|------------------------|------------------------|------------------|--------|
| Hyang-hyen ,           | 39 . 1 . 5 . . . . .   | 0 . 18 . . . . . | 27.    |
| Tay-ching-hyen ,       | 38 . 44 . . . . .      | 0 . 13 . . . . . | 50.    |
| Tfang-chen ,           | 38 . 22 . 20 . . . . . | 0 . 27 . . . . . | 00.    |
| Ho-kyen-fu ,           | 38 . 30 . 00 . . . . . | 0 . 18 . . . . . | 00.    |
| King-cheu ,            | 37 . 46 . 15 . . . . . | 0 . 6 . . . . .  | 30. O. |
| Ki-cheu ,              | 37 . 38 . 15 . . . . . | 0 . 46 . . . . . | 30.    |
| Fey-hyang-hyen ,       | 36 . 39 . 55 . . . . . | 1 . 22 . . . . . | 30.    |
| Tay-ming-fu ,          | 36 . 21 . 4 . . . . .  | 1 . 6 . . . . .  | 30.    |
| Tong-ming-hyen ,       | 35 . 23 . 5 . . . . .  | 1 . 10 . . . . . | 15.    |
| Quang-ping-fu ,        | 36 . 45 . 30 . . . . . | 1 . 34 . . . . . | 39.    |
| Chun-te-fu ,           | 37 . 7 . 15 . . . . .  | 1 . 49 . . . . . | 00.    |
| Tfing-wey-tew ,        | 38 . 1 . 00 . . . . .  | 0 . 53 . . . . . | 30.    |
| Chau-cheu ,            | 37 . 48 . 00 . . . . . | 1 . 33 . . . . . | 50.    |
| Ching-ting-fu ,        | 38 . 70 . 55 . . . . . | 1 . 43 . . . . . | 00.    |
| Ting-cheu ,            | 38 . 32 . 30 . . . . . | 1 . 19 . . . . . | 30.    |
| Pan-ting-fu ,          | 38 . 53 . 00 . . . . . | 0 . 52 . . . . . | 31.    |
| Ngan-feu-hyen ,        | 39 . 2 . 10 . . . . .  | 0 . 42 . . . . . | 00.    |
| Tfün-hyen ,            | 35 . 43 . 50 . . . . . | 1 . 40 . . . . . | 30.    |
| Chin-ngan-hyen ,       | 36 . 30 . 00 . . . . . | 1 . 36 . . . . . | 30.    |
| Lay-chewi-hyen ,       | 39 . 25 . 10 . . . . . | 0 . 39 . . . . . | 8.     |
| Tfe-king-quan ,        | 39 . 26 . 00 . . . . . | 1 . 12 . . . . . | 37.    |
| Tong-ching ,           | 40 . 12 . 30 . . . . . | 1 . 55 . . . . . | 16.    |
| Swen-wha-fu ,          | 4 . 37 . 10 . . . . .  | 1 . 20 . . . . . | 2.     |
| Yen-king-cheu ,        | 40 . 29 . 5 . . . . .  | 0 . 26 . . . . . | 00.    |
| Mi-yun-hyen ,          | 40 . 23 . 30 . . . . . | 0 . 24 . . . . . | 16. E. |
| Tyen-tfin-wey ,        | 39 . 10 . 00 . . . . . | 0 . 46 . . . . . | 22.    |
| Cha-ting ou Cha-ho ,   | 40 . 25 . 25 . . . . . | 0 . 6 . . . . .  | 36. O. |
| Bouche de la Riviere , | 39 . 1 . 40 . . . . .  | 1 . 18 . . . . . | 5.     |
| Kau-ko-chwang ,        | 39 . 28 . 48 . . . . . | 2 . 18 . . . . . | 58.    |
| Chun-hay-quan ,        | 40 . 2 . 30 . . . . .  | 3 . 22 . . . . . | 6.     |
| Ki-lin-kew ,           | 40 . 12 . 00 . . . . . | 2 . 53 . . . . . | 31.    |
| Tfing-chain-in ,       | 40 . 22 . 50 . . . . . | 2 . 6 . . . . .  | 19.    |
| Hi-fong-kew ,          | 40 . 19 . 30 . . . . . | 1 . 28 . . . . . | 30.    |
| Lo-wen-yeu ,           | 40 . 26 . 10 . . . . . | 1 . 37 . . . . . | 13.    |
| Tong-tfwen ,           | 40 . 13 . 20 . . . . . | 1 . 16 . . . . . | 22.    |
| Se-ma-tay ,            | 40 . 41 . 30 . . . . . | 0 . 48 . . . . . | 22.    |
| Ku-pe-keu ,            | 40 . 42 . 15 . . . . . | 0 . 39 . . . . . | 4.     |
| Mu-ma-pu ,             | 41 . 4 . 20 . . . . .  | 0 . 21 . . . . . | 6. O.  |
| Tu-che-keu ,           | 41 . 19 . 20 . . . . . | 0 . 39 . . . . . | 41.    |
| Kun-tfi-pu ,           | 41 . 15 . 30 . . . . . | 0 . 47 . . . . . | 22.    |
| Ching-ning-pu ,        | 40 . 59 . 45 . . . . . | 0 . 44 . . . . . | 12.    |
| Long-men-hyen ,        | 40 . 47 . 40 . . . . . | 0 . 49 . . . . . | 4.     |
| Chang-kyä-keu ,        | 40 . 51 . 35 . . . . . | 1 . 32 . . . . . | 48.    |

Les Latitudes de toutes ces Places ont été déterminées par des observations Remarques sur ces positions.

astronomiques. Les Longitudes l'ont été géométriquement, à l'aide d'une chaîne de triangles, par les Jésuites qui étoient chargés de dresser une Carte de cette Province pour l'Empereur. On doit entendre la même chose de toutes les autres positions (27) qui se trouvent insérées à la fin des Provinces respectives. La Longitude est prise de Peking, qui est elle-même, suivant l'Observation du Pere Gaubil, à cent-treize degrés cinquante-une minutes trente secondes Est de Paris; & suivant celles de Koegler, à cent-quatorze degrés vingt minutes. D'autres veulent seulement cent quatorze degrés; & les Auteurs de ce Recueil se sont attachés au dernier de ces trois sentimens, parce qu'il tient le milieu & que le nombre est rond.

## §. I I.

*KYANG-NAN, seconde Province.*Bornes de  
Kyang nan.

CETTE Province, une des plus fertiles & des plus florissantes par le Commerce, c'est-à-dire, une des plus riches de la Chine, est bordée à l'Ouest par celles de *Honan* & de *Hu-quang*; au Sud, par *Che-kyang* & *Kyang-fé*; à l'Est, par le Golfe de *Nan-king*, & au Nord par *Chan-tong*. Son étendue est considérable. Elle contient quatorze Villes du premier ordre & quatre-vingt-trois du second & du troisième, toutes des plus peuplées & des plus célèbres de l'Empire. C'est comme le rendez-vous de toutes les grandes Barques, parce que le Pays est rempli de lacs, de rivières & de canaux, qui communiquent avec la grande Rivière d'*Yang-tsé-kyang*, dont cette Province est arrosée. Elle a peu de montagnes, excepté vers le Sud.

Ses propriétés.

Ses productions.

Les soies, les ouvrages de vernis, l'encre, le papier & tout ce qui vient de *Kyang-nan*, est beaucoup plus estimé & plus cher que ce qui sort des autres Provinces. Dans la seule Ville de *Chang-hay* & dans les Villages qui lui appartiennent, on compte plus de deux cens mille ouvriers en toile des Indes.

La Côte maritime abonde en salines, & l'on y trouve du marbre en abondance. En un mot, cette Province est si riche, qu'elle rend chaque année lus de trente-deux millions de taëls (28), sans y comprendre les droits sur les marchandises.

Caractere de ses  
Habitans.

Les Habitans de *Kyang-nan* sont civils, polis & fort ingénieux. Ils ont un goût extraordinaire pour les sciences. La Province donne à l'Etat un grand nombre de Docteurs, qui s'élevent par leur mérite aux offices & aux dignités de l'Empire. Elle est divisée en deux Gouvernemens; celui d'*I-tong* ou de l'Orient, & celui d'*I-fé* ou de l'Occident, dont chacun est subdivisé en sept *Fus*. La partie orientale contient *Nan-king*, Capitale de la Province, & sous cette Ville, *Sa-cheu-fu*, Capitale particuliere de cette partie de l'Orient; *Chang-cheu-fu*, *Chin-kyang-fu*, *Whay-ngan-fu* & *Yang-cheu-fu*.

(27) Ces Tables de longitude & de latitude se trouvent à la fin du quatrième Tome de Du Halde en François. Comme les matériaux de cette nature sont le fondement de toutes les Cartes, l'Editeur Anglois a jugé à propos de les insérer dans ses copies des Cartes des Jésuites, pour servir de preuves. Avec ces Tables, on peut tracer le progrès des Mission-

naires dans chaque Province lorsqu'ils en levoient la Carte.

(28) On a déjà remarqué qu'un Taël ou un Lyeng est la valeur d'une once d'argent, qui est équivalente, disent les Auteurs, à sept livres dix sols de France ou six schellings huit sols d'Angleterre.

1. Si l'on peut s'en rapporter aux anciens Chinois, Nan-king étoit autrefois la plus belle Ville du Monde. Ils assurent que deux cavaliers qui seroient partis au galop par la même porte, pour en faire le tour. chacun du côté opposé à l'autre, n'auroient pû se rencontrer le soir. C'est sans contredit la plus grande Ville de la Chine. La circonférence de ses murs est de soixante-sept lis, suivant la mesure que l'Auteur eut soin de prendre, en levant le Plan. C'est environ six grandes lieues & demie & quatre cens soixante-six toises (29).

Sa situation n'est point à plus d'une lieue de la Riviere de Kyang, d'où elle reçoit des Barques par un canal de communication. La disposition de son terrain & les montagnes qui se trouvent renfermées dans ses murs, rendent sa forme assez irrégulière. C'étoit autrefois la Ville Impériale, & de-là lui vient le nom de Nan-king, qui signifie *Cour du Sud*, comme Peking signifie *Cour du Nord*. Mais depuis que les six grands Tribunaux, qui étoient alois partagés entre ces deux Villes, ont été transportés à Peking, l'Empereur lui a fait prendre le nom de *Kyang-ning*. Quoique l'ancien nom soit encore employé dans le discours, on ne le souffre plus dans les actes publics. La Ville est extrêmement déchue de son ancienne splendeur. Il n'y reste aucune trace de ses magnifiques Palais. Son Observatoire est négligé & presque détruit. Tous ses Temples, les tombeaux des Empereurs & les autres Monumens, ont été démolis par les Tartares dans leur première invasion (30). Un tiers de la Ville est desert, quoique le reste soit encore assez peuplé. On voit, dans quelques quartiers, plus de monde & de commerce que dans toute autre Ville de la Chine. Les rues ne sont pas si larges de la moitié que celles de Peking; mais elles sont assez belles, bien pavées, & bordées de grandes boutiques fort bien garnies.

Nan-king est la résidence d'un T'ong-tu, auquel on appelle de tous les Tribunaux de Kyang-nan & de Kyang-si. Les Tartares y ont une garnison nombreuse & sont en possession d'une partie de la Ville, qui n'est séparée de l'autre que par un simple mur. On n'y voit aucun édifice public de quelque importance, à l'exception de ses portes, qui sont d'une beauté extraordinaire, & de quelques Temples tels que celui qui contient la fameuse Tour de porcelaine. Les Habitans de Nan-king sont fort distingués par leur goût pour les sciences. Ils sort d'entr'eux plus de Docteurs & de Mandarins que de plusieurs Villes ensemble. Les Bibliothèques y sont en plus grand nombre, les Libraires mieux fournis de Livres, l'impression plus belle & le papier meilleur que dans aucun autre lieu de l'Empire (31).

Les principales manufactures de Nan-king sont de satins, unis & à fleurs, que les Chinois nomment *Twan-tse*, & qui passent à Peking pour les meilleurs. Le drap de laine qui s'appelle *Nan-king-cheu*, se fabrique dans quelques autres Villes de la Province. Il est fort bon, quoique ce ne soit qu'un têtard sans tiffu, orné de fleurs artificielles, qui se font avec la moëlle d'un arbre nommé *Tong-tsau*, dont le commerce est considérable. L'encre de Nan-king vient de *W'hey-cheu*, Ville de la même Province, dont le district est rempli de grands Villages, presque uniquement peuplés d'ouvriers qui travaillent à la compo-

(29) En comptant dix lis pour une grande lieue, suivant le calcul commun des Missionnaires, ce devoit être plus de six lieues & demie.

(30) Sous *Gan-goue-kam*, en 1211.

(31) Ces Remarques sont tirées des Mémoires du Pere le Comte.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Description de  
Nan-king.

Sa situation.

Son ancienne  
splendeur.

Tribunal suprême  
du T'ong-tu.

En quoi Nan-  
king se distingue.

Son principal  
commerce.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ancien Port de  
Nan-king.

tion des bâtons d'encre. On en voit de toutes sortes de formes, & souvent ornés de feuilles vertes, bleues ou couleur d'or.

Poisson du  
Kyang, & com-  
ment il se trans-  
porte.

La profondeur (32) & la largeur du *Yang-tsé-kyang* firent autrefois regarder Nan-king comme un excellent Port. Le fameux Corsaire (33) qui l'alliégea pendant les derniers troubles, y remonta sans difficulté. Mais aujourd'hui les Bâtimens de transport n'entrent point dans la Rivière, soit qu'elle soit bouchée, soit que faute d'usage on en ait perdu par degrés la connoissance (34). Aux mois d'Avril & de Mai on y prend quantité d'excellent poisson, dont une partie est envoyée à la Cour, enveloppée de glace (35), qui sert à le tenir frais dans des Barques inventées pour cet usage (36).

Curiosités de  
Nan-king.

Le Comte observe que Nan-king étoit autrefois entouré de trois murs; que le mur extérieur avoit seize grandes lienes de circonférence, & qu'il reste encore quelques débris de cet ancien ouvrage, qu'on prendroit plutôt pour les bornes d'une Province que pour celles d'une Ville. Les curiosités de Nan-king, suivant le même Auteur, sont le *Kiang*, la Tour de porcelaine, l'Observatoire & les cloches. On a déjà touché quelque chose des deux premières, & la suite amènera d'autres éclaircissemens. Le Comte ne dit presque rien de plus que Gemelli (37) sur les deux dernières; excepté qu'à l'occasion de l'Observatoire, il remarque qu'elle consistoit dans une plateforme, avec ses instrumens mathématiques, qui furent transportés à Peking; mais qu'il ne reste aujourd'hui qu'une partie des vieux Bâtimens, & la grande Salle carrée qui fut bâtie à l'honneur de *Kang-hi*.

Ses cloches &  
leur forme.

A l'égard des cloches, il donne les mêmes dimensions que Gemelli de celle qui est entre l'Observatoire & le Collège des Jésuites, avec cette différence, qu'au lieu de la représenter moins grosse à mesure qu'elle s'élève, il lui donne vers le centre le même diamètre qu'à ses bords. Il ajoute que l'anse, ou le manche par lequel elle est suspendue, a deux pieds d'épaisseur, & que l'extrémité des bords en a six pouces & demi, mais que le métal devient plus mince à l'endroit où commence le cône; de sorte que vers l'anse il n'est épais que d'environ deux pouces. On peut, dit-il, vérifier aisément toutes ces mesures, parce que les Chinois percent leurs cloches au sommet, dans l'idée qu'ils en augmentent le son. Le métal est cassant, & si mal fondu, qu'il est rempli de petites inégalités. Le même Auteur fait monter le poids de cette cloche à cinquante mille livres.

Leur origine.

Toutes ces cloches furent fondues, sous l'onzième regne avant celui dont l'Auteur fut témoin. Elles portent des noms particuliers, tels que ceux de *Chwi*, *Chi*, *Swi*, *So*, *Si*, &c. Celle qui se nomme *Si*, est de l'autre côté du *Kyang* (38).

Description de  
Su-cheu-fu.

2. *Su-cheu-fu* est une des plus belles & des plus agréables Villes de la Chine. Les Européens la comparent à Venise. Elle n'est éloignée de la mer que de deux journées par eau; les bras de la rivière & les canaux sont capables de

(32) Le Comte lui donne une demie lieue de largeur.

(33) C'est le *Ching-ching-kong*, *Que-fing*, ou *Koxinga*, dont on a rapporté l'histoire dans les Relations précédentes.

(34) Mémoires du Pere le Comte.

(35) Voyez ci-dessus.

(36) Chine du Pere du Halde, p. 73. & suivantes.

(37) Voyez ci-dessus sa Relation.

(38) Mémoires du Pere le Comte, p. 76.

recevoir les plus grandes Barques. Ensuite, deux ou trois jours de plus suffisent aux plus petits Vaisseaux marchands pour se rendre au Japon, où ils exercent le Commerce, de même qu'avec toutes les Provinces de l'Empire. Les broderies & les brocards qui se font à Su-cheu-fu sont fort recherchées, par leur excellence & la médiocrité de leur prix. C'est le siège du Viceroy de la partie orientale de cette Province. Son district est charmant, fort riche, bien cultivé, rempli d'Habitans, de Villes & de Bourgs, qui se présentent sans cesse à la vue. Il abonde en rivières, en canaux, en lacs, couverts de Barques magnifiques, dont quelques-unes servent d'habitations à des personnes de qualité, qui s'y trouvent plus commodément que dans leurs propres maisons. On trouve dans les Livres Chinois un ancien Proverbe, dont l'Auteur rapporte les termes : *Chang yeu tien tong, Hya yeu fu hang*. C'est-à-dire ; *le Paradis est en haut, mais Su-cheu & Hang-cheu sont en bas*. En effet, ces deux Villes font le Paradis terrestre de la Chine. On donne aux murs plus de quatre lieues de circonférence. Ils ont six portes du côté de la terre, & six autres sur l'eau. Les fauxbourgs s'étendent fort loin sur les bords des canaux, & les Barques sont autant de maisons flottantes, rangées sur l'eau en différentes lignes, l'espace de plus d'une lieue. On en voit de la grandeur d'un Vaisseau du troisième rang. Quoique la multitude des Négocians y soit incroyable, il ne s'élève jamais entr'eux le moindre démêlé. L'assemblée de ces deux objets forme un spectacle qui surpasse toute sorte de description. Huit Villes, qui sont sous la juridiction de *Su-cheu-fu*, ont chacune leur beauté & n'ont pas moins d'une lieue & demie ou deux lieues de circonférence (39).

3. *Sang-kyang-fu* est une Ville bâtie dans l'eau, qui est également commode pour le Commerce étranger & le commerce domestique. Elle n'est pas éloignée de la mer. Il s'y vend beaucoup de cotons, & de fort beaux calicos de toutes les espèces. Lorsqu'ils sont en teinture, on les prendroit pour la plus belle serge. Les quatre Villes du troisième ordre, qui dépendent de *Sang-kyang-fu*, peuvent être comparées avec les plus célèbres, par la grandeur, par la multitude de Marchands qui s'y rendent de toutes parts & par la variété de leur Commerce. Telle est, par exemple, celle de *Chan-hay-hyen*, où l'on voit arriver continuellement des Vaisseaux de la Province de *Fo-kyen*, & d'où l'on en voit partir quantité d'autres pour le Japon.

4. *Chang-cheu-fu* est une Ville fameuse & d'un riche Commerce, située près du canal qui communique de *Su-cheu-fu* au *Kyang*, & renommée par ses arcs de triomphe. De cinq Villes qui sont dans sa dépendance, la plupart sont belles & bien peuplées. *Fu-fi-hyen*, par exemple, a plus d'une lieue & demie de tour, sans y comprendre les fauxbourgs, qui sont longs d'un mille & demi. Elle est ceinte d'un grand fossé en forme de canal. Les murs sont beaux & de vingt-cinq pieds de hauteur. Dans une autre de ces Villes, les Habitans font une porcelaine qui donne une odeur admirable à l'eau qu'on emploie pour le thé ; ce qui la fait préférer à la meilleure porcelaine de *King-te-ching*.

5. *Ching-kyang-fu* est une Ville très-considérable par sa situation & son Commerce, quoiqu'elle ait à peine trois milles de tour. C'est une clé de l'Empire du côté de la mer, où l'on entretient sans cesse une forte garnison. Ses murs,

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.Beauté de son  
district.Ses canaux sont  
habités.Description de  
Sang-kyang-fu.  
Son commerce.Description de  
Chang-cheu-fu.

Fu-fi-hyen.

Porcelaine qui  
donne de l'odeur  
à l'eau.Description de  
Ching-kyang-fu.(39) Du Halde, p. 74. & Le Comte, p. 83.  
Tome VI.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Revue d'une île  
voisine.

Description de  
Whay-ngan-fu.

Mohométans é-  
tablis à la Chine.

Description de  
Yang cheu-fu.

Usage qu'on y  
fait des jeunes  
filles.

dans plusieurs endroits, ont plus de trente pieds de hauteur. Ils sont de brique, dont l'épaisseur est de quatre ou cinq pouces. Les Fauxbourgs ont un mille géométrique de longueur. Ils ne sont pas moins peuplés que la Ville, avec laquelle ils communiquent par un pont de pierre. Les rues de la Ville & des fauxbourgs sont également pavées de marbre & remplies d'Habitans, sur-tout vers le Port. On apperçoit, près de la Ville, quelques collines fort agréables. Sa situation est sur le bord du *Ta-kyang* (40), qui est large en cet endroit d'un mille & demi, & à l'Est du canal, qui s'étend jusqu'à cette Riviere. A six pas du bord, dans la même Riviere, la Nature a placé une colline, nommée *Kiu-chau*, ou *Mont d'Or*, qui doit ce nom aux agrémens naturels de sa situation. Une Tour de plusieurs étages en forme le sommet. L'île entière a cinq cens pas de tour. Elle est remplie de Temples d'Idoles & de cellules de Bonzes. De l'autre côté de la Riviere est *Qua-cheu*, qui, sans autre qualité qu'un dépôt de Commerce, est aussi considérable que les plus grandes Villes (41). Elle a, dans le voisinage, un Temple nommé *Quang-qua-myau*.

6. *Whay-ngan-fu* est située dans un canton marécageux, ceinte d'un triple mur, & fort riche, quoique médiocrement peuplée. Elle est dans le danger continuel d'être submergée, parce que son terrain est plus bas que le canal, qui n'est retenu dans plusieurs endroits que par des digues de terre. Mais, deux lieues plus loin, on trouve un grand & magnifique Bourg, nommé *Tsing-kyang-pu*, qui sert comme de Port au Wang-ho. C'est-là que réside le *Tsong-ho*, c'est-à-dire, l'Inspecteur général des Rivieres, qui a sous lui un grand nombre d'Officiers.

Au-delà du Wang-ho on rencontre, au long du canal, certaines Villes où les Mahométans sont établis depuis plusieurs générations, & font des efforts inutiles pour accréditer leur Commerce. Leurs Temples sont fort élevés & ne sont pas bâtis dans le goût des édifices Chinois. Le marbre est fort commun dans le district de *Whay-ngan-fu*. Les plaines y produisent en abondance du bled & du riz. Ses rivieres & les lacs sont remplis de toutes sortes d'excellent poisson (42).

7. *Yang-cheu-fu* est bâti sur le Canal royal. L'air y est doux & temperé, le terroir agréable & fertile. C'est un lieu de grand commerce pour toutes sortes d'ouvrages de la Chine, & sur-tout pour le sel, qui se fait sur la Côte maritime & qui s'apporte par les canaux, d'où il passe jusqu'au centre de l'Empire. Cette Place est gardée par des troupes Tartares. A l'Est on trouve un grand Fauxbourg, avec un Pont de communication & une Barque de passage, qui suffisent à peine pour la foule du Peuple, quoique la largeur du canal ne soit que d'environ vingt pas.

*Yang-cheu-fu* a deux lieues de circonference & contient deux cens mille ames, en y comprenant ses fauxbourgs. Ses Habitans sont passionnés pour le plaisir. Ils s'attachent soigneusement à l'éducation de leurs filles, auxquelles ils font apprendre à chanter, à jouer des Instrumens, à peindre, &c. pour les vendre ensuite fort cher aux plus riches Seigneurs (43).

(40) C'est le même que le *Kyang* ou *Yang-se-kyang*.

(42) Du Halde, *ubi sup.*

(41) Du Halde, p. 73. & Le Comte, p. 84. Voyez aussi les Relations précédentes.

(43) *Ibid.*

II. La Partie occidentale de la Province de Kyang-nan contient *Ngan-king-fu*, sa Capitale, & sous cette Ville celles de *Whay-cheu-fu*, *Ning-que-fu*, *Chi-cheu-fu*, *Tay-ping-fu* & *Fong-yang-fu*.

1. *Ngan-king-fu*, principale Ville de la Partie occidentale de Kyang-nan, est dans une situation charmante, sur les bords de trois Provinces. Quoiqu'elle ne soit qu'à cinq journées de Naug-king, elle est gouvernée par un Viceroy particulier, qui entretient une garnison nombreuse dans un Fort qui commande le Lac de Poyang, à l'entrée de la Province de Kyang-fi & de la Riviere de Kyang. Cette Ville est fort considerable par ses richesses & par la grandeur de son commerce. Tout ce qui est destiné pour Nan-king passe dans ses murs. Son district est un Pays ouvert, agréable & fertile.

2. *Whay-cheu-fu*, la plus meridionale de toutes les Villes de cette Province, est une des plus riches de l'Empire. L'air y est sain & temperé, quoiqu'elle soit environnée de montagnes. Il n'y a point de Villes qui n'ait des Commissionnaires à Whay-cheu, ni de Banque ou de Change où les Habitans n'aient quelque intérêt. Cependant ils vivent avec beaucoup d'économie. C'est ici que se font la meilleure encre & les plus beaux vernis de la Chine.

Le district de Whay-cheu-fu est fameux par ses mines d'or, d'argent & de cuivre. Il produit le meilleur thé de l'Empire; & l'on y trouve, près des bords du Kyang-fi, la terre dont se fait la porcelaine, sur-tout à King-te-ching.

3. *Ning-que-fu* est située sur une belle riviere, qui se décharge dans le Kyang. Son terroir est fort raboteux, parce qu'il est environné de montagnes; mais les bois dont il est couvert ne laissent pas de former une perspective agréable, & produisent d'excellens Simples. On trouve, dans le même canton, un grand nombre de moulins à papier, qui se fait avec une espece de roseaux.

4. *Chi-cheu-fu* (44) est située sur le bord du Kyang; & quoiqu'environnée de montagnes, son district produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

5. *Tay-ping-fu* est renfermé par trois bras de rivieres, qui viennent se rendre dans le Kyang, sur le bord duquel cette Ville est située. Sa situation en fait une bonne Ville de commerce. De trois Villes qui se trouvent dans son district, la plus riche se nomme *Vu-hu-hyen*.

6. *Fong-yang-fu* est située sur une montagne, assez près de la Riviere jaune, & renferme dans ses murs plusieurs petites montagnes. Le district de cette Ville a plus d'étendue que les plus grandes Provinces de l'Europe. Sa longueur, de l'Est à l'Ouest, est de quatre-vingt lieues, & sa largeur de soixante, du Nord au Sud. Il renferme dix-huit Villes, cinq du second ordre & treize du troisième; sans compter un grand nombre d'entrepôts pour le Commerce, que les Chinois nomment *Mateus* & qui sont placés sur la rive pour la commodité des Marchands, & pour celle des Officiers qui levent les droits de l'Empire.

*Hong-fu* (45), premier Fondateur de la Dynastie précédente, ayant chassé de la Chine les Tartares occidentaux, qui l'avoient possédée l'espace de quarante-sept ans, établit ici sa Cour & fit porter à sa Capitale le nom de *Fong-yang*, qui signifie, *Place de la splendeur de l'Aigle*. Il s'étoit proposé de la rendre la plus grande & la plus fameuse Ville de l'Empire. Mais l'inégalité du

(44) Sur le bord Est, à la distance d'un mille ou plus, suivant la Carte des Jésuites. (45) C'est-à-dire, Prince courageux, qui triompha de tout.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Transport de la  
Cour Impériale à  
Nan-king.

terrain, la disette d'eau douce, & plus encore le voisinage du tombeau de son pere, le firent changer de résolution. S'étant déterminé pour Nan-king, qui est à trente-deux lieues de *Fong-yang*, il interrompit tous les ouvrages qu'il avoit commencés. Le Palais Impérial, qui devoit être ceint d'un triple enclos; les murs, dont la circonférence devoit être de neuf lieues, & les canaux, dont on avoit tracé le plan, furent tout d'un coup abandonnés. Il ne se trouva d'achevé que trois Monumens, qui subsistent encore, & qui donnent une fort grande idée de la magnificence du dessein.

Trois monu-  
mens de l'an-  
cienne Cour.

Le premier est le Tombeau du pere de *Hong-vu*. On le nomme *Whang-lin*, ou le Tombeau royal. Il est revêtu de tous les ornemens qui sont propres à ces édifices.

Le second est une Tour carrée, qui est au milieu de la Ville, haute de cent pieds & divisée en quatre grands étages, qui portent sur une pile de briques fort massive, de quarante pieds de haut, longue de cent pieds & large de soixante. Elle passe pour l'édifice le plus élevé de la Chine. Aussi la déconcre-t-on de fort loin.

Temple somp-  
tueux & son ori-  
gine.

Le troisième Monument de l'ancienne Cour de *Fong-yang*, est un Temple somptueux à l'honneur du Dieu *Fo*. Dans l'origine, ce n'étoit qu'un petit Temple, où l'Empereur *Hong-vu*, après avoir perdu son pere & sa mere, s'étoit retiré à l'âge de dix-sept ans, pour y servir à la cuisine en qualité de marmiton. Il mena cette vie pendant quatre ans; mais n'ayant pu manquer de la trouver ennuyeuse, il prit parti sous un Chef de Voleurs Chinois qui s'étoient révoltés contre les Tartares. Sa valeur lui fit obtenir en mariage la fille du même Chef, & le fit reconnoître pour son successeur après sa mort. Le desir de regner avec indépendance l'anima si vivement à la ruine des Tartares, que les ayant attaqués brusquement, il les força dans Nan-king & dans plusieurs autres Villes. Il remporta sur eux diverses victoires, & ne cessa de les poursuivre qu'après les avoir entièrement chassés de la Chine.

Nom qu'il porte  
aujourd'hui.

Aussi-tôt qu'il se vit tranquille sur le Trône, la reconnoissance qu'il crut devoir à ceux qui l'avoient nourri dans sa misere, l'engagea plus que la religion à bâtir magnifiquement le Temple où il avoit passé les premières années de sa vie. Il y fonda des revenus pour l'entretien de trois cens Bonzes, sous un Chef de leur secte, qu'il créa Mandarin, avec une autorité indépendante des Officiers de la Ville. Ce Temple prit le nom de *Long-hing-se*, ou *Temple dont le Dragon est sorti*, parce que l'Empereur portoit pour armes un dragon & six griffons. Il est composé d'une rangée de cinq grandes piles d'édifices, dans le goût des Palais Impériaux, flanqués de salles & de logemens pour les Bonzes. C'est du moins ce qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui, après avoir échappé à la fureur des guerres civiles, qui a détruit tout le reste, sans épargner les Prêtres, dont il ne reste pas plus de vingt-un, qui sont réduits presque à la dernière pauvreté. *Fong-hyang* même s'est senti si cruellement de ces malheureuses guerres, que de Ville Impériale elle est devenue un grand Village, assez peuplé & fort bien bâti vers le centre, mais qui n'a plus, dans toutes ses autres parties, que des cabanes couvertes de chaume, ou des champs ouverts & plantés de tabac, en quoi consiste le principal commerce du Pays.

Sa décadence &  
celle de la Ville.

Propriétés du  
Pays.

Les montagnes voisines produisent beaucoup de Talc & de bois rouge. Les plaines sont arrosées par de belles rivières, entre lesquelles on distingue le

*Way-ho*, qui, prenant sa source dans le *Ho-nan*, parcourt toute la Province & traverse ensuite le Lac de *Hang-tsé*, d'où il va se jeter dans le *Whang-ho* à trente-neuf lieues de son embouchure.

7. *Lyu-fu-cheu* est située dans un Pays fort agréable, qui produit toutes sortes de grains & de fruits, à l'aide du Lac *Tsau*, dont l'eau arrose les plaines, & qui lui fournit aussi toutes sortes de poisson. Il est célèbre d'ailleurs par l'excellence de son papier & de son thé. Ses montagnes, sur-tout du côté de *Lu-hyang-hyen*, sont couvertes de très-beaux arbres. On voit, près de *Lu-ngan-cheu*, un Pont fort remarquable. Cette Province a dans sa dépendance l'Isle de *Ysong-ming*, qui porte vulgairement le nom de *Kyang-chey*, ou *Langue de la Rivière*; soit à cause de sa forme, qui représente une langue; soit parce qu'elle se trouve placée à l'embouchure de la Rivière de *Kyang* (46), à cinq ou six lieues de la Côte. Ce n'étoit autrefois que des Sables déserts, où la Justice exloit les voleurs & les criminels. Mais la nécessité ayant forcé ces misérables Habitans de cultiver les terres pour leur subsistance, on y vit passer du Continient quantité de laboureurs, qui divisèrent entr'eux la partie du Sud & la rendirent capable de culture. Elle produit deux moissons; l'une de bled, l'autre de riz ou de coron. La partie du Nord est couverte de roseaux, qui servent pour bâtir & pour brûler, parce qu'il ne se trouve point d'autres arbres dans l'Isle que ceux qu'on a plantés autour des maisons. La même partie est coupée par de grands espaces, d'où l'on tire du sel qui se transporte. On n'expliqueroit point aisément la nature de ces salines, ni la cause de leurs altérations. Elles se chargent quelquefois en terres fertiles, tandis qu'au contraire les meilleures terres tournent en salines. La longueur de l'Isle est d'environ vingt lieues, sur cinq ou six de large. Elle n'a qu'une Ville, qui est du troisième ordre, revêtue de hautes murailles, flanquée de bons ramparts de terre & ceinte d'un fossé rempli d'eau. La campagne est coupée par une infinité de canaux, qui sont bordés de hautes chaussées, pour la garantir des débordemens inévitables dans un terrain plat & sans montagnes. L'air y est sain & tempéré, la perspective agréablement variée par un grand nombre de gros Bourgs marchands, entre lesquels on rencontre des Fermes dispersées. Les maisons des plus riches Habitans sont bâties de brique & couvertes de tuiles. Les autres sont de roseaux aplatis, & les toits de chaume. La plupart sont environnées d'un fossé rempli d'eau vive, & planté d'arbres sur les deux bords. Comme les Habitans ménagent beaucoup le terrain, les grands chemins ont peu de largeur; mais ils sont bordés de petites maisons, où l'on vend des rafraichissemens pour les voyageurs. Ainti, dans les parties cultivées, l'Isle se présente comme un Village immense. Quoiqu'on n'y trouve aucune sorte de gibier, elle ne manque point d'oyes, & de canards sauvages & privés, de poules, de porcs, & de buffles, qui s'emploient au labourage. Le fruit y est rare (47), à l'exception des limons, qui y sont fort gros; des petites oranges aigres, des abricots, des pêches, du fruit qui se nomme *Se-ise*, & des gros melons d'eau, avec toutes sortes d'herbes & de légumes, qui ne cessent point de croître pendant toute l'année.

(46) Du côté du Sud.

(47) Chine du Pere du Halde, pag. 78. & suivantes.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Lyu-fu-cheu.

Isle de Tsong-ming, autrement, Kyang-chey.

Description de cette Isle, & ses propriétés.

Comment les maisons y sont bâties.

## Positions des Places de Kyang-nang, déterminées en 1711.

| Places.                             | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |    |        |
|-------------------------------------|------------|----|----|-------------|----|----|--------|
| PE-CHEU,                            | 35         | 57 | 50 | 0           | 34 | 43 | Ouest. |
| Mong,                               | 32         | 22 | 50 | 0           | 9  | 0  |        |
| Lyau-hyen,                          | 34         | 12 | 0  | 0           | 44 | 51 |        |
| Tang-chan-hyen,                     | 34         | 28 | 30 | 0           | 12 | 25 |        |
| Syn-cheu, ou Pe-fyu-<br>cheu,       | 34         | 15 | 8  | 0           | 57 | 0  |        |
| Kyeu-pi-cheu,                       | 34         | 8  | 55 | 1           | 38 | 34 |        |
| Su-tlyen-hyen,                      | 34         | 0  | 50 | 2           | 2  | 52 |        |
| Hay-cheu,                           | 34         | 32 | 24 | 2           | 55 | 47 |        |
| Whay-ngan-fu,                       | 33         | 32 | 24 | 2           | 45 | 42 |        |
| Yeu-chyen-hyen,                     | 33         | 21 | 55 | 3           | 32 | 51 |        |
| Tong-cheu,                          | 32         | 3  | 40 | 4           | 12 | 40 |        |
| Ju-kan-hyen,                        | 33         | 21 | 55 | 3           | 37 | 45 |        |
| Tay-cheu,                           | 32         | 30 | 22 | 3           | 21 | 25 |        |
| Yang-cheu-fu,                       | 32         | 26 | 32 | 2           | 55 | 43 |        |
| Pu-keu,                             | 32         | 8  | 0  | 2           | 12 | 50 |        |
| Lay-ngan-hyen,                      | 32         | 25 | 1  | 1           | 57 | 9  |        |
| Ling-pi-hyen,                       | 33         | 33 | 26 | 1           | 4  | 17 |        |
| Ting-yeun-hyen,                     | 32         | 32 | 46 | 1           | 4  | 17 |        |
| Lyu-cheu-fu,                        | 31         | 56 | 57 | 0           | 46 | 50 |        |
| Yoe-chan-hyen,                      | 31         | 30 | 6  | 0           | 7  | 80 |        |
| Lyu-kyang-hyen,                     | 31         | 16 | 49 | 0           | 48 | 40 | Est.   |
| Tuan-yau-chin,                      | 29         | 57 | 40 | 0           | 16 | 0  | Ouest. |
| Ngan-king-fu,                       | 30         | 37 | 10 | 0           | 35 | 47 | Est.   |
| Chi-cheu-fu,                        | 30         | 45 | 41 | 0           | 58 | 34 |        |
| Tsing-te-hyen,                      | 30         | 24 | 37 | 2           | 5  | 43 |        |
| Whey-cheu-fu,                       | 29         | 58 | 30 | 2           | 3  | 20 |        |
| Ning-que-fu,                        | 31         | 2  | 56 | 2           | 15 | 33 |        |
| Li-cheu-hyen,                       | 31         | 42 | 50 | 8           | 38 | 0  |        |
| Nan-king ou Kyang-<br>ning-fu (48), | 32         | 4  | 30 | 2           | 18 | 34 |        |
| Tyen-whang-fe,                      | 31         | 44 | 43 | 2           | 43 | 40 |        |
| Su-cheu-fu (49),                    | 31         | 23 | 25 | 4           | 0  | 25 |        |
| Chan-cheu-fu (50),                  | 31         | 50 | 36 | 3           | 24 | 17 |        |

(48) La latitude observée par le Pere Noel est de trente-trois degrés trente-deux minutes vingt secondes. La longitude, deux degrés trente-trois minutes quarante-cinq secondes. Voyez ses Observations mathématiques & physiques sur la Chine, p. 33.

(49) Suivant Noel, trente-deux degrés quatre minutes cinquante secondes de latitude. Suivant Fontaney trente-deux degrés quatre minutes de latitude, & deux degrés trente minutes de longitude,

(50) Latitude, suivant Noel, trente-un degrés dix-sept degrés quarante-cinq secondes. Latitude, suivant un autre Jésuite, trente-un degrés dix-sept minutes cinquante secondes; & longitude, cinq degrés quarante-six minutes quinze secondes. Voyez l'Histoire de l'Académie des Sciences de Paris, Vol III, pag. 103.

(51) Latitude, suivant Noel, trente-un degrés trente-huit minutes cinquante-six secondes.

| Villes.               | Latitudes.             | Longitudes.  |
|-----------------------|------------------------|--------------|
| Sing-kyang-fu, . . .  | 31 . 0 . 0 . . . . .   | 4 . 28 . 34. |
| Ching-kyang-fu, . . . | 32 . 14 . 26 . . . . . | 2 . 55 . 43. |
| Tsong-ming-hyen (52), | 31 . 36 . 0 . . . . .  | 4 . 50 . 0.  |
| Tay-ping-fu, . . .    | 31 . 38 . 38 . . . . . | 2 . 4 . 15.  |
| Fong-yang-fu, . . .   | 32 . 55 . 30 . . . . . | 1 . 1 . 26.  |
| Chang-hay-hyen (53),  | 31 . 9 . 0 . . . . .   | 4 . 44 . 0.  |

§. III.

KYANG-SI, troisième Province.

CETTE Province, divisée en deux parties par le *Kan-kyang*, est bordée au Nord par celle de *Kyang-nan*; à l'Ouest, par celle de *Hu-quang*; au Sud, par celle de *Quang-tong*, & à l'Est, par *Fo-kyen* & *Che-kyang*. Après avoir passé des montagnes presque inaccessibles, qui forment la partie méridionale & qui se joignent à celles des deux dernières de ces cinq Provinces, on découvre des vallées & des plaines extrêmement fertiles. Cependant *Kyang-si* contient un si grand nombre d'Habitans, qu'elle ne produit pas plus de riz qu'il n'en faut pour leur subsistance. Ils passent pour avarés parmi leurs voisins; mais la Nature les a partagés d'un excellent génie, qui leur sert souvent à s'élever aux honneurs.

Bornes de  
*Kyang-si*.

Les torrens, les rivières & les lacs de *Kyang-si* abondent en poisson, surtout en saumons, en truites & en esturgeons. La fleur de *Lyen-wha*, si renommée à la Chine, croît presque à chaque pas dans cette Province. Les montagnes dont elle est environnée sont couvertes de bois, de Simples & d'herbes médicinales, tandis qu'elles produisent dans leur sein des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étain. Les plus belles soies, le meilleur riz (54) & l'arrack n'y sont pas moins communs. Mais ce qui la rend encore plus célèbre, c'est sa charmante porcelaine, qui se fabrique à *King-te-ching*.

Propriétés générales de cette Province.

*Kyang-si* est subdivisée en treize *Fus*, qui ont dans leur dépendance un certain nombre de *Cheus* & d'*Hyens*.

Sa division en plusieurs districts.

|                         |                    |   |                     |   |                |
|-------------------------|--------------------|---|---------------------|---|----------------|
| 1. Nan-chang-fu, . . .  | commande . . . . . | 1 | <i>Cheu</i> & . . . | 7 | <i>Hyens</i> . |
| 2. Zhau-cheu-fu, . . .  | . . . . .          | 0 | . . . . .           | 7 |                |
| 3. Quang-sin-fu, . . .  | . . . . .          | 0 | . . . . .           | 7 |                |
| 4. Nan-kang-fu, . . .   | . . . . .          | 0 | . . . . .           | 4 |                |
| 5. Kyeu-kyang-fu, . . . | . . . . .          | 0 | . . . . .           | 5 |                |
| 6. Kyeu-chang-fu, . . . | . . . . .          | 0 | . . . . .           | 5 |                |

(52) Latitude, suivant Noel, trente-un degrés cinquante-deux minutes. Longitude, quatre degrés cinquante-sept minutes trente secondes. *Ubi sup.*

(53) Latitude, suivant Noel, trente-un degrés quatorze minutes vingt-quatre secon-

des. Longitude, cinq degrés onze minutes quarante-quatre secondes. Un autre Jésuite marque la latitude de trente & un degrés seize minutes, & la longitude de cinq degrés onze minutes quarante-cinq secondes.

(54) On en transporte beaucoup à la Cour.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

|                            |          |   |              |          |
|----------------------------|----------|---|--------------|----------|
| 7. Fu ou Vu-chen-fu, . . . | commande | o | Cheu & . . . | 6 Hyens. |
| 8. Ling-kyang-fu, . . .    |          | o |              | 4        |
| 9. Kin-ngau-fu, . . .      |          | o |              | 9        |
| 10. Chui-cheu-fu, . . .    |          | o |              | 3        |
| 11. Yem-cheu-fu, . . .     |          | o |              | 4        |
| 12. Kan-cheu-fu, . . .     |          | o |              | 12       |
| 13. Nan-ngan-fu, . . .     |          | o |              | 4        |

District de Nan-  
chang-fu.

*Nan-chang-fu*, après avoir été réduite en cendres par les Tartares, ne laisse pas d'être aujourd'hui une des plus belles Villes de la Chine. Les canaux & les rivières, par lesquels on y peut entrer de toutes parts, y rendent le commerce de la porcelaine très-florissant. Elle est située sur le *Kan-kyang*, qui a beaucoup de profondeur au long de son Port, & qui va se rendre, à peu de distance, dans le Lac de Po-yang. Le territoire de Nan-chang-fu est si généralement cultivé, qu'à peine s'y trouve-t-il quelques pâturages pour les bestiaux. Il a toujours produit un grand nombre de Lettrés & d'autres personnes de distinction. Le Viceroi de la Province fait sa résidence dans cette Ville. Sous la dynastie précédente, plusieurs Princes du Sang Impérial y demeuroient aussi avec leurs familles; mais ils n'ont point aujourd'hui d'autre demeure que la Cour.

District de Zhou-  
cheu-fu.King-te-ching,  
Bourg célèbre  
par la porcelaine.

Sa description.

2. *Zhou-cheu-fu* est dans une fort belle situation, sur la rive Nord du Lac de Po-yang, environnée de rivières, qui viennent se jeter dans ce Lac & qui communiquent une fertilité extraordinaire à son district. Elle est particulièrement célèbre par la belle porcelaine qui se fabrique à *King-te-ching*, Bourg auquel il ne manque que des murailles pour mériter le nom de Ville. L'Auteur observe que toutes les Places qui portent le titre de *Ching*, ne sont pas fermées, quoique leur Commerce ait souvent beaucoup d'étendue. Le Bourg de King-te-ching s'étend l'espace d'une lieue & demie au long d'une belle rivière. Ses rues sont fort longues & s'entrecoupent à de justes distances; mais elles manquent de largeur & les maisons y sont trop serrées, à l'exception néanmoins de celles des Marchands, qui prennent beaucoup d'espace & qui contiennent une prodigieuse multitude d'ouvriers. On donne à ce Bourg plus d'un million d'habitans. Tout ce qui sert à la subsistance des Habitans, est apporté de divers autres lieux; & le bois même qu'on employe pour les fournaies, vient d'environ trois cens milles. Les provisions ne peuvent manquer d'y être cheres, mais on ne laisse pas d'y voir arriver, des Villes voisines, un nombre infini de pauvres familles. Il n'y a personne, sans en excepter les boiteux & les aveugles, qui ne puisse y gagner la vie à broyer les couleurs. On n'y comptoit point anciennement plus de trois cens fournaies de porcelaine, mais le nombre est augmenté jusqu'à cinq cens. La situation de King-te-ching est dans une plaine entourée de hautes montagnes. Celle de l'Est, près de laquelle le Bourg est bâti, forme en dehors une espèce de demi-cercle. Celles des côtés donnent passage à deux rivières, l'une petite & l'autre fort grande, qui forment, en s'unissant, un fort beau Port, dans un vaste bassin, à moins d'une lieue de la Place. On y trouve quelquefois trois rangées de Barques, qui s'entresuivent dans tout cet espace. Les nuages de flamme & de fumée qui s'élèvent des différentes parties de King-te-ching, font connoître la grandeur de son étendue. Pendant la nuit on s'imagineroit que c'est une grande Ville en feu, ou une vaste

vasse fournaise percée d'une infinité de soubiraux. On n'accorde point aux Etrangers la liberté de s'arrêter à King-te-ching. Ceux qui n'ont pas dans la Place quelque personne de connoissance qui réponde de leur conduite, sont obligés de passer la nuit dans leur Barque. La porcelaine de King-te-ching fait tout le Commerce de Zhou-cheu-fu. Celle de Canton, dans la Province de Fo-kyen, n'est pas plus estimée que la vaisselle de terre en Europe. Les Etrangers ne peuvent s'y imprendre. Elle est aussi blanche que la neige. Elle ne brille point, & l'on n'y voit aucun mélange de couleurs.

L'eau de King-te-ching semble contribuer à la beauté & à la valeur de sa porcelaine; car il n'y a point d'autre lieu où l'on puisse la faire aussi bonne, quoiqu'on y emploie les mêmes matériaux, qui se trouvent sur les limites de cette Province & dans un seul endroit de celles de Kyang-nan. On expliquera dans la suite, ce que c'est que cette terre & les préparations qu'elle demande.

3. *Quang-sin-fu* est située au milieu des montagnes, dont plusieurs, quoique fort hautes & d'une grande étendue, sont divisées en terres capables de culture, & remplies d'ailleurs de Bourgs & de Villages. Quelques-unes sont couvertes de forêts. D'autres produisent d'excellent cristal. Elles étoient autrefois infestées de voleurs. Les chemins de communication, depuis Fo-kyen & Che-kyang, ont si peu de largeur, qu'il est très-aisé de défendre les passages & de prévenir les invasions. On fait à Quang-sin-fu de fort bon papier & les meilleures chandelles de l'Empire.

4. *Nan-kang-fu* est située sur le bord du Lac de Po-yang, qui a quatre lieues de largeur & trente de longueur. Ce Lac produit d'excellent poisson & divise ce côté de la Province en deux parties. Les plaines donnent du riz, du foin, des fruits & des légumes en abondance. Une partie des montagnes est cultivée, & le reste couvert de bois épais, dont quelques-uns ont jusqu'à cinq lieues de longueur. On trouve, près de la Ville, une forte de chanvre, dont on fait de bonnes étoffes d'Été.

5. *Kyn-kyang-fu* est une grande Ville de Commerce, située sur le bord Sud du grand *Kyang*, qui arrose ses murs, & près de l'embouchure de cette Rivière dans le Lac de Po-yang (55). Aussi est-elle comme le rendez-vous de toutes les Barques, non-seulement de cette Province, mais encore de celles de Kyang-nan & de Hu-quang, qu'on y voit passer sans cesse. Quoiqu'elle ne soit pas à moins de cent lieues de la mer, on y prend des saumons, des dauphins & des esturgeons, à la faveur de la marée, qui remonte dans cet espace aux plaines & aux nouvelles Lunes. Le cours de la Rivière est si lent, qu'il en est presque imperceptible.

6. *Kyen-chang-fu* est sur les limites de la Province de Fo-kyen, dans un canton agréable & fertile. On y fait d'assez bon vin de riz, mais le riz même y est d'une bonté médiocre. Cependant il s'y trouve une sorte de riz rouge, qui est sain & de fort bon goût. On y fait une étoffe de chanvre, qui se porte dans les grandes chaleurs de l'Été.

7. *Vu-cheu-fu*, ou *Fu-cheu-fu*, est située sur le bord d'une rivière, dans une grande & fertile plaine. La circonférence de ses murs l'emporte sur celle des plus grandes Villes de France, à l'exception de Paris, & son Gouvernement

(55) Elle en est éloignée de trois ou quatre milles.

Tome VI.

G

La qualité de l'eau contribue à la beauté de la porcelaine.

Quang-sin-fu.

Détroits des montagnes

Nan-kang-fu.

Kyen-kyang-fu.

Marée qui remonte à cent lieues.

Kyen-chang-fu.

Vu-cheu-fu. Sa grandeur & son état présent.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

n'a pas moins de vingt-cinq ou vingt-six lieues d'étendue. Elle doit être une des plus florissantes Villes de la Chine avant les dernières guerres. Toute la partie de l'Est est fort bien rebâtie ; mais les autres côtés n'offrent que des groupes de maisons , qui commencent à sortir de leurs ruines par intervalles , & qui forment comme autant de Bourgs , de Villages & de Hameaux dans la Ville même. On ne compte pas plus de quarante ou cinquante mille Habitans dans la Ville & les fauxbourgs ; mais le Pays est fort peuplé. & ne manque point de culture. Il produit , dans plusieurs endroits , deux moissons de riz , d'une blancheur éblouissante , que la Province tire de ce canton pour en payer son tribut annuel. Les figues y croissent parfaitement ; & quelques vignes , plantées par un Missionnaire , y produisoient de fort bon raisin. Mais toutes les autres espèces de fruits n'y mûrissent point aisément ; ce qui paroît venir de l'humidité du terrain.

- Lin-kyang-fu. 8. *Lin-kyang-fu* , qui est située à deux lieues & demie du *Kan-kyang* , sur le bord du *Tu-ho* , n'est point une Ville bien peuplée ni d'un grand commerce. L'économie des Habitans fait dire en proverbe , qu'un porc suffit pour les nourrir tous pendant deux jours. A trois lieues de cette Place , sur le *Kan-kyang* , on rencontre un *Ching* , ou un Bourg , dont le commerce est considérable en Simples & en Drogues , qui viennent des parties méridionales dans des Barques. La terre de ce district est fort bonne. Elle produit particulièrement d'excellentes oranges. Les montagnes dont il est environné sont couvertes de grands arbres , on taille en terrasses bien cultivées.
- Ki-ngan-fu. 9. *Ki-ngan-fu* est située sur le *Kan-kyang* , qui coule dans ce lieu avec une impétuosité extrême , entre des rochers à fleur d'eau. On y compte dix-huit courans , qu'on ne peut remonter ou descendre sans beaucoup de force & d'adresse. Ce dangereux passage se nomme *Che-pa-tan*. Il dure l'espace de vingt lieues. Mais on trouve ensuite une belle rivière , six fois plus large que la Seine à Rouen , & toujours couverte d'un grand nombre de Barques chargées. Les plaines sont fertiles , quoiqu'inégales , & coupées par des montagnes qui renferment , dit-on , des mines d'or & d'argent.
- Chui-cheu-fu. 10. *Chui-cheu-fu* est située sur un bras du *Kan-kyang* , & divisée par une autre rivière en deux parties , qui sont toutes deux ceintes d'un mur. L'une porte le nom de Ville du Sud , & l'autre celui de Ville du Midi. Elles sont jointes par deux ponts , l'un de pierre & fort bien bâti , qui porte sur dix arches ; l'autre de bateaux. La Ville du Nord se nomme aussi Ville des Mandarins , parce qu'elle est la résidence de tous les Mandarins du canton (57). Celle du Sud contient les familles considérables de simples citoyens & le Peuple. On donne à *Chui-cheu* le titre d'*Heureuse* , à cause de l'excellence de son air. Dans les torrens & les ruisseaux qui arrosent son territoire , on trouve du sable d'or & d'argent , comme on trouve le *Lapis-armenus* dans les montagnes dont il est environné.
- Yeu-cheu-fu. 11. *Yeu-cheu-fu* a dans son voisinage un petit lac , bordé de maisons de plaisance , où les Habitans de la Ville vont se réjouir. Elle fournit à toutes les parties de l'Empire , de l'alun & du vitriol. Dans une assez petite étendue , sa fertilité n'est point inférieure à celle d'aucune autre Province.

(56) Voyez les Relations précédentes.

(57) Chine du Pere du Halde , pag. 81. &amp; suivantes.

devoit être une  
eries. Toute la  
t que des grou-  
intervalles, &  
ux dans la Ville  
Habitans dans  
anque point de  
de riz, d'une  
r en payer son  
vignes, plan-  
mais toutes les  
paroît venir de

*Kan-kyang*,  
grand commer-  
e fuffit pour les  
le *Kan-kyang*,  
onfiderable en  
dans des Bar-  
ièrement d'ex-  
ertes de grands

lieu avec une  
mpte dix-huit  
p de force &  
p de vingt  
p que la Seine  
chargées. Les  
ragnes qui ren-

visée par une  
n mur. L'une  
di. Elles font  
te fur dix ar-  
e des Manda-  
n (57). Celle  
le Peuple. On  
son air. Dans  
du fable d'or  
ragnes dont il

le maifons de  
it à toutes les  
e étendue, fa



CARTE  
 DE LA BAYE D'H  
 Et des Entrées  
 Riviere de  
 Située  
 Dans la Province  
 Tirée de Manuscrits de  
 Echelle  
 Deux Lieues Marines

FU CHEU } HOCSIEU  
 Capitale } Suivant les Hollandois

Lantay

20°

35

R. de Chang

12. *Kan-cheu-fu* est de la grandeur de Rouen, & tire son nom de la Rivière de *Kan-kyang*, sur le bord de laquelle elle est située. Elle en reçoit une autre, fort près de ses murs, qui se nomme le *Chang-ho* (58), & qu'on passe sur un pont de bateaux, attachés l'un à l'autre avec des chaînes. On y a ménagé un espace qui s'ouvre pour le passage des Barques, après qu'elles ont été visitées soigneusement par les Officiers de la douane, qui s'y rendent chaque jour pour exercer leur office. Les montagnes de ce canton produisent quantité de Simples, comme celles de *Quang-sin fu*, au pied de laquelle le Grand-Prêtre ou le premier Bonze de la Secte de *Tau-tse*, qui prend le titre de *Tyen-fé*, ou de *Maitre céleste*, fait ordinairement sa résidence. Depuis cette Ville jusqu'à *Nan-ngan*, on ne rencontre que des Déserts. Mais le Pays de *Nan-chang*, qui est très-fertile & très-peuplé, dans un espace de soixante lieues au long de la rivière, offre une des plus belles perspectives du monde. Il n'est éloigné que d'une journée du Courant rapide (59) qu'on a déjà décrit. C'est dans ce canton qu'habite un *Tau-ye*, c'est-à-dire, le Gouverneur de deux Villes du premier ordre, pour réprimer les brigands dont ce Pays étoit autrefois infesté, parce qu'étant voisin de *Hu-quang*, de *Fo-kyen* & de *Quang-tong*, il seroit de retraite aux voleurs de ces trois Provinces. Le district de la Ville est fort étendu. Il produit un grand nombre de ces arbres d'où le vernis distille; & la Chine n'en a point de plus estimé.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Kan-cheu fu,  
& les deux ri-  
vières.

Demeure du  
Chef des Bonzes.

13. *Nan-ngan-fu* est de la grandeur d'Orléans, mais les fauxbourgs sont plus grands que la Ville, qui est d'ailleurs fort belle, bien peuplée, de grand commerce & très-fréquentée des Etrangers, comme le magasin commun de toutes les marchandises qui viennent de la Province de *Quang-tong*, dont elle est voisine, ou qui s'y transportent. Le passage se fait par eau, à l'exception de dix lieues de terre qui sont entre cette Ville & *Nan-hyang*. Après les deux premières, on trouve une montagne si escarpée (60) qu'on a été obligé, dans quelques endroits, de la tailler en forme de degrés. Le sommet, qui est de roc, jusqu'à la profondeur de quarante pieds, a été percé pour la commodité du passage (61).

Nan-ngan-fu,  
Ville fort mar-  
chande.

*Positions des Places de Kyang-si, déterminées en 1714.*

| Places.              | Latitude. | Longitude.   |              |
|----------------------|-----------|--------------|--------------|
| PONG-tse-hyen, 30    | . 1 . 40  | . . . 0 . 6  | . 40. Est.   |
| Kyeu-kyang-fu, 29    | . 54 . 00 | . . . 0 . 24 | . 00. Ouest. |
| Chui-chang-hyen, 29  | . 49 . 12 | . . . 0 . 45 | . 40.        |
| Nan-kang-fu (62), 29 | . 31 . 42 | . . . 0 . 26 | . 27.        |
| U-Ning-hyen, . 29    | . 15 . 56 | . . . 1 . 26 | . 37.        |
| Ning-cheu, . . 29    | . 00 . 45 | . . . 1 . 58 | . 20.        |
| Sin-chang-hyen, 28   | . 18 . 0  | . . . 1 . 50 | . 27.        |
| Chui-cheu-fu, . . 28 | . 24 . 40 | . . . 1 . 10 | . 54.        |

Position des Pla-  
ces de la Provin-  
ce de Kyang-si.

(58) Cette Rivière ne tombe pas dans le Kan-kyang près de cette Ville.

(59) Sous Ki-ngan fu.

(60) C'est la Montagne de Meylin, dont

on a déjà parlé.

(61) Du Halde, p. 83.

(62) Latitude, suivant Noel, trente-neuf degrés vingt-trois minutes.

20

25

30

35

20

25

Latitude Septentrionale



# CARTE DE LA BAYE D'HOCSTIEU

Et des Entrées de la Riviere de Chang

Situées, Dans la Province de Fokyen Tirées de Manuscrits Hollandois.

Echelle

Pour Lieues Marines de France.



FU CHEU } HOCSIEU  
Capitale } Suront les Hollandois  
Lantay

RIVIERE DE CHANG  
OU RIVIERE D'HOCSTIEU

I. crabe

I. tortue

Ruisseau

Mein-ja-ccen  
Forteresse

Po-sang  
Temple

Village

Tour

R. de Chin-cheu

Quanto

San-um  
Village

Tuan  
Village

Pe-lee

Tong tay

Liou-hai

Even-Kiang-hien

R. de la Baye



GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

| Places.                   | Latitude.                      | Longitude. |
|---------------------------|--------------------------------|------------|
| Nan-chang-fu (63), 28     | 37 . 12 . . . . . 0 . 36 . 43. |            |
| Yu-kang-hyen (64), 28     | 40 . 48 . . . . . 0 . 10 . 0.  |            |
| Yau-cheu-fu, . . . 28     | 59 . 20 . . . . . 0 . 13 . 38. |            |
| Tu-chang-hyen, . . . 29   | 20 . 24 . . . . . 0 . 11 . 17. | Ouest.     |
| King-te-ching, . . . 29   | 15 . 56 . . . . . 0 . 47 . 43. | Est.       |
| Te-ching-hyen (65), 28    | 54 . 50 . . . . . 1 . 13 . 38. |            |
| Quang-lin-fu, . . . 28    | 27 . 36 . . . . . 1 . 37 . 30. |            |
| Qua-ki-hyen, . . . 28     | 16 . 48 . . . . . 0 . 48 . 50. |            |
| Fu-cheu-fu, . . . 27      | 56 . 24 . . . . . 0 . 10 . 30. | Ouest.     |
| Kyen-chang-fu (66), 27    | 3 . 36 . . . . . 0 . 0 . 18.   | Est.       |
| Nan-fong-hyen, . . . 27   | 3 . 36 . . . . . 0 . 0 . 40.   | Ouest.     |
| Ning-tu-hyen, . . . 26    | 27 . 36 . . . . . 0 . 37 . 45. |            |
| Chui-kingchyen, . . . 25  | 49 . 12 . . . . . 0 . 27 . 16. |            |
| Whey-chang-hyen, . . . 25 | 32 . 24 . . . . . 0 . 46 . 1.  |            |
| Chang-ning-hyen, . . . 24 | 52 . 48 . . . . . 0 . 51 . 52. |            |
| Long-nan-hyen, . . . 24   | 51 . 36 . . . . . 1 . 51 . 40. |            |
| Nan-ngan-fu (67), 25      | 30 . 0 . . . . . 2 . 28 . 38.  |            |
| Kancheu-fu (68), 25       | 52 . 48 . . . . . 1 . 40 . 54. |            |
| Wan-ngan-hyen, . . . 26   | 26 . 24 . . . . . 1 . 47 . 20. |            |
| Ki-ngan-fu, . . . 27      | 7 . 54 . . . . . 1 . 34 . 5.   |            |
| Yeun-cheu-fu, . . . 27    | 51 . 32 . . . . . 2 . 5 . 24.  |            |
| Lin-kyang-fu, . . . 27    | 57 . 36 . . . . . 1 . 1 . 30.  |            |

## §. I V.

## FO-KYEN, quatrième Province de la Chine.

Limites de la  
Province de Fo-  
kyen.

Les bornes de la Province de Fo-kyen sont, Che-kyang au Nord, Kyang-si à l'Ouest, Quang-tong au Sud, & la Mer de la Chine à l'Est. Quoiqu'elle soit une des plus petites Provinces de l'Empire, elle passe pour la plus riche. Le climat est chaud, mais l'air y est très-pur. C'est de Fo-kyen que les Provinces intérieures tirent le poisson sec & salé qu'on prend sur les Côtes. Son rivage, qui est fort irrégulier par la multitude & la diversité de ses golfes, a pour défense un grand nombre de Forts.

Art des Chinois  
pour élever l'eau.

La plupart de ses montagnes sont taillées en forme d'amphitéâtres, ou de terrasses placées l'une au-dessus de l'autre & semées de riz. Dans les plaines, le riz est arrosé par de petits canaux, qui partent des grandes rivières, des torrens & des fontaines. Les Chinois ont l'art d'élever l'eau jusqu'au sommet des plus hau-

(63) Suivant Noel, vingt-huit degrés trente-neuf minutes cinquante-deux secondes.

(64) Hai-kan-hyen dans la Carte des Jé-suites.

(65) Yang-te-hyen dans la Carte.

(66) Latitude, suivant Noel, trente-sept

degrés vingt-huit minutes trente-six secondes.

(67) Latitude, suivant Noel, vingt-cinq

degrés vingt-neuf minutes quarante-cinq

secondes.

(68) Suivant Noel, cinquante degrés cinquante-deux minutes trente secondes.

res montagnes, & de la conduire de l'une à l'autre avec destuyaux de bambous, dont cette Province est remplie.

Outre les productions communes à la plûpart des autres Provinces, telles que le musc, les pierres précieuses, le vis-argent, les toiles, l'acier, & toutes sortes d'ustenciles qui s'y fabriquent en perfection, la Province de Fo-kyen est enrichie par son commerce avec le Japon, avec les Isles Philippines, Formosa, Camboya, Siam, &c. d'où elle tire des cloux de girofle, de la canelle, du poivre, du bois de sandal, de l'ambre, du corail & d'autres richesses. Ses montagnes sont couvertes d'arbres pour la construction des Vaisseaux, & contiennent des mines d'étain & de fer. On assure qu'il s'y en trouve même d'or & d'argent. Entre ses fruits, les oranges y sont plus excellentes & plus grosses que celles de l'Europe. Elles ont l'odeur & le goût du raisin muscat. Leur écorce, qui se pèle aisément, est épaisse & d'un jaune brillant. On les conît pour les transporter dans les autres Provinces. Fo-kyen produit aussi des oranges rouges d'une beauté admirable, & deux sortes de fruits particuliers à la Chine, dont l'un, qui se nomme *Li-chi*, est peut-être le plus délicieux de l'Univers. L'autre, nommé *Long-yuen*, est moins estimé, quoiqu'il soit aussi fort bon. On en lira la description dans un autre endroit de ce Recueil. La Plante *Tyen-wha*, qui sert pour les teintures en bleu, est meilleure ici que dans les autres Provinces.

Le langage Mandarin, dont l'usage est général dans toute la Chine, est entendu de peu de personnes dans la Province de Fo-kyen. Chaque Ville a sa langue différente, & chaque langue un dialecte qui lui est propre; variété fort incommode pour les Etrangers. L'esprit & le goût des sciences sont des qualités communes parmi les Habitans de Fo-kyen (69), & produisent des Lettrés en grand nombre.

La Province est divisée en neuf *Fus*, & subdivisée en soixante *Hyens*, ou Villes du troisième ordre, sans une seule du second.

*Fu-cheu-fu* a neuf *Hyens* dans sa dépendance. *Tsuen-cheu-fu* en a sept. *Kyeu-ming-fu*, huit. *Yen-ping-fu*, sept. *Ting-cheu-fu*, huit. *Hing-wha-fu*, deux. *Chau-u-fu*, quatre. *Chang-cheu-fu*, dix; & *Tay-wan-fu*, trois (70).

#### Villes de Fo-kyen dans le Continent.

1. *Fu-cheu-fu* (71), résidence du Viceroy, & du *Tsong-su*, qui est l'Intendant général de cette Province & de celle de Che-kyang, est une Ville fameuse par les avantages de sa situation, par la grandeur de son Commerce, la multitude de ses Lettrés, la fertilité de son terroir, la beauté de ses rivières, qui amènent les plus grandes Barques jusqu'à ses murs; enfin, par un pont admirable d'environ cent arches, qui est bâti de belle pierre blanche & qui traverse la baye. Toutes ses petites collines sont couvertes de cédres, d'orangers, & de limoniers.

On fait, dans le district de *Fu-cheu-fu*, du sucre d'un blancheur extraordinaire. Le *Li-chi* & le *Long-yuen*, deux fruits qu'on a déjà vantés, croissent ici avec abondance. Ils se transportent secs dans toutes les parties de l'Empire; mais ils perdent alors la moitié de l'agrément qu'ils ont dans leur fraîcheur.

(69) Du Halde, p. 5.

(70) Dans la Description, il s'en trouve *seu* dans les Ambassades des Hollandois, &c.

(71) C'est la Ville qui porte le nom de *Hok*.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Productions naturelles de Fo-kyen.

*Li-chi*, fruit délicieux.

Langages divers de la Province.

Division en plusieurs Villes & districts.

Description de *Fu-cheu-fu*.

Propriétés de son terroir.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Tſuen-cheu-fu.

Belles Tours.

Célèbre Pont de  
Pierre noire.

Kyen-ning-fu.  
Pur-ching-hyen.

Route pour le  
Commerce.

Fu ning-cheu.

Beauté de cette  
Ville.

Ting cheu fu &  
sa situation.

2. *Tſuen-cheu* (72) est dans une situation agréable, sur un Cap & presque environné d'eau. Les plus grandes Barques entrent dans ses murs. Toutes les Villes de son district sont fort peuplées & d'un grand commerce. Les maisons y sont nettes, les rues ornées d'ares de triomphe & pavées de briques, entre lesquelles sont deux rangées de pierres carrées. Entre plusieurs Temples, on en admire un qui a deux Tours d'un mélange de pierre & de marbre, hautes de sept étages, dont chacun est environné d'une galerie (73).

A peu de distance de la Ville on voit un Pont de pierre noire, aussi remarquable par sa grandeur que par sa beauté (74). Il n'a point d'arches; mais il est soutenu par plus de trois cens piliers, formés en angles aigus, pour rompre la force du courant, qui causoit autrefois la ruine d'une infinité de Barques. On assure que cet édifice a coûté un million quatre cens mille ducats au Gouverneur qui l'a fait bâtir. Il sort continuellement de Tſuen-cheu & des Villes de son district, un grand nombre de Vaisseaux pour le Commerce étranger.

3. *Kyen-ning-fu* est située sur le Min ho, & se distingue peu par son commerce. Comme cette Rivière cesse d'être navigable vers la Ville de Pur-ching-hyen, qui est à trente lieues de Kyen-ning-fu, les marchandises sont débarquées dans ce lieu, & transportées par des hommes au-delà des montagnes, qui sont fort escarpées, jusqu'à assez près du Bourg de *Kyang-chan* dans la Province de Che-kyang, où elles sont embarquées sur une autre rivière. Cette route, qu'on a pris soin d'aplanir & de paver de pierres carrées, offre quantité de Bourgs & d'hôtelleries pour les voyageurs. La Ville de Kyen-ning-fu, après avoir essuyé deux sièges, fut prise par les Tartares, qui la réduisirent en cendre & passèrent tous les Habitans au fil de l'épée. Elle fut rebâtie, mais avec moins de magnificence qu'avant sa ruine. On trouve, assez près de cette Ville, celle de *Fu-ning-cheu* (75), qui est du second ordre, mais qui n'a rien de plus remarquable que sa juridiction sur *Fu-ngan-hyen* & *Ning-te-hyen*, deux Villes du troisième. Le Pays où ces deux Villes sont situées a beaucoup d'étendue; mais il est coupé par des montagnes, qui sont fort escarpées du côté du Nord.

4. *Yen-ping-fu* est située sur la pente d'une montagne, au pied de laquelle coule le *Min-ho*, d'où la montagne & la Ville paroissent former un amphithéâtre. Toutes les Barques de la Province passent au long des murs. Dans une petite étendue, cette Ville est regardée comme une des plus belles de l'Empire. Elle est naturellement fortifiée par des hauteurs inaccessibles, d'où les eaux sont amenées dans les maisons par des canaux. Comme les Habitans y parlent la langue Mandarine, il y a beaucoup d'apparence que c'est une Colonie de la Province de *Kyang-nan*. Entre les sept Hyens de sa dépendance, *Cha-hyen* tire son nom de la fertilité de ses terres, & les six autres ne sont pas moins abondantes.

5. *Ting-cheu-fu* est située entre les montagnes qui séparent *Fo-kyen* de *Kyng-si*. Quelques-unes de ces montagnes sont couvertes de fleurs, qui forment

(72) Ou *Suen-cheu-fu*. Voyez les Ambassades des Hollandois.

(73) Voyez les mêmes Ambassades.

(74) C'est le Pont de *Lo-yang*, dont on a parlé dans les mêmes Ambassades.

(75) Elle est située sur la Côte, à plus de cent dix milles de Kyen-ning fu. C'est le seul Cheu de Fo-kyen, quoiqu'elle ne soit pas nommée dans la Table de la division.

une délicieuse perspective. D'autres offriroient des mines d'or, s'il étoit permis d'y creuser la terre. D'autres sont d'une hauteur qui les rend presque inaccessibleles. Cependant le Pays porte abondamment tout ce qui est nécessaire à la subsistance de ceux qui l'habitent. Mais l'air n'y est pas sain, ni le Commerce florissant.

6. *Hing-wa-su* signifie *Fleur croissante*. Cette Ville est située sur la Côte, dans le plus délicieux & le plus fertile canton de toute la Province. Elle paye en riz un tribut plus considérable que toutes les autres Villes. Ses principaux ornemens sont plusieurs arcs de triomphe. Quoiqu'elle n'ait que deux Hyens dans son district, il contient un si grand nombre de Bourgs & de Villages, qu'on les prendroit pour une Ville continuelle. Quelques-uns de ces Bourgs sont d'une grandeur & d'une beauté qui les rendent peu inférieurs à des Villes. Le Pays produit de la soie. Il est rempli de riches Marchands. Les chemins publics sont d'une beauté extraordinaire, larges & pavés presque tous de pierres carrées. Le fruit qu'on nomme *Li-chi*, croît ici mieux que dans aucun autre endroit de la Province (76).

*Hing-wa-su*.  
Beauté de son  
canton & de ses  
chemins.

7. *Chau-su*, qui est une des clés de Fo-kyen, s'est rendue considérable dans ces derniers tems par l'importance de ses Forts, que leur grandeur seroit prendre pour autant de Villes. On trouve, dans son district, des manufactures de fort belle toile, d'une sorte de chanvre, qui est fort estimé à la Chine par la double propriété d'être frais pendant les chaleurs de l'Été & de ne pas se coller sur la peau dans les plus grandes fureurs.

*Chau-su*, Ville  
de guerre.

8. *Chang-cheu-su* (77) est la plus méridionale de toutes les Villes de la Province. Elle est située sur un fleuve qui a ses marées régulières (78), & qu'on traverse, au Sud de ses murs, sur un fort beau pont de trente-six grandes arches, bordé de riches boutiques. Les Habitans de cette Ville sont ingénieux & d'une grande habileté dans les affaires. Le Pays abonde en grosses oranges (79) muscadines, qui se transportent candisées ou confites. On trouve dans les montagnes un cristal admirable, dont on fait des boutons, des cachets & d'autres bijoux. La Ville est fort peuplée & toujours remplie d'Étrangers (80), parce qu'elle est voisine de l'Île d'*Amoui* dans la Ville de Chang-cheu.

*Chang-cheu-su*.  
Propriétés de son  
canton.

*Hyamen*, ou le Port d'*Amoui* (81), tire son nom de l'Île où elle est située. Ce n'est proprement qu'une rade, qui forme un des meilleurs Ports du monde. Il est renfermé d'un côté par le Continent, & de l'autre par des Îles fort hautes, qui la mettent à couvert de toutes sortes de vents. Sa grandeur le rend capable de recevoir plusieurs milliers de Vaisseaux, qui peuvent mouiller sans danger fort près du rivage. Aussi n'est-il jamais sans un grand nombre de Jones Chinois, qui font le Commerce dans les Pays étrangers. Il y a vingt ans qu'il étoit fréquenté par les Vaisseaux de l'Europe; mais on les voit tourner aujourd'hui vers Canton. L'Empereur y entretient une garnison de six ou

*Hyamen*, ou  
Port d'*Amoui*.

Beauté de son  
Port.

(76) Du Halde, *ubi sup.* p. 83. & suiv.

(77) Voyez les Relations précédentes.

(78) Les Chinois appellent cette Rivière *Chang*, & les Européens, *Chin-cheo* ou *Chin-cheu*.

(79) Voyez ci-dessus, dans le même article.

(80) Le Pere Martini trouva dans les mains

d'un Lettré un vieux Livre de parchemin en caractères gothiques, qui contenoit presque toute l'Écriture-Sainte en Latin. Mais il ne put l'obtenir de lui, parce que c'étoit un ancien héritage de famille.

(81) Quelques François écrivent *Emoy*, & d'autres, *Emoyy*. Les Anglois y ont un Comptoir.

GYOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Isle percée à  
jour.

Autres Isles de la  
Baye de Chang-  
cheu.

sept mille hommes, sous le commandement d'un Général Chinois.

A l'entrée de la Rade, on trouve un rocher qui la divise en deux parties ; comme le Mingant divise celle de Brett. Trois lieues plus loin, on rencontre une petite Isle, qui est percée, d'un côté à l'autre, par un trou, au travers duquel on découvre la lumière (82) & qui lui a fait donner le nom d'*Isle percée*.

Outre l'Isle d'Amoui, la Baye de Chang-cheu contient celle de *Que-moui*, & plusieurs autres, dont on a déjà dû prendre quelque idée dans les premières Relations Hollandoises. Les autres parties de la Côte en offrent aussi un grand nombre, de différentes grandeurs.

*Description des Isles de PONG-HU, & de TAY-WAN  
ou FORMOSE.*

Introduction.

ON a publié plusieurs Relations de l'Isle Formose (83), entre lesquelles on distingue celle de Georges *Candidius*, Ministre Hollandois ; celle d'un Ecoislois, nommé *David Wright*, & celle de Georges *Pfalmanaazar*, natif de l'Isle même, mais vivant aujourd'hui à Londres. Ces Auteurs sont peu d'accord. Les deux premiers écrivoient vers le milieu du dernier siècle, & c'est d'eux que Montanus a tiré sa Relation de la même Isle (84). Le troisième publia la sienne en Anglois dans le cours de l'année 1702. (85), avec des figures. Celle de *Candidius* a été traduite & publiée (86) dans les grands Recueils Anglois. Elle consiste en six ou sept pages, & regarde particulièrement quelques Nations d'Habitans originaires, que les Hollandois trouvent dans l'Isle lorsqu'ils prirent possession de la Ville de Tay-wan. La description suivante vient des Missionnaires, qui ont composé la Carte de Fo-kyen, & traite des mêmes Habitans, mais réduits sous la dépendance des Chinois, qui sont aujourd'hui maîtres de la partie occidentale de l'Isle, quoique *Pfalmanaazar* assure qu'elle est entièrement fournie aux Japonois.

Isles de Pong-  
hu, ou Piscado-  
res.

L'Isle Formose appartient à la Province de Fo-kyen, d'où l'on voit partir des Vaisseaux qui vont & qui viennent continuellement. Dans l'intervalle, on rencontre les Isles de Pong-hu (87), qui forment un petit Archipel. La principale n'a pour Habitans qu'une garnison Chinoise. Cependant il y réside un Mandarin Lettré, pour visiter au passage les Bâtimens de Commerce, qui produisent un revenu considérable.

Toutes ces Isles ne sont qu'un amas de rochers & de sable. On y apporte toutes les nécessités de la vie, du Port de Formose, jusqu'au bois de chauffage, car elles n'ont ni plantes ni bruyères, & tout leur ornement consiste dans un seul arbre. On vante la bonté du Port, qui est à couvert de toutes fortes

(82) Chine du Pere du Halde, p. 86. & Mémoires du Pere le Comte, p. 85.

(83) Elle se nomme aussi *Tay-wan*, quoique ce dernier nom soit plus proprement le nom Chinois d'une petite Ile voisine où la principale Ville est située. Les Chinois appellent la grande Isle *Pekau* ou *Pukkando*, que plusieurs Auteurs regardent comme son nom d'origine. Cependant *Pfalmanaazar* dit que les Habitans la nomment *Gad-avia*, ou la belle Isle, & qu'ils

la nomment aussi *Kaboki*, ou Isle principale.

(84) Voyez la Chine d'Ogilby, Vol. II. p. 9 & suiv.

(85) 331 pages in-8°.

(86) Elle avoit d'abord été traduite en François, & publiée dans le Volume cinquième de la Collection des Voyages aux Indes orientales, avec ceux de Van-Rechteren.

(87) Nommées *Piscadores* ou *les Pécheurs* par les Européens.

de vents. Le fond est de sable, & la hauteur de l'eau, de vingt à vingt-cinq brasses.

Il ne reste aucune trace du Fort que les Hollandois avoient construit à l'extrémité de la grande Isle (88), pour en défendre l'entrée. Cependant son nom subsiste encore. C'est *Hong-man-chay*, qui signifie, *Fort des cheveux roux*; car tel est le nom que les Chinois donnent aux Hollandois. Ce Port, quoique situé dans un lieu si desert, est absolument nécessaire pour la conservation de *Tay-wan*, qui n'en a point d'autre pour les Vaisseaux qui tirent plus de huit pieds d'eau.

*Formose* est divisée en deux parties par une chaîne de montagnes, qui commencent au Sud de *Cha-ma-ki-tou*, & se terminent à la Côte du Nord. La seule partie qui appartienne aux Chinois, est celle qui se trouve à l'Ouest des mêmes montagnes, & qui se trouve renfermée entre vingt-deux degrés huit minutes & vingt-cinq degrés vingt minutes de latitude du Nord. La partie orientale, si l'on en croit les Chinois, est montagneuse & sauvage, habitée par une Nation qui diffère peu des Sauvages de l'Amérique, excepté qu'elle est plus chaste & d'un naturel plus doux, quoique sans cesse en guerre avec les Chinois. Ces Habitans s'entraiment & s'attisent mutuellement. Ils ne connoissent, ni l'avarice, ni les ruses de l'amour-propre. Ils ne font aucun cas de l'or & de l'argent, dont on assure néanmoins qu'ils ont plusieurs mines. Mais, sans être capables d'offenser, ils sont extrêmement vindicatifs. Ils n'ont ni Loix, ni forme de Gouvernement. Leur nourriture est le poisson de leurs Côtes & la chair des animaux qu'ils élèvent. On ne leur connoit aucun culte, ni la moindre idée de Religion.

Les Chinois n'ayant point trouvé de mines d'or dans la partie de l'Isle dont ils sont les maîtres, & n'osant se hasarder à passer les montagnes, envoyèrent un petit Vaisseau dans la partie orientale, où ils sçavoient que la Nature avoit placé les mines. Les Habitans firent un accueil favorable à leurs Envoyés; mais, jaloux peut-être de leurs forces, ils ne leur donnerent point d'éclaircissement sur l'objet de leur voyage. Tout ce que les Chinois découvrirent, après huit jours de recherche, fut un petit nombre de lingots, qui se trouvoient comme négligés dans les cabanes des Habitans. Cette vue enflamma leur avarice. Ils feignirent de vouloir témoigner leur reconnaissance à de généreux bienfaiteurs, qui les avoient aidés à réparer leur Vaisseau; & les ayant enivrés dans un grand festin qu'ils leur donnerent, ils les égorgèrent barbarement pour remettre à la voile avec les lingots. Cette funeste nouvelle ne fut pas plutôt répandue dans les parties orientales de l'Isle, que tous les autres Habitans prirent les armes. Ils entrèrent dans la partie occidentale, où ils mirent à feu & à sang toutes les Habitations Chinoises, sans épargner les femmes & les enfans. Depuis ce tems, l'aideur de la guerre ne s'est pas rallentie entre les deux parties de l'Isle.

Celle qui est habitée par les Chinois mérite le nom de *Formose* (89), qu'elle a reçue effectivement pour sa beauté. L'air y est pur & toujours serain. La terre y produit en abondance du bled, du riz & d'autres grains. Elle est arrosée par quantité de rivières, qui descendent des montagnes; mais l'eau est

(88) Voyez ci dessus, les Relations de leurs Ambassades.

(89) Les Portugais la nomment *Hermosa*, qui signifie aussi *Belle* dans leur langue.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ancien Fort  
Hollandois.

Isle Formose.

Ses mines d'or.

Cruauté des  
Chinois.

Air & terre de  
l'Isle Formose.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ses productions.

Ses animaux.

Productions de  
Fay wan.

Rues de cette  
Ville.

Description du  
Port.

d'une bonté médiocre. On trouve ici la plûpart des fruits qui croissent dans les Indes, tels que des oranges, des bananes, des ananas, des guaves, des papas, des cocos, &c. sans parler des pêches, des abricots, des figues, des raisins, des châtaignes, des grenades & de tous les autres fruits de l'Europe. On y cultive une espèce de melons d'eau, beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, la plûpart de forme oblongue, mais quelquefois ronds, dont la chair est ou rouge ou blanche, toujours remplie d'un suc frais & délicieux, que les Chinois aiment beaucoup. Le tabac & le sucre n'y croissent pas moins parfaitement. Tous les arbres sont rangés dans un ordre si agréable, que lorsqu'on a transplanté le riz, suivant l'usage, en lignes & en carrés, toute la partie méridionale de l'Isle a l'air d'un grand jardin. On ne trouve point ici de sangliers, de loups, d'ours, de tygres ni de léopards, comme dans plusieurs parties de la Chine. Les daims, les chevaux, les moutons, les chèvres & même les porcs, y sont fort rares. Mais on y voit des légions de cerfs & de singes. Les poulets, les oyes & les canards privés y sont en abondance. Les bœufs n'y sont pas moins communs & servent de monture aux Habitans, qui leur font porter la bride, la selle & la croupière. On ne voit pas beaucoup d'oiseaux dans l'Isle Formose. Les plus communs sont les faisans; mais les chasseurs ne leur laissent pas le tems de multiplier beaucoup.

Les Chinois divisent le Pays qu'ils possèdent dans cette Isle en trois Hyens, ou trois Gouverneurs subordonnés, qui ont leurs Officiers dépendans du Gouverneur de la Capitale, comme il est soumis lui-même au Viceroy de la Province de Fo-kyen. Leur Capitale, nommée *Tay-wan-fu* (90), est fort peuplée. Le Commerce y est florissant, & la Chine a peu de Villes qui l'emportent, pour la richesse & le nombre des Habitans. On y trouve du riz, du sucre, du tabac, du sel, de la venaison sèche, que les Chinois aiment beaucoup; toutes sortes de fruits, des toiles de diverses espèces, de la laine, du coton & du chanvre; de l'écorce de certains arbres, & des plantes qui ressemblent à l'ortie, avec quantité d'herbes médicinales, dont la plûpart sont connues en Europe. L'Isle a peu de meuriers, & par conséquent peu de soie & de manufactures.

Les rues de *Tay-wan-fu* sont fort droites; & quoiqu'elles n'ayent pas plus de trente ou quarante pieds de large, quelques-unes sont d'une longueur extraordinaire. Elles ont l'air d'autant de charmantes galeries, où l'on prendroit plaisir à se promener si la presse y étoit moins grande & si elles étoient mieux pavées. Les maisons y sont couvertes de paille, & bâties d'argile & de bambou. Mais les tentes, dont les maisons sont couvertes pendant sept ou huit mois de l'année, pour garantir les passans de l'ardeur du soleil, cachent ce que les édifices ont de moins agréable, & ne laissent voir que des boutiques ornées d'étoffes de soie, de porcelaine, de vernis & d'autres marchandises.

On vante le Port, parce qu'il est à l'abri de toutes sortes de vents; mais l'entrée en devient plus difficile de jour en jour. Jusqu'à présent, il en avoit deux; l'une nommée *Tu-kyang*, où les grands Vaisseaux mouillent sans pei-

(90) Pélmanaazar paroît ignorer entièrement une Ville si remarquable, qui est située dans une petite Isle fort proche de la grande. Il place deux Villes dans la grande Isle; l'une,

qu'il nomme *Xiernesfa*, Capitale; l'autre, qu'il appelle *Bigno*; mais il est le seul qui en ait parlé.

ne; l'autre, qui se nomme *Loullmen*, où le foud est de pierre & n'a pas plus de neuf ou dix brasses dans les plus hautes marées. Le premier de ces deux passages est impraticable depuis qu'on n'y trouve, dans quelques endroits, que cinq pieds d'eau, & qu'elle ne monte qu'à sept ou huit dans la plus grande hauteur. Il se bouche même de plus en plus, par la quantité de sables que les flots y apportent continuellement. Les Hollandois, pour leur sûreté contre les Vaisseaux étrangers, avoient bâti à la pointe de l'Isle, du côté méridional de Ta-kyang, une Citadelle qu'ils nomment le *Château de Zelande*, & qui auroit été excellente si ses fondemens n'eussent été de sable.

Les Mandarins sont chargés d'observer soigneusement tout ce qui entre dans l'Isle ou qui en sort. Il n'est pas permis aux Chinois mêmes de s'y établir sans passeport & sans caution, parce que les Tartares sont persuadés que celui qui s'en rendroit maître seroit sans cesse en état d'exciter de grands troubles dans l'Empire (91). Aussi l'Empereur y entretient-il une garnison de dix mille hommes, sous le commandement d'un *Tsong-ping* ou d'un Lieutenant Général, de deux *Fu-tsyang* (92) & de plusieurs Officiers inférieurs, dont la commission est triennale, ou plus courte, suivant les occasions.

On distingue les Habitans de cette partie de l'Isle, en Naturels & en Chinois. *Tuy-wan-fu*, *Fong-chan-hyen* & *Chu-lo-hyen*, ne sont peuplés que de Chinois. Les Naturels qui s'y trouvent établis sont leurs domestiques, ou plutôt leurs esclaves.

Avec ces trois Villes ils possèdent plusieurs Villages; mais ils n'ont point de Fort considérable, si l'on ne veut donner ce nom à *Ngan-pin-ching*, qui est situé sous le Château de Zelande & habité par quatre ou cinq cens familles, outre une garnison de deux mille hommes, commandée par un *Fu-tsyang* ou un Major Général.

Les Chinois de l'Isle Formose ne sont pas différens de ceux de la Chine, pour le Gouvernement & les usages. Mais les Naturels, qui vivent dans leur dépendance, sont divisés en quarante-cinq Bourgs ou Habitations, qui portent le nom de *Che*. On en compte trente-six au Nord, tous assez peuplés & bâtis dans le goût Chinois (93). Les neuf autres, qui sont au Sud, ne méritent que le nom de cabanes rassemblées. Elles sont bâties de bambou, couvertes de chaume, & placées sur une sorte de terrasse, haute de trois ou quatre pieds. On les prendroit pour autant de tonnelles, de quinze, vingt, trente ou quarante pieds de diamètre. Quelques-unes sont divisées par des murs. Au reste, on n'y trouve ni chaises, ni bancs, ni tables, ni lits, ni aucune sorte de meubles. Au centre est une espece de cheminée ou de poêle, élevée à deux pieds de terre, qui sert de cuisinè. La nourriture ordinaire des Habitans est le riz, ou d'autres petits grains, & le gibier qu'ils tuent de leurs armes ou qu'ils prennent à la course. Ils sont si légers, qu'on les a vus devancer un cheval au grand galop. On attribue cette qualité à l'usage qu'ils ont de se lier fort étroitement les genoux & les reins, jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Les hommes (94) ont la taille légère & dégagée, le teint olivâtre, & des che-

Importance de  
cette Place.

Habitans de  
l'Isle Formose.

Chinois de For-  
mose. Leurs pot-  
sessions & leurs  
villages.

(91) On en a vu l'exemple dans *Que-sing* plus grands & plus robustes que le commun  
ou *Koxinga*. des Indiens.

(92) Ou Majors généraux.

(93) Candidus représente ces Habitans

(94) Candidus dit que les hommes sont  
d'une taille extraordinaire, & que les femmes

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

veux plats qui leur tombent sur les épaules. Ils ont l'usage d'une sorte de dard, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, à la distance de soixante ou quatre-vingt pas; & quoique rien ne soit plus simple que leurs arcs & leurs flèches, ils tuent des Faïsans au vol. Leur malpropreté est extrême à manger. Ils n'ont ni plats, ni serviettes, ni cuillères, ni même aucune sorte de fourchettes. Leurs alimens sont servis sur une planche ou sur une natte, & c'est de leurs doigts qu'ils se servent pour les porter à leur bouche. Ils mangent la chair à demi-crue. C'est assez qu'elle ait paru devant le feu. Leurs lits sont des feuilles d'un certain arbre, étendues à terre.

## Leur habillement.

Leur habillement consiste dans une pièce d'étoffe, longue de deux ou trois pieds, qui leur entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Quelques-uns impriment sur leur chair des figures grotesques d'animaux, d'arbres, de fleurs, &c. Cette distinction, qui n'est accordée qu'à ceux qui excellent à la chasse ou à la course, leur coûte assez cher. Elle les expose à des douleurs qui leur causeroit la mort, si toute l'opération se faisoit à la fois. Ils sont obligés d'y employer plusieurs mois, & quelquefois une année entière. Mais tout le monde a droit de se noircir les dents, de porter des pendans d'oreille, des bracelets au-dessus du coude & aux poignets, des colliers, & des toupets ou de petites couronnes, composées de plusieurs rangs de petits grains de différentes couleurs. Cette parure de tête est terminée par une touffe de plumes de coq ou de Faïsan.

Au Nord de l'Isle, ils se couvrent de peaux de cerfs, en forme de casques, mais sans manches, comme les dalmatiques de nos Eglises. Ils portent un bonnet de feuilles de bananier, qui a la figure d'un cylindre, orné de petites couronnes, l'une au-dessus de l'autre, & liées avec de petits rubans ou de petites tresses de crin de différentes couleurs. Le sommet est une touffe de plumes, telle qu'on l'a représentée.

## Forme de leurs mariages.

Un jeune homme qui pense au mariage & qui trouve une fille à son gré, se rend pendant plusieurs jours à sa porte, avec des Instrumens de musique. Si la fille approuve ses soins, elle se présente à lui & les conditions sont réglées entre eux. Ensuite on avertit les parens, qui font les préparatifs de la fête nuptiale. Elle est célébrée dans la maison du pere de la fille, où le mari établit sa demeure. De-là vient que les peres demandent plutôt au Ciel des filles que des garçons, parce qu'elles leur procurent des gendres, qu'ils regardent comme l'appui de leur vieillesse (95).

## Insulaires naturels.

Quoique les Insulaires de cette Division soient entièrement soumis aux Chinois, ils ne laissent pas de conserver quelques restes de leur ancien Gouvernement. Chaque Bourg se choisit pour Juges trois ou quatre des plus anciens Habitans, d'une intégrité reconnue, qui décident avec une autorité absolue de toutes sortes de différends. Celui qui refuseroit de se soumettre à leur sentence

sont grasses & courtes. Psalmanazar remarque que les femmes sont couvertes, épaisses & robustes.

(95) Candidius prétend que le mari & la femme demeurent dans des maisons séparées, que le mari ne va jamais voir sa femme que la nuit, & qu'il n'y va qu'avec son consentement; que le mariage ne se fait que de l'aveu

des parens; que les femmes gardent leurs enfans pendant trois ans & les envoient ensuite à leur pere. Mais, ce qui est bien plus étrange, il ajoute qu'on leur fait faire de fausses couches jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, & que c'est un des offices de leurs Pretresses, qui se couchent pour cela sur elles & qui leur pressent le ventre.

seroit chassé à l'instant du Bourg, sans aucune esperance d'y rentrer jamais. Il ne seroit pas même reçu dans un autre Bourg.

Pour régler le tribut, qui se paye en grains, ou en peaux & en queues de cerfs, il y a dans chaque Bourg un Chinois qui en apprend la langue & qui sert d'Interprète aux Mandarins. Mais loin de contribuer au soulagement du Peuple, ces Officiers Chinois deviennent autant de petits tyrans, & se rendent insupportables aux Mandarins mêmes, qui se voyent forcés de leur laisser leurs Emplois pour éviter des inconvéniens encore plus fâcheux. On comptoit autrefois, dans la partie Sud de l'Isle, douze Bourgs soumis aux Chinois; mais la dureté du jong en ayant porté trois à la révolte, ils chassèrent leurs Interprètes & s'unirent aux Bourgs de la Partie orientale. Cependant l'Empereur qui regne aujourd'hui en a fait rentrer plusieurs dans la soumission, & l'on espere que par degrés tous les autres suivront leur exemple.

Les Chinois assurent eux-mêmes que la fraude, le vol, les querelles & les procès ne sont pas connus de ces heureux Peuples, excepté néanmoins à l'égard des Interprètes. Ils exercent tous les devoirs de la charité & de la justice. Les Missionnaires en trouverent plusieurs qui entendoient la langue Hollandoise, qui lisoient les Livres de ces Marchands Européens, & qui employoient leurs caractères d'écriture. Ils virent, entre leurs mains, quelques fragmens de l'Écriture-Sainte dans la même langue. Ces Peuples ne rendent point de culte aux Images & marquent de l'horreur pour cette pratique. Mais ils n'ont pas non-plus d'autre exercice de Religion (96) ni l'usage d'aucune prière. Cependant les Missionnaires Jésuites en ont découvert quelques-uns qui croyoient en Dieu en trois Personnes, la Création du Monde & la vertu du Baptême. Les Hollandois avoient fait apparemment cette conquête au Christianisme.

Quoique l'Isle Formose soit peu éloignée de la Chine, il ne paroît point par l'Histoire des Chinois qu'ils l'aient connue avant l'année 1436; lorsque l'Ennuque *Wan-sau-pau* revenant de quelque Province occidentale y fut jetté par la tempête, & s'y arrêta quelque tems pour y prendre des informations sur la nature du Pays & des Habitans. En 1564, *Yu-ti-yeu*, qui croisoit avec une esquadre dans la Mer orientale de la Chine, fut attaqué brusquement par un Corsaire fort hardi, nommé *Lin-tai-lyen*. Après un combat de cinq heures, la nuit favorisa sa retraite vers les Isles de *Pong-hu*, où il se proposoit de rassembler ses forces pour retourner à la charge. Mais il fut poursuivi de si près par le Corsaire, que le lendemain, à la pointe du jour, il trouva l'entrée du Port bloquée par une partie de la Flotte ennemie. Ses troupes ayant beaucoup souffert dans le premier combat, il jugea qu'il ne pouvoit tenter l'entrée du Port sans danger. Il tourna ses voiles vers l'Isle Formose. Mais la crainte de ne pas trouver assez de fond sur une Côte qu'il ne connoissoit pas, lui fit rega-

(96) Candidius prétend qu'ils reconnoissent plusieurs Dieux, auxquels ils offrent des sacrifices & des prières par le ministère de leurs Prêtres; car il assure qu'ils n'ont pas de Prêtres. Sa Relation diffère entièrement de celles des Missionnaires, & de Palsanazar, qui leur donne des Prêtres & ne parle point de Prêtres. Palsanazar dit qu'ils ont une Religion révélée, qui leur apprend à croire en

un seul Dieu; que ce Dieu se montre quelquefois à leurs yeux sous diverses formes d'animaux; qu'il leur impose pour loi de faire arracher par leurs Prêtres le cœur à dix-huit ou vingt mille enfans, & que tous ces cœurs sont brûlés au commencement de chaque année sur son autel. Voyez la Description de Formose par Palsanazar, p. 171. & 178.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ils sont avan-  
cés par les Chi-  
nois.

Excellence de  
leur naturel.

Leur Religion.

Quand l'Isle  
Formose fut connue  
des Chinois.

Découverte des  
Isles de Pong-hu.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

gner *Pong-hu*, où il ne trouva plus d'obstacle. Après y avoir mis une bonne garnison, il prit le parti de retourner à la Chine. L'Empereur, fort satisfait de sa découverte, envoya un Mandarin lettré pour gouverner les Isles de *Pong-hu*. Quelque-tems après, *Lin-tau-hyen*, qui avoit formé de grandes vûes, tenta une descente dans l'Isle Formosé. Mais n'y ayant rien trouvé de convenable à ses projets, il fit égorgé tous les Habitans qui tomberent entre ses mains; & s'étant servi de leur sang pour calfeuter ses Vaisseaux, il remit en mer pour la Province de *Quang-tong*, où il finit sa vie par une mort misérable.

Japonois & Hollandois qui s'établirent dans l'Isle Formosé.

Vers la fin de l'année 1620, on vit arriver une Escadre Japonoise, qui venoit dans le dessein de la subjuguier; mais comptant moins sur la force des armes que sur l'artifice, le Commandant laissa dans l'Isle une partie de ses gens pour y prendre des informations. Vers le même tems, un Vaisseau Hollandois de Commerce y fut jetté par la tempête. Le Pays parut si commode au Capitaine, qu'il sollicita les Japonois de lui accorder la liberté de bâtir une maison à l'entrée du Port, sous prétexte qu'elle pourroit être utile au Commerce des Hollandois avec le Japon. Comme il promit de ne pas prendre plus de terrain qu'ils n'en pourroit entourer avec un cuir de bœuf, les Japonois consentirent à ses propositions. L'ouvrage fut commencé aussi-tôt. Les Hollandois ayant coupé le cuir en équillettes fort minces, qu'ils joignirent ensemble par les extrémités, mesurerent un terrain assez spacieux, où ils bâtirent le Fort dont on a déjà parlé. On lit encore sur la porte, *Castel Zelandia, 1634*. Après avoir marqué quelque ressentiment de cette ruse, les Japonois s'appaisèrent facilement. Mais, soit qu'ils en conçussent de la défiance, ou qu'ils n'eussent pas trouvé tous les avantages qu'ils s'étoient promis dans leur Etablissement, ils prirent ensuite le parti d'abandonner l'Isle. Alors les Hollandois ne pensant qu'à se rendre maîtres du Port, bâtirent de l'autre côté une maison, qu'ils fortifièrent de quatre demi-bastions, sans aucun obstacle de la part des Insulaires.

Ils avoient été aux Isles Pescadores.

On a lu, dans une Relation précédente (97), que les Hollandois quitterent les Isles de *Pong-hu* (98) ou *Piscadores*, pour s'établir dans l'Isle Formosé, sur le fondement d'un Traité avec les Mandarins, par lequel ils se promirent de porter leur Commerce à la Chine, comme les Chinois venoient commercer avec eux dans leur Fort. C'est ce qu'on trouve de plus précis sur l'établissement de cette Colonie Hollandoise. Après l'invasion des Tartares, plus de vingt-cinq mille Chinois capables de porter les armes, abandonnerent leur Pays & passèrent avec leurs familles dans l'Isle Formosé. Les uns entreprirent de cultiver les terres, & les autres se livrerent au Commerce.

Etablissement des Chinois dans l'Isle Formosé.

Précautions des Hollandois pour sa sûreté.

Koxinga, forcé aussi de quitter la Chine, résolut de s'emparer de Formosé. Son dessein ne fut pas long-tems ignoré des Hollandois. La Compagnie de Hollande en reçut avis du Japon dès l'année 1646; & toutes les difficultés de l'éloignement n'empêchèrent point qu'en 1650 elle n'eût déjà une garnison de douze cens hommes dans le Fort de *Tay-wan*. En 1652 un Jésuite qui retournoit en Europe avec la Flotte Hollandoise, y confirma les vûes du Corsaire. En effet, ce fut dans le cours de cette année que les Paysans Chinois de l'Isle

(97) Chine du Pere du Halde, pag. 88. & suivantes.

(98) Nommées aussi *Po-hu*.

commencerent à se révolter, quoique la plûpart fullent sans armes. Mais les Hollandois s'étant joints aux Insulaires, parvinrent aisément à les faire rentrer dans la soumission (99). Les rebelles s'étoient trahis par un excès de précipitation. Koxinga alors engagé dans quel'qu'entreprise contre la Cour, n'avoit pu les joindre avec ses forces. Pour les contenir plus sûrement par la frayeur, les Hollandois bâtirent, l'année suivante, le Fort de *Province*, de l'autre côté du canal qui sépare Formose de la petite Isle de Tay-wan, & le nommerent alors *Sakkam*.

Cependant leurs soupçons n'ayant fait qu'augmenter, en 1654 & 1655, par la négligence des Chinois à leur envoyer des Jones pour le Commerce, ils se procurerent, dans les Isles Piscadores, des informations qui ne leur laisserent plus aucun doute sur le danger. Mais la dissimulation leur fut plus utile que la violence. Leur Gouverneur, qui se nommoit *Cayet*, envoya un Chinois, nommé *Pin-qua*, pour renouveler avec lui le Traité d'amitié. Ce redoutable Corsaire ne crut pas moins que la ruse convenoit encore à sa situation. Il protesta que son dessein étoit de vivre en paix avec la Compagnie de Hollande, & que le besoin qu'il avoit de ses Jones l'avoit seul empêché de les envoyer à Formose. Le Commerce redevint florissant pendant quelques années. Mais en 1659 les Hollandois découvrirent que *Pin-qua* levoit secrètement, au nom de Koxinga, des droits sur les Jones qui venoient pour le Commerce. Leur Gouverneur ayant fait saisir ses effets, il se hâta de se mettre à couvert par la fuite; & l'on prétend qu'il excita le Corsaire à ne pas différer plus long-tems l'exécution de son ancien projet. Cependant les affaires avoient changé de face à la Chine. Koxinga, défait par les Tartares, se vit forcé de se retirer sur les Côtes & dans l'Isle d'*Amoui*. Un grand nombre de ses partisans, qui passèrent dans l'Isle de Formose pendant les années 1658 & 1659, y répandirent le bruit qu'il ne tarderoit point à les suivre avec le reste de ses forces.

Cette expédition néanmoins ne fut entreprise qu'au mois d'Avril 1661, lorsque le Corsaire paroissant devant l'Isle avec une Flotte nombreuse, forma le siège du Château de Zélande. Pendant ce tems-là, le Conseil de Batavia, qui n'étoit composé que de Marchands, s'endormoit dans une fausse sécurité, par un excès de confiance pour les conseils de *Verburgh*. Cet avoit le Gouverneur de Tay-wan, picqué contre *Cayet*, qui lui avoit succédé, n'avoit de ciernes tous les avis qu'on recevoit du Château de Zélande. L'avarice du Conseil en avoit pris droit de négliger les fortifications du Château & le soin de la garnison. Cependant comme les troupes Hollandoises étoient encore au nombre de douze cens hommes, elles se défendirent assez courageusement, jusqu'au commencement de l'année 1662, qu'elles furent forcées de se rendre à des conditions plus avantageuses qu'elles n'osoient les esperer (1). Koxinga & ses successeurs regnerent pendant quelques années dans l'Isle de Formose, avec le titre de Rois. Mais, en 1682, le dernier Souverain de cette race prit le parti de se soumettre à l'Empereur *Kang-hi*, comme on l'a rapporté (2).

(99) Montanus raconte les particularités de ce soulèvement. Voyez *Osby*, Vol. II. p. 37.

(1) Voyez le Recueil des Voyages de la

Compagnie des Indes orientales, Vol. V. page 553. & suivantes.

(2) Voyez ci-dessus les Relations des Ambassades Hollandaises.

Leurs défiances.

Ils sont trompés par Koxinga.

Siège de leur Fort.

Ils sont chassés de l'Isle Formose.

*Positions des Places de Fo-kyen, déterminées en 1713.*

| <i>Places.</i>  | <i>Latitudes.</i>              |              |       | <i>Longitudes.</i> |  |  |
|---|--------------------------------|--------------|-------|--------------------|--|--|
| Positions des<br>Places de la Pro-<br>vince de Fo-<br>kyen. | FU-chen-fu, . . .              | 26 . 2 . 24  | . . . | 3 . 0 . 0.         |  |  |
|   | Fong-ting-i, . . .             | 25 . 14 . 27 | . . . | 2 . 37 . 50.       |  |  |
|   | Swen-cheu-fu, . . .            | 24 . 56 . 12 | . . . | 2 . 22 . 40.       |  |  |
|   | Tong-ngan-hyen, . . .          | 24 . 44 . 24 | . . . | 1 . 50 . 50.       |  |  |
|   | Chang-cheu-fu, . . .           | 24 . 31 . 12 | . . . | 1 . 24 . 0.        |  |  |
|   | Chang-pu-hyen, . . .           | 27 . 7 . 12  | . . . | 1 . 20 . 0.        |  |  |
|   | Ting-cheu-fu, . . .            | 25 . 44 . 54 | . . . | 0 . 1 . 5.         |  |  |
|   | U-ping-hyen, . . .             | 23 . 4 . 48  | . . . | 0 . 16 . 0.        |  |  |
|   | Yong-ting-hyen, . . .          | 24 . 44 . 54 | . . . | 0 . 24 . 0.        |  |  |
|   | Chan-u-fu, . . .               | 27 . 21 . 36 | . . . | 1 . 8 . 0.         |  |  |
|   | Kyen-ning-fu, . . .            | 27 . 8 . 36  | . . . | 1 . 59 . 25.       |  |  |
|   | Kyen-ning-hyen, . . .          | 26 . 48 . 30 | . . . | 0 . 30 . 40.       |  |  |
|   | Yen-ping-fu, . . .             | 26 . 38 . 24 | . . . | 1 . 49 . 20.       |  |  |
|   | Pu-ching-hyen, . . .           | 28 . 0 . 30  | . . . | 2 . 9 . 10.        |  |  |
|   | Kyen-yang-hyen, . . .          | 27 . 22 . 44 | . . . | 1 . 44 . 0.        |  |  |
|   | Ting-ngan-hyen, . . .          | 27 . 45 . 36 | . . . | 1 . 39 . 20.       |  |  |
|   | Fu-ning-cheu, . . .            | 26 . 54 . 0  | . . . | 3 . 40 . 0.        |  |  |
|   | Fu-ngan-hyen, . . .            | 27 . 4 . 48  | . . . | 3 . 18 . 40.       |  |  |
|   | Lo-yeun-hyen, . . .            | 26 . 26 . 24 | . . . | 3 . 16 . 30.       |  |  |
|   | Hing-wha-fu, . . .             | 25 . 25 . 22 | . . . | 2 . 48 . 50.       |  |  |
|   | Ming-ting-hyen, . . .          | 26 . 13 . 12 | . . . | 2 . 33 . 20.       |  |  |
|   | Fu-ting-hyen, . . .            | 25 . 40 . 48 | . . . | 3 . 8 . 0.         |  |  |
|   | Lyeu-ching-yen, . . .          | 25 . 37 . 12 | . . . | 0 . 21 . 20.       |  |  |
|   | Chau-ngan-hyen, . . .          | 23 . 43 . 12 | . . . | 0 . 49 . 50.       |  |  |
|   | Nan-ngan-ching, . . .          | 23 . 28 . 48 | . . . | 0 . 48 . 20.       |  |  |
|   | Hay-tau-ching, . . .           | 25 . 37 . 24 | . . . | 3 . 33 . 50.       |  |  |
|   | Hya-meu-fu, ou<br>Amoui, . . . | 24 . 27 . 36 | . . . | 1 . 50 . 30.       |  |  |
|   | Yong-fu-hyen, . . .            | 25 . 46 . 48 | . . . | 2 . 33 . 20.       |  |  |
|   | Kin-men-fu, . . .              | 24 . 26 . 24 | . . . | 2 . 10 . 40.       |  |  |
|   | Che-yang-pau, . . .            | 26 . 34 . 48 | . . . | 3 . 41 . 30.       |  |  |

*Ile Formose.*

|                       |              |       |              |
|-----------------------|--------------|-------|--------------|
| Ile de Pong-hu, . . . | 23 . 34 . 48 | . . . | 3 . 1 . 0.   |
| Tay-wan-fu, . . .     | 23 . 0 . 0   | . . . | 3 . 32 . 50. |
| Fong-cha-hyen, . . .  | 22 . 40 . 48 | . . . | 3 . 37 . 50. |
| Cha-ma-hi-teu, . . .  | 22 . 6 . 0   | . . . | 4 . 9 . 20.  |
| Chu-lo-hyen, . . .    | 23 . 27 . 36 | . . . | 3 . 44 . 0.  |
| Tan-chui-ching, . . . | 25 . 7 . 10  | . . . | 4 . 43 . 30. |
| Ki-long-chay, . . .   | 25 . 16 . 48 | . . . | 5 . 9 . 30.  |

## CHE-KYANG, cinquième Province.

ON regarde cette Province comme une des plus riches de l'Empire, par sa fertilité naturelle & par son Commerce. Elle est bornée à l'Est par la mer; au Sud, par *Fo-kyen*; au Nord & à l'Ouest, par *Kyang-nan* & *Kyang-fi*, qui l'environnent de ces deux côtés. Tout le Pays est coupé par des rivières & par de larges & profonds canaux, qui sont bordés de pierre & couverts de ponts à de justes distances. On peut voyager également dans toutes les parties de cette Province, par terre & par eau. Elle abonde, aussi en lacs & en sources vives. Ses montagnes sont cultivées, ou produisent d'elles-mêmes du bois de construction pour les maisons & les Vaisseaux.

Ses Habitans sont ingénieux, doux & civils. La soie de cette seule Province est presque suffisante pour le commerce étranger. Les étoffes de soie brodées d'or & d'argent, sont ici meilleures que dans aucune autre Province de la Chine, & d'un prix si médiocre, que l'habit complet coûte moins que le plus simple drap de l'Europe. Aussi ne voit-on dans Che-kyang que des campagnes remplies de meuriers nains, que les Habitans empêchent de croître, en les plantant & les cultivant comme la vigne. Cet usage vient de l'opinion, confirmée par une longue expérience, que les feuilles des petits arbres produisent la meilleure soie.

Les provisions nécessaires à la vie sont ici dans une extrême abondance. On vante beaucoup les écrevisses de la Province. Ses lacs produisent la dorade. Ses mousserons se transportent dans toutes les parties de l'Empire. Salés & séchés ils se conservent des années entières; & pour les manger aussi frais que s'ils venoient d'être cueillis, il suffit de les faire un peu tremper dans l'eau. Les meilleurs jambons de la Chine viennent aussi de Che-kyang. On y voit croître l'arbre qui porte du suif, & l'arbutus à fleurs blanches, qui ressemble au jasmin, mais qui est un peu plus paresseux. Une seule de ces fleurs répand son parfum dans une maison entiere.

Le fruit qui se nomme *Pet-fi*, est ici plus commun qu'ailleurs. Il croît dans les eaux marécageuses, de la grosseur d'une chareigne. Il est couvert d'une peau fort mince; mais sa chair, qui est blanche & ferme, est remplie d'un jus agréable, dont le goût tire un peu sur l'aigre. Martini assure que si l'on met dans sa bouche une pièce de monnoie de cuivre avec ce fruit, on peut la rompre sans peine avec les dents. Mais d'autres Missionnaires doutent de la vérité de cette expérience.

Che-kyang produit des forêts de bambous, dont les cannes ont assez de grosseur & de force pour soutenir de pesans fardeaux. Malgré leur dureté, elles se fendent aisément en petits éclats, dont on fait des nattes, des peignes, des boîtes & d'autres petits ouvrages. Comme les cannes de bambou sont naturellement percées, elles servent aussi à faire des tuyaux pour la conduite des eaux, des tubes pour les télescopes, des étuis, &c.

La Province de *Che-kyang* est divisée en onze *Fus*, qui ont dans leur dépendance soixante-dix-sept *Hyens*, ou Villes du troisième ordre, avec une

Bornes & territoire de la Province de Che-kyang.

Caractere des Habitans.

Productions du Pays.

Fruit nommé Pet-fi.

Cannes de bambous & leur usage.

Division de la Province de Che-kyang.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

infinité de Bourgs & de Villages bien peuplés ( 3 ). La Capitale, qui se nomme *Hang-cheu-fu*, commande à neuf Hÿens. *Kya-hing-fu* commande à sept. *Hu-cheu-fu*, à six. *Ning-po-fu*, à six ( 4 ). *Chan-king-fu*, à huit. *Tay-cheu-fu*, à six. *Kin-wha-fu*, à neuf. *Kyu-cheu-fu*, à cinq. *Nyen* ou *Yen-cheu-fu*, à six. *Wen-cheu-fu*, à cinq. *Chu-cheu-fu*, à dix.

sa description.

1. *Hang-cheu-fu*, Capitale de la Province, est une des plus riches & des plus grandes Villes de l'Empire. On vante particulièrement les avantages de sa situation, le prodigieux nombre de ses Habitans, le commodité de ses canaux, & son commerce en soies, qui est la meilleure de l'Univers. Les Chinois donnent à cette belle Ville le nom de Paradis terrestre. Sa forme est ronde. Elle n'a pas moins de quarante lis ( 5 ) ou de quatre lieues de tour, sans y comprendre les fauxbourgs, qui sont immenses. Quoiqu'il y ait de fort grands jardins entre les murs, & que la hauteur des maisons ne soit que d'un étage, elle est si peuplée qu'on y compte un million d'Habitans. Un Millionnaire rapporte, sur le témoignage d'un Chinois chrétien, que dans les murs seulement, les Officiers qui levont les taxes ont sur leurs rôles trois cens mille *Hus*; c'est le nom qu'ils donnent aux familles. L'eau des canaux n'est pas bonne dans l'intérieur de la Ville. Les canaux des fauxbourgs sont couverts d'un nombre infini de Barques, qui servent d'habitations à des familles entières. Les rues ne sont pas larges, mais elles ont pour ornemens quantité d'arcs de triomphe. La propriété regne dans les boutiques, & les Marchands sont fort riches. On voit dans *Hang-cheu-fu* quatre grandes Tours à sept étages. La garnison est composée de sept mille Tartares, qui gardent le Fort sous le commandement d'un *Tsyang-kyen* ou d'un Général de leur Nation; & de trois mille Chinois, qui obéissent au *Fu-yeun*, c'est-à-dire, au Viceroi. La Rivière de *Tsyeng-tang-kyang*, qui coule près des murs de la Ville, n'a pas moins d'une grande lieue de largeur ( 6 ).

Rivière de Tsyen-  
tang-kyang.

*Hang-cheu* est proprement le Pays de la soie. On y trouve les principales manufactures de la Chine, & le nombre des ouvriers monte à plus de six mille dans les murs, sans compter ceux dont les Villages voisins sont remplis. Les taffetas & les satins à fleurs, qui se nomment *Lin-fê*, & les étoffes unies, qu'on nomme *Lau-fang-fê*, y passent pour les meilleurs de l'Empire. Ce qui rend cette Ville délicieuse, c'est le voisinage du Lac *Si-hu* ( 7 ), qui a deux lieues de tour. L'eau en est bonne, & si claire, qu'on distingue au fond les plus petites pierres. Dans les endroits où elle a moins de hauteur, elle est couverte d'une sorte de fleurs qui se nomme *Lyen-wha*. On y a bâti, sur des piliers, de grandes Salles ouvertes, pavées de pierres carrées, pour la commodité de ceux qui aiment la promenade à pied. On y a fait aussi des chaullées, bordées de pierre de taille, avec des pont-levis, qui faissent une ouverture pour le passage des Vaisseaux. La Nature a placé au centre du Lac deux petites Isles, où

Lac de Si-hu,  
& ses ornemens.( 3 ) Du Halde, *ubi sup.* p. 93. & suiv.

( 4 ) Quatre seulement, dans la Description.

( 5 ) Ces lis doivent être de trois cens soixante pas.

( 6 ) Le Pere le Comte dit que plus loin on trouve un torrent qui roule entre les rochers.

( 7 ) Ou le Lac de l'Ouest. Le Comte dit qu'il a peu de profondeur, mais assez pour les Barques qui servent à la promenade. Il ajoute qu'il n'a vu aucun Palais sur les bords, mais seulement quelques maisons de bois couvertes de paille, qui sont communes à la Chine.

qui se nomme  
le à sept. *Hu-*  
*ty-cheu-fu*, à  
*cheu-fu*, à six.

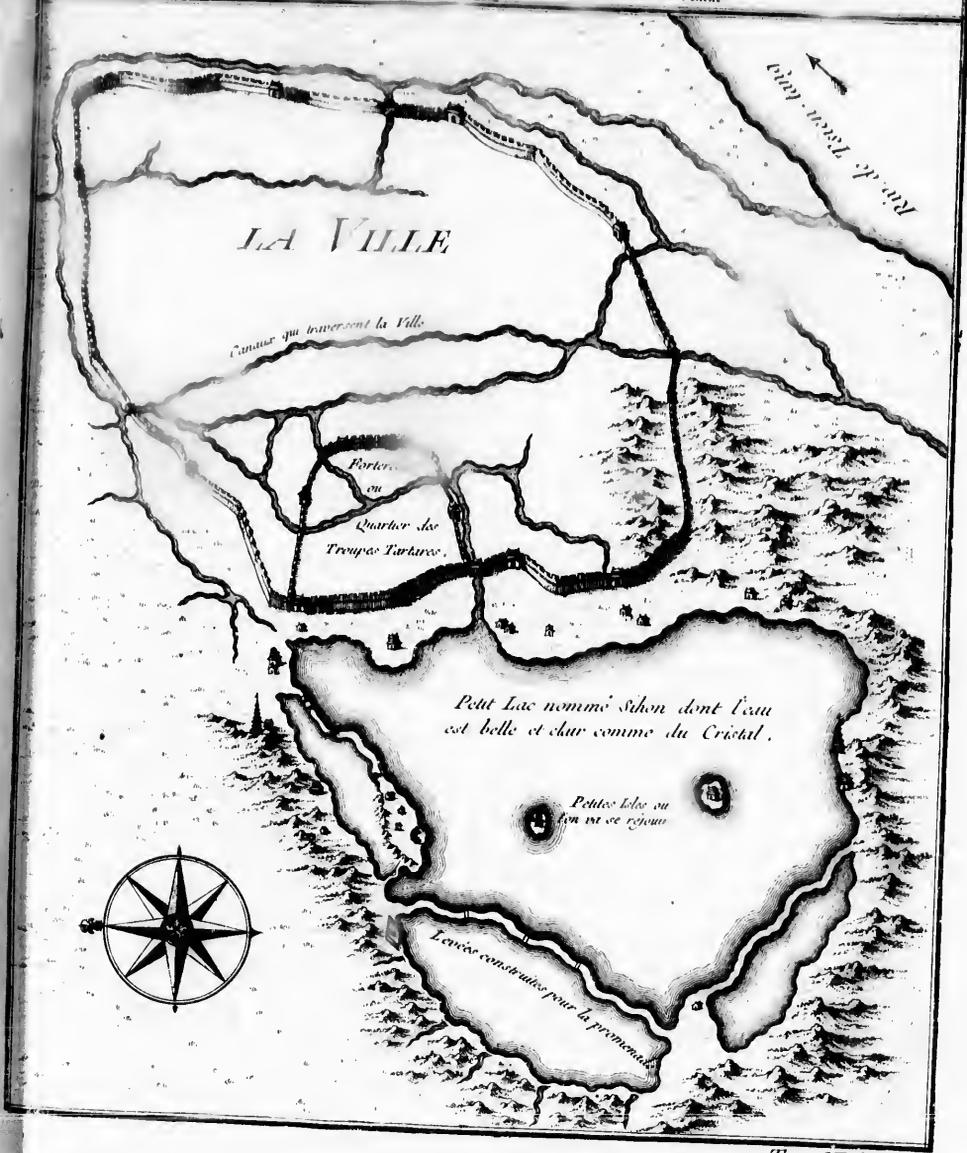
es & des plus  
tages de la fi-  
e les canaux,  
Chinois don-  
onde. Elle n'a  
omprendre les  
jardins entre  
ge, elle est fi  
rappelle, sur  
ent, les Offi-  
c'est le nom  
ans l'intérieur  
bre infini de  
es ne sont pas  
pne. La pro-  
On voit dans  
est composée  
d'un *Tfyang-*  
qui obéissent  
g-kyang, qui  
lieue de lar-

es principales  
à plus de six  
sont remplis.  
étouffés unies,  
pire. Ce qui  
, qui a deux  
fond les plus  
est couverte  
es piliers, de  
mmodité de  
ées, bordées  
e pour le pas-  
tires Isles, où

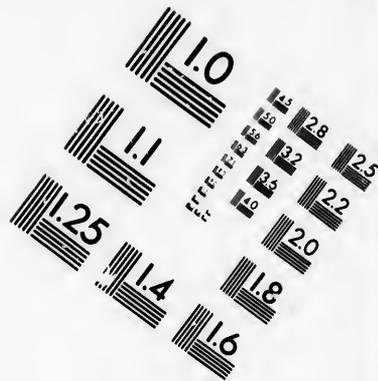
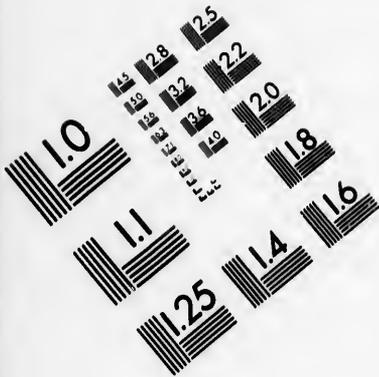
Le Comte dit  
is assez pour les  
enade. Il ajoute  
es bords, mais  
bois couverts  
à la Chine.

Plan de la Ville de *HANG-TCHEOU-FOU* ou *Hang-chew-hu*.  
*Capitale de la Province de Che-Kuang.*

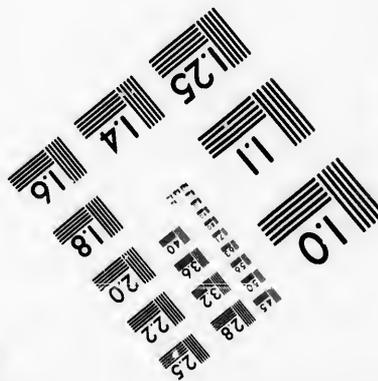
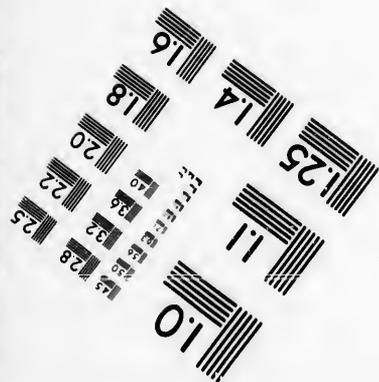
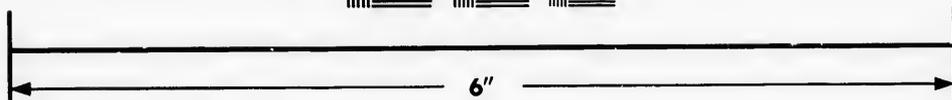
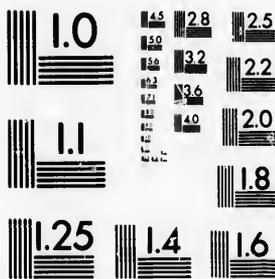
*Titre de Du Hallé.*  
Echelle d'un *Li* ou *lieue*







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**

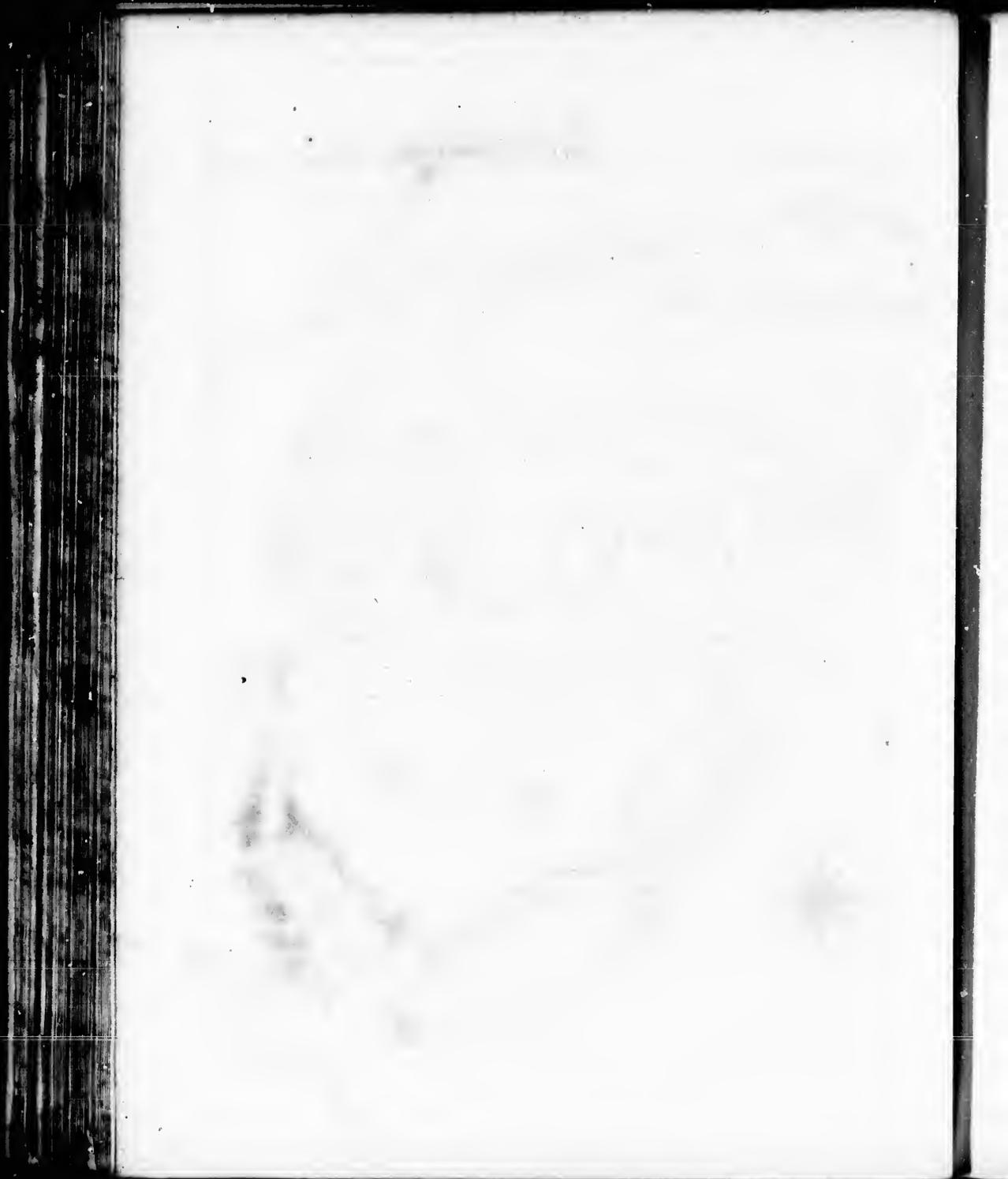


**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
2.0  
2.5  
3.0  
3.6  
4.5  
5.6  
7.1  
8  
10  
12.5  
16  
20  
25  
32  
40  
50  
63  
80  
100

10  
12.5  
16  
20  
25  
32  
40  
50  
63  
80  
100



l'on a bâti un Temple & des maisons de plaifance. Ses rives font bordées auffi de Temples, de grands Monafteres de Bonzes, & de fort jolies maisons, entre lesquelles on voit un Palais pour l'ufage de l'Empereur, qui ne manque point d'y loger lorsqu'il voyage dans les Provinces méridionales.

2. *Kya-king-fu* est une grande Ville fort peuplée, où le Commerce est floriffant. Ses fauxbourgs ont beaucoup d'étendue. Chaque rue de la Ville est arrofée par un canal, bordé de pierre de taille & couvert de ponts comme le fossé qui entoure les murs. Il n'y a point de rue qui n'ait quelques belles places & plusieurs arcs de triomphe. Sur les bords du canal, qui est à l'Oueft de la Ville & où toutes les Barques doivent passer, on voit quinze Tours de marbre. Tous les Habitans élevent des vers à foie. Le *Pee-fi*, excellent fruit dont on a parlé, est fort commun dans le canton. En automne on y prend certains petits oifeaux, qui se confervent dans du vin de riz & qui s'y vendent pendant toute l'année. Les écreviffes y font d'une bonté admirable. On trouve de riches falines près de *Hay-yen-hyen*, qui est fur la côte de la mer. Tout le diftrict de *Kya-king-fu* est plat, fans qu'on y apperçoive une feule colline.

3. *Hu-cheu-fu* tire fon nom du grand Lac (8) fur les bords duquel cette Ville est fituée. Elle paffe pour une des plus grandes de la Chine, & des plus confiderables par fes richesses, par fon commerce, par la fertilité de fes terres, & par la beauté de fes eaux & de fes montagnes. La quantité de foie qu'on y fabrique est incroyable. La feule Ville de *Te-tfin-hyen*, une des dépendances de *Hu-cheu-fu*, paye cinq cens mille taëls pour fa part des droits. C'est dans cette Ville que se font auffi les meilleurs pinceaux pour l'écriture. Il croit une abondance de thé dans fon canton.

4. *Ning-po-fu*, que les Portugais ont nommé *Liampo*, est un excellent Port fur la Côte orientale, vis-à-vis les Isles du Japon. Il est fitué à la jonction de deux petites rivieres; celle de *Kin*, qui vient du midi, & celle de *Yan*, qui coulant de l'Oueft-Nord-Oueft, forme enfuite jusqu'à la mer un canal qui porte des Bâtimens de cent tonneaux. Ces deux rivieres arrofent une plaine environnée de montagnes, dans la forme d'un bassin ovale, dont le diametre de l'Est à l'Oueft traverse la Ville & peut avoir de longueur dix ou douze mille toifes de la Chine, chacune de dix pieds. Du Sud au Nord il est beaucoup plus long.

Cette plaine est si unie & si soigneusement cultivée, qu'elle a l'air d'un vaste jardin. Elle est remplie de Villages & de Hameaux, & coupée par un grand nombre de canaux, qui sont formés par les eaux des montagnes. Celui qui paffe par le fauxbourg de l'Est, s'étend jusqu'au pied des monts & se divise en trois bras. Sa longueur est de cinq ou six mille toifes, & sa largeur de six ou sept. Dans cet espace on compte foixante-six canaux, qui sortent du principal, & dont quelques-uns le surpassent en largeur. C'est à cette abondance d'eau que la plaine doit sa fertilité. Elle donne deux moissons de riz. On y sème du coton & des légumes. Les arbres à fruit y sont en fort grand nombre. L'air y est pur, la perspective ouverte & agréable. La mer lui fournit du poisson en abondance, surtout d'excellentes écreviffes, & cette délicateuse espece qui se nomme *Wang*, c'est-à-dire, *Jaune*. Elle se prend au commencement de l'Été, & se transporte dans toutes les parties de l'Empire.

(8) *Hu* signifie *Lac* en langue chinoise.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Description de  
*Kya-king-fu*.

*Hu-cheu-fu*.

*Te-tfin-hyen*,  
Ville de sa dé-  
pendance.

*Ning-po-fu*, ou  
*Liampo*, Port  
de mer.

Beauté de sa si-  
tuation.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ornemens de  
la Ville.

Les murs de Ning-po ont cinq mille soixante-quarante pas géométriques de circonférence. Ils sont de pierre de taille & capables de résister à toutes sortes d'attaques, excepté celle du canon. La distance entre la porte de l'Est & celle de l'Ouest, est de deux mille cinq cents soixante-quatre grands pas. La Ville a cinq portes; deux à l'Est, parce que c'est le côté du Port; sans compter deux grandes arcades, que les Chinois nomment *Portes d'eau* dans leur langue, qui sont pratiquées dans le mur pour servir de passage aux Barques. On voit dans la partie Sud-Ouest, où les canaux sont en grand nombre, une Tour de briques; & vis-à-vis la plus méridionale des deux portes, sur la Rivière de Kin, un Pont composé de seize Barques plates, long de quarante brasses. Ning-po n'a point d'autres Bâtimens qui méritent la moindre remarque; à l'exception néanmoins des *Pay-lans* ou *Pay-fans*; c'est ce que les Européens nomment des arcs de triomphe. Les rues, qui ont déjà peu de largeur, paroissent encore rétrécies par les appentis qui sont au-dessus des boutiques. Deux carrosses de l'Europe n'y passeroient pas facilement. La Ville fut ruinée dans les dernières guerres; mais s'étant fort bien rétablie, elle est aujourd'hui pourvue d'une nombreuse garnison.

Entrée du Port. L'entrée de Ning-po est difficile, sur-tout pour les grands Vaisseaux. La barre n'a pas plus de quinze pieds d'eau dans les hautes marées. On laisse sur la gauche Tin-hay-hyen (9), une des Villes de sa dépendance, qui représente dans sa forme un carré oblong, de mille toises Françaises de tour. Elle est commandée par une Citadelle, qui est située sur un rocher fort élevé, au pied duquel tous les Vaisseaux doivent nécessairement passer à la portée du pistolet. Ils s'avancent, avec le secours d'une seule marée, par une très-belle rivière, large de cent cinquante toises, sur sept ou huit de profondeur, & bordée de maisons où l'on fait du sel. La vue s'étend jusqu'aux montagnes, entre des Villages & des plaines cultivées.

Son Commerce. Les Marchands Chinois de Batavia & de Siam font chaque année le voyage de Ning-po, pour y acheter de la soie, qui est la plus belle de l'Empire. Ceux de Fo-kyen & des autres Provinces fréquentent continuellement cette Ville. Son Commerce n'est pas moins considérable au Japon, parce qu'elle n'est qu'à deux journées du Port de Nangazaqui. Elle y envoie de la soie, crue & travaillée, du sucre, des drogues & du vin, pour en rapporter du cuivre, de l'or & de l'argent.

Île de Cheu-  
chan, sur la même  
Côte.

A dix-huit ou vingt lieues de Ning-po, on rencontre en mer l'Île de *Cheu-chan*, où le Port est fort bon, mais peu avantageux pour le Commerce. En arrivant la première fois dans ces mers, les Anglois y mouillèrent par hazard, après avoir fait des efforts inutiles pour découvrir Ning-po au travers de tant d'Îles dont cette Côte est remplie (10). *Cunningham* (11) rapporte que les Chinois leur accordèrent la liberté de s'y établir pour le Commerce, mais à condition qu'ils n'entreroient point à Ning-po. Cette Île, qui est la plus grande de

(9) On croit reconnoître ici une double méprise; car *Tin-hay-hyen*, qui est dans l'Île de *Cheu-chan*, à plus de neuf lieues de l'embouchure de la Rivière de Ning-po, est ici placée au lieu de *Chin-hay-hyen*; & la situation de cette dernière Ville est à droite en en-

trant dans la Rivière.

(10) Chine du Pere du Halde, p. 94. & suivantes.

(11) Cet Auteur fit le voyage de *Cheu-chan* en 1700 ou 1701. Il écrit *Chin-fan*.

metriques de  
toutes sortes  
Est & celle de  
s. La Ville a  
compter deux  
langue, qui  
On voit dans  
Tour de bri-  
ere de Kin,  
es. Ning-po  
à l'exception  
nomment des  
t encore ré-  
ssés de l'Eu-  
rnières guer-  
d'une nom-

aux. La barre  
e sur la gau-  
réfente dans  
lle est com-  
au pied du  
pistolet. Ils  
viere, large  
de maisons  
Villages &

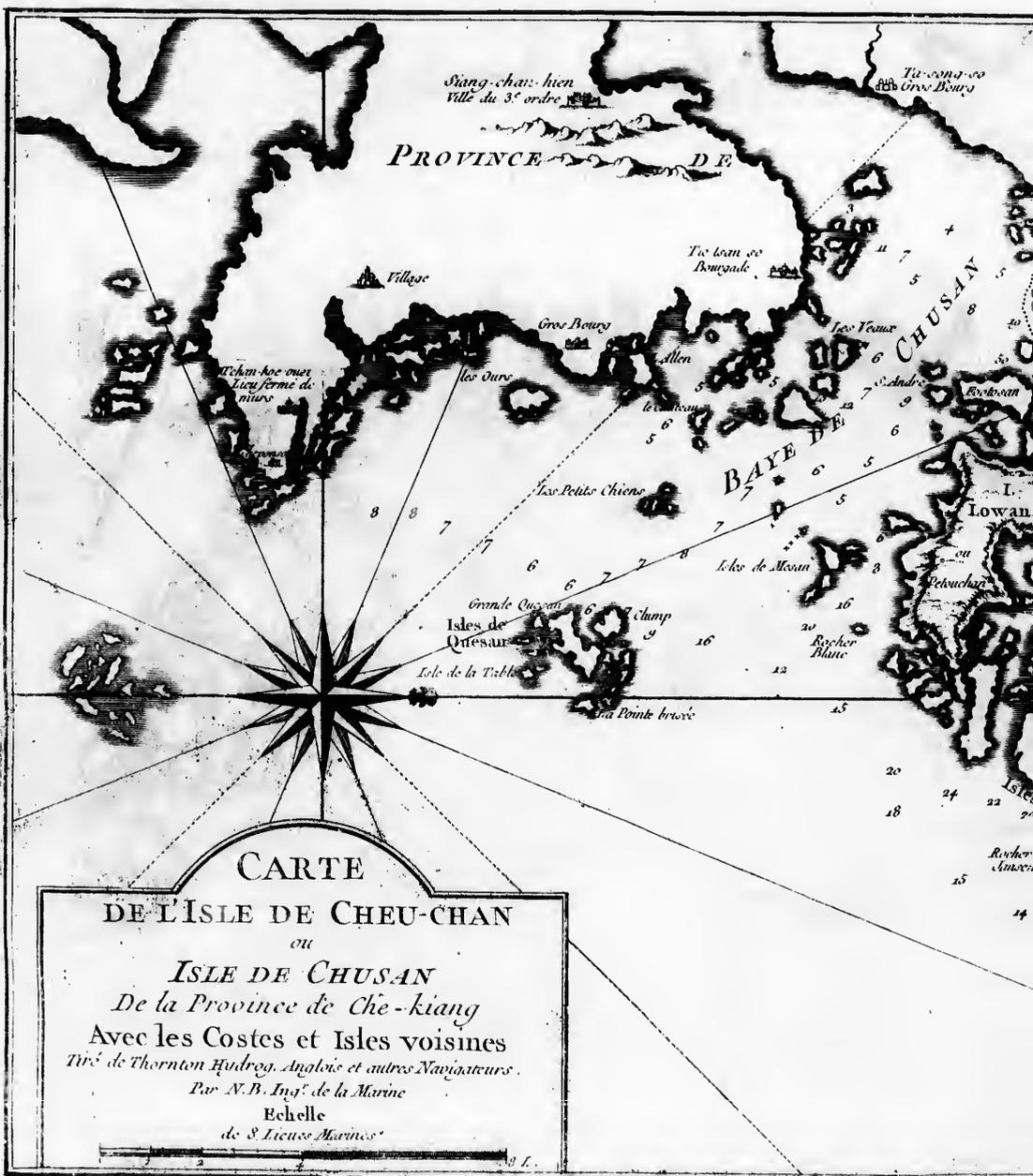
e le voyage  
pire. Ceux  
e Ville. Son  
st qu'à deux  
& travail-  
e, de l'or &

e de Cheu-  
ce. En arri-  
ar hazard,  
vers de tant  
ue les Chi-  
ais à condi-  
grande de

e, p. 94. &  
e de Cheu-  
in-jan.

S. po Ville du Premier ordre  
Européens appellent *Tainpo*

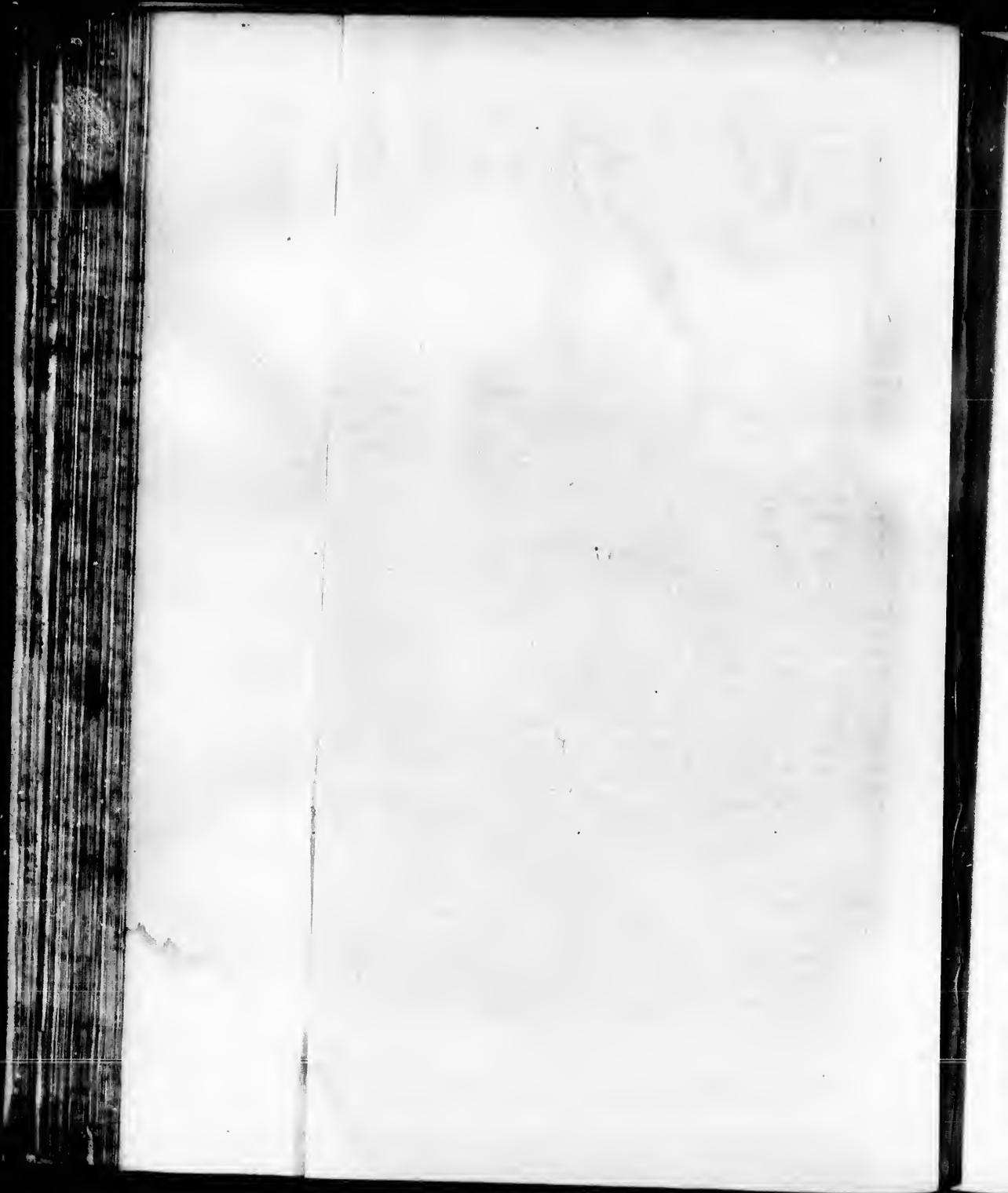






Ning-po Ville du Premier Ordre  
Que les Européens appellent *Lumpo*





la Côte, a huit ou neuf lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, & quatre ou cinq de largeur. Elle n'est qu'à trois lieues de la pointe de *Khi-tu*, que les Portugais ont nommé le Cap de *Liampo*. Le Port est situé à la pointe Ouest de l'Isle. Il est sûr, & d'autant plus commode, que les Vaisseaux peuvent y mouiller à la portée de la voix du Comptoir, qui est fort près du rivage, dans une vallée fort basse. Environ deux cens maisons, qui environnent cet édifice, ne sont habitées que par des hommes, pour les nécessités du Commerce. Leurs femmes demeurent dans une Ville qui est à trois quarts de mille de la Côte, & ceinte d'un mur d'environ trois milles de tour, flanqué de vingt-deux bastions quarrés. Elle a trois portes, qui sont défendues par quelques vieux canons de fer, dont on ne fait guères d'usage. C'est la résidence du Chong-ping (12) ou du Gouverneur, avec trois ou quatre mille pauvres Habitans, la plupart soldats ou pêcheurs, qui n'ont pour logement que des cabanes. La permission du Commerce étoit si recente, dans l'année dont parle Cunningham, qu'elle n'avoit point encore attiré les Négocians d'un certain ordre. L'Isle d'ailleurs est assez peuplée. Elle produit toutes sortes de bestiaux, de volaille, de légumes & d'autres provisions; mais les Marchands y viennent de Ning-po, de Hang-cheu, de Nan-king & des autres Villes du Continent. Le thé croit ici sur les montagnes; mais il y est moins bon que dans les Provinces de la Chine.

A trois milles de Cheu-chan est l'Isle de *Pon-to*, qui en a cinq ou six de circonférence. Depuis plus de seize cens ans cette Isle est un pèlerinage célèbre (13). L'Empereur étoit résolu d'y aller faire ses dévotions le jour anniversaire de sa naissance, dans la quarantième année de son regne (14); mais il fut détourné de ce voyage par les Mandarins, qui lui représentèrent que l'Isle de *Pon-to* est fort sujette au tonnerre. Elle n'a pour Habitans que trois mille *Hochangs*, ou Bonzes vivans dans le célibat, qui y ont bâti quatre cens Temples. Ils sont gouvernés par deux Grands-Prêtres. Leurs maisons sont les meilleures de cette partie de la Chine. L'Isle a plusieurs grands chemins, dont quelques-uns sont plantés d'arbres & fort ornés. Les Jones qui font voile de Ning-po au Japon, touchent ici pour y faire leurs offrandes.

A cinq lieues de Cheu-chan, vers Ning-po, on trouve une autre Isle, nommée *Kimp-tong*, qui renferme, dit-on, des mines d'argent. C'est la retraite des Mandarins disgraciés, qui ne cherchent plus qu'à mener une vie paisible. Les autres Isles aux environs, sont, ou desertes, ou habitées par des pêcheurs; mais il n'y en a point où les daims ne soient en abondance.

L'Isle de *Cheu-chan* avoit été ravagée dans les dernières guerres des Tartares, & demeura dans cette situation jusqu'en 1684, que la Ville fut rebâtie. Quatre ans après, le Pays commençant à se repeupler, la Cour y envoya un Gouverneur.

5. *Chau king-su* est située dans une des plus belles plaines du monde, & ressemble beaucoup à Venise. Chaque rue a son canal, couvert de ponts d'une seule arche. Il n'y a point de côté de la Ville par où l'on n'y puisse entrer dans des Barques. Les rues qui bordent les canaux sont grandes & belles, pavées de pierres blanches de six ou sept pieds de long, & ornées d'arcs de triomphe. Les murs ont deux fossés; l'un intérieur, l'autre hors de l'enceinte. La grandeur de

(12) *Chum-phen* dans l'Original.

(13) Ce n'est pas Cheu-chan, comme Mar-

tini le rapporte.

(14) C'est-à-dire, en 1702.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Pointe de *Khi-  
tu*, ou Cap de  
*Liampo*.

Ville de *Cheu-  
chan*.

Productions de  
l'Isle.

Isle de *Pon-to*,  
sujet au pèleri-  
nage.

Elle n'est habi-  
tée que par des  
Bonzes.

Isle *Kimp-tong*.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Ville presque  
entière où les  
maisons sont  
de pierre de tail-  
le.

Récompense  
pour les services  
rendus à la pa-  
trie.

Tay-cheu-fu.  
Sorte de Raye  
qu'on y prend.

Kin-wha-fu.

Kyu cheu fu.

Yen-cheu-fu.

When-cheu-fu.

la Ville, qui n'a pas moins de quatre lieues de circonférence, l'a fait diviser en deux juridictions, qui ont chacune leur Gouverneur particulier, sous les titres de *Chan-in* & de *Quy-ki*. Une partie des maisons est bâtie de pierre de taille d'une blancheur extraordinaire; ce qui est presque sans exemple dans les autres Villes de la Chine. On tire cette pierre de la Montagne de *Nyau-men-chan*, à deux lieues de distance. Les Habitans de *Chau-king* passent, entre les Chinois, pour les plus vertés dans tous les points de la Loi. Quelques lumières qu'un Mandarin puisse s'attribuer, il ne manque point d'en prendre un pour *Syang-kong*, c'est-à-dire, pour Secrétaire. Cette Ville est célèbre aussi par le vin qui s'y fait, & par le Toutbeau du grand *Tu*, un de ses premiers Monarques, qui obtint le Trône pour récompense des services qu'il avoit rendus à la Patrie, en resserrant les eaux de la mer qui inondoient une partie de l'Empire. On voit près de la Ville une Montagne remarquable, que sa figure a fait nommer *Hou-chan*, ou Montagne du Singe. C'est un lieu où le Peuple s'assemble pour se réjouir.

6. *Tay-cheu-fu* est située sur une rivière, dans un Pays environné de montagnes. Cette Ville est beaucoup moins considérable que la précédente; mais elle est remarquable par une sorte de grande Raye qu'on prend dans la Mer voisine, & dont la peau sert à quantité d'usages, sur-tout à faire des fourreaux de poignards. Aussi le Commerce en est-il considérable. tant au Japon que dans toutes les parties de l'Empire.

7. *Kin-wha-fu* est au centre de la Province, sur le bord d'une fort belle rivière. C'étoit autrefois une grande Ville, renommée par la beauté de ses édifices. Mais les Tartares, aux armes desquels elle résista long-tems, en brûlerent une partie & ruinerent un grand pont qu'elle avoit du côté de l'Ouest. Le riz croît ici en abondance, & le vin qu'on en fait est fort estimé dans le Pays. Il s'y fait aussi un grand commerce de prunes sèches & de jambons, qui se transportent dans toutes les Provinces. Les arbuttes dont la fleur ressemble à celle du jasmin & de l'arbre à suif, sont ici des richesses communes.

8. *Kyu-cheu-fu* est bâtie sur une belle rivière, entre deux autres petites qui viennent se jeter dans la grande. C'est la plus méridionale de toutes les Villes de la Province. Elle borde *Kyang-si* & *Fo-kyen*; mais la route qui conduit dans la dernière de ces deux Provinces est extrêmement difficile. Elle commence à la Ville de *Kyang-chan-hyen*, d'où elle continue l'espace d'environ trente lieues par-dessus des montagnes fort escarpées. On a été obligé d'en tailler une en degrés, qui serpentent à l'entour. On compte plus de trois cens marches de pierres plates, qui donnent beaucoup plus de facilité à monter. Cette route offre, par intervalles, de fort bonnes hôtelleries.

9. Quoique les murs de *Yen-cheu-fu*, ou *Nyen-cheu-fu*, soient baignés par une rivière, qui tombe assez près de-là dans une autre où d'assez grandes Barques peuvent naviguer librement, elle n'est pas comparable aux autres Villes de la Province, soit pour la grandeur & la richesse, soit pour le nombre des Habitans. Son territoire est rempli de collines & de montagnes. On y trouve des mines, & l'arbre d'où distille le vernis. Le papier qui s'y fait n'est pas moins estimé.

10. *When-cheu-fu* est située dans un terrain marécageux, fort près de la mer; mais la beauté de ses édifices lui a fait donner le nom de petit *Hang-cheu*. La

marée vient jusqu'aux murs de la Ville, & sert à relever les avantages d'un Port commode. Le district de *When-cheu-fu* est divisé en plaines & en montagnes. Les plaines sont très-fertiles; mais quelques-unes des montagnes paroissent épouvantables à la vûe, particulièrement celles qui regardent la Province de Fo-kyen.

11. *Chu-cheu-fu* est située sur une belle riviere, qui est navigable jusqu'à la mer. Les montagnes qui l'environnent sont couvertes de beaux arbres, entre lesquels il se trouve quantité de pins, qu'on emploie pour bâtir les maisons & les Vaisseaux. On en voit de si gros, qu'ils sont capables de contenir trente hommes dans leur tronc. Les bords des ruisseaux offrent des forêts de bambous (15), dont quelques-uns ont plus de vingt pieds de hauteur. Les moindres sont hauts de dix. Cette espece de cannes étant coupée verte & dans sa fraîcheur, donne une eau qui a la propriété de rectifier le sang lorsqu'il est congelé par une meurtrissure ou par une chute (16).

Chu-cheu-fu.

*Positions des Places de Che-kyang, déterminées en 1724.*

| Places.                    | Latitudes. |    |   | Longitudes. |     |  |
|----------------------------|------------|----|---|-------------|-----|--|
| HANG-cheu-fu, (17) 30      | 20         | 20 | 3 | 39          | 4.  |  |
| Fu-yang-hyen, . . . 30     | 4          | 57 | 3 | 27          | 7.  |  |
| Yu-tfyen-hyen, . . . 30    | 14         | 27 | 2 | 54          | 27. |  |
| Kya-hing-fu, . . . 30      | 52         | 48 | 4 | 4           | 11. |  |
| Ping-hu-hyen, . . . 30     | 43         | 00 | 4 | 17          | 24. |  |
| Hu-cheu-fu, . . . 30       | 52         | 48 | 3 | 27          | 54. |  |
| Chang-hing-hyen, . . . 31  | 1          | 10 | 3 | 14          | 27. |  |
| Yen-cheu-fu, . . . 29      | 37         | 12 | 3 | 4           | 17. |  |
| Kyu-cheu-fu, . . . 29      | 2          | 33 | 2 | 35          | 12. |  |
| Kay-wha-hyen, . . . 29     | 9          | 15 | 2 | 7           | 18. |  |
| Kin-wha-fu, . . . 29       | 10         | 48 | 3 | 22          | 27. |  |
| I-u-hyen, . . . 29         | 20         | 15 | 3 | 43          | 13. |  |
| Yong-kang-hyen, . . . 28   | 58         | 00 | 3 | 43          | 15. |  |
| Chau-ching-fu, . . . 30    | 6          | 0  | 4 | 4           | 11. |  |
| Chang-yu-hyen, . . . 29    | 59         | 14 | 4 | 25          | 7.  |  |
| Ching-hyen, . . . 29       | 26         | 0  | 4 | 14          | 17. |  |
| Ning-po-fu, . . . 24       | 33         | 12 | 4 | 57          | 29. |  |
| Tse-ky-hyen, . . . 30      | 1          | 24 | 4 | 48          | 50. |  |
| Ting-hay-hyen, . . . 30    | 0          | 40 | 5 | 32          | 5.  |  |
| Syang-chang-hyen, . . . 29 | 34         | 48 | 5 | 13          | 37. |  |
| Tay-cheu-fu, . . . 28      | 54         | 0  | 4 | 40          | 34. |  |
| Chu-cheu-fu, . . . 28      | 23         | 36 | 3 | 37          | 34. |  |
| Win-cheu-fu, . . . 28      | 2          | 13 | 4 | 22          | 7.  |  |

Positions des  
Places de la Pro-  
vince de Che-  
kyang.

(15) Ce nom paroît être une corruption de *Mambu*, nom Italien de cette espece de cannes.

(17) Suivant le Pere Noel, trente degrés quatorze minutes trente-quatre secondes de latitude.

(16) Chine du Pere du Halde, p. 96. &

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

| Places.            | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |     |
|--------------------|------------|----|----|-------------|----|-----|
| Tay-chun-hyen, .   | 27         | 34 | 48 | 3           | 21 | 50. |
| Pu-men-so, . .     | 27         | 15 | 36 | 1           | 6  | 58. |
| Nhiu-ya-quan, .    | 27         | 11 | 45 | 4           | 10 | 0.  |
| Chang-chan-hyen, . | 28         | 56 | 6  | 2           | 12 | 33. |
| Kyang-chan-hyen, . | 28         | 47 | 20 | 2           | 22 | 3.  |
| Long-fwen-hyen, .  | 28         | 8  | 0  | 2           | 40 | 32. |

## §. V I.

*HU-QUANG, sixième Province.*Situation, bor-  
nes & fertilité de  
la Province de  
Hu-quang.

CETTE grande Province forme le centre de l'Empire, entre celles de *Honan* au Nord, de *Kyang-nan* & de *Kyan-fi* à l'Est, de *Quang-tong* & *Quang-fi* au Sud, de *Que-cheu*, de *Se-chuen* & de *Cheu-fi* à l'Ouest. Le Pays est presque entièrement plat. Il consiste en campagnes ouvertes, qui sont arrosées de lacs (18), de rivières & de ruisseaux. Le poisson est en abondance dans les rivières, & l'on voit toutes sortes d'oiseaux de mer sur les lacs. On rencontre dans les plaines une multitude incroyable de bestiaux. Les grains & les fruits y ont la même fécondité, sur-tout les citrons & les oranges. Quelques montagnes produisent du cristal ou du talk. D'autres sont couvertes d'herbes médicinales, & de vieux pins, qui servent à faire ces grands pilliers dont l'usage est commun dans les édifices Chinois. Outre les mines de fer, d'étain, de *To-que-na-que* & d'autres métaux, qui sont fort abondantes, on trouve de l'or dans le sable des rivières & des torrens qui descendent des montagnes.

On fabrique beaucoup de papier de bambous, qui croissent dans cette Province. Les petits vers qui produisent de la cire, comme les abeilles, y sont fort communs. En un mot, la Province de Hu-quang est si fertile, qu'on lui a donné le nom de Grenier de l'Empire. La grande rivière de *Yang-tse-kyang*, qui la traverse de l'Ouest à l'Est, la divise en deux Parties (19); l'une, nommée *Hu-pe*, ou Partie du Nord; l'autre, qui se nomme *Hu-nan*, ou méridionale. On compte dans la première huit Cités, ou Villes du premier ordre, & soixante du second & du troisième. La Partie méridionale contient cinquante-quatre Villes, tant *Cheus* que *Hyens*, subordonnées à sept *Fus*; sans compter les Bourgs, les Villages & les Villes fortifiées.

Elle est divisée  
en deux Parties,  
Hu-pe & Hu-  
tian.*Villes de la Partie du Nord.*

|                            |   |                |   |               |
|----------------------------|---|----------------|---|---------------|
| 1. Vu-chang-fu, . . . . .  | 1 | <i>Cheus</i> & | 9 | <i>Hyens.</i> |
| 2. Han-hyang-fu, . . . . . | 0 |                | 2 |               |
| 3. Nyan-lo-fu, . . . . .   | 2 |                | 5 |               |

(18) Le Lac qui s'appelle Tong-ting-hu & qui est au milieu de la Province, a plus de quarante milles de long & trente-cinq de large. Il communique au Zang-tse-kyang, & reçoit, entr'autres rivières, le Hong-kyang du Sud, & le Yenn-kyang de l'Ouest.

(19) Celle du Sud est plus grande du double que l'autre.

4. Lyang-

|                              |   |                  |    |        |
|------------------------------|---|------------------|----|--------|
| 4. Lyang-hyang-fu, . . . . . | 1 | Chou & . . . . . | 6  | Hyens. |
| 5. Yuen-hyang-fu, . . . . .  | 0 | . . . . .        | 7  |        |
| 6. Te-ngan-fu, . . . . .     | 1 | . . . . .        | 5  |        |
| 7. Hing-cheu-fu, . . . . .   | 2 | . . . . .        | 11 |        |
| 8. Whang-cheu-fu, . . . . .  | 1 | . . . . .        | 8  |        |

1. *Vu-chang-fu* est tout à la fois Capitale des deux Parties de la Province & de la Partie du Nord. C'est la résidence du *Tjong-tu*, ou du Gouverneur général des deux Parties. Cette Ville, en y joignant *Han-yang-fu*, qui n'en est séparée que par la Riviere de Yang-tse-kyang & par la petite Riviere de *Han*, est le lieu le plus peuplé & le plus fréquenté de toute la Chine. *Vu-chang-fu* seule peut être comparée avec Paris pour la grandeur. *Han-yang-fu*, qui s'étend par un de ses fauxbourgs jusqu'à la jonction des Rivieres de Yang-tse-kyang & de *Han*, n'est point inferieur à Lyon ni à Rouen. Il y faut joindre un nombre incroyable de grandes & de petites Barques, qui n'est jamais, dit l'Auteur, au-dessous de huit ou dix mille, répandu dans l'espace de plus de deux lieues au long des mêmes Rivieres. Entre ces Barques, il s'en trouve quelques centaines aussi longues & aussi hautes que celles de Nantes. Un voyageur qui observe, de quelqu'éminence, cette forêt de mâts d'un côté, & de l'autre la vaste étendue de l'espace qui est couvert de maisons, est forcé de reconnoître que l'Univers n'a rien, dans ce genre, qui approche d'un si beau spectacle.

Description de  
*Vu-chang-fu*.

Double Ville,  
& leur grandeur.

Nombre des Barques  
habitées.

Comme on peut dire que cette grande Ville est au milieu de l'Empire, ses communications sont aisées avec les autres Provinces par le *Kyang*, qui n'a pas ici moins de trois milles de largeur, quoiqu'il soit à cent cinquante lieues de la mer. Il est assez profond pour recevoir les plus grands Vaisseaux. Le territoire de *Vu-chang-fu* produit une abondance du meilleur thé & fournit beaucoup de papier aux autres Provinces. Ses montagnes donnent aussi le plus beau cristal de la Chine.

Avantages de  
*Vu-chang-fu*  
pour le Commerce.

2. *Han-yang-fu* n'est séparée de la Capitale, comme on vient de l'observer, que par le *Kyang*, & par la Riviere de *Han*, dont elle tire son nom. Elle a dans ses murs & au dehors plusieurs lacs, qui sont remplis de poisson & couverts d'oiseaux de riviere. Les avantages de sa situation pour le Commerce rendent ses Habitans fort riches. On y remarque une Tour d'une grande hauteur, élevée anciennement à l'honneur d'une jeune fille, dont l'innocence & la vertu furent justifiées, dit-on, par un prodige. *Han-chuen-hyen*, seule Ville de la dépendance de *Han-yang-fu*, est tout-à-fait environnée de lacs & de rivieres. Son district produit plusieurs especes d'oranges & de citrons; mais jamais ils n'arrivent à leur pleine maturité.

Description de  
*Han-yang-fu*.

3. La Ville de *Ngan-lo-fu* est bâtie sur la Riviere de *Han*, dans une vaste plaine, également agréable & fertile. Elle n'a point d'autre distinction que l'avantage de s'être enrichie, par son commerce avec les deux Villes précédentes.

4. *Syang-yang-fu*, située aussi sur le *Han*, tire du Commerce les mêmes fruits que *Ngan-lo*. On trouve beaucoup d'or dans les rivieres de son district, & ses montagnes en offriroient vraisemblablement des mines fort riches s'il étoit permis d'y creuser. Elles fournissent le *Lapis armenus*, du vitriol, & une sorte de pierre verte, qui est fort utile pour la peinture. On y voit aussi quan-

*Syang yang fu*

Tome VI.

K

es.

- . 50.
- . 58.
- . 0.
- . 33.
- . 3.
- . 32.

celles de *Ho-  
uang-tong* &  
est. Le Pays  
qui sont arro-  
ndance dans  
On recon-  
s & les fruits  
quelques mon-  
herbes médi-  
l'usage est  
de *To-que-*  
de l'or dans le

croissent dans  
es abeilles, y  
fertile, qu'on  
de *Yang-tse-*  
(19); l'une,  
*an*, ou méri-  
nier ordre, &  
nt cinquante-  
ans compter

- 9 *Hyens*.
- 2
- 5

e *Hong-kyang*  
l'Ouest.  
ande du double

4. *Lyang-*

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Yuen-yang-fu.

tité de gros pins, dont on fait des pilliers; de la joubarbe & d'autres Plantes médicinales.

Vertus de l'eau  
d'une Rivière.

5. La Ville de *Yuen-yang-fu* est la plus septentrionale de cette Province. Sa situation est sur la Rivière de Han, dans une assez grande plaine, qui est environnée de montagnes d'une pente assez douce. Outre plusieurs fortes de Simples, elles renferment d'excellentes mines d'étain. La terre est fertile dans toutes les parties du district. Il y croît un arbruste remarquable, qui s'attache aux arbres comme le lierre & le houx. Sa fleur est d'un jaune-pâle, & les extrémités de ses branches ont la finesse d'un fil de soie. *Chu-chan-hyen*, Ville de la dépendance d'*Yuen-yang-fu*, est située sur une Rivière qui se jette dans le Han, & dont les eaux ont une double vertu, qu'on attribue à certains sels dont elles sont imprégnées. Elles servent à nettoyer les étouffes de soie de toutes leurs taches, & à aiguïser les instrumens de fer.

Kin-cheu fu.  
Sa grandeur & sa  
force.

6. *Te-ngan-fu* est bâtie sur une rivière qui tombe assez près de ses murs dans le *Yang-tsé-kyang*, & qui communique, par plusieurs bras, avec les lacs voisins. Tout son district, qui est environné de montagnes au Nord, & de rivières au Sud, est extrêmement fertile. Il est célèbre par une sorte de cire blanche, qui vient des petits vers dont on a parlé. On en fait des chandelles plus blanches que la cire ordinaire, plus lumineuses & d'une odeur plus agréable.

Wang-cheu fu,  
Ville délicieuse.

7. *Kin-cheu-fu* est une assez belle Ville, où le Commerce est florissant, & qui n'est guères moins peuplée que la Capitale. Un simple mur la divise en deux parties; l'une possédée par les Chinois, l'autre par des Tartares qui composent la garnison. On dit en proverbe, " que celui qui est Maître de *Kin-cheu* peut dispenser du Maître de la Chine. L'usage des Chinois est de bâtir une Citadelle dans toutes les Villes dont la situation est importante. Avec cette défense, *Kin-cheu* est environnée de lacs, remplis de poisson, qui servent également à rendre la perspective agréable & le terroir fertile.

8. La situation de *Wang-cheu-fu* sur le grand *Kyang*, sa proximité de la Capitale & le nombre de lacs dont elle est entourée, en rendent le séjour délicieux. Aussi est-elle extrêmement peuplée & n'est-elle inférieure qu'à peu d'autres Villes pour le Commerce. Il y arrive continuellement un nombre incroyable de Barques. On prend dans la rivière quantité de grandes & de petites tortues, que les Grands nourrissent dans leurs jardins & dans leurs maisons de plaisance. Les Habitans font des liqueurs fortes, & si spiritueuses, qu'elles prennent feu à l'instant; mais sans laisser de mauvaise odeur. On trouve aussi dans ce canton d'excellens châteigniers, d'une grosseur extraordinaire. Tout le district de *Wang-cheu-fu* est admirablement bien cultivé, & fort agréable par l'abondance de ses eaux. Quelques-unes de ses montagnes, du côté du Nord, sont couvertes de belles forêts. Il en sort des ruisseaux d'eau vive, qui donnent un goût délicieux au thé.

### Villes de la Partie méridionale.

Hu-nau; ou  
Partie méridio-  
nale de la Pro-  
vince de Hu-  
quang.

- |                  |                 |           |   |        |           |    |        |
|------------------|-----------------|-----------|---|--------|-----------|----|--------|
| 1. Chang-cha-fu, | qui a sous elle | . . . . . | 1 | Cheu & | . . . . . | 12 | Hyens; |
| 2. You-cheu-fu,  |                 | . . . . . | 1 |        | . . . . . | 3  |        |
| 3. Pau-hing-fu,  |                 | . . . . . | 1 |        | . . . . . | 2  |        |

E  
& d'autres Plantés

cette Province. Sa laine, qui est en ours fortes de Sim- fertile dans tou- qui s'attache aux , & les extrémités n, Ville de la dé- ette dans le Han, ins sels dont elles de toutes leurs ta-

s de ses muts dans avec les lacs voi- Nord, & de rivie- e de cire blanche, elles plus blanches able.

florissant, & qui ivifié en deux par- qui composent la in-cheu peut dis- âtir une Citadelle ette défense, Kin- galement à rendre

proximité de la Ca- séjour délicieux. qu'à peu d'autres ombre incroyable & de petites tor- leurs maisons de tueuses, qu'elles . On trouve aussi ordinaire. Tout , & fort agréable du côté du Nord, ve, qui donnent

. 11 Hyens;  
. 3  
. 9.

DES VOYAGES. Liv. II.

|                             |   |                  |    |        |
|-----------------------------|---|------------------|----|--------|
| 4. Hing-cheu-fu, . . . . .  | 1 | Cheu & . . . . . | 11 | Hyens. |
| 5. Chang-te-fu, . . . . .   | 0 | . . . . .        | 6  |        |
| 6. Ching-cheu-fu, . . . . . | 1 | . . . . .        | 6  |        |
| 7. Yung-cheu-fu, . . . . .  | 1 | . . . . .        | 7  |        |

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

1. *Chang-cha-fu* est la principale Ville de *Hu-nan*, ou de la Pattie méridionale de *Hu-quang*. Elle est située sur une grande riviere, qui communique au Lac de *Tong-ting-hu*. La facilité que les Habitans ont à conduire l'eau des lacs & des rivieres dans la plus grande partie de ce district, par des machines qu'on a déjà représentées, le rendent très-fertile & très-riche. On prend beaucoup de poisson dans ces rivieres, sur-tout un grand nombre de lamproies. Le Pays est divisé en plaines & en montagnes. La partie montagnueuse produit de très-beau cinabre, & quantité d'une sorte de talc, qui, étant calciné & mêlé avec du vin, est employé dans la médecine comme un merveilleux préservatif pour la santé.

Description de  
Chang-cha-fu.

Un Mandarin, Gouverneur d'une Ville soumise à *Chang-cha-fu*, que sa vertu avoit rendu cher au Peuple, s'étant noyé au passage d'une riviere, on établit à l'honneur de sa mémoire une fête qui se célébroit le cinquième jour de la Lune, & qui fut ensuite observée dans tout l'Empire. On la solennisoit par des jeux & des combats sur l'eau dans les Barques du serpent. Le prix étoit autrefois considerable pour les vainqueurs. Mais comme cette sorte d'amusement étoit souvent accompagné de quelqu'accident funeste, on l'a presque entièrement supprimé.

Fête instituée à  
l'honneur d'un  
Mandarin atné  
du Peuple.

2. La situation de *You-cheu-fu* est admirable. Cette Ville se trouve placée sur le bord du *Yang-tsé-kyang* & du *Tong-ting-fu*; ce qui la rend une des plus riches de l'Empire, par la facilité du Commerce. Le Lac de *Tong-ting-fu* est remarquable par la grandeur de sa circonference, qui n'a pas moins de quatre-vingt lieues; par l'abondance de ses eaux, sur-tout dans certaines saisons, & par la quantité surprenante de son poisson. Il reçoit deux des plus grandes rivieres de la Province, qui en sortent, après l'avoir traversé, sans aucune diminution sensible. Le district de *You-cheu-fu* est divisé par ce Lac. Sa fertilité est extraordinaire dans toutes ses parties. Il produit en abondance différentes especes de limons & d'oranges. Plusieurs de ses montagnes sont couvertes de forêts, sur-tout de pins. On trouve dans quelques-unes le *Lapis armenus*, & la pierre verte, qui, réduite en poudre, forme une couleur admirable pour la peinture. D'autres produisent du talc, & des petites pierres noires, dont la poudre palpable est un excellent remede pour l'esquinancie & les autres maux de gorge.

*You-cheu-fu*:  
Beauté de sa si-  
tuation.

3. *Pau-hing-fu* est située sur la Riviere d'*In-kyang*, qui tombe dans le *Hang-kyang*, & celle-ci dans le Lac *Tong-ting*. Son territoire consiste dans des vallées fertiles & de fort belles plaines, excepté vers la Province de *Quang-si*, où il est montagneux. Au Nord de *Kangcheu*, une des Villes de sa dépendance, la Riviere tombe des rochers avec une prodigieuse rapidité. On y a élevé un pilier de cuivre, où les Matelots attachent leurs Barques jusqu'à ce qu'ils ayent pris des mesures pour remonter le courant sans danger.

*Pau-hing-fu*

4. *Hing-cheu-fu*, Ville assez grande, est située à la jonction de deux rivieres qui renferment une partie de son territoire. Ses montagnes sont fort agréables & bien cultivées, ou couvertes d'arbres toujours verts. Le Pays fournit beau-

*Hing-cheu-fu*

G. OGRAPHIE  
DE LA CHINE.

coup de gibier, & n'est pas sans mines d'or & de cuivre, qui demeurent fermés. On y fait de très-bon papier. Toutes les commodités de la vie y sont en abondance.

Chang-te-fu.

5. *Chang-te-fu* est une grande Ville, bâtie sur la Riviere d'Yuen-yang, assez près du grand Lac Tong-ling. Son district n'est pas d'une grande étendue; mais le Pays est un des plus fertiles de la Province; & la riviere, qui est navigable presque depuis sa source jusqu'au Lac, y rend le Commerce florissant. On y remarque une espece particuliere d'oranger, qui ne porte du fruit qu'après la saison des autres; ce qui lui a fait donner le nom d'oranger d'hyver. L'orange en est délicieuse. Dans les montagnes, on trouve un grand nombre de daims, & des cedres, dont le fruit, sans être bon à manger, jette un parfum fort agréable. On y voit aussi le *Lapis armenus*, & quelquefois de la manne.

Ching-cheu-fu.

6. *Ching-cheu-fu* est située dans un angle formé par deux rivieres. Le Pays est arrosé par une multitude de ruisseaux. Ses montagnes, qui sont en grand nombre, produisent beaucoup de vif-argent, de lapis-armenus, & de ces pierres vertes qui servent à la peinture. Elles ne manquent pas non-plus de mines d'or & d'argent. Les Habitans de ces montagnes n'ont pas la politesse qui paroît commune aux Chinois. C'est une race dure & sauvage, qui passe pour une colonie de Barbates.

Yang-cheu-fu.

7. *Yang-cheu-fu*, Ville la plus méridionale de cette Province, est située entre des montagnes couvertes de verdure, sur une riviere qui tombe un peu plus loin dans le Syang-kyang, & dont l'eau est si claire, que dans les endroits les plus profonds on peut compter les cailloux & les plus petites pierres. Son terroir, quoique montagneux, est très-bien cultivé. On y voit croître, en divers lieux, quantité de bambous, & du *Lyan-wha* à fleurs jaunes, qui est fort rare dans les autres Provinces.

Autres Villes du  
même district.

Outre les huit Villes de la dépendance d'Yung-cheu-fu, on trouve dans le même canton deux Villes du second ordre, qui ne dépendent d'aucun *Fu*, & qui ont même un droit de juridiction sur quelques autres Villes. La premiere, qui se nomme *Tsin-cheu*, sur les bords de *Quey-cheu*, a sous elle trois Villes du troisieme ordre. La seconde, nommée *Ching-cheu*, est une grande Ville très-bien peuplée, qui est située entre deux rivieres & qui commande à cinq Villes du même ordre, toutes situées sur les bords du Quang-tong (20).

*Positions des Places de HU-QUANG, déterminées en 1716.*

| Places.         | Latitudes.         | Longitudes.        |
|-----------------|--------------------|--------------------|
| T SIN-lau-wey,  | . 27 . 4 . 48      | . . . 7 . 54 . 30. |
| Tyen-que-hyen,  | . 26 . 48 . 0      | . . . 7 . 28 . 16. |
| Tong-tau-hyen,  | . 26 . 16 . 48     | . . . 7 . 0 . 0.   |
| U-kang-cheu,    | . . 26 . 34 . 24   | . . . 5 . 58 . 39. |
| Tong-ngan-hyen, | . 26 . 13 . 12     | . . . 5 . 15 . 0.  |
| Tau-cheu,       | . . . 25 . 32 . 27 | . . . 5 . 0 . 0.   |

(20) Chine du Pere du Halde, p. 100. & suiv.

| Places.                | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |     |
|------------------------|------------|----|----|-------------|----|-----|
| Ning-yeun-hyen, . . .  | 25         | 32 | 54 | 4           | 40 | 59. |
| Que-yang-cheu, . . .   | 25         | 48 | 0  | 4           | 5  | 27. |
| Hing-ning-hyen, . . .  | 25         | 54 | 40 | 3           | 29 | 16. |
| Que-tong-hyen, . . .   | 25         | 3  | 36 | 2           | 54 | 30. |
| Yong-ning-hyen, . . .  | 26         | 4  | 48 | 3           | 42 | 39. |
| Yong-cheu-fu, . . .    | 26         | 8  | 24 | 4           | 55 | 40. |
| Ku-cheu, . . .         | 26         | 29 | 48 | 4           | 42 | 10. |
| Lay-yang-hyen, . . .   | 26         | 29 | 48 | 3           | 47 | 42. |
| Cha-lin-cheu, . . .    | 26         | 53 | 40 | 3           | 5  | 27. |
| Hang-cheu-fu, . . .    | 26         | 53 | 12 | 4           | 5  | 30. |
| Pau-king-fu, . . .     | 27         | 3  | 36 | 5           | 7  | 10. |
| Yeun-cheu, . . .       | 27         | 24 | 30 | 7           | 3  | 10. |
| Sin-wha-yeu, . . .     | 27         | 32 | 24 | 5           | 18 | 48. |
| Hang-chang-yeu, . . .  | 27         | 14 | 24 | 3           | 50 | 40. |
| Lyang-tau-hyen, . . .  | 27         | 52 | 30 | 3           | 46 | 38. |
| Chang-cha-fu, . . .    | 28         | 12 | 0  | 3           | 41 | 43. |
| Ngan-wha-hyen, . . .   | 28         | 13 | 12 | 5           | 2  | 40. |
| Ching-cheu-fu, . . .   | 28         | 22 | 25 | 6           | 20 | 0.  |
| Tau-yeun-hyen, . . .   | 28         | 52 | 10 | 5           | 17 | 21. |
| Yeun-kyang-hyen, . . . | 28         | 45 | 30 | 4           | 15 | 0.  |
| Ping-kyang-hyen, . . . | 28         | 42 | 20 | 3           | 4  | 5.  |
| Tong-ching-hyen, . . . | 29         | 15 | 36 | 2           | 41 | 55. |
| Yo-cheu-fu, . . .      | 29         | 24 | 0  | 3           | 34 | 5.  |
| Tsong-yang-hyen, . . . | 29         | 33 | 38 | 2           | 28 | 48. |
| Kong-ngan-hyen, . . .  | 30         | 1  | 0  | 4           | 31 | 10. |
| Chi-men-hyen, . . .    | 29         | 30 | 30 | 5           | 5  | 27. |
| Chang-te-fu, . . .     | 29         | 1  | 0  | 5           | 7  | 43. |
| Yong-ting-wey, . . .   | 29         | 7  | 12 | 6           | 4  | 5.  |
| Che-cheu-wey, . . .    | 30         | 15 | 56 | 7           | 2  | 35. |
| Chang-yang-hyen, . . . | 30         | 32 | 24 | 5           | 21 | 56. |
| King-cheu-fu, . . .    | 30         | 26 | 40 | 4           | 23 | 40. |
| I-lin-cheu, . . .      | 30         | 49 | 0  | 5           | 18 | 10. |
| Myen-yang-cheu, . . .  | 30         | 12 | 22 | 3           | 16 | 50. |
| Que-cheu, . . .        | 30         | 57 | 36 | 5           | 50 | 27. |
| Pau-kong-hyen, . . .   | 31         | 54 | 0  | 5           | 14 | 18. |
| Chu-chan-hyen, . . .   | 32         | 8  | 35 | 6           | 8  | 10. |
| Yeun-yang-fu, . . .    | 39         | 49 | 20 | 5           | 36 | 49. |
| Ku-ching-hyen, . . .   | 32         | 18 | 0  | 4           | 48 | 40. |
| Lyang-yang-fu, . . .   | 32         | 6  | 0  | 4           | 22 | 44. |
| Sui-cheu, . . .        | 31         | 46 | 48 | 1           | 10 | 20. |
| Hing-que-cheu, . . .   | 29         | 31 | 56 | 1           | 22 | 48. |
| Wang-cheu-fu, . . .    | 30         | 26 | 24 | 1           | 39 | 35. |
| Han-yang-fu, . . .     | 30         | 34 | 38 | 2           | 18 | 25. |
| Wu-chang-fu, . . .     | 30         | 34 | 50 | 2           | 15 | 0.  |

3  
i demeurent fer-  
e la vie y font en

Yuen-yang, assez  
grande étendue;  
re, qui est navi-  
merce florissant.  
erte du fruit qu'a-  
oranger d'hyver.  
un grand nombre  
er, jette un par-  
quelquefois de la

ivieres. Le Pays  
i font en grand  
s, & de ces pier-  
n-plus de mines.  
politellé qui pa-  
i passé pour une

ince, est située  
i tombe un peu  
dans les endroits  
pierres. Son ter-  
croître, en di-  
nes, qui est fort

u trouve dans le  
l'aucun *Fu*, &  
. La premiere,  
elle trois Villes.  
e grande Ville  
mande à cinq  
ng (20).

en 1726.

itudes.  
4 . 30.  
8 . 16.  
0 . 0.  
8 . 39.  
5 . 0.  
0 . 0.

*HO-NAN, septième Province.*Bornes de la  
Province de Ho-  
nan.

Les bornes de cette Province sont, au Nord, les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-fi*; à l'Ouest, celle de *Chen-fi*; au Sud, celle de *Hu-quang*; & à l'Est, celle de *Chan-tong*. Elle est arrosée par le *Whang-ho*, ou la Rivière jaune. On l'a surnommée *Chong-wha*, c'est-à-dire, *fleur du milieu*, parce qu'elle est située presque au milieu de la Chine.

Sa beauté & ses  
productions.

Les Chinois racontent que *Fo-hi*, Fondateur de leur Monarchie (21), & d'autres anciens Empereurs, invités par l'agrément & la fertilité de ce Pays, y établirent leur résidence. En effet, l'Univers n'a point de lieu qu'on puisse lui comparer. L'air y est temperé. Il est pur & sain. Les bestiaux, les grains & les fruits y croissent en abondance, sans en excepter ceux de l'Europe. On y trouve toutes les especes d'oranges & de grenades. Trois livres de farine n'y coûtent pas plus d'un sol. La quantité de bled, de riz, de soie & d'étoffes que la Province fournit à titre de tribut, paroît surprenante. Si l'on excepte le côté de l'Ouest, qui est bordé par des montagnes couvertes de forêts, tout le reste du Pays est plat; mais si bien arrosé, & cultivé avec tant de soin, qu'on s'imagine voyager dans un vaste jardin. Aussi les Chinois lui en donnent-ils le nom.

Qualité singu-  
lière de l'eau d'un  
Lac.

Entre ses curiosités, on remarque un Lac, dont l'eau donne un lustre inimitable à la soie; propriété si singulière dans un Empire où la soie est une des principales richesses, qu'il attire un grand nombre d'ouvriers pour les manufactures. Le district de *Nan-yang*, qui est une des Villes subalternes de la Province, produit une espece de serpens, dont la peau, marquée de petites taches blanches, passe pour un remède contre la paralysie, lorsqu'elle a trempé dans le vin.

Villes, & di-  
vision des dis-  
tricts.

Outre les Forts, les Châteaux & les Places de guerre, la Province de Ho-nan contient huit *Fus*, ou Villes du premier ordre; & cent-deux du second & du troisième.

|                  |       |              |       |   |                |       |    |               |
|------------------|-------|--------------|-------|---|----------------|-------|----|---------------|
| 1. Kay-fong-fu,  | . . . | qui gouverne | . . . | 4 | <i>Cheus</i> & | . . . | 30 | <i>Hyens.</i> |
| 2. Que-tefu,     | . . . |              | . . . | 1 | . . .          | . . . | 8  |               |
| 3. Chang-te-fu,  | . . . |              | . . . | 1 | . . .          | . . . | 6  |               |
| 4. We-kyun-fu,   | . . . |              | . . . | 0 | . . .          | . . . | 5  |               |
| 5. Whay-king-fu, | . . . |              | . . . | 0 | . . .          | . . . | 6  |               |
| 6. Ho-nan-fu,    | . . . |              | . . . | 1 | . . .          | . . . | 13 |               |
| 7. Nan-yang-fu,  | . . . |              | . . . | 2 | . . .          | . . . | 10 |               |
| 8. Zhu-ning-fu,  | . . . |              | . . . | 2 | . . .          | . . . | 12 |               |

Description de  
Kay-fong-fu,  
Capitale de la  
Province.

1. *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, est une grande Ville; riche & bien peuplée, qui est située à quatre milles & demi du *Whang-ho*, au milieu d'une plaine spacieuse & soigneusement cultivée. Mais sa situation

(21) *Fo-hi*, suivant la Chronologie Chinoise, commença son regne deux mille neuf cents cinquante-deux ans avant l'Ère chrétienne.

est dans un lieu si bas, que l'eau de la riviere est plus haute que la Ville. Pour la garantir de l'inondation, il a fallu construire de grandes digues, qui relient au long du Whang-ho pendant l'espace de trente lieues. En 1642, la Ville ayant soutenu un siège de six mois, contre une armée de cent mille Rebelles, le Commandant des troupes qui vinrent à son secours s'imagina que le meilleur expédient pour la délivrer étoit d'abattre les digues & d'inonder la plaine. Mais le débordement des eaux fut si violent, qu'ayant inondé la Ville même, il y fit périr trois cens mille Habitans. Il paroît qu'avant cette infortune, sa circonference étoit de trois lieues. Quoiqu'elle ait été rebâtie, les réparations n'ont point été assez soignées pour la mettre au rang des plus belles Villes de la Chine.

2. *Que-te-fu* est située au milieu d'une vaste plaine, entre deux belles rivières. Toutes les Villes de sa dépendance sont riches & fort peuplées. Le Pays est cultivé avec autant d'industrie que de soin. Il est sans montagnes. L'air y est très-pur, & la terre fertile en toutes sortes de grains & de fruits. Les oranges & les grenades y croissent en abondance:

3. *Chang-te-fu* appartient à la partie méridionale de la Province, qui est ici fort resserrée par les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-fi*. Le district de cette Ville, quoique d'assez peu d'étendue, reçoit beaucoup de fertilité des rivières qui l'arrosent. Elles sont remplies de poisson, entre lequel il s'en trouve un qui ressemble au crocodile, & dont la graisse une fois enflammée se consume entièrement sans pouvoir s'éteindre. Les montagnes du canton de *Chang-te-fu* produisent des pierres d'aimant & diverses sortes d'absynthe. Une de ces montagnes est si escarpée, que les Habitans se retirent pendant la guerre sur une plaine assez large qui se trouve au sommet, & s'y tiennent tranquillement comme dans un asile inaccessible.

4. *We-kyun-fu* est située sur une riviere, dans une contrée sablonneuse, qui forme le plus mauvais terroir de la Province. Son district est resserré, comme le précédent, par les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-fi*. Si l'on excepte quelques montagnes, vers la seconde de ces deux Provinces, le reste du Pays est plat & fort bien cultivé.

5. Le territoire de *Whay-king-fu* est d'une très-petite étendue. Du côté du Nord, il est séparé de la Province de *Chan-fi* par des montagnes, & du côté du Sud par la grande Riviere du Whang-ho. L'air y est fort sain & la terre extrêmement fertile. Ce canton fournit toute la Province, de Simples & d'Herbes médicinales.

6. *Ho-nan-fu*, qui porte le nom de la Province, est située au milieu des montagnes, entre trois rivières. Les Chinois étoient autrefois persuadés que cette Ville étoit le centre du Monde, parce qu'elle se trouve placée au centre de leur Empire. Elle est fort grande & fort peuplée. Son district est spacieux; & quoiqu'environné de montagnes, il ne manque rien à sa fertilité. *Ten-fong-hyen*, une de ses Villes subalternes, est fameuse par une Tour que le fameux *Cheukong* y a bâti pour observer les Astres. On y voit encore un Instrument qui sert à trouver la ligne méridienne, pour découvrir la hauteur du Pole & pour d'autres observations astronomiques. *Cheu-chong* vivoit plus de mille ans avant *Jesus-Christ*; & les Chinois prétendent qu'il inventa la boussole.

7. Le district de *Nan-yang-fu* est fort agréable, & d'une fertilité surpre-

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.Elle périt par  
une inondation.

Que-te-fu.

Chang te-fu.

Retraite inac-  
cessible des Hab-  
itans.

We kyun-fu.

Whay-king fu.

Ho-nan-fu.

Ancien Obser-  
vatoire Chinois.A qui ils attri-  
buent l'inven-  
tion de la Bou-  
sole.

Nan-yang-fu.

es de *Pe-che-li*  
de *Hu-quang*;  
ou la Riviere  
milieu, parce

archie (21), &  
de ce Pays, y  
l'on puisse lui  
es grains & les  
e. On y trouve  
ne n'y coûtent  
fes que la Pro-  
epte le côté de  
out le reste du  
l'on s'imaginer  
nt-ils le nom.  
n lustre inimi-  
ie est une des  
our les manu-  
ernes de la Pro-  
de petites ta-  
elle a trempé

nce de *Ho-nan*  
second & du

30 *Hyens.*  
8  
6  
5  
6  
13  
10  
12

grande Ville;  
u Whang-ho,  
is sa situation

k mille neuf cens

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

nante dans une très-grande étendue. Les provisions y sont si communes & à si bon marché, que des armées nombreuses y ont long-tems subsisté sans être incommodés aux Habitans. La Ville est située sur une petite riviere. Elle n'est ni grande, ni riche, ni bien peuplée. Les montagnes qui l'environnent produisent le lapis-armenus, & cette espece de serpens tachetés dont on a parlé dans la description générale de la Province.

Zhu-ning-fu.

8. *Zhu-ning-fu* (22) est bâti sur la Riviere de *Yu-ho*. Son district, qui a beaucoup d'étendue, est mêlé de plaines & de montagnes, sur-tout vers le Sud & le Nord. Il est arrosé par plusieurs rivières, qui le rendent fertile en grains & en fruits (23).

## Position des Places de Ho-nan, déterminée en 1714.

| Position des Places. | Places.                    | Latitudes.           | Longitudes.  |
|----------------------|----------------------------|----------------------|--------------|
|                      | TSE-cheu, . . .            | 36 . 25 . 15 . . . . | 1 . 55 . 30. |
|                      | Chang-te-fu, . . .         | 36 . 7 . 20 . . . .  | 1 . 58 . 30. |
|                      | Wey-que-fu (24), . . .     | 35 . 27 . 40 . . . . | 1 . 12 . 50. |
|                      | Whay-king-fu, . . .        | 35 . 6 . 34 . . . .  | 3 . 28 . 30. |
|                      | Tong-quang-wey, . . .      | 34 . 39 . 12 . . . . | 6 . 18 . 0.  |
|                      | Tyang-hyen, . . .          | 34 . 31 . 20 . . . . | 4 . 16 . 30. |
|                      | Si-chuen-hyen, . . .       | 33 . 5 . 0 . . . .   | 5 . 1 . 20.  |
|                      | Sin-ye-hyen, . . .         | 32 . 40 . 25 . . . . | 4 . 3 . 30.  |
|                      | Pi-yang-hyen (25), . . .   | 32 . 48 . 40 . . . . | 3 . 6 . 0.   |
|                      | Iu-ning-fu (26), . . .     | 33 . 1 . 0 . . . .   | 2 . 7 . 30.  |
|                      | Quang-cheu, . . .          | 32 . 12 . 36 . . . . | 1 . 28 . 30. |
|                      | Chang-ching-hyen, . . .    | 31 . 55 . 31 . . . . | 1 . 10 . 30. |
|                      | Song-tse-quan, . . .       | 31 . 27 . 50 . . . . | 1 . 0 . 0.   |
|                      | Sin-yang-cheu, . . .       | 32 . 12 . 25 . . . . | 2 . 28 . 30. |
|                      | Nan-yang-fu, . . .         | 33 . 6 . 15 . . . .  | 3 . 53 . 55. |
|                      | Chang-tsay-hyen, . . .     | 33 . 19 . 20 . . . . | 2 . 6 . 0.   |
|                      | Lu-i-hyen, . . .           | 33 . 56 . 50 . . . . | 0 . 54 . 0.  |
|                      | Yeu-ching-hyen, . . .      | 33 . 38 . 20 . . . . | 2 . 23 . 50. |
|                      | Ho-nan-fu, . . .           | 34 . 43 . 15 . . . . | 4 . 0 . 50.  |
|                      | Tong-fong-hyen, . . .      | 34 . 30 . 10 . . . . | 3 . 27 . 10. |
|                      | Tong-yang-hyen (27), . . . | 34 . 52 . 40 . . . . | 2 . 44 . 30. |
|                      | Tong-tse-hyen (28), . . .  | 34 . 56 . 40 . . . . | 2 . 44 . 30. |
|                      | Iefong-hyen, . . .         | 35 . 55 . 0 . . . .  | 1 . 21 . 0.  |
|                      | Kay-fong-fu, . . .         | 34 . 52 . 5 . . . .  | 1 . 55 . 30. |
|                      | Chin-cheu, . . .           | 34 . 42 . 0 . . . .  | 1 . 26 . 0.  |
|                      | Che-ching-hyen, . . .      | 34 . 8 . 20 . . . .  | 0 . 57 . 0.  |
|                      | Kau-ching-hyen, . . .      | 34 . 47 . 0 . . . .  | 1 . 1 . 30.  |
|                      | Yu-ching-hyen, . . .       | 34 . 38 . 35 . . . . | 0 . 19 . 30. |
|                      | Que-te-fu, . . .           | 34 . 28 . 40 . . . . | 0 . 37 . 30. |

(22) Ou *Zhu-ning-fu* & *Ju-ning-fu*.

(23) Chine du Pere du Halde, p. 6. &amp; 102.

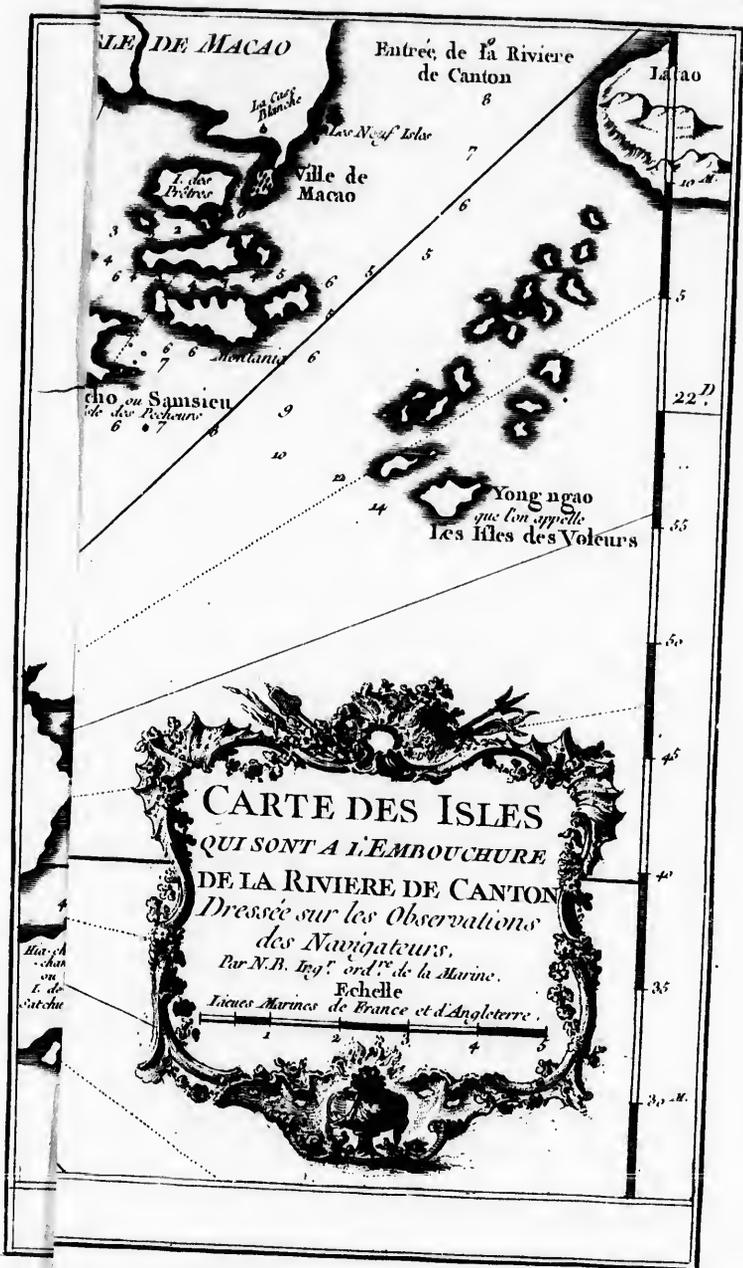
(24) *We-kyun-fu* dans la Carte.(25) *Ni-yang-hyen* dans la Carte Française.(26) *Yu-ning-fu* dans la Carte.(27) *Tong* dans la Carte.(28) *Tong* dans la Carte.

munnes & à fi  
 ité fans être  
 re. Elle n'est  
 onner pro-  
 ont on a parlé

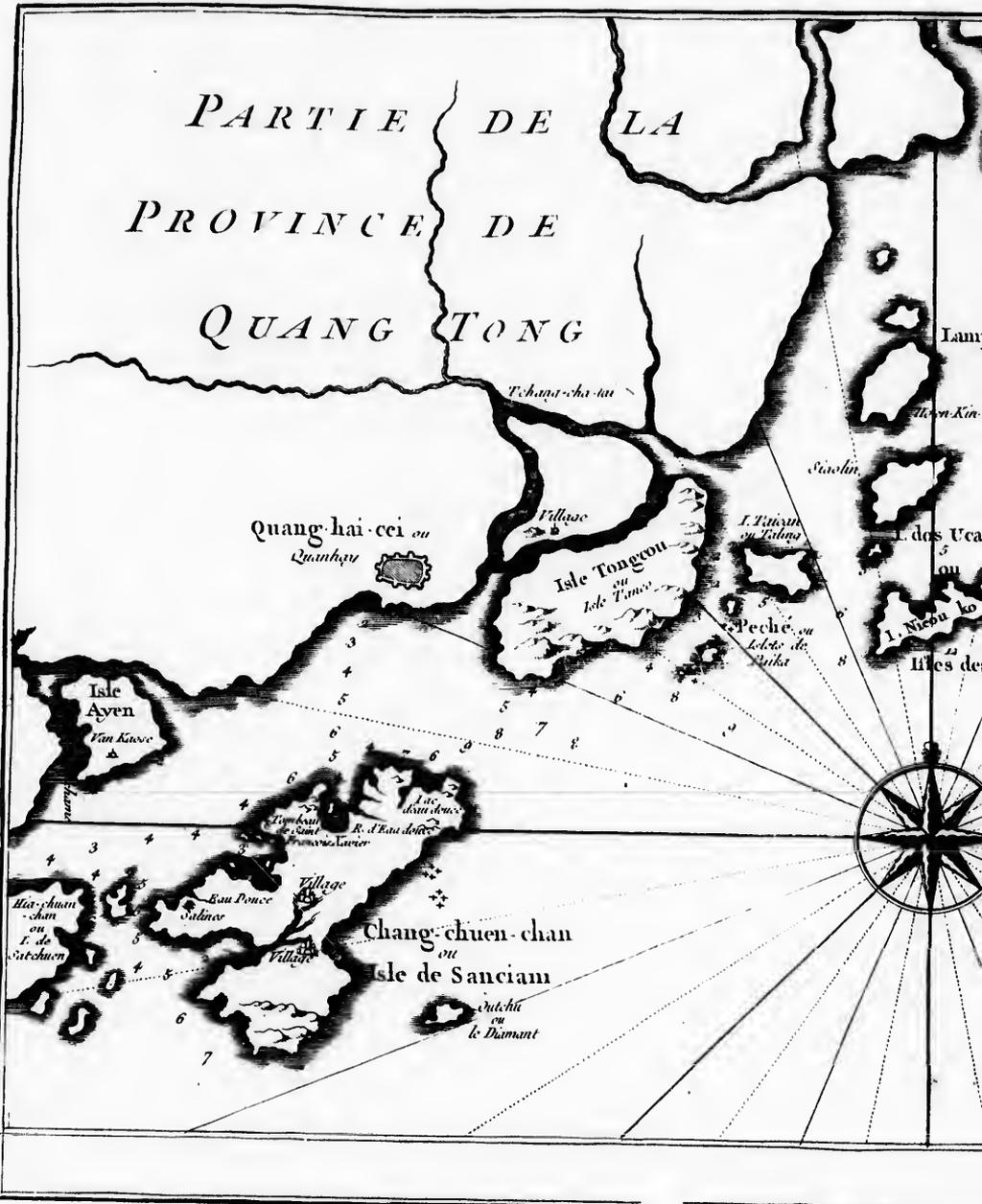
trict, qui a  
 t vers le Sud  
 le en grains

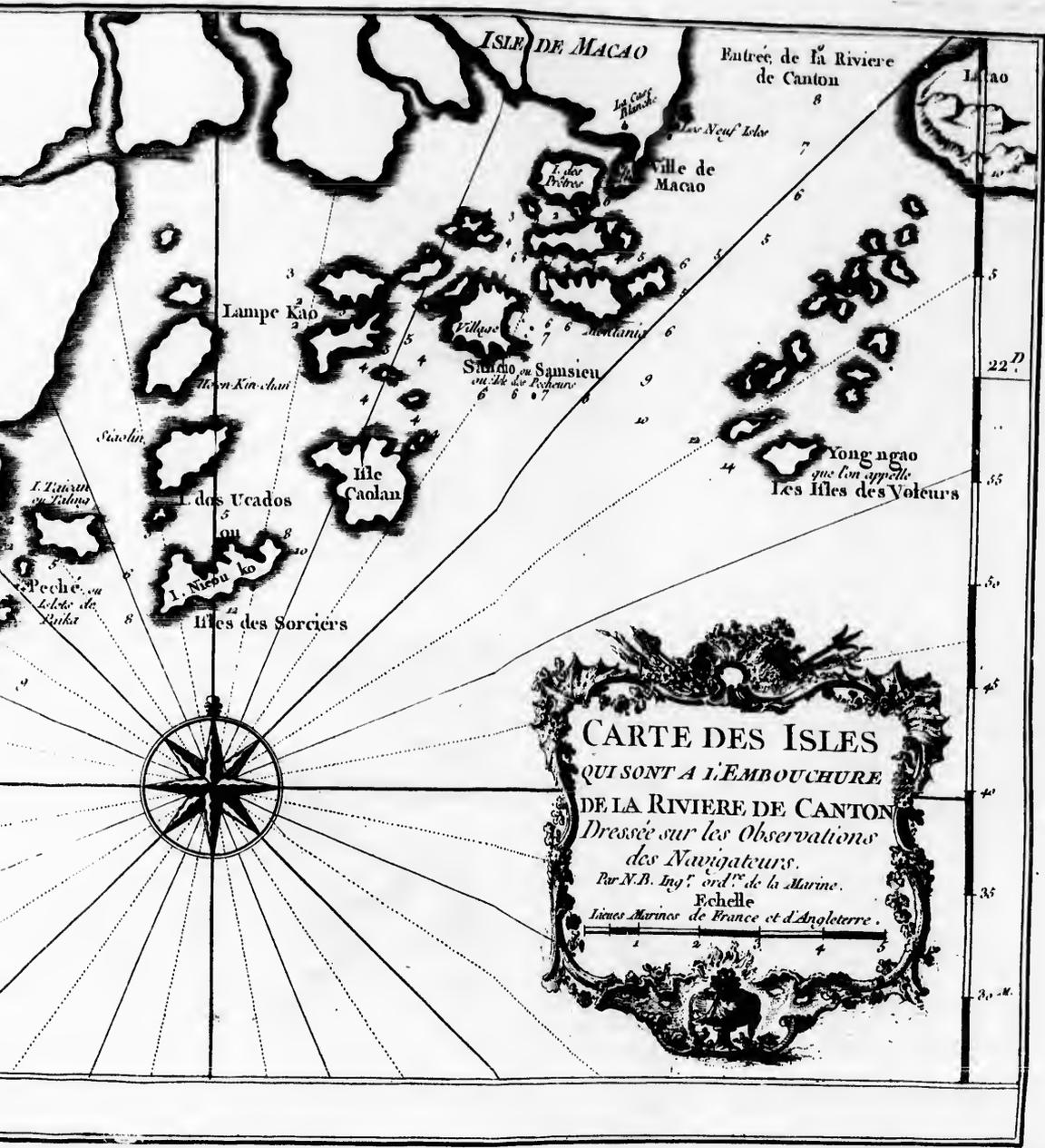
4.  
 udes.

- 30.
- 30.
- 50.
- 30.
- 0.
- 30.
- 20.
- 30.
- 0.
- 30.
- 30.
- 30.
- 0.
- 30.
- 55.
- 0.
- 0.
- 50.
- 50.
- 10.
- 30.
- 30.
- 0.
- 30.
- 0.
- 30.
- 30.
- 30.



PARTIE DE LA  
PROVINCE DE  
QUANG TONG





**CARTE DES ISLES**  
 QUI SONT A L'EMBOUCHURE  
 DE LA RIVIERE DE CANTON

*Dressée sur les Observations  
des Navigateurs.*

*Par N.B. Ing<sup>e</sup> ord<sup>e</sup> de la Marine.*

Echelle

*Lignes Marines de France et d'Angleterre.*





## §. VIII.

## CHAN-TONG, huitième Province.

CETTE Province a pour bornes *Pe-che-li* à l'Ouest, & une partie de *Honan*; *Kyang-nan* au Sud; le Golfe de *Kyang-nan* à l'Est, & celui de *Pe-che-li* au Nord.

Bornes de la Province de Chan-tong.

La multitude de lacs, de ruisseaux & de rivières qui arrosent cette Province, sans compter le grand canal Impérial, contribuent à la rendre une des plus fertiles de l'Empire. Si cette fertilité est quelquefois interrompue, c'est par la sécheresse, car il y pleut rarement, & par le ravage des fauterelles. Les oiseaux de rivière, les chapons gras, les faisans, les perdrix, les cailles & les lièvres, y sont à très-vil prix. Les lacs y fournissent aussi une prodigieuse quantité de poisson. Il n'y a point de fruits & de grains dont on ne trouve ici les espèces; mais on y admire particulièrement la beauté des pêches, diverses sortes de noix & de châtaignes, une grande abondance de prunes, d'excellentes poires, & le *Tsé-tsé*. Ces trois derniers fruits se conservent secs & se transportent dans les autres Provinces. Le *Tsé-tsé* (29), qui est une espèce de figue, ne se trouve qu'à la Chine, & n'y croît nulle part si abondamment que dans cette Province. On voit dans les campagnes une sorte de soie blanche, particulière au Pays, qui est attachée en longs fils aux arbrisseaux & aux buissons. Les vers qui la produisent ressemblent à la chenille. On en fait des étoffes nommées *Kyen-cheu*, plus grossières, mais aussi plus serrées & plus fortes que celles de la soie ordinaire. Chan-tong est subdivisé en six cantons, qui contiennent six Villes du premier ordre, & cent-quatorze du second & du troisième; sans y comprendre plus de quinze Forts, pour la garde des ports & des rivières au long de la Côte. Son Golfe renferme plusieurs Isles, dont quelques-unes ont des ports très-commodes pour les Jongs qui font le Commerce de la Corée & de *Liau-tong*.

Ses productions & ses propriétés.

Le Tsé-tsé.

Espèce de soie singulière.

*Tsi-nan-su* a dans sa dépendance quatre *Cheus* & vingt-six *Hyens*. *Yen-cheu-su*, quatre *Cheus* & vingt-huit *Hyens*. *Tong-chang-su*, trois *Cheus* & quinze *Hyens*. *Tsing-cheu-su*, un *Cheu* & quinze *Hyens*. *Teng-cheu-su*, un *Cheu* & sept *Hyens*. *Lay-cheu-su*, deux *Cheus* & cinq *Hyens*.

Division de la Province.

1. *Tsi-nan-su*, Capitale de la Province, est une Ville grande & bien peuplée, que la beauté de ses édifices & son lac intérieur, qui fournit de l'eau à tous les canaux, rendent également fameuse. Son principal secours, pour le Commerce, est le grand canal, dans lequel les marchandises se transportent par la Rivière de *Tsing-ho*, depuis *Lu-keu*, qui est un Village à quatre milles de *Tsi-nan-su* (30). Les richesses particulières au district, sont les soies, qui se nomment *Kyen-cheu*, & les ouvrages de *Leu-li*, ou le verre Chinois, qui se fait à *Yen-ching*, grand Bourg du même canton. Mais cette sorte de verre est plus fragile que celui de l'Europe. Il se casse lorsqu'il est exposé à l'action d'un air trop vif. Le district de *Tsi-nan-su* s'étend jusqu'à la mer. Il produit

Verre Chinois, plus fragile que celui de l'Europe.

(29) Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle.

(30) Le grand canal en est à plus de soixante milles.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Yen-cheu-fu.

Villes remar-  
quables dans ce  
district.Lieu de la nais-  
sance de Confu-  
cius.Tong-chang-  
fu. Avantages  
de sa situation.

Belle Tour.

Tfing-cheu-fu.

Pierre qui se  
trouve dans le  
ventre des va-  
ches.

abondamment toutes sortes de grains & de bestiaux. Quelques-unes de ses montagnes renferment des mines de fer. Ses lacs sont remplis de poisson, & couverts de cette espece de fleurs que les Chinois nomment *Lyen-wha*.

2. Le territoire de *Yen-cheu-fu* est d'une étendue considerable, renfermé entre deux fameuses rivieres, le *Ta-chin-ho*, du côté du Nord, & le *W hang-ho* de celui du Sud. Il en a plusieurs autres & quelques lacs fort poissonneux. Aussi cette contrée est-elle si fertile, qu'on n'y voit que des plaines cultivées ou des montagnes couvertes de bois. L'air d'ailleurs y est pur & temperé.

Quelques-unes des Villes de sa dépendance méritent les observations des voyageurs. Celle de *Tsi-ning-cheu* n'est pas inferieure à *Yen-cheu-fu* même, soit par sa grandeur & le nombre de ses Habitans, soit par la richesse de son commerce. Sa situation, qui est vers le milieu (31) du grand canal, en fait un des plus célèbres Marchés de l'Empire. *Kyo-feu-hyen* est fameuse par la naissance de *Confucius*, le Docteur des Chinois. Ils y ont élevé plusieurs Monumens, qui rendent témoignage de la vénération publique pour la mémoire de ce grand Homme.

On assure qu'aux environs d'une autre petite Ville, nommée *Kyn-kyang-hyen* (32), les Habitans tiroient autrefois beaucoup d'or, & qu'elle a reçu de-là son nom, qui signifie *Terre d'or*. Ce canton offre, dans plusieurs endroits, des perspectives admirables, par le mélange de ses bois & de ses plaines, sur-tout du côté de *Tong-ping*. C'est dans le même district qu'on voit le Village de *Kya-kya*, & le fameux Temple de *Ti-wang-myan*, près de la Ville de *Chan-tsui*, dont on a donné les Plans dans les Relations précédentes.

3. *Tong-chang-fu*, située sur le grand canal, est une Ville célèbre par ses richesses, qu'elle doit à l'abondance des grains & des fruits qui croissent dans son district. Il est d'une grande étendue. Entre les Villes de sa dépendance, celle de *Lin-tsin cheu*, où le grand canal se joint à la Riviere de *Wey-ho* (33), est devenue fort considerable par le passage continuel des Barques & de toutes sortes de marchandises. La Chine a peu de Villes plus peuplées & plus florissantes par le Commerce. Elle n'est pas moins renommée par ses édifices, sur-tout par une belle Tour de huit étages, élevée hors de ses murs, dont le dehors est de porcelaine, enrichie de diverses figures, & le dedans revêtu d'un marbre poli, de différentes couleurs. On monte aux étages par des degrés pratiqués dans le mur; & de-là aux galeries, qui sont aussi de marbre & ceintes d'une balustrade de fer doré, avec de petites cloches à tous les coins. A peu de distance de cette Tour, on voit plusieurs Temples, dont l'architecture ne blesseroit pas le meilleur goût de l'Europe.

4. Le district de *Tfing-cheu-fu* est mêlé de plaines arrosées par des rivieres, & de montagnes couvertes de bois. Outre que la terre y est très-fertile, les mers voisines lui fournissent toutes les commodités qui lui manquent. Les seules peaux d'une espece de poisson qu'on y prend, lui rapportent un profit considerable. C'est-là qu'on trouve dans le ventre des vaches une pierre jaune, que les Chinois appellent *Nyeu-whang*, de la grosseur d'un œuf d'oie, mais aussi molle que la craie. Les Médecins la préfèrent au bezoar, & prétendent que

(31) A vingt deux milles vers l'Est.

dans la Carte. *Kyang* signifie Riviere.(32) C'est plutôt *Kin-hyang*, comme il est(33) Quelques François écrivent *Oei-ho*.

mêlée en poudre dans de l'eau chaude, elle guérit immédiatement les fluxions & les rhumes; à peu près comme ils allurent qu'une autre pierre, qui croit dans le fiel du taureau, guérit la jaunisse.

5. *Teng-cheu-fu*, comme la plupart des Villes de sa dépendance, est située sur le bord de la mer. Son Port est commode. Il est défendu par une bonne garnison & par quelques Vaisseaux de guerre qui font la garde au long des Côtes. On prend dans tous ces Ports une grosse quantité d'excellentes huîtres. Le Pays est montagneux, mais fertilisé par les rivières qui l'arrosent. On y trouve aussi la pierre de Nyeu-whang. Les cannes de bambou, qui sont rondes dans les autres contrées de la Chine, sont ici quarrées.

6. *Lay-cheu-fu* est située sur un promontoire, environné d'un côté par la mer, & de l'autre par des montagnes. Quelques Villes de sa dépendance, telles que *Kyan-cheu*, qui est très-forte par sa situation, reçoivent l'eau de la mer au pied de leurs murs. Tout ce district doit sa fertilité aux rivières qui l'arrosent. Il est entremêlé de plaines & de montagnes, sur-tout vers les Côtes (34).

*Position des Places de Chan-tong, déterminées en 1710.*

| Places.                    | Latitudes.             | Longitudes.      |            |
|----------------------------|------------------------|------------------|------------|
| TE-cheu, . . . . .         | 37 . 52 . 20 . . . . . | 0 . 3 . . . . .  | Ouest.     |
| Hay-fong-hyen, . . . . .   | 37 . 50 . 51 . . . . . | 1 . 16 . . . . . | Est.       |
| Tsing-cheu-fu, . . . . .   | 36 . 44 . 22 . . . . . | 2 . 15 . . . . . |            |
| Lay-cheu-fu, . . . . .     | 37 . 9 . 36 . . . . .  | 3 . 45 . . . . . |            |
| Teng-cheu-fu, . . . . .    | 37 . 48 . 26 . . . . . | 4 . 36 . . . . . | 0.         |
| Yen-cheu-fu, . . . . .     | 35 . 41 . 51 . . . . . | 0 . 33 . . . . . | 0.         |
| Tsi-ning-cheu, . . . . .   | 35 . 33 . 0 . . . . .  | 0 . 16 . . . . . | 30.        |
| Hong-wha-pu, . . . . .     | 34 . 35 . 26 . . . . . | 2 . 18 . . . . . | 0.         |
| Tay-chuang-tsi, . . . . .  | 34 . 42 . 0 . . . . .  | 1 . 34 . . . . . | 30.        |
| Ting-tau-hyen, . . . . .   | 35 . 11 . 18 . . . . . | 0 . 44 . . . . . | 30.        |
| Tsan-hyen, . . . . .       | 34 . 58 . 48 . . . . . | 0 . 48 . . . . . | 0. Ouest.  |
| Yu-tay-hyen, . . . . .     | 37 . 7 . 21 . . . . .  | 0 . 18 . . . . . | 0. Est.    |
| Tay-ngan-cheu, . . . . .   | 36 . 14 . 30 . . . . . | 0 . 48 . . . . . | 0.         |
| Nyen-hyen, . . . . .       | 37 . 15 . 10 . . . . . | 0 . 1 . . . . .  | 40. Ouest. |
| Yu-ching-hyen, . . . . .   | 37 . 2 . 30 . . . . .  | 0 . 22 . . . . . | 30. Est.   |
| Tsing-ping-hyen, . . . . . | 36 . 52 . 0 . . . . .  | 0 . 12 . . . . . | 30. Ouest. |
| Ping-in-hyen, . . . . .    | 36 . 23 . 2 . . . . .  | 0 . 6 . . . . .  | 0. Est.    |
| Tsi-nan-fu, . . . . .      | 36 . 44 . 24 . . . . . | 0 . 39 . . . . . | 0.         |
| Sin-hyen, . . . . .        | 36 . 16 . 48 . . . . . | 0 . 34 . . . . . | 30. Ouest. |
| Tong-chang-fu, . . . . .   | 36 . 32 . 24 . . . . . | 0 . 18 . . . . . | 30.        |
| Ling-tsing-cheu, . . . . . | 36 . 57 . 15 . . . . . | 0 . 33 . . . . . | 30.        |
| Kyau-cheu, . . . . .       | 36 . 14 . 20 . . . . . | 3 . 55 . . . . . | 30. Est.   |
| Wey-hay-vey, . . . . .     | 37 . 33 . 30 . . . . . | 6 . 2 . . . . .  | 0.         |
| Tsing-hay-way, . . . . .   | 36 . 53 . 0 . . . . .  | 6 . 7 . . . . .  | 20.        |
| Ngan-chan-vey, . . . . .   | 36 . 20 . 24 . . . . . | 4 . 33 . . . . . | 30.        |

(34) Chine du Pere du Halde, p. 6. & 104.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

| Places.              | Latitudes.           | Longitudes.  |
|----------------------|----------------------|--------------|
| Ngan-tong-wey, . .   | 35 . 8 . 20 . . . .  | 3 . 21 . 30. |
| Ching-chan-wey,      | 37 . 23 . 50 . . . . | 6 . 30 . 0.  |
| Chu-ching-hyen (35), | 36 . 0 . 0 . . . .   | 3 . 29 . 30. |

## §. IX.

## CHAN-SI, neuvième Province.

Bornes de la  
Province de  
Chan-si.Opinion des  
Chinois sur cette  
Province.  
Ses productions.

Les bornes de cette Province, qui est la plus petite de la Chine, sont Pecheli à l'Est; *Ho-nan* au Sud, & *Chen-si* à l'Ouest. Du côté du Nord, elle est séparée de la Tartarie par la grande muraille (36).

Si l'on en croit les Histoires Chinoises, les premiers Habitans de la Chine s'établirent dans cette Province, après avoir reconnu que le climat étoit agréable & sain. Quoique d'un grand nombre de montagnes il en reste quelques-unes sans culture, la plupart ont été défrichées à l'aide des terrasses qu'on y a taillées du pied jusqu'au sommet, & sont entièrement couvertes de bled. On y trouve, dans plusieurs endroits, jusqu'à six ou sept pieds de bonne terre, & les sommets forment de très-belles plaines. Elles ne sont pas moins remarquables par leurs mines de charbon, qui ne peuvent être épuisées. On brûle ce minéral, ou en pièces, tel qu'il sort de la terre; ou en mottes, qu'on fabrique en le réduisant en poudre. Le bois à brûler est rare dans la Province. Le riz n'y croît point heureusement, parce que les canaux ne sont point en grand nombre. Mais on y trouve une grande abondance de toutes sortes d'autres grains, sur-tout de bled & de millet, qui se transportent dans les autres Provinces. Il y croît aussi beaucoup de raisin, qui se transporte sec; car on ne l'emploie point ici à faire du vin.

Cette Province fournit beaucoup de musc, de porphyre, de marbre & de jaspe de diverses couleurs. Elle produit le lapis-armenus; & du fer avec tant d'abondance, que les autres Pays en tirent toutes sortes d'ustensiles de cuisine. On y trouve aussi des lacs d'eau salée, qui fournissent du sel & plusieurs sources d'eau chaude & bouillante.

Division de la  
Province de  
Chan-si.

La division de Chan-si est en cinq Districts, qui contiennent cinq Villes du premier ordre, & quatre-vingt-cinq du second & du troisième. On ne compte point dans ce nombre quantité de Forts, bâtis à certaines distances, pour la défense du grand mur & la sûreté des routes. On en voit d'ailleurs grands & d'ailleurs peuplés qu'un grand nombre de bonnes Villes.

*Tay-yuen-fu* a sous elle cinq Cheus & vingt Hyens. *Ping-yang-fu*, six Cheus & vingt-huit Hyens. *Lu-yang-fu*, huit Hyens, sans aucun Cheu. *Fuen-cheu-fu*, un Cheu & sept Hyens. *Tay-tong-fu*, quatre Cheus & sept Hyens.

1. *Tay-yuen-fu*, Capitale de la Province, est une ancienne Ville d'environ

(35) La latitude, suivant le Pere Jartoux, est de trente-sept degrés dix minutes neuf secondes; & la longitude, de trois degrés quarante-cinq minutes trente secondes

(36) Latitude, suivant Regis, trente-cinq degrés cinquante-cinq minutes; longitude, trois degrés trente minutes.

trois lieues de circonférence & revêtue d'excellens murs. Elle est fort peuplée. On vançoit autrefois la beauté de ses Palais, qui étoient la demeure des Princes du Sang de la race de *Tay ming*. Mais depuis que ces édifices sont tombés en ruines, il ne s'est trouvé personne qui ait eu la hardiesse de les rebâtir. La Ville est située sur le *Fuen-ho*. Elle est gardée par une petite garnison, Tartare sous le commandement d'un *Ho-tong-tu*.

La Rivière de *Fuen-ho*, dont le nom se trouve dans les plus anciens Livres Chinois, n'est ni large ni profonde. Mais allant tomber, après un assez long cours, dans le *Whang-ho*, ou la Rivière jaune, elle sert de communication entre les Provinces de *Ho-nan* & de *Kyang-nan*.

Outre les manufactures de soie, qui sont communes dans la Province de *Chan-fi*, on y en voit une de tapis, à la manière de Turquie & de Perse. Il s'en fait de toutes sortes de grandeurs. Le Commerce de la Province n'est pas moins considérable en ouvrages de fer, parce que les montagnes y sont remplies de ce métal, & couvertes de bois pour l'usage des forges. On y voit de belles tombes, de marbre ou d'autre pierre. L'espace qui les contient est d'une grandeur considérable. On y a placé, à de justes distances, des arcs de triomphe, des statues de Héros, des figures de lions, de chevaux & d'autres animaux, dans des attitudes différentes, mais toutes fort naturelles. Ce Monument est environné d'une multitude de cyprès, plantés en quinconce.

2. *Ping-yang-fu* n'a rien d'inférieur à la Capitale, soit pour l'antiquité, soit pour la fertilité & l'étendue de son district. Elle est située sur la Rivière de *Fuen-ho*. On lui donne plus de quatre milles de circonférence. Elle a dans sa dépendance plusieurs Villes considérables, sans compter une infinité de Bourgs & de Villages fort peuplés. Son district est un mélange de plaines & de montagnes. Toutes les terres y sont fertiles, à l'exception de quelques montagnes désertes & sans culture. Il est divisé par deux rivières. Du côté de l'Ouest & du Sud, il est arrosé par le *Wang-ho*. On voit, près de *Ngan-i-hyen*, un Lac d'eau salée, d'où l'on tire beaucoup de sel.

3. Le territoire de *Lu-yang-fu*, sans avoir beaucoup d'étendue, est dans une fort agréable situation, presque à la source de la Rivière de *Tso tsang-ho*. Quoiqu'il soit montagneux, il produit toutes les nécessités de la vie; & dans un petit espace, il est couvert de Bourgs & de Villages.

4. *Fuen-cheu-fu*, qui est située entre la Capitale & *Ping yang*, tire son nom de la Rivière de *Fuen-ho*, à l'Ouest de laquelle elle est baignée, dans un lieu très-favorable au Commerce. Toutes les Villes de ce district, qui n'est pas fort grand, sont entre la même Rivière & le *Whang-ho*. Le Pays; quoique montagneux, est bien cultivé & produit toutes sortes de grains. Les forêts y sont épaisses & les pâturages excellents. On y fait, avec le riz, une liqueur forte, nommée *Yong-tsyu*, où l'on fait tremper le mouton, que cette préparation rend excellent. On trouve dans le territoire de *Fuen-cheu-fu* un grand nombre de bains & de sources presque bouillantes, dont les eaux diffèrent l'une de l'autre par la couleur & le goût.

5. *Tay-tong-fu* n'a ni la grandeur ni l'antiquité des autres Villes de la Province; mais sa situation la rend importante, parce qu'elle est située au milieu des montagnes, & dans le seul endroit qui soit exposé à l'incursion des Tartares. Aussi est-elle de mieux fortifiée & toujours munie d'une nombreuse

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Description de  
Tay-yuen-fu,  
Capitale de la  
Province.

Rivière de Fuen-  
ho.

Manufactures  
de tapis.

Tombes sur  
un montagn.

Ping yang-fu.

Lu yang fu.

Fuen-cheu-fu.

Liqueur de riz,  
nommée Yong-  
tjy.

Tay tong fu,  
Place frontiere.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Pierre qui s'amollit dans l'eau.

garnison. Son territoire a beaucoup d'étendue. Il est bordé par la grande muraille (37), au long de laquelle on a bâti, d'espace en espace, des Forts pour sa défense. Dans les montagnes dont il est rempli, on trouve le *lapis armenus* & quantité d'herbes médicinales. Quelques-unes produisent une sorte de pierre rouge, qui s'amollit dans l'eau jusqu'à pouvoir fervir, comme la cire, à recevoir l'impression des cachets. D'autres fournissent de l'azur, du marbre, & du jaspe de toutes sortes de couleurs, particulièrement de l'espece que les Chinois nomment *Yu-che*, qui est transparente & blanche comme l'agarthe. On l'emploie à faire des cachets. Il se fait ici un grand commerce de toutes sortes de peaux, qu'on prépare dans le Pays (38).

*Positions des Places de Chan-fi, déterminées en 1712.*

| Places.  | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |    |   |   |    |        |
|--|------------|----|----|-------------|----|----|---|---|----|--------|
| Position des Places de la Province de Chan-fi. | T          | Y  | E  | 2           | 8  | 0  | 2 | 4 | 30 | Ouest. |
| Tsu-ma-pau,                                    | 4          | 24 | 0  | 3           | 33 | 0  |   |   |    |        |
| Cha-hu-keu,                                    | 40         | 17 | 0  | 4           | 12 | 0  |   |   |    |        |
| Leu-tse-in,                                    | 29         | 30 | 40 | 5           | 24 | 30 |   |   |    |        |
| Tay-tong-fu,                                   | 40         | 5  | 42 | 3           | 12 | 0  |   |   |    |        |
| Whey-cheu,                                     | 30         | 50 | 54 | 1           | 52 | 30 |   |   |    |        |
| Ing-cheu,                                      | 39         | 39 | 0  | 3           | 15 | 0  |   |   |    |        |
| Su-cheu,                                       | 39         | 25 | 12 | 4           | 1  | 30 |   |   |    |        |
| Ho-keu-cheu,                                   | 39         | 14 | 14 | 5           | 27 | 0  |   |   |    |        |
| Pau-te-cheu,                                   | 39         | 4  | 44 | 5           | 40 | 0  |   |   |    |        |
| Tay-cheu,                                      | 39         | 5  | 50 | 3           | 30 | 30 |   |   |    |        |
| U-tay-hyen,                                    | 38         | 45 | 36 | 3           | 4  | 30 |   |   |    |        |
| Tfung-lo-hyen,                                 | 38         | 31 | 12 | 4           | 31 | 30 |   |   |    |        |
| Lin-hyen,                                      | 38         | 4  | 50 | 5           | 30 | 40 |   |   |    |        |
| Tay-yuen-fu,                                   | 37         | 53 | 30 | 3           | 55 | 30 |   |   |    |        |
| Yong-ning-fu,                                  | 37         | 33 | 36 | 5           | 22 | 30 |   |   |    |        |
| Fen-cheu-fu,                                   | 37         | 19 | 12 | 4           | 46 | 30 |   |   |    |        |
| Yong-ho-hyen,                                  | 36         | 48 | 0  | 5           | 51 | 0  |   |   |    |        |
| Ki-cheu,                                       | 36         | 6  | 0  | 5           | 54 | 0  |   |   |    |        |
| Kyang-cheu (39),                               | 35         | 37 | 32 | 5           | 15 | 0  |   |   |    |        |
| Pu-cheu,                                       | 34         | 54 | 0  | 6           | 13 | 30 |   |   |    |        |
| Whan-keu-yen,                                  | 34         | 57 | 36 | 4           | 45 | 30 |   |   |    |        |
| Tse-cheu,                                      | 35         | 30 | 0  | 3           | 39 | 0  |   |   |    |        |
| Lu-ngan-fu,                                    | 36         | 7  | 12 | 3           | 28 | 30 |   |   |    |        |
| Lyan-cheu,                                     | 37         | 2  | 50 | 3           | 1  | 0  |   |   |    |        |
| Lo-ping-hyen,                                  | 37         | 37 | 50 | 2           | 43 | 30 |   |   |    |        |
| Yu-tse-hyen,                                   | 37         | 42 | 0  | 3           | 43 | 30 |   |   |    |        |
| Ping-yang-fu,                                  | 36         | 6  | 0  | 4           | 55 | 30 |   |   |    |        |

(37) C'est la partie Nord de la grande muraille, dont on a vu la description dans la Relation d'Isbrand Ides.

(38) Chine du Perc du Halde, p. 6, 106. & suivantes.

(39) Suivant un autre Jésuite, la latitude est de trente-cinq degrés trente-sept minutes, & la longitude, de quatre degrés quarante-une minutes quinze secondes.

## CHEN-SI, dixième Province.

CETTE Province, qui forme le Nord-Ouest de la Chine, est séparée de la Tartarie au Nord par la grande muraille. A l'Ouest, elle a les contrées de *Ko-ko-nor* & de *Si-fan*; au Sud, les Provinces de *Se-chuen* & de *Hu-quang*, & celle de *Chan-fi* à l'Est. L'air y est temperé; les Habitans doux, civils, obligeans, & mieux disposés pour les Etrangers que ceux de *Chan-fi* & de *Pe-che-li*. Les débordemens des torrens & des rivières rendent le terroir très-fertile.

Situation & bornes de la Province de *Chen-fi*.

Ce Pays produit peu de riz; mais le millet, le bled & les autres grains y croissent en abondance, & si vite, que pendant l'hyver on les laisse paître aux bestiaux; ce qui ne sert qu'à rendre la moisson plus riche. Cependant elle est sujette aux ravages des sauterelles, qui enlèvent souvent leurs espérances aux laboureurs. On tire de la Province de *Chen-fi* beaucoup de rhubarbe, de miel, de cire, de musc, de bois parfumé qui ressemble au sandal, de plomb rouge & de charbon de terre, dont les mines sont inépuisables. On y connoit aussi des mines d'or, quoiqu'il ne soit pas permis de les ouvrir. Les rivières & les torrens entraînent dans leurs sables une si grosse quantité de ce précieux métal, qu'une partie des Habitans doivent leur subsistance au soin qu'ils ont de le recueillir. On trouve dans cette Province un grand nombre de carrières, qui produisent une sorte de pierre tendre ou de minéral, nommé *Hyang-whang*, d'un rouge qui tire sur le jaune & marqué de petites taches noires. On en taille des vases de toutes sortes de formes. Les Médecins prétendent que le vin qu'on y verse devient un souverain remède contre le plus subtil poison, contre les fièvres malignes & contre les chaleurs de la Cancre. Le Pays produit aussi de petites pierres d'un bleu noirâtre, mêlé de petites veines blanches, qu'on fait prendre en poudre pour fortifier la santé & prolonger la vie.

Ses productions.

Drogues.

Mines & sable d'or.

Pierre de *Hyang-whang*, qui est un souverain antidote.

Les cerfs & les daims se présentent en troupes dans toutes les parties de la Province. On y voit un grand nombre d'ours, de taureaux sauvages, & d'animaux semblables aux tygres, dont la peau est fort estimée; une espèce de chèvres, dont on tire du musc; des moutons à queue longue & épaisse, dont la chair est d'un excellent goût; & une espèce particulière de chameu-fouris, que les Chinois préfèrent aux meilleurs poulets. Elles sont de la grosseur d'une poule.

Animaux communs dans la Province.

Les Habitans de *Chen-fi* font une sorte d'étoffe mêlée de laine & de poil de chèvre. Ils y emploient le poil d'hyver, comme le plus fin.

L'oiseau qu'on nomme *Poule d'or*, & dont on vante beaucoup la beauté, est assez commun dans cette Province. On y voit croître aussi toutes sortes de fleurs, particulièrement celle qui porte en langue Chinoise le nom de *Reine des fleurs* & qui est fort estimée. Elle ressemble à la rose; mais elle est beaucoup plus belle, avec une odeur moins agréable. Ses feuilles sont plus longues. Sa tige est sans épines, & sa couleur est un mélange de blanc & de rouge, quoiqu'il s'en trouve aussi de rouges & de jaunes. L'arbrisseau qui la porte croît comme le sureau.

Bel oiseau, nommé *Poule d'or*.

Reine des fleurs.

la grande muraille des Forts pour le lapis armenius et sorte de pierre de la cire, à recouvert du marbre, & ce que les Chinois appellent l'agate. On de toutes sortes

1712.

des.

30. Ouest.

0.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

30.

0.

latitude, la latitude de sept minutes, de degrés quarante.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Division de la  
Province.

La Province de *Chen-fi* est divisée en deux Parties ; l'orientale , nommée *I-tong* ; & l'occidentale , qui se nomme *I-si*. Elles contiennent huit Villes du premier ordre & cent-six du troisième , avec une multitude de Forts , qui sont bâtis , d'espace en espace , au long de la grande muraille.

Dans la partie orientale , *Si-ngan-fu* , Capitale , a dans sa dépendance six Cheus & trente-un Hyens. *Yen-ngan-fu* a trois Cheus & seize Hyens. *Fong-tsyang-fu* , un Cheu & sept Hyens. *Han-chang-fu* , deux Cheus & quatorze Hyens.

Description de  
*Si-ngan-fu*.

1. *Si-ngan-fu* , où les Empereurs Chinois ont résidé pendant plusieurs siècles , est , après Peking , une des plus grandes Villes , des plus belles & des mieux peuplées de la Chine. Sa situation est dans une grande plaine. C'est le séjour du T'ong-tu de *Chen-fi* & de *Sec-huen* , aussi-bien que du Gouverneur de la Partie orientale de *Chen-fi*. Le Commerce y est considérable , sur-tout celui des mulets , qui se vendent ensuite à Peking jusqu'à cinq ou six cens francs. Les murs de la Ville forment un carré régulier. Leur circonférence est de quatre lieues (40). Ils sont fort hauts & fort larges , flanqués de Tours , à la portée de larc l'une de l'autre , & ceintes d'un bon fossé. Quelques-unes de leurs portes sont magnifiques & d'une hauteur extraordinaire. On voit encore , dans la Ville , le Palais qui seroit de demeure aux anciens Monarques. Les autres édifices ne l'emportent point sur ceux des autres Villes de la Chine , & les meubles n'ont pas la propreté qui regne dans les Provinces méridionales. C'est dans cette Ville qu'on entretient les principales troupes Tartares qui sont destinées à la défense du Nord de la Chine. Elles y sont commandées par un *Tsyaukyan* , ou un Général de leur Nation , qui habite avec sa garnison une partie de la Ville séparée de l'autre par un mur. Les Habitans du Pays sont plus robustes , plus braves , plus hardis & même de plus haute taille que le commun des Chinois ; ce qui rend leur milice plus redoutable que celle des autres Provinces. Les montagnes sont ici fort agréables ; elles sont remplies de toutes sortes de gibier , & de ces chauve-souris de la grosseur d'une poule , qui sont un mêt délicieux pour les Habitans. Elles produisent aussi une sorte de terre , que les femmes font insufer dans l'eau pour se blanchir le teint (41).

Emploi de sa  
garnison.

Ses productions.

*Yen-ngan-fu*.  
Productions de  
son district.

2. *Yen-ngan-fu* est située sur la Riviere de Yen-ho , dans une plaine fort agréable. Elle renferme dans ses murs une colline assez haute , qui se fait remarquer par la beauté de ses édifices. Les montagnes de ce district distillent une liqueur bitumineuse , qu'on appelle huile de pierre , & qui sert pour les lampes. La richesse du Pays consiste en martres , en Sables & d'autres fourrures précieuses. Il produit de toutes parts l'arbrisseau qui porte des fleurs semblables aux roses , & dont les Grands parent fort soigneusement leurs jardins.

*Fong-tsyang-fu*.

3. *Fong tsyang fu* tire son nom d'un oiseau fabuleux , que les Chinois décrivent avec une variété admirable de couleurs , & dont ils portent souvent la figure sur les habits. Cette Ville est fort grande. Ses édifices sont assez beaux , son district bien cultivé , & rendu fertile par ses torrens & ses rivières.

*Han-chang-fu*.

4. Tout le territoire de *Han-chang-fu* , qui est grand & bien peuplé , s'étend au long de la Riviere de Han , dont les divers bras y portent la fertilité en l'arrosant. Les hautes montagnes & les forêts dont il est environné , lui servent

(40) Les Mémoires du Pere le Comte ne lui en donnent que trois.

(41) Chine du Pere du Halde , p. 6 , 108. & suiv. Mémoires du Pere le Comte , p. 81.

mentale, nommée  
et huit Villes du  
Forts, qui sont

indépendance six  
de Hyens. Fong-  
eus & quatorze

ont plusieurs siè-  
ges belles & des  
plaine. C'est le  
du Gouverneur  
ble, sur-tout ce-  
six cens francs.  
conférence est de  
de Tours, à la  
quelques-unes de  
On voit encore,  
marques. Les au-  
la Chine, & les  
ditionales. C'est  
s qui sont desti-  
mandées par un  
la garnison une  
du Pays sont plus  
elle que le com-  
celle des autres  
emplies de tou-  
une poule, qui  
est une forte de  
teint (41).

une plaine fort  
qui se fait re-  
district distillent  
qui sert pour les  
autres fourrures  
s fleurs sembla-  
arts jardins.

les Chinois dé-  
portent souvent la  
sont assez beaux,  
rivières.

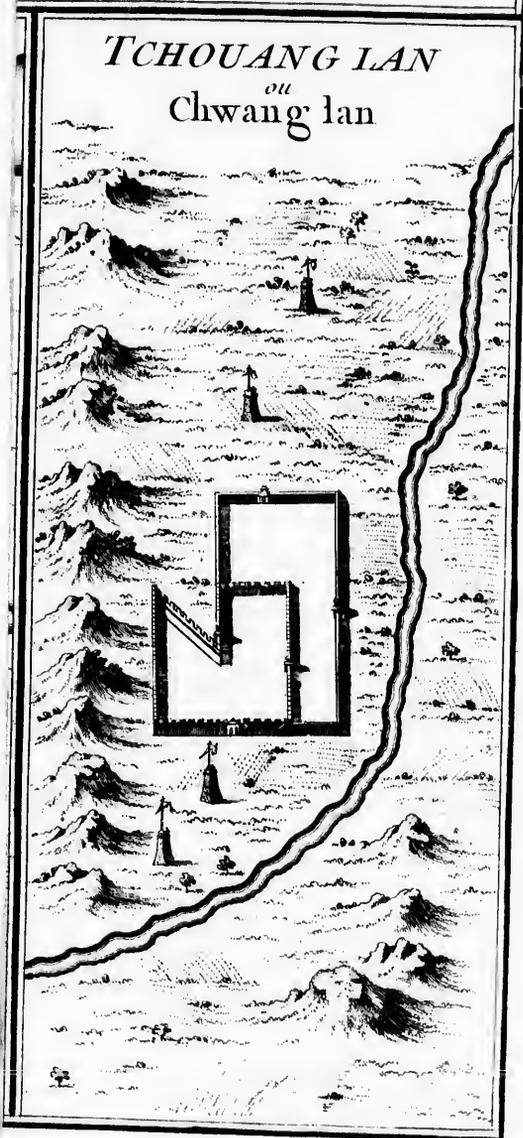
en peuplé, s'é-  
tant la fertilité en  
année, lui servira

Halde, p. 6, 108.  
le Comte, p. 81.

de

## CHENSI.

TCHOUANG LAN  
*ou*  
Chwang lan



Tom. VI. N<sup>o</sup> 5.

# VILLES DE LA PROVINCE

SI-NGAN-FU

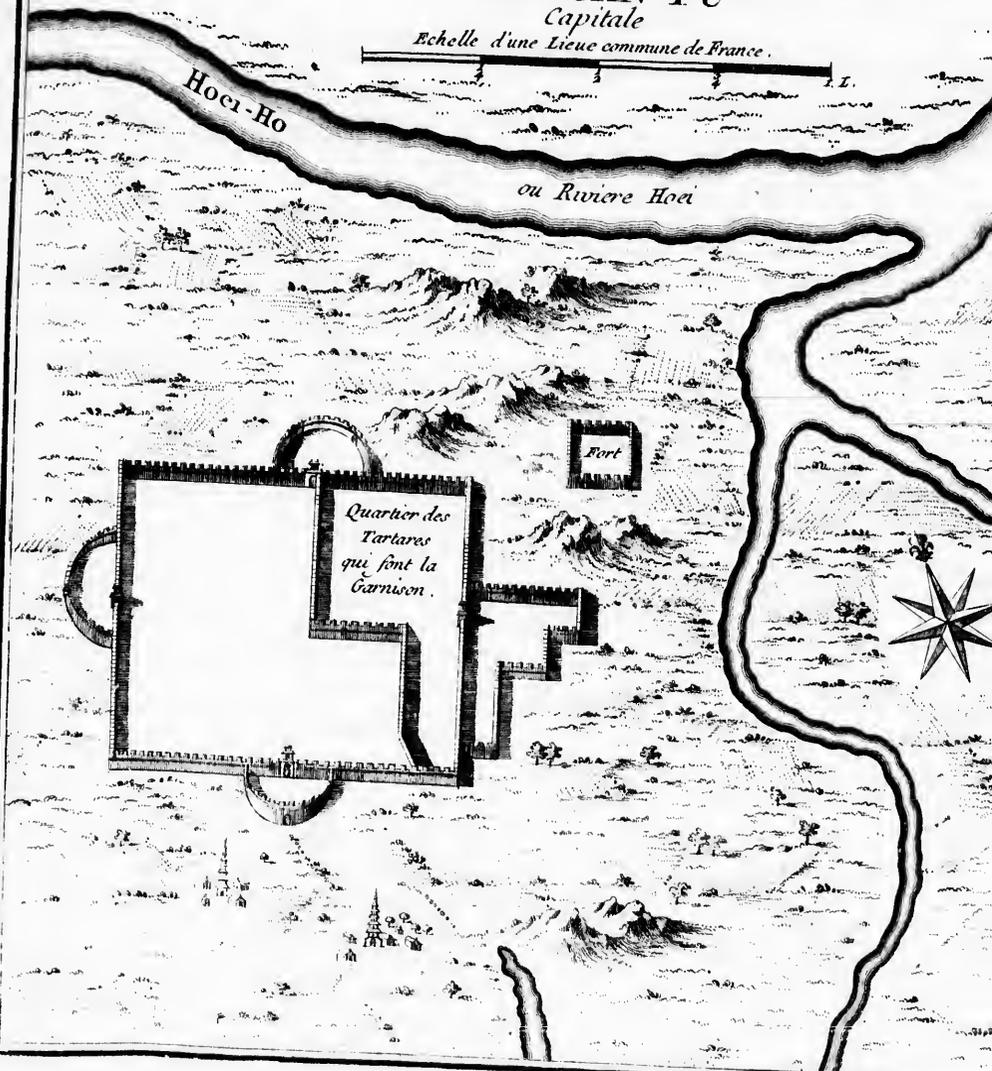
Capitale

Echelle d'une Lieue commune de France.



Hoei-Ho

ou Riviere Hoei



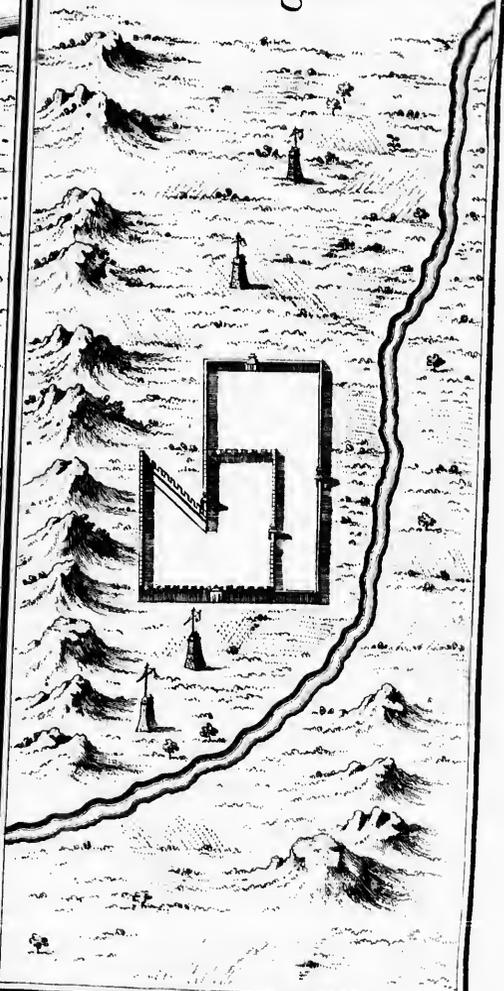
Quartier des  
Tartares  
qui font la  
Garnison.

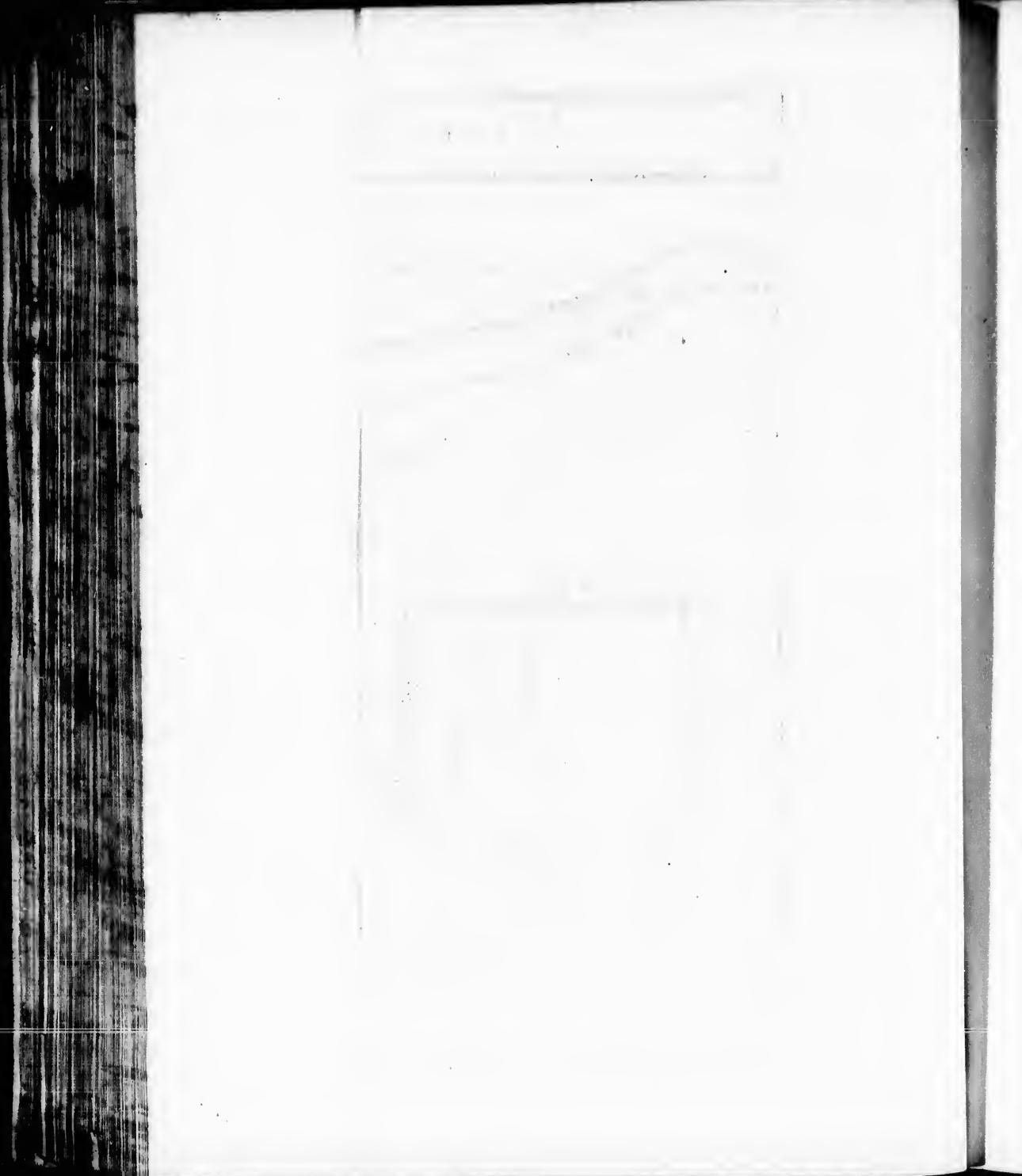
Fort

# PROVINCE DE CHENSI.



## TCHOUANG LAN ou Chwang lan





de boulevards naturels. Ses vallées lui fournissent toutes les nécessités de la vie, aussi-bien que du miel, de la cire, du musc & du cinabre. Les bêtes fauves y sont en grand nombre, sur-tout les daims, les cerfs & les ours. Les pieds de devant d'un ours y passent pour un manger délicieux.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Pieds d'ours,  
excellent man-  
ger.

L'ancienne route qui conduisoit à la Capitale par-dessus les montagnes, est un ouvrage qui cause de l'étonnement. Il fut achevé avec une diligence incroyable par plus de cent mille ouvriers, qui prirent le niveau des montagnes & firent des arches pour la communication de l'une à l'autre, avec des piliers d'une hauteur proportionnée dans les endroits où les vallées étoient trop larges ou trop profondes. Quelques-uns de ces ponts sont si hauts, qu'on ne peut jetter sans horreur la vue sur le précipice. Quatre hommes y passent de front, & l'on n'a point oublié d'y mettre des gardes-fous pour la sûreté des voyageurs. On trouve, à certaines distances, des Villages & des Hôtels.

Beauté admira-  
ble d'un ancien  
chemin.

Le *Hay-tsing* ne se voit que dans le district de cette Ville & dans quelques endroits de la Tartarie. C'est un oiseau de proie, qui peut être comparé à nos meilleurs faucons pour l'ardeur & le courage. On n'en prend aucun qui ne soit envoyé à la fauconnerie de l'Empereur.

Hay-tsing, oi-  
seau de proie.

Dans la Partie occidentale de Chen-si, *Ping-lyang-su* a sous elle trois Cheus & sept Hyens. *Kong-chang-su* a trois Cheus & dix Hyens. *Ling-tau-su*, deux Cheus & treize Hyens. *King-yang-su*, un Cheu & quatre Hyens. *Lan-cheu* est la Capitale (42).

Partie occiden-  
tale de Chen-si.

1. *Ping-lyang-su* est située sur un bras du *Kin-ho* & jouit d'une parfaite abondance. Son climat est doux; son terroir, qui est bien arrosé, & l'agréable perspective des montagnes qui l'environnent, en font une demeure charmante.

Ping-lyang-su.

2. *Kong-chang-su* est une Ville de commerce & fort peuplée, qui est située sur le *Whey-ho*. Les montagnes presque inaccessibles dont elle est environnée, l'ont garantie de l'incursion des Tartares. On y voit un Tombeau, que les Habitans prennent pour celui de *Fo-hi* (43), Fondateur de la Monarchie Chinoise. Si cette opinion n'est pas fautive, c'est le plus ancien monument du Monde. Le district de *Kong-chang-su* fournit beaucoup de musc. La plupart de ses montagnes produisent le minéral *Hyang-wang* & la pierre d'un bleu foncé, rayée de blanc, dont on a déjà parlé.

Kong-chang-su;

Tombeau de Fo-  
hi, le plus ancien  
monument du  
Monde.

3. *Ling-tau-su* est située sur une rivière qui se décharge dans le *Whang-ho*. Cette Ville est célèbre par la grande quantité d'or qu'on trouve dans le sable des rivières voisines. Le Pays est rempli de montagnes, qui le sont de taureaux sauvages, & de certains animaux semblables au tygre, dont la peau sert à faire des habits d'hiver. Les vallées sont couvertes de bled & les bords des rivières chargés de bestiaux, sur-tout de moutons, qui ont la queue fort longue & la chair délicieuse.

4. *Kyng-yang-su* (44) passe de tout tems pour une barrière contre les incursions des Tartares. Les profonds fossés qui l'environnent, l'épaisseur de

Kyng-yang-su;  
Ville extrême-  
ment forte.

(42) Dans la Table du Pere du Halde, cette Ville n'en a point dans sa dépendance. Mais elle en a trois dans la Description. Dans la Table, *Kong-chang* n'a que sept Hyens, & *Ling-tau-su*, trois.

Tome VI.

(43) Suivant la Chronologie Chinoise, il commença son regne deux mille neuf cents cinquante deux ans avant l'Ere chrétienne.

(44) Ou *Kin-yang* ou *Hing-hyang-su*.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

ses murs, la riviere dont elle est presqu'entièrement ceinte, les Forts qui sont bâtis d'espace en espace, joint aux montagnes & aux rivieres entre lesquelles elle est comme emprisonnée, en font une Place d'une force extraordinaire. Son district est très-fertile. Il produit une herbe nommée *Kin-si*, ou *Soie dorée*, qui est regardée comme un excellent remède; & une sorte de fève, qui passe pour un spécifique admirable contre toutes sortes de poisons.

Lan-cheu, Capitale d'I-ton.

Quoique *Lan-cheu* ne soit qu'une Ville du second rang, & qu'elle dépende de *Kyang-hyang-fu*, c'est la Capitale d'*I-ton* & la résidence du Gouverneur, parce qu'étant près de la grande muraille & des principales portes de l'Ouest, on envoie facilement de-là les secours nécessaires aux troupes qui défendent l'entrée de l'Empire. Sans être grande, elle est regardée comme la meilleure de toutes les Villes qui sont situées sur la Riviere jaune. Son Commerce principal consiste en fourrures, qui viennent de la Tartarie par la voie de *Si-ning* & de *To-pa*, & en étoffes de laine, entre lesquelles on estime beaucoup une espece de belle serge nommée *Ku-zhong*, qui est presqu'aussi chere que le satin commun, mais fort sujette aux vers. Il s'en fabrique de plus grosse, qu'on nomme *Ko-he*; & d'autres encore, qui portent le nom de *Pe-zhong*, aussi cheres que la premiere & sujettes au même inconvenient. Celle qui se nomme *Mieu-zhong*, faite de poil de vache, est grossiere & presqu'aussi épaisse que le drap de *Kent* qu'on appelle *Kersy*. Le *Tye-he-myen* est de fil tors; mais le tissu en est moins serré, & par conséquent moins fort que le *Linsy wolsey* d'Angleterre. *Lan-cheu* ne passe point d'ailleurs pour une Ville riche.

Villes fortes de cette Province.

Entre les Villes fortes de cette Province qui servent à la défense du grand mur, on compte *Si-ning*, *To-pa*, *Ken-tan*, *Kan-cheu*, *Lyang-cheu*, *Ning-hya-wei* & *Yu-ling-wei*. Toutes ces Places sont gardées par des troupes, sous le commandement d'autant d'Officiers généraux; mais le Généralissime est celui qui réside à *Kan-cheu*, Ville considerable, comme celle de *So-cheu*. C'est dans la premiere (45) que le Viceroy fait sa résidence, avec un grand nombre de Mandarins, dont les principaux ne reçoivent leurs ordres que de la Cour. La seconde est grande & n'est pas moins forte. Son Gouverneur est fort puissant. Elle est divisée en deux parties; l'une habitée par des Chinois, & l'autre par des Estrangers que le Commerce y attire (46). Sa situation est à l'extrémité du coin Nord-Ouest de la Chine, vers *Ha-mi* ou *Kha-mil*, à peu de distance de la grande muraille, près du Fort & de la porte de *Hya-yu-quan* (47). *Ning-hya* l'emporte sur toutes ces Forteresses. Elle est plus riche, plus belle & mieux bâtie que la plupart des grandes Villes de l'Empire (48). On lui donne au moins quinze lie (49) de circonference. Sa situation est à cinq milles Ouest de *Whang-ho*, avec lequel elle communique par des canaux. On y fait des étoffes de laine & des tapis à la maniere des Turcs. Les montagnes de son district sont si hautes & si escarpées, qu'elles suppléent pendant dix lieues à la

Montagnes qui tiennent lieu de la grande muraille.

(45) *Kan-cheu* est le fameux *Campion*, dont parle *Marc-Paul de Venise*.

(46) Du *Halde*, p. 21, & 108.

(47) Ou *Kya-yu-quan*.

(48) Elle a été pendant quelque-tems le siège des Empereurs du *Hin*, nommé *Si-hya*, dont le domaine s'étendoit sur la plus grande partie de *Chen-si*, partie de la Tartarie jus-

qu'à *Ha-qui* & *Kha-mil*, & sur le Pays de *Cha-cheu*, jusqu'à leur destruction par *Jenghis-kan*. Voyez l'Abrégé de l'Histoire des cinq premiers Empereurs Mogols, dans les Observations mathématiques du *Pere Soucier*, page 188. & suivantes.

(49) Ou quatre milles & demi.

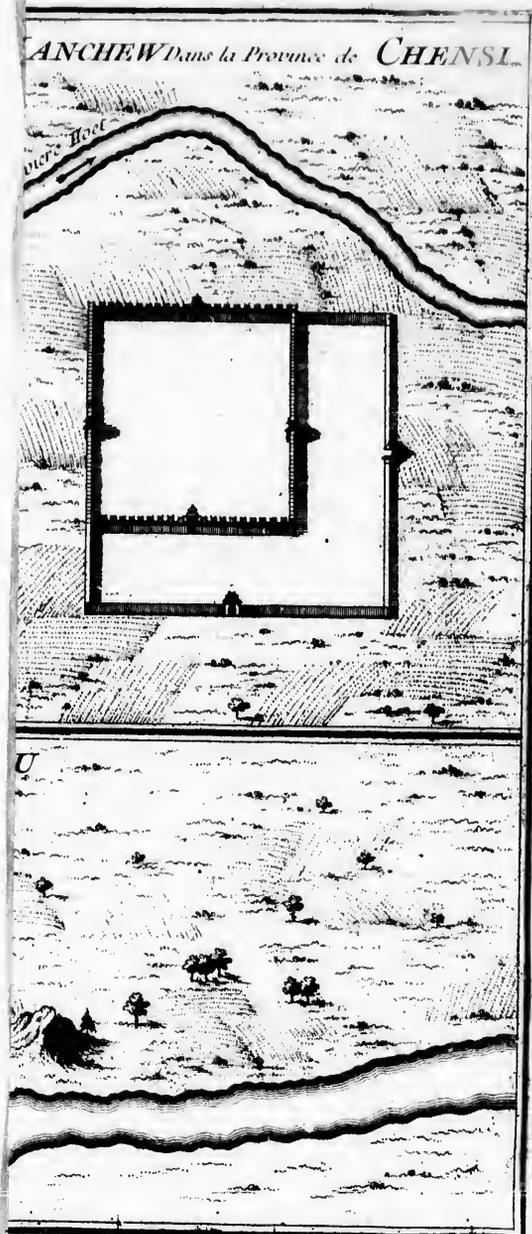
Forts qui sont  
entre lesquelles  
extraordinaire.  
ou Soie dorée,  
ève, qui passe

elle dépende  
Gouverneur,  
des de l'Ouest,  
qui défendent  
la meilleure de  
commerce princi-  
pal de Si-ning  
beaucoup me-  
re que le satin  
e, qu'on nom-  
me, aussi cheres  
nomme Miez-  
le que le drap  
mais le tissu en  
y d'Angleterre.

ense du grand  
g-cheu, Ning-  
s troupes, sous  
alissime est ce-  
So-cheu. C'est  
grand nombre  
de la Cour.  
est fort puis-  
sant, & l'autre  
est à l'extrémité  
de distance  
(47). Ning-  
belle & mieux  
lui donne au  
q milles Ouest  
On y fait des  
mes de son dis-  
tance dix lieues à la

z sur le Pays de  
struction par Jeng-  
Histoire des cinq  
dans les Obser-  
vations Souciet, pa-

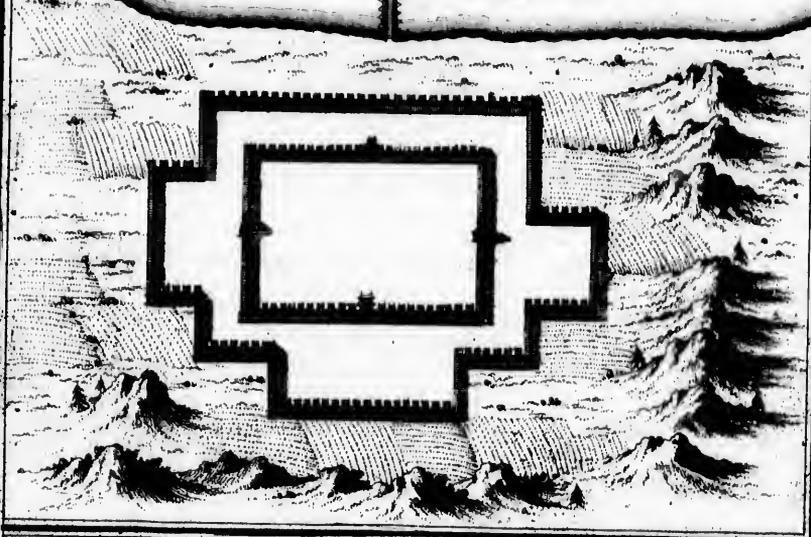
lemi.



*LAN-TCHEOU ou LAN-CHEW Dans la Province de CHENSI  
ou Demeure le Second Viceroy de Chensi*

*Hoang Ho*

*ou le Fleuve Jaune*

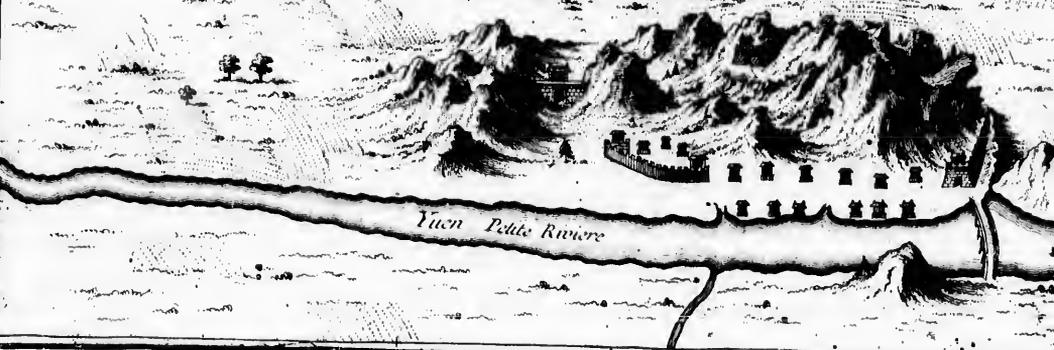


*CAN TCHEO*



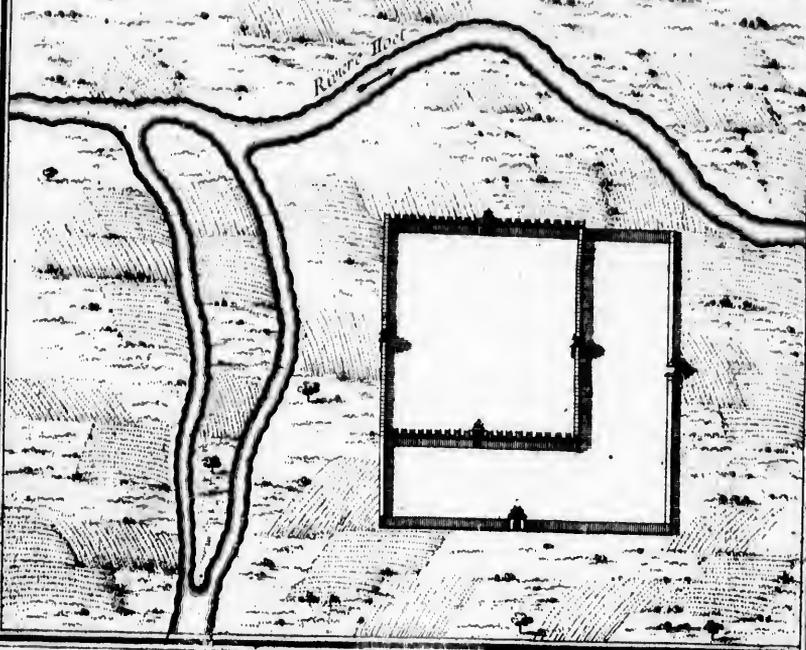
*TCHIN-YWEN-FOU ou CHIN-YWE  
Dans la Province de Koei-Tcheou ou Quey*

*Yuen Petite Riviere*

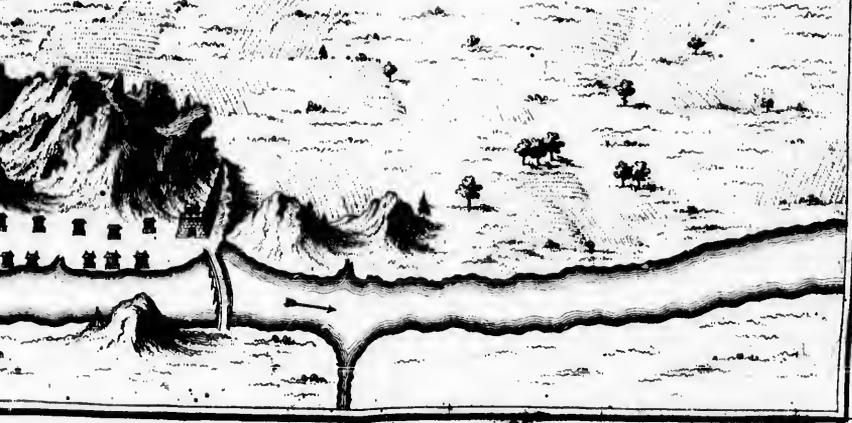


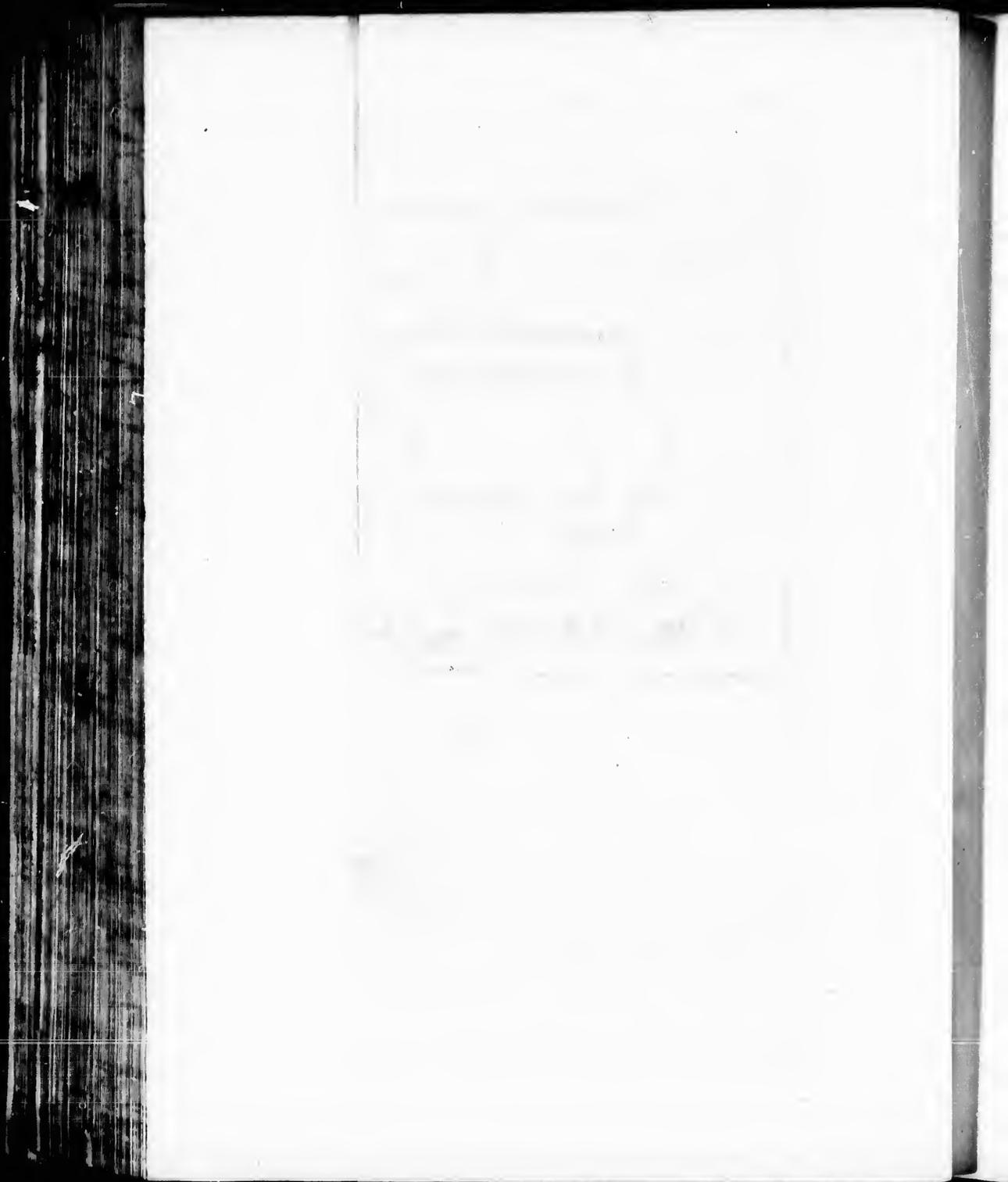
YSL

CAN TCHOU ou KANCHEW Dans la Province de CHENSI.



OU ou CHIN-YWEN-FU  
Koci-Tcheou ou Quey-chew





grande muraille. *Si-ning-cheu* n'est point une grande Ville ; mais le Commerce y est plus considerable qu'à *Ning-hya*. *To-pa*, quoique simple Bourg, l'emporte au même titre sur quantité de grandes Villes (50). Ces deux Places sont situées à l'extrémité Ouest de la Chine, vers le Pays de *Ko-ko-nor*.

*Positions des Places de Chen-si, déterminées en 1712.*

| Places.                 | Latitudes.           | Longitudes.   |
|-------------------------|----------------------|---------------|
| CHIN-mu-hyen, . . .     | 38 . 55 . 20 . . . . | 6 . 22 . 30.  |
| Yu-ling-wey, . . .      | 38 . 18 . 8 . . . .  | 7 . 6 . 0.    |
| Tfing-ping-pau, . . .   | 37 . 40 . 48 . . . . | 7 . 48 . 0.   |
| W'ha-mu-chi, . . .      | 37 . 52 . 45 . . . . | 9 . 25 . 30.  |
| Ning-hya-wey, . . .     | 38 . 32 . 40 . . . . | 15 . 32 . 30. |
| Chong-wey, . . .        | 37 . 39 . 35 . . . . | 11 . 18 . 0.  |
| Lyang-cheu (51), . . .  | 37 . 59 . 0 . . . .  | 13 . 40 . 30. |
| Kan-cheu, . . .         | 39 . 0 . 40 . . . .  | 15 . 32 . 30. |
| Su-cheu, . . .          | 39 . 45 . 40 . . . . | 17 . 21 . 30. |
| Kya-yu-quan (52), . . . | 39 . 48 . 20 . . . . | 17 . 37 . 45. |
| Si-ning-cheu, . . .     | 36 . 39 . 20 . . . . | 14 . 40 . 30. |
| Sin-tau-fu, . . .       | 35 . 21 . 36 . . . . | 12 . 30 . 0.  |
| Kong-chang-fu, . . .    | 34 . 56 . 24 . . . . | 11 . 45 . 0.  |
| Kyay-cheu, . . .        | 33 . 19 . 12 . . . . | 11 . 23 . 33. |
| Han-chong-fu, . . .     | 32 . 56 . 10 . . . . | 9 . 16 . 5.   |
| Hing-ngan-cheu, . . .   | 32 . 31 . 20 . . . . | 7 . 6 . 40.   |
| Chin-ngan-hyen, . . .   | 33 . 15 . 30 . . . . | 7 . 14 . 38.  |
| Fong-tyang-fu, . . .    | 34 . 25 . 12 . . . . | 8 . 58 . 55.  |
| Long-cheu, . . .        | 34 . 48 . 0 . . . .  | 9 . 30 . 36.  |
| Ping-lyang-fu, . . .    | 35 . 34 . 43 . . . . | 9 . 48 . 0.   |
| Ku-yeun-cheu, . . .     | 36 . 3 . 30 . . . .  | 10 . 7 . 30.  |
| King-yang-fu, . . .     | 36 . 3 . 0 . . . .   | 8 . 46 . 0.   |
| Yen-ngan-fu, . . .      | 36 . 42 . 20 . . . . | 7 . 4 . 30.   |
| Hang-ching-fu, . . .    | 35 . 30 . 30 . . . . | 6 . 4 . 57.   |
| Tong-cheu, . . .        | 34 . 50 . 24 . . . . | 6 . 37 . 35.  |
| Chang-cheu, . . .       | 33 . 51 . 25 . . . . | 6 . 35 . 0.   |
| Si-ngan-fu (53), . . .  | 34 . 15 . 36 . . . . | 7 . 34 . 30.  |
| Lan-cheu, . . .         | 36 . 8 . 34 . . . .  | 12 . 33 . 30. |

Position des Places de la Province de Chen si.

(50) Du Halde, p. 21.  
(51) Latitude, suivant Regis, trente-sept degrés cinquante-neuf minutes. Longitude, treize degrés cinquante-six minutes.  
(52) Latitude, suivant Regis, trente-neuf

dégrés quarante-neuf minutes vingt secondes.  
(53) Latitude, suivant Le Comte, trente-quatre degrés seize minutes quarante-deux secondes. Longitude, sept degrés quatorze minutes quarante cinq secondes.



## SE-CHUEN, onzième Province.

Situation &amp; bornes de la Province de Se-chuen.

Ses productions.

Les bornes de la Province de *Se-chuen* sont *Chen-fu* au Nord ; *Hu-quang* à l'Est ; *Hu-quang* & *Yun-nan* au Sud ; le Royaume de Tibet & certain Peuple voisin au Sud. La grande Rivière de *Yang-tse-kyang*, qui coule au travers de cette Province, y répand la fertilité. On vante ses richesses en soie, en fer, en étain & en plomb ; en ambre, en cannes de sucre, en excellentes pierres d'aimant, en lapis-armenus d'un bleu admirable. Les oranges & les citrons y sont en abondance. On estime beaucoup les chevaux du Pays, pour leur beauté dans une petite taille, & pour leur vitesse à la course. On y voit aussi quantité de cerfs, de daims, de perdrix, de perroquets, & une espèce de poules qui sont revêtues de laine au lieu de plumes. Elles sont petites. Elles ont les pieds courts. Les Dames Chinoises en font beaucoup de cas.

Cette Province produit beaucoup de musc. C'est d'elle que vient la meilleure rhubarbe & la vraie racine de *Fu-lin*, avec une autre racine nommée *Fen-fé*, qui se vend à fort haut prix. Les Habitans fabriquent du sel en faisant évaporer l'eau de certains puits qu'ils creusent dans les montagnes. Mais il a moins de force que le sel de mer, dont il leur seroit difficile de faire des provisions suffisantes dans un si grand éloignement.

Division de Se-chuen.

*Se-chuen* ne le cède qu'à peu d'autres Provinces pour l'étendue. On la divise en dix districts, qui contiennent dix Villes du premier ordre, & quatre-vingt-huit du second & du troisième, avec un grand nombre de Villes fortifiées & de petits Forts. *Ching-tu-fu*, Capitale, a sous elle six Cheus & dix-neuf (54) Hyens. *Pau-ni-g-fu*, deux Cheus & huit Hyens. *Chun-king-fu*, un Cheu (55) & sept Hyens. *Su-cheu-fu*, dix Hyens, sans aucun Cheu. *Chong-king-fu*, trois Cheus & onze Hyens. *Quy-cheu-fu*, un Cheu & neuf Hyens. *Ma-lu-fu*, un Hyen, sans aucun Cheu. *Long-ngan-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Tsun-i-fu*, deux Cheus & quatre Hyens. *Tong-chuen-fu* est sans Cheu & sans Hyen.

Description de Ching-tu-fu.

1. *Ching-tu-fu* étoit autrefois une des plus belles Villes de l'Empire. Mais ayant été ruinée, comme toute la Province, par la guerre civile de 1646, elle ne conserve rien aujourd'hui de son ancienne splendeur. Cependant elle est encore bien peuplée & florissante par le Commerce. Son district, qui est fort spacieux & le seul qui soit plat dans la Province, est coupé par des canaux navigables, tirés du grand *Kyang* & bordés de pierre de taille. Le *Kyang* coule ici avec moins d'impétuosité que de lenteur, jusqu'à la Province de *Hu-quang*.

Pau-ni-g-fu.

2. Sa situation de *Pau-ni-g-fu* entre deux rivières, quoiqu'assez petites, rend cette Ville agréable & son Commerce florissant. Ses maisons sont bien bâties. Son district fournit beaucoup de musc. Il est composé de montagnes, couvertes d'orangers de toutes les espèces & remplies de cerfs & de daims. Quelques-unes sont cultivées ; d'autres n'offrent que des forêts.

Chun-king-fu.

3. *Chun-king-fu* est située sur une belle rivière. Son district est environné

(54) Dans la Description (p. 11.) on lit vingt-cinq Hyens.

(55) Deux Cheus dans la Description.

de montagnes, dont plusieurs sont couvertes de toutes sortes d'orangers & produisent de la soie en abondance. On y trouve cette espece de racine que nous appellons falcifix d'Espagne, ou *Siora-nera*, & des châteignes d'un fort bon goût.

4. *Su-cheu-fu* est une Ville de grand Commerce. Son territoire, quoique montagneux, est très-fertile, & produit de tous côtés des cannes de bambou.

5. *Chang-king-fu* est une des plus belles Villes de la Province, & des plus florissantes par le Commerce, à la faveur de deux rivières qui se joignent près de ses murs. L'une, nommée *Kin-cha-kyang*, ou *Rivière du sable d'or*, vient de la Province de Yun-nan, & ramalée dans son cours toutes les eaux des montagnes du côté de la Tartarie. L'autre, qui prend sa source encore plus loin, hors des limites de la Chine, est proprement le grand Kyang, qui prend divers noms après avoir passé *Yo-cheu-fu*.

*Chong-king-fu* est située sur une montagne, & ses maisons s'élevent l'une au-dessus de l'autre en forme d'amphithéâtre. Son district, qui est d'une vaste étendue, est entremêlé de plaines & de montagnes. L'air y est bon & temperé. Ses Habitans font de jolies boîtes de cannes entrelacées & peintes de diverses couleurs. Les rivières du Pays donnent d'excellent poisson, sur-tout des tortues.

6. *Quey-cheu-fu* étant située sur le Kyang, à l'entrée de la Province, est une Ville de douane, où l'on reçoit les droits sur les marchandises de transport. Son commerce la rend fort riche. Quoique tout le Pays soit rempli de montagnes, on n'y trouve point un pouce de terre sans culture. Le musc y est en abondance. Le sel qu'on tire des puits suffit pour les besoins du canton. Les orangers & les limoniers y sont fort communs. Du côté du Nord, les montagnes sont fort rudes, & n'ont pour Habitans qu'une Nation grossière (56), du moins en comparaison des véritables Chinois.

7. *Ma-hu-fu* tire de sa situation sur le *Kin-cha-kyang*, l'avantage d'un fort bon commerce. Son territoire est petit, mais bien arroté & très-fertile. Quelques-unes de ses montagnes sont remplies de cerfs.

8. *Long-ngan-fu* est comme la clé de la Province. Elle a dans sa dépendance plusieurs Ports, qui servoient autrefois à défendre le Pays contre les Tartares. Son district est entremêlé de hautes montagnes & de fertiles vallées.

9. *Tsun-i-fu* est une Ville que sa seule situation rend considérable, parce qu'étant sur les bords de la Province de *Quey-cheu*, elle peut en défendre l'entrée de ce côté-là. Son district n'est composé que de montagnes; mais les vallées sont bien arrosées, & fertiles dans quelques endroits.

10. *Tong-chuen-fu* est une Place de guerre, comme les Villes d'*U-mong-tu-fu* & de *Chin-hyang-tu-fu*, noms qui expriment en langue Chinoise le caractère de leurs Habitans. Ce sont de vieux Soldats, élevés de pere en fils dans le métier des armes. Avec leur paye, on leur assigne des terres près des Villes qu'ils habitent; & pendant la paix, lorsque les troupes sont congédiées, on les distribue dans toutes les garnisons frontières de l'Empire (57).

La Province de *Se-chuen* contient plusieurs Villes du second ordre, qui ont des Villes du troisième rang dans leur dépendance, & quantité de Forts ou de Places de guerre, tels que *Tong-chuen-cheu*, dont le district est rempli de

(56) C'est la Nation des *Myan-tés*, dont on parlera dans la suite.

(57) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* page 6. & 11.

CE GRAPHIE  
DE LA CHINE.

Bourgs bien peuplés, & mêlé de plaines & de montagnes dont la culture se fait admirer également. L'air y est fort sain, & la terre y produit en abondance des cannes d'où l'on tire d'excellent sucre. *Hya-tong-cheu* est une autre Ville, dont le territoire fournit beaucoup de riz & de musc. *Ya-cheu*, qui est située près du Tibet, commande plusieurs Forts, qui règnent sur les bords de la Province.

*Positions des Places de Se-chuen, déterminées en 1714.*

|   | Places.              | Latitudes.           | Longitudes.          |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| Position des Places de la Province de Se-chuen. | Tay-tfien-lu,        | 30 . 8 . 24 . . . .  | 14 . 37 . 40. Ouest. |
|   | Tay-ping-hyen,       | 32 . 8 . 28 . . . .  | 3 . 20 . 0.          |
|   | Pa-cheu,             | 31 . 50 . 32 . . . . | 9 . 43 . 28.         |
|   | Pau-king-fu,         | 31 . 32 . 24 . . . . | 10 . 0 . 0.          |
|   | Myen-cheu,           | 31 . 27 . 36 . . . . | 11 . 36 . 0.         |
|   | Chang-hyang-hyen,    | 31 . 2 . 24 . . . .  | 11 . 44 . 54.        |
|   | Ching-tu-fu,         | 30 . 49 . 41 . . . . | 12 . 18 . 0.         |
|   | Ya-cheu,             | 30 . 3 . 30 . . . .  | 13 . 24 . 52.        |
|   | Ma-u-fu,             | 28 . 31 . 0 . . . .  | 12 . 10 . 0.         |
|   | Song-pan-wey,        | 32 . 35 . 40 . . . . | 12 . 52 . 30.        |
|   | U-mong-fu,           | 27 . 20 . 24 . . . . | 11 . 42 . 52.        |
|   | Ching-hyang-fu,      | 27 . 18 . 0 . . . .  | 11 . 36 . 15.        |
|   | Su-cheu-fu (58),     | 28 . 38 . 24 . . . . | 11 . 42 . 52.        |
|   | Chi-ngan-cheu,       | 28 . 30 . 0 . . . .  | 8 . 57 . 30.         |
|   | Pong-chui-hyen,      | 29 . 14 . 24 . . . . | 8 . 14 . 38.         |
|   | Pey-cheu,            | 29 . 50 . 24 . . . . | 8 . 8 . 31.          |
|   | Ho-cheu,             | 30 . 8 . 24 . . . .  | 10 . 4 . 30.         |
|   | Quang-ngan-hyen,     | 30 . 31 . 26 . . . . | 9 . 49 . 40.         |
|   | Chun-king-fu,        | 30 . 49 . 12 . . . . | 10 . 21 . 0.         |
|   | Ta-cheu,             | 31 . 18 . 0 . . . .  | 8 . 51 . 0.          |
| Que-cheu-fu,                                    | 31 . 9 . 36 . . . .  | 6 . 53 . 30.         |                      |
| Long-ngan-fu,                                   | 32 . 22 . 0 . . . .  | 11 . 49 . 40.        |                      |
| Whey-heu,                                       | 31 . 25 . 12 . . . . | 12 . 48 . 0.         |                      |
| Hya-ting-cheu,                                  | 29 . 27 . 36 . . . . | 12 . 33 . 30.        |                      |
| Kyeu-cheu,                                      | 30 . 25 . 0 . . . .  | 11 . 51 . 0.         |                      |
| Chong-king-fu,                                  | 29 . 42 . 0 . . . .  | 9 . 6 . 30.          |                      |
| Whey-li-cheu,                                   | 26 . 33 . 36 . . . . | 13 . 2 . 25.         |                      |
| Tong-chuen-fu,                                  | 26 . 20 . 56 . . . . | 13 . 2 . 51.         |                      |

(58) On lit *Suey-cheu fu* dans l'Original.



## §. XII.

## QUANG-TONG, douzième Province.

LA plus confiderable des Provinces méridionales fe nomme Quang-tong. Elle a pour bornes, au Nord-Eft, celle de Fo-kyen; au Nord, celle de Kyang-fi; à l'Oueft, celle de Quang-fi; au midi, le Royaume de *Tong-king* ou *Tonquin*. Le refte eft environné de la mer, qui y forme un grand nombre de Ports commodes.

Situation & bornes de cette Province.

Le Pays eft entremêlé de plaines & de montagnes; n. s'il eft fi fertile, qu'il produit deux moissons chaque année. On en tire aufli de l'or, des pierres précieufes, de la foie, des perles, de l'étain, du vit-argent, du fucre, du cuivre, du fer, de l'acier, du falpêtre, de l'ébène, du bois d'aigle & plusieurs fortes de bois odoriférans. Les grenades, le raifin, les poires, les prunes, les châtaignes, les pêches & quantité d'autres fruits, y croiffent en abondance & meuriffent facilement. Les bananes, les ananas, le *Li-chi*, le *Long-yuen*, les orangés & les limons de toute efpece y font d'une bonté admirable.

Les productions.

On vante particulièrement une efpece de limons, qui croiffent fur des arbres épineux, & qui portent une fleur blanche d'une odeur exquife, dont il diftille une liqueur fort agréable. Le fruit eft prefqu'auffi gros que la tête d'un homme. Sa fubftance intérieure eft, ou blanche ou rougeâtre, & le goût entre doux & aigre. On voit dans la Province de Quang-tong un autre fruit qui paffe pour le plus gros qu'il y ait au monde. Au lieu de croître fur les branches de fon arbre, il fort du tronc. La peau en eft dure; mais, dans un grand nombre de petites cellules dont il eft compofé au dedans, il contient une chair jaune qui eft extrêmement douce & agréable dans fa maturité.

Fruits extraordinares.

Une autre rareté de la même Province, eft l'arbre que les Portugais nomment *bois de fer*, parce qu'il reflemble au fer par fa couleur, fa dureté & fa pefanteur, qui le fait enfoncer dans l'eau. On y trouve aufli une fingulière efpece de bois, qui fe nomme *bois rofé*, dont on fait des tables, des chaises & d'autres meubles. Il eft d'un noir-rougeâtre, tacheté de petites veines & comme peint naturellement.

Les montagnes produifent une quantité incroyable d'ozier, d'une efpece merveilleufe. Sa groffeur ne furpaffe pas celle du doigt. Il rampe fur la terre, en pouffant de longs jets qui refsemblent à des cordes entrelaffées, & qui embarraffent tellement l'efpace, que les cerfs mêmes ne s'en dégagent point aifément. Comme il eft fouple & coriace, on l'emploie à faire des cables & des cordages pour les Vailfeaux. Fendu en éclats fort minces, on en fait des paniers, des claies, des chaises & des nattes fort commodes, qui fervent de lit aux Chinois pendant l'Été, parce qu'elles font très-fraîches.

Ozier d'une efpece fingulière.

Cette Province eft remplie de paons, privés & sauvages, & d'une prodigieufe multitude de canards privés. Les Habitans font éclore les œufs de ces animaux dans des fôurs, ou dans le fumier. Enfuite ils menent les petits en troupes fur la Côte, pendant la baffe marée, pour les y nourrir d'huîtres, de coquillages & d'infectes de mer. Toutes les bandes fe mêlent fur le rivage; mais au fignal que les maîtres donnent avec un baftin, elles retournent cha-

Comment on fait éclore & l'on nourrit les canards.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Propriétés d'une  
espèce de crab-  
bes.

cune à la Barque d'où elles sont sorties, comme les pigeons à leur colombier.

On prend, au long des Côtes, toutes les especes connues de poisson, Les huitres, les écrevisses de mer, les crabbes, y sont d'un excellent goût, & les tortues d'une grosseur extraordinaire. On trouve sur le rivage & dans un Lac de l'Isle de Hay-nan, des crabbes qui deviennent aussi dures qu'une pierre, en sortant de l'eau, & qui passent pour un excellent remède contre la fièvre chaude.

Art des Habitan-  
s pour l'imita-  
tion.

Les Habitans de cette Province sont renommés par leur industrie. Quoiqu'ils ayent peu de vivacité pour l'invention, ils imitent avec beaucoup d'habileté. On ne leur montre pas d'ouvrage de l'Europe, qu'ils ne contrefassent parfaitement.

Division de la  
Province de  
Quang-tong.

Comme la Province de Quang-tong est maritime & fort éloignée de la Cour, son Gouvernement est le plus considérable de l'Empire. Elle est divisée en dix districts, qui contiennent dix Villes du premier ordre, & quatre-vingt-quatre du second & du troisième; sans y comprendre les Forts, ou les Places de guerre, la Ville de *Macao*, & plusieurs Isles, grandes & petites.

*Quang-cheu-fu*, ou Canton, Capitale de la Province, a sous elle un Cheu & seize Hyens. *Cha-cheu-fu*, six Hyens, sans aucun Cheu. *Nan-hyung-fu*, deux Hyens, sans Cheu. *Whey-cheu-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Chau-cheu-fu*, onze Hyens, sans Cheu. *Chau-king-fu*, un Cheu & onze Hyens. *Kau-cheu-fu*, un Cheu & cinq Hyens. *Lyen-cheu-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Lui-cheu-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Kyun-cheu-fu*, dans l'Isle de Hay-nan, trois Cheus & dix Hyens.

Description des  
Villes.

Quang-cheu fu,  
ou Canton.

1. *Quang-cheu-fu*, que les Européens ont nommé *Canton* (59), est une des plus opulentes Villes de la Chine & des mieux peuplées. Elle est située sur le *Ta-ho*, une des plus belles rivières de ce grand Empire. Dans son cours, depuis la Province de Quang-si, elle reçoit une autre rivière, qui la rend assez profonde pour recevoir de gros bâtimens jusqu'à la Ville, & ses eaux s'étendent en diverses Provinces par une infinité de canaux. Son embouchure est fort large. Elle porte le nom de *Hu-man*, qui signifie *Porte du Tygite*, parce qu'elle est bordée de plusieurs Forts, bâtis uniquement pour écarter les Pirates (60). Les deux côtés de cette rivière, les plaines voisines & les collines mêmes, sont plantés de riz & d'une espèce d'arbres qui conservent toujours leur verdure. Le passage, en arrivant de la mer, offre une perspective charmante.

Police de Can-  
ton.

Canton n'a guères moins d'étendue que Paris. C'est le siège du Viceroy. On y voit au bout de chaque rue une barrière qui se ferme chaque jour au soir, comme les portes de la Ville. Cet usage est commun à la Chine. Ainsi tout le monde est obligé de se tenir renfermé chez soi dans le tems de l'obscurité, & la paix regne pendant la nuit dans les plus grandes Villes.

Ville flottante.

Les Barques dont la Rivière est couverte au long des deux rives, contiennent

(59) Voyez sa découverte, au Tome premier de ce Recueil.

(60) *Ta ho* signifie *grande Rivière*. Dans les Cartes elle est nommée *Si-kyang*, qui signifie Rivière de l'Ouest; & celle qui s'y joint porte le nom de *Pe-kyang*, ou Rivière du Nord. Ce qu'on appelle ici son embouchure, est plutôt une grande baie, remplie d'Isles,

sur-tout à l'Ouest, où l'on compte soixante milles de largeur d'une Côte à l'autre. Mais entre la Côte Est & l'Isle où *Macao* est située, il n'y a pas plus de dix-huit milles. La Carte des Jésuites place *Hu-man* à moitié chemin entre cette Isle & Canton, & ne lui donne qu'environ deux milles & demi de large.

une multitude infinie de Peuple & forment une Ville flottante. Elles sont si proches l'une de l'autre, en droite ligne, que les rues y paroissent régulières. Chaque Barque contient une famille, dans différens appartemens, qui ressemblent à ceux des maisons. La populace qui les habite en sort de grand matin, pour s'exercer à la pêche ou à la culture du riz. Un Lecteur curieux des détails peut jetter ici les yeux sur le Plan de Canton, ou remonter aux Relations des Voyageurs qui ont fait de cette Ville une description plus étendue (61).

Quoique les étoffes de Canton plaisent beaucoup à la vue, elles sont médiocrement bonnes, & mal travaillées. La matière en est ordinairement trop vieille ou mal choisie, & l'ouvrage superficiel. Aussi sont-elles peu estimées à Peking. Cependant les étoffes de soie qu'on appelle *Chas*, passent pour les meilleures de cette espèce dans la Capitale; sur-tout celles qui sont à fleurs & travaillées à jour comme les dentelles. On en fait beaucoup d'usage en Été, parce qu'elles sont gaies & à bon marché. Malgré le nombre incroyable d'ouvriers qui travaillent à Canton, on n'a pas laissé d'établir quantité de manufactures à *Fo-chan*, qui n'en est qu'à quatre lieues. C'étoit dans ce Bourg que se faisoit le principal Commerce pendant les troubles qui ont régné dans la Ville. *Fo-chan* n'a pas moins de trois lieues de circonférence. Il est extrêmement fréquenté, & peu inférieur à Canton par les richesses & le nombre des Habitans. On y apporte beaucoup d'argent des autres Provinces, parce qu'on y trouve tout ce qu'il y a de précieux dans les différentes parties de l'Empire, & les Marchands étrangers s'y rendent avec affluence (62) comme les Chinois. Cependant le Pere le Comte observe que les Mandarins ne voient pas volontiers des Etrangers dans leurs murs; non qu'ils en redoutent quelque surprise, mais parce qu'ils les regardent comme un obstacle à leur Commerce clandestin (63).

Canton a dans sa dépendance la Ville & le Port de Macao, qui appartient aux Portugais. Macao est située vers l'embouchure de la Rivière, ou plutôt du Port de Canton. Elle a pas, avec son Commerce, toute son ancienne splendeur (64). Les Portugais obtinrent de l'Empereur *Kya-tsing* la permission de s'y établir, comme une récompense pour les services qu'ils avoient rendus à l'Empire contre le Pirate *Chang-si-la*. Ce Brigand ayant mis le siège devant Canton, les Mandarins demanderent du secours aux Européens qui étoient à bord des Vaisseaux marchands. L'intérêt du Commerce fit prêter l'oreille à cette proposition. *Chang-si-la* se vit forcé de lever le siège, fut poursuivi jusqu'à Macao, dont il s'étoit saisi, & tué devant cette Place par les armes des Portugais. Après avoir quitté Canton, *Nieuhof* passa par *Lan-tam*, fameux Village.

Au-delà des Isles, qui sont en fort grand nombre dans la partie Ouest de la Rivière, ou de la Rade de Canton, on rencontre celle de *Chang-chuen-chan*, que les Européens nomment *Sanciam*. Elle contient cinq Villages, habités par des pêcheurs, qui se nourrissent du poisson qu'ils prennent & du riz qu'ils cultivent. On y voit sur une éminence, au pied d'une colline, le Tombeau de Saint François-Xavier, Apôtre des Indes. Plus loin est une plaine, ornée d'ar-

Qualité des étoffes de Canton.

Fo chan ;  
Bourg célèbre par son Commerce.

Ville &amp; Port de Macao.

Comment les Portugais obtinrent la permission des s'y établir.

Isle de Sanciam

Tombeau de S. François-Xavier.

(61) Voyez les Relations précédentes.

(62) Du Halde, p. 6. &amp; 113.

(63) Mémoires du Pere le Comte, p. 85.

(64) On a déjà donné la description de cette Ville.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Cha-cheu-fu.

Roseaux noirs,  
dont on fait des  
Instrumens de  
musique.

Ancien & fa-  
meux Monastere  
de Bonzes.

Nan-hyung fu.

Montagne &  
chemin de Mey-  
lin.

Wey-cheu fu.

Ses deux ponts.

Son Lac & ses  
Mes.

bres & de jardins. On y voit aussi une Chapelle, bâtie, suivant le Pere du Halde, depuis environ trente ans, par les Jéuites Portugais (65).

2. *Cha-cheu-fu* est située à la jonction de deux rivières navigables; l'une, qui vient de *Nan-hyong*; l'autre, de la Province de *Hu-quang*. La rive Ouest de la seconde est habitée, & communique à la Ville par un pont de bateaux. Tout le district est couvert de Bourgs & de Villages. Il produit en abondance du riz, des fruits, de l'herbe pour le pâturage, des bestiaux & du poisson; mais l'air y est si mauvais, sur-tout depuis le milieu du mois d'Octobre jusqu'au mois de Décembre, que les maladies y font périr un grand nombre d'Habitans. Il croît, près d'une Ville de sa dépendance, des roseaux noirs, qui ressemblent à l'ébène & dont on fait divers Instrumens de musique.

A trois milles de *Cha-cheu-fu*, on voit un fameux Monastere, dont on fait remonter la fondation à plus de huit ou neuf cens ans, & qui contenoit autrefois mille Bonzes. Rien n'approche de la beauté de sa situation. Il est au milieu de la grande montagne de *Nan-wha* (66), d'où l'on découvre un agréable desert qui s'étend au long d'une vaste plaine, bordée de petites montagnes dont les sommets sont plantés d'arbres fruitiers en ligne, & variés d'espace en espace par de petits bois toujours verts. On prétend que le Fondateur de ce Monastere y passa sa vie dans les plus affeuses mortifications (67), jusqu'à laisser subsister des vers dans les plaies que lui faisoient ses chaînes. Mais le Diable, suivant la remarque du Pere du Halde, a ses Pénitens, comme ses Vierges & ses Martyrs. Quoique les Bonzes de ce Monastere fassent profession de chasteté, on rapporte qu'ils sont livrés à toutes sortes de débauches, & qu'autrefois les Pèlerins qui les visitoient s'en retournoient rarement sans avoir été volés & pillés. Mais on a pris soin de remédier à ce dernier désordre.

3. *Nan-hyung-fu* (68) est une grande Ville de Commerce, & l'une des plus fréquentées de l'Empire. Elle est située au pied d'une montagne qui sépare les Provinces de *Quangtong* & de *Kyangsi*, & de laquelle descendent deux grandes rivières, l'une au Sud & l'autre au Nord. Elles se divisent ensuite en plusieurs bras.

C'est entre cette Ville & *Nau-ngan*, première Ville de *Kyang-si*, éloignée de dix lieues, qu'on trouve la grande Montagne de *Mey-lin*, sur laquelle passe un chemin admirable, qui a plus de trois milles de longueur & qui est bordé de précipices. Les voyageurs n'y courent aucun danger, parce qu'il est fort large. Cette route est célèbre dans toute la Chine, par le transport continuel des marchandises & par la multitude des passans.

4. *Whey-cheu-fu* est presque environnée d'eau, & les terres voisines passent pour les meilleures de la Province. Tout son district, qui s'étend au long de la mer, abonde en poisson, en huîtres, en écrevisses de mer, en crabes d'un excellent goût, & en grosses tortues, dont l'écaille sert à faire toutes sortes de bijoux. On voit à *Whey-cheu-fu* deux Ponts fort remarquables; l'un, de quarante arches, qui traverse les deux rivières dans leur jonction du côté de l'Est; l'autre, bâti sur un Lac de trois milles de tour, qui baigne les murs de la Ville à l'Ouest. Ce Lac est bordé de pierre. Ses rives sont ornées de jardins & de beaux arbres.

(65) Chine du Pere du Halde, p. 119.

(67) Cet Imposteur se nommoit *Lu-zu*.

(66) Dans le Journal de Nieuhof, c'est *Voyez ci-dessus le Journal de Nieuhof.*

*Map-wha.*

e Pere du Hal-

gables ; l'une ,  
La rive Oueſt  
ont de bateaux.  
en abondance  
poifſon ; mais  
tobre juſqu'au  
ore d'Habitans.  
qui reſſemblent

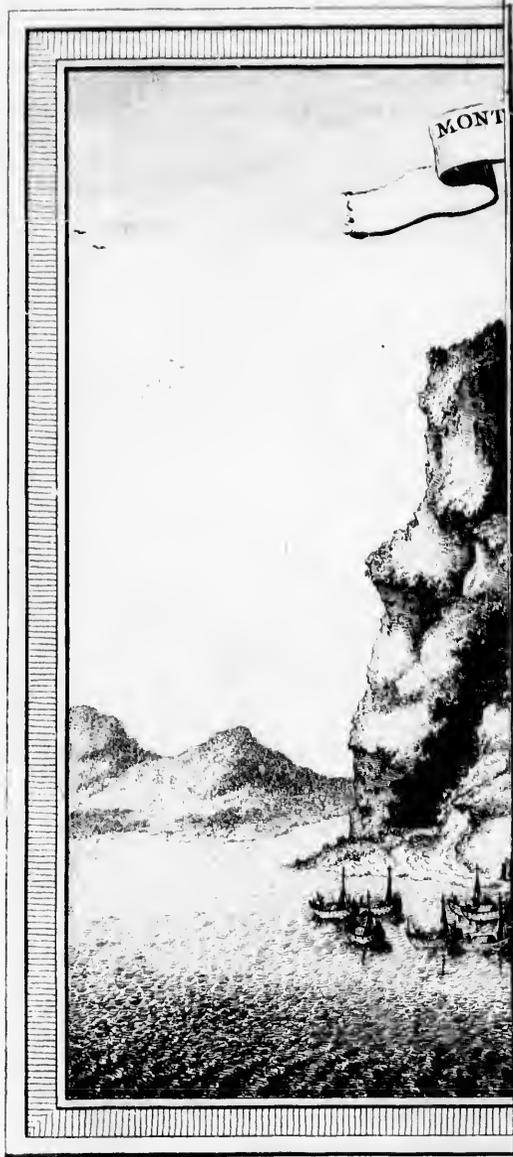
, dont on fait  
qui contenoit  
ituation. Il eſt  
n découvre un  
e petites mon-  
& variés d'eſ-  
e le Fondateur  
ons (67), juſ-  
chaînes. Mais  
s, comme ſes  
ſent profeſſion  
lébauches , &  
ent ſans avoir  
l'ordre.

l'une des plus  
qui ſépare les  
nt deux gran-  
nſuite en plu-

g-ſi , éloignée  
laquelle paſſe  
qui eſt bordé  
eſt fort large.  
nuel des mar-

es paſſent pour  
ng de la mer ,  
d'un excellent  
le bijoux. On  
rante arches ,  
l'autre , bâti  
ille à l'Oueſt.  
beaux arbres.

ommoit *LN-211*.  
Nieuhof.



Copyright 1914 by

Il renferme deux Isles, qui contiennent des maisons de campagne, & qui communiquent l'une à l'autre par un fort beau pont de pierre. Dans une montagne du même district, on prend des papillons d'une beauté & d'une grosseur singulière, qu'on porte à la Cout, où ils servent à l'ornement du Palais.

5. *Chau-cheu-fu* est située si proche de l'embouchure du *Han-kyang*, que les flots de la mer viennent baigner ses murs. Il a vers l'Est un pont magnifique, d'une longueur extraordinaire & d'une largeur proportionnée. Son district est séparé de la Province de Fo-kyen par des montagnes, & la terre extrêmement fertile, à l'exception de quelques endroits pierreux.

6. *Chau-king-fu* passe pour la plus belle Ville de la Province & la mieux bâtie. C'est la résidence du Tsong-tu de *Quang-tong* & de *Quang-si*. Sa situation est sur la Rivière de *Ta-ho*, sur le bord de laquelle on découvre à l'Est une belle Tour à neuf étages.

Le Port de cette Ville est d'autant plus spacieux, qu'il est formé par la jonction de trois rivières, dont l'une se rend à Canton, & se trouve si resserrée entre deux montagnes, qu'elle déborde souvent dans les tems pluvieux. Elle est bordée dans tout cet espace par de gros Villages, si proches l'un de l'autre, qu'ils paroissent n'en composer qu'un. On en distingue un sur la gauche, d'une longueur extraordinaire, qui contient près de deux cens maisons, en forme de Tours carrées, où les Habitans du Pays se retirent avec leurs effets lorsqu'ils sont menacés de quelque danger. On arrive ensuite au grand Village de Fo-chan, qu'on a déjà décrit. La même Rivière est couverte de plus de cinq mille Barques, chacune de la longueur d'un Vaisseau médiocre de l'Europe, qui servent d'habitations à des familles entières. Ce district est rempli de paons, privés & sauvages, dont on voit peu dans les autres Provinces. Il produit du *bois d'aigle*, du *bois rose* & du *bois de fer*, dont on a parlé dans un autre lieu.

7. *Kau-cheu-fu* reçoit les Vaisseaux Chinois de transport, à la faveur de la marée qui remonte près de ses murs. Son district est très-fertile. Il est bordé en partie par la mer, & de l'autre côté par des montagnes, qui lui servent de murs. On y voit un grand nombre d'excellens oiseaux de proie, & une sorte de pierre fort semblable au marbre, qui représente naturellement de l'eau, des montagnes & des paysages. Les Chinois la coupent en feuilles, pour en faire des tables & d'autres meubles. La mer produit ici des crabbes, qui se pétrifient en sortant de l'eau, sans aucun changement dans leur forme naturelle.

8. *Lyen-cheu-fu* est située près de la mer, qui lui forme un port commode pour les Barques & les Vaisseaux de transport. Son district, qui a peu d'étendue, borne le Royaume de *Tong-king*, dont il est séparé par des montagnes inaccessibles. Il produit un grand nombre de paons. On pêche des perles sur la Côte, & l'on fait dans ce canton de fort jolis ouvrages d'écaillé de tortue.

9. Le territoire qui appartient à *Lui-cheu-fu* est le plus agréable & le plus fertile de toute la partie occidentale de la Province. Il est presqu'environné de la mer, & n'est séparé de l'Isle de Hay-nan que par un petit détroit, où l'on prétend que la pêche des perles étoit anciennement fort abondante. Il est rempli de Bourgs, dont les Habitans vivent de la pêche qu'ils exercent au long des Côtes. L'ozier-rampant, dont on a déjà donné la description, croît dans toutes les parties de ce canton.

Chau-cheu-fu.

Chau-king-fu.

Port de cette  
Ville.

Kau-cheu-fu.

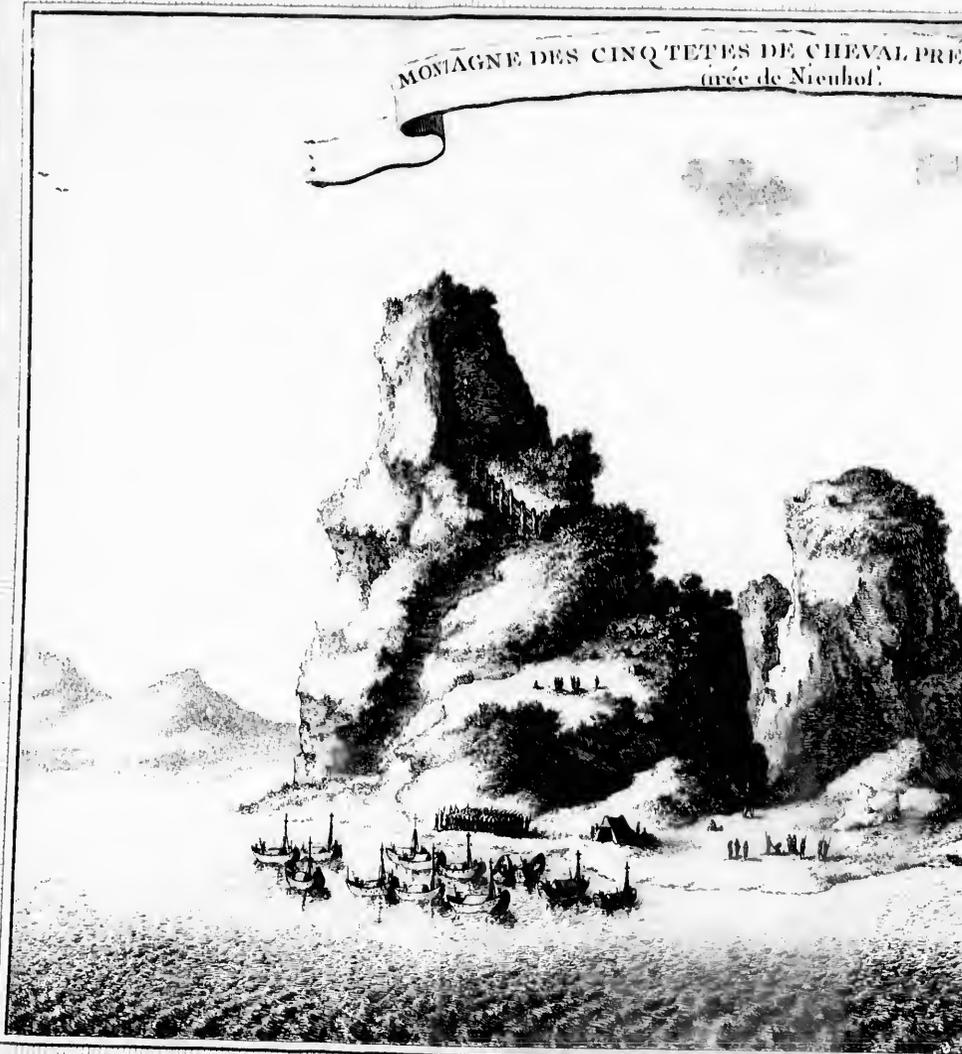
Pierre naturel-  
lement peinte.

Lyen-cheu-fu.

Pêcherie de per-  
les.

Lui-cheu-fu.

MONTAGNE DES CINQ TETES DE CHEVAL PRÉ  
avec de Nieuhof.



ETTES DE CHEVAL PRES DE CHAU CHEUFU  
(réc de Nieuhol.)



GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Kyun-cheu-fu,  
Capitale de l'Isle  
de Hay-nan.

10. *Kyun-cheu-fu* (68), Capitale de *Hay-nan*, est située au Nord de cette Isle, sur un Promontoire. Les Vaisseaux viennent mouiller sous les murs. Le Port, où arrivent toutes les Barques de Canton, est formé par une riviere assez grande, dont l'embouchure est défendue par deux petits Forts ; mais il n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau ; de sorte que les Vaisseaux qui n'ont pas la forme Chinoise y entrent difficilement. Le Commerce y anime tous les Marchands de l'Isle qui ont des Facteurs dans d'autres endroits de la Chine. *Kyun-cheu-fu* est à deux lieues de ce Port, & dans l'intervalle on traverse une grande plaine, qui est remplie de magnifiques Tombeaux Chinois. Au Sud de l'Isle on trouve une autre Port, au fond d'une grande Baye. Six Vaisseaux peuvent y être sûrement à l'ancre, sur vingt pieds d'eau, à la portée du pistolet de la terre & pendant les deux moussons.

### Isle de HAY-NAN.

Description de  
Hay-nan.

CETTE Isle, dont le nom signifie *Sud de la mer*, appartient à la Province de Canton, qui lui fait face au Nord, & qu'on découvre aisément dans un tems clair (69). *Hay-nan* est située à l'Est de la Côte de *Tong-king* & de la *Cochinchine*. Au Sud, elle a le Canal qui est formé par le Banc de *Paracel*. Sa longueur, de l'Est à l'Ouest, est entre soixante & soixante-dix lieues. Du Nord au Sud, sa largeur est de quarante ou cinquante. Ainsi la circonférence n'embrasse pas moins de cent-soixante lieues.

L'air y est fort mal-sain, dans la partie du Sud, & l'eau très-dangereuse à boire, si l'on n'a pris soin de la faire bouillir auparavant. Le côté du Nord est plat, jusqu'à douze ou quinze lieues de la Côte. Mais le Sud & l'Est sont remplis de montagnes fort hautes. Le centre l'est aussi, à la réserve d'une petite portion de terre, située entre ces deux corps de montagnes, où l'on trouve des plaines cultivées, mais avec un mélange de terres sabloneuses. Cependant les rivieres, qui sont en grand nombre, & les fréquentes pluies, produisent assez de riz pour la subsistance des Habitans, quoique l'Isle soit fort peuplée. Ils en recueillent souvent deux moissons chaque année.

Mines & bois  
de l'Isle.

Outre quelques mines d'or, qui sont au centre de l'Isle, la partie du Nord en contient plusieurs de *Lapis-armenus*, qui se transporte à Canton pour servir à teindre en bleu la porcelaine. Les meilleurs bois, soit d'odeur, soit pour les ouvrages de sculpture, viennent des montagnes de *Hay-nan*. Tels sont le bois d'aigle, le *Wha-li*, que les Européens nomment *bois-rose* ou *bois de violette*, & une sorte de bois jaune, qui est d'une beauté extraordinaire & qui passe pour incorruptible. On en fait des piliers, qui sont d'un prix immense lorsqu'ils ont une certaine grosseur, & qu'on réserve, comme le *wha-li*, pour l'usage de l'Empereur. *Kang-hi* fit bâtir de ce bois un Palais destiné pour sa sépulture.

Fruits & autres  
productions.

L'Isle de *Hay-nan* produit, avec la plupart des fruits qui sont propres à la Chine, beaucoup de sucre, de tabac & de coton. L'indigo y est fort commun, aussi-bien que les noix d'areka, & le poisson séché & salé. On y voit

(68) *Kyang-chu-fu* dans la Carte.

(69) La Carte des Jésuites y met quatre lieues de distance.

venir de Canton ; tous les ans, vingt ou trente Jongs pour le commerce de ces marchandises ; de sorte que Hay-nan peut être con-<sup>trée</sup> entre les principales Isles de l'Asie. Sur le rivage du Port & sur la Côte Sud de l'Isle on voit croître plusieurs Plantes marines, & des mandragores de toutes les espèces. On y trouve aussi quelques arbres qui produisent du sang de dragon, & diverses autres espèces, dont on fait distiller par incision un jus blanchâtre, qui devient rouge en durcissant, mais qui n'a pas la consistance de la gomme ou de la résine. Cette matière brûle lentement, & répand une odeur moins forte & plus agréable que l'encens. On trouve entre les rochers, à peu de profondeur dans l'eau, un certain petit poisson bleu, qui ressemble au dauphin & qui est plus estimé des Chinois que la dorade ; mais il ne vit que peu de jours hors de son élément.

Les Habitans ne connoissent point, dans leur Isle, un Lac vanté par les Voyageurs, qui a la vertu de pétrifier tout ce qu'on y jette. Cette idée peut avoir eu sa source dans les pétrifications contrefaites, qui sont communes à Canton & que les Chinois entendent parfaitement. On ne trouve pas non-plus, dans l'Isle de Hay-nan, cette abondance de perles dont quelques autres ont parlé, & les Côtes septentrionales n'en produisent aucune. Mais Hay-nan est fort abondante en toutes sortes de gibier. Si les perdrix, les cailles & les lièvres sont inférieurs à ceux de l'Europe, les bécassines, les farcelles & tous les oiseaux de rivière y sont excellens. On y trouve une sorte de gelinotte d'un goût délicieux. Les tourterelles & les pigeons ramiers y sont en fort grand nombre. Les cerfs & les *Porcs-marons*, qui sont une espèce de sangliers, n'y sont pas moins communs ; avec une sorte de singes fort laids, de couleur grise. Il y en a d'autres dont la figure ressemble beaucoup à celle de l'homme ; mais cette espèce est fort rare. L'Isle produit aussi quantité d'oiseaux curieux, tels que des corbeaux, qui ont une raie blanche autour du col ; des étourneaux, qui ont une petite Lune sur le bec ; des merles d'un bleu-foncé, avec des oreilles jaunes d'un demi-pouce de longueur, qui parlent & chantent en perfection ; des oiseaux de la grosseur du linot, qui ont le plumage d'un beau rouge, & d'autres qui l'ont couleur d'or. Ces deux espèces sont toujours ensemble. Enfin, l'Isle de Hay-nan produit des serpens d'une grandeur prodigieuse, mais si timides, que le moindre bruit les fait fuir. Ils ne peuvent être fort dangereux par leurs morsures, puisque les Habitans sont accoutumés à voyager nuit & jour, & souvent pieds nus, dans les bois & dans les plaines, sans prendre la précaution de s'armer.

L'Isle de Hay-nan est soumise à l'Empire de la Chine, excepté les montagnes du centre, qui se nomment *Li-mu-chan* ou *Chi-chan* (71), dont les Habitans vivent dans l'indépendance. Ces Peuples entretenoient autrefois une correspondance ouverte avec les Chinois. Ils faisoient, avec eux, deux fois l'année, le commerce de l'or qu'ils tirent de leurs montagnes, & celui de leur bois d'aigle & de calamba. On députoit de part & d'autre quelques Facteurs, pour examiner les marchandises & régler les conditions. C'étoient les Facteurs Chinois qui portoient les premiers leurs toiles & leurs merceries dans les montagnes de *Li-mu-chan* ; après quoi les montagnards leur délieroient fidelle-

Erreurs de quelques Voyageurs.

Animaux de l'Isle de Hay-nan.

Oiseaux curieux.

Gros serpens, peu dangereux.

Habitans de l'Isle. Commerce &amp; caractère des Montagnards.

(71) Dans la Carte, cette Partie prend environ un tiers de l'Isle.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Une partie est  
soumise aux Chi-  
nois.

Leur figure &  
leur habillement.

Leurs armes.

ment les richesses qu'ils avoient promises en échange. Mais l'Empereur Kang-hi, informé que ce commerce apportoit une prodigieuse quantité d'or à quelques Mandarins, défendit, sous peine de mort, toute communication avec ces Peuples. Cependant les Gouverneurs voisins entretiennent encore, sur les montagnes, des liaisons secrètes par leurs émissaires, quoique les profits de ce commerce clandestin soient moins considérables qu'autrefois. Les montagnards ne paroissent presque jamais, si ce n'est pour fondre par intervalles sur quelques Villages voisins. Ils sont si lâches & si mal disciplinés, que cinquante Chinois en mettroient un mille en fuite. Depuis quelque-tems néanmoins, une partie d'entr'eux a la liberté d'habiter quelques Villages dans les plaines, en payant un tribut à l'Empereur. D'autres s'engagent au service des Chinois, sur-tout à l'Est & au Sud de l'Isle, pour la garde des troupeaux ou la culture des terres. Ils sont généralement difformes, de petite taille & de couleur rougeâtre. Les hommes & les femmes portent leurs cheveux en cercle sur le devant de la tête, & se la couvrent d'un chapeau ou d'un bonnet de paille, lié sous le menton. Leur habillement consiste dans une pièce de calico, noir ou d'un bleu-foncé, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les femmes y joignent une sorte de corset ou de veste de la même étoffe. Elles sont distinguées aussi par des raies bleues, qu'elles se font sur le visage avec de l'indigo, depuis les yeux jusqu'au bas des joues. Les deux sexes portent des pendans d'oreilles d'or & d'argent, taillés en forme de poire & fort bien travaillés.

Leurs armes sont l'arc & les flèches; mais ils ont peu d'adresse à s'en servir. Ils portent une sorte de poignard tranchant, ou plutôt de hache, dans un petit panier suspendu à leur ceinture. C'est leur unique instrument pour les ouvrages de charpenterie & pour s'ouvrir des routes dans les forêts (72).

*Position des Places de Quang-tong, déterminées en 1714.*

|   | Places.                    | Latitudes.             | Longitudes.         |
|---|----------------------------|------------------------|---------------------|
| Position des Places de la Province de Quang-tong. | NAN-hyang-fu (73), 25      | . 11 . 58 . . . . .    | 2 . 33 . 20. Ouest. |
|   | Chan-cheu-fu (74), 24      | . 55 . 0 . . . . .     | 3 . 20 . 0.         |
|   | Tyen-cheu, . . . . .       | 24 . 50 . 32 . . . . . | 4 . 16 . 0.         |
|   | Yang-chan-hyen, . . . . .  | 24 . 30 . 0 . . . . .  | 4 . 4 . 0.          |
|   | In-te-hyen, . . . . .      | 24 . 11 . 32 . . . . . | 3 . 33 . 30.        |
|   | Chang-ning-hyen, . . . . . | 24 . 6 . 45 . . . . .  | 2 . 27 . 20.        |
|   | Lyen-ping-cheu, . . . . .  | 24 . 19 . 12 . . . . . | 2 . 10 . 59.        |
|   | Ho-ping-hyen, . . . . .    | 24 . 30 . 0 . . . . .  | 1 . 33 . 35.        |
|   | Hing-ning-hyen, . . . . .  | 24 . 3 . 36 . . . . .  | 0 . 46 . 40.        |
|   | Chau-cheu-fu (75), 23      | . 36 . 0 . . . . .     | 0 . 46 . 40. Est.   |
|   | Tsin-ning-hyen, . . . . .  | 23 . 26 . 24 . . . . . | 0 . 18 . 40.        |
| Hay-fong-hyen, . . . . .                          | 22 . 54 . 0 . . . . .      | 1 . 9 . 36.            |                     |

(72) Chine du Pere du Halde, page 115. & suivantes.

(73) Latitude, suivant le Pere Noel, vingt-cinq degrés quinze minutes trois secondes.

(74) Latitude, suivant le même, trente-

quatre degrés cinquante minutes vingt secondes.

(75) Latitude, suivant la carte des Jésuites, vingt-trois degrés trente-six minutes. Longitude, quinze minutes.

| Places.                                  | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |     |
|--|------------|----|----|-------------|----|-----|
| Ho-yeun-hyen, . . .                      | 23         | 41 | 0  | 1           | 54 | 40. |
| Whey-cheu-fu, . . .                      | 23         | 2  | 24 | 2           | 16 | 0.  |
| Long-men-hyen, . . .                     | 24         | 43 | 42 | 2           | 14 | 30. |
| Tfong-wha-hyen, . . .                    | 23         | 33 | 36 | 3           | 10 | 40. |
| Tfing-yeun-hyen (76), . . .              | 23         | 44 | 24 | 3           | 46 | 40. |
| Quang-ning-hyen, . . .                   | 23         | 39 | 36 | 3           | 10 | 40. |
| Chau-king-fu (77), . . .                 | 23         | 4  | 48 | 4           | 24 | 30. |
| Te-king-cheu, . . .                      | 23         | 13 | 42 | 5           | 14 | 40. |
| Lau-ting-cheu, . . .                     | 22         | 52 | 12 | 5           | 33 | 30. |
| Sing-i-hyen, . . .                       | 22         | 6  | 0  | 6           | 1  | 20. |
| Kau-cheu-fu, . . .                       | 21         | 48 | 0  | 6           | 2  | 15. |
| Che-ching-hyen, . . .                    | 21         | 32 | 24 | 6           | 38 | 40. |
| Lyeu-cheu-fu, . . .                      | 21         | 38 | 54 | 7           | 29 | 40. |
| Kin-cheu, . . .                          | 21         | 54 | 0  | 8           | 0  | 45. |
| Ling-chan-hyen, . . .                    | 22         | 24 | 0  | 7           | 28 | 20. |
| Sui-ki-hyen, . . .                       | 21         | 19 | 12 | 0           | 42 | 30. |
| Ley-cheu-fu, . . .                       | 20         | 51 | 36 | 6           | 48 | 20. |
| Su-wen-hyen, . . .                       | 20         | 19 | 24 | 6           | 50 | 0.  |
| Wha-cheu, . . .                          | 21         | 37 | 12 | 6           | 17 | 20. |
| Yang-kyang-hyen, . . .                   | 21         | 50 | 20 | 5           | 3  | 40. |
| Sin-ning-hyen, . . .                     | 22         | 14 | 24 | 4           | 16 | 20. |
| Sin-whey-hyen (78), . . .                | 22         | 30 | 0  | 3           | 55 | 40. |
| Hyang-chau-hyen, . . .                   | 22         | 32 | 24 | 3           | 30 | 0.  |
| Chun-te-hyen, . . .                      | 22         | 49 | 25 | 3           | 39 | 35. |
| Canton, ou Quang-<br>cheu-fu (79), . . . | 23         | 10 | 58 | 3           | 31 | 29. |
| Macao, suivant la<br>Carte (80), . . .   | 12         | 12 | 14 | 3           | 19 | 0.  |
| Kyang-cheu-fu, . . .                     | 20         | 2  | 26 | 6           | 40 | 20. |
| Wen-chang-hyen, . . .                    | 19         | 36 | 0  | 6           | 14 | 50. |
| Wan-cheu, . . .                          | 18         | 40 | 0  | 6           | 36 | 0.  |
| Tfau-cheu (81), . . .                    | 18         | 21 | 36 | 7           | 44 | 0.  |
| Chang-wha-hyen, . . .                    | 19         | 12 | 0  | 8           | 8  | 0.  |
| Chen-cheu, . . .                         | 19         | 32 | 24 | 7           | 20 | 20. |
| Lin-kau-hyen, . . .                      | 19         | 46 | 48 | 7           | 13 | 40. |

(76) Latitude, suivant Gaubil, vingt-trois degrés quarante-cinq minutes.

(77) Latitude, suivant Noel, vingt-trois degrés trois minutes.

(78) Latitude, suivant Simonelli, vingt-deux degrés trente minutes. Longitude, trois degrés cinquante-cinq minutes quarante secondes.

(79) Latitude, suivant Noel, vingt-trois degrés dix minutes. Longitude, suivant Gau-

bil, trois degrés trente-une minutes trois secondes.

(80) Latitude, suivant Thomas, vingt-deux degrés douze minutes quatorze secondes. Longitude, suivant Noel, deux degrés cinquante-six minutes trente secondes.

(81) Suivant la Carte, la latitude est de dix-huit degrés douze minutes trente-six secondes. La longitude, de sept degrés quarante-quatre minutes.

Empereur Kang-  
tité d'or à quel-  
nication avec ces  
ncore, dans les  
les profits de ce  
Les montagnards  
rvalles sur quel-  
que cinquante  
ms néanmoins,  
dans les plaines,  
ce des Chinois,  
ux ou la culture  
de couleur rou-  
cercle sur le de-  
er de paille, lié  
calico, noir ou  
enoux. Les fem-  
e. Elles font dif-  
e avec de l'indi-  
ent des pendans  
travaillés.  
esse à s'en servir.  
e, dans un petit  
pour les ouvra-  
2).

en 1714.

gitudes.

3 . 20. Ouest.  
0 . 0.  
5 . 0.  
4 . 0.  
3 . 30.  
7 . 20.  
0 . 59.  
1 . 35.  
5 . 40.  
5 . 40. Est.  
3 . 40.  
0 . 36.

minutes vingt se-

la carte des Jésui-  
tente-six minutes.  
tes.

## QUANG-SI, treizième Province.

Situation de la  
Province de  
Quang-si.

LA situation de cette Province est entre celle de Quang-tong, celle de *Yun-nan* & le Royaume de Tong-king. Elle est fort bien arrosée, & d'une si grande fertilité pour le riz, que pendant six mois de l'année les Habitans de la Province de Quang-tong lui doivent leur subsistance. Cependant elle n'est pas comparable à la plupart des autres Provinces, pour la beauté, ni pour le Commerce. Les seules parties bien cultivées sont celles de l'Est & du Sud, parce que le terroir en est plat & l'air temperé. Dans toutes les autres parties, sur-tout vers le Nord, elle est remplie de montagnes, couvertes d'épaisses forêts.

Mine d'or faicte  
par l'Empereur.

L'opinion s'étant établie, pendant une longue suite d'années, que certaines montagnes de cette Province contenoient des mines d'or & d'argent, d'étain, de cuivre & de plomb, le Gouverneur du district présenta un Mémoire à la Cour Impériale, dans lequel il exposoit que les Habitans étoient disposés à les ouvrir, en payant, suivant l'usage, quarante pour cent pour les droits de Sa Majesté, & cinq aux Officiers & aux Soldats qui présideroient à l'entreprise. Mais il demanda que personne n'eût la liberté d'y travailler sans la permission de son Lieutenant & sans donner quatre cautions pour la sûreté de sa conduite. Le Tribunal de Hu-pa donna son approbation à ce Mémoire; mais ensuite l'Empereur réserva pour lui seul la mine d'or.

Productions de  
la Province.

On trouve, dans la Province de Quang-si, un arbre fort extraordinaire; nommé *Quang-lang*, qui contient, au lieu de mouelle, une substance molle qui sert d'aliment & dont le goût n'est pas désagréable. On y voit aussi une grande abondance de cette espèce d'insectes qui produisent de la cire blanche. La canelle de Quang-si a l'odeur plus agréable que celle de Ceylan (82). La soie de la Province se vend fort bien. Enfin, cette contrée produit des perroquets, des porc-épis & des rhinoceros.

Sa division en  
douze districts.

Elle est subdivisée en douze districts, qui contiennent douze Villes du premier rang, & quatre-vingt du second & du troisième. *Quey-ling-su*, Capitale, a dans sa dépendance huit Cheus & sept Hyens. *Lyeu-cheu-su*, deux Cheus & dix Hyens. *King-yeun-su*, deux Cheus & cinq Hyens. *Se-ngen-su*, un Cheu & deux Hyens. *Ping-lo-su*, un Cheu & sept Hyens. *U-cheu-su*, un Cheu & neuf Hyens. *Tsin-cheu-su*, trois Hyens, sans Cheu. *Nan-ning-su*, quatre Cheus & trois Hyens. *Tay-ping-su*, douze Cheus & deux Hyens. *Se-ming-su*, quatre Cheus, sans Hyen. *Chin-ngan-su*, un Cheu, sans Hyen. *Se-ching-su*, deux Cheus, sans Hyen.

Quey ling-su.

1. *Quey-ling-su* est située sur une rivière (83) qui se jette dans le *Ta-ho*, & qui coule si rapidement dans d'étroites vallées, que malgré sa largeur elle n'est pas navigable. Cette Ville est assez dans le goût de nos anciennes fortifications; mais elle n'approche point des autres Capitales. Son nom signifie *Forêt de fleurs*

Fleurs nommées  
Quey.(82) Les Anglois écrivent *Seylan* ou *Selan*.

(83) Suivant la Carte, elle est située sur une espèce de Lac.

de *Quey*, parce que cette fleur est fort commune dans le territoire. La couleur en est jaune. Les feuilles ressemblent à celles du laurier, & croissent en touffes sur un fort gros arbre, qui en est couvert en automne. Elles répandent une odeur fort agréable; & lorsqu'elles tombent il en vient d'autres à leur place. On trouve dans ce district les meilleures pierres de la Chine pour la composition de l'encre. On y voit aussi des oiseaux d'un si beau plumage, qu'on fait entrer leurs plumes dans le tissu de certaines étoffes de soie. Le district de *Quey-ling-fu* est environné presque entièrement d'une Nation sauvage qui habite les montagnes (84), & dont on parlera dans la suite avec plus d'étendue.

2. Le territoire de *Lyeu-cheu-fu* est fort spacieux & très-bien arrosé, mais rempli de montagnes, qui abondent en Simples. Entre les Villes de sa dépendance, celle de *Vu-fuen-lyen* est distinguée par la vivacité d'esprit & la subtilité de ses Habitans. Il ne se fait pas de promotion littéraire à Peking, où l'on n'en voit parvenir aucun au degré de Docteur.

3. *Kin-yuen-fu* (85) est bâtie sur une grande rivière, mais environnée d'affreuses montagnes, dont quelques-unes sont habitées par un Peuple (86) sauvage. Ses vallées offrent un mélange de Villages & de Forts (87). La noix d'areka est commune dans son district, & l'on recueille de l'or dans les rivières.

4. Le district de *Se-nghen-fu*, sans être fort spacieux, est environné de montagnes, dont les Habitans, anciennement sauvages, ont été civilisés par degrés.

5. *Ping-lo-fu* est située sur une grande rivière, mais remplie de chutes d'eau, qui rendent la navigation fort difficile. Toutes les Villes de son district sont environnées de montagnes peu agréables, dont quelques-unes néanmoins sont couvertes d'orangers, & produisent quantité de ces insectes qui donnent de la cire blanche.

6. *U-cheu-fu* est la clé de la Province de Quang-tong. Toutes les rivières de Quang-si, se joignant près de ses murs, ne peuvent manquer d'y rendre le Commerce florissant. Son district est entremêlé de plaines & de montagnes, qui produisent du cinabre, & l'arbre *Quang-lang*, dont on mange la moëlle intérieure. On y voit des rhinoceros, & une sorte de finges à poil jaune, qui ressemblent aux chiens par la taille & par leurs cris.

7. *Sin-cheu-fu* (88) se trouve agréablement placée, à la jonction de deux rivières, entre des forêts & des montagnes délicieuses. Son district produit une espèce de canelle, & le bois qui se nomme bois de fer. On y fait, d'une certaine herbe, des étoffes qui sont quelquefois plus chères que la soie commune. Une terre jaune, qui est assez commune dans le même territoire, passe pour un souverain spécifique contre toutes sortes de poisons.

8. *Nan-ning-fu* est presque environnée de rivières & de petits lacs. Son district est entremêlé de plaines & de montagnes, dont quelques-unes renferment des mines de fer. On y trouve de grands perroquets, qui apprennent facilement à parler, & une espèce d'oiseaux qui rendent, par le bec, du fil de coton. Les porc-épis y sont fort gros, & leurs pointes longues & aiguës.

9. *Tay-ping-fu* est située au coude d'une grande rivière, qui l'environne de

(84) Celles de Chuang-kola, au Nord & au Sud, & celles de Seng-myau-tse, à l'Ouest.

(85) Ou *King-yuen-fu*, comme dans les Tables.

(86) Les montagnes de Seng-myau-tse.

(87) Bâties pour tenir les Montagnards en bride.

(88) Autrement, *Tsin-cheu-fu*.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

trois côtés. Le quatrième est fortifié par un mur. On vante son district, comme le meilleur de la Province. Il est fertile, bien peuplé & soigneusement cultivé. Comme il borde le Tong-king, on y a bâti quantité de Forts pour la sûreté des frontières. Mais les Habitans de cette Ville & de celle qui la suit passent pour Barbares entre les Chinois, parce qu'ils n'ont pas l'affabilité & la politesse qui font le caractère de cette Nation.

Se ming-fu.

10. *Se-ming-fu* est située aussi sur la frontière du Tong-king, dans un pays montagneux, à peu de distance du pilier que les Peuples de ce Royaume ont élevé pour marquer leurs limites. Ce district produit toutes sortes de commodités en abondance, & ses montagnes fournissent beaucoup de bois.

Chin-ngan-fu.

11. *Chin-ngan-fu* n'étoit anciennement qu'un misérable Bourg, qu'on s'est efforcé d'agrandir & d'entourer de murs, pour en faire une Ville du premier ordre. Mais la plus grande partie de son district appartenant au Royaume de Tong-king, elle n'a qu'une seule Ville dans sa dépendance. Les usages de ses Habitans diffèrent peu de ceux de la Chine. Ils tirent de leur canton beaucoup de miel & de cire, & toutes les provisions nécessaires à la vie.

Se-chin-fu.

12. *Se-chin-fu* (89) est située presque à la source de deux petites rivières, qui viennent se joindre sous ses murs. Son district a peu d'étendue. Il borde la Province de *Funnan*; & quoiqu'il soit composé de montagnes autant que de plaines, il est rempli de Bourgs fort peuplés (90).

*Positions des Places de Quang-si, déterminées en 1714.*

| Places.                | Latitudes.         | Longitudes.   |
|------------------------|--------------------|---------------|
| TSUEN-cheu, . . .      | 25 . 49 . 12 . . . | 5 . 22 . 40.  |
| Quang-yang-hyen, . . . | 25 . 21 . 36 . . . | 5 . 29 . 20.  |
| Qucy-ling-fu, . . .    | 25 . 13 . 12 . . . | 6 . 14 . 20.  |
| Whay-yeu-hyen, . . .   | 25 . 15 . 56 . . . | 7 . 10 . 40.  |
| Ho-chi-cheu, . . .     | 24 . 42 . 0 . . .  | 8 . 45 . 20.  |
| Si-long-cheu, . . .    | 24 . 32 . 24 . . . | 10 . 42 . 20. |
| Se-ching-fu, . . .     | 24 . 20 . 48 . . . | 10 . 10 . 40. |
| King-yeun-fu, . . .    | 24 . 26 . 24 . . . | 8 . 4 . 0.    |
| Lo-ching-hyen, . . .   | 24 . 44 . 24 . . . | 7 . 50 . 40.  |
| Yong-ning-cheu, . . .  | 25 . 7 . 12 . . .  | 6 . 52 . 20.  |
| Ping-lo-fu, . . .      | 24 . 21 . 54 . . . | 5 . 50 . 15.  |
| Ho-kyen, . . .         | 24 . 8 . 24 . . .  | 6 . 12 . 0.   |
| Yong-ngan-cheu, . . .  | 24 . 1 . 12 . . .  | 6 . 9 . 10.   |
| Syang-cheu, . . .      | 23 . 59 . 0 . . .  | 7 . 2 . 40.   |
| Lyeu-cheu-fu, . . .    | 24 . 14 . 24 . . . | 7 . 20 . 0.   |
| Lay-ping-hyen, . . .   | 23 . 38 . 24 . . . | 7 . 22 . 40.  |
| Te-ngan-fu, . . .      | 23 . 25 . 12 . . . | 8 . 34 . 40.  |
| Tu-yang-fu, . . .      | 23 . 20 . 25 . . . | 9 . 1 . 20.   |
| Chin-ngan-fu, . . .    | 23 . 20 . 25 . . . | 10 . 9 . 20.  |

(89) Ou *Se-ching-fu*.(90) Chine du Pere. du Halde, *ubi supra*, p. 6 & 110.

| Places.                   | Latitudes.             | Longitudes.  |
|---------------------------|------------------------|--------------|
| Ngan-ping-cheu, . . .     | 22 . 43 . 12 . . . . . | 9 . 40 . 0.  |
| Tay-ping-fu, . . . . .    | 22 . 25 . 12 . . . . . | 8 . 34 . 40. |
| Chang-tse-cheu, . . . . . | 29 . 19 . 12 . . . . . | 8 . 52 . 10. |
| Nan-ming-fu, . . . . .    | 22 . 43 . 12 . . . . . | 8 . 25 . 30. |
| Ping-cheu, . . . . .      | 23 . 13 . 12 . . . . . | 7 . 52 . 20. |
| Heng-cheu, . . . . .      | 22 . 38 . 24 . . . . . | 7 . 31 . 30. |
| Whey-lin-cheu, . . . . .  | 22 . 40 . 48 . . . . . | 6 . 45 . 24. |
| Sin-cheu-fu, . . . . .    | 23 . 26 . 28 . . . . . | 6 . 37 . 20. |
| U-cheu-fu, . . . . .      | 28 . 28 . 48 . . . . . | 5 . 37 . 15. |

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

## §. X I V.

## YUN-NAN, quatorzième Province.

LA Province de *Yun-nan* (91) est une des plus riches de l'Empire. Elle a pour bornes *Se-chuen* au Nord; *Quey-cheu* & *Quang-fu* à l'Est; les Royaumes de *Tong-king* & de *Lao* au Sud; & celui d'*Ava* vers l'Ouest, avec les terres de quelques Nations sauvages & peu connues. Les rivières & les lacs (92), dont elle est arrosée dans toutes les parties, y répandent une fertilité qui entretient les provisions à bon marché. On y recueille beaucoup d'or, dans les sables des rivières & des torrens qui descendent des montagnes; d'où l'on conclut qu'elles renferment des mines fort riches. Outre le cuivre commun, elles en produisent une espèce singulière, qui se nomme *Pe-tong*, & qui est d'une blancheur égale au dedans & au dehors. Cette Province fournit de l'ambre rouge, & n'en a pas de jaune. Les rubis, les saphirs, les agathes & d'autres pierres précieuses (93); le musc, la foie, le benjoui, le *lapis-armenus*, & les plus beaux marbres jaspés, dont quelques-uns représentent naturellement des montagnes, des fleurs, des arbres & des rivières, sont autant de richesses qu'on tire de la Province de *Yun-nan*.

Entre les animaux, on y trouve d'excellens chevaux; la plupart un peu bas, mais vigoureux: des cerfs d'une espèce singulière, qui ne sont pas plus gros que nos chiens ordinaires, & un oiseau nommé *Kin-ki* ou Poule d'or. Les Habitans, quoique robustes & courageux, sont d'un naturel doux & affable. Ils ont une disposition particulière pour l'étude des sciences. La Nation qui étoit dominante autrefois dans la Province se nommoit *Lo-lo*. Elle étoit gouvernée par divers Souverains. Après quantité de batailles pour la réduire à la soumission, les Chinois prirent le parti de conférer aux Seigneurs *Lo-los* tous les honneurs des Mandarins de la Chine, avec le droit de succession pour leurs descendans, à condition qu'ils reconnoîtroient l'autorité du Gouverneur Chinois de la Province, qu'ils recevroient de l'Empereur l'investiture de leurs Terres, & qu'ils ne feroient aucun acte d'autorité sans son consentement.

(91) Ou *Jun-nan*.(92) Les Habitans nomment leurs lacs *Hay*, qui signifie *Mer*. Ils ont aussi de gros

torrens, qui coulent quelque-tems sous terre &amp; qui reparoissent. On voit la même chose dans d'autres Provinces.

Borier de la  
Province de  
Yun-nan.

Ses mines d'or.

Espèce singu-  
lière de cuivre.

Ses animaux.

Ses Habitans.

Nation des Lo-  
los.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Les *Lo-los* (93) font d'aussi belle taille que les Chinois, & plus endurcis à la fatigue. Ils ont un langage différent, & un caractère d'écriture qui paroît être, comme leur culte de Religion, le même que celui des Bonzes de *Pegu* & d'*Ava*. Aussi ces Bonzes ont-ils trouvé l'art de s'infinuer dans l'estime des *Lo-los* les plus riches & les plus puissans, sur-tout dans la partie Nord de la Province, où ils ont bâti de vaites Temples, qui ont peu de ressemblance avec ceux des Chinois.

Autorité des  
Seigneurs *Lo-los*.

Les Seigneurs *Lo-los* ont une autorité si absolue sur leurs Sujets, qu'ils s'attribuent le droit de les punir, même de mort, sans consulter le Gouverneur Chinois, ni la Cour Impériale. L'obéissance qu'on rend à leurs ordres est également prompt & soumise. Un Particulier de la Nation regarde comme une fortune d'être reçu à leur service. Comme le centre de leur autorité est leur Salle d'audience & les autres appartemens de leurs Palais, ils n'épargnent rien pour les embellir. Outre leurs Officiers domestiques & ceux qui les servent par quartier, ils nomment des Capitaines pour commander la milice du Pays, qui est composée d'infanterie & de cavalerie, armées de flèches, d'épieux, & quelquefois de mousquets. Ces Peuples fabriquent eux-mêmes leurs armes, quoiqu'ils en tirent aussi des Chinois par le Commerce.

Habillement de  
la Nation.

L'habillement des *Lo-los* consiste dans une paire de hautes-chaussés, une veste de toile qui leur tombe jusqu'aux genoux, & un chapeau de paille ou de *Rattan*. Ils ont les jambes nues, mais ils portent des sandales. Les Seigneurs sont vêtus de damas ou de satin, à la Tartare. Les femmes ont par-dessus une longue robe, qui leur descend jusqu'aux pieds; un petit manteau, qui ne leur passe pas la ceinture. C'est dans cette parure qu'elles montent à cheval pour rendre leurs visites, accompagnées de leurs femmes. à qui l'usage accorde la même monture, & suivies de leurs autres domestiques, à pied.

Division de la  
Province de  
*Yun nan*.

*Yun-nan* est divisée en dix-neuf districts, qui contiennent dix-neuf Villes: du premier ordre (94), & cinquante-cinq du second & du troisième. *Yun-nan-fu*, Capitale de la Province, gouverne quatre Cheus & sept Hyens. *Tu-li-fu*, quatre Cheus & trois Hyens. *Ling-ngan-fu*, quatre Cheus & cinq Hyens. *Tsü-tju* ou *Chu-hyang-fu*, deux Cheus, sans Hyens. *Ching-kyang-fu*, deux Cheus & deux Hyens. *King-tong-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Quang-nan-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Quang-si-fu*, deux Hyens, sans Cheu. *Chun-ning-fu*, un Cheu, sans Hyen. *Ku-cheu-fu*, cinq Cheus & deux Hyens. *Yau-ngan-fu*, un Cheu & un Hyen. *Ko-king-fu*, un Cheu, sans Hyen. *U-ting-fu*, deux Cheus & un Hyen. *Li-kyang-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yeun-kyang-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Mong-wha-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yung-chang-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Yun-ning-tu-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yung-po-fu*, *Kay-wha-fu* & *San-ta-fu*, toutes trois aussi sans Cheus & sans Hyens.

*Yun nan-fu*,  
sa Capitale.

1. *Yun nan-fu* n'a point de rivière navigable; mais elle est située sur le bord d'un vaste & profond Lac; ou pour parler le langage du Pays, sur *la Côte de la Mer du Sud*. Il y a peu d'années qu'elle étoit remarquable par sa beauté. Dans l'intérieur de ses murs, qui ont trois milles de circonférence, on voyoit un grand nombre de somptueux édifices, & les dehors étoient ornés de fort beaux jardins, dont quelques-uns subsistent encore. Un Prince Chinois, qui avoit

(93) Quelques Ecrivains les font venir d'*Ava*.

(94) L'Original porte vingt &amp; une Villes du premier ordre.

& plus endurcis à  
e qui paroît être,  
le Pegu & d'Ava.  
les Lo-los les plus  
la Province, où  
e avec ceux des

ujets, qu'ils s'ar-  
sultent le Gouver-  
nd à leurs ordres  
on regarde com-  
e leur autorité est.  
, ils n'épargnent  
eux qui les ser-  
der la milice du  
s de flèches, d'é-  
eux-mêmes leurs

ces-chauffes, une  
a de paille ou de  
es. Les Seigneurs  
nt par-dessus une  
eau, qui ne leur  
nt à cheval pour  
usage accorde la  
d.

t dix-neuf Villes:  
troisième. Yun-  
pt Hyens. Tu-li-  
s & cinq Hyens.  
yang-fu, deux  
iang-nan-fu, ni  
un-ning-fu, un  
au-ngan-fu, un  
fu, deux Cheus  
u, ni Cheu, ni  
n Cheu & deux  
Kay-wha-fu &

tréc sur le bord.  
sur la Côte de la  
sa beauté. Dans  
, on voyoit un  
nés de fort beaux.  
inois, qui avoit





S  
P  
r  
c  
  
P  
m

reçu des Tartares le titre de Roi (95), y tenoit sa Cour. Mais ayant pris les armes contre l'Empereur, en 1679, il vit périr sa famille dans le cours de la guerre; & lui-même étant mort de vieillesse, toutes ses troupes furent bien-tôt dispersées.

Le commerce des métaux est ici plus considérable que dans les autres Provinces. On y fabrique une espece d'étoffe unie de soie torse, nommée *Tong-hay-uans-se*, c'est-à-dire, *Satin de la Mer orientale*. C'est dans cette Ville que le Tsong-tu, ou le Gouverneur général des Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu* fait sa résidence. Le Viceroy de la Province même y demeure aussi. Tout le district est agréable & très-fertile. Il est composé de petites collines & de grandes plaines. L'eau y est bonne, & le climat temperé. Il produit le *lapis-armenus*, du marbre d'une beauté singuliere, & l'arbre qui se nomme *Bois-rose*. L'exercice des Habitans a toujours été la guerre ou l'agriculture. Leurs chevaux sont petits, mais hardis & robustes.

Commerce de  
métaux.

2. *Tu-li-su* est située comme la Capitale, sur un Lac fort long, qui produit beaucoup de poisson. Cette Ville est grande & très-peuplée. Le climat est doux & la terre fertile. C'est ici particulièrement qu'on fait des tables & d'autres ornemens de ce beau marbre jaspé de la montagne de *Tyensung*, qui représente des montagnes, des fleurs, des arbres & des rivieres, avec des couleurs si vives & si naturelles, qu'on les prendroit pour l'ouvrage d'un Peintre habile.

Tu-li su.

3. Tout le district de *Ling-ngan-su* est entremêlé de plaines, de petites collines & de montagnes. Il est arrosé par d'assez grands lacs & par quantité de rivieres, qui lui donnent sa fertilité. Le riz, le froment, le miel & la cire, y sont en abondance. On y trouve toutes les especes de fruits qui sont propres aux Indes orientales.

Ling-ngan-su.

4. *Chu-hyang-su* est placée au centre de la Province, dans un Pays fort agréable, environné de belles montagnes. L'air y est bon. La terre y produit abondamment toutes sortes de grains. Les pâturages y sont excellens; & les montagnes renferment, avec le *lapis-armenus*, une pierre verte qui est fort estimée. On y trouve aussi des mines d'argent.

Chu-hyang-su.

5. Rien n'approche des agrémens de *Ching-hyang-su* pour la situation. Elle est située sur le côté Nord du grand Lac, dans une plaine environnée de montagnes. Son district a peu d'étendue; mais il doit sa fertilité à ses lacs & à ses rivieres, qui sont remplies d'excellent poisson. Le Habitans fabriquent de beaux tapis de coton.

Ching-hyang-su.

6. *King-tong-su* n'a aucune Ville dans sa dépendance. On voit, dans la partie Ouest de ce canton, un pont soutenu par des chaînes de fer, dont l'agitation, joint à la vue des précipices, forme un spectacle terrible pour les passans. Le district est rempli de montagnes fort hautes, qui renferment des mines d'argent. Ses plaines sont si bien arrosées, qu'elles produisent beaucoup de riz.

King-tong su.

7. *Quang-nan-su* borde la Province de *Quey-cheu*, & se trouve comme séparée du reste de la sienne par d'affreuses montagnes. Son district est fertile; mais les Habitans passent pour barbares entre les Chinois.

Quang-nan-su.

8. *Quang-si-su* est située dans une petite plaine, sur le bord d'un Lac. Elle

Quang-si-su.

(95) Ce fut le fameux *U-san-ghey*, qui appella les Tartares pour exterminer les Rébelles.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Chun-ning-fu.

est environnée de montagnes, sans aucune autre propriété qui soit digne d'observation.

9. *Chun-ning-fu* est une très-petite Ville, qui n'a pas plus d'une mille & demi de circonférence. Les montagnes dont elle est environnée ont, au pied, des Villages fort étroits. Le terroir est généralement stérile, & les mœurs des Habitans sont fort sauvages.

Ku cheu-fu.

10. *Ku-cheu-fu* est environnée aussi de montagnes; mais ses terres sont assez fertiles. Les Habitans passent pour laborieux, quoiqu'ils ayent tant de passion pour les procès, qu'ils y employent la moitié de leur revenu.

Yau-ngan-fu.

11. Le territoire de *Yau-ngan-fu* n'a rien à désirer pour la grandeur. Il consiste en vallées fertiles, & en montagnes couvertes de belles forêts. Ses Habitans sont robustes & naturellement belliqueux. Il fournit beaucoup de musc, & l'on fait du sel blanc de l'eau d'un puits qui est proche de la Ville.

Ko king-fu.

12. *Ko-king-fu* est entourée de montagnes. Une seule Ville du second ordre (96), qu'elle a sous sa dépendance, est sur un lac de six lieues de tour. Les Habitans de son district passent pour braves, & ne marchent point ordinairement sans leur arc & leurs flèches. Ils fabriquent des tapis d'une beauté extraordinaire. Le Pays produit du musc & des pommes de pin. On prétend que ses montagnes, qui bordent le Pays de *Sifan*, ou des *Lamas*, renferment des mines d'or.

U-ting-fu.

13. *U-ting-fu* (97), est située sur les bords de la Province de *Sechuen*, dans un terroir fertile, bien arrosé & fort riche en bestiaux. Elle est défendue par une assez grosse garnison, contre les courses des montagnards voisins. On en tire beaucoup de musc. Les passages de quelques-unes de ses montagnes étant si étroits qu'à peine un homme y peut pénétrer, c'est une retraite inaccessible pour ses Habitans pendant la guerre.

Li-kyang-tu-fu.

14. Les Habitans de *Li-kyang-tu-fu* (98) & de son territoire sont descendus des anciennes Colonies Chinoises. Son district n'a point d'autre Ville. Il est entouré de montagnes, qui le séparent du Pays des *Lamas*. Tout le Pays est bien arrosé & très-fertile. On en tire de l'ambre & des pommes de pin.

Yeun-kyang-fu.

15. *Yeun-kyang-fu* est située sur le *Ho-li-kyang*, assez grande rivière. Le Pays est composé d'un mélange de montagnes & de plaines fort bien arrosées. Il produit beaucoup de soie & d'ébène, des palmiers, des noix d'areka, que les Habitans mâchent avec la feuille de betel, & des paons en fort grand nombre.

Mong-wha-fu.

16. *Mong-wha-fu* est entouré de hautes montagnes. Son district produit plus de musc qu'aucun autre canton de l'Empire.

Yung-chang-fu.

17. *Yun-chang-fu* est une Ville assez grande & fort bien peuplée, bâtie, comme la précédente, entre des montagnes, vers l'extrémité de la Province, & près d'une Nation dont les manières rudes & sauvages paroissent contagieuses pour ses Habitans. Le Pays fournit de l'or, du miel, de la cire, de l'ambre & beaucoup d'excellente soie.

Yun-ning-tu-fu.

18. *Yun-ning-tu-fu* (99) est située à l'extrémité de la Province, près du

(96) C'est *Kyen-chuen-cheu*. Mais il paroît que ce n'est pas la seule & qu'à vingt-cinq milles du côté del'Ouest on trouve *Kyeu lau-cheu*.

(97) *U-ting-fu* dans la Carte.

(98) *Li-kyang-fu* dans les Tables.

(99) *Yong-ning-fu* dans la Carte.

Pays des *Lamas*, à l'Ouest d'un beau Lac (1), qui renferme quatre petites Isles. On trouve ici quantité de ces vaches, communes dans le Tibet, dont la queue est employée à faire des étoffes qui sont à l'épreuve de la pluie, & des tapis fort estimés. Les Officiers Chinois s'en servent aussi pour orner leurs étendards & leurs casques.

19. *Yung-po-fu* est placée entre des montagnes; ce qui n'empêche pas que son territoire ne soit fertile, & que ses plaines ne soient arrosées par un beau Lac & par des rivières.

20. *Kay-wha-fu* (2) est une des clés de la Province, du côté du Tong-king. Son district est entremêlé de vallées fertiles & de hautes montagnes.

21. *San-ta-fu* (3), qui borde le Royaume d'Ava, n'est proprement qu'une Forteresse, pour la défense des frontières. Tout le Pays est rempli de montagnes, qui forment un autre boulevard. Mais les vallées sont fertiles & fort bien arrosées de rivières (4).

*Positions des Places de YUN-NAN, déterminées en 1715.*

| Places.                        | Latitudes.         | Longitudes.   |        |
|--------------------------------|--------------------|---------------|--------|
| <i>Yu-tung-fu</i> , . . .      | 25 . 32 . 24 . . . | 12 . 38 . 30. | Ouest. |
| <i>Lo-ping-chen</i> , . . .    | 24 . 38 . 48 . . . | 12 . 9 . 20.  |        |
| <i>Quang-nan-fu</i> , . . .    | 24 . 9 . 36 . . .  | 11 . 12 . 35. |        |
| <i>Que-wha-fu</i> , . . .      | 23 . 24 . 30 . . . | 12 . 6 . 45.  |        |
| <i>Mong-tse-hyen</i> , . . .   | 23 . 24 . 0 . . .  | 12 . 52 . 20. |        |
| <i>Lin-ngan-fu</i> , . . .     | 23 . 37 . 12 . . . | 13 . 24 . 0.  |        |
| <i>Yeu-kyang-fu</i> , . . .    | 23 . 36 . 0 . . .  | 14 . 18 . 40. |        |
| <i>Suen-vey-tse</i> , . . .    | 22 . 12 . 20 . . . | 15 . 26 . 40. |        |
| <i>Mong-lyen</i> , . . .       | 22 . 19 . 20 . . . | 16 . 42 . 0.  |        |
| <i>Mong-ting-fu</i> , . . .    | 23 . 37 . 12 . . . | 17 . 14 . 40. |        |
| <i>Ching-kang-chen</i> , . . . | 24 . 11 . 35 . . . | 16 . 52 . 0.  |        |
| <i>Long-hau-quan</i> , . . .   | 23 . 41 . 40 . . . | 18 . 32 . 0.  |        |
| <i>In-ywey-cheu</i> , . . .    | 24 . 58 . 20 . . . | 17 . 42 . 40. |        |
| <i>Yong-chang-fu</i> , . . .   | 25 . 4 . 48 . . .  | 17 . 2 . 35.  |        |
| <i>Chun-ning-fu</i> , . . .    | 24 . 37 . 12 . . . | 16 . 18 . 35. |        |
| <i>King-rong-fu</i> , . . .    | 24 . 30 . 40 . . . | 15 . 24 . 30. |        |
| <i>Ho-li-hyen</i> , . . .      | 24 . 16 . 10 . . . | 13 . 38 . 40. |        |
| <i>Quang-li-tu</i> , . . .     | 24 . 39 . 36 . . . | 12 . 38 . 40. |        |
| <i>Ching-kyang-fu</i> , . . .  | 24 . 43 . 12 . . . | 13 . 24 . 0.  |        |
| <i>Chu-hyong-fu</i> , . . .    | 25 . 6 . 0 . . .   | 14 . 45 . 20. |        |
| <i>Mong-wha-fu</i> , . . .     | 25 . 18 . 0 . . .  | 15 . 58 . 25. |        |
| <i>Ta-li-fu</i> , . . .        | 25 . 44 . 24 . . . | 16 . 6 . 40.  |        |
| <i>Kyeu-lan-chen</i> , . . .   | 26 . 32 . 0 . . .  | 16 . 40 . 0.  |        |
| <i>Ta-ching-quan</i> , . . .   | 27 . 32 . 0 . . .  | 16 . 40 . 0.  |        |

Positions des  
Places de la Pro-  
vince de Yun-  
nan,

(1) A trois milles du Lac, suivant la Carte. *in-fu*, est omise dans la Table de division.

(2) *Que-wha-fu* dans les Tables.

(3) Cette Ville, aussi-bien que *Yu-ning-*

(4) Chine du Perc du Halde, page 124: & suivantes.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

| Places.             | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |     |
|---------------------|------------|----|----|-------------|----|-----|
| Li-kyang-fu, . . .  | 26         | 51 | 36 | 16          | 1  | 10. |
| Yong-ning-fu, . . . | 27         | 48 | 28 | 15          | 41 | 20. |
| Yong-pe-fu, . . .   | 26         | 42 | 0  | 15          | 29 | 20. |
| Yau-ngan-fu, . . .  | 25         | 32 | 24 | 13          | 56 | 0.  |
| U-ting-fu, . . .    | 25         | 32 | 24 | 16          | 56 | 0.  |
| Yun-nan-fu, . . .   | 25         | 6  | 0  | 15          | 36 | 50. |

## §. X V.

## QUEY-CHEU, quinzième Province.

Bornes & Habitans de la Province de Quey-cheu.

Forts d'outrémer entretien.

Ses productions.

Division de la Province.

Quey-yang-fu, Capitale de Quey cheu.

Les bornes de *Quey-cheu* sont *Hu-quang* à l'Est ; *Se-chuen* au Nord ; *Yun-nan* à l'Ouest, & *Quang-si* au Sud. Cette Province est remplie de montagnes inaccessibles, & n'a pour Habitans, dans une de leurs parties, qu'une Nation (5) qui n'a jamais été subjuguée. Les Empereurs Chinois, pour peupler cette Province, y ont souvent envoyé des colonies. Elle contient un si grand nombre de Forts & de Places de guerre, avec des garnisons nombreuses, que les tributs qu'on en tire n'égalent point la dépense. Ses montagnes, entremêlées de vallées fertiles, renferment des mines d'or, d'argent, de mercure & de cuivre. Les Habitans y nourrissent beaucoup de vaches, de porcs, & les meilleurs chevaux de la Chine. Le nombre des oiseaux sauvages y est infini, & leur chair est d'un excellent goût. La soie n'est pas connue dans cette Province ; mais on y fait des étoffes d'une espèce de chanvre, qui se portent en Été.

Elle est divisée en onze districts, qui contiennent onze Villes (6) du premier ordre, & trente-huit du second & du troisième, avec quantité de Forts. Ses Gouverneurs sont en grand nombre ; non qu'elle soit fort étendue, car c'est au contraire une des plus petites Provinces & des plus stériles de la Chine ; mais pour contenir dans la soumission un Peuple difficile, qui n'est qu'à demi civilisé.

*Quey-yang-fu*, Capitale de *Quey-cheu*, gouverne trois Cheus & quatre Hyens. *Se-cheu-fu* est sans Cheu & sans Hyen. *Se-nan-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Chin-yeun-fu*, deux Hyens, sans Cheu. *Che-tsin-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Tong-jin-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Li-ping-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Ngan-chun-fu*, trois Cheus & cinq Hyens. *Tu-yeun-fu*, deux Cheus & deux Hyens. *Ping-yeu-fu*, un Cheu & quatre Hyens. *Wey-ning-fu*, trois Cheus & trois Hyens.

1. *Quey-yang-fu* est une des plus petites Villes de la Chine. On ne lui donne pas trois milles de circonférence. Une partie de ses maisons est de terre, & l'autre de brique. Elle est bâtie sur une rivière, mais qui lui donne peu d'avantages pour le Commerce, parce qu'elle n'est pas navigable. Son district est en-

(5) Ce sont les *Seng-myau-tses*, dont on a déjà parlé.

(6) La Description n'en met que dix.

tremélé de plaines & de montagnes, dont quelques-unes sont fort escarpées. Il est comme environné de Forts.

2. *Se-cheu-fu* (7) est située sur les bords de la Province de Hu-quang. Son district, qui est fort montagneux, fournit du cinabre, du vis-argent & d'autres métaux. Quoique ses Habitans soient les plus civilisés de la Province, ils n'ont aucune teinture des sciences Chinoises. Ils marchent ordinairement pieds nus, & traversent les rochers avec une vitesse incroyable.

3. *Se-nan-fu* occupe le bord d'une belle riviere, dans une longue plaine. Son territoire est renfermé, des deux côtés, par des montagnes, les unes inaccessibleles, & sans autre passage qu'un sentier fort étroit pour gagner la cime. Dans les tems de guerre, les Habitans s'y retirent avec leurs effets. C'est aussi la retraite d'un Peuple sauvage, qui n'a presque aucune communication avec les Chinois.

4. Le district de *Chin-yeun-fu* (8) produit, dans une fort petite étendue, des grenades, des oranges & les plus belles fleurs de la Chine. Quelques-unes de ses montagnes sont habitées par un Peuple tel qu'on l'a représenté dans le canton précédent.

5. *Che-tyen-fu* (9), qui est située entre les deux dernières Villes, n'étend pas loin sa juridiction. Le Pays donne beaucoup de vis-argent, & ses montagnes sont peuplées comme les précédentes.

6. *Tong-jin-fu* est une des Places frontières du côté du Tong-king. On en tire beaucoup d'or, & les mines de cuivre y sont en abondance. Son commerce avec les Chinois en a civilisé un peu les Habitans.

7. Le Pays qui appartient à *Ngan-chan-fu* est rempli de montagnes. Il ne manqueroit rien à la fertilité du terroir, si les Habitans étoient moins sauvages & plus industrieux.

8. La juridiction de *Tu-yeun-fu* est resserrée dans un fort petit espace, par des montagnes, dont elle n'est séparée que par une riviere. Les *Seng-myau-tjes*, qui les habitent, sont une Nation indépendante.

9. Le territoire de *Ping-yeun-fu* est bordé, comme le précédent, par des Montagnards grossiers, qui ne reconnoissent aucun Maître. Il produit d'excellent thé & des oranges de toutes les especes. On y fabrique de ces étoffes de chanvre, dont on a déjà parlé.

10. *Wey-ning-fu* (10) est située sur un beau Lac, au milieu d'une plaine environnée de montagnes (11).

Position des Places de Quey-cheu, déterminées en 1716.

| Places.      | Latitudes.                             | Longitudes. |
|--------------|--|-------------|
| U-CHUEN-yen, | 28 . 24 . 0 . . . . 8 . 16 . 11.       | Ouest.      |
| Se-nan-fu,   | . . . 27 . 56 . 24 . . . . 8 . 2 . 50. |             |
| Tong-jin-fu, | . . . 27 . 38 . 24 . . . . 7 . 29 . 3. |             |

Position des Places de la Province de Quey-cheu.

(7) *Tsu-cheu-fu* dans un autre endroit.

(8) *Chi-yeun-fu* dans la Table.

(9) *Che-tyen-fu* dans la Table de division.

(10) Ou *Wing-ning fu*.

(11) Chine du Pere du Halde p. 7, 27. & suivantes. Toutes ces descriptions y sont si courtes, qu'elles n'ont pu être abrégées.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

| Places.                | Latitudes. |    |    | Longitudes. |    |           |
|------------------------|------------|----|----|-------------|----|-----------|
| Tse-cheu-fu, . . .     | 27         | 10 | 48 | 7           | 54 | 0.        |
| Che-tfyen-fu, . . .    | 27         | 30 | 0  | 8           | 18 | 20.       |
| Chin-yeun-fu, . . .    | 27         | 1  | 12 | 8           | 10 | 40.       |
| Yu-king-hyen, . . .    | 27         | 9  | 36 | 8           | 43 | 52.       |
| Che-ping-hyen, . . .   | 27         | 0  | 20 | 8           | 26 | 40.       |
| Tfing-ping-hyen, . . . | 26         | 37 | 12 | 8           | 48 | 32.       |
| Ping-yeu-fu, . . .     | 26         | 37 | 25 | 9           | 4  | 52.       |
| Kay-cheu, . . .        | 26         | 38 | 40 | 9           | 45 | 20.       |
| Ta-ting-cheu, . . .    | 27         | 33 | 36 | 10          | 56 | 0.        |
| Yong-ning-cheu, . . .  | 27         | 52 | 48 | 11          | 5  | 20.       |
| Whey-ning-fu, . . .    | 26         | 43 | 15 | 12          | 12 | 0.        |
| Ping-when-yen, . . .   | 26         | 37 | 12 | 10          | 45 | 20.       |
| Pu-ngan-cheu, . . .    | 25         | 44 | 24 | 11          | 49 | 20.       |
| Ngan-lang-chin, . . .  | 25         | 3  | 36 | 10          | 56 | 20.       |
| Yong-ning-cheu, . . .  | 25         | 54 | 0  | 11          | 0  | 30. Ouest |
| Ngan-chun-fu, . . .    | 26         | 12 | 0  | 10          | 36 | 0.        |
| Long-li-hyen, . . .    | 26         | 23 | 50 | 9           | 36 | 0.        |
| Tu-yeun-fu, . . .      | 26         | 12 | 10 | 9           | 4  | 0.        |
| Ma-ha-cheu, . . .      | 26         | 26 | 24 | 9           | 1  | 30.       |
| Quey-ting-hyen, . . .  | 26         | 30 | 0  | 9           | 52 | 20.       |
| Que-hyang-fu, . . .    | 26         | 30 | 0  | 9           | 52 | 20.       |
| Yong-tfong-hyen, . . . | 25         | 57 | 36 | 7           | 24 | 30.       |

## §. XVI.

*Eclaircissement sur la Nation des MYAU-TSES.*

**A** PRÈS avoir souvent nommé les *Myau-tses* (12) dans la Description des Provinces, il est naturel de joindre à leur nom quelques recherches sur leur caractère & leurs usages. Cette Nation est dispersée dans les Provinces de *Se-chuen*, de *Quey-cheu*, de *Hu-quang*, de *Quang-si* & sur les frontières de *Quang-tong*. Mais le même nom comprend plusieurs Peuples, dont la plupart ne diffèrent que par certains usages & par une légère variation dans le langage. On remarque cette différence entre les *Myau-tses* de *Se-chuen*, ceux de l'Ouest de *Hu-quang* & ceux du Nord de *Quey-cheu*. Comme ils sont plus sauvages & moins civilisés que les *Lo-los* (13), une sage politique a fait bâtir aux Chinois des Places de guerre & des Forts, pour leur couper toute communication. Ces établissemens servent à les tenir en bride. Cependant les Seigneurs *Myau-tses* exercent sur leurs Sujets autant d'autorité que les *Lo-los*. Ils se piquent de courage & d'être excellens cavaliers. Lorsqu'ils commettent quelque acte d'hostilité, les Chinois se contentent de les repousser derrière leurs montagnes, sans entreprendre de les forcer dans cette retraite. En vain le

Dispersion des  
*Myau-tses* dans  
plusieurs Provin-  
ces.

Politique des  
Chinois pour les  
soumettre.

(12) *Myau* signifie un Chat en langue Chinoise, & *Tse*, Fils.

(13) Nation dont on a déjà parlé.

Gouverneur des Provinces voisines les somme de venir rendre compte de leur conduite. Ils ne connoissent de regle que leur propre volonté.

Ces Seigneurs ont non-seulement leurs Officiers, comme les *Lo-los*, mais encore d'autres Seigneurs dans leur dépendance, qui, quoique maîtres de leurs propres vassaux, portent la qualité de Feudataires, & sont obligés, au premier ordre, de paroître en campagne avec des troupes. Leurs maisons n'ont rien d'inférieur à celles des Chinois. Les armes ordinaires des Myau-tses sont l'arc & la demi-pique. Leurs selles sont bien faites. Elles sont plus étroites & plus hautes que les selles Chinoises, avec des étriers de bois verni. On vante beaucoup la vitesse de leurs chevaux à la course & leur légèreté à sauter. Ils se vendent fort cher, & les Chinois en racontent des choses incroyables.

Les Myau-tses qui habitent le milieu & la partie méridionale de *Quey-cheu*, diffèrent des précédens par leur condition. Ils ont reçu divers noms des Chinois, suivant la situation de leurs Colonies (14); mais on peut les comprendre tous sous la division générale de soumis & d'indépendans. Ces premiers se subdivisent en deux autres especes; l'une, de ceux qui obéissent aux Magistrats de l'Empire & qui font partie du Peuple Chinois, dont ils ne sont distingués que par une parure de tête, qu'ils portent au lieu de bonnet. Les autres ont leurs Mandarins héréditaires, ou leurs *Chy-hyens*, qui étoient, dans l'origine, Officiers subalternes de l'armée Chinoise de *Hong-yu*, Fondateur de la dernière race Impériale, & qui obtinrent, pour récompense de leurs services, la Seigneurie de quelques Villages (15) conquis sur la Nation des Myau-tses. Par degrés, ils accoutumerent les vaincus au joug, & à se regarder enfin comme autant de Chinois.

Quoique la juridiction de leurs Mandarins ait peu d'étendue, ils sont riches & fastueux. Leurs maisons sont spacieuses, commodes & soigneusement entretenues. Ils ont le pouvoir d'imposer des punitions à leurs Sujets; mais la mort en est exceptée; & dans les causes capitales, l'appel est ouvert au Tribunal des *Chi-fus*. Quelques-uns n'ont pas même le droit de juger les causes ordinaires. Les Myau-tses du commun s'envelopent la tête d'une piece de toile, & n'ont pour habillement qu'une sorte de veste, avec des hautes-chaussés. Mais les Mandarins & leurs Officiers domestiques sont vêtus comme les Paysans Chinois. A l'égard des Myau-tses indépendans, qui possèdent un Pays d'environ quarante lieues de France dans la Province de *Quey-cheu*, près de *Li-ping-fu*; quoique les Missionnaires qui furent chargés de composer la Carte de cette Province eussent côtoyé leur canton au Nord & à l'Ouest, ils revinrent sans en avoir vû paroître un seul. Cependant ils apprirent des Mandarins qui gouvernent les autres, que ces Myau-tses indépendans, nommés aussi *Seng-myau-tses* ou *Ye-myau-tses*, c'est-à-dire, *Myau-tses sauvages*, bâtissent leurs maisons de brique, comme les Myau-tses soumis, & ne leur donnent qu'un étage de hauteur; mais que faisant servir le rez-de-chaussée d'étables à leurs vaches, à leurs moutons & à leurs porcs, qui sont presque les seuls animaux qu'ils nourrissent, elles sont si sales & si puantes, qu'il faut être *Myau-tse* pour loger au-dessus.

Ils vivent dans une parfaite union, divisés en Villages, & gouvernés, pour les détails civils, par les Vieillards de chaque division. Ils cultivent leurs ter-

(14) Ils leur donnent aussi des sobriquets par raillerie.  
(15) L'Auteur dit six, ou dix, ou plus.

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Par qui ils sont  
gouvernés.

Autres especes  
de Myau-tses.

Gouvernement  
des Myau-tses  
soumis.

Combien les  
indépendans  
sont sauvages.

Puanteur de  
leurs maisons.

Leur Commer-  
ce & leur habil-  
lement.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

res. Ils fabriquent de fort bons tapis, les uns en soie, de différentes couleurs (16); d'autres, d'une sorte de chanvre. Mais leurs toiles ressemblent à de la mauvaise mouffeline. Pour habit, ils portent des hautes-chausses & une espèce de manteau qu'ils replient sur l'estomac. Ils vendent le bois de leurs forêts; c'est-à-dire, qu'après l'avoir coupé, ils le jettent dans une rivière qui traverse leur Canton; & les Marchands Chinois, qui sont un peu plus bas sur la rive opposée, le mettent en flotte pour l'emporter. Les marchandises que les Myau-tses doivent recevoir en échange demeurent entre les mains d'un Commissaire dont on est convenu, jusqu'à la conclusion du marché. Ce sont ordinairement des bœufs, des vaches, & sur-tout des buffles, dont la peau est employée par les Myau-tses à faire des cuirasses. Ils les couvrent de petites plaques de fer, ou de cuivre battu, qui les rendent très-pesantes & très-fortes.

Espèce de Myau-tses plus curieux de leur parure.

Ceux que les Chinois nomment *Mu-laus*, c'est-à-dire; *Rats du Monde*, & qui habitent d'autres parties de la Province de *Quy-cheu*, à trois ou quatre lieues des postes de *Yun-nan*, apportent plus de soin à leur parure. Leur habit a la forme d'un sac, avec des manches fort larges vers le bas, & fendues au-dessus du coude. Sous cette casaque, ils portent une veste de diverses couleurs, dont les coutures sont couvertes ou galonnées des plus petites coquilles de la mer de *Yun-nan* ou des lacs du Pays. Leur parure de tête & le reste de leur habillement est de la même matière. Le fond de l'étoffe est une sorte de chanvre fort grossier.

Instrumens musicaux des Myau-tses.

Entre leurs Instrumens de musique, on en remarque un, qui est composé de plusieurs tuyaux inserés dans un plus gros, dans lequel on souffle par un trou, ou par une sorte d'anche, faite de roseau. Il rend un son plus doux & plus agréable que le *Chin* des Chinois, espèce d'orgue manuelle, pour laquelle on n'emploie que l'haleine. Les Myau-tses observent de la mesure dans leurs danses. Ils expriment fort naturellement la joie ou la tristesse par leurs mouvemens & leurs airs. Un autre de leurs Instrumens est une sorte de guitare, composée de deux petites caisses rapprochées, sur lesquelles ils battent. Ensuite ils les tournent si vivement de haut en bas, qu'on s'imagineroit qu'ils vont les briser contre terre. Les Myau-tses n'ont parmi eux aucun Bonze de la secte de *Fo*.

Autres Myau-tses plus barbares.

Dans cette partie de la Province de *Hu-quang* qui borde celle de *Quang-tong*, & dans le district de *Yung-cheu-fu*, qui appartient à la Province de *Quang-si*, ils sont encore moins civilisés. Ils reconnoissent la juridiction des Mandarins, mais ils ne payent le tribut qu'à leur gré. Dans quelques cantons, ils ne permettent point aux Officiers Chinois d'entrer sur leurs terres. Ils montent les rochers les plus escarpés, & traversent les terres les plus pierreuses avec une légèreté surprenante. A force de marcher nus pieds, ils se les endurent par un calus fort épais.

Parure de leurs femmes.

Leurs femmes portent sur la tête une planche légère, de plus d'un pied de long & large de cinq ou six pouces, qu'elles couvrent de leurs cheveux & qu'elles affermissent avec de la cire. Avec cette parure elles ne peuvent, ni se coucher, ni s'appuyer, sans tenir le col fort droit; & le Pays étant plein de bois & d'arbres, elles ne peuvent faire presque un pas sans être obligées de tourner la tête. Lorsqu'elles veulent peigner leur chevelure, elles passent une heure.

(16) Il y en a d'unis, & d'autres à petits carreaux.

devant le feu à faire fondre la cire. Aussi ne prennent-elles ce soin qu'une ou deux fois l'année. Les vieilles femmes se contentent de relever leurs cheveux sur la tête en tresses nouées.

Les Myau-tses des frontieres de Quang-tong portent le nom de *Pa-chays*, parce que leurs principaux Villages sont au nombre de huit. Ceux des frontieres de Quang-si se nomment *Lu-chays*, du nombre de leurs Villages, qui ne sont que six (17), dans lesquels ils ont sçu se retrancher. Ces petites Nations sont redoutées des Chinois leurs voisins ; & pour se garantir de leurs incursions, les Gouverneurs de la Province ont élevé plus de vingt Forts, au Nord, à l'Est & à l'Ouest de leur Canton. Quoique la moitié de ces Forteresses aient été abandonnées depuis l'élévation de la dernière race Impériale, on entretient soigneusement le reste ; & les Chinois sont enfin parvenus à se faire donner, par dix de ces Nations, un de leurs principaux Chefs pour garant de leur conduite. Les Myau-tses de la Province de Quang-si, qui sont Chinois d'origine, sont regardés d'un autre œil. Ils exercent, depuis plusieurs siècles, la juridiction du *Chifu* & des *Chikyens* sur leurs propres Sujets. Ils descendent des anciens Chinois, qui conquièrent toutes ces contrées il y a plus de seize cens ans, sous la conduite de *Fu-pan* & de *Ma-yuen*, Généraux de *Quang-vu-ti*, par lequel ils furent confirmés dans la possession & l'autorité qu'ils avoient eues de leurs Chefs. Ces petites Nations entretiennent des troupes & des Officiers, par une succession d'esprit militaire qui nuit beaucoup à leur repos, en les armant sans cesse pour leur ruine mutuelle. Les querelles & les haines se transmettent parmi eux comme un héritage. Souvent le petit-fils vange la mort de son ayeul sur l'arrière-petit-fils du meurtrier, avec une pleine liberté de la part des Chinois & des Mandarins, qui ne pensent point à s'y opposer.

Myau-tses nom-  
més Pa-chays &  
Lu-chays.

Afau-tses d'ori-  
gine Chinoise.

Le langage des *Myau-tses* dans la Province de *Se-chuen*, dans les parties occidentales de *Hu-quang*, & septentrionales de *Quey-cheu*, est le même, ou ne diffère que par la prononciation & par quelques mots particuliers. Mais celui des Myau-tses aux environs de *Li-ping-su*, passe pour un mélange de Chinois & de véritable Myau-tse, qui est fort bien entendu des deux Nations. Celui des parties septentrionales de quelques contrées, entre *Quang-si*, *Hu-quang* & *Quey-cheu*, n'est point entendu des Myau-tses.

Langage des  
Myau-tses.

Les Chinois attribuent à tous ces Peuples un caractère inconstant, perfide & barbare. Ils les regardent comme des voleurs infignes ; tandis qu'au contraire le Pere Regis & d'autres Missionnaires les ont trouvés très-fidèles à restituer les dépôts qu'on leur confie ; attentifs, obligeans & laborieux. Il y a beaucoup d'apparence que c'est une injustice des Chinois, qui se sont saisis de leurs meilleures terres, & qui continuent de leur enlever tout ce qui est à leur bienséance, lorsqu'ils croient le pouvoir sans danger (\*).

Leur caractère  
différemment re-  
présenté.

(17) Il faut supposer que ces termes Chi-  
nois signifient les mêmes nombres.

(\*) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* pa-  
ge 31. & suivantes.



*Observations sur la grande Muraille, & sur les Lacs & les Rivières de la Chine.*

Origine de la grande muraille de la Chine.

Ses Portes & ses Forts à l'Est.

Par où les Tartares entrent pour la conquête de la Chine.

Divers états du Mur & des Forts.

Villes considérables au long du mur.

LA fameuse muraille qui borde la Chine au Nord, & qui couvre les trois Provinces de *Pe-che-li*, de *Chan-fi* & de *Chen-fi*, fut construite par l'Empereur *Tsin-chi-wang-fi*, deux cens vingt-trois ans avant la naissance de Jesus-Christ; quoique les Tartares, alors divisés sous différens Kams, ne pussent incommoder l'Empire de la Chine que par des irruptions soudaines. Le Monde entier n'a point d'ouvrage qui soit comparable à ce mur. Il traverse souvent des montagnes inaccessibles, fortifié, à de justes distances, par une chaîne continuelle de Forts. Il commence au bord de la Mer Est de Peking, par un gros boulevard de pierre, à quarante degrés deux minutes six secondes de latitude. On le représente bien terrassé & cazé de brique, haut de vingt à vingt-cinq pieds, c'est-à-dire, de la hauteur ordinaire des murs d'une Ville, mais beaucoup plus large. Le Pere Regis, & d'autres Missionnaires qui l'aiderent à dresser la Carte de la Province, trouverent toujours le sommet bien pavé, & capable dans sa largeur de contenir cinq ou six chevaux de front. Les portes, du côté de la Chine, sont défendues par d'assez grands Forts, dont le premier, à l'Est, se nomme *Chan-hay-quan*, à la distance d'une lieue du premier boulevard. Les Tartares Manchous, ou Manchous, derniers conquereurs de la Chine, entrèrent par cet endroit, à l'instigation du Général Chinois qui commandoit dans cette région. Les autres Forts de *Pe-che-li*, qui ne méritent pas moins de remarque, se nomment *Hi-fong-ku*, *Tu-che-ku*, *Chang-kya-ken* & *Kupe-keu* (18). Toutes ces Places de guerre, dont on a déjà parlé (19), sont bâties de terre, revêtu de brique. Mais lorsqu'on entre dans la Province de *Chan-fi*, vers *Tyen-ching-wey*, le mur n'est que de terre, sans arc-neaux, & n'est pas même revêtu de plâtre. Il se rétrécit & n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Cependant, au-delà de *Cha-ku-keu* (20), qui est le lieu où les Russiens viennent directement de *Se-ling-hins-koi*, il est cazé de briques en dehors, & l'on y trouve quelques grosses Tours de brique sur un fondement de pierre; mais il ne continue pas fort loin dans cet état. Le *Whang ho*, dont toutes les rives sont bordées de corps-de-garde, fournit des garnisons aux Forts du grand mur dans les Provinces de *Chan-fi* & de *Chen-fi*.

Au-delà de cette riviere, à l'Ouest de *Chen-fi*, le mur n'est que de terre. Il est bas, étroit, & quelquefois de gravier, parce que le Pays en est couvert. Dans plusieurs endroits, il est tout-à-fait ruiné; mais l'entrée est défendue par des Villes considérables, telles que *Yu-ling-hyen*, *Ning-hya* (21), *Lyang-cheu*, *Kan-cheu*, *Su cheu* & *Si-ning*, qui sont gardées par des Officiers généraux avec un corps de troupes. *Su-cheu* (22) commande la garnison de *Hya-*

(18) Nommée *Kap-ki* dans l'Ambassade de Russie. Voyez ci-dessus.

(19) Ci-dessus, *ibidem*.

(20) La position de ces Forts & des autres se trouve dans les Tables, à la fin des Provin-

ces auxquelles ils appartiennent.

(21) Près de cette Ville les montagnes tiennent lieu du mur, comme on l'a déjà fait remarquer.

(22) Ou *So-cheun*.



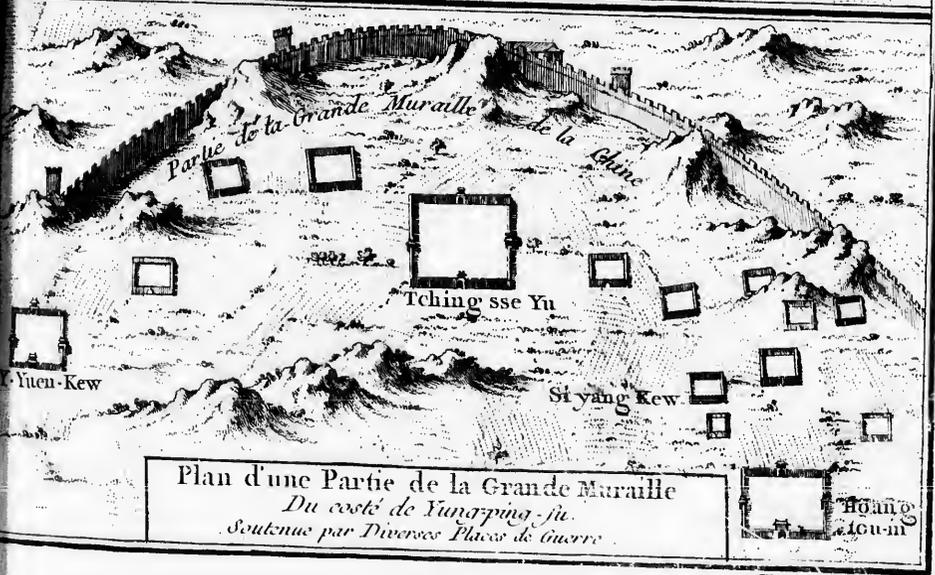
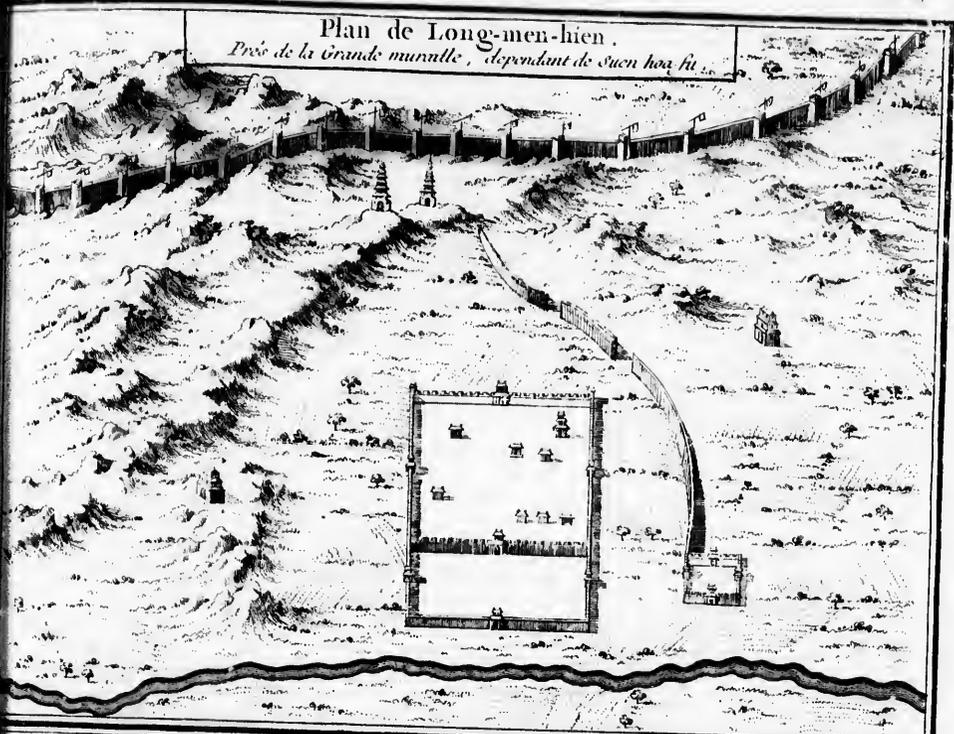
C. Yuen-Kew

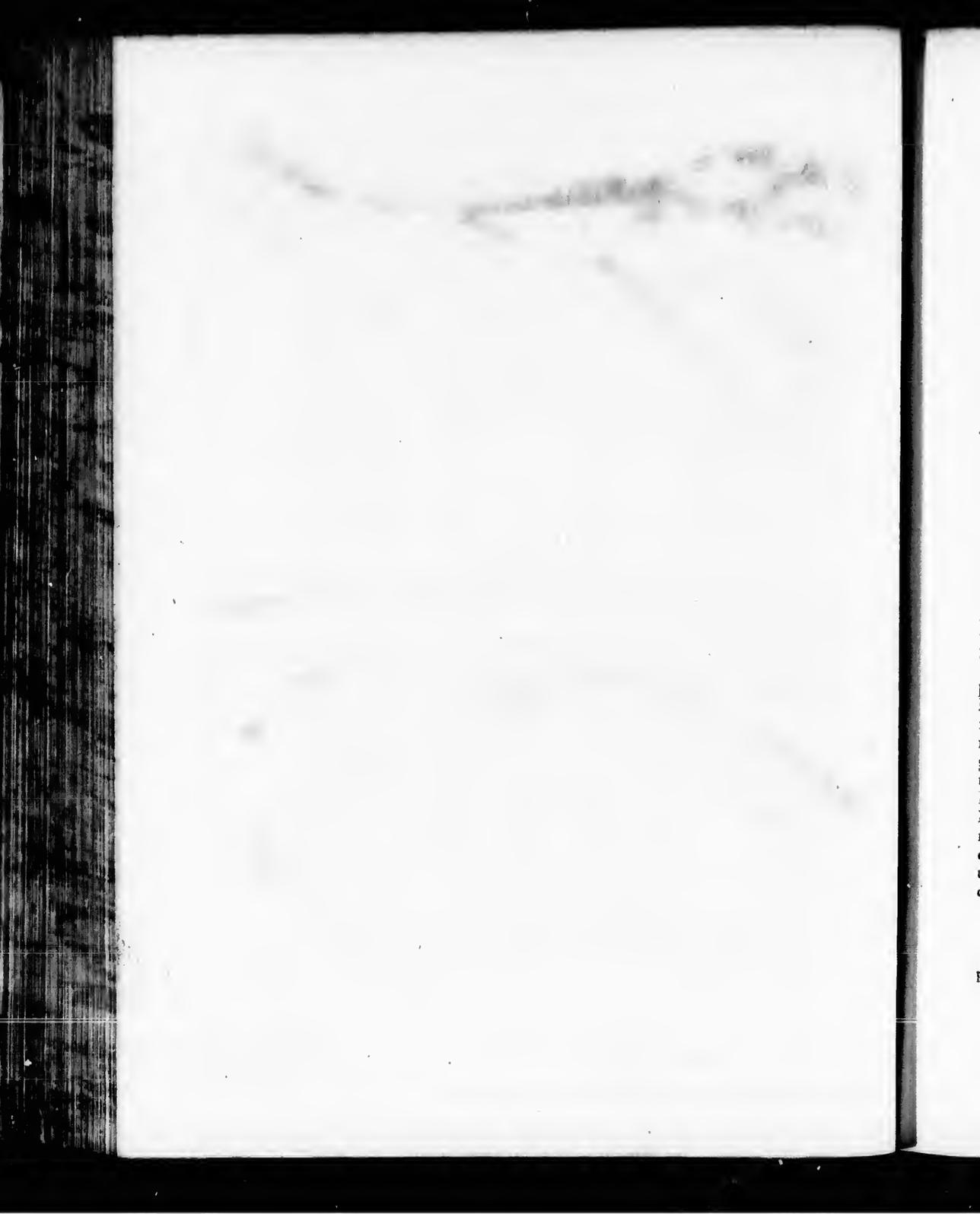
Rivieres

les trois  
par l'Em-  
de Jesus-  
eussent  
le Monde  
souvent  
ne chaîne  
g, par un  
les de la-  
t à ving-  
lle, mais  
aiderent à  
pavé, &  
s portes,  
premier,  
er boule-  
la Chine,  
mmandoit  
oins de re-  
-keu (18).  
terre, re-  
vers Tyen-  
même re-  
uteur. Ce-  
viennent  
& l'on y  
e; mais il  
rives font  
mur dans

de terre. Il  
t couvert.  
endue par  
, Lyang-  
fficiers gé-  
n de Hy-

atagnes tien-  
déjà fait re-





*yu-quan*, où passe le chemin qui conduit à *Ha-mi* (23), Pays nouvellement soumis à l'Empereur de la Chine. Cette raison fait apporter ici plus de soin à l'entretien du mur, quoiqu'il ne soit que de terre dans les lieux voisins (24).

Il ne s'étend point de-là jusqu'à *Si-ning-cheu*; mais on y a suppléé dans l'intervalle, par une grande tranchée qui joint une partie du mur à l'autre, près de cette Ville & celle de *To-pa*; c'est-à-dire, à quatre lieues, & un peu au-delà de cette dernière Ville. Quoiqu'elle ne soit, ni bien bâtie, ni avantageusement située, son commerce est florissant, sans aucune dépendance de l'Empereur, parce qu'elle fait le domaine d'un Bonze Lama, Chef de la première famille des *Si-fans*, ou des *Tu-fans*, Nation située entre la Chine & le Tibet.

Les Empereurs Chinois de la dernière race, pour augmenter la sûreté de leur Cour, bâtirent un second mur semblable au premier, sous le nom de mur intérieur. Il commence presqu'au plein Nord de Peking; & s'étendant vers le Sud-Ouest, au long du district de *Suen-wha-fu*, il pénètre dans la Province de *Chanfi*; d'où, tournant à l'Ouest par les limites méridionales de *Tay-tong-fu*, il joint le premier mur sur les terres de *Chan-fi*, ce mur s'éleve & s'étend vers le Sud, au long des deux Provinces, l'espace d'environ deux cens milles. Les Millionnaires observent qu'il s'est conservé presqu'entier, dans *Pecheli*, au Fort de *Nankeu*, qui est une de ses principales portes, à dix lieues de Peking, sur le revers d'une haute montagne, où passe le chemin qui conduit à *Suen-wha-fu*; mais que dans plusieurs endroits de *Chan-fi* il est entièrement ruiné (25).

Les Chinois donnent à leur grande muraille le nom de (26) *Van-di-chang-ching*, qui signifie, *Mur de dix mille stades*. Ce n'est pas qu'il ait cette longueur, suivant la remarque du Pere le Comte; mais, en tenant compte de tous les détours, il ne peut avoir moins de cinq cens lieues. Le même Auteur regarde comme une extravagance de l'avoir conduit par-dessus des montagnes fort hautes, où l'on ne devoit jamais craindre que les chevaux des Tartares pussent monter. Il admira qu'on y ait pu transporter des matériaux & trouver le moyen de les y mettre en œuvre (27). Il ajoute qu'une entreprise de cette nature doit avoir coûté des sommes immenses & la perte d'une infinité d'hommes. On assure que pendant le regne des Empereurs Chinois, ce mur étoit gardé par un million de Soldats. Mais aujourd'hui que cette partie de la Tartarie appartient à la Chine, on se contente d'entretenir soigneusement les meilleures fortifications, qui sont généralement dans les endroits les plus foibles. Le mur s'ouvre pour donner passage au *Whang-ho*; tandis que toutes les autres rivières passent sous des arches, qu'on a bâties dans cette vûe. Les Chinois racontent que la dixième partie des Peuples de l'Empire fut employée à construire cette étrange muraille, & que l'ouvrage fut achevé dans l'espace de cinq ans.

La Chine renferme une infinité de rivières, de lacs & de canaux, sur les-

(23) Nommé aussi *Kamil* ou *Kammil*.

(24) Chine du Pere du Halde, *ubi supra*, p. 20. & suiv.

(25) Chine du Pere du Halde, page 21.

& suivantes.

(26) Mémoires du Pere le Comte, p. 74.

(27) *Ibid.* p. 75.

Il est interrompu dans quelques endroits.

Autres murs; pour la sûreté de la Cour.

Nom que les Chinois donnent au grand mur.

Comment il fut bâti, & dans quel espace de tems.

Lacs & Rivières de la Chine.

GÉOGRAPHIE  
DE LA CHINE.  
Trois grands  
Lacs.

quels la plupart des Villes sont bâties. Entre les lacs, on en distingue trois principaux : 1°. le *Tong-ting-hu*, dans la Province de Hu-quang, qui a quatre-vingt lieues, ou plus (28), de circonférence ; 2°. le *Hong-fé-hu*, dont une partie appartient à la Province de *Kyang-nan*, & l'autre à la Province de *Che-kyang* ; 3°. le *Po-yang-hu*, nommé autrement, Lac de *Zhou-cheu* (29) dans la Province de *Kyang-fé*. Ce dernier, qui a trente lieues de circonférence, est borné par quatre rivières, chacune aussi grande que la Loire. Il est sujet aux ouragans, comme les Mers de la Chine. En moins d'un quart-d'heure, le vent y parcourt tous les points du cercle, & submerge quelquefois les plus grandes Barques.

Vers la plus dangereuse partie du Lac, on découvre un Temple, bâti sur un rocher fort escarpé, à la vue duquel les Mariniers Chinois battent une sorte de tambour de cuivre, pour avertir l'Idole de leur arrivée. Ensuite, allumant des flambeaux de cire à son honneur, sur la proue du Vaisseau, ils y brûlent de l'encens & sacrifient un coq (30). On trouve dans ce lieu des Barques établies pour le secours des malheureux. Mais elles ne servent quelquefois qu'à la ruine du Marchand, pour s'enrichir de ses dépouilles, malgré la vigilance des Magistrats. Dans les tems orageux, on voit le Gouverneur de *Zau-chen*, attentif sur le bord du Lac, pour arrêter par sa présence les téméraires qui oseroient entreprendre de le traverser sans son ordre.

Trois principa-  
les Rivières.

Comme on a dû se convaincre, dans la description des Provinces, que la Chine est remplie de rivières navigables, il suffira de parler ici des deux plus grandes, qui traversent ce vaste Empire de l'Ouest à l'Est.

Le Yang-tse-  
kyang, ou le  
Ta-kyang.

La première, nommée *Yang-tse-kyang*, qui signifie, en langue Chinoise, *Fils de la Mer*, ou *Ta-kyang*, c'est-à-dire, la grande Rivière, par excellence (31), prend sa source dans les montagnes de *Tu-fau*, à trente degrés de latitude. Elle reçoit divers noms, suivant les différens lieux qu'elle arrose ; & se divisant en plusieurs bras, elle forme quantité d'Iles remplies de ronces, qui servent de bois à brûler, dans les Villes voisines. Après avoir traversé d'abord un coin de la Province de *Yennan*, elle coule par celles de *Se-chen*, de *Hu-quang* & de *Kyang-nan*. Son cours est fort rapide ; mais après quantité de tours & de détours dans ces Provinces, où elle perd & reprend le nom de *Ta-kyang*, elle commence à se ralentir près de *King-cheu-fu* (32), par la force de la marée, qu'elle rencontre dès *Kyeu-kyang-fu* (33), & coule ensuite si lentement, qu'on y va plus qu'à la voile. De-là elle se rend à *Nan-king*, d'où elle va se jeter dans la Mer orientale, vis-à-vis l'Isle de *Tjong-ning*. Cette Rivière est large & profonde. Elle produit une grande abondance de poisson. Les Chinois disent en proverbe ; *que la Mer est sans rive, & le Kyang sans fond*. Ils prétendent qu'en effet le fond ne se trouve pas dans plusieurs endroits, & que

(28) *Ibid.* p. 46.

(29) Ou *Jau-chen*.

(30) Voyez les Ambassades Hollandoises.

(31) C'est une erreur ; car, quoique le mot *Yang* ait le même son & le même accent que celui qui signifie *mer*, le caractère est néanmoins différent. C'est le même qu'on employoit anciennement pour signifier une Province bordée au Sud par cette Rivière, &

vraisemblablement le *Ta-kyang* en a tiré son nom, parce que l'Empereur *Yu* fit entrer dans son canal l'eau dont cette Province étoit inondée.

(32) On l'appelle aussi simplement le *Kyang* ou la Rivière.

(33) Dans la Province de *Hu-quang*, vers le centre de la Chine.

danç

dans d'autres, l'eau a deux ou trois cens brasses de profondeur (34). Mais c'est apparemment une conjecture de leurs Pilotes, parce que leurs sondes n'ont pas plus de cinquante ou soixante brasses de longueur.

La seconde Riviere se nomme le *Whang-ho*, ou la *Riviere jaune* (35). Elle tire ce nom de la couleur de ses eaux, qui sont mêlées d'une argile jaunâtre qu'elle détache de ses rives. Sa source est à trente-cinq degrés de latitude, dans le Pays montagneux des Tartares de *Kokonor*. Lorsqu'elle en est sortie, elle coule quelque-tems au long de la grande muraille; & faisant ensuite un circuit dans les terres des *Tartares-Ortes*, elle rentre à la Chine entre les Provinces de *Chan-fi* & de *Chen-fi*. De-là elle traverse la Province de *Ho-nan*, elle arrose une partie de *Kyang-nan*, & par un cours d'environ six cens lieues, elle va se décharger dans la Mer orientale, assez près de l'embouchure de la Riviere *Yong-tse-kyang*. Mais quoiqu'elle soit d'une extrême largeur, elle est peu navigable. Son cours est si rapide, que sans un vent très-frais & très-favorable il est impossible de la remonter. Souvent elle emporte ses rives, & se débordant avec un étrange ravage, elle ensevelit sous ses eaux des Villages & des Villes entières. On a construit, dans plusieurs endroits, de longues & épaisses digues pour réprimer sa furie, sur-tout dans la Province de *Ho-nan*, dont les terres sont fort basses. Il y a peu de Villes, à quelque distance de cette Riviere, où l'on n'ait eu la précaution de se mettre à couvert de ses inondations par un rempart couvert de gazon (36).

GEOGRAPHIE  
DE LA CHINE.

Le *Whang-ho*,  
ou la Riviere  
jaune.  
Sa source & son  
cours.

Raffons qui la  
rendent peu na-  
vigable.

## CHAPITRE II.

### *Qualités, Mœurs & Usages des Chinois.*

C E que les Chinois appellent beauté parfaite, consiste dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un visage large & carré, de grandes oreilles, une bouche de grandeur médiocre, & des cheveux noirs; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou roussie. Les tailles fines & aisées n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges & ne sont point ajustés au corps comme en Europe. Ils croient un homme bien fait lorsqu'il est gras & gros, & qu'il remplit, suivant les termes de l'Auteur, sa chaise de bonne grace.

Quoique les chaleurs excessives qui se font sentir dans les Provinces méridionales, sur-tout dans celles de *Quang-tong*, de *Fo-kyen* & de *Yun-nan*, donnent aux Paysans, qui sont nus jusqu'à la ceinture, un teint brun & olivâtre, ils sont naturellement aussi blancs que les Européens; & l'on peut dire en général que leur physionomie n'a rien de désagréable. La plupart ont même

MOEURS ET  
USAGES DE LA  
CHINE.

Idée que les  
Chinois ont de  
la beauté.

Leur figure ordi-  
naire.

(34) Dans la Province de *Kyang-fi*, deux cens cinquante seize milles plus à l'Est & à quatre cens milles de la mer.

(35) On lui donne plus ordinairement le nom de *Ho* que celui de *Kyang*, pour exprimer que quoique si grande elle est inférieure aux *Kyangs*, terme qui signifie proprement de

grandes Rivières, comme *Ho* signifie les petites. Cependant plusieurs Rivières, moins grandes que le *Whang-ho*, portent le nom de *Kyang*.

(36) Chine du Pere du Halde, page 325. & suivantes.

MOEURS ET  
USAGES DE LA  
CHINE.Celle des fem-  
mes.

Leur caractère.

Empire qu'ils  
ont sur eux-mé-  
mes.Modestie com-  
mune aux deux  
sexes.Les voleurs mê-  
mes ne connoi-  
ssent point la vio-  
lence.

la peau fort belle & le teint gracieux jusqu'à l'âge de trente ans. Les Lettrés & les Docteurs, sur-tout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais les ongles. Ils affectent de les laisser croître de la longueur d'un pouce, pour faire connoître qu'ils ne sont point dans la nécessité de travailler pour vivre. A l'égard des femmes, elles sont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues & le teint assez rude. Mais leur visage respire un air de gaieté, & leurs traits sont réguliers (37).

Les Chinois, en général, sont d'un caractère doux & traitable. Ils ont beaucoup d'affabilité dans l'air & dans les manières, sans qu'il y paroisse aucun mélange de dureté, de passion & d'emportement. Cette modération se fait remarquer jusques dans le Peuple. Le Pere de Fontaney, Jésuite, ayant rencontré au milieu d'un grand chemin un grand embarras de voitures, fut surpris qu'au lieu d'entendre prononcer des mots indécents, ou de voir la dispute animée, comme en Europe, jusqu'aux injures & aux coups, il vit les charretiers se saluer civilement & s'entr'aider pour rendre le passage plus libre. Les Européens qui ont quelque affaire à démêler avec les Chinois, doivent se garder de toutes sortes de vivacités & d'emportemens. Ces excès passent à la Chine pour des vices, contraires à l'humanité: non que les Chinois ne soient aussi ardens & aussi vifs que nous; mais ils apprennent de bonne-heure à se rendre maîtres d'eux-mêmes.

Leur modestie est surprenante. Les Lettrés paroissent toujours avec un air composé, sans accompagner leurs expressions du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées. Elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'on ne voit pas même paroître leurs mains au bout de leurs manches, qui sont fort longues & fort larges. Si elles présentent quelque chose à leurs plus proches parens, elles le posent sur une table & leur laissent la peine de le prendre. Elles sont fort choquées de voir les pieds nus à nos Saints dans les images de peinture. Magalhaens (38) juge qu'elles ont raison.

Quoique les Chinois soient naturellement vindicatifs, sur-tout lorsqu'ils sont animés par l'intérêt, il est rare qu'on leur voie prendre des mesures violentes. Ils dissimulent leur ressentiment, & gardent si bien les apparences qu'on les croit insensibles aux outrages. Mais s'ils trouvent l'occasion de ruiner leurs ennemis, ils ne manquent point de la saisir. Les voleurs mêmes n'emploient point d'autre méthode que l'artifice. On en voit qui suivent les Barques des voyageurs ou des Marchands, & qui se louent entre ceux qui les tirent sur le canal Impérial, dans la Province de Chan-tong; ce qui leur est d'autant plus aisé, que l'usage étant de changer de Matelots chaque jour, ils ne peuvent être facilement reconnus. Pendant la nuit ils se glissent dans les cabines, ils endorment les passans par la fumée de certaines drogues, & dérobent librement sans être aperçus. Un voleur Chinois ne se lassera point de suivre un Marchand pendant plusieurs jours, pour chercher l'occasion de le surprendre. D'autres pénètrent dans les Villes, au travers des murs les plus épais, brûlent les portes, ou les percent par le moyen de certaines machines qui brûlent le bois sans flamme. Ils s'introduisent dans les lieux les plus secrets d'une maison; &

(37) *Ibid.* p. 282.

(38) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 280.

p. 107; & Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

les Habitans sont surpris à leur réveil de trouver leur lit sans rideaux & sans couverture, leur chambre sans tapisserie & sans meubles, & de ne découvrir aucune autre trace des voleurs que le trou qu'ils ont fait au mur ou à la (39) porte.

Le Pere le Comte avertit les Européens qu'ils ne doivent rien prêter aux Chinois sans avoir pris leurs sûretés, parce qu'il n'y a point de fond à faire sur leur parole. Ils commencent par emprunter une petite somme, en promettant de restituer le capital avec un gros intérêt. Ils exécutent cette promesse; & sur le crédit qu'ils s'établissent, ils continuent d'emprunter de plus grosses sommes. L'artifice se soutient pendant des années entières, jusqu'à ce que la somme soit aussi grosse qu'ils le desirent. Alors ils disparaissent (40).

Ce n'est pas, remarque le même Auteur, qu'on ne trouve jamais parmi eux de bonne-foi ni d'honnêteté. Il se souvient, dit-il, qu'en entrant à la Chine avec ses Compagnons, étrangers, inconnus, exposés à l'avarice des Mandarins, on ne leur fit pas le moindre tort dans leurs personnes ni dans leurs biens; & ce qui lui paroît beaucoup plus extraordinaire, un Commis de la Douane, c'est-à-dire, un homme naturellement avide, refusa de recevoir d'eux un présent malgré toutes leurs instances, en protestant qu'il ne prendroit jamais rien des Etrangers. Mais ces exemples sont rares, suivant le Pere le Comte, & ce n'est pas sur un seul trait qu'il faut se former l'idée d'un caractère national. Ne pourroit-on pas s'imaginer, au contraire, que ce qui est arrivé dans une Ville maritime, grande & marchande, où l'avidité, l'artifice & la fraude doivent regner plus qu'ailleurs, ne doit point être rare dans le reste de la Nation? Aussi le Pere du Halde en porte-t'il un jugement plus modéré. En général, dit-il, les Chinois ne sont pas aussi trompeurs & aussi lâches que le Pere le Comte les représente; mais ils ne manquent guères l'occasion de tromper les Etrangers. Ils s'en font même une gloire. On en trouve d'assez impudens, lorsque la fraude est découverte, pour s'excuser sur leur défaut d'adresse. « Il paroît assez, vous disent-ils, que je m'y suis pris fort mal. Vous êtes plus adroit que moi, & je vous promets de ne plus m'adresser aux Européens. En effet, on prétend que c'est de quelques Européens qu'ils ont appris l'art de tromper (41). Un Capitaine Anglois ayant fait marché à Canton pour quelques balles de soie, se rendit, avec son Interprète, à la maison du Marchand, pour examiner s'il ne manquoit rien à la quantité de sa marchandise. Il fut content de la première balle; mais les autres ne contenoient que de la soie pourrie. Cette découverte l'ayant irrité, il se soulagea par des reproches fort amers. Le Chinois les écouta sans s'émouvoir, & lui fit cette réponse: « Prenez-vous-en à votre coquin d'Interprète, qui m'a protégé que vous n'examiniez point les balles.

Cette disposition à tromper est commune, sur-tout parmi le Peuple. Les Chinois de cette condition employent toutes sortes de moyens pour falsifier tout ce qu'ils vendent. Quelques-uns poussent la tromperie jusqu'à ouvrir l'estomac d'un chapon, pour en tirer la chair. Ensuite, remplissant le trou, ils le fer-

MOEURS ET  
USAGES DE LA  
CHINE.

Penchant des  
Chinois à la  
tromperie.

Exception hon-  
orable.

Le Pere du Halde  
juge d'eux plus  
avantageuse-  
ment que le Pere  
le Comte.

Aventure co-  
mique d'un An-  
glois.

Tromperies Chi-  
noises.

(39) Du Halde, *ibid.*

(40) Mémoires du Pere le Comte, p. 242. & suivantes.

(41) Cette remarque paroît vraie, car les principales tromperies des Chinois regardent

les Européens dans les Ports de mer. Au contraire, on doit se souvenir que dans l'intérieur des terres, le témoignage de tous les Voyageurs précédens est favorable à leur honnêteté.

MOEURS ET  
USAGES DE LA  
CHINE.

ment avec tant d'adresse, qu'on ne s'aperçoit de rien avant que la pièce soit servie. D'autres ne contrefont pas les jambons avec moins d'art, en couvrant une pièce de bois d'une espèce de terre, qu'ils savent revêtir d'une peau de porc (42). Cependant Du Halde, & Le Comte même, reconnoissent qu'ils ne pratiquent ces petites friponneries qu'à l'égard des Etrangers, & que dans les Villes éloignées de la mer, un Chinois ne peut se persuader qu'il y ait tant de mauvaise foi sur les Côtes.

De quoi l'intérêt les rend capables.

Lorsqu'ils ont en vûe quelque profit, ils employent d'avance toutes leurs ruses pour s'insinuer dans les bonnes grâces de ceux qui peuvent favoriser leur entreprise. Ils n'épargnent ni les présents ni les services. Sans aucune apparence d'intérêt, ils prennent, pendant des années entières, toutes sortes de caractères & toutes sortes de mesures pour arriver à leur but (43).

Politique familière aux Chinois.

Les Seigneurs de la Cour, les Vicerois des Provinces & les Généraux d'armées, sont dans un perpétuel mouvement pour acquérir ou conserver les principaux postes de l'Etat. La loi ne les accorde qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent sous main mille voies plus sûres. C'est ce qui leur fait attribuer, par le Pere le Comte, la qualité d'excellens Politiques. Ce génie leur est aussi particulier que celui du Commerce. Il n'y a point de Cour en Europe où l'habileté & l'adresse ait plus de part à tous les événemens. L'application continuelle des Chinois est à connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les desseins les uns des autres (44).

Goût de quelques Cantons pour la chicane.

Dans quelques cantons, le Peuple est si porté à la chicane, qu'on y engage ses terres, ses maisons & ses meubles, pour le plaisir de suivre un procès ou de faire donner la bastonade à son ennemi. Mais il arrive souvent que par une corruption plus puissante, l'accusé fait tomber les coups sur celui qui l'accuse. De-là naissent entr'eux des haines mortelles. Une de leurs vengeances est de mettre le feu à la maison de leur ennemi pendant les ténèbres. Cependant la peine de mort, que les loix imposent à ce crime, le rend assez rare. On voit aussi des caractères assez généreux pour se pardonner mutuellement (45) & convenir d'une réconciliation sincère.

La vertu est en estime à la Chine.

Après tout, les Chinois les plus vicieux ont un goût naturel pour la vertu, qui leur donne de l'estime & de l'admiration pour ceux qui la pratiquent. Ceux qui s'assujétissent le moins à la chasteté, honorent les personnes chastes, surtout les veuves. Ils conservent, par des Arcs de triomphe & par des Inscriptions, la mémoire des caractères distingués qui ont vécu dans la continence, qui ont rendu service à la patrie, & qui se sont élevés au-dessus du vulgaire par quelque action remarquable ou par leur vertu (46). Ils apportent beaucoup de soin à dérober la connoissance de leurs vices au Public. Ils témoignent la plus profonde vénération aux auteurs de leur naissance & à ceux qui ont pris soin de leur éducation. Ils respectent les vieillards, à l'exemple de l'Empereur même (47). Ils détestent, dans les actions, dans les paroles & dans les gestes, tout ce qui décele de la colere ou la moindre émotion (48).

(42) Du Halde, *ubi sup.* p. 279. & suivantes; Mémoires du Pere le Comte, p. 241.

(43) Du Halde & Le Comte, *ibid.*

(44) Le Comte, p. 243.

(45) Du Halde, *ubi sup.* p. 279.

(46) Comme d'être morts pour sauver leur

honneur, leur ami, &c.

(47) On en a rapporté ci-dessus un exemple, que Du Halde cite, en y joignant quelques autres circonstances.

(48) Du Halde, *ubi sup.* p. 280.

Magalhaens observe qu'ils ont porté la Philosophie morale à sa perfection; qu'ils en font leur principale étude, & le sujet ordinaire de leurs conversations. Il ajoute qu'il ont l'esprit si vif & si pénétrant, qu'en lisant les Ouvrages des Jésuites, ils entendent facilement les questions les plus subtiles de Philosophie, de Théologie & des Mathématiques. Il en a connu plusieurs, qui, sans aucune instruction, autant qu'il put en juger par leurs discours, comprenoient des raisonnemens fort difficiles sur la Nature Divine & sur la Trinité, qu'ils avoient lûs dans une Traduction Chinoise de S. Thomas d'Aquin par le Pere (49) *Baglion*.

Les vernis de la Chine, la porcelaine & cette variété de belles étoffes de soie qu'on transporte en Europe, sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébène, d'écaille, d'ivoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture & leurs édifices publics, tels que les Portes de leurs grandes Villes, leurs Arcs de triomphe, leurs Ponts & leurs Tours, ont beaucoup de noblesse & de grandeur. Ils réussissent également dans tous les autres arts. Tout ce qui sort de leurs mains porte un caractère d'élégance convenable à leur goût. S'ils ne sont point parvenus au degré de perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, leur unique obstacle est la frugalité Chinoise, qui met des bornes à la dépense des Particuliers.

Leur industrie  
dans les Arts.

Il est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les mécaniques: mais leurs instrumens sont plus simples; & sans avoir jamais vû les modèles qu'on leur propose, ils les imitent facilement. C'est ainsi qu'ils font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, des pistolets, & d'autres choses dont ils n'avoient point anciennement la moindre notion, ou qu'ils ne connoissoient qu'imparfaitement (50).

Cependant ils ont une si haute opinion d'eux-mêmes, que le plus vil Chinois regarde avec mépris toutes les autres Nations. Dans la passion qu'ils ont pour leur Pays & pour leurs Usages, on ne leur persuaderoit pas d'en abandonner la moindre pratique, ni qu'il se trouve quelque chose d'estimable hors de la Chine. On s'efforce en vain de leur faire entreprendre sérieusement quelque ouvrage dans le goût de l'Europe. A peine les Missionnaires ont-ils pû obtenir, des architectes Chinois, de leur bâtir une Eglise dans le Palais, sur le modèle envoyé de France. Quoique les Vaisseaux de la Chine soient mal construits, & que les Habitans ne puissent refuser de l'admiration à ceux qui viennent de l'Europe, leurs charpentiers paroissent surpris lorsqu'on leur propose de les imiter. Ils répondent que leur fabrique est l'ancien usage de la Chine. Mais cet usage est mauvais, leur dites-vous. N'importe, repliquent-ils. C'est assez qu'il soit établi dans l'Empire; & l'on ne peut s'en écarter sans blesser la justice & la raison. Il paroît néanmoins que cette réponse ne vient que de leur embarras. Ils craignent de ne pas plaire aux Européens qui veulent les employer; car leurs véritables artistes entreprennent toutes sortes d'ouvrages, sur les modèles qu'on leur (51) présente.

Prevention  
qu'ils ont en la-  
veur d'eux-mê-  
mes.

Le Peuple ne doit sa subsistance qu'à la continuité de son travail. Aussi ne

Travail des Chi-

(49) Relation de la Chine par Magalhaens,  
p. 88 & 103.

(50) Chine du Pere du Halde, *ubi supra*,  
p. 277.

(51) *Ibid.* p. 280.

CARACTÈRE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.  
nois pour leur  
subsistance.

connoît-on pas de Nation plus laborieuse & plus sôbre. Les Chinois sont endurcis au travail dès l'enfance. Ils employeroient des jours entiers à fouir la terre, les pieds dans l'eau jusqu'aux genoux; & le soir ils se croiroient fort heureux d'avoir pour leur souper un peu de riz cuit à l'eau, un potage d'herbes & un pen de thé. Ils ne rejettent aucun moyen pour gagner leur vie. Comme on auroit peine à trouver dans tout l'Empire un endroit sans culture, il n'y a personne, à quelqu'âge qu'on le suppose, homme ou femme, sourd, muet, boiteux, aveugle, qui n'ait de la facilité à subsister. On ne se sert, à la Chine, que de moulins à bras pour broyer les grains. Cet exercice, qui ne demande qu'un mouvement fort simple, est l'occupation d'une infinité de pauvres Habitans.

Ils mettent tout  
à profit.

Les Chinois sçavent mettre à profit plusieurs choses que d'autres Nations croient inutiles. A Peking, quantité de familles gagnent leur vie à vendre des allumettes. D'autres, à ramasser dans les rues de petits lambeaux de soie, de laine, de coton ou de toile, des plumes d'oiseaux, des os de chiens, des morceaux de papier, qu'ils nettoient soigneusement pour les revendre. Ils tirent parti des ordures mêmes qui sortent du corps. On voit, dans toutes les Provinces, des gens qui s'occupent à les ramasser; & dans quelques endroits, sur les canaux, des Barques qui n'ont point d'autre usage derrière les maisons. Les Paysans viennent acheter ces immondices, pour du bois, de l'huile & des légumes. Chaque rue d'une Ville a ses commodités pour le soulagement du Public, & les propriétaires en tirent un honnête avantage.

Jusqu'où leur  
attention s'étend.

Malgré la sobriété & l'industrie qui regnent à la Chine, le nombre des Habitans est si prodigieux, qu'ils sont toujours exposés à beaucoup de misère. Il s'en trouve de si pauvres, que si la mere tombe malade ou manque de lait, l'impuissance de nourrir leurs enfans les force de les exposer dans les rues. Ce spectacle est rare dans les Villes des Provinces; mais rien n'est plus commun dans les grandes Capitales, telles que Peking & Canton. D'autres engagent les Sages-femmes à noyer leurs filles dans un bassin d'eau, au moment de leur naissance. La misère produit une multitude incroyable d'esclaves, dans les deux sexes; c'est-à-dire, de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de pouvoir se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques, volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un pere vend quelquefois son fils, vend sa femme, & se vend lui-même à vil prix. Mais, s'il le peut, remarque agréablement l'Auteur, il se contente de vendre sa famille (52).

Habillement  
des Chinois.

L'habillement des hommes est convenable à la gravité qu'ils affectent. Il consiste dans une longue robe qui tombe jusqu'à terre & dont un pan se replie sur l'autre. Celui de dessus s'avancant du côté droit, y est attaché avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, l'un assez près de l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule; mais elles se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet; & finissant en fer à cheval, elles couvrent toute la main, à l'exception du bout des doigts (53). La ceinture est une large écharpe d'argent, dont les deux pointes tombent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui contient une

(52) Relation de la Chine par Magalhaens, ver, les Chinois retirent les mains dans leurs  
P. 121. manches, & les font servir de manchons.

(53) Ce bout ser: comme de gants. En hy-

Chinois font  
à fouir la  
fort heureux  
herbes & un  
Comme on  
re, il n'y a  
ard, muet,  
à la Chine,  
ne demande  
bavres Ha-

res Nations  
vendre des  
de soie, de  
s, des mor-  
re. Ils tirent  
ates les Pro-  
droits, sur  
maisons. Les  
huile & des  
agement du

nombre des  
p de misere.  
lique de lait,  
les rues. Ce  
plus commun  
res engagent  
ment de leur  
es, dans les  
vant le droit  
e ces domef-  
uent comme  
, & se vend  
Auteur, il se

affectent. Il  
pan se replie  
é avec quatre  
manches font  
poignet; &  
tion du bout  
ont les deux  
contient une  
mains dans leurs  
manchons.

FIGURES CHINOISES.

1. Un Empereur en robe.
2. Un Empereur dans son habit ordinaire.
3. Un Paysan.
4. Un Bonze.



fourse, un couteau, & deux petits bâtons, dont on se sert comme de fourchettes. Anciennement les Chinois ne portoient pas de couteaux. Il est rare même que les Lettrés en portent aujourd'hui.

En Été, l'usage est de porter, sous la robe, des hautes-chausses de toile, souvent couvertes d'une autre paire, qui est de taffetas blanc. En hyver, les hautes-chausses sont de satin, picqué de soie crue ou de coton. Dans les Provinces du Nord, on porte des pellisses fort chaudes. La chemise est de différentes sortes d'étoffe, suivant les saisons. Elle est fort large, mais courte. C'est un usage assez commun, pour entretenir la propreté dans les grandes chaleurs, de porter sur la peau un filet de soie, qui empêche la sueur de se communiquer aux habits. Dans la même saison, les Chinois ont le col tout-à-fait nud; mais en hyver ils portent un collier, ou de satin, ou de sable, ou de peau de renard, attaché à leurs robes, qui sont alors doublées de peau, ou picquées de soie & de coton. Les gens de qualité ont des peaux très-fines, soit entièrement de sable, soit de renard, bordé de sable. Au printems, ils bordent leurs robes d'hermines; & par-dessus ils portent une sorte de casaque à courtes manches, doublée ou bordée dans le même goût.

Toutes les couleurs ne se portent point indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de son sang. Le satin à fond rouge est le partage d'une espèce de Mandarins, aux jours de cérémonie. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu ou le violet. La couleur du Peuple est généralement le bleu ou le noir.

Avant la conquête, les Chinois étoient passionnés pour leur chevelure, qu'ils humectent d'essences; & ce goût étoit porté si loin, que plusieurs préférèrent la mort à la loi qui leur fut imposée de se raser la tête comme les Tartares. Après s'être soumis aux vainqueurs, ils recommencent aujourd'hui à laisser croître assez de cheveux sur le sommet de la tête, pour les mettre en tresses (54). Leur couverture de tête, en Été, est un petit chapeau, ou un bonnet, de la forme d'un entonnoir. Le dehors est de *Kattan*, travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de satin. Du sommet sort une grosse tresse de crin, qui se répand jusqu'aux bords. Ce crin, qui est très-fin & très-clair, vient des jambes de certaines vaches, & se teint d'un rouge fort luisant. Les Mandarins & les Lettrés ont une autre espèce de bonnet, qui leur est propre & que le Peuple n'a pas la liberté de porter. La forme ressemble à celle du premier; mais il est composé de carton, doublé ordinairement de satin rouge ou bleu. Le satin du dehors est blanc, & coupé par une large bande de la plus belle soie rouge. Les personnes de distinction se servent souvent de la première de ces deux sortes de chapeau, sur-tout à cheval & dans le mauvais tems, parce qu'il les met à couvert de la pluie, & qu'il est plus propre à les garantir du soleil par devant & par derrière. En hyver, ils portent une autre espèce de bonnet fort chaud, bordé de sable, d'hermine ou de peau de renard, & terminé au sommet par une touffe de soie rouge. La bordure de peau est large de deux ou trois doigts, & produit un fort bel effet, sur-tout lorsqu'elle est d'un beau sable noir & luisant.

Les Chinois, sur-tout les personnes de qualité, n'osent paroître en public

(54) Ces opiniâtres étoient nommés par les Portugais Chinois de *Cabello*, ou de *la chevelure*. Ils suivoient le parti de Koxinga. Voyez les *Ambassades Hollandoises*.

CARACTÈRE  
ET USAGES  
DES CHINOIS

Habits d'Été & d'Hyver.

Couleurs réservées.

Chevelure & bonnets des Chinois.

Autres sortes de bonnets.

Bonnet Chinois.



CARACTÈRE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.  
Bas des Grands  
& du Peuple.

sans bottes. Elles sont ordinairement de soie, particulièrement de satin ou de calico, & fort bien ajustées à la jambe; mais elles n'ont ni genouillères ni talons. Celles de cheval sont de cuir de cheval, si bien préparé, que la souplesse en est admirable. Les bas de botte sont d'étoffe, cousus & doublés de coton. Il en sort de la botte une partie, qui est bordée d'une large bande de pluche ou de velours. Mais autant qu'ils sont utiles en hyver pour entretenir la chaleur des jambes, autant sont-ils insupportables pendant l'Été. On en prend alors de plus convenables à la saison. Le Peuple, pour épargner la dépense, porte des bas d'étoffe noire. Ceux dont les personnes de qualité usent dans leurs maisons sont de soie, fort propres & fort commodes. Lorsqu'ils sortent pour quelque visite d'importance, ils portent sur leurs habits de dessous, qui sont ordinairement de soie ou de satin, une longue robe de soie, presque toujours de couleur bleue, ceinte d'une écharpe; & par-dessus le tout, une casaque ou un manteau court, de couleur noire ou violette, qui ne passe point les genoux, mais qui est fort ample, avec des manches courtes & larges. Ils prennent alors un petit bonnet, qui représente dans sa forme un cône fort court, couvert de soie voltigeante, ou de crin rouge. Enfin, pour achever l'ornement, ils ont aux jambes des bottes d'étoffe & un éventail à la main (55).

Habits des femmes.

A l'égard de l'autre sexe, rien ne donne tant de lustre aux charmes naturels des Dames Chinoises, que la modestie extraordinaire qui éclate dans leur air & dans leur parure. Leurs robes sont fort longues. Elles en sont tellement couvertes, de la tête jusqu'aux pieds, qu'on ne voit paroître que leur visage. Leurs mains sont toujours cachées sous leurs grandes manches, qui descendroient jusqu'à terre si elles ne prenoient soin de les retenir. La couleur de leur sexe est ou rouge, ou bleue, ou verte. Peu de femmes portent le noir & le violet, si elles ne sont fort avancées en âge. Elles marchent d'un pas doux & lent, les yeux baissés & la tête panchée, comme de vraies Religieuses, dit l'Auteur, ou comme des Dévotes de profession. Mais leur marche n'est pas sûre, parce qu'elles ont les pieds d'une petitesse extraordinaire. On les leur serre dès l'enfance avec beaucoup de force, pour les empêcher de croître; & regardant cette manière comme une beauté, elles s'efforcent encore de les rendre plus petits à mesure qu'elles avancent en âge. Aussi affectent-elles de les montrer en

Petitesse de leurs pieds.

On cherche la cause de cet usage.

Vanité des femmes Chinoises.

Chinois mêmes ne connoissent pas bien l'origine d'un usage si bizarre. Quelques-uns s'imaginent que c'est une invention de leurs ancêtres, pour retenir les femmes au logis; mais d'autres regardent cette opinion comme une fable. Le plus grand nombre est persuadé que c'est une mode établie par la Politique, pour tenir les femmes dans une continuelle soumission (56). Il est certain qu'elles sont extrêmement renfermées, & qu'elles sortent peu de leur appartement, qui est dans la partie la plus retirée des maisons, où elles n'ont de communication qu'avec les femmes qui les servent. Cependant on peut dire en général, qu'elles ont la vanité ordinaire à leur sexe, & que ne paroissant qu'aux yeux de leurs domestiques, elles ne laissent pas, chaque jour au matin

(55) Chinc du Pere du Halde, *ubi supra*, p. 282; & Mémoires du Pere le Comte, page 132.

(56) Pourquoi chercher d'autres raisons

que leur goût, puisque dans la plupart des autres Pays on donne aussi la préférence aux petits pieds?

latin ou de  
 leres ni ta-  
 ue la sou-  
 doublés de  
 e bande de  
 entretenir  
 té. On en  
 gner la dé-  
 talité usent  
 squ'ils for-  
 de dessous,  
 ie, presque  
 it, une ca-  
 palle point  
 e larges. Ils  
 fort court,  
 ornement,

nes naturels  
 ans leur air  
 lement cou-  
 ifage. Leurs  
 scendroient  
 leur sexe est  
 le violet, si  
 & lent, les  
 'Auteur, ou  
 sûre, parce  
 rre dès l'en-  
 gardant cette  
 e plus petits  
 montrer en

ge si bizarre.  
 ; pour rete-  
 comme une  
 ie par la Po-  
 ). Il est cer-  
 a de leur ap-  
 lles n'ont de  
 on peut dire  
 ne paroissant  
 out au matin

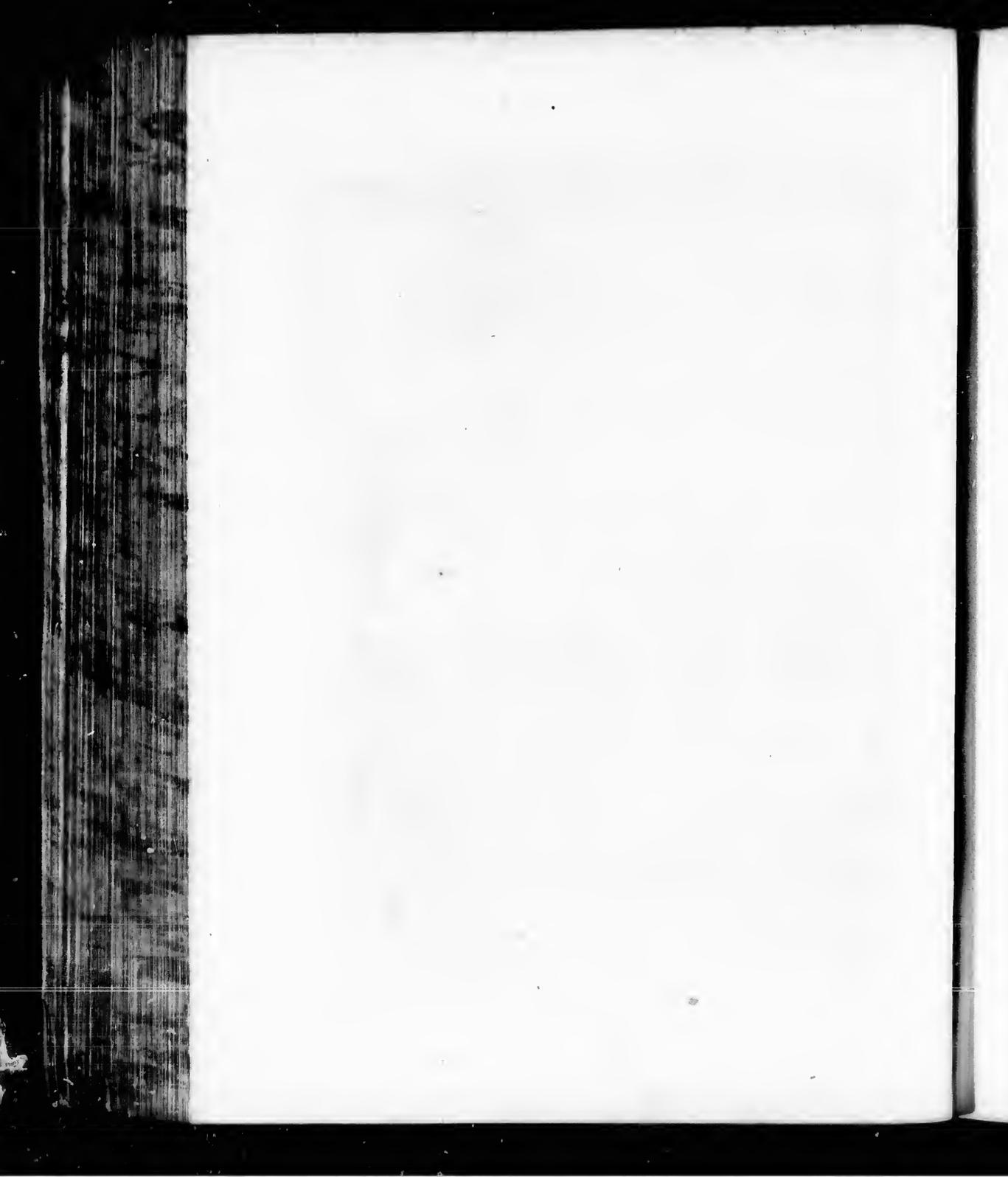
la plupart des  
 préférence aux

d'employer

DAMES CHINOISES, TIRÉES DE DU HAÏ, DE



T. IT. N. XVI



d'employer des heures entières à leur parure. On assure qu'elles se frottent le visage avec une forte de pâte, pour augmenter leur blancheur ; mais que cette pratique leur gâte bien-tôt la peau & précipite les rides.

CARACTÈRE  
ET USAGES  
DES CHINOIS.  
Leur coiffure.

Leurs ornemens de tête consistent en plusieurs boucles de frisure, entremêlées de petites touffes d'or & de fleurs d'argent. Quelques-unes se la parent d'une figure de *Fong-whang*, oiseau fabuleux, qu'elles portent en or, en argent ou en cuivre, suivant leurs richesses & leur qualité. Les ailes de cette figure, mollement étendues sur le devant de la coiffure, embrassent le haut des temples. La queue, qui est assez longue, forme une sorte d'aigrette au sommet de la tête. Le corps est sur le front. Le col & le bec sont suspendus sur le nez. Mais le col est joint au corps par un ressort secret, à l'aide duquel il joue négligemment & se prête au moindre mouvement de la tête, sur laquelle il ne porte que par les pieds, au milieu de la chevelure. Les femmes de la première qualité paroissent quelquefois avec une forte de couronne, composée de plusieurs de ces oiseaux joints ensemble. L'ouvrage seul en est fort cher.

Les jeunes filles portent ordinairement une autre espèce de couronne, dont le fond n'est que de carton, mais couvert d'une très-belle peau. Le devant s'élève en pointe sur le front. Il est chargé de diamans, de perles & d'autres ornemens. Au sommet de la tête elles ont des fleurs naturelles ou artificielles, mêlées de petits poinçons ou d'aiguilles, dont la pointe offre quelques bijoux. Les femmes avancées en âge, sur-tout celles du commun, se contentent d'une pièce de quelque belle étoffe de soie, passée plusieurs fois autour de la tête. On la nomme *Pau-teu*, qui signifie *Enveloppe pour la tête*. Au reste, les méthodes de parure ont toujours été les mêmes à la Chine, depuis le commencement de l'Empire jusqu'à la conquête des Tartares, qui, sans rien changer aux autres usages du Pays, forcerent seulement les vaincus à prendre leur habillement (57).

Jeunes filles.

Changement de  
la parure Chinoise  
au tems de la  
conquête.

Magalhaens observe que la Nation Chinoise porte la curiosité fort loin dans ses habits. Le plus pauvre est vêtu décemment, avec le soin de se conformer toujours à la mode. On est étonné, dit-il, de les voir le premier jour de l'an dans leurs habits neufs, qui sont d'une propreté admirable, sans que la pauvreté paroisse y mettre aucune distinction (58).

### §. I I.

#### *Cérémonies Chinoises dans les devoirs de la société civile.*

IL n'y a rien où les Chinois apportent plus d'exactitude que dans les cérémonies & les complimens. Ils sont persuadés que l'attention à remplir les devoirs de la civilité, sert beaucoup à purger l'ame de sa dureté naturelle, à former la douceur du caractère, à maintenir la paix, l'ordre & la subordination dans l'Etat. Entre les Livres qui contiennent leurs regles de politesse, on en distingue un qui a plus de trois mille ans d'antiquité, où chaque article est expliqué avec assez d'étendue. Les salutations communes, les visites, les pré-

Ancien Livre  
du cérémonial  
Chinois.

(57) Du Halde, *ubi sup.* p. 281. & suivantes. Mémoires du Pere le Comte, p. 125. & suiv.

(58) Magalhaens, p. 102.

CÉRÉMONIES  
ET CIVILITÉ'S  
CHINOISES.  
Variété des bien-  
séances.

sens, les fêtes, & toutes les bien-séances publiques ou particulières passent plutôt pour autant de loix que pour des formalités établies par l'usage.

Le cérémonial est fixé pour les personnes de toutes sortes de rangs, avec leurs égaux ou leur supérieurs. Les Grands savent quelles marques de respect ils doivent rendre à l'Empereur & aux Princes, & comment ils doivent se conduire entr'eux. Les Artisans mêmes, les Paysans & la plus vile populace, ont entr'eux des regles qu'ils observent. Ils ne se rencontrent point sans se donner mutuellement quelques marques de politesse & de complaisance. Personne ne peut se dispenser de ces devoirs, ni rendre plus ou moins que l'usage le demande.

Rigueur du cé-  
rémonial.

Pendant qu'on portoit au tombeau le corps du dernier Empereur, un des Princes du Sang ayant appelé un *Ko-lau*, qu'il vouloit interroger sur quelque affaire, le *Ko-lau* s'approcha & se mit à genoux, contre l'usage, pour faire sa réponse : mais le Prince le laissa dans cette posture, sans lui dire de se lever. Le lendemain, un *Noli* accusa devant l'Empereur le Prince & tous les *Ko-laus*; le Prince, pour avoir souffert qu'un Officier de cette considération parût devant lui dans une posture si humble; & les *Ko-laus*, particulièrement celui qui s'étoit agenouillé, pour avoir déshonoré le premier poste de l'Empire. Le Prince apporta pour excuse qu'il ignoroit la loi ou l'usage sur cet article, & que d'ailleurs il n'avoit point exigé cette soumission. Mais le *No-li* cria, pour replique, une Loi d'une ancienne *Dynastie* Anti-tôt l'Empereur de son ordre au *Li-pu*, qui est le Tribunal des cérémonies, de chercher cette Loi dans les archives, & si elle ne se trouvoit pas, d'en faire une qui pût servir de loi, mais de regle invariable. Le Tribunal du *Li-pu* est chargé si scrupuleusement de faire observer les cérémonies de l'Empire, qu'il n'exempte pas même les Etrangers de cette obligation. Avant qu'un Ambassadeur paroisse à la Cour, l'usage veut qu'il soit instruit pendant quarante jours & soigneusement exercé dans les cérémonies, comme un Comédien récite son rôle avant que de monter sur le théâtre.

*Li-pu*, Tribunal  
des cérémonies.

La plupart de ces formalités se réduisent à la maniere de faire la révérence, de fléchir les genoux, & de se prosterner une ou plusieurs fois, suivant l'occasion, le lieu, l'âge ou la qualité des personnes, sur-tout lorsqu'on rend des visites, qu'on fait des présens & qu'on traite ses amis.

Diverses mé-  
thodes de saluta-  
tions Chinoises.

La méthode ordinaire des salutations, pour les hommes, est de se coller les deux mains sur la poitrine, en les remuant d'une maniere affectueuse, & de baisser un peu la tête en prononçant *Tsin tsin*, expression de politesse, dont le sens n'est pas limité. Lorsqu'on rencontre une personne à qui l'on doit plus de déférence, on commence par joindre les mains, qu'on leve d'abord dans cette situation; ensuite on les baïsse jusqu'à terre, en courbant le corps à proportion. Si deux personnes de connoissance se rejoignent après une longue séparation, tous deux tombent à genoux & baïssent la tête jusqu'à terre. Ensuite se relevant, ils recommencent deux ou trois fois la même cérémonie. Le mot de *Fo* se répète souvent dans les civilités Chinoises. Aux personnes qui arrivent, la premiere question qu'on leur fait est *Na-fo*; c'est-à-dire: *Ne vous est-il rien arrivé que d'heureux dans votre voyage?* Lorsqu'on leur demande comment ils se portent, leur réponse est *Kau lau yo hung fo*, qui signifie, *soit bien, grâces à votre abondante félicité*. Lorsqu'ils voient un homme en bonne santé,

ils l'abordent avec le compliment *Yung fo* ; dont le sens est , *Vous portez la prospérité peinte sur votre visage* ; *et* , *Votre air annonce le bonheur*.

Au commencement de la Monarchie, lorsque la simplicité regnoit encore, il étoit permis aux femmes de dire aux hommes, en leur faisant la révérence, *Fan fo* ; c'est-à-dire, *Que toutes sortes de bonheur vous accompagnent*. Mais aussitôt que la pureté des mœurs eut commencé à se corrompre, ce compliment parut une indécence. On réduisit les femmes à des révérences muettes ; & pour détruire entièrement l'ancienne coutume, on ne leur permit pas même de prononcer le même mot en se saluant entr'elles.

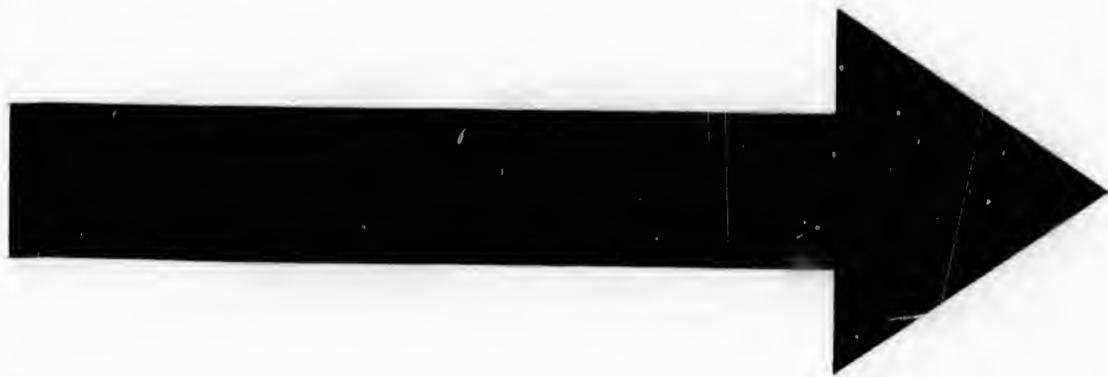
Un usage constant du Peuple, c'est de faire toujours prendre la première place au plus âgé de l'Assemblée. Mais s'il s'y trouve des Etrangers, elle est accordée à celui qui est venu du Pays le plus éloigné ; à moins que le rang ou la qualité ne leur impose d'autres loix. Dans les Provinces où la droite est la place d'honneur, on manque jamais de l'offrir. Dans d'autres lieux, la gauche est la plus honorable.

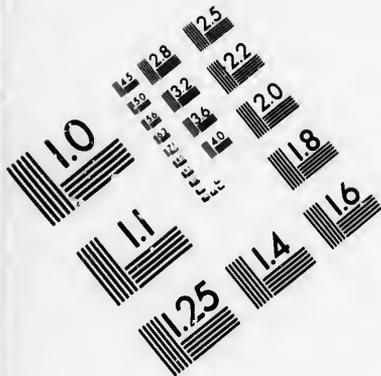
Lorsque deux Mandarins, ou deux Mandarins, se rencontrent dans une rue ; s'ils sont d'un rang égal, ils se saluent sans quitter leur chaise & sans se lever, en baissant d'abord leurs mains jointes, & les levant ensuite sur leur tête ; ce qu'ils répètent plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils se perdent de vue. Mais si l'un est d'un rang inférieur, il doit faire arrêter sa chaise, ou descendre s'il est à cheval, & faire une profonde révérence. Les inférieurs évitent, autant qu'ils le peuvent, l'embarras de ces rencontres.

Rien n'est comparable au respect que les enfans ont pour leur père, & les écoliers pour leur maître. Ils parlent peu & se tiennent toujours debout dans leur présence. L'usage les oblige, sur-tout au commencement de l'année, le jour de leur naissance & dans d'autres occasions, de les saluer à genoux, en frappant plusieurs fois la terre du front.

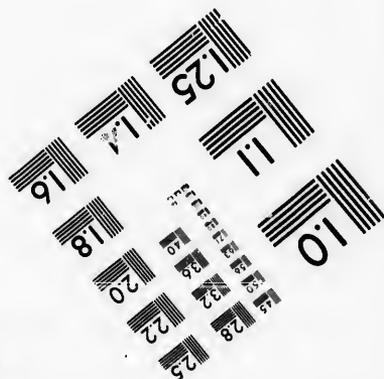
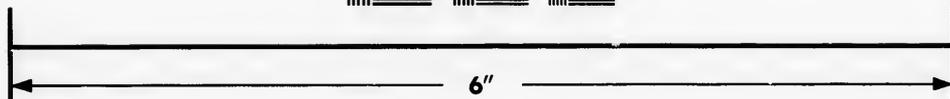
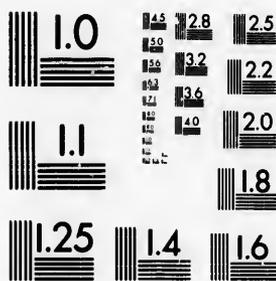
Les règles de la civilité ne s'observent pas moins dans les Villages que dans les Villes ; & les termes qu'on emploie, soit à la promenade & dans les conversations, soit pour les salutations de rencontre, sont toujours humbles & respectueux. Si les Chinois s'aperçoivent, par exemple, qu'on prenne quelques soins pour leur plaisir, *Tey-sin*, disent-ils obligeamment ; c'est-à-dire, *Vous êtes prodigés de votre cœur*. Si vous leur avez rendu quelque service, ils vous diront : *Sye pu tsyn* ; Mes remerciemens doivent être immortels. S'ils craignent d'avoir interrompu quelqu'un qui leur paroît occupé : *Fan lau*, disent-ils ; Je suis extrêmement incommode. *Te tsui* ; J'ai commis une grande faute en prenant trop de liberté. Lorsqu'on les prévient par quelque politesse, ils s'écrient : *Pu kan*, *pu kan*, *pu kan* ; c'est-à-dire, Je n'ose, je n'ose, je n'ose. Le sens qui demeure sous-entendu, est : Souffrir que vous preniez tant de peine en ma faveur. Si vous leur donnez quelque louange, ils répondent *Ki kan*, qui signifie : Comment oserai-je me persuader ce que vous dites de moi ? Lorsqu'ils prennent congé d'un ami qui a dîné chez eux, ils lui disent : *You man*, ou *Tay man* ; Nous ne vous avons pas traité avec assez de distinction. Jamais ils n'emploient dans leurs discours la première ni la seconde personne, à moins qu'ils ne parlent familièrement à quelqu'ami. *Vous* & *Moi* passeroient pour une incivilité grossière. Ainsi, au lieu de dire : Je suis fort sensible au service que vous m'avez rendu ; ils diront : Le service que le Seigneur, ou le Docteur,

CEREMONIES  
DES CHINOIS.Réserve des fem-  
mes.Usages civils du  
Peuple.Salutations des  
Mandarins.Respect des jeu-  
nes gens pour  
leur père & pour  
leur maître.Différentes ex-  
pressions de civi-  
lité.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

a rendu au moindre de ses serviteurs ou de ses écoliers, l'a touché très-sensiblement. De même, un fils qui parle à son père, prendra la qualité de son petit fils, quoiqu'il soit l'aîné de la famille & qu'il ait lui-même des enfans. On emploie souvent aussi son nom propre, pour marquer plus de respect; car les Chinois ont plusieurs noms, suivant leur rang & leur âge (59). Enfin, il n'y a point de Nation qui les égale pour la multitude & la variété des titres qu'ils se donnent dans leurs complimens; mais, faute de termes équivaleus, on résulteroit mal à les exprimer dans les langages de l'Europe (60).

Méthode des  
visites Chinoises.

Un article de la politesse Chinoise est de rendre des visites le jour de la naissance, au commencement de la nouvelle année, aux fêtes, à la naissance d'un fils, à l'occasion d'un mariage, d'une dignité, d'un voyage, d'une mort, &c. Ces visites, qui sont autant de devoirs pour tout le monde, sur-tout pour les écoliers à l'égard de leurs maîtres & pour les Mandarins à l'égard de leurs supérieurs, sont ordinairement accompagnées de petits présens, & de quantité de cérémonies dont on est dispensé dans les visites communes & familières.

Préparations  
pour lesquelles on  
commence.

On commence par délivrer au portier un billet nommé *Tye-tse*, qui consiste dans une feuille de papier rouge, légèrement ornée de fleurs d'or & pliée en forme d'écran (\*). Sur un des plis est leur nom, avec quelques termes respectueux, suivant le rang de la personne. Par exemple, Le tendre & sincère Ami de Votre Excellence, & le Disciple perpétuel de votre Doctrine, se présente en cette qualité pour rendre ses devoirs & faire sa révérence jusqu'à terre. Le mot *Tun cheu pay* exprime ce dernier sentiment. Si la personne qu'on visite est un ami familier, ou n'est distingué par aucun rang, il suffit d'employer du papier commun. Dans les occasions de deuil, le papier doit être blanc.

Toutes les visites qui se rendent à un Gouverneur, ou à d'autres personnes de distinction, doivent se faire avant le dîner; on du moins celui qui la fait doit s'être abstenu de vin, parce qu'il seroit peu respectueux de porter devant une personne de qualité l'air d'un homme qui sort de table, & que le Mandarin s'offenseroit s'il sentoit l'odeur du vin. Cependant une visite qui se rend le même jour qu'on l'a reçue, peut se faire l'après-midi, parce que cette promptitude à la rendre est une marque d'honneur. Quelquefois un Mandarin se contente de recevoir le *Tye-tse*, par les mains de son portier, & tient compte de la visite en faisant prier par un de ses gens celui qui la veut rendre, de ne pas prendre la peine de descendre de sa chaise. Ensuite il rend la sienne le même jour, ou l'un des trois jours suivans. Si celui qui visite est une personne égale par le rang, ou un Mandarin du même ordre, sa chaise a la liberté de traverser les deux premières cours du Tribunal, qui sont fort grandes, & de s'avancer jusqu'à l'entrée de la Salle, où le Mandarin vient le recevoir. En entrant dans la seconde cour, vis-à-vis la Salle, il trouve deux domestiques, avec un parasol & un grand éventail, qui s'inclinent tellement l'un vers l'autre, en le conduisant, qu'il ne peut ni voir ni être vu. Ses propres domestiques le quittent aussi-tôt qu'il est sorti de sa chaise; & le grand éventail étant retiré, il se trouve assez près du Mandarin qu'il visite, pour lui faire sa révérence. C'est à cette distance que doivent commencer les cérémonies, telles qu'elles

(59) Chine du Pere du Halde, *ubi supra*, p. 297. & suiv.

(60) Magalhaens, p. 102.

(\*) On sçait que les écrans de la Chine sont pliés comme nos éventails de femmes.

font expliquées fort au long dans le Rituel Chinois. On apprend dans ce Livre à quel nombre de réverences on est obligé, quelles expressions & quels titres on doit employer, quelles doivent être les génuflexions, les différens tours qu'on doit faire, tantôt à droite & tantôt à gauche, car les places d'honneur varient suivant les lieux; les gestes muets par lesquels le maître de la maison vous presse d'entrer, sans prononcer d'autre mot que *Tsin sin*; le refus civil que vous en faites d'abord, en prononçant *Pu kan*; la salutation que le maître doit faire à la chaise où vous allez être assis; car il doit lui faire une profonde réverence, & l'éventer légèrement avec un pan de sa robe pour en ôter la poussière.

Lorsque vous avez pris place sur votre chaise, vous devez déclarer, d'un air grave & sérieux, le sujet de votre visite. On vous répond avec la même gravité & quantité de réverences. Il faut soigneusement observer de vous tenir assis fort droit, sans vous appuyer contre le dos de votre chaise; de baisser un peu les yeux, sans tourner la tête; de tenir les mains étendues sur vos genoux, & les pieds dans une exacte égalité l'un près de l'autre. Après un moment de conversation, un domestique proprement vêtu, entre avec autant de tasses de thé qu'il y a de personnes dans l'assemblée. Ici les soins doivent recommencer pour observer exactement la manière de prendre la tasse, de la porter à la bouche & de la rendre au domestique. On sort enfin, avec d'autres cérémonies. Le maître de la maison vous conduit jusqu'à votre chaise; & lorsque vous y êtes entré, il s'avance un peu, pour attendre que vos porteurs vous ayent soulevé. Alors vous lui dites adieu, & sa réponse consiste dans quelques expressions polies.

Lorsqu'un *King-chay*, ou quelque Envoyé de la Cour (61), rend visite sur son passage, aux principaux Mandarins des Villes, il est précédé d'environ trente personnes, qui marchent deux à deux devant sa chaise, les uns avec des bassins de cuivre, sur lesquels ils battent en mesure comme sur un tambour; d'autres, avec des enseignes & de petites planches vernies, sur lesquelles on lit en gros caractères d'or, *King chay ta jin*; c'est-à-dire, *Seigneur (62) Envoyé de la Cour*. Quelques-uns portent des fouets à la main; d'autres, des chaînes; d'autres ont sur les épaules certains instrumens dorés, & peints d'une grande variété de figures, dont quelques-uns ont la forme d'une grande croix, avec une tête de dragon au sommet, ou des bâtons qui ressemblent aux verges de nos Huissiers. On en voit aussi avec de longs bonnets de feutre rouge en forme de cylindre, d'où pendent deux grosses plumes dorées. Leur office est d'avertir le Peuple à haute voix de faire place dans les rues. A la tête de cette cavalcade est un porteur, Officier inférieur du Tribunal, qui porte dans un grand étui le *Tsye-tse*, ou les billets de visite préparés pour les Mandarins & les autres personnes de distinction que le *King-chay* se propose de voir. Des deux côtés de sa chaise marchent deux ou quatre de ses domestiques, vêtus galamment. Le convoi est fermé par un grand nombre d'autres personnes à pied. Mais cette multitude d'assistans n'est composée que d'Etrangers, qu'il loue pendant son séjour dans la Ville. Il en reste quinze derrière lui, qui ne quittent point son

(61) Ce n'est proprement qu'un Messager d'Etat, mais revêtu d'une plus grande autorité, & qu'on qualifie d'Envoyé ou de *King-chay* pour lui faire honneur.

(62) Ou *Grand Homme*.

Ce qui se passe dans une visite.

Manière de prendre congé.

Visite des *King-chays*.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

Maniere dont  
le Pere Bouvet  
fut reçu, avec la  
qualité de King-  
chay.

En quoi con-  
sistent les présens  
qui se font aux  
King-chays.

Formalités pour  
l'acceptation des  
présens.

Autres forma-  
lités.

logement, & six à sa porte, avec des haut-bois, des fifres & des tambours, qui ne paroissent loués que pour incommoder les voisins par l'éclat continuel de leurs Instrumens; car il ne sort & n'entre personne qu'ils ne saluent à grand bruit.

On se formera une idée plus juste de la réception que les Mandarins doivent faire aux Envoyés de la Cour, par celle qu'ils firent à *Nan-chang-fu* au Pere *Bouvet*, Missionnaire Jésuite. Quoiqu'on en ait déjà lu le fond dans son propre récit, il ne sera pas inutile d'en rappeler deux ou trois circonstances, pour ne rien omettre ici sur cet article. 1. Avant qu'il fût entré dans la Barque pour traverser la rivière, les Secrétaires du Viceroi & des grands Mandarins vinrent au-devant de lui & lui présentèrent, de la part de leurs Maîtres, le *Tye-tse*, ou les billets de compliment. 2. Après avoir pris le thé, le Viceroi & le Général s'étant levés, avec le reste de la Compagnie, présentèrent à l'Envoyé le billet des présens qu'ils devoient lui faire, & qui consistoient dans quelques provisions pour sa Barque. Ensuite ils l'inviterent à se mettre à table. 3. Lorsqu'il fut rentré dans sa Barque, les principaux Mandarins lui envoyèrent des billets de visite, qui furent aussitôt suivis de leur présence. Ils vinrent successivement, & le Gouverneur parut aussi, à leur exemple, accompagné des Présidens de deux Tribunaux inférieurs. Toutes ces visites apporterent à l'Envoyé autant de *Li-tans* (63) ou de nouvelles listes de présens; c'est-à-dire, de rafraichissemens & de provisions.

Dans le passage par eau, au lieu des tables couvertes de vivres que les Mandarins de chaque Ville devoient tenir prêtes pour traiter le King-chay, l'usage est d'envoyer la même espece de provisions à bord de sa Barque. On peut juger de la qualité de ces présens par ceux du Viceroi. C'étoient deux mesures ou deux boisseaux de riz blanc; deux mesures de farine, un porc, deux oyes, quatre poules, quatre canards, deux paquets d'herbes de mer; deux de nerfs de cerf, qui passent à la Chine pour un aliment délicieux lorsqu'ils sont marinés & séchés; deux d'entrailles d'un certain animal marin; deux de *Meyn*, autre poisson, & deux vases remplis de vin. Les présens des autres Mandarins étoient peu différens. Un Envoyé n'a point d'autre provision à faire dans sa Barque, parce qu'ils suffisent pour lui & pour toute sa suite.

Lorsque celui qui veut vous faire un présent vient en personne; après les civilités ordinaires il vous offre le billet, que vous remettez à quelqu'un de vos domestiques, en marquant votre reconnoissance par une profonde inclination. Aussitôt que le Mandarin s'est retiré, vous lisez le billet & vous choisissez ce qui vous convient. Si vous acceptez tout ce qui vous est offert, vous gardez le billet, & sur le champ vous en écrivez un de remerciement, pour déclarer que vous avez tout accepté. Si vous ne retenez qu'une partie du présent, vous expliquez dans votre billet de remerciement ce que vous avez jugé à propos de garder. Mais lorsque vous n'acceptez rien, vous êtes obligé de renvoyer le billet & le présent, avec un autre billet qui doit contenir le *Pi-sye*, c'est-à-dire, que ce sont des perles précieuses auxquelles vous n'avez pas la hardiesse de toucher.

Si celui qui fait le présent vous l'envoie par ses domestiques, les cérémonies (63) C'est un papier, comme le *Tye-tse*, où est écrit le nom de celui qui offre les présens, avec leur liste.

font les mêmes. Mais s'il envoie le billet avant que d'avoir acheté les présens, dans la vûe d'acheter ceux qui pourront vous plaire, vous prenez une plume ; & vous marquez par de petits cercles les pièces que vous acceptez. Elles sont achetées aulli-tôt. Vous les recevez, & vous écrivez un billet de remerciement où vous expliquez ce que vous avez reçu, sans oublier d'y joindre que le reste est une précieuse perle. Dans plusieurs occasions, telles que le commencement de l'année, la cinquième Lune, &c. lorsque vous avez accepté un présent, la bienséance vous oblige d'en faire un à votre tour. Ceux qui viennent d'une personne considérable, soit par la naissance ou les emplois, doivent être reçus avec une profonde inclination.

Les simples Lettres, qui s'écrivent entre des Particuliers, sont sujettes à tant de formalités, qu'elles causent souvent de l'embarras aux Lettrés mêmes. Si vous écrivez à quelque personne de distinction, vous devez employer du papier blanc, plié & replié dix ou douze fois comme un écran; mais il doit être orné de petites bandes de papier rouge. Vous commencez à écrire sur le second pli & vous mettez votre nom au bas de la page. Le style coute beaucoup, parce qu'il doit être différent de celui de la conversation. Il doit être proportionné aussi à la personne & au caractère. Plus la Lettre est courte, plus elle est respectueuse. On doit observer une certaine distance entre les lignes. Les titres varient suivant le rang & la qualité. Le sceau, lorsqu'on en met, est posé dans deux endroits ; au-dessus du nom de la personne qui écrit, & au-dessus du premier mot de la Lettre : mais on se contente ordinairement de le mettre dans un petit sac de papier qui l'enveloppe. Si l'écrivain est en deuil, il met au-dessus de son propre nom une petite bande de papier bleu. La Lettre se met dans un sac, au milieu duquel on applique une tranche de papier rouge, de la longueur de la Lettre & large de deux pouces, sur laquelle on écrit *Nui han*, c'est-à-dire, *la Lettre est dedans*. Ensuite on met le pacquet dans un second sac, de papier plus épais, avec une bande de papier rouge, qui porte le nom & la qualité de la personne à qui l'on écrit. La Province, la Ville & le lieu de sa demeure se mettent au revers, en plus petits caractères. Les ouvertures, au haut & au sommet de cette seconde bande, sont cachetées proprement, & le sceau imprimé sur les deux bouts, avec ces mots : *Hu song*, qui signifient, *gardé & scellé*. On écrit aussi entre les deux sceaux la date de la Lettre; c'est-à-dire, l'année & le jour. Lorsque les Mandarins envoient à la Cour des dépêches qui demandent une diligence extraordinaire, ils attachent une plume au pacquet. Ce signe oblige les Couriers de marcher nuit & jour sans s'arrêter.

## §. III.

*Fêtes & Amusemens des Chinois.*

S'IL n'y a point d'occasion où la politesse Chinoise ne soit fatigante & ennuyeuse pour les Européens, elle l'est particulièrement dans les fêtes, parce que tout s'y passe en complimens & en cérémonies. On distingue à la Chine deux sortes de festins ; l'un ordinaire, qui consiste dans un service de douze ou quinze plats; l'autre, plus solennel, où l'on sert vingt-quatre plats sur chaque table, avec beaucoup de formalités. Pour observer ponctuellement

Maniere d'écrire  
des Lettres.Maniere de les  
plier & d'y met-  
tre l'adresse.Deux sortes de  
festins.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.

le cérémonial, on envoie trois *Tye-tès*, ou trois billets à ceux qu'on veut inviter. La première invitation se fait un jour ou deux avant la fête; la seconde, le matin du jour même, pour faire souvenir les convives de leur engagement & les prier de n'y pas manquer; la troisième, lorsque tout étant préparé, le maître de la maison veut faire connoître, par un troisième billet, l'impatience qu'il a de les voir.

## Salle &amp; tables.

La Salle du festin est ordinairement parée de pots de fleurs, de peintures, de porcelaines & d'autres ornemens. Elle contient autant de tables qu'il y a de personnes invitées, à moins que la multitude des convives n'oblige de les placer deux à deux; mais il est rare de voir trois personnes à la même table. Ces tables sont rangées sur une même ligne, de chaque côté de la salle, & les convives placés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils sont assis dans des fauteuils à bras. Le devant de chaque table est rendu d'une étoffe de soie à l'aiguille, comme un devant d'autel; & quoiqu'elles soient sans napes & sans serviettes, le vernis leur donne un grand air de propreté. Les deux extrémités sont souvent couvertes de grands plats, chargés de mets tout dépecés & rangés en pyramide, avec des fleurs & de gros citrons au sommet. Mais on ne touche jamais à ces pyramides. Elles ne servent que pour l'ornement, comme les figures de sucre en Italie.

Cérémonies  
qui précèdent le  
festin.

Lorsque le maître de la maison introduit ses convives dans cette salle, il commence par les saluer l'un après l'autre. Ensuite, se faisant apporter du vin dans une tasse d'argent, ou de porcelaine, ou de quelque bois précieux, placée sur une petite soucoupe d'argent, il la prend des deux mains, il s'incline vers ses convives, il tourne le visage vers la grande cour de la maison & s'avance au haut de la salle. Là, levant les yeux au Ciel, & soutenant la tasse dans ses mains, il répand le vin à terre, pour reconnoître, par cet hommage, qu'il ne possède rien dont il n'ait obligation à la faveur céleste. Alors il fait remplir de vin une grande coupe d'argent ou de porcelaine, qu'il place sur la table à laquelle il doit être assis; mais ce n'est qu'après avoir fait une inclination au principal convive, qui répond à cette civilité en s'efforçant de lui épargner une partie de la peine par l'empressement qu'il a de faire verser aussi du vin dans une coupe, comme s'il vouloit la porter sur la table du maître, qui est toujours la plus basse. Le maître l'arrête par d'autres civilités, dont l'usage prescrit les termes. Aussi-tôt le Maître-d'hôtel apporte deux petits bâtons d'ivoire, nommés *Quay-tès*, pour servir de fourchettes, & les place sur la table devant le fauteuil, dans une position parallèle. Ordinairement même ils s'y trouvent déjà tout placés. Enfin, le maître conduit son principal convive à son fauteuil, qui est couvert d'une riche étoffe de soie à fleurs. Il lui fait une nouvelle révérence & l'invite à s'asseoir. Mais le convive n'y consent qu'après quantité de compliments, en voulant se défendre d'accepter une place si honorable. Le maître veut faire la même politesse à tous les autres. Ils ne permettent point absolument qu'il se donne tant d'embarras.

Manière de s'as-  
seoir à table.

Tel est le prélude. Tout le monde se place à table. A l'instant quatre ou cinq Comédiens, richement vêtus, entrent dans la salle, & saluent ensemble toute l'assemblée par de profondes inclinations, qui vont jusqu'à toucher quatre fois la terre du front. Cette cérémonie se fait au milieu des deux rangées de tables, le visage tourné vers une autre table fort longue, qui est au fond de la salle, & couverte

Entrée des Co-  
médiens.

& couverte de flambeaux & de cassolètes. Ensuite les Comédiens se levent. Ils présentent un grand Livre, qui contient en lettres d'or les noms de cinquante ou soixante Comédies qu'ils sçavent par cœur, pour en laisser le choix au principal convive. Il refuse de choisir, & les renvoie, avec un signe d'invitation, au convive suivant, qui refuse aussi & les envoie de même au troisième. Ils parcourent ainsi toutes les tables, où ils essuyent le même refus. Enfin, retournant à la première avec leur Livre, le principal convive l'ouvre, y jette un moment les yeux & choisit la Pièce qu'il juge la plus agréable à l'assemblée. Les Comédiens en font voir le titre à tout le monde, & chacun donne son approbation par un signe de tête. S'il y a quelqu'objection à faire contre le choix, telle que seroit la ressemblance du nom de quelque convive avec celui d'un personnage de la Pièce, les Comédiens doivent le faire remarquer à celui qui choisit.

La Représentation commence par une symphonie d'Instrumens de musique, qui sont des bassons de cuivre ou de fer, dont le son est rude & aigu; des tambours de peau de buffle, des flutes, des fifres & des trompettes, qui ne peuvent plaire qu'aux Chinois. Ces Comédies de festin s'exécutent sans décorations. On étend seulement un tapis sur le plancher; & pour coulisses, les Comédiens font usage de quelques chambres près du balcon, d'où ils entrent pour jouer leur rôle. Les cours sont ordinairement remplies d'un grand nombre de spectateurs, que les domestiques y reçoivent. Les femmes qui veulent assister au Spectacle, sont placées hors de la salle, vis-à-vis les Comédiens. Elles voient & entendent tout ce qui se passe, au travers d'une jalousie, sans qu'on puisse les voir elles-mêmes.

On commence toujours la fête par un verre de vin pur. Le Maître-d'hôtel prononce à haute voix, le genou à terre, *Tsing lau ya mer kyu poy*; c'est-à-dire, *Vous êtes invités, Messieurs, à prendre la coupe*. Alors chacun prend sa tasse des deux mains, l'éleve d'abord jusqu'à sa tête, la rabbaïsse au-dessous de la table, la porte à sa bouche & boit lentement à trois ou quatre reprises. Le maître presse tout le monde de boire à son exemple. On tourne ensuite les tasses, pour faire voir qu'elles sont vuides. Cette cérémonie recommence deux ou trois fois. Tandis qu'on est à boire, on sert au milieu de chaque table un plat de porcelaine, rempli de quelque ragoût, qui ne demande pas de couteaux. Le Maître-d'hôtel invite à manger. Chacun se sert adroitement avec ses deux petits bâtons. Lorsqu'on a cessé de manger d'un plat, les domestiques en apportent un autre, & continuent de présenter du vin, tandis que le Maître-d'hôtel excite tout le monde à manger & à boire. Vingt ou vingt-quatre plats se succèdent ainsi sur chaque table, avec les mêmes cérémonies. On est obligé de boire aussi souvent; mais on a la liberté de ne pas boire beaucoup, & les tasses d'ailleurs sont fort petites. On ne leve point les plats à mesure qu'on a cessé d'en manger. Ils demeurent tous sur la table jusqu'à la fin du repas.

De six en six plats, ou de huit en huit, on sert des potages, maigres ou gras, accompagnés d'une sorte de petits pains ou de pâtés, qu'on y trempe avec les bâtons d'ivoire. Jusqu'alors on n'a mangé que de la chair. Mais on commence en même-tems à servir le thé, qui est une liqueur des plus communes & qui se prend chaude, comme les Chinois boivent aussi leur vin; car ils

CEREMONIES  
DES CHINOIS.  
Formalités pour  
le choix d'une  
Comédie.

Comment l'on  
boit & l'on mange.  
gc.

Potages qui se  
servent par inter-  
mèdes.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.Distance entre  
le dîner & le des-  
sert.

ne boivent jamais rien de froid. Ils ont sans cesse, autour d'eux, des domestiques prêts à verser du vin chaud dans leur coupe & à retirer celui qui s'est refroidi. Dans l'ordre des services, on observe de placer le dernier plat sur la table au moment que la Comédie finit. Ensuite on présente du riz, du vin & du thé; après quoi les convives se lèvent & vont faire leur compliment au maître, qui les conduit au jardin ou dans quelqu'autre salle, pour y converser un peu jusqu'au fruit.

## Dessert Chinois.

Dans l'intervalle, on fait dîner les Comédiens. D'un autre côté, les domestiques sont employés à divers offices, tels que de présenter de l'eau chaude aux convives pour se laver les mains & le visage, de nettoyer les tables & de préparer le dessert. Il consiste en vingt ou vingt-quatre plats, de confitures, de fruits, de gelées, de jambons, de canards salés & séchés au soleil, qui sont un manger délicieux, & de petites friandises composées de choses qui viennent de la mer. Lorsque tout est disposé, un domestique s'approche de son maître & vient l'avertir, un genou en terre. Ce message impose silence à toute l'assemblée. Le maître se lève, invite ses convives à retourner dans la salle du festin, où l'on s'attroupe d'abord vers le fond; & chacun reprend ensuite sa place, après quelques cérémonies.

On apporte alors de plus grandes tasses, & chacun est pressé de boire à plus grands coups. La Comédie recommence; ou, pour se réjouir plus agréablement, on redemande la liste des Pièces, & chacun choisit celle qu'il desire. Pendant ce service, les bords de chaque table sont couverts de cinq grands plats, qui ne paroissent que pour l'ornement, & les domestiques des convives passent dans une chambre voisine pour y dîner sans cérémonie.

Présent des con-  
vives aux domes-  
tiques.

Au commencement du dessert chaque convive se fait apporter, par un de ses domestiques, plusieurs petits sacs de papier rouge, qui contiennent de l'argent pour le Cuisinier, pour le Maître-d'hôtel, pour les Comédiens & pour tous les domestiques qui ont servi à table. On donne plus ou moins, suivant la qualité du maître. Mais l'usage est de ne rien donner lorsque la fête est sans Comédie. Chaque domestique porte ce présent au maître de la maison (64), qui consent à le recevoir après quelques difficultés, & fait signe à quelqu'un de ses gens de le prendre pour en faire la distribution. Ces fêtes durent ordinairement quatre ou cinq heures. Elles commencent toujours à l'entrée de la nuit, & ne finissent qu'à minuit. Les convives se séparent avec les cérémonies qui sont en usage dans les visites. Leurs gens portent devant leur chaise de grandes lanternes de papier huilé, où la qualité du maître, & quelquefois son nom, est écrit en gros caractères. Le matin du jour suivant, chacun envoie son *Tye-tse*, ou son billet, au maître de la fête, pour le remercier de ses politesses (65).

Temps & durée  
de ces fêtes.Festin donné  
au Pere Bouvet.

Le Pere Bouvet, Missionnaire Jésuite, étant envoyé par l'Empereur en Europe, fut honoré d'une de ces fêtes à Canton, avec le *Tong-lau-ya* & deux autres Missionnaires, par le *Tsong-tu* de la Province (66), qui emprunta pour la cérémonie le Palais du *Tsyang-kyung*, parce que sa résidence ordinaire étoit à *Chau-king-fu*. Quoique les formalités de ce festin fussent à peu près les mê-

(64) Suivant le Pere Bouvet, on place ces présens sur une table, qui est ordinairement au bas de la salle.

(65) Du Halde, *ubi sup.* p. 298.

(66) Le festin donné aux Ambassadeurs Hollandois par le Viceroy de Canton, n'est point assez circonstancié dans leur Relation. Voyez ci-dessus.

mes que celles qu'on a décrites, il fut accompagné de quelques autres circonstances, qui méritent une description particulière.

Le lieu de la fête étoit un vaste édifice, au fond de deux grandes cours carrées, composé de trois grandes salles l'une derrière l'autre, qui communiquoient par de longues & larges galeries, avec des cours de chaque côté. La salle du milieu, qui étoit celle du festin & la plus grande des trois, parut remarquable aux Missionnaires par sa longueur & par l'épaisseur singulière de ses piliers, de ses solives & de tous ses ouvrages de menuiserie.

Tous les Officiers de la Province étoient invités à cette fête. On y voyoit d'abord le Viceroi, le *Tsyang-kyhng*, les deux *Tu-tongs* & le *Yen-yeun* (67); ensuite les principaux Mandarins des douanes, qui étant renouvelés tous les ans portent le titre de *King-chays* ou d'Envoyés de la Cour; enfin, le *Puching-tse* ou le Trésorier général, le *Ngan-cha-tse* & le *Tau*, qui, quoiqu'Officiers généraux & d'une grande considération, étoient assis néanmoins sur une autre ligne que les autres, parce qu'ils sont d'un rang inférieur. Leurs sièges étoient un peu plus en arrière, & la même distinction fut observée pendant le repas.

Officiers invités.

Les convives, à leur arrivée, furent reçus dans la première salle. Le *Tsong-tu* alla au-devant des principaux jusqu'à l'escalier. Ceux qui étoient arrivés les premiers s'avancèrent aussi de quelques pas pour les recevoir. Tous saluèrent en particulier le maître de la fête, & l'assemblée en général, suivant l'usage commun des Chinois & des Tartares. Il se fit un grand nombre de révérences, avec une politesse qui parut surprenante à l'Auteur. Après cette cérémonie, chacun prit sa place, dans des fauteuils rangés sur deux lignes, l'une vis-à-vis de l'autre, pour attendre le reste des convives. Dans l'intervalle, on servit du thé à la Tartare & à la Chinoise; c'est-à-dire que, suivant la première de ces deux méthodes, on prend la tasse de la main droite, & qu'on salue le Chef de l'assemblée avant que de boire & après qu'on a bû. Pour le thé Chinois, l'usage est de prendre la tasse des deux mains, & de la baisser jusqu'à terre en faisant une profonde révérence. Ensuite on avale la liqueur à plusieurs traits, en tenant la tasse de la main gauche.

Réception des  
convives.Manière Tartare  
& Chinoise de  
prendre le thé.

Lorsque tous les convives furent rassemblés, on passa de la première salle dans la seconde, qui étoit celle du festin. Il se fit à cette occasion quantité de nouvelles révérences, suivant le cérémonial Chinois. Le *Tsong-tu*, & les Mandarins à son exemple, firent l'honneur au *King-chay* (68) de l'inviter à prendre place aux premières tables. Ensuite le *Tsong-tu* s'avança pour placer la coupe de vin & les bâtons d'yvoire sur chaque table, en commençant par celle de Bouvet. Après cette cérémonie, chacun s'assit à la place qui lui étoit destinée. Ces tables, au nombre de seize ou dix-huit, étoient carrées & revêtues d'un beau vernis, placées sur deux lignes qui faisoient face l'une à l'autre, mais disposées de manière que celles des personnes distinguées étoient un peu plus avancées. Elles étoient toutes revêtues, sur le devant, d'une pièce de satin violet, avec une broderie d'or qui représentoit des dragons à quatre griffes. Les fauteuils, dont le dos & les bras formoient un demi-cercle, étoient placés obliquement & couverts de la même étoffe.

Ordre des tables.

Division de la  
fête.

La fête étant divisée en deux parties, celle du matin se fit avec peu de cérémonie. (67) Il paroît, par la signification du mot, que c'étoit le Surintendant du sel.

(68) C'est-à-dire, le Pere Bouvet & ses Compagnons.

CÉRÉMONIES  
DES CHINOIS.  
Cérémonies de  
celle du soir.

monies. Mais celle du soir fut accompagnée de toutes les formalités Chinoises. Lorsque les convives se présenterent pour la seconde fête, ils trouvetent toutes les tables doubles; c'est-à-dire, que devant chaque table on avoit placé une autre, couverte d'un service de parade, qui consistoit en seize pyramides de différentes viandes, de fruits & d'autres alimens. Chaque pyramide avoit un pied & demi de hauteur, & toutes sortes d'ornemens de peinture & de fleurs. Mais aussi-tôt que les convives furent assis, on leva toutes ces tables, dont les services furent distribués à leurs domestiques, ou plutôt à leurs porteurs de chaise & aux Officiers subalternes du Tribunal. Les tables qui devoient servir aux convives avoient sur le devant chacune leur guéridon, sur lequel étoit une petite cassolette de cuivre, une boîte de parfums, une phiole d'eau de senteur, avec un tube d'agathe, pour mettre l'encens dans la cassolette & pour en remuer la cendre. Sur les deux coins de la table on voyoit deux petites planches vernies, que les Chinois nomment *Wey's*, offrant d'un côté un Emblème, & de l'autre, quelques petites Pièces de Poësie. Les deux autres coins étoient couverts de trois petites coupes de porcelaine, remplies d'herbes & de marinades pour aiguïser l'appétit. Entre ces coupes, on en voyoit une d'argent sur un pied.

On retrancha la  
Comédie en fa-  
veur des Mission-  
naires.

Au commencement du festin les Comédiens parurent, & leur Chef présenta au Perc Bouvet la liste des Pièces. Ce Missionnaire s'excusa d'en choisir une, & donna pour raison de son refus, que la Comédie n'étoit point un amusement convenable à sa profession. Le *Tsong-tu* & les autres Mandarins eurent la complaisance de se contenter d'un Concert de musique, qui fut exécuté avec tant de méthode, que les intermedes servirent à régler le tems de chaque service. Pendant toute la fête, les mouvemens & les discours des Maîtres & des domestiques furent si remplis d'affectation, qu'à la première vue un Européen auroit pris ce spectacle pour une comédie & n'auroit pu s'empêcher d'en rire.

Ordre des ser-  
vices.

Chaque service fut donc ouvert par une pièce de musique. Pour prélude, on offroit à chaque convive deux petites coupes de vin, l'une après l'autre, chacune d'environ une cuillerée, & deux Maîtres de cérémonie invitoient, au nom du *Tsong-tu*, toute la compagnie à boire. Ils s'agenouilloient au milieu de la salle, pour prononcer gravement à haute voix, *Ta lau ya tsing syu*; c'est-à-dire, *Monseigneur vous invite à boire*. Ensuite, chacun ayant vidé sa coupe, ils s'écrièrent une seconde fois: *Tsing-chau kan*; ce qui signifie: *Buvez tout, jusques à la dernière goutte*. Cette cérémonie se répète, non-seulement lorsqu'on boit, mais encore chaque fois qu'on apporte sur la table un nouveau verre, ou que les convives y touchent. Aussi-tôt que les mets sont servis, les deux Maîtres des cérémonies recommencent leurs génuflexions, pour inviter tout le monde à prendre les *Quay tses*, ou les bâtons, & à faire l'essai de ce qu'on présente. Le *Tsong-tu* fait les mêmes instances. Tous les convives témoignent qu'ils y consentent, & sont obligés de goûter de chaque plat.

Qualités des  
mets & des plats.

Les principaux mets sont des ragoûts de viandes hachées, ou bouillies avec diverses sortes d'herbes ou de légumes, & servies avec le bouillon dans des plats de fort belle porcelaine. Tous les plats sont de la même forme & de la même grandeur. On en place vingt sur chaque table, rangées quatre à quatre sur une même ligne; de sorte qu'à la fin du repas ils forment un carré assez régulier. Les valets qui les servent vont les recevoir au bas de la salle, où d'au-

tres valets, au même nombre que les tables, les apportent l'un après l'autre sur des planches vernies & les présentent à genoux. Mais pour distinguer les services, de quatre en quatre plats, on sert une espee particuliere de bouillon, & des toutes de différentes compositions. Le thé forme le dernier acte de la fête. Les convives s'épuisent ensuite en remerciemens, auxquels succede un quart-d'heure de conversation. Enfin tout le monde se retire. Les Tartares, qui sont ennemis de la contrainte, ont retranché une grande partie de ces cérémonies; & quoique leurs viandes soient coupées fort menues, sans distinction de chair & de poisson, elles sont assaisonnées avec tant d'art, que les Européens mêmes y prennent assez de goût (69).

L'Auteur observe que les Tartares emploient au lieu de fourchettes les mêmes bâtons que les Chinois, mais que leurs tables sont petites & basses comme celles du Japon, & qu'au lieu d'être assis sur des chaises ils se placent sur des coussins & des tapis. Ils n'ont point d'ailleurs de serviettes, ni de nappes, ni d'autres ustenciles qui ayent de la ressemblance avec les nôtres (70). Comme on n'a point assez expliqué la qualité de leurs viandes, il paroît nécessaire de faire quelques remarques sur les alimens communs de la Chine.

Les potages sont excellens. Ils sont composés de graisse de porc, qui est d'une bonté admirable à la Chine, ou de coulis de différentes especes de viandes, telles que la chair de porc, de canards, de poules, &c. Leurs hachis sont cuits dans ces divers jus. Chaque saison de l'année leur fournit différentes sortes d'herbes & de légumes qui ne sont pas connus en Europe. De la semence de ces herbes ils tirent une huile, dont ils font beaucoup d'usage dans leurs sauces. Les Cuisiniers François, remarque l'Auteur, qui ont porté le raffinement si loin sur tout ce qui regarde le palais, seroient surpris de se voir surpassés par les Chinois dans l'art des potages, avec moins de peine & beaucoup moins de frais. Ils auroient peine à se persuader qu'avec les seules fèves du Pays, particulièrement celles de la Province de *Chan-tong*, & avec de la farine de riz & de bled, on compose à la Chine quantité de plats, qui ne se ressemblerent ni au goût ni à la vue. Cette variété vient de celle des épices & des herbes fortes.

Les Chinois préfèrent la chair de porc à celle des autres animaux. C'est comme le fondement de tous leurs festins. Tout le monde nourrit des porcs & les engraisse. L'usage est d'en manger toute l'année. Ils sont infiniment de meilleur goût que ceux de l'Europe, & l'on auroit peine à trouver quelque chose de plus délicat qu'un jambon de la Chine. La chair des vieilles jumens y est aussi fort estimée. Mais les plus délicieux de tous les mets Chinois, & les plus recherchés dans les grandes fêtes, sont les nerfs de cerfs (71) & les nids d'oiseaux. On fait sécher les nerfs de cerf au soleil d'Été, pour les conserver roulés dans le poivre & la muscade. La préparation, pour les servir, est de les faire tremper dans de l'eau de riz, de les cuire dans un coulis de chevreau & de les assaisonner avec des épices.

Les nids se trouvent au long des rochers, sur les côtes du *Tong-king*, de *Ja-*

(69) Chine du Pere du Halde, page 300. On en mange beaucoup à Shrewsbury & dans d'autres lieux, où ils portent le nom de *luch pins*.

(70) Navarette, Vol. I. p. 13.

(71) Les Anglois les appellent *Stags pizzas*.

CEREMONIES  
DES CHINOIS.

Comment le  
festin se termine.

Usages des Tar-  
tares.

Observations  
sur les viandes de  
la Chine.

Chair de porc  
fort estimée à la  
Chine.

Nerfs de cerfs.

Nids d'oiseaux,  
aliment fort dé-  
licat.

CEREMONIES  
DES CHINOIS.

va, de la Cochinchine, &c. Les oiseaux qui les bâtissent ressemblent à l'hirondelle par le plumage. On suppose qu'ils y employent de petits poissons de mer, qu'ils attachent aux rochers avec un suc visqueux qui distille de leur bec. On prétend avoir observé qu'ils prennent aussi de l'écume de mer, pour lier ensemble les parties de ces petits édifices, comme les hirondelles y emploient de la boue. La matiere en est blanche dans sa fraîcheur; mais en séchant elle devient solide, transparente & tirant un peu sur le verd. Aussi-tôt que les petits ont quitté leurs nids, les Habitans des Côtes sont fort empressés à s'en saisir. Ils en chargent des Barques entieres. On ne peut mieux les comparer, pour la forme & la grandeur, qu'à l'écorce d'un citron confit. Mêlé avec d'autres mets (72), il leur donne un excellent goût.

## Pattes d'ours.

Les pattes d'ours & les pieds de divers autres animaux, qu'on apporte tout salés de Siam, de Camboya & de Tartarie, sont des délicatesses qui ne conviennent qu'aux tables des Seigneurs. On y sert aussi toutes sortes de volaille, de lièvres, de lapins, & les espèces de gibier qui se trouvent dans les autres Pays. Quoique toutes ces provisions soient généralement moins cheres dans les grandes Villes de la Chine que dans les plus fertiles contrées de l'Europe, les Chinois ne laissent pas d'aimer la chair de chien & de cheval, sans examiner si ces animaux sont morts de vicillesse ou de maladie. Ils ne font pas même difficulté de manger des chats, des rats & d'autres créatures de cette sorte, qui se vendent publiquement dans les rues. C'est un spectacle assez amusant, de voir tous les chiens d'une Ville rassemblés par les cris de ceux qu'on va tuer ou par l'odeur de ceux qu'on a déjà tués, fondre en corps sur les bouchers, qui n'osent marcher sans être armés de longs bâtons ou de fouets, pour se défendre contre leurs attaques, & qui ferment soigneusement leurs boucheries pour se mettre à couvert.

Riz & pain de  
la Chine.

Quoique la Chine produise du bled dans toutes ses parties, on y vit généralement de riz, sur-tout dans les Provinces méridionales. On en fait même de petits pains, qui ne demandent pas plus de vingt-quatre minutes pour cuire à la vapeur du pot, & qui se mangent fort mous. Les Européens les font un peu griller au feu; ce qui les rend plus légers & très-délicieux. Dans la Province de *Chan-tong*, on fait de froment une pâtisserie fort mince, qui n'est pas de mauvais goût, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de certaines herbes qui excitent l'appétit (73). Outre les herbes communes, les légumes & les racines, les Chinois en ont un grand nombre d'autres qui ne sont pas connues en Europe, & qui l'emportent beaucoup sur les nôtres. C'est la principale nourriture du Peuple avec le riz (74).

Pâte de Teu-  
feu, en grande  
cibave.

Navarette observe que les Chinois n'ont pas d'aliment plus commun ni à meilleur marché qu'une pâte de fèves qu'ils appellent *Teu-feu*. Ils tirent la farine de la fève, pour en faire de grands gâteaux en forme de fromage, qui ont cinq ou six pouces d'épaisseur. On y trouve peu de goût lorsqu'on les mange crus; mais cuits à l'eau & préparés avec certaines herbes, avec du poisson & d'autres mets, c'est un fort bon aliment. Frits au beurre, ils sont excellents. On les mange aussi séchés & fumés, avec de la graisse de *Carvi*; & cette méthode est la meilleure. Il s'en fait une consommation incroyable. Depuis l'Em-

(72) Du Halde, *ubi sup.* p. 302.(74) *Ibid.* p. 318.

(73) Chine du Pere du Halde, p. 303.

pereur & les Mandarins jusqu'au dernier Paysan, tout le monde est passionné pour le *Teu feu*, & le trouve si délicat, qu'il est souvent préféré aux poulets. La livre, qui est de plus de vingt onces, ne coûte nulle part plus d'un demi-sol. On prétend que ceux qui en usent ne ressentent aucune alteration du changement d'air & de climats; & cette raison en rend l'usage encore plus commun pour les voyageurs (75).

Quoique le thé soit la liqueur ordinaire de la Chine, on y boit aussi une sorte de vin, composé de riz, mais d'une espece différente de celui qui se mange. Il y a diverses manieres de le préparer. L'Auteur en rapporte une. On fait tremper le riz dans l'eau pendant vingt ou trente jours, avec d'autres ingrédients. Ensuite, le faisant bouillir jusqu'à dissolution, on le voit aussitôt fermenter & se couvrir d'une légère écume, qui ressemble assez à celle du vin nouveau. Sous cette écume est le vin pur, qu'on tire au clair dans des vaisseaux bien vernis. De la lie on fait une espece d'eau-de-vie, qui est quelquefois plus forte & plus inflammable que celle de l'Europe. Il s'en vend beaucoup au Peuple. Celle dont les Grands font usage, vient de certaines Villes qui la font beaucoup meilleure. On estime particulièrement celle de *Vu-si-hyen* & de *Kyang-nan*, qui doit sa bonté à la nature des eaux du Pays. Mais celle de *Chau-king-su*, dans la Province de *Che-kyang*, est encore plus estimée, parce qu'elle est beaucoup plus saine (76).

Liqueurs de la  
Chine.

Entre les liqueurs fortes, on parle d'une distillation de chair de mouton, dont l'Empereur *Kang hi* buvoit quelquefois, mais qui n'est guères en usage que parmi les Tartares, parce que le goût n'en est point agréable & qu'elle envoit bien-tôt des vapeurs à la tête. Les Chinois ont une autre espece de vin extraordinaire, qui se fait dans la Province de *Chen-si*, & qui se nomme *Kauyang-tsyeu*; c'est-à-dire, *Vin d'agneau*. Elle est très-forte & d'une odeur désagréable; mais les Tartares la trouvent excellente. On n'en transporte point dans les Pays étrangers (77).

Liqueurs fortes.

Les Relations des Ambassades Hollandoises nomment plusieurs autres sortes de liqueurs, telles que le *Sam-su*, qui est une distillation de lait, & le bouillon de fèves. *Cunningham*, dans sa Relation de l'Isle de *Cheu-char* (78), prétend que ce bouillon de fèves n'est qu'une émulsion, composée d'eau chaude & de sésame ou de bled de Turquie. Les Tartares mangent, dans leurs fêtes, de la chair de chameau & de poulain, qu'ils regardent comme des mets fort délicats.

Autres liqueurs.

## §. I V.

*Mariages des Chinois.*

Les Chinois ne connoissent point d'obligation plus importante que celle du mariage. Un pere voit son honneur exposé à quelque tache, s'il ne marie point tous ses enfans. Un fils manque au premier de ses devoirs, s'il ne laisse pas de posterité pour la propagation de sa famille. Quand un fils aîné n'auroit rien hérité de son pere, il n'en seroit pas moins obligé d'élever ses

Passion des Chi-  
nois pour laisser  
des enfans.

(75) Navarette, p. 248.

(76) Voyez ci-dessus.

(77) Du Halde, *ibi sup.*

(78) Voyez ci-dessus l'article de cette Isle.

CÉRÉMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

A qui le choix  
des femmes ap-  
partient.

freres & de les marier. Il doit leur tenir lieu du pere qu'ils ont perdu, & si la famille venoit à s'éteindre par leur faute, leurs ancêtres seroient privés des honneurs qu'ils ont à prétendre de leurs descendans. Sur ce principe, on ne consulte jamais l'inclination des enfans pour leur mariage. Le choix de leur femme appartient au pere, ou au plus proche parent, qui fait les conditions avec le pere ou les parens de la fille. Ces conditions se réduisent à leur payer une certaine somme, qui doit être employée à l'achat des habits & des autres ornemens de la jeune Mariée; car les filles Chinoises n'ont pas de fortune.

Cet usage est commun entre les personnes de basse condition. Mais les Grands, les Mandarins, les Lettrés & généralement tous les Riches, donnent plus pour le mariage d'une fille, qu'ils ne reçoivent de son mari. Un Chinois sans fortune s'adresse souvent aux Hôpitaux des Orphelins, & demande une fille dont il puisse faire la femme de son fils. Il épargne ainsi la somme qu'il seroit obligé de donner pour s'en procurer une autre. Les filles Chinoises sont élevées dans le plus profond respect pour leurs belles-mères; & cette raison porte à croire qu'elles ne doivent pas être moins respectueuses pour leurs maris.

Artifice pour  
lutter des en-  
fans.

Les Chinois souhaitent avec tant de passion de ne pas mourir sans posterité, que si la Nature ne leur accorde point d'enfans, ils feignent que leur femme est grosse, & vont demander secrètement à l'Hôpital un enfant qu'ils font passer pour leur fils. Ce petit Etranger entre dans tous les droits des enfans légitimes, fait ses études sous le nom qu'il a reçu, & parvient aux degrés de Bachelier & de Docteur; privilege refusé aux enfans qui sont pris ouvertement à l'Hôpital.

Adoption Chi-  
noise.

Ceux qui n'ont pas d'héritier mâle adoptent un fils de leur frere, ou quelque autre parent; quelquefois même un Etranger, & donnent de l'argent pour obtenir cette faveur d'une autre famille. L'enfant adoptif est revêtu de tous les privileges d'un fils légitime, prend le nom de celui qui l'adopte & devient son héritier. S'il naît dans la suite un autre fils dans la même famille, l'enfant d'adoption ne laisse pas d'entrer en partage de la succession. C'est dans la même vûe qu'il est permis aux Chinois de prendre des concubines, ou plutôt de secondes femmes, qui tiennent rang après l'épouse légitime. Cependant la Loi n'accorde cette liberté que lorsque la premiere femme est parvenue à l'âge de quarante ans sans aucune marque de fécondité.

Concubines, ou  
secondes fem-  
mes.

Négociations  
pour les maria-  
ges.

Comme les femmes ne paroissent jamais à la vûe des hommes, le mariage d'une fille ne se conclut que par le crédit de ses parens, ou par le ministère de quelques vieilles femmes qui en font leur profession. Les familles engagent ces vieilles Négociatrices à faire un rapport avantageux de la beauté, de l'esprit & des talens de leurs filles. Mais on fait peu de fonds sur leur témoignage; & lorsqu'elles en imposent avec trop peu de retenue, elles sont punies severement. Les articles étant réglés, le contrat signé & les sommes payées fidellement, on ne pense plus qu'aux préparatifs de la nôce. Cependant il s'y mêle d'autres cérémonies. La premiere consiste à faire demander, de part & d'autre, les noms des deux Parties. Elle est suivie de présens entre les deux familles. Plusieurs consultent les jours fortunés pour le mariage, qui sont marqués dans le Calendrier, & cet office appartient proprement aux parens de la fille. Elle reçoit elle-même des colliers, des bagues, des boucles d'oreilles & d'autres bijoux de cette nature. Ces détails sont abandonnés à des médiateurs, &

se

se font par Lettres, qui s'écrivent des deux côtés. Mais on ne parle ici que du vulgaire, car les mariages des personnes de qualité se ménagent avec plus de magnificence & de noblesse.

Le jour marqué pour la nôce, la jeune fille se met dans une chaise pompeusement ornée, & suivie de ceux qui portent sa dot. C'est ordinairement une certaine quantité de meubles que son pere lui donne, avec ses habits nuptiaux, qui sont renfermés dans des caisses. Un cortège d'hommes, loués, l'accompagne le flambeau à la main, même en plein midi. Sa chaise est précédée par des fifres, des hautbois, des tambours, & suivie de tous les parens & les amis de sa famille. Un domestique de confiance garde la clé de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Aussi-tôt qu'elle est arrivée, il reçoit la clé du domestique, & se hâtant d'ouvrir la chaise, il juge alors de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, referme immédiatement la chaise & renvoie la fille avec tout son cortège, aimant mieux perdre la somme qu'il a donnée que de tenir son marché. Mais on prend des précautions qui rendent ces accidens fort rares. Lorsque la fille est sortie de sa chaise, elle marche devant son mari jusqu'à la salle d'assemblée où elle commence par quatre réverences, qu'elle adresse au *Tyeu*. Elle en adresse quatre autres aux parens de son mari; après quoi elle est remise entre les mains des femmes de la fête, avec lesquelles elle passe le reste du jour en réjouissances, tandis que le mari traite les hommes dans un autre appartement.

Les secondes femmes sont reçues dans une maison sans aucune formalité. Tout ce que les maris ont à faire dans cette occasion, est de signer un Ecrit, par lequel ils promettent aux parens, après leur avoir payé la somme dont on est convenu, d'en user bien avec leur fille. Ces secondes nôces dépendent absolument de l'épouse légitime, & doivent la respecter comme l'unique maîtresse de la maison. Les enfans qui naissent d'elles appartiennent aussi à la première, qui porte seule le nom de mere. Ils ont droit à l'héritage; & si leur véritable mere vient à mourir, ils ne sont point obligés à l'observation du deuil ordinaire, qui est de trois ans, ni à quitter leurs études ou leurs emplois, comme l'usage en fait une loi à la mort d'un pere ou de son épouse légitime. Cependant peu d'enfans se dispensent de cette marque de tendresse & de respect pour leur propre mere.

Il se trouve des hommes qui, pour observer les devoirs d'un bon mari, ne prennent point de concubines sans le consentement de leur femme, & colorent même cette proposition du prétexte de lui donner plus de femmes pour la servir. D'autres, ne prenant une seconde femme que dans la vûe de se procurer un héritier, la renvoient aussi-tôt qu'il leur naît un fils, & lui rendent la liberté de s'engager dans un autre mariage. Souvent même ils prennent le soin de lui procurer un mari. Les Villes de *Yang-cheu-su* & de *Su-cheu-su*, dans la Province de *Kyang-nan*, sont fameuses par l'usage qu'elles ont depuis longtemps de fournir un grand nombre de ces concubines. Elles les achètent en différens lieux & les font élever dans cette vûe.

Les deux sexes ont la liberté de se remarier après la mort de l'un ou l'autre des deux époux. Un homme peut même épouser sa concubine; mais ces secondes nôces se font avec peu de cérémonies. Les veuves, qui ont eu des en-

CEREMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

Maniere dont on  
livre une femme  
à celui qui l'é-  
pouse.

Un mari refuse  
quelquefois de  
recevoir sa fem-  
me.

Secondes fem-  
mes, ou Concu-  
bines.

Droits singuliers  
de la première.

Ménagemens de  
quelques maris.

Mariage des  
veufs.

CEREMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.Elles peuvent  
être forcées de se  
remarier.Rigueur de cet  
usage.Les mariages  
peuvent être cas-  
sés dans certains  
cas.Circonstances  
qui les rendent  
nuls.

fans, deviennent entièrement maîtresses d'elles-mêmes, sans aucune dépendance de leurs parens ; mais hors les cas d'une bienfaisance reconnue, un second mariage leur fait peu d'honneur. Une femme de distinction qui n'auroit été mariée que deux heures, ou qui n'auroit pas été plus loin que le contrat, ne s'en croiroit pas moins obligée de passer le reste de sa vie dans le veuvage, pour marquer le respect qu'elle doit à la mémoire de son mari mort, ou à son propre engagement. Il n'en est pas de même d'une veuve du commun. Les parens de son mari, pour retirer une partie de la somme qu'elle lui a coûté, peuvent la remarier si elle n'a point d'enfant mâle, & la forcent souvent de recevoir d'eux un second mari. Quelquefois le mari est trouvé, & la somme payée avant qu'elle en ait la moindre connoissance. Les filles, s'il en reste à marier, suivent la condition de leur mere. Enfin, il n'y a aucune loi qui la mette à couvert de cette oppression, à moins que ses propres parens ne se chargent de son entretien, ou qu'elle ne se trouve en état de rembourser ceux de son premier mari, ou qu'elle ne prenne le parti de se jeter parmi les *Bonzeffes* ; condition si méprisable, que c'est se perdre d'honneur. Cette violence est moins commune parmi les Tartares.

Aussi-tôt que les veuves sont vendues, on les transporte dans un *Sedan*, à la maison de leur nouveau mari. L'empressement qu'on a de se défaire d'elles est si vif, qu'il fait quelquefois violer la loi, qui ne permet pas de les vendre avant que le tems de leur deuil soit expiré. Cependant lorsqu'elles trouvent le moyen de faire entendre leurs plaintes, le Mandarin qui a fermé les yeux sur cette injustice n'échape point au châtement.

Les mariages ne peuvent être cassés, lorsqu'il n'a rien manqué aux cérémonies de la célébration. Une femme qui abandonne son mari est soumise à des corrections légales, après quoi il conserve le droit de la vendre. Mais la Loi impose des châtimens sévères aux maris qui vendent secrètement leurs femmes ou qui les prostituent, & à tous ceux qui prennent quelque part à cette infamie. D'un autre côté, si le mari abandonne sa femme, elle peut, après trois ans d'absence, porter sa plainte aux Mandarins, qui lui donnent le droit de se remarier. Elle seroit rigoureusement punie, s'il lui arrivoit de prendre un autre mari sans avoir observé cette formalité. Cependant il y a des cas particuliers, tels que l'adultere, qui est fort rare à la Chine, l'antipathie, la différence des tempéramens, l'excès de jalousie, l'indiscretion, la défobéissance, la stérilité, les maladies contagieuses, où le divorce est permis par la Loi. Mais on n'en voit guères d'exemple que parmi le Peuple.

Il y a des circonstances qui empêchent la célébration du mariage ou qui la rendent nulle. 1. Une jeune fille promise à un jeune homme & comme engagée par les présens mutuels des deux familles, ne peut devenir la femme d'un autre. 2. Le mariage est nul dans les cas de tromperie, où, par exemple, à quelque belle personne qui auroit été vue par les Négociateurs on substitueroit une femme laide & désagréable ; où, pour une femme libre, on donneroit une Esclave ; & où le mari ne seroit aussi qu'un Esclave, qu'un pere auroit entrepris de faire passer pour son fils légitime. 3. Un Mandarin civil ne peut se marier dans une Province ou dans une Ville dont il est Gouverneur. 4. Le mariage est nul avec une fille ou un garçon qui se marie pendant le deuil de son pere ou de sa mere. 5. Une promesse de mariage faite pendant la vie du pere, cesse à

sa  
fille  
le t  
sou  
prop  
ge.  
telle  
moi  
rom  
dés  
pare  
mar  
Loi

N  
1. U  
au d  
sieur  
beau  
mar  
L'A  
vent  
préc  
poir  
quel  
leur  
raux  
de ju  
plu  
divo  
raiso  
chie  
qu'u  
de d  
les  
gran  
facri  
mien  
Peki  
paré  
mari  
les n  
autre  
femm  
aux

(75  
& sui  
(80

sa mort, pourvu que le jeune-homme en avertisse par un billet les parens de la fille. Cependant ceux-ci ne se croient point encore dégagés. Ils attendent que le tems du deuil soit expiré ; & s'expliquant à leur tour par un billet, ils font souvenir le jeune-homme de l'ancienne promesse. Mais s'il rejette alors leur proposition, la fille est déclarée libre & peut s'engager dans un autre mariage. Le cas est le même s'il arrive quelque disgrâce dans cette famille, telle que l'emprisonnement du pere ou de quelque proche parent. Il faut du moins que le Prisonnier donne son consentement ; & si le mariage n'est pas rompu, il se célèbre sans fête & sans réjouissances. 6. Enfin, les mariages sont défendus dans une même famille, à quelque éloignement que soit le degré de parenté. Deux freres ne peuvent épouser deux sœurs. Un homme veuf ne peut marier son fils à la fille d'une veuve qu'il épouse. Toutes ces contraventions à la Loi exposent le coupable au châtement (79).

Navarette apporte d'autres raisons qui peuvent faire casser un mariage. 1. Une femme babillarde, qui se rend incommode par ce défaut, est sujette au divorce, quoiqu'elle soit mariée depuis long-tems & qu'elle ait donné plusieurs enfans à son mari. 2. Une femme qui manque de soumission pour son beau-pere & sa belle-mere. 3. Une femme qui déroberoit quelque chose à son mari. 4. La lépre est une autre raison de divorce. 5. La stérilité. 6. La jalousie. L'Auteur observe, à cette occasion, que les préférences d'un mari causent souvent d'étranges querelles entre les femmes. Les unes se pendent. D'autres se précipitent dans un puits. Il ajoute qu'une premiere femme, lorsqu'elle n'a point d'enfans, engage son mari à prendre une concubine, pour se conserver quelque part à son affection. Parmi le Peuple, il se trouve des maris qui louent leurs femmes dans le besoin, ou qui les prêtent pour un tems. Les Casuistes moraux de la Chine, décident qu'une mauvaise femme peut être chassée avec autant de justice que de raison. *Zu-zu* (80), fils du Philosophe *Confucius*, changea plusieurs fois de femme. Les Livres Chinois citent quantité d'autres exemples de divorce. Ils nomment des Anciens, qui chasserent leurs femmes par la seule raison qu'elles remplissoient leur maison de fumée, ou qu'elles effrayoient leur chien par l'excès de leur babil. Dans ces cas les Docteurs Chinois soutiennent qu'un homme du commun peut fort bien se remarier ; mais que les personnes de distinction, à la tête desquels ils nomment l'Empereur, les Gouverneurs & les Mandarins, ne doivent point user de cette liberté, parce qu'ils ont un grand nombre de concubines, de qui ils peuvent attendre des offrandes & des sacrifices après leur mort. Cependant l'Empereur *Chun-chi* se défit de sa premiere femme & la renvoya dans son Pays malgré sa grossesse. Deux Jésuites de Peking racontèrent à Navarette, qu'un mari & une femme Tartares s'étant séparés volontairement, s'engagerent, chacun de leur côté, dans un nouveau mariage ; que, suivant le témoignage du Pere Adam, dans une de ses Lettres, les mariages des Tartares durent jusqu'à ce qu'ils ayent envie de prendre une autre femme, & qu'entre les Grands de leur Nation, l'usage est de changer de femme & de se marier l'un à celle de l'autre (81). Il est encore fort ordinaire aux peres de faire des conventions de mariage pour leurs enfans, dès leur pre-

(79) Chine du Pere du Halde, page 303. & suivantes.

(80) *Tsu*, *Tsu*, ou *Tse*.

(81) Relation de la Chine par Navarette, p. 66. & suiv.

CEREMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

Autres raisons  
de nullité.

Autres nullités,  
suivant Navarette.

Décision des  
Casuistes de la  
Chine.

Facilité du di-  
vorce entre les  
Tartares.

CÉRÉMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

Usage de marier  
les Morts.

Mariages de la  
Province de  
Chan si.

Comment une  
fille se sépare de  
sa famille.

Réception qu'on  
lui fait chez son  
mari.

miere jennesse, & souvent pendant la grossesse de leurs femmes. S'il leur vient un garçon & une fille, ils conviennent d'avance de les marier. C'est ce qu'ils appellent *Chi fu*, qui signifie, *Marque de ventres*.

Dans la Province de *Chan-si* il s'est établi un ridicule usage, qui consiste à marier des personnes mortes. L'Auteur fait ce récit sur le témoignage du Pere Michel *Trigaut*, Jésuite, qui avoit passé plusieurs années dans cette Province. Deux familles qui perdent un garçon & une fille, après avoir formé le dessein de les marier ensemble, conviennent de célébrer le mariage tandis que les deux cercueils sont dans leurs maisons, où l'usage est de les garder deux ou trois ans & quelquefois davantage. Ils s'envoient des présens mutuels, accompagnés de musique & de beaucoup de formalités, comme si leurs enfans étoient encore en vie. Ensuite ils placent les deux cercueils l'un près de l'autre, ils font le festin nuptial dans le même lieu, & renferment les deux époux dans un même tombeau. Après cette cérémonie ils se traitent non-seulement d'amis, mais de parens ou d'alliés, comme si leurs enfans avoient vécu dans le mariage.

Les cérémonies du mariage, dans la même Province, consistent à se rendre d'abord au Temple des ancêtres, pour leur déclarer que leur petit-fils, de tel âge, se propose d'épouser une fille, qu'ils nomment aussi, & pour leur demander de l'assistance dans une affaire qui les touche de si près. Les parens de la fille font la même chose. Le mari apporte à sa femme une somme d'argent, que les parens gardent pour eux-mêmes. Quelquefois néanmoins ils en donnent une partie à leur fille. Cette somme est portée avec toute la pompe possible. La musique précède. Ensuite viennent les tables, portées chacune par quatre hommes. Sur l'une est une pièce d'étoffe de soie; sur l'autre, une pièce de coton; le fruit sur la troisième, & l'argent sur la quatrième, avec diverses sortes de mets & de friandises. Mais la réalité répond mal au bruit & aux apparences.

On fait choix d'un jour fortuné pour envoyer les présens & pour célébrer le mariage (82). La déclaration s'en fait encore aux Ancêtres; après quoi le mari charge un de ses parens, ou quelque personne grave, de lui amener sa femme dans un sedan bien fermé. Elle prend congé de sa famille, après en avoir reçu de bons conseils. Elle entre dans le sedan, où elle trouve un peu de riz, de froment & d'autres grains, pour signifier qu'elle porte quantité de biens avec elle, & que les revenus de son mari en recevront beaucoup d'accroissement. Tandis qu'elle entre dans sa voiture, on casse ordinairement un œuf, quoique le cérémonial n'en fasse point une loi, pour signifier qu'elle sera féconde (83).

Lorsqu'elle arrive à la maison de son mari, qui est richement paré pour la recevoir, le beau-pere & la belle-mere se présentent les premiers, & ne lui épargnent ni les honneurs ni les caresses. On tend les devoirs d'usage, au Ciel & à la Terre, aux parens & aux amis. Ensuite la fête commence. Les hommes mangent dans la première chambre. Les femmes, dans une chambre intérieure.

(82) On choisit ordinairement un des neuf jours de la nouvelle Lune.

(83) Navarette remarque qu'un Chinois nouvellement converti, regardant cet usage comme superstitieux, jeta furieusement l'œuf

contre un mur, en disant: » Ma fille est-elle » une poule à qui l'on veuille faire pondre des » œufs? L'action & la remarque sont également puérides.

Le  
tro  
d'o  
sive  
qu  
cac  
de  
son  
d'ar  
mar  
leur  
de l  
nen  
L  
Ten  
vran  
grac  
nent  
dem  
D  
c'est  
Un  
lait,  
tre c  
un n  
cond  
entre  
ses l  
nom  
resse  
fière  
super

L  
L  
ble d'  
rens p  
nuels  
preser  
telles  
Lettrés

Le soir on conduit la jeune Mariée dans l'appartement de son mari, où elle trouve, sur une table, des cizeaux, du fil, du coton & d'autres matieres d'ouvrages, pour lui faire connoître qu'elle doit aimer le travail & fuir l'oisiveté.

CEREMONIES  
ET MARIAGES  
DES CHINOIS.

Depuis ce jour, jamais un beau-pere ne revoit le visage de sa belle-fille. Quoiqu'il vive dans la même maison, il ne met jamais le pied dans sa chambre. Il se cache lorsqu'elle en sort. Les amis & les alliés de la famille n'ont pas la liberté de lui parler sans témoins. Cette permission s'accorde aux cousins, lorsqu'ils sont plus jeunes qu'elle, parce qu'on s'imagine qu'à leur âge ils ne sont capables d'aucune hardiesse offensante. Mais ceux qui sont plus âgés n'obtiennent jamais une faveur de cette nature. On craindrait qu'ils ne prissent avantage de leur supériorité. Il est permis aux femmes de sortir quelquefois dans le cours de l'année, pour rendre visite à leurs plus proches parens. C'est à quoi se bornent leurs plaisirs & leurs amusemens.

Contrainte où  
vivent les fem-  
mes.

Lorsqu'elles se croient grossés, elles vont faire la déclaration de leur état au Temple de leurs ancêtres, & demander leur secours pour une heureuse délivrance. Après l'accouchement, elles retournent au même lieu, pour l'action de grâces & pour demander la conservation de leur fruit. Quelquefois elles y retournent encore avec leurs enfans, pour remercier les Morts de les avoir conservés & demander qu'ils parviennent à l'âge de maturité (84).

Secours qu'elles  
demandent dans  
leur grossesse.

Dès le moment de la naissance on donne aux enfans le nom de leur famille, c'est-à-dire, un nom commun à tous ceux qui descendent du même grand-pere. Un mois après on y joint un diminutif, que les Chinois appellent *un nom de lait*, & qui est ordinairement celui d'une fleur, d'un animal ou de quelque autre créature. Au commencement des études, un enfant reçoit de son Maître un nouveau nom, qui accompagne celui de sa famille, & qu'il porte entre ses disciples. Lorsqu'il est arrivé à l'âge viril, il en prend un autre, qu'il porte entre ses amis. C'est celui qu'il conserve & qu'il signe ordinairement au bas de ses Lettres. Enfin, s'il parvient à quelque Emploi considérable, il choisit un nom convenable à son rang ou à son mérite; & lorsqu'on parle de lui, la politesse ne permet plus qu'on lui en donne d'autre. Ce seroit une incivilité grossière de l'appeller de son nom de famille, à moins qu'on n'y fut autorisé par la supériorité du rang (85).

Noms des en-  
fans.

Divers noms,  
suivant l'âge &  
les rangs.

§. V.

### Deuil & Funérailles des Chinois.

La piété filiale étant le principal fondement du Gouvernement Chinois, les anciens Sages de la Nation se persuaderent que rien n'étoit plus capable d'inspirer aux enfans le respect & la soumission qu'ils doivent à leurs parens pendant leur vie, que de voir rendre aux Morts des témoignages continuels de la plus profonde vénération. C'est par cette raison que les Rituels prescrivent avec tant d'exactitude toutes les cérémonies qui regardent les Morts, telles que l'usage en est établi dans la Religion dominante, qui est celle des Lettrés ou des Sectateurs de Confucius. Les autres Sectes font profession de les

Fondement du  
Gouvernement  
Chinois.

Origine des cé-  
rémonies mor-  
tuaires.

(84) Navarette, p. 69. & suiv.

(85) Navarette, *ubi sup.* p. 68.

CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.

Premières cérémonies qui s'observent à la mort d'un Chinois.

pratiquer aussi; mais avec un mélange de superstitions, qu'on prendra soin de distinguer dans la Description suivante.

Navarette nous apprend que suivant le Rituel, lorsqu'un homme approche de la mort, on le prend dans son lit & on le couche à terre, afin que sa vie finisse où elle a commencé. De même, on place un enfant à terre aussitôt qu'il est né, comme chez les Juifs & d'autres Nations; pour faire connoître qu'il doit retourner dans le lieu d'où il est venu. Lorsque le Malade est expiré, on met dans sa bouche un petit bâton, qui l'empêche de se fermer. Alors une personne de la famille monte au sommet de la maison, avec les habits du Mort, qu'il érend dans l'air, en appelant son ame par son nom & la conjurant de retourner. Ensuite il revient auprès du cadavre & le couvre de ses habits. On le laisse trois jours dans cet état, pour attendre s'il donnera quelque marque de vie avant qu'on le mette au cercueil. Quelques Missionnaires ont approuvé cette cérémonie. Dans plusieurs cantons, elle s'exécute à la porte du Mort.

On pense ensuite à faire une canne, ou un bâton d'appui, qui porte le nom de *Chung*, afin que l'ame ait quelque soutien qui puisse lui servir à se reposer. Ce bâton est suspendu dans quelque Temple des Morts. On fait aussi cette sorte de tablettes que les Missionnaires nomment *Tablettes des Morts*, & qui sont nommées par les Chinois, *Trônes* ou *Sièges de l'Amé*; car ils supposent que les Ames de leurs amis morts y font leur séjour, & qu'elles s'y nourrissent de la vapeur des alimens qu'on leur offre. L'Auteur assure qu'il a vérifié cette doctrine par la lecture de leurs Livres & par leur propre témoignage (86). En troisième lieu, on met dans la bouche du Mort une pièce de monnaie d'or ou d'argent, du riz, du froment & quelques autres bagatelles. C'est dans cette vue qu'on la tient ouverte. Les personnes riches y mettent quelques perles. Toutes ces cérémonies sont prescrites dans les Rituels & dans le Livre nommé *Kay-ju*, qui est l'ouvrage de Confucius.

Bonzes qui assistent les Chinois à la mort.

L'usage des Chinois, lorsque la maladie met un de leurs parens en danger, est d'appeler les Bonzes pour employer le secours de leurs prières. Ces Ministres publics de la Religion viennent avec de petits bassins, des sonnettes & d'autres Instrumens, dont ils font assez de bruit pour hâter la mort du Malade; mais ils prétendent au contraire que c'est un soulagement qu'ils lui procurent. Si la maladie augmente, ils assurent que l'ame est partie; & vers le soir trois ou quatre d'entr'eux courent par la Ville avec un grand bassin, un ram-bour & une trompette, dans l'espérance de la rappeler. Ils arrêtent un peu en traversant les rues; ils font retentir leurs Instrumens & continuent leur marche. L'Auteur fut témoin plusieurs fois de cette pratique. Ils parcourent dans la même vue les champs voisins, en chantant, priant, & sonnant de leurs Instrumens entre les buissons. S'ils trouvent quelque grosse mouche, ils s'efforcent de la prendre; & retournant, avec beaucoup de bruit & de joie, au logis du Malade, ils assurent que c'est son ame qu'ils rapportent. L'Auteur apprit qu'ils la lui mettent dans la bouche.

Ancien usage, pour les femmes, de se pendre à la mort du mari.

C'est un usage assez commun parmi les Tartares, à la mort d'un homme, qu'une de ses femmes se pend pour l'accompagner dans l'autre Monde. En

(86) Du Halde dit (p. 10.) que ces fan-taïses ont été introduites par les Bonzes, & n'ont lieu que parmi le Peuple, étant fort opposées à la véritable doctrine Chinoise. Cependant Navarette assure qu'elles viennent de Confucius même.

ra soin de

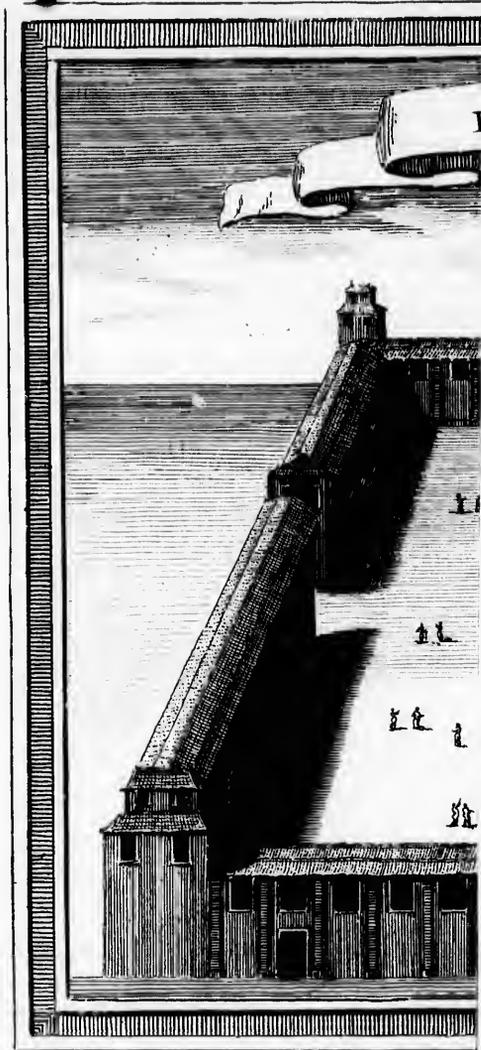
approche  
que sa vie  
tôt qu'il  
qu'il doit  
, on met  
personne  
ort, qu'il  
le retour-  
n le laissé  
que de vie  
é cette cé-

te le nom  
eposer. Ce  
ette sorte  
c qui sont  
olent que  
ssent de la  
ette doc-  
(86). En  
ie d'or ou  
dans cette  
rles. Tou-  
e nommé

n danger,  
Ces Mi-  
nnettes &  
du Mala-  
lui procu-  
ers le soir  
, un tam-  
ent un peu  
uent leur  
arcourent  
t de leurs  
ils s'effor-  
, au logis  
teur apprit

n homme,  
monde. En  
hinoise. Ce-  
viennent de





1668  
 âgée e  
 les pa  
 pour l  
 aban  
 les Cl  
 voit  
 ton ,  
 plus t  
 l'aban  
 rage d  
 qu'il f

Av  
 d'érra  
 remen  
 couve  
 faire p  
 voient  
 plus de  
 ble de  
 d'ama  
 d'un b  
 trouve  
 vent le  
 nois qu  
 par un  
 posé à  
 cer. L'  
 cueils  
 & dure  
 interie  
 comme  
 En un  
 est ord

On y  
 bon &  
 d'empê  
 n'oubli  
 conquè  
 de coup  
 mettre  
 cueil (9

(87) M

(88) F

(89) C

2: 306.

1668, un Tartare de distinction étant mort à *Peking*, une de ses concubines, âgée de dix-sept ans, se dispoit à lui donner cette preuve d'affection; mais ses parens, qui l'aimoient beaucoup, présenterent une requête à l'Empereur, pour le supplier d'abolir une si odieuse coutume. Ce Prince ordonna qu'elle fût abandonnée, comme un ancien reste de barbarie. Elle étoit établie aussi parmi les Chinois; mais les exemples en étoient plus rares & leur Philosophe ne l'avoit point approuvé. Cependent l'Auteur fut témoin qu'un Viceroi de Canton, sentant la mort approcher, pria celle de ses concubines qu'il aimoit le plus tendrement, de se souvenir de l'affection qu'elle lui devoit, & de ne pas l'abandonner dans le voyage qu'il alloit entreprendre. Cette femme eut le courage de lui donner sa parole & de l'exécuter, en se pendant elle-même aussi-tôt qu'il fut expiré.

Avant que de mettre le corps au cercueil, on le lave, dit Navarette, avec d'étranges cérémonies (87). Du Halde assure au contraire (88) qu'on lave rarement les Morts; mais qu'après les avoir revêtus de leurs plus riches habits & couverts des marques de leur dignité, on les place dans le cercueil qu'ils ont fait faire pendant leur vie. Leur inquiétude va si loin sur cet article, que s'ils n'avoient que dix pistoles au monde, ils les employeroient à se procurer un cercueil plus de vingt ans avant le besoin. Ils le regardent comme le plus précieux meuble de leur maison. On a vu des enfans se louer ou se vendre, dans la seule vue d'amasser assez d'argent pour acheter un cercueil à leur pere (89). Il s'en fait d'un bois si recherché, qu'ils valent quelquefois jusqu'à cent ducats. On en trouve de toutes les grandeurs dans les boutiques. Les Mandarins exercent souvent leur charité, en distribuant quinze ou vingt cercueils au Peuple. Un Chinois qui meurt sans ce meuble est brûlé comme un Tartare. Aussi célèbre-t-on, par une fête, l'heureux jour où l'on est parvenu à se procurer un cercueil. On l'expose à la vue pendant des années entières. On prend quelquefois plaisir à s'y placer. L'Empereur même a son cercueil dans le Palais. Les planches dont les cercueils sont composés, pour les personnes riches, ont un demi-pied d'épaisseur & durent fort long-tems. Comme ils sont enduits de bitume & de poix du côté intérieur, & soigneusement vernis au dehors, il n'en sort point de vapeur incommode. On en voit de richement dorés, avec divers ornemens de sculpture. En un mot, la dépense des personnes riches, pour se procurer un beau cercueil, est ordinairement entre trois cens & mille écus (90).

On y met un petit matelas, une courteline & des oreillers, avec du charbon & de petits guichets pour les lampes, dans la vue, disent les Chinois, d'empêcher que l'humidité du corps n'y cause de la corruption (91). On n'oublie pas aussi d'y mettre des ciseaux pour se couper les ongles. Avant la conquête des Tartares, on y mettoit un peigne pour les cheveux. L'usage est de couper les ongles aux Morts, lorsqu'ils ont rendu le dernier soupir, & de mettre ce qu'on en retranche dans de petites bourses aux quatre coins du cercueil (92). Ils regardent comme une cruauté d'ouvrir un corps, & d'en ôter

CEREMONIES  
FUNEBRES DES  
CHINOIS.

Cercueils des  
Chinois.

Passion des Chi-  
nois pour se pro-  
curer un cercueil

Usage qu'ils en  
font pendant  
leur vie.

Ce qu'on y met  
avec le corps.

(87) Navarette, p. 70. & suiv.

(88) Du Halde, *ubi sup.* p. 310.

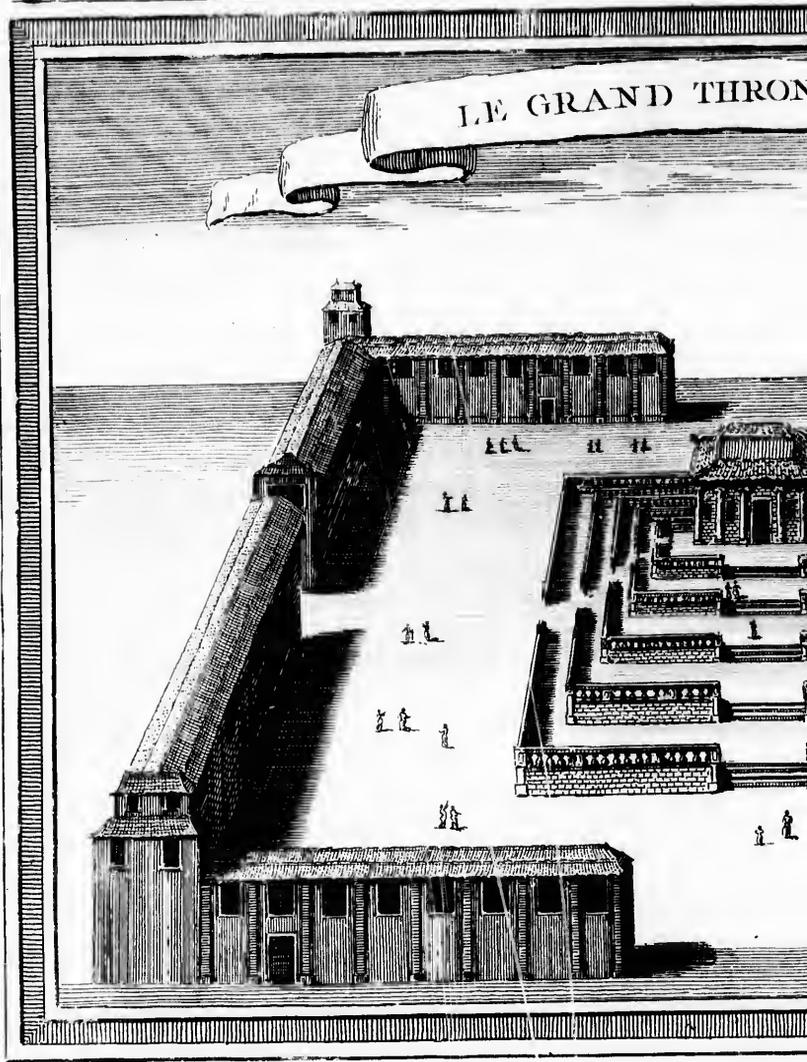
(89) Chine du Perc du Halde, pag. 280.  
& 306.

(90) Description de la Chine par Nava-  
rette, p. 71.

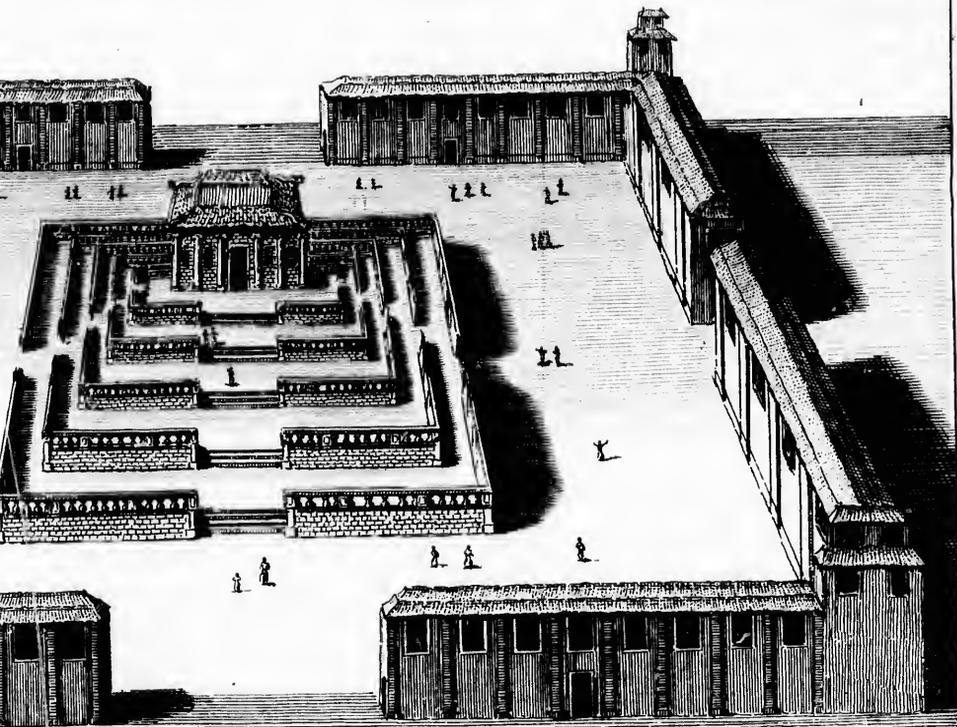
(91) Du Halde, *ubi sup.* p. 306.

(92) Du Halde dit qu'au fond on met de la  
chaux dans la même vue.

LE GRAND THRON



GRAND THRONE IMPERIAL.



CÉRÉMONIES  
FUNÉRAIRES DES  
CHINOIS.Circonstances  
du deuil.

le cœur & les entrailles par les enterrer séparément. Des os de Morts entassés, comme en *Europe*, les uns sur les autres, leur paroissent une chose monstrueuse; & tant qu'un cercueil contient sa forme, ils se gardent scrupuleusement de ce qu'ils doivent à la mémoire du Mort. Les plus proches parens ne s'éloignent pas de la maison. Le cercueil est exposé dans le principal appartement, qui est tendu d'étoffe noire, quelquefois entremêlée de bandes noires & violettes, & d'autres ornemens de deuil. On place devant le cercueil une table, sur laquelle est la statue du Mort, ou du moins une pièce de bois en sculpture, avec son nom gravé (93), & de chaque côté, des fleurs, des parfums & des (95) flambeaux de cire allumés. Navarette raconte qu'avant que de pleurer le Mort, on met au milieu de la chambre un plat de table, que les Bonzes brisent en pièces après quelques cérémonies, en assurant qu'ils ont ouvert au Mort les portes du Ciel. Alors les lamentations commencent, & l'on ferme le cercueil avec une infinité de nouvelles cérémonies (96).

Complimens de  
condolérance.

Ceux qui viennent faire les complimens de condolérance saluent le Mort en se prosternant, & frappent plusieurs fois la terre du front, vis-à-vis la table (97), sur laquelle ils mettent ensuite des flambeaux de cire & des parfums, que l'usage les oblige d'apporter. Les amis particuliers accompagnent cette formalité de sursis & de larmes. Pendant qu'ils s'acquittent de ces devoirs, l'aîné des fils, suivi de ses freres, sort de dessous un rideau, qui est à côté du cercueil, rampant à terre & versant des larmes dans un silence lugubre. On le complimente avec les mêmes cérémonies qu'on vient de faire devant le cercueil; tandis que les femmes, qui se tiennent cachées derrière le rideau, jettent par intervalles des cris lamentables.

## Rafraîchissemens qu'on présente à l'assemblée.

Lorsque tous ces devoirs ont été remplis, on se leve, & quelque parent éloigné du Mort, ou quelqu'ami en habits de deuil, qui a reçu les assistans à leur arrivée, continue de faire les honneurs de la maison & les conduit dans un autre appartement, où l'usage est de leur présenter des fruits secs, du thé & d'autres rafraîchissemens. Ceux qui demeurent à peu de distance de la Ville, viennent s'acquitter de toutes ces bienveillances en personne. Ceux qui sont arrêtés par l'éloignement ou par quelqu'indisposition, envoient un domestique avec leurs présens & un billet de visite, qui contient leur excuse. L'usage oblige aussi les enfans du Mort, ou du moins le fils aîné, de rendre visite pour visite;

(93) Description de la Chine par Navarette, p. 71.

(94) Navarette dit que le nom est sur un petit tabernacle, placé au milieu d'un aurore qui est sur le cercueil.

(95) Du Halde, p. 207.

(96) Navarette, p. 71.

(97) Navarette fait un reproche à plusieurs Jésuites de s'être conformés à ces usages. Il dit

que le Pere Antoine de Gouvea, Supérieur de la Mission, ne désavoua point d'avoir fait la même chose. Mais cette accusation se réduit à rien, dans un tems où ces honneurs rendus aux Morts étoient regardés comme un culte civil; & l'on ne se persuadera point en effet qu'aucun Missionnaire eût pu l'approuver, s'il n'eût eu de fortes raisons pour ne pas le croire idolâtre.

mais

entassés,  
monstruen-  
sement de

orts, du-  
bligé, par  
le que les  
quitter de  
éloignent  
it, qui est  
olertes, &  
r laquelle  
avec son  
(95) flam-  
Mort, on  
e en pièces  
portes du  
avec une

e Mort en  
table (97),  
, que l'u-  
formalité  
Painé des  
a cercueil,  
le compli-  
ueil; tau-  
nt par in-

arent éloi-  
rans à leur  
it dans un  
du thé &  
e la Ville,  
i font arrê-  
domestique  
sage oblige  
our visite;

Superieur de  
l'avoir fait la  
on se réduit  
meurs rendus  
me un culte  
oient en effet  
prouver, s'il  
pas le croire

mais



mais il suffit qu'ils se présentent à chaque porte, ou qu'ils y envoient un billet par les mains d'un domestique.

Aussi-tôt que le jour de l'enterrement est fixé, on en donne avis aux parens & aux amis de la famille, qui ne doivent pas manquer de se rendre à l'assemblée. Le convoi funèbre commence par des figures de carton, qui représentent des esclaves, des tygres, des lions, des chevaux, &c. & qui sont portées par des hommes. D'autres Compagnies succèdent, marchant deux à deux, les uns avec des étendards, des banderoles & des castolettes remplies de parfums; d'autres avec des Instrumens de musique, sur lesquels ils jouent des airs lugubres. Dans quelques Provinces, le portrait du Mort s'éleve au milieu du convoi, avec son nom & ses titres écrits en gros caractères d'or. Il est suivi du cercueil, sous un dais de soie violette, en forme de dôme, avec des touffes de soie blanche & de riches broderies aux quatre coins. La machine qui soutient le cercueil est portée par des hommes, dont le nombre monte quelquefois jusqu'à soixante-quatre. L'ainé des fils, à la tête de ses freres & de leurs enfans, suit à pied, couvert d'un sac de chanvre & s'appuyant sur un bâton, le corps panché, comme s'il étoit prêt à s'abîmer de douleur. Il est suivi des parens & des amis, tous en habits de deuil, & d'un grand nombre de chaises, couvertes d'étoffe blanche, où sont les femmes & les filles du Mort, qui percent l'air de leurs cris.

Les tombeaux Chinois sont hors des Villes (98), la plupart sur quelque éminence. On y plante ordinairement des pins ou des cyprès, qui les environnent de leur ombre. Chaque Ville offre, à quelque distance (99), des Villages, des Hameaux & des maisons dispersées, qui sont presque toujours accompagnées de petits bois, & quantité de petites collines couvertes d'arbres & renfermées de murs, qui sont autant de différens cimetières, dont la vue n'est pas sans agrément.

Les tombeaux ne se ressemblent point par la forme, dans les différentes Provinces de l'Empire. Cependant la plupart représentent un fer à cheval. Ils sont assez bien bâtis, & blanchis proprement, avec les noms de chaque famille gravés sur la principale pierre. Les Pauvres se contentent de couvrir le cercueil de terre, à six ou sept pieds de hauteur, en forme de pyramide. D'autres le renferment de brique. Mais les tombeaux des Mandarins & des autres Grands sont ordinairement magnifiques. On bâtit une voûte, sous laquelle on place le cercueil. On éleve, au-dessus, un amas de terre de la forme d'un bonnet, haut d'environ douze pieds, sur huit ou dix de diamètre, qu'on couvre de mortier pour empêcher que l'eau n'y pénètre, & qu'on entoure d'arbres de plusieurs espèces. On éleve auprès une longue table de marbre blanc, où l'on place une castolette, deux vases & deux chandeliers, qui sont aussi de marbre. Des deux côtés on range, sur plusieurs lignes, quantité de figures d'Officiers, d'Eunuques, de Soldats, de lions, de chevaux de selle, de chameaux, de tortues & d'autres animaux, en diverses attitudes, qui expriment de la douleur & de la vénération. Les Sculpteurs Chinois excellent dans l'expression des sentimens. A quelques pas du tombeau on trouve des tables, dans différentes salles, bâties exprès pour la cérémonie de l'enterrement, où les domestiques préparent un

(98) Navarette observe que cette coutume est commune aux Juifs & aux Payens.

(99) A la distance d'une lieue.

CEREMONIES  
FUNEBRES DES  
CHINOIS.  
Cérémonies de  
l'enterrement.

Tombeaux des  
Chinois.

Leur forme &  
leurs divers or-  
nemens.

Magnificence  
des tombeaux  
des Grands.



CÉRÉMONIES  
FUNÉBRES DES  
CHINOIS.Appartemens  
pour le deuil.Processions des  
Bonzes.Offrandes qu'on  
fait aux Morts.Examen des ca  
davres.Cérémonies qui  
sont observées  
aux funérailles  
du Prince Ta-  
wang-ye.

festin, tandis que l'assemblée est occupée des devoirs funébres. Après le repas, les parens & les amis se prosternent, pour témoigner leur reconnaissance au Chef du deuil, qui leur rend cette civilité par des gestes extérieurs, accompagnés d'un profond silence. Les sépultures des Seigneurs ont plusieurs appartemens, où les parens & les amis passent un ou deux mois après l'inhumation du corps, pour renouveler chaque jour leurs gémissemens avec les fils du Mort (1).

Suivant Navarette, les Bonzes font de grandes processions aux funérailles des personnes de distinction, suivis de l'assemblée du deuil, avec des flambeaux & des parfums brûlans à la main. Ils offrent des sacrifices par intervalles. Ils observent tous les Rits des obseques, entre lesquels ils brûlent des figures d'hommes, de femmes, de chevaux, de Selles & d'autres substances, avec quantité de billets de monnoie, qu'ils croient être changés en biens réels dans l'autre vie, pour l'usage du Mort. Quelques Voyageurs ont assuré, sans fondement, que les Chinois tuent des créatures humaines pour accompagner le Mort à la sortie du corps. Mais, en arrivant au lieu de la sépulture, ils font un sacrifice à l'Esprit qui y préside, pour implorer sa protection en faveur de son nouvel Hôte. Après les funérailles, ils offrent, pendant plusieurs mois, devant l'image du Mort & devant sa tablette, de la chair, du riz, des légumes, des fruits, des potages & d'autres alimens, dans l'opinion que l'Âme en fait sa nourriture. Cette cérémonie se renouvelle un certain nombre de fois (2) chaque mois & chaque jour.

Ils viennent quelquefois de fort loin pour examiner le cadavre de leurs parens ou de leurs amis. Ils observent particulièrement la couleur des os, pour découvrir si leur mort est naturelle ou violente. Mais la Loi veut qu'il y ait un Mandarin présent à l'ouverture du cercueil. Les Tribunaux ont des Officiers qui sont chargés de cette inspection. L'avidité des richesses fait quelquefois ouvrir les tombeaux, pour enlever les bijoux & les habits qui s'y trouvent renfermés. Mais c'est un crime, qui est puni sévèrement (3).

Les cérémonies qui s'observent aux funérailles des Grands, sont d'une magnificence surprenante. A la mort du Prince *Ta-wang-ye*, frere de l'Empereur *Kang-hi*, la procession commença par une bande de Trompettes & de Musiciens, après lesquels on vit paroître, deux à deux, dans l'ordre suivant, dix *Maciers*, dont les masses étoient de cuivre doré; quatre parasols & quatre dais de drap d'or; six chameaux, caparaçonnés de peaux de Sable; six autres chameaux, qui portoient des tentes & des équipages de chasse, couverts de grandes housses rouges, qui traînoient jusqu'à terre; six chiens en laisse; quatorze chevaux sans selles, avec des brides jaunes & des caparaçons de Sable; six autres chevaux, chargés de magnifiques porte-manteaux remplis d'habits, qui devoient être brûlés; six chevaux avec des selles brodées & des étriers dorés; quinze Gentilshommes, armés d'arcs, de flèches & de carquois; huit hommes, qui portoient chacun deux ceintures Tartares, d'où pendoient des bourses remplies de perles; dix hommes, ayant à la main des bonnets propres pour chaque saison; une chaise ouverte, comme celle qui sert à transporter

(1) Chine du Pere du Halde, page 307. mens, ils y brûlent des papiers. Navarette, & suivantes. *ubi sup.* p. 72.

(2) Ils visitent souvent ces lieux dans la suite, ils y pleurent, ils y offrent des ali-

(3) Du Halde, *ubi sup.*

l'Empereur dans l'intérieur du Palais ; une autre chaise à coussins jaunes.

Ensuite venoient les deux fils du Prince mort, soutenu par des Eunuques & les yeux baignés de larmes ; le cercueil, sous un grand dais jaune, porté par soixante ou quatre-vingt hommes, vêtus de vert, avec des plumets rouges à leurs bonnets ; les *Agos*, en compagnies (4), environnés de leurs domestiques ; les *Regules* (5), & les autres Princes ; deux autres cercueils, contenant les corps de deux concubines, qui s'étoient pendues (6) pour servir le Prince dans l'autre Monde ; les Grands de l'Empire ; les chaises de la femme du Prince, des Princesses & de leurs parens ; une multitude de peuple, de Lamas, & de Bonzes, qui fermoient la procession. Les huit banieres, avec tous les Mandarins des différens Ordres, étoient partis devant & s'étoient rangés en ordre de bataille, pour recevoir le corps à l'entrée du jardin, où il devoit être mis en dépôt jusqu'à ce que la tombe fût bâtie. En un mot, on comptoit plus de seize mille acteurs pour cette cérémonie (7).

La durée ordinaire du deuil, pour un pere, doit être de trois ans (8) ; mais cet espace est ordinairement réduit à vingt-sept mois, pendant lesquels on ne peut exercer aucun Office public. Alors un Mandarin est obligé de quitter son Gouvernement (9) ; un Ministre d'Etat, de renoncer à l'administration des affaires, pour vivre dans la retraite & se livrer à sa douleur. L'Empereur, pour de bonnes raisons, peut accorder une dispense (10) ; mais les exemples en sont très-rare (11). On prétend que l'usage des trois ans de deuil est fondé sur la reconnaissance qu'un fils doit à son pere & à sa mere pour les trois premières années de sa vie, pendant lesquels il a eu continuellement besoin de leur assistance. Le deuil, pour les autres parens, est plus ou moins long, suivant le degré du sang (12) ; & ces pratiques s'observent avec tant de scrupule, que leurs Annales ont immortalisé la piété de *Van-kong*, Roi de *Tsin*, qui, ayant été chassé des Etats de *Hyen-kong*, son pere, par la violence & les artifices de sa belle-mere, prit le parti de voyager dans diverses régions, pour soulager son inquiétude & se garantir des pièges qu'on tendoit à sa vie. Apprenant ensuite la mort de son pere, il refusa, pendant le tems de son deuil, de prendre les armes pour se mettre en possession du Trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses Sujets (13).

La couleur du deuil est le blanc, pour les Princes comme les plus vils Artisans. Dans un deuil complet, le bonnet, la veste, la robe, les bas & les bottes, doivent être blancs. Mais pendant le premier mois qui suit la mort d'un

(4) On verra l'explication de ce terme.

(5) Les Portugais ont donné ce nom à certaines Dignités qui seront expliquées.

(6) On a parlé ci dessus de cet usage.

(7) Du Halde, p. 309.

(8) Navarette assure qu'il a cette durée.

(9) Navarette dit que les parens présentent pour cela une requête à l'Empereur.

(10) Navarette rapporte que de son tems l'Empereur réduisit à un mois le deuil du Gouverneur de Canton, mais qu'il en coûta trente mille ducats à ce Mandarin. Son but, en achetant la dispense, étoit de conserver son Emploi, qui, sans opprimer le Peuple,

valoit chaque année, comme d'autres que l'Auteur a connus, trois cens mille ducats, indépendamment de ses appointemens.

(11) Le même Voyageur dit qu'on lui donna un autre Emploi, mais qu'il est quelquefois exposé à l'attendre long-tems.

(12) Du Halde, *ubi sup.* p. 306 ; & Navarette, p. 72.

(13) Les Auteurs Anglois lui reprochent ici d'avoir porté trop loin le scrupule, comme fit, disent ils, l'Empereur Charles VI. qui perdit Madrid pour avoir employé le tems à visiter Notre Dame del Pillar à Saragoisse.

CEREMONIES  
FUNERES DES  
CHINOIS.

Durée du deuil,  
& dispenses qui  
s'accordent.

Piété filiale de  
*Van-kong*, Roi  
de *Tsin*.

Couleur des ha-  
bits de deuil.

CEREMONIES  
FUNERES DES  
CHINOIS.

Les cadavres se  
gardent long-  
tems sans sépul-  
ture.

Ils doivent être  
mis au tombeau  
de leurs ancêtres.

Deux autres cé-  
rémonies mor-  
tuaires.

Salles des morts.

pere ou d'une mere, l'habit des enfans est un sac de chanvre, d'un rouge éclatant, qui ne differe pas, pour la qualité, des sacs de marchandises. Leur ceinture est une corde lache. Leur bonnet, dont la figure est fort bizarre, est aussi de toile de chanvre. Cette négligence & cet air de mélancolie passent pour des marques d'une profonde douleur.

Il est permis aux Chinois de garder, aussi long-tems qu'ils le souhaitent, les cadavres dans leurs maisons, sans que les Magistrats aient le pouvoir de les faire enterrer. Ainsi, pour faire éclater le respect & la tendresse qu'ils doivent à leur pere, ils gardent quelquefois son corps pendant trois ou quatre ans. Leur siège, dans tout cet espace, est un tabouret revêtu de serge blanche; & leur lit, une natte de roseaux près du cercueil. Ils se retranchent l'usage du vin & de certains alimens. Ils se dispensent d'assister aux fêtes. Ils ne fréquentent point les assemblées publiques. S'ils sont obligés de sortir de la Ville, ce qui n'arrive guères qu'après un certain tems, leur chaise est couverte de blanc. Cependant il faut enfin que le cadavre soit inhumé. Un fils qui négligeroit de placer le corps de son pere dans le tombeau de ses ancêtres, seroit perdu de réputation, sur-tout entre ses proches, qui refuseroient, après sa mort, de placer son nom dans la Salle destinée aux honneurs funébrés de sa famille. Les personnes riches, ou de distinction, qui meurent éloignées de leur Province, exigent que leur corps soit transporté au lieu de leur naissance. Mais sans un ordre particulier de l'Empereur, qui leur permette de traverser les Villes, ils doivent passer hors des murs (14).

Outre les devoirs du deuil & des funérailles, l'usage assujettit les familles Chinoises à deux autres cérémonies qui regardent leurs ancêtres. La premiere s'exécute dans le *Tse-tang*, Salle que chaque famille bâtit dans cette vie. Toutes les personnes qui se touchent par le sang s'y assemblent au printemps, & quelquefois en automne. On en a vu monter le nombre jusqu'à sept ou huit mille. Alors les distinctions du rang ne sont point observées. Mandarins, Artistans, Laboureurs, tous les Membres d'une famille se mêlent & se reconnoissent pour parens. C'est à l'âge seul que la préférence est accordée. Le plus vieux, qui est quelquefois le plus pauvre, occupe la premiere place.

On voit dans la salle une longue table, placée près du mur, sur une élévation où l'on monte par quelques degrés. Là, sont exposées les statues des Ancêtres les plus distingués, ou du moins leurs noms. Ceux des hommes, des femmes & des enfans de la même famille, paroissent sur des tablettes ou de petites planches, rangées des deux côtés, avec leur âge, la qualité, leur emploi & le jour de leur mort.

Les plus riches de la famille préparent un festin. On charge plusieurs tables de toutes sortes de mets, de riz, de fruits, de parfums, de vin & de flambeaux de cire. Les cérémonies qui s'observent dans cette fête, sont à peu près les mêmes que celle des enfans à l'égard de leur pere, lorsqu'ils approchent de lui pendant sa vie, ou que celles du Pugelo à l'égard des Mandarins, le jour de leur naissance ou lorsqu'ils prennent possession de leurs Gouvernemens. Les gens du commun, qui ne sont point assez riches pour bâtir des salles, se réduisent à suspendre les noms de leurs ancêtres dans les endroits de leurs maisons les

(14) Du Halde, p. 306.

plus exposés à la vûe (15). Navarrete prétend que la fête des Morts tombe au premier jour de la nouvelle Lune, & que tous les parens assemblés au Temple de leurs ancêtres, dans leurs plus riches habits, y font quantité de génuflexions, & présentent différentes sortes de mets & de liqueurs. Il ajoute que les prières & les demandes (16) s'adressent directement aux Morts.

La seconde cérémonie se pratique du moins une fois l'année, au tombeau même des ancêtres. Comme il est ordinairement situé dans les montagnes, tous les descendans d'une même famille, hommes, femmes & enfans, s'y rassemblent. Si c'est au mois d'Avril, ils commencent par nétoyer les sepulchres, en ôtant les herbes & les buissons que la terre y a produits (17). Alors ils expriment leur vénération, leur reconnaissance & leur douleur avec les mêmes formalités que le jour de la mort. Ensuite ils placent, sur les tombes, du vin & des vivres; après quoi ils ne pensent plus qu'à se bien traiter eux-mêmes.

On ne peut désavouer, conclut l'Auteur, que les Chinois ne portent trop loin leurs cérémonies, sur-tout celles qui se font à l'honneur des Morts. Confucius déclare, dans son Livre du *Lu-nyu*, qu'on rende aux Morts les mêmes devoirs qu'on leur rendroit s'ils étoient vivans. Un de ses Disciples rapporte de lui, que dans les offrandes qu'il faisoit aux Morts, il exprimoit son affection par des témoignages fort vifs; & que pour s'animer davantage il s'imaginait les voir & les entendre.

Les anciens Chinois se servoient d'un petit enfant, comme d'une image vivante, pour représenter les Morts. Mais leurs successeurs ont substitué des statues (18) ou des tablettes, parce que cet usage est plus simple & plus aisé dans toutes les occasions où leur reconnaissance éclate, pour la vie, la fortune & l'éducation qu'ils ont reçues de leurs peres (19).

Du Halde observe, à l'égard des Chinois, que malgré l'opinion qui les fait croire plus attachés à la vie que la plupart des autres Peuples, on les voit néanmoins assez tranquilles dans les plus dangereuses maladies, & qu'ils souhaitent même qu'on ne leur déguise pas l'approche de la mort (20). D'ailleurs il s'en trouve un grand nombre, dans les deux sexes, qui prennent volontairement le parti de mourir, dans un transport de colere ou par un mouvement de jalousie, de désespoir, de grandeur d'ame, &c.

## §. V I.

*Magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans leurs fêtes & dans leurs ouvrages publics.*

QUOIQUE les Loix de la Chine aient banni la pompe & le luxe dans le cours de la vie privée, non-seulement il est permis d'en user, mais on l'exige même dans les occasions publiques, telles que les voyages, les visites,

(15) *Ibid.* p. 309.

(16) Description de la Chine par Navarrete, p. 72.

(17) Navarrete observe que ce soin de nétoyer les sepulchres, est une de leurs plus importantes occupations.

(18) Leurs Docteurs en donnent pour raison, que l'enfant lui-même a besoin d'un objet sensible pour le faire penser aux Morts.

(19) Du Halde, p. 309. &amp; suiv.

(20) *Ibid.* p. 280.CEREMONIES  
FUNEBRES DES  
CHINOIS.Seconde céré-  
monie annuelle.Doctrine de  
Confucius sur le  
culte des Morts.Changement  
d'usage.Les Chinois  
moins attachés à  
la vie qu'on ne  
pense.Principe des  
Chinois sur la  
pompe & le luxe.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Marche pompeu-  
se d'un Chi-fu.

Marche d'un  
Tsong-tu d'un  
Viceroi.

les fêtes & les audiences qu'on obtient de l'Empereur. On auroit peine à représenter l'air de grandeur avec lequel les *Quans*, c'est-à-dire, les Officiers civils & militaires, que nous avons nommés Mandarins à l'exemple des Portugais, paroissent dans les processions & dans les autres occasions d'éclat. Lorsqu'un *Chi-fu*, Magistrat Civil, qui n'est qu'un Mandarin du cinquième Ordre, sort de sa maison, les Officiers de son Tribunal marchent en ordre, des deux côtés de chaque rue. Les uns portent devant lui un parasol de soie. D'autres frappent de tems en tems sur un ballin de cuivre, avertissent le Peuple à haute voix de rendre les respects qu'il doit à leur Maître. D'autres portent de grands fouets; d'autres, de grands bâtons blancs ou des chaînes de fer. La vue de tous ces instrumens fait trembler les Habitans d'une Ville. Dès que le *Chi-fu* paroît, tous les passans ne pensent qu'à lui témoigner leur vénération; non en le saluant, car il n'y a point de salutation qui ne passât pour une familiarité criminelle; mais en s'écartant du chemin, en se tenant debout, les pieds ferrés & les bras pendans. Ils demeurent immobiles dans cette posture jusqu'à ce que le Mandarin soit passé.

Lorsque le *Tsong-tu* (21) ou le Viceroi se montre dans la Ville, il est toujours accompagné de cent hommes au moins, qui occupent quelquefois toute la rue. La marche commence par deux timballiers, qui battent continuellement pour avertir le Peuple. Ils sont suivis de huit hommes, qui portent des Enseignes sur lesquelles on lit, en gros caractères, les titres du Mandarin. Quatorze autres Enseignes, qui succèdent, représentent les symboles de son Emploi, tels que le dragon, le tygre, le *Foug-wang* (22), la tortue-volante & d'autres animaux ailés. Six Officiers viennent ensuite, avec des planches en forme de pelles, qu'ils tiennent élevées & sur lesquelles les qualités particulières du Mandarin sont inscrites en or. Deux autres Officiers les suivent; l'un, qui porte un triple parasol de soie jaune; l'autre, chargé de l'étui qui sert à renfermer le parasol. Deux archers à cheval, qui conduisent les gardes. Le corps des gardes, sur quatre lignes, armés de lances *Scythes*, & parés de rubans de soie. Deux autres files d'hommes armés, dont les uns portent des macés, soit à longs manches, soit en forme de main, soit de fer, en forme de serpent; & les autres, de grands marteaux, ou de longues haches en forme de croissant. Une seconde compagnie de gardes, les uns armés de haches tranchantes; d'autres, de lances, comme les premiers. Un corps de soldats avec des halberdes pointues, d'arcs & de flèches. Deux porteurs, avec une fort belle cassette, qui contient les sceaux du Mandarin. Deux timballiers, pour donner avis de son approche. Deux Officiers, avec des plumes d'oie à leur bonnet, armés de cannes pour contenir le Peuple. Deux maciers, avec des macés dorées, en forme de dragons. Un grand nombre d'Officiers de Justice, dont quelques-uns portent des fouets; d'autres, des gaulles plates pour donner la bastonnade; d'autres, des chaînes & des coutelas, ou parés d'écharpes de soie. Enfin, deux Porte-étendarts & le Capitaine général du convoi. Le Viceroi paroît ici dans une grande chaise dorée, portée par huit hommes, environnée de Pages & de valets-de-pied. Il a près de sa Personne un Officier, qui porte un grand para-

(21) Un *Tsong-tu* commande deux Provinces. Le Viceroi n'en commande qu'une.

(22) Espèce de Phœnix, dont on a déjà parlé.

fol, de la forme d'un écran. De quantité de gardes qui le suivent, les uns sont armés de macés *poiedres*, & d'autres, de sabres à longues poignées. Ensuite viennent plusieurs Enseignes, avec un grand nombre de domestiques à cheval, dont chacun porte quelque chose pour l'usage du Mandarin, comme un second bonnet, dans un énu, par précaution pour les changemens de tems. Si c'est dans les ténèbres qu'il doit sortir, on porte de grandes & belles lanternes, sur lesquelles on lit ses titres & ses qualités, pour inspirer à tous les spectateurs les sentimens de respect qui lui sont dûs, & pour faire arrêter les passans on lever ceux qui sont allis.

Le *Quan* militaire n'affecte pas moins de grandeur dans toutes ses marches. Elles se font ordinairement à cheval. Les harnois Chinois sont d'une somptuosité extraordinaire. Les mors & les étriers sont d'or ou d'argent. La selle est fort riche, & les rênes de gros satin cizelé, larges de deux doigts. Du haut de l'estomac il leur pend deux grandes tresses de poil rouge, telles qu'ils en portent à leur bonnet, attachées à des anneaux dorés ou argentés. Leur cortège est composé d'un grand nombre de gens à cheval, les uns devant, d'autres derrière lui; sans y comprendre leurs domestiques, qui sont vêtus de satin noir ou de toile peinte, suivant la qualité de leur Maître (23).

Ce ne sont pas seulement les Princes & les personnes du plus haut rang qui paroissent en public avec cette majesté. Un homme de médiocre qualité ne sort dans les rues qu'à cheval ou dans un sedan bien fermé, avec une suite de plusieurs domestiques à pied. Les Dames Tartares ont l'usage des caleches à deux roues; mais elles n'ont point celui des carosses (24). Au lieu qu'en Europe on voyage avec peu de provisions, sans ordre & sans éclat, l'usage des Mandarins, à la Chine, est de ne s'éloigner jamais du lieu de leur résidence sans beaucoup d'appareil. S'ils voyagent par eau (25), leur Barque est toujours magnifique & fait voile à la tête d'un grand nombre d'autres, qui portent les gens de leur suite. S'ils vont par terre, outre les domestiques & les soldats qui précèdent & qui suivent, avec des épieux & des étendarts, ils ont, pour leur propre personne, une chaise portée par des mules ou par huit hommes, & plusieurs chevaux de main, pour faire alternativement usage de ces commodités, suivant leur goût & la disposition du remis (26).

Mais la magnificence Chinoise ne paroît jamais avec plus de splendeur que dans les audiences Impériales, ou lorsque l'Empereur, assis sur son trône, voit à ses pieds les principaux Seigneurs de sa Cour & tous les grands Officiers civils & militaires, qui viennent lui rendre hommage en habits de cérémonie. C'est un spectacle véritablement auguste que cette multitude de soldats qui composent sa garde, & ce nombre incroyable de Mandarins avec toutes les marques de leur dignité, placés chacun suivant son rang dans l'ordre le plus exact; les Ministres d'Etat, les Présidens des Cours suprêmes, les *Regules*, les Princes du Sang, tous distingués par quelques marques particulières de

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Marche du  
Quan militaire.

Taste des gr  
du commun.

Voyages des  
Mandarins.

Pompe des Au-  
diences Impéria-  
les.

(23) Chine du Pere du Halde, p. 252. & suivantes; & Mémoires du Pere le Comte, p. 159. & suiv.

(24) Mémoires du Pere le Comte, p. 160. & suivantes.

(25) Le Comte remarque qu'ils y déploient particulièrement leur Grandeur.

(26) Chine du Pere du Halde, page 285. & suivantes.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.  
FÊTES PUBLIQUES.

Fête du com-  
mencement de  
l'année, ou de  
la clôture des  
Sceaux.

Superstition  
Chinoise.

Fête des Lan-  
ternes.

grandeur, & capables de donner la plus noble idée du Monarque à qui l'on s'empresse de rendre tant de respect & de soumission (27).

Les Chinois affectent aussi beaucoup de pompe dans leurs réjouissances publiques, sur-tout dans deux fêtes qui se célèbrent avec une dépense extraordinaire. La première est celle du commencement de l'année, & l'autre, celle des Lanternes. Par le commencement de l'année ils entendent la fin du douzième mois & vingt jours de la première Lune de l'année suivante; ce qui forme proprement le tems de leurs vacances. Alors cessent toutes sortes d'affaires. On se fait des présens mutuels. Toutes les postes sont arrêtées, & les Tribunaux fermés dans toute l'étendue de l'Empire. Cette fête porte le nom de *Clôture des Sceaux*, parce que les petits coffres où l'on renferme les sceaux de chaque Tribunal, sont alors fermés avec beaucoup de cérémonie. Ces vacances durent un mois entier, & sont une saison de joie, sur-tout pendant les derniers jours de la dernière année, qui se célèbrent fort solennellement. Les Mandarins inférieurs rendent des devoirs à leurs Supérieurs, les enfans à leur pere, les domestiques à leurs maîtres, &c. C'est ce qui s'appelle, en langue Chinoise, prendre congé de l'année. Le soir, toute la famille s'assemble & se réjouit dans un grand festin.

L'Auteur observe que dans quelques cantons, les personnes d'une même famille ne recevoient point un Étranger, quelque liaison qu'ils eussent d'ailleurs avec lui, dans la crainte qu'au premier instant où la nouvelle Lune paroît, il n'enlevât tout le bonheur qu'elle peut apporter à la maison & qu'il ne l'emportât dans la sienne. Tout le monde se tient renfermé ce jour-là, & ne veut se réjouir qu'avec sa famille. Mais le lendemain & les jours suivans, on fait éclater une joie extraordinaire. Les boutiques sont fermées dans toute la Ville. On ne pense qu'au plaisir. Chacun se pare de ses meilleurs habits & visite ses parens, ses amis & ses protecteurs. On représente des comédies, on se traite les uns les autres, & l'on se souhaite mutuellement toutes sortes de prospérités (28).

La fête des Lanternes tombe au quinziesme jour de la première Lune. Toute la Chine est illuminée dans ce jour. On la croiroit en feu. Les réjouissances commencent le 13 au soir, & durent jusqu'au soir du 16 ou du 17. Tous les Habitans de l'Empire, riches & pauvres, à la campagne & dans les Villes, sur les côtes de mer & sur les rivières, allument des lanternes peintes (29) de différentes formes (30), & les suspendent dans leurs cours, à leurs fenêtres & dans leurs appartemens. Les personnes riches emploient, dit l'Auteur, plus de deux cens francs en lanternes. Les grands Mandarins, les Vicerois & l'Empereur même, y mettent trois ou quatre mille livres (31). Toutes les portes sont ouvertes le soir, & le Peuple a la liberté d'entrer dans les Tribunaux des Mandarins, qui sont splendidement ornés (32).

(27) *Ibid.* p. 290.

(28) On a déjà lu d'autres détails dans les Relations précédentes.

(29) Le Pere le Comte dit qu'ils sont aussi des feux de joie & des petards. Magalhaens dit qu'ils lancent des fusées, qu'on voit brûler en l'air sous diverses formes, de Baïques, de Tours, de Dragons, de Ty-

gres, &c.

(30) Magalhaens dit que Yang-cheu-si, dans la Province de Kyang-nan, est le plus fameux endroit de l'Empire pour la beauté & la richesse des lanternes.

(31) Deux mille écus, suivant Le Comte.

(32) Magalhaens raconte une aventure qui explique cette liberté.

Ces lanternes sont fort grandes (33). On en voit à six faces. Le bois en est vernis & relevé par des dorures. Les faces, ou les panneaux, sont d'une belle étoffe de soie transparente, sur laquelle on a peint des fleurs, des arbres & des figures d'hommes, qui, étant disposées avec beaucoup d'art, reçoivent une apparence de vie du grand nombre de lampes & de chandelles dont les lanternes sont éclairées. D'autres sont rondes, d'une corne bleue & transparente qui plaît beaucoup à la vûe. Le sommet est orné de sculptures; & de chaque coin pendent des banderolles de fatin, de diverses couleurs.

Pendant la même fête on donne d'autres spectacles, pour l'amusement du Peuple. Là, paroissent des chevaux qui galopent, des vaisseaux à la voile, des armées en marche, des Rois avec leur cortège, des assemblées de danse, & d'autres figures, qui sont remuées par des ressorts. On y représente, par de simples ombres, des Princes, des Princesses, des Soldats, des Bouffons & d'autres caractères. Les mouvemens & les gestes répondent si parfaitement aux discours du Machiniste, qu'on s'imagineroit que chaque figure parle. D'autres portent un dragon de soixante ou quatre-vingt pieds de long, rempli de lumières depuis la tête jusqu'à la queue, qu'ils agitent & font tourner comme un serpent.

Mais rien ne donne tant d'éclat à la fête, que les feux d'artifices qui s'exécutent dans toutes les parties de la Ville. On prétend que les Chinois excellent dans cet art. *Magalhaens* raconte qu'il ne put voir sans admiration un de ces spectacles, auquel il fut invité avec son Compagnon, dans la Province de *Se-chuen*, par le Tyran *Chang-hyen-chung*. Le feu d'artifice représentoit un cabinet couvert d'une vigne. Toutes les jointures de l'ouvrage furent en feu sans se consumer; mais la vigne, avec ses branches, ses feuilles & ses grappes, fut consumée par degrés. Les grappes paroissoient rouges, les feuilles vertes; & la couleur de la tige étoit imitée si naturellement, que tout le monde s'y seroit trompé (34). Mais on se formera une idée plus juste de ces représentations, sur le récit d'un feu d'artifice que l'Empereur *Kang-hi* donna pour amusement à toute sa Cour, & dont les Missionnaires du Palais furent témoins.

On commença par mettre le feu à six cylindres, plantés en terre, d'où il s'éleva des flammes, qui retomberent d'environ douze pieds de hauteur en pluie d'or ou de feu. Ce prélude fut suivi d'une sorte de chariot à bombes, soutenu par deux poteaux, d'où il sortit une autre pluie de feu, accompagnée de plusieurs lanternes, sur lesquelles on lisoit diverses sentences en gros caractères couleur de soufre enflammé, & d'une demi-douzaine de chandeliers à branches, en forme de piliers. Dans un instant cette abondance de lumières changea la nuit en un jour fort éclatant. Enfin, l'Empereur mit lui-même le feu au corps de la machine, qui se couvrit tout-d'un-coup de flammes, dans un espace de quatre-vingt pieds de long sur quarante ou cinquante de largeur. La flamme s'étant communiquée à plusieurs piliers, & à diverses figures de

(33) Le même Auteur leur donne vingt coudées de diamètre, c'est-à-dire, trente pieds & quelquefois davantage. Il ajoute qu'elles sont suspendues dans les salles ou dans les cours, sur des échaffauts qu'on élève exprès. Le Comte dit que les lanternes sont elles-mêmes des salles ou des chambres, où l'on peut entrer & représenter des Comédies. Il ajoute

que leur nombre peut monter à deux cens millions dans tout l'Empire. C'est peut-être une méprise du Traducteur Anglois, pour deux cens mille.

(34) Le Comte, qui paroît copier *Magalhaens*, tourne en ridicule ces Représentations de fruit avec du feu, Mais il avoue qu'il n'a jamais vû de feux d'artifice à la Chine.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS. Forme des lanternes de cette fête.

Spectacles qu'on représente.

Feux d'artifice Chinois.

Grand feu d'artifice de l'Empereur *Kang-hi*.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

papier qui étoient distribuées de toutes parts, on vit s'élever dans l'air un prodigieux nombre de fusées, & quantité de lanternes & de branches s'allumer dans toute la place. Ce spectacle dura près d'une demie-heure. De tems en tems on voyoit paroître, en plusieurs endroits, des flâmmes bleuâtres en forme de grapes de raisin, qui pendoient d'un cabinet couvert de vigne. Ces figures à demi-sombres, joint aux lumières qui brilloient comme autant d'étoiles, formèrent un spectacle extrêmement agréable.

Cérémonie sin-  
gulière de la fête  
des Lanternes.

On observe dans ces fêtes une cérémonie fort remarquable. Dans la plupart des maisons, les Chefs de famille écrivent en gros caractères, sur une feuille de papier rouge ou sur une tablette vernie, les mots suivans : *Tyen-ti*, *San-hyay*, *Van-lin*, *Chin-tsay*; c'est-à-dire : Au vrai Gouverneur du Ciel, de la Terre, des trois Limites (35) & des dix mille Intelligences (36). Ce papier est renfermé dans un cadre de bois ou de carton. A la Cour, on le place sur une table, sur laquelle on met du bled, du pain, de la viande, ou quelqu'autre offrande de cette nature. Ensuite on se prosterne à terre & l'on offre de petits bâtons parfumés (37).

Origine de cette  
Fête.

L'opinion commune sur l'origine de cette fête, est qu'elle fut établie peu de tems après la fondation de l'Empire, par un Mandarin, qui, ayant perdu sa fille sur le bord d'une rivière, se mit à la chercher, mais inutilement, avec des flambeaux & des lanternes, accompagné d'une foule de Peuple dont il s'étoit fait aimer par sa vertu. Cette histoire a quelque ressemblance avec celle qu'on raconte d'une autre fête, que les Chinois nomment *Long-chuen*, c'est-à-dire, *Ecorce de dragon*, & les Portugais de Macao, *Lumba lumba*. Elle se célèbre le cinquième jour de la cinquième Lune, par des réjouissances sur l'eau (38). Mais les Lettrés donnent une autre origine à la fête des Lanternes. Ils prétendent que l'Empereur *Kye*, dernier Monarque de la famille de *Hya*, se plaignant de la division des nuits & des jours, qui rend une partie de la vie inutile au plaisir, fit bâtir un Palais sans fenêtres, où il rassembla un certain nombre de personnes des deux sexes, qui étoient toujours nues; & que pour en bannir les ténèbres, il y établit une illumination continuelle de flambeaux & de lanternes, qui donna naissance à cette fête (39).

Autre origine.

Fête des Gâ-  
teaux Lunaires.

Le 15 de la huitième Lune est célébré à la Chine par d'autres réjouissances. Depuis le coucher du Soleil & le lever de la Lune jusqu'à minuit, tout le monde se promène avec ses amis & ses parens dans les rues, dans les places publiques, dans les jardins & sur les terrasses, pour attendre l'apparition du Lièvre qui doit se faire voir cette nuit dans la Lune (40). Les jours précédens on s'envoie mutuellement de petits gâteaux ronds & sucrés, qui portent le nom de *Yue-pin*, ou *Gâteaux Lunaires*. Les plus gros, qui ont environ dix pouces de diamètre & qui représentent la pleine-Lune, portent au centre une figure de lièvre, & sont composés de pâte de noix & d'amandes, de pommes de pin & d'autres ingrédients. Ils se mangent à la lueur de la Lune, avec des accompagnemens de musique (41).

(35) C'est à dire, de tout le Monde.

(36) Dix mille, pour infini.

(37) Magalhaens, pag. 104. Le Comte, p. 161. Du Halde, p. 290.

(38) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 104. & suiv. Mémoires du Pere le

Comte, p. 16. & suiv. Chine du Pere du Halde, p. 290. & suiv.

(39) C'est apparemment celle dont on a déjà parlé.

(40) Magalhaens, *ubi sup.* p. 107. Le Pere le Comte, p. 165. (41) Voyez ci-dessus.

Le même Auteur observe dans un autre lieu, que les neuf premiers jours de la Lune sont de grandes fêtes à la Chine, sur-tout le neuvième. C'est le tenu que les Chinois choisissent pour le mariage de leurs enfans; & leur usage, pendant ces fêtes, est de se faire servir un plat qui représente un certain appartement du Palais, environné de neuf Tours, qui répondent à chacun des neuf jours. Ils supposent que le nombre de neuf est le plus excellent de tous les nombres, & qu'il a la vertu de conférer des honneurs, des richesses & une longue vie. C'est dans l'esperance d'obtenir ces trois biens, que le neuvième jour on s'assemble dans les Villes, sur les tours & les terrasses, où l'on se réjouit avec ses parens & ses amis. Les Habitans de la campagne prennent pour lieu d'assemblée les montagnes & d'autres lieux élevés. L'Auteur ajoute, que les neuf Tours de l'appartement du Palais ont été bâties dans la même vûe (42).

La magnificence des Chinois éclaire admirablement dans leurs Ouvrages publics, tels que les fortifications des Villes, des Forts & des Châteaux, les Temples, les Salles de leurs ancêtres, les Tours, les arcs de triomphe, les ponts, les chemins, les canaux & leurs autres monumens publics.

Les ouvrages qui se font remarquer particulièrement dans les Villes, sont les murs d'enceinte & les portes, les Temples, les Tours, les Arcs de triomphe & les autres édifices publics. Ils s'attirent les regards & l'admiration des Etrangers. La prodigieuse quantité de Barques qui couvrent les canaux & les rivières, la foule des Habitans & le mouvement tumultueux des affaires, n'en augmentent pas peu l'éclat.

Dans la plupart des Villes de la Chine, les murs d'enceinte sont des quarrés longs, dont les angles regardent, autant qu'il est possible, les quatre points cardinaux. Ils sont généralement si hauts (43), qu'ils cachent les édifices; & si larges, qu'on peut marcher dessus à cheval. Ordinairement ils sont de brique ou de pierres quarrées, environnés d'un large fossé, soutenus d'un rempart de terre, & flanqués à certaines distances de Tours quarrées. Chaque entrée a deux portes, entre lesquelles est une place-d'armes pour l'exercice des gens de guerre. Après avoir passé la première porte on n'apperçoit pas la seconde, parce qu'elle n'est jamais à l'opposite. Quoiqu'elles ne soient point ornées de bas-reliefs, comme les autres monumens publics, on n'est pas moins frappé de la hauteur prodigieuse de deux Tours, ou de deux pavillons, qui sont bâtis dessus, & qui servent comme d'arsenal ou de corps de garde. On admire aussi la beauté de leurs arches, qui sont de marbre dans plusieurs Villes, & la solidité extraordinaire de l'ouvrage (44).

Les Forts & les Châteaux de défense sont d'autres exemples de la magnificence des Chinois; mais on en remet la description à l'article des Forces de l'Empire. C'est la multitude de ces édifices qui doit augmenter l'admiration des Etrangers. On ne compte pas moins de quinze cens quatre-vingt-une Villes murées dans les seize Provinces de la Chine. Le nombre des Forts & des Places fortifiées, de sept différens ordres, monte à plus de deux mille huit cens, sans y comprendre les Tours, les Châteaux & les Redoutes, dont on compte environ trois mille au long de la grande muraille, qui l'emporte elle-même sur tous les ou-

(42) Magalhaens; p. 318.

(44) Chine du Pere du Halde, pag. 243

(43) Celui de Peking a quarante pieds de hauteur.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.Fête des neuf  
premiers jours  
de la Lune.Monumens &  
Ouvrages publics  
des Chinois.Murailles & por-  
tes des Villes.Nombre des Vil-  
les & des Forts.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.  
Grande murail-  
le.

vrages du Monde (45). Le tiers des Habirans de l'Empire fut employé à la bâtir. Comme elle commence à la mer, on fut obligé, pour en jeter les fondemens de ce côté-là, de couler à fond plusieurs Vaisseaux chargés de fer & de grosses pierres. Elle fut élevée avec un art merveilleux. Il fut défendu aux ouvriers, sous peine de mort, de laisser la moindre ouverture entre les pierres. De-là vient que ce fameux ouvrage se conserve aussi entier que le premier jour qu'il fut bâti (46).

Tours des Villes.

Dans les lieux les plus fréquentés de chaque Ville ; on voit une ou plusieurs Tours, qui se font également admirer par leur hauteur & par la beauté de leur architecture. Elles portent le nom de *Pau-tu*. Les unes sont composées de neuf étages ; mais elles n'en ont jamais moins de sept, qui diminuent par degrés à proportion qu'elles s'élèvent, & qui offrent des fenêtres de chaque côté. Le plus fameux édifice de ce genre est celui de Nan-king, qui se nomme *la grande Tour*, ou *la Tour de porcelaine*. On en a déjà donné quelque idée ; mais la meilleure description qu'on en puisse désirer est celle du Pere le Comte (47).

Temple de la  
Reconnoissance,  
ou *Pau-ghen-tse*.  
Sa description.

Le *Pau-ghen-tse*, ou le Temple de la Reconnoissance, bâti par l'Empereur *Yong-lo* hors des murs de la même Ville, est élevé sur une pile de briques qui forment un grand perron, environné de balustrades de marbre brut & d'une rampe de sept ou huit degrés. La Salle, qui sert de Temple, a cent pieds de hauteur. Elle porte sur une petite base de marbre, qui ne s'élève que d'un pied, mais qui regne autour du mur à deux pieds de largeur. La façade est ornée d'une galerie & de plusieurs colonnes. Les toits (car ces édifices en ont ordinairement deux ; l'un, qui termine les murs, & l'autre qui s'élève au-dessus du premier) sont de tuiles vernies d'un verd luisant. L'intérieur est revêtu de peintures, avec un grand nombre de compartimens engagés les uns dans les autres, qui ne sont pas d'un agrément médiocre dans la plupart des ouvrages Chinois. A la vérité les forêts de solives, de chevrons & de lambourdes qui paroissent de toutes parts, ont quelque chose de singulier & même de surprenant, parce qu'elles font juger que la dépense & le travail en sont immenses. Mais cette confusion vient en effet de l'ignorance des ouvriers (48), qui ne sont point encore parvenus à cette agréable simplicité, dans laquelle consiste principalement la force & la beauté des édifices de l'Europe.

Tour de ce Temple.

La Salle du Temple de *Pau-ghen-tse* n'a de lumière que ce qu'elle en reçoit par les portes. On en compte trois grandes du côté de l'Est, qui conduisent à la fameuse Tour dont on va lire la description & qui fait partie du Temple. C'est un octogone d'environ quarante pieds de diamètre ; de sorte que la largeur de chaque face est de quinze pieds (49). Elle est environnée d'un mur de la même forme, qui est à deux toises & demie de l'édifice. Le premier toit, qui est de tuiles vernies, semble sortir du corps de la Tour, & forme au-dessous une fort belle galerie. Les étages sont au nombre de neuf, dont chacun est orné d'une corniche, trois pieds au-dessus des fenêtres, & d'un toit semblable à celui de la galerie, excepté qu'il ne peut être si saillant, parce qu'il

(45) On en a donné ci-dessus la description.

(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 5 & 262.

(47) Du Halde, p. 240. & 288.

(48) Le Pere le Comte paroît un peu porté

à rabaisser les ouvrages Chinois.

(49) Ce seroit cent vingt pieds de circonférence, quoique Gemelli, copiant ici le Pere le Comte, ne lui en donne que quarante.

é à la bâ-  
les fonde-  
fer & de  
u aux ou-  
es pierres.  
emier jour

n plusieurs  
té de leur  
es de neuf  
r degrés à  
é. Le plus  
*la grande*  
is la meil-

7).  
Empercur  
riques qui  
t & d'une  
t pieds de  
d'un pied,  
est ornée  
ont ordi-  
a-dessus du  
revêtu de  
s dans les  
s ouvrages  
les qui pa-  
rprenant,  
afes. Mais  
ni ne sont  
ste princi-

elle en re-  
qui con-  
partie du  
e forte que  
nnée d'un  
e premier  
forme au-  
nt chacun  
toit sem-  
arce qu'il

le circonfé-  
ici le Pete le  
ante.

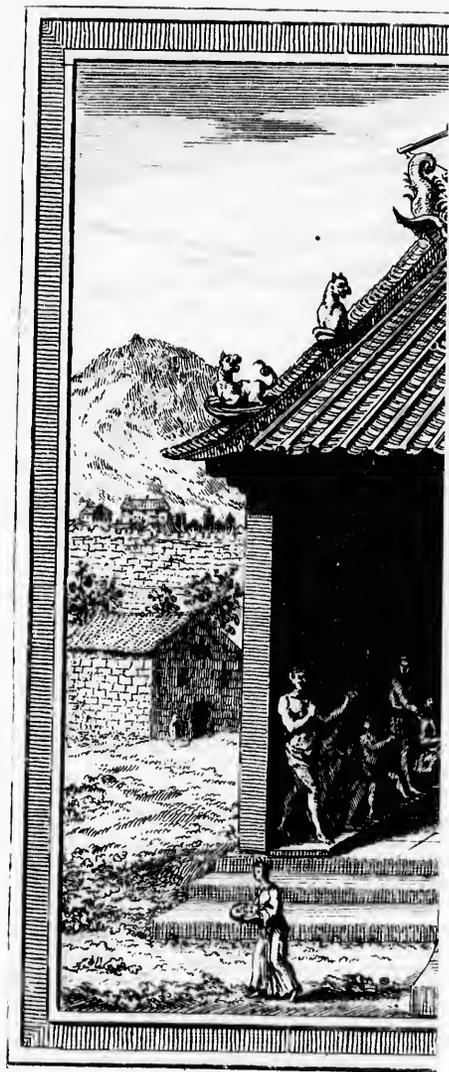
TEMPLE DE QUANG OUA  
MYAU



T. FISCHER



T. H. S. 111



F  
f  
L  
L  
C  
l  
r  
t  
a  
h  
P  
P  
S  
d  
q  
l  
e  
C  
i  
d  
b  
f  
q  
l  
e  
p  
p  
L  
j  
c  
d

n'a point de mur pour le soutenir. Le mur du rez-de-chaussée n'a pas moins de douze pieds d'épaisseur, sur huit pieds & demi de hauteur. Il est revêtu de porcelaine. La pluie & la poussière ont un peu altéré sa couleur ; mais on distingue encore que c'est de la porcelaine, quoique de la grosse espece. Des briques ne se seroient pas si bien conservées depuis plus de trois cens ans.

L'escalier interieur est petit, & peu commode, parce qu'il est extrêmement haut. Les étages sont séparés entr'eux par d'épaisses solives, qui se croisent pour soutenir le plancher, & qui forment un plafond orné d'une grande variété de peintures ; si les peintures Chinoises, remarque le Pere le Comte, sont capables d'orner un appartement. Les murs des étages supérieurs sont remplis de petites niches, qui contiennent des figures en bas-reliefs ; ce qui fait une sorte de marquerie assez agréable. Les dorures, qui regnent de toutes parts, n'empêchent pas que la matiere ne paroisse de marbre ou de pierre polie, quoique l'Auteur soit porté à la prendre pour de la brique moulée. Il observe que les Chinois excellent à former toutes sortes de figures sur leurs briques, & que leur terre, qui est extrêmement fine & bien temperée, est plus propre que la nôtre à recevoir l'impression des moules. Tous les étages sont de la même hauteur, à l'exception du premier, qui est plus haut que tous les autres. L'Auteur ayant compté cent quatre-vingt-dix degrés, chacun d'environ dix pouces, la hauteur totale doit être de cent cinquante-huit pieds. Si l'on y joint celle du perron, celle du neuvième étage, qui n'a pas de degrés, & celle du toit, on peut donner à cette Tour environ deux cens pieds depuis le rez-de-chaussée.

Le sommet de tout l'ouvrage en est une des plus belles parties. C'est un fort gros mâ, qui, s'élevant du plancher de l'étage huitième, passe le toit de plus de trente pieds. Il est entouré, à la même hauteur, d'un gros cercle de fer, qui regne en spirale, avec des distances de plusieurs pieds ; de sorte que dans l'éloignement on le prendroit pour une espece de cône creux d'une grandeur extraordinaire. Il est terminé par une grosse boule dorée. Cet édifice, que les Chinois appellent la Tour de porcelaine, est assurément l'ouvrage le mieux imaginé, le plus solide & le plus magnifique de tout l'Orient (50).

La Chine est remplie de ces Temples, que les Européens ont nommés Pagodes, & qui sont consacrés à quelque Divinité fabuleuse. Les plus célèbres sont bâtis sur des montagnes stériles ; mais les canaux, qui ont été ouverts à grands frais pour conduire l'eau des hauteurs dans les réservoirs, les jardins, les bosquets & les grottes qu'on a pratiquées dans les rochers contre l'excès de la chaleur, rendent ces Solitudes extrêmement agréables. L'édifice consiste, moitié en portiques, pavés de grandes pierres quarrées & polies ; moitié en salles & en pavillons, qui forment les coins des cours, & qui communiquent l'une à l'autre par de longues galeries, ornées de statues en pierre & quelquefois en marbre. Les toits sont fort éclatans par la beauté de leurs tuiles, qui sont vernies de jaune & de verd, avec des dragons saillans de la même couleur à tous les coins.

La plupart de ces Temples ont une grande Tour séparée, qui se termine en dôme, où l'on monte par un bel escalier tournant. Le milieu du dôme forme

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Escalier.

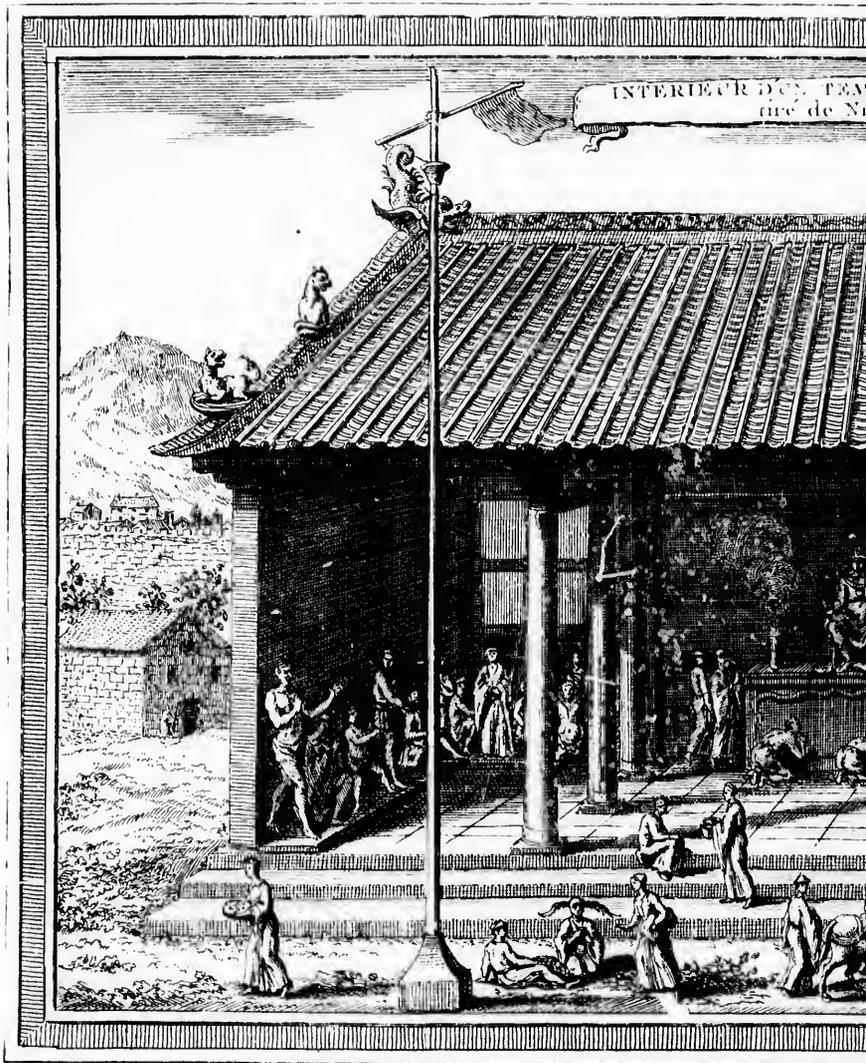
Figures moulées.

Sommet de la  
Tour.

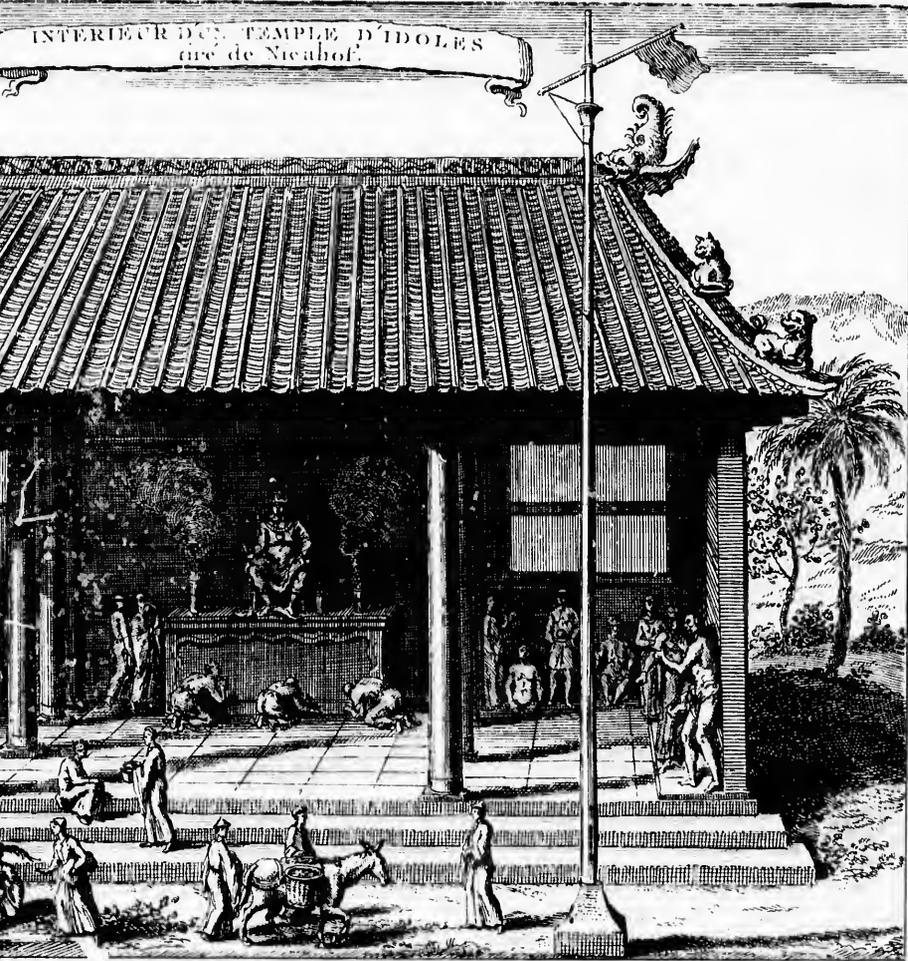
Temples nom-  
més Pagodes.

Tour de chaque  
Temple.

(50) Mémoires du Pere le Comte, p. 77, & Chine du Pere du Halde, p. 288. & suiv.



INTERIEUR D'UN TEMPLE D'IDOLLES  
au de Niahof.



MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

ordinairement un autre Temple carré, enrichi d'ouvrage à la mosaïque. Ses murs sont couverts de figures d'animaux & de montres en relief (51). Telle est la forme ordinaire des Temples Chinois. Magalhaens assure qu'on en compte quatre cens quatre-vingt, qui sont très-fameux & très-fréquentés à cause de leur richesse, de leur magnificence, & des miracles que la superstition publique fait attribuer à leurs Idoles. Ils servent aussi de demeure aux Bonzes (52).

Arcs de triomphe  
des Chinois.  
Leur description.

Les Arcs de triomphe, que les Chinois nomment *Pay-sang* & *Pay-lew*, s'offrent en grand nombre dans chaque Ville; mais la plupart sont grossièrement travaillés & méritent peu d'attention. Quelques-uns sont entièrement de bois, à la réserve du piédestal, qui est de marbre. Suivant le Pere le Comte, ceux de Ning-po ont généralement trois portes; une au milieu, qui est fort grande, & deux petites aux côtés. Les piédestaux sont de gros piliers carrés, qui consistent dans une seule pierre. L'entablature est composée de trois ou quatre faces, ordinairement sans moulure & sans projection, à la réserve de la dernière, qui en offre une au lieu de frise, où l'on voit quelque Inscription gravée. Les piliers soutiennent, sans aucune apparence de corniche, un toit qui forme le sommet de la porte & qui ne peut être représenté que par le pinceau. Notre architecture gothique n'a rien elle-même de si bizarre. Chaque porte est composée des mêmes parties, sans autre différence que la grandeur. Celles qui sont de pierre n'en sont pas moins jointes par des tenons & des mortoises, comme si elles étoient de bois.

Leur hauteur &  
leurs ornemens.

Ces monumens n'ont presque jamais plus de vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur. Ils sont chargés de figures d'hommes, d'anriques, de fleurs & d'oiseaux, en relief & à jour. Ces ornemens sont médiocres pour la beauté de la sculpture; mais ils sont détachés si proprement du corps de l'édifice, que ne paroissant joints que par des cordons, ils se mêlent l'un dans l'autre sans aucune confusion. L'Auteur en conclut que l'habileté des anciens artistes surpassoit beaucoup celle des modernes; car les arcs de triomphe des derniers tems n'approchent point des anciens. Le corps de l'ouvrage est solide, sans aucune ouverture & sans aucune autre décoration qui serve à l'égayer. L'ordre, qui est le même dans les Arts anciens & modernes, n'a pas de ressemblance avec les nôtres, soit dans la disposition, soit dans la proportion des parties. On n'y voit ni chapiteaux ni corniches. La pièce qui a quelque rapport à nos frises, est d'une hauteur choquante pour les Européens; mais elle n'en est que plus conforme au goût Chinois, parce qu'elle en a plus d'espace pour les ornemens qui accompagnent des deux côtés l'Inscription (53). Ce sont de belles figures & des sculptures en bosse, des fleurs, des oiseaux qui semblent voler hors de la pierre. Ces ouvrages sont les chef-d'œuvres des Chinois. En un mot, leurs Arcs de triomphe ne sont pas sans beauté. La plupart étant placés dans les rues, à certaines distances, forment un spectacle qui a quelque chose de noble & d'agréable, sur-tout lorsque la rue est étroite. On compte plus d'onze cens de ces monumens, élevés à l'honneur des Princes, des hommes & des femmes illustres, & des personnes renommées pour leur sçavoir & leur vertu (54). Il y a peu de Villes qui n'aient les siens.

(51) Du Halde, p. 289.

(52) Magalhaens, p. 46.

(53) Le Comte, p. 86, & Du Halde, *ubi* quante-neuf.*sup.* p. 17 & 288.

(54) Magalhaens en compte onze cens cin-

Entre les édifices publics on peut nommer les Salles bâties à l'honneur des Ancêtres, les Bibliothèques, & les Palais des Princes & des Mandarins. Des premiers, on en compte sept cens neuf, qui sont distingués par leur grandeur & leur beauté. Les Bibliothèques, au nombre de deux cens soixante-douze, ont été bâties à grands frais, & ne manquent, ni de livres, ni d'ornemens. L'Empire contient trente-deux Palais de *Regules*, construits sur le modèle du Palais Impérial de Peking, & treize mille quatre cens quarante-sept Hôtels ou grandes maisons de *Quans*. On y peut joindre six cens quatre-vingt-cinq Mausolées ou Tombeaux, fameux par leur architecture & par la richesse de leurs ornemens (55).

Mais la plus grande partie des Palais, sur-tout les Hôtels des *Quans* ou des Mandarins, quoique bâtis aux dépens de l'Empereur, n'ont guères plus de magnificence que les maisons des simples Particuliers. L'Empire Chinois a des Loix somptuaires, qui retraignent également le luxe des Grands & des Petits. Pendant le séjour que le Pere le Comte fit à Peking, un des principaux Mandarins, qu'il prit même pour un Prince, s'étant fait bâtir une maison un peu plus belle que les autres, fut accusé devant l'Empereur; & la crainte du péril qui le menaçoit lui fit prendre le parti de l'abandonner avant que l'affaire fut jugée (56). Les maisons du commun des Habitans sont d'une extrême simplicité. On ne cherche qu'à les rendre commodes. Celles des Riches sont ornées d'ouvrages de vernis, de sculptures & de dorures; ce qui les rend assez agréables à la vie.

La maniere de les bâtir est de commencer par l'érection d'un certain nombre de piliers, sur lesquels on pose le toit. Tous les édifices de la Chine étant de bois, il est rare que les fondemens aient plus de deux pieds de profondeur. Les murs sont ordinairement de brique ou d'argile, quoique dans plusieurs cantons on les fasse de bois. Ces maisons consistent généralement dans un rez-de-chaussée, à l'exception de celles des Marchands, qui ont un second étage, nommé *Lew*, dont ils font leur magasin.

Dans les Villes, la plupart des maisons sont couvertes de tuiles creuses fort épaisses, dont le côté convexe est par-dessous; & pour fermer toutes les jointures, ils en appliquent d'autres dans une position contraire. Les solives & les chevrons sont de forme ronde ou carrée. Sur les chevrons on place des briques fort minces, en forme de grandes tuiles carrées, ou de planches; ou des nattes de roseaux enduites de plâtre. Lorsque cette première couche est sèche, on range les tuiles dessus, en les joignant avec de la chaux de roche (57).

De quelque maniere que les rues soient disposées, on a toujours soin de présenter la face des maisons au Sud, pour éviter les vents du Nord, qui ne conviennent point au tempéramment des Chinois. C'est par cette raison que la porte est souvent de travers, dans quelque coin de la cour (58). Dans la plupart des maisons, après avoir traversé le porche, on entre dans un fallon de trente ou trente-cinq pieds de longueur, sur la moitié moins de largeur, derrière lequel on trouve quatre ou cinq chambres sur une même ligne, de l'Est à l'Ouest. Celle du milieu porte le nom de chambre intérieure. Le toit est sou-

(55) Magalhaens, p. 45 &amp; suiv

(56) Mémoires du Pere le Comte, p. 62.

(57) Du Halde, p. 283; &amp; Le Comte, page 148.

(58) Du Halde, p. 240.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS. Salles des Ancêtres. Bibliothèques. Palais des Grands. Mausolées.

Loix Somptuaires de la Chine.

Maniere Chinoise de bâtir.

Disposition des maisons & des portes.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

En quoi consiste  
la beauté des  
maisons.

Matère dont les  
maisons sont con-  
struits.

Maisons des  
Grands & des  
Riches.

Leur étendue.

tenu par des piliers élevés sur une base de pierre ; de sorte que dans une chambre de trente pieds, il y aura toujours vingt-quatre piliers d'un côté & le même nombre de l'autre, avec un seul aux deux extrémités. Ces piliers, qui ont ordinairement dix pieds de hauteur, supportent de grosses solives étendues de l'un à l'autre ; & de deux en deux piliers on place d'autres pièces de bois pour soutenir la charpente de la voûte. Ensuite on commence à bâtir les murailles.

La beauté des maisons consiste dans l'épaisseur des solives & des piliers, dans l'excellence du bois, & dans les ouvrages de sculpture qui font l'ornement des portes. Il n'y a point d'autre escalier que les degrés d'entrée ; car chaque maison est toujours un peu élevée au-dessus du niveau de la terre. Mais au long de la façade on pratique une galerie de six ou sept pieds de largeur, bordée de belles pierres de taille. Dans certaines maisons, les portes du milieu répondant les unes aux autres laissent voir dès l'entrée une longue suite d'appartemens.

Le Peuple emploie, pour la construction des murs, une sorte de briques qui ne sont pas cuites au feu ; excepté pour la façade, qui est toujours composée de briques cuites. Dans quelques Provinces, les maisons ne sont que d'argile détrempee. Dans d'autres, ce sont des claies de bois, revêtues de terre ou de mortier. Mais les murs des personnes de distinction sont de briques pilées, dont toutes les parties sont rejointes à l'aide d'un mastic, & reçoivent toutes sortes d'embellissemens de sculpture. Dans les Villages, sur-tout de quelques Provinces, les maisons sont généralement de terre, & les toits si ronds qu'ils paroissent plats. Ils sont composés de roseaux, appliqués sur des solives ou des lattes. Dans certaines Provinces on brûle, au lieu de bois, du charbon de mine ; & dans d'autres, des roseaux ou de la paille. Comme les poeïles y sont en usage, avec des cheminées fort petites, & quelquefois sans cheminée, on n'y scauroit faire de feu hors de la cuisine sans infecter toute la maison de fumée ; sur-tout lorsqu'on y brûle des roseaux, dont l'odeur est insupportable à ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Les maisons des Grands & des Riches ne sont pas comparables à celles de France. Ce seroit abuser des termes, pour s'exprimer ici dans ceux de l'Autre, que de leur donner le nom de Palais. Elles sont un peu plus élevées que celles du Peuple, & le sommet des toits est accompagné de plusieurs ornemens ; mais ce n'est après-tout qu'un simple rez-de-chaussée. Les Tribunaux de Justice n'ont rien de plus magnifique. Si les cours sont spacieuses ; les portes massives & quelquefois ornées de sculptures assez élégantes, il n'y a pas plus de magnificence que de propreté dans les chambres intérieures & dans les Salles d'audience (59).

Cependant les Palais des Princes & des principaux Mandarins, comme ceux des personnes opulentes, sont étonnans par leur étendue ; & la multitude de leurs cours & de leurs appartemens compense ce qui leur manque du côté de la magnificence & de la beauté. Ils sont composés de quatre ou cinq cours, séparées par autant de rangées d'édifices. Les aïles ne contiennent que des offices & des logemens pour les domestiques. Chaque façade a trois portes, dont celle du milieu, qui est la plus grande, offre des deux côtés plusieurs figures de

(59) Du Halde, p. 283 & suivantes. Le Comte, p. 148.

lions en marbre (60). Devant la grande porte de la première cour est une place, environnée d'une balustrade, qui est revêtue d'un beau vernis rouge ou noir. Les deux côtés sont flanqués d'une petite tour, d'où les tambours & d'autres Instrumens de musique se font entendre à différentes heures du jour, surtout lorsque le Mandarin sort de sa maison ou qu'il monte sur son Tribunal.

La première cour est une grande esplanade, où ceux qui ont quelque demande à faire & quelque rumeur à prétendre, obtiennent la liberté d'entrer. Les deux ailes sont composées de petits bâtimens, qui servent de Bureaux pour les Officiers du Tribunal. Au fond de la cour se présentent trois autres portes, qui ne s'ouvrent que dans le tems où le Mandarin doit monter sur son Tribunal. Celle du milieu est uniquement réservée pour les personnes de distinction. On passe dans une autre cour, dont le fond offre d'abord une grande salle, où le Mandarin administre la Justice. Cette salle est suivie de deux autres, qui lui servent à recevoir les visites. Elles sont d'une propreté singulière & fort bien meublées. Telle est généralement la forme des grands Tribunaux.

On trouve ensuite une troisième cour, où se présente une salle beaucoup plus belle que celle des audiences publiques. C'est le lieu où les amis particuliers du Mandarin sont introduits. Les édifices qui l'environnent sont habités par les domestiques. Au-delà de cette salle est une autre cour, qui contient les appartemens des femmes & des enfans du Mandarin, & qui n'a qu'une grande porte, où nul homme n'ose pénétrer. Cette partie du Palais est propre & commode. On y voit des jardins, des bosquets, des pièces d'eau & tout ce qui peut plaire à la vue. Il se trouve des Chinois qui aiment les rochers & les monts artificiels, percés par des routes souterraines, & remplis de détours comme un labyrinthe, pour y jouir de la fraîcheur de l'air (61). Lorsqu'ils ont assez d'espace; ils font de petits parcs pour y nourrir des daims, & des lacs ou des étangs pour le poisson & les oiseaux de rivière (62).

Les Chinois n'ont pas, comme les Européens, la curiosité d'orner & d'embellir l'intérieur de leurs maisons. On n'y voit point de tapisseries, de glaces ni de dorures. Comme les Mandarins tiennent leurs Palais de l'Empereur & qu'il leur arrive souvent de se les voir ôter, ils ne font jamais de dépense extraordinaire pour les meubler. D'ailleurs, les visites ne se recevant que dans la grande salle qui est sur le devant de la maison, il n'est pas surprenant que les ornemens soient négligés dans les appartemens intérieurs, où ils seroient entièrement inutiles, parce qu'ils n'y seroient jamais vus des Etrangers.

Les principaux meubles qu'on aperçoit dans les salles, sont de grandes lanternes de soie peinte, qui pendent du plafond; des tables, des cabinets, des paravans & des chaises. Tous ces meubles sont revêtus d'un beau vernis rouge & noir, si transparent qu'il n'empêche pas de découvrir les veines du bois, avec un mélange de toutes sortes de peintures, en or, en argent ou en d'autres couleurs. Les tables, les buffets & les cabinets sont chargés de porcelaine. Tout y paroît d'une propreté & d'un agrément admirables. Dans quelques endroits on y voit suspendues des pièces de satin blanc, peintes de fleurs,

(60) Quoique le marbre soit fort commun font des grottes & des montagnes dans leurs jardins. à la Chine, on en voit peu dans les autres endroits des maisons.

(61) Quelques-uns, suivant le Comte, (62) Magalhaens, p. 272, & Du Halde, p. 284.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Description du  
Palais d'un  
grand Mandarin.

Ornemens des  
jardins.

Meubles des Chi-  
nois.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Beauté de leurs  
lits.

Alcoves &  
poiles.

Etat des cham-  
bres pendant le  
jour.

Grands chemins  
de la Chine,

Commodités qui  
s'y trouvent.

d'oiseaux, de montagnes & de paysages (63), ou couvertes de sentences morales en gros caractères. D'autres se contentent de blanchir les murs ou de les couvrir de papier, avec une habileté qui est particulière aux Chinois.

Les lits sont d'une beauté singulière, sur-tout dans les maisons des Grands. Toute la partie de bois est peinte, dorée & relevée par des ouvrages de sculpture. Dans les Provinces du Nord, les rideaux sont de double satin pendant l'hiver. Ils sont place en Été aux taffetas blancs à fleurs & à figures, ou à la plus belle gaze, qui est assez claire pour le passage de l'air, & assez serrée pour empêcher celui des cousins, insectes fort incommodes dans les régions méridionales. Le Peuple emploie, pour s'en défendre, des étoffes fort minces, d'une sorte de chanvre. Les matelas sont fort épais & garnis de coton.

Dans les Provinces du Nord on fait des alcoves de brique, de différentes grandeurs, suivant le nombre des personnes qui composent une famille. On y joint un petit poile pour le charbon de terre, dont la chaleur se répand dans toute la maison, avec une espece d'entonnoir qui reçoit la fumée. Les poiles des personnes de distinction sont pratiqués dans le mur & s'allument du côté extérieur (64). Ainsi la chaleur se communique si parfaitement aux lits & à toutes les parties d'une maison, qu'on n'a pas besoin de lits de plume comme en Europe. Ceux qui craignent de coucher dans une alcove de brique, suspendent au-dessus une sorte de hamak, composé de cordes ou de *Ratan*.

Le matin, on enleve tout ce qui a servi au repos du sommeil, & l'on met dans les chambres des tapis & des nattes pour s'y alseoir pendant le jour. Comme il n'y a point de cheminées, rien n'est si commode pour toute une famille, qui s'occupe ainsi de son travail sans ressentir le moindre froid & sans être obligée de recourir aux pelisses. Les gens du commun préparent leurs alimens & font chauffer leur vin ou leur thé à l'ouverture du poile. Ces alcoves ou ces lits de brique, sont assez grands, dans les hôtelleries, pour servir à plusieurs voyageurs ensemble (65).

L'attention du Gouvernement Chinois, comme celle des anciens Romains, s'étend aux grandes routes de l'Empire, & ne néglige rien pour les rendre sûres, belles & commodes. Une infinité d'hommes sont continuellement employés à les rendre unies, & souvent à les paver, sur-tout dans les Provinces méridionales, où les chevaux & les chariots ne sont point en usage. La plupart sont fort larges, & si bien sablées, qu'elles se sechent aussi-tôt qu'il a cessé de pleuvoir. Les Chinois ont ouvert des chemins par-dessus les plus hautes montagnes, en perçant des rochers, en aplaniissant les sommets & remplissant de profondes vallées. Dans quelques Provinces, les grandes routes sont autant de promenades, bordées de grands arbres, & quelquefois de murs hauts de sept ou huit pieds, pour empêcher les voyageurs de passer à cheval dans les terres; avec des ouvertures qui conduisent aux Villages.

Sur ces routes on trouve, à certaines distances, des lieux de repos pour ceux qui voyagent à pied. La plupart des Mandarins qui sont rappelés de leurs Em-

(63) Le Comte dit qu'on y voit les portraits des ancêtres de la maison, & que les murs sont quelquefois peints, avec une sorte d'architecture.

(64) Apparemment que ces poiles ressem-

blent à ceux d'Allemagne & des autres Pays du Nord.

(65) Le Comte, p. 147 & 156. Du Halde, p. 184. & suiv.

nces mo-  
ou de les

s Grands.  
de sculp-  
pendant  
à la plus  
pour em-  
ridiona-  
s, d'une

fférentes  
e. On y  
nd dans  
es poiles  
du côté  
lits & à  
comme  
fuspén-

on met  
r. Com-  
amille,  
ans être  
alimens  
ces lits  
es voya-

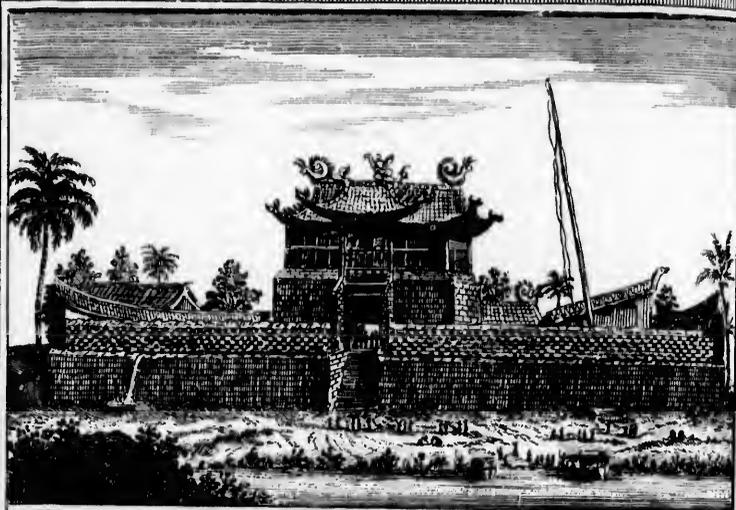
omains,  
rendre  
ent em-  
Provin-  
age. La  
or qu'il  
es plus  
mets &  
routes  
e murs  
cheval

ur ceux  
ts Em-

es Pays

Du Hal-

TEMPLE CHINOIS, TIRÉ DE NIEUHOF.



plais ch  
aulli des  
retraite  
luit, à  
des perf  
pauvres  
infuser  
grandes  
nial ente

A cha  
blie pou  
l'Emper  
ter & q  
fort gran  
commod  
celui de  
est comp  
est au fo  
falle ouv  
est divisé  
chambre  
avec son  
sonnes de  
ternes de  
d'entrée  
lesquelles

Sur les  
avec des  
dans les  
forme est  
Dans que  
les qui so  
donnent  
de cinq et  
petite alte  
mes, pou  
désordres.  
si le nom  
suppléer.

Les Vil  
tes les rou  
tiré de mo  
tions. Ce  
par le mo  
On en voi  
teur comm  
proportion

plais cherchent à se distinguer par des ouvrages de cette nature. On rencontre aussi des Temples ou des Couvens de Bonzes, qui offrent pendant le jour une retraite aux voyageurs; mais on obtient rarement la permission d'y passer la nuit, à la réserve des Mandarins, qui jouissent de ce privilège. Il se trouve des personnes charitables qui font distribuer, pendant la belle saison, du thé aux pauvres voyageurs, & pendant l'hiver une sorte d'eau composée, où l'on a fait infuser du gingembre. Les hôtelleries sont fort grandes & fort belles sur les grandes routes; mais, dans les chemins détournés, rien n'est si misérable & si mal entendu.

A chaque poste on rencontre une maison, qui se nomme *Rong-quan*, établie pour la réception des Mandarins & de ceux qui voyagent par l'ordre de l'Empereur. Ces édifices ne sont point aussi beaux qu'on pourroit se le figurer & qu'ils sont représentés par des Ecrivains mal informés. Les uns sont fort grands, d'autres fort petits. Quelques-uns néanmoins ne manquent, ni de commodités, ni d'agrément. On jugera de tous les autres par la description de celui de Canton, qui est de l'espece commune. Sa grandeur est médiocre. Il est composé de deux cours & de deux principaux bâtimens, dont l'un, qui est au fond de la première cour, n'est qu'un *Tong*, c'est-à-dire, une grande salle ouverte pour y recevoir les visites. L'autre, qui termine la seconde cour, est divisé en trois pièces, dont celle du milieu forme un fallon, ou une anti-chambre pour deux autres grandes chambres qui sont sur les aîles, chacune avec son cabinet. Cette disposition est commune à toutes les maisons des personnes de qualité. Le fallon, ou l'anti-chambre, est orné de deux grandes lanternes de soie peinte & transparente, qui pendent en forme de lustre. La porte d'entrée & celle des cours offrent aussi deux grandes lanternes de papier, sur lesquelles on lit des Inscriptions en gros caractères.

Sur les grands chemins on trouve, à de justes distances, une sorte de Tours, avec des guérites pour les sentinelles, & des étendards, qu'on leve pour signal dans les cas d'alarme. Ces Tours sont composées de terre détrempée. Leur forme est carrée. Elles ont des embrasures de bois, à la hauteur de huit pieds. Dans quelques Provinces on y place, au sommet, des cloches de fer; mais celles qui sont sur la route de Peking n'ont ni guérites ni creneaux. Les Loix ordonnent qu'il y ait sur toutes les grandes routes des Tours de cette espece, de cinq en cinq lis; c'est-à-dire, à chaque demie-lieue; une grande & une petite alternativement, avec une garde de soldats continuellement sous les armes, pour observer ce qui se passe aux environs & prévenir toutes sortes de désordres. On les répare soigneusement lorsqu'elles tombent en ruine; & si le nombre des soldats n'est pas suffisant, les Habitans sont obligés d'y suppléer.

Les Villages, remplis de Temples, se présentent en grand nombre sur toutes les routes. Dans les grandes, on trouve, vis-à-vis de ces Temples, quantité de monumens que les Chinois nomment *Che-peys*, avec diverses Inscriptions. Ce sont de gros blocs de marbre, sur des bases de la même matière, où, par le moyen d'une morroise & de quelques tenons, le bloc est aisément fixé. On en voit de la hauteur de huit pieds, larges & épais de deux. Mais leur hauteur commune n'est que de quatre ou cinq pieds, & leurs autres dimensions sont proportionnées. Les plus grands sont élevés sur une voûte de pierre. Quelques-

MAGNITUDE  
ÉTENDUE DES  
CHINOIS.

Maisons de repos  
pour les Mandarins  
& les Voyageurs.

Description du  
Tong-quan de  
Canton.

Tours & Corps  
de gardes sur les  
grands chemins.

Temples & Mo-  
numens.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

uns sont environnés de grandes salles. D'autres n'ont pour enclos qu'un petit bâtiment de brique, mais sont couverts d'un toit fort propre. Leur forme seroit un carré régulier, s'ils n'étoient un peu arrondis vers le sommet, & couverts de quelque figure grotesque d'une autre pierre. Les Habitans des Villes voisines érigent ces monumens à l'honneur des Mandarins, lorsqu'ils ont été satisfaits de leur gouvernement. Ces Officiers mêmes en élèvent aussi, pour immortaliser quelques honneurs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'Empereur, ou par d'autres motifs. Mais lorsqu'il est question d'une faveur Impériale, on y joint deux figures de dragons, diversement entrelacées.

Itinéraires Chi-  
nois. Ce qu'ils  
contiennent.

Magalhaens observe que les Chinois ont des Itinéraires imprimés, ou des Livres qui contiennent les routes & les passages, tant par eau que par terre, depuis Peking jusqu'aux parties les plus éloignées de l'Empire, avec l'ordre des Postes & les distances d'une Ville à l'autre, pour la commodité des Mandarins & des autres voyageurs. Dans ce Livre, tous les grands chemins de la Chine sont divisés en onze cens quatre-vingt-cinq, qui ont chacun leur hôtellerie royale. Toutes ces hôtelleries portent le nom de *Ye* ou de *Chin*, qui signifie, *Lieux de repos & de plaisir*. On en trouve aussi sept cens trente-cinq dans les Villes du premier & du second Ordre, dans les Villes frontières & dans les Châteaux du centre de l'Empire; deux cens cinq dans les Bourgs qui se nomment *Ye*, & trois cens trois dans ceux qui s'appellent *Chin* (66). Mais il y a ici une différence entre le nombre général & le nombre particulier, dont la conciliation ne paroît point aisée. Outre les chemins de terre, la Chine est remplie de commodités pour les voyages & les transports par eau. Les rivières navigables & les canaux y sont en fort grand nombre. On trouve au long des rivières un sentier commode pour les gens de pied, & les canaux sont bordés d'un quai de pierre. Dans les cantons humides & marécageux, on a construit de longues chaussées, pour la commodité des voyageurs & de ceux qui tirent les Barques. Il y a peu de Provinces qui n'ayent pas une grande rivière ou un large canal, qui lui sert de grand chemin d'eau; & la rive est souvent bordée, à la hauteur de dix ou douze pieds, de belles pierres carrées, qu'on prendroit dans quelques endroits pour du marbre gris ou couleur d'ardoise. Ces bordures étant quelquefois de vingt ou vingt-cinq pieds, on a besoin de quantité de machines pour élever l'eau & la faire entrer dans les terres.

Commodités  
pour les voyages  
& les transports  
par eau.

Beauté des Ca-  
naux & des  
ponts.

On voit plusieurs canaux qui s'étendent l'espace de dix lieues en droite ligne. Tel est celui qui est entre *Su-cheu-fu* & *Ku-si-hyen*. Le canal de *Hang-cheu-fu*, au Nord-Ouest, a par-tout plus de quinze brasses de largeur, dans une fort longue étendue en droite ligne. Ses rives sont bordées de pierre, & de maisons fort serrées, qui contiennent un nombre infini d'Habitans. D'espace en espace, les grands canaux sont couverts de ponts, à trois, cinq ou sept arches. Celle du milieu a quelquefois trente-six & jusqu'à quarante-cinq pieds de largeur; avec tant de hauteur, que les Barques passent dessous sans baisser leurs mâts. Les arches des côtés ont rarement moins de trente pieds de largeur, & diminuent à proportion. Le sommet de chaque arche est bien bâti. Le jambage est si étroit, que dans l'éloignement toutes les arches paroissent suspendues en l'air.

Multitude des  
canaux.

Les principaux canaux se déchargent, des deux côtés, dans un grand nombre

(66) Relations de la Chine par Magalhaens, p. 38. & suiv.

n petit  
me se-  
& cou-  
Villes  
été sa-  
ur im-  
ur, ou  
, on y

ou des  
e, de-  
re des  
darins  
Chine  
ellerie  
gnifie,  
ans les  
ans les  
nom-  
il y a  
a con-  
t rem-  
res na-  
des ri-  
bordés  
ruit de  
ent les  
n large  
dée, à  
ndroit  
oordu-  
tité de

ligne.  
eu fu,  
ne fort  
e mai-  
en ef-  
rches.  
le lar-  
mâts.  
nuent  
est si  
air.  
ombre



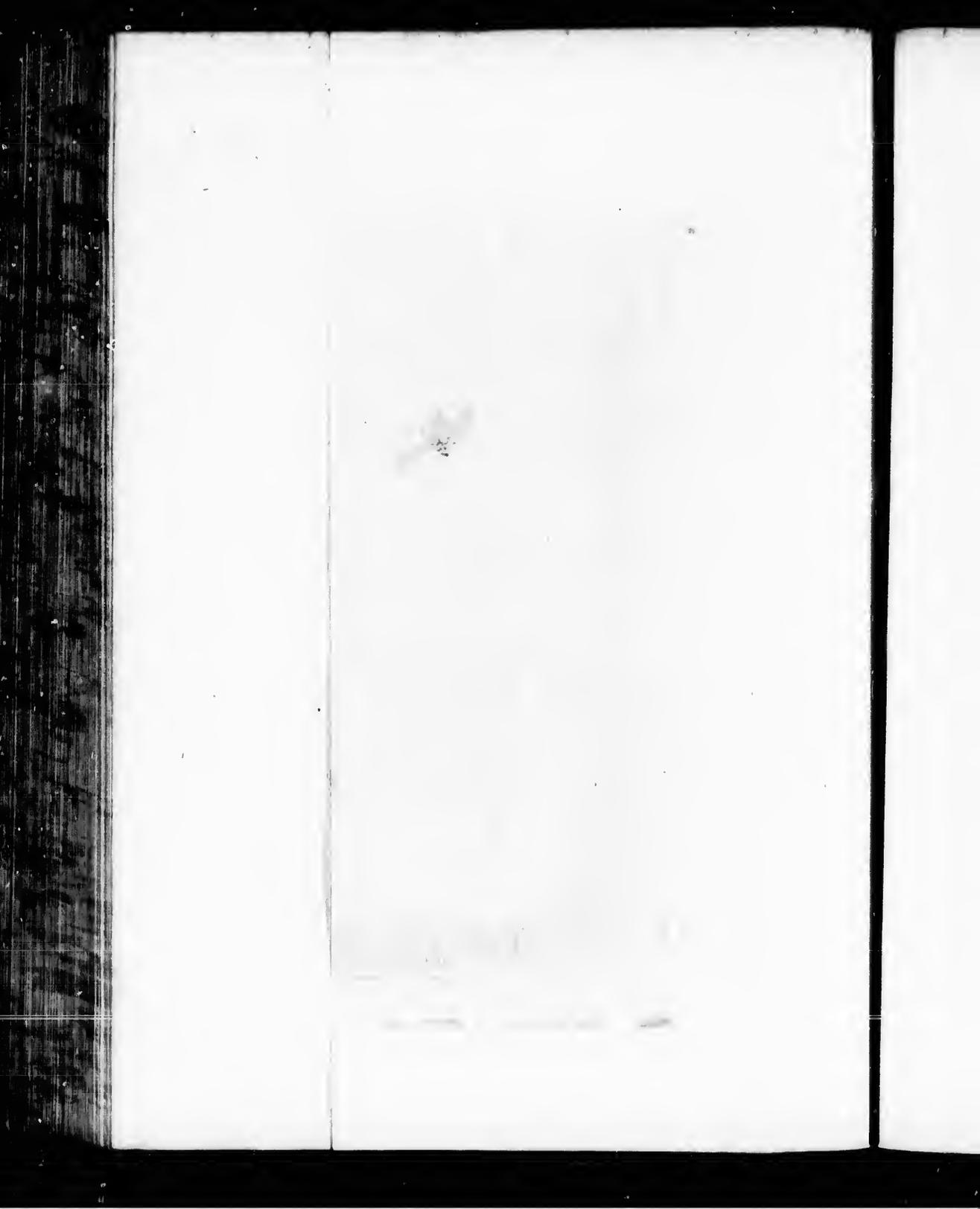
T. II. N.° IV.

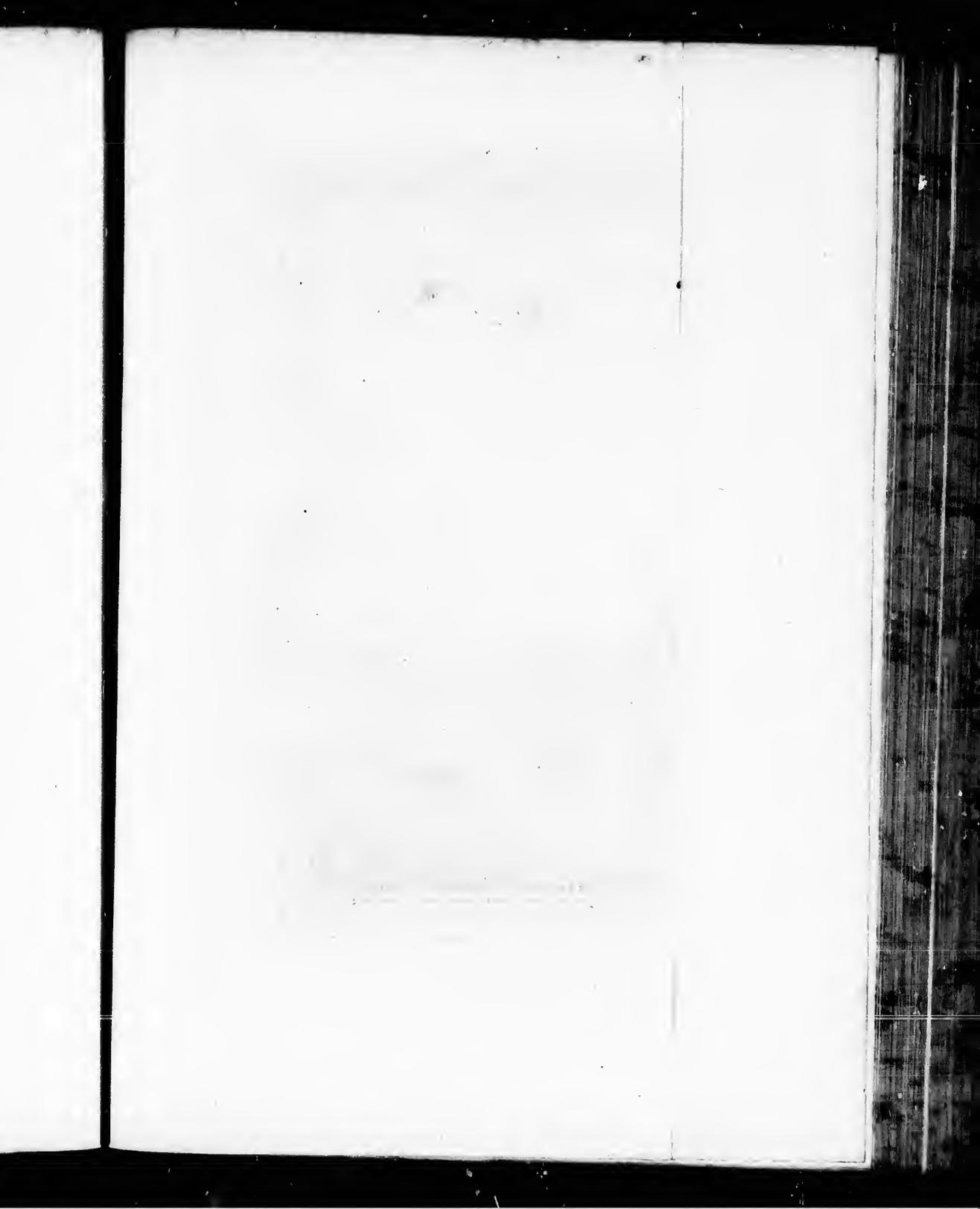
PAGODES OU STATUES DU TEMPLE



1. un défenseur de la Patrie 2. Déesse de l'









de p  
la pl  
arrof  
trém  
d'aut  
dans

M  
nom  
fes ;  
Nord  
rivier  
conti  
*Chan*  
n'eton  
n'a pa  
Ce

Voyag  
est tit  
de Pe  
au *F*  
jours  
mence  
Villes  
peu pl  
de *Na*  
*yang*  
Rivier  
douze  
où l'on

Ain  
modér  
l'espac  
marche  
quitter  
*quang*  
de l'u-  
brasse &  
flent at  
divers  
gneuser

Ce g  
fut excé  
*kan*, p

(67) l  
& suiv.  
(68) A  
ecns lieu

de petits, qui se subdivisant en quantité de ruisseaux, communiquent ainsi à la plupart des Villes & des Bourgs. Ils forment des étangs & de petits lacs, qui arrosent les plaines voisines. Outre ces canaux, qui sont d'une commodité extrême pour les voyageurs & les Négocians, l'industrie des Chinois en a creusé d'autres, pour rassembler les eaux de pluie qui servent à la fécondité du riz dans les plaines (67).

Mais rien ne peut être comparé dans ce genre au grand canal qui porte le nom de *Yun-lyang-ho*, c'est-à-dire, Canal pour le transport des marchandises; & souvent celui de *Yun-ho*, ou Canal-royal. Il traverse tout l'Empire, du Nord au Sud (68). On a commencé à le former par la jonction de plusieurs rivières; mais, dans les lieux où les rivières manquent, on n'a pas laissé de le continuer en suivant les niveaux, comme dans les Provinces de *Pe-che-li*, de *Chang-tong* & de *Kyang-nan*, où les montagnes, les carrières & les rochers n'étoient pas en assez grand nombre pour causer de l'embaras aux ouvriers. Il n'a pas moins de cent-soixante lieues de longueur dans ces trois Provinces.

Ce fameux canal, dont le nom revient si souvent dans les Relations des Voyageurs (69), commence à la Ville de *Tyen-tsing-wey* dans *Pe-che-li*, qui est sitée sur la rivière de *Pay* ou de *Pe-ho*. Après avoir traversé les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chang-tong*, il entre dans celle de *Kyang-nan*, où il se joint au *W'hang-ho* ou à la Rivière jaune. On continue de naviguer pendant deux jours sur cette rivière, d'où l'on entre dans une autre. Ensuite le canal recommence & conduit à la Ville de *Whay-ngan-fu*. De-là, passant par quantité de Villes, il se rend à *Yang-chou-fu*, un des plus fameux Ports de l'Empire. Un peu plus loin il entre dans la grande Rivière de *Yang-tse-kyang*, à une journée de *Nan-king*. La navigation continue par cette Rivière jusqu'au Lac de *Po-yang*, dans la Province de *Kyang-si*. On traverse ce Lac pour entrer dans la Rivière de *Kan-kyang*, qu'on remonte jusqu'à *Nan-ngan-fu*. Ensuite on fait douze lieues par terre jusqu'à *Nan-hyang-fu* dans la Province de *Quang-tong*, où l'on se embarque sur une rivière pour se rendre à Canton.

Ainsi, par le moyen des rivières & des canaux, on peut voyager fort commodément de Peking jusqu'aux dernières extrémités de l'Empire, c'est-à-dire, l'espace d'environ six cents lieues, sans autre interruption qu'une journée de marche pour traverser la montagne de *Mey-lin*. Encore peut-on se dispenser de quitter la Barque, si l'on veut prendre par les Provinces de *Quang-si* & de *Hu-quang*; ce qui n'est pas difficile dans les grandes eaux, parce que les Rivières de *Hu-quang* & de *Kyang-si* se rendent au Nord dans le *Yang-tse-kyang*. Une brasse & demie d'eau suffit pour cette navigation. Mais lorsque les eaux s'enflent assez pour faire craindre qu'elles ne surmontent leurs rives, on ouvre, en divers endroits, des tranchées, qu'on ne manque point ensuite de fermer soigneusement (70).

Ce grand ouvrage, qui passe pour une des merveilles de l'Empire Chinois, fut exécuté par l'Empereur *Chi-tsu* ou *Hu per-lye*, qui étoit le fameux *Ku-blai-kan*, petit-fils de *Jen-ghiz-kan*, & Fondateur de la vingtième Dynastie des

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Grand Canal de  
Yun-lyang-ho.

Immensité de  
son cours.

Chemin qu'on  
peut faire par  
eau.

Par qui le grand  
canal fut entre-  
pris.

(67) Mémoires du Pere le Comte, p. 101. & suiv. Du Halde, p. 265, 286 & 325.

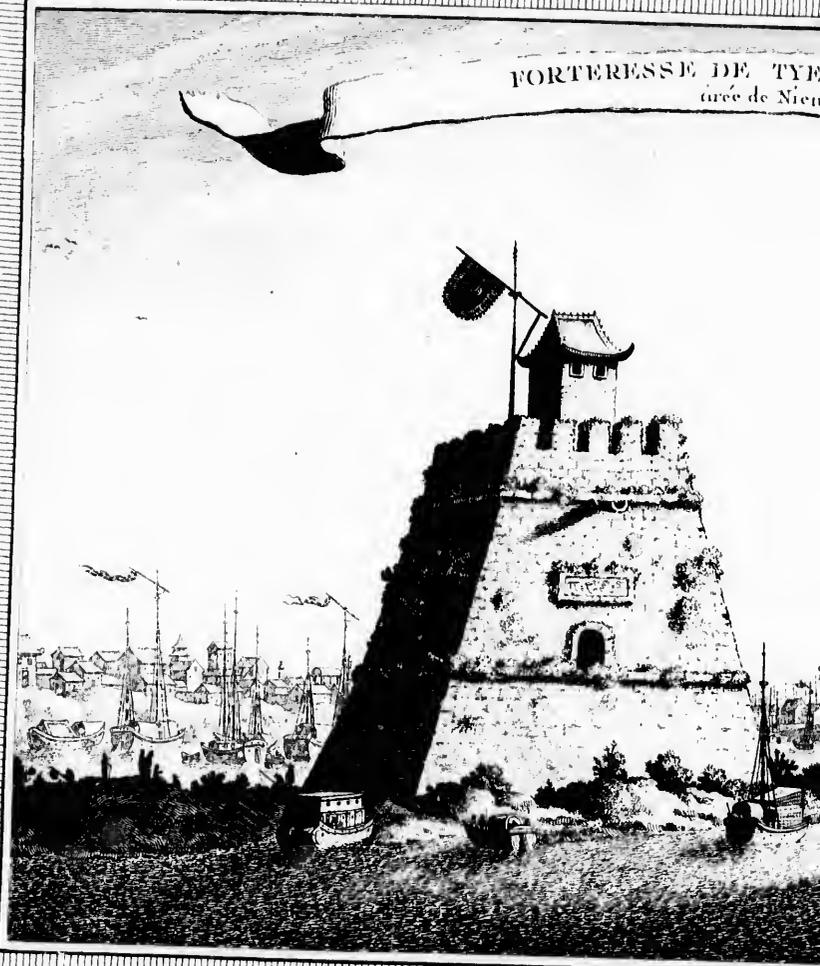
(68) A la page 286, l'Auteur lui donne six cents lieues, & trois cents seulement à la pa-

ge 326.

(69) Voyez ci-dessus les Journaux des Voyageurs.

(70) Du Halde, p. 17, 286 & 326.

FORTERESSE DE TYE  
tirée de Nien



FRANCISCO 1764

PORTERESSE DE TYENT SING WEY,  
avec de Nienhof.



T. P. N.° XXVI.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

*Yéuns*. Ce Prince ayant conquis toute la Chine, après s'être déjà rendu maître de la Tartarie occidentale, résolut de fixer sa résidence à Peking, comme au centre de ses vastes domaines. Mais les Provinces du Nord n'étant pas capables de fournir assez de provisions & de commodités pour la subsistance de ses nombreuses armées & de sa Cour, il fit construire un grand nombre de Vaisseaux & de longues Barques, pour en faire apporter des Provinces maritimes. L'expérience lui fit connoître le danger de cette méthode. Une partie de ses Vaisseaux périlloient par la tempête. D'autres étoient arrêtés par les calmes. Enfin, pour remédier à ces deux inconveniens, il prit le parti de faire creuser un canal; entreprise merveilleuse, où la dépense répondit à la difficulté de l'ouvrage & à la multitude innombrable des ouvriers.

Avec quelle habileté cet ouvrage fut conduit.

L'habileté des Ministres qui furent chargés de l'exécution de ses ordres éclata d'abord dans le choix qu'ils firent d'un lieu commode pour l'ouverture du terrain. Ils jugerent qu'il falloit commencer par quelque riviere, dont les bords eussent une pente si égale, que le cours pût être divisé & l'eau conduite par des routes contraires. Après bien des recherches, ils se déterminèrent pour celle de *Wen-ho* (71) dans la Province de *Chang tong*. Le point de division, suivant les Missionnaires, est près d'une petite éminence, à trois lieues de la petite Ville de *Wou-chan-hyen*. Ce lieu porte le nom de *Fu-chui-myau*, qui signifie, *Temple de la division des eaux* (72), parce qu'il est consacré à *Long-wang*, que les Bonzes regardent comme le Maître ou le Génie des eaux (73). Après cette division de la Riviere de *Wen-ho*, dont la plus grosse partie fournit de l'eau au Canal dans son cours vers le Nord, il reçoit la Riviere de *Wey-ho*, qui vient de la Province de *Ho-nan*, & parcourant beaucoup de Pays, il va se joindre, près de *Tyen-tsing-wey*, à la Riviere de *Pay-ho*, qui, venant de *Peking*, va se décharger dans la Mer orientale. Mais il en reste un bras, qui, sans avoir plus d'un tiers de la grosseur du corps, recommence le canal au Sud, vers la Riviere jaune ou le *Whang-ho*. Il traverse d'abord des marais & des lacs, dont quelques-uns forment eux-mêmes le canal, & d'autres lui fournissent de l'eau par le moyen de diverses écluses, que les Chinois nomment *Cha*. Ces écluses s'ouvrent ou se ferment au gré de ceux qui les conduisent, avec des planches dont on bouche leurs ouvertures (74).

Écluses ou Pertuis.

Les bordures de pierre, par lesquelles on a pratiqué ces ouvertures, portent fort improprement le nom de Dignes (75) dans les Voyageurs (76), parce qu'elles

(71) En 1220.

(72) Magalhaens raconte (p. 117.) qu'à une demie-journée du canal, vers l'Est, on trouve entre de hautes montagnes un grand Lac, d'où sortoit autrefois une assez grande Riviere, qui se rendoit dans la Mer orientale; que les Chinois ayant ouvert un canal au travers de la montagne, détournèrent le cours de cette eau vers le Temple, & creuserent deux autres canaux pour diviser l'eau en deux parties, auxquels ils firent prendre un cours opposé; qu'il y a au milieu de la Riviere une Barque dont la proue fait face au Temple; enfin, que l'eau coule d'un côté au Nord, & de l'autre au Sud.

(73) Magalhaens l'appelle *Fuen chieu myau*, ou le Temple de l'Esprit qui divise les eaux. Il est situé entre les Villes de *Tong-ping-cheu* & de *Tsi-ning-cheu*.

(74) Gemelli prétend que cette eau vient d'un Lac à l'Est; qu'elle est conduite par un canal taillé au travers d'une montagne, & qu'elle est amenée au Temple avec tant d'art, qu'en arrivant vis-à-vis, une partie coule au Nord & l'autre au Sud.

(75) Magalhaens, p. 114. Du Halde, page 17 & 125.

(76) C'est le nom que leur donne le Pere le Comte.

ont été  
que l'e  
comme  
Cette p  
resse; c  
pieds d  
nombre  
de trois  
pas pou  
les prov  
nient se  
d'autre  
certains  
mêmes l  
pieds de  
bordé de  
de répara  
s'éboule  
pluies, e  
du Canal  
Magall  
ses, sur-t  
ou Maître  
cette chû  
quelques  
à la proue  
murs. Lon  
cent à tire  
d'abord le  
canal supe  
vite sur le  
Barque &  
qu'elle se t  
milieu du  
d'eau, que  
quoiqu'elle  
cordes, de  
D'autres, d  
crocs, de la  
bée dans le  
tems (79)  
Les ouvri  
difficultés à  
ils se virent

(77) Nieuh  
soixante-donze  
(78) Du Ha

ont été construites dans le Canal même pour diminuer sa largeur, ne laissant que l'espace nécessaire pour le passage d'une grande Barque, & qu'elles servent comme autant d'écluses, à resserrer l'eau, suivant la quantité dont on a besoin. Cette précaution est quelquefois nécessaire, sur-tout dans les tems de sécheresse; car le cours divisé du Wen-ho ne pouvant fournir plus de cinq ou six pieds d'eau, ou s'est efforcé de le retarder & même de l'arrêter, par un grand nombre de coudes & de détours qu'on a ménagés dans le Canal. Il n'a pas plus de trois pieds d'eau, dans certaines années où la pluie manque; ce qui ne suffit pas pour les grandes Barques Impériales, qui transportent à la Cour les tributs & les provisions. On est obligé par conséquent, dans les lieux où cet inconvénient se fait sentir, d'avoir recours à cette sorte d'écluses, parce qu'il n'y a pas d'autre bassin que le Canal même. Mais leur nombre n'est pas si grand que certains Voyageurs l'ont prétendu. Il ne passe point quarante-cinq (77). Les mêmes Ecrivains ont commis une autre erreur en leur donnant plus de trente pieds de largeur, & lorsqu'ils ont assuré que le Canal étoit continuellement bordé de pierre. Il ne l'est que par intervalles. On est souvent dans la nécessité de réparer ses bords, soit dans les endroits où la terre est si sablonneuse qu'elle s'éboule facilement, soit près des lacs, où la violence des eaux, causée par les pluies, creuse & renverse des terres qui sont probablement celles qu'on a tirées du Canal en le creusant (78).

Magalhaens observe qu'il n'est pas facile de passer quelques-unes de ces écluses, sur-tout celle que les Chinois nomment *Tyen-si-cha*, c'est-à-dire, *Reine ou Maîtrese du Ciel*, pour exprimer sa hauteur extraordinaire. Au-dessus de cette chute-d'eau les Barques sont tirées par quatre ou cinq cens bateliers, & quelquefois par un plus grand nombre, avec des cables & des cordes attachées à la proue, tandis que d'autres travaillent aux cabestans qui sont placés sur les murs. Lorsque toutes les cordes ont été soigneusement attachées, ils commencent à tirer avec beaucoup de mesure, au son d'un bassin, sur lequel on bat d'abord lentement. Mais aussi-tôt que la Barque est à demi levée au-dessus du canal supérieur, le courant devenant beaucoup plus fort, on bat beaucoup plus vite sur le bassin; & les bateliers réunissant toutes leurs forces, poussent la Barque & la font monter d'un seul coup. Il ne reste ensuite aucun péril, parce qu'elle se trouve en sûreté dans l'eau-morte qui est entre le bord du canal & le milieu du courant. Il est plus aisé de faire descendre les Barques, à ces chutes-d'eau, que de les faire monter; c'est-à-dire, que l'opération est plus prompte quoiqu'elle soit plus dangereuse. Pour éloigner le péril, ceux qui tiennent les cordes, des deux côtés du Canal, les tirent ou les lâchent suivant le besoin. D'autres, demeurant fermes au milieu de la Barque, s'efforcent, avec de grands crocs, de la tenir constamment au milieu du Canal. Aussi-tôt qu'elle est tombée dans le canal inférieur, on lâche toutes les cordes: & pendant quelque tems (79) elle est emportée par le courant avec la vitesse d'une flèche.

Les ouvriers, qui furent employés à creuser le Canal, eurent beaucoup de difficultés à combattre au-delà du *Whang-ho*. Pour le conduire jusqu'au *Kyang*, ils se virent dans la nécessité d'élever de grandes chauffées de pierres, & de

Difficulté à les  
passer.

Préparatifs pour  
la sûreté du Ca-  
nal.

(77) Nieuhof & Navarrette en comptent p 115.  
soixante-douze.

(78) Du Halde, p. 18, & Magalhaens, (79) Magalhaens, *ibid.* Le Comte, p. 104.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

Autre Canal plus  
commode.

Petits canaux  
de communica-  
tion.

Passage d'un ca-  
nal à l'autre par  
des glacis.

Canal de la Pro-  
vince de Quang-  
si.

construire d'autres ouvrages près de *W'hay-ngan-fu*, pour résister aux eaux d'un grand Lac, qui est à l'Ouest, & à celles de la Rivière de *Quay-ho*, qui, se débordant après les grandes pluies, toiboient impétueusement dans le Canal. Ces ouvrages sont les meilleurs qu'on ait imaginés pour sa sûreté. On en voit aussi d'assez bons, près de *Yang-chen-fu*, qui servent de quais à cette Ville.

Au-delà du *Yang-tsi-kyang* on trouve un autre Canal qui, partant de celui-ci, à *Chin-kyang-fu* & passant par *Chang-cheu-fu* & *Su-cheu-fu*, reçoit plusieurs autres canaux de la Province de *Che-kyang*. Il est d'autant plus commode, qu'il n'est point embarrassé par des écluses & d'autres ouvrages de cette nature; ce qui vient de l'égalité du Pays, de la nature des terres & de l'abondance des eaux sans aucune pente; avantages qui ne se trouvent guères rassemblés dans d'autres lieux.

Les cantons où l'on a crû pouvoir creuser des canaux sans nuire au grand, en ont un grand nombre de petits, qui servent de communication pour le commerce entre les Villes voisines ou les grands Villages (80).

Le Pere le Comte observe que dans quelques endroits où la disposition du terrain n'a pas permis de former une communication entre deux canaux, on ne laisse pas de faire passer les Barques de l'un à l'autre, quoiqu'il y ait plus de quinze pieds de hauteur à surmonter. A l'extrémité du canal supérieur on a construit un double glacis, ou un talus de pierre de taille. Lorsque la Barque arrive dans le canal inférieur, au lieu qui répond à cet ouvrage, elle est élevée, avec le secours des cabestans, jusqu'au sommet du premier glacis, d'où son propre poids la fait glisser, par le second glacis, dans le canal supérieur. On la fait descendre de même du canal supérieur dans l'autre. L'Auteur ne comprend pas sans peine comment les Barques Chinoises, qui sont ordinairement fort longues & très-peu chargées, ne se brisent pas par le milieu lorsqu'elles se trouvent comme suspendues en l'air sur l'angle aigu des deux glacis. Cependant il n'apprit jamais qu'il fût arrivé le moindre accident par cette voie; & l'unique précaution que prennent les Négocians, lorsqu'ils ne veulent pas quitter leur bord, est de se faire lier avec une corde, pour éviter d'être secoués d'un bout à l'autre. On ne trouve point de ces écluses dans le grand Canal, parce que les Barques Impériales, qui sont aussi grandes que nos Frégates, ne pourroient être élevées à force de bras, ni garanties du malheur qui ne fait que menacer les autres (81). On rencontre un double glacis dans le Canal qui est entre *Chau-king-fu* & *Ning-po-fu*. Les Barques qu'on emploie dans cette route sont construites en forme de gondoles, & leur quille est d'un bois assez dur pour soutenir tout le poids du Bâtiment (82).

Dans la Province de *Quang-si*, on a joint la Rivière qui tombe dans la mer à Canton, avec celle qui traversant la Province de *Hu-quang* se joint au grand *Kyang* dans le lieu où finit le grand Canal. L'eau qui descend des montagnes dans la partie septentrionale de la Province forme près de *Hing ngan-hyen*, une petite Rivière, qui étant resserrée par des (83) bords d'une hauteur égale

(80) Du Halde, p. 18.

(81) Mémoires du Pere le Comte, p. 104.  
& suivantes

(82) Du Halde, *ubi sup.*

(83) Cette sorte d'écluses, qui servent à

grossir l'eau en arrêtant son cours, n'est ordinairement que de terre, soutenue par des pieux. L'ouverture est bouchée avec des planches, des nattes & d'autres choses de la même nature.

au plus  
charge  
entrer é  
ni si bie  
droits le  
Cepend  
celle de  
transpor  
d'une jo

Il y a  
On est  
fu, tom  
Ville de  
grand K  
ment da  
inestima  
reglé en  
Canal &  
routes de

Navar  
arrivé a  
assez gra  
seaux (8  
pas pour  
nombre  
jusqu'à  
voyage q  
huit fort  
des bord  
simple Ba  
teliers po  
trouve da  
jour; ce  
& les rang  
personne  
une place  
la dépend  
faire arri  
par lesqu  
toutes son  
ses, qu'a  
en avoit a

(84) Du

(85) Du  
lieux.

(86) Ni  
ou plutôt d

au plus haut terrain qu'elle traverse, s'enfle au-dessus de son lit naturel & décharge l'eau qu'elle a de surplus. Mais ce canal, qui ne va pas fort loin pour entrer dans les deux Rivieres qu'on vient de nommer, n'est pas si commode ni si bien entretenu que le grand. Il est souvent si bas, que dans plusieurs endroits les Barques glissent plutôt sur le sable qu'elles ne sont portées sur l'eau. Cependant les Marchands donnent la préférence à cette route. Ils renouent à celle de Canton par la Province de Kyang-si, pour éviter l'embarras d'avoir à transporter leurs effets par terre, comme on l'a fait observer, pendant l'espace d'une journée entiere.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Il y a la même difficulté à voyager de Canton par la Province de Hu-quang. On est obligé de quitter, à *I-chang-hyen* la Riviere qui, passant à *Chau-chou-fu*, tombe dans celle de Canton. De-là on compte sept lieues jusqu'à la belle Ville de *Ching-chou*, où l'on s'embarque sur une autre Riviere qui se joint au grand Kyang. Mais lorsque les eaux sont hautes, on ne souffre aucun retardement dans la route qui traverse de Kyang-si & de *Hu-quang*. C'est un avantage inestimable pour la Chine, de pouvoir entretenir si facilement un Commerce réglé entre toutes ses Provinces, par les communications constantes du grand Canal & d'une infinité de petits, qui viennent s'y joindre comme autant de routes de traverse (84).

Difficultés de la route de Hu-quang.

Navarette donne deux cens lieues de longueur au grand Canal (85). Etant arrivé au milieu, il vit sur la rive un grand Temple, près duquel est une assez grande source, qui se divise, dans le même lieu en deux petits ruisseaux (86), l'un qui tourne au Nord, l'autre au Sud. Cette eau ne suffisant pas pour les grandes Barques, on est souvent forcé d'attendre les pluies; & le nombre des Barques qui sont arrêtées par cet obstacle se multiplie quelquefois jusqu'à sept ou huit cens. C'est ce que l'Auteur vit arriver en 1665, dans le voyage qu'il fit à Peking. Mais, pour remédier à cet inconvénient, on a bâti huit fortes écluses, composées de deux bons murs de pierre, qui, s'avancant des bords de la Riviere jusqu'au milieu, ne laissent de passage que pour une simple Barque. Chaque écluse a son Mandarin, avec un grand nombre de Bateliers pour assister les Passans. Lorsque les écluses sont fermées, l'eau qui se trouve dans l'intervalle s'éleve de plus d'une brassée & demie dans l'espace d'un jour; ce qui suffit pour la facilité du passage. On y observe beaucoup d'ordre, & les rangs sont gardés suivant le degré des Passans qui se présentent. Entre les personnes de rang égal, ceux qui arrivent les derniers achètent quelquefois une place plus avancée. Ces délais rendent la navigation fort ennuyeuse; mais la dépense du transport par terre seroit excessive. Il a fallu beaucoup d'art pour faire arriver ce Canal à sa perfection. Il est rempli de coudes & de détours, par lesquels on s'est efforcé de ralentir la violence du courant. Les Barques de toutes sortes de grandeurs, que l'Auteur vit sur la route, étoient si nombreuses, qu'avec la connoissance qu'il avoit des Mathématiques, il trouva qu'il y en avoit assez pour bâtir un Pont depuis Macao jusqu'à Goa; c'est-à-dire (87),

Longueur du grand Canal.

Inconvénient de la disette d'eau.

Remède qu'on y apporte par des écluses.

Prodigieux nombre des Barques Chinoises.

(84) Du Halde, p. 18. & suiv.

(85) Du Halde lui donne cent soixante lieues.

(86) Nicuhof l'appelle Riviere de *Luen*, ou plutôt de *Tuen*, & remarque qu'elle prend

deux cours opposés, sans en expliquer la raison. Voyez ci-dessus sa Relation.

(87) Cette remarque est sans doute une exageration très-peu mathématique.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.Corps de garde  
au long des ca-  
naux.Quais & Ponts  
des Chinois.Ponts d'une seu-  
le arche.

Autres Ponts.

Manière de les  
construire.Beauté de l'an-  
cien Pont de Lu-  
ko-kyau.

d'environ neuf cens lieues de longueur. Cependant les autres rivières n'en offrent pas un moindre nombre ; & l'Auteur est persuadé, comme d'autres Ecrivains, que la Chine contient seule plus de Barques & de Vaisseaux que tout le reste du Monde connu (88).

Au long des routes d'eau, on trouve par-tout, à la fin de chaque lieue, un *Tung* (89) ou un Corps-de-garde, de dix, cinq, ou moins de soldats, qui entretiennent une correspondance continuelle par des signaux. La nuit, ils tirent une petite pièce de canon. Pendant le jour, ils s'entr'avertissent par une épaisse fumée de feuilles & de branches de pin, qu'ils brûlent dans trois petites étuves, en forme de pyramides, ouvertes par le sommet (90).

Les Chinois ne font pas moins magnifiques dans leurs Quais & leurs Ponts que dans leurs Canaux. On ne sauroit voir sans étonnement la longueur des quais & la grandeur des pierres dont ils sont bordés. Les ponts, comme on l'a déjà remarqué, sont admirables par leur hauteur & par leur construction. Comme le nombre en est fort grand, ils forment une perspective fort noble & fort agréable dans les lieux où les canaux sont en droite ligne.

On voit à la Chine des ponts d'une seule arche, qui est à demi circulaire & bâtie de pierres cINTRÉES, longues de cinq ou six pieds, sur cinq ou six pouces d'épaisseur. Quelques-unes sont poligones. D'autres ponts ont, au lieu d'arches, trois ou quatre grandes pierres, placées, comme des planches, sur des piliers ou des jambages. Ces pierres ont quelquefois jusqu'à dix-huit pieds de long. On voit un grand nombre de ces derniers ponts sur le grand Canal. Il n'est pas difficile de faire comprendre la méthode chinoise dans ces édifices. Après avoir achevé les côtés des arches, ils prennent des pierres de quatre ou cinq pieds de longueur & larges d'un demi-pied, qu'ils placent alternativement debout & de travers, en observant que la situation des dernières soit exactement horizontale. Ainsi l'épaisseur du sommet de l'arche n'est que celle d'une de ces (91) pierres.

Comme le pont, sur-tout lorsqu'il est d'une seule arche, a quelquefois quarante ou cinquante pieds de largeur entre les deux côtés de l'arche, & qu'il est ordinairement beaucoup plus haut que la rive, on forme aux deux bouts un talus, divisé en petits degrés, dont chacun n'a pas plus de trois pieds de hauteur. Il s'en trouve néanmoins où les chevaux ne passeroient pas sans peine. Mais tout l'ouvrage est généralement fort bien composé.

Les ponts qui ne sont faits que pour la commodité du passage, sont ordinairement bâtis comme les nôtres, avec de gros piliers de pierre, qui sont capables de rompre la force du courant, & de soutenir des arches si larges & si hautes, que le passage est aisé pour les plus grands Barques. Le nombre en est fort grand dans toutes les parties de la Chine. L'Empereur n'épargne point la dépense pour accorder des faveurs de cette nature au Public (92).

Plusieurs de ces ponts sont distingués par leur beauté. Celui de *Lu-ko-kyau*, bâti sur le *When-ho* (93), ou la Rivière bourbeuse, deux lieues & demie à

(88) Voyez ci-dessus la Relation de Navarrette.

(89) Ou *Tang-pu*.

(90) Du Halde, p. 287.

(91) On juge que ce pavé n'est pas trop fort ; mais il n'y passe jamais de voitures à

roues.

(92) Du Halde, p. 17 & 287.

(93) Marco-Paolo décrit ce Pont au liv. II, chap. 37. Il nomme la Rivière *Puli Sangau*,

nom de la Tartarie orientale.

L'Onef  
eût été  
sisté de  
moind  
coup d  
pas l'u  
des fle  
fort de  
taille e  
tits lion  
& d'au  
figures  
sur des

Mais  
fu (97)  
mille &  
ces Mes  
brasses  
de pierre  
vent, d  
blent à  
servent

Le po  
pointe  
des Bar  
vingt pi  
quante  
couleur

On ne  
masses  
au-dess  
est revê  
re. En  
estimés

Dans  
vérité  
qu'on lu  
ancien G  
largeur,  
gros pili  
hauteur.  
anneaux

(94) Se  
(95) D  
phans.

(96) M  
p. 288.

l'Ouest de Peking, étoit un des plus beaux qu'on eût jamais vûs, avant qu'il eût été ruiné en partie par une inondation, au mois d'Août 1688. Il avoit subsisté deux mille ans, suivant le témoignage des Chinois, sans avoir souffert la moindre altération. Toute sa masse étoit de marbre blanc, travaillé avec beaucoup d'art. Des deux côtés, il avoit soixante-dix piliers, à la distance d'un pas l'un de l'autre (94), séparés par des panneaux de beau marbre où l'on voyoit des fleurs, de feuillages, des figures d'oiseaux & de plusieurs sortes d'animaux, fort délicatement gravées. L'entrée, du côté de l'Est, offroit deux lions d'une taille extraordinaire, sur des piédestaux de marbre, avec plusieurs autres petits lions en pierre, les uns montant sur le dos des grands, d'autres descendant, & d'autres rampant entre leurs jambes. Le côté de l'Ouest étoit orné de deux figures d'éléphants (95) travaillées avec beaucoup d'habileté (96) & placées aussi sur des piédestaux.

MAGNITUDE  
DE LA  
CEMENT DES  
CHINOIS.

Mais la Chine a peu de ponts qui puissent être comparés à celui de *Fu-cheu-fu* (97), Capitale de la Province de Fo-kyen. La rivière, qui est large d'un mille & demi, forme de petites Isles en se divisant en plusieurs bras. Toutes ces Isles sont unies par des ponts, qui ont ensemble huit lis & soixante-dix brasses Chinoises de longueur. Le principal offre plus de cent arches, bâties de pierre blanche, avec des balustrades de chaque côté. Sur ces arches s'élevaient, de dix en dix pieds, de petits pilastres carrés, dont les bases ressemblent à des Barques creuses. Chaque pilastre soutient des pierres de traverse, qui servent de support aux pierres du rez-de-chauffée.

Pont de Fu-  
cheu-fu.

Le pont de *Suen-cheu-fu* (98) l'emporte sur tous les autres. Il est bâti à la pointe d'un bras de mer, qu'on seroit obligé, sans ce secours, de passer dans des Barques avec beaucoup de danger. Sa longueur est de deux mille cinq cents vingt pieds Chinois. Sa largeur de vingt. Il est supporté par deux cents cinquante-deux grosses pierres; c'est-à-dire, de chaque côté par cent vingt-six. La couleur des pierres est grise; l'épaisseur égale à la longueur.

Pont de Suen-  
cheu-fu. Sa hau-  
teur extraordinaire.

On ne comprend pas facilement d'où les Chinois ont tiré ces prodigieuses masses de pierre, ni comment ils ont pu les tailler & les placer dans une hauteur au-dessous de laquelle les Barques trouvent un passage. Le pont de *Suen-cheu-fu* est revêtu d'ailleurs d'un grand nombre d'ornemens, qui sont de la même pierre. En un mot, ajoute l'Auteur, les ouvrages les plus remarquables & les plus estimés dans les autres Pays, n'ont rien de comparable à ce pont (99).

Dans les lieux où les Chinois n'ont pu bâtir des ponts de pierre, ils ont inventé d'autres méthodes pour y suppléer. Le fameux pont de fer (tel est le nom qu'on lui donne) à *Quay-cheu*, sur la route de *Yun-nan*, est l'ouvrage d'un ancien Général Chinois. Sur les deux bords du *Pan-ho*, Torrent qui a peu de largeur, mais qui est très-profond, on a construit une grande porte entre deux gros piliers de pierre, larges de six ou sept pieds sur dix-sept ou dix-huit de hauteur. Des deux piliers de l'Est pendent quatre chaînes, attachées à de gros anneaux, qui vont aboutir aux deux piliers de l'Ouest, & qui étant jointes par

Ponts à chaînes,  
d'une structure  
singulière.

(94) Sept pieds & demi.

(95) Du Halde mer: *Enfans* au lieu d'*Elé-*  
*phants*.

(96) Magalhacns, p. 11, & Du Halde,  
p. 288.

(97) On en a déjà parlé dans les Journaux.

(98) Il se nomme aussi Pont de *La-jang*,  
comme on l'a vû dans les Journaux.

(99) Du Halde, p. 17.

MAGNIFI-  
CENCE DES  
CHINOIS.

d'autres petites chaînes ont quelque ressemblance avec un filet. On a placé, sur ce pont de chaînes, des planches fort épaisses, qu'on a trouvé le moyen de joindre ensemble pour en faire un plein-pied continu. Mais comme il reste quelque distance jusqu'aux portes & aux piliers, parce que les chaînes se courbent en arc, sur-tout lorsqu'elles sont chargées, on a remédié à ce défaut avec le secours d'un plancher, supporté par des tasseaux ou des consoles. Des deux côtés du plancher on a dressé de petits pilastres de bois, qui soutiennent un toit de la même matière, dont les deux bouts portent sur les piliers de pierre des deux rives.

Autres Ponts  
remarquables.

Les Chinois ont fait quelques autres ponts, à l'imitation de celui-ci. On en connoît un particulièrement sur la Rivière de *Kin-cha-hyang*, dans l'ancien canton de *Lo-lo*, qui appartient à la Province de *Yun-nan*. Celle de *Se-chuen* en a deux ou trois autres, qui ne sont soutenus que par des cordes; mais quoique petits, ils sont si chancelans & si peu sûrs, qu'on ne les passe point sans effroi.

Dans la même Province, au pied des montagnes qu'occupent les *Myau-tses*, & dans le canton de *Han-chang-fu*, qui appartient à celle de *Chen-si*, on a trouvé, à l'aide des consoles, le moyen d'affermir des piliers de bois sur les rochers des montagnes. Sur ces piliers on a posé des planches, qui forment des ponts par-dessus les vallées. Ils sont plus sûrs que le précédent; & dans quelques endroits ils font partie de la grande route pendant un espace considérable (1). Kirker parle d'un pont, dans la même Province, qui porte le nom de (\*) *Pont-volant*. Il est composé d'une seule arche, bâtie entre deux montagnes sur le *Whang-ho*, près de la Ville de *Cho-ngan*. Sa longueur est de six cents pieds, & sa hauteur de six cents cinquante au-dessus de la rivière.

### CHAPITRE III.

#### *Division de la Nation Chinoise en différentes Classes.*

INTRODUC-  
TION.

Nombre des Ha-  
bitans de la Chi-  
ne.

AVANT que de passer aux différens Ordres de la Nation Chinoise, il ne sera pas inutile de faire quelques observations sur le nombre des Habitans de ce grand Empire. Les Missionnaires qui ont voyagé dans les Provinces de *Che-kyang*, de *Kyang-nan*, de *Fo-kyen*, de *Quang-tong* & dans quelques autres, où la foule des passans est si nombreuse, sur les grands chemins comme dans les Villes, qu'on n'y marche point sans embarras, ont commis des erreurs considérables dans leur calcul. Quelques-uns font monter le nombre du Peuple Chinois à cent, à deux cents & jusqu'à trois cents millions (2); sans considérer que cette multitude n'est pas la même depuis *Peking* jusqu'à *Nan-chang-fu*, Capitale de la Province de *Kyang-si* & dans plusieurs autres contrées. Cependant les derniers Missionnaires ne font pas difficulté d'affirmer (3) que la

(1) Du Halde, p. 34.

(\*) On en trouvera la figure dans le Tome précédent.

(2) Voyez ci-dessus, le Chapitre II.

(3) Ce calcul est d'autant plus sûr, par rapport à *Peking*, que chaque Chef de famille est obligé de donner aux Magistrats l'état des personnes dont elle est composée.

lacé, sur  
moyen de  
ne il reste  
se cour-  
aut avec  
Des deux  
inent un  
ierre des

. On en  
l'ancien  
Se-chuen  
ais quoi-  
oint fans

*vau-tés*,  
n a trou-  
es rochers  
des ponts  
ques en-  
ble ( 1 ),  
n de (\* )  
agnes sur  
pieds, &c

se, il ne  
es Habi-  
Provinces  
quelques  
s comme  
es erreurs  
u Peuple  
confide-  
*an-chang-*  
tés. Ce-  
) que la

s sûr, par  
de famille  
rs l'état des



B. Moreau del.

T. F. N. XVII

Chi  
 Pels  
 L  
 juſq  
 fois  
 le d  
 va  
 cinc  
 quat  
 les L  
 Lettr  
 de v  
 tatio  
 L  
 king  
 les T  
 ne c  
 gés  
 res c  
 pas  
 plic  
 L  
 la di  
 les A  
 & le  
 ple,  
 n'y a  
 du P  
 & le  
 C'eft

Clap  
 L  
 accor  
 qui s  
 man  
 rang  
 un fil  
 réput

(4)  
 haens  
 i ſup  
 (5)

Chine contient plus d'Habitans que toute l'Europe ensemble, & donnent à Peking seul trois millions d'ames (4).

Le tribut qui se leve dans une région si peuplée, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes immenses. On prétend qu'il étoit autrefois payé par cinquante-huit millions de Chinois, entre ces deux âges. Dans le dénombrement qui se fit au commencement du regne de Kang-hi, on trouva onze millions cinquante-deux mille huit cens soixante-deux familles, & cinquante neuf millions sept cens quatre-vingt-huit mille trois cens soixante-quatre hommes capables de porter les armes, sans comprendre dans ce nombre les Princes, les Officiers de la Cour, les Mandarins, les Soldats congediés, les Lettrés, les Licenciés, les Docteurs & les Bonzes, ni les personnes au-dessous de vingt ans, ni tous ceux qui passent leur vie sur mer, ou qui ont leurs habitations sur les rivières.

Le nombre des Bonzes monte seul à plus d'un million. On en compte, à Peking, deux mille qui vivent dans le célibat, & trois cens cinquante mille dans les Temples, ou les Monasteres établis par Lettres Patentes de l'Empereur. On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille Lettrés qui ne sont point engagés dans le mariage. Il est vrai que les guerres civiles & la conquête des Tartares ont détruit une quantité innombrable d'Habitans; mais la paix, qui n'a pas cessé de regner depuis, a réparé toutes ces pertes par une abondante multiplication (5).

Les Voyageurs ne s'accordent point sur les degrés ou les classes qui forment la division du Peuple Chinois. Navarrete en compte quatre : les *Zu*, les *Nung*, les *Kung* & les *Zongs*; c'est-à-dire, les Lettrés, les Laboureurs, les Artisans & les Marchands (6). Du Halde réduit cette division à trois Ordres; le Peuple, les Lettrés & les Mandarins (7). Dans un autre endroit il prétend qu'il n'y a proprement que deux Ordres dans l'Empire; celui de la Noblesse & celui du Peuple. Le premier, dit-il, comprend les Princes du Sang, les Mandarins & les Lettrés; le second, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans (8). C'est à cette division que nous prenons le parti de nous attacher.

## §. I.

*Classe de la Noblesse Chinoise, contenant les Mandarins & les Lettrés.*

LA Noblesse n'est pas héréditaire à la Chine, quoiqu'il y ait des dignités attachées à quelques familles, par la disposition de l'Empereur, qui les accorde à ceux qu'il juge dignes de cet honneur. Les enfans d'un pere illustre, qui s'est élevé aux premiers postes de l'Empire, ont leur fortune à faire; & s'ils manquent de talens, ou si leur inclination les porte au repos, ils tombent au rang du Peuple, obligés souvent d'exercer les plus viles fonctions. Cependant un fils succede au bien de son pere; mais pour hériter de ses dignités & de sa réputation, il doit s'être élevé par les mêmes degrés. C'est ce qui leur fait atta-

(4) Relations de la Chine par Magalhães, p. 40, & Chine du Pere du Halde, *sup.* p. 244.

(5) Description de la Chine par Nava-

rette, p. 48.

(6) Du Halde, *ubi sup.* p. 269.

(7) *Ibid.* p. 241.

(8) *Ibid.* p. 269. & *suiv.*

Z iij

INTRODUCTION.

Regles pour en juger.

Nombre des Bonzes & des Lettrés.

Les Chinois divisés en deux Ordres.

Idee de la Noblesse Chinoise.

NOBLESSE  
CHINOISE.

cher toutes leurs esperances à l'étude, comme à la seule route qui conduise aux honneurs. Dans quelque condition qu'ils soient nés, ils sont sûrs de leur avancement lorsqu'ils ont d'heureuses dispositions pour la Littérature. Aussi voit-on naître continuellement des fortunes considerables, comme entre les Ecclesiastiques d'Italie, où la plus basse naissance n'empêche point d'aspirer aux premiers dignités de l'Eglise.

Titres bornés à  
la famille royale.

Les titres permanens de distinction n'appartiennent qu'à la Famille régnante. Outre le rang de Princes, que tous les descendans de l'Empereur doivent à leur naissance, ils jouissent de cinq degrés d'honneur, qui répondent aux titres Européens de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons. Ceux qui épousent les filles d'un Empereur, participent à ces distinctions comme ses propres fils & leurs descendans. On leur assigne des revenus qui répondent à leur dignité; mais ils ne jouissent d'aucun pouvoir. Cependant la Chine a des Princes qui n'ont aucune alliance avec la Maison Impériale. Tels sont les descendans des Dynasties précédentes, ou ceux dont les ancêtres ont acquis ce titre par les services qu'ils ont rendus à la Patrie. Lorsque le Fondateur de la Famille Tartare qui regne aujourd'hui fut établi sur le Trône, il accorda plusieurs titres d'honneur à ses freres, qui étoient en grand nombre, & qui avoient contribué par leur valeur à la conquête d'un si grand Etat. Les uns furent créés *Tsay-wang*; les autres, *Kyung-wong* & *Pey-lo*. Ce sont ceux que les Européens ont nommés *Regules*, ou *Princes* du premier, du second & du troisième rang. Le nouveau Monarque établit alors qu'entre les enfans de chaque Regule il y en auroit toujours un qui succéderoit à son pere dans la même dignité.

Titres des Prin-  
ces du Sang.Origine du nom  
Regule.Divers rangs  
des Princes.

Outre ces trois premiers titres, le même Empereur en créa d'autres d'une moindre distinction, pour les autres enfans des Regules. Ceux du quatrième rang se nomment *Pey-tse*; ceux du cinquième, *Kong-hu*, &c. Le cinquième rang est au-dessus des plus grands Mandarins de l'Empire; mais les Princes de tous les autres rangs inferieurs ne sont distingués des Mandarins que par la ceinture jaune. Cette distinction est commune à tous les Princes du Sang, de quelque rang qu'ils puissent être. Cependant (9) ceux que leurs richesses ne mettent point en état d'entretenir un équipage convenable à leur naissance, affectent de cacher cette ceinture.

Etat qu'ils con-  
servent.

Quelque lustre que les Princes du Sang puissent tirer de leur naissance & de leurs dignités, ils vivent dans l'Etat sans pouvoir & sans crédit. On leur accorde un Palais, une Cour avec des Officiers, & un revenu digne de leur rang; mais ils ne jouissent d'aucune sorte d'autorité. Le Peuple ne laisse pas de les traiter avec beaucoup de respect. Autrefois, lorsqu'ils étoient dispersés dans les Provinces, ils recevoient, tous les trois mois, des Officiers de la Couronne, le quart des revenus qui leur étoient assignés; afin que la facilité qu'ils avoient à le dépenser pour leurs plaisirs, leur ôtât la pensée de l'amasser dans des vues moins favorables à la tranquillité publique. Il leur étoit même défendu, sous peine de mort, de s'écarter du lieu qu'on leur avoit marqué pour leur résidence. Mais depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, l'Empereur a jugé qu'il y avoit plus de sûreté à faire vivre les Princes du Sang à

(9) *Ibidem*.la Cou  
ils on  
l'indu  
riches

Qu

puis

mille.

n'ont

corder

exposé

Ver

cheu p

duites

extirpe

la Ville

la ceint

les cor

même

qui av

ert qu

L'usa

mes, a

au Trib

légitim

Princes

esclaves

corde e

honneur

pellent

consider

comme

vice de

gradé pe

de dome

gnité de

Les fé

présens

rial. Ils

res sont

tiques.

celle de

pendant

se faite

treizième

(10) *Ib*(11) *Ib*(12) *Ma*

la Cour, sous ses propres yeux. Avec ce qui leur est assigné pour leur dépense, ils ont des maisons, des terres & des rentes, dont ils font valoir les revenus par l'industrie de leurs domestiques. Aussi quelques-uns d'entr'eux sont-ils très-riches (10).

Quoiqu'on ne compte pas plus de cinq générations des Princes du Sang, depuis leur origine, leur nombre ne montre pas aujourd'hui à moins de deux mille. Ils se nuisent les uns aux autres en se multipliant; parce que la plupart n'ont point de biens en fonds de terre, & que l'Empereur ne pouvant leur accorder à tous des pensions, plusieurs vivent dans une extrême pauvreté, qui les expose au mépris.

Vers la fin de la dynastie de Ming (11), on comptoit dans la Ville de *Kyang-chou* plus de trois mille familles de cette race, dont quelques-unes étoient réduites à vivre de la charité d'autrui. Les bandits qui s'emparèrent de Peking, extirperent presque entièrement cette race; ce qui a rendu quelques parties de la Ville désertes. Ceux qui échaperent au carnage prirent le parti de quitter la ceinture jaune & de changer de nom, pour se mêler avec le Peuple. Mais on les connoît encore pour descendans du Sang Impérial. Les Missionnaires de la même Ville en eurent un pendant quelque-tems à leur service, dans une maison qui avoit été bâtie par un aïeul de ces Princes. Ce noble valet ayant découvert que les Tartares le cherchoient, prit la fuite & disparut (12).

L'usage accorde aux Princes, outre leur femme légitime, trois autres femmes, auxquelles l'Empereur donne des titres & dont les noms sont enregistrés au Tribunal des Princes. Leurs enfans prennent séance après ceux des femmes légitimes, & sont plus respectés que les enfans des concubines ordinaires. Les Princes ont aussi deux sortes de domestiques; les uns, qui sont proprement esclaves; les autres, Tartares, ou Chinois *Tartarisés*, que l'Empereur leur accorde en plus ou moins grand nombre, suivant le dessein qu'il a de leur faire honneur. Ce sont les derniers qui composent l'équipage du *Regule*, & qui s'appellent vulgairement *les gens de sa porte*. Il se trouve entr'eux des Mandarins considérables, des Vicerois & même des *Tsong-tus*, qui sans être esclaves, comme les premiers, ne sont pas moins soumis à leur Maître, & passent au service de ses enfans lorsqu'ils héritent de la dignité de leur pere. Si le Prince est dégradé pendant sa vie, ou si sa dignité n'est pas conservée à ses enfans, cette sorte de domestiques passe à quelqu'autre Prince du sang que l'Empereur élève à la dignité de *Regule*.

Les fonctions des Princes des cinq premiers Ordres se réduisent à se trouver présens aux cérémonies publiques, & à paroître chaque matin au Palais Impérial. Ils se retirent ensuite dans l'intérieur de leur Palais, où toutes leurs affaires sont bornées au gouvernement de leur famille & de leurs Officiers domestiques. On ne leur laisse pas même la liberté de se visiter les uns les autres, ni celle de se loger hors de la Ville, sans une permission expresse de la Cour. Cependant il leur arrive quelquefois d'être employés aux affaires publiques, & de se faire considérer par d'importans services. L'Auteur donne pour exemple le treizième frere de l'Empereur *Khang-hi*.

(10) *Ibid.* p. 242.

(11) *Ibid.* p. 269.

(12) Magalhaens dit (p. 146.) que les Tar-

tares font mourir tous ces Princes, suivant leur usage, à l'accession d'une nouvelle famille.

NOBLESSE  
CHINOISE.

Combien ils se  
font multipliés.

Rare de Ming.  
extirpée.

Femmes des  
Princes & leurs  
droits.

Deux sortes de  
domestiques des  
Princes.

Fonctions des  
Princes du Sang.

**NOBLESSE  
CHINOISE.**

Quels sont les Nobles après les Princes de la famille royale.

Famille de Confucius.

Titres particuliers de Noblesse à la Chine.

Comment le Pere Verbiest fut anobli, lui & ses ancêtres.

On met au rang des Nobles, 1°. ceux qui ont été revêtus de la dignité de Mandarins dans les Provinces ; soit qu'ils aient été congédiés, ce qui arrive presque à tous ; soit qu'ils aient été forcés de résigner leur Emploi à l'occasion de la mort d'un pere, soit qu'ils se soient retirés volontairement avec la permission de l'Empereur. 2°. Ceux qui ne s'étant pas rendus capables d'obtenir les degrés littéraires, n'ont pas laissé de se procurer, par faveur ou par des présents, certains titres d'honneur qui leur donnent le privilege de visiter les Mandarins, & qui leur attirent par conséquent le respect du Peuple. 3°. Tous les Etudiants, depuis l'âge de quinze ou seize ans jusqu'à quarante, qui ont subi les examens établis par l'usage.

La plus noble famille de la Chine est celle du Philosophe Confucius. Il n'y en a point d'autre qui soit proprement héréditaire ; & c'est en effet la plus ancienne du Monde, puisqu'elle s'est conservée en droite ligne depuis plus de deux mille ans. Elle descend d'un neveu de cet homme célèbre, qui est nommé par excellence *Ching jin ti chi cul* ; c'est-à-dire, *Neveu du grand Homme*. En considération d'une si belle origine, les Empereurs ont constamment honoré un de ses descendans du titre de *Kong*, qui répond à celle de nos Ducs ou de nos anciens Comtes. Celui qui porte aujourd'hui ce titre fait sa résidence à *Kye-fou-hyen*, dans la Province de Chan-tong, patrie de l'illustre Confucius, qui a toujours pour Gouverneur un Mandarin de la même famille (13).

Une des principales marques de Noblesse, entre les Chinois, consiste dans les titres d'honneur que l'Empereur accorde aux personnes distinguées par leur mérite. Il étend quelquefois cette faveur jusqu'à la dixième génération, en la mesurant aux services qu'on a rendus au Public. Il la fait même remonter, par des Lettres expresses, au pere, à la mere, au grand-pere, qu'il honore chacun d'un titre particulier, sur ce glorieux principe d'émulation, que toutes les vertus des enfans doivent être attribuées à l'exemple & aux soins de leurs ancêtres.

L'Empereur Kang-hi fit un exercice éclatant de cette méthode en 1678, pour récompenser le Pere Ferdinand *Verbiest*, Jésuite Flamand. Ce Missionnaire, ayant fini ses Tables des mouvemens célestes & des Eclipses pour deux mille ans, réduisit ce grand Ouvrage à trente-deux volumes de Cartes, avec leurs explications, sous le titre d'*Astronomie perpétuelle de l'Empereur Kang-hi*. Il eut l'honneur de les présenter à Sa Majesté dans une Assemblée générale des Grands de l'Empire, qui avoit été convoquée à cette occasion. Ce Présent fut reçu avec beaucoup de satisfaction ; & non-seulement il fut placé dans les Archives du Palais, mais en récompense d'un si grand service, le Pere Verbiest fut créé Président du Tribunal des Mathématiques, avec le titre de *Ta-jin*, ou de Grand-Homme, qui appartient à cette dignité, & que l'Empereur étendit à toutes les personnes de son sang. Quoique Verbiest n'eût personne de sa famille à la Chine, tous les autres Missionnaires de son Ordre passèrent pour ses freres & furent considérés sous le titre de Mandarins. Sa qualité de *Ta-jin* procura dans la suite, à l'Evêque d'*Heliopolis*, un accès favorable dans l'Empire de la Chine, & la plupart des Missionnaires la firent inscrire sur la porte de leurs maisons. C'est l'usage commun des Chinois. Fiers des titres qu'ils ont obtenus, ils ne manquent point de les faire graver dans plusieurs endroits de leur

(13) Chine du Pere du Halde, pag. 50. & suivantes.

demeure,

demeure  
L'Emper  
de Parent  
Pafchafic  
kerke, fa

Il paro  
de Confu  
déclaré p  
n'ont pas  
les Provin  
établir un

Les Ch  
cation à l  
l'Histoire  
fluence su  
de l'Empe  
en Europe  
les deux  
Officiers  
tout le m  
grés & de  
dès l'âge  
faciliter l  
taine de c  
soleil, la  
des ustenc  
choses mē  
coup à ren  
premier al

On leur  
contient t  
est compos  
caractères  
des enfans  
bre de plu  
jour, à for  
son Maître  
cher sur un  
bits. L'app  
fans qu'un  
au milieu.

Lorsqu'i  
de Confuci  
tres Livres  
prennent p

(14) Chin  
& suivantes.  
Tome

demeure, & même sur les lanternes qu'on porte devant eux pendant la nuit. L'Empereur conféra les mêmes honneurs aux ancêtres de Verbieft, par autant de Patentes qu'il y eut de personnes nommées. Pierre *Verbieft*, son grand-pere; Paschafic *de Wolff*, sa grand'mere; Louis *Verbieft*, son pere, & Anne *Vankerke*, sa mere, furent ainsi revêtus des premieres dignités de la Chine.

Il paroît qu'à l'exception des Princes de la famille regnante & des descendans de Confucius, il n'y a point d'autre Noblesse à la Chine que celle du mérite, déclaré par l'Empereur & distingué par de justes récompenses. Tous ceux qui n'ont pas pris les degrés Littéraires, passent pour Plébeïens. Il arrive de-là que les Provinces n'ayant point d'ancienne Noblesse, on ne craint jamais d'y voir établir une autorité dangereuse pour celle du Souverain (14).

Les Chinois Lettrés ont été annoblis dans la seule vûe d'encourager l'application à l'étude & le goût des sciences, dont les principales, à la Chine, sont l'Histoire, la Jurisprudence & la Morale; comme celles qui ont le plus d'influence sur la paix & le bonheur de la société. On voit, dans toutes les parties de l'Empire, des Ecoles & des Salles ou des Colléges, où l'on prend, comme en Europe, les degrés de Licencié, de Maître-ès-Arts & de Docteur. C'est dans les deux dernieres de ces trois classes qu'on choisit tous les Magistrats & les Officiers civils. Comme il n'y a point d'autre voie pour s'élever aux Dignités, tout le monde se livre assidûment à l'étude, dans l'espérance d'obtenir les Degrés & de parvenir à la fortune. Les jeunes Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ou six ans. Le nombre des écoliers est si grand que pour faciliter l'instruction, le premier Rudiment qu'on leur présente est une centaine de caractères qui expriment les choses les plus communes, telles que le soleil, la lune, l'homme, certaines plantes & certains animaux, une maison, des ustenciles familiers, en leur faisant voir, d'un autre côté, les figures des choses mêmes. Ces figures, quoique représentées grossièrement, servent beaucoup à rendre leur pénétration plus vive, & peuvent être regardées comme le premier alphabet des Chinois (15).

On leur met ensuite entre les mains un petit Livre nommé *San-tse-king*, qui contient tout ce qu'un enfant doit apprendre, & la méthode pour l'enseigner. Il est composé de plusieurs courtes sentences, dont chacune n'a pas plus de trois caractères, & qui sont rangées en rimes, comme un secours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre par degrés, quoiqu'elles soient au nombre de plusieurs milles. Un jeune Chinois en apprend d'abord cinq ou six par jour, à force de les répéter du matin jusqu'au soir, & les récite deux fois à son Maître. Il est châtié s'il manque plusieurs fois à sa leçon. On le fait coucher sur un banc, où il reçoit neuf ou dix coups de fouet par-dessus ses habits. L'application est si rigoureuse & si constante, qu'on n'accorde aux enfans qu'un mois de congé au commencement de l'année, & cinq ou six jours au milieu.

Lorsqu'ils sont une fois arrivés au Livre *Tse chu*, qui contient la Doctrine de Confucius & de Mensins, il ne leur est pas permis de jeter les yeux sur d'autres Livres avant qu'ils l'ayent appris jusqu'à la dernière lettre. Ils n'en comprennent point encore le sens; mais on attend, pour leur en donner l'explica-

(14) Chine du Pere du Halde, pag. 269. & suivantes.

(15) C'est une sorte de Bureau typographique, tel qu'on s'efforce de l'introduire en France.

NOBLESSE  
CHINOISE.

Lettrés de la  
Chine.

Ecoles & Col-  
léges.

Alphabet Chi-  
nois.

Degrés de l'inf-  
truction.

LETTRES  
DE LA CHINE.  
Comment les  
enfants appren-  
nent à écrire.

tion, qu'ils sçachent parfaitement tous les caractères. Pendant qu'ils apprennent à lire les lettres, on les accoutume à les former avec un pinceau; car les Chinois n'ont pas l'usage des plumes. On commence par leur donner de grandes feuilles de papier, écrites en grands caractères rouges, qu'ils doivent couvrir de noir. Ensuite on leur fait prendre une feuille de lettres noires, moins grandes que les premières, sur lesquelles on met une feuille blanche & transparente, ils forment de nouvelles traces sur celle de dessous. Mais ils se servent encore plus souvent d'une planche blanche & divisée en petits quarrés, dans lesquels ils tracent leurs caractères; après quoi ils les effacent avec de l'eau pour épargner le papier. Ils apportent ainsi beaucoup de travail à se former la main, parce que dans l'examen triennal pour les Degrés, on rejette ordinairement ceux qui écrivent mal; à moins qu'ils ne donnent des preuves d'une habileté distinguée dans le langage, ou dans la manière dont ils traitent leur sujet.

Ven-chang, es-  
pece de theme.

Lorsqu'ils sont assez avancés dans l'écriture pour s'appliquer à la composition, ils doivent apprendre les règles du *Ven-chang*, espece de *theme*, qui ressemble à celui qu'on fait faire aux écoliers de l'Europe avant que d'entrer en Rhétorique, mais plus difficile, parce que le sens en est plus resserré & le style particulier. On leur donne pour sujet une sentence des Auteurs classiques, qu'ils appellent *Ti-nu* ou *thèse*. Il ne consiste souvent qu'en un simple caractère. Pour s'assurer du progrès des enfants, l'usage, dans plusieurs Provinces, est d'envoyer ceux d'une même famille à la Salle commune de leurs ancêtres, où chaque Chef de maison leur donne à son tour un sujet de composition & leur fait préparer un dîner. Il juge de la bonté de leur travail & donne le prix à celui qui l'a mérité. Si quelqu'un s'absente sans une juste raison, ses parens doivent payer douze sols pour l'expiation de sa faute.

Composition  
qu'on fait faire  
aux enfans.

Outre ces soins volontaires & domestiques, les jeunes écoliers subissent souvent l'examen des Mandarins qui président aux Lettres, & sont obligés à d'autres compositions, sous les yeux d'un Mandarin inférieur de cet Ordre, qui porte le titre de *Hyo-quan* (16). Cette cérémonie se renouvelle deux fois l'année, au printems & pendant l'hiver. Dans quelques Villes, les Gouverneurs se chargent eux-mêmes de faire composer les gens de Lettres du voisinage. Ils les rassemblent chaque mois; ils distribuent des récompenses à ceux qui ont le mieux réussi, & fournissent aux autres frais de la fête.

Composition des  
Gens de Lettres.

Les Précepteurs  
sont en grand  
nombre.

Il n'y a point de Ville, de Bourg, ni même de petit Village, qui n'ait ses Maîtres d'École pour l'instruction de la Jeunesse. Les enfans de qualité ont leurs Précepteurs, qui sont des Docteurs ou des Licentiés. Ils apprennent d'eux non-seulement la science des Lettres, mais encore celle des manières & toutes les cérémonies qui regardent la civilité. Dans l'âge convenable, ils apprennent l'Histoire & les Loix de leur Patrie. Le nombre de ces Précepteurs est infini, parce qu'ils se prennent entre ceux qui aspirent aux Degrés & qui ne réussissent point à les obtenir. L'emploi d'un Maître d'École est honorable. Ils sont entretenus aux frais des familles. Les parens leur donnent la main dans toutes fortes d'occasions. Leur titre est *Syeu-feng*, qui signifie, *Notre Maître* ou *Notre Docteur*. Ils reçoivent, pendant toute leur vie, des témoignages d'une profonde soumission de la part de leurs Elèves.

(16) Ce terme signifie, *Gouverneur de l'École*.

Quoi  
chaque  
dus. C  
font tou  
traordin  
pas de g  
ciers &  
valle con  
fond des  
entrée d  
plein d'  
ne laisse  
vre une  
sage for  
chambre  
& demi  
mille (1  
dépouill  
que Livre  
l'on déce  
même ex  
ferme soi  
Officiers  
cher les v  
Au bon  
vée sur  
dômes ro  
nisi-rôt l  
nagé div  
qui doive  
cour, où  
gnifiques  
cipaux O  
petits app  
ferieurs.  
Les Ch  
*Fu-yuen*  
vince & d  
Etudiants  
d'abord ce  
(17) Il d  
s'imaginer  
Collèges. C  
bres ou celle  
leur chaise,  
que le Vicer  
ne, les a rou  
(18) Du

Quoique la Chine n'ait pas d'Universités, comme l'Europe, on trouve dans chaque Ville du premier Ordre un grand Palais, qui sert à l'examen des Gradués. Ces édifices sont encore plus grands dans les Villes capitales. Mais ils sont tous bâtis dans le même goût (17). Le mur d'enclos est d'une hauteur extraordinaire, & l'entrée magnifique. C'est une place carrée, de cent cinquante pas de grandeur, plantée d'arbres, avec des bancs & des sièges pour les Officiers & les Soldats qui font la garde pendant l'examen. On passe dans une vaste cour, où les Mandarins forment eux-mêmes un autre corps-de-garde. Au fond de cette cour est un autre mur, avec des portes à ventaux, qui donnent entrée dans une seconde cour, où l'on traverse, sur un pont de pierre, un fossé plein d'eau, pour arriver à la troisième porte. Une garde, qui est ici placée, ne laisse passer personne sans l'ordre des Officiers. Après cette porte on découvre une grande cour carrée, dans laquelle on ne peut entrer que par un passage fort étroit. Des deux côtés de cette cour est un grand nombre de petites chambres (18), l'une près de l'autre, longues de quatre pieds & demi sur trois & demi de large, pour loger les Etudians, qui sont quelquefois plus de six mille (19). Mais avant que d'entrer au Palais pour la composition (20), ils sont dépouillés avec beaucoup de soin, dans la crainte qu'ils n'ayent apporté quelque Livre ou quelq'Écrit. On ne leur laisse que de l'encre & des pinceaux. Si l'on découvrait quelque fraude, les coupables seroient punis sévèrement, & même exclus de tous les Degrés. Aussi-tôt que les Aspirans sont entrés, on ferme soigneusement les portes & l'on y met le sceau public. Le Tribunal a des Officiers (21), dont le devoir est de veiller à tout ce qui se passe, & d'empêcher les visites ou les communications d'une chambre à l'autre.

Au bout du passage étroit qui donne entrée dans la cour, est une Tour, élevée sur quatre arches & flanquée de quatre tourelles, ou de quatre petits dômes ronds, d'où l'on ne manque point, au moindre bruit (22), de battre aussi-tôt le tambour pour donner avis du désordre. Près de cette Tour, on a ménagé divers appartemens & une grande salle bien meublée, où s'assemblent ceux qui doivent passer au premier examen. De cette salle on entre dans une autre cour, où l'on trouve une autre salle qui ressemble à la première, mais plus magnifiquement meublée, & avec divers appartemens pour le Président & les principaux Officiers. On y trouve aussi des galeries, un jardin & quantité d'autres petits appartemens pour les Mandarins, les Secrétaires & les Officiers inférieurs.

Les Chefs, ou les Présidens, à qui appartient le droit de l'examen, sont les *Fu-yuen*, les *Chi-fu* & les *Chi-hyen*; c'est-à-dire, les Gouverneurs de la province & des Villes du premier & du troisième rang. Aussi-tôt que les jeunes Etudians sont en état de subir l'examen des Mandarins, ils doivent essayer d'abord celui du *Chi-hyen* de leur juridiction. Cet Officier donne le Theme,

(17) Il est aisé, remarque Navarette, de s'imaginer quelle doit être la grandeur de ces Collèges. Celui de Canton a cinq mille chambres ou cellules, qui ont chacune leur table & leur chaise. Elles sont tellement disposées, que le Viceroy, qui est dans une Tour voisine, les a toutes sous ses yeux.

(18) Du Halde, p. 374. & suiv.

(19) Navarette dit que de deux en deux on place une sentinelle.

(20) Le même Auteur dit que c'est le jour avant l'examen.

(21) Du Halde, *ubi sup.* & Navarette dans sa Description de la Chine, p. 50.

(22) Querelle ou faute.

LETTRE'S  
DE LA CHINE.  
Palais qui servent de Collèges à la Chine.

Leur description.

Petites chambres pour les Etudians.

Précautions pour empêcher la fraude.

Présidens de l'Examen littéraire.

LETTRES  
DE LA CHINE.  
Inscriptions que  
prennent les  
Candidats.

examine les compositions ou les fait examiner par son Tribunal, & juge de la bonté des Pièces. De huit cens Candidats, par exemple, il en nomme six cens, qui prennent le titre de *Hyen-ming*, c'est-à-dire, d'*Inscrits* pour le *Hyen*. Il le trouve des Hyens où le nombre des Etudiants monte jusqu'à six mille. Les six cens doivent paroître ensuite à l'examen du *Chi-fu*, ou du Gouverneur de la Ville du premier Ordre, qui, par un nouveau choix, en nomme environ quatre cens sous le titre de *Fu-ming*, c'est-à-dire, *Inscrits pour le second Examen*. Jusqu'à lors ils n'ont aucun Degré dans la Littérature, & leur nom général est celui de *Tong-séng* ou Candidats.

Mandarin qui  
préside aux De-  
grés.

Il y a dans chaque Province un Mandarin, envoyé de la Cour, qui ne conserve son Office que trois ans, sous le titre de *Hyo-tau*, ou dans quelques endroits sous celui de *Hyo-yuen*. Il est en correspondance avec les grands Tribunaux de l'Empire. Pendant la durée de ses fonctions, il est chargé de deux Examens; l'un, qui se nomme *Sui-kau*; l'autre, *Ko-kau*. Ce devoir l'oblige à visiter tous les Fuz, ou toutes les Villes du premier Ordre de sa Province. En arrivant dans une de ces Villes, il commence par aller rendre ses respects à Confucius. Ensuite il explique quelques passages des Auteurs classiques; après

Manière dont  
on les prend.

quoi, les jours suivans sont employés à l'Examen. Les quatre cens Candidats *Fu-mings* paroissent à son Tribunal pour la composition. S'ils forment un trop grand nombre avec ceux des autres Hyens subordonnés au même Fu, on les divise en deux troupes. Ici l'on emploie toutes sortes de précautions pour empêcher que les auteurs des compositions ne soient connus des Mandarins. Le *Hyo-tau* nomme quinze personnes, sur les quatre cens qu'on suppose venus de chaque Hyen. On leur accorde alors le premier Degré, avec la qualité de *Syen-szay*, qui répond à celle de Bachelier. Comme c'est proprement l'entrée des Etudes, ils prennent l'habit de leur Ordre, qui consiste dans une robe bleue, bordée de noir, avec la figure d'un oiseau, en argent ou en étain, sur la pointe de leur bonnet. Ils ne sont plus sujets à la bastonnade par l'ordre des Mandarins ordinaires. Ils dépendent d'un Mandarin particulier, qui les punit lorsqu'ils tombent dans quelque faute. Mais si l'on découvroit que la faveur eût quelque part à leur élection, l'Envoyé de la Cour perdrait tout à la fois sa fortune & sa réputation.

Premier degré  
des Syen-tzays.

Leurs privilèges.

Instruction des  
Candidats mili-  
taires.

Les mêmes Mandarins, qui sont chargés de l'Examen du Sçavoir, examinent aussi les Candidats qui se présentent pour la Guerre. Dans ce dernier genre, il faut donner des preuves d'habileté à tirer de l'arc, à monter à cheval, & de force à lever quelque grosse pierre ou à porter un pesant fardeau. On donne en même-tems, à ceux qui ont fait quelque progrès dans l'étude de leur Profession, des questions à résoudre sur les campemens, les marches & les stratagèmes militaires; car les Guerriers ont, comme les Lettrés, des Livres qui traitent du métier des armes, & qui sont uniquement composés pour leur instruction.

Examen rigou-  
reux des Bache-  
liers.

Le *Hyo-tau* étant obligé par son Office de faire une fois le tour de la Province, assemble dans chaque Ville du premier Ordre tous les *Syen-szays*, ou les Bacheliers qui en dépendent. Après s'être informé de leur conduite, il examine leurs compositions; il récompense les progrès, il punit les négligences. Quelquefois, pour exercer une justice plus exacte, il les divise en six classes: l'une, de ceux qui se sont distingués avec éclat; il leur donne pour récompense un

Taël ou plus léger. La troisième vent la b... bonnet, poser la... tion est l... homme... qui comp... Mandari... de plainte... Un G... ger d'être... maladie... Seulement pour le... l'habit n...

Le Deg... nouvel E... Capitale... pagnés d... de Présid... lin, c'est... l'autre, r... Province... Leur rob... seau, qu... Chef est... l'on ne c... suivante... pereur qu... Kyu-sins... cé, soit... cet Exam... toutes so... importan... vois. Aus... gré de De...

Tous l... l'Examen... même, q... compte e... Juge. Le... cinq ou s... Quelques... cipaux pr... Ciel. Le p...

Taël ou une écharpe d'argent. Ceux de la seconde classe reçoivent une faveur plus légère, telle qu'une écharpe de soie, ou quelque petite somme d'argent. La troisième classe n'est ni récompensée ni punie. Ceux de la quatrième reçoivent la bastonnade. Ceux de la cinquième perdent l'oiseau qu'ils portent à leur bonnet, & deviennent *demi-Bacheliers*. Enfin ceux qui ont le malheur de composer la dernière classe, sont entièrement dégradés. Mais cet excès d'humiliation est très-rare. Dans les Examens de cette espece, on voit quelquefois un homme de cinquante ou soixante ans recevoir la bastonnade; tandis que son fils, qui compose avec lui, reçoit des applaudissemens & des récompenses. Mais le Mandarin ne se porte jamais à des punitions si rigoureuses lorsqu'il n'y a point de plaintes contre la conduite & contre les principes des mœurs.

Un Gradué qui ne se trouve point à cet Examen triennal s'expose au danger d'être privé de son titre & de retomber au rang du Peuple. Il n'y a que la maladie, ou le deuil pour la mort d'un pere, qui puisse lui servir d'excuse. Seulement les anciens Gradués, qui sont parvenus à la vieillesse, obtiennent pour le reste de leur vie une dispense de toutes sortes d'Examens, sans perdre l'habit ni les honneurs de leur Degré.

Le Degré de *Kyu-sin*, qui signifie Licentié ou Maître-ès-Arts, demande un nouvel Examen, qu'on appelle *Chu-kau*. Il ne se fait qu'une fois l'an, dans la Capitale de chaque Province, sous l'inspection des grands Officiers, accompagnés de quelques autres Mandarins. La Cour en députe deux, avec la qualité de Présidens; l'un, qui porte le titre de *Ching-chu-kau*, & qui doit être *Haulin*, c'est-à-dire, Membre du principal Collège des Docteurs de l'Empire; l'autre, nommé *Fu chu*. Sur dix mille Syeu-tfays, qui se trouveront dans une Province, il n'y en aura pas plus de soixante qui obtiendront le degré de *Kyu-sin*. Leur robe est de couleur brunâtre, avec un bord bleu de quatre doigts. L'oiseau, qu'ils portent sur leur bonnet, doit être d'or ou de cuivre doré. Leur Chef est honoré du titre de *Kay-yuen*. Ce Degré ne s'obtient pas facilement, si l'on ne corrompt les Juges. Les *Kyu-sins* doivent se rendre à Peking l'année suivante, pour subir l'examen qui les conduit au degré de Docteur. C'est l'Empereur qui fait les frais de leur voyage. Ceux qui étant parvenus au degré de *Kyu-sins* se bornent à cet honneur, soit parce qu'ils sont déjà d'un âge avancé, soit parce que leur fortune est médiocre, ont la liberté de se dispenser de cet Examen, qui se fait à Peking tous les trois ans. Un *Kyu-sin* est qualifié pour toutes sortes d'Emplois. Dans ce Degré, on obtient quelquefois des Emplois importans, par le rang de l'âge. On a vu des *Kyu-sins* élevés à la dignité de Vice-rois. Aussi-tôt qu'ils sont revêtus de quelqu'Office public, ils renoncent au degré de Docteur.

Tous les Licentiés qui sont sans Emploi, doivent se rendre à Peking pour l'Examen triennal, qui porte le nom d'*Examen Impérial*. C'est l'Empereur même, qui dicte le sujet de la composition. L'attention qu'il y apporte & le compte exact qu'on lui rend du travail, donnent lieu de supposer qu'il en est le Juge. Le nombre de ceux qui forment cette Assemblée, monte quelquefois à cinq ou six mille, dont environ trois cens sont élevés au degré de Docteur. Quelquefois cette distinction n'est accordée qu'à cent cinquante. Les trois principaux prennent le titre de *Tyen se men seng*, qui signifie *Disciples du Fils du Ciel*. Le premier ou le Chef, se nomme *Chuang yuen*; le second, *Pang-yuen*,

Châtiment pour ceux qui manquent aux assemblées.

Degré de *Kyu-sin*, ou Maître-ès-Arts.

Habillement qui le distingue.

Examen pour le degré de Docteur.

LETTRE'S  
DE LA CHINE.Avantages du  
titre de *Tsin-tse*.Réformation  
que l'Empereur  
*Kang-hi* fit entre  
les Docteurs.Cérémonies qui  
suivent l'élection  
des *Syen-tfays*.Dernier acte de  
la cérémonie.

& le troisième, *Ten-wha*. Entre les autres, l'Empereur en choisit un certain nombre, qu'il décore du titre de *Hau-lin*, c'est-à-dire, Docteurs du premier Ordre. Le reste porte celui de *Tsin-tse*.

Un Chinois qui parvient au glorieux titre de *Tsin-tse*, soit dans la Littérature, soit dans les armes, peut le regarder comme un établissement solide, qui le met à couvert de toutes sortes de besoins. Outre les présens, qu'il reçoit en grand nombre, de ses amis & de ses cliens, il peut s'attendre d'être employé tôt ou tard aux Offices les plus importans de l'Empire & de voir sa protection recherchée de tout le monde. Ses parens & ses amis ne manquent point d'ériger dans leur Ville des arcs de triomphe à son honneur. Ils y inscrivent son nom, son âge, le lieu & le tems de son élévation.

L'Empereur *Kang-hi* remarqua, vers la fin de son regne, que les Livres imprimés n'étoient point en aussi grand nombre ni aussi bien écrits, qu'il le desiroit pour sa propre gloire & pour l'utilité publique. Il en accusa les principaux Docteurs, qui négligeoient leurs études pour se livrer aux recherches de l'ambition. Aussi-tôt que l'examen fut fini, il entreprit, contre l'usage, d'examiner lui-même ces grands Docteurs, qui se glorifioient d'examiner les autres. Si sa résolution leur causa beaucoup d'allarme, elle fut suivie d'une sentence encore plus sévère. Plusieurs furent dégradés & renvoyés honteusement dans leurs Provinces. L'effet de cet exemple fut d'inspirer aux autres plus d'application à l'étude. L'Empereur s'applaudit d'autant plus de sa conduite, qu'un des plus sçavans Hommes de sa Cour, qu'il avoit employé à l'examen des compositions, porta le même jugement que lui des pièces qu'il avoit rejetées, à l'exception d'une seule, que ce Docteur jugea douteuse (23).

Du Halde observe encore, à l'occasion des *Syen-tfays*, ou des Bacheliers, qu'après avoir été déclarés dignes des Degrés, ils se rendent à la porte du *Ti-hyo-tau* (24), ou du Mandarin qui préside aux Examens, vêtus de toile noire & la tête couverte d'un bonnet commun. Aussi-tôt qu'ils sont admis à sa présence, ils s'inclinent devant lui, ils tombent à genoux & se prosternent plusieurs fois à droite & à gauche, sur deux lignes, jusqu'à ce que le Mandarin leur fasse apporter les habits convenables au degré de Bacheliers, qui consistent dans une veste, un surtout ou une robe, & un bonnet de soie. Lorsqu'ils en sont revêtus, ils se prosternent encore devant le Tribunal du Mandarin; après quoi se rendant au Palais de Confucius, ils baissent quatre fois la tête jusqu'à terre devant son nom & devant ceux des plus éminens Philosophes. Ils retournent ensuite dans leurs Provinces. Là, se joignant à tous les *Syen-tfays* du même District, ils vont en corps se prosterner devant le Gouverneur sur son Tribunal. Cet Officier suprême les presse de se relever, & leur présente du vin dans des coupes, qu'il élève d'abord en l'air. Dans plusieurs endroits, il distribue entr'eux des pièces de soie rouge, dont ils se font une espee de baudriers. Ils reçoivent aussi deux petites baguettes, ornées de fleurs d'argent, qu'ils placent des deux côtés de leurs bonnets comme des caducées. Alors ils se rendent, avec le Gouverneur à leur tête, au Palais de Confucius, pour terminer la cérémonie par les salutations ordinaires. Ce dernier acte est comme le sceau qui acheve

(23) Chine du Pere du Halde, page 376. &amp; suivantes.

(24) C'est apparemment le même qu'on a déjà nommé simplement *Hyo-tau*.de les n  
ainfi Co  
de GouNav  
Halde  
vées. Il  
six cens  
bre des  
liers. C  
Bachel  
accordé  
serieur  
ou de l  
fut acc  
Ces de  
adoptésLes  
de *Kun*  
titre pa  
toricien  
le Degr  
La seco  
du degr  
fait con  
teur. L  
& les BLes  
fermen  
veloppe  
qui les  
les qui  
Toutes  
ne passé  
dans la  
la troisi  
dement  
c'est-à-c  
positeur  
bleaux,  
les élèveS'il s  
serve p  
on décl  
grand n  
La du

(25) C

de les mettre en possession de leur nouvelle dignité, parce qu'ils reconnoissent ainsi Confucius pour leur Maître & qu'ils font profession de suivre ses maximes de Gouvernement (25).

Navarette, dont le récit s'accorde avec tout ce qu'on a rapporté d'après Du Halde, y ajoute néanmoins quelques circonstances qui méritent d'être observées. Il nous apprend que sous la famille de *Gong*, qui regnoit il y a plus de six cens ans, les Lettres furent plus florissantes que jamais à la Chine. Le nombre des Ecoles fut alors augmenté. Chaque Ville médiocre eut vingt Bacheliers. Chaque Cité en eut quarante, & les Capitales en eurent cinquante. Ces Bacheliers de surcroît reçurent le nom de *Lin-feng*, qui signifie, *Bacheliers accordés par la Cour*. Ensuite le nombre fut poussé à soixante pour les Villes inférieures, & jusqu'à cent vingt pour les Capitales, sous le nom de *Tfeng-feng*, ou de Bacheliers d'augmentation. Enfin, la permission de prendre les Degrés fut accordée à tous ceux qui se présenteroient avec les dispositions nécessaires. Ces derniers furent distingués par le nom de *Fu-hyo*, qui signifie *Bacheliers adoptés*. Ainsi le Corps des Bacheliers est composé de trois Ordres.

Les Bacheliers privilégiés, qui sont dispensés de l'Examen, portent le nom de *Kung-feng*, & forment aussi trois classes. Les premiers sont connus sous le titre particulier de *Pa-kung-feng*, qui signifie; Qu'ayant été d'excellens Rhétoriciens & leurs compositions ayant toujours été fort élégantes, ils ont mérité le Degré dont ils jouissent sans avoir été obligés d'attendre le terme ordinaire. La seconde classe est celle des *Tfye-suen-kungs*, qui ont joui pendant vingt ans du degré de Bacheliers. Les derniers portent le nom de *Ngen-kung-feng*, qui les fait connoître pour des Bacheliers privilégiés par la faveur expresse de l'Empereur. Les enfans des Chartiers, des Bouchers, des Bourreaux, des Comédiens, & les Bâtards, sont exclus de toutes sortes de Degrés.

Les Candidats, après avoir mis la dernière main à leurs compositions, les ferment soigneusement & mettent dessus le nom de leur Pays, avec une enveloppe qui ne permet pas de le lire. Elles sont livrées aux Officiers établis, qui les portent à la Salle des Mandarins, où elles doivent être examinées. Celles qui ne méritent pas de passer dans la seconde chambre, sont mises à part. Toutes les autres sont rejetées. De cinq mille, il y en a toujours la moitié qui ne passent point cette première chambre. Les autres, après avoir subi l'Examen dans la seconde, sont réduites aussi presque à la moitié, qui parvient jusqu'à la troisième chambre, pour y être jugée par les Présidens de l'Examen. Il en demeure cinquante des plus élégantes, dans l'Ordre qui convient à chacune; c'est-à-dire, la première, la seconde, &c. On cherche alors les noms des compositeurs, & les ayant appelés à haute voix, on les inscrit sur de grands tableaux, qui sont suspendus dans une place publique. Cette seule déclaration les élève au Degré.

S'il se trouve d'autres compositions qui méritent le même honneur, on conserve par écrit le nom des Auteurs, avec une recommandation, dans laquelle on déclare qu'ils auroient été dignes du Degré, si l'usage en eût admis un plus grand nombre; ce qui passe pour une distinction extrêmement honorable.

La durée de l'Examen est de trois jours, pendant lesquels tous ceux qui ont

LETTRES  
DE LA CHINE.

Origine de trois  
Ordres de Bacheliers.

Trois classes de  
Bacheliers privilégiés.

Formalités qui  
précèdent l'Examen.

Durée & frais de  
l'Examen.

(25) Chine du Pere du Halde, p. 295.

LETTRE'S  
DE LA CHINE.

part à cette importante cérémonie sont enfermés. L'Empereur en fait toute la dépense. Elle va si loin que Navarette se dispense du calcul, parce qu'il ne paroît pas croyable aux Européens. Ensuite le Viceroi, les Examineurs & les autres grands Mandarins, reçoivent les Gradus avec toutes sortes d'honneurs, les traitent dans un festin solennel, & leur donnent à chacun son écuille d'argent, son parasol de soie bleue & son sedan.

Réjouissances pour l'élection des Gradus.

Au moment que les tableaux sont suspendus, quantité de personnes se hâtent de partir, pour aller porter à la famille des Gradus la première nouvelle de leur élévation. Ces Couriers sont généreusement récompensés. Toute la Ville célèbre le bonheur de son citoyen par des réjouissances publiques. Lorsqu'il arrive lui-même, il est accablé de visites, de félicitations & de présens. Chacun lui offre une somme d'argent, suivant sa fortune, pour contribuer aux frais des voyages qu'il est obligé de faire à la Cour en qualité de Licentié (26). Son nom d'ailleurs est enregistré dans les Livres Impériaux, afin qu'il puisse être employé dans l'occasion aux Emplois du Gouvernement. Ceux qui aspirent à la qualité de Docteur, déclarent qu'ils veulent être examinés par l'Empereur, & reçoivent ordre de se rendre à la Cour, où Sa Majesté leur donne des thèmes & juge de leur composition. On accorde tous les honneurs imaginables à ceux qui remportent le premier prix. Quelques-uns sont réservés pour le Collège Impérial (27). Les autres retournent dans leur Patrie, pour y attendre les Emplois qui leur sont destinés.

La corruption se glisse dans ces usages.

Quoiqu'on apporte des soins extrêmes à prévenir la corruption, les moyens ne manquent jamais pour s'élever par cette voie. Du teins de l'Auteur, l'Empereur Kang-hi fit couper la tête à deux Licentiés convaincus de ce crime. La méthode de corruption la plus commune est de rendre visite à l'Examineur. S'il est disposé à favoriser le Candidat, il convient d'une somme avec lui. Ensuite il lui demande une marque à laquelle il puisse distinguer sa composition; s'il n'aime mieux lui communiquer le sujet, pour lui donner le tems d'y travailler à loisir. Mais si le Candidat qui s'éleve par cette lâcheté est reconnu pour un homme sans mérite, on s'en prend à l'Examineur.

Réflexions de l'Auteur sur l'utilité des Examens Chinois.

L'Auteur attribue deux utilités considérables à l'usage de ces Examens; celle de bannir la paresse des Ecoles, & celle de diminuer le nombre excessif des Etudiants. Ce fut pour remédier, dit-il, au dernier de ces deux inconvéniens, que l'Empereur Justinien ôta leurs revenus à plusieurs Villes qui avoient des Ecoles publiques; & François Premier, Roi de France, fut blâmé pour avoir fondé un trop grand nombre d'Universités; parce qu'en augmentant à l'excès le nombre des Etudiants, il priva son Royaume d'une infinité de soldats, de laboureurs & d'artisans.

Mérite de l'Écolier Chinois, en compagnie d'orgueil.

Navarette paroît regretter que les Ecoliers de l'Europe ne ressemblent pas mieux à ceux de la Chine. La gravité, dit-il, & la modestie sont le partage des Lettrés Chinois. Ils marchent toujours les yeux baissés. Un jeune Ecolier n'est pas moins composé dans son air & dans ses manières. Mais ces vertus, ajoute le même Auteur, sont infectées d'un orgueil incroyable, qui leur fait presque refuser la qualité d'hommes à tous les autres Peuples du Monde. Cependant les

(26) Magalhaens compte à la Chine quatre-vingt-dix mille Bacheliers, & dix mille Licentiés ou Maîtres-ès-Arts.

(27) Autrement, le Collège des Hauts-lins. Tartares,

Tartares  
les Scythes  
Ob  
les Es  
soient  
rins se

Class

L E  
fa  
comme  
que l'E  
menter  
dultrie  
poutro  
apporte  
jusqu'à  
pour la  
dans le  
pondant  
jours re  
verment  
On y co  
une fois  
Levant

L'opi  
utile p  
encore  
les conf  
placent  
gna ses  
pour lui  
nois la  
successe  
que par  
mer les

(28) D  
te, p. 49  
Examens  
tendue, p  
(29) N  
de, p. 273  
(30) Sc  
Ton

Tartares, qui n'ont pas tant d'inclination pour les Lettres, ont un peu humilié les Sçavans Chinois (28).

Observons ici que sous le nom de Sçavans ou de Lettrés, on comprend tous les Etudiens de la Chine, soit qu'ils ayent pris quelque Degré, ou qu'ils n'y soient point encore parvenus; soit Employés ou sans Emplois. Tous les Mandarins sont Lettrés; mais tous les Lettrés ne sont pas Mandarins.

## §. II.

*Classe des Laboureurs, & considération que les Chinois ont pour l'Agriculture.*

Les Laboureurs, à la Chine, sont au-dessus des Marchands & des Artisans. Leurs privilèges ont plus d'étendue, & leur profession est regardée comme la plus nécessaire à l'Etat. Les Chinois prétendent, suivant Navarette, que l'Empereur est obligé de leur accorder une protection spéciale & d'augmenter sans cesse leurs privilèges, parce que c'est de leur travail & de leur industrie que toute la Nation tire sa subsistance (29). Il est certain qu'elle ne pourroit pas subsister sans l'application & les efforts continuels que les Paysans apportent à l'agriculture. La Chine est si peuplée, que toutes ses terres, cultivées jusqu'à la moindre partie, comme elles le sont effectivement, suffisoient à peine pour la nourriture de tous ses Habitans. Un Empire si vaste a peu de ressource dans le secours des Etrangers pour suppléer à ses nécessités, quand ses correspondances seroient mieux établies avec eux. C'est par cette raison qu'on y a toujours regardé le progrès de l'agriculture comme un des principaux objets du Gouvernement, & que les Laboureurs & leur profession y sont également respectés. On y célèbre une fête publique à leur honneur. L'Empereur même fait gloire, une fois l'année, de manier la charrue, à l'imitation des anciens Monarques du Levant, qui se réduisoient quelquefois à cet exercice dans la même vue.

L'opinion commune, suivant le témoignage des Missionnaires, est que cette utile profession fut inventée par *Chin-nong* (30), que les Chinois honorent encore à ce titre (31). Les Livres de leurs Philosophes n'ont pas peu servi à les confirmer dans ces sentimens. Ils rapportent que l'Empereur Yau, dont ils placent le regne quatre cens quatre-vingt ans après celui de *Chin-nong*, éloigna ses propres enfans du Trône en faveur d'un jeune Laboureur, qu'il choisit pour lui succéder. Une préférence si singulière a transmis dans tous les Chinois la plus haute estime pour la profession de l'agriculture. L'Empereur Yan, successeur de *Chun*, fut appelé de même à la Couronne Impériale. On prétend que par l'invention des canaux, il trouva le moyen de faire rentrer dans la mer les eaux qui couvroient la surface d'une partie de l'Empire, & qu'il en fit

Raisons qui font respecter l'agriculture aux Chinois.

Leur opinion sur son origine.

(28) Description de la Chine par Navarette, p. 49. & suiv. Le Comte parle aussi des Examens & des Degrés, mais avec moins d'étendue, p. 235. & suiv.

(29) Navarette, *ubi sup.* p. 52, & Du Halde, p. 272.

(30) Son nom signifie *Laboureur céleste*. Il

fut le second Empereur de la Chine, & son regne commença deux mille huit cens trente-deux ans avant l'Ère chrétienne. *Du Halde*, p. 137.

(31) Navarette dit qu'on lui a bâti des Temples magnifiques, où il est honoré par des sacrifices. *Ubi sup.* p. 53.

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.

Zèle de plusieurs  
Empereurs pour  
l'Agriculture.

Fête à son honneur. Quelle en fut l'origine.

Figures qu'on y porte en procession.

L'Empereur de la Chine laboure la terre.

ensuite usage pour rendre les terres plus fertiles. On ajoute qu'il composa plusieurs Livres sur la culture des terres & sur la manière de les arroser. Ce fut pour récompenser tant de services que l'Empereur *Chun* le nomma son successeur, & l'agriculture reçut un lustre fort éclatant de ce choix.

D'autres Empereurs ont marqué leur zèle pour un Art si noble. *Kang-vang*, troisième Monarque de la famille de *Chou*, établit des bornes dans les champs, pour prévenir les sujets de contestation entre les Laboureurs. *King-vang*, vingt-quatrième Empereur de la même race, sous le regne duquel on vit naître le Philosophe Confucius, cinq cens trente & un ans avant la naissance de Jésus-Christ, renouvela toutes les Loix que ses Prédécesseurs avoient portées en faveur de l'agriculture. Mais elle fut élevée au comble de l'honneur par l'Empereur *Ven-ti*, qui régna trois cens cinquante-deux ans après *King-vang*. Ce Prince voyant ses Etats ruinés par la guerre, donna l'exemple du travail à ses Sujets, en labourant lui-même les terres de la Couronne. Ses Ministres & toute la Noblesse de l'Empire se virent dans la nécessité de l'imiter. On regarde cet événement comme l'origine d'une grande fête qui se célèbre annuellement dans toutes les Villes de la Chine, lorsque le Soleil entre au quinzième degré du *Verseau*; c'est-à-dire, au point que l'Astronomie Chinoise a fixé pour le commencement du printemps. Dans ce jour, le Gouverneur de chaque Ville sort de son Palais, précédé de ses Enseignes & d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers Instrumens. Il est couronné de fleurs, & dans cet équipage il marche vers la porte orientale de la Ville, comme s'il alloit au-devant du Printemps. Son cortège est composé d'un grand nombre de litières, peintes ou revêtues d'étoffes de soie, qui représentent, entre diverses figures, les portraits des Hommes illustres dont l'agriculture a ressenti les bienfaits, avec les Histoires qui appartiennent au même sujet. Les rues sont ornées de tapisseries. On élève des arcs de triomphe à certaines distances, on suspend des lanternes, & les Villes sont éclairées par des illuminations.

Parmi les figures on voit une vache de terre, d'une grosseur si monstrueuse, que cinquante hommes suffisent à peine pour la tirer. Derrière cette vache, qui a les cornes dorées, paroît un enfant, qui passe pour le Génie de l'industrie & du travail. Il marche, un pied nud & l'autre chaussé, avec une bague à la main, dont il aiguillonne sans cesse la vache, comme pour la faire avancer. Il est suivi des Laboureurs, armés de leurs instrumens, & l'on voit paroître après eux des troupes de Masques & de Comédiens qui représentent diverses Pièces. Cette procession se rend au Palais du Gouverneur, où l'on dépouille la vache de tous ses ornemens. On tire de son ventre un grand nombre d'autres petites vaches de terre, qui se distribuent à l'Assemblée, avec les fragmens de la grande vache, qu'on brise en pièces. Ensuite le Gouverneur prononce une courte harangue à l'honneur de l'Agriculture, qu'il recommande, comme l'exercice le plus utile au bien public.

L'attention des Empereurs & des Mandarins pour la culture des terres est portée si loin, que s'il arrive à la Cour quelque Messager d'un Viceroy, le Monarque n'oublie jamais de s'informer quel est l'état des champs & des moissons. Une pluie favorable est une occasion de visites & de complimens entre les Mandarins. Au Printemps, qui tombe dans le cours du mois de Février, l'Empereur ne manque pas, suivant l'ancien usage, de conduire solennellement

une cha  
exempl  
avec les  
les ord  
comme  
pereur,  
doit non  
Ces Sei  
raines;  
le devoi  
bourer l  
premier  
bondan  
tinnence.  
jettis à l  
la Salle  
ner dev  
qu'elle s

Outre  
crit à div  
de prépa  
répéter e  
doit d'inc  
peçtables  
main à l  
d'agricul  
semés. C  
du frome

Le vin  
se rend a  
Printemps  
biens de  
distance  
hauteur.  
diatement

Aussi-  
& les neu  
font cont  
fond sile  
fillons en  
ment la r  
en plusieurs  
tes de g  
achevent  
se termine  
pièces d'

Dans l

une charrue & d'ouvrir quelques sillons, pour animer les Laboureurs par son exemple. Les Mandarins observent la même cérémonie dans chaque Ville, avec les formalités suivantes. Le Tribunal des Mathématiques commence, sur les ordres qu'il reçoit, par fixer le vingt-quatrième jour de la seconde Lune, comme le plus propre au labourage. Ensuite le Tribunal des Rites avertit l'Empereur, par un Mémoire, des préparatifs établis pour la fête. 1. Sa Majesté doit nommer douze Seigneurs pour lui servir de cortège & labourer après elle. Ces Seigneurs doivent être trois Princes, & neuf Présidens des Cours souveraines; ou leurs Assistans, dans les cas de vieillesse & de maladie. 2. Comme le devoir de l'Empereur, dans cette cérémonie, ne consiste pas seulement à labourer la terre, pour exciter l'émulation par son exemple, & qu'en qualité de premier Pontife il est obligé d'offrir un sacrifice à *Chang-ti*, pour obtenir l'abondance, il est averti qu'il doit s'y préparer par trois jours de jeûne & de continence. Les Princes & les Mandarins nommés pour l'accompagner sont assujettis à la même Loi. 3. La veille du jour marqué, Sa Majesté doit envoyer à la Salle de ses ancêtres une députation de plusieurs Seigneurs, pour se prosterner devant leurs Tablettes & leur donner avis, comme s'ils étoient vivans, qu'elle se propose d'offrir le lendemain un grand sacrifice.

Outre ces devoirs, qui regardent l'Empereur, le même Tribunal prescrit à divers autres Tribunaux les préparatifs qui les concernent. L'un est chargé de préparer le sacrifice. Un autre, de composer la formule que l'Empereur doit répéter dans la cérémonie. Un autre, de faire dresser les rentes où sa Maison doit dîner. Un quatrième, d'assembler quarante ou cinquante Laboureurs, respectables par leur âge, qui doivent être présens lorsque l'Empereur met la main à la charrue; & quarante jeunes Paylans, pour disposer les instrumens d'agriculture, pour accoupler les bœufs & préparer les grains qui doivent être semés. On choisit cinq sortes de grains, qui représentent toutes les autres. C'est du froment, du riz, des fèves & deux especes de millet.

Le vingt-quatrième jour de la Lune, l'Empereur, en habits de cérémonie, se rend avec toute sa Cour au lieu assigné pour offrir à *Chang-ti* le sacrifice du Printems, dans la double vûe d'obtenir la conservation & l'abondance des biens de la terre. Ce lieu est une petite éminence, composée de terre, à peu de distance au Sud de la Ville. Elle doit avoir cinquante pieds & quatre pouces de hauteur. La place qui doit être labourée par les mains Impériales, est immédiatement à côté.

Aussi-tôt que le sacrifice est offert, l'Empereur descend avec les trois Princes & les neuf Présidens qu'il a choisis. Plusieurs Seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la Cour demeure attentive, dans un profond silence. Alors Sa Majesté prend la conduite de la charrue, & fait plusieurs sillons en avant & en arrière. Les trois Princes & les Présidens font successivement la même chose après l'Empereur. Après ce travail, qui se recommence en plusieurs endroits du champ, Sa Majesté Impériale sème les différentes sortes de grains. Le jour suivant, les quarante Laboureurs & les jeunes Paylans achevent ce qui reste à labourer dans le même champ. Cette étrange cérémonie se termine par des présens que l'Empereur leur distribue. Ils consistent en quatre pièces d'étoffe de coton.

Dans le cours de la saison, le Gouverneur de Peking est obligé de visiter

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.  
Circonstances de  
cette cérémonie.

Préparatifs auxquels l'Empereur est obligé.

Paylans qui assistent.

Comment l'Empereur laboure la terre.

Soins qu'on prend

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.  
du champ labouré  
par l'Empereur.

Usage qu'on fait  
de ses fruits.

Règlement de  
l'Empereur  
Yong-ching à  
l'honneur de l'agriculture.

Usages de ces dif-  
tinction parmi  
les Laboureurs.

Culture du riz.

Excrémens  
qu'on y emploie.

souvent ce champ & de le faire soigneusement cultiver. Il en examine tous les sillons, pour découvrir s'il n'y croit pas quelque épi extraordinaire. Ce seroit le plus favorable augure, d'y trouver, par exemple, une tige qui portât treize épis. Le Gouverneur se hâteroit d'en avertir la Cour. En automne, il doit recueillir le grain dans des sacs jaunes, pour les renfermer dans un magasin qui n'a point d'autre usage, & qui est distingué par le nom de *Magasin Impérial*. Ce grain se conserve pour les plus grandes cérémonies. L'Empereur, dans les sacrifices qu'il offre à *Tyen* ou à *Chang-ti*, le présente comme le fruit du travail de ses mains; & dans certains jours de l'année, il fait la même offrande à ses Ancêtres.

Entre plusieurs bons Réglemens de l'Empereur *Yong-ching*, qui regne aujourd'hui, Du Halde en rapporte un qui marque une considération singulière pour l'agriculture. Ce Prince, pour encourager les Laboureurs, exige de tous les Gouverneurs des Villes, qu'ils lui envoient tous les ans le nom d'un Paysan de leur district, qui se distingue par son application à cultiver la terre, par une conduite irréprochable, par l'union qu'il fait regner dans sa famille & par la paix qu'il entretient avec ses voisins; enfin, par sa frugalité & son aversion pour toutes sortes d'excès. Sur le témoignage du Gouverneur, Sa Majesté élève ce sage & diligent Laboureur au degré de Mandarin du huitième Ordre, & lui envoie des Patentes de Mandarin honoraire; distinction qui le met en droit de porter l'habit de Mandarin, de rendre visite au Gouverneur de la Ville, de s'asseoir en sa présence & de prendre du thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie. Après sa mort, on lui fait des funérailles convenables à son rang, & ses titres d'honneur sont inscrits dans la Salle de ses ancêtres. Quelle doit être l'émulation des Laboureurs, après des exemples de cette nature (32)? Aussi rapportent-ils tous leurs soins à la culture de leurs terres. S'ils ont quelque tems de reste, ils vont couper du bois sur les montagnes, ils visitent les légumes de leurs jardins, ils font leur provision de cannes, &c. On ne les trouve jamais oisifs. Jamais les terres de la Chine ne demeurent en friche. Elles produisent généralement trois moissons chaque année: la première, de riz; la seconde, de vece, qui se sème avant que le riz se sème; & la troisième, de fèves ou de quelque autre grain. Les Chinois ne font guères leur terrain à des usages inutiles, tels que les jardins à fleurs, les allées pour la promenade. Le plaisir particulier marche toujours après l'intérêt public.

Le principal objet du travail des Laboureurs est la culture du riz. Leurs terres sont préparées fort habilement. Ils n'épargnent aucun soin pour ramasser toutes sortes d'ordures & d'excrémens d'hommes & d'animaux. Ils donnent, en échange, du bois, des légumes & de l'huile de lin. Cette préparation, qui ne serviroit dans d'autres Pays qu'à brûler les Plantes (33), convient beaucoup aux terres de la Chine, sur-tout avec l'art qu'ont les Chinois de temperer ces matières par des mélanges. Ils levent ces ordures dans des seaux (34), qu'ils

(32) Chine du Pere du Halde, pag. 274. & suivantes.

(33) Chine du Pere du Halde, page 274. & suivantes.

(34) Navarette dit que dans certains tems on arrose le riz & les légumes avec un mé-

lange d'urine & d'excrémens; ce qui paroît une énigme aux Millionnaires, parce qu'en Europe l'urine brûle & détruit toutes sortes de Plantes. Il ajoute qu'il n'y a point de corne, d'os & de plume qu'on ne réduise en cendre pour amandier les terres.

portent  
les ran-

Dans  
liérence  
de poil  
à sortir  
qu'ils r  
sion est  
charge.  
dont la  
seuleme  
commun  
Cette p  
quelques  
riz, que  
qu'elle

On f  
d'un pi  
gerbes,  
sant ain  
Mais av  
la terre  
jours da  
mens; e  
debout  
hauteur  
à de vast

Tout  
haies, r  
de terre  
des plain  
montag  
hautes d  
qu'au ne  
pierrens  
aisemen  
trois ou  
res en tre  
bâtissan  
terres &

Il s po  
les mon  
champs  
les Hab  
de cultu

(35) V

(36) N

portent couverts sur leurs épaules. Le soin qu'ils prennent continuellement de les ramasser, sert beaucoup à l'entretien de la propreté dans les Villes.

Dans la Province de Che-kyang, & dans d'autres cantons qui sont particulièrement fertiles en riz (35), on emploie, pour engraisser les terres, des boules de poil de cochon & même de poil humain, que les Habitans croient propres à fortifier le grain. Les Barbiers conservent avec soin la barbe & les cheveux qu'ils rasent. Ils les vendent deux liards la livre à des Payfans dont la profession est de les ramasser, & l'on voit souvent des Barques qui n'ont pas d'autre charge. Lorsque le riz commence à se montrer en épis, on mêle avec l'eau dont la terre est arrosée, de la chaux vive, que les Chinois croient propre, non-seulement à tuer les insectes & à détruire les mauvaises herbes, mais encore à communiquer au terrain une chaleur qui contribue beaucoup à sa fécondité. Cette précaution rend les champs de riz si nets, que l'Auteur y chercha quelquefois une petite plante d'herbe sans en pouvoir trouver. Il en conclut que le riz, qui est d'une force & d'une beauté surprenante, tire de la terre tout ce qu'elle a de sucs nourriciers (36).

On sème d'abord le riz sans ordre. Mais lorsqu'il s'est élevé d'un pied ou d'un pied & demi, on l'arrache avec les racines, pour le rassembler en petites gerbes, qu'on plante sur diverses lignes en forme d'échiquier. Les épis se reposant ainsi les uns sur les autres, en ont plus de force pour résister aux vents. Mais avant cette transplantation on emploie la méthode suivante, pour rendre la terre égale & unie. Après l'avoir labourée trois ou quatre fois de suite, toujours dans l'eau jusqu'à la cheville du pied, on brise les mottes avec les instrumens; ensuite, à l'aide d'une machine de bois, sur laquelle le Laboureur est debout pour conduire le bûle qui la traîne, on l'applanit si parfaitement que la hauteur de l'eau demeure par-tout égale. Aussi les plaines ressemblent-elles plus à de vastes jardins qu'à des champs cultivés.

Toutes les montagnes de la Chine sont cultivées; mais on n'y aperçoit ni haies, ni fossés, ni presque aucun arbre, tant les Chinois ménagent un pouce de terre. C'est un spectacle fort agréable, dans quantité de lieux, que de voir des plaines de trois ou quatre lieues de longueur, environnées de collines & de montagnes, qui, depuis le pied jusqu'au sommet, sont coupées en terrasses hautes de trois ou quatre pieds, qui s'élèvent quelquefois l'une sur l'autre jusqu'au nombre de vingt ou trente. Ces montagnes ne sont pas ordinairement pierreuses comme celles de l'Europe. La terre en est si légère, qu'elle se coupe aisément; & si profonde dans quelques Provinces, qu'on la creuse l'espace de trois ou quatre cens pieds sans rencontrer le roc. Lorsqu'il s'y trouve des pierres en trop grand nombre, les Chinois trouvent le moyen de les en purger; & bâtissant de petits murs pour soutenir les terrasses, ils applanissent les bonnes terres & les ensemencent de diverses sortes de grains.

Ils pouvoient encore plus loin l'industrie. Quoique dans quelques Provinces les montagnes soient stériles & incultes, cependant comme les vallées & les champs qui les séparent en quantité d'endroits sont fécondes & bien cultivées, les Habitans mettent d'abord au niveau tous les lieux inégaux qui sont capables de culture. Ensuite ils divisent en différentes pièces toute la terre qu'ils ont

(35) Voyez ci-dessus les Journaux.

(36) Navarette dit que c'est quand ils le transplantent.

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.

Chaux vive qu'on  
mêle dans l'eau.

Transplantation  
du riz.

Les montagnes  
de la Chine sont  
cultivées.

Autre exemple  
de l'industrie des  
Chinois.

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.

Machine hydraulique qu'ils emploient pour la culture du riz.

ainsi nivellée ; & de celle qui borde les vallées & qu'ils ne peuvent rendre égale, ils composent des étages en forme d'amphithéâtres. Le riz qu'ils sèment dans l'une & dans l'autre ne pouvant croître sans eau, ils font des réservoirs à certaines distances & d'une juste hauteur, pour recevoir la pluie & les autres eaux qui descendent des montagnes, & la distribuer également dans toutes leurs pièces de riz, soit en la faisant tomber des réservoirs dans les pièces d'enbas, soit en la faisant monter jusqu'aux plus hauts étages de leur amphithéâtre (37). Ils emploient pour cela une machine hydraulique (38), dont le jeu est aussi simple que la composition (39). Elle est composée d'une chaîne de bois, ou d'une sorte de chapelier de petites planches carrées de six ou sept pouces, qui sont comme enfilées parallèlement à d'égales distances. Cette chaîne passe dans un tube carré, à l'extrémité inférieur duquel est un cylindre, ou un barril, dont l'axe est fixé des deux côtés (40). A l'autre bout est attachée une espèce de tambour, entouré de petites planches pour répondre à celles de la chaîne, qui passe autour du tambour & du cylindre ; de sorte que lorsque le tambour tourne, la chaîne tourne aussi. Le bout inférieur du tube portant dans l'eau, & le bout du tambour étant élevé à la hauteur où l'eau doit être conduite, les planches qui remplissent exactement la cavité du tube poullent continuellement l'eau, tandis que la machine est en mouvement ; ce qui se fait par trois moyens : 1°. Avec la main, par le secours d'une ou deux manivelles attachées aux deux bouts de l'axe du tambour. 2°. Avec le pied, par le moyen d'une grosse cheville de bois, d'un demi-pied de longueur, ajustée dans cette vûe à l'axe du tambour. Ces chevilles ont la tête assez longue & bien arrondie, pour y placer commodément la plante nue du pied ; de sorte qu'une ou plusieurs personnes peuvent mettre sans peine la machine en mouvement, tandis que leurs mains sont employées à tenir un parasol & un éventail. 3°. Avec le secours d'un bûle ou de quelqu'autre animal, attaché à une grande roue de quatre brasses de diamètre & placée horizontalement. On fixe autour de sa circonférence un grand nombre de chevilles ou de dents, qui s'ajustent exactement avec celles de l'axe du tambour, font tourner très-facilement la machine.

Méthode pour nettoyer les canaux.

Lorsqu'on a besoin de nettoyer le canal, ce qui arrive fort souvent, on le divise, à certaines distances, par des fossés ; & chaque Village voisin ayant sa part du travail, les Paysans paroissent aussi-rôt avec leur machine à chaîne, qui sert à faire passer l'eau d'un fossé à l'autre. Cette entreprise, quoique pénible, est bien-rôt finie, à cause de la multitude des ouvriers. Dans quelques endroits de la Province de Fo-kyen, les montagnes sont contigues, sans être fort hautes. Mais quoiqu'on y trouve à peine quelques vallées, l'art des Habitans est parvenu à les cultiver, en conduisant de l'une à l'autre une abondante quantité d'eau par des tuyaux de bambou (41).

Combien l'in-

C'est à cette admirable industrie des Paysans que la Chine est redevable de

(37) Description de la Chine par Navarrette, p. 52. & suiv. Chine du Pere Du Halde, p. 272.

(38) Ce sont apparemment les machines que Navarrette appelle admirables. Il les a souvent observées, dit-il, mais sans en pouvoir faire la description. Elles ont été transportées à Manille par les Espagnols, & à Ba-

tavia par les Hollandois. L'Auteur croit qu'il n'y a point de meilleur invention au monde pour vider les puits & les Etangs.

(39) On a déjà parlé de cette machine dans les Journaux.

(40) Mais de maniere qu'il est hors du tube.

(41) Chine du Pere du Halde, pag. 272. & suivantes.

l'abond  
les autre  
pour no  
ble (42)  
qu'une  
trié de l  
boureau

Clas

LE  
de vend  
traite g  
qu'une  
rien rab  
de l'Un  
dit-il,  
trouver  
naturell  
ni de vo  
l'espera

Mais  
ter qu'i  
des Etra  
souvent  
ceux qu  
dispend  
croient  
" pas l  
" trom  
" chan  
si mau  
téressen  
Chine

En r  
cles : I  
tion &  
terre. I

I. Le

(42) I  
(43) I  
te, p. 53  
(44) I  
(45) M

l'abondance de ses grains & de ses légumes. Elle en est mieux fournie que toutes les autres régions du Monde. Cependant il est certain que le Pays suffit à peine pour nourrir ses Habitans. Ils auroient besoin d'un espace plus grand du double (42). Après tout, les Laboureurs Chinois sont pauvres, & chacun n'a qu'une petite portion de terre à cultiver. L'usage est que le Seigneur tire la moitié de la récolte & qu'il paye toutes les taxes. L'autre moitié demeure au Laboureur, pour unique fruit de son travail (43).

## §. III.

*Classe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois.*

LE nombre des Marchands est incroyable, dans toutes les parties de la Chine. Ils sont tous d'une extrême politesse, & ne rejettent pas l'occasion de vendre avec le moindre profit : fort différens des Japonois, qui sont au contraire grossiers, peu obligeans, & si opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré qu'une chose vaut vingt ducats, toutes les raisons du monde ne leur en feroient rien rabattre (44). Le Pere le Comte représente les Chinois comme la Nation de l'Univers la plus propre au Commerce & qui s'y entend le mieux. Ils sont, dit-il, fort insinuans dans leurs manieres; & leur avidité pour le gain leur fait trouver des moyens de vivre & des méthodes de trafic qui ne viennent point naturellement à l'esprit. Il n'y a point d'occasions dont ils ne tirent avantage, ni de voyages qu'ils n'entreprennent, au mépris de toutes les difficultés, dans l'esperance du moindre profit (45).

Mais, suivant le témoignage de quelques Missionnaires, il seroit à souhaiter qu'ils fussent d'un peu meilleure foi dans leurs marchés, sur-tout à l'égard des Etrangers. Ils s'efforcent toujours de vendre au-dessus du juste prix, & souvent ils ne font pas scrupule d'altérer les marchandises. Leur maxime est que ceux qui achètent ne cherchent qu'à payer le moins qu'il leur est possible, & se dispenseroient même absolument de payer si le Marchand y consentoit. Ils se croient en droit, sur ce principe, de demander les plus hauts prix. » Ce n'est pas le Marchand qui trompe, disent-ils fort hardiment; c'est l'acheteur qui se trompe lui-même. L'acheteur n'est forcé à rien, & le profit que tire le Marchand est le fruit de son industrie. Cependant ceux qui se conduisent par de si mauvais principes, sont les premiers à faire l'éloge de l'honnêteté & du désintéressement (46). Magalhaens regarde comme les plus riches Négocians de la Chine ceux qui font le commerce de la soie & du bois de construction (47).

En traitant du Commerce des Chinois, nous le diviserons en quatre articles : I. Le fond réel du Commerce, domestique & étranger. II. La Navigation & la qualité de leur Marine. III. Les commodités pour les voyages par terre. IV. La Monnoie, les Poids & les Mesures.

I. Les richesses particulieres de chaque Province, & la facilité de transpor-

(42) *Ibid.* p. 318.

(43) Description de la Chine par Navarette, p. 53.

(44) *Ibid.* p. 55.

(45) Mémoires de la Chine par le Pere le

Comte, p. 240.

(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 534.

(47) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 132.

AGRICULTURE  
DES CHINOIS.  
L'industrie est nécessaire aux Chinois pour vivre.

Caractère général des Marchands Chinois.

Commerce intérieur de la Chine.

COMMERCÉ  
DE LA CHINE.

ter les marchandises par les rivières & les canaux, ont toujours rendu le Commerce intérieur de la Chine très-florissant. Le Commerce extérieur est plus négligé, parce que les Chinois trouvant dans leur propre Pays tout ce qui leur est nécessaire pour les besoins & les agrémens de la vie, s'éloignent rarement de leurs frontières. Aussi long-tems que la Chine fut gouvernée par ses propres Empereurs, les Ports furent toujours fermés aux Étrangers, & les décentes si rigoureuses pour le Commerce du dehors, qu'il n'étoit pas permis aux Habitans de sortir des limites de l'Empire. Mais depuis que les Tartares s'y sont rendus les maîtres, ils ont ouvert leurs Ports à toutes les Nations (48).

Communication  
des richesses entre  
les Provinces.

Le Commerce intérieur de la Chine est si considérable, qu'il ne souffre aucune comparaison avec celui de l'Europe. On peut regarder les Provinces Chinoises comme autant de Royaumes, entre lesquels il se fait une communication de richesses, qui sert à lier leurs Habitans & à faire regner l'abondance dans toutes les Villes. Les Provinces de *Hu-quang* & de *Kyang-si* fournissent du riz à celles qui n'en sont pas si bien pourvues. Celle de *Che-kyang* produit la plus belle soie. Les vernis & l'encre viennent de *Kyang-nan*, avec toutes sortes d'ouvrages curieux dans ces deux genres. *Yun-nan*, *Chen-si* & *Chan-si* donnent du fer, du cuivre & plusieurs autres métaux, des chevaux, des mulets & des pelleteries. *Fo-kyen* produit du sucre & le meilleur thé de l'Empire. *Se-chuen* fournit des herbes & des plantes médicinales, telles que la rhubarbe, &c. Chaque Province contribue ainsi au bien public, par une abondance de commodités, dont le détail est impossible (49). Toutes ces marchandises passant d'un lieu à l'autre par le moyen des rivières, sont vendues fort promptement. On voit, par exemple, des Marchands qui à leur arrivée dans une Ville, vendent en trois ou quatre jours six mille bonnets convenables à la saison. Le Commerce n'est jamais interrompu, à l'exception seulement des deux premiers jours de la première Lune, qui sont employés aux réjouissances & aux visites mutuelles de la nouvelle année. Dans tous les autres tems, l'agitation des affaires est continue, à la campagne comme à la Ville. Les Mandarins mêmes y prennent part, en mettant leur argent entre les mains des Marchands pour le faire valoir par les voies du Commerce. En un mot, il n'y a point de famille, jusqu'à la plus pauvre, qui ne trouve, avec un peu de conduite, le moyen de subsister par les mêmes voies. On en connoît, dit l'Auteur, dont tout le fonds ne monte pas à plus d'un écu de France, & qui ne laissent pas d'en tirer leur entretien, pere, mere, avec deux ou trois enfans, de se procurer des habits de soie pour les jours de cérémonie, & de parvenir en peu d'années à des établissemens considérables. Si ce progrès paroît incompréhensible, les exemples n'en sont pas moins communs. Un petit Marchand, qui n'a qu'environ cinquante sols, achete du sucre & de la farine de riz, dont il fait de petits gâteaux, qui sortent du four une heure ou deux avant le jour, pour allumer, suivant l'expression Chinoise, le courage des voyageurs. A peine sa boutique est-elle ouverte, que toute sa marchandise est enlevée par le Peuple de la campagne, qui se rend en foule dès le matin dans les Villes, par les Artisans, les Porteurs, les enfans des Gardes & les Plaideurs. Ce petit commerce produit en peu de jours un profit de vingt sols, dont la moitié suffit au

Facilité de la  
vente.

Ardur des Chi-  
nois pour le  
Commerce.

Progrès qu'ils y  
font des plus pe-  
tits commence-  
mens.

(48) Chine du Pere du Halde pag. 333.  
& suivantes.

(49) Le Comte, *ubi sup.* p. 295, & Du  
Halde, p. 334.

Marchand

Marchand  
les plus  
Peuple q  
dre ou ac

Il n'est  
l'Empire  
les voit j  
côté-là,  
qu'Achen  
Japon.

Les M  
de Juin,  
à Siam o  
nent aux  
font dire  
d'Amou  
que le J  
& de buff  
pour cen  
taffern  
me de t  
mens, &  
qu'ils en  
& de can  
leur rapp  
les profit

Les m  
perles fir  
cuivre ro  
muis qu'  
tel que de  
un profit  
lames de  
quelques  
événails  
qu'elle na  
la porcel  
n'y en a p  
que les C  
même lan  
le plus au  
po, parce  
Européen  
les March

(50) Na  
richesses ay  
mander la

Tom

Marchand pour sa subsistance & celle de sa famille. En un mot, nos Foires les plus fréquentées ne sont qu'une foible image de la multitude incroyable de Peuple qu'on voit dans la plupart des Villes de la Chine, & qui s'occupent à vendre ou acheter toutes sortes de commodités.

Il n'est pas surprenant qu'un Commerce si florissant dans l'intérieur de l'Empire, les Chinois négligent beaucoup les Pays étrangers. Par mer, on ne les voit jamais passer les détroits de la Sonde. Leurs plus longs voyages, de ce côté-là, se bornent à Batavia. Du côté de Malaca, ils ne vont jamais plus loin qu'Achem; & le terme de leur navigation au Nord (50) est ordinairement le Japon.

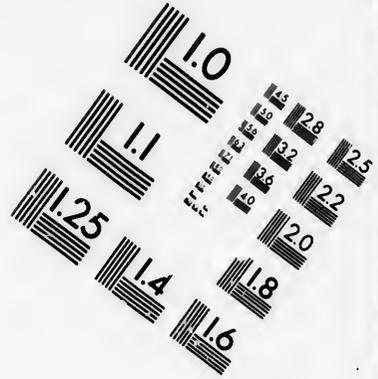
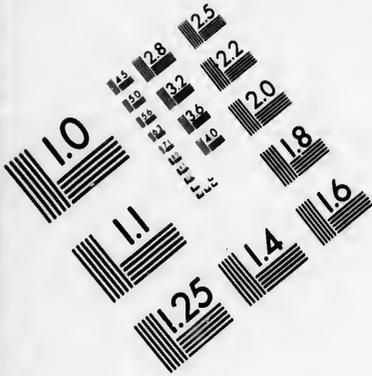
Les Isles du Japon sont le Pays qu'ils fréquentent le plus. Ils partent au mois de Juin, ou de Juillet au plus tard, pour se rendre avec leurs marchandises à Siam ou à Cambaya, & se fretter dans ces deux Ports de celles qui conviennent aux Japonois. Le profit de ce voyage monte à deux cens pour cent. S'ils font directement voile au Japon, de leurs Ports de Ning-po, Amoy, Canton ou d'Amoui, ils se chargent des marchandises suivantes: 1°. Des étoffes, telles que le *Jin-seng*, la rhubarbe, les mirobolans, &c. 2°. Des peaux de vaches & de buffles, d'areka, & de sucre blanc, sur lequel ils gagnent quelquefois mille pour cent. 3°. De toutes sortes d'étoffes de soie, mais sur-tout de satins, de raffets, & de damas de diverses couleurs, particulièrement de noirs. Ils tirent aussi de taëls de ce qui leur revient à six. 4°. De cordes de soie pour les Instrumens, & de bois d'aigle & de sandal, dont les Japonois sont fort avides, parce qu'ils en ont besoin sans cesse pour encenser leurs Idoles. 5°. Enfin, de draps & de camelots de l'Europe, dont ils trouvent promptement à se défaire & qui leur rapportent cinquante pour cent; d'où l'on peut conclure quels doivent être les profits des Hollandois.

Les marchandises que les Chinois rapportent du Japon, sont, 1°. des perles fines, sur lesquelles ils gagnent quelquefois mille pour cent. 2°. Du cuivre rouge en barres, qui leur coûte entre trois taëls & quatre & demi, mais qu'ils vendent dix ou douze taëls à la Chine; du cuivre en œuvre, tel que des balances, des réchaux, des castolettes, des bassins, &c. Ils en tirent un profit considérable dans leur Pays, parce que ce cuivre est fort beau. 3°. Des lames de sabres, qui ne coûtent qu'une piastre au Japon, & qui se revendent quelquefois dix à la Chine. 4°. Du papier à fleurs, dont les Chinois font des éventails. 5°. De la porcelaine, qui est très-belle, mais de peu d'usage, parce qu'elle ne soutient pas l'eau bouillante. Elle n'est pas plus chère au Japon que la porcelaine de la Chine à Canton. 6°. Des vernis Japonois, avec lesquels il n'y en a point au monde qui puissent entrer en comparaison. Mais ils sont si chers que les Chinois en achètent rarement. Un cabinet de deux pieds de haut sur la même largeur, s'est vendu à la Chine jusqu'à cent piastres. Ceux qui s'exposent le plus aux risques de ce commerce, sont les Marchands d'Amoui & de Ning-po, parce que les portant à Manille & à Batavia, ils les vendent fort bien aux Européens, qui sont passionnés pour les ouvrages de cette nature. 7°. Enfin, les Marchands Chinois rapportent de l'or, qui est très-fin au Japon; & quan-

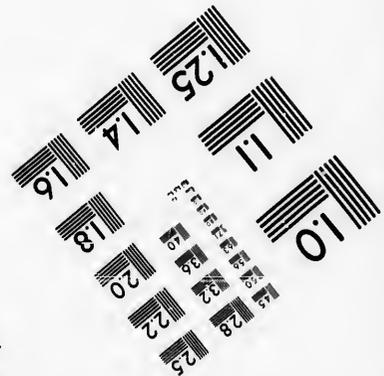
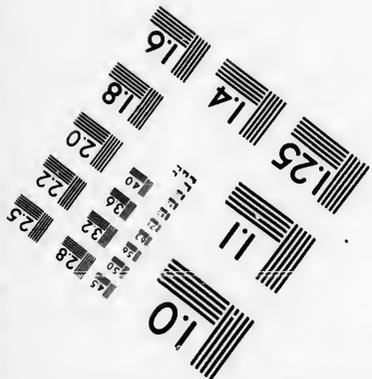
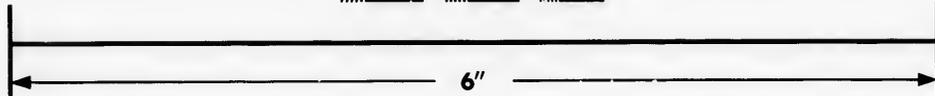
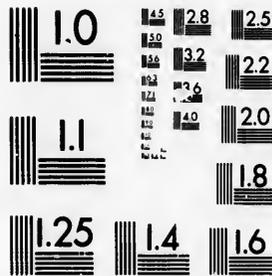
(50) Navarette raconte que la passion des richesses ayant porté quelques Chinois à demander la permission de voyager dans ces

Pays, ils en prirent occasion de s'y établir; ce qui a produit la défense générale de passer la mer.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

4.5 2.8  
5.0 3.2  
5.6 3.6  
6.3 4.0  
7.1 4.5  
8.0 5.0  
9.0 5.6  
10.0 6.3

11.0  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
31.5  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

COMMERCE  
DES CHINOIS.

Commerce des  
Chinois à Ma-  
nille.

Leur Commerce  
à Batavia.

Ce qu'ils y por-  
tent.

Ce qu'ils en rap-  
portent.

Autres lieux où  
les Chinois por-  
tent leur Com-  
merce.

tité d'un métal qui se nomme *Tombak*, sur lequel ils gagnent soixante pour cent à Batavia.

Ils portent aussi leur Commerce à Manille; mais on ne voit guères entreprendre ce voyage qu'aux Marchands d'Amoui, qui se chargent d'une grosse quantité de soie, de satins rayés ou à fleurs, de broderies, de tapis, de coussins, de robes de chambre, de bas de soie, de thé, de porcelaine, de vernis du Japon, de drogues, &c. sur lesquels leur profit est généralement de cinquante pour cent. Ils ne rapportent que des piastres.

Mais le Commerce auquel il s'attache le plus, parce qu'il est le plus avantageux & le plus facile, est celui de Batavia. Leurs Vaisseaux partent chaque année de Canton, d'Amoui & de Ning-po, vers l'onzième Lune; c'est-à-dire, au mois de Décembre, avec les marchandises suivantes :

1°. Une sorte de thé-verd, qui est d'une beauté singulière & d'une odeur très-agréable. Le *Song-lo* & le *Bohé* sont moins recherchés par les Hollandois. 2°. De la porcelaine, qui n'est pas plus chère à Batavia qu'à Canton. 3°. Du fil & des feuilles d'or, qui ne sont que du papier doré. Une partie du fil se vend en petits éveaux, qui portent le nom de poignées. Il est cher, parce qu'il est couvert de l'or le plus fin; mais celui qu'ils portent à Batavia se vend ordinairement au poids, en petits paquets, avec de grosses poignées de soie rouge, qu'on y mêle expiés, pour donner plus de lustre à l'or & plus de pesanteur aux paquets. Les Hollandois ne l'achètent point pour leur usage. Ils le revendent dans le Pays des Malayens avec un profit considérable. 4°. Du *Tutenak*, ou *tombak*, espèce de métal, qui tient de la nature de l'étain & du fer, & qui leur rapporte quelquefois jusqu'à cent cinquante pour cent. 5°. Des drogues, particulièrement de la rhubarbe. 6°. Des ustensiles de cuivre jaune, tels que des bassins, des réchaux, de grands chaudrons, &c.

Ils rapportent de Batavia; 1°. de l'argent en piastres; 2°. du poivre, des clous de girofle, des noix de muscade & d'autres épices. 3°. De l'écaille de tortue, dont les Chinois font de très-jolis bijoux, tels que des peignes, des boîtes, des coupes, des manches de couteau, des pipes, des tabatières à l'Européenne, qu'ils ne vendent que dix sols. 4°. Du bois de sandal, & du bois rouge & noir pour les ouvrages de marqueterie, avec une autre sorte de bois qu'on nomme ordinairement *Bresil* (\*), & qui sert pour la teinture. 5°. Des pierres d'agathes, toutes taillées. Les Chinois s'en font des ornemens pour leurs ceintures, des boutons pour leurs bonnets, & une sorte de colliers. 6°. De l'ambre jaune, qu'ils achètent à fort bon marché. 7°. Des draps de l'Europe, qui ne leur coûtent pas non plus fort cher & qu'ils revendent au Japon.

Tel est le principal Commerce des Chinois hors de l'Empire. Ils font aussi, mais rarement, le voyage d'*Achem*, de Malaca, d'*Ihor*, de *Patane*, de *Ligor*, qui dépend du Royaume de Siam, de la Cochinchine, &c. Le Commerce qu'ils font à Ihor est également avantageux & facile. Ils ne gagneroient point les frais de leur entreprise dans le voyage d'*Achem*, s'ils n'y étoient pas rendus au mois de Novembre ou de Décembre, qui est le tems où les Vaisseaux de *Surate* & de *Bengale* se trouvent sur cette Côte. Ils ne rapportent ordinairement de toutes ces régions que du poivre, de la canelle & d'autres épices; des nids d'oiseaux, qui passent pour un mets délicieux aux tables Chinoises; du riz, du

(\*) Parce que le *Bresil* en produit beaucoup.

ante pour

res entre-  
ne grosse  
de couff-  
de vernis  
t de cin-

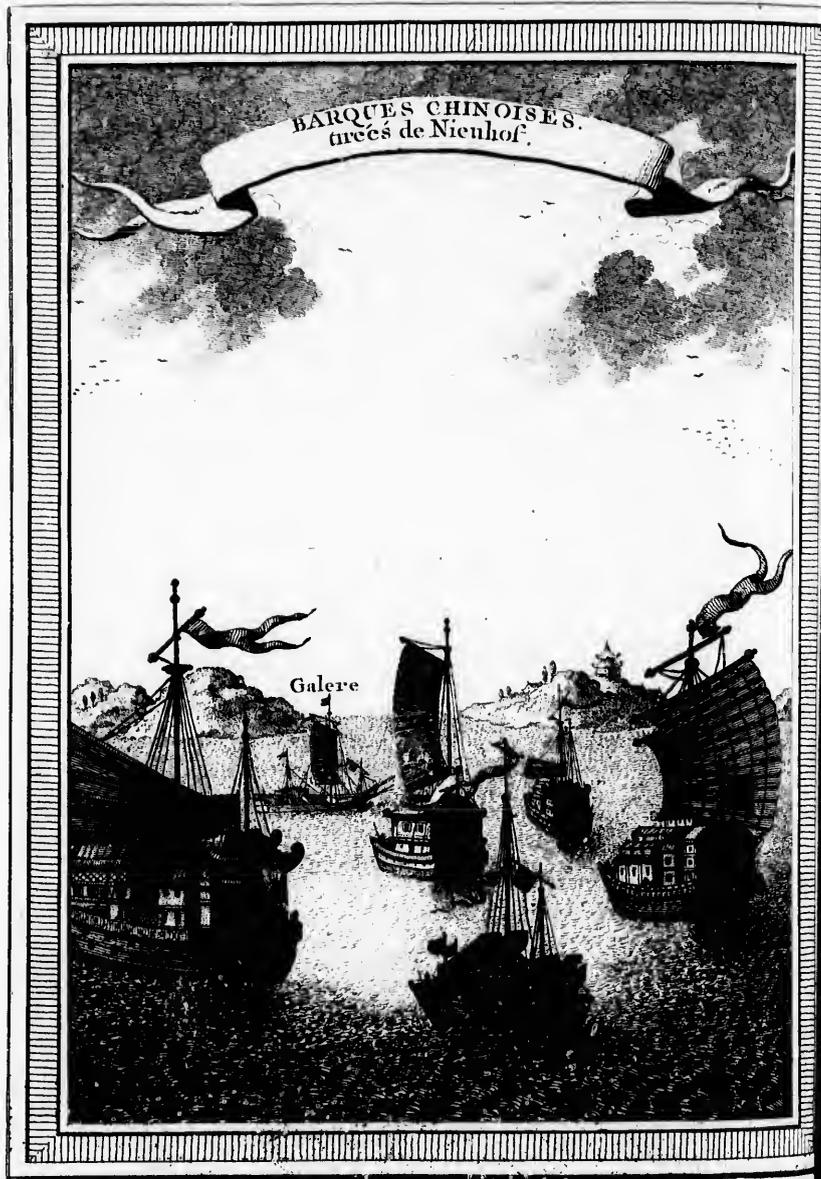
s avanta-  
naque an-  
-dire, au

ne odeur  
blandois.

. 3°. Du  
du fil fe  
er, parce  
se vend  
es de foie  
de pesan-  
ge. Ils le  
Du Tute-  
rain & du  
t. 5°. Des  
re jaune,

ivre, des  
écaille de  
gnes, des  
es à l'Eu-  
& du bois  
te de bois  
. 5°. Des  
pour leurs  
s. 6°. De  
l'Europe,

.  
ont aussi,  
de Ligor,  
ommerce  
ent point  
as rendus  
x de Su-  
airement  
des nids  
u riz, du



camp  
des tor  
la poix

A l'  
presque  
ils pas  
Place q  
Vaissea  
les épée  
les glac  
Anglois  
ces mar  
même r  
matiere  
changea  
core un

L'or  
des Pay  
fondu d  
est ordi  
Roi du  
demanc  
en Euro  
plus ou  
de Mar  
vier, p  
Vaissea

On a  
rhé, du  
Mais le  
nis du J  
suivante

Quoi  
qu'on l'  
fance de  
du comp  
jugement  
fort anc  
fectionn  
doient  
même i

Leurs  
Bateaux

(51) C  
& suivan  
(52)  
Comte,

campre & des cannes de *Ratan*, qu'on entrelasse comme des petites cordes; des torches, composées de feuillages de certains arbres, qui brûlent comme de la poix & qui servent de flambeaux; de l'or, de l'étain, &c.

A l'égard du Commerce des Européens à la Chine, le Port de Canton est presque le seul qui leur soit ouvert dans certains tems de l'année. Encore n'ont-ils pas la liberté de s'avancer jusqu'à la Ville. Ils jettent l'ancre à *Whang-pu*, Place qui en est éloignée de quatre lieues sur la Rivière, & où le nombre des Vaisseaux est toujours fort grand. Autrefois les draps de l'Europe, les cristaux, les épées, les pendules, les montres à répétition, les telescopes, les miroirs & les glaces, &c. s'y vendoient avec beaucoup d'avantage; mais depuis que les Anglois font ce voyage régulièrement chaque année, il n'y a point une seule de ces marchandises qui ne soit du même prix à Canton qu'en Europe. Le corail même ne s'y vend presque plus qu'avec perte. L'argent est aujourd'hui la seule matière du Commerce à la Chine. On peut faire un profit considérable en l'échangeant pour de l'or, qui est une marchandise dans le Pays. On y gagne encore un tiers.

L'or qui se trouve à Canton, vient en partie des Provinces de la Chine, & des Pays étrangers, tels qu'*Achem*, la Cochinchine, le Japon, &c. Il est refondu dans cette Ville, à la réserve de celui qu'on tire de la Cochinchine, qui est ordinairement aussi pur & aussi beau qu'il puisse être, lorsqu'on l'achète du Roi du Pays. Mais celui que ses Sujets vendent secrètement n'est pas si pur & demande d'être raffiné à Canton. Les Chinois divisent leur or par carats, comme en Europe. L'or commun est depuis quatre-vingt-dix carats jusqu'à cent. Il est plus ou moins cher, suivant le tems auquel il s'achète; c'est-à-dire, qu'aux mois de Mars, d'Avril & de Mai il est moins cher qu'aux mois de Juillet & de Janvier, parce que dans cette dernière saison le Port & la Rade de Canton ont des Vaisseaux en plus grand nombre.

On achète aussi, à la Chine, des drogues excellentes, plusieurs sortes de rhé, du fil d'or, du musc, des pierres précieuses, des perles, du vis-argent, &c. Mais le principal objet du Commerce des Européens est la porcelaine, les vernis du Japon & les soies, dont on parlera plus particulièrement dans la section suivante (51).

Quoique la Navigation des Chinois n'ait point aujourd'hui plus d'étendue qu'on l'a rapporté, quelques Voyageurs prétendent que long-tems avant la naissance de Jésus-Christ ils faisoient voile dans toutes les Mers de l'Inde, à l'aide du compas, & qu'ils avoient découvert le Cap de Bonne-Esperance. Quelque jugement qu'on en porte, observe le Pere le Comte, il est certain qu'ils ont eu fort anciennement des Vaisseaux très-forts, & que s'ils n'avoient pas plus perfectionné la Navigation que les autres Sciences, non-seulement ils l'entendoient beaucoup mieux que les Grecs & les Romains, mais qu'aujourd'hui même ils ne naviguent pas moins sûrement que les Portugais (52).

Leurs Vaisseaux, qu'ils appellent du nom commun de *Chuen*, comme leurs Bateaux & Barques, ont été nommés par les Portugais, *Soma* ou *Sommas* (53).

(51) Chine du Pere du Halde, pag. 334. & suivantes.

(52) Mémoires de la Chine du Pere le Comte, p. 231.

(53) On les appelle aussi Jones. Le Comte dit que la forme n'en est pas si belle qu'en Europe.

COMMERCE DE LA CHINE.

Commerce des Européens à la Chine.

En quoi il consiste aujourd'hui.

Or de la Chine.

Ses qualités.

Drogues & autres marchandises de la Chine.

La navigation des Chinois est fort ancienne.

Forme & qualités de leurs Vaisseaux.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

fans qu'on puisse pénétrer l'origine de ce nom. Les plus grands ne portent pas plus de deux cens cinquante ou trois cens tonneaux. Ce ne sont proprement que des Barques plates, à deux mâts. Leur longueur est de quatre-vingt ou cent pieds. L'Avant n'a point de bec ou de proue. Il s'éleve dans la forme de deux aîles ou de deux cornes, d'une figure fort bizarre. L'Arrière est ouvert par le milieu, pour contenir le gouvernail & le mettre à couvert du battement des vagues. Ce gouvernail n'a que cinq ou six pieds de largeur, & ne tient au Bâtiment que par le moyen de quelques cordes.

Les Vaisseaux Chinois n'ont ni mâts de misene, ni beaupré, ni écouteilles. Avec le grand mât, ils en ont un d'avant, & quelquefois un petit perroquet qui n'est pas de grand usage. Le grand mât, ou le mât de maître, est placé près du mât d'avant, qui est fort reculé vers la proue. La proportion de l'un à l'autre est ordinairement de deux à trois, & la longueur du grand mât revient aux deux tiers de celle du Vaisseau.

Forme de leurs  
voiles.

Leurs voiles sont composées de nattes de bambou, divisées en feuillets comme un Livre, & jointes par des cannes de bambou. Elles s'ouvrent comme un *Paravent*. Au sommet est une pièce de bois, qui sert de vergue; & au pied, une sorte de planche, large de plus de douze pouces sur cinq ou six d'épaisseur, qui tient la voile ferme. En général, les Vaisseaux Chinois ne sont pas bons voiliers. Ils prennent plus de vent que les nôtres, à cause de la roideur des voiles, qui ne cedent point à l'impression du soufflé; mais leur forme, qui n'est pas si commode, leur fait perdre l'avantage qu'ils ont de ce côté-là sur les nôtres.

Gomme excel-  
lente dont ils  
sont calfatés.

Ils ne sont pas calfatés, comme en Europe, avec de la poix & du goudron, mais avec une espece particuliere de gomme, d'une bonté si singuliere, qu'un ou deux puits, pratiqués au fond de calle, suffisent pour tenir le Vaisseau sec. Aussi les Chinois n'ont-ils point eu jusqu'à présent l'usage des pompes. Leurs ancres ne sont pas de fer comme les nôtres; elles sont d'un bois que la dureté & la pesanteur ont fait nommer *bois de fer*. Ils prétendent qu'elles sont meilleures que celles de l'Europe, parce qu'elles ne plient jamais. Cependant leur usage ordinaire est de les armer de fer.

Comment les  
Chinois navi-  
guent.

Les Chinois n'ont à bord, ni Patron, ni Pilote. Ceux qui frettent un Vaisseau sont leurs propres guides; mais la plupart n'entendent pas mal la navigation, surtout au long des Côtes; car l'Auteur ne leur accorde pas tant d'habileté en haute mer. Ils tournent la proue de leur Vaisseau vers le lieu pour lequel ils mettent à la voile, & tiennent course sans considerer les variations du vent. Cette négligence vient sans doute de ce qu'ils entreprennent rarement de longs voyages. Cependant (54) ils ne sont pas mauvais Matelots lorsqu'ils y apportent tous leurs soins.

Vaisseau sur le-  
quel le Pere le  
Comte partit de  
Siam.

Le Vaisseau sur lequel le Pere le Comte & d'autres Jésuites firent voile de Siam à la Chine, en 1687, étoit de cent vingt tonneaux, chacun du poids de deux mille livres. La forme de ce Bâtiment n'étoit pas sans beauté, à l'exception de l'avant, qui étoit plat & sans bec. Les mâts ressembloient peu aux nôtres par la disposition, le nombre & la force. Le grand mât étoit placé presqu'au même endroit où nous plaçons notre mât d'avant. Cependant il y avoit un Beaupré & un Misene, celui-ci placé à la gauche du Vaisseau; mais si petits

(54) Mémoires du Pere le Comte, p. 23. Du Halde, *ubi supra*, p. 327. & suiv.

l'un  
gran  
fier  
A la  
ou h  
mât  
voile  
d'en  
étoit  
tés,  
doie  
voisi  
envi  
chers  
& qu  
ner s  
ron c  
le m  
man  
Chin  
le, j  
si les  
beau  
Bâtim  
riere  
la pr  
lorsqu  
il est  
toujou  
outr  
nettes  
tation  
La c  
rés de  
chent  
jeu lib  
lés au  
gouver  
le Vais  
par le  
gouver  
bilité,  
Un g  
(55) B  
vite que  
plattes &  
dit-il, ne

l'un & l'autre qu'à peine méritoient-ils le nom de mâts. En récompense, le grand étoit fort gros à proportion de la grandeur du Bâtiment; & pour le fortifier, on l'avoit revêtu de planches depuis la contrequille jusqu'au second pont. A la pointe du perroquet il avoit deux pièces de bois, plates, & longues de sept ou huit pieds, qui étoient attachées avec des chevilles au sommet du grand mât, & qui se joignoient ensemble par l'extrémité supérieure. Il avoit deux voiles, mais toutes deux de nattes. La hauteur de celle du grand mât étoit d'environ quarante-cinq pieds, sur vingt-huit ou trente de largeur. La seconde étoit proportionnée au mât qui la portoit. Elles étoient garnies, des deux côtés, de plusieurs rangées de bambous, placées dans leur largeur, qui excédoient de près d'un pied le bord extérieur, & de quelque chose de plus le bord voisin du mât. Elles y étoient attachées avec une sorte d'anneaux qui occupoient environ le quart de leur largeur, du côté opposé à celui des bras ou des crochets; de sorte qu'elles étoient divisées par le mât en deux parties fort inégales, & que les trois quarts étoient du côté des bras. Ainsi chaque voile pouvoit tourner sur son mât comme sur un gond, & courir facilement vers l'arrière environ de trente-six points, ce qui étoit nécessaire pour revirer, portant tantôt sur le mât, tantôt sur les anneaux seulement. Les agrès étant mal construits, demandoient tant de tems pour être remis en ordre, que pendant le calme les Chinois laissent leurs voiles déployées au hazard. Le poids énorme d'une voile, joint à l'action du vent qui agit sur le mât, mettoient la proue sous l'eau, si les Chinois ne remédioient à cet inconvénient par le soin qu'ils ont de charger beaucoup moins leurs Vaisseaux sur l'avant que sur l'arrière. Aussi, lorsqu'un Bâtiment est à l'ancre, la proue est entièrement hors de l'eau, tandis que l'arrière y est fort enfoncé. La largeur des voiles Chinoises & leur situation vers la proue, donnent sans contredit beaucoup de vitesse à la course d'un Vaisseau lorsqu'il suit le vent (55); mais avec un quart ou d'autres portions de vent, il est jetté nécessairement hors de sa direction; sans parler du risque qu'il court toujours lorsqu'il est surpris par quelque tourbillon subit. Dans le beau tems, outre la voile de beaupré & celle du perroquet, les Chinois emploient des bonnettes, & une voile carrée sur le mât de misene. Toutes ces voiles d'augmentation sont de toile.

La chambre, où le gouvernail est renfermé, se trouve formée par les deux côtés de la poupe, qui, laissant une ouverture assez large en dehors, se rapprochent en dedans vers un angle aigu, dont la pointe est coupée pour laisser un jeu libre au gouvernail. Les deux cables qui soutiennent le gouvernail sont roulés autour d'un cabestan, placé sur la plus haute partie de l'arrière, d'où le gouvernail se leve & s'abaisse facilement. Deux autres cables (56) passant sous le Vaisseau, s'avancent jusqu'à l'avant de la proue, auquel ils tiennent aussi par le moyen d'un cabestan, & servent encore à faciliter le mouvement du gouvernail. L'Auteur décrit plusieurs autres inventions, qui augmentent sa mobilité, ou la force de celui qui en a la conduite.

Un gouvernail de cette nature ne se sent presque point dans un grand Vaif-

Composition du  
gouvernail.

Ses avantages.

(55) Rechteren dit que les Jons vont aussi vite que le vent, parce que leurs voiles sont plates & serrées. Les Vaisseaux Hollandois, dit-il, ne peuvent les suivre. Il ajoute qu'ils

revirent avec beaucoup de facilité.

(56) Ces deux cablestiennent apparemment au bas du gouvernail.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.Somas, ou Me-  
stifas, Vaisseaux  
Chinois.Bouffole de la  
Chine.Usage qu'en font  
les Chinois.Fond-de-calle &  
Pompe des Vais-  
seaux.Goudron de la  
Chine.Equipage des  
Vaisseaux.

seau, parce que les cables prêtent facilement, & que leur tremblement continuel le fait comme voltiger. Mais de-là vient aussi l'extrême difficulté de tenir le Vaisseau ferme sur le même vent. Les Chinois ont commencé à faire des *Somas*, nommés aussi *Mestifas*, parce qu'ils y fixent les gouvernails à la manière de l'Europe, sans rien changer d'ailleurs à l'ancienne forme. Le Roi de Siam en a fait construire quelques-uns de sept ou huit cens tonneaux, qui sont les plus grands qu'on ait jamais vus de cette espèce.

On n'a point, à la Chine, l'usage de la Bouffole ou du Compas de mer. Les Chinois emploient, pour régler leur course, une Carte fort simple. Les bords de la boîte sont divisés en vingt-quatre parties égales, qui marquent les points ou les vents, & qui sont placées sur un lit de sable; moins pour assurer (57) l'aiguille contre l'agitation du Vaisseau, que pour y brûler des pastilles dont ils la parfument continuellement. Ils lui offrent aussi des vivres, en forme de sacrifice.

Si les Chinois ont découvert avant nous la Bouffole, comme plusieurs Ecrivains assurent, ils en ont tiré jusqu'à présent peu d'avantage. Leur méthode est de diriger la proue du Vaisseau vers le lieu où ils veulent arriver, par le moyen d'un fil de soie qui divise la Carte en deux parties égales, du Nord au Sud. Ils s'y prennent de deux manières. Par exemple, s'ils veulent faire voile au Nord-Est, ils mettent le rhumb parallèle à la quille du Vaisseau, & tournent ensuite le Vaisseau jusqu'à ce que l'aiguille se trouve parallèle au fil; ou, ce qui revient au même, mettant le fil parallèle à la quille, ils tournent la pointe de l'aiguille au Nord-Ouest. L'aiguille de leur plus grand Compas de mer n'a pas plus de trois pouces de longueur. Sa figure, d'un côté, est une sorte de fleur de lys, & de l'autre, un Trident. Toutes les aiguilles aimantées des Chinois se font à Nangazaqui, Port du Japon.

Le fond-de-calle, dans le Vaisseau du Pere le Comte, étoit divisé en cinq ou six chambres, séparées par de grosses cloisons de bois. Au lieu de pompe il n'y avoit qu'un puits, au pied du grand mâ, d'où les Matelots tiroient l'eau avec des seaux de cuir. Quoique la mer fût très-grosse & le Vaisseau fort chargé, les planches en étoient si fortes & si bien calfatées, qu'il n'y entroit presque point d'eau.

Le goudron des Chinois est une composition de chaux, d'huile, ou plutôt de résine, qui distille d'un arbre nommé *Tong-chu* (58) & d'*Okam* de bambou. Lorsque cette composition est sèche, on la prendroit pour de la chaux, qui en est la principale matière. Elle est plus nette que notre goudron, & n'a pas cette odeur désagréable qui regne sur les Vaisseaux de l'Europe. Elle est d'ailleurs à l'épreuve du feu, auquel le goudron & la poix sont sans cesse exposés. Les ancres étoient de bois; mais les deux branches étoient couvertes de plaques de fer. Tous les agrès, aussi-bien que les cables, étoient de cannes de ratan, ou d'écorce de coco, que les Portugais appellent *Cairo*.

L'Equipage du Vaisseau consistoit en quarante-sept hommes, en y comprenant les Officiers. L'unique emploi du Pilote étoit de veiller sur la bouffole &

(57) Le Pere le Comte assure que les Chinois n'avoient aucune notion de la variation & de la déclinaison de l'aiguille, avant que les Missionnaires les en eussent convaincus par

des expériences. *Ubi sup.* p. 229.

(58) Cet arbre distille une espèce d'huile qui ressemble assez au vernis. *Voyez ci-après l'Histoire Naturelle.*

de reg  
taine p  
tout s  
Chino  
parce c  
a la lib  
permit  
dans l'  
En un  
Il ne le  
mer. M  
gation  
adresse  
nombre  
Vaissea

L'inc  
mervei  
gens m  
parler c  
force de  
tôt qui  
soixante  
trême,  
diverses  
fit de M  
de Cann  
violence  
née au  
nombre  
contre u  
Barque  
eut port  
fource a

Dans  
est expo  
nuels, &  
pour le p  
qui s'en  
est toujo  
en voula  
de furtiv  
que les r  
leurs Bar

(59) C  
& suivan

(60) C  
les voyag

de regler la courfe. Le Patron dirigeoit la manœuvre du Vaiffeau, & le Capitaine prenoit foin des provifions, fans entrer dans aucun autre foin. Cependant tout s'exécutoit avec une promptitude furprenante. Cette harmonie entre les Chinois d'un Vaiffeau, vient de l'intérêt qu'ils ont tous à fa confervation, parce qu'ils ont tous quelque part à fa cargaison. Officiers & Soldats, chacun a la liberté de mettre à bord une certaine quantité de marchandifes, & cette permiffion leur fert de paye. Chacun occupe auffi fon appartement particulier, dans l'efpace qui eft entre les ponts & qui fe trouve divifé en différentes cabines. En un mot, conclut l'Auteur, les Chinois font diligens, attentifs & laborieux. Il ne leur manque qu'un peu d'expérience pour en faire d'habiles gens de (59) mer. Mais quoique les Européens l'emportent beaucoup fur eux dans la navigation fur mer, il faut confeffer que fur les rivières & les canaux ils ont une adrefle particulière à leur Nation, dont nous fommes fort éloignés. Un petit nombre de leurs Bateliers conduifent des Barques auffi grandes que nos Vaiffeaux.

L'induftrie avec laquelle ils naviguent fur les torrens, a quelque chofe de merveilleux & d'incroyable. Ils franchiffent intrépidement des paffages que des gens moins hardis ne peuvent regarder fans quelque marque de crainte. Sans parler des chûtes d'eau qui fe trouvent fôuvent dans un canal, ils remontent à force de bras d'un canal à l'autre. La Chine a des rivières qui coulent, ou plutôt qui fe précipitent, au travers de quantité de rochers pendant l'efpace de foixante ou quatre-vingt lieues, & qui forment des courans d'une rapidité extrême, auxquels les Chinois donnent le nom de *Chans*. Il s'en trouve dans diverfes parties de l'Empire, & l'Auteur en vit plusieurs dans le voyage qu'il fit de *Nan-chang*, Capitale de la Province de *Kyang-fi*, jufqu'au célèbre Port de Canton. Sa Barque fut emportée par un de ces courans avec une fi étrange violence, que tout l'art des Matelots n'ayant pû s'y oppofer, elle fut abandonnée au mouvement de l'eau, qui la fit pirouetter long-tems dans un grand nombre de détours formés par les rochers. Enfin, le gouvernail s'étant brifé contre un de ces écueils (60) qui ne fe monroit qu'à la furface de l'eau, la Barque fut jettée fur le roc même, où elle demeura immobile. Mais fi le coup eut porté fur les flancs au lieu de porter fur l'arrière, elle étoit perdue fans reflource avec les Paffagers.

Dans la Province de *Fo-kyen*, où l'on paffe de Canton & de *Hang-cheu*, on eft expofé pendant neuf ou dix lieues au danger de périr. Les fauts y font continuel, & brifés par des milliers de pointes qui laiffent à peine l'efpace néceffaire pour le paffage d'une Barque. Ce ne font que détours, où les torrens contraires qui s'entrecheurtent pouffent les Barques avec toute la rapidité d'une flèche. On eft toujours à deux pieds des écueils, & menacés de fe voir précipiter fur l'un en voulant éviter l'autre. Il n'y a que les Chinois au monde qui foient capables de furmonter des obstacles de cette nature; & leur adrefle même n'empêche pas que les naufrages n'y foient fort communs. Il doit paroître étonnant que toutes leurs Barques n'ayent pas le même fort. Quelquefois elles font en pièces, & tout

(59) Chine du Pere du Halde, pag. 328. & fuivantes.

(60) Cette aventure prouve fort bien que les voyageurs ne doivent pas s'exposer légere-

ment à de tels dangers, mais elle eft une foible preuve de l'habileté que l'Auteur accorde aux Bateliers Chinois.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

Paye des Officiers & des Matelots.

Jugement fur leurs qualités pour la Navigation.

Leur intrépidité fur les Torrens, qui font communs à la Chine.

Paffage fort dangereux.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.

L'Equipage enseveli misérablement dans les flots, avant qu'on puisse s'imaginer ce qui les a fait disparaître. Quelquefois en descendant les fauts des rivières, une Barque plonge & s'enfonce par la proue, sans pouvoir se relever. En un mot, ces passages sont si dangereux, que si l'on en croit le Pere le Comte, il ne vit jamais la mort de si près, pendant dix ans de navigation sur les mers les plus orageuses du Monde, où il fit plus de douze mille lieues, que pendant dix jours qu'il employa dans une Barque à traverser ces affreux torrens.

Habileté des  
Chinois dans les  
plus grands pé-  
rils.

Les Barques Chinoises sont composées d'un bois si léger, qu'elles en sont beaucoup plus faciles à ménager. Elles sont divisées en cinq ou six appartemens par de fortes cloisons; de sorte qu'en heurtant contre un rocher, il n'y a guères plus d'une division qui se remplisse d'eau, & que les autres demeurant impénétrables, on a le tems nécessaire pour boucher les ouvertures. Dans les endroits où le courant est fort rapide sans avoir beaucoup de profondeur, six Matelots placés au long de la rive, c'est-à-dire, trois de chaque côté, se servent de longs pieux enfoncés dans l'eau & de cordes qu'ils attachent à la Barque pour ralentir son mouvement. Ainsi quelque rapide que puisse être le torrent, pourvu que son cours soit uniforme, on y avance aussi lentement que sur la rivière la plus calme. Dans les tournans, on emploie un double gouvernail, de la forme d'une rame, & long de quarante ou cinquante pieds. L'un est à la proue, l'autre à la poupe. Tout dépend du jeu de ces deux machines. Les mouvemens & les secousses qu'on donne à la Barque, sont infinis dans leur nombre & leur variété. C'est donc un manège plutôt qu'une navigation. Aussi les Barques périssent-elles moins faute d'adresse & d'habileté que de forces; ce qui fait juger à l'Auteur que si les Chinois avoient seize hommes d'équipage au lieu de huit, ce malheur seroit beaucoup plus rare (61).

Grandes Bar-  
ques. Leur nom-  
bre & leur beau-  
té.

Barques Impé-  
riales.

Le nombre des grandes Barques est si prodigieux sur toutes les rivières & sur tous les canaux, particulièrement dans les Provinces méridionales, qu'il est impossible de le compter. Elles sont quelquefois si ferrées l'une près de l'autre pendant trois quarts de mille, qu'on n'en seroit point entrer sans peine une nouvelle dans le rang. Mais ce qui charme véritablement les yeux, c'est la multitude des Barques Impériales, qui sont divisées en Escadres, dont chacune est commandée par un Mandarin. On prétend que celles qui sont employées à porter les tributs & les provisions des Provinces à la Cour, montent seules à (62) dix mille. Cependant les Inspecteurs du transport des marchandises, qui ont l'occasion continuelle de les compter à leur passage, assurent qu'ils n'en ont jamais vu plus de quatre ou cinq mille. Mais ce nombre même est surprenant, quand on considère leur usage & leur grandeur; car la plupart sont du port de quatre-vingt tonneaux (63).

Trois sortes de  
Barques Impé-  
riales.

On distingue trois sortes de Barques Impériales: 1°. Les *Lyang-chuen*, ou Barques de provision. 2°. Les *Long-i-chuen*, ou Barques de l'habit du dragon. 3°. Les *Tjo-chuen*, qui servent à transporter les Mandarins employés par la Cour. Rien n'approche de ces Bâtimens pour la propreté. Ils sont peints, do-

(61) Mémoires du Pere le Comte, p. 233, 235. & suivantes.

(62) Le Comte dit que pour le seul service de l'Empereur on en tient neuf mille neuf cents quatre-vingt dix-neuf toujours prêtes & équi-

pées, & que les Chinois disent dix mille pour faire le compte rond.

(63) Chine du Pere du Halde, pag. 18. & 327.

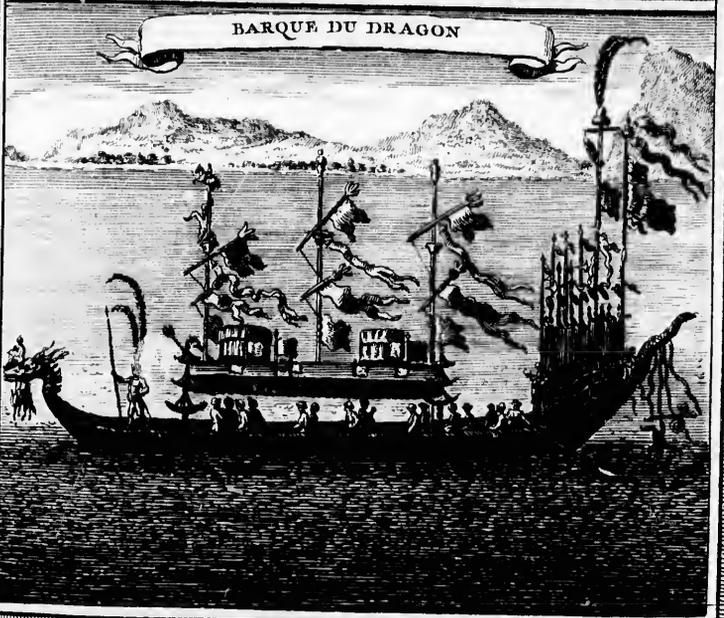


aginer  
vrières,  
En un  
nte, il  
ers les  
endant

n font  
partie-  
l n'y a  
eurant  
ans les  
ar, six  
se fer-  
a Bar-  
être le  
nt que  
ouver-  
un est  
es. Les  
ns leur  
Aussi  
es; ce  
quipage

& sur  
est im-  
e pen-  
ouvelle  
de des  
mman-  
ter les  
2) dix  
nt l'oc-  
jamais  
quand  
quatre-

n, ou  
ragon.  
par la  
s, do-  
lle pour  
ag. 18.



rés,



rés, e  
Ceux  
seize p  
pont.  
arrond

Les  
depuis  
de chac  
Elles o  
au cen  
grande

Les  
étroffes  
porter.  
Chaque  
le quar  
sont pa  
ceux qu  
de Pek  
roit per  
liberté  
fés des  
ques me

Les ?  
vernem  
y sont a  
Leur gr  
rang (6  
complet  
pieds.  
&c. Il r  
peut vo  
nent la p

Du H  
de sa fa  
chambre  
de six o  
chambre  
ment. C  
même p  
platfond

(64) M  
Halde, p.  
(65) D  
(66) M  
(67) L  
forme des  
To

rés, embellis de figures de dragons, & vernis au-dehors comme au-dedans. Ceux de grandeur médiocre, dont l'usage est le plus fréquent, ont plus de seize pieds de large & quatre-vingt de long, sur neuf de profondeur depuis le pont. Leur forme est plate & carrée, à l'exception de l'avant, qui est un peu arrondi.

Les *Lyang-chuens*, ou les Barques de provisions, sont d'une largeur égale depuis l'avant jusqu'à l'arrière. On s'en sert pour le transport des provisions, de chaque Province à la Cour. Magalhaens fait monter leur nombre à dix mille. Elles ont leur château-d'avant & leurs ponts, avec une salle ou une cabane au centre, comme celles des Mandarins; mais qui n'est pas tout-à-fait si grande.

Les *Long-i-chuens*, ou les Barques de l'habit du dragon, c'est-à-dire, des étoffes de l'Empereur, parce que les armes sont des dragons, servent à transporter, des Provinces à la Cour, les brocards & les autres pièces de soie (64). Chaque Barque ne fait qu'un voyage dans le cours de l'année, & ne porte que le quart de la cargaison qu'elle peut contenir. Les appointemens du Patron sont payés par le Trésor royal, suivant la distance des lieux. Par exemple, ceux qui viennent de la Province de Kyang-si, qui est à plus de trois cens lieues de Peking, reçoivent cent lyangs ou cent taëls. Cette somme, à la vérité, paroît petite pour une si grande dépense. Mais le Patron est dédommagé par la liberté qu'il a de prendre des Passagers & des marchandises, qui sont dispensés des droits de la douane (65). Suivant Magalhaens, le nombre de ces Barques monte à trois cens soixante-cinq (66).

Les *Tso-chuens* sont établies pour transporter les Mandarins dans leurs Gouvernemens, & les personnes de distinction qui sont envoyées de la Cour ou qui y sont appellées. Ces Barques sont plus hautes & plus étroites que les autres, Leur grosseur est à peu près la même que celle de nos Vaisseaux du troisième rang (67). Elles ont deux ponts (68), dont le premier contient un appartement complet, qui s'étend d'un bout à l'autre, & dont la hauteur est de sept ou huit pieds. Un Mandarin peut y dormir, manger, écrire, recevoir des visites, &c. Il ne lui manque aucune des commodités de son Palais. Comme on ne peut voyager plus agréablement que dans ces Barques, tous les Seigneurs donnent la préférence aux voitures d'eau (69).

Du Halde entre dans un plus grand détail. Outre le logement du Patron & de sa famille, qui consiste dans sa propre cabine, une cuisine & deux grandes chambres, l'une devant & l'autre derrière, chaque *Tso-chuen* a sa salle, haute de six ou sept pieds & large d'onze ou douze (70). Elle est suivie d'une antichambre & de deux ou trois autres pièces, avec une garde-robe sans aucun ornement. Cet appartement, qui est pour les Mandarins, est tout entier sous le même pont (71). Il est revêtu d'un beau vernis rouge & blanc. Les côtes & le plafond sont ornés de quantité d'ouvrages de sculpture, de peinture & de do-

(64) Magalhaens, p. 129. & suivantes. Du Halde, p. 327.

(65) Du Halde, *ubi sup.*

(66) Magalhaens, p. 130.

(67) Le même Auteur dit qu'elles ont la forme des Caravelles, mais qu'elles sont plus

Tome VI.

hautes. Le Comte ajoute qu'elles sont d'une égale largeur, d'un bout à l'autre.

(68) Le Comte, p. 233. Du Halde, p. 286.

(69) Du Halde, p. 337.

(70) On a dit plus haut sept ou huit pieds.

(71) On ne parle point ici de deux ponts.

NAVIGATION  
DES CHINOIS.  
Virus Chinoisifs.

rure; les tables & les sièges, vernis en rouge ou en noir. Des deux côtés, la salle a des fenêtres, qui peuvent être ôtées dans l'occasion. Au lieu de vitre, on emploie de fort belles écailles d'huîtres, ou des étoffes très-fines, glacées avec une espece de cire luisante, & embellies de fleurs, d'arbres & d'une grande variété de figures. Le tillac est environné de galeries, pour le passage des Matelots; qui évitent ainsi de se rendre incommodes aux voyageurs.

Diverses fortes  
de rames.

Sur cet appartement est une sorte de plate-forme ou de terrasse, ouverte de tous côtés, & réservée pour la musique, qui consiste en quatre ou cinq Instrumens. Dessous est le fond-de-calle, divisé en quantité de petites chambres, qui servent pour le bagage. Les voiles ressemblent à celles des autres Bâtimens; mais elles sont plus commodes, parce qu'elles serrent mieux le vent. D'ailleurs; les bras peuvent se rompre sans qu'il y ait aucun danger pour le Bâtiment. Les Chinois emploient, pour la conduite de ces grandes Barques, une forte d'aviron, ou de pieu long & épais, qui a d'un côté la forme d'une béquille, pour y appuyer plus facilement l'épaule. Ils ont aussi des rames de plusieurs formes. Mais les rames communes sont une espece de pelle, qui a, vers le milieu du manche, un trou pour recevoir les chevilles qui sont fixées au côté de la Barque. Il y en a d'autres dont les extrémités ressemblent à la queue d'un poisson, & qui percent l'eau obliquement à droite & à gauche. La méthode des rames est d'autant plus commode, que de la manière dont les rameurs sont rangés, ils tiennent fort peu de place dans la Barque. Ils sont des deux côtés sur des planches. Leurs rames servent de gouvernail & se brisent rarement. Sans jamais sortir de l'eau, elles ne laissent pas de pousser la Barque en avant. Mais lorsque le vent est contraire, ou lorsqu'on remonte contre le courant, on tire les Barques avec des cordes, qui, dans quelques endroits, sont de chanvre comme les nôtres. Dans d'autres lieux, elles sont composées de belles éclisses de cannes, bien entrelassées, qui sont extrêmement fortes & qui ne pourrissent jamais dans l'eau. Entre les Barques qui suivent les grands Mandarins (72), il y en a toujours une au moins, qui se nomme *Ho-che-chuen*, ou Barque des provisions, sur laquelle est la cuisine avec tous les alimens. Une autre sert pour les soldats de l'escorte. Une troisième, beaucoup plus petite & plus légère, prend toujours les devans pour donner avis de l'approche du Mandarin, & faire préparer tout ce qui lui est nécessaire à son arrivée (73).

Barques de cortège pour les Mandarins.

Barques de louage pour les Particuliers.

Outre les Barques Impériales, on en voit un grand nombre d'autres, que les Chinois appellent *Long-chuen*, d'une longueur presque égale à leur largeur, mais fort légères & fort petites en comparaison des premières. Elles appartiennent à des Particuliers, qui louent les plus commodes aux Lettrés & aux personnes riches. On y trouve une belle cabine, avec un lit, une table & des chaises. On y peut manger, dormir & recevoir des visites, avec autant de commodité que dans sa propre maison. Les Matelots sont logés à la proue, & le Patron, avec toute sa famille, à la poupe, qui sert aussi de cuisine pour celui qui loue la Barque (74). Les Barques de Commerce, pour le transport des marchandises, sont beaucoup plus grandes. On en voit d'autres qui pourroient porter le nom de Galeres, & dont on vante la commodité pour naviguer sur

Barques de Commerce.

Especes de Galeres.

(72) Tous les Quans ou les Mandarins ont  
de ces Barques de cortège. (74) Magalhaens, pag. 130. Du Halde, p. 327.

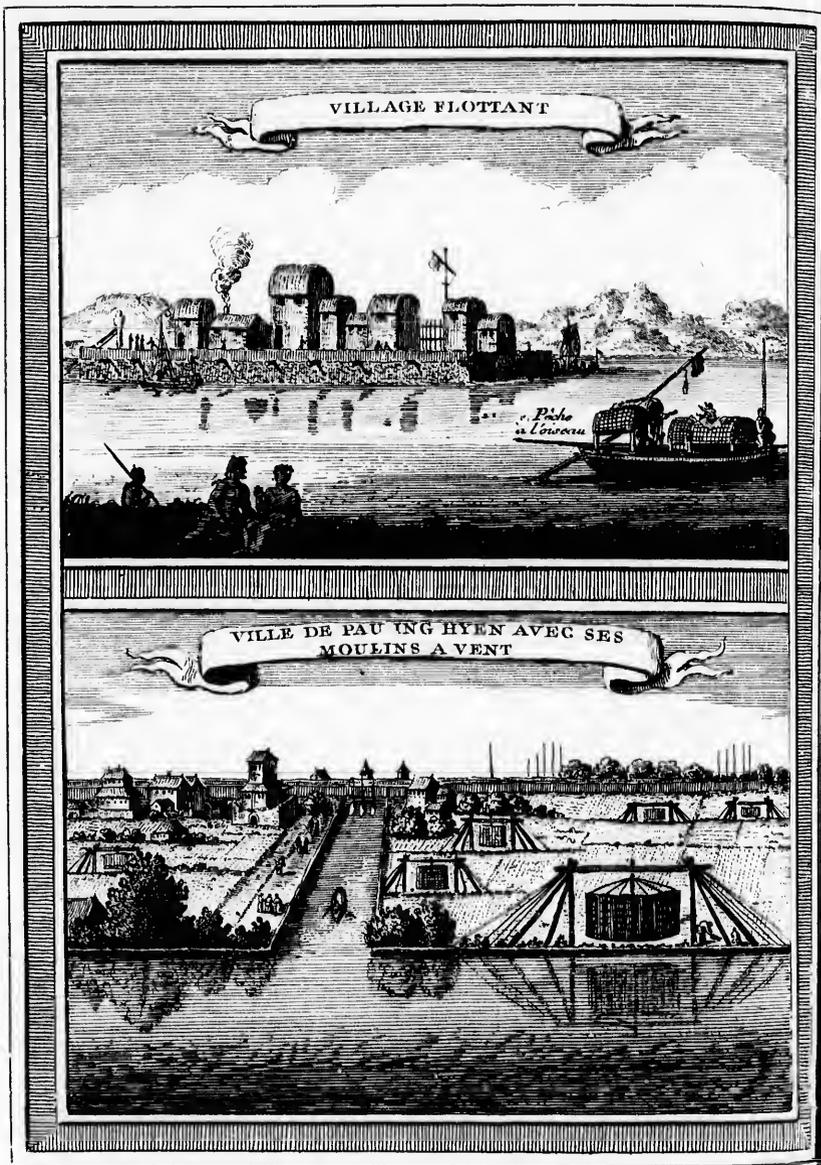
(73) Du Halde, *ubi sup.* p. 286.

tés, la  
re, on  
es avec  
grande  
Mate-

erte de  
Instru-  
es, qui  
s; mais  
ts; les  
es Chi-  
ron, on  
ver plus  
s rames  
un trou  
d'autres  
nt l'eau  
s com-  
peu de  
servent  
laissent  
ou lors-  
i, dans  
lieux,  
qui sont  
Barques  
, qui se  
cuisine  
troisième-  
donner  
cessaire

que les  
argeur,  
patrien-  
ux per-  
e & des  
tant de  
oue, &  
pour ce-  
port des  
arroient  
uer sur

Halde,



les ri  
 moin  
 neaux  
 rames  
 en Eu  
 côtés  
 avanc

A l  
 gue ra  
 en pla  
 en la  
 manœ  
 avanta  
 remen

Enf  
 qui se  
 dans le  
 nattes  
 & des

Les  
 ploien  
 de Ra  
 bois q  
 apport  
 en pla  
 les lie  
 de cinc  
 quelqu  
 remue  
 mes, p  
 des ran  
 les côté  
 ficie, c  
 leur ba  
 dent les  
 plus de

Com

D E  
 vo  
 port. L

(75) Y  
 (76) M  
 (77) I

les rivieres, le long des côtes de mer & sur-tout entre les Isles. Elles n'ont pas moins de longueur que les Barques marchandes de trois cens cinquante toiniaux; mais elles sont si plates qu'à peine tirent-elles deux pieds d'eau. Leurs rames, qui sont fort longues, ne traversent pas les côtés de la Barque, comme en Europe; elles sont placées en dehors, dans une position presque paralelle aux côtés; & n'ayant pas besoin de beaucoup de monde pour les remuer, elles font avancer fort légèrement un Vaisseau (75).

A l'égard des Barques ordinaires, on attache à la poupe une espece de longue rame, plus proche d'un côté de la Barque que de l'autre; & quelquefois on en place une autre à la proue, dont on se sert, comme un poisson de sa queue, en la poussant & la retirant, mais sans la lever jamais au-dessus de l'eau. Cette manœuvre produit un roulement continuel dans la Barque; mais elle a cet avantage, que le mouvement n'est jamais interrompu, comme il l'est nécessairement en Europe par la méthode de lever les rames (76).

Enfin, la Chine offre de toutes parts une prodigieuse multitude de Barques, qui servent de demeure à des familles entieres, avec plus de commodités que dans les maisons de terre. Les plus petites ont, au lieu de cabines, une hute de nattes légères, d'environ quatre pieds quarrés, où l'on est à couvert de la pluie & des ardeurs du Soleil (77).

Les Marchands de bois & de sel (78), qui sont les plus riches de la Chine, emploient au lieu de Barques pour le transport de leurs marchandises, une espece de Radeau ou de Flotte. Magalhaens vit une de ces Flottes, composée d'un bois qui avoit été coupé sur les montagnes de *Se-chuen*. Les troncs d'arbres sont apportés sur les bords de la Riviere de Kyang, où l'on commence par les scier en planches & en solives. Ensuite, perçant chaque pièce aux deux bouts, on les lie soigneusement ensemble avec de l'osier ficelé, pour en former des trains de cinq pieds de haut sur dix de large. La longueur n'a point de regle & s'étend quelquefois l'espace d'une demie lieue. Chaque partie du Radeau prête & se remue aussi facilement que les chaînons d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes, placés à la tête de cette grande machine, la conduisent avec des crocs & des rames, & sont aidés par quelques autres Matelots, qui se distribuent sur les côtés à égales distances. Ils construisent, d'espace en espace, sur la superficie, des hutes couvertes de planches ou de nattes, qui leur servent à mettre leur bagage à couvert, à préparer leurs vivres & à prendre leur repos. Ils vendent leurs bois & leurs hutes dans les Villes où ils passent; & leur voyage est de plus de six cens lieues lorsqu'ils portent leur bois à Peking.

Barques ordi-  
naires.Barques qui ser-  
vent de maisons.Radeaux ou  
Flottes de bois.Leur forme, &  
comment on les  
conduit.

## §. III.

*Commodités Chinoises pour les voyages & les transports par terre.*

DES chemins, entretenus aussi soigneusement qu'on l'a déjà fait observer, doivent être également commodes pour les voyages & pour le transport. La multitude des Villages, qui sont remplis de Temples ou de Monaste-

(75) Du Halde, *ibid.*

(76) Mémoires du Pere le Comte, p. 234.

(77) Du Halde, *ubi sup.*(78) Les Traducteurs Anglois de Magalhaens mettent *soie* au lieu de *sel*.

VOYAGES  
ET VOITURES  
PAR TERRE.  
Hôtelleries &  
Lits Chinois.

res de Bonzes, offrent d'abord un soulagement considérable aux voyageurs. Les hôtelleries sont aussi en fort grand nombre; mais à la réserve des grands chemins, où la plupart sont très-grandes & très-belles, on ne peut rien s'imaginer de plus misérable. Les voyageurs sont obligés de porter leur lit avec eux, s'ils ne veulent coucher sur une simple natte. On n'a point à la Chine, sur-tout entre les gens du commun, l'usage des draps & des couvertures. On s'enveloppe dans une pièce d'étoffe, doublée de toile, où l'on est quelquefois tout-à-fait nud. Ainsi les lits se transportent aisément. La bonne chère répond au logement; car c'est être fort heureux que de trouver un peu de viande ou de poisson. Cependant la volaille & les Faïsans sont à très-bon marché dans divers endroits (79). En général, les hôtelleries Chinoises sont composées de quatre murs de terre, qui ne sont revêtus d'aucun plâtre. Toutes les solives du toit paroissent à découvert, & souvent elles laissent passage au jour par quantité d'endroits. Les chambres sont rarement pavées. Dans quelques Provinces, ces édifices sont de simple terre & couverts de roseaux; mais ils sont bâtis de brique dans les grandes Villes, & la plupart assez commodes. Au Nord de l'Empire on trouve une espèce d'alcoves, qui se nomment *Kans*. C'est une grande estrade de brique, de route la largeur de la chambre; avec un poile au-dessous (80), & des nattes de roseaux pour plafond. C'est-là qu'on peut placer son lit.

Alcoves des Provinces du Nord.

Sûreté des grands chemins.

Le soin qu'on a d'établir des gardes sur les grands chemins, à certaines distances (81), laisse peu de crainte aux voyageurs de la part des brigands. Les mauvaises rencontres sont très-rares, excepté dans les Provinces voisines de Peking. Mais il n'arrive presque jamais que les voleurs joignent le meurtre au pillage. Ils ne pensent qu'à se retirer adroitement, après avoir exercé leur profession (82). D'ailleurs, la multitude des Passans suffit pour la sûreté des grandes routes. Un Missionnaire raconte que pendant plusieurs jours il fut suivi par un voleur qui ne put trouver l'occasion de l'insulter, parce qu'il n'avoit pas plutôt perdu de vue une compagnie de voyageurs qu'il en paroissoit une autre.

Incommodité de la poussière & du dé-orientation des gaux.

Suivant le témoignage de tous les Missionnaires, le plus fâcheux & presque le seul inconvénient des voyages, sur-tout en hyver & dans les Parties méridionales de la Chine, est l'excès de la poussière, parce que la pluie est fort rare dans cette saison. La terre est alors si sèche & si mobile, que dans un grand vent il s'en élève des nuées qui obscurcissent le Ciel & qui coupent la respiration. La multitude des Passans & des voitures produit aussi le même effet. On est souvent obligé de se couvrir le visage d'un voile, ou les yeux de deux verres enchâssés dans une bande de cuir ou de soie qu'on se lie derrière la tête. Les Provinces méridionales ne sont pas sujettes à ce désagrément; mais elles en ont un autre, qui est le débordement des eaux, contre lequel on s'est précautionné dans chaque Province par un grand nombre de ponts.

Chevaux de la Chine.

La méthode la plus commune pour les voyages par terre, est de marcher à cheval. Mais quoique les chevaux soient assez bons, ils demandent de l'attention pour les choisir. S'ils se fatiguent sur la route, il n'y a point d'espérance d'en pouvoir changer à la poste, parce que tous les chevaux de poste appartiennent à

(79) Magalhaens, *ubi sup.* p. 13; & Du Halde, *ubi supra.*

(80) Voyez les Journaux précédens.

(81) *Ibidem.*

(82) Chine du Perc du Halde, p. 263.

nent à  
fa Co

Lon  
que le  
*Kyau*  
g-and  
bou,  
On le  
suivan  
lé. Si  
deux  
épaul  
vent f

Si  
voyag  
loue,  
la foi  
maux.  
& si l  
vite.  
Mais  
cette p  
leur la

Une  
lité &  
chand  
les Vi  
drésser  
donne  
tant su  
teurs  
reçu d  
trouve  
teurs f  
s'en p  
manqu  
veut f  
& der  
Etrang  
le mé  
au terr  
y sero  
le sien  
bou,  
si le p

ment à l'Empereur, & ne servent que pour les Couriers ou pour les Officiers de la Cour.

Lorsque le chemin est trop rude pour les chevaux, on trouve des chaises, que leur ressemblance avec celles des Mandarins a fait nommer (83) *Quan-Kyau*. Elles sont peu différentes des Fiacles de Paris, excepté qu'elles sont plus grandes, plus hautes & plus légères. Elles sont composées de cannes de bambou, croisées en forme de treillage, & liées ensemble avec des cordes de ratan. On les couvre, du haut en bas, d'une pièce de toite peinte ou d'étoffe de soie, suivant la saison; & pendant la pluie, on y ajoute un surtout de taffetas huilé. Si l'on n'a que deux porteurs, les deux bouts des bâtons sont passés dans deux nœuds coulans, qui sont attachés au corps de la voiture & pottent sur les épaules. Mais on se fait suivre ordinairement de huit hommes, qui se relèvent successivement.

Si l'envie de se garantir de la chaleur fait choisir le tems de la nuit pour voyager, sur-tout dans les Pays montagneux qui sont infestés de tygres, on loue, de distance en distance, des gardes avec des torches, qui servent tout à la fois à bannir les ténèbres & à répandre l'épouvante parmi ces terribles animaux. Les torches de voyage sont composées de branches de pin séchées au feu, & si bien préparées, que le vent & la pluie ne servent qu'à les faire brûler plus vite. Chaque torche est longue de six ou sept pieds, & dure près d'une heure. Mais il n'y a que les Mandarins & les Couriers de l'Empereur qui voyagent avec cette pompe, parce que leur suite est ordinairement assez nombreuse pour ne leur laisser rien à craindre des tygres ni des voleurs.

Une grande commodité des Chinois pour les voyages par terre, c'est la facilité & la sûreté avec laquelle ils font transporter leurs bagages ou leurs marchandises par des porteurs publics, qui sont en grand nombre dans toutes les Villes de l'Empire. Ces porte-faix ont leur Chef, à qui les voyageurs s'adressent. On convient du prix, qui est toujours payé d'avance, & le Chef donne autant de billets qu'on lui demande de porteurs. Ils paroissent à l'instant sur son ordre, & c'est lui qui répond de chaque fardeau. Lorsque les porteurs ont rempli leur office, ils se rendent chez lui, avec les billets qu'ils ont reçu des voyageurs, pour recevoir le prix de leur travail. Dans les Villes qui se trouvent situées sur les grandes routes, il y a quantité de Bureaux où les porteurs se font inscrire, après avoir donné de bonnes cautions; de sorte qu'on peut s'en procurer trois ou quatre cens dans l'occasion. Leur Chef, à qui l'on ne veut faire porter, & reçoit autant par livre. Le prix commun est quatre sols & demi par jour pour chaque quintal. Il ne reste ensuite aucune peine aux Etrangers, parce qu'en livrant les fardeaux aux porteurs on leur donne à chacun le mémoire de ce qu'ils contiennent, & qu'on peut se rendre tranquillement au terme avec la certitude que toutes les marchandises qu'on a confiées au Chef y seront délivrées fidèlement, dans le Bureau qui est en correspondance avec le sien. Le fardeau est attaché avec des cordes, au milieu d'une canne de bambou, qui est soutenue par les deux bouts sur les épaules de deux hommes. Mais si le poids est trop considérable, on y emploie quatre hommes & deux cannes

VOYAGES  
ET VOITURES  
PAR TERRE.  
Chaises.

Voyages nocturnes aux fiacres.

Transport du bagage.

(83) C'est-à-dire, Chaise de Mandarins.

VOYAGES  
ET VOITURES  
DES CHINOIS.

de bambou, avec la liberté de changer tous les jours de porteurs & de leur faire faire chaque jour autant de chemin qu'on en fait soi-même. Lorsqu'un seul porteur suffit pour le fardeau, il en diminue le poids en le divisant en deux parties égales, qu'il attache avec des cordes & des crochets, aux deux bouts d'une canne plate. Il pose la canne sur son épaule, comme une balance, qui se baïsse & se leve alternativement dans sa marche. Est-il fatigué d'une épaule ? il transpose adroitement la canne sur l'autre & fait ainsi dix lieues par jour, avec un poids de cent soixante livres de France.

Mulets & voi-  
tures à roues.

Dans quelques Provinces, on se sert de mulets pour le transport des balles & des marchandises, mais plus ordinairement de voitures, qui quoique fort grandes, n'ont qu'une seule roue placée au milieu. Sur les deux bouts de l'essieu, qui s'allonge des deux côtés, on place une claie, sur laquelle on met deux fardeaux d'égal pesant. La voiture est poussée par un seul homme; mais si le poids excède ses forces, on emploie un autre homme, ou un âne, pour tirer par devant. Les essieux Chinois ressemblent aux nôtres, & la place de la roue est devant, comme à nos brouettes. Mais l'usage de ces voitures est rare dans les voyages. Le prix commun du loyer d'une mule pour vingt-cinq jours, est de quatre *Lyangs* & demi (84) ou de cinq au plus, suivant les différentes saisons & la cherté des vivres. Les mules de renvoi sont à meilleur compte. Ces animaux sont moins gros à la Chine qu'en Europe; mais ils sont extrêmement forts. Leur charge ordinaire est de cent quatre-vingt ou de deux cents livres Chinoises, qui sont plus pesantes de quatre onces que celles de France.

Douanes de la  
Chine.

Les douanes, à la Chine, sont moins rigoureuses que dans la plupart des autres Pays. On n'y fouille personne, & rarement ouvre-t-on les paquets ou les caisses. On n'y prend même rien d'un voyageur qui fait quelque figure. Il paroît assez, disent les gardes, que Monsieur n'est pas Marchand. Au passage de quelques douanes, on leve les droits en nature, & l'on s'en rapporte au mémoire du Marchand. Dans d'autres lieux, on fait payer autant pour tel poids; ce qui est bien-tôt réglé. Le *Kung-ho* même de l'Empereur (85) n'exempte point des droits de la douane. Cependant, par respect pour l'Empereur, on laisse passer ses Couriers sans leur faire aucune demande. La douane de Peking est ordinairement plus exacte.

Privilège des  
Grands Officiers  
de la Cour.

Les malles ou les coffres des grands Officiers de la Cour ne s'ouvrent jamais. Elles portent pour marque un *Fong-tyau*, qui est une bande de papier, sur laquelle est écrit le tems de leur départ, avec le nom & la dignité du Maître. Anciennement les douanes se fermoient une fois l'année, pendant le renouvellement du Mandarin, qui étoit changé tous les ans. Ces Offices n'étoient remplis que par des gens considérables. Mais depuis douze ans, dit l'Auteur, l'intendance des douanes appartient au Viceroi de chaque Province, qui nomme des Commis pour recevoir les droits. Cependant quelques troubles, élevés à l'occasion du Commerce, ont obligé la Cour d'établir des Mandarins particuliers pour les douanes de Quang-tong & de Fo-kyen (86).

(84) Un *lyang*, que les Portugais nomment *Taël*, fait environ six schellings huit sols d'Angleterre. Quatre & demi font trente schellings; & cinq, trente-trois schellings quatre sols.

(85) C'est-à-dire, *Ordre pour voyager*. Voyez ci-dessus les Journaux des Missionnaires.

(86) Chine du Pere du Halde, page 266. & suivantes.

L'A  
le mèn  
march  
que, f  
dix, a  
un tier  
L'ar  
plus gr  
en cen  
trouve  
cent. I  
qui ne  
l'égal  
France  
entend  
me; de  
qui rev  
gent fir

L'ha  
premie  
méthod  
font au  
face du  
che, le  
l'autre  
pur. M

L'arg  
est fond  
vant l'  
l'argen  
culté c  
obligé  
le mart  
payem  
viennen  
d'un po  
monno

(87)  
& Du H  
(88) l  
(89)

## §. IV.

*Monnoie , Coin , Poids & Mesures.*

MONNOIE,  
POIDS ET  
MESURES  
DE LA CHINE.

L'ARGENT & le cuivre sont les seules monnoies courantes de la Chine pour les nécessités de la vie & pour l'entretien du Commerce. L'or est sur le même pied que les pierres précieuses en Europe. Il s'achete comme les autres marchandises; & les Européens en tirent un profit d'autant plus considérable, que, suivant le Pere le Comte, sa proportion avec la livre d'argent est 1 un à dix, au lieu qu'en Europe elle est d'un à quinze. Ainsi les Marchands y gagnent un tiers.

Monnoie, Poids & Mesures de la Chine.

L'or est marchand. Sa proportion avec l'argent.

L'argent Chinois n'est pas de la même finesse. Comme on fixe en France la plus grande finesse de l'or à vingt-quatre carats, les Chinois divisent leur alloy en cent parties, qui font le plus haut degré de finesse pour l'argent. Il s'en trouve néanmoins de quatre-vingt-dix parties & de divers autres degrés jusqu'à cent. Il s'en trouve même de quatre-vingt; mais qui passé pour le plus bas, & qui ne seroit pas reçu dans le Commerce sans une augmentation de poids qui l'égalé à la valeur de l'argent de cours (87). Les Chinois prennent l'argent de France sur le pied de leur quatre-vingt-quinzième degré. Cependant ceux qui entendent bien cette matière, jugent qu'il est au plus du quatre-vingt-treizième; de sorte que dans cent onces de notre argent il y en a sept d'alliage; ou, ce qui revient au même, cent onces n'en valent que quatre-vingt-treize d'argent fin.

Finesse de l'argent & les degrés.

L'habileté des Chinois est singulière, pour juger de la finesse de l'argent à la première vue. Ils ne s'y trompent presque jamais. Le Comte leur attribue trois méthodes; 1°. l'examen de la couleur; 2°. celui de plusieurs petits trous qui se font au métal dans le creuset; 3°. divers petits trous que l'air forme sur la surface du métal, lorsqu'il se refroidit après avoir été fondu. Si la couleur est blanche, les trous petits & profonds, les cercles en grand nombre, l'un près de l'autre & très-fins, sur-tout vers le centre de la pièce; l'argent passe alors pour pur. Mais plus il manque de ces trois qualités, plus on y suppose d'alliage (88).

Comment les Chinois les distinguent.

L'argent monnoyé de la Chine n'est pas frappé au coin, comme en Europe. Il est fondu en lingots (89), qui se coupent en pièces, grandes ou petites, suivant l'occasion, & dont la valeur est réglée par le poids. Ces lingots, qui sont de l'argent le plus fin, ne s'emploient que pour le payement des sommes. La difficulté consisté à s'en servir dans les détails du Commerce. On est quelquefois obligé d'en mettre le bord au feu & de le rendre assez mince, en le battant avec le marteau, pour le compter facilement en petites pièces; d'où il arrive que les payemens sont toujours la plus longue partie d'un marché. Les Chinois conviennent qu'il leur seroit plus commode d'avoir des monnoies d'une valeur & d'un poids fixes. Mais alors les Provinces, disent-ils, se rempliroient de faux-monnaieurs, dont on n'a rien à redouter tandis que l'usage de couper l'argent

Leur monnoie est sans coin.

Inconvénient des lingots Chinois.

Leur avantage.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 306. & Du Halde, *ibid.* p. 330.

(88) Le Comte, *ibid.* p. 305. & suiv.

(89) Magalhaens leur donne la forme d'un

Bateau, & dit qu'ils sont de différentes grandeurs & de différens poids, depuis un écu, qui fait l'once, jusqu'à cent.

MONNOIE,  
POIDS ET  
MESURES  
DE LA CHINE.

Balances Chi-  
noises.

Monnoie de cui-  
vre & son coin.

Extrait d'un Li-  
vre Chinois sur  
les monnoies.

Monnoies du  
regne de Yu.

Changemens de

sera conservé. Comme il est difficile qu'en le coupant tant de fois il ne s'en perde quelques petites parties, les Pauvres s'attachent beaucoup à les recueillir, en lavant les ordures qu'on jette des maisons dans les rues. Le peu qu'ils en trouvent suffit pour leur subsistance (90).

La plupart des Chinois portent sur eux, dans un étui fort propre, une paire de petites balances pour peser l'argent. Elles sont composées d'un petit plat & d'un traversin d'ivoire ou d'ébène, & d'un poids qui glisse au long du traversin. Cette espèce de balance, qui ressemble assez à la romaine, est d'une justesse merveilleuse. Il n'y a point de monnoie, depuis quinze ou vingt taëls jusqu'au sou, qui ne puisse être pesée avec une précision surprenante. La millième partie d'un écu donne une pente sensible à la balance.

La monnoie de cuivre est la seule, à la Chine, qui soit frappée de quelques caractères & dont on fasse usage dans les détails. Ce sont de petites pièces rondes, percées au milieu, qui s'emploient séparément pour les petits marchés, ou qui s'enfilent dans un cordon, par centaines, jusqu'au nombre de mille. Le métal n'est ni pur, ni bien battu. Dix de ces pièces composent un sou (91), & dix sols font la dixième partie d'un écu Chinois (92), qui se nomme *Lyang*, ou *Taël* en Portugais, & qui revient à cent sols monnoie de France (93). Les Curieux rassemblent toutes ces diverses petites pièces (94), qui ont eu cours à la Chine en différens tems.

Du Halde donne l'Extrait d'un Livre sur les monnoies, composé sous la dynastie de *Song* (95), qui lui fut envoyé de la Chine par le Pere d'Entrecolles, Millionnaire de sa Compagnie. On croit devoir en tirer ici les particularités suivantes.

Le mot Chinois qui signifie Monnoie est *Tsyen*. La monnoie de cuivre se nomme *Tong-tsyen*, & celle d'argent, *In-tsyen* (96). Le petit Coin de cuivre de bon aloi, a quatre parties de plomb sur dix. De-là vient que le cuivre rouge dont il est composé perd la couleur & le son, & qu'une pièce de cette monnoie, quoiqu'assez épaisse, peut être divisée avec les doigts.

Sous le regne de *Yu*, Fondateur de la première dynastie, l'or & l'argent étoient des monnoies courantes, comme le cuivre. Quelques Empereurs des autres races permirent aussi l'usage des Coins étrangers pour les mêmes métaux. L'Empire avoit outre cela des monnoies de plomb, de fer & même de terre cuite, qui étoient frappées de figures & de caractères. Les petites coquilles, qui portent le nom de *Koris* au Bengale, & de *Puey* à la Chine, avoient cours dans le même tems pour petite monnoie; c'est-à-dire, qu'il en falloit plusieurs pour faire une pièce de cuivre. Mais ces usages ne furent pas de longue durée.

A l'égard de la forme, les monnoies Chinoises en ont changé sous les diffé-

(90) Du Halde, *ubi sup.* p. 350.

(91) Un sou de France, qui est à peu près le demi-sou d'Angleterre.

(92) L'Auteur devoit dire une once d'argent, qui se nomme *lyang*; car il n'y a point de coin d'argent qui soit connu sous ce nom, ni sous aucun autre.

(93) C'est plutôt cent cinquante-sept sols, puisque dans un autre endroit l'Auteur le re-

présente équivalent à sept livres dix sols. Mais il n'a cours que pour six schellings & huit sols d'Angleterre.

(94) Le Comte, p. 303. & suiv. Du Halde, *ubi sup.* p. 350.

(95) Elle commença en 960.

(96) C'est ainsi qu'on appelle à Canton les pialtres, & les écus de France.

ne s'en  
recueil-  
l'ils en

pe paire  
plat &  
verfin.  
ustesse  
squ'au  
partie

quelques  
s ron-  
rchés,  
lle. Le  
(91),  
yang,  
). Les  
ars à la

la dy-  
colles,  
alarités

ivre fe  
cuivre  
rouge  
nnoie,

argent  
ars des  
es mé-  
eme de  
coquil-  
voient  
bit plu-  
longue

s diffé-

ols. Mais  
uit fols

Halde,

annon les

rens

LXXXIX N. L. L.

rens re  
 été ron  
 pour le  
 étroit po  
 outre la  
 moit *T*  
 tue, en  
 figure d  
 pouce d  
 se nom  
 paremn  
 étoit in  
 Sous  
 roient l  
 falloir p  
 subsista  
 parce q  
 Sous  
 éboulés  
*trois pie*  
 rant sou  
 assez pr  
 La m  
 de la têt  
 périale,  
 mains d  
 contienn  
 les diffé  
*sant*, le  
 Sur u  
 nal qui  
 tres port  
 taëls. D  
 c'est-à-d  
 teres des  
 de perfec  
 Il y a  
 & d'étai  
 miere so  
 milieu c  
 un cheva  
 gue, rep  
 de *Vang*  
 de *Chan*  
 Il est

rens regnes. Depuis la dynastie précédente, les pièces de cuivre ont toujours été rondes & percées d'un trou carré au milieu, avec un bord un peu élevé pour les enfiler plus facilement. Sous la dynastie de *Hau* (97), la monnoie étoit percée de même. Au commencement de la première dynastie, il y avoit, outre la monnoie ronde, un autre Coin de la forme d'un coutelas, qui se nommoit *Tau* par cette raison. Une autre sorte, qui ressembloit au dos de la tortue, en tiroit le nom de *Quey*. Enfin, d'autres se nommoient *Pus*, & leur figure étoit encore plus bizarre. La monnoie ronde avoit ordinairement un pouce ou un pouce & demi de diametre, & le double en largeur. Celles qui se nommoient *Pus* & *Tau* étoient longues de cinq pouces, & ressembloient apparemment aux *Cubans* du Japon. Mais l'usage en fut abandonné parce qu'il étoit incommode.

MONNOIE  
DE LA CHINE.  
forme dans la  
monnoie Chi-  
noise.

Sous le regne de *Song*, la Chine avoit de si petites pièces, qu'elles en portoient le nom d'yeux d'oie, & si minces qu'elles furnageoient sur l'eau. Il n'en falloit pas moins de dix mille pour acheter une mesure de riz, nécessaire à la subsistance d'un homme pendant dix jours. L'usage de cette monnoie dura peu, parce que le Peuple la refusa dans le Commerce.

Monnoie du reg-  
ne de Song & de  
celui de Tang.

Sous la première dynastie de *Tang*, les bords de la Riviere jaune s'étant éboulés, on trouva dans leurs mines trois mille trois cens pièces de monnoie à trois pieds. Mais les caractères étoient effacés. C'étoit sans doute le Coin courant sous les Empereurs des trois premières races, qui faisoient leur résidence assez près de cette grande Riviere.

La monnoie Chinoise n'a jamais porté, comme celle de l'Europe, la figure de la tête du Prince. Cet usage paroîtroit peu respectueux pour Sa Majesté Impériale, parce que son image seroit exposée à passer continuellement par les mains des Marchands & par celles du Peuple. Les Inscriptions des Coins Chinois contiennent ordinairement les titres pompeux qu'on donne aux Empereurs dans les différentes années de leur regne; tels que le *brillant sans fin*, le *tout puissant*, le *magnanime*.

Sur une autre monnoie on lit le nom de la Famille regnante, celui du Tribunal qui préside à la monnoie, & celui de la Ville où elle a été frappée. D'autres portent l'empreinte de leur valeur, telles que les *Puau-lyang* ou les demi-taëls. D'autres portent ces quatre mots pour inscription: *Quey yu ching ti*; c'est-à-dire, *L'argent circule & retourne enfin à l'Empereur*. A l'égard des caractères des anciennes monnoies, telles que le *Pu* & le *Tau*, ils ne sont entendus de personne.

Autres Inscrip-  
tions des mon-  
noies.

Il y a trois sortes d'anciens Coins, qui consistent dans un mélange d'argent & d'étain, dont toute la superficie est entièrement couverte de figures. La première sorte est ronde. Son poids est de huit taëls. Elle représente un dragon au milieu des nuées. Sur la seconde, qui est carrée & qui passe six taëls, on voit un cheval qui galope. La troisième pèse quatre taëls. Sa forme, qui est oblongue, représente le dos d'une tortue, & porte sur chaque compartiment le mot de *Yang*, qui signifie *Roi*. On attribue cette monnoie au Fondateur de la race de *Chang*.

Trois sortes d'an-  
ciens coins.

Il est presque impossible d'assigner la valeur des anciens Coins. Quoiqu'ils

Valeur des an-  
ciens coins.

(97) Elle commença vers l'année 106.  
Tome VI.

LXXXV, N. 173.

A page of musical notation consisting of seven staves. The notation is in a single system, with each staff containing a line of music. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one flat. The music is written in a style characteristic of 18th-century manuscript notation, featuring various note values, rests, and bar lines. The notation is contained within a rectangular border.



MRS CHINOS

MONNOIE  
DE LA CHINE.

portent la marque de leur poids, quelques-uns ont cours pour une somme fort supérieure à leur valeur intrinsèque. Lorsqu'ils ont été rares, soit qu'on les eût confiés à la terre dans les troubles publics, soit que dans l'invasion de quelques ennemis étrangers il en fût sorti beaucoup de l'Empire, on a vu monter les petites pièces de cuivre dix fois au-dessus de leur prix; ce qui a quelquefois produit des tumultes populaires, parce que les Marchands ne manquent point alors d'augmenter à proportion le prix des marchandises. Le cuivre devint un jour si rare, que l'Empereur fit démolir près de quatorze cens Temples de *Fo*, & fonda toutes les statues de cuivre qui s'y trouvoient, pour les battre en monnoie. Dans d'autres tems, l'usage des vases de cuivre & des autres ustenciles du même métal a été interdit au Peuple, avec ordre de les porter à la Monnoie.

Pièces de mon-  
noie Chinoise.

Au commencement du regne de *Hong-vu*, Fondateur de la race de *Ming*, la rareté extraordinaire de l'argent obligea la Cour de payer les Mandarins & les Soldats, partie en argent, partie en papier, avec des billets du Sceau Impérial (98), qui passoient pour mille petites pièces de cuivre ou pour un taël d'argent; mais les disputes, les procès & d'autres inconvéniens que cet établissement faisoit naître tous les jours, portèrent l'Empereur à l'abolir. Cependant ces billets (99) sont encore recherchés par le Peuple & même par les Seigneurs, pour les suspendre à la principale poutre de leurs maisons, dans la folle imagination qu'ils servent à les préserver de toutes sortes de disgrâces. Cette monnoie en papier avoit été introduite avec aussi peu de succès pendant le regne de la dynastie de *Yuen*. Elle étoit composée d'écorce de *Ku-chu*, & non de feuilles de meûrier, comme Marco-Polo l'assure. Il reste à la Chine quantité d'autres anciens Coins, dont quelques-uns viennent des Pays étrangers, & sont peu connus dans leur origine. On peut dire la même chose de ceux qui portent la figure du *Fong-whang* & du *Ki-lin*, deux oiseaux fabuleux. Le Peuple s'en forme mille idées superstitieuses.

Monnoies in-  
certaines.

Au nom de qui,  
& dans quel lieu  
la monnoie se  
fait.

La monnoie Chinoise a toujours été frappée au nom de l'Empereur, & jamais les Princes ne se sont attribué ce droit, dans les tems mêmes où l'exercice de leur puissance leur faisoit prendre le titre de Rois. On comptoit autrefois vingt-deux Villes qui étoient en possession de battre monnoie. Mais cette opération ne se fait aujourd'hui qu'à la Cour. La monnoie d'argent s'y jette au moule. Si l'usage étoit de la frapper au coin, il y a beaucoup d'apparence qu'il produiroit un grand nombre de faux-monnoyeurs, puisqu'il y a des pièces mêmes de cuivre qui sont souvent contrefaites. Ce crime est puni de mort par la Loi: cependant quelques Empereurs se sont contentés de faire couper la main aux coupables, & d'autres ont réduit la peine au bannissement.

Cabinet d'an-  
ciennes mon-  
noies.

L'Empereur *Kang-hi* avoit rassemblé dans un cabinet toutes sortes de Coins, rangés suivant l'ordre des dynasties. On y en voyoit un grand nombre des trois premières dynasties, de *Hya*, *Chang* & *Chu*, sur-tout de la dernière, qui, dans la supposition qu'elles ne soient pas contrefaites, servent de témoignage

(98) Magalhaens (p. 137.) les appelle Etriquettes de papier.

(99) Du Halde en donne la figure. Magalhaens suppose que Marco Polo, qui parle de cette monnoie comme ayant cours de son tems, fut trompé par les billets que les Bon-

zes brûlent avec les corps morts, en faisant croire au Peuple que ces billets seroient changés en or & en argent réel dans l'autre Monde. On voit des boutiques qui en sont remplies, pour les vendre publiquement.

& de p  
lection  
par de  
ciens  
monno

Ma

& mo

qui fo

le Tsy

lances

l'argen

impero

qu'imp

Chino

Fu en

en dix

Suns (

L'inv

sième

dimens

Mais la

ont mis

distingu

lais, ét

proport

des Ma

Kong-p

que cel

& plus

sures qu

l'Empir

trefois

le Pere

nois, de

cune de

tion de

quante-r

cens toif

lieues de

(1) Cl

& suivant

(2) Le

nom de T

(3) Ch

France.

(4) Du

res du Per

(5) Le

sont différe

& de preuve à la vérité de l'Histoire Chinoise. Comme il manque à cette collection un grand nombre de Coins, tant anciens que modernes, on y a suppléé par des pièces de carton, fort habilement fabriquées d'après les récits des anciens Livres. L'imitation est si parfaite, qu'on prendroit ces pièces pour une monnoie réelle (1).

Mais pour comprendre mieux la valeur des monnoies Chinoises, anciennes & modernes, on doit observer que les Chinois divisent la livre en seize *Lyangs*, qui sont autant d'onces; le *Lyang* en dix parties, qui se nomment *Tsyens* (2); le *Tsyen* en dix *Fuens* (3), & le *Fuen* en dix *Lis* d'argent. Le traversin des balances du Pays ne porte pas plus loin cette division. Cependant, pour l'or & l'argent d'un poids considerable, la division s'étend jusqu'aux parties presque imperceptibles, dans la même progression décimale; ce qui fait qu'il est presque impossible d'en donner une juste idée dans les Langues de l'Europe. Les Chinois divisent le *Li* en dix *Whas*, le *Wha* en dix *Sés*, le *Sé* en dix *Fus*, le *Fu* en dix *Chins*, le *Chin*, qui signifie grain de poussière, en dix *Yus*; le *Yu* en dix *Myans*, le *Myau* en dix *Mos*, le *Mo* en dix *Tsyuns*, & le *Tsyun* en dix *Suns* (4).

L'invention des mesures est aussi ancienne que le regne de *W'hang-ti*, troisième Empereur de la Chine. On prit un grain de millet pour déterminer les dimensions d'une ligne; dix lignes firent un pouce; dix pouces un pied, &c. Mais la figure de ces grains étant ovale, les différentes manieres de les ranger ont mis de la diversité dans les mesures (5) sous les différentes dynasties. On distingue aujourd'hui à la Chine trois sortes de mesures: 1°. Le Pied du Palais, établi par l'Empereur Kang-hi, qui est le Pied de Paris (6) & qui a la proportion de quatre-vingt-dix-sept & demi à cent, avec le Pied du Tribunal des Mathématiques. 2°. Le Pied du Tribunal des ouvrages publics, nommé *Kong-pu*, qui est en usage parmi les ouvriers. Il est plus court d'une ligne que celui de Paris. 3°. Le Pied des Tailleurs, en usage parmi les Marchands, & plus grand de sept lignes que le *Kong-pu*. C'est la première de ces trois mesures que les Missionnaires ont constamment employée pour lever les Cartes de l'Empire. Elle diffère des autres Pieds Chinois, & même de celui qui étoit autrefois en usage au Tribunal des Mathématiques (7). En s'attachant à ce Pied, le Pere Thomas, Missionnaire Jésuite, réduisit le Degré à deux cens lis Chinois, dont chacun est composé de cent quatre-vingt brasses Chinoises, chacune de dix pieds. Comme la vingtième partie d'un Degré, suivant l'observation de l'Académie des Sciences de Paris, contient deux mille huit cens cinquante-trois toises, chacune de six pieds du Châtelier, elle est égale à mil huit cens toises Chinoises, ou dix lis; & par conséquent, un Degré de vingt grandes lieues de France contient deux cens lis (8).

(1) Chine du Pere du Halde, pag. 331. & suivantes.

(2) Les Portugais donnent au *Lyang* le nom de *Taël*, & au *Tsyen* celui de *Maz*.

(3) Chaque *Fuen* est équivalent au sou de France.

(4) Du Halde, *ubi sup.* p. 332. & Mémoires du Pere le Comte, p. 307.

(5) Le Pere le Comte dit que les mesures sont différentes en plusieurs endroits, & que

de-là viennent les contradictions des Missionnaires.

(6) Le pied de Paris est à celui d'Angleterre comme 1068 à 1000, ou  $12\frac{3}{1000}$  pouces.

(7) Le Comte estime la différence de ce pied à celui de Paris, comme quatre-vingt-dix-neuf à cent.

(8) Du Halde, pag. 141 & pag. 11. de sa Préface.

MONNOIES  
ET MESURES  
DE LA CHINE.  
Maniere de divi-  
sion aux Jacu-  
nes.

Division de  
la livre Chinoise.

Origine des me-  
sures Chinoises,

Leur division;

Réduction du  
Degré aux mesu-  
res Chinoises.

*Classe des Artisans de la Chine & Arts manuels.*

ON pourroit donner beaucoup d'étendue à cet article. La Chine contient plus d'artisans qu'on ne peut se l'imaginer. Le nombre en est prodigieux dans tous les genres. Rien ne cause tant d'admiration aux Européens que la multitude de bijoux & de curiosités qui se vendent dans les boutiques Chinoises. Chaque grande Ville, telle que *Nan-king*, *Su-cheu-fu*, *Hang-cheu-fu*, &c. fourniroit la charge de quatre gallions en toutes fortes d'ornemens & de précieuses bagatelles. On y trouveroit de quoi meubler sur le champ un vaste Palais, à fort bon compte (9).

Disposition des  
Chinois pour les  
Arts.

Les Chinois font de grands progrès dans les arts, quoiqu'ils ne les aient point encore portés à ce degré de perfection qui fait tant d'honneur à l'Europe. On peut attribuer la supériorité que nous avons encore sur eux aux Loix qui bornent leur dépense. L'industrie de leurs ouvriers est extraordinaire; & s'ils n'approchent point de nous pour l'invention, ils entrent facilement dans nos idées & réussissent fort bien (10) dans l'imitation des modes. L'Auteur en donne pour témoignage les glaces de miroir, les montres, les pistolets, les bombes, & quantité d'autres ouvrages qui se font en divers lieux de l'Empire. Mais ils avoient, depuis un tems immémorial, l'usage de la poudre à tirer, de l'imprimerie & de la boussole; connoissances nouvelles en Europe, & dont nous leur avons peut-être l'obligation (11).

Peintres de la  
Chine.

Ils réussissent médiocrement dans la peinture des fleurs, des oiseaux & des arbres (12); mais beaucoup moins dans celle des figures humaines (13). Ils n'entendent point l'art des ombres. Aussi admirent-ils beaucoup nos moindres tableaux. Cependant on a vû des Peintres Chinois devenir fort bons Artistes, après avoir pris les principes de la peinture à Manille ou à Macao. Les ouvrages de filigrane qu'ils font à Manille & dont ils doivent l'art aux Indiens, ont causé de l'étonnement en Europe. On commence à les imiter assez heureusement en Italie. Les ouvriers de Canton font de très-bonnes lunettes, des télescopes, des verres-ardens & des miroirs, si semblables aux nôtres qu'on y remarque peu de différence. L'Auteur fut informé, peu de tems avant son retour, que faute de sable fin, dont ils manquent dans leur Pays, ils y emploient des cailloux réduits en poudre.

Instrumens mé-  
caniques.

Leurs instrumens mécaniques ont beaucoup de ressemblance avec les nôtres, à l'exception de quelques-uns, qui leur sont particuliers. Leurs Tailleurs, par exemple, ne se servent point de dé à coudre, & se lient autour du

(9) Description de la Chine par Navarette, p. 53.

(10) Navarette dit qu'ils imitent tout en perfection.

(11) Mémoires du Pere le Comte, p. 229.

(12) L'Auteur observe qu'ils font des arbres, des oiseaux & des fleurs de soie beaucoup mieux qu'ils ne les peignent. On en fait

de cire à Nan-king, dans une perfection dont il fut surpris.

(13) Du Halde dit (p. 281.) qu'ils peignent fort bien des fleurs, des animaux & des paysages; mais qu'entendant peu les figures humaines, ils les défigurent & les estropient ridiculement.

contient  
digieux  
que la  
es Chi-  
*g-cheu-*  
mens &  
an vaste

es ayent  
Europe.  
Loix qui  
& s'ils  
ans nos  
uteur en  
ets, les  
Empire.  
à tirer,  
& dont

& des  
13). Ils  
noindres  
rtistes,  
s ouvra-  
ens, ont  
eureuse-  
des ré-  
qu'on y  
son re-  
ploient

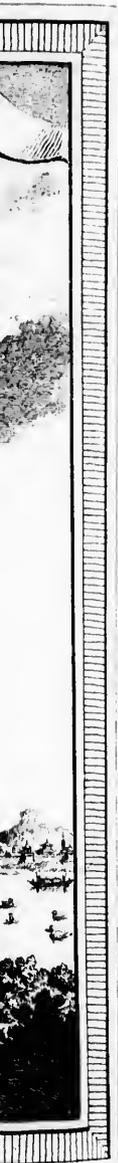
les nô-  
rs Tail-  
atour du

tion dont

qu'ils pei-  
aux & des  
es figures  
estropicac



LE L'OUWA OU L'OISEAU PESCHUR AVEC  
LA MANIERE DE PECHER  
tiré de Nieuhof.



T. VII. N.° XXII



MANIERE DE PRENDRE DES  
CANARDS SAUVAGES

pouce qu  
contre un

On tr  
Les uns t  
se louer.  
Si l'on a  
leur qui s  
Ils appor  
Serrurier  
vrages les

Les Ba  
du feu, l  
nent avis  
lés, soit  
disposent  
arrangement  
gourdissen  
de remer  
donniers  
de soulier  
put appren

Les Pèc  
les petites  
forte de co  
un chien  
grand noi  
de l'avant  
jettent dan  
son, qu'il  
proie. Le  
son col po  
est petit,  
Ensuite on  
poisson est  
L'un s'attr  
ble, ils l'a

Les Chi  
aisée. Ils c  
tés, une p  
Cette plan  
baisser, pa  
nuit, qui  
ter son écl

(14) Nav  
(15) Le m  
font plus con

pouce quelque vieux morceau de drap. La plupart travaillent debout , appuyés contre une table , sur laquelle ils tiennent leur ouvrage (14).

On trouve dans chaque Ville des ouvriers de toutes sortes de professions. Les uns travaillent dans leurs boutiques. Les autres cherchent dans les rues à se louer. Mais le plus grand nombre est employé dans l'intérieur des familles. Si l'on a besoin d'un habit , on fait venir chez soi , de grand matin , un Tailleur qui s'en retourne le soir. L'usage est le même pour tous les autres artisans. Ils apportent leurs instrumens avec eux , sans en excepter les Forgerons & les Serruriers , qui viennent avec leur enclume & leur soufflet (15) pour les ouvrages les plus simples.

Les Barbiers portent sur leurs épaules une selllette , un bassin , un pot à l'eau , du feu , le linge nécessaire & tout ce qui appartient à leur profession. Ils donnent avis de leur marche par le son d'une petite cloche ; & lorsqu'ils sont appelés , soit au milieu d'une rue , d'une place , ou à la porte d'une maison , ils se disposent sur le champ au service qu'on leur demande. Ils rasent la tête , ils arrangent les sourcils , ils nettoient les oreilles , ils frottent les épaules & débourraissent les bras , pour dix-huit deniers , qu'ils reçoivent avec beaucoup de remerciemens. Ensuite ils recommencent à sonner leur cloche. Les Cordonniers vont de même par les rues. Ils raccommodent pour trois sols une paire de souliers , qui dure des années entières après cette réparation. L'Auteur ne put apprendre leur méthode , ni comment ils donnent cette force au cuir (16).

Les Pêcheurs se servent de filets dans les grandes pêcheries , & de lignes dans les petites ; mais l'usage de plusieurs Provinces est d'employer à la pêche une sorte de cormoran , semblable au corbeau (17) , qu'on mène avec soi , comme un chien pour la chasse du lièvre. Au lever du soleil , on voit sur la rivière un grand nombre de bateaux , & plusieurs de ces oiseaux perchés dessus du côté de l'avant. Au signal qu'on leur donne , en frappant l'eau d'une rame , ils se jettent dans la rivière ; ils plongent , chacun de son côté , & saisissant le poisson , qu'ils levent par le milieu du corps , ils retournent à la Barque avec leur proie. Le Pêcheur prend l'oiseau , lui baisse la tête , passe la main au long de son col pour lui faire rendre le poisson , qu'il auroit avalé tout entier lorsqu'il est petit , s'il n'avoit été retenu par un anneau qu'on lui a passé au bas du col. Ensuite on le récompense de ses services en lui offrant à manger. Lorsque le poisson est trop gros , plusieurs oiseaux se joignent & s'aident mutuellement. L'un s'attache à la queue , l'autre à la tête ; & s'unissant quelquefois tous ensemble , ils l'apportent légèrement au bateau.

Les Chinois emploient pour la pêche une autre méthode , qui n'est pas moins aisée. Ils ont des bateaux longs & étroits , auxquels ils attachent , des deux côtés , une planche de deux pieds de largeur , qui s'étend d'un bout à l'autre. Cette planche est revêtue d'un vernis fort blanc & fort luisant. On la fait abaisser , par une pente fort douce , jusqu'à la superficie de l'eau. Pendant la nuit , qui est le tems de cette pêche , on la tourne vers la Lune , pour augmenter son éclat par la réflexion de la lumière. Le poisson , qui joue sur l'eau , prend

ARTISANS  
ET ARTS MA-  
NUELS DE LA  
CHINE.

Comment les  
Ouvriers servent  
le Public.

Usage des Bar-  
biers & Cordon-  
niers.

Oiseaux pour la  
pêche.

Autre pêche.

(14) Navarette , *ubi sup.* p. 53.

(15) Le même Auteur dit que leurs soufflets  
sont plus commodes que ceux de l'Europe.

(16) Chine du Pere du Halde , p. 277.

(17) Voyez ci-dessus les Jounaux & les Fi-  
gures.

ARTISANS  
ET ARTS MA-  
NUELS DE LA  
CHINE.  
Pêche à coups  
de fleches.

aisément la couleur de la planche pour celle de l'eau même. Il saute sur le côté qui se présente à lui & tombe dans la barque.

On le prend aussi à coups de fleches, qui sont attachées à l'arc avec un fil, autant pour empêcher qu'elles ne se perdent, que pour tirer le poisson lorsqu'il est percé. Dans d'autres lieux, la vase est si remplie de poisson, que les Pêcheurs, se tenant dans l'eau jusqu'à la ceinture, le prennent avec une espece de (18) trident.

Vernis des Chi-  
nois.

Les principaux ouvrages qui sortent des manufactures Chinoises, sont les vernis, les étoffes de soie & la porcelaine. On vernit à la Chine les tables, les chaises, les cabinets, les bois de lit, & non-seulement la plupart des meubles de bois, mais jusqu'aux ustenciles de cuivre & d'étain. Cette espece de peinture leur donne un lustre merveilleux, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de figures en or & en argent. A la verité les vernis de Canton ne sont ni si beaux ni si durables que ceux du Japon, du Tong-king, & de Nan-king, Capitale de Kyang-nan, parce qu'on les fait trop à la hâte & qu'on ne cherche qu'à tromper les yeux des Européens. Pour donner toute sa perfection au vernis, il ne faut pas moins d'un Eté entier. Mais les Marchands Chinois ont peu de ces ouvrages en magasin. Ils attendent l'arrivée des Vaisseaux pour exécuter ce qu'on leur demande.

Ce que c'est que  
le vernis de la  
Chine.

Le vernis de la Chine n'est pas une composition, & ne doit pas être regardé comme un aussi grand secret que plusieurs Ecrivains se l'imaginent. Il distille, comme une gomme, d'un arbre dont on donnera la description dans l'Histoire Naturelle. Nous ne parlerons ici que de la maniere dont il s'applique. Cette opération se fait de deux manieres. La premiere, qui est fort simple, consiste dans une application immédiate sur le bois. Après l'avoir bien poli, on le frotte deux ou trois fois d'une espece d'huile, nommée *Tong-yeu*, qu'on laisse sécher, pour appliquer autant de fois une couche de vernis. Il est si transparent, que le grain de bois se fait voir au travers. Aussi l'application est-elle souvent renouvelée lorsqu'on veut cacher le fond de la matiere. Il devient alors si luisant qu'on le prendroit pour une glace de miroir. Aussi-tôt qu'il est sec, on y peint, en or & en argent, des fleurs, des figures d'hommes & d'oiseaux, des arbres, des montagnes, des Palais, &c. après quoi l'on applique une nouvelle couche de vernis, mais légère, pour conserver la peinture & pour lui donner un air de glace.

Deux manieres  
de l'appliquer.

La seconde maniere demande plus de préparation. On se sert d'une espece de mastic, ou de carton, composé de papier, de lin, de chaux & d'autres matieres, qui étant bien battues & collées sur le bois, forment un fondement très-ferme & très-uni. On y passe deux ou trois fois l'huile dont on a parlé, sur laquelle on applique plusieurs couches de vernis, en laissant sécher successivement ces deux enduits. Chaque ouvrier a sa methode particuliere pour toutes ces opérations.

Remede aux ef-  
fers des liqueurs  
chaudes.

Les liqueurs chaudes ternissent quelquefois le vernis de la Chine & lui font prendre une couleur jaune. Mais un Auteur Chinois (19) nous apprend le moyen d'y remedier. Il n'est question, pour rétablir le noir glacé, que d'expo-

(18) Le Comte, p. 237, & Du Halde, p. 316.

(19) Chine du Pere Du Halde, pag. 336. & suivantes.



le côté

un fil,  
orsqu'il  
heurs,  
le (18)

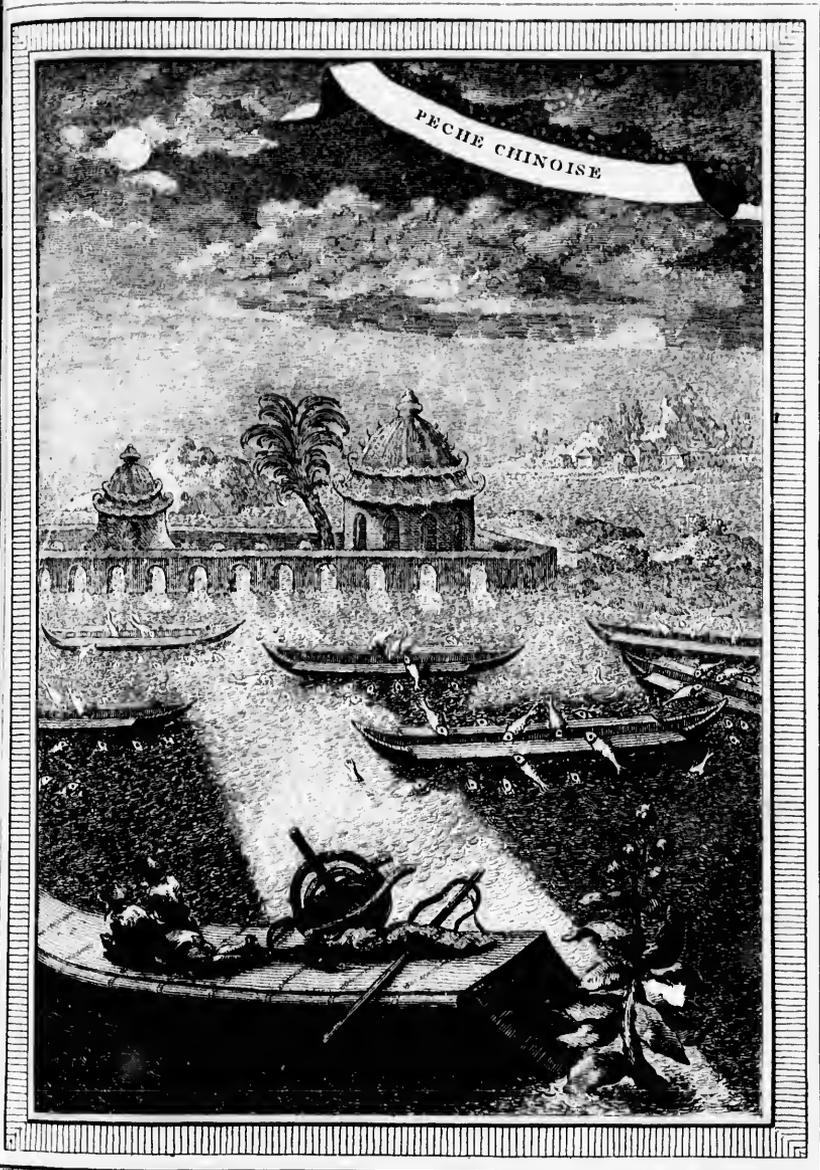
ont les  
ables,  
s meu-  
ce de  
lée de  
beaux  
tale de  
trom-  
il ne  
es ou-  
qu'on

re re-  
ent. Il  
n dans  
appli-  
mple,  
poli,  
qu'on  
trans-  
est-elle  
t alors  
ec, on  
x, des  
e nou-  
i don-

pece de  
matic-  
t très-  
sur la-  
effve-  
toutes

ni font  
end le  
'expo-

g. 336.



T. VI. N. XXVII.

fer la p  
plus su

Tous  
font ver  
Perse,  
soie fut  
rendent  
dérivée  
que ce f  
mes de  
peu d'an  
vans, p  
la soie p  
planter  
mieres  
Les plus  
qui se f  
nie du g  
couragée  
Mais de  
de la foi

Les C  
Lorsqu'e  
rendre p  
Mais cet  
avoir été  
soie sain  
seul fil.  
moins fa  
commun  
plus bell

La foi  
des autr  
vinces d  
l'Empere  
qu'il fai  
pas à bea  
y attire u  
fes que c  
dinairem  
gréable.

A l'éga  
retelacer a  
papier de

(20) *Ibi*  
(21) Le  
les sont plu

fer la pièce, pendant toute une nuit, à la gelée blanche; ou, ce qui est encore plus sûr, de la renir quelque-tems dans la neige.

Tous les Auteurs conviennent assez que la soie & les vers qui la produisent, sont venus originairement de la Chine. Etant passés dans les Indes & de-là en Perse, ils furent introduits chez les Grecs & les Romains, parmi lesquels la soie fut d'abord estimée au poids de l'or. Les plus anciens Ecrivains de la Chine rendent témoignage qu'avant le regne de *Whang-ti*, lorsqu'on commençoit à défûcher leur Pays, les premiers Habitans n'étoient vêtus que de peaux, & que ce secours n'ayant pû suffire à mesure qu'ils se multiplioient, une des femmes de l'Empereur inventa l'art de fabriquer la soie. Cependant on trouve peu d'anciens Mémoires où les vers à soie soient nommés. Dans les siècles suivans, plusieurs Impératrices se firent un amusement d'en nourrir & de rendre la soie propre à divers ouvrages. On assigna un des vergers du Palais pour y planter des méutiers. L'Impératrice même, accompagnée des Reines & des premières Dames de la Cour, s'y rendoit en cérémonie & ramassoit les feuilles. Les plus belles pièces d'étoffes de soie, qui étoient l'ouvrage de ses mains ou qui se faisoient par ses ordres, étoient consacrées à *Chang-ti* dans la cérémonie du grand sacrifice. Il paroît ainsi que les manufactures de soie furent encouragées par les Impératrices, comme l'agriculture l'étoit par les Empereurs. Mais depuis quelque-tems les Impératrices ont cessé de prendre part au progrès de la soie (20).

Les Chinois jugent de sa bonté par sa blancheur, sa finesse & sa douceur. Lorsqu'elle est tude à la main, c'est un fort mauvais signe. Souvent, pour la rendre plus moëlleuse, ils la préparent avec de l'eau de riz, mêlée de chaux. Mais cette préparation la brûle. Aussi souffre-t-elle difficilement le rouet après avoir été transportée en Europe, quoique rien ne se file plus aisément que la soie saine. Un ouvrier Chinois la file, une heure entiere, sans en rompre un seul fil. Les rouets Chinois sont fort différens de ceux de l'Europe & beaucoup moins fatigans. Deux ou trois tranches de bambou suffisent avec une roue commune. On est surpris de la simplicité des instrumens qui servent à faire les plus belles étoffes de la Chine.

La soie de *Che-kyang* est sans comparaison plus fine & meilleure que celle des autres Provinces. On l'emploie pour les plus belles étoffes, dans la Province de *Kyang-nan*, où les bons ouvriers sont en fort grand nombre & d'où l'Empereur tire les siennes, soit pour son propre usage, soit pour les présens qu'il fait aux Seigneurs. La soie de Canton, qui vient du *Tong-king*, n'est pas à beaucoup près si bonne (21). Cependant le grand Commerce de ce Port y attire une infinité d'excellens ouvriers (22), qui seroient d'aussi riches étoffes que celles de l'Europe s'ils étoient sûrs de la vente. Mais ils se bornent ordinairement aux plus simples, parce que les Chinois préfèrent l'utile à l'agréable.

A l'égard de leurs tissus d'or, ils ne tirent point ce métal en fil, pour l'entrelacer avec la soie. Mais coupant en petites tranches une longue feuille de papier doré, ils les roulent avec beaucoup d'adresse autour du fil de soie. Quoi-

ARTS MANUFACTURES DE LA CHINE.

Origine de la soie & ses progrès à la Chine.

Qualités de la bonne soie.

Rouets de la Chine.

La meilleure soie de la Chine.

Maniere dont on y fait les tissus.

(20) *Ibid.* p. 353.

(21) Le Comte prétend néanmoins qu'elles sont plus estimées des Etrangers & qu'elles

se vendent mieux.

(22) Navarette (p. 54.) dit qu'il y a quatre-vingt-dix mille métiers à Canton.

## ARTS MANUELS DE LA CHINE.

Étoffes de soie les plus communes.

Autres étoffes de fabrication Chinoise.

Étoffes légères, nommées Cha.

Vers à soie d'une nature particulière.

que ces étoffes aient beaucoup d'éclat dans leur fraîcheur, elles se ternissent si-tôt à l'air, qu'elles ne peuvent guères servir à faire des habits. On n'en voit porter qu'aux Mandarins & à leurs femmes, qui n'en font pas même beaucoup d'usage.

Les étoffes de soie les plus communes à la Chine, sont les gazes unies & à fleurs, qui servent aux Chinois pour leurs habits d'Été; les damas de toutes fortes de couleurs; les satins rayés; les satins noirs de Nan-king; les gros taffetas, ou les petites moërres, qui sont d'un excellent service; diverses autres espèces, les unes qui ressemblent aux grograms (23) à fleurs, d'autres à fleurs ouvertes, façon de gaze; d'autres à raies de fort bon goût, à ramages, à figures ou brodées de roses, &c. des crêpons, des brocards (24), des pluches & différentes fortes de velours. Le plus cher est le cramoisi; mais il est souvent contrefait. Cependant quelques goûtes de jus de limon, qu'on jette dessus, font découvrir l'imposture.

En un mot, les Chinois fabriquent une infinité d'étoffes de soie, pour lesquelles les Européens n'ont pas même de noms. Mais les deux plus communes sont, 1°. une sorte de satin, qu'ils nomment *Fuan-tse*, plus fort & moins glacé que celui de l'Europe. Il y en a d'unis, & d'autres à fleurs ou chargés d'arbres, d'oiseaux, de papillons, &c. 2°. Une espèce particulière de taffetas, nommé *Chou-tse*, dont on fait des doublures & des hautes-chauffes. Quoiqu'il soit fort serré, il est si souple & si pliant qu'il ne se coupe jamais (25). D'ailleurs il se lave comme la toile, sans perdre beaucoup de son glacé, qu'on lui donne avec de la graisse de marfouin de riviere, nommé par les Chinois *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Cochon de la Riviere de *Yang-tse-kyang*, où il se trouve. On purifie cette graisse à force de la laver & de la faire bouillir. Ensuite on l'étend, avec une brosse très-fine, sur le taffetas, du côté qu'on veut le glacer, & toujours du haut en bas dans le même sens. Les artisans brûlent, dans leurs lampes, de la même graisse au lieu d'huile, parce que son odeur chasse les mouches, qui seroient nuisibles à la soie (26).

Le Comte observe qu'en Été les Chinois font usage d'une autre espèce d'étoffe, nommée *Cha*. Sans être aussi serrée ni aussi luisante que le taffetas de France, elle est beaucoup plus moëlleuse. Les uns l'aiment unie; mais la plupart donnent la préférence à celle qui est parsemée de grandes fleurs à jour, découpées comme les dentelles d'Angleterre. Ces découpures sont quelquefois en si grand nombre, qu'à peine distingue-t-on le fond de l'étoffe. Les habits qu'on en fait sont d'une extrême propreté. On en voit porter beaucoup aux personnes de distinction, quoique la dépense en soit si légère, qu'une pièce entiere, dont on fait le sur-tout & la veste, ne coûte pas plus de deux guinées (27).

La Province de *Chan-tong* produit une sorte de soie, qui se trouve en abondance sur les arbres & dans les champs. On en fabrique une étoffe qui se nomme *Kyen-chou*. Cette soie est l'ouvrage d'une espèce de petits vers, sembla-

(23) Le Comte dit qu'ils insèrent quelque fois leurs tranches dorées dans le tissu, sans les rouler autour de la soie.

(24) Les figures de leurs brocards, suivant le même Auteur, ne sont pas relevées sur le fond par un mélange de soie crue, comme elles le sont en Europe; ce qui rend l'ouvrage

moins durable. Elles ne sont distinguées que par la différence des couleurs & des ombres.

(25) Le Comte dit qu'ils se vendent au poids.

(26) Mémoires du Pere le Comte, p. 138. & suiv. Chine du Pere du Halde, p. 354.

(27) Mémoires du Pere le Comte, p. 140. bles

bles  
qui s'  
la soie  
sent u  
comm

On

Chan-

tres;

sont c

ment

raies g

mais,

bonté

nois,

soies.

par leq

Les

une m

Une p

coûte p

Quo

Chine,

commu

& de S

Chinois

çoivent

soie, il

d'hiver

il n'y en

qui les f

toute l'é

Les ét

robes so

on fait l

nomme

dans la F

toutes le

lierre. E

est quelq

fenilles.

lin & le c

(28) C'e

six schellin

(29) Ch

& 354.

(30) Ma

leur de cend

Tome

bles aux chenilles. Elle ne se forme point dans des coques, mais en longs fils, qui s'attachent aux arbuttes & aux buissons. Quoiqu'elle soit moins fine que la soie des vers ordinaires, elle résiste mieux au tems. Les vers qui la produisent mangent toutes sortes de feuilles, comme celles de meurier. Quand on ne connoit pas cette sorte de soie, on la prendroit pour du gros droguet.

On distingue deux especes de ces vers à soie sauvages dans la Province de *Chan-tong*; l'une, nommée *Tjuen-kyen*, plus grosse & plus noire que les nôtres; l'autre, moins grosse, qui se nomme *Tyau-kyen*. Les fils de la premiere sont d'un gris-roux. Ceux de la seconde sont plus noirs, & la soie est tellement mêlée de ces deux couleurs, que souvent la même pièce est divisée en raies grises, jaunes & blanches. Cette soie est fort épaisse, ne se coupe jamais, dure long-tems & se lave comme la toile. Lorsqu'elle est d'une certaine bonté, l'huile même n'est pas capable de la tacher. Elle est fort estimée des Chinois, & quelquefois elle est aussi chere que le satin ou que leurs plus belles soies. Des restes de la soie de *Che-kyang* ils fabriquent un faux *Kyen-cheu*, par lequel on est facilement trompé lorsqu'on n'y apporte point d'attention.

Les Marchands de Canton ont établi depuis quelques années, avec succès, une manufacture pour la fabrique des rubans, des bas de soie & des boutons. Une paire de bas s'y vend un *lyang* (28), & la douzaine de gros boutons ne coûte pas plus de six sols (29).

Quoique la soie passe avec raison pour une des principales richesses de la Chine, on y voit aussi des manufactures de laine & de toile. La laine y est fort commune & à bon marché, sur-tout dans les Provinces de *Chan-se*, de *Chen-se* & de *Se-chuen*, où l'on nourrit un grand nombre de troupeaux. Cependant les Chinois ne font point de draps de laine. Ils estiment beaucoup ceux qu'ils reçoivent des Anglois; mais comme il est beaucoup plus cher que leurs étoffes de soie, ils en achètent fort peu. Les Mandarins se font des robes de chambre d'hiver d'une sorte de gros *Rouffet*. A l'égard des serges & des droguets (30), il n'y en a guères de meilleurs que ceux de la Chine. Ils viennent des Bonzes, qui les font travailler par leurs femmes, & le commerce en est très-grand dans toute l'étendue de l'Empire.

Les étoffes de coton y sont aussi fort communes (31). En Eté, les longues robes sont d'une sorte de toile, travaillée en forme de filet. Mais l'étoffe dont on fait le plus de cas à la Chine & qui ne se trouve dans aucun autre Pays, se nomme *Ko-pu*, parce qu'elle est composée d'une Plante nommée *Ko*, qui croît dans la Province de *Fo-kyen*. C'est une espece d'arbruste rampant, répandu dans toutes les campagnes & dont la feuille est beaucoup plus grande que celle du lierre. Elle est ronde, unie, verte en dedans & cotonneuse en dehors. La tige est quelquefois de la grosseur du pouce, fort pliante, & cotonneuse comme les feuilles. Lorsqu'elle commence à sécher on la fait rouir dans l'eau, comme le lin & le chanvre. On leve la premiere peau, qui n'est d'aucun usage. La secon-

Deux especes.

Manufacture de rubans, de bas de soie &amp; de boutons.

Etoffes de laine.

Etoffes de coton; Ko-pu, étoffe estimée.

(28) C'est une once d'argent, qui revient à six schellings huit sols d'Angleterre.

(29) Chine du Pere du Halde, pag. 104.

& 354.

(30) Magalhaens dit que les droguets couleur de cendre & de canelle sont fort beaux &

Tome VI.

fort chers. Les personnes âgées & de qualité en font beaucoup d'usage.

(31) Le même Auteur dit que l'abondance en est incroyable & qu'il s'en trouve de toutes sortes de couleurs.

ARTS MANU-  
NELS DE LA  
CHINE.

Deux Traités  
sur la soie & la  
porcelaine.

de, qui est beaucoup plus fine & plus délicate, se divise avec la main en fils très-menus, & se met en œuvre sans avoir été battue ni filée. L'étoffe est transparente & n'est pas sans beauté; mais elle est si légère qu'on croit n'avoir rien sur le dos (32).

La fabrique de la porcelaine, qui est un des trois principaux Arts mécaniques de la Chine, a déjà trouvé place dans quelques articles de ce Recueil. Mais pour donner une idée plus complète des manufactures de porcelaine & de soie, on ne fera pas difficulté d'inferer ici l'Extrait de deux Traités, dont on a l'obligation au Pere d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite. Le premier, qui concerne la soie & les vers qui la produisent, est tiré d'un Auteur Chinois. Le second, qui regarde la porcelaine, est l'ouvrage de ce Missionnaire même & le fruit de ses recherches.

§. VI.

*Maniere de nourrir les vers à soie & de tirer leur production.*

Deux especes  
de meuriers Chi-  
nois.

L'AUTEUR Chinois, qui composa son Traité en 1368, au commencement du regne de Ming, Chef de la race du même nom, nous apprend que la Chine a deux sortes de meuriers; l'un, nommé *Sang* ou *Ti-sang*, ne se cultive que pour ses feuilles. L'autre, qui s'appelle *Che*, ou *Ye-sang*, & qui croît dans les forêts, est petit & sauvage. Ses feuilles sont rondes, petites, rudes, terminées en pointe & dentelées par les bords. Son fruit ressemble au poivre. Ses branches sont épineuses & comme en grappes. Dans certains cantons, aussi-tôt que les vers à soie sont éclos, on les place sur ces arbres pour filer leur coque. Ils y deviennent plus gros que les vers domestiques; & quoique leur ouvrage soit moins bon il n'est pas sans utilité, comme on l'a fait remarquer dans l'article précédent, à l'occasion du *Kyen-cheu*.

Meuriers san-  
tages & leur cul-  
ture.

Les forêts où croissent ces arbres doivent être ouvertes en sentiers, pour donner aux propriétaires la facilité de les émonder & d'en chasser les oiseaux. Les feuilles auxquelles on s'aperçoit que les vers n'ont pas touché dans le cours du printemps, doivent être arrachées en Été, parce que celles du printemps suivant seroient corrompues par la communication d'un reste de vieille sève. On cultive les *Ye-sangs* comme les vrais meuriers. Ils doivent être plantés fort au large. On sème du millet dans les intervalles, pour diriger la trop grande abondance de petites feuilles. Si l'on découvroit en Europe l'espece de vers que les Chinois nourrissent par cette méthode, on devroit les ramasser avant qu'ils changent de nature, pour conserver leurs œufs, qu'on seroit éclore l'année d'après & qui continueroient sans doute de produire sur les mêmes arbres. Les vers qui filent la soie dont on fabrique le *Kyen-cheu*, se nourrissent de jeunes feuilles de chêne. Peut-être les vers domestiques subsisteroient-ils avec la même nourriture.

Vrais meuriers.

A l'égard des vrais meuriers, ceux dont le fruit paroît avant les feuilles passent pour mal-sains. Les jeunes Plantes dont l'écorce est ridée ne sont pas d'un bon usage. Mais celles qui ont l'écorce blanche, peu de nœuds & de gros bourgeons, produisent de grandes feuilles qui forment une excellente nourri-

titre. De tous ces arbres, les meilleurs sont ceux qui donnent le moins de fruit. L'abondance des fruits divise la sève. Faites tremper la semence du meurier dans de l'eau où vous avez fait tremper de la fiente de poules, nourries avec des meures fraîches ou séchées au soleil, les meuriers qui viendront de cette semence ne porteront aucun fruit.

Les jeunes arbres, qu'on a trop dépouillés de leurs feuilles pendant les trois premières années, deviennent foibles & peu utiles. Ceux qu'on n'émonde pas soigneusement ne réussissent pas mieux. Dans leur cinquième année, les racines perdent leur peau. Le remède est de les découvrir, de couper les plus entortillées, de les recouvrir d'une terre qui leur convienne & de les arroser soigneusement. Lorsqu'un arbre commence à vieillir, on peut lui faire reprendre de nouvelles forces en coupant au mois de Mars les branches épuisées, pour greffer à leur place des rejettons sains. Les meuriers languissent lorsque les vers y logent leur semence. Mais il est facile de la détruire en la feringuant avec un peu d'huile forte.

Les meuriers demandent une terre qui ne soit ni trop dure ni trop forte. Elle peut être amandée, soit avec du limon de rivière, soit avec du fumier ou de la cendre. Mais sur toutes choses l'arbre doit être émondé au mois de Janvier, par une main habile, qui n'y laisse qu'une seule espèce de branches. Ce sont celles qui sortent du tronc séparément. On ne doit pas laisser aussi plus de quatre bourgeons sur chaque branche. A la fin de l'automne, avant que les feuilles commencent à jaunir, il faut les cueillir & les faire sécher au soleil. Ensuite les ayant broyées en poudre, on les renferme dans des pots de terre bien bouchés, dont on ne laisse approcher aucune fumée. Au printems elles serviront de nourriture aux vers, après la muë.

Outre la méthode de greffer les vieux arbres, on se procure de nouvelles plantes, soit en mettant dans de petits tubes remplis de bonne terre, des branches saines qu'on entrelasse ensemble; soit en prenant soin au printems de courber les branches qui n'ont point été coupées, & de les faire entrer par le bout dans une terre bien préparée. Elles y prennent racine au mois de Décembre, après quoi, les séparant du corps de l'arbre, on les transplante dans la saison convenable. On sème aussi de la graine de meurier. Mais elle doit être choisie sur les meilleurs arbres, & prise du fruit qui croît au milieu des branches. Pour distinguer la plus féconde, on la mêle avec des cendres de branches brûlées. Le lendemain, on remue tout ensemble dans de l'eau. La graine inutile flotte au-dessus, & la bonne graine se précipite au fond. Ensuite, après l'avoir fait sécher au soleil, on la sème avec une égale quantité de millet, qui garantit l'arbre, en croissant, de l'ardeur excessive du soleil. Aussi-tôt que le millet est mûr, on choisit un remis venteux pour y mettre le feu. L'arbre en acquiert beaucoup plus de force au printems suivant. On doit couper toutes les branches jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa grandeur naturelle. Alors c'est le sommet qu'on coupe, pour faire pousser les branches de toutes parts. Enfin, les jeunes arbres se transplantent à neuf ou dix pas de distance, en lignes éloignées de quatre pas entr'elles; mais on observe de ne les pas placer vis-à-vis l'un de l'autre, de peur apparemment qu'ils ne s'entrenuisent pas l'ombre.

On choisit, pour loger les vers à soie, un terrain sec, qui s'éleve un peu, sur le bord d'un ruisseau, parce que les œufs doivent être souvent lavés dans

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Manière de les  
cultiver.

Nourriture des  
vers à soie pour  
le Printems.

Renouvellement  
des meuriers.

Distinction de  
la graine.

Progrès de l'ar-  
bre.

Logement des  
vers à soie.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Borne de l'édifice.

Ordre qui doit  
y regner.

Chaleur qu'il y  
faut entretenir.

Précaution con-  
tre le soleil cou-  
chant.

l'eau courante ; loin de tout ce qui a l'apparence de fumier ou d'égout ; loin des bestiaux & du bruit ; car les odeurs désagréables & le moindre bruit, l'aboyement même d'un chien ou le cri d'un coq y cause de l'altération lorsqu'ils sont nouvellement éclos. L'édifice doit être carré, & les murs fermés soigneusement pour y entretenir la chaleur. On prend soin de tourner la porte au Sud, ou du moins au Sud-Est, mais jamais au Nord, & de la couvrir d'une double natte, dans la crainte des vents-coulis. Cependant on ménage une fenêtre de chaque côté, pour donner passage à l'air quand les œufs en ont besoin. On les tient fermées dans tout autre tems. Elles sont de papier & d'une blancheur transparente, avec des nattes mobiles par derrière, pour recevoir dans l'occasion ou pour exclure la lumière, & pour écarter aussi les vents pernicieux, tels que ceux du Sud & du Sud-Ouest, qui ne doivent jamais entrer dans la Loge. En ouvrant une fenêtre, pour introduire un peu de fraîcheur, on doit apporter beaucoup d'attention à chasser les mouches & les cousins, parce qu'ils laissent toujours dans les cases quelque ordure qui rend l'opération extrêmement difficile. Aussi le plus sûr est-il de la hâter avant la saison des mouches. Les petits lézards & les rats ont beaucoup d'avidité pour les vers à soie. On emploie des chats pour les détruire. La chambre doit être fournie de neuf ou dix rangées de tablettes, neuf ou dix pouces l'une au-dessus de l'autre, & disposées de manière qu'il reste un espace ouvert au milieu, & que le passage soit libre autour de la Loge. Sur ces tablettes on place des claies de jonc, assez ouvertes pour recevoir d'abord la chaleur & successivement l'air qu'on y introduit. C'est sur ces claies qu'on fait éclore & qu'on nourrit les vers jusqu'à ce qu'ils soient en état de filer. Comme il est fort important qu'ils puissent éclore, dormir, s'éveiller, se nourrir & jeter leur peau tous ensemble, on ne peut apporter trop de soin à conserver dans la Loge une chaleur égale & constante, par des feux couverts dans des poiles, qui doivent être placés aux coins de l'édifice, ou par le secours d'une bassinoire qu'on transporte de tous les côtés. La précaution de couvrir le feu de cendre, a pour but d'empêcher la flamme & la fumée, qui sont également nuisibles. La fiente de vache, sechée au soleil, est ce qu'il y a de plus propre à brûler dans cette occasion, parce que les vers en aiment l'odeur.

On étend sur chaque claie une couche de paille, hachée fort menu, sur laquelle on met une longue feuille de papier, qu'on a pris soin d'adoucir en la frottant doucement avec la main. Lorsque cette feuille est souillée par l'ordure des vers, on la couvre d'un filet, & le filet, de feuilles de mentier, dont l'odeur attire la couvée, qu'on prend pour la placer sur une nouvelle claie pendant qu'on nettoie la première. L'Auteur Chinois conseille d'élever un mur ou une palissade fort ferrée au bout de la Loge, sur-tout du côté de l'Ouest, afin qu'en y laissant entrer l'air, on ne fasse pas tomber sur les vers la réflexion du soleil-couchant.

Les coques qui sont un peu pointues, mieux fermées, plus belles & plus petites que les autres, contiennent les muës mâles. Celles qui sont plus rondes, plus grosses, plus épaisses, sont les femelles. On choisit souvent la couvée dans les coques, & l'on regarde comme la meilleure celle qui est la plus claire, un peu transparente, nette & pesante. Mais il vaut mieux attendre pour ce choix qu'elle soit sortie de la coque ; ce qui arrive peu après le quatorzième jour de

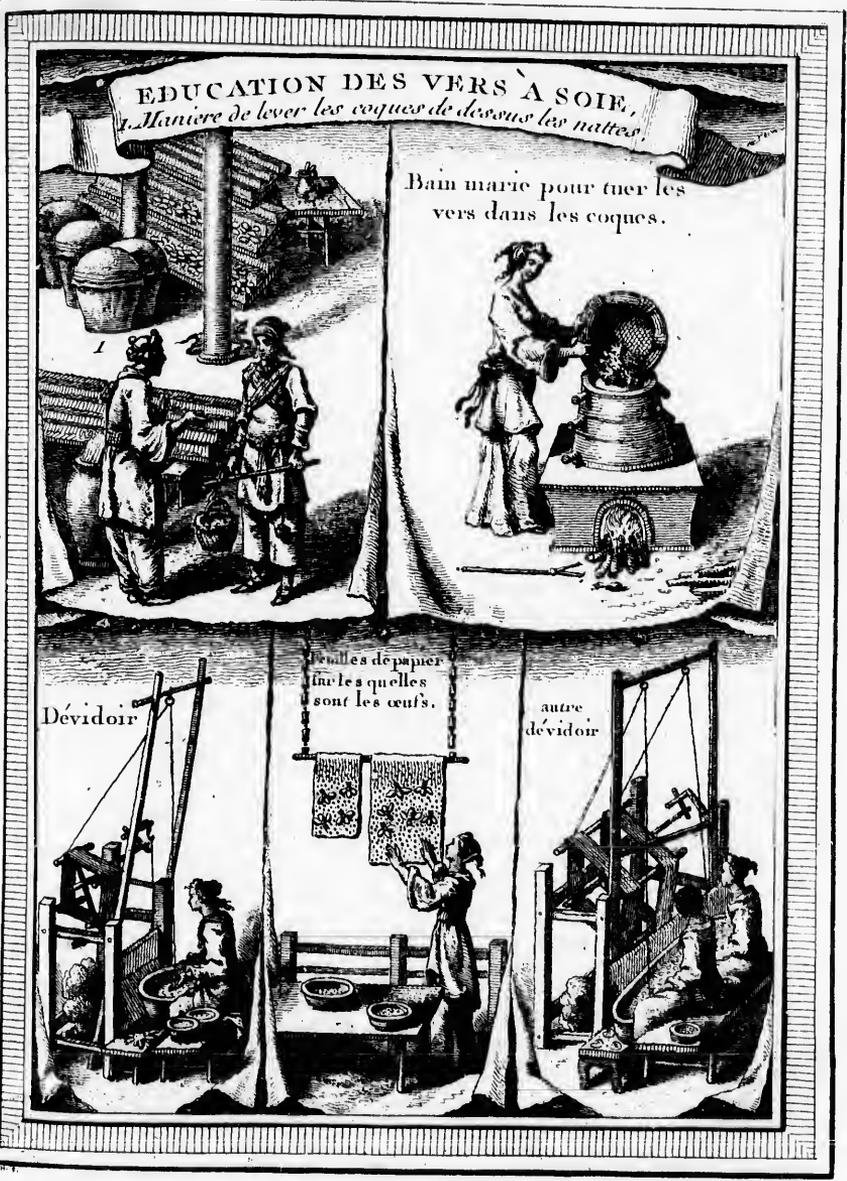


Dévid

in des  
 boye-  
 qu'ils  
 es foi-  
 porte  
 d'une  
 ne fe-  
 ar be-  
 d'une  
 cevoir  
 s per-  
 entrer  
 heur,  
 insins,  
 opéra-  
 on des  
 vers à  
 nie de  
 e l'au-  
 que le  
 es de  
 r l'air  
 es vers  
 puif-  
 mble,  
 ale &  
 s aux  
 e tous  
 mer la  
 échée  
 e que

ur la-  
 en la  
 rdure  
 at l'o-  
 pen-  
 ur ou  
 , afin  
 on du

as pe-  
 des,  
 dans  
 e, un  
 choix  
 ur de



la re  
aban  
van  
ailes  
poil.

Le  
feuil  
fortit  
vert  
doive  
nuës  
pour  
les fe  
tres ;  
aux f  
pêche  
couve  
qu'om  
rées a  
qui p  
divers  
nées d  
pour e

A l  
but. C  
être al  
ber fut  
pas être  
flamme  
proche  
jours,  
œufs de  
lieu, p  
l'Auton

A la  
intercal  
dissoud  
d'un pla  
tire de  
font sec  
ment da  
une fois  
rosée ne  
éclatant  
Quelque

(33) C

la retraite des vers. Ceux qui sortent un jour plutôt que les autres doivent être abandonnés. On doit prendre ceux qui sortent en grand nombre le jour suivant, & rejeter aussi ceux qui paroissent les derniers, comme ceux qui ont les ailes courbées, les fourcils chauves, la queue sèche & le ventre rougeâtre, sans poil. Ces mûes inutiles doivent être placées à part.

Lorsque le choix est fait, on met ensemble les mâles & les femelles sur des feuilles de papier, composé d'écorce de meurier & non de toile de chanvre, fortifié avec du fil de soie ou de coton, & collé au revers, parce qu'étant couvert d'œufs il doit être trempé trois fois dans de l'eau convenable. Les feuilles doivent être étendues sur des nattes, bien couvertes de paille; & lorsque les mûes ont été ensemble l'espace d'environ douze heures, on doit retirer les mâles pour les placer avec les mûes rejetées. Si elles demeueroient plus long-tems sur les feuilles, les œufs de la dernière conception n'écloiroient point avec les autres; inconvenient qu'il faut soigneusement éviter. Il faut donner de la place aux femelles & ne pas manquer de les couvrir, parce que l'obscurité les empêche de disperser trop leurs œufs. Après leur ponte, on continue de les tenir couvertes pendant quatre ou cinq jours. Ensuite toutes ces mûes, avec celles qu'on a mises à part, ou qu'on a tirées mortes des coques, doivent être enterrées assez profondément. Elles infecteroient sans distinction tous les animaux qui pourroient y toucher. On prétend même que si elles étoient enterrées dans divers endroits du même champ, il ne produiroit point pendant plusieurs années de ronces ni de plantes épineuses. D'autres assurent que rien n'est meilleur pour engraisser le poisson dans les étangs (33).

A l'égard des œufs, ceux qui s'attachent ensemble doivent être mis au rebut. On suspend ensuite les feuilles de papier aux solives de la Loge, qui doit être alors ouverte, pour y faire entrer le vent; mais le soleil ne doit pas tomber sur les œufs, & le côté de chaque feuille sur lequel ils sont placés ne doit pas être tourné vers le dehors. Le feu qui échauffe la Loge ne doit produire ni flamme ni fumée. Il faut prendre garde aussi qu'aucune corde de chanvre n'approche des vers ni des œufs. Lorsque les feuilles ont été suspendues plusieurs jours, on les prend pour les rouler, sans les ferrer trop; bien entendu que les œufs doivent être dans l'intérieur. Il ne reste plus qu'à les suspendre au même lieu, pour y demeurer dans cette situation pendant tout le cours de l'Été & de l'Automne.

A la fin de Décembre, ou pendant le mois de Janvier lorsqu'il y a un mois intercalaire, on met les œufs dans de l'eau fraîche de rivière, où l'on a fait dissoudre un peu de sel, en observant qu'elle ne se glace point, & les couvrant d'un plat de porcelaine, afin que les feuilles ne nagent point au hazard. On les tire de l'eau deux jours après, pour les suspendre encore. Aussi-tôt qu'elles sont sèches, on les roule un peu plus serrées, & chacune est enfermée séparément dans un vase de terre, les deux bouts du corner de haut en bas. Ensuite une fois tous les dix jours on les expose au soleil, dans un lieu couvert, où la rosée ne puisse pas tomber; & l'on choisit même un tems où le soleil soit fort éclatant, après une petite pluie. On les remet ensuite dans la même situation. Quelques-uns les font reposer l'espace d'un jour entier sur une couche de cen-

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.  
Distinction des  
mûes.

Comment on  
les place.

Ce qu'on en  
fait après.

Soins nécessaires  
pour les œufs.

(33) Chine du Pere du Halde, page 375. & suivantes.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Temps de les faire  
éclore.

Méthode qu'on  
observe.

Degrés de cette  
opération.

Couleur des vers  
de la bonne es-  
pèce.

Nécessité de les  
peler.

Choix d'une  
femme pour les  
élever.

dres de meurier; après quoi ils les mettent quelques momens dans de l'eau de nége, ou les suspendent pendant trois nuits aux branches d'un meurier, pour y recevoir la nége ou la pluie, si l'une ou l'autre n'est pas trop violente. Toutes ces especes de bains rendent la soie plus forte & plus aisée à devider. Mais leur principal usage est de conserver la chaleur centrale dans les œufs.

Le tems de faire éclore les œufs est lorsque les feuilles commencent à paroître sur les meuriers. Ils sont hâtés ou retardés, suivant le degré de chaleur ou de froid dans lequel on a pris soin de les entretenir. On les avance beaucoup lorsqu'on fait prendre souvent le jour aux feuilles, & qu'on ne les serre pas trop en les roulant pour les replacer dans le vase de terre. Au contraire, on les retarde par la méthode opposée. Lorsque les vers sont prêts à fortir, les œufs paroissent enfler & leur rondour prend une petite pointe. Trois jours avant qu'ils commencent d'éclore, on choisit, sur les dix heures, un tems serain, où le vent se fasse un peu sentir; ce qui est fort ordinaire dans cette saison: & l'on tire du vase les feuilles roulées, qu'on étend de toute leur longueur, en présentant le revers au soleil pour faire acquerir par degrés aux œufs une douce chaleur. Ensuite on les roule encore; & le vase, dans lequel on les remet, est placé dans un lieu chaud. La même opération étant répétée le jour suivant, on s'apperçoit que les œufs changent de couleur & qu'ils deviennent gris-cendré. Alors on joint deux feuilles ensemble, & les roulant plus serrées, on les lie par les deux bours.

Le troisième jour, avant la nuit, on ouvre les feuilles. On les étend sur une natte fine. Les œufs paroissent alors blanchâtres. S'il s'en trouve quelques-uns d'éclos, ils doivent être rejettés; car ceux qui n'éclosent point dans le même tems que les autres, ne s'accordent jamais avec eux pour leurs opérations communes, telles que de se décharger de leurs ordures, de marcher, de manger, & ce qui est le plus important, pour celle de commencer leurs coques. Ces vers irréguliers causeroient beaucoup d'embarras & de perte, en changeant l'ordre auquel on est accoutumé. On roule alors trois feuilles ensemble, pour les mettre dans un lieu chaud, qui soit à couvert des vents du Sud. Le lendemain, vers dix ou onze heures, on est surpris, en les ouvrant, de les trouver pleines de vers, qu'on prendroit pour autant de petites fourmies blanches. Les œufs qui ne sont point éclos une demie-heure après, doivent être jetés, comme ceux qui ont la tête plate, ceux qui sont ridés ou comme écorchés, ou jaunes, bleu-célestes & couleur de chair. La bonne espèce a la couleur d'une montagne vûe dans l'éloignement. L'Auteur conseille de peser d'abord la feuille qui contient les vers nouvellement éclos; ensuite, de la tenir panchée & presque entièrement tournée vers une autre feuille de papier, parsemée de feuilles de meurier, qui doivent avoir été préparées comme on l'a déjà fait observer. L'odeur ne manque point d'attirer les petits vers affamés. Mais les plus lents doivent être aidés avec une plume, ou en frappant doucement sur le dos du papier. Si l'on pese ensuite la feuille à part, on connoitra exactement le poids des vers. Cette connoissance est nécessaire pour supputer combien leur nourriture demandera de livres de feuilles, & quel sera le poids des coques, en supposant qu'il n'arrive aucun accident.

On a besoin d'une femme pour l'éducation de la couvée. Avant que de prendre possession de cet office, elle doit s'être lavée & s'être revêtue d'un habit qui

n'ait mangé en été sans nuire à des tons. la nuit dent à des viennent tretenir leur vieille chaud

Ma de. Il lées & lement leur L leur d seule, le gran pendant par l'ex Quant par un les cau ou troi ne doit les feui chant, sion de qu'elles transpo

Après mence per si m & la qu & que ture. O l'usage fait jaun

Les v leur off par heu menues

n'ait rien de désagréable dans l'odeur. Elle doit avoir passé quelque tems sans manger, & sur-tout n'avoir pas manié de chicorée sauvage, parce que l'odeur en est fort nuisible aux jeunes vers. Son habit doit être d'une étoffe légère & sans doublure, afin qu'elle puisse mieux juger du degré de chaleur, & diminuer ou augmenter le feu dans la loge. Ces insectes ne sçauroient être ménagés avec trop de soin. Chaque jour est une année pour eux. Il a ses quatre saisons. Le matin est leur printemps; le midi, leur Été; le soir, leur automne, & la nuit, leur hyver. L'expérience a fait reconnoître, 1°. que les œufs demandent beaucoup de fraîcheur avant que d'éclore; 2°. qu'étant éclos & semblables à des fourmies, ils ont besoin de beaucoup de chaleur; 3°. que lorsqu'ils deviennent chenilles & qu'ils approchent du tems de la muë, ils doivent être entretenus dans une chaleur modérée; 4°. qu'après la grande muë, c'est la fraîcheur qui leur convient; 5°. que sur leur déclin & lorsqu'ils approchent de la vieillesse la chaleur doit leur être communiquée par degrés; 6°. que le grand chaud leur est nécessaire lorsqu'ils travaillent à leurs coques.

Mais on ne peut éloigner avec trop de soin tout ce qui leur est incommode. Ils ont une aversion particulière pour le chanvre, pour les feuilles mouillées & pour celles qui sont échauffées par le soleil. Lorsqu'ils sont nouvellement éclos, ils sont incommodés par la poussière qui s'élève en nétoyant leur Loge, par l'humidité de la terre, par les mouches & les cousins, par l'odeur du poisson grillé, des poils brûlés, du musc, de la fumée; par l'haleine seule, si elle sent le vin, le gingembre, la laitue ou la chicorée sauvage; par le grand bruit, la malpropreté, les rayons du soleil, la lumière d'une lampe pendant la nuit, par l'air qui passe au travers d'une fente, par un grand vent, par l'excès du chaud & du froid, sur-tout par le passage subit de l'un à l'autre. Quant à leur nourriture, les feuilles humides, celles qui ont séché au soleil ou par un trop grand vent, & celles qui ont contracté quelque mauvais goût, sont les causes les plus ordinaires de leurs maladies. Il faut cueillir les feuilles deux ou trois jours d'avance, & les tenir fort nettes dans un lieu exposé à l'air. On ne doit point oublier, pendant les trois premiers jours, de donner aux vers les feuilles les plus tendres, coupées en petits fils, avec un couteau fort tranchant, pour ne les pas briser. On ne doit pas moins observer, en faisant provision de feuilles, de se servir d'un grand panier ou d'un grand filer, afin qu'elles n'y soient pas trop pressées & qu'elles ne se stérilissent point dans le transport.

Après les trois ou quatre premiers jours, lorsque la couleur des vers commence à tourner sur le rouge, il faut augmenter leur nourriture, sans la couper si menue. Lorsqu'ils deviennent noirs on leur donne les feuilles entières, & la quantité doit encore augmenter. Ensuite, lorsqu'ils redeviennent blancs, & que leur appétit commence à diminuer, il faut diminuer aussi leur nourriture. On doit la diminuer encore plus, lorsqu'ils deviennent jaunes. Enfin, l'usage de la Chine est de ne leur rien donner lorsqu'ils sont devenus tout-à-fait jaunes. Ils doivent être traités de même à chaque muë.

Les vers mangent également nuit & jour. Aussi-tôt qu'ils sont éclos, on doit leur offrir à manger quarante-huit fois le premier jour, c'est-à-dire, deux fois par heure; trente fois le second jour, & les feuilles doivent être coupées moins menues. On continue cette diminution le troisième jour. Si la quantité de nour-

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.

Lumières qu'on  
a tirées de l'expé-  
rience.

Ce qui incommode les vers à soie.

Degrés qu'on  
observe dans leur  
nourriture.

VERS À SOIE  
DE LA CHINE.  
Précautions né-  
cessaires.

riture n'est pas proportionnée à leur faim, ils sont sujets à des excès de chaleur qui causent leur destruction. Comme la pluie & les tems nubileux leur ôtent l'appétit, on doit allumer, immédiatement avant leur repas, quelques brins de paille sèche, dont la flamme doit s'étendre également sur eux, pour dissiper le froid ou l'humidité qui les engourdit; ou du moins, il faut ôter le volet de la fenêtre & leur laisser quelque-tems la communication du jour.

Règle pour le  
profit qu'on tire  
des vers à soie.

En les faisant souvent manger, on les fait croître plus vite, & c'est de-là que dépend le principal profit des vers à soie. S'ils parviennent à leur maturité dans l'espace de vingt-cinq jours, une claie qui en est couverte, & dont le poids est d'un *Tsyen*, c'est-à-dire, d'un peu plus d'une dragme, produira vingt-cinq onces de soie. Mais s'ils ont besoin de vingt-huit jours, ils ne donneront pas plus de vingt onces. S'ils retardent jusqu'à la fin du mois, ou jusqu'à quarante jours, on n'en tire que dix onces.

Lorsqu'ils sont parvenus à leur pleine grandeur, il faut leur donner une nourriture aisée; peu à la fois, mais souvent, comme dans leur jeunesse. S'ils ne la digèrent point lorsqu'ils commencent à filer, les coques prennent une qualité moiteuse, tirant sur le sel, qui rend la soie fort difficile à dévider. En un mot, vingt-quatre ou vingt-cinq jours après qu'ils sont éclos, plus l'ouvrage est différé, plus ils consomment de feuilles & moins ils produisent de soie. Lorsqu'ils ont jeté leur peau, ce qu'ils ne font point sans quelque lenteur, il faut leur donner des feuilles coupées fort menu, en petite quantité, mais souvent. L'excès du chaud ou du froid leur cause des maladies. Pour remédier à la chaleur, il suffit d'entretenir un feu modéré dans leur Loge. Mais si le froid les saisit, par la négligence des gardes à fermer les fenêtres ou à leur donner des feuilles de meurier bien sèches, il leur ôte l'appétit & leur donne une sorte de flux. Au lieu d'excrémens, ils ne rendent qu'une écume aqueuse. Dans cet état, la fiente de vaches brûlée leur rend la vie.

Maladies de  
chaleur.

Les inconvéniens de la chaleur viennent, ou de les laisser trop long-tems sans nourriture, ou de la qualité & de la quantité de leurs alimens, ou des incommodités de leur situation, ou d'une ardeur brûlante qui se répand tout d'un coup dans l'air. Dans le dernier cas on ouvre une ou plusieurs fenêtres, mais toujours du côté contraire au vent; & si l'air même est trop chaud, on place devant la fenêtre un vase rempli d'eau fraîche. On arrose aussi la chambre d'eau. Pour un excès de chaleur interne, après avoir un peu humecté leur nourriture ordinaire, on y mêle de cette poudre de meurier dont on a déjà parlé, qui les fortifie beaucoup; mais on diminue la quantité de feuilles.

Autres mala-  
dies des vers à  
soie.

La plus commune & la plus dangereuse de toutes leurs maladies vient d'un autre excès de chaleur, causé par l'inconvénient d'une situation trop resserrée. Aussitôt qu'ils sont éclos, ils demandent d'être fort au large, sur-tout lorsqu'ils sont devenus chenilles & que l'humidité commence à les dominer. Quoique d'eux-mêmes ils ne soient pas fort propres, la malpropreté leur est très-nuisible. Leurs excrémens, qu'ils jettent en abondance, fermentent bien-tôt & les échauffent beaucoup, si l'on n'a pas soin de les nettoyer à propos avec une plume; ou, ce qui est encore mieux, en les faisant changer souvent de claie, sur-tout lorsqu'ils approchent de la muë. Ce changement doit se faire avec beaucoup de précaution, & tous doivent être déplacés dans le même tems. La moindre chute ou la moindre compression leur feroit tort. Quelquefois, pour

chaleur  
ar ôtent  
es brins  
ur disti-  
le volet

est de-là  
maturité  
le poids  
gt-cinq  
ont pas  
uarante

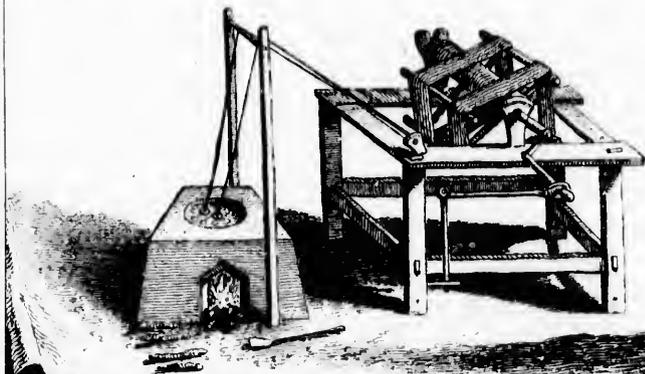
mer une  
fe. S'ils  
ent une  
der. En  
l'ouvra-  
le foie.  
teur, il  
ais sou-  
edier à  
le froid  
donner  
ne forte  
Dans cet

ng-tems  
des in-  
nd tout  
nètres,  
ud, on  
a cham-  
cté leur  
a déjà

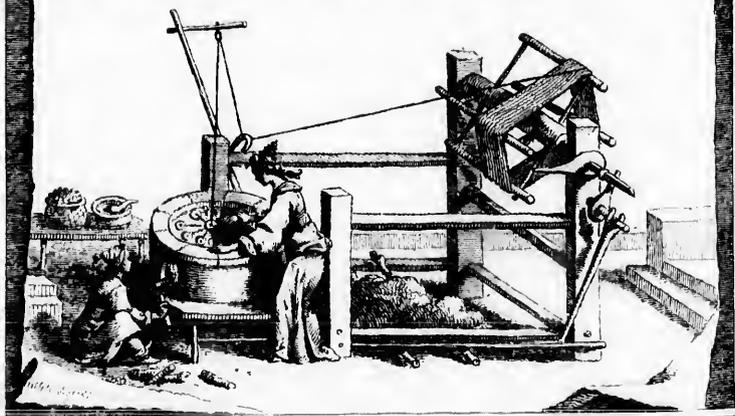
ent d'un  
esserrée.  
ut lors-  
Quoi-  
est très-  
n-tôt &  
vec une  
e claie,  
re avec  
ne tems.  
quefois,  
pour

EDUCATION DES VERS À SOIE

Manière de dévider la Soie des Coques  
dans une chaudière d'eau chaude.



autre manière.



pour re  
fort me  
font en  
parties  
tes. On  
nombre  
être sép  
Le n  
ils doiv  
teur Ch  
dedans  
rite tabl  
se rang  
spacieu  
modéré  
feu ne  
dans Pa

Ils de  
galerie  
pour co  
sent à tr  
faut reti  
leil dans  
On les p  
feuilles

Les ce  
jusqu au  
font dest  
puisse p  
moins h  
fains. A  
apporter  
ger Fou  
qu'elles p  
ce seroit  
nombre  
allure qu  
fournir à  
vaux, c'e  
d'empêch

1. Il  
un peu à  
au bain-n  
d'huile d  
dévider.  
chaudière  
vapeur,

Tom

pour rendre le secours plus prompt, on jette sur eux de la paille sèche, hachée fort menu & mêlée de feuilles de meurier, qui les dégagent des ordures dont ils sont environnés. Lorsqu'ils ont atteint une certaine grosseur, on divise en trois parties la couvée qui est sur une claie, pour les placer sur trois claies différentes. On les subdivise ensuite sur six claies, & cette division continue jusqu'au nombre de vingt vers ou plus, parce qu'étant remplis d'humeurs, ils doivent être séparés les uns des autres.

Le moment qu'il faut choisir pour les transporter dans la nouvelle Loge où ils doivent filer, est lorsque leur couleur se change en un jaune brillant. L'Auteur Chinois propose, pour les loger, une espèce de galerie de bois, dont le dedans soit fort clair. Elle doit être divisée en partitions, chacune avec sa petite tablette, sur laquelle on puisse placer les vers. Ils ne manqueront point de se ranger eux-mêmes dans l'ordre qui leur convient. Cette Loge doit être assez spacieuse pour le passage d'un homme & pour y entretenir, au milieu, un feu modéré, plus nécessaire que jamais contre les inconvéniens de l'humidité. Le feu ne doit point avoir plus de chaleur qu'il n'en faut pour soutenir les vers dans l'ardeur du travail & pour rendre la soie plus transparente.

Ils doivent être entourés de nattes, à quelque distance, & le sommet de la galerie ou de la machine de bois doit en être aussi couvert, non-seulement pour couper le passage à l'air extérieur, mais encore parce que les vers se plaisent à travailler dans l'obscurité. Cependant, après trois jours de travail, il faut retirer les nattes, depuis une heure jusqu'à trois, pour faire entrer le soleil dans la Loge, mais de manière que ses rayons ne tombent pas sur les vers. On les préserve des effets du tonnerre & des éclairs, en les couvrant des mêmes feuilles de papier qui ont servi sur les claies.

Les coques étant achevées dans l'espace de sept jours, on les rassemble en tas jusqu'au tems d'en tirer la soie. Mais on commence par mettre à part celles qui sont destinées pour la propagation, sur des claies, dans un lieu frais où l'air puisse pénétrer. Les mués foulées, ou trop échauffées dans les tas, réussiroient moins heureusement, sur-tout les femelles, qui ne produiroient pas des œufs sains. Au bout de sept autres jours, les mués sortent de leurs coques. On doit apporter beaucoup de soin à tuer celles qui ne peuvent sortir sans en dommer l'ouvrage. Les coques ne doivent être mises dans le chaudron qu'autant qu'elles peuvent être aisément devidées; car les y laisser tremper trop long-tems, ce seroit gâter la soie. La meilleure méthode seroit d'y employer un assez grand nombre d'ouvriers pour les devider toutes en même-tems. L'Auteur Chinois assure qu'en un jour cinq hommes peuvent devider trente livres de coques, & fournir à deux autres hommes autant de soie qu'ils en peuvent mettre en échevaux, c'est-à-dire, environ dix livres. Mais, à ce défaut, il donne trois moyens d'empêcher que les coques ne soient percées.

1°. Il faut les laisser l'espace d'un jour exposées au soleil, qui à la vérité nuit un peu à la soie, mais qui tue infailliblement les vers. 2°. On peut les mettre au bain-marie, en jettant dans le chaudron une once de sel & une demie-once d'huile de navette; ce qui ne peut rendre la soie que meilleure & plus aisée à devider. La machine qui contient les coques doit être placée fort droit dans la chaudière, & le sommet si bien couvert & si bien luté qu'il n'en sorte aucune vapeur. Mais si ce bain n'est pas soigneusement conduit, quantité de vers ou

Tome VI.

Gg

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.Maniere de filer  
sur les vers.Conduite pour  
les coques.Trois manieres  
de tuer les vers.

T. VI. N. 17.

VERS À SOIE  
DE LA CHINE.

de papillons perceront leurs coques. Aussi doit-il être plus long pour les coques les plus fermes & les plus dures, qui renferment la soie grossière, que pour les coques fines. Lorsque les petits animaux sont morts, il faut étendre les coques sur des nattes; & si le tems est frais, les couvrir de petites branches de saule ou de meurier.

La troisième méthode & la meilleure pour tuer les muës, est de remplir de coques plusieurs grands vaisseaux de terre & d'y jeter une certaine quantité de sel. On les couvre ensuite de grandes feuilles sèches & l'on bouche soigneusement l'ouverture des vaisseaux. Sept jours suffisent pour faire mourir ainsi tous les vers. Mais s'il s'y glisse un peu d'air, ils vivent assez long-tems pour percer leurs coques. En mettant les coques dans les vaisseaux, il ne faut pas manquer de séparer celles qui sont longues, blanches & luisantes, de celles qui sont épaisses & d'un bleu-obscur. Les premières donnent la soie fine. Les autres ne fournissent qu'une soie grossière.

Saisons propres  
à faire éclore les  
vers à soie.

Quoique la saison la plus propre à toutes ces opérations soit le printems; on peut faire éclore aussi les œufs dans le cours de l'Été & de l'Automne, & même chaque mois après la récolte du Printems. Mais si tout le monde vouloit profiter de cette facilité, les meuriers ne fourniroient point assez de nourriture. D'ailleurs, s'ils étoient épuisés dans un an, il n'en resteroit pas pour le printems d'après. C'est ce qui fait penser à l'Auteur qu'il vaut mieux ne faire éclore qu'un petit nombre de vers en Été, & faire seulement une bonne provision d'œufs pour l'Automne. Il préfère cette dernière saison au Printems, parce que le Printems étant la saison de la pluie & des vents dans les parties méridionales, le profit qu'on attend du travail des vers à soie est plus incertain qu'en Automne, où le tems est d'une sérénité continuelle. 2°. Quoiqu'en Automne les vers ne puissent trouver, pour nourriture, des feuilles aussi tendres qu'au printems, alors du moins ils n'ont rien à craindre des cousins & des mofquites.

Observations sur  
les vers qui con-  
viennent aux  
vers à soie.

Les vers à soie élevés pendant l'Été doivent être entretenus dans une grande fraîcheur, avec l'attention de couvrir les fenêtres de gaze, pour éloigner les cousins. Ceux qu'on élève en Automne ont d'abord besoin de fraîcheur; mais après les muës & lorsqu'ils commencent à filer, ils demandent plus de chaleur qu'au Printems, parce que l'air devient froid pendant les nuits. En un mot, les œufs qu'ils pondent alors ne répondent pas toujours à l'espérance du maître.

Si l'on garde les œufs d'Été pour les faire éclore en Automne, il faut les renfermer dans un vaisseau de terre, qu'on met dans une grande chaudière remplie d'eau fraîche, & l'eau doit s'élever autant que les œufs. Est-elle plus haute? les œufs périssent. Est-elle plus basse? la force leur manque pour éclore. Si l'on observe ce conseil, ils éclore en vingt & un jours. Mais s'ils tardent plus long-tems, ils meurent, ou ne donnent que de mauvaises coques.

Manière utile  
de leur faire filer  
la soie.

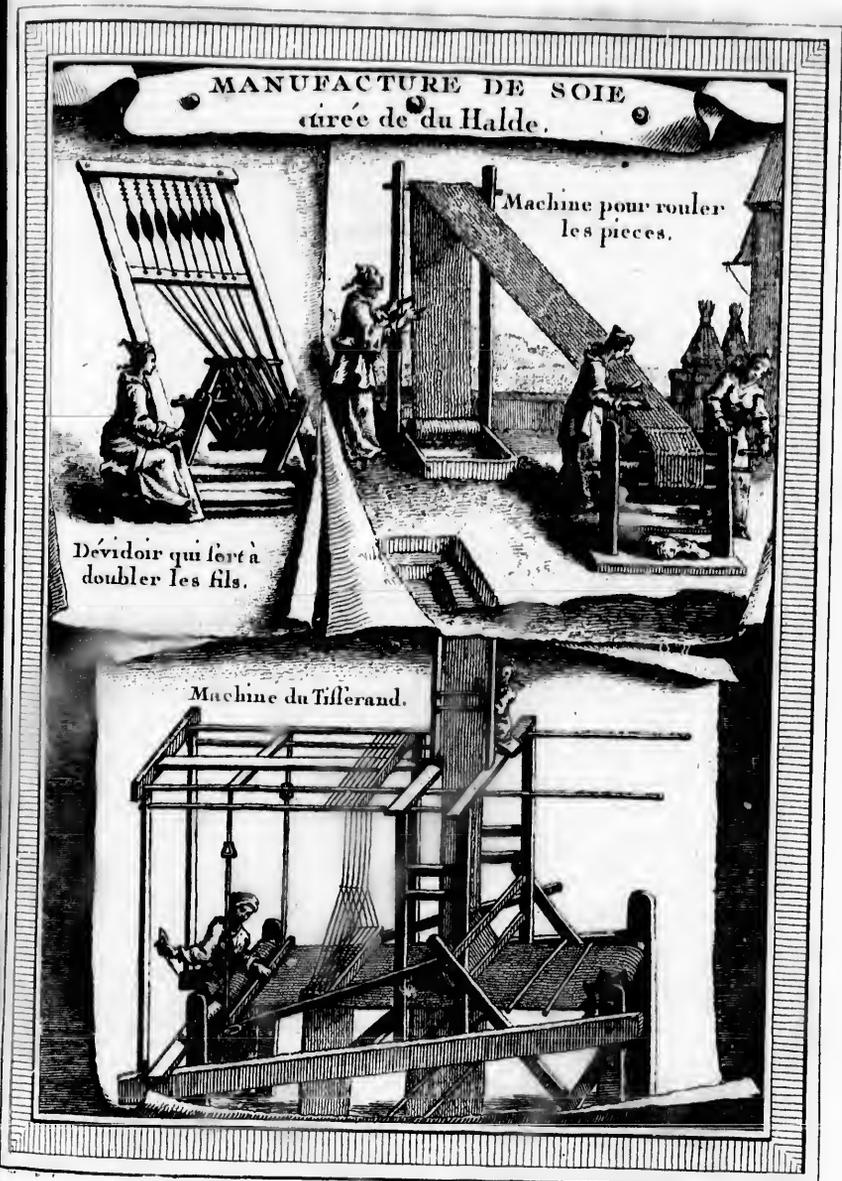
Lorsque les vers sont prêts à filer, si l'on a soin de les mettre sur le dos d'une coupe renversée & de les couvrir de papier, ils fileront une pièce de soie plate, ronde & menue, comme une espèce d'oublie, qui ne sera pas chargée de cette matière visqueuse qu'ils rendent dans les coques lorsqu'ils y demeurent long-tems renfermés, & qui sera aussi facile à devider que les coques, sans demander tant de précipitation.

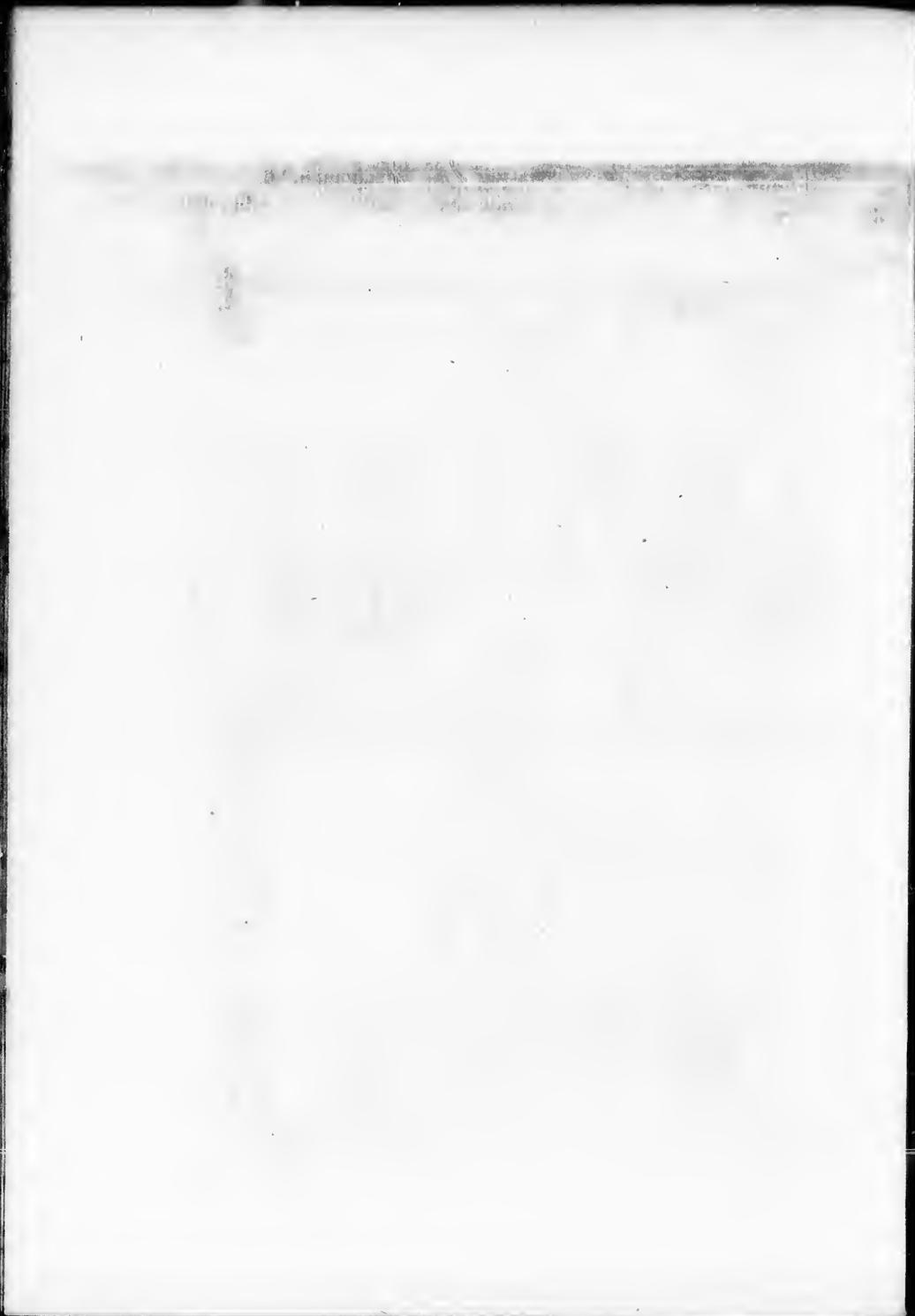
Aussi-tôt que la soie est devidée, on s'attache immédiatement à la mettre en



Devider  
doub.

es co-  
e pour  
es co-  
nes de  
  
lir de  
rité de  
neufe-  
si tous  
r per-  
man-  
es qui  
autres  
  
ns ; on  
même  
t pro-  
citure.  
prin-  
éclore  
vision  
ce que  
tiona-  
qu'en  
omme  
a prin-  
es.  
grande  
her les  
s mais  
chaleur  
mor,  
ce du  
  
es ren-  
e rem-  
s hau-  
éclore.  
ls tar-  
es.  
d'une  
e pla-  
gée de  
eurent  
ns de-  
  
ttre en

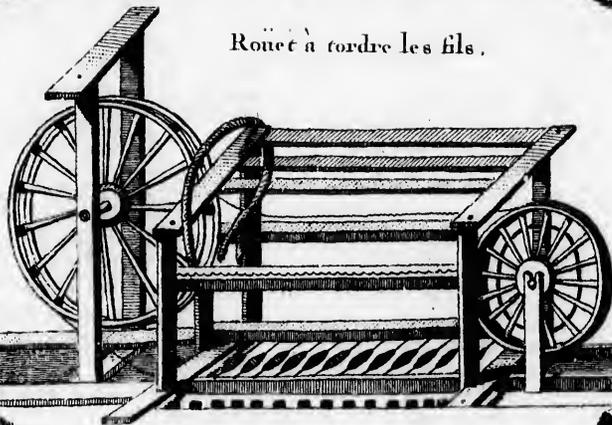






MANUFACTURE DE SOIE tirée de du Halde

Rouet à tordre les fils .



Rouet à dévider les pelotons en bobines .



œuvre  
Figure  
idée j  
non-fé  
les in  
Chine

C  
trie d  
vent c  
Ils n'o  
qui n  
nérale  
Tjè-ki

La  
teries  
affiette  
pour  
binets  
fons,  
hors d

La  
lette,  
extrao  
lyang  
fu (38

porcel  
Fo-ky  
rente

mais e  
de Kir  
foient

fabriq  
mal. M

par l'o  
fession

d'ou l  
Le  
ching

(34)  
(35)  
Comte  
(36)

œuvre. Les Chinois y emploient des instrumens fort simples. Mais comme les Figures peuvent servir beaucoup mieux que les explications à faire prendre une idée juste de cette mécanique, on donne ici des Planches, qui représentent non-seulement les divers ustenciles qu'on emploie pour les vers, mais encore les instrumens dont on fait ces belles étoffes de soie qui nous viennent de la Chine.

VERS A SOIE  
DE LA CHINE.  
Planches qui  
représentent les  
figures.

## §. VII.

*Manufactures de Porcelaine.*

C E que toutes les autres Nations de l'Europe ont nommé Porcelaine, les Anglois l'appellent *China*, ou *China ware*, qui signifie *Vaisselle* ou *Poterie de la Chine*. Le mot de Porcelaine n'est pas connu des Chinois. Ils ne peuvent en prononcer les syllabes, dont ils n'ont pas les sons dans leur langue. Ils n'ont pas même la lettre *r*. Mais ce mot vient probablement des Portugais, qui nomment une tasse ou une écuelle, *Porcellana*; quoiqu'ils donnent généralement à la poterie de la Chine le nom de *Loca*, & les Chinois celui de *Tjé-ki* (34).

D'où vient le  
nom de porce-  
laine.

La porcelaine est si commune à la Chine, que malgré l'abondance des poteries ordinaires, la plupart des ustenciles domestiques, tels que les plats, les assiettes, les tasses, les jattes, les pots à fleurs & les autres vases, qui servent pour l'ornement ou pour le besoin, sont de porcelaine. Les chambres, les cabinets, & les cuisines mêmes en sont remplies. On en couvre les toits des maisons, & quelquefois on en incruste jusqu'aux piliers de marbre & jusqu'au dehors des édifices (35).

Usage commun  
de la porcelaine  
à la Chine.

La belle porcelaine, qui est d'une blancheur éclatante & d'un beau bleu-céleste, vient de *King-te-ching*, Village ou Bourg de la Province de *Kyang-si*, extraordinairement vaste & peuplé (36). Il n'est qu'à trois milles (37) de *Beulyang*, Ville du troisième Ordre dont il dépend, dans le district de *Jau-chen-fu* (38), Ville du premier rang de la même Province. On fabrique aussi de la porcelaine dans d'autres Provinces, comme dans celles de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*; mais les Etrangers n'y peuvent être trompés, parce qu'elle est différente par la couleur & la finesse. Celle de *Fo-kyen* est aussi blanche que la neige; mais elle est peu luisante & n'est pas peinte de diverses couleurs. Les ouvriers de *King-te-ching*, attirés par la grandeur du commerce que les Européens faisoient dans l'Isle d'Amoui, y porteroient autrefois leurs matériaux pour les y fabriquer; mais ils perdirent leurs peines, parce que cette entreprise leur réussit mal. Elle n'eut pas plus de succès à *Peking*, où l'on porta aussi des matériaux par l'ordre de l'Empereur *Kang-hi*. *King-te-ching* est ainsi demeurée en possession de fournir de la porcelaine à tout l'Univers, sans en excepter le Japon, d'où l'on en vient prendre aussi.

Où se fait la plus  
belle porcelaine.

On a tenté inutilement  
de la  
faire ailleurs.

Le Pere d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite, ayant une Eglise à *King-te-ching* & quantité d'ouvriers entre ses nouveaux Convertis, obtint d'eux des

D'où le Pere  
d'Entrecolles a  
tiré les lumieres.

(34) Chine du Pere du Halde, p. 339. cette Province.

(35) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 150. (37) Ou plutôt trois lieues.

(36) Voyez ci-dessus la Géographie de milles de *Jau-chen*. (38) *King-te-ching* est à plus de quarante

PORCELAINES  
DE LA CHINE.

Division du sujet  
en cinq articles.

Matériaux de la  
porcelaine, &  
préparations du  
vernis.

Deux terres,  
nommées Kau-  
lin & Pe-tun-tse.

lumières exactes sur tout ce qui concerne la porcelaine. D'ailleurs il avoit été souvent témoin de leurs opérations ; il avoit consulté les Livres Chinois qui traitent de cette matière, sur-tout les Annales de *Feu-lyang*, qui contiennent, suivant l'usage de la Chine, une description de cette Ville & de son district ; c'est-à-dire, de sa situation, de son étendue, de la nature du territoire, des usages de ses Habitans, des personnes distinguées par les armes, par le sçavoir & par la probité ; des événemens extraordinaires, des marchandises & des provisions qui sont l'objet du Commerce, &c. Cependant on ne trouve point dans ces Annales comment se nommoit l'inventeur de la porcelaine, ni si les Chinois ont eu l'obligation de cette découverte au hazard. On y lit seulement que la porcelaine de King-te-ching est d'une blancheur extrême, sans aucun défaut ; & que celle qui se transporte par le Commerce, n'est connue que sous le nom de *Précieux joyaux de Jau-cheu*.

Tout ce qui regarde les manufactures de porcelaine peut être réduit aux cinq articles suivans (39). 1. Les matériaux dont elle est composée. 2. Les préparations de l'huile & du vernis qui lui donnent son éclat. 3. Les différentes espèces de porcelaine & la manière de les fabriquer. 4. Les couleurs qui servent à l'embellir, & l'art de les appliquer. 5. La manière de cuire la terre & de lui donner le degré de chaleur convenable. Enfin, l'Auteur ajoute quelques observations sur la porcelaine ancienne & moderne, & nous explique pourquoi les ouvriers de la Chine ne peuvent pas toujours imiter les modèles Européens (40).

1. La porcelaine est composée de deux sortes de terres ; l'une, qui se nomme *Pe-tun-tse*, & l'autre, *Kau-lin*. Elles sont apportées de *Ki muen*, par la rivière, en forme de briques (41) ; car le territoire de King-te-ching ne produit aucune espèce de matériaux pour cet ouvrage. Le *Kau-lin* est mêlé de particules luisantes. Le *Pe-tun-tse* est simplement de couleur blanche & d'un très-beau grain. La seconde de ces deux terres se fait avec des pierres ; mais toutes sortes de pierres n'y sont point également propres. La bonne sorte doit être verdâtre. Après les avoir tirées de la carrière, on les brise avec de gros maillets de fer, pour les réduire en poudre très-fine dans des mortiers. On jette cette poudre dans une grande jarre remplie d'eau, qu'on remue fortement avec une pelle de fer. Lorsqu'elle a reposé l'espace de quelques minutes, il s'éleve sur la surface une sorte de crème, de quatre ou cinq doigts d'épaisseur, qu'on leve pour la mettre dans une autre jarre d'eau. Cette opération se répète aussi long-tems qu'il paroît de la crème ou de l'écume dans la première jarre. Ensuite on tire les parties grossières qui sont demeurées au fond, pour recommencer à les broyer dans le mortier. A l'égard de la seconde jarre, on attend qu'il se soit formé au fond une espèce de pâte. Alors, jettant l'eau fort doucement, on met sécher la pâte dans de grands moules de bois. Mais avant qu'elle soit tout-à-fait sèche, on la divise en petites briques, qui se vendent au cent. C'est de leur forme & de leur couleur qu'elles tirent le nom de *Pe-tun-tse*. Mais comme les ouvriers y laissent toujours beaucoup de parties grossières, on est obligé à *King-te-ching*

(39) Ce détail est tiré des Lettres Edifiantes, qui contiennent deux Mémoires du Père d'Entrécôlles sur le même sujet.

(40) Du Halde, *ubi sup.* p. 178. & suiv.

(41) Quelques Auteurs prétendent que la

porcelaine est composée d'écailles d'austres, ou d'écailles d'un certain poisson, qui se conservent enterrées pendant vingt, trente & cent ans.

de la  
Le  
nes m  
en ma  
à don  
peu u  
& qui  
la nar  
autres  
meille  
de ch  
tent d  
che, j  
le ver  
Ap  
ou de  
l'ayan  
Kau-l  
d'en f  
fuites  
l'on y  
ses par  
fois on  
où tre  
qu'on l  
qu'il e  
legere  
d'yvoi  
On  
pierre  
de cou  
suite l  
wa-chi  
2. C  
de kau  
blanch  
pierre f  
che & c  
entrer d  
a des t  
ges sur  
Lorsqu

(42) I  
nommée  
rure, qu  
santes.

(43) S

de la purifier encore avant que de la mettre en œuvre (42).

Le *Kau-lin* se trouve dans des carrières assez profondes, au cœur de certaines montagnes, dont la surface est couverte d'une terre rougeâtre. On le trouve en masse, dont on fait des briques de la même forme que le *Pe-tun-tse*. Il sert à donner de la fermeté à la fine porcelaine. Cependant on a découvert depuis peu une espèce de pierre tendre ou de craie, qu'on emploie au lieu du *Kau-lin* & qui se nomme *Wa-chi*, parce qu'elle est glutineuse & qu'elle tient un peu de la nature du savon. La porcelaine qu'on en fait est rare & plus chère que les autres espèces (43). Elle est d'un plus beau grain. Ses peintures sont beaucoup meilleures. Elle est aussi beaucoup plus légère, mais plus fragile, & le degré de chaleur plus difficile à trouver pour la cuire. Quelques ouvriers se contentent d'en faire une colle très-fine, dans laquelle ils trempent la porcelaine sèche, pour lui en faire prendre une couche avant qu'elle reçoive la couleur & le vernis. Elle en devient beaucoup plus belle.

Après avoir tiré le *Wa-chi* de la carrière, on le lave dans de l'eau de rivière ou de pluie, pour le séparer de la terre jaune qui y demeure attachée. Ensuite l'ayant broyé & fait dissoudre dans des jarres d'eau, on le prépare comme le *Kau-lin*. Les ouvriers assurent qu'avec cette simple préparation il seroit facile d'en faire de la porcelaine sans aucun mélange. Un Chinois, converti par les Jésuites, méloit deux parties de *Pe-tun-tse* sur huit de *Wa-chi*. On prétend que si l'on y mettoit plus de *Pe-tun-tse*, la porcelaine n'auroit point assez de corps & ses parties ne seroient point assez liées pour soutenir la chaleur du four. Quelquefois on fait dissoudre le *wa-chi* dans l'eau pour en faire une pâte fort claire, où trempant un pinceau, l'on en trace sur la porcelaine des figures de caprice, qu'on laisse sécher avant que d'y appliquer le vernis. Ces figures paroissent lorsqu'il est cuit; elles sont d'un blanc différent du fonds, comme une vapeur légère qui se répand sur la surface. Le blanc de *Wa-chi* se nomme Blanc d'ivoire.

On peint aussi des figures sur la porcelaine avec du *Che-kau*, espèce de pierre ou de minéral, qui ressemble à l'alun, & qui lui donne une autre sorte de couleur blanche. Mais elle doit être brûlée pour première préparation. Ensuite l'ayant broyée, on en tire une crème par la même méthode que celle du *wa-chi*.

2. Outre les Barques qui arrivent à King-te-ching chargées de *pe-tun-tse*, de *kau-lin* & de *wa-chi*, on en voit d'autres qui sont remplies d'une substance blanchâtre & liquide, nommée *Pe-yeu*, ou huile de pierre. Elle est tirée d'une pierre fort dure (44), qu'on préfère au *pe-tun-tse*, parce qu'elle est plus blanche & que ses taches sont d'un verd plus foncé. L'Histoire de *Feu-lyang*, sans entrer dans un grand détail, rend témoignage que la pierre dont on tire l'huile a des taches couleur de feuilles de cyprès *Pe-chu-ye-pan*, ou des marques rouges sur un fonds bruniâtre, à peu près comme le linaira *Iu-tchi-ma-tang*. Lorsque cette pierre est préparée comme le *pe-tun-tse* & que sa crème a passé

(42) L'Auteur croit que la terre de Malte, nommée terre de S. Paul, est de la même nature, quoiqu'elle n'ait point de particules sulfantes.

(43) Suivant l'Auteur, une charge de *Wa-*

*chi* coûte un écu, & celle de *Kau-lin* ne coûte que trente sols.

(44) On ne doit trouver ici rien d'étrange, puisqu'on prétend que cette pierre se forme des sels & des huiles de la terre.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.  
Autre terre,  
nommée *Wa-*  
*chi*.

Préparation du  
*Wa-chi*.

Son usage.

*Che-kau*, autre  
minéral.

Huile de pierre,  
nommée *Pe-*  
*yeu*.

Son usage.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

dans la seconde jarre, on jette sur cent livres de cette crème une livre de che-kau, qu'on a fait rougir en le brûlant au feu & qu'on a réduit en poudre. C'est comme une espee de ferment ou de *presure*, qui lui donne sa consistance, quoiqu'on prenne soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule. On la mêle avec une autre, qui en est comme l'ame. On fait plusieurs couches de chaux vive réduite en poudre, en y jettant un peu d'eau avec la main, & l'on y entremêle des couches de fougere (45) sèche. Ensuite, mettant le feu à la fougere, on divise les cendres en cinq ou six couches de fougere sèche. Si les couches sont en plus grand nombre, l'huile n'en sera que meilleure. Après avoir amassé une quantité suffisante de cendre de chaux & de fougere, on les jette dans une jarre pleine d'eau, en y joignant, sur cent livres, une livre de *Che-kau*. On remue long-tems ce mélange. Il s'éleve sur la surface une croûte ou une peau, qu'on met dans une seconde jarre, & qui forme au fond de la jarre une espee de pâte liquide. On jette l'eau doucement. Cette pâte est la seconde huile, qui doit être mêlée avec la précédente. Les deux huiles doivent être de la même épaisseur; & pour s'en assurer, on trempe dans l'une & dans l'autre de petites briques de *pe-tun-tse*. L'usage est de mêler dix mesures d'huile de pierre dans une mesure d'huile de fougere & de chaux. Ceux qui vont le plus à l'épargne n'y en mettent jamais moins de trois mesures. On peut augmenter cette huile, & par conséquent l'alterer, en y mettant de l'eau. On déguise la fraude par un mélange proportionné de *che-kau*, qui empêche que la matiere ne soit trop liquide.

Fraude à redoubler.

Tsi-kin, vernis de nouvelle invention.

L'Auteur parle d'une autre espee de vernis, nouvellement inventé, qui se nomme *Tsi-kin-yeu*, c'est-à-dire, Vernis d'or bruni. Mais on devoit l'appeler plutôt *Vernis couleur de bronze*, ou de feuille morte. Il se tire de la terre jaune commune, par la même méthode que le *Pe-tun-tse*. Lorsqu'il est dans l'eau, il forme une sorte de glue, de l'épaisseur du *pe-yeu*, avec lequel il est mêlé. Ils doivent être tous deux d'une égale consistance. S'ils entrent bien dans la brique de *Pe-tun-tse* lorsqu'elle est trempée dans ce mélange, ils s'incorporent avec elle. On mêle aussi dans le *Tsi-kin* de l'huile de chaux & de cendres de fougere, de la même consistance que le *Pe-yeu*. Mais comme cette composition est plus claire ou plus épaisse, suivant le degré du mélange, on fait plusieurs essais pour le reconnoître. Par exemple, on mêle deux mesures de *Tsi-kin* avec huit mesures de *pe-yeu*; & sur quatre mesures de ce mélange on met une mesure de vernis de chaux & de fougere.

Peintures nouvellement découvertes.

On a découvert, depuis peu d'années, l'art de peindre avec du *Tsui* (46), qui est une couleur violette, & de dorer la porcelaine. On a tenté aussi d'appliquer un mélange de feuilles d'or avec du vernis de poudre de cailloux, de la même maniere qu'on applique l'huile rouge. Mais le vernis de *tsi-kin* a paru plus beau & plus éclatant. L'usage s'étoit introduit de dorer le dehors des vases & de laisser l'intérieur tout-à-fait blanc. Ensuite on a changé cette méthode, pour appliquer en deux ou trois endroits une pièce de papier mouillé,

(45) Autrefois, avec la fougere, on se servoit du bois d'un arbre qui porte un fruit semblable à la nese, & que les Chinois nomment *Se-tse*. Mais ce bois est rare aujourd'hui; & de-là vient, peut-être, que la porcelaine de la Chine n'est plus si belle.

(46) C'est plutôt *Tsju*, comme on le voit dans la suite.

ronde  
ches en  
la porce  
noir, p

3. D  
de mur  
tis. Ce  
gés en  
vriers,  
les mai  
de plus

Le p  
ries les  
ploie p  
de lui-r

Après  
tion. L  
Pour la  
celle du

Ensu  
pour la  
pénible  
ou l'on  
d'attent  
langes c  
celaine  
à se féle  
roue ou

Tout  
thé est f  
d'un cha  
largeur  
opératio  
chaque  
alors qu  
que la t  
entre les

celles du  
pour lui  
zeau, su  
& la ren  
si elle ét  
roulée,  
n'auroit

Les gr

(47) Cl

ronde ou carrée, qu'on retire après avoir donné le vernis. Alors on peint les taches en rouge ou en bleu, & l'on ne manque point de les vernisser aussi lorsque la porcelaine est sèche. Quelques-uns remplissent ces espaces d'un fond bleu ou noir, pour les dorer après la première cuisson.

3. Dans la partie la moins fréquentée de King-te-ching, on a fait un enclos de murs, qui forme une place, où l'on a construit un grand nombre d'appentis. Ce sont autant d'ateliers, où l'on voit une infinité de pots de terre, rangés en ligne les uns sur les autres. Dans cet enclos habitent quantité d'ouvriers, qui ont chacun leur objet différent. Une pièce de porcelaine passe entre les mains de plus de vingt personnes avant que d'entrer dans la fournaise, & de plus de soixante avant qu'elle soit cuite.

Le premier travail consiste à purifier le *pe-tun-tse* & le *kau-lin* de leurs parties les plus grossières. Le *Pe-tun-tse* se purifie par la même méthode qu'on emploie pour le faire. Le *Kau-lin* étant mis dans une jarre pleine d'eau, s'y dissout de lui-même.

Après avoir préparé ces deux matériaux, on les mêle dans une juste proportion. La plus belle porcelaine demande une égale quantité de l'un & de l'autre. Pour la médiocre, on met quatre parties de kaulin sur six de *pe-tun-tse*; & pour celle du dernier ordre, le degré du mélange est d'un à trois.

Ensuite on jette la masse dans un lieu creux, bien pavé & revêtu de plâtre, pour la remuer & la paîtrir jusqu'à ce qu'elle durcisse. Ce travail est fort pénible. Lorsqu'il est achevé, on met la matière en morceaux sur des planches, où l'on s'efforce encore de la paîtrir & de la rouler en tous sens, avec beaucoup d'attention pour n'y laisser aucune petite cavité & pour écarter les moindres mélanges de matière étrangère. Un grain de sable ou un cheveu gâteroit la porcelaine; & s'il manquoit quelque chose au soin de la paîtrir, elle seroit sujette à se fêler, à se fendre ou à d'autres altérations. Elle reçoit sa forme avec une roue ou dans des moules, & le ciseau lui donne ensuite sa perfection (47).

Toutes les pièces de porcelaine unie se font d'abord avec la roue. Une tasse à thé est fort imparfaite en sortant de cette machine, à peu près comme la calotte d'un chapeau avant que d'avoir été maniée sur la forme. L'ouvrier lui donne la largeur & la hauteur qu'il se propose, & n'a besoin que d'un instant pour cette opération. Aussi ne gagne-t-il que trois deniers ou la valeur d'un liard pour chaque planche, qui doit être garnie de vingt-six pièces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de pâte sans forme, qu'on creuse avec le ciseau lorsque la tasse est sèche & qu'elle a reçu tous ses ornemens. De la roue elle passe entre les mains d'un second ouvrier, qui la place sur sa base; ensuite dans celles du troisième, qui la met dans un moule, fixé sur une autre sorte de tour pour lui donner sa véritable forme. Un quatrième ouvrier la polit avec le ciseau, sur-tout vers les bords. Il la grate plusieurs fois pour diminuer l'épaisseur & la rendre transparente, en l'humectant un peu, de peur qu'elle ne se brisât si elle étoit trop sèche. Lorsqu'elle est sortie du moule, elle doit être doucement roulée, sans être plus serrée d'un côté que de l'autre, parce qu'autrement elle n'auroit point une parfaite rondeur.

Les grandes pièces de porcelaine se font à deux reprises. Trois ou quatre

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Maniere dont se  
fait la porcelai-  
ne.

Premiere opé-  
ration.

Maniere de paî-  
trir la masse.

Opération de la  
roue.

Salaires de l'ou-  
vrier.

Usage du ciseau.

Comment se  
font les grandes  
pièces.

(47) Chine du Pere du Halde, page 339. & suivantes.

PORCELAINES  
DE LA CHINE.Ouvrages mou-  
lés & canelés.Comment les  
Chinois imitent  
un modèle.Matière & com-  
position des  
moules.Peinture de la  
porcelaine.

hommes en soutiennent une partie sur la roue, tandis qu'on leur donne leur forme; & l'on y joint l'autre partie, lorsqu'elle est sèche, avec un morceau de la même matière, qui étant bien humectée dans l'eau, tient lieu de ciment ou de colle. On fait sécher soigneusement le vase entier, après quoi l'on n'a besoin que d'un couteau pour achever de polir la jointure. Elle ne paroît pas moins unie que le reste après avoir été vernissée. On applique de même les anses, les oreilles, les bas-reliefs & d'autres parties. Les ouvrages moulés & canelés, ceux qui représentent des animaux, des figures grotesques, des pagodes, des brutes, & qui sont commandés par les Européens, consistent aussi en trois ou quatre pièces, qui sont jointes & finies avec des instrumens propres à les creuser & à les polir. On y ajoute différentes couches, qui leur manquent en sortant du moule. Les fleurs & les ornemens, qui paroissent gravés sur la porcelaine, n'y sont qu'imprimés, avec des cachets & des moules.

Lorsqu'on donne aux ouvriers Chinois un modèle qu'ils ne peuvent imiter avec la roue, ils en prennent l'impression avec une espèce de terre, & faisant leur moule en plusieurs pièces pour le séparer du modèle, ils le laissent doucement sécher. Lorsqu'on veut s'en servir on l'approche pendant quelque tems du feu; après quoi on le remplit de la matière de porcelaine, à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner. On presse avec la main dans tous les endroits, puis on présente un moment le moule au feu. Aussitôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, laquelle consume un peu de l'humidité qui colloie cette matière au moule. Les différentes pièces d'un tout, tirées séparément, se réunissent ensuite avec de la matière de porcelaine un peu liquide. L'Artiste vit des figures d'animaux qui étoient toutes massives. Les artistes laissent d'abord durcir la masse. Ensuite lui donnant la forme qu'ils se sont proposée, ils finissent leur ouvrage avec le ciseau, ou par la jonction des parties qu'ils ont travaillées séparément. Il ne reste qu'à le vernisser ou à le cuire; après quoi ils le peignent, le dorment & le font cuire une seconde fois. Les porcelaines de cette espèce, qui sont d'une exécution difficile & qui se vendent fort cher, doivent être garanties soigneusement du froid. Lorsqu'on néglige de les faire sécher également, les parties qui restent humides ne manquent point de se fendre. On évite cette disgrâce en faisant du feu dans les laboratoires.

Les moules se font d'une terre jaune & grasse, qui se trouve près de King-te-ching. On commence par la bien pétrir, & lorsqu'elle s'est un peu endurcie, on la bat fortement au feu. Ensuite, lui donnant la figure qu'on se propose, on l'achève sur la roue. Si l'on veut hâter l'ouvrage, on fait un grand nombre de moules, afin de pouvoir employer plusieurs troupes d'ouvriers à la fois. Avec un peu de soin, ces moules durent long-tems. S'ils s'altèrent, on peut facilement les réparer (48).

Les Peintres Chinois en porcelaine, qui se nomment *Wha-peys*, ne sont pas plus habiles ni moins pauvres que les autres ouvriers. Ils n'ont aucune connoissance des règles. Un Européen qui s'est mêlé quelques mois du même métier, en sçait ordinairement autant qu'eux. Cependant ils ont une méthode de peindre sur la porcelaine, sur les gazes, les éventails & les lanternes, des fleurs, des animaux & des paysages, qui méritent de l'admiration.

(48) Chine du Pere du Halde, pag. 342. &amp; suivantes.

La p  
grand n  
de colo  
peinte s  
de mon  
humain

On fa  
pece ref  
rouges,  
fin d'aut  
d'une be

Les A  
ple ne f  
l'azur (a  
ration. n  
dans le  
cela dan  
palpable

vermis. C  
bouillan  
fort dou  
dans un  
fort long

On al  
dans la t  
un peu f  
forme, c  
mais plus  
& ne se  
une tasse  
qui est un  
dise plus  
huit tſyer  
contient q

Le ver  
une livre  
une petite  
couvert au  
réverbérat  
vée à la p  
vapeur. C  
l'essai sur  
du feu, &  
tite pâte r  
de couper

(49) Cef  
(50) On  
Tom

La partie de la peinture est divisée, dans la même manufacture, entre un grand nombre d'ouvriers. L'un n'a pour emploi que de former le premier cercle coloré, qui doit être autour des bords. Un autre trace les fleurs, qui sont peintes sensuite par un troisième. Les uns sont chargés des figures de rivières & de montagnes. Les autres, de celles d'oiseaux & d'autres créatures. Les figures humaines sont ordinairement les plus mal exécutées.

On fait de la porcelaine de toutes sortes de couleurs. Celle d'une certaine espèce ressemble à la composition de nos verres-ardens. D'autres sont tout-à-fait rouges, avec de petits points qui ressemblent à nos peintures en détrempe. Enfin d'autres représentent des paysages, enluminés d'or. Toutes ces espèces sont d'une beauté extraordinaire, mais extrêmement chères.

Les Annales de King-te-ching rendent témoignage qu'anciennement le Peuple ne faisoit usage que de porcelaine blanche. On la peignoit d'abord avec l'azur (49), que les Chinois appellent *Lyau* & dont l'Auteur donne la préparation. 1°. On le fait calciner, en l'enterrant l'espace de vingt-quatre heures dans le sable de la fournaise avant qu'elle soit échauffée. On l'enferme pour cela dans un vase de porcelaine bien lutté. Ensuite on le réduit en poudre impalpable dans de grands mortiers, dont le fond & la tête du pilon ne sont pas vernis. On le passe au sas, & l'ayant mis dans un vase verni, on jette de l'eau bouillante par-dessus. On l'agite pour en ôter l'écume, & l'on transvase l'eau fort doucement. Cette opération se répète deux fois; après quoi mettant le bleu dans un mortier, tandis qu'il est encore humide & comme en pâte, on le broie fort long-tems.

On assura l'Auteur que cet azur se trouve au fond des mines de charbon, ou dans la terre rouge qui en est ordinairement voisine. Lorsqu'on en voit paroître un peu sur la surface, on est sûr d'en trouver beaucoup plus en creusant. Sa forme, dans les mines, est celle d'un petit lingot de la grosseur du doigt, mais plus plat que rond. L'azur grossier est assez commun: le fin est très-rare & ne se distingue pas facilement à la vue. On le met à l'épreuve en peignant une tasse & la faisant cuire. Si l'Europe produisoit ce bel azur, & le *Tsui* (50) qui est une charmante espèce de violet, elle ne pourroit envoyer de marchandise plus recherchée à *King-te-ching*. La livre de *tsui* s'y vend un *lyang* & huit *tsyens*, qui reviennent à neuf francs. Une boîte de *lyau* ou d'azur, qui ne contient que dix onces, se vend deux *lyangs*; c'est-à-dire, vingt sols l'once.

Le vernis rouge est composé de *Tsyau-sau*, ou de couperose. On en met une livre dans un creuset, bien lutté avec un autre. Au sommet du second est une petite ouverture, qu'on couvre de manière qu'il puisse être aisément découvert au besoin. On place, autour, des charbons allumés; & pour rendre la réverbération plus ardente, on l'entourne de briques. La matière n'est arrivée à sa perfection qu'après que la fumée noire ayant cessé il s'éleve une petite vapeur. On en prend alors un peu, qu'on humecte dans l'eau & dont on fait l'essai sur du bois de sapin. Elle doit produire un rouge luisant. On la retire du feu, & lorsqu'elle est bien refroidie, on trouve au fond du creuset une petite pâte rouge. Mais le plus beau rouge s'attache au creuset supérieur. Une livre de couperose fournit quatre onces de vernis rouge.

(49) C'est le lapis-armenus.

(50) On a lû ci-dessus *Tsui*. L'erreur est d'un côté ou de l'autre.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Diverses couleurs de la porcelaine.

L'ancienne étoit blanche.

Comment les Chinois préparent l'azur.

Où l'azur se trouve.

Vernis rouge; composé de couperose.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.  
Vernis blanc.

4. Quoique la porcelaine soit naturellement blanche & qu'elle acquiere encore plus de blancheur par le glacé, on ne laisse pas de la revêtir quelquefois d'un vernis blanc. Il se fait avec la poudre d'un caillou transparent, qu'on fait calciner au feu comme le *Lapis-armenus* ou l'azur. On mêle avec une once de cette poudre une autre once de ceruse, ou de blanc de plomb pulvérisé, qui entre aussi dans la composition des autres couleurs. Par exemple, pour le vernis vert, on joint à une once de ceruse & à une demie-once de poudre de caillou, trois onces d'un autre ingrédient que les Chinois nomment *Tong-wha-pyen*, & qui, suivant les informations que l'Auteur put se procurer, doit être composé des plus fines écailles du cuivre battu au marteau. Le verd ainsi préparé, devient comme la mere du violet, qui se fait par l'addition d'une certaine quantité de blanc & qui est plus ou moins foncé, suivant le degré du verd. Le jaune se fait en mêlant sept dragmes de blanc préparé avec trois dragmes de couperose rouge. Toutes ces couleurs, appliquées sur la porcelaine après qu'elle a été bien vernissée & bien cuite, ne paroissent point jusqu'à ce qu'elle soit remise au feu. Suivant le Livre Chinois, l'enduit se fait avec de la ceruse, du salpêtre & de la couperose. Mais les ouvriers chrétiens ne parlerent au Pere d'Entrecolles que du blanc de plomb, mêlé avec la couleur lorsqu'on la fait dissoudre dans de l'eau gommée.

Vernis vert.

Vernis jaune.

Huile rouge.

L'huile rouge, que les Chinois nomment *Yeu-li-hong*, est composée de poudre de cuivre rouge & de celle d'une pierre ou d'un caillou rougeâtre. Un Médecin chrétien assura le Missionnaire que cette pierre est une sorte d'alun, qui sert aux usages de la Médecine. On bat le tout ensemble dans un mortier, en y mêlant de l'urine & de l'huile de *Pe-yeu*. Mais l'Auteur ne put découvrir la quantité de ces ingrédients. Les Chinois en font un secret. Ils étendent leur composition sur la porcelaine, sans employer aucune autre sorte de vernis, avec beaucoup d'attention pour empêcher qu'en la faisant cuire elle ne coule au fond du vase. La poudre de cuivre se fait avec du cuivre & du plomb séparé des lingots d'argent de bas alloy qui servent de monnoie. Avant la congelation du cuivre fondu, on trempe légèrement dans l'eau une petite brosse, qu'on secoue par le manche pour en faire tomber quelques gouttes sur le cuivre. Cette aspersion fait lever, sur la surface, une peau qu'on leve avec de petites pincettes de fer & qu'on plonge dans de l'eau froide. C'est de cette peau que se forme la poudre de cuivre, & le moyen de l'augmenter est de répéter la même opération. L'Auteur juge que si la couperose étoit dissoute dans l'eau-forte, cette poudre de cuivre seroit encore plus propre à la peinture rouge. Mais les Chinois n'ont point l'art de composer l'eau-forte.

Poudre de cuivre.

Rouge soufflé.

Pour une autre sorte de porcelaine, qui se fait avec du *Che-vi-hong* ou du rouge soufflé, on prend une pipe, dont on couvre un bout, d'une fine gaze, qu'on applique sur la poudre rouge bien préparée. La gaze prend la poudre. Ensuite soufflant par l'autre bout de la pipe sur la porcelaine, on la voit couverte à l'instant de petites taches rouges. Cette espece de porcelaine est encore plus chere & plus rare que les précédentes, parce qu'il y a plus de difficulté à la composer. Le bleu se souffle beaucoup plus facilement par la même méthode. On pourroit parfumer la porcelaine de taches d'or & d'argent, si l'on en vouloit faire la dépense. On emploie la pipe pour souffler aussi le vernis, lorsque la porcelaine est si mince & si fine qu'on ne peut la porter que sur du coton.

Les manu-  
services de

Le rouge  
mêle avec  
mélange se  
corpore av  
de poisson  
Pour faire  
& trois fue  
de sable,

On fait  
fiens de po  
*pyen*. On a  
qu'on fait s  
pouillée de  
composition

A l'égar  
lyang de ce  
huit lis de  
Un tiers de  
tiers de ver  
feuille un p

Pour fair  
peu épais  
chaux & bo  
leur, on co  
blanc s'inco

Un lyang  
lis d'azur, f  
tent huit lis  
semble au v  
fit à ses que

que c'est pa  
On en trou  
& se vend un  
fièvres l'emp  
mune ou de

en poudre f  
tombe au fo  
leur de cen  
laine est cui  
commence à  
colle commu  
s'applique q

(51) Voyez

(52) Chine

Les manufactures de King-te-ching offrirent à l'Empereur Kang-hi quelques services de cette espece.

Le rouge de *Tsau-fau*, ou de couperose, se fait de la maniere suivante. On mêle avec un *lyang*, ou un *taël* de ceruse, deux *tsyens* (51) de ce rouge. Ce mélange se fait à sec, en les passant ensemble dans un tamis. Ensuite on les incorpore avec de l'eau & de la colle commune, réduite en consistance de celle de poisson; ce qui fait tenir le rouge sur la porcelaine & l'empêche de couler. Pour faire du blanc, on joint à un *lyang* ou une once de ceruse, trois *tsyens* & trois *fuens* de poudre impalpable d'une pierre transparente, calcinée au feu de sable, & l'on n'y emploie d'eau que pour l'incorporation (52).

On fait un verd-foncé en y ajoutant un *lyang* de ceruse, trois *tsyens* & trois *fuens* de poudre de cailloux, & huit *fuens*, ou près d'un *tsyen* de *Tong-wha-pyen*. On a déjà remarqué que le *tong-wha-pyen* n'est que la petite écaille qu'on fait sortir du cuivre, en le battant au marteau lorsqu'il a été fondu, dépouillée des moindres particules du même métal qui ne sont pas propres à la composition du verd.

À l'égard du jaune, il se fait en ajoutant à la composition précédente un *lyang* de ceruse, trois *tsyens* & trois *fuens* de poudre de caillou, & un *fuen* huit *lis* de rouge pur. Quelques-uns mettent deux *fuens* & demi de rouge. Un tiers de verd sur deux tiers de blanc font un verd de mer fort luisant. Deux tiers de verd foncé, sur un de jaune, font le verd *Ku-lu*, qui ressemble à la feuille un peu flétrie.

Pour faire le noir, on réduit l'azur, dans l'eau, à la qualité de liqueur un peu épaisse, en y mêlant de la colle ou de la glue commune, macérée dans la chaux & bouillie en consistance. Après avoir peint la porcelaine de cette couleur, on couvre de blanc les places enduites; & lorsqu'on la remet au feu, le blanc s'incorpore avec le noir, comme le vernis commun avec le bleu.

Un *lyang* de ceruse, trois *tsyens* & trois *fuens* de poudre de caillou, & deux *lis* d'azur, forment un bleu-foncé qui tire sur le violet. Quelques-uns y mettent huit *lis* d'azur. Le violet-foncé se fait de *Tsyu*, pierre ou minéral qui ressemble au vitriol-romain. L'Auteur crut pouvoir conclure des réponses qu'on fit à ses questions, que le *Tsyu*, ou le *Tsui*, se tire des mines de plomb, & que c'est par cette raison qu'il s'insinue comme la ceruse dans la porcelaine. On en trouve à Canton. Mais celui qui vient de Peking passe pour le meilleur & se vend un *lyang* huit *tsyens* la livre. Lorsqu'il est fondu ou adouci, les Orfèvres l'emploient comme de l'émail, avec une couche légère de colle commune ou de colle de poisson, pour le soutenir dans sa beauté. On le réduit en poudre fine, qu'on remue dans un vase d'eau pour la nettoyer. Le cristal tombe au fond. En s'humectant ainsi, il perd son lustre & paroît devenir couleur de cendre. Mais l'éclat de son violet lui revient, aussi-tôt que la porcelaine est cuite. Il se soutient aussi long-tems qu'on le souhaite; & lorsqu'on commence à peindre, il suffit de l'humecter avec de l'eau, mêlée d'un peu de colle commune. L'Auteur observe que cet enduit, comme tous les autres, ne s'applique qu'après la premiere cuisson de la porcelaine.

(51) Voyez ci-dessus l'article des poids & mesures.

(52) Chine du Perc du Halde, p. 343.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Rouge de Tsau-  
fau, ou de coup-  
perose.

Verd foncé.

Composition du  
jaune.

Composition du  
noir.

Bleu foncé.

Violet foncé.

Tsui, ou Tsyu.

**PORCELAINE DE LA CHINE.**  
Manière de dorer & d'argenter la porcelaine.

Pour la dorer ou l'argenter, on met deux fuens de ceruse avec deux tſyen de feuilles d'or ou d'argent qu'on a fait soigneusement dissoudre. L'argent est d'un grand lustre sur le vernis de *Tſi-kin*. Mais les pièces argentées ne doivent pas demeurer aussi long-tems dans la fournaise que les pièces dorées, parce que l'argent disparaîtroit avant que l'or fût arrivé à la perfection de son lustre. On prend quelquefois des pièces qui ont été cuites dans la grande fournaise, mais qui ne sont point encore vernissées; & si l'on veut les avoir entièrement de la même couleur, on les trempe dans le vase où le vernis est préparé. Mais si l'on souhaite que les couleurs soient variées, comme celles d'une espece de porcelaine nommée *Whang-lu-van*, qui sont divisées en carrés verts, jaunes, &c. on y applique ces diverses couleurs avec un grand pinceau. C'est à quoi se réduit toute l'opération pour cette porcelaine; à moins qu'après l'avoir fait cuire dans le grand four, on ne mette un peu de vermillon à la bouche de quelques animaux, ou qu'on n'y ajoute quelqu'autre ornement. Le vermillon, qui n'est pas d'ailleurs fort durable, disparaîtroit dans le feu. De même, dans la seconde cuisson, les pièces doivent être placées au fond de la fournaise, & dessous le soupirail, où l'ardeur du feu est moins violente, parce qu'un feu trop violent ne manqueroit pas de ternir les couleurs.

Le vermillon ne fondroit point un feu trop ardent.

Porcelaine nommée *Whang-lu-van*.

Celles qu'on emploie pour ces sortes de porcelaines demandent les préparations suivantes. Pour le vert, on prend du tong-wha-pyen, du salpêtre & de la poudre de caillou; mais l'Auteur ne put être informé dans quelle proportion. Lorsque ces ingrédients ont été réduits séparément en poudre impalpable, on les incorpore ensemble dans de l'eau. Le bleu le plus commun, mêlé avec du salpêtre & de la poudre de caillou, forme le violet. Le jaune se fait en mêlant trois tſyens de couperose rouge avec trois onces de poudre de caillou & trois onces de blanc de plomb. Pour faire le blanc, on mêle quatre tſyens de poudre de caillou avec un lyang de ceruse.

Porcelaine noire.

La couleur de la porcelaine noire, nommée *U-myen*, tire sur le plomb & ressemble à celle des verres-ardens. L'or qu'on y ajoute la rend encore plus agréable. On mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile commune de pierre, & l'application ne se fait qu'après qu'on a fait sécher la porcelaine. En variant les proportions, on rend la couleur plus ou moins foncée. Lorsque la pièce est cuite on y applique l'or, & la seconde cuisson se fait dans une fournaise particulière.

Noir luisant, nommé *U-king*.

Le noir-luisant ou de miroir, nommé *U-king*, qui doit son origine au caprice de la fournaise, se donne à la porcelaine en la trempant dans un mélange liquide d'azur préparé. Cette composition doit avoir un peu d'épaisseur. Avec dix onces d'azur en poudre on mêle une tasse de *Tſi-kin*, sept de *Pe-yeu* & deux d'huile de cendre de fougere brûlée avec de la chaux. Ce mélange produit son vernis dans la cuisson. Mais il faut placer la porcelaine de cette espece vers le centre de la fournaise, & non près de l'arche, où le feu a toute son ardeur.

Porcelaine percée à jour.

On fait une espece de porcelaine presque percée à jour, comme les ouvrages de découpe, avec la tasse au milieu; c'est-à-dire, que la tasse ne fait qu'une seule pièce avec la partie découpée. L'Auteur n'en vit point de cette sorte. Mais il en vit une autre, sur laquelle on avoit peint, d'après nature, des femmes Chinoises & Tartares. La draperie, le teint & les traits du visage étoient fort bien exprimés. De loin, ces ouvrages paroissent émaillés.

Il fa  
laine,  
infini  
roit av  
ouvra  
cette l  
elle p  
sécher

La  
la mod  
espece  
de res  
lant se  
de fou  
mélanc  
nes. M  
cun s

O  
*Tran*  
soufflé  
étoit se

Lors  
soin;  
d'une f  
usage,  
incorp  
lange f  
peu, c  
la piéc  
Mais il  
droit à

Pour  
de la p  
avec du  
cette co  
à la me  
tôt de f  
de cette  
sur la p  
unie en  
petites p

Lors  
par goût

(53) C  
fut le plu  
prendre e  
porcelain

Il faut observer que l'huile de pierre blanche, employée seule sur la porcelaine, en fait une espèce particulière, nommée *Tsui-ki*, qui est remplie d'une infinité de veines & comme marbrée; de sorte que dans l'éloignement elle paroît avoir été brisée en pièces qu'on a pris la peine de rejoindre, comme un ouvrage à la mosaïque ou de pièces rapportées (53). La couleur que donne cette huile est un blanc un peu cendré. Si le fond de la porcelaine est bleu, elle paroît marbrée, & comme fendue, aussi-tôt que la couleur commence à sécher.

La porcelaine qui se nomme *Long-tseun*, tirant sur couleur d'olive, étoit à la mode pendant que le Pere d'Entrecoles étoit à la Chine. Il en distingue une espèce, que les Chinois nomment *Tsing-ko*, du nom d'un fruit qui a beaucoup de ressemblance avec l'olive. On donne cette couleur à la porcelaine en y mêlant sept tasses de *tsi-kin* avec quatre tasses de *pe-yeu*, environ deux tasses d'huile de fougere & de chaux, & une tasse de *tsui-yeu* ou d'huile de caillou. Dans ce mélange, le *tsui-yeu* fait paroître sur la pièce un grand nombre de petites veines. Mais lorsqu'il est appliqué seul, la porcelaine est cassante & ne rend aucun son.

On fit voir à l'Auteur une espèce de porcelaine, nommée *Yau-pyen* ou *Transmutation*. Les ouvriers s'étoient proposés de faire un service de rouge soufflé. Mais ils en perdirent plus de cent pièces, & celle dont il est question étoit forte de la fournaise comme une espèce d'agate.

Lorsqu'on se prépare à dorer la porcelaine, on broie l'or avec beaucoup de soin; & le faisant dissoudre dans une tasse jusqu'à ce qu'il prenne la forme d'une sorte d'hémisphère, on le laisse sécher dans cette situation. Pour en faire usage, on le dissout par petites parties dans de l'eau de gomme. Ensuite ayant incorporé trois parties de ceruse avec trente parties d'or, on applique ce mélange sur la pièce comme toutes les autres couleurs. Comme l'or se ternit un peu, quelque-tems après cette opération, on lui rend son lustre en humectant la pièce avec de l'eau fraîche & le frottant ensuite avec une pierre d'agate. Mais il faut observer de le froter toujours dans le même sens; par exemple, de droit à gauche.

Pour empêcher que les bords de la porcelaine ne s'alterent, on les fortifie avec de la poudre de charbon, qui doit être de bambou sans écorce (54) & mêlée avec du vernis, auquel ce charbon donne une couleur gris-cendrée. On applique cette composition, avec un pinceau, sur les bords de la pièce lorsqu'on est prêt à la mettre sur la roue. L'Auteur croit que le charbon de bois de saule, ou plutôt de sureau, qui participe un peu à la nature du bambou, peut tenir lieu de cette canne en Europe. Il observa aussi qu'avant que d'appliquer le vernis sur la porcelaine, particulièrement sur la plus fine, on s'efforce de la rendre unie en aplaniissant les plus petites inégalités avec un pinceau composé de très-petites plumes, qu'on trempe dans l'eau pour le passer sur toute la pièce.

Lorsqu'on veut donner une blancheur extraordinaire à la porcelaine, soit par goût pour cette couleur, soit pour la peindre, la dorer & la faire cuire en-

(53) C'est l'espèce dont le Pere le Comte sur le plus frappé. Il suppose qu'on lui fait prendre cette qualité en exposant à l'air la porcelaine cuite, p. 150.

(54) Les ouvriers prétendent que les cendres de l'écorce ou de la peau, seroient fendre la porcelaine dans la fournaise.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.  
Autre espèce,  
nommée *Tsui-ki*.

Long-tseun ;  
porcelaine à la  
mode parmi les  
Chinois.

Pièce de porce-  
laine, nommée  
*Transmutation*.

Précautions pour  
la dorure.

Comment on  
fortifie les bords  
de la porcelaine.

Manière de lui  
donner une blan-  
cheur extraordi-  
naire.

PORCELAINES  
DE LA CHINE.

suite, on mêle treize tassés de pe-yeu avec une tasse de cendre de fougere, qu'on rend également fluides. La pièce, sur laquelle on applique ce vernis, doit être exposée à la plus grande chaleur de la fournaise. Mais cette chaleur est si violente, que pour les pièces qu'on ne veut peindre qu'en bleu, on ne met que sept tassés de pe-yeu sur une de cendre de fougere & de chaux; sans quoi la couleur ne paroîtroit point au travers après la cuisson.

Ménagement  
des places dans  
la fournaise.

L'Auteur observe encore que la porcelaine sur laquelle on applique un vernis qui contienne beaucoup de cendres de fougere, doit être cuite dans une partie temperée de la fournaise; c'est-à-dire, après les trois premières rangées, à la distance d'un pied ou d'un pied & demi du fond. Si elle étoit placée au sommet, les cendres s'en iroient bien-tôt en fusion & couleroit au fond de la pièce (55). Il arrive la même chose à l'*Huile rouge*, au *Rouge soufflé*, au *Long-tseun*; ce qui doit être attribué à la poudre de cuivre qui entre dans ce vernis. La place du sommet convient à la porcelaine qui est enduite de tsui-yeu; vernis qui produit des veines semblables à celles du marbre.

Bleu soufflé.

Lorsque la pièce est entièrement bleue, on la trempe dans le *Lyau* ou l'azur, préparé dans l'eau & réduit en juste consistance. Pour le bleu soufflé, qui se nomme *Tsui-tsing*, on emploie le plus bel azur, préparé de la manière qu'on a décrite. On le souffle sur la pièce; & lorsqu'il est sec on y applique le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé avec le *Tsui-yeu* si l'on veut qu'elle soit veinée.

Figures en relief.

Quelques ouvriers tracent sur l'azur sec, avec une longue aiguille, soit qu'il soit soufflé ou non, des figures, qui paroissent fort distinctement lorsque la pièce a reçu son vernis & sa cuisson. Il y a moins de travail qu'on ne s'imagine à la porcelaine relevée en bosses, qui représentent des fleurs, des dragons & d'autres figures. Après les avoir tracées, il suffit de faire de petites entailures à l'entour, pour leur donner du relief, & de les vernisser ensuite.

Autre sorte de  
porcelaine.

L'Auteur remarqua une autre sorte de porcelaine, dont il rapporte la composition. Après y avoir appliqué le vernis ordinaire, on la fait cuire. Ensuite on la peint & on la fait cuire encore. Souvent on n'a recours à la seconde cuisson que pour cacher les défauts de la pièce, en appliquant des couleurs aux endroits défectueux. Cette suraddition de couleurs plaît à quantité de personnes; mais ordinairement elle n'empêche point qu'on n'aperçoive des inégalités sur la pièce. L'incorporation des couleurs avec la porcelaine vernissée & cuite par le moyen de la ceruse, fit conjecturer à l'Auteur que si l'on employoit la ceruse dans les couleurs dont on peint le verre, & qu'on le mit une seconde fois au feu, l'ancien art de la peinture seroit peut-être facile à retrouver. Il observe à cette occasion, que les Chinois avoient anciennement l'art de peindre, sur les dehors de la porcelaine, des figures de poissons & d'autres animaux, qui ne se montroient sur une tasse que lorsqu'elle étoit remplie de quelque liqueur. Cette porcelaine se nomme *Kya tsing*, c'est-à-dire, *Azur mis en presse*. On n'a conservé qu'une petite partie de cet admirable secret. Les vases qu'on vouloit peindre dans ce goût devoient être fort minces. On appliquoit fortement les couleurs au dedans, & l'on y peignoit ordinairement des poissons, parce que l'exécution en étoit plus sûre. La couleur ayant séché, on y étendoit une légère

Conjecture de  
l'Auteur sur l'art  
de peindre le  
verre.

Peinture singu-  
lière des Chi-  
nois.

(55) Si l'on mettoit un liard de cuivre au sommet d'une des premières piles, il fondroit bien-tôt, & la liqueur métallique perceroit toutes les cases & toutes les pièces qui seroient au-dessous.

couche de pâte de porcelaine. Ensuite, appliquant le vernis du côté intérieur, on mettoit le vase sur la roue, pour rendre l'extérieur aussi mince qu'il étoit possible. Enfin, l'ayant trempé dans le vernis, on le faisoit cuire dans la fournaise commune. On peut dire, ajoute l'Auteur, qu'à présent même les Chinois ont le secret de faire revivre le plus bel azur après qu'il a disparu; car lorsqu'on l'applique sur la porcelaine il est d'un noir pâle, au lieu qu'étant sec & vernissé il devient blanc; mais le feu développe ensuite toute la beauté de ses couleurs.

Après tout, il faut un art extrême pour appliquer l'huile ou le vernis avec l'égalité nécessaire & dans la juste quantité que demande cette opération. La porcelaine mince & légère reçoit deux couches fort délicates. Elle se feroit à l'instant si les couches étoient trop épaisses. Ces deux couches sont équivalentes à une seule, qui est la dose ordinaire pour la fine porcelaine lorsqu'elle est d'une composition plus forte. La première ne se fait que par aspersion, & l'autre, en trempant la pièce. On la tient d'une main, par le côté extérieur, au-dessus du pot de vernis; tandis que de l'autre on arrose légèrement l'intérieur, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait vernissé. Aussi-tôt que chaque pièce paroît sèche de ce côté-là, on met la main en dedans; & la soutenant avec un petit bâton par le milieu du pied, on la trempe promptement dans le pot. L'Auteur a déjà fait remarquer que le pied demeure sans forme. En effet, on ne le met sur la roue, pour le creuser, qu'après que la pièce a reçu le vernis. On peint alors dans le creux un petit cercle, & souvent un caractère Chinois. Ensuite l'ayant vernissé à son tour, on porte la pièce du laboratoire à la fournaise.

5. Les petites fournaises peuvent être de fer; mais ordinairement elles sont de terre. Celle que le Pere d'Entrecolles eut la curiosité de voir, étoit de la hauteur d'un homme & de la grosseur d'un tonneau. Elle étoit composée d'une sorte de grandes tuiles carrées, épaisses d'un demi-pouce, longues d'un demi-pied & larges du double, placées l'une sur l'autre & fort bien cimentées. On les avoit rangées dans cet ordre avant que de les cuire. D'Entrecolles ajoute que cette fournaise étoit élevée d'un pied au-dessus de la terre, sur deux ou trois rangées de briques épaisses, mais petites, avec un bon enclos de maçonnerie, qui avoit trois ou quatre soupiraux vers le fond. Entre ce mur d'enclos & la fournaise, on avoit laissé un espace d'environ un demi-pied, excepté dans deux ou trois endroits, qui étant remplis, formoient une espèce de support ou d'arc-boutant pour l'édifice.

On met dans les fournaises toute la porcelaine qui doit être cuite pour la seconde fois, les tasses en pile l'une sur l'autre, & les petites dans les grandes, mais de manière que les côtés peints ne puissent se toucher, parce que le moindre frottement leur seroit nuisible. Lorsqu'elles ne peuvent être placées dans cet ordre, on les met par rangées dans la fournaise, de bas en haut, en les couvrant de tuiles de la même terre que la fournaise, ou même de cases destinées à cet usage. On couvre le sommet, de la même brique dont l'enclos est composé, qu'on cimente avec du mortier ou de la terre humectée, en laissant une ouverture au milieu pour observer les progrès de l'opération. Ensuite on allume une grosse quantité de charbon, qui se distribue sous la fournaise, au sommet & dans les intervalles qui sont entre le mur d'enclos. Lorsque le feu devient ardent, on jette les yeux de tems en tems par l'ouverture, qui

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Ils font revivre  
la couleur de l'azur.

Construction des  
fournaises.

Comment on y  
range la porcelaine.

Manière de la  
cuire.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.  
Adresse des por-  
teurs Chinois.

Cafes qui ser-  
vent à faire cuire  
la porcelaine.

Leur arrange-  
ment dans la  
fournaise.

Précautions  
pour toucher à la  
porcelaine.

Terres dont on  
compose les ca-  
fes.

n'est couverte que d'une pièce de pot cassé. Aussi-tôt que la porcelaine a pris son glacé & des couleurs vives & luisantes, on commence par retirer le feu, & l'on retire ensuite toutes les pièces. L'Auteur a vu souvent, avec beaucoup d'admiration, deux planches longues & étroites, chargées de porcelaine, sur les épaules d'un porteur, qui traversoit avec cette charge plusieurs rues pleines de passans, sans briser aucune partie de son fardeau.

Devant les fournaises est une espèce de porche, où l'on tient quantité de cafés ou de boîtes de terre pour y renfermer la porcelaine en la mettant dans la fournaise. Chaque pièce a sa boîte ou son étui, soit qu'elle ait un couvercle ou non. Les couvercles s'attachent si peu au corps de la pièce, qu'un petit coup de la main suffit pour les séparer. Une seule case sert pour diverses petites pièces, telles que les tasses à thé, &c. On y met un lit de sable fin, parsemé de poudre de *Kau-lin*, afin que le sable ne s'attache point au pied de la tasse. Sur la première case on en place une autre, qui est remplie de même & qui la couvre entièrement, sans toucher aux pièces de porcelaine qui sont dessous. Toute la fournaise se trouve ainsi remplie de grandes piles de cafés ou de boîtes de terre.

A l'égard des plus petites pièces, qui sont renfermées ensemble dans une grande case ronde, chacune est placée sur un petit plat de terre, de l'épaisseur d'un écu & d'une largeur suffisante pour la soutenir. Cette base est parsemée aussi de poudre de *Kau-lin*. Lorsque ces cafés ont une certaine largeur, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'étant trop loin des côtés, elle manqueroit de force pour se soutenir; ce qui seroit capable d'endommager toute la pile. Ces cafés sont ordinairement hautes de quatre pieds. Une partie de leur nombre n'est pas cuite, non plus que la porcelaine. En y mettant les pièces, l'ouvrier se garde soigneusement d'y toucher, dans la crainte d'y causer quelque désordre; car rien n'est plus fragile. Il les tire de la planche avec un petit cordon, attaché aux deux pointes d'une fourche de bois. En tenant la fourche d'une main, il dispose le cordon comme il doit l'être pour embrasser la pièce; il la soulève ainsi fort adroitement, & la met sur son plat dans la case, avec une vitesse incroyable.

Les deux cafés qui forment le fond de chaque pile, demeurent vuides, parce que le feu ne s'y fait point assez sentir. D'ailleurs elles sont couvertes, en partie, du sable qu'on met au fond de la fournaise, & qui est nécessaire pour supporter les piles, dont la hauteur n'a pas moins de sept pieds au milieu. On ne remplit pas non plus la case du sommet, par la même raison. La fournaise ne laisse pas d'être entièrement pleine de cafés, excepté dans les endroits qui sont immédiatement au-dessous des soupiraux. Le milieu est occupé par la plus fine porcelaine; le fond, par la plus grossière; & l'ouverture, par celle dont les couleurs sont les plus fortes. Toutes les piles sont placées fort près l'une de l'autre, & sont jointes au sommet & au fond, comme au milieu, par des pièces de terre si bien disposées, qu'elles laissent de toutes parts un passage libre à la flamme.

Toute sorte de terre n'est pas propre à la composition des cafés. On en distingue trois sortes: Une terre jaune, assez commune, dont on compose les fonds; une autre, qui se nomme *Lan-lu*, & qui est plus forte; la troisième est une terre huileuse, nommée *Yeu-tu*. Les deux dernières se tirent pendant l'hiver

l'hiver  
en Été  
médian  
mais c  
guères  
café br  
brûler  
la four  
ait déjà  
& les m

On  
de mag  
l'arche  
nemen  
toises  
met, f  
épaisse  
sans ét  
le haut  
cassés,  
connoi  
che du  
la cuisse  
meure  
profond  
les pièce  
foyer,  
d'un pie  
vent po  
naïreme  
nois, o  
lorsque  
moins g  
jours; r

Il faut  
porcelai  
la porte  
pour la  
d'hui, l  
la four  
pour la  
tin, dan  
lante, l  
suspend  
Dans

(56) C  
To

l'hyver, de certaines mines fort profondes, auxquelles on ne peut travailler en Été. On fait les cases, ou les caisses, dans le voisinage de King-te-ching. Si le mélange des terres est dans une égale proportion, elles coutent un peu plus, mais durent long-tems. Lorsque la terre jaune prévaut, elles ne soutiennent guères plus de deux ou trois cuïssons sans se briser en pièces. Cependant une case brisée ou fendue se lie fort bien avec une branche d'osier, qui peut même brûler dans la fournaïse sans que la porcelaine en souffre. On prend soin que la fournaïse ne soit pas remplie de cases neuves, & que la moitié du moins ait déjà passé par le feu. Celles-ci sont placées au sommet & au fond des piles, & les neuves au milieu.

On bâtit les fournaïses à l'extrémité d'un long porche, qui sert tout à la fois de magasin & de retraite pour les soufflets, c'est-à-dire, au même usage que l'arche dans les verreries. Suivant l'Auteur Chinois, elles n'avoient anciennement que six pieds de haut sur quatre de large. Elles ont aujourd'hui deux toises de hauteur & presque le double de largeur. La voûte, ou le rond du sommet, se rétrécit à mesure qu'il s'approche des soupiraux. Elle est d'une telle épaisseur, aussi-bien que le corps de la fournaïse, qu'on peut marcher dessus sans être incommodé par le feu. Outre cette ouverture, les fournaïses ont par le haut cinq ou six trous, comme autant d'yeux, qui sont couverts de pots cassés, pour temperer le feu par la communication de l'air. Lorsqu'on veut reconnoître en quel état est la porcelaine, on découvre le trou qui est le plus proche du grand soupirail, & l'on ouvre une des cases avec des pincettes de fer. Si la cuïsson est assez avancée, on discontinue le feu, & la porte de la fournaïse demeure quelque-tems ouverte. Chaque fournaïse a dans toute sa largeur un foyer profond & large d'un ou deux pieds, par lequel le feu passe sur une planche pour arranger les pièces de porcelaine. Lorsque le feu est allumé, on ferme aussi-tôt la porte du foyer, en n'y laissant qu'une ouverture pour y jeter des pièces de bois longues d'un pied. La fournaïse est d'abord échauffée nuit & jour. Deux hommes se relèvent pour y jeter continuellement du bois. Une seule cuïsson en consume ordinairement cent quatre-vingt charges. Anciennement, suivant un Auteur Chinois, on en brûloit deux cens quarante charges, & jusqu'à deux cens soixante lorsque le tems étoit pluvieux, quoiqu'alors les fournaïses fussent de la moitié moins grandes qu'aujourd'hui. Le feu étoit médiocre pendant les sept premiers jours; mais il devenoit fort ardent le huitième.

Il faut observer qu'autrefois les cases, ou les caisses, dans lesquelles la petite porcelaine est enfermée, avoient d'abord été cuites à part, & qu'on n'ouvroit la porte de la fournaïse que cinq jours après l'extinction du feu. Les fournaïses pour la grande porcelaine demouroient fermées l'espace de dix jours. Aujourd'hui, l'on attend à l'avertité quelques jours pour tirer la grande porcelaine de la fournaïse, parce qu'autrement elle pourroit se fendre ou se briser; mais pour la petite, si le feu cesse le soir, on se hâte de la tirer le lendemain au matin, dans la seule vue peut-être d'épargner du bois. Comme elle est alors brillante, l'ouvrier qui la tire se sert d'une espèce de longue fronde, qu'il porte suspendue au col (56).

Dans les petites fournaïses, la porcelaine demande d'être tirée lorsqu'on

Forme & situation des fournaïses.

Leur foyer.

Manière dont on les échauffe.

Quand la porcelaine doit être tirée du feu.

(56) Chine du Pere du Halde, pag. 343. & suivantes.

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

s'aperçoit qu'elle est d'un rouge de feu vers le fond ; que les pièces , placées en piles , peuvent être distinguées l'une de l'autre ; que celles qui sont peintes commencent à paroître unies , & que les couleurs sont incorporées avec la terre , comme le vernis s'incorpore avec l'azur fin , par la chaleur de la grande fournaise. A l'égard de la porcelaine qui cuit pour la seconde fois dans la grande fournaise , on juge qu'il ne manque rien à sa perfection , 1°. lorsque les cases sont rouges de chaleur ; 2°. lorsque la flamme commence à devenir blanchâtre ; 3°. lorsqu'après avoir tiré une pièce des cases supérieures & l'avoir laissée refroidir , le vernis & les couleurs satisfont l'ouvrier ; 4°. lorsque le sable devient luisant au fond de la fournaise. D'Entrecolles admira beaucoup qu'après avoir vû brûler cent quatre-vingt charges de bois à l'entrée de la fournaise , il ne restât point de cendres dans le foyer. Les ouvriers qui entretiennent les feux , doivent être bien précautionnés contre leur ardeur. On prétend qu'ils mettent du sel dans leur thé , pour en boire beaucoup sans être incommodés de l'excès. Mais , comment s'imaginer qu'une liqueur salée puisse appaiser la soif ?

Comment les  
ouvriers résistent  
à l'ardeur du feu.

Dangers de la  
porcelaine dans  
la cuisson.

Quantité de  
Marchands s'y  
prennent.

Ouvrages sur-  
prenans des Chi-  
nois.

Toutes les cuissons ne réussissent point heureusement. Il arrive assez souvent que l'entreprise manque , & qu'il ne reste de la porcelaine & des cases qu'une masse informe , & fort dure. Un excès de chaleur dans le feu , ou quelque défaut dans les cases , peut ruiner entièrement l'ouvrage. Il n'est point aisé de régler les degrés du feu , parce que les moindres variations de l'air agissent immédiatement sur le bois , sur le feu & sur la porcelaine même. Air si l'on voit cent ouvriers ruinés , pour un que la fortune favorise. On ne doit pas être étonné par conséquent que la porcelaine soit si chère en Europe. D'ailleurs celle qu'on y envoie est faite ordinairement sur de nouveaux modèles , la plupart si bizarres , que n'étant pas toujours goûtée , le moindre défaut devient un prétexte aux Européens pour la refuser. Alors elle demeure nécessairement à l'ouvrier , parce qu'elle est encore moins au goût des Chinois (57).

Il faut confesser , à l'honneur de la Chine , que les artistes du pays font des ouvrages si surprenans , qu'un Étranger les croiroit impossibles. Le Pere d'Entrecolles vit , par exemple , une lanterne , de la grandeur de celle d'un Vaifseau , composée d'une seule pièce de porcelaine , & dans laquelle une chandelle suffisoit pour éclairer toute une chambre. Elle avoit été faite sept ans auparavant par l'ordre du Prince héréditaire. Le même Missionnaire vit des jarres de porcelaine hautes de trois pieds , sans y comprendre le couvercle , qui s'élevoit encore d'un pied , dans la forme d'une pyramide. Elles étoient composées de trois pièces , mais jointes avec tant d'habileté , qu'on n'auroit pu distinguer la jointure. On lui raconta que de vingt-quatre pièces de cette nature , huit seulement avoient réussi. Elles avoient été commandées par des Marchands de Canton pour être transportées en Europe ; car les Chinois n'achètent point de porcelaine d'un si grand prix.

On en vante une autre espèce , dont la composition est très-difficile & qui est par conséquent d'une extrême rareté. Elle est excessivement mince , unie au dehors comme au dedans , & revêtue néanmoins de fleurs & d'autres ornemens qui paroissent gravés. Aussi-tôt qu'elle est sortie de la roue , on la jette

en effet dans un moule gravé, où l'intérieur de la pièce prend ainsi les figures, & l'on rend le dehors aussi mince qu'il est possible avec un ciseau.

Cependant les Chinois ne peuvent exécuter tous les ouvrages qu'on leur propose. On leur demande quelquefois, pour l'Europe, des furtous de table d'une seule pièce & des cadres de tableaux; mais les plus grands qu'ils aient pu faire n'ont jamais été de plus d'un pied. Lorsqu'ils ont voulu leur donner plus d'étendue, ils ont eu le chagrin de les voir tomber en pièces. L'épaisseur nécessaire à ces ouvrages les rend extrêmement difficiles; de sorte qu'au lieu de les composer solides, on fait deux dehors creux, qu'on tâche de joindre en laissant un vuide dans l'intervalle. On met seulement au travers une pièce de la même matière, qui laisse un enfoncement de chaque côté.

L'Histoire de King-te-ching parle de divers ouvrages ordonnés par les Empereurs, & dont le succès n'a pas mieux répondu aux espérances des ouvriers. Le pere de l'Empereur Kang-hi en demanda plusieurs de la forme de nos caisses d'orangers, pour y nourrir du poisson. Ils devoient avoir trois pieds & demi de hauteur; l'épaisseur des côtés devoit être de quatre pouces, & celle du fond, d'un demi-pied. Les ouvriers travaillèrent l'espace de trois ans à ces ouvrages & firent deux cens caisses; mais il n'y en eut point une seule qui réussit. Le même Empereur desira des ornemens pour le front d'une galerie, chacun de la hauteur de trois pieds, d'un pied & demi de largeur, & d'un demi-pied d'épaisseur. Mais ils ne purent être exécutés. Le Prince héréditaire commanda aussi divers Instrumens de musique, particulièrement une espece de petite orgue, nommée *Tjong*, de la hauteur d'un pied & composée de quatorze tuyaux dont l'harmonie est assez agréable. Le succès ne fut pas plus heureux.

La statue de *Pu*, qui est le Patron des ouvriers en porcelaine (car chaque profession a le sien) doit son origine à la difficulté qu'ils trouvent quelquefois dans l'exécution de ces modèles. Un Empereur ayant ordonné quelques pièces sur ses propres idées, l'ouvrier qui se trouva chargé de cette entreprise conçut tant de chagrin de se voir maltraité par les Officiers pour avoir mal réussi, que dans son désespoir il se précipita au milieu d'une fournaise, où il fut consumé par les flammes. Cependant les autres ouvrages de porcelaine qui étoient alors dans la même fournaise, en sortirent si beaux & si conformes au goût de l'Empereur, que le malheureux ouvrier passa pour un Héros & devint ensuite l'Idole qui préside à la porcelaine.

Quoiqu'on n'ait pu réussir à faire une orgue, on a trouvé le moyen de faire des flutes, des flageolets & d'autres Instrumens qui se nomment *Yun-lo*, composés de neuf petites plaques rondes, un peu concaves, qui forment différents tons. On les suspend dans un cadre, à différentes hauteurs, & les frappant comme un tympanon, on en tire un tintement qui s'accorde fort bien avec les autres Instrumens & même avec la voix. Mais les ouvriers excellent particulièrement dans l'exécution des grotesques & dans la représentation des animaux. Ils font des canards & des tortues qui nagent sur l'eau. L'Auteur vit la figure d'un char au naturel. On lui avoit mis dans la tête une lampe, dont la flamme formoit les deux yeux. Les rats en étoient effrayés pendant la nuit. On voit sortir aussi dans les manufactures de porcelaine quantité de statues, surtout de la Déesse *Quanin*, qui est fort célèbre à la Chine & que les femmes invoquent pour obtenir la fécondité. Elle est représentée avec un enfant dans ses

PORCELAINE  
DE LA CHINE.

Ouvrages qui ne peuvent être exécutés en porcelaine.

Ouvrages commandés par les Empereurs.

Origine du Patron de la porcelaine.

Instrumens musicaux de cette matière.

Grotesques & autres figures en porcelaine.

**PORCELAINE  
DE LA CHINE.**

Si l'ancienne  
est préférable à la  
moderne.

Vieille porcelai-  
ne contrefaite.

Comparaison de  
la porcelaine &  
du verre.

Usage qu'on fait  
à King-te-ching  
des fragmens de  
porcelaine.

Maniere dont  
les murs y sont  
construits.

bras. L'auteur la compare aux statues antiques de Venus & de Diane, avec cette différence, que celles de Quanin sont extrêmement modestes.

Les opinions des Chinois sont partagées sur la préférence de la porcelaine ancienne ou moderne. On s'est imaginé fausement en Europe, que la meilleure doit avoir été long-tems ensevelie dans la terre. A la vérité, il arrive quelquefois qu'en creusant de vieilles ruines ou nétoyant des puits, on y trouve d'excellentes pièces, qui y ont été mises à couvert dans des tems orageux. Mais l'Auteur déclare qu'ayant vû dans plusieurs endroits d'autres pièces, qui étoient probablement fort anciennes, il ne les trouva pas comparables aux ouvrages d'aujourd'hui; d'où il conclut, qu'autrefois comme à présent il y avoit de la porcelaine à tout prix. Les Chinois achètent fort cher les moindres pièces du siècle de *Yun* & de *Chun*, deux de leurs premiers Empereurs, lorsqu'elles ont conservé leur beauté, qui fait leur unique prix. Tout ce que la porcelaine gagne à demeurer long-tems en terre, est d'y prendre une couleur d'ivoire ou de marbre, qui devient une preuve de sa vieillesse.

Suivant les Annales de King-te-ching, certaines jarres coutoient anciennement jusqu'à cinquante-huit ou cinquante-neuf lyangs, qui reviennent à plus de quatre-vingt écus. Les mêmes Annales ajoutent qu'on bâtilloit exprès une fournaise pour chaque jarre, & qu'on ne ménageoit pas la dépense. Le Mandarin de King-te-ching, ami de l'Auteur, fit présent au protecteurs qu'il avoit à la Cour, d'un *Ku-tang* ou de plusieurs vieilles pièces de porcelaine, qu'il avoit eu l'art de faire lui-même, ou plutôt de contrefaire. Il y avoit employé un grand nombre d'ouvriers. La matiere de ces fausses antiquités est une terre jaunâtre, qui se tronve près de King-te-ching. Elles sont fort épaisses. Une seule pièce, dont le Mandarin fit présent au Pere d'Entrecolles, pesoit autant que dix pièces communes. On ne remarque rien de particulier dans cette espece de porcelaine, à l'exception du vernis, qui est composé d'huile de pierre, & qui étant mêlé d'une grosse quantité d'huile commune, donne à la pièce une couleur de verd de mer. Lorsqu'elle est cuite, on la jette dans un bouillon fort gras, de quelques chapons & d'autres viandes. Ensuite l'ayant remise au feu, on la laisse reposer l'espace d'un mois dans le plus sale mélange qu'on puisse trouver. Après cette opération, elle passe pour vieille de trois ou quatre cens ans, ou du moins pour avoir été faite sous la dynastie de Ming, pendant laquelle le goût de la Cour étoit pour la porcelaine de cette épaisseur. Le faux *Ku-tang* est si éloigné de ressembler au véritable, qu'il ne rend pas le moindre son lorsqu'il est frappé, même en l'approchant de l'oreille.

Quoique la porcelaine ne soit pas si transparente que le verre, elle est moins sujette à se briser. La bonne n'est pas moins sonore que le verre. Si le diamant coupe le verre, on s'en sert aussi pour raccommoder la porcelaine brisée, en y faisant, comme avec une aiguille, de petits trous par lesquels ont fait passer un fil de leton très-fin. A peine s'appertçoit-on qu'elle ait été cassée. Cet art forme une profession particuliere dans l'Empire de la Chine.

King-te-ching a tiré beaucoup d'avantage des fragmens de la porcelaine qui s'y brise, & de la multitude de ses fours. On y bâtit sans cesse, & l'on n'y voit point une maison qui ne soit entourée de murs. Les briques, qui sont longues & larges, ne se posent point à plat, mais de côté. Elles sont rangées alternativement avec leur face & leur côté en dehors, & liées par une légère couche de mort-

tier.  
en s  
& d  
qu'i  
chin  
par  
détr  
les b  
com  
mèn  
bon  
vrag  
maï  
Le  
rivie  
& f  
maï

Enc

L  
ciens  
sur d  
pince  
même  
lesqu  
qu'ils  
nessé  
ne per  
Les  
bambo  
fort de  
qu'ils  
font-ils  
trempe  
dire,  
Chine  
d'argent  
plus bl  
si unie  
ret les

(58)  
& suivan

tier. Le dos du mur est construit de même. Ces murs deviennent plus étroits en s'élevant, de sorte qu'au sommet ils n'ont qu'une seule brique de largeur & de longueur, les éperons des briques traversières étant placés de manière qu'ils ne rencontrent point ceux du côté opposé. Ainsi les murs de King-te-ching sont creux & semblables à des casés à deux faces. Comme ils s'élevaient par degrés, on remplit les cavités de pots cassés, sur lesquels on jette de la terre détrempée en mortier clair, qui lie tout dans une seule masse & qui contient les briques dans leur assiette. On croiroit, dans l'éloignement, que ces murs sont composés de belle pierre, grise & polie. Ce qu'il y a de surprenant, suivant le même récit, c'est qu'ils durent des siècles entiers lorsqu'ils sont couverts de bonnes tuiles. Mais il faut observer aussi qu'ils ne supportent jamais aucun ouvrage de charpente. L'usage des Chinois est d'employer des piliers de bois fort maillifs pour soutenir ces constructions.

Le reste des fragmens de la porcelaine & des casés se jette sur les bords de la rivière, au-dessous de King-te-ching. Il resserre insensiblement le canal (58) & forme à la fin un espace assez solide pour aggrandir la Ville par les nouvelles maisons qu'on y bâtit.

## §. VIII.

*Encre, Papier & Pinceaux des Chinois, & leur maniere d'imprimer  
& de relier les Livres.*

Les manufactures de papier sont si curieuses à la Chine, qu'elles ne méritent pas moins d'attention que la soie & la porcelaine. Dans les plus anciens tems de l'Empire, les Chinois n'avoient point de papier. Ils écrivoient sur des planches & sur de larges pièces de bambou. Au lieu de plume ou de pinceau, ils se servoient d'un stile de fer, ou d'un poinçon. Ils écrivoient même sur le métal, & les curieux conservent encore d'anciennes plaques, sur lesquelles on lit des caracteres fort nettement tracés. Cependant il y a long-tems qu'ils ont fait la découverte du papier. Quelques Européens admirant sa finesse, l'ont pris pour une composition de soie, sans faire attention que la soie ne peut être réduite en pâte (59).

Les Chinois composent leur papier, qu'ils appellent *Chi*, de l'écorce du bambou & d'autres arbres; mais ils n'en prennent que la seconde peau, qui est fort douce & fort blanche. Ils la battent jusqu'à la rendre liquide. Les quadres qu'ils emploient pour donner sa forme à la matière, sont longs & larges. Aussi font-ils des feuilles de dix ou douze pieds de longueur & quelquefois plus. Ils trempent chaque feuille dans de l'eau où ils ont fait dissoudre du *Fan*, c'est-à-dire, de l'alun; & de-là vient le nom de *Papier-fan*, qui est en usage à la Chine. L'alun empêche que le papier ne boive l'encre, & lui donne un lustre d'argent ou de vernis. Mais il le rend sujet à se fendre. Le papier Chinois est plus blanc plus doux & plus compact que celui de l'Europe. La surface en est si unie, qu'il ne s'y trouve rien qui puisse arrêter le pinceau, ni même en séparer les poils. Cependant, comme il est composé d'écorce, il se moisit facile-

Ce qui seroit  
autrefois de pa-  
pier à la Chine.

De quel le papier  
Chinois est com-  
posé.

Ses qualités.

(58) Chine du Pere du Halde, pag. 351.  
& suivantes.

(59) Ceci paroît contredit dans la page sui-  
vante.

PAPIER  
DE LA CHINE.

Autre espèce de  
papier Chinois.

Remarques tirées  
d'un Ouvrage  
Chinois sur  
cette matière.

ment. La poussière s'y attache & les vers s'y mettent; ce qui ne manque point de corrompre les Livres, à moins qu'on ne prenne souvent la peine de les battre & de les exposer au soleil.

Outre cette espèce, les Chinois font un papier de coton, qui est encore plus blanc, plus fin & plus en usage. Il n'est pas sujet aux mêmes inconvénients que l'autre. Il dure aussi long-tems & n'a pas moins de blancheur que celui de l'Europe. Les Remarques suivantes sont tirées d'un Livre curieux, composé sous le regne présent, qui traite de l'invention du *Chi* ou du papier, de sa matière, de ses qualités, de sa forme & de ses différentes espèces. L'Auteur reconnoît qu'il n'y a rien de clair sur son origine, quoiqu'il la croie fort ancienne. « Les Chinois, dit-il, écrivoient d'abord sur de petites planches de bois de bambou, passées au feu & soigneusement polies, mais couvertes de leur écorce ou de leur peau. C'est ce qui paroît assez prouvé par les termes de *Kyen* & de *Tsé*, dont on se servoit alors au lieu de *Chi*, pour exprimer la matière sur laquelle on écrivoit. On tailloit les lettres avec un cizeau, & de routes ces petites planches, pressées l'une sur l'autre, on formoit un volume. Mais des Livres de cette nature étoient d'un usage fort difficile. Depuis la dynastie de *Tsin*, avant la naissance de Jésus-Christ, on écrivoit sur des pièces de soie ou de toile, coupées de la grandeur dont on vouloit faire un Livre. De-là vient que la lettre *Chi* est quelquefois composée du caractère *Se*, qui signifie soie, & quelquefois du caractère *Kin*, qui signifie de la toile.

« Enfin, l'an 95, sous le *Tong-han*, ou le *Han* oriental, pendant le regne de *Hoti*, un grand Mandarin du Palais inventa une meilleure espèce de papier, qui fut nommée *Tsïy-hou-chi*, ou Papier du Seigneur *Tsïy*. Ce Physicien trouva le secret de réduire en pâte fine l'écorce de différens arbres, les vieilles étoffes de soie & les vieilles toiles, en les faisant bouillir à l'eau, & d'en composer diverses sortes de papier. Il en fit, avec les nœuds de soie, une autre espèce, qui porta le nom de Papier de lin. Les Chinois porterent bien-tôt ces découvertes à leur perfection, & trouverent l'art de polir leur papier.

On lit dans un autre Livre, intitulé *Su-i-kyen-chi-pu*, qui traite du même sujet, « que dans la Province de *Se-chuen* le papier se fait de chanvre; que *Kau-fong*, troisième Empereur de la grande dynastie de *Tang*, fit faire de cette Plante un excellent papier, sur lequel tous ses ordres secrets étoient écrits; que dans la Province de *Fo-kyen*, le papier se fait de bambou; dans les Provinces septentrionales, d'écorce de meurier, & dans celle de *Che-kyang*, de paille de riz ou de froment. Dans celle de *Kyang-nan*, on fait un parchemin de la petite peau qui se trouve dans les coques de vers à soie. Il se nomme *Lo-wen-chi*. Sa finesse & sa douceur le rendent propre aux Inscriptions. Enfin, dans la Province de *Hu-quang*, l'arbre *Chu*, ou le *Ku-chu*, fournit les principales matières pour le papier.

A l'occasion des diverses sortes de papier, le même Auteur en nomme une dont les feuilles sont ordinairement longues de trois changs (60) & quelque-

(60) Un Chang est la mesure d'un pied. Plusieurs Particuliers de Londres ont de ces feuilles, qui sont longues de soixante-dix pieds. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les

Chinois puissent ménager des cadres de cette grandeur & trouver d'assez grandes cuves pour les y tremper.

Feuilles d'une  
prodigieuse gran-  
deur.

fois d'  
argen  
*Kau-*  
avec  
ces P

Lettr  
mais  
bre n  
murs  
papier  
couve  
mot,  
tous le

Qu  
fieurs  
l'arbut  
jettons  
les av  
de fix  
dans u  
claire,  
de jou  
comme  
dans d  
mortie

On  
duit de  
memer  
cette q  
aigres,  
à peu p  
aux arb  
*Ko-ton*  
onéteu  
mêle d  
mettre  
ce méla  
grands  
teur, d  
en sort  
prennen  
qu'à l'in

Les m

(61) S  
peut-être  
font natu

fois de cinq. Il explique comment il est teint de différentes couleurs, & même argenté sans qu'on y emploie d'argent; invention qu'on attribue à l'Empereur *Kau-ti*, de la dynastie de Tsi. Il traite du papier des Coréens, qui fe fait avec les coques des vers à soie. Enfin, il rapporte que depuis le septieme siècle ces Peuples payent à l'Empereur leur tribut en papier.

La conformation du papier est presque incroyable à la Chine. Outre les Lettrés, qui en emploient une quantité prodigieuse, on ne s'imagineroit jamais combien il s'en consume dans les maisons particulieres. Chaque chambre n'a d'un côté que des fenêtres ou des jalousies, couvertes de papier. Sur les murs, qui sont ordinairement revêtus de plâtre, on applique une couche de papier, pour les conserver blancs & unis. Les plafonds sont à compartimens couverts de papier, sur lesquels on trace diverses sortes d'ornemens. En un mot, la plus grande partie des maisons n'offre que du papier, qu'on renouvelle tous les ans.

Quoiqu'on ne fasse servir à la composition du papier que l'interieur de plusieurs especes d'arbres, on y emploie la substance entiere du bambou & de l'arbutus qui porte le coton. On tire des plus grosses cannes de bambou les jets d'une année, qui sont ordinairement de la grosseur de la jambe. Après les avoir dépouillés de leur premiere peau verte, on les fend en pièces droites de six ou sept pieds de long, pour les faire rouir l'espace d'environ quinze jours dans un étang bourbeux. On les tire ensuite de la boue, on les lave dans l'eau claire, & les étendant dans un grand fossé sec, on les y couvre de chaux. Peu de jours après on les tire encore pour les laver une seconde fois. On les réduit comme en fil, qu'on fait blanchir & sécher au soleil, & qu'on jette ensuite dans de grandes chaudières, où l'ayant fait bouillir, on le bat enfin dans des mortiers pour en faire une pâte fluide.

On trouve sur les montagnes & dans les lieux déserts une Plante, qui produit des seps longs & minces comme ceux de la vigne, & dont la peau est extrêmement unie. Le nom de *Hau-tong*, que les Chinois lui donnent, exprime cette qualité. Elle se nomme aussi *Ko-tong*, parce qu'elle produit de petits pois aigres, d'un verd blanchâtre, qui peuvent se manger. Ses branches, qui sont à peu près de la grosseur des seps de vigne, rampent sur la terre ou s'attachent aux arbres. Suivant la doctrine de l'Auteur Chinois, lorsque les branches du *Ko-tong* ont trempé quatre ou cinq jours dans l'eau, il en sort un jus onctueux (61) qu'on prendroit pour une espece de glue ou de gomme. On le mêle dans la pâte dont se fait le papier, avec beaucoup d'attention pour n'en mettre ni trop ni trop peu. L'experience en apprend la juste mesure. On bat ce mélange jusqu'à ce qu'il tourne en eau grasse & épaisse, qu'on jette dans de grands réservoirs, composés de quatre murs de trois ou quatre pieds de hauteur, dont les bords & le fond sont si bien cimentés, que la liqueur ne peut ni en sortir ni s'y imbiber. Alors les ouvriers se plaçant aux côtés des réservoirs, prennent dans leurs moules la surface de cette liqueur, qui devient papier presque à l'instant.

Les moules, dont les cadres se démontent aisément & peuvent se resserrer

(61) Si le *Ko-tong* manquoit, on pourroit peut-être se servir des grains de Miffelto, qui sont naturellement visqueux, ou de l'écorce interieur du *Holly*, qui étant pourri & broyé se réduit en glue.

PAPIER  
DE LA CHINE.

Excessive consommation de papier.

Préparation des matériaux qui servent au papier.

Plante de *Hau-tong*, qu'on emploie au même usage.

Réservoirs où l'on met la li-  
queur.

Moules & cadres.

PAPIER  
DE LA CHINE.Composition des  
graves feuilles  
de papier.Arbres dont on  
fut aussi le pa-  
pier.Papier qui se fait  
de *Ku-chu*. De  
l'arbre de cet  
arbre.Perfections  
qu'on donne au  
papier.

ou s'élargir, sont faits de fils de bambou, tirés aussi fins que le fil d'archal par les trous d'une plaque d'acier. On les fait bouillir ensuite dans l'huile jusqu'à ce qu'ils en soient bien imprégnés, afin qu'ils ne s'enfoncent pas plus qu'il n'est besoin pour prendre la surface de la liqueur.

Si l'on veut faire des feuilles d'une grandeur extraordinaire, on soutient le papier avec des cordons & une poulie. Au moment qu'on le tire du réservoir, les ouvriers, qui sont placés sur les bords, aident à tirer promptement chaque feuille. Ensuite ils l'étendent dans l'intérieur d'un mur creux, dont les côtés sont bien blanchis, & dans lequel on fait entrer, par un tuyau, la chaleur d'une fournaise voisine, dont la fumée sort à l'autre bout par un petit souffail. Cette espèce d'étuve sert à sécher les feuilles presque aussi vite qu'elles se font.

Entre les arbres dont se fait le papier, on préfère ceux qui ont le plus de sève, tels que le meurier, l'orme, le tronc du cotonier, la plante de chanvre, & diverses autres plantes inconnues en Europe. On commence par gratter légèrement la pellicule extérieure de l'écorce, qui est verdâtre. Ensuite on tire la peau intérieure en longues courroies, & les ayant fait blanchir dans l'eau & au soleil, on achève de les préparer comme le bambou.

Mais le papier dont on fait le plus d'usage est celui qui est composé de la peau intérieure du *Chu-ku*, nommé aussi *Ku-chu*. C'est de cet arbre qu'il tire son nom de *Ku-chi*. Lorsqu'on en casse les branches, l'écorce se pèle facilement en longues courroies, comme autant de rubans. Les feuilles ressemblent beaucoup à celles du meurier sauvage; mais le fruit a plus de ressemblance avec la figue. Il sort des branches sans aucune tige. S'il est attaché avant sa parfaite maturité, la place qu'il quitte rend un jus laiteux comme la figue. En un mot, cet arbre a tant d'autres rapports avec le figuier & le meurier, qu'il peut passer pour une espèce de sycamore. Cependant il ressemble encore plus à l'*Adrachne*, qui est une sorte d'arboisier, de grandeur médiocre, dont l'écorce est douce, blanche & luisante, mais se fend en été, parce que l'humidité lui manque. Le *Ku-chu*, comme l'arboisier, croit sur les montagnes & dans les lieux pierreux (62).

Pour endurcir le papier & le rendre propre à recevoir l'encre, les Chinois le font tremper dans de l'eau d'alun. Les Européens appellent cette opération *finir le papier*, parce qu'en Chinois, *Fan* signifie de l'alun. La méthode en est fort simple. On achète fort menu six onces de colle commune, bien claire & bien nette, qu'on jette dans douze écuelles d'eau bouillante, en la remuant avec soin pour empêcher qu'elle ne tourne en grumeaux. Ensuite on la fait dissoudre dans trois quarts de livre d'alun blanc & calciné. Ce mélange se met dans un grand bassin, au travers duquel on passe une petite gaulle, ronde & unie. Ensuite, attachant le bout de chaque feuille à un autre bâton qui est fendu d'un bout à l'autre, on le laisse tomber doucement dans la liqueur pour y tremper. Lorsqu'il est question de la retirer, on la fait glisser par dessus la gaulle ronde; après quoi, serrant le bout du bâton qui lui tient, dans un trou du mur, elle y demeure suspendue pour sécher. C'est ainsi que les Chinois donnent à leur papier sa forme, de la blancheur & du lustre. Un de leurs Auteurs reconnoît que cet art leur vient du Japon.

(62) Chine du Père du Halde, pag. 366. &amp; suivantes.

ils

Ils employent le, comme une de l'eau se peurs passé d que l'en te. Ensuite au travail qu'on dre une douceur ge pour l'eau & papier.

Pour comme celui qu quatre h suite le pour le tout en un tamis lorsqu'el cir au so Cette po l'usage.

On vo Village, considéra ait été en fouillé pa vines. Il de murs f papier fin ration cor en le tro en faire l'ayant b dans un r relève, i aux murs il les rej

(63) Le *Tun-ma-ch* zues, T

Ils ont aussi le secret d'argenter le papier, avec peu de dépense & sans y employer de feuilles d'argent. Ils prennent sept suens ou deux scrupules de colle, composée de cuir de vache, & trois suens d'alun blanc, qu'ils mêlent dans une demie-pinte d'eau claire, & qu'ils font bouillir sur le feu jusqu'à ce que l'eau soit consommée, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il ne s'en élève plus de vapeurs. Alors, étendant quelques feuilles de papier sur une table fort unie, on passe deux ou trois fois dessus un pinceau trempé dans la colle, en observant que l'enduit soit égal, & le recommençant lorsqu'il s'y trouve de l'inégalité. Ensuite, prenant du talc, préparé comme on va l'expliquer, on le fesse au travers d'une gaze, pour le faire tomber également sur les feuilles; après quoi on les fait sécher à l'ombre. Il ne reste, après cela, qu'à les étendre une seconde fois sur la table, pour en ôter le talc superflu en les frottant doucement avec du coton. La poudre qu'on ôte ainsi peut servir au même usage pour d'autres feuilles. L'Auteur observe qu'avec cette poudre, délayée dans l'eau & mêlée de colle & d'alun, on peut dessiner toutes sortes de figures sur le papier.

PAPIER  
DE LA CHINE.  
Manière d'ar-  
genter le papier.

Pour la préparation du talc (63) on le choisit beau, transparent & blanc comme la neige. Le talc que les Russiens apportent à la Chine, l'emporte sur celui qu'on tire de la Province de *Se-chuen*. Après l'avoir fait bouillir environ quatre heures, on le laisse dans l'eau pendant un ou deux jours. On doit ensuite le laver soigneusement & le battre avec un maillet, dans un sac de toile, pour le mettre en pièces. Sur dix livres de talc on en met trois d'alun. On broie le tout ensemble dans un petit moulin à bras. Ensuite ayant fessé la poudre dans un tamis de soie, on la jette dans de l'eau bouillante, qui doit être répandue lorsqu'elle est devenue claire. La matière qui reste au fond, & qu'on fait durcir au soleil, doit être aussi-rôt réduite en poudre impalpable dans un mortier. Cette poudre, après avoir été fessée une seconde fois, est telle qu'il faut pour l'usage.

Préparation  
talc pour cette  
opération.

On voit, hors des fauxbourgs de Peking, vis-à-vis les cimetières, un long Village, dont les Habitans renouvellent le vieux papier & tirent un profit considérable de ce métier. Ils ont l'art de le rétablir dans sa beauté, soit qu'il ait été employé à l'écriture, ou collé sur les murailles, ou mis en carton, ou souillé par d'autres usages. Les ouvriers l'achètent à fort vil prix dans les Provinces. Ils en font de gros amas dans leurs maisons, qui ont toutes un enclos de murs fort unis, & blanchis soigneusement pour cet usage. S'il se trouve du papier fin dans leur amas, ils ont soin de le mettre à part. Leur première opération consiste à le laver dans un petit espace pavé en pente, près d'un puits, en le frottant de toutes leurs forces avec les mains & le foulant aux pieds pour en faire sortir l'ordure. Ils font bouillir ensuite la masse qu'ils ont paîtrie, & l'ayant battue jusqu'à ce qu'elle ait repris la qualité de papier, ils la mettent dans un réservoir ou dans une cuve. Lorsqu'ils en ont une grosse quantité en réserve, ils s'y parent les feuilles avec la pointe d'une aiguille, & les attachent aux murs de leur enclos pour sécher au soleil. Ce travail prenant peu de tems, ils les rejoignent ensemble avec la même propreté (64).

Les Chinois ont  
l'art de renouvel-  
ler le papier.

(63) Les Chinois nomment ce minéral *Tun-ma-cho*, qui signifie, Pierre grosse de zincs, parce que chaque morceau qu'on en

casé est une espèce de nuée transparente.

(64) Chine du Pere du Halde pag. 369. & suivantes.

PAPIER  
DE LA CHINE.  
Prix du papier.

Navarette dit que le papier est si commun à la Chine, que pour deux reaux & demi ; c'est-à-dire pour quinze sols, il en acheta cinq cens cinquante feuilles. Il ajoute qu'on en trouve de mille différentes sortes, qu'on distingue par leur coulent ou par leur fineté, & qu'on en fait de curieuses figures pour les maisons & pour les Temples (65).

De quel l'encere  
de la Chine est  
composée.

L'Encere de la Chine est composée de *Noir de lampe*, qui se fait en brûlant plusieurs sortes de matieres, mais particulièrement du bois de pin, ou de l'huile (66), dont on corrige l'odeur en y mêlant des parfums. De tous ces ingrédients on compose une sorte de pâte, qu'on met dans des moules de bois de différentes grandeurs, pour lui donner différentes formes. Les impressions qu'elle y reçoit font des figures d'hommes, de dragons, d'oiseaux, d'arbres, de fleurs, &c. Mais la forme générale est ordinairement celle d'un bâton (67), & d'un côté, chaque bâton porte toujours quelques caractères Chinois. La meilleure encere se fait à (68) *Whey-chen*, Ville de la Province de Kyang-nan. C'est sa bonté qui est la regle du prix. Les Européens ont fait des efforts inutiles pour la contrefaire. Elle est fort utile pour le dessin, parce qu'on peut lui donner le degré d'ombre qu'on juge à propos (69). Les Chinois ont aussi de l'encere rouge, qu'ils emploient principalement pour les titres des Livres. Tout ce qui se rapporte à l'écriture est si précieux à la Chine, que les ouvriers mêmes qui travaillent à la composition de l'encere, ne passent point pour des gens d'une condition mécanique & servile.

Remarques sur  
son origine.

L'Auteur Chinois qu'on a cité dans l'article précédent, fournit les Remarques suivantes sur l'origine & la nature de cette encere. Il assure que son invention est d'un tems immémorial, mais qu'elle fut long-tems sans parvenir à sa perfection. On se servoit d'abord, pour écrire, d'une espece de terre noire, comme le caractère *Me*, qui signifie Encere, le prouve par sa composition. On exprimoit de cette terre, ou plutôt de cette pierre, un jus ou un suc noir. D'autres encore prétendent qu'après l'avoir humectée, on en tiroit une liqueur noire en la broyant sur le marbre. Enfin, cette terre ou cette pierre se trouve nommée dans une réflexion morale de l'Empereur Vu-vang, qui vivoit onze cens vingt ans avant l'Ere chrétienne.

Sous les premiers Empereurs de la dynastie de Tong, vers l'année 620, le Roi de Corée offrit à l'Empereur de la Chine quelques bâtons d'une encere composée de noir de lampe. Ce noir venoit de vieux bois de pin brûlé, & mêlé avec de la cendre de corne de cerf, pour lui donner de la consistance. Cette encere a tant de lustre qu'on la croiroit couverte d'un vernis. L'émulation des Chinois leur fit trouver, vers l'année 900, le moyen de la porter à sa perfection.

Invention d'une  
autre encere.

En 1070 ils en inventerent une autre espece, qui se nomme *Yu-me*, c'est-à-dire, Encere Impériale, parce qu'elle est particulièrement à l'usage du Palais. Elle est composée d'huile, dont on rassemble les vapeurs dans un vaisseau de

(65) Description de la Chine par Navarette, p. 49.

(66) Le Comte dit qu'on y emploie de la graisse de porc, mêlée avec de l'huile.

(67) La forme des bâtons qui viennent en Angleterre, qu'on appelle communément

Encere du Japon, est un quarré oblong, de la longueur de trois pouces.

(68) Voyez ci-dessus.

(69) Du Halde, *ubi sup.* p. 370. & Le Comte, p. 188.

cuivre  
agréable

La r  
beau n  
lampe  
fé de f  
& lors  
& mêle  
être mi  
noir.

Le P  
éclairé  
chent se  
lumées  
me d'en  
en est aff  
le fond  
sec. Ce  
qui s'atta  
l'encere  
dans un  
de colle  
position  
ner sa f  
ractères  
bâtons au

Dans  
beauté de  
nent, jo  
l'huile qu  
étant à tr  
posées d  
l'imagine

On rap  
forme fin  
par de lon  
laissé aux  
murs & c  
tuyaux, q  
& d'autre  
agréable.

Les Mi  
tribue be

(70) Du  
d'après un  
pense de la  
des ingredie

cuivre concave, en y mêlant un peu de musc pour lui donner une odeur agréable.

La recette suivante (70), qui est tirée des Chinois, fait une encre d'un beau noir; qualité qu'on regarde comme la plus essentielle. Brulez du noir de lampe & de l'inde (71) dans un creuset, jusqu'à ce qu'ils aient tout-à-fait cessé de fumer. Faites dissoudre ensuite de la gomme adragante dans de l'eau, & lorsqu'elle est parvenue à sa consistance, ajoutez-y les autres ingrédients & mêlez le tout ensemble avec une spatule, pour en faire une pâte qui puisse être mise au moule. Une trop grosse quantité d'inde rend la pâte d'un violet-noir.

Le Pere Coutancin, Jésuite, apprit une autre recette d'un Chinois aussi éclairé qu'on peut l'être sur cette matière, dans un Pays où les ouvriers cachent fort soigneusement les secrets de leur art. On met cinq ou six méches allumées dans un vase plein d'huile, qu'on couvre d'un couvercle de fer en forme d'entonnoir, à la distance nécessaire pour recevoir la fumée. Lorsqu'il s'y en est assez rassemblé, on prend une plume d'oie, dont on se sert pour nettoyer le fond du couvercle, & l'on fait tomber cette fuye sur une feuille de papier sec. C'est le noir dont on se sert pour faire de l'encre fine & luisante. La fuye qui s'attache le plus au couvercle est la plus grossière & ne s'emploie que pour l'encre commune. Celle qu'on a recueillie sur le papier doit être bien battue dans un mortier. On y mêle du musc ou quelque eau parfumée, avec un peu de colle de cuir de vache, pour incorporer les ingrédients. Lorsque cette composition a pris la consistance de pâte, on la met dans des moules, pour lui donner sa forme; après quoi l'usage est de graver dessus, avec un cachet, des caractères ou des figures en bleu, en rouge ou en or. On fait ensuite sécher les bâtons au soleil ou au vent.

Dans la Ville de *Whey-cheu-su*, célèbre, comme on l'a remarqué, par la beauté de son encre, les Marchands ont de petites chambres où ils entretiennent, jour & nuit, des lampes allumées. Chaque chambre est distinguée par l'huile qu'on y brûle & par l'espece d'encre qui s'y fait. L'encre de la Chine étant à très-bon marché, toutes ses différentes especes ne peuvent être composées d'huile de *Sesamum*, ou de gergelin, comme la plupart des Chinois se l'imaginent.

On rapporte que dans le district de la même Ville il y a des fournaies d'une forme singulière, pour y brûler le vieux bois de pin & pour conduire la fumée par de longs tuyaux dans de petites chambres tendues de papier. Après avoir laissé aux vapeurs fuligineuses le tems de s'y attacher, on en tire beaucoup des murs & des plafonds. D'un autre côté, on tire la résine du bois par d'autres tuyaux, qui sont au niveau du terrain. Les chambres sont parfumées de musc & d'autres drogues, dont l'odeur mêlée avec la fuye rend celle de l'encre fort agréable.

Les Missionnaires ont observé que la nature du bois qu'on fait brûler contribue beaucoup à la bonté de l'encre. Ils jugent que la fuye qu'on tire des

ENCRE  
DE LA CHINE.

Recettes pour la  
composition de  
différentes en-  
cres de la Chine.

Recette du Peré  
Coutancin.

Usage des Mar-  
chands de *Whey-  
cheu-su*.

Fournaies pour  
l'encre.

Observation sur  
le bois qu'on y  
brûle.

(70) Du Halde donne une autre méthode d'après un Auteur Chinois; mais on se dispense de la rapporter ici, parce que les noms des ingrédients sont inconnus en Europe.

(71) C'est sans doute de l'inde en maron, ou le suc d'inde mis en pain, qui vient de Lyau-tong.

ENCRE  
DE LA CHINE.

fournaises d'une verrerie & dont les Peintres font usage en Europe, seroit la meilleure pour contrefaire l'encre de la Chine.

Les Remarques suivantes sont tirées du même Auteur Chinois qu'on a déjà cité :

Regles pour distinguer la bonne encre de la Chine.

1°. Pour distinguer les différens degrés de bonté dans l'encre qui sort des mains de l'ouvrier, il faut tremper dans l'eau le bout des bâtons, pour en frotter un vase du plus beau vernis, qui se nomme *Tuan-quang-si*. Lorsque la place de l'encre est sechée, on leve le vase au soleil. Si la couleur de l'encre n'est pas différente de celle du vernis, on peut s'assurer qu'elle est de la plus fine espece. Si le noir est tourné en bleuâtre, elle est beaucoup moins bonne. Mais s'il est couleur de cendre, c'est la plus imparfaite de toutes les especes.

2°. Pour garantir l'encre de toutes fortes d'altérations, il faut l'enfermer dans une boîte avec un peu d'armoise parfaitement mûre. Si les bâtons demeurent exposés au soleil, ils ne manqueront point de se fendre & de tomber en pièces.

3°. Lorsqu'un bâton d'encre s'est brisé, il n'est question que d'en réduire une partie en pâte sur le marbre, d'y mêler les autres morceaux brisés & de presser le tout ensemble. Après l'avoir fait sécher l'espace d'un jour, on le trouvera aussi ferme que jamais.

4°. Si vous voulez une espece d'encre fort délicate, ayez soin de bien laver le marbre avant que de la paîtrir dessus. Il suffit pour gâter la nouvelle qu'il y reste tant soit peu de celle qu'on a paîtrie la veille. Observez aussi que le marbre doit être lavé avec de l'eau qu'on ait fait bouillir & qu'on ait laissée refroidir. Les meilleures pierres pour la préparation de l'encre se nomment *Tuan-che*.

5°. L'encre, trop long-tems conservée, cesse d'être propre à l'écriture. Elle devient, si l'on en croit les Chinois, un remede excellent pour la dysenterie & pour les convulsions des enfans. Ils prétendent que ses parties alkales absorbent les humeurs acides & qu'elles adouciennent l'acrimonie du sang. La dose, pour les personnes formées (72), est de deux dragmes, dans un verre d'eau ou de vin.

Plumes de la  
Chine.

Maniere dont  
les Chinois écri-  
vent.

Les plumes Chinoises n'ont pas de ressemblance avec celles des Européens. Ce sont des pinceaux de poil, particulièrement de poil de lapin, qui est le plus doux. Pour écrire, les Chinois ont une petite table de marbre poli, avec un trou à l'extrémité pour y mettre de l'eau. Ils y trempent leur bâton d'encre, en frottant plus ou moins le côté le plus uni du trou, suivant le degré de noirceur qu'ils veulent donner à leur écriture. Lorsqu'ils écrivent, ils ne tiennent pas obliquement leur pinceau, comme les Peintres; mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient picquer le papier. Ils écrivent de droit à gauche & de haut en bas. Leurs Livres commencent comme nous finissons les nôtres; c'est-à-dire, que notre dernière page est pour eux la première.

Le marbre, le pinceau & l'encre, se nomment *Pau-tse*; mot qui signifie *Les quatre choses précieuses*. Les Chinois Lettrés prennent autant de plaisir à les tenir propres & en bon ordre (73), que nos gens de guerre à ranger & à nettoyer leurs armes.

(72) Chine du Pere du Halde, page 370.  
& suivantes.

(73) Chine du Pere du Halde, p. 372. & Mémoires du Pere le Comte, p. 184.

L'...  
Chin...  
sembl...  
ne re...  
les m...  
sépar...  
& les...  
re, t...  
dans...  
d'une...  
A...  
pour...  
à la m...  
bois...  
tous l...  
que l...  
raète...  
après...  
suiva...  
que l...  
conté...  
cham...  
U...  
Ecriv...  
une p...  
grave...  
tant d...  
qu'il...  
pent...  
Ce...  
comp...  
vend...  
qu'on...  
Ces...  
prés...  
tiger...  
On ra...  
de m...  
Da...  
rive d...

(74)  
avant...  
(75)  
rent g...  
bois...  
(76)  
qui est

L'art de l'Imprimerie, qui ne fait que de naître en Europe, est connu à la Chine depuis un tems immémorial (74). Mais la méthode des Chinois ne ressemble point à la nôtre. Comme nos caractères sont en petit nombre & qu'ils ne représentent que de simples sons, ou des lettres, de la combinaison desquelles nous formons des mots & des sentences, notre usage est de faire des types séparés, dont chacun a la forme d'une lettre. Ensuite, les joignant ensemble & les rangeant en lignes l'un après l'autre, nous en formons, pour ainsi dire, un corps solide de métal, dans une dimension bornée; & le renfermant dans un cadre ou un châssis, nous y imprimons les feuilles, par le moyen d'une presse instituée pour cet usage.

Au contraire, les Chinois ayant au lieu de lettres un caractère particulier pour chaque mot, tombent dans une espèce d'infinité, qui leur a fait préférer à la méthode des types celle de tailler ou de graver leurs compositions en (75) bois. L'usage d'une multitude de types, ou des caractères, qui répondroient à tous les mots de leur langue, seroit peut-être impraticable à la Chine. Il est vrai que les Européens peuvent employer autant de types que les Chinois ont de caractères; mais ce nombre n'est composé que de lettres qui se ressemblent, & qui après avoir servi à la composition d'une page peuvent être séparées pour la page suivante, & servir ainsi d'une page à l'autre jusqu'à la fin du volume. Au lieu que les Chinois ont besoin de tailler autant de planches que leur Livre doit contenir de pages; ce qui les met souvent dans la nécessité de se pourvoir d'une chambre fort spacieuse pour les matériaux d'un seul volume.

Un Ouvrage qu'on destine à l'impression, est transcrit par quelque bon Ecrivain sur un papier fin & transparent. Le Graveur colle chaque feuille sur une planche de pommier, ou de poirier (76), ou de quelqu'autre bois dur. Il grave les caractères en coupant le reste du bois. Cette opération se fait avec tant d'exactitude, qu'on auroit peine à distinguer la copie de l'original, soit qu'il soit question de caractères Européens ou Chinois; car les nôtres se coupent & s'impriment de même à la Chine.

Cette méthode a beaucoup de commodité, parce qu'elle épargne la peine de composer les caractères & qu'on n'imprime les feuilles qu'à mesure qu'on les vend, sans être exposé, comme en Europe, au risque d'en vendre moins qu'on n'en imprime, ou de faire les frais d'une nouvelle impression (77).

Cependant les Chinois n'ignorent point la manière d'imprimer des Européens. Ils ont des caractères mobiles en bois, pour s'assurer le pouvoir de corriger l'*Etat présent de la Chine*, qu'ils impriment à Peking tous les trois mois. On rapporte que dans les Villes de Nan-king & de Su-chen-fu ils impriment de même quelques petits Livres, avec beaucoup de netteté & de correction.

Dans les affaires qui demandent de la diligence, telles qu'un ordre qui arrive de la Cour & qui doit être imprimé dans l'espace d'une nuit, ils ont une

(74) Trigant & d'autres disent six cens ans avant Jesus Christ.

(75) On sçait que nos premiers Livres furent gravés de même sur des planches de bois.

(76) Suivant Navarette, c'est le Poirier qui est le meilleur.

(77) On croit reconnoître ici le penchant des Voyageurs à vanter tout ce qu'ils ont vu chez les Etrangers; car la préférence que l'Auteur donne à l'Imprimerie Chinoise est fort mal fondée. Aussi avons-nous abandonné leur méthode, après en avoir usé d'abord.

IMPRIMERIE  
CHINOISE.  
Art de l'Imprimerie  
Chinoise.  
Son ancienneté.

Ce qui rend leur  
méthode diffé-  
rente de la nô-  
tre.

Leur manière  
d'imprimer.

Les Chinois ont  
aussi des types  
mobiles.

Comment ils  
impriment lorsqu'ils sont pressés.

IMPRIMERIE  
CHINOISE.

Forme ordinaire  
de leur impres-  
sion.

autre méthode. Ils couvrent la planche de cire jaune, sur laquelle ils gravent les caractères avec une promptitude surprenante.

Ils n'ont pas de presse comme en Europe. Leurs planches de bois & leur papier enduit d'alun s'en accommoderoient mal. Voici de quelle manière ils s'y prennent. Après avoir mis leur planche de niveau & l'avoir bien affermie, ils trempent dans l'encre une brosse dont ils la frottent, avec la précaution de ne pas l'humecter trop ni trop peu. Si la planche est trop humide, les caractères se confondent; & si elle ne l'est point assez, l'impression manque de force & ne peut avoir beaucoup de durée. Ils passent ensuite sur le papier une autre brosse, douce & oblongue, en pressant plus ou moins, suivant la quantité d'encre qu'il y a sur la planche. Lorsque la préparation d'encre est bien faite, ils peuvent imprimer trois ou quatre feuilles sans tremper leur brosse dans l'encre.

Pour faire cette encre, ils prennent du noir de lampe, le broient soigneusement & l'exposent au soleil. Ensuite l'ayant passée au sas, le plus fin qu'il est possible, ils la temperent avec une liqueur spiritueuse jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance d'une bouillie épaisse, mais sans grumeaux. Ils la font diffoudre au feu, en y jettant, sur dix onces, une once de colle de cuir de vache; après quoi ils la démentent dans l'eau, pour la rendre aussi claire qu'il convient (78).

Couverture &  
colière de leurs  
Livres.

Leur papier est si clair & si transparent, qu'il ne peut être imprimé que d'un côté. De-là vient que les Livres ont une double feuille, qui a son repli au dehors & son ouverture du côté du dos du Livre, où elle est cousue. Ainsi les Livres Chinois se rognent du côté du dos, au lieu que les nôtres se rognent sur la tranche. On tire sur le repli une ligne noire, qui sert de direction au Relieur.

Les Chinois couvrent leurs Livres de carton gris, ou de satin à fleurs. On en voit aussi de reliés en brocard, à fleurs d'or ou d'argent. Cette manière de relire est également propre & commode, quoiqu'inférieure à la nôtre (79).

## CHAPITRE IV.

### Sciences des Chinois.

Introduction.

Quel est l'objet  
de l'étude des  
Chinois.

**Q**UOIQUE les Chinois aient le goût des Sciences & d'excellentes facultés pour réussir dans tous les genres de Littérature, ils n'ont jamais fait de progrès considérable dans les Sciences spéculatives, parce qu'elles ne font pas du nombre de celles que le Gouvernement anime par des récompenses. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connoissance de l'Arithmétique, de l'Astronomie, de la Géométrie, de la Géographie, de la Philosophie naturelle & de la Physique, ils cultivent assez soigneusement ces différentes parties du Sçavoir. Mais les études dont ils font leur principal objet & qui forment proprement leurs Sciences, sont la Grammaire, la Rhétorique, l'Histoire & les Loix de leur Pays, avec la Morale & la Politique. Un sage discernement leur a fait donner la préférence aux lumières qu'ils ont jugées les plus utiles à la conduite de l'homme & au bien de la société. C'est

(78) Du Halde, *ubi sup.* p. 373.

(79) *Ibid.* & le Comte, p. 188.

dans  
tion  
penfé

L'  
miere  
l'Add  
point  
n'ont  
gures

Por  
qui c  
parall  
passée  
mais c  
y en a  
pericu  
d'unit  
le fait  
surpre  
compt  
chiffre

Leu  
rie qu  
moins  
bileré  
métho

Il s  
pire,  
l'Univ  
emplo  
porté  
la Chi  
lestes.

Leur a  
tance,  
prouv  
sion de  
se du  
Christ.  
& pré

(80)  
Halde,

dans cette double vûe que pour engager les jeunes gens à tourner leur application de ce côté-là, ils leur ont proposé les honneurs & l'élevation pour récompense.

## §. I.

*Arithmétique. Géométrie. Astronomie.*

L'HISTOIRE Chinoise rend témoignage que les Mathématiques ont été connues à la Chine dans les plus anciens tems. L'usage des quatre premières Regles de l'arithmétique y est établi; c'est-à-dire, qu'on y emploie l'Addition, la Soustraction, la Multiplication & la Division. Mais ce n'est point par la voie du calcul que les Chinois se servent de ces quatre Regles. Ils n'ont point, comme nous, de caractères arithmétiques, composés de neuf figures & du zero.

Pour faire leurs comptes, ils emploient un instrument nommé *Suan-pan*, qui consiste dans une petite planche, divisée du haut en bas en douze raies paralleles, marquées par autant de fils-d'archal, dans chacun desquels sont passées sept petites boules d'os ou d'ivoire, qui peuvent monter & descendre; mais qui sont tellement séparés par une partition au milieu de la planche, qu'il y en a deux d'un côté & cinq de l'autre. Les deux, qui sont dans la partie supérieure, valent chacun cinq, & les cinq de la partie basse ne font qu'autant d'unités. En joignant ou séparant ces boules, les Chinois supotent comme on le fait en Europe avec des jettons. Leur promptitude & leur facilité paroissent surprenantes. Ils font leurs calculs aussi vite que nous lirions un Livre de comptes, & les plus grosses sommes les arrêtent moins que nous avec nos chiffres.

Leur Géométrie est assez superficielle. Ils sont aussi peu versés dans la théorie que dans la pratique. S'ils entreprennent de résoudre un probleme, c'est moins par principes que par induction. Cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en regler les bornes. Leur méthode est simple & précise (80).

Ils se vantent d'avoir cultivé l'Astronomie depuis la fondation de leur Empire, & se regardent dans cette Science comme les plus grands maîtres de l'Univers. Mais leurs progrès n'ont pas trop bien répondu au tems qu'ils y ont employé. Les Missionnaires avouent qu'il n'y a point de Nation qui ait apporté des soins si constans aux observations mathématiques. Dans tous les tems la Chine a eu, nuit & jour, des Mathématiciens attentifs aux mouvemens célestes. Telle a toujours été la principale occupation des Lettrés de l'Empire. Leur assiduité à cet Office étoit regardée comme un devoir de si haute importance, que les Loix punissoient de mort la moindre négligence. Cet usage est prouvé par un Passage de *Chu-king* (81), un de leurs anciens Livres, à l'occasion de *Hi* & de *Fo*, deux de leurs Astronomes, auxquels il échapa une Eclypse du Soleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naissance de Jésus-Christ. Plusieurs Mathématiciens Jésuites ont vérifié la réalité de cette Eclypse, & prétendent qu'elle ne peut avoir été vûe qu'à la Chine.

(80) Le Comte, p. 213. & suivantes. Du Halde, Vol. II. p. 125.

(81) On le trouve aussi dans le texte de la plus ancienne Histoire de la Chine.

SCIENCES  
DES CHINOIS.

ARITHMÉTIQUE.

Ils ont l'usage des quatre premières Regles de l'Arithmétique.

Instrument dont ils se servent.

Leur Géométrie.

Enfances que les Chinois attribuent en Astronomie.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.  
Rapport de leurs  
observations a-  
vec les nôtres.

De trente-six Eclipses de Soleil, dont Confucius a parlé dans son Livre intitulé *Chun-tsyu*, il n'y en a que deux fausses & deux douteuses. Toutes les autres ont été souvent vérifiées, non-seulement par les Astronomes Chinois, sous les dynasties de Han, de Tang, de Hau & de *Yuen*, mais encore par quantité de Millionnaires Européens. Les Peres *Adam Schaal*, *Kegler* & *Slavifck*, en calculerent plusieurs, & le premier fit imprimer ses calculs en langue Chinoise. Le Pere Gaubil prit la peine de les examiner toutes; & si l'on en excepte quatre, il trouva que pour le tems & le jour elles s'accordoient avec son propre calcul, suivant les Tables astronomiques dont il fit usage (82).

L'Eclipse de l'année 776 avant Jesus-Christ, se trouve dans le *Chi-king* & dans l'Histoire de la Chine, comme dans l'Astronomie de Han. Les Eclipses marquées dans le *Chuking*, le *Chi-king* & le *Chun-tsyu*, sont calculées dans les Recueils astronomiques des dynasties de *Tang* & de *Yuen*, qui furent compilés du tems même de ces familles. Les autres Observations, données par le Pere *Gaubil*, sont tirées de diverses Histoires, composées pendant le regne des dynasties sous lesquelles on fit ces Observations.

Recherches du  
Pere Gaubil sur  
leurs anciens  
progrès.

Le même Missionnaire, après s'être fait une étude particulière de rechercher quels avoient été les progrès des anciens Chinois dans l'Astronomie, nous apprend (83) qu'ayant examiné l'*Etat du Ciel Chinois*, composé plus de cent vingt ans avant Jesus-Christ, il y trouva le nombre & l'étendue de leurs Constellations & quelles Etoiles répondoient alors aux Solstices & aux Equinoxes, avec la déclinaison des Etoiles, & leur distance des Tropiques & des deux Poles. Il ajoute que les Chinois connoissoient le mouvement du Soleil & de la Lune, de l'Ouest à l'Est, & celui des Planetes & des Etoiles fixes, quoiqu'ils n'eussent déterminé le mouvement des dernières qu'environ quatre cens ans après Jesus-Christ. Ils avoient aussi une connoissance assez exacte des mois Solaires & Lunaires. Ils donnoient à peu près les mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Venus & Mercure. A la vérité, ils n'avoient jamais eu de règles pour la Rétrogradation & les Stations. Cependant, à la Chine comme en Europe, quelques Philosophes ont attribué au Ciel & aux Planetes une révolution autour de la Terre, & d'autres l'ont supposée autour du Soleil. Mais les derniers sont en petit nombre. Il ne paroît même aucun rapport à ce système dans leurs calculs, & l'on n'en trouve des traces que dans quelques Ecrits particuliers. Ils ont exprimé en Nombres la qualité des Eclipses, leur durée, le lieu de leur apparence, &c. mais le Pere Gaubil ne put découvrir avec certitude la méthode qu'ils employent à ces opérations. La plupart de leurs Observations furent rédigées plus de cent ans avant Jesus-Christ. On y trouve des calculs assez exacts des Eclipses de ce tems-là. Mais les Nombres paroissent obscurs, & ne sont même entendus aujourd'hui que de peu de Chinois.

Ancienne Carte  
Chinoise des E-  
toiles.

Le Pere *Kegler*, Président du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte Chinoise des Etoiles, composée long-tems avant que les Jésuites fussent entrés à la Chine. On y avoit marqué les Etoiles qui sont invisibles aux yeux

(82) Les calculs du Pere Gaubil sur seize de ces Eclipses ont été publiés par le Pere Soucier, dans ses Observations mathématiques,

astronomiques & géographiques, Vol. II. p. 17.

(83) Dans deux Lettres publiées par le Pere Soucier. *Ibid.*

seuls. I

Depuis  
on trou  
depuis  
solaire,  
qu'ils on  
d'observ  
la longu  
tion du  
sion des  
mes Eto  
comment  
coucher  
vertes C  
distingue  
cet usage  
Chinois  
cipes qu

Le Pe  
cent vol  
Chinois  
comme  
observé  
& l'ann  
tions; &  
Cometes  
qui, join  
d'une gr

L'ann  
à la nouv  
le Soleil  
demeure  
tent leur  
leur Eté,  
Degré du

Ils ont  
trente. T  
naisons a  
jours & c  
Planetes  
au Solstic  
mier Deg  
ques Ec  
qui s'intr  
auparava  
politique

(84) Ch  
Ton

feuls. Le telescope a fait reconnoître l'exactitude de ces positions.

Depuis la dynastie de *Hun*, qui regnoit avant la naissance de Jesus-Christ, on trouve à la Chine des Traités d'Astronomie, par lesquels on apprend que depuis plus de deux mille ans les Chinois ont connu la longueur de l'année solaire, composée de trois cens soixante-cinq jours & d'environ six heures; qu'ils ont connu le mouvement diurne du Soleil & de la Lune, & la maniere d'observer la hauteur méridienne du Soleil par l'ombre d'un *Gnomon*; que la longueur de ces ombres leur servoit à calculer avec assez de justesse l'élévation du Pole & la déclinaison du Soleil; qu'ils connoissoient assez bien l'ascension des Etoiles & le tems de leur passage par le méridien; comment les mêmes Etoiles, dans la même année, se lèvent ou se couchent avec le Soleil, & comment elles passent quelquefois le méridien à leur lever & quelquefois à leur coucher; qu'ils avoient donné des noms aux Etoiles, & divisé le Ciel en diverses Constellations; qu'ils y avoient rapporté les places des Planetes; qu'ils distinguoient les Etoiles fixes, & qu'ils avoient des figures particulieres pour cet usage. Enfin, conclut le Pere Gaubil, on peut démontrer par l'Histoire Chinoise, qu'ils ont toujours eu la connoissance d'un grand nombre de Principes qui appartiennent à l'Astronomie.

Le Pere Frigaut, qui étoit arrivé à la Chine en 1619 & qui avoit lu plus de cent volumes des Annales du Pays, assure que les observations célestes des Chinois commencerent bien-tôt après le Déluge; qu'ils ne les faisoient pas comme nous par heures & par minutes, mais par Degrés entiers; qu'ils ont observé un grand nombre d'Eclipses, en marquant l'heure, le jour, le mois & l'année, mais sans égard pour la durée, ni pour la quantité des observations; & qu'ils ont apporté plus d'attention que les Astronomes Européens aux Cometes & aux nouvelles Etoiles: Observations, ajoute le même Auteur (84), qui, joint à celle des Eclipses & des Cometes en conjonction, peuvent être d'une grande utilité pour vérifier leur Chronologie.

L'année Chinoise commence à la conjonction du Soleil & de la Lune, où à la nouvelle Lune la plus proche du quinzisième Degré de l'*Aquarius*: Signe où le Soleil, suivant les idées de l'Europe, entre vers la fin du mois de Janvier & demeure pendant le mois suivant presque entier. C'est de ce point qu'ils comptent leur Printems. Le quinzisième Degré du *Taurus* fait le commencement de leur Eté; le quinzisième Degré du *Leo* celui de leur Automne, & le quinzisième Degré du *Scorpion* celui de leur Hyver.

Ils ont douze mois Lunaires; les uns de vingt-neuf jours & les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des mois intercalaires, pour ajuster les Lunaisons avec le cours du Soleil. Leur année consiste en trois cens soixante-cinq jours & quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvemens des Planetes & tout ajusté par des Tables d'Equation, suivant une Epoque réglée au Solstice d'Hyver, qui est le point fixe de leurs observations comme le premier Degré d'*Aries* est le nôtre, en comptant de cent en cent Degrés. Quelques Ecrivains supposent que les Chinois ont reçu ces Tables des Arabes, qui s'introduisirent à la Chine avec les Tartares. Mais ils avoient long-tems auparavant la science des Nombres, sous laquelle ils déguisoient des secrets de politique dont on n'instruisoit que les Princes.

(84) Chine du Pere du Halde, pag. 128. & suivantes.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.  
Anciens Traités d'Astronomie & ce qu'on en peut conclure.

Remarques de  
Frigaut sur l'A-  
stronomie Chi-  
noise.

Année Chi-  
noise.

Leurs mois Lu-  
naires & leurs  
mois d'interca-  
lation.

Leurs Tables  
d'Equation.

SCIENCE  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.  
Cycle solaire de  
quatre mille ans.

Il y a plus de quatre mille ans, si l'on s'en rapporte à leur Histoire, qu'ils ont l'usage d'un cycle ou d'une révolution solaire, assez semblable aux Olympiades Grecques. Ce cycle est composé de soixante ans & leur cycle de période ou d'âge pour régler leurs Annales (85). Les années de ce cycle sont distinguées par les noms de leurs douze heures, diversement combinées avec dix autres termes de leur invention (86).

Semaines des  
Chinois.

Ils divisent les semaines, comme les Européens, suivant l'ordre des Planètes. Ils leur assignent à chacune quatre Constellations, dont ils accordent une à chaque jour du mois, comptant successivement les vingt-huit jours sept par sept, pendant tout le cours de l'année.

Leurs jours &  
leurs heures.

Leur jour commence à minuit, comme le nôtre, & finit à minuit suivant; mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres, comme nous, mais par des noms particuliers & par des figures. Ils divisent d'ailleurs le jour naturel en cent parties, & chaque partie en cent minutes; de sorte que chaque jour contient dix mille minutes. Cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude, que dans l'opinion générale des Chinois il y a des minutes heureuses ou malheureuses, suivant la position du Ciel & les divers aspects des Planètes. Ils croient l'heure de minuit fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour le tems de la Création. Ils sont persuadés aussi que la Terre fut créée à la seconde heure, & l'homme à la troisième (87).

Horloges Chi-  
nois.

Les Chinois n'ont point d'horloges pour régler le tems; mais ils se servent de quadrans solaires & d'autres mesures. Les Missionnaires trouverent à la Chine des quadrans fort anciens, qui étoient autrefois divisés en quatre grandes parties, chacune subdivisée en vingt-quatre plus petites. Cet instrument parut fort irrégulier au Pere le Comte. A peine en put-il reconnoître l'usage. Mais depuis que les Chinois ont reçu le nouveau Calendrier des Missionnaires, ils ont réglé leurs quadrans par les jours. Le tems se compte aujourd'hui parmi eux comme en Europe, avec cette seule différence, que leur heure est plus longue du double (88).

Comment les  
veilles de la nuit  
sont réglées.

Les Villes de la Chine ont deux Tours; l'une, nommée *Tour du Tambour*, & l'autre, *Tour de la Cloche*. Elles servent à distinguer les cinq veilles de la nuit, qui sont plus longues en Hyver qu'en Été. La première veille commence par un coup de tambour, qu'on répète avec des intervalles réglés, jusqu'à la seconde. Celle-ci commence par deux coups, qui se répètent de même jusqu'à la troisième; & le nombre augmente ainsi pour les veilles suivantes. Aussi-tôt que le jour paroît, les coups redoublent comme au commencement de la nuit; de sorte qu'il n'y a point de tems où l'on ne puisse sçavoir quelle heure il est (89). On fait de petites pastilles parfumées, de forme conique, pour les allumer à chaque heure de la nuit. Elles portent une marque, qui fait reconnoître à quelle heure chacune doit brûler. *Magalhaens* observe que ces pastilles sont composées de bois de sandal, ou de quelquel'autre bois odoriferant réduit en poudre, dont on fait une sorte de pâte & qu'on forme dans des moules.

Pastilles parf-  
umées que l'usage  
est de brûler.

(85) *Ibid.* p. 130.

(86) Mémoires du Pere le Comte, p. 304.

(87) Du Halde, *ubi sup.* p. 132. & suiv.

(88) Le Comte, p. 304.

(89) Relation de la Chine par Magalhaens,

p. 120. & Mémoires du Pere le Comte, pa-

ge 81.



e, qu'ils  
aux Olym-  
e période  
nt distin-  
avec dix

es Planc-  
dent une  
sept par

suivant ;  
eux des  
s par des  
tuel en  
our con-  
l'exacti-  
euses ou  
etes. Ils  
le tems  
de heu-

servent  
la Chi-  
grandes  
nt parut  
e. Mais  
ures, ils  
rmi eux  
longue

du Tam-  
illes de  
e com-  
és, jus-  
e même  
ivantes.  
ment de  
e heure  
pour les  
t recon-  
pastil-  
tant ré-  
moules.

alhaens,  
ic, pa-



Elles s  
jusqu'  
geur de  
jours,  
vingt &  
qui ser  
le tems  
lent se  
feu y est  
ne man

L'AN  
qu'elle  
tre occ  
l'Empir  
jours il  
avec les  
qui con  
la pluie  
quelque  
soin du  
Eclypse  
senté q  
doivent  
calculée  
Tribun  
prédic  
l'Empir  
est la ré  
descript

Peu  
place p  
Mandar  
Ordre 8  
pour y a  
verfes g  
Ils raiso  
mence a  
même-r  
tymbale  
est neces  
céleste c  
tinction  
peût por  
cérémon

(90) D  
cc, p. 54.

(91)

Elles sont rondes par le bas, & diminuent en cercle à mesure qu'elles s'élèvent, jusqu'à ce qu'elles se terminent en pointe. Mais leur baze a quelquefois la largeur de deux ou trois paumes, & même davantage. Elles durent un, deux & trois jours, suivant leur grandeur. On en fait pour les Temples, qui brûlent pendant vingt & trente jours. Toutes les pastilles de cette nature portent cinq marques, qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit; & cette manière de mesurer le tems est si juste, qu'elle ne cause jamais d'erreur considérable. Ceux qui veulent se lever à certaine heure suspendent un petit poids à la marque. Lorsque le feu y est parvenu, le poids tombe dans un bassin de cuivre, placé au-dessous, & ne manque pas de les éveiller par le bruit (90).

L'Astronomie a toujours été dans une si haute considération à la Chine, qu'elle a donné naissance au Tribunal qui porte son nom & qui n'a point d'autre occupation que son service. Quoiqu'il soit un des plus considérables de l'Empire, il est subordonné à celui des Rites (91). Tous les quarante-cinq jours il est obligé d'offrir à l'Empereur une Carre qui représente l'état du Ciel, avec les altérations de l'air, suivant la différence des saisons; les prédictions qui concernent les maladies, la sécheresse, la cherté des provisions, le vent, la pluie, la grêle, la neige, le tonnerre, &c. Il doit ressembler beaucoup à quelques-uns de nos Almanachs (92). Outre ces observations, le principal soin du Tribunal de l'Astronomie, ou des Mathématiques, est de calculer les Eclipses, & de marquer à l'Empereur, dans un Mémoire qui doit lui être présenté quelques mois auparavant, le jour, l'heure & la partie du Ciel où elles doivent arriver, leur durée & leurs degrés d'obscuration. Elles doivent être calculées pour la longitude & la latitude des Capitales de chaque Province. Le Tribunal des Rites, & le *Ko-lau*, qui est le gardien des observations & des prédictions, en répandent des copies dans toutes les Provinces & les Villes de l'Empire, afin que les Eclipses y puissent être observées comme à Peking, qui est la résidence de la Cour. Les circonstances de cette cérémonie méritent une description.

Peu de jours avant l'Eclipse, le Tribunal des Rites fait afficher, dans une place publique, un Ecrit en gros caractères, qui annonce ce phénomène. Les Mandarins de tous les rangs sont avertis de se rendre, avec les habits de leur Ordre & les marques de leur dignité, dans la Cour du Tribunal astronomique, pour y attendre le commencement de l'Eclipse. Ils se placent tous, près de diverses grandes tables, sur lesquelles l'Eclipse est représentée. Ils la considèrent. Ils raisonnent entr'eux sur sa nature. Au moment que le Soleil ou la Lune commence à s'obscurcir, ils tombent à genoux & frappent la terre du front. En même-tems il s'élève dans toute la Ville un bruit affreux de tambours & de tymbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit est nécessaire pour le secours d'une Planète utile & pour la délivrer du Dragon céleste qui est prêt à la dévorer. Quoique les Sçavans & les personnes de distinction regardent les Eclipses comme des effets naturels, ils ont tant de respect pour les usages de l'Empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Tribunal de  
l'Astronomie &  
ses fonctions.

Cérémonies en  
usage pour l'ob-  
servation des E-  
clipses.

(90) Description de la Chine par Navarette, Tribunal des Mathématiques.  
cc, p. 54.

(91) Les Missionnaires appellent aussi l'Astrologie judiciaire.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Calendrier Chi-  
nois.

Trois autres Tri-  
bunaux d'Astro-  
nomie.

Trois classes  
d'Astronomes.

Trois Calen-  
driers, & ce  
qu'ils contiennent.

Pendant que les Mandarins sont prosternés, d'autres se rendent à l'Observatoire, pour y examiner avec une scrupuleuse attention le commencement, le milieu & la fin de l'Eclipsé. Ils comparent leurs observations avec la figure qu'on leur a donnée. Ensuite ils les portent, signées & scellées de leur sceau, à Sa Majesté Impériale, qui observe l'Eclipsé avec le même soin dans son Palais. Cette pratique s'exécute de même dans toutes les parties de l'Empire.

Mais le principal objet du Tribunal est la composition du Calendrier, qui se répand chaque année dans toutes les Provinces. Il n'y a point de Livre au monde qui soit imprimé en plus gros caractères, ni publié avec plus de solennité. Il est toujours précédé d'un Edit de l'Empereur, qui défend, sous peine de mort, de publier ou d'employer un autre Calendrier, ou d'y faire la moindre altération sous aucun prétexte. On est obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde est impatient de s'en procurer un pour l'usage.

Il y a trois autres Tribunaux à Peking, qui doivent composer chacun leur Calendrier & le présenter à l'Empereur. L'un est situé près de l'Observatoire. Le second est une espèce d'Ecole mathématique, où l'on explique la théorie des Planètes & la méthode des Calculs. Dans le troisième, qui est voisin du Palais, on délibère sur toutes les affaires & l'on compose tous les Actes qui ont quelque rapport à l'Astronomie. On distingue trois classes de Mathématiciens, comme trois Tribunaux; & jusqu'à ces derniers tems on en comptoit une quatrième, qui étoit composée d'Astronomes Mahométans. C'est la première qui est chargée de la préparation du grand Calendrier, du calcul des Eclipses & des autres supputations astronomiques.

Les trois Calendriers se publient chaque année en langue Tartare & Chinoise. Dans le dernier des trois, qui est le Calendrier commun, on trouve la division de l'année en mois Lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure & la minute du lever & du coucher du Soleil, la longueur des jours & des nuits, suivant la différente élévation du Pole dans chaque Province, l'heure & la minute des conjonctions & des oppositions du Soleil & de la Lune, c'est-à-dire, les Nouvelles & les Pleines-Lunes; le premier & le dernier Quartier, que les Astronomes appellent les Quadratures de cette Planète; l'heure & la minute où le Soleil entre dans chaque Signe & dans chaque demi-Signe du Zodiaque.

Le second Calendrier contient les mouvemens des Planètes pour chaque jour de l'année, & leurs places dans le Ciel, avec un calcul exact de leurs mouvemens à chaque heure & chaque minute. On y joint, en degrés & en minutes, leur distance de la première Etoile de la plus proche des vingt-huit Constellations Chinoises, avec le jour, l'heure & leur entrée dans chaque Signe. Mais on n'y parle point d'autres aspects que les conjonctions.

Le troisième Calendrier, qui est présenté en Manuscrit à l'Empereur seul, contient toutes les conjonctions de la Lune avec les autres Planètes, leurs approches avec les Etoiles fixes, & l'étendue d'un degré de latitude; ce qui demande une exactitude singulière de calcul & de supputations. Aussi trouve-t-on, jour & nuit, sur la Tour astronomique cinq Mathématiciens, qui observent continuellement le Ciel. L'un a les yeux fixés sur le Zenith, & chacun des quatre autres sur un des quatre Points cardinaux, pour ne pas perdre un mo-

ment de  
ligés  
leurs non  
qui le pr

C'est  
doit être  
lire & de  
jour les  
par l'ord  
gneurs &  
aux Vice  
les faite  
munique  
Planche  
forme de  
avec un  
primer d'

La dist  
Ce jour-l  
matin au  
revêtus de  
blent à l'

On place  
ce & aux  
en forme  
propremen  
quarante  
de moind  
rouges, o  
rouge & r  
tables, cou  
des Génér  
sceaux du  
offre le no

Les port  
rangeant le  
laissent au  
les Mandar  
pereur & c  
jaune, qui  
prosternés  
tels de l'Em  
fenter ce de  
l'Impératri  
Ensuite l

(93) Chin

ment de vûe ce qui se passe dans les quatre différentes parties du Ciel. Ils sont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, signé de leurs noms & de leurs sceaux, aux Prêfidents du Tribunal des Mathématiques, qui le présentent à l'Empereur.

C'est le premier jour du second mois, que l'Almanach de l'année suivante doit être présenté à Sa Majesté Impériale. Aussi-tôt qu'elle a pris la peine de le lire & de l'approuver, les Officiers subalternes du Tribunal joignent à chaque jour les Prédications astrolologiques & les Jugemens dont on a parlé. Ensuite, par l'ordre de l'Empereur, on en distribue des copies aux Princes, aux Seigneurs & aux grands Officiers de Peking. On prend le même soin d'en envoyer aux Vicerois des Provinces, qui les remettent aux Trésoriers généraux, pour les faire réimprimer. Le Trésorier général de chaque Province doit en communiquer des Exemplaires à tous les Gouverneurs subordonnés, & garder la Plancher qui a servi à l'impression. A la tête du Calendrier, qui est imprimé en forme de Livre, on voit le grand Sceau du Tribunal de l'Astronomie, avec un Edit Impérial qui défend sous peine de mort d'en vendre & d'en imprimer d'autres.

La distribution du Calendrier se fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie. Ce jour-là, tous les Mandarins de Peking & de la Cour se rendent de grand matin au Palais. D'un autre côté, les Mandarins du Tribunal Astronomique, revêtus des habits de leur Ordre & chacun avec la marque de son rang, s'assemblent à l'Observatoire, pour accompagner de la manière suivante le Calendrier. On place les Exemplaires qui doivent être présentés à l'Empereur, à l'Impératrice & aux Reines, sur une grande machine dorée, composée de plusieurs étages en forme de pyramide. Ils sont en grand papier, couverts de satin jaune & proprement renfermés dans des sacs de drap d'or. La machine est portée par quarante hommes vêtus de jaune, & suivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la première & fermées de rideaux rouges, où sont les Calendriers destinés aux Princes du Sang, reliés en satin rouge & renfermés dans des sacs de drap d'argent. Ensuite viennent plusieurs tables, couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont les Calendriers des Grands, des Généraux d'armée & des autres Officiers de la Couronne, tous scellés des sceaux du Tribunal Astronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du Mandarin ou du Tribunal d'où viennent les Calendriers.

Les porteurs déposent leur fardeau à la dernière porte de la grande Salle; & rangeant les tables des deux côtés du passage qu'on nomme Impérial, ils ne laissent au milieu que la machine où sont les Calendriers Impériaux. Enfin, les Mandarins de l'Académie Astronomique prennent les Calendriers de l'Empereur & ceux des Reines, les placent sur deux tables, couvertes de brocard jaune, qui sont à l'entrée de la Salle Impériale, se mettent à genoux, & s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leur présent aux Maîtres d'hôtels de l'Empereur, qui forment aussi-tôt une autre procession pour aller présenter ce dépôt à Sa Majesté Impériale. Ce sont les Eunuques qui portent à l'Impératrice & aux Reines les Exemplaires qui leur sont destinés (93).

Ensuite les Mandarins du Tribunal Astronomique retournent dans la grande

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

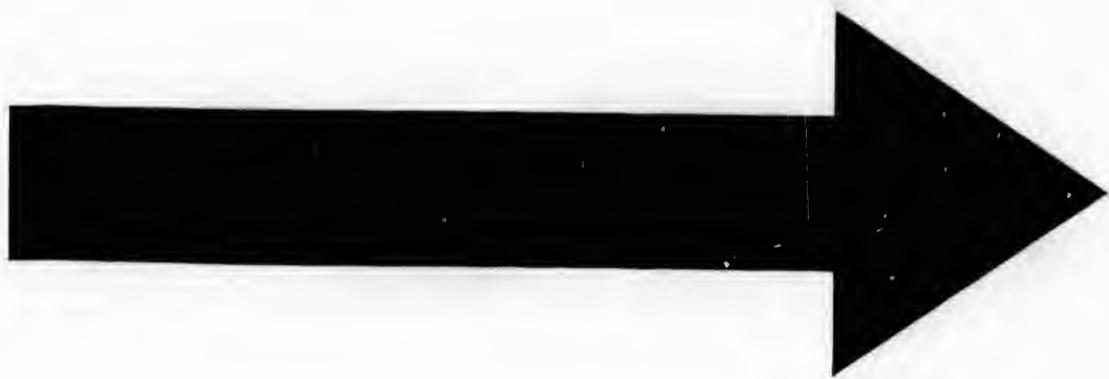
Comment les  
Calendriers se  
distribuent dans  
l'Empire.

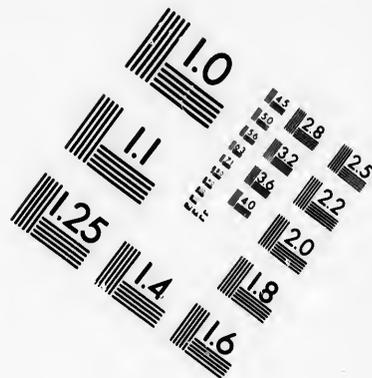
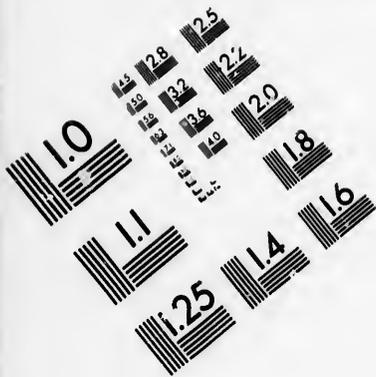
Comment se fait  
la distribution du  
Calendrier à la  
Cour.

Marche des Por-  
teurs.

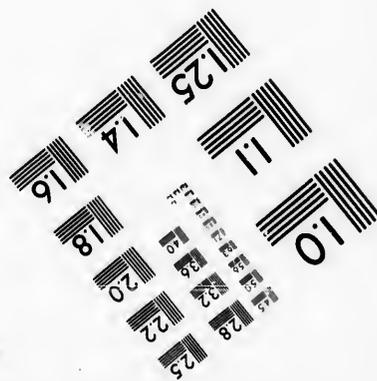
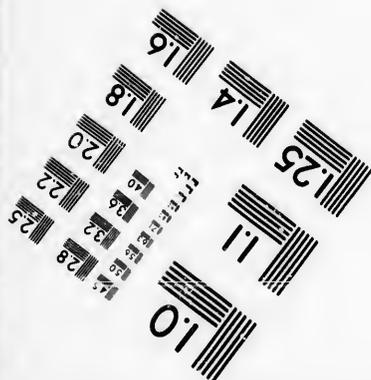
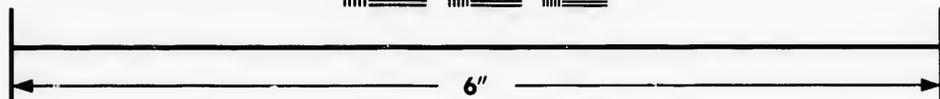
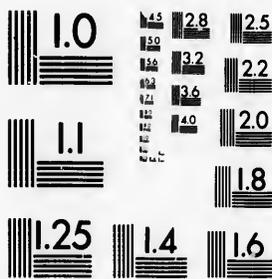
Ordre de la dis-  
tribution.

(93) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 131. & suiv.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

Salle, pour y distribuer le reste des Calendriers aux Mandarins de tous les Ordres. Ils trouvent d'abord, au passage Impérial, les premiers Officiers des Princes, qui reçoivent à genoux les Calendriers pour leurs Maîtres & pour les Mandarins de ces Cours inférieures. Les Exemplaires, pour chaque Cour, montent à douze ou treize cens. Après les Officiers des Princes, on voit paroître les Seigneurs, les Généraux d'armée & les Mandarins de tous les Tribunaux, qui viennent recevoir, à genoux, leurs Calendriers. Aussi-tôt que la distribution est finie, ils reprennent leurs rangs dans la Salle; & se tournant vers la partie la plus intérieure du Palais, ils tombent à genoux, au premier signal qui leur est donné, & se prosternent, suivant l'usage, pour rendre grâces à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

Distribution du  
Calendrier dans  
les Provinces.

A l'exemple de la Cour, les Gouverneurs & les Mandarins des Provinces reçoivent le Calendrier, dans la Ville Capitale, avec les mêmes cérémonies. Le Peuple l'achète. Il n'y a point de famille si pauvre qu'elle ne s'en procure un Exemplaire. Aussi n'en imprime-t-on pas moins de vingt-cinq ou trente mille (94) dans chaque Province. En un mot, le Calendrier est si respecté & passe pour un Livre si important à l'Etat, que le recevoir c'est se déclarer sujet & tributaire de l'Empire; comme le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

Division astro-  
nomique du Ciel  
suivant les Chi-  
nois.

Les Astronomes Chinois divisent les Cieux en vingt-huit Constellations, dans lesquelles ils comprennent toutes les Etoiles fixes, c'est-à-dire, également celles qui sont dans le Zodiaque & celles qui en sont voisines. On attribue cette division à l'Empereur *Yu*, qui voulut distinguer les différentes mansions de la Lune; car les Chinois se conduisent plus par les Lunaisons que par les révolutions solaires. Les espaces qu'ils accordent à leurs Constellations ne sont point égaux; mais ensemble ils forment un cercle de trois cens soixante Degrés. C'est sur ces principes qu'ils font des quadrans, dont le stile marque par son ombre les révolutions de tous les corps célestes, avec l'heure & le quartier du jour & de la nuit où chaque Constellation arrive au méridien de Peking.

Ordre de leurs  
Signes, & Lu-  
naisons interca-  
laires.

Comme ils commencent l'année par la Nouvelle-Lune la plus proche du mois de Février, les *Poissons* sont leur premier Signe. Le Belier est le second, & les autres continuent dans cet ordre. Douze Signes suffisent pour les douze mois Solaires, & les Lunaisons ne quadrant pas toujours avec ces Signes, ils ont des Lunaisons intercalaires, auxquelles ils attribuent les mêmes Signes qu'aux précédentes; c'est-à-dire, qu'ils recommencent le cours des mois, suivant les Signes qu'ils leur attribuent. De-là vient que plusieurs de leurs mois suivent l'ordre des Signes, & que d'autres ont des jours hors des signes, ou manquent de jours pour les remplir.

Réformations  
de leur Calen-  
drier.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs Tables astronomiques. Il s'étoit glissé des erreurs si considérables dans les Calendriers qui suivirent ceux du Pere *Adam Schaal*, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux Missionnaires, quoiqu'ils renfermés alors dans les prisons publiques & chargés de neuf chaînes, sur les accusations d'un Astronome Arabe & d'un Médecin Chinois nommé *Yang-*

(94) Ce nombre seroit fort éloigné de celui des familles Chinoises, du moins tel qu'on l'a représenté dans les articles précédens, où on le fait monter à quantité de millions.

quand  
venne  
année  
Mini  
née  
Milli  
pli d  
treize  
dema  
Ve  
On le  
Astro  
lendr  
donn  
Manc  
vis-à-  
" pu  
" les  
pas di  
compr  
cupée  
astron  
recom  
nua le  
" plac  
" cal  
" Par  
" Sol  
" Enf  
" pou  
Cet  
entend  
pronon  
beauc  
sûre po  
péens  
droit d  
contre  
" vou  
" quer  
" ce l  
" dive  
" ties  
" ver.  
" ici,  
" fult  
Sa Maj

*quang-syeu*, qui avoient représenté leur doctrine comme perniciense au Gouvernement. L'Empereur Kang-hi, qui étoit alors fort jeune & dans la septième année de son regne, leur fit demander par un *Ko-lau*, c'est-à-dire, par un Ministre d'Etat, s'ils connoissoient quelques fautes dans le Calendrier de l'année présente & dans celui qui paroït déjà pour l'année d'après. Un des Missionnaires, qui étoit le célèbre Verbiest, répondit que le second étoit rempli d'erreurs. Il en fit particulièrement remarquer une, qui consistoit à mettre treize mois dans l'année suivante. L'Empereur en fut si frappé, que dès le lendemain il se fit amener les Missionnaires au Palais.

Verbiest y parut à l'heure marquée, avec les Peres Baglion & Magalhaens. On les conduisit dans la grande Salle, où tous les Mandarins du Tribunal Astronomique étoient assemblés. Verbiest y découvrit toutes les erreurs du Calendrier; sur quoi l'Empereur, qui n'avoit jamais vu les trois Missionnaires, donna ordre qu'ils fussent introduits dans sa propre chambre, avec tous les Mandarins devant lesquels ils s'étoient expliqués. Ce Prince fit placer Verbiest vis-à-vis de lui, & prenant un air gracieux: » Est-il vrai, lui dit-il, que vous » puissiez nous faire connoître évidemment si le Calendrier s'accorde avec » les Cieux? Verbiest répondit modestement que la démonstration n'en étoit pas difficile; que les Instrumens qu'il avoit fait faire à l'Observatoire étoient composés pour épargner l'embarras des longues méthodes aux personnes occupées des affaires d'Etat, qui n'ayant pas le loisir d'étudier les opérations astronomiques, pouvoient s'assurer en un instant de la justesse des calculs & reconnoître s'ils s'accordoient avec l'Etat du Ciel; » Si Votre Majesté, continua le Missionnaire, » desire d'en voir l'expérience, qu'il lui plaise de faire » placer dans une des cours du Palais, un stile, une chaise & une table, je » calculerai sur le champ la proportion de l'Ombre à toute heure proposée. » Par la longueur de l'Ombre il me sera facile de déterminer la hauteur du » Soleil, & de conclure de sa hauteur quelle est sa place dans le Zodiaque. » Ensuite on jugera sans peine si c'est sa véritable place qui se trouve marquée » pour chaque jour dans le Calendrier.

Cette proposition parut plaire à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils entendoient cette maniere de calculer, & s'ils étoient capables de former des pronostics sur la seule longueur de l'Ombre. Le Mahoméran répondit avec beaucoup de hardiesse, qu'il comprenoit cette méthode, & que c'étoit une regle sûre pour distinguer la verité. Mais il ajouta qu'on devoit se défier des Européens & de leurs sciences, qui deviendroient funestes à l'Empire; & prenant droit de la patience avec laquelle il étoit écouté, il s'emporta sans ménagement contre le Christianisme. L'Empereur changea de contenance, & lui dit: » Je » vous ai déjà déclaré que le passé doit être oublié, & qu'il faut penser uniquement à régler l'Astronomie. Comment êtes-vous assez hardi pour tenir » ce langage en ma présence? Ne m'avez-vous pas sollicité vous-même, par » divers Placets, de faire chercher d'habiles Astronomes dans toutes les parties de l'Empire? On en cherche depuis quatre ans, sans en avoir pu trouver. Ferdinand Verbiest, qui entend parfaitement les Mathématiques, étoit » ici, & vous ne m'avez jamais parlé de son sçavoir. Je vois que vous ne consentez que vos préventions & que vous n'en usez pas de bonne foi. Ensuite Sa Majesté, reprenant un air riant, fit plusieurs questions au Missionnaire sur

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.  
On a recours  
aux Missionnaires  
Jésuites.

Le Pere Verbiest  
est appelle au Palais.

Offre qu'il fit à  
l'Empereur.

Obstacle de la  
part d'un Astronome  
Arabe.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.  
Confusion de  
l'Astronome A-  
tabe.

Opération astro-  
nominale de Pere  
Verbieft.

L'Empereur la  
lui fait recom-  
mencer.

Succès du Mis-  
sionnaire.

l'Astronomie, & donna ordre au Ko-lau & à d'autres Mandarins de déterminer la longueur du stile pour le calcul de l'Ombre.

Comme il s'agissoit de commencer l'opération dans le Palais même, l'Astronôme Mahométan prit le parti d'avouer qu'il n'avoit jamais sçu la méthode du Pere Verbieft. L'Empereur en fut informé; & dans le ressentiment qu'il eut de tant d'impudence, il auroit fait punir sur le champ cet Imposteur, s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtimement après l'expérience des Missionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ses Protecteurs. Il ordonna au Missionnaire de faire son opération à part pendant le reste du jour, & aux Ko-laus de se rendre le lendemain à l'Observatoire, pour remarquer la longueur de l'Ombre à l'heure précise de midi.

Il y avoit à l'Observatoire un pilier carré de cuivre, de huit pieds & trois pouces de hauteur, élevé sur une table de même métal, longue de dix-huit pieds & large de deux, sur un pouce d'épaisseur. De la base du pilier, cette table étoit divisée en dix-sept pieds, chaque pied en dix pouces, & chaque pouce en dix minutes. Autour des bords étoit un petit canal, creusé dans le cuivre, large d'un demi-pouce sur la même profondeur, & rempli d'eau, pour assurer la table dans une position parallèle. On s'étoit servi anciennement de cette machine pour déterminer les ombres méridiennes; mais le pilier s'étoit courbé, & sa position ne formoit plus d'angles droits avec la table.

La longueur du stile ayant été fixée à huit pieds quatre pouces & neuf minutes, Verbieft attacha au pilier une planche unie, parallèle à l'Horizon, précisément à la hauteur déterminée; & par le moyen d'un perpendiculaire, qu'il laissa tomber de la planche sur la table, il marqua le point d'où il devoit commencer à compter la longueur de l'Ombre, qui, suivant son calcul, devoit être le jour suivant, à midi, de seize pieds six minutes & demie. Le Soleil approchoit alors du Solstice d'Hyver, & par conséquent les Ombres étoient plus longues que dans aucun autre tems de l'année.

Le Soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber sur la ligne transversale que le Missionnaire avoit tracée sur la table pour marquer l'extrémité de l'Ombre. Tous les Mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'Empereur ayant pris beaucoup de plaisir au récit qu'on lui fit de ce détail, ordonna que l'expérience seroit recommencée le jour suivant, dans la grande cour du Palais. Il assigna deux pieds deux pouces pour la longueur du stile. Verbieft ayant préparé deux planches, l'une plate & divisée en pieds & en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de stile, porta le lendemain cette machine au Palais. Tous les Mandarins, qui s'y étoient assemblés, voyant que l'Ombre, dont la longueur avoit été marquée de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie sur la planche horizontale, paroissoit fort longue, parce qu'elle n'avoit point encore atteint à la planche & qu'elle tomboit d'un côté sur la planche, se mirent à rire en s'entretenant ensemble, dans l'opinion que le Missionnaire avoit commis quelque erreur. Mais un peu avant midi, l'Ombre étant arrivée à la planche se raccourcit tout d'un coup, & paroissant près de la ligne transversale tomba précisément sur l'heure. Alors il fut impossible aux Mandarins de cacher leur étonnement. Le Ko-lau Tartare s'écria: „ Quel étrange Maître avons-nous ici? Les autres ne prononcèrent point un seul mot; mais depuis ce moment, dit l'Auteur, ils conçurent une jalousie implacable

terminer

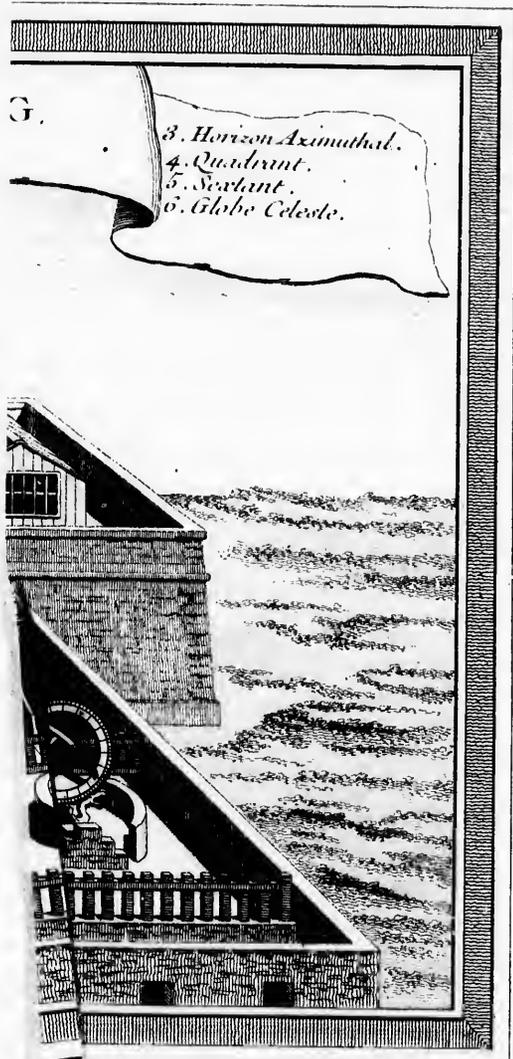
l'Astro-  
méthode  
qu'il eut  
il n'eût  
tionnai-  
au Mis-  
aux Ko-  
ongueur

& trois  
lix-huit  
, cette  
chaque  
dans le  
d'eau,  
nement  
r s'étoit

ceuf mi-  
on, pré-  
e, qu'il  
oit com-  
devoit  
leil ap-  
ent plus

la ligne  
l'extrê-

ce dé-  
dans la  
ueur du  
ls & en  
in cette  
ant que  
pouces  
ongue,  
oit d'un  
ppinion  
midi,  
roissant  
impos-  
s'écria :  
oint un  
asie im-  
olacable



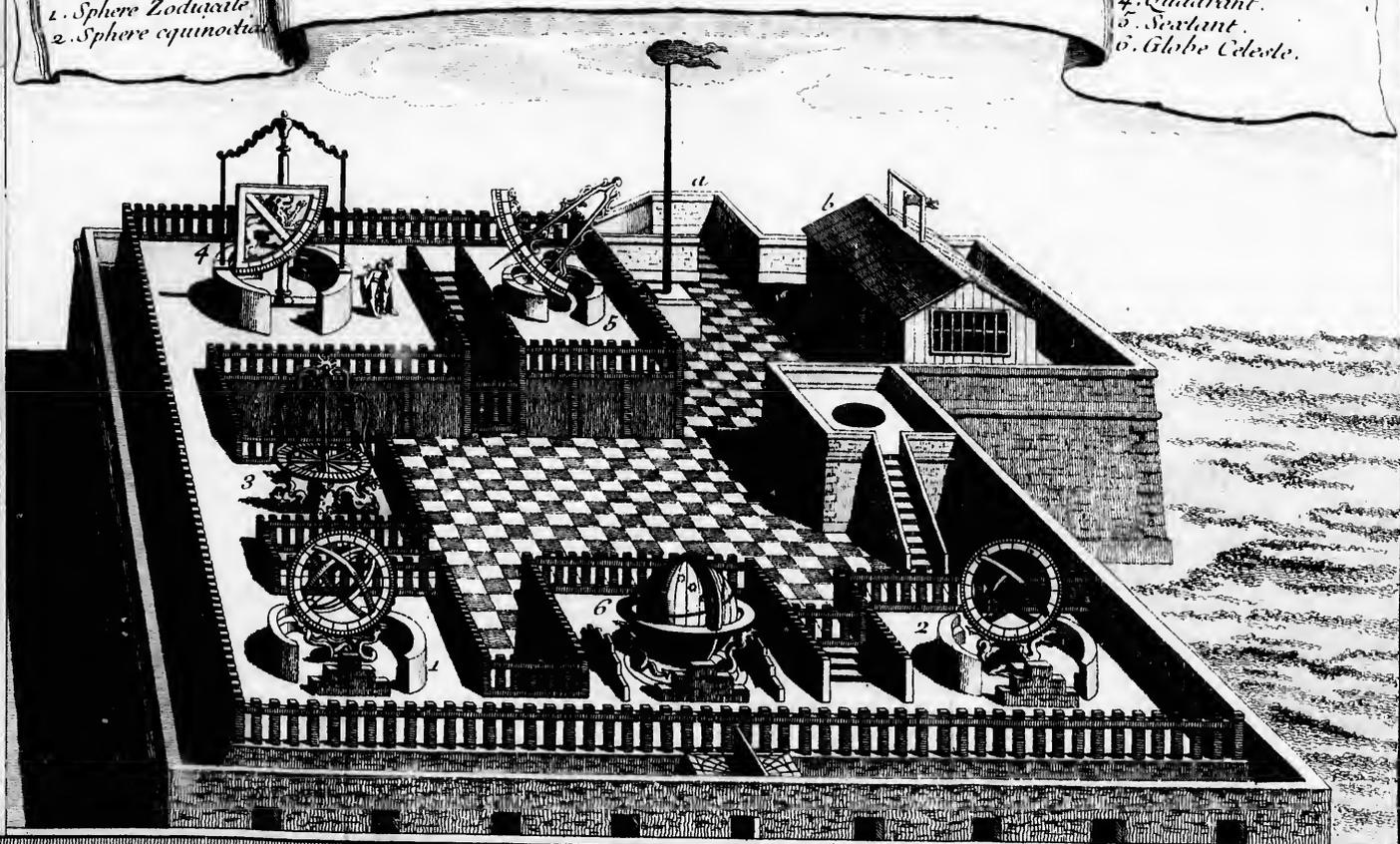
Baquet. Sculp.

T. V. L. N. ° XX.

OBSERVATOIRE DE PEKING.  
tiré du Pere le Comte.

a. Degrés pour monter.  
b. Cabinet.  
1. Sphere Zodiacale  
2. Sphere equinoxiale

3. Horizon Aximuthal.  
4. Quadrant.  
5. Sextant.  
6. Globe Celeste.



placa  
de l'o  
Comm  
foin,  
Tour  
même  
ne pu

L'A

qu'il  
vers p  
lendru  
suivan  
Cet O  
avec o  
bre de  
Verbie  
d'idée  
ment C  
des fau  
Planer  
ce Prin  
blée ge  
princip

Il y en  
sur le p  
que l'E  
puis lo  
Astron  
Confid  
gens; e  
l'Assen

On y  
lecture  
niment  
tronom  
ce, il é  
servato  
moire.

Mahom  
Soleil &  
dans cer  
cations

La pr  
zième c  
depuis  
du Sole  
midi. E

T

placable contre le Missionnaire. Cependant on informa l'Empereur du succès de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieusement. Comme une affaire de cette importance ne pouvoit être pesée avec trop de soin, il souhaita que l'expérience fût renouvelée pour la troisième fois sur la Tour astronomique. Verbieft le satisfit avec tant de succès, que ses ennemis mêmes, qui avoient assisté à toutes les opérations par l'ordre de l'Empereur, ne purent se dispenser de lui rendre justice & de louer la méthode Européenne.

L'Astronome Mahométan n'avoit pas d'autre connoissance du Ciel que celle qu'il avoit puisée dans quelques vieilles Tables Arabes. Il les suivoit sur divers points, & depuis plus d'un an il s'étoit employé à la correction du Calendrier, par commission des Régens de l'Empire. Il avoit même composé, suivant la méthode, un Calendrier en deux volumes pour l'année suivante. Cet Ouvrage, qui avoit été présenté à l'Empereur, fut remis au Pere Verbieft, avec ordre de l'examiner. Il n'étoit pas difficile d'y découvrir un grand nombre de fautes. Outre le défaut d'ordre & quantité d'erreurs dans les calculs, Verbieft le trouva rempli de contradictions manifestes. C'étoit un mélange d'idées Chinoises & Arabes; de sorte qu'on pouvoit le nommer indifféremment Calendrier de la Chine ou d'Arabie. Le Missionnaire ayant fait un recueil des fautes les plus grossières de chaque mois, par rapport aux mouvement des Planetes, les écrivit au bas d'un Placet, qu'il fit présenter à l'Empereur. Aussi-tôt ce Prince, comme s'il eût été question du salut de l'Empire, convoqua l'Assemblée générale de tous les Princes, des Mandarins de la première classe, & des principaux Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribunaux de l'Empire. Il y envoya le Placet du Pere Verbieft, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenoit de prendre dans une si grande occasion. Les Régens que l'Empereur son pere avoit nommés avant sa mort, lui étoient odieux depuis long-tems. Ils avoient condamné l'Astronomie de l'Europe & protégé les Astronomes Chinois. Sa Majesté, de l'avis de quelques-uns de ses principaux Confidens, vouloit prendre cette occasion pour annuler tous les Actes des Régens; & c'étoit dans cette vûe qu'il avoit donné toute la solemnité possible à l'Assemblée.

On y lut le Placet du Pere Verbieft. Après de justes délibérations sur cette lecture, les Seigneurs & les principaux Membres du Conseil déclarerent unanimement que la correction du Calendrier étant une affaire importante, & l'Astronomie une science difficile, dont peu de personnes avoient connoissance, il étoit nécessaire d'examiner publiquement, avec les instrumens de l'Observatoire, les fautes que l'Astronome Européen avoit relevées dans son Mémoire. Ce Décret ayant été confirmé par l'Empereur, Verbieft & l'Astronome Mahométan reçurent ordre de se préparer sans délai pour les Observations du Soleil & des Planetes, & de mettre par écrit la méthode qu'ils employeroient dans cette opération. Le Missionnaire obéit volontiers, & présenta ses Explications aux Mandarins du Tribunal des Rites.

La première Observation devant se faire le jour que le Soleil entre au quinzième degré du Verseau un grand quart de cercle que Verbieft avoit placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau sur le méridien, montra la hauteur du Soleil pour ce jour, & la minute de l'Ecliptique où il devoit arriver avant midi. En effet, le Soleil tomba précisément sur le lieu indiqué; tandis qu'un

SCIANCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.  
L'expérience est  
recommencée  
une troisième  
fois.

Ignorance du  
Mahométan A-  
rabe.

L'Empereur  
convoque une  
Assemblée des  
Grands de l'Em-  
pire.

Il ordonne que  
les Observations  
soient répétées  
publiquement.

Maniere dont  
le Pere Verbieft  
exécute cet or-  
dre.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

*Sextant*, de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'Equateur, fit voir la déclinaison de cet Astre. Quinze jours après, Verbieft eut le même succès en observant avec les mêmes instrumens l'entrée du Soleil dans le Signe des Poissons. Cette observation étoit nécessaire, pour déterminer si le mois intercalaire devoit être retranché du Calendrier. La hauteur méridienne du Soleil & sa hauteur pour ce jour en prouvent clairement la nécessité.

A l'égard des autres Planètes, dont les places devoient être observées pendant la nuit, Verbieft calcula leurs distances des Etoiles fixes, & marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphere, en présence de plusieurs Mandarins, ces distances, à l'heure fixée par l'Empereur. Le tems annoncé pour l'observation étant arrivé, il fit porter ses instrumens à l'Observatoire, où les Mandarins s'étoient assemblés en fort grand nombre. Là, tous les spectateurs furent convaincus, par la justesse de ses opérations, que les Calendriers de l'Astronôme Arabe étoient remplis d'erreurs. L'Empereur, informé de ce résultat, voulut que l'affaire fut examinée dans son Conseil. Mais les Astronomes *Yang quang-Syeu* & *U-ming-when*, dont les Calendriers avoient été censurés, obtinrent, contre l'usage, la permission d'y assister; & par leurs artifices ils trouverent le moyen de partager les suffrages de l'Assemblée.

Nouvel examen  
du Conseil.

Difficultés qu'on  
oppose au Pere  
Verbieft.

Les Mandarins qui étoient à la tête du Conseil ne purent supporter avec patience que l'Astronomie Chinoise fût abolie, pour faire place à celle de l'Europe. Ils soutinrent que la dignité de l'Empire ne permettoit pas des altérations de cette nature, & qu'il valoit mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts, que d'en introduire de nouvelles, sur-tout lorsqu'il falloit les recevoir des Etrangers. Ils firent honneur aux deux Astronomes Chinois du zèle qu'ils témoignent pour la gloire de leur Patrie, & les érigerent en défenseurs de leurs ancêtres. Mais les Mandarins Tartares embrassèrent l'avis opposé & s'attachèrent à celui de l'Empereur, qui étoit favorable au Pere Verbieft. La chaleur fut extrême entre les deux Partis. Enfin l'Astronôme *Yang-quang syeu*, qui avoit gagné les Ministres d'Etat & qui se reposoit sur leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares: « Si vous donnez l'avantage à Ferdinand, en recevant l'Astronomie qu'il vous apporte de l'Europe, soyez sûrs que l'Empire des Tartares ne fera pas de longue durée à la Chine. Une déclaration si téméraire excita l'indignation de tous les Mandarins Tartares. Ils en informèrent sur le champ l'Empereur, qui ordonna que le coupable fût chargé de fers & conduit à la prison publique.

Il l'emporte sur  
ses ennemis &  
devient Prési-  
dent du Tribunal  
des Mathémari-  
tiques.

Remontrances  
qu'il reçoit de la  
part du Conseil.

Cet événement confirma le triomphe du Pere Verbieft. Il fut établi Directeur du Tribunal des Mathématiques, avec ordre de réformer le Calendrier & toute l'Astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un Mémoire à l'Empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du Calendrier le mois intercalaire, qui, suivant le calcul même des Astronomes Chinois, appartenoit à l'année d'après. Les Membres du Conseil, auxquels ce Mémoire fut renvoyé, regarderent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solennellement. Mais n'osant contredire le nouveau Directeur, ils prirent le parti de lui députer leur Président. Ce Mandarin aborda Verbieft d'un air riant: « Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire. Vous allez rendre notre Nation méprisante à tous nos voisins, qui suivent & qui respectent le Calendrier

« Chi  
« des  
« pou  
« not  
« bieft  
« Ceux  
« roissoit  
« de l'Et  
« il avoit  
« le com

Prog

L A  
L m  
Chinoi  
sans or  
d'après  
général  
Géogra  
des Pa  
xante-  
Iles de  
Latitud  
ils en r

Ils n  
étoit ha  
d'être e  
ensembl  
c'est-à-  
contrée  
ou dans  
posoiere  
ouvert  
voient  
peuplé  
Habita  
se baif  
réens &  
autre n

Dan  
l'Europ  
vient q

(95)  
Pere du

« Chinois. Que penseroient-ils, en apprenant que nous sommes tombés dans des erreurs si grossières, qu'il a fallu retrancher un mois entier de l'année pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelque expédient qui mette notre réputation à couvert? Vous nous rendriez un important service. Verbiest lui répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de concilier l'ordre des Cieux avec le Calendrier Chinois, & que le retranchement d'un mois lui paroïssoit une nécessité indispensable. On publia bien-tôt dans toutes les parties de l'Empire un Edit Impérial, par lequel on déclaroit que suivant les calculs il avoit été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, & l'on défendoit de le compter à l'avenir (95).

SCIENCE  
DES CHINOIS.  
ASTRONOMIE.

## §. I I.

*Progrès des Chinois dans les autres parties des Mathématiques.*

LA description qu'on a déjà donnée (96) du Palais Impérial & des Monumens publics de la Chine, doit avoir fait connoître que l'Architecture Chinoise, quoique fort différente de celle de l'Europe, n'est pas sans beauté, sans ordre & sans commodité. L'Atlas de *Martini*, les Cartes qu'il a publiées d'après les Auteurs Chinois, & nos Observations précédentes sur les mesures générales & particulières du Pays, prouvent aussi qu'ils n'ont pas négligé la Géographie de leur Empire. Mais leurs lumières étoient fort bornées sur celle des Pays étrangers. Ils réduisoient toutes les autres régions du Monde à soixante-douze Royaumes, qu'ils plaçoient au hasard, comme autant de petites Isles dont leur Mer étoit entourée, sans les distinguer par les Longitudes & les Latitudes. Ils leur donnoient des noms méprisans, & dans leurs Descriptions ils en représentoient les Habitans comme des monstres.

Ignorance des  
Chinois sur la  
Géographie des  
Pays étrangers.

Ils nommoient un de ces Royaumes *Syau-tin-que*, ou le Pays des Nains. Il étoit habité, disoient-ils, par des hommes de si petite taille, que dans la crainte d'être enlevés par les aigles & les éperviers, ils étoient obligés de se lier plusieurs ensemble. Un autre Royaume portoit entre les Chinois le nom de *Nyu-jin-que*, c'est-à-dire, de Pays habité par des femmes. Ils se figuroient que dans cette contrée les femmes devenoient grosses en regardant leur image dans un puits ou dans une rivière, & qu'elles ne mettoient au monde que des filles. Ils supposoient un troisième Royaume, dont les Habitans avoient l'estomac assez ouvert pour y mettre une pièce de bois, sur laquelle deux hommes en pouvoient porter un troisième d'un lieu à l'autre. Le quatrième Royaume étoit peuplé d'Habitans qui avoient des corps humains & des têtes de chien. Les Habitans du cinquième avoient les bras si longs, qu'ils touchoient à terre sans se baïsser. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonois, les Coréens & les autres Peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoroient pas d'un autre nom que celui des *Quatre Nations barbares*.

Fabuleuse opi-  
nion qu'ils a-  
voient des autres  
Nations.

Nom de mépris  
qu'ils donnoient  
à leurs voisins.

Dans les derniers tems, ayant reçu quelques informations sur l'existence de l'Europe, ils l'avoient ajoutée à leurs Cartes comme une Isle deserte. De-là vient qu'en 1668 le Viceroi de Canton, après avoir parlé de l'Ambassade Por-

Autres effets de  
leur ignorance.

(95) Tout le récit précédent est tiré du  
Pere du Halde, p. 136. & suiv.

(96) Voyez ci-dessus plusieurs détails sur  
cette matière.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MATHÉMATI-  
QUES.

tugaife dans un Mémoire qu'il envoyoit à l'Empereur, ajoutoit cette remarque : « Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites Isles au milieu de la mer (97). Lorsque les Chinois virent pour la première fois des Européens, ils leur demanderent s'il y avoit en Europe des Villes, des Villages & des maisons. Mais ils sont revenus de toutes ces erreurs. Un jour que le Pere Chavagnac, Missionnaire Jésuite, montra une Carte du Monde à quelques Lettrés, ils y chercherent long-tems la Chine. Enfin ils jugerent que ce devoit être l'Hémisphère oriental, parce que l'Amérique ne leur paroissoit que trop grande pour le reste du Monde. Le Missionnaire prit plaisir à les laisser quelque-tems dans cette idée. Mais un d'entr'eux lui demandant l'explication des lettres & des noms : « L'Hémisphère que vous regardez, leur dit-il, contient l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Voici, dans l'Asie, la Perse, les Indes » & la Tartarie. Où est donc la Chine ? s'écria un des Lettrés. « C'est ce petit » coin de terre, lui répondit-on, & vous en voyez les bornes. Il parut extrêmement surpris de cette réponse ; & regardant ses compagnons, qui ne le paroissoient pas moins, il leur dit en Chinois ; « Que cela est petit ! Magalhaens attribue cette ignorance au défaut de commerce avec les Pays étrangers (98).

Avantages que  
Les Missionnaires  
tirent de l'Opti-  
que.

Les autres parties des Mathématiques étoient entièrement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquoit à leurs connoissances. *Kang-hi*, leur dernier Empereur, dont la passion favorite étoit d'acquérir de nouvelles lumières, ne se laissoit pas de voir & d'entendre les Missionnaires Jésuites ; tandis que de leur côté, jugeant combien sa protection pouvoit être avantageuse au Christianisme, ils ne négligeoient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencerent par lui donner quelques idées d'Optique, en lui présentant un demi-cylindre d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avoient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers l'objet, représentoit en figure naturelle l'image qui étoit dans le tube. L'Empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fit dans ses jardins de Peking une machine de la même nature, qui pût lui faire découvrir, sans être vu lui-même, tout ce qui se passoit dans les places voisines. Les Missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un grand cabinet (99) avec une fenêtre pyramidale, au sommet de laquelle ils fixerent un grand œil de bœuf ou un verre, directement opposé à la place où le concours du Peuple étoit le plus nombreux. L'Empereur prenoit beaucoup de plaisir à ce spectacle ; & les Reines encore plus, parce que ne sortant jamais du Palais elles n'avoient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passoit au dehors.

Expériences de  
la chambre ob-  
scure.

Expériences du  
Cylindre.

Le Pere Grimaldi donna un autre exemple des merveilles de l'Optique dans le jardin des Jésuites de Peking. Il traça sur les quatre murs diverses figures, qui ne représentoient en face que des montagnes, des forêts, des chaisses & d'autres objets de cette espece ; mais, d'un certain point, on voyoit la figure d'un homme bien proportionné. L'Empereur honora la maison d'une visite, & regarda long-tems ce prodige avec beaucoup d'admiration. Les Grands de sa

(97) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 61. & suiv.

p. 61. & suiv.

(99) C'est ce qu'on appelle communément

(98) Relation de la Chine par Magalhaens, *Camera obscura*.

Cour & l'  
moins fr  
de régula  
étoient f  
fenêtres.  
qui n'éta  
objets di  
maudaux.

Pour c  
tes de ve  
lestes & t  
grossir, à  
genre fut  
llement  
niere si n  
vé par la  
res lui fir  
gone, qu  
jets, pou  
autres fig  
un homin  
Majesté I  
fente aux

La Per  
Dessins.  
du Public  
de les ven  
représente  
aulli loin  
étoient re

Les exp  
d'une mac  
par le moy  
sieurs mill

A l'éga  
pompes,  
l'eau au-d  
conduire  
tertes du  
chine hy  
nuel ; une  
de justesse

Les ma  
curiosité d  
riot long d  
cuivre rem  
l'air sortan

Cour & les principaux Mandarins, qui vinrent en foule, n'en parurent pas moins frappés. Ce qui leur caufoit le plus d'étonnement, étoit de trouver tant de régularité & de proportion dans cette figure humaine, tandis que les murs étoient fort irréguliers, & percés même, en plusieurs endroits, de portes & de fenêtres. Il seroit ennuyeux, ajoute l'Auteur, de nommer toutes les figures qui n'étant tracées que confusément, représentoient d'un certain point des objets distincts, par le moyen des miroirs coniques, cylindriques & pyramidaux.

Pour essai de Catoptrique, les Jésuites présentèrent à l'Empereur toutes sortes de verres & de telescopes, qui leur servirent à faire des observations célestes & terrestres, à mesurer les grandes & les petites distances, à diminuer, à grossir, à multiplier ou réunir les objets. La première merveille de ce dernier genre fut un tube, de la grosseur d'un prisme octogone, qui étant placé parallèlement avec l'horizon, représentoit huit différentes scènes, & d'une manière si naturelle qu'on les prenoit pour les objets mêmes. Ce spectacle, relevé par la variété des peintures, amusa long-tems l'Empereur. Les Missionnaires lui firent ensuite présent d'un autre tube, dans lequel étoit un verre polygone, qui rassembloit par ses différentes faces plusieurs parties de différens objets, pour en former une seule image. Ainsi des bois, des troupeaux, & cent autres figures représentées dans un tableau, servoient à former distinctement un homme entier ou quelqu'autre objet. On ne manqua point de faire voir à Sa Majesté Impériale la lanterne-magique, avec toutes les merveilles qu'elle présente aux yeux des ignorans.

La Perspective ne fut point oubliée. Le Pere Buglio offrit à l'Empereur trois Dessains, exécutés suivant les règles de l'art. Il en exposa les copies à la vue du Public, dans le jardin des Jésuites, où tous les Mandarins s'empresserent de les venir admirer. Ils ne comprenoient pas que sur une toile plate on eût pu représenter des salles, des galeries, des portiques, des routes & des avenues, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre, & si naturellement, que les spectateurs y étoient trompés au premier coup-d'œil.

Les expériences de Statique eurent leur tour. On fit présent à l'Empereur d'une machine composée de quatre roues dentelées, avec un manche de fer, par le moyen de laquelle un enfant pouvoit lever sans difficulté un poids de plusieurs milliers & résister aux efforts de vingt hommes robustes.

A l'égard de l'Hydrostatique, les Missionnaires firent pour Sa Majesté, des pompes, des canaux, des roues & plusieurs autres machines propres à lever l'eau au-dessus du niveau de sa source. Ils en composèrent une, qui servit à conduire l'eau d'une Rivière, nommée *Les dix mille sources*, dans quelques terres du domaine Impérial. Le Pere Grimaldy offrit à l'Empereur une machine hydraulique de nouvelle invention, qui formoit un jet-d'eau continu; une horloge, qui représentoit tous les mouvemens célestes avec beaucoup de justesse, & une montre à répétition qui n'étoit pas moins juste.

Les machines Pneumatiques formèrent un spectacle fort agréable pour la curiosité de l'Empereur. Après avoir fait faire, d'un bois léger, un petit charriot long de deux pieds, les Missionnaires placèrent, au milieu, un vaisseau de cuivre rempli de charbons embrasés, sur lequel ils mirent un *Æolipile*, d'où l'air sortant par un petit tuyau, frappoit une sorte de roue semblable à la

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
DIFFÉRENTES  
PARTIES DES  
MATHÉMATIQUES.

Expériences de  
Catoptrique.

Expériences de  
Perspective.

Expériences de  
Statique.

Et d'Hydrosta-  
tique.

Machines pneu-  
matiques.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
DIFFÉRENTES  
PARTIES DES  
MATHÉMATI-  
QUES.

Ouvrages des  
Millionnaires sur  
les Phénomènes  
de la Nature.

Machines qui  
en facilitent l'ex-  
plication.

Effet des Scien-  
ces de l'Europe  
sur les Chinois.

voile d'un moulin à vent. Cette roue en faisoit tourner une autre par le moyen d'un essieu ; & le chariot, sans autre principe de mouvement, couroit ainsi pendant deux heures. Mais comme l'espace n'auroit pas suffi pour le faire courir en droite ligne, on se servit d'une autre invention pour lui donner un mouvement circulaire. On attachâ une petite solive à l'essieu des deux roues ; & du bout de cette solive on fit passer un autre essieu par le centre d'une autre roue qui étoit un peu plus grande que les deux autres. A mesure que cette roue étoit plus ou moins éloignée du chariot, il décrivait un plus grand ou un moindre cercle. On fit la même expérience avec un petit Vaisseau monté sur quatre roues. L'Æolipile étoit cachée au milieu. Le vent sortant par deux petits tuyaux enfla fort bien les voiles & fit tourner assez long-tems la machine.

Lorsqu'il paroïssoit quelque Phénomène, tel que la Parelle, l'Arc-en-ciel, ou quelque cercle autour du Soleil ou de la Lune, l'Empereur faisoit appeler aussitôt les Millionnaires, pour leur en demander l'explication. Ils publièrent plusieurs Ouvrages sur ces merveilles de la Nature ; & pour en faciliter l'intelligence, ils composèrent une machine qui représenteroit leurs apparences. C'étoit une sorte de tambour, bien fermé au dehors & blanchi dans l'intérieur, dont la surface représentoit les Cieux. La lumière du Soleil y entroit par un petit trou, & passant par un prisme de verre, tomboit sur un petit cylindre poli, qui la réfléchissoit sur la concavité du tambour, où elle peignoit exactement toutes les couleurs de l'Arc-en-ciel. L'image du Soleil étoit réfléchi par une partie du cylindre un peu aplatie ; & par d'autres réflexions & d'autres réfractions, suivant que le prisme étoit plus ou moins incliné vers le cylindre, on voyoit les cercles autour du Soleil & de la Lune, & les autres Phénomènes des corps célestes. Les Jésuites présentèrent aussi à l'Empereur des Thermomètres, pour lui faire connoître la distinction des divers degrés du froid & du chaud. Ils y ajouterent une Hygromètre, pour les degrés de sécheresse & d'humidité. C'étoit une machine en forme de tambour, d'un assez grand diamètre, suspendue par un cordon de boyaux de chat, d'une longueur convenable & parallèle à l'Horizon. Le moindre changement de l'air contractant ou relâchant le cordon, faisoit tourner le tambour à droite ou à gauche. Il allongeoit ou raccourcissoit aussi, autour du tambour, une autre petite corde, qui tiroit un petit pendule, par lequel les degrés de sécheresse étoient marqués d'un côté, & de l'autre ceux d'humidité.

Toutes ces inventions, jusqu'alors inconnues aux Chinois, leur firent rabattre quelque chose de leur orgueil naturel & prendre une idée plus favorable des Etrangers. Ils commencerent, dit l'Auteur, à regarder les Européens comme leurs Maîtres (1).

(1) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 126. & suiv.



L A pro  
pes p  
effets (2)  
l'on y trou  
reurs vien  
qu'ils ont  
ont arrêté  
l'Anatomie  
des différe  
causés des  
la structur

Cepend  
Nation,  
vie, mais  
cette scien  
Impériales  
ceux dont  
lumières c

Les Me  
Yang, ou  
en font le  
le nom &  
vant leur  
ties du con

Ils font  
la gauche  
une main  
ties ; la su  
celle du m  
nombriel j  
bres & les

Les pri  
de six : tr  
droit ; le  
gue Porte

Les inte  
font de m  
carde, la  
mac & la

(2) Mé  
(3) Du

## §. III.

*Philosophie naturelle & Médecine des Chinois.*

LA première de ces deux sciences est cultivée à la Chine. Elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés & leurs effets (2). Les Chinois ont divers Ouvrages qui traitent de ces matières, & l'on y trouve des raisonnemens très-rafinés sur la nature des choses. Leurs erreurs viennent moins d'un défaut de pénétration, que du peu de commerce qu'ils ont avec les Etrangers. Mais à quelque source qu'on les attribue, elles ont arrêté jusqu'à présent les progrès de la Médecine Chinoise. L'ignorance de l'Anatomie est un autre obstacle. A peine les Chinois connoissent-ils l'usage des différentes parties du corps. Ils ont par conséquent peu de lumières sur les causes des maladies. Leurs conjectures portent sur un système fort incertain de la structure du corps humain (3).

Cependant l'étude de la Médecine a toujours été fort en honneur dans cette Nation, non-seulement parce qu'elle est fort utile pour la conservation de la vie, mais encore parce que les Chinois supposent beaucoup de liaison entre cette science & les mouvemens du Ciel. Ils avoient anciennement des Ecoles Impériales pour l'instruction des Médecins. Aujourd'hui, les plus estimés sont ceux dont les ancêtres ont exercé la même profession, & qui ont reçu d'eux leurs lumières comme une espece d'héritage.

Les Médecins Chinois reconnoissent deux principes naturels de la vie; le *Yang*, ou la chaleur vitale; & l'*Yn*, ou l'humide radical. Les esprits & le sang en sont les véhicules. De ces deux noms & de leurs caractères ils ont composé le nom & le caractère de l'homme, qu'ils appellent *Jin* dans leur langue. Suivant leur doctrine, ces deux principes de la vie sont logés dans toutes les parties du corps, pour leur communiquer le mouvement & la force.

Ils font trois divisions du corps humain. La première comprend la droite & la gauche; deux parties, à chacune desquelles appartient un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe & un pied. La seconde contient trois parties; la supérieure, qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à la poitrine; celle du milieu, depuis la poitrine jusqu'au nombril; & l'inférieure, depuis le nombril jusqu'à la plante des pieds. La troisième division comprend les membres & les intestins.

Les principaux membres, où l'humide radical est logé, sont au nombre de six: trois du côté gauche; le cœur, le foye & le rognon: trois du côté droit; le poulmon, la rate & l'autre rognon, qu'ils appellent dans leur langue *Porte de la vie*.

Les intestins ou les entrailles, dans lesquels ils placent la chaleur vitale, sont de même au nombre de six: trois à gauche; les petits boyaux ou la *Pericarde*, la vessie du fiel & les ureteres: trois à droite; les gros boyaux, l'estomac & la troisième partie du corps. Ils reconnoissent aussi des relations mu-

SCIENCE  
DES CHINOIS.PHILOSOPHIE  
NATURELLE  
ET MÉDECINE.Lumières des  
Chinois sur ces  
deux Sciences.Etude de la Mé-  
decine.Doctrine des  
Médecins Chi-  
nois sur les prin-  
cipes de la vie.Trois divisions  
du corps humain.Division des  
principaux mem-  
bres & des intes-  
tins.

(2) Mémoires du Pere le Comte, p. 213.

(3) Du Halde, *ubi sup.* Vol. I. p. 394. & Vol. II. p. 183.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
PHILOSOPHIE  
NATURELLE  
ET MÉDECINE.

Le corps est regardé comme un Instrument de musique.

Signes extérieurs qui font connoître les dispositions intérieures.

Canaux de communication pour la chaleur vitale, &c.

Corps extérieurs sur lesquels agit le corps.

tuelles entre les membres & les intestins, comme entre les petits boyaux & le cœur, entre la vessie du fiel & le foye, les ureteres & le rognon du côté gauche; & du côté droit, entre les gros boyaux & le poulmon, l'estomac & la rate, la troisième partie du corps & le rognon droit. C'est de ces parties qu'ils font passer la chaleur vitale & l'humide radical dans toutes les autres parties du corps, par le moyen des esprits & du sang; car il paroît que la circulation du sang est connue fort anciennement à la Chine. Ils supposent aussi que le corps, par ses nerfs, ses muscles, ses veines & ses artères, est une espece de luth ou d'instrument musical, dont les parties rendent divers sons, ou plutôt ont entr'elles une certaine harmonie qui vient de leur figure, de leur situation & de leurs divers usages; que les différentes pulsations de l'artere, qui sont comme les tons & les touches de cet Instrument, doivent passer pour des signes infaillibles de sa disposition; comme la corde d'un Instrument de musique rend différens sons, qui font connoître si l'Instrument est d'accord & bien ou mal monté.

Après avoir établi ces douze sources de vie dans le corps humain, les Médecins Chinois ont travaillé à découvrir les signes extérieurs qui pouvoient leur faire connoître la disposition intérieure de ces douze parties. Ils croient les avoir trouvés dans la tête, siège de tous les sens qui exécutent les opérations animales; & supposant des relations nécessaires entre ces sens & les sources de la vie, ils établirent un rapport entre la langue & le cœur, entre les narines & le poulmon, la bouche & la rate, les oreilles & les rognons, les yeux & le foye. Ils s'imaginent aussi que du teint, des yeux, des narines & des oreilles, du son de la voix & du goût actuel de la langue ou de celui qu'elle desire, ils peuvent tirer des conclusions certaines sur l'état du corps & sur la vie & la mort d'un Malade.

Pour la communication de l'humide radical & de la chaleur vitale, ils ont établi douze routes ou douze canaux. Par l'un, qu'ils nomment *Chau-chun-in-kin*, l'humide radical passe du cœur aux mains. Les visceres qui sont unis au cœur conduisent la chaleur vitale par les mêmes voies; & ce canal de chaleur s'appelle *Chou-tay-yang-king*. Ces deux origines jointes ensemble, font une des sources de la vie. Le foye, disent-ils, envoie l'humide radical aux pieds par le canal *Se-kue-in-king*; mais la chaleur naturelle se rend au même endroit, de la vessie du fiel par le canal *So-chou-yang-king*. Les rognons envoient l'humide radical par un autre passage, & la chaleur vitale vient des ureteres. Ces canaux entretiennent la communication de la vie dans la partie gauche du corps. A l'égard du côté droit, le poulmon envoie l'humide radical aux reins, par le conduit *Chou-tay-in-king*; & les gros boyaux envoient la chaleur vitale, par le *Chang-yang-ming-king*. De la rate, l'humide radical se rend aux pieds par le *So-yang-ming-king*; & la chaleur vitale à l'estomac, par le *Se-tay-in-king*. Du rognon droit, ou de la porte de la vie, l'humide radical passe aux mains par le *Chou-kue-in-king*; & la chaleur vitale de la troisième partie du corps aux pieds, par le *Chou-chyau-yang-king*.

Lorsqu'ils ont acquis cette connoissance de la structure du corps, qui, toute conforme qu'elle est à l'ancienne Anatomie Chinoise, n'en est pas, comme on le voit, beaucoup plus exacte, ils cherchent à connoître les corps extérieurs qui peuvent causer des altérations dans le corps humain. Ces corps sont les éléments

mens.  
s'unissent  
tel, qu'  
domin  
qui se  
chaleur  
pendant  
tous de  
les vég  
servée.  
Nord.  
& la tr  
impre  
tres par  
les rap  
dres com

Ils pu  
ou la n  
le mou  
le flux  
ries du  
se remu  
ce qui e  
dans un  
vent de  
faite co  
disposit  
battem  
leurs dé  
gler, &

L'usa  
lui des  
lent *Ré*  
toute la  
pouls &  
gardent  
dent qu  
d'une m  
Médecin  
qu'ils d  
du pouls  
divers e  
des régl

Lorsq  
sous son  
ment, c  
pulsatio

To

mens. Ils en comptent cinq : la terre, les métaux, l'eau, l'air & le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, & dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelque partie. Ainsi le feu prédomine dans le cœur & dans les viscères voisins ; & le Sud est le point du Ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme résidence principale de la chaleur naturelle. Aussi ne manquent-ils pas d'observer les affections du cœur pendant l'Été. Le foye & la vésicule du fiel se rapportent à l'élément de l'air ; & tous deux ont une relation à l'Est, qui est le lieu d'où procedent les vents & les végétations. C'est au Printems que la disposition de ces parties doit être observée. Les rognons & les ureteres appartiennent à l'eau & correspondent au Nord. Ainsi c'est pendant l'Hyver qu'il faut observer leurs indications. Le foye & la troisième partie du corps sont sujets au feu & à l'eau, & reçoivent les impressions du cœur & des rognons, pour les communiquer à toutes les autres parties. Les Médecins Chinois raisonnent à peu près comme les nôtres sur les rapports & les oppositions de ces élémens avec le corps humain, pour rendre compte des maladies & de toutes les altérations de la santé.

Ils prétendent connoître, par les différentes pulsations de l'artere, la bonne ou la mauvaise disposition du corps ; & voici quels sont leurs principes. C'est le mouvement, disent-ils, qui fait le poulx ; & ce mouvement est causé par le flux & le reflux du sang & des esprits, qui sont portés dans toutes les parties du corps par les douze canaux dont on a rapporté les noms. Tout ce qui se remue communique du mouvement à quelqu'autre corps mobile ; & tout ce qui est remué, cede ou résiste. Ainsi, comme le sang & les esprits, qui sont dans un mouvement continuel, poussent & pressent les vaisseaux qui leur servent de canal, il en doit naître nécessairement un battement de poulx. La parfaite connoissance de ces battemens & de ces percussions, donne celle de la disposition du corps & des affections qu'il reçoit des élémens. C'est par les battemens qu'on doit connoître la nature du sang & des esprits, & distinguer leurs défauts & leurs excès, comme le devoit d'un bon Médecin est de les régler, & d'y rétablir l'ordre s'il le trouve altéré.

L'usage de la saignée est très-rare à la Chine, quoiqu'il y soit connu. Celui des clysteres est venu aux Chinois des Portugais de Macao ; mais ils l'appellent *Remede des Barbares*, parce qu'ils l'ont reçu des Européens. En un mot, toute la science de la Médecine consiste, parmi eux, dans la connoissance du poulx & dans l'usage des Simples, qu'ils ont en grand nombre & qu'ils regardent comme de souverains spécifiques dans plusieurs maladies. Ils prétendent que le battement du poulx leur fait découvrir, non-seulement la cause d'une maladie, mais la partie même du corps où elle réside. En effet, leurs Médecins leur prédisent exactement tous les symptômes, & c'est à cette science qu'ils doivent leur réputation. Ils observent deux choses dans le mouvement du poulx, l'endroit où il se fait sentir & sa durée. De-là vient qu'ils ont assigné divers endroits du corps où le poulx doit être examiné, & qu'ils se sont fait des regles pour mesurer le tems des pulsations.

Lorsqu'ils sont appelés près d'un Malade, ils mettent d'abord un oreiller sous son bras ; & plaçant quatre doigts au long de l'artere, quelquefois doucement, quelquefois avec une pression plus forte, ils examinent long-tems les pulsations, en s'efforçant de distinguer les moindres différences. Le plus ou le

SCIENTES  
DES CHINOIS.  
MEDICIN.

Lumières des  
Médecins Chi-  
nois sur les batte-  
mens du poulx.

Usage de la saignée, rare à la  
Chine

Pratique des  
Médecins Chi-  
nois dans les ma-  
ladies.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

Guérison d'un  
Missionnaire.

moins de vitesse ou de lenteur, de foiblesse ou de force, d'uniformité ou d'irrégularité, leur sert à découvrir la cause de la maladie & sans faire la moindre question au Malade, ils lui disent s'il a mal à la tête, à l'estomac, au ventre, & si c'est la rate ou le foye qui est affecté. Ils lui annoncent aussi quand il peut espérer du soulagement, quand l'appétit lui reviendra & quand il sera tout-à-fait délivré de sa maladie. L'Auteur en rapporte un exemple, d'un grand nombre d'autres, dit-il, qui ne doivent laisser aucun doute sur la certitude & le succès de cette méthode. Un Millionnaire étant tombé dangereusement malade dans la prison de Nan-king, les Chrétiens, alarmés pour la vie de leur Pasteur, engagèrent un des plus habiles Médecins à le visiter. Cet Esculape Chinois, après avoir tâté avec les cérémonies ordinaires le pouls du Malade, lui prescrivit sur le champ trois médecines, l'une pour le matin, l'autre pour l'après-midi & la troisième pour le soir. L'effet en parut si violent, que le Missionnaire ayant perdu la parole dans le cours de la nuit suivante, passa pour un homme mort. Mais le matin apporta un extrême changement à sa situation. Le Médecin, après avoir tâté le pouls à son Malade, l'assura qu'il étoit guéri & qu'il ne lui restoit qu'à suivre un certain régime qui rétablirait bien-tôt ses forces. L'effet vérifia cette prédiction.

Visites des Mé-  
decins Chinois  
à leurs remèdes.

Quelques Médecins Chinois, dans les visites qu'ils rendent aux Malades, portent avec eux leur chaise, ou la font porter par un domestique qui les suit, avec plusieurs boîtes divisées en quarante petites cellules & remplies de drogues & de Simples, qu'ils administrent, suivant la qualité de la maladie. Ce sont des sudorifiques ou des purgatifs, propres à purifier le sang & les humeurs, à fortifier la tête, à dissiper les vapeurs, à nettoyer l'estomac, &c. D'autres n'ont point l'usage de porter leurs boîtes, mais prescrivent des médecines, en laissant au Malade la liberté de les recevoir d'eux ou de les acheter des Droguistes, qui ont leurs boutiques remplies d'excellens remèdes. D'ailleurs chaque Ville a des Foires, où l'on ne vend que des drogues & des Simples.

Cordiaux pour  
achever la guéri-  
son.

Après avoir rendu la santé aux Malades par de simples décoctions, on emploie des cordiaux pour bannir tous les restes de la maladie & rétablir parfaitement les forces. Ils sont composés d'herbes, de feuilles, de racines, de fruits & de semences séchées. Les Médecins Chinois permettent de boire de l'eau dans toutes sortes de maladies, mais ils ordonnent qu'elle soit bouillie. Ils défendent ordinairement toute autre espèce de nourriture. Dans un corps indisposé, l'estomac, disent-ils, n'est pas capable de faire ses fonctions naturelles, & les moindres alimens ne peuvent produire qu'une mauvaise digestion.

Usages & prix  
des visites.

Il se trouve à la Chine des Médecins qui regardent comme au-dessous d'eux de prescrire des remèdes, & qui se bornent à déclarer la nature des maladies. Leurs visites se payent beaucoup plus cher que celles des autres. Mais ce qui fait ordinairement la fortune & la réputation d'un Médecin Chinois, c'est d'avoir guéri quelques Mandarins distingués, ou d'autres personnes riches, qui joignent au paiement de chaque visite des gratifications considérables. Le prix commun des visites & des remèdes est très-médiocre. Un Médecin qu'on a fait appeler près d'un Malade, n'y retourne point s'il n'est rappelé. Ainsi chacun a la liberté d'en prendre un autre lorsqu'il n'est pas content du premier. Les Charlatans ne sont pas plus rares à la Chine qu'en Europe. Ils prétendent gué-

rir to  
pou  
Su  
Poul  
confi  
du fo  
coud  
dans  
des r  
du co  
Le  
du se  
distin  
plu  
pren  
Il dé  
note  
abon  
trem  
Poul  
Poul  
prits  
chant  
intern  
doux  
le Pon  
les os  
fette  
prits  
chaleu  
vullit  
perte  
L'A  
fons  
il pré  
d'une  
sous le  
diffé  
que le  
l'eau.  
Ma  
même  
le pou  
(4)  
p. 283.  
(5)  
fa Desc

rir toutes les maladies par des recettes inconnues dans la Médecine, & mettent pour condition qu'ils ne seront payés qu'après l'effet du remède (4).

Suivant l'Auteur d'un Traité Chinois, qui porte pour titre *Le Secret du Poulx*, chaque maladie a son poulx différent. Dans celles du cœur, on doit consulter le poulx du poignet gauche (5). On s'y prend de même dans celles du foye; mais le poulx doit être examiné à la jointure du poignet avec l'os du coude. Dans les maladies de l'estomac, il faut s'adresser au poignet droit; & dans celles du poulmon, à la jointure de la même main. Dans les maladies des reins, le poulx doit être consulté au-dessus de la jointure, vers l'extrémité du coude, du même côté que le rognon malade.

Le poulx est susceptible d'une infinité de variations, suivant la différence du sexe, de l'âge, de la stature & des saisons. Chacun de ces états peut être distingué par la différence de son poulx. Le même Auteur, après avoir nommé plusieurs sortes de poulx, les divise en trois classes, dont la première en comprend sept, la seconde, huit, & la troisième, neuf. Il explique leur nature. Il détermine leurs indications. Entr'autres, il observe que le *Poulx superficiel* dénote des étourdissemens; le *Poulx creux*, disette de sang; le *Poulx glissant*, abondance de phlegme; le *Poulx plein*, de la chaleur; le *Poulx à longs tremblemens*, lassitude; le *Poulx à tremblemens courts*, des douleurs aiguës; le *Poulx trop abondant*, un excès de chaleur; le *Poulx petit*, un excès de froid; le *Poulx enfoncé*, un défaut de liberté dans la respiration, ou interruption d'esprits; le *Poulx lent*, une sorte de rhumatisme dans l'estomac; le *Poulx tranchant*, stérilité, ou disposition à cet état; le *Poulx paresseux*, défaut de chaleur interne; le *Poulx bas*, des obstructions dans les vaisseaux sanguins; le *Poulx doux ou fluide*, des sueurs spontanées, & de la disposition à la pulmonie; le *Poulx foible*, un grand épuisement, & des douleurs sourdes, comme dans les os; le *Poulx long*, abondance & régularité d'esprits; le *Poulx court*, disette ou trouble d'esprits; le *Poulx nince comme un cheveu*, abbattement d'esprits; le *Poulx variable*, désordre d'esprits; le *Poulx embarrassé & confiné*, chaleur excessive; le *Poulx vuide*, perte de sang, frayeurs & mouvemens convulsifs; le *Poulx précipité ou culbutant*, inquiétudes & délire; le *Poulx dur*, perte de semence dans les hommes, & de sang dans les femmes.

L'Auteur Chinois explique la nature de chaque poulx, par des comparaisons & des images qui paroîtront fort étranges aux Européens. Par exemple, il prétend que le poulx superficiel cause une sensation qui ressemble à celle d'une peau de petit oignon; que le poulx glissant se fait sentir comme une perle sous les doigts; que le poulx tranchant forme une sensation qui n'est guères différente de celle d'un couteau avec lequel on grate une canne de bambou; que le poulx variable représente des pierres auxquelles on touche dans (6) l'eau.

Mais il y a quelque chose encore de plus étrange dans l'explication que le même Auteur donne des sept poulx qui indiquent le danger de mort. 1. Lorsque le poulx, consulté le matin, semble bouillir sous les doigts, comme de l'eau sur

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.  
Chaque maladie  
a son poulx diffé-  
rent.

Diverses indica-  
tions du poulx,  
suivant un Au-  
teur Chinois.

Etranges com-  
paraisons du  
poulx.

Sept indications  
de mort.

(4) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 183. & suiv.

(5) Le Pere du Halde nous a donné dans sa Description de la Chine une Traduction de

ce Traité du Poulx, Vol. II. p. 184. Il l'avoit reçue du Pere Hervieu, Missionnaire de la même Compagnie.

(6) *Ibidem.*

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.

un grand feu ; c'est un signe infailible qu'il reste peu de tems à vivre. 2. C'est un signe de mort aussi prochaine, qu'un poulx semblable au poisson arrêté, qui ne peut se remuer, & qui va au fond par sa queue sans trop de régularité. 3. Lorsque le poulx, après avoir battu précipitamment, devient tout-d'un-coup lent & paresseux, c'est un signe de mort, mais non pas si prochaine. 4. Si le poulx, par la dureté de ses battemens, ressemble en quelque sorte à une balle de pierre ou de terre sèche, lancée par une arbalète, les poulmons & l'estomac sont dans une grande disette d'esprits. 5. Si le poulx ressemble à des gouttes d'eau qui tombent dans une maison par quelque fente ou par quelque trou du toit, & que dans son retour il soit épars & en désordre comme les fils d'une corde qui se desferre, c'est une marque que les os sont séchés jusqu'à la moëlle. 6. Si les mouvemens du poulx, à l'extrémité des deux coudes, ressemblent au pas d'une grenouille embarrassée dans des herbes, ou à ceux d'un crapaud, la mort est certaine. 7. Si la pulsation ressemble au becquètement redoublé d'un oiseau, il y a disette d'esprits dans l'estomac, le cœur fait mal ses fonctions & le sang est en désordre. On se borne ici à ces indications, quoique le Traducteur en rapporte un plus grand nombre.

Regles pour tâter le poulx.

Dans le même Traité on donne des regles pour tâter le poulx, avec les pronostics qu'on en peut tirer, suivant la différence des maladies. On examine aussi les différens poulx, non-seulement des bras, mais encore du cœur, du foye, des poulmons, &c. Enfin l'on y donne les diagnostics & les pronostics tirés du visage & des autres parties du corps. L'Auteur (7) est fort précis dans ses décisions, & juge en peu d'heures du sort de ses Malades. Il observe, par exemple, que si le battement d'un poulx dur, qui marque du désordre dans les rognons, ressemble au becquètement d'un oiseau, le Patient mourra le lendemain entre neuf & dix heures du matin, &c.

Autres observations sur le même sujet.

Les Médecins Chinois ne s'attribuent pas moins d'exactitude dans les prédictions qu'ils fondent sur un certain nombre de battemens sans interruption. Suivant la doctrine d'un ancien Livre, si le poulx, après quarante pulsations successives, en omet une, c'est un signe qu'une des parties nobles est destituée d'esprits & que le Malade doit mourir quatre ans après, dans le cours du Printems. Tous les Auteurs Chinois sont persuadés qu'une personne dont le poulx bat cinquante fois sans s'arrêter, est en parfaite santé & d'une excellente constitution ; mais que s'il s'arrête après cinquante pulsations, les esprits manquent dans une des parties nobles & la mort est infailible au bout de cinq ans. S'il s'arrête après trente battemens, il faut s'attendre à mourir trois ans après. Lorsque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'éleve & s'enfonce encore après dix-neuf battemens, le foye est entièrement ruiné & tous les remedes sont inutiles. On remarque la même chose sur le poulx de l'extrémité du coude droit ; c'est-à-dire, qu'après sept pulsations égales, s'il s'enfonce & qu'il continue de s'enfoncer, sans se relever de long-tems, le Malade a peu d'heures à vivre. Si l'interruption arrive après deux battemens, il meurt ordinairement en deux ou trois jours. Si c'est après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours. Après quatre, il pourra vivre jusqu'à la fin de la semaine (8), &c.

(7) Ou les Auteurs, car il paroît que c'est une Collection de plusieurs Médecins.

(8) Chine du Pere du Halde, pag. 190. & suivantes.

Ce  
poux  
comme  
des e  
moins  
le Pu  
Le  
nent  
main  
prena  
ils vo  
" teu  
" rev  
" rez  
" mo  
" cin  
guère  
acqui  
Un  
s'emp  
doigt  
relâch  
ait rep  
bras,  
les co  
ment  
lentem  
force e  
nature  
Il p  
extrao  
peut ê  
moyen  
Malad  
procur  
peller  
lui dé  
& qui  
se van  
falair  
paya n  
dans la  
triomp  
point a  
vrit e  
Malad  
(9)

Ce détail suffit pour donner quelque idée de la doctrine des Chinois sur le poulx. L'exacritude avec laquelle ils s'attachent aux moindres circonstances, fait connoître qu'ils ont pris beaucoup de peine à perfectionner leur système. Mais des explications & des jugemens si positifs semblent marquer aussi que c'est moins le fruit de l'expérience qu'une invention des Médecins pour amuser le Public. Revenons aux Observations des Européens.

Le Pere le Comte remarque qu'en tâtant le poulx, les Médecins Chinois tiennent la main du Malade, l'espace au moins d'un quart-d'heure. Tantôt c'est la main droite, tantôt la gauche, & quelquefois les deux mains ensemble. Enfin, prenant le ton prophétique, comme s'ils étoient éclairés par quelque inspiration, ils vous disent gravement : « Vous n'avez point de mal à la tête ; c'est une pesanteur, qui n'a fait que vous assoupir. Vous avez perdu l'appétit ; mais il vous reviendra précisément dans trois jours. Ce soir, au Soleil couchant, vous aurez la tête plus libre. Votre poulx marque de l'embaras dans le ventre ; à moins que vous n'avez mangé de tel ou tel aliment. Cette maladie durera cinq jouts ; après quoi vous jouirez d'une parfaite santé. Ils ne se trompent guères dans la connoissance des maladies & dans leurs pronostics, lorsqu'ils ont acquis un certain degré d'expérience.

Un Etranger, qui n'est point accoutumé à leur méthode, auroit peine à s'empêcher de rire en leur voyant tâter le poulx. Après avoir appuyé quatre doigts le long de l'arterre, en pressant assez fort le poignet du Malade, ils se relâchent par degrés, jusqu'à ce que le sang, qui étoit arrêté par la pression, ait repris librement son cours. Un moment après ils recommencent à presser le bras, & continuent assez long tems. Ensuite, comme s'ils alloient toucher les cordes d'un Instrument de musique, ils levent & laissent tomber successivement leurs doigts, pressant plus ou moins fort, tantôt plus vite, tantôt plus lentement, jusqu'à ce que l'arterre réponde aux touches du Médecin, & que sa force ou sa foiblesse, son désordre & ses autres symptômes, fassent connoître la nature de la maladie.

Il paroît certain que les Médecins Chinois ont sur cet article des lumières extraordinaires, que l'Auteur traite même de merveilleuses. Cependant on ne peut être trop sur ses gardes avec eux, parce qu'ils emploient toutes sortes de moyens pour s'informer secrètement, avant leurs visites, de la situation des Malades. Ils portent l'artifice jusqu'à leur supposer des maladies, qu'ils leur procurent eux-mêmes. L'Auteur apprit d'un Chinois (9), qu'ayant fait appeler un Médecin & un Chirurgien pour le guérir d'une fluxion, l'un des deux lui déclara que le mal venoit d'un petit ver qui s'étoit engendré dans la chair, & qui causeroit infailliblement la gangrene, s'il n'étoit chassé promptement. Il se vanta d'être le seul qui possédât ce secret ; mais il ajouta qu'il demandoit un salaire considerable. Le Malade promit une grosse somme d'argent, dont il paya même une partie d'avance. Alors cet Impositeur composa une emplâtre, dans laquelle il fit entrer un petit ver. Une heure après, l'ayant tiré d'un air triomphant, il se fit donner le reste de la somme. Son Compagnon, qui n'eut point autant de part qu'il se l'étoit promis au fruit de cette imposture, découvrit ensuite le complot ; mais il étoit trop tard pour sauver l'argent du Malade.

(9) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 215. & suiv.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MEDECINE.  
Jugement sur  
cette doctrine  
des Chinois.

Ton prophé-  
tique de leurs Mé-  
decins.

Affectations  
dans leur métho-  
de.

Artifices qu'ils  
mettent en usa-  
ge.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MÉDECINE.  
Principale cause  
des maladies, tirant  
les Chinois.  
Remède qu'ils  
y apportent.

Leur prévention  
contre les Apoticaire.

Raison qui rend  
les Charlatans  
renommés à la  
Chine.

Témoignage de  
Navarette.

Idee qu'il donne  
de la Médecine  
Chinoise.

Les Chinois sont persuadés que la plupart des maladies viennent de certains vents malins & corrompus, qui pénètrent dans les muscles & qui portent un dangereux désordre dans toutes les parties du corps. Le moyen qu'ils emploient pour les dissiper, est d'appliquer en divers endroits des aiguilles brûlantes ou des boutons de feu. C'est leur remède ordinaire; & l'Auteur en ayant un jour marqué de l'étonnement, un Chinois lui répondit: « On vous traite en Europe avec le fer; (Il faisoit allusion à la saignée.) ici nous sommes martyrisés avec le feu. Il n'y a point d'apparence que cette mode passe jamais, parce que les Médecins ne sentent point le mal qu'ils font aux Malades, & qu'ils ne sont pas moins payés pour nous tourmenter que pour nous guérir.

Au lieu d'employer les Apoticaire pour la composition des remèdes, la plupart des Médecins Chinois se chargent eux-mêmes de ce soin. Ils font prendre ordinairement des pillules, qui agissent plus souvent par les sueurs que par les selles; & dédaignant le secours des Apocaires, ils s'étonnent que les Européens se reposent du principal point de leur santé sur des gens qui n'ont pas d'intérêt à guérir un Malade, & qui s'embarrassent peu de la qualité de leurs drogues pourvu qu'ils trouvent du profit à les vendre. Mais un usage de très-dangereuse conséquence à la Chine, c'est que tout le monde est libre d'exercer la Médecine, comme les Arts mécaniques, sans examen de doctrine & sans avoir pris les Degrés. Cette licence multiplie beaucoup les Charlatans, d'autant plus que le Peuple, quoique souvent trompé par leur ignorance, ne se lasse point de les employer. Cependant ceux qui croient avoir été dupes par ces Imposteurs, cherchent l'occasion de se venger. L'Auteur se souvient qu'un Chinois de *Su-cheu-fu* ayant perdu sa fille par l'ignorance d'un Médecin, porta le ressentiment jusqu'à faire imprimer un Mémoire où la mauvaise conduite de son Ennemi étoit exposée, avec des réflexions capables de le décrier. Il en afficha quantité d'exemplaires dans les places publiques & distribua les autres dans les principales maisons de la Ville. Cette vengeance, qu'il nommoit zèle pour le bien public, produisit l'effet auquel il s'étoit attendu. Le Médecin, perdu de réputation, fut réduit à la nécessité d'abandonner sa profession (10).

Navarette rend témoignage que la Chine a d'excellens Médecins, qui n'ont pas recours aux Apoticaire pour les remèdes qu'ils administrent à leurs propres Malades, & qui découvrent la nature des maladies par les indications du pouls. Il ajoute néanmoins que la plupart sont fort ignorans; parce que les Loix n'imposent aucun examen; tout le monde a la liberté d'exercer la Médecine (11).

Suivant le même Voyageur, la saignée, les vomitifs, les clystères & les purgations, ne sont point en usage à la Chine. On n'y connoît pas les potions. La méthode commune des Chinois est une diète exacte; d'accord là-dessus avec Galien, qui dit que les maladies mortelles viennent moins de défaut que d'excès. La première loi qu'ils imposent aux Malades, est de se retrancher la chair, le poisson & les œufs. Ils permettent l'eau de riz, & le riz même cuit à l'eau, mais fort clair, avec quelques herbes salées. Dans la convalescence, ils accor-

(10) Mémoires du Pere le Comte, p. 228. & suivantes.

(11) Description de la Chine par Navarette, p. 54. & suiv.

dent d  
ferve  
dans  
de rh  
sols la  
Racin

Les  
positi  
de l'E  
vertu  
partie  
cite d  
la cou  
giens,  
parois

Le  
en 16  
les ven  
me il  
posoit  
ou le  
criptic  
de Ren

G

L E s  
te  
leurs p  
dégéné  
à peine  
cius m  
on lui  
de l'ex  
ment l  
qu'on e  
excepté  
nature.  
vent &  
ne chan  
dans la

(12) I  
(13) I  
Claudio

dent des œufs d'oye & du poisson salé, sec & rôti. La même méthode s'observe au Japon, dans les Royaumes du Tong-king & de la Cochinchine, & dans toutes les contrées de l'Inde jusqu'à l'Empire du Mogol. On se sert peu de rhubarbe à la Chine, quoiqu'elle y soit si commune qu'elle s'y donne à trois sols la livre. On y fait plus d'usage du *Fu-lin*, qui porte en Europe le nom de *Racine Chinoise*.

Les Chinois n'examinent jamais l'urine des Malades. Dans certaines indispositions ils emploient les ventouses, & l'Auteur préfère leur méthode à celle de l'Europe. Leurs coupes sont de cuivre. Elles ont au sommet une petite ouverture, qu'on bouche avec de la cire. Après avoir posé la petite bougie sur la partie malade, on la couvre de la coupe, qui tire fort bien. Ensuite on ôte la cire du tron avec une aiguille. L'air en sort, & la peau vient d'elle-même avec la coupe. L'Auteur ajoute qu'on trouve à la Chine quantité de bons Chirurgiens, qui exercent très-bien leurs fonctions sans cette variété d'instrumens qui paroissent nécessaires en Europe (12).

Usage des ventouses à la Chine.

Le Pere Visdelou, un des six Jésuites qui furent envoyés à la Chine (13) en 1685, s'appliqua soigneusement à traduire l'*Herbier Chinois*, où toutes les vertus & les qualités des Plantes médicinales du Pays sont expliquées. Comme il avoit fait de grands progrès dans la connoissance des Livres, il se proposoit d'y joindre ses propres remarques (14). C'est apparemment le *Peu-tsau*, ou le Catalogue des Plantes, que le Pere du Halde nous a donné dans sa Description de la Chine (15). Il y a joint un Livre de Recettes Chinoises, ou de Remedes pour la guérison des maladies.

Tradit d'un Catalogue Chinois des Plantes.

## §. I V.

*Goût des Chinois pour la Musique, la Poësie & l'Histoire.*

Les Chinois s'attribuent la premiere invention de la Musique, & se vantent de l'avoir portée anciennement à sa plus haute perfection. Mais si leurs prétentions ne sont pas fabuleuses, ils ont souffert qu'elle ait étrangement dégénéré. Elle est aujourd'hui si imparfaite à la Chine, qu'elle en mérité à peine le nom. Il paroît certain qu'elle y étoit autrefois fort estimée. Confucius même entreprit d'en introduire les regles dans toutes les contrées dont on lui avoit confié le gouvernement. Les Histoires du Pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne Musique, & les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens Livres qui traitoient de cet Art. Quelqu'opinion qu'on en doive prendre, la Musique est aujourd'hui peu exercée à la Chine, excepté dans les fêtes, les comédies, les mariages & d'autres occasions de cette nature. Les Bonzes l'emploient aux funérailles. Les Musiciens de la Chine lèvent & baissent la voix, d'une tierce, d'une quinte & d'une octave; mais ils ne chantent jamais par semi-tons. La beauté de leurs concerts ne consiste point dans la variété des voix ou dans la différence des parties. Ils chantent tous le

Idees des Chinois sur leur ancienne Musique.

Etat de la Musique à la Chine.

(12) Navarette, *ubi sup.*

(13) Il fut ensuite créé Evêque titulaire de Claudiopolis.

(14) Mémoires du Pere le Comte, p. 220.

(15) Au second Tome de son Ouvrage. Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle de la Chine.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MUSIQUE.

même Air, suivant l'usage de tous les Asiatiques. La Musique de l'Europe leur plaît assez, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix, accompagnée d'Instrumens. Ils ne trouvent qu'un désordre confus dans le contraste de plusieurs voix diffé-rentes, & dans les sons graves & aigus, les dièses, les fugues, &c.

Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons, les élévations & les chûtes de la voix, & les autres variations qui forment l'harmonie. Cependant ils expriment leurs tons par certains caractères. Les Airs Chinois, joués par un Instrument ou chantés par une bonne voix, ne sont pas sans agrément. Ils s'apprennent par routine ou par la justesse de l'oreille. On ne laisse pas d'en composer quelquefois de nouveaux. *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, en fit plusieurs qui se chantent aujourd'hui.

L'Empereur est  
étonné de voir  
noter un Air de  
musique.

En 1679, ce Monarque s'étant fait jouer quelques Airs de clavecin par les Pères Grimaldi & Pereira, parut prendre beaucoup de plaisir aux Airs Européens. Il donna ordre à ses Musiciens de jouer un Air Chinois; & lui-même, il toucha cet Instrument avec beaucoup de grace. Le Père Pereira prit ses tablettes, sur lesquelles il nota aussitôt l'Air que Sa Majesté Impériale avoit joué, & l'exécuta ensuite aussi parfaitement que s'il l'eût répété plusieurs fois. L'Empereur en fut si surpris, qu'il avoit peine à se le persuader. Il ne comprenoit pas comment le Millionnaire pouvoit avoir appris, en si peu de tems, un Air que lui & ses Musiciens n'étoient parvenus à jouer facilement qu'après quantité de répétitions & par le secours de certains caractères. Il fallut, pour le convaincre, que Pereira fit plusieurs essais sur d'autres Airs, qu'il nota de même & qu'il exécuta sur le champ avec autant de facilité que d'exactitude. Kang-hi en prit occasion d'instituer une Académie de musique, composée des plus habiles Musiciens de la Chine. Il en donna la direction à son troisième fils, qui étoit homme de Lettres & qui avoit lû beaucoup. Les Académiciens commencèrent par un nouvel examen de tous les Auteurs qui avoient écrit sur cette matière. Ils firent composer toutes sortes d'Instrumens à l'ancienne mode, suivant les dimensions qu'ils tiroient de leurs Livres. Mais les ayant trouvés trop défectueux, ils les corrigèrent par des regles plus modernes; après quoi ils formerent un Recueil de Musique en quatre Volumes, sous le titre de *Véritable doctrine du Li-ti*, composé par l'ordre de l'Empereur. Ils y joignirent ensuite un cinquième Tome, qui contenoit les élémens de la Musique Européenne, rédigés par le Père Pereira.

Académie de  
Musique qu'il  
établit.

Instrumens de  
la Musique Chi-  
noise.

Les Chinois ont inventé huit Instrumens, auxquels ils trouvent beaucoup de rapport avec la voix humaine. Les uns sont de métal, comme nos cloches; d'autres, de pierre, entre lesquels on en distingue un, qui a la forme de nos trompettes. D'autres sont de peaux, comme nos tambours. Entre plusieurs espèces, il y en a de si pesans; que pour en faire usage on est obligé de les poser sur un bloc de bois. Les Instrumens à corde sont en fort grand nombre; mais les cordes sont ordinairement de soie, & rarement de boyaux, comme celles des vielles, que les aveugles portent dans les rues, & celles des violons. Ils n'ont que trois cordes, sur lesquelles on joue avec un archet. Cependant on en voit un à sept cordes, qui est fort estimé, & dont l'harmonie n'est pas désagréable lorsqu'il est touché par une main habile. Il y en a d'autres encore, mais uniquement composés de bois. Ce sont de grandes tablettes, qu'on frappe l'une contre l'autre. Les Bonzes se servent d'une petite planche, qu'ils touchent

avec



COINS DE DIFFERENTES DYNATIES

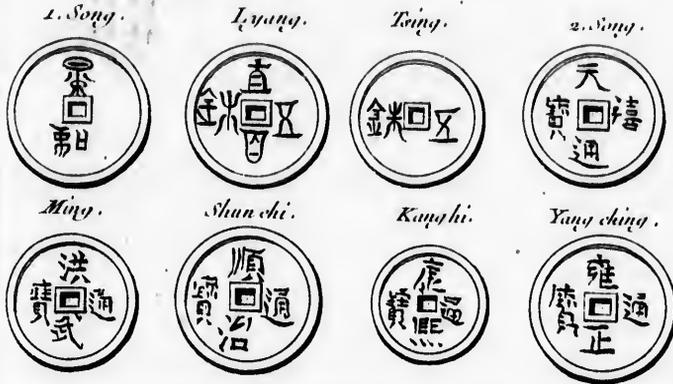
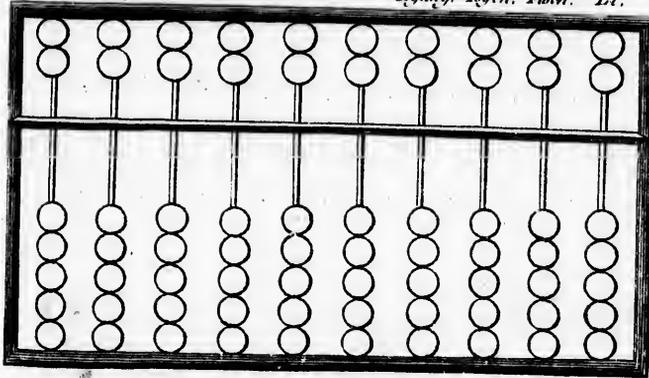


TABLE DE COMPTE

|           |       |        |        |        |        |           |          |        |         |
|-----------|-------|--------|--------|--------|--------|-----------|----------|--------|---------|
| Millions  | Diez  | Mille  | Cent   | diez   | un     | Tuyen     | Fwen     | Li     | Wha     |
| de Lyang. | Mille | Lyang. | Lyang. | Lyang. | Lyang. | de Tuyen. | de Fwen. | de Li. | de Adun |





avec  
tels  
comp  
& qu  
main  
trouv  
Peki  
nois.  
ropée  
gréme

O  
favor  
d'une  
magi  
mont  
confé  
forte  
Dans  
pereu  
tiens  
si libe  
tes fo

Pe  
l'Egli  
timer  
truite  
un ca  
Pays.  
amuf  
foien

La  
néral  
tivés  
toute  
transf  
critur

Sa  
vrag  
wen.  
que l  
me e  
vains  
point  
qui se

Pe

(16  
(17

avec beaucoup d'art & de mesure. Enfin les Chinois ont des Instrumens à vent, tels que des flutes, dont on distingue deux ou trois sortes, & une machine composée de plusieurs tuyaux, qui a quelque ressemblance avec notre orgue & qui rend un son fort agréable; mais elle est si petite qu'elle se porte dans la main (16). On en avoit fait présent d'une à l'Empereur, que le Pere Pereira trouva le moyen d'agrandir, & qui fut placée dans l'Eglise des Jésuites de Peking. La nouveauté & l'harmonie de cet Instrument charmerent les Chinois. Mais ils furent encore plus surpris de lui voir jouer seul des Airs Européens ou Chinois, & les mêler quelquefois ensemble avec beaucoup d'agrément.

On sçait que le Pere Ricci, Missionnaire Jésuite, fut redevable de l'accueil favorable qu'il reçut de l'Empereur, au présent qu'il lui fit d'une horloge & d'une montre à répétition. Ce Prince en fut si satisfait, qu'il fit bâtir une Tour magnifique pour y placer l'horloge. L'Impératrice mere ayant paru desirer la montre, sur l'éloge qu'on lui en avoit fait, il eut recours à l'artifice pour la conserver. Il donna ordre qu'on la lui fit voir, mais sans être montée; de sorte que cette Princesse ne la trouva point aussi rare qu'elle se l'étoit figurée. Dans la suite, les Missionnaires ne manquèrent pas de flatter le goût de l'Empereur, en lui offrant quantité d'ouvrages de cette nature. Les Princes Chrétiens, qui avoient fort à cœur la conversion de ce grand Empire, les assistèrent si libéralement, que bien-tôt le cabinet de l'Empereur se trouva rempli de toutes sortes d'horloges & de montres.

Pereira, dont le talent étoit singulier pour la Musique, plaça au sommet de l'Eglise des Jésuites une grande & magnifique horloge. Il fit fondre un assortiment musical de petites cloches, qui furent suspendues dans une Tour construite exprès pour cet usage, & qui, à l'aide d'un grand tambour, formoient un carillon sur lequel on jouoit à chaque heure du jour les plus beaux Airs du Pays. L'heure sonnoit ensuite, sur une cloche d'un ton plus grave. Ce fut un amusement nouveau pour la Cour & la Ville. Les Grands & le Peuple ne se faisoient pas de courir pour entendre cette gracieuse musique (17).

La Poésie & l'Eloquence sont des Arts fort anciens à la Chine; & l'on a généralement observé que dans tous les Pays du Monde ils ont été long-tems cultivés avant qu'on y ait connu les autres Sciences. Les premieres Histoires de toutes les Nations furent composées en Vers, comme la meilleure voie pour transmettre la mémoire des événemens, sur-tout avant l'invention de l'Ecriture.

Sans parler des anciens Livres de la Chine, dont la plûpart sont autant d'ouvrages de Poésie, on admire la délicatesse & la douceur des Poèmes de *Kyu-i-wen*. La dynastie de *Tang* vit fleurir *Li-tsau-pe* & *Tu-te-mwey*, deux Poètes que l'Auteur met à côté d'Anacréon & d'Horace. En un mot, à la Chine comme en Europe, les Poètes étoient autrefois Philosophes; & de tous les Ecrivains Chinois qui ont quelque réputation, *Tsong-nan-fong* est le seul qui n'ait point écrit en Vers. C'est ce qui le fait comparer à la fleur de *Hay-tang* (18), qui seroit parfaite si elle n'étoit pas insipide.

Pour bien comprendre en quoi consiste l'excellence de la Poésie Chinoise,

(16) Du Halde, *ubi sup.* Vol. II. p. 125.

(18) *Ibid.* Vol. I. p. 594.

(17) *Ibid.* p. 127.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MUSIQUE.  
Instrumens à  
vent.

A quoi les Jésuites ont été redevables de leur entrée à la Chine.

Goût de l'Empereur pour les montres & les horloges.

Usage que le Pere Pereira fit de son talent pour la Musique.

Poésie & Eloquence Chinoises.

Poètes Chinois.

Qualités de leur Poésie.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
POÉSIE.

il faut être versé dans la langue du Pays. Les Compositions poétiques des Chinois ont quelque ressemblance avec les Sonnets, les Rondeaux, les Madrigaux & les Chançons de l'Europe. Ils ont de longs Vers, ils en ont de courts; c'est-à-dire, qu'il y entre plus ou moins de mots, & que leur beauté consiste dans la variété de leur cadence & de leur harmonie. Les Vers Chinois doivent avoir ensemble une relation de sens & de rime, qui forme une variété aussi agréable à l'esprit qu'à l'oreille. On distingue à la Chine une autre sorte de Poésie, sans rime, qui consiste dans l'antithèse ou l'opposition des pensées. Si la première pensée regarde le Printemps, la seconde regardera l'Automne; ou si la première a ses difficultés, qui demandent un certain art. L'enthousiasme ne manque point aux Poètes Chinois. La plupart de leurs expressions sont allégoriques. Ils savent employer les figures qui donnent de la chaleur & de la force au style & aux pensées (19).

Rhétorique Chi-  
noise.

Au contraire, leur Rhétorique est fort naturelle. Ils connoissent peu de règles pour l'ornement du discours. Leur unique étude en ce genre est la lecture de leurs meilleurs Ecrivains, dans lesquels ils observent les tours les plus vifs & les plus propres à faire l'impression qu'ils se proposent.

Eloquence.

Leur Eloquence ne consiste point dans l'arrangement des périodes, mais dans la chaleur de l'expression, dans la noblesse des métaphores, dans la hardiesse des comparaisons, & sur-tout dans les maximes & les sentences de leurs anciens Sages, qui étant exprimées d'une manière concise, vive & mystérieuse, contiennent beaucoup de sens en peu de mots.

Logique.

La Logique n'a pas fait plus de progrès à la Chine. Elle n'a point de règle pour la perfection du raisonnement, ni de méthodes pour définir ou diviser les idées, & pour en tirer les conséquences. Les Chinois ne suivent que les lumières naturelles de la raison, qui leur sert à comparer plusieurs idées ensemble sans le secours de l'art, & qui les conduit à la conclusion (20). Cependant ces qualités leur ont suffi pour composer un grand nombre de Livres sur toutes sortes de sujets, tels que l'Agriculture, la Botanique, les Arts libéraux, militaires & mécaniques, la Philosophie & l'Astronomie. Mais la fécondité de leur esprit éclate particulièrement dans leurs Histoires, leurs Comédies, leurs Livres de Chevalerie errante, leurs Romans & leurs Nouvelles. Les Romans Chinois ressemblent assez à ceux de l'Europe; avec cette différence, que la plupart des nôtres ne contiennent que des aventures d'amour & d'ingénieuses fictions, qui corrompent souvent le cœur en amusant l'imagination: au lieu que dans ceux des Chinois, l'instruction se trouve jointe à l'amusement, avec des maximes utiles à la réformation des mœurs, & des exhortations mêmes à la vertu. Les récits y sont quelquefois mêlés de Vers, pour animer la narration. Du Halde nous a donné, pour exemple, trois ou quatre Pièces de ce genre, que les Missionnaires de sa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Comédies Chi-  
noises.

Les Comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puisqu'il n'y a point de fête un peu distinguée où l'on ne se fasse un amusement de ces Représentations. Mais il n'y faut pas chercher les trois unités, d'action, de tems

(19) *Ibid.* Vol. II. p. 146.

(20) *Ibid.* p. 124.

Chi-  
rigaux  
c'est-  
dans  
avoir  
réable  
, sans  
miere  
miere  
ion a  
point  
sça-  
& aux

de ré-  
ecture  
s vifs

mais  
i har-  
leurs  
erieu-

regle  
ivifier  
te les  
s en-  
epen-  
es sur  
raux,  
ndité  
dies,  
s Ro-  
que  
mieu-  
a : au  
nent,  
mê-  
ner la  
ièces  
né de

n'y a  
Re-  
tems



COMEDIENS CHINOIS,  
tirés de Nieuhof.

T. VI. N. XXVIII.

& de  
autan  
des A  
d'insp  
perfec  
tinctio  
pronon  
més,  
specta

Un  
chacu  
moins  
les de  
exposé  
nois r  
ment

Les  
quelqu  
est che  
au mi  
chant  
colere  
dignat  
est près

Les  
Europ  
font r  
les Tr  
placés  
disting

Les  
d'Acte  
gue ou  
si l'on

L'A  
Chau-  
doit la  
l'avoit  
Tragéd

A l  
de foie  
contien  
ont go  
avec to

(11)  
Certe P  
comme

& de lieu, ni les autres regles auxquelles on s'attache en Europe pour donner autant de régularité que de grace à cette sorte de Composition. L'unique dessein des Auteurs étant de réjouir une assemblée ou d'émouvoir les passions, & d'inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, ils se croient parvenus à la perfection lorsque le succès répond à leurs vûes. Ils ne mettent point de distinction entre leurs Tragédies & leurs Nouvelles, excepté que les premières se prononcent sur un théâtre. Dans l'impression, les Acteurs sont rarement nommés, parce qu'en représentant une Pièce, on commence par annoncer aux spectateurs les Acteurs qui doivent paroître & le rôle qu'ils ont à jouer.

Une Compagnie de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différens rôles. Autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en dialogues, cette multitude de rôles demanderoit une troupe trop nombreuse. On conçoit que le spectateur est exposé à beaucoup d'embaras. Un masque y pourroit remédier; mais les Chinois n'en font guères usage que dans les intermedes. En général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands & des voleurs.

Les Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons, comme le chant est quelquefois interrompu pour faire place à deux ou trois lignes de récitation. Il est choquant, pour un Européen, d'entendre un Acteur qui se met à chanter au milieu d'un dialogue. Mais on doit considerer que parmi les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'ame, telle que la joie, la colere, la douleur ou le désespoir. Un Chinois chante, pour déclarer son indignation. Il chante pour s'animer à la vengeance. Il chante même, lorsqu'il est prêt à se donner le coup mortel.

Les chansons des Comédies ne sont pas fort intelligibles, sur-tout pour les Européens, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des événemens qui leur sont inconnus, & d'expressions figurées qui ne leur sont pas familières. Dans les Tragédies, les Airs sont en petit nombre; & lorsqu'on les imprime, ils sont placés à la tête des chansons, qui sont imprimées en gros caractères pour les distinguer de la Prose.

Les Tragédies sont divisées en plusieurs parties, qui peuvent porter le nom d'Actes. La première partie, qui se nomme *Sye-tse*, est une espèce de Prologue ou d'Introduction. Les Actes se nomment *Chis*, & sont divisés en Scenes, si l'on veut, par l'entrée & la sortie des Acteurs.

L'Auteur nous donne pour essai du Théâtre Chinois, une Tragédie nommée *Chau-chi-kou-coul*; c'est-à-dire: Le petit Orphelin de la maison de *Chau*. On doit la traduction de cette Pièce au Pere de *Prémare*, Missionnaire Jésuite, qui l'avoit tirée d'une Collection en cent Volumes (21), de cent des meilleures Tragédies Chinoises, composée sous la dynastie de *Ywen*.

À l'égard de l'Histoire, on ne connoit pas de Nation qui ait apporté plus de soin à écrire & conserver les Annales de son Empire. Ces Livres respectés contiennent tout ce qui s'est passé sous le regne des premiers Empereurs qui ont gouverné la Chine. On y trouve l'Histoire & les Loix de l'Empereur *Yau*, avec toutes les mesures qu'il prit pour établir un ordre de Gouvernement dans

(21) Divisés, dit l'Auteur, en quatre *Taus*. Cette Pièce est la quatre-vingt-cinquième, & commence le trente-cinquième Tome. Elle n'a que cinq Acteurs, quoiqu'en comprenant les Gardes & les Soldats il y en ait une douzaine qui parlent.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
POESIE.

Compagnies de  
Comédiens.

Mélange de  
chants dans les  
Pièces de Théâ-  
tres.

Division des  
Tragédies.

Histoire Chi-  
noise, & les qua-  
lités.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
HISTOIRE.

Méthode singu-  
lière des Chinois  
pour éviter la flat-  
terie dans leurs  
Histoires.

ses Etats; les Réglemens de *Chun* & de *Yu*, les Successeurs, pour hâter les progrès de la Morale & l'établissement du repos public; les Usages des petits Rois qui gouvernoient les Provinces sous la dépendance de l'Empereur; leurs Vertus, leurs Vices, leurs Maximes de Gouvernement, leurs Guerres mutuelles, les grands Hommes qui florissoient de leur tems, & tous les autres Evénemens qui ont paru dignes d'être transmis à la Posterité.

Les Historiens de chaque Regne ont suivi la même méthode. Mais ce qui distingue beaucoup les Chinois, c'est l'attention qu'ils ont apportée à garantir leurs Histoires de cette partialité que la flatterie n'auroit pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions consiste à choisir un certain nombre de Docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours & toutes les actions de l'Empereur, de les écrire, chacun en particulier, sans aucune communication l'un avec l'autre, & de mettre leurs remarques dans une espee de tronc destiné à cet usage. Ils rapportent avec sincérité tout ce que leur Maître a fait ou dit de bien & de mal. Par exemple; tel jour l'Empereur oublia sa dignité. Il ne fut pas maître de lui-même & se laissa vaincre par la colere; Tel jour il n'écouta que son ressentiment pour faire une injuste punition, ou pour casser sans raison une Sentence du Tribunal; Tel jour de telle année, il donna telle marque de son affection paternelle pour ses Sujets: Il entreprit une guerre pour la défense de son Peuple & pour l'honneur de l'Empire. Tel jour, au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicitoit d'une action utile à l'Etat, il parut avec un air humble & modeste, comme s'il n'eût point été sensible à des éloges si justes.

Le tronc dans lequel ces Mémoires sont déposés, n'est jamais ouvert pendant la vie du Monarque, ni même tandis que sa famille est sur le Trône. Mais lorsque la Couronne passe dans une autre Maison, on recueille les Remarques d'une longue suite d'années, on les compare soigneusement, pour vérifier les faits, & l'on en compose les Annales de chaque Regne.

Relations parti-  
culieres de cha-  
que Ville.

Les Relations que chaque Ville imprime de tout ce qui arrive d'important dans sa juridiction, ne contribuent pas peu à l'enrichissement de l'Histoire nationale. Dans ces Histoires particulieres, on n'oublie pas les événemens extraordinaires, tels que les prodiges & les monstres. C'est ainsi que dans les Annales de la Ville de *Fu-cheu-su* on lit qu'une femme accoucha d'un serpent, & qu'on trouve dans celle de *King-te-ching*, qu'une truie mit au monde un petit éléphant avec sa trompe, quoiqu'il n'y ait point d'éléphants à la (22) Chine.

### §. V.

#### *Sciences particulieres aux Chinois.*

IL est tems de passer à cette partie du Sçavoir, qu'on peut nommer proprement la Science des Chinois, & qui consiste dans leur Langage & leur Style, dans leur Histoire & leurs Loix, dans leur Morale & leur Politique. On a déjà pris soin d'expliquer pourquoi ils donnent la préférence à ces Sciences pratiques sur les spéculatives. Comme ils ont rapporté, depuis une longue

(22) Mémoires du Pere le Comte, p. 261. & Chine du Pere du Halde, p. 146. & suiv.

suivre  
les a  
D  
jets  
dont  
Gou  
Les l  
usage  
bien  
la M  
Poste  
qu'à  
cilité  
ils in  
peuv  
frais  
Litté  
Le  
princ  
du M  
l'Am  
point  
A  
ment  
fance  
parmi  
leur f  
qu'ils  
un M  
ter de  
pere e  
s'il se  
recev  
lorsqu  
dans le  
» fils  
» til  
S'il  
soit p  
transp  
Provin  
mêmes  
miséra  
que cer  
eussent  
(23)  
nefle.

suite de siècles, toute leur attention à les cultiver, il n'est pas surprenant qu'ils les aient portées à leur perfection.

Dans la juste persuasion que la paix & le bon ordre sont les principaux objets d'une société, les Chinois se sont attachés particulièrement aux Etudes dont on peut esperer ces deux fruits. Après avoir établi une bonne forme de Gouvernement, ils penserent aux moyens de la soutenir & de la conserver. Les lumières de la raison leur en offrirent deux : 1°. de regler en général les usages & les mœurs de la Nation, & d'introduire des regles de civilité & de bienfaisance dans les différens Ordres du Peuple : 2°. d'encourager l'étude de la Morale, des Loix, de l'Histoire & du Langage. Ils établirent que tous les Postes & les Emplois du Gouvernement civil & militaire ne seroient conférés qu'à ceux qui se distingueroient dans ces Etudes. D'un autre côté, pour les faciliter à toutes sortes de personnes, autant que pour distinguer leurs progrès, ils instituerent dans toutes les Villes de l'Empire des Ecoles & des Salles, qui peuvent porter proprement le nom d'Universités, où la Jeunesse, élevée aux frais publics, subit de rigoureux examens pour obtenir les trois degrés de Littérature qui donnent droit aux honneurs & à l'élévation (23).

Les Philosophes Chinois réduisirent toute la science de leur Morale à cinq principaux devoirs. Ceux des Peres & des Enfans, du Prince & des Sujets, du Mari & de la Femme, de l'aîné des Enfans & de ses freres, & ceux de l'Amitié. Tous leurs Livres moraux roulent presque uniquement sur ces cinq points.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juste ou supposé, qui puisse dispenser un fils du respect, de la complaisance & de l'affection qu'il doit à ses parens. Ce sentiment est poussé si loin parmi les Chinois, que les loix accordent aux peres une autorité absolue sur leur famille, & jusqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux Etrangers lorsqu'ils ont à se plaindre de leur conduite. Un pere qui accuse son fils, devant un Mandarin, de lui avoir manqué de respect, n'est point obligé d'en apporter de preuves. Le fils passé nécessairement pour coupable, & l'accusation du pere est toujours juste. Au contraire, un fils seroit regardé comme un monstre, s'il se plaignoit de son pere. Il y a même une Loi qui défend aux Mandarins de recevoir des plaintes de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées, lorsqu'elles sont signées par le grand-pere; mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article, la vie du fils est fort en danger. » C'est le devoir d'un » fils, disent les Chinois, d'obéir & de prendre patience. De qui souffrira-t'il, s'il ne peut rien souffrir de son pere ?

S'il arrivoit qu'un fils maltraitât son pere, soit par des paroles injurieuses, soit par des coups, ou, ce qui est également rare & horrible, que dans un transport de fureur il devint parricide; l'allarme se répandroit dans toute la Province, la punition s'étendrait jusques sur ses parens, & les Gouverneurs mêmes courroient risque d'être déposés; parce qu'on présumeroit toujours qu'un misérable fils n'auroit pu parvenir que par degrés à ce comble d'horreur, & que ceux qui devoient veiller sur sa conduite auroient prévenu le scandale, s'ils eussent apporté une juste rigueur à le punir de ses premiers crimes. Mais alors il

(23) Voyez ci-dessus le détail des Etudes & tout ce qui a rapport à l'éducation de la Jeunesse.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MORALE.  
Principes des  
Chinois sur l'in-  
térêt de la socié-  
té.

Conclusions  
qu'ils en ont tirés.

Cinq devoirs de  
leur Morale.

Devoir des en-  
fans à l'égard des  
peres.

Punition des en-  
fans qui man-  
quent de respect  
pour leur pere.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MORALE.

Effet des quatre  
autres devoirs.

n'y a point de châtement trop sévère pour le Coupable. Il est coupé en mille pièces, sa maison est détruite, & l'on élève quelque monument pour éterniser l'horreur d'une si détestable action.

On a déjà vu quelques exemples de la vénération des enfans pour leurs pères, dans l'article du deuil pour les Morts. Ce respect & cette soumission pour les auteurs de leur naissance, qui sont les premiers sentimens qu'on leur inspire, les dispose à l'observation du second devoir; c'est-à-dire, à l'obéissance qu'ils doivent aux Princes & aux Gouverneurs; & ces deux principes sont comme la base de toute la Morale & la Politique Chinoises.

Les deux devoirs suivans, qui regardent le mari & la femme, & les enfans d'un même pere entr'eux, servent beaucoup au soutien des deux premiers. On en reconnoît les avantages dans l'harmonie & le bon ordre qui regnent généralement dans les familles. La même influence que ces deux devoirs ont dans la vie privée, se répand dans la société publique par l'effet des deux derniers. Sous le nom d'amitié, on comprend aussi ce sentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voisins. Le devoir consiste dans la modestie & la circonspection à laquelle chacun est obligé personnellement, & dans les civilités & les complimens qu'on se doit l'un à l'autre, suivant l'âge, le rang & le mérite.

Remarque sur  
la politesse des  
Chinois.

Les regles de la bienséance ont introduit dans l'air & dans les manieres des Chinois une réserve, une complaisance, une habitude de douceur & de politesse, qui les dispose toujours à se prévenir mutuellement par toutes sortes d'égards, & qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de dissimuler les plus vifs ressentimens. Rien ne contribue tant, disent-ils, au repos & au bon ordre de la société. La férocité naturelle de certaines Nations, augmentée par une éducation brutale, rend le Peuple intraitable, le dispose à la révolte, & produit dans l'Etat des convulsions dangereuses (24).

Ancienneté de  
leurs principes.

Au reste, les principes de la Morale des Chinois ne sont pas moins anciens que leur Monarchie. Ils les tirent des Livres de leurs premiers Sages, dont toutes les maximes & les exhortations portent sur ces fondemens. Ils ont servi de regle à la Nation entiere depuis le tems de son origine. On en trouve la preuve dans deux Traités que le Pere du Halde a recueillis dans sa Description de la Chine. La traduction du plus ancien est du Pere Hervieu, sous le titre de *Recueil de Maximes, de Réflexions & d'Exemples qui regardent les Mœurs*. L'autre, qui est une composition moderne, a été traduit par le Pere d'Entrecolles. Il paroît par la seconde de ces deux Pièces, qui est fort estimée à la Chine, que la Philosophie morale des Chinois est d'une nature populaire, & qu'elle a plutôt pour but la réformation du genre humain que l'augmentation du nombre de ses disciples (25).

Fondement des  
Loix Chinoises.

Les Loix Chinoises sont toutes fondées sur les mêmes principes de morale & de saine raison. Leur but est de soutenir la forme du Gouvernement, telle qu'elle est établie depuis son origine. Elles se trouvent dans *les anciens Livres Classiques*, dont on traitera bien-tôt; dans les Edits, les Déclarations, les Ordonnances & les Instructions des Empereurs. Du Halde en a donné un Re-

(24) Navarette, Le Comte & Du Halde, (25) Chine du Pere du Halde, Tome II. s'accordent parfaitement sur tous ces détails, page 39. & les confirment par des exemples.

cuei  
habi  
Rec  
derr  
gran  
L  
doit  
ans  
éven  
les,  
avec  
dans  
in-so  
& ce  
res.  
pénit  
une  
tion  
ment  
que p  
Le  
toire  
porte  
prop  
de res  
veau  
que d  
la pri  
par C  
L'U  
Les C  
me,  
mier  
Il est  
foixan  
entiere  
Par ex  
de trois  
en deu  
même  
binaise  
& Fon  
moins  
comme  
traits  
sont ca  
Fo-li,

cueil fort curieux, auquel il a joint les Remontrances & les Discours des plus habiles Ministres, sur les bonnes & mauvaises qualités du Gouvernement. Ce Recueil, qui porte le titre de Collection Impériale, est l'ouvrage de Kang-hi, dernier Empereur de la Chine, qui a joint ses propres Remarques à la plus grande partie des Loix.

L'Histoire de la Chine forme un très-grand nombre de volumes, comme on doit se le figurer d'une succession d'Empereurs qui dure depuis quatre mille ans, & du détail des circonstances où les Auteurs sont entrés sur chaque événement. Les Chinois ont aussi des Histoires particulieres, ou des Annales, de tous les petits Rois qui regnoient autrefois dans les Provinces, écrites avec la même impartialité & le même détail que celle des Empereurs. On voit dans la Bibliothèque du Roi de Prusse un de ces Ouvrages, en cent volumes *in-folio*. Enfin, quantité d'Auteurs Chinois ont écrit l'Histoire de leur tems & celle des Révolutions de leur Empire, ou d'autres événemens extraordinaires. Aussi l'étude de l'Histoire est-elle devenue parmi eux une occupation assez pénible, qui demande beaucoup de mémoire & de constance pour démêler une si grande variété d'événemens, & se mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidens qui peuvent survenir, soit qu'il soit question seulement d'en juger, soit qu'il s'agisse de soutenir une opinion particuliere sur quelque point de Gouvernement.

Les *Livres Classiques* de la Chine contiennent la Morale, les Loix & l'Histoire de l'Empire depuis sa fondation. Ils se réduisent au nombre de cinq, qui portent par cette raison le nom d'*U-king*, c'est-à-dire, *Les cinq Volumes*. C'est proprement l'écriture-Sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de respect que les Juifs pour l'Ancien-Testament, les Chrétiens pour le Nouveau, & les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres Livres de la Chine ne sont que des Commentaires ou des Explications de l'*U-king*. On regarde comme la principale partie de cet Ouvrage, celle qui a été composée en quatre Livres par Confucius & *Mong-tse* son Disciple.

L'*U-king* renferme les Livres Classiques ou Canoniques du premier ordre. Les Commentaires tiennent le second rang. *King* signifie une doctrine sublimée, solide & invariable, parce qu'elle est fondée sur des principes. Le premier des Livres Canoniques se nomme *I-king*, ou *Livre de Transmutations*. Il est purement symbolique; c'est-à-dire, qu'il consiste dans une Table de soixante-quatre figures doubles, composées chacune de trois lignes entieres, d'autres doubles ou divisées en deux & dans une position paralleles. Par exemple, une figure consiste en trois lignes entieres; une autre est composée de trois lignes brisées, une troisième de deux lignes entieres & d'une ligne brisée en deux, une quatrième de deux lignes brisées & d'une seule ligne. Il en est de même de toutes les autres, qui expriment, par leur ordre & leurs différentes combinaisons, différentes choses ou différentes idées, que *Fo-hi*, leur inventeur & Fondateur de la Monarchie Chinoise, a jugé à propos d'y attacher. Ce sont moins des hieroglyphiques que des signes arbitraires de choses. On les regarde comme l'origine des caracteres Chinois, qui, en augmentant le nombre des traits & leur donnant une plus grande variété de formes & de positions, sont capables de représenter une infinité de choses; au lieu que la méthode de *Fo-hi*, beaucoup plus bornée, n'en pouvoit représenter qu'un petit nombre.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
MORALE.

Nombreux Volumes de l'Histoire de la Chine.

L'étude en est difficile.

Livres Classiques ou Canoniques des Chinois.

*U-king*, premier Livre.

En quoi consiste l'*I-king* de *Fo-hi*.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONIQUES.  
Commentaires  
sur cet Ouvrage.

Jugement des  
Critiques.

Estime des Chi-  
nois Lettrés  
pour l'I-king.

Chu-king, se-  
cond Livre Ca-  
nonique.

Ce qu'il con-  
tient.

On raconte que ce mystérieux Ouvrage exerça les plus habiles gens de la Nation jusqu'à l'arrivée de Confucius. L'Empereur *Yen-vang*, qui entreprit de l'expliquer, vivoit environ huit cens ans après *Fo-hi*. *Chou-keug*, son fils, forma le même dessein ; mais les Ouvrages de ces deux Princes ne firent qu'augmenter le mystère par de nouvelles obscurités. L'explication de ces lignes énigmatiques étoit réservée au Philosophe Confucius, qui leva non-seulement les voiles du Texte mais ceux de l'Interprétation non moins obscure des deux Empereurs. Il découvrit dans les lignes une profonde doctrine, qui regarde en partie la nature des Etres, sur-tout les Elémens & leurs propriétés ; en partie la Morale & le Gouvernement du genre humain : En un mot, il y crut reconnoître des mystères d'une extrême importance pour le soutien des Etats.

D'habiles Critiques regardent ces Commentaires comme les seuls Ouvrages qui aient été composés par Confucius ; & ses Disciples assurent qu'il en fut si peu satisfait, qu'étant parvenu à la vieillesse il souhaita de vivre quelques années de plus, pour donner une nouvelle forme à son travail. Après tout, les Interprètes de *Fo-hi* méritent plutôt le nom d'Auteurs que de simples Interprètes ; car l'*I-king* est demeuré rempli d'obscurités impénétrables. Dans la suite des tems, ces ténèbres devinrent l'occasion d'une infinité d'erreurs & d'opinions superstitieuses. Les Docteurs de divers siècles corrompus altérèrent ou falsifièrent le Texte, pour en réduire le sens à de vains pronostics, à la divination & même à la magie. De-là vient qu'il fut nommé *le Livre des Sots*.

Pendant les Chinois Lettrés ont la plus haute estime pour ce Livre. Quantité d'anciens Auteurs ont regretté d'en avoir perdu le véritable sens, & que celui qui reste ne soit qu'imaginaire ou superficiel. *Fo-hi* s'est acquis par cet Ouvrage le titre de Pere des Sciences & du bon Gouvernement. Pour donner plus de réputation à ses figures, il prétendit les avoir vûes sur le dos d'un dragon qui s'éleva d'un Lac. Depuis ce tems-là, les Empereurs ont pris un dragon pour armes. Mais rien n'a tant contribué à la réputation de l'*I-king*, que la tradition établie qu'il fut sauvé du feu, dans la destruction générale de tous les monumens littéraires qui arriva par l'ordre de l'Empereur *Tsia-chi-whang-ti*, environ deux cens ans après Confucius & avant Jesus-Christ. Cette réputation n'a fait qu'augmenter par les éloges des Ecrivains de tous les siècles, qui ont supposé l'*I-king* rempli d'excellentes maximes de Politique & de Morale, quoiqu'en effet ils ne connoissent point ce qu'il contient, & que ce ne soit peut-être qu'un essai fait au hazard, pour ranger deux sortes de lignes dans toutes les combinaisons qu'elles peuvent recevoir.

Le second des cinq principaux Livres Canoniques se nomme *Chu-king* ou *Chang-chu* ; c'est-à-dire, *Livre qui parle des anciens tems*. Il est divisé en six parties, dont les deux premières contiennent les plus mémorables événemens du regne des anciens Empereurs *Yan*, *Chun* & *Yu*, qui passent pour les Législateurs & les Héros de la Nation Chinoise. *Yu* fut le Fondateur de la famille de *Hya*, première dynastie Impériale, qui commença deux mille deux cens sept ans avant Jesus-Christ, & qui dura quatre cens cinquante-huit ans. Dans la troisième partie du second Livre Canonique on trouve l'Histoire de la seconde famille Impériale, qui commença dans la personne de *Ching-tong*, dix-sept cens soixante-seize ans avant l'Ere chrétienne & qui dura six cens ans. On y a conservé les sages Ordonnances de cet Empereur, avec les belles Ins-

criptions

cruct  
nonn  
fonge  
du Ch  
onze  
& de  
Extra

Le  
Chi-k  
fées  
maxi  
fucius  
ferme  
travag  
rées d  
laconi  
divisé  
illustr  
ximes  
funéra  
renfer  
divers  
vant l  
que c  
cette f  
au-des  
quelq  
quim  
comm  
duites

Le  
point  
Confu  
buent  
nombr  
fucius  
regard  
mes d  
whang  
rangé  
portent  
plusieu  
oire co

(26)  
gc 399  
(27)

structions du Ministre *Ysong-wey*, & quelques Réglemens d'un autre Ministre, nommé *Fuyou*, que l'Empereur *Kau-fong* fit chercher, après l'avoir vu en songe, & qui fut trouvé dans une troupe de maçons. Les trois dernières parties du *Chu-king* renferment l'Histoire de la troisième race, fondée par *Vu-vang*, onze cens vingt-deux ans avant Jesus-Christ, & continuée l'espace de huit cens soixante-treize ans. Cette Histoire est entremêlée d'excellentes Maximes, & de Réglemens pour l'utilité publique. Le Pere du Halde en a donné quelques Extraits, de la Traduction du Pere de Prémare, Missionnaire Jésuite (26).

Le troisième Livre Canonique du premier ordre, contient, sous le nom de *Chi-king* (27), des Odes, des Chansons & d'autres pièces de Poësie, composées sous la troisième race. C'est la Description des manieres, des usages & des maximes d'un grand nombre de petits Rois subordonnés aux Empereurs. Confucius accorde de grands éloges à ce Livre, & déclare que la doctrine qu'il renferme est pure & sainte. Mais comme il s'y trouve quelques Pièces impies & extravagantes, plusieurs Interprètes soupçonnent qu'elles peuvent y avoir été insérées dans des tems posterieurs. Ces compositions poëtiques, dont le style est fort laconique & chargé de vieux Proverbes qui le rendent fort obscur, peuvent être divisées en cinq différentes classes. La premiere comprend l'éloge des Hommes illustres par leurs vertus & leurs talens, avec quantité d'Instructions ou de Maximes, qui se chantent dans les grandes solemnités, telles que les sacrifices, les funérailles & les cérémonies instituées à l'honneur des ancêtres. La seconde renferme les Usages de l'Empire, dans une espece de Romances composées par divers Particuliers. Elles ne se chantent point, mais elles se récitent devant l'Empereur & ses Ministres, dont on ne censure pas moins les défauts que ceux du Peuple. La troisième porte le titre de *Comparaison*, parce que cette figure y est employée continuellement. L'expression du quatrième s'éleve au-dessus du sublime, parce que les Odes dont il est rempli commencent par quelques grands traits, qui disposent l'esprit du Lecteur à l'attention. Le cinquième contient des Vers qui parurent suspects à Confucius & qu'il regarda comme apocryphes. Du Halde nous a donné quelques Odes de ce Livre, traduites par le Missionnaire qu'on a nommé.

Le *Chun-tsyu*, ou le quatrième Livre Canonique du premier ordre, ne fut point admis avant le regne de la race de *Han*. Il avoit été composé du tems de Confucius; c'est-à-dire, long-tems après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce Philosophe; mais cette opinion est rejetée du plus grand nombre. Les uns croient qu'il contient l'Histoire du Royaume de *Lu*, où Confucius naquit, & qui porte aujourd'hui le nom de *Chang-tong*. D'autres le regardent comme un Abrégé de ce qui s'étoit passé dans les différens Royaumes dont la Chine étoit composée avant qu'ils fussent réunis par *Tsin-chi-whang-ti*. C'est par cette raison que d'habiles gens auroient souhaité qu'il fût rangé dans la seconde classe des Livres Canoniques. Cependant les Chinois lui portent beaucoup de respect & d'affection. On y trouve le récit des actions de plusieurs Princes, avec la peinture de leurs vices & de leurs vertus. Cette Histoire commence par *In-kong* (28), qui régna dans le Pays de *Lu*, & finit par

(26) Chine du Pere du Halde, Vol. II. page 399 & 408.

(27) *Chi* signifie Vers.

Tome VI.

(28) Ce tems répond à la quarante-neuvième année de Ping-wang, treizième Empereur de la race de *Cheu*.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONIQUES.

Chi-king, troisième Livre Canonique.

Sujet de ce Livre.

Chun-tsyu, quatrième Livre Canonique.

Origine de ce Livre & ce qu'il contient.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONNIQUES.

Li-ki, cinquième  
Livres Canoni-  
que.

De quoi il traite.

Livres Canoni-  
ques du second  
ordre.

Tay-hya, pre-  
mier Livre.

Chong-yong,  
second Livre du  
second ordre.

*Ngay-king*, douzième Roi du même Pays. Elle contient ainsi l'espace de deux cens quarante-un ans, sous le règne de dix Rois. Son titre est le *Printems & l'Automne*, par allusion à l'état florissant de l'Empire sous un Prince vertueux, & à sa décadence sous un mauvais Prince. *Ko-chi*, Disciple de Confucius, composa sur ce Livre un sçavant Commentaire nommé *Que-yu*, c'est-à-dire, Maximes de Gouvernement.

Le *Li-ki*, ou le Recueil des Loix, des Devoirs & des Cérémonies de la civile, forme le cinquième Livre Canonique, en douze livres, composé de divers Ouvrages des Anciens. Quoiqu'il soit attribué à Confucius, on croit que le principal Auteur fut *Cheu-chong*, frere de l'Empereur Vu-vang. Il renferme aussi les Ouvrages de plusieurs Disciples de Confucius, & de divers autres Ecritvains moins considérés parce qu'ils sont plus modernes. On y traite des Usages & des Cérémonies, tant sacrées que profanes, sur-tout pendant les trois dynasties de Hya, Chang & Cheu; du devoir des enfans à l'égard des auteurs de leur naissance, & des femmes envers leurs maris; des regles de la véritable amitié; de la civilité dans les fêtes; de l'hospitalité, des honneurs funebres, de guerre, de musique, & de plusieurs autres sujets qui ont rapport aux intérêts de la société. Mais, comme trois cens ans après l'origine de cette Compilation, tous les Exemplaires en furent brûlés par l'ordre de *Tsin-chi whang*, & qu'on n'en put sauver qu'un petit nombre de feuilles échappées aux flammes, avec ce que les vieillards avoient retenu par cœur, on soupçonne qu'il s'y est mêlé quantité de choses étrangères; sans compter qu'on y trouve un grand nombre d'usages qui ne sont pas reçus aujourd'hui. Aussi les Chinois confessent-ils qu'il ne doit être lu qu'avec beaucoup de précaution.

Les Livres Canoniques du second ordre sont au nombre de quatre, tous composés par Confucius ou par ses Disciples. On y en joint deux autres, qui sont presque aussi considérés que les quatre premiers. Le Pere Noel, Missionnaire Jésuite, célèbre par ses Observations astronomiques & par d'autres Remarques sur la Chine & les Indes, a publié une Traduction de ces Livres en Latin (29), dont le Pere du Halde nous a donné des Extraits (30).

Le premier Livre du second ordre porte le nom de *Tay-hya*, ou de *Grande Science*, parce qu'il est destiné à l'instruction des Princes & des Seigneurs dans toutes les parties du Gouvernement, & qu'il traite de la persévérance dans le souverain bien, qui consiste, suivant la doctrine de cet Ouvrage, dans la conformité des actions avec la droite raison. Pour y parvenir, Confucius enseigne qu'il est nécessaire de bien examiner la nature des choses, & de s'élever à la connoissance du bien & du mal; de se fixer dans l'amour de l'un & dans la haine de l'autre; de joindre, à l'innocence du cœur, de l'ordre dans les manieres; qu'un homme ainsi renouvelé ne trouvera point de peine à renouveler les autres, & fera bien-tôt regner la paix dans l'Empire & dans le sein particulier des familles. Le Docteur *Tfeng*, pour expliquer la doctrine de son Maître avec toute la perfection qu'elle peut recevoir, y a joint un Commentaire en dix Chapitres.

Le second Livre se nomme *Chong-yong*, ou le *Medium immuable*. C'est un Ouvrage de Confucius, où ce Philosophe traite du *Medium* qui doit être ob-

(29) A Prague, en 1711.

(30) Ils paroîtront ici dans le lieu qui leur convient. Voyez les articles suivans.

servé  
font cl  
ou ce t  
articles  
l'homme  
plore l  
expliqu  
cette se  
qu'elle  
trine p  
avantag  
pas bes  
les; il  
Le L  
est divi  
ciples  
en Rép  
vertus,  
remplie  
sept Sag  
" air d  
" mais  
" mau  
" se fa  
" est ce  
" raiso  
" l'ins  
nous de

Le qu  
Europée  
ise, per  
cun aut  
ries, de  
presqu'  
l'Empir  
n'est pa  
la paix &  
ou de C  
pour do  
ple des

Le ci  
Volume  
son Dis  
fait reg

(31) C  
siècles ap  
lui qui les

servé dans toutes choses & que tout le monde doit suivre, sur-tout ceux qui sont chargés du gouvernement des Nations; parce que c'est dans ce *Medium* ou ce tempérament que la vertu consiste. L'Ouvrage est divisé en trente-trois articles, où Confucius établit que la Loi du Ciel est gravée dans la nature de l'homme, & que la lumière de la raison est un guide qu'on doit suivre. Il déplore le misérable état du genre humain, qui s'attache si peu au *Medium*. Il explique en quoi consiste le *Medium* de plusieurs vertus. Il fait voir que si cette science est difficile dans la spéculation, elle est aisée dans la pratique & qu'elle s'étend aux actions les plus communes de la vie. Il confirme cette doctrine par l'exemple des Princes qui ont observé le *Medium*, & par les grands avantages qui en résultent. Enfin, pour atteindre à cette perfection, il n'est pas besoin de s'assujettir à des choses austères, ni d'en entreprendre de difficiles; il suffit de s'attacher simplement à la pratique de la vertu.

Le *Lun-yu*, ou le Livre des Sentences, troisième Livre du second ordre, est divisé en vingt articles, dix desquels sont employés en récits que les Disciples de Confucius font de leur Maître; & les dix autres, en Questions, en Réponses, & en Maximes de ce Philosophe ou de ses Disciples, sur les vertus, les bonnes œuvres & l'art de bien gouverner. Cette Collection est remplie de Maximes & de Sentences morales, qui ne cedent rien à celles des sept Sages de la Grèce. Confucius déclare, " qu'il est impossible qu'un Flateur " ait de la vertu; que le Sage ne s'afflige point d'être peu connu des hommes, " mais qu'il regrette de ne les pas connoître assez; que celui qui approuve les " mauvaises sectes, comme celles de *Ha-chang* & des Bonzes de *Fau-tsé* (31) " se fait tort à lui-même & fait injure à l'Empire; que la véritable doctrine " est celle des anciens Sages, de qui les hommes ont appris à suivre la droite " raison; que l'homme sage ne se propose que la beauté de la vertu, & que " l'insensé ne pense qu'aux plaisirs & aux commodités de la vie. Du Halde nous donne plusieurs extraits de ce Volume.

Le quatrième Livre se nomme *Meng-tsé*, ou *Livre du Docteur Meng*, que les Européens appellent *Moncius*. Il regarde les Rois de *Lu* & le Disciple de *Te-tsé*, petit-fils de Confucius, dont il a mieux rendu le sens & l'énergie qu'aucun autre Philosophe de son Ecole. Ses Ouvrages sont divisés en deux parties, dont la première contient six Chapitres, & la seconde, huit. Ils traitent presque uniquement de la bonne administration dans le Gouvernement. Comme l'Empire étoit alors troublé par des guerres civiles, l'Auteur prouve que ce n'est pas de la force des armes, mais des exemples de vertu, qu'il faut attendre la paix & la tranquillité de l'Etat. Ces Discours sont liés en forme de Dialogue, ou de Conversations qu'il avoit avec ses Disciples ou avec les Princes; & pour donner plus de poids à sa doctrine, il emploie des comparaisons à l'exemple des Anciens. Du Halde en donne l'Extrait.

Le cinquième Livre, intitulé *Hyau-king*, ou *du Respect filial*, est un petit Volume, qui contient seulement les réponses de Confucius aux questions de son Disciple *Tsong*, sur le devoir des enfans à l'égard de leurs peres, qu'il fait regarder comme la base d'un sage gouvernement. Le respect filial est porté

(31) Ces Sectes n'ont existé que plusieurs siècles après Confucius. Ainsi ce ne peut être lui qui les ait citées, & l'on doit supposer que ces exemples ont été ajoutés au Texte pour servir d'explication.

SCIENCE  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONIQUES.

Lun-yu, troisième Livre du second ordre.

Maximes de Confucius.

Meng-tsé, quatrième Livre du second ordre.

Hyau-king, cinquième Livre.

SCIENCES  
DES CHINOIS.  
LIVRES  
CANONIQUES.  
Obéissance filiale.

Syau-hya, sixième & dernier Livre.

fort loin dans ce Traité. Il n'y a point de vertu si nécessaire & si sublime que l'obéissance d'un fils, ni de crime si énorme que sa désobéissance. Cette obligation ne regarde pas moins les Princes que les plus vils Sujets, & l'on propose comme des modèles de vertu, ceux qui ont servi par leurs exemples à mettre en honneur la tendresse & le respect filial. Cependant on reconnoît que les enfans ne doivent point obéir à leur pere, ni les Ministres aux Princes, s'ils en reçoivent des ordres qui blessent la justice ou la civilité.

Le sixième & le dernier Livre Canonique porte le titre de *Syau-hya*, ou d'*Ecole des Enfans*. Il fut composé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le Docteur *Cheu-hi*, sous le regne de la race de *Song*. C'est une collection de Maximes & d'Exemples, tant anciens que modernes, divisée en Chapitres & en Paragraphes. Elle traite particulièrement des Ecoles publiques, des honneurs dûs aux parens, aux Rois, aux Magistrats & aux personnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la maniere de regler le cœur, les gestes du corps, la nourriture & l'habillement. En un mot, le but de l'Auteur est d'instruire la Jeunesse & de réformer les manieres. Du Halde donne un Extrait des Maximes que le Compilateur a jointes aux principes des anciens Livres.

*Vie de CONFUCIUS ou KONG-FU-TSE, grand Philosophe Chinois.*

Contemporains de Confucius.

**C**ONFUCIUS (32) naquit dans une Ville (33) du Royaume de *Lu*, qui est aujourd'hui la Province de Chan-tong, la vingtième année de *Ling wang*, vingt-troisième Empereur de la race de *Cheu*, cinq cens cinquante-un ans avant Jesus-Christ, & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des sept Sages de la Grèce. Il fut contemporain du fameux Pythagore (34), & supérieur de quelques années à Socrates. Mais il eut cet avantage sur eux, que sa gloire n'a fait qu'augmenter avec le nombre des années, & qu'elle subsiste encore dans le plus grand Empire du Monde, qui croit lui être redevable de sa durée & de sa splendeur.

Objets de ses études & de sa doctrine.

Ce sage Philosophe, sans tourner son attention, comme Thalès, sur les secrets impénétrables de la Nature & sur l'origine du Monde, sans vouloir approfondir, comme Pythagore, l'essence des punitions & des récompenses futures, se borna uniquement à parler du principe de tous les Etres, à inspirer pour lui du respect, de la crainte & de la reconnoissance, à persuader aux hommes qu'il connoît tout, jusqu'à nos plus secretes pensées, qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense ni le crime sans châtement, quel qu'ait été dans cette vie le sort de l'une ou de l'autre. Telles sont les maximes qui se trouvent répandues dans tous ses Ouvrages, & par lesquelles il entreprit de réformer les mœurs du genre humain.

Son pere & sa mere.

Il n'avoit que trois ans lorsqu'il perdit *Che-lyang-he*, son pere, qui mourut à l'âge de soixante-treize ans. Quoique ce Vieillard eût occupé les plus grands

(32) C'est une corruption de *Kong-fu-tse*, la Géographie de la Chine. qu'il faut attribuer aux premiers Européens.

(34) L'Auteur pouvoit ajouter, Contemporain de Solon.

(33) Nommée *Kyo-fen-hyen*. Voyez ci-dessus

Emplois  
que l'ho  
seconde  
riroit so  
de son m

Dans  
ment qu  
fance. U  
qui le c  
pliqua f  
ans & n  
rut à l'a  
rejetton  
mieres s

Conf  
à mesur  
fur de s  
dans les  
de la Ch  
ticuliere  
d'impos  
ou la p  
mais qu  
Comme  
verteme  
tions &

Son i  
bien-rôt  
gistratur  
travaille  
attente,  
Vers la  
Royaum  
de si he  
Roi, les  
lution s  
le Roi d  
Roi de T  
tion. So  
Seigneur  
vés dan  
les cœur  
heureuse  
du plaisir  
Prince &  
ter, il a  
tirer pou

Emplois du Royaume de *Song*, il ne laissa point d'autre héritage à son fils que l'honneur d'être descendu de *Ti-hyé*, vingt-septième Empereur de la seconde race de *Chang*. La mere de Confucius, qui se nommoit *Ching*, & qui tiroit son origine de l'illustre famille de *Yen*, survécut de vingt-un ans à la mort de son mari.

Dans l'âge le plus tendre, il fit éclater toute la sagesse qui n'est ordinairement que le fruit de la maturité. Il dédaigna les jeux & les amusemens de l'enfance. Un air grave, modeste & sérieux, lui attiroit la vénération de ceux qui le connoissoient. A peine fut-il parvenu à l'âge de quinze ans, qu'il s'appliqua sérieusement à l'étude des anciens Livres. Il prit une femme à dix-neuf ans & n'en eut jamais d'autre. Elle lui donna un fils nommé *Pe-yu*, qui mourut à l'âge de cinquante ans, & qui laissa un héritier, nommé *Tsu-tu*, digne rejetton de son grand-pere, & d'un mérite si distingué qu'il fut élevé aux premières dignités de l'Empire.

Confucius ayant fait des progrès considérables dans l'étude de l'Antiquité à mesure qu'il avançoit en âge, proposa de rétablir la forme du Gouvernement sur de sages principes, & de réformer par cette voie les mœurs & les usages dans les divers petits Royaumes dont l'Empire étoit composé. Les Provinces de la Chine étoient alors des Royaumes distingués, qui avoient leurs Loix particulières & leurs propres Princes, à qui appartenoit le droit de lever des taxes, d'imposer un tribut, de conférer les dignités & les emplois, de faire la guerre ou la paix avec leurs voisins; enfin, qui étoient dépendans de l'Empereur, mais qui lui devenoient quelquefois redoutables par l'excès de leur pouvoir. Comme l'ambition, l'incontinence & la corruption des mœurs régnoient ouvertement dans toutes ces petites Cours, Confucius entreprit par ses exhortations & ses exemples, d'y introduire les vertus opposées.

Son intégrité, l'étendue de ses lumières & la splendeur de ses vertus l'ayant bien-tôt fait connoître, on lui offrit plusieurs Offices distingués dans la Magistrature. Il les accepta, mais dans la seule vûe de répandre sa doctrine & de travailler à la réformation des hommes. Lorsque le succès répondoit mal à son attente, il abandonnoit ses Emplois pour chercher des Peuples plus traitables. Vers la cinquante-cinquième année de son âge, ayant été rappelé dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, pour y remplir les premiers postes, il y recueillit de si heureux fruits de ses soins, que dans l'espace d'environ trois mois, le Roi, les Grands & le Peuple changerent entièrement de conduite. Une révolution si prompte allarma les Princes voisins, jusqu'à leur faire conclure que le Roi de *Lu* deviendroit trop puissant avec les conseils d'un tel Ministre. Le Roi de *Tsi* prit une voie fort étrange pour arrêter les progrès de cette réformation. Sous le voile d'une ambassade, il envoya au Roi de *Lu* & aux principaux Seigneurs de sa Cour un grand nombre de belles filles, qui avoient été élevées dans l'exercice de la danse & du chant, & qui étoient capables d'amollir les cœurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce stratagème ne réussit que trop heureusement. L'intérêt des mœurs & du bien public ne résista point à l'attrait du plaisir. En vain Confucius s'efforça par ses remontrances de ramener le Prince & ses Sujets à la raison. Dans le chagrin de ne pouvoir se faire écouter, il abandonna cette Cour, & des Emplois dont il n'avoit plus d'utilité à tirer pour ses vûes.

VIE DE  
CONFUCIUS.

Enfance de Confucius.

Il se marie & devient pere d'un fils.

Ses projets de réformation.

Conduite qu'il tient dans cette vûe.

Comment son Ouvrage est ruiné dans le Royaume de Lu.

VIE DE  
CONFUCIUS.  
Ses courses dans  
plusieurs Royau-  
mes.

Il s'arrêta dans  
le Royaume de  
Ching.

Il se fit un  
grand nombre de  
Disciples.

Leur division en  
quatre classes,  
chacon a son ob-  
jet.

Fond de la doc-  
trine de Confu-  
cius.

Vertus de Con-  
fucius.

De la Cour de Lu il passa dans les Royaumes de *Tsi*, de *Ghey* & de *Tsu*, mais il n'y trouva pas moins de résistance à ses principes. L'austerité de sa Morale faisoit redouter sa Politique, & les Ministres d'Etat n'étoient pas disposés à recevoir un Rival qui leur faisoit appréhender la ruine de leur autorité. Après avoir erré de Province en Province, il s'arrêta dans le Royaume de Ching, où il se vit réduit à la dernière indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'âme & de sa constance ordinaire. Il se rappelloit les maximes & les exemples de *Yan*, de *Chun*, de *Yu*, de *Ching-tang* & de *Yen-vang*. Ces Héros de l'antiquité sembloient revivre en lui. Enfin, l'éclat de ses vertus surmonta tous les obstacles. Il se fit un grand nombre de Disciples, qui lui furent inviolablement attachés. On en compta trois mille, dont cinq cents étoient revêtus des plus hautes dignités dans divers Royaumes & les exerçoient sans reproche. Mais on en distinguoit soixante-douze, plus célèbres que tous les autres par la perfection de leur vertu. Son zèle, qui croissoit de jour en jour, lui inspira le desir de passer la mer, pour communiquer sa doctrine aux Nations étrangères & la répandre dans les climats les plus éloignés.

Il divisa ses Disciples en quatre classes. La première fut composée de ceux qui devoient se cultiver l'esprit par la méditation, & purifier leur cœur par la pratique des vertus. *Meng-tsi-kyen*, *Jen-pe-myew*, *Chun-kong* & *Yen-yenen*, tinrent le premier rang dans cette classe; mais la mort de *Yen-yenen*, qui arriva dans sa trente-unième année, causa une sensible affliction à Confucius. La seconde classe contenoit ceux qui étoient capables de raisonner juste, & de composer des discours élégans & persuasifs. *Tsay-ngo* & *Tsu-kong* furent les plus distingués de cet ordre. L'objet de la troisième classe étoit d'étudier les règles du bon gouvernement, d'en faire prendre une juste idée aux Mandarins, & de leur apprendre à s'acquitter dignement des offices publics. Les plus éminens dans ce genre furent *Jen-yew* & *Ki-lu*. Enfin, ceux qui étoient capables d'écrire avec autant de précision que d'élégance sur les principes de la Morale, formoient la troisième classe, dans laquelle *Tsu-hyen* & *Tsu-hya* se distinguèrent beaucoup. Ces dix Elèves choisis furent comme la fleur de l'école de Confucius.

Toute la doctrine de ce Philosophe tendoit à rétablir la nature humaine dans cet ancien lustre & cette beauté primitive dont le Ciel fit son partage, mais qui se trouvent défigurées par les ténèbres de l'ignorance & par la contagion du vice. Les moyens qu'il proposoit pour atteindre à ce but, étoient l'obéissance & le respect pour le Seigneur du Ciel; d'aimer son prochain comme soi-même; de vaincre les inclinations déréglées; de ne jamais prendre les passions pour règle de sa conduite; de consulter toujours la raison & de n'écouter qu'elle, c'est-à-dire, de ne jamais rien penser ni rien faire volontairement qui la blesse.

Comme les actions de Confucius ne contredisoient jamais ses maximes, & que par sa gravité, sa modestie, sa douceur & sa frugalité, par son mépris pour les plaisirs terrestres & par une vigilance continuelle sur sa conduite, il étoit lui-même un exemple des préceptes qu'il donnoit dans ses écrits & dans ses discours, il n'y eut point de Princes qui ne souhaitassent enfin de l'attirer dans ses Etats. Le Roi de *Chu* fut un de ses plus zelés admirateurs. Mais après la mort de ce Prince, l'envie de ses Courtisans exposa Confucius à devenir le

jouet d'un  
composer  
éclatant  
avoir jam  
d'en parc  
& ceux q  
pour évit  
" protect  
" mal W  
permet p  
position d

Les ver  
fa modest  
n'écouito  
y faisoit  
me, de v  
du bien.  
blimité de  
grands Lég

Si l'on e  
lui entend  
dire, *Le*  
est le Saint  
naissance d  
également  
en songe,  
du Monde  
revenir fan  
s'être instr  
gue du vo  
tain, où il  
cette région  
sance de C  
manqueren  
la Chine.

Confucius  
particulière  
me de *Lu*,  
née du regn  
Peu de jour  
yew, " qu  
" dans l'En  
" détruite,  
tendre que  
étoit presq  
qui ne l'ab  
" Roi, l'en

jouet d'une populace insensée, par quelques chansons satyriques qu'elle leur fit composer contre lui. Il parut insensible à cette injure. Sa fermeté fut encore plus éclatante lorsqu'un des principaux Officiers de l'armée, qui le haïssoit sans en avoir jamais reçu d'offense, leva son épée pour le frapper mortellement. Loin d'en paroître ému, il rassembla ses Disciples, que la crainte avoit dispersés; & ceux qui avoient le plus d'affection pour lui le pressant de prendre la fuite, pour éviter la fureur du Mandarin; » Si le Ciel, leur dit-il, nous accorde sa » protection, comme il vient de le déclarer par des marques certaines, quel » mal Whan-ti peut-il nous faire avec toute sa puissance? Cette réponse ne permet pas de douter qu'il ne connût une Providence particulière, on l'interprétation du Ciel dans les affaires du Monde.

Les vertus du Philosophe Chinois tiroient un nouveau lustre des charmes de sa modestie. On ne l'entendit jamais parler avantageusement de lui-même. Il n'écoutoit pas volontiers les louanges qu'il recevoit de la bouche d'autrui. S'il y faisoit quelque réponse, c'étoit par des reproches qu'il se faisoit à lui-même, de veiller avec trop peu de soin sur ses actions & de négliger la pratique du bien. Lorsqu'on marquoit de l'admiration pour sa vertu & pour la sublimité de sa Morale, il se hâtoit de reconnoître qu'elle lui étoit venue de ces grands Législateurs Yau & Chun, qui vivoient quinze cens ans avant lui.

Si l'on en croit une tradition, qui est universellement reçue à la Chine, on lui entendoit souvent répéter ces quatre mots: *Si sang yeu ching Jin*; c'est-à-dire, *Le véritable Saint doit être cherché du côté de l'Ouest*. On ignore quel est le Saint dont il parloit; mais il est certain que quarante-cinq ans après la naissance de Jesus-Christ, *Ming-ti*, quinzième Empereur de la race de *Han*, également frappé des paroles de Confucius & de la figure d'un homme qu'il vit en songe, & qui lui parut arriver du côté de l'Ouest, envoya vers cette Partie du Monde *Tsay & Tjing-king*, deux Grands de l'Empire, avec ordre de ne pas revenir sans avoir trouvé le saint Homme que le Ciel lui avoit fait voir, & sans s'être instruits de sa doctrine. Les Députés, effrayés des périls & de la fatigue du voyage, s'arrêtèrent aux Indes, dans un lieu dont le nom est incertain, où ils trouverent la statue d'un Imposteur, nommé *Fo*, qui avoit infecté cette région d'une monstrueuse doctrine, environ cinq cens ans avant la naissance de Confucius; & s'étant fait instruire des superstitions du Pays, ils ne manquèrent point à leur retour de répandre cette idolatrie dans l'Empire de la Chine.

Confucius, après avoir heureusement fini ses travaux philosophiques, & particulièrement son Ouvrage historique de *Chun-tsyu*, mourut dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, âgé de soixante-treize ans, dans la quarante-unième année du regne de *King-yang*, vingt-cinquième Empereur de la race de *Cheu*. Peu de jours avant sa dernière maladie, il dit à ses Disciples, les larmes aux yeux, » qu'il étoit pénétré de douleur à la vue des désordres qui regnoient » dans l'Empire. Il ajouta; que la montagne étoit tombée, la grande machine » détruite, & qu'on ne verroit plus paroître de Sages. Il vouloit faire entendre que l'édifice de la perfection, auquel il avoit travaillé toute sa vie, étoit presque entièrement ruiné. Depuis ce jour, on le vit dans une langueur qui ne l'abandonna plus. Enfin, s'étant tourné vers ses Disciples: » Le » Roi, leur dit-il, refuse de suivre mes maximes; puis-je ne suis plus

VIE DE  
CONFUCIUS.  
Sa fermeté.

Sa modestie.

Tradition singulière sur la prédiction d'un Saint futur.

Derniers moments de Confucius.

Son discours à ses Disciples.

VIE DE  
CONFUCIUS.  
Il meurt en lé-  
chargie.

» utile à rien sur la terre, il est tems pour moi de la quitter. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans une léthargie qui dura sept jours; à la fin desquels il expira dans les bras de ses Disciples. C'étoit *Ngay-kong* qui régnoit alors dans le Pays de Lu. Ce Prince ne put retenir ses larmes en apprenant la mort du Philosophe. » Le Ciel n'est pas content de moi, s'écria-t-il, » puisqu'il m'enleve Confucius. En effet, les Sages sont le plus précieux don qu'il puisse accorder à la terre, & l'on ne commence à sentir ce qu'ils valent qu'après les avoir perdus.

Honneurs qui  
lui furent rendus  
après la mort.

Les Disciples de Confucius lui bâtirent un tombeau près de *Kyo-fou*, Ville de sa naissance, sur le bord de la Rivière de *Su*, dans un lieu où il étoit accoutumé de les assembler. Comme on a pris soin, dans la suite, de l'environner de murs, il a l'air aujourd'hui d'une petite Ville. Le Philosophe Chinois fut pleuré de tout l'Empire (35), mais particulièrement de ses Disciples, qui prirent le deuil avec autant d'éclat que pour la mort d'un pere. Ces sentimens de vénération n'ayant fait qu'augmenter avec le tems, il est aujourd'hui regardé comme le grand Maître & le premier Docteur de l'Empire.

Son portrait.

Confucius étoit d'une taille haute & bien proportionnée. Il avoit la poitrine & les épaules fort larges, l'air grave & majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue & noire, le nez un peu plat; & la voix forte & perçante. On lui voyoit au milieu du front une petite tumeur, ou une espèce de veine, qui le défiguroit un peu & qui lui avoit fait donner par son pere le nom de *Kyeu*, ou de petite montagne. Il se le donnoit souvent lui-même, par un sentiment de modestie & d'humilité.

Autres circon-  
stances de sa vie.

Les Mémoires du Pere le Comte, d'où le Pere du Halde a tiré presque entièrement ce récit, ajoutent quelques autres circonstances de la vie de Confucius, particulièrement une conférence entre son grand-pere & lui pendant son enfance, & ce qu'il dit, à l'âge de seize ans, pour défendre les Livres Canoniques de la Chine, contre un grand Mandarin qui les accusoit d'être obscurs & sans utilité. Ce jeune Philosophe fit une leçon si sévère à son Supérieur, qu'elle le jeta dans quelque danger pour sa vie. Mais comme l'Historien lui fait dire que le sens des Livres de doctrine ne doit être entendu que des Sçavans, & qu'il seroit à craindre que le Peuple n'en abusât s'il étoit capable de le pénétrer, les Compilateurs Anglois s'imaginent plaisamment que cette réflexion est supposée, pour confirmer, disent-ils, la doctrine de l'Eglise Romaine par l'autorité de Confucius.

Remarque des  
Auteurs An-  
glois.

Remarque du  
Pere le Comte.

Il semble, suivant le même Auteur, que le zèle de ce Philosophe & la pureté de sa Morale étoient d'une perfection à laquelle il auroit été difficile de rien ajouter. Quelquefois, dit-il, il parle moins en homme souillé par la corruption de la nature, qu'en Docteur de la Loi nouvelle; & ce qui doit persuader que l'hypocrisie n'y avoit point de part, c'est que ses maximes ne furent jamais démenties par ses actions. En un mot, la gravité & la douceur de son caractère, sa rigoureuse abstinence, son mépris pour tout ce que le monde estime, l'attention continuelle qu'il apportoit à toutes ses actions, son humilité & sa modestie, qui sont des vertus sans exemple parmi les Sages de l'antiquité, portent à juger que c'étoit moins un Philosophe formé par la raison, qu'un

(35) Le Pere le Comte dit nettement qu'il fut honoré comme un Saint.

homme

homme

Depu  
re; &  
ment à  
reurs lu  
ples, c  
y lit da

Docteur  
Rois. C  
la qual  
tiré de  
que le  
sa Prov  
supersti

Chac  
sous di  
Salle d  
l'Empir  
vermes  
font dif

Chac  
dre des  
grand I  
le. Un

porteur  
table on  
même,  
des Inst  
monies  
de baif

incipal M  
mes, q  
grand I  
pronon  
sujet rou

la form  
font ren  
cius, in  
de nouv  
& par d  
enterre  
témoign  
picque

où l'on  
(36) I  
jamais ri  
offrit sa n

T

homme inspiré de Dieu pour la réformation du genre humain (36).

Depuis sa mort, tout l'Empire Chinois n'a pas cessé d'honorer sa mémoire ; & vraisemblablement cette vénération, qui s'est communiquée si fidèlement à la postérité, n'aura point d'autre fin que celle du Monde. Les Empereurs lui ont fait bâtir, dans toutes les Provinces, des Palais ou des Temples, où les Sçavans s'assemblent pour lui rendre certains honneurs. On y lit dans plusieurs endroits, en gros caractères : *Au grand Maître. Au premier Docteur. Au Saint. A celui qui a donné des instructions aux Empereurs & aux Rois.* Cependant les Chinois ne l'ont jamais déifié, quoiqu'ils aient accordé la qualité de Dieu, ou suivant leurs expressions, celle d'Esprit pur, à quantité de Mandarins qui ne peuvent lui être comparés ; comme si le Ciel, remarque le Pere le Comte, n'avoit pas voulu souffrir qu'un homme employé par sa Providence à la réformation des mœurs, devint après sa mort un objet de superstition & d'idolâtrie (37).

Chaque Ville entretient un Palais pour les assemblées des Gens de Lettres, sous divers titres, tels que *Puan-king*, ou Salle royale ; *Ta-ching-kyen*, ou Salle de la Perfection ; *Ta-hyo*, ou grand Collège ; *Qua-hyo*, ou Collège de l'Empire. On y voit, sur les murs, quantité de petites planches, dorées & vernies, qui portent les noms des plus fameux Philosophes & de ceux qui se sont distingués dans les sciences. Mais Confucius paroît toujours à leur tête.

Chaque année, les Docteurs & les Lettrés de la Chine célèbrent, par l'ordre des Empereurs, un fête, dont toutes les circonstances sont réglées dans le grand Livre du cérémonial. Tous les préparatifs doivent être achevés la veille. Un Boucher vient tuer un porc, & tous les domestiques du Tribunal apportent du vin, des fruits, des fleurs & des légumes, qu'ils placent sur une table ornée de flambeaux de cire & de castolettes parfumées. Le matin du jour même, les Gouverneurs, les Docteurs & les Bacheliers se rendent, au son des Instrumens de musique, dans la Salle d'assemblée, où le Maître des cérémonies leur ordonne, tantôt de s'incliner, tantôt de se mettre à genoux, ou de baisser le front jusqu'à terre, & tantôt de se tenir debout. Ensuite le principal Mandarin ouvre la fête, en prenant successivement du vin & des légumes, qu'il présente sur les tables de Confucius. On chante, à l'honneur de ce grand Philosophe, des Vers, qui sont accompagnés du son des Instrumens. On prononce son éloge, c'est-à-dire, un discours de sept ou huit lignes, dont le sujet roule sur son sçavoir, sur sa sagesse & sur l'excellence de sa Morale, & dont la formule est la même dans toutes les Villes de l'Empire. Ces honneurs, qui sont rendus en effet aux Sciences & aux Sçavans, dans la personne de Confucius, inspirent beaucoup d'émulation. La cérémonie se termine par quantité de nouvelles inclinations & de réverences, au son des flutes & des hautbois, & par des complimens mutuels entre les Mandarins. Pour dernière scène, on enterre le poil & le sang de l'animal qui a servi de victime, & l'on brûle, en témoignage de joie, une grande pièce d'étoffe qui est attachée au bout d'une pique & qui pend jusqu'à terre. De la première Salle on passe dans une autre, où l'on rend aussi des honneurs consacrés par l'usage, aux anciens Gouver-

VIE DE  
CONFUCIUS.  
Combien Confucius est respecté à la Chine.

Palais d'assemblée pour les Sçavans.

Circonstances & formalités de la fête.

Panegyrique de Confucius.

(36) Le Comte observe qu'il ne mangeoit jamais rien sans s'être prosterné à terre pour offrir la nourriture au Seigneur du Ciel. (37) Mémoires du Pere le Comte, p. 199. & suivantes.

VIE DE  
CONFUCIUS.

neurs des Villes & des Provinces, qui ont acquis de la réputation dans l'exercice de leurs Emplois. Enfin l'on passe dans une troisième Salle, où sont exposés les noms des Citoyens distingués par leurs vertus & leurs talens, & l'on y fait quelques autres cérémonies.

Respect de l'Empereur Kya-tsing pour ce Philosophe.

Les Chinois racontent que *Kya-tsing*, un de leurs Empereurs, se rendit au Palais de Confucius avant que de commencer ses études, pour y offrir l'hommage de ses louanges & de ses présens, comme un témoignage de son respect pour tous les anciens Docteurs de la Nation, sur-tout pour le Prince Cheukong & pour le Philosophe Confucius. Il y prononça un discours, dans lequel il s'engagea solennellement à faire une étude assidue des Ouvrages de ces grands Hommes & de ces sages Maîtres de l'antiquité, dont les maximes ne doivent jamais cesser de servir de règle à leurs descendans (38).

### §. V I.

#### *Langue Chinoise.*

LA connoissance du Langage & l'art de l'écriture, sont, comme on l'a déjà fait observer, une partie de l'érudition Chinoise; & la carrière des Emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du Peuple apprend à lire & à écrire.

Ideé la Langue Chinoise.

La Langue Chinoise n'a aucune ressemblance avec les autres Langues, mortes ou vivantes. Toutes les autres ont un alphabet, composées d'un certain nombre de lettres, qui, par leurs diverses combinaisons, forment des syllabes & des mots; au lieu que dans celle des Chinois il y a autant de caractères & de différentes figures que de mots & de changemens; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhaens en compte cinquante-quatre mille quatre cents neuf, & d'autres jusqu'à quatre-vingt mille. Cependant le nombre de leurs mots ne surpasse pas trois cents trente. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque toutes par une voyelle, ou par la consonnante *N* ou *Ng*.

Variété des accens, des tons & des aspirations.

Cette petite quantité de syllabes ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets, parce que sans multiplier les mots, le sens est varié presque à l'infini par la différence des accens (39), des inflexions, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix. A la vérité, pour ceux qui ne sont pas fort versés dans la Langue, cette variété de prononciation devient une occasion continuelle d'erreur. Par exemple, le mot *Chu*, prononcé en traînant sur *u* & levant la voix, signifie *Seigneur & Maître*; d'un ton uni & allongé, il signifie *Pourceaux*; d'un ton bref, il signifie *Cuisine*; & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit sur la fin, il signifie *Colonne*. De même, la syllabe *Po*, suivant ses divers accens & ses différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens sens. Elle signifie *Verre*, *Bouillir*, *Vanner du riz*, *Prudent*, *Libéral*, *Préparer*, *Vieille femme*, *Casser ou fendre*, *Incliné*, *Fort peu*, *Arro-*

Diverses significations d'un même mot.

(38) Chine du Pere du Halde, Vol. II. page 295. & suivantes.

(39) Les Missionnaires ont marqué ces accens sur les mots, pour faciliter l'étude de cette

Langue aux Sçavans. Magalhaens donne les mots accentués avec onze marques inventées par le Pere Lazaro Catanco, Missionnaire Jésuite.

ser, Es-  
rile en a  
dante &

D'un  
de chose  
Compos  
bâtir. M  
syang,  
Mu-nu  
myen,  
forme a  
changen  
lesquels  
distingu  
nent leu  
les déter

Il ne  
rent en  
être fort  
que les  
Province  
former r  
les diffé  
quoiqu'  
be; Le

Com  
obligés  
lesquels  
ou trois  
écrire c  
*Bon jou*  
par lui-  
que cer  
joindre  
que suff  
vulgaire  
style po  
pourroit  
l'étude  
pour les  
leur sign  
dix mil  
Livres.  
Chinois  
mêmes.

(40) C  
facilité d

*ser, Esclave ou Captif.* On en doit conclure que cette Langue, quoique stérile en apparence & bornée à peu de monosyllabes, est néanmoins très-abondante & très-expressive.

D'un autre côté, le même mot différemment composé, dénote une infinité de choses différentes. *Mu*, par exemple, signifie Seul, un Arbre, ou du bois. Composé, il a quantité d'autres sens. *Mu-lyau*, signifie du bois préparé pour bâtir. *Mu-lan*, des barreaux ou une porte de bois; *Mu-hya*, une caisse; *Mu-syang*, une armoire; *Mu-isyang*, un Charpentier; *Mu-ul*, un mousseron; *Mu-nu*, une espece de petite orange; *Mu-sing*, la Planete de Jupiter; *Mu-myen*, du coton, &c. Enfin, ce mot peut être joint à quantité d'autres, & forme autant de sens que de combinaisons. Ainsi les Chinois, par un simple changement d'ordre dans leurs monosyllabes, font des discours suivis, dans lesquels ils s'expriment avec beaucoup de grace de clarté. L'habitude leur fait distinguer si bien les différens tons des mêmes monosyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes significations sans faire la moindre attention aux accens qui les déterminent.

Il ne faut pas s'imaginer, comme plusieurs Auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant & qu'ils fassent une espece de musique, qui ne pourroit pas être fort agréable à l'oreille. Au contraire, ces différens tons sont si délicats, que les Etrangers n'en sentent pas facilement la différence, sur-tout dans la Province de *Kyang-nan*, où l'accent passe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation gutturale de la Langue Espagnole, & par les différens tons du François & de l'Italien, qui signifient différentes choses quoiqu'on ait peine à les trouver différens; ce qui a donné naissance au Proverbe; *Le ton fait tout.*

Comme les Chinois n'ont point d'accens écrits pour varier les sons, ils sont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons par lesquels son sens est varié. Ils ont avec cela des caracteres qui expriment deux ou trois mots (40) & quelquefois des phrases entieres. Par exemple, pour écrire ces deux mots, *Bon jour Monsieur*; au lieu de joindre le caractère de *Bon jour* avec celui de *Monsieur*, ils en emploient un différent, qui exprime par lui-même ces deux, ou, si l'on veut, ces trois mots. Mais on conçoit aussi que cet usage multiplie extrêmement les caracteres Chinois & rend l'art de joindre les monosyllabes très-difficile. Après tout, cette jonction simple, quoique suffisante pour se faire entendre par écrit, est un art médiocre, & borné au vulgaire. Dans la composition, les mots sont à la vérité les mêmes; mais le style poli est si différent de celui du discours, qu'un homme de Lettres ne pourroit les confondre sans paroître ridicule. Il est aisé de s'imaginer combien l'étude d'un si grand nombre de caracteres demande d'années, non-seulement pour les distinguer dans leur composition, mais pour se souvenir même de leur signification & de leur forme. Cependant lorsqu'on en sçait parfaitement dix mille, on peut fort bien s'exprimer dans cette Langue & lire quantité de Livres. Celui qui en sçait le plus passe pour le plus habile. Mais la plupart des Chinois n'en sçavent pas plus de quinze ou vingt mille; & parmi les Docteurs mêmes, il s'en trouve peu qui en sçachent plus de quarante mille.

(40) Cette maniere de combiner donne la facilité de former à toute occasion de nouveaux caracteres pour exprimer de nouvelles paroles & de nouvelles idées.

LANGUE  
CHINOISE.

Mots composés.

Délicatesse de  
la prononcia-  
tion.

Variété des fi-  
gures & des ca-  
racteres.

LANGUE  
CHINOISE.  
Caractères ra-  
dicaux.

Dictionnaire  
Chinois, en cent  
dix-neuf volu-  
mes.

Autre Diction-  
naire.

Comparaison  
des caractères E-  
gyptiens avec  
ceux de la Chine.

Ancien usage  
des Chinois pour  
l'écriture.

Nature de leurs  
caractères mo-  
dernes.

Ce prodigieux nombre de caractères est recueilli dans une espèce de Vocabulaire qui le nomme *Hay-pyen*. Comme l'Hebreu a ses lettres radicales, qui font connoître l'origine des mots & la manière de trouver leurs dérivés dans les Dictionnaires, la Langue Chinoise a de même ses caractères radicaux, tels que ceux des montagnes, des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, &c. On apprend même à distinguer dans chaque mot les traits ou les figures qui sont placées au-dessus, au dessous, à côté ou dans le corps de la figure radicale. Le dernier Empereur fit composer un Dictionnaire, qui contenoit, dans la première compilation, quatre-vingt-quinze volumes (41), la plupart fort épais & d'un petit caractère. Cependant il étoit bien éloigné de renfermer toute la Langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un supplément de vingt-quatre volumes. S'il n'y a point de Langues dans le Monde qui ayent tant d'étendue (42), on doit conclure que celle de la Chine est la plus riche & la plus abondante.

Outre ce grand Vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caractères, & dont les Sçavans font usage pour lire ou écrire, & pour entendre ou composer leurs Livres. Ils ont recours au grand, lorsque le petit ne leur suffit pas. C'est ainsi que les Missionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent servir à l'instruction du Peuple, pour se faciliter les moyens d'exercer leur ministère.

Clément d'Alexandrie attribue trois sortes de caractères aux Egyptiens. Le premier, qu'il appelle *Epistolaire*, ressemble, dit-il, aux lettres de notre alphabet. Le second est le *Sacerdotal*, qui sert pour les Ecrits sacrés, comme les notes pour la musique. Le troisième, qui est le *Hieroglyphique*, n'est employé que pour les Inscriptions publiques sur les monumens. Il y a deux méthodes pour le dernier; l'une par des images exactes, qui représentent ou l'objet même, ou quelque chose qui en approche beaucoup; c'est ainsi qu'on emploie le Croissant pour exprimer la Lune; l'autre, par des symboles & des figures énigmatiques, telles qu'un serpent en forme de cercle, avec sa queue dans sa bouche, pour signifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Egyptiens, une certaine variété de caractères. Au commencement de leur Monarchie, ils se communiquoient leurs idées en traçant sur le papier les images naturelles de ce qu'ils vouloient exprimer: par exemple, un oiseau, une montagne, un arbre, pour signifier exactement les mêmes choses (43). Cette méthode étoit fort imparfaite & demandoit des volumes entiers pour l'expression des pensées les plus courtes. D'ailleurs, combien d'objets ne pouvoient être représentés par le crayon ou le pinceau, tels que l'ame, les réflexions, les passions, la beauté, les vertus, les vices, les actions des hommes & des animaux; enfin, tout ce qui est sans corps & sans forme? Ce fut cette raison qui fit changer insensiblement l'ancienne manière d'écrire & composer des figures plus simples pour exprimer les choses qui ne tombent pas sous les sens.

Cependant ces caractères modernes sont véritablement (44) hiéroglyphi-

(41) C'est peut-être le *Hay-pyen*.

(42) On en peut douter, s'il est vrai; comme le racontent les Auteurs Arabes, qu'un Dictionnaire composé pour un Roi d'Arabie, ne pouvoit être porté que sur un chariot traîné

par quarante chevaux.

(43) Du Halde, Vol. I. p. 363. Magalhaens, p. 69. & suiv.

(44) Les Auteurs Anglois font ici une longue réflexion, que je me dispense de traduire.

ques, 1°. parce qu'ils consistent dans des figures simples, qui conservent la signification des caractères primitifs. Autrefois, par exemple, on représentoit le Soleil, qui s'appelle *Je*, par le cercle suivant ☉. Aujourd'hui l'on emploie deux lignes droites & trois lignes transversales. 2°. Parce que l'institution humaine attache à ces figures les mêmes idées qui étoient naturellement représentées par les symboles, & que chaque caractère Chinois a sa propre signification, qu'il conserve toujours, quoique joint avec d'autres. *Tjay*, par exemple, qui signifie *Infortune & calamité*, est composé du caractère *Myau*, maison, & du caractère *Ho*, feu; parce que la plus grande infortune qui puisse arriver est de voir sa maison en feu. Au reste, les caractères de la Cochinchine, du Tong-king & du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine & signifient les mêmes choses. Quoique les Peuples de ces quatre régions aient un langage si différent qu'ils ne peuvent s'entendre dans le discours, ils s'entendent parfaitement par écrit, & leurs Livres sont communs entr'eux. Ainsi leurs Caractères peuvent être comparés aux figures des Nombres (45), qui portent différents noms en divers Pays, mais dont le sens est par-tout le même.

Mêmes caractères au Japon, &c. quoique la langue soit différente.

A l'égard des caractères originaux de la Chine, avant le commencement de la Monarchie, c'étoient de petites cordes, avec des nœuds coulans, qui avoient chacun leur signification. Les Chinois en conservent la représentation sur deux tables, qu'ils appellent *Lo-tu & Lo-chu*. Ils prétendent que les premières Colonies, qui habiterent la Province de *Se-chuen*, n'avoient pour toute littérature qu'un petit nombre d'instrumens arithmétiques, composés de petites cordes nouées, en forme de chapelets, avec lesquelles ils faisoient leurs supputations dans les comptes de commerce. Ils les portoient sans cesse avec eux; & souvent ils les faisoient servir, comme de ceintures, pour ajuster leurs habits. En un mot, c'est faute de véritables caractères d'écriture, qu'il ne reste aucun recit de ce qui s'est passé dans ces anciens tems, du moins par la voie des Annales, ou des traditions écrites. *Fo-hi*, premier Empereur de la Chine, fut l'inventeur des lignes, pour exprimer les idées de certaines choses naturelles. Ensuite, ayant appris l'art des combinaisons, par le moyen des deux anciennes tables *Lo-tu & Lo-chu*, il forma, pour premier essai, sa table lineaire. Mais ces lignes n'étant pas suffisantes pour tout exprimer, il entreprit d'inventer des caractères plus étendus. *Chin-nong & Whang-ti*, ses Successeurs, en augmentèrent le nombre; & lorsqu'ils en eurent formés successivement une quantité suffisante, on commença bien-tôt à composer des Livres (46).

Remarques sur l'ancienne manière de compter à la Chine.

Premiers caractères inventés par l'Empereur Fo hi.

Le stile des Chinois, dans leurs compositions, est concis, allégorique, & quelquefois obscur pour ceux qui ne sont pas bien versés dans l'usage de leurs caractères. Il demande beaucoup d'attention, & même d'habileté, pour ne tomber dans aucune méprise. Il exprime quantité de choses en peu de mots. Les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de nobles métaphores. Du Halde en donne un exemple. Pour exprimer que per-

Stile des Livres Chinois.

re; parce que leurs idées particulières n'ajoutent ou ne diminuent rien à la vérité du Texte. C'est au Lecteur à juger, sur l'exposition du Pere du Halde, si ces caractères sont hiéroglyphiques.

(45) C'est en effet un Caractère universel, tel que celui de *Wilkins*, Evêque Anglois, qui l'a publié dans un Livre sous ce titre.

(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 309.

LANGUE  
CHINOISE.  
Exemples des  
figures Chinoi-  
ses.

Combien le beau  
caractère d'écri-  
ture est estimé à  
la Chine.

Distinction de  
trois Langues à  
la Chine.

Langage Man-  
darin & son ori-  
gine.

sonne ne doit penser à détruire le Christianisme, parce que l'Empereur l'a favorisé par un Edit, les Chinois écrivent : » L'encre qui a tracé l'Edit Impé-  
rial en faveur de la Religion Chrétienne, n'est point encore sèche ; & vous  
» entreprenez de la détruire ! » Ils affectent singulièrement d'insérer dans  
leurs écrits des sentences & des passages tirés des cinq Livres canoniques ; &  
comme ils comparent la composition à la peinture, ils comparent aussi ces sen-  
tences aux cinq principales couleurs, qu'ils employent pour peindre. Enfin, ils  
attachent beaucoup de prix à l'habileté de la main pour la justesse & la netteté  
des caractères. C'est à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de  
ceux qui se présentent pour les Degrés. Les Chinois préfèrent un beau caractère  
d'écriture, au tableau le plus fini ; & souvent une page de quelque vieil écrit,  
bien exécuté, se vendra fort cher. Ils rendent une espèce d'honneur à leurs ca-  
ractères, jusques dans les livres les plus communs ; & si le hazard leur fait ren-  
contrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramasser  
avec respect. Celui qui marcheroit dessus, ou qui les jetteroit négligemment,  
passeroit pour un homme sans éducation. La plupart des Menuisiers & des  
Maçons se croiroient coupables, s'ils déchiroient une feuille imprimée, lors-  
qu'ils la trouvent collée sur un mur ou contre une fenêtre.

Il résulte de toutes ces observations, qu'on peut distinguer trois sortes de  
Langages (47) Chinois : celui du peuple, celui des personnes polies, & celui  
qu'on employe dans les Livres. Le premier, quoique moins élégant que les  
deux autres, n'est pas si inférieur qu'on le pourroit penser, aux Langues de  
l'Europe. Il n'a pas les défauts, qu'on lui a quelquefois attribués. Les Mission-  
naires, qui arrivent à la Chine & qui ne le savent point encore dans une cer-  
taine perfection, y trouvent équivoques un grand nombre de mots, qui sont  
fort éloignés de l'être. Comme ils n'ont pas pris d'abord assez de peine pour  
prononcer les mots Chinois avec les aspirations & les accents, ils se font en-  
tendre difficilement, & n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Mais  
la faute vient moins de la Langue que d'eux-mêmes. On lit dans quelques Re-  
lations, que les Sçavans de la Chine, en conversant ensemble, tracent souvent  
les caractères avec le doigt ou avec leur éventail (48), sur leurs genoux ou  
dans l'air. S'ils ont cet usage, c'est par toute autre raison que la nécessité. C'est  
que leur Langue, par exemple, a divers mots, qui ne doivent être employés que  
rarement dans une conversation polie, tels que nos termes de Navigation & de  
Chirurgie.

Après le langage vulgaire, qui varie dans les différentes Provinces, sur-tout  
pour la prononciation, & qui n'est employé que dans les compositions des basses  
classes, les Chinois ont un dialecte, poli & raffiné, qu'on appelle *Langage Man-  
darin*, & qui est à peu près pour eux, ce que le Latin est en Europe pour les  
Ecclésiastiques & les Sçavans. Ce langage étoit autrefois celui de la Cour, dans  
la Province de Kyang-nan, d'où il s'est répandu par degrés, dans toutes les  
parties de l'Empire. Mais c'est toujours dans les Provinces voisines de la Cour,

(47) Cette distinction n'est pas fort exacte, car ce n'est ici que la même Langue avec différentes modifications. Mais il y a réellement à la Chine deux Langues, que l'Auteur ne distingue pas ; le Chinois, & la Langue du

Pays de Fu-kyen. La différence en est si cer-  
taine, que la dernière a la lettre r, qui n'est  
pas dans la vraie Langue Chinoise.

(48) C'est le Pere le Comte qui nous ap-  
prend cet usage.

qu'il  
Nouv  
rable

La  
famil  
sans  
stille,  
naire  
cont  
fort h  
ceux  
& da  
passer  
briev  
tion p  
destin  
pent

Les  
a serv  
mais  
& les  
contra  
caract  
de car  
de la  
veut

Qu  
langag  
ennuy  
férem  
lité qu  
dit-il  
dans l  
on pe  
noise.  
dans l  
chifer  
tuelle  
doute  
de l'E  
unes d  
pendan  
de que  
être pl

qu'il s'est conser<sup>v</sup>é le plus pur. On trouve un grand nombre d'Histoires & de Nouvelles, écrites dans ce langage, avec toute l'élegance possible, & comparables, pour le stile, à nos meilleurs Ecrits de l'Europe.

La troisième espece est celle des Livres, qui est fort différente du langage familier. Elle ne s'employe jamais que pour écrire, & ne peut être entendue sans le secours des Lettres. Mais ceux, à qui l'étude facilite l'intelligence de ce stile, y trouvent beaucoup de neteté & d'agrément. Chaque pensée est ordinairement exprimée par cinq ou six caracteres : l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant ; & la variété des accens en rend le son fort doux & fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte, & ceux qui portent le nom de *King*, consiste dans le sujet, qui n'est pas si relevé, & dans le stile, qui n'a pas la même grandeur & la même précision. Il faut passer par quantité de Degrés, avant que d'arriver à la sublime & majestueuse brieveté, qu'on admire dans ces compositions. On n'employe point de ponctuation pour les sujets sublimes. On laisse aux Sçavans, pour qui ces ouvrages sont destinés, le soin de juger où le sens se termine ; & les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Les Chinois ont encore une autre sorte de langage, & un autre caractère, qui a servi à la composition de quelques Livres, que les Sçavans doivent entendre ; mais qui ne sert plus à présent que pour les titres, les inscriptions, les sceaux & les devises. Ils ont aussi une écriture courante, qu'ils employent dans les contrats, les obligations & les actes de Justice, comme les Européens ont un caractère particulier pour les procédures. Enfin, ils ont une espece de notes, ou de caracteres d'abréviations, qui demande une étude particulière, à cause de la variété de ses traits, & qui sert à recueillir promptement tout ce qu'on veut écrire (49).

Quoique toutes ces observations présentent beaucoup de difficultés dans le langage Chinois, & que plusieurs Millionnaires en jugent effectivement l'étude ennuyeuse, pénible, & d'une longueur infinie, d'autres en ont parlé fort différemment. Magalhaens, par exemple, assure qu'il s'apprend avec plus de facilité que le Grec, le Latin, & toutes les Langues de l'Europe ; plus facilement, dit-il encore, que les Langues des autres Pays, où les Jésuites sont employés dans les Missions. Il prétend qu'avec une bonne Méthode, & un travail assidu, on peut, dans l'espace d'un an, entendre, & parler fort bien la langue Chinoise. Les Missionnaires, ajoute le même Auteur, y firent tant de progrès, dans l'espace de deux ans, qu'ils se rendirent capables de confesser, de catéchiser, de prêcher, & de composer aussi facilement que dans leur Langue naturelle, quoique la plupart fussent d'un âge avancé (50). Enfin, Magalhaens doute qu'ils eussent jamais pû s'élever à la même perfection dans les Langues de l'Europe, quoiqu'elles ayent presque toutes une certaine dépendance les unes des autres. Pour confirmer ce récit, il observe, que l'étude des Langues dépendant beaucoup de la mémoire, celle de la Langue Chinoise, qui n'en demande que pour retenir les accens, parce qu'elle contient fort peu de mots, doit être plus facile que l'étude des nôtres, dont il n'y en a pas une, qui ne contienne

LANGUE  
CHINOISE.

Langage employé dans les Livres.

Ses difficultés.

Ponctuation.

Notes, ou caracteres d'abréviations.

Si la Langue Chinoise est difficile pour les Européens.

(49) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* p. 365. & suiv.

(50) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 77. & suiv.

LANGUE  
CHINOISE.

plusieurs milliers de termes différens. Si dans les Langues Grecque ou Latine, on considère chaque mot, simple ou composé, comme un caractère, qui consiste dans la combinaison de plusieurs lettres, de même que les caractères Chinois consistent en traits ou en lignes, on trouvera peut-être qu'elles contiennent autant de caractères différens que la Langue Chinoise, & que l'étude par conséquent n'en doit pas être moins difficile.

Un'que ressemblance entre les caractères Chinois & ceux de l'Europe.

On a fait sentir, dans l'article de l'Imprimerie, la grande différence qui est entre les caractères Chinois & ceux de l'Europe. Ils n'ont entr'eux qu'une seule ressemblance; c'est que comme notre alphabet est composé de vingt-quatre lettres, formées de sept traits (51), tous les caractères Chinois sont formés de six (52). La Langue Chinoise est le contrepied de toutes les autres, parce qu'elle a, si on ose ainsi parler, infiniment plus de lettres que de mots, & qu'elle n'a pas beaucoup plus de mots que d'autres Langues n'ont de lettres. Quoiqu'on ne compte qu'environ vingt-quatre lettres dans les alphabets Européens, il est vrai qu'il y en a beaucoup plus, si l'on considère; 1<sup>o</sup>, qu'elles sont diversifiées en Capitales, en Romaines, en Italiques, &c. 2<sup>o</sup>, que dans l'écriture manuelle, on y a mis une autre variété; 3<sup>o</sup>, qu'il y a différentes sortes de ponctuations; 4<sup>o</sup>, que l'Arithmétique a ses chiffres ou ses figures; & que l'Astronomie, la Géométrie, la Musique ont aussi leurs signes & leurs caractères; enfin, qu'il y a peu d'Arts ou de Sciences, qui n'aient quelques figures caractéristiques qui leur sont propres, & qui servent à exprimer plus nettement certaines idées (53), que des mots d'une certaine longueur. Mais tous ces signes, réunis ensemble, n'approchent pas de la multitude des caractères Chinois.

Remarque sur l'un & l'autre usage.

Tandis qu'elle nous paroît surprenante, on nous assure que les Chinois n'admirent pas moins, qu'avec si peu de lettres, les Européens puissent exprimer toutes leurs paroles. Mais l'étonnement cesseroit de part & d'autre, si l'on faisoit réflexion, que les mots sont composés de la combinaison d'un petit nombre de sons simples, formés par les organes de la parole, & que les caractères Européens sont inventés pour exprimer des sons; au lieu que les caractères Chinois expriment des mots, & doivent être par conséquent beaucoup plus nombreux. Il n'est pas aisé de juger comment cette méthode leur est venue à l'esprit, plutôt que l'autre, ou pourquoy ils ont préféré l'une à l'autre, si elles s'y sont présentées routes deux. Nous savons seulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préférence dans toutes les parties du Monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexiquains, & d'autres Peuples, ont eu des caractères de la même (54) nature; mais il en reste fort peu; & l'on ne voit pas que l'invention en ait été si judicieuse & si uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une aussi grande variété d'idées simples & composées, que la Méthode Chinoise.

Difficulté d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens, & réciproquement.

Il est difficile d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens; mais il est impossible d'exprimer les mots Européens en caractères Chinois. La raison en est sensible. C'est non-seulement, parce que la Langue Chinoise manque de

(51) Ou plutôt de quatre différens traits; car deux ou trois des sept ne sont que les mêmes, placés dans différentes positions.

(52) C'est plutôt quatre, ou cinq au plus.

(53) Chine du Pere du Halde, p. 365.

(54) Cela ne prouve-t-il pas que la pensée d'exprimer les mots par des caractères s'est présentée plus naturellement que celle d'exprimer des sons?

certain

certain  
les ca  
sons,  
ble. C  
partie  
que le  
ne peu  
gue, &  
blable  
deux  
écrire  
king,  
n'ont  
écrire  
pas da  
appro  
ki. Ils  
lien de

La c  
x, &  
ordina  
le d &  
noncer  
roient  
ils emp  
dissent  
dans d

On  
teres d  
qu'on  
peine  
noise.  
ne peu  
Ainsi,  
çoise  
Cepen  
Langue  
posées  
cette L  
Outre  
sons c  
nomm  
dans l  
bien  
du H.

(55)  
(56)

certaines sons, qui se trouvent dans d'autres Langues, mais encore parce que les caractères Chinois expriment des paroles, au lieu d'exprimer de simples sons, ou si l'on veut, parce qu'ils expriment le son de plusieurs lettres ensemble. Cependant il en faut excepter les voyelles, dont chacune a son caractère particulier. Comme tous les mots de cette Langue sont de simples syllabes, & que leur nombre n'est que de cent trente, il est clair que les caractères Chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de syllabes, en aucune autre Langue, & qu'un quart de ces caractères, étant d'une nature qui n'a rien de semblable, en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conséquent plus de deux cens cinquante syllabes étrangères. Ainsi, quoique les Chinois pussent écrire, en caractères de leur Langue, les mots Anglois, *sing-jông*, & *New-king*, ils ne pourroient pas écrire de même *fine-wool*, & *old-count*, parce qu'ils n'ont pas ces deux derniers mots dans leur Langue (55), lorsqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot Européen, dont les syllabes ne se trouvent pas dans les trois cens trente mots de leur Langue, ils employent ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*. Ils prononcent *Ho-cul-se-te-in*, au lieu d'*Holstein*; *Se-tuyau-ko-culma*, au lieu de *Stockolm*; & *O-li-che-ye-fi-che*, au lieu d'*Alexowitz*.

La difficulté devient d'autant plus grande qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *v*, *x*, & *z*, qui reviennent souvent dans les Langues de l'Europe. Ils expriment ordinairement le *d*, comme le *t*, par *ki*. Ils employent *p*, pour *b*. Cependant, le *d* & le *z* paroissent fondus dans les mots *j-tse*, que plusieurs Chinois prononcent *j-dse*. Mais ceux qui peuvent prononcer distinctement *j-dse*, ne pourroient prononcer *da*, *da*, *di*, *do*, *du*, ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au lieu de notre *r*, ils employent *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*. Ainsi, pour *France*, ils disent *Fu-lan-tsu-se*. Ils employent *che*, au lieu de notre *x*, comme on l'a vu dans *Alexowitz*.

On ne tenteroit pas moins inutilement de rendre les mots Chinois, en caractères de l'Europe. Non-seulement la plupart seroient mal exprimés; mais lorsqu'on seroit au bas de la page, on n'entendrait plus ce qu'on auroit pris la peine d'écrire. C'est une propriété, qui n'est pas particulière à la Langue Chinoise. Chaque Langue a quelques sons qui n'appartiennent qu'à elle, & qui ne peuvent être exprimés par les lettres ou les caractères des autres Nations. Ainsi, les Anglois n'ont pas de son qui réponde à la consonante (56) Française *j*, comme les François n'en ont pas, qui réponde à celle des Anglois. Cependant il y a peu de sons ou de mots, soit Chinois, soit de toute autre Langue, qui ne puissent être exprimés en lettres Angloises, simples ou composées. Mais il n'en est pas de même du François, parce que l'alphabet de cette Langue est le plus imparfait & le plus pauvre de tous ceux de l'Europe. Outre la consonante *d*, il n'a point le *ch*, le *k*, le *q*, & le *w* des Anglois; sons communs à la plupart des autres Langues, particulièrement à celles qu'on nomme Orientales. La jonction même de deux ou trois lettres n'y supplée pas dans la bouche des François. Et c'est plutôt cette raison, qui les empêche de bien prononcer & de bien écrire quantité de mots, que celle dont le Pere du Halde s'est avisé pour expliquer ce défaut. Il dit que les Chinois ont les

Lettres Européennes qui manquent aux Chinois.

Autres remarques sur la difficulté de rendre les mots d'une Langue à l'autre.

(55) On en donnera ci-dessous la Table.

(56) L'Auteur se trompe ici, car les Anglois expriment fort bien notre *j* par *zh*.

LANGUE  
CHINOISE.

Terminaison des  
mots Chinois é-  
crits à l'Euro-  
péenne.

Observations sur  
la Table suivan-  
te.

Difficulté pour  
les Anglois.

dents placées fort différemment des nôtres. La rangée supérieure s'écarte en dehors, & tombe quelquefois sur la levre inférieure, ou du moins sur la gencive de la seconde rangée, qui est plus en arrière; de sorte que les deux rangées ne se rencontrent presque jamais, comme dans la bouche des Européens.

Tous les mots Chinois, écrits en lettres Européennes, se terminent, ou par une de nos cinq voyelles (57), ou par la lettre *n*, qui est quelquefois simple, ne produisant point d'autre son qu'*an*, *en*, *in*, *onn*, *unn*, & quelquefois suivie d'un *g* (58), comme *ang*, *eng*, *ing*, *ong*, *ung* (59). Les voyelles Chinoises ont aussi différens sons, comme celles de l'Europe; ou plutôt nous n'avons pas assez de lettres, pour exprimer tous les sons & toutes les divisions de celles, que nous nommons Voyelles, soit dans la Langue Chinoise, soit dans les nôtres.

A l'égard de la Table suivante, on doit faire trois observations: 1°. que les mots, contenus sous les différentes lettres, sont formés sur une règle commune de la Langue Chinoise, quoique le nombre n'en soit pas égal sous chaque lettre. 2°. Que suivant la manière d'écrire des François & des Portugais, plusieurs paroissent de deux ou trois syllabes, & doivent être prononcés de même, si l'on s'attache à la manière commune de lire; au lieu que suivant la manière d'écrire des Anglois, ce sont autant de monosyllabes, conformément au génie de la Langue Chinoise. 3°. Que le changement d'orthographe, du Portugais & du François à l'Anglois, est naturel & nécessaire. La principale difficulté, pour les Anglois, consiste à prononcer certains caractères, composés d'une double consonante, dont la prononciation n'est point en usage dans leur Langue. Cependant, comme ils en ont aussi de doubles, & même de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglois, qui est accoutumé à prononcer *bran*, *sting*, *prong*, *swing*, *strong*, &c. ne sauroit trouver beaucoup de peine à prononcer, dans un seul son, *swen*, *ywen*, *syang*, *kyang*, *suen*, *lwi*, *sfyen*; il n'a qu'à suivre, pour prononcer ensemble, *fw*, *yw*, *fy*, &c. la même règle, qu'il observe en prononçant *br*, *st*, *pr*, &c. c'est-à-dire, qu'il les doit prononcer, comme s'ils ne faisoient qu'une seule lettre. Il y parviendra, par degrés, en mettant entre les deux lettres une voyelle, qu'il n'a qu'à prononcer fort vite, jusqu'à ce qu'il ne la fasse plus sentir.

(57) On y peut ajouter *l*, *w* & *y*, comme dans les mots *ul*, *cheu*, *may*, &c.

(58) Il n'y a point de mots Chinois qui ne se terminent véritablement en *n*. Ce sont les François & les Espagnols qui ont ajouté le *g*,

pour distinguer l'*n* ouverte de la muette. Les Portugais emploient l'*m*.

(59) Le Pere du Halde a pris dans Magalhães & dans Le Comte presque tout ce qu'il dit ici du Langage.



De

Fran

T

T

Tchar

Tchar

Tchao

Tchai

Tche

Tchen

Tcheu

Tchi

Tchin

Tching

Tcho

Tchun

Tchun

Tchua

Tchua

Tchue

Tchue

F

Fa,

Fan,

Fang,

Feu,

Fi,

Fo,

Fu,

Fung,

Fuen,

G

## TABLE ALPHABETIQUE

De tous les mots qui composent la Langue Chinoise, suivant la prononciation Française, Angloise & Portugaise.

| François.        | Anglois. | Portugais. | François. | Anglois.  | Portugais. |
|------------------|----------|------------|-----------|-----------|------------|
| TSC              | CH       | CH         |           |           |            |
| TCHA, Cha,       | Cha.     | Cha.       |           |           |            |
| Tchan, Chan,     | Cham.    | Cham.      |           |           |            |
| Tchang, Chang,   | Cham.    | Cham.      | Guei,     | Ghey, ou  | Goei, ou   |
| Tchao, Chau,     | Chao.    | Chao.      |           | Gwey,     | Guei.      |
| Tchai, Chay,     | Chai.    | Chai.      |           | Go,       | Go.        |
| Tche, Ché,       | Che.     | Che.       |           | Gu,       | Gu.        |
| Tchen, Cheu,     | Chen.    | Chen.      | H         | H         | H          |
|                  | Cheng,   | Chem.      | Hang,     | Han,      | Ham.       |
| Tcheu, Chew,     | Cheu.    | Cheu.      | Han,      | Hang,     | Han.       |
| Tchi, Chi,       | Chi.     | Chi.       | Heo,      | Hau,      | Hao.       |
| Tchin, Chin,     | Chin.    | Chin.      | Hai,      | Hay,      | Hay.       |
| Tching, Ching,   | Chim.    | Chim.      | He,       | He,       | He.        |
| Tcho, Cho,       | Cho.     | Cho.       | Heng,     | Heng,     | Hem.       |
| Tchun, Chun,     | Chun.    | Chun.      | Heu,      | Hew,      | Hew.       |
| Tchung, Chung,   | Chum.    | Chum.      | Hi,       | Hi,       | Hi.        |
| Tchua, Chwa,     | Chua.    | Chua.      | Hing,     | Hing,     | Mim.       |
| Tchuang, Chwang, | Chuam.   | Chuam.     | Ho,       | Ho,       | Ho.        |
| Tchue, Chwe,     | Chue.    | Chue.      | Hu,       | Hu,       | Hu.        |
| Tchuen, Chwen,   | Chueu.   | Chueu.     | Hun,      | Hun,      | Hun.       |
|                  | Chui.    | Chui.      | Hung,     | Aung,     | Hum.       |
|                  | Chyau,   | Chiao.     | Hive,     | Hve (60), | Hiue.      |
|                  | Chyen,   | Chien.     | Hiven,    | Hven,     | Hiuen.     |
|                  |          |            | Hia,      | Hya,      | Hia.       |
| F                | F        | F          | Hiang,    | Hyang,    | Hiam.      |
| Fa,              | Fa,      | Fa.        | Hiao,     | Hyau,     | Hiao.      |
| Fan,             | Fau,     | Fan.       | Hiai,     | Hyay,     | Hiai.      |
| Fang,            | Fang,    | Fam.       | Hie,      | Hye,      | Hie.       |
| Feu,             | Feu,     | Feu.       | Hien,     | Hyen,     | Hien.      |
| Fi,              | Fi,      | Fi.        | Hieu,     | Hyew,     | Hieu.      |
| Fo,              | Fo,      | Fo.        | Hio,      | Hyo,      | Hio.       |
|                  | Foy,     |            | Hiu,      | Hyu,      | Hiu.       |
| Fu,              | Fu,      | Fu.        | Hiun,     | Hyun,     | Hiun.      |
| Fung,            | Fung,    | Fum.       | Hiung,    | Hyung,    | Hiuen.     |
| Fuen,            | Fwen,    | Fuen.      |           |           |            |
| G                | G        | G          |           |           |            |
|                  | Gan,     | Gan.       |           |           |            |
|                  | Gang,    | Gam.       |           |           |            |

(60) Ce mot & le suivant peuvent être prononcés aussi *Hie*, *Hion*, par les Anglois.

LANGUE  
CHINOISE.

| <i>François.</i>   | <i>Anglois.</i> | <i>Portugais.</i> | <i>François.</i> | <i>Anglois.</i> | <i>Portugais.</i> |
|--------------------|-----------------|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| <i>I voyelle.</i>  | <i>I</i>        | <i>Y</i>          | <i>L</i>         | <i>L</i>        | <i>L</i>          |
| In,                | In,             | Yn.               | La,              | La,             | La.               |
| Ing,               | Ing,            | Ym.               | Lan,             | Lan,            | Lan.              |
| <i>J consonne.</i> | <i>J</i>        | <i>G</i>          | Lang,            | Lang,           | Lam.              |
|                    | Je,             | Ge.               | Lao,             | Lau,            | Lao.              |
|                    | Jen,            | Gen.              | Lai,             | Lay,            | Lai.              |
|                    | Jeng,           | Gen.              | Le,              | Le,             | Le.               |
|                    | Jew,            | Geu.              | Leng,            | Leng,           | Lem.              |
|                    | Jin,            | Gin.              | Leu,             | Lew,            | Leu.              |
| <i>C</i>           | <i>K</i>        | <i>C</i>          | Li,              | Li,             | Li.               |
| Ca,                | Ka,             | C.                | Lin,             | Lin,            | Lin.              |
| Can,               | Kan,            | Cau.              | Ling,            | Ling,           | Lim.              |
| Cang,              | Kang,           | Cam.              | Lo,              | Lo,             | Lo.               |
| Cau,               | Kau,            |                   | Lu,              | Lu,             | Lu.               |
| Cai,               | Kai,            | Kai.              | Lun,             | Lun,            | Lun.              |
| Ke,                | Ke,             | Ke.               | Lung,            | Lung,           | Lum.              |
| Ken,               | Ken,            | Ken.              | Liven,           | Lven,           | Liven.            |
| Keng,              | Keng,           | Kem.              | Loan,            | Lwan,           | Loan.             |
| Keu,               | Kew,            | Kew.              | Lui,             | Lwi,            | Lui.              |
| Ki,                | Ki,             | Ki.               | Luon,            | Lwon,           | Luon.             |
| Kin,               | Kin,            | Kin.              | Leang,           | Lyang,          | Leam.             |
| King,              | King,           | Kim.              | Leao,            | Lyau,           | Leao.             |
| Co,                | Ko,             | Co.               | Lie,             | Lye,            | Lie.              |
| Cu,                | Ku,             | Cu.               | Lien,            | Lyen,           | Lien.             |
| Cung,              | Kung (61),      | Cum.              | Lieu,            | Lyew,           | Lieu.             |
| Kicuc,             | Kwe,            | Kive.             | Lio,             | Lyo,            | Lio.              |
| Kieven,            | Kwen,           | Kiven.            | Liu,             | Lyu,            | Liu.              |
| Kya,               | Kya,            | Kia.              | <i>M</i>         | <i>M</i>        | <i>M</i>          |
| Kiang,             | Kyang,          | Kiam.             | Ma,              | Ma,             | Ma.               |
| Kiao,              | Kiau,           | Kiao.             | Man,             | Man,            | Man.              |
| Kiai,              | Kyay,           | Kiai.             | Mang,            | Mang,           | Mam.              |
| Kie,               | Kie,            | Kie.              | Mao,             | Mau,            | Mao.              |
| Kien,              | Kyeh,           | Kyen.             | Mai,             | May,            | Mai.              |
| Kieu,              | Kyew,           | Kieu.             | Me,              | Me,             | Me.               |
| Kio,               | Kyo,            | Kio.              | Men,             | Men,            | Men.              |
| Kiu,               | Kyu,            | Kiu.              | Meng,            | Meng,           | Mem.              |
| Kiun,              | Kyun,           | Kiun.             | Mu,              | Mew,            | Meu.              |
| Kiung,             | Kiung,          | Kium.             | Mi,              | Mi,             | Mi.               |
|                    |                 |                   | Min,             | Min,            | Min.              |
|                    |                 |                   | Ming,            | Ming,           | Mim.              |
|                    |                 |                   | Mo,              | Mo,             | Mo.               |
|                    |                 |                   | Mu,              | Mu,             | Mu.               |

(61) Ce mot est écrit aussi *Kong*, & le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les Missionnaires écrivent indifféremment par *n* ou par *o*.

*Fran*

Mung  
Muen  
Mui,

Muon  
Miao.  
Mic,  
Mien

N &

Na,  
Nan,  
Nang  
Nao,  
Nai,

Neng

Ngao  
Ngai  
Ngue  
Nguen  
Nguen  
Ngo,  
Ni,

Ning

No,  
Nu,

Nunn

Nung

Nui,  
Nuon

Niang

Niao,  
Nie,

Nien

Nieu

Nio,  
Niu,

| <i>François.</i> | <i>Anglois.</i> | <i>Portugais.</i> | <i>François.</i> | <i>Anglois.</i> | <i>Portugais.</i> |
|------------------|-----------------|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Mung,            | Mung,           | Mum.              | P                | P               | P                 |
| Muen,            | Mwen,           | Muen.             | Pa,              | Pa,             | Pa.               |
| Mui,             | Mwi,            | Mui.              | Pan,             | Pan,            | Pan.              |
|                  | Mwey,           | Moai.             | Pang,            | Pang,           | Pam.              |
| Muon,            | Mwon,           | Mnon.             | Pao,             | Pau,            | Pao.              |
| Miao,            | Myau,           | Miao.             | Pai,             | Pau,            | Pai.              |
| Mie,             | Mye,            | Mie.              | Pe,              | Peng,           | Pe.               |
| Mien,            | Myen,           | Mien.             | Peu,             | Pew,            | Pem.              |
|                  | Myeu,           | Mieu.             | Pi,              | Pi,             | Peu.              |
| N & N G.         | N               | N                 | Pin,             | Pin,            | Pi.               |
| Na,              | Na,             | Na.               | Ping,            | Ping,           | Pin.              |
| Nan,             | Nan,            | Nan.              | Po,              | Po,             | Pim.              |
| Nang,            | Nang,           | Nam.              | Pu,              | Pu,             | Po.               |
| Nao,             | Nau,            | Nao.              | Pung,            | Pung,           | Pu.               |
| Nai,             | Nay,            | Nai.              | Puen,            | Pwen,           | Pum.              |
|                  | Ne,             | Ne.               | Poei,            | Pwey,           | Puen.             |
| Neng,            | Neng,           | Nem.              | Puon,            | Pwon,           | Poei.             |
|                  | New,            | Neu.              | Piao,            | Pyau,           | Puon.             |
| Ngao,            | Ngau,           | Ngao.             | Pie,             | Pye,            | Piao.             |
| Ngai,            | Ngay,           | Ngai.             | Pien,            | Pyen,           | Pie.              |
| Ngue,            | Nghe,           | Nge.              | Pieu,            | Pyew,           | Pien.             |
| Nguen,           | Nghen,          | Ngen.             |                  |                 | Pieu.             |
| Nguen,           | Nghew,          | Ngen.             | Q                | Q               | K                 |
| Ngo,             | Ngo,            | Ngo.              | Qua,             | Qua,            | Kua.              |
| Ni,              | Ni,             | Ni.               | Quang,           | Quan,           | Kuan.             |
|                  | Nin,            | Nin.              | Quoang,          | Quang,          | Kuam.             |
| Ning,            | Ning,           | Nim.              | Quoai,           | Quay,           | Ku. i.            |
| No,              | No,             | No.               | Quoue,           | Que,            | Kue.              |
| Nu,              | Nu,             | Nu.               | Quonei,          | Quey,           | Kuei.             |
| Nunn,            | Nun,            | Nun.              | Quouen,          | Quen,           | Kuen.             |
| Nung,            | Nung,           | Num.              | Quo,             | Queng,          | Kuem.             |
| Nui,             | Nwi,            | Nui.              | Quovu,           | Quo,            | Kuo.              |
| Nuon,            | Nwon,           | Nuon.             |                  | Quou,           | Kuon.             |
| Niang,           | Nyang,          | Niam.             | S                | S               | S                 |
| Niao,            | Nyau,           | Niao.             | Sa,              | Sa,             | Sa.               |
| Nie,             | Nye,            | Nie.              | San,             | San,            | San.              |
| Nien,            | Nyen,           | Nien.             | Sang,            | Sang,           | Sam.              |
| Nieu,            | Nycu,           | Nieu.             | Sao,             | Sau,            | Sao.              |
| Nio,             | Nyo,            | Nio.              | Sai,             | Say,            | Sai.              |
| Niu,             | Nyu,            | Niu.              | Se,              | Se,             | Se.               |
| O                | O               | O                 | Sen,             | Sen,            | Sen.              |
| o                | o               | o                 |                  |                 |                   |

LANGUE  
CHINOISE.

|  | <i>François.</i> | <i>Anglois.</i> | <i>Portugais.</i> |            | <i>François.</i> | <i>Anglois.</i> | <i>Portugais.</i> |
|--|------------------|-----------------|-------------------|------------|------------------|-----------------|-------------------|
|  | Seng,            | Seng,           | Sem.              |            |                  | Shyau,          | Xiao.             |
|  | Seu,             | Sew,            | Seu.              |            |                  | Shyew,          | Xieu.             |
|  | Si,              | Si,             | Si.               | T          | T                |                 | T                 |
|  | Sin,             | Sin,            | Sin.              |            |                  |                 |                   |
|  | Sing,            | Sing,           | Sim.              | Ta,        | Ta,              | Ta.             |                   |
|  | So,              | So,             | So.               | Tan,       | Tan,             | Tan.            |                   |
|  | Sou,             | Su,             | Su.               | Tang,      | Tang,            | Tam.            |                   |
|  | Sun,             | Sun,            | Sun.              | Tao,       | Tau,             | Tao.            |                   |
|  | Sung,            | Sung,           | Sum.              | Tai,       | Tay,             | Tai.            |                   |
|  | Siue,            | Soe,            | Siuer             | Te,        | Te,              | Te.             |                   |
|  | Siuen,           | Swen,           | Siuen.            | Teng,      | Teng,            | Tem.            |                   |
|  | Sui,             | Swi,            | Sui.              | Teu,       | Tew,             | Teu.            |                   |
|  | Suon,            | Swon,           | Suon.             | Ti,        | Ti,              | Ti.             |                   |
|  | Siang,           | Syang,          | Siam.             | Ting,      | Ting,            | Tim.            |                   |
|  | Siao,            | Syau,           | Siao.             | To,        | To,              | To.             |                   |
|  | Sie,             | Sye,            | Sie.              | Tu,        | Tu,              | Tu.             |                   |
|  | Sien,            | Syen,           | Sien.             | Tun,       | Tun,             | Tun.            |                   |
|  | Sieu,            | Syew,           | Sieu.             | Tung,      | Tung,            | Tum.            |                   |
|  | Sio,             | Syo,            | Sio.              | Tui,       | Twy,             | Tui.            |                   |
|  | Siu,             | Syu,            | Siu.              | Tuon,      | Twon,            | Tuon.           |                   |
|  | Siun,            | Syun,           | Siun.             | Tiao,      | Tyau,            | Tiao.           |                   |
|  |                  |                 |                   | Tie,       | Tye,             | Tie.            |                   |
|  | Ch.              | Sh.             | X.                | Tien,      | Tyen,            | Tien.           |                   |
|  |                  |                 |                   | Tieu,      | Tyau,            | Tieu.           |                   |
|  | Cha,             | Sha,            | Xa.               |            |                  |                 |                   |
|  | Chan,            | Shan,           | Xan.              | Tf. ou Df. | Tf.              | C.              |                   |
|  | Chang,           | Shang,          | Xam.              | Tfa,       | Tfa,             | Ca.             |                   |
|  | Chao,            | Shau,           | Xao.              | Tfan,      | Tfan,            | Çan.            |                   |
|  | Chai,            | Shay,           | Xai.              | Tfang,     | Tfang,           | Çam.            |                   |
|  | Che,             | She,            | Xe.               | Tfao,      | Tfau,            | Çao.            |                   |
|  | Chen,            | Shen,           | Xen.              | Tfai,      | Tfay,            | Çai.            |                   |
|  | Cheu,            | Shew,           | Xeu.              | Tfe,       | Tfe,             | Çe.             |                   |
|  | Chi,             | Shi,            | Xi.               | Tfeng,     | Tfeng,           | Çem.            |                   |
|  | Chin,            | Shin,           | Xin.              | Tfeu,      | Tfeu,            | Çeu.            |                   |
|  | Ching,           | Shing,          | Xim.              | Tfi,       | Tfi,             | Çi.             |                   |
|  | Cho,             | Sho,            | Xo.               | Tfin,      | Tfin,            | Çin.            |                   |
|  | Chu,             | Shu,            | Xu.               | Tfung,     | Tfung,           | Çim.            |                   |
|  | Chun,            | Shun,           | Xun.              | Tfu,       | Tfu,             | Çu.             |                   |
|  | Chung,           | Shung,          | Xum.              | Tfun,      | Tfun,            | Çun.            |                   |
|  | Choua,           | Shwa,           | Xoa.              | Tfung,     | Tfung,           | Çum.            |                   |
|  | Chouang,         | Shwang,         | Xoam.             | Tfive,     | Tfive,           | Çive.           |                   |
|  | Chua,            | Shwa.           | Shwa.             | Tfiun,     | Tfiun,           | Çiven.          |                   |
|  | Chue,            |                 | Shwe.             |            | Tfwe,            | Çoe ou Çuc.     |                   |
|  | Chuen,           |                 | Shwen.            | Tfui,      | Tfwi,            | Çui.            |                   |
|  |                  | Shwi,           | Xui.              |            |                  |                 |                   |

Tf  
Tf  
Tf  
Tf  
Tf  
Tf  
Tf

U

Ou

Ul

Ou

V

Va

Van

Van

Vai

Ve

Ven

Vi

Vo

Von

Vu

Vun

D

en d

Relig

du P

turel

fiste

men

| François.   | Anglois.  | Portugais. | François. | Anglois. | Portugais. | LANGUE<br>CHINOISE. |
|-------------|-----------|------------|-----------|----------|------------|---------------------|
| Tfuon,      | Tfwon,    | Çuon.      | Hô.       | W        | Ho.        |                     |
| Tfiang,     | Tfyang,   | Çiam.      |           |          |            |                     |
| Tfiao,      | Tfyau,    | Çiao.      | Hoa,      | Wha,     | Hoa.       |                     |
| Tfie,       | Tfye,     | Çie.       | Hoan,     | Whan,    | Aoan.      |                     |
| Tfien,      | Tfyen,    | Çien.      | Hoang,    | Whang,   | Hoam.      |                     |
| Tfieu,      | Tfyeu,    | Çieu.      | Hoai,     | Whay,    | Hoai.      |                     |
| Tfio,       | Tfyo,     | Çio.       | Hoe,      | Whe,     | Hoe.       |                     |
| Tfiu,       | Tfyu,     | Çiu.       | Hoei,     | Whey,    | Hoei.      |                     |
| Tfung,      | Tfyung,   | Çium.      | Hue,      | Whe,     | Hue.       |                     |
|             |           |            | Hoan,     | When,    | Hoan.      |                     |
|             |           |            | Huon,     | Whon,    | Huon.      |                     |
| U voyelle.  | U         | U          |           |          |            |                     |
|             |           |            | Y & I.    | Y        | Y          |                     |
| Ou,         | U,        |            | Ya,       | Ya,      | Ya.        |                     |
| Ul,         | Ulou Eul, | Lh.        | Yang,     | Yang,    | Yam.       |                     |
| Oum,        | Ung,      | Um.        | Iao,      | Yau,     | Yao.       |                     |
|             |           |            | Yai,      | Yay,     | Yai.       |                     |
| V consonne. | V         | V          | Ie,       | Ye,      | Ye.        |                     |
| Va,         | Va,       | Va.        | Ien,      | Yen,     | Yen.       |                     |
| Van,        | Var,      | Van.       |           | Yeng,    | Yem.       |                     |
| Vang,       | Vang,     | Vam.       | Ieu,      | Yew,     | Yeu.       |                     |
| Vai,        | Vay,      | Vai.       |           | Yin,     | Yn.        |                     |
| Ve,         | Vey,      | Ve.        | Io,       | Yo,      | Yo.        |                     |
| Ven,        | Ven,      | Ven.       | Iu,       | Yu,      | Yu.        |                     |
| Vi,         | Vi,       | Vi.        | Iun,      | Yun,     | Yun.       |                     |
| Vo,         | Vin,      | Vin.       | Iung,     | Yung,    |            |                     |
| Von,        | Vo,       | Vo.        | Ive,      | Ywe,     | Yue.       |                     |
| Vu,         | Von,      | Von.       | Iven,     | Ywen,    | Yven.      |                     |
| Vung,       | Vu,       | Vu.        |           | Ywei,    | Yui.       |                     |
|             | Vung,     | Vum.       |           | Ywin,    | Yuin.      |                     |

## C H A P I T R E V.

*Religions établies à la Chine.*

DANS l'Empire de la Chine, comme dans la plupart des autres Pays du Monde, les Habitans sont divisés par la différence de leurs Religions. On en distingue quatre principales. 1°. Celle de la nature, qui est proprement la Religion établie; c'est-à-dire, celle des Lettrés, & du Gouvernement. 2°. Celle du Philosophe *Lau-kyun*, qui semble n'être qu'une corruption de la loi naturelle, rétablie ensuite par Confucius. 3°. Celle de l'Imposteur *Fo*, qui consiste dans une idolâtrie grossière. 4°. Celle de *Iu-kyan*, qui paroît un raffinement de la première, & qui est le partage d'une Secte de Lettrés. On peut

INTRODUC-  
TION.  
Quatre sortes de  
Sectes parmi les  
Chinois.

## INTRODUCTION.

A qui l'Europe doit cette connoissance.

Conjecture des Auteurs Anglois.

joindre à ces quatre especes de Culte, le Judaïsme, le Mahométisme, & le Christianisme, qui ont fait quelque progrès dans l'Empire.

Nous devons la connoissance des quatre Religions Chinoises aux Missionnaires Européens, sur-tout aux Jésuites, qui ont joint à leurs propres observations, plusieurs Extraits des Auteurs du Pays. Mais, soit qu'on doive en accuser leur négligence, ou le penchant qui porte toujours à défigurer la Religion d'autrui, ils n'ont traité que de la premiere avec un peu d'exactitude; & leur inattention, au contraire, se fait remarquer si sensiblement sur les trois autres, qu'on peut les soupçonner de n'avoir pas toujours connu la vérité. On croit s'appercevoir que sur la Religion de *Fo*, ils suppriment quantité de circonstances, & qu'ils en déguisent d'autres. D'ailleurs, ils chargent la Secte de *Iu-kyan* d'Athéisme; & l'Auteur Anglois de ce Recueil, se livrant ici à ses conjectures, s'imagine qu'ils ont en vûe de purger du même soupçon la Religion établie, dont ils ont toléré quelques pratiques. Quoiqu'il en soit, conclut cet Ecrivain Protestant, on est assez mal informé du système réel de ces trois Sectes.

## §. I.

*Religion naturelle établie à la Chine.*

Origine de la Religion naturelle à la Chine.

C'EST l'opinion commune de tous les Auteurs, qui ont écrit sur la Chine, qu'après la dispersion, dont on trouve le récit dans les saints Livres, quelques Descendans de Noë, ayant pénétré du côté de l'Orient, environ deux cens ans après le Déluge, jetterent les fondemens du vaste Empire de la Chine, & qu'ils y établirent la Religion naturelle. On trouve encore plusieurs traces de cet événement, dans les Livres Canoniques du premier ordre (62).

Objet du culte des Chinois.

Le principal objet du culte des Chinois est l'Être Suprême, qu'ils regardent comme le principe de toutes choses. Ils l'adorent sous les deux noms de *Chang-ti*, qui signifie, *Souverain Empereur*, ou de *Tyen* (63), qui revient à la même signification dans leur Langue. *Tyen*, suivant leurs Interprètes, est l'Esprit qui préside au Ciel, parce que le Ciel est le plus excellent ouvrage de la premiere Cause. Cependant il se prend aussi pour le Ciel matériel; & le sens est déterminé par le sujet auquel ce terme est appliqué. Un Pere est le Tyen d'une Famille. Un Viceroi est le Tyen de la Province; & l'Empereur est le Tyen de l'Empire. Les Chinois honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les Esprits inferieurs qui dépendent du premier Être, & qui président, suivant la même doctrine, aux Villes, aux Rivieres, aux Montagnes, &c.

Ideé que les Chinois ont du premier Être.

Il paroît, par les Livres Chinois, sur-tout par le *Chu-king*, que ce Tyen, ou ce premier Être, est le Créateur de tout ce qui existe; qu'il est indépendant & tout-puissant; qu'il connoît tout, jusqu'aux plus intimes secrets du cœur; qu'il veille sur la conduite de l'Univers, où il n'arrive rien sans son ordre; qu'il est Saint; qu'il ne considere que la vertu dans les hommes; que sa justice est sans bornes; qu'il exerce des punitions signalées sur les Méchans, sans épargner les Rois, qu'il dépose dans sa colere; que les calamités

(62) Voyez ci-dessus l'article des Livres Canoniques.

(63) *Tyen* est proprement le Ciel, & *Tyen-*

*chu* signifie *Seigneur du Ciel*. C'est ce dernier titre que les Missionnaires donnent à Dieu pour éviter toute équivoque.

publiques

publicque  
réforma  
& de r  
d'autres  
menacé  
mœurs  
sieurs p

Les E  
ciens R  
cipales  
l'instruc  
premier  
fix sorte  
froid des  
noise, l  
Justice;  
d'entrep  
tres Fête  
ture; &  
terre ét  
main, l  
& son e

Whan  
plus loin  
pour y  
gnit des  
regne de  
c'est - à  
substitu  
gie; &  
le Peupl  
Mais l'E  
race des

Le m  
Peuple o  
fonction  
établit p  
nier Emp  
de l'instr  
On n'en  
par *Fo-hu*  
convenal

Quoic  
de *Chang*

(64) C  
Histoire U  
Note.

Tom

publiques sont des avertissemens, qu'il employe pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, mais qu'il y fait succéder encore des actes de bonté & de miséricorde ; que les prodiges & les apparitions extraordinaires sont d'autres avis, par lesquels il annonce aux Empires les malheurs dont ils sont menacés afin que les hommes reviennent à lui, par le changement de leurs mœurs, qui est la plus sûre voie pour appaiser son indignation. On cite plusieurs passages des Livres Chinois, où ces principes paroissent bien établis.

Les Empereurs ont toujours regardé, comme un devoir, d'observer les anciens Rites, & se sont crus obligés, en qualité de Chefs, d'en exercer les principales fonctions. Ils sont Empereurs, pour le gouvernement, Maîtres, pour l'instruction, & Prêtres, pour les sacrifices. *Fo-hi*, qui passe (64) pour un des premiers Chefs de la Colonie Chinoise, nourrissoit, dans un Parc domestique, six sortes d'animaux, qui servoient de victimes, dans les sacrifices qu'il offroit deux fois l'année, aux deux Solstices. Ces Fêtes portoient, en langue Chinoise, le nom de *Reconnoissance envers Tyen*. On fermoit les Tribunaux de Justice ; le travail étoit suspendu, & personne n'auroit obtenu la permission d'entreprendre un voyage. *Chin-nong*, Successeur de *Fo-hi*, institua deux autres Fêtes aux Equinoxes ; la première, au printems, en faveur de l'Agriculture ; & la seconde, en automne, après la moisson. Les premiers fruits de la terre étoient offerts à *Chang-ti*. L'Empereur *Chin-nong* cultivoit, de sa propre main, le champ qui fournissoit du bled & des fruits pour le même sacrifice, & son exemple devint une règle pour ses Successeurs.

*Whang-ti*, qui occupa le Trône, après *Chin-nong*, poussa le zèle beaucoup plus loin. Il bâtit un grand Temple, pour y offrir les sacrifices à couvert, & pour y instruire le peuple de ses principaux devoirs. *Chan-hau*, son fils, joignit des concerts de musique aux sacrifices. Mais les dernières années du règne de ce Prince furent troublées, par une conspiration de neuf *Cheu-hens* ; c'est-à-dire, de neuf Princes Feudataires. Le dessein des Rébelles étoit de substituer la crainte des Esprits à celle de *Chang-ti*. Ils eurent recours à la Magie ; & bien-tôt toutes les maisons, se trouvant infestées d'Esprits dangereux, le Peuple, effrayé, demanda tumultueusement qu'on leur offrît des sacrifices. Mais l'Empereur *Chuen-hyo*, Neveu & Successeur de *Chau-hou*, extirpa la race des neuf Enchanteurs, & rétablit l'ordre des anciennes Fêtes.

Le même Prince, ayant considéré le danger qu'il y avoit à rassembler un Peuple oisif & turbulent, dans le même lieu où les Empereurs exerçoient leurs fonctions religieuses, sépara la Place de l'Instruction de celle des Sacrifices. Il établit pour Présidens, deux grands Mandarins, choisis entre les Fils du dernier Empereur ; l'un, qu'il chargea de la direction du cérémonial, & l'autre, de l'instruction du Peuple. Il prescrivit des règles pour le choix des victimes. On n'en devoit pas recevoir d'autres que les six espèces d'animaux, nommés par *Fo-hi*. Ils devoient être sans aucun défaut, bien nourris, & d'une couleur convenable aux quatre saisons des sacrifices (65).

Quoique les Livres canoniques placent les ames des hommes vertueux, près de *Chang-ti*, l'Auteur avoue qu'ils ne s'expliquent pas clairement sur les châ-

(64) C'est une chimere. Voyez la nouvelle Histoire Universelle, Vol. I. p. 116. dans la Note.

(65) Chine du Pere du Halde, Vol. I. page 64. & suivantes.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Leurs anciens  
établissmens de  
Religion.

Entreprise pour  
les détruire.

Le culte & l'instruction sont  
confiés à deux  
Mandarins différens.

Doctrines des  
Chinois sur la  
Création & sur  
l'immortalité de  
l'Amé.

RELIGIONS  
CHINOISES.

timens éternels dans une autre vie. De même, quoiqu'ils assèrent que l'Être Suprême a créé tout, de rien, leur doctrine n'est point assez claire, pour faire juger s'ils entendent une véritable action sur le néant. Mais ils n'en ont pas nié la possibilité, ni prétendu, comme un Philosophe Grec, que la matière soit éternelle. Les Missionnaires ne trouvent pas non plus que les Livres canoniques de la Chine aient traité clairement de l'état futur des ames. Au contraire, ils n'y ont apperçû que des idées confuses, qui s'accordent même assez mal avec la vérité. Cependant on ne sçauroit douter que les Chinois ne croient l'existence des ames, après leur séparation du corps, & qu'ils ne soient persuadés de la certitude des Apparitions (66).

Nulle trace d'Idolâtrie dans leurs anciens Livres.

Il est fort remarquable qu'on ne trouve dans leurs Livres canoniques aucune trace d'Idolâtrie, jusqu'à ce que la Statue de *Fo* fut apportée à la Chine, plusieurs siècles après Confucius. C'est depuis le tems de ce Philosophe, que la Magie, & quantité d'autres erreurs, ont commencé à répandre leur infection. Mais les Lettrés, constamment attachés à la doctrine de leurs ancêtres, n'ont jamais eu de part à la contagion.

Ce qui les en a préservés.

Rien n'a tant contribué au soutien de l'ancienne Religion parmi les Chinois, que l'établissement d'un suprême Tribunal des Rites, qui est presque aussi ancien que la fondation de l'Empire, & qui a le pouvoir de condamner ou de supprimer toutes les superstitions, dont il découvre la naissance. Quelques Missionnaires, qui ont lu les Décrets des Mandarins dont ce Tribunal est composé, observent, qu'à la vérité, ils exercent quelquefois en secret certaines superstitions, mais qu'étant assemblés en corps, pour leurs délibérations communes, ils s'accordent ouvertement à les condamner.

La Chine s'est garantie fort long-tems des superstitions, qui regnoient dans les autres contrées de l'Inde, où l'idée grossière & imparfaite qu'on se formoit de la Divinité, jeta les Peuples, par degrés, dans l'usage d'attribuer le rit de Dieux à leurs Hieros. Quelque vénération que les Chinois aient eue pour leurs plus grands Empereurs, ils n'ont jamais rendu d'adoration qu'au Souverain Être; & quoiqu'ils aient fait éclater leur estime & leur respect pour les grands hommes, qui se sont distingués par leur rang, leurs vertus, & leurs services, ils ont mieux aimé conserver leur mémoire, par des tablettes suspendues à leur honneur, qui portent leurs noms, avec un court éloge, que par des peintures ou des statues, qui les auroient pu conduire à l'Idolâtrie. Cependant les troubles qui s'éleverent dans l'Empire, les guerres civiles qui le divisèrent, & la corruption des mœurs, qui devint presque générale, avoient entièrement banni l'ancienne doctrine, lorsque le Philosophe Confucius vint la ranimer, en rendant toute leur réputation aux anciens Livres (67).

Jeûnes des Chinois.

Magalhaens observe que les Chinois ont quatre principaux jeûnes, qui répondent aux quatre saisons de l'année. Ces pénitences Nationales durent trois jours, avant les sacrifices solennels. Lorsqu'ils veulent implorer la faveur du ciel, dans les tems de peste & de famine, dans les tremblemens de

(66) Ils n'ont pas néanmoins d'autre preuve qu'un amas d'imaginations phantastiques. On en distingue une, attribuée à Confucius, qu'un sçavant Missionnaire a jugé sérieuse &

réelle.

(67) Mémoires de Magalhaens, p. 316. & Chine du Pere du Halde, *ubi* /p. p. 646.

terre,  
ques,  
sur leu  
la soli  
On  
partie

CE  
Ky  
les men  
le sein  
vrant u  
fort alt  
uent de  
sur les  
sur l'éle  
même.  
tout lon  
» de ra  
» trois  
Lau-ky  
fance,  
Les  
de resse  
qui peu  
vant la  
sans en  
passé, u  
projets  
la postè  
de Lau-  
de notr  
cesse de  
sion (7  
suspend  
tranquil

(68) H  
(69) T  
fé par L  
(70) I  
commun  
Pere Cou  
clar. p. 2

terre, dans les inondations extraordinaires, & dans les autres calamités publiques, les Mandarins vivent séparés de leurs femmes, passent la nuit & le jour sur leurs tribunaux, se privent de chair & de vin, &c. L'Empereur même garde la solitude dans son Palais, à l'Est de la grande salle Imperiale (68).

On a déjà vu, dans l'article des Livres canoniques, tout ce qui regarde la partie morale de la Religion établie.

## §. I I.

## Secte de TAU-TSE (69).

CETTE Secte reconnoît, pour Fondateur, un Philosophe, nommé *Lau-kyun* (70). Ses Disciples, pour donner plus d'éclat à sa réputation, par les merveilles de sa naissance, assurent qu'il demeura quatre-vingt ans dans le sein de sa mere, & qu'il vint au monde, aux dépens de sa vie, s'ouvrant un passage par son côté gauche. Ses Ouvrages subsistent encore, mais sont altérés sans doute par les Partisans de sa Doctrine. Cependant ils contiennent des maximes & des sentences, dignes d'un Philosophe; particulièrement sur les vertus morales, sur la fuite des honneurs & le mépris des richesses, sur l'élevation de l'ame, qui, dédaignant les choses terrestres, se suffit à elle-même. Entre ses principes, on en remarque un, qu'il répétoit souvent, surtout lorsqu'il parloit de la production du Monde. " *Tay*; (c'est-à-dire, la Loi de raison) a produit un; un a produit deux; deux ont produit trois, & trois ont produit toutes choses ". L'Auteur en concluroit volontiers que *Lau-kyun* avoit quelque connoissance de la Trinité Divine; mais une connoissance, dit-il, imparfaite & grossiere.

*Lau-kyun*, Chef de cette Secte.

Sa doctrine.

Les principes moraux de ce Philosophe & de ses Disciples ont beaucoup de ressemblance avec ceux d'Epicure. Ils consistent à se délivrer des passions qui peuvent troubler la tranquillité de l'ame. L'objet d'un homme sage, suivant la doctrine de *Lau-kyun*, doit être de passer sa vie, sans inquiétude & sans embarras. Dans cette vûe, il ne doit jamais tourner ses réflexions sur le passé, ni sa curiosité sur l'avenir. Être agité par des soins, occupé de grands projets, livré à l'ambition, à l'avarice & à d'autres passions, c'est vivre pour la posterité, plus que pour soi-même. Or il y a de la folie, suivant les principes de *Lau-kyun*, à chercher le bonheur d'autrui, & même le nôtre, aux dépens de notre repos; parce que tout ce que nous regardons comme le bonheur, cesse de mériter ce nom, lorsque la paix de l'ame en reçoit la moindre alteration (71). Aussi les Partisans de cette Philosophie affectent-ils un calme, qui suspend, disent-ils, toutes les fonctions de leur ame. Mais comme cette tranquillité ne peut résister à la crainte de la mort, ils se vantent d'avoir trou-

(68) Relation de Magalhaens, p. 304.

(69) *Tau-tse* est le nom d'un Livre composé par *Lau-kyun*.

(70) Il se nomme aussi *Li-lau-kyun*, & communément *Pe-yang* ou *Lau-tau*. Voyez le Pere Couplet, in *Scient. Sinesf. Proem. Declar.* p. 24. Son nom étoit *Li*, & son surnom

*Eul*; mais étant venu au monde avec des cheveux blancs, il fut nommé *Lau-tse*, c'est-à-dire, le *vieil* *Enfant*. Du Halde Vol. II. page 167.

(71) Couplet, in *Scientiar. Sinesf. Proem. Declar.* p. 24.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Cette Secte  
exerce la Chymie  
& la Magie.

Liqueur d'im-  
mortalité qu'elle  
prétend avoir dé-  
couvert.

Dup. rie d'un  
Empereur.

Progrès de la  
Secte de Lau-  
kyun.

Honneurs ren-  
dus aux Prêtres  
de cette Secte.

vé une liqueur, nommée *Chang-seng-yo* (72), qui les rend immortels. Ils sont livrés à la Chymie, & fort infatués de la Pierre Philosophale. Leur passion n'est pas moins aveugle pour la Magie. Ils sont persuadés, qu'avec l'assistance des Démons qu'ils invoquent, ils peuvent réussir dans toutes leurs entreprises. L'esperance de se rendre immortels, engage un grand nombre de Mandarins à l'étude de cet art infernal; les femmes, sur-tout, qui sont naturellement curieuses, & fort attachées à la vie, s'abandonnent follement à ces vaines recherches. Dans la suite du tems, certains Empereurs, crédules & superstitieux, mirent en honneur cette doctrine impie, & multiplièrent beaucoup le nombre de ses Partisans.

L'Empereur *Tsin-chi-Whang-ti*, qu'on accuse d'avoir fait brûler une infinité de Livres Chinois, se laissa persuader par ces Imposteurs, qu'ils avoient découvert la liqueur de l'immortalité. *Vu-ki*, sixième Empereur de la race de *Hau*, se livra uniquement à l'étude des Livres Magiques, sous un Chef de cette Secte, nommé *Li-chau-kyun*. Comme il avoit embrassé la Secte même, son exemple entraîna quantité de Seigneurs dans les mêmes sentimens, & remplit la Cour d'une multitude de faux Docteurs. La mort lui ayant enlevé une de ses femmes, dont la perte le rendit inconsolable, un Magicien de sa Secte employa ses enchantemens pour lui faire voir la personne qu'il regrettoit. L'Auteur paroît persuadé, sur le témoignage des Histoires Chinoises, que cette apparition fut réelle. Il ajoute qu'elle attachaplus que jamais l'Empereur aux pernicieux principes qu'il avoit embrassés. Ce Prince but plusieurs fois de la liqueur d'immortalité; mais s'apercevant à la fin, qu'il n'en étoit pas moins mortel, il déplora trop tard l'excès de sa crédulité.

Cependant la Secte des Magiciens ne reçut aucun préjudice de sa mort, & trouva même de la protection dans ses Successeurs. Deux fameux Docteurs obtinrent la permission de répandre leur culte, en élevant au Démon un grand nombre de Temples, dans toutes les parties de l'Empire. Ils vendoient, à fort grand prix, de petites statues, qui repréentoient les Esprits des hommes, dont ils avoient fait autant de Dieux, sous le nom de *Syen-Jin*; c'est-à-dire, d'Immortels (73). Cette superstition acquit tant de force, que sous les Empereurs de la dynastie de *Tang*, on donnoit aux Prêtres le titre de *Tyen-tse*, qui signifie Docteurs Célestes. Le Fondateur de cette race Impériale éleva un Temple magnifique à *Lau-kyun*; & *Veng-tson*, sixième Empereur de la même race, fit apporrrer, avec beaucoup de pompe, la statue de ce Philosophe dans son Palais (74).

Les Successeurs du Chef de cette Secte ont toujours été revêtus de la dignité de grands Mandarins, & font leur résidence dans une Ville de la Province de *Kyang-si*, où ils ont un palais magnifique. On y voit arriver, des Provinces voisines, une foule continuelle de Dévots, qui viennent s'y procurer des remèdes pour leurs maladies, ou demander des éclaircissemens sur leur destinée, & sur-tout ce qui doit leur arriver dans le cours de leur vie. Ils reçoivent

(72) *Yo* signifie Médecine; *Chang*, Eternel, & *Seng*, Vie.

(73) Les Anglois prétendent ici que l'Auteur manque de fidélité en représentant les Saints ou les Héros Chinois comme des Dieux, & qu'il rend mal *Syen-Jin* par Immortels, quoique ce mot signifie Hommes immortels.

(74) Chine du Pere du Halde, p. 648. & Mémoires du Pere le Comte, p. 324.

vent des *Tyen-tse*, un billet rempli de caractères magiques, & partent fort satisfaits, après l'avoir payé. Mais le crédit de ces Imposteurs augmenta beaucoup sous la dynastie de Song, dont le troisième Empereur, nommé *Chin-tsong*, se laissa ridiculement tromper par leurs artifices. Pendant une nuit obscure, ils suspendirent à la grande porte de la Ville Impériale un Livre, composé de caractères & de sentences magiques, pour l'invocation des Démon. Ils publièrent qu'il étoit tombé du ciel. Aussi-tôt le crédule Monarque l'alla recevoir de leurs mains, avec une profonde vénération, & le porta, comme en triomphe, dans son palais, où l'ayant renfermé dans une boîte d'or, il le garda fort soigneusement. Telle fut l'origine du nouveau culte d'une multitude d'Esprits, qui furent reconnus pour autant de Divinités indépendantes, & honorées du nom de *Chang-ti*. On dédia même quelques anciens Princes, auxquels on adressa des prières.

*Whig-tsong*, huitième Empereur de la même race, porta la superstition, jusqu'à donner le nom de *Chang-ti*, ou de Docteur céleste, à un Docteur de la même Secte, nommé *Chang-i*, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation sous la race de Hau. Jusqu'alors, les Idolâtres mêmes avoient distingué *Chang-ti*, des autres Divinités. Aussi, quelques fameux *Ko-laus*, qui ont écrit sur cette matière, attribuent-ils la ruine des Songs à cette impiété. En un mot, la Secte de *Lau-kyun* s'étendit de jour en jour, soit par la protection des Empereurs, soit par la faveur des Grands, dont elle flattoit les passions, ou par l'impression d'étonnement & de terreur qu'elle faisoit sur le peuple.

Les Prêtres de *Lau-kyun* sacrifient au Démon trois sortes de victimes; un porc, un poisson, & un oiseau. Ils enfoncent un pieu dans la terre, comme une espèce de charme; & traçant sur le papier quantité de figures bizarres, ils accompagnent ces deux cérémonies de cris & de grimaces horribles, & d'un bruit effroyable de chaudrons & de petits tambours. Quoique le succès ne réponde pas toujours à leurs promesses, ils ne s'en attirent pas moins de respect par leur autorité & par leurs enchantemens. Ils s'associent, à prix d'argent, quantité de Misérables, qui exercent la Divination, comme un métier. Avec les lumières qu'ils tirent de leurs informations, ils disent le nom d'une personne qui vient les consulter, quoiqu'ils ne l'aient jamais vue, l'état de sa famille, la situation de sa demeure, le nombre de ses enfans, leurs noms & leur âge, avec mille autres particularités, dont l'Auteur juge que le Démon peut fort bien être instruit, & qui causent, dit-il, une étrange surprise au Vulgaire foible & crédule. Il ajoute, que ces Enchanteurs, après avoir invoqué les Démon, font paroître dans l'air la figure du Chef de leur Secte & celles de leurs Idoles. Autrefois, dit-il encore, pour répondre aux questions qu'on leur faisoit sur l'avenir, ils employoient une plume ou un pinceau, qui écrivoit seul, & sans être touché de personne, toutes leurs explications sur le papier ou sur le sable. Ils faisoient passer en revue, dans un grand vase d'eau, toutes les personnes d'une maison. Ils faisoient voir dans le même vase tous les changemens qui devoient arriver dans l'Empire, & les dignités imaginaires qu'ils promettoient pour récompense à ceux qui embrasseroient leur Secte. Enfin ils prononcent des paroles misterieuses, qui n'ont aucun sens, & s'attribuent le pouvoir de charmer les hommes & les maisons. Rien n'est si commun à la Chine que les récits de ces sortes d'histoires; & quoiqu'il y ait beaucoup

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Abus qu'ils font  
de la crédulité  
d'un Empereur.

Autres abus qui  
augmentent le  
crédit des Prê-  
tres.

Impostures des  
Prêtres de la  
Secte de Lau-  
kyun.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Remarque de  
l'Auteur.

Vie de Lau-  
kyun, écrite par  
Chin.

Naissance de  
Lau-kyun.

Ses divers noms.

Il reçoit la visite  
de Confucius.

On les partisans  
le placent après  
sa mort.

Sa doctrine est  
raillée par l'E-  
nyéa de sa vie.

d'apparence, suivant la réflexion de l'Auteur, que la plus grande partie ne soit qu'illusion, il n'est pas croyable que tout doive être regardé du même œil. Enfin, le Pere du Halde est persuadé, qu'un grand nombre de ces effets doit être attribué au pouvoir du Diable (75).

*Chin*, Philosophe (76) de la Secte des Lettrés modernes, donne l'idée suivante de la naissance, de la mort, & de la doctrine de *Lau-kyun*. Ce fameux Personnage naquit, dit-il, vers la fin de la dynastie de *Cheu*, près de la ville de *Lin-pau*, dans le district de *Ho-nau*. Son pere, surnommé *Quang*, étoit un pauvre Laboureur, qui parvint à l'âge de soixante-dix ans, sans avoir trouvé l'occasion de se marier. Enfin, s'étant procuré l'affection d'une fille du même état, qui étoit âgée de quarante ans, il l'épousa. Cette femme se trouvant un jour dans un lieu solitaire, devint grosse tout-d'un-coup, par le simple commerce & la vertu vivifiante du ciel & de la terre. Sa grosseur dura quatre-vingt ans. Le Maître qu'elle servoit, effrayé de la voir si long-tems dans cet état, prit le parti de la congédier. Elle se vit réduite à la nécessité de mener une vie errante dans le Pays, jusqu'à ce qu'elle accouchée sous un prunier, elle se trouva mere d'un fils, qui avoit les cheveux & les sourcils blancs comme la neige (77). Comme elle ignoroit le nom de famille de son mari, & qu'elle ne l'avoit jamais connu que par son surnom, elle appella son fils, du nom de l'arbre, sous lequel il étoit né. Ensuite, observant qu'il avoit le bout des oreilles fort long, elle en prit occasion de le surnommer *Li-enl*; c'est-à-dire, *Oreille de prunier*. Mais le peuple, qui ne put voir sa blancheur sans admiration, le nomma *Lau-tse*, ou le Vieil Enfant.

Lorsqu'il eut atteint un certain âge, il devint Bibliothécaire d'un Empereur de la race de *Cheu*, par la faveur duquel il obtint un petit Gouvernement. Il fit de si grands progrès dans l'étude de l'ancienne Histoire & des Usages de l'Empire, que Confucius eut la curiosité de le voir, pour discuter avec lui sur le cérémonial, & sur les talens d'un bon Mandarin (78). *Lau-tsu*, dans sa vieillesse, prédit la décadence de la dynastie de *Cheu*. Il monta un jour sur le dos d'une vache noire, & prenant sa course à l'Ouest, il arriva à l'entrée d'une vallée affreuse, dont le passage étoit gardé par un Officier qui se nommoit *Ihi*. Il composa le Livre du *Tau-tse*, qui contient cinq mille sentences, dans la ville de *Cheu-che*, au district de *Tsin-chuen*. Enfin la mort ayant fermé ses yeux, il fut enterré à *U*, où l'on voit encore sa tombe. Telle fut l'origine & la fin de *Lau-tse*. Il ne put prévenir, pendant sa vie, la ruine de la race de *Cheu*, dont il étoit le Sujet & le Mandarin. Cependant, ajoute l'Auteur de sa Vie, ses Partisans veulent nous faire croire toutes les fables qu'ils rapportent de sa puissance, & particulièrement qu'après sa mort il fut placé au sommet du ciel, avec le titre des *Trois Puretés*. A l'égard de sa doctrine, *Chin* demande quelle idée l'on doit prendre d'un système, dont l'unique but est d'enseigner l'indolence & l'inaction. Pour faire connoître la

(75) Cependant il remarque, dans une Note, que les Chinois les plus sensés les regardent comme des impostures, *ubi sup.* page 649.

(76) On trouve dans Du Halde une partie de son Livre, traduit par le Pere d'Entrecol-

les, Missionnaire Jésuite, Vol. I. p. 1665.

(77) Sa naissance monstrueuse est représentée ici comme une monstrueuse grosseur.

(78) Un Partisan de *Lau-tse* a prétendu que Confucius se proposoit dans cette visite d'obtenir les moyens de vivre long-tems.

justesse  
à ses Di  
conféque  
" Conf  
" flexib  
même l  
d'avoir  
gré. Il  
rilloit d  
effronte  
doit s'a  
celle d'  
tion, qu  
vues. C  
l'espace  
donner

SU V  
avan  
l'Empire  
dont les  
à l'occaf  
" le Sa  
Indes, p  
Ceux q  
l'Idole  
superstit  
vres Inc  
que ses  
à croire  
homme.

Il s'rac  
nommen  
ce Pays  
côté gau

(79) Cl  
ge 669. &

(80) L  
tous les L  
l'exception  
rat. p. 27.

(81) N  
ou *Che-kye*  
pon. Coup

justesse de son raisonnement, il cite un passage des instructions qu'il a laissées à ses Disciples, dans lesquelles, entreprenant de louer ce qui est doux, & par conséquent opposé aux Livres Canoniques, qui louent la fermeté, il leur dit : " Considérez ma langue. Ne subsiste-t-elle pas, tandis qu'elle est douce & flexible ? & n'est-ce pas elle qui détruit la dureté même des dents ? " Le même Ecrivain parle, avec mépris, de l'arrogance qui le portoit à se vanter d'avoir dérobé à la nature sa vertu vivifiante, & d'en pouvoir disposer à son gré. Il ajoute qu'après un tel excès de présomption, cet homme, qui nourrissoit dans son cœur l'ambition la plus vaste & la plus déréglée, à la folle effronterie de soutenir que tout est vanité ; celle de prétendre que le cœur ne doit s'attacher à rien, quoiqu'il fut plus attaché que personne à la vie ; & celle d'établir, qu'il n'y a rien de plus louable que l'état d'indolence & d'inaction, quoique personne ne fut plus ardent que lui dans la poursuite de ses vûes. Chin raille aussi ses prétentions à l'immortalité, quoiqu'il n'ait pas vécu l'espace d'un siècle. Enfin il compare sa doctrine avec celle de *Fo*, dont on va donner quelque idée dans la Section suivante (79).

## §. III.

*Seûte de Fo ou FUE.*

SUivant le récit des Missionnaires, ce fut environ soixante-cinq ans avant la naissance de Jesus-Christ que l'Empereur *Ming-ti* introduisit dans l'Empire une nouvelle Seûte, plus dangereuse encore que la précédente, & dont les progrès furent beaucoup plus rapides (80). Ce Prince s'étant rappelé, à l'occasion d'un songe, qu'on avoit souvent entendu dire à Confucius, " que le Saint devoit paroître du côté de l'Ouest, " envoya des Ambassadeurs aux Indes, pour découvrir quel étoit ce Saint, & se faire instruire de sa doctrine. Ceux qu'il avoit chargés de ces ordres, s'imaginèrent l'avoir trouvé dans l'Idole *Fo*, ou *Fue* (81), qu'ils apportèrent à la Chine, avec les fables, les superstitions, la doctrine de la métempsyose, & l'athéisme, dont les Livres Indiens étoient remplis. L'Auteur ajoute, que si toutes les merveilles que ses Disciples lui attribuent, ne sont pas de pures inventions, il est porté à croire, avec Saint *François Xavier*, que *Fo* étoit plutôt un Esprit qu'un homme.

Ils racontent qu'il étoit né (82) dans cette partie des Indes, que les Chinois nomment *Chung-tyen-cho* ; que son pere, nommé *Iu-san-vang*, étoit Roi de ce Pays, & que sa mere se nommoit *Mo-ya* : qu'elle accoucha de lui par le côté gauche (83), & qu'elle mourut peu de tems après ; que pendant sa gros-

Comment l'Idole de Fo fut introduite à la Chine.

Naissance de Fo et ses premières années de sa vie.

(79) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* page 669. & suiv.

(80) Le Pere Couplet dit qu'elle infecta tous les Livres Chinois & toutes les Seûtes, à l'exception du Mahométisme. *Proem. Declaration.* p. 27.

(81) Nommée aussi *Fue-kyau*, *Fo tse*, *Che* ou *Che-kye*, & par corruption *Cha-ki* au Japon. Couplet observe que par le nom de *Che-*

*kye* on entend tout le Corps des Bonzes & leur Religion.

(82) Le Comte dit mille ans avant Jesus-Christ.

(83) A l'occasion de cette naissance, Couplet observe que *Fo* tenoit plus de la nature de la vipere que de celle de l'homme, & que le nom de *Foe* (c'est ainsi qu'il l'écrivit) signifie en Chinois, *Non homo*.

RELIGIONS  
CHINOISES.

seffe, elle ne cessa point de rêver qu'elle avoit avallé un éléphant (84), & que dellà viennent les honneurs que les Rois Indiens rendent aux éléphants blancs, jusqu'à faire souvent la guerre entr'eux pour s'en procurer un; que Fo se tint de bout sur ses pieds au moment de sa naissance, & qu'il fit sept pas, en montrant le ciel d'une main, & la terre de l'autre; que sa langue s'étant déliée tout d'un coup, il prononça distinctement les paroles suivantes: „ *Au ciel & sur la terre, il n'y a que moi qui mérite d'être adoré.* „ A l'âge de dix-sept ans, il épousa trois femmes, de l'une desquelles il eut un fils, nommé par les Chinois *Mo-cheu-lo* (85). A dix-neuf ans, il abandonna ses femmes & tous les soins de la terre, pour se retirer dans un lieu désert, avec quatre Philosophes, que les Indiens nomment *Joghis*. A trente ans, il se trouva tout d'un coup rempli de la divinité, & devint *Fo*; c'est-à-dire, un de ces Dieux, que les Indiens nomment Pagodes. Ensuite, se regardant lui-même comme un Être divin, il ne pensa plus qu'à répandre sa doctrine, & qu'à s'attirer la vénération du peuple, par les merveilles (86), dont sa prédication étoit accompagnée. Les Chinois de sa Secte ont représenté ses miracles dans un grand nombre de gravures, qui forment plusieurs gros volumes. On auroit peine à croire combien cette ridicule Divinité s'attira d'Adorateurs. Sa doctrine fut répandue dans toutes les parties de l'Orient par quarante mille Apôtres, qui passoient pour ses disciples favoris. Mais dans cette multitude, on en distinguoit dix, d'un mérite & d'un rang supérieurs, qui publièrent cinq mille volumes à l'honneur de leur Maître. Les Chinois donnent à ses Sectateurs, ou plutôt à ses Prêtres, le nom de *Ho-changi*, les Tartares, celui de *Lamas*, on de *La-ma-fang*; les Siamois, celui de *Talapoins*; & les Japonois, ou plutôt les Européens, celui de *Bonzes*.

Il devient Dieu.

Comment sa doctrine fut répandue.

Mort de Fo &amp; sa dernière déclaration.

Le Dieu *Fo* ne put se dispenser de la loi commune à tous les hommes. Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans. A l'approche de sa dernière heure, il assembla ses Disciples, pour leur déclarer que jusqu'alors il ne s'étoit expliqué que par des figures & des paraboles, sous le voile desquelles il avoit caché la vérité pendant l'espace de quarante ans; mais qu'étant prêt à les quitter, il vouloit leur communiquer le fond de sa doctrine; qu'il n'y avoit pas d'autre principe des choses que le vuide & le néant; que tout étoit sorti du néant, & devoit y rentrer, & que telle étoit la fin de toutes les espérances. Malgré cette déclaration, ses Disciples demeurèrent attachés à ses premières leçons, & leurs principes sont directement contraires à l'athéisme.

Ils ne manquèrent pas, après sa mort (87), de répandre une infinité de

(84) Couplet dit encore, avec la même simplicité, que sa mere avoit rêvé qu'un éléphant, entré par son gosier, étoit passé dans son sein; mais que suivant des conjectures plus justes, c'étoit le Diable, qui ayant dérobé de la semence humaine l'avoit rendue grosse sous la forme de cet animal. *Ubi sup.* p. 28.

(85) *La-hou-lo*, suivant Couplet.

(86) L'Auteur ajoute, par l'assistance du Diable.

(87) L'Auteur omet quantité de circonstances, rapportées par d'autres. Couplet raconte que le corps de Fo fut brûlé avec du bois odo-

tiferant, suivant l'usage du Pays, & que ses cendres furent distribuées entre les Hommes, les Esprits, & les Dragons de la mer; qu'une de ses dents fut envoyée au Roi de l'Isle de Ceylan & qu'elle y fut adorée, jusqu'à ce que Constantin, frere d'un Duc de Bragance, l'ayant enlevée avec d'autres dépouilles, la brûla & dispersa les cendres, après avoir refusé de la restituer pour une très grosse somme; que les Historiens Portugais, qui l'ont appelé Dent de singe, n'ont pas commis d'erreur, puisque Fo est honoré dans l'Isle de Ceylan sous la figure d'un singe, & dans d'autres fables,

fables, que l'en- ment c- finge, ture é- ne mar- de don- fortes c- pire. M- plus in- doctri- d'argu- ment à

„ j'ai r-  
Fo p-  
les Chi-  
celui d-  
zes pré-  
mérite,  
des plu-  
ment c-  
près av-  
ritiés, r-  
ont tou-  
cours de  
Secte e-  
entre l'-  
la port-  
vient q-

Les p-  
pratique  
„ Qu'il  
„ il y a  
„ place  
„ le Di-  
„ du fa-  
„ piati-  
„ nés,  
„ penla  
„ ter d-  
„ par le  
Mais  
taines o-

Nations  
*Ubi sup.*  
que la R-  
beaucoup

To

fables, qui en imposèrent facilement à la crédulité du Peuple. Ils publièrent que leur Maître étoit né huit mille fois; que son ame avoit passé successivement dans plusieurs animaux, & qu'il s'étoit fait voir sous la forme d'un fuge, d'un dragon, d'un éléphant blanc, &c. Comme le but de cette imposture étoit d'introduire son culte, sous la figure de ces divers animaux, on ne manqua point de leur rendre des adorations, parce qu'ils avoient servi de domicile à l'ame de *Fo*. Les Chinois mêmes ont bâti des Temples à toutes sortes d'Idoles, qui n'ont fait que se multiplier dans toute l'étendue de l'Empire. *Mo-e-kye-ke*, disciple favori de *Fo*, demeura le dépositaire de ses plus importans secrets, & chargé particulièrement de la propagation de sa doctrine. Son Maître lui avoit ordonné, en mourant, de ne jamais employer d'argumens ni de preuves, pour soutenir sa doctrine; mais de mettre seulement à la tête des Ouvrages qu'il devoit publier: « *Telle est la doctrine que* » j'ai reçue.

*Fo* parle, dans un de ses Livres, d'un Maître plus ancien que lui, auquel les Chinois ont donné le nom d'*O-mi-to*, &c. les Japonois, par corruption, celui d'*Amida*. Ce Personnage parut dans le Royaume de Bengal, & les Bonzes prétendent qu'il avoit acquis une si grande perfection de sainteté & de mérite, qu'il suffit à présent de l'invoquer, pour obtenir du ciel le pardon des plus grands crimes. Aussi les Chinois de cette secte ont-ils continuellement ces deux noms dans la bouche: *O-mi-to*, *Fo!* Ils sont persuadés qu'après avoir invoqué ces deux Dieux, non-seulement ils sont parfaitement purifiés, mais qu'ils peuvent ensuite lâcher la bride à leurs passions, parce qu'ils ont toujours la facilité de laver leurs taches au même prix. Les derniers disciples de *Fo* firent naître une Secte d'Athées, entre les Bonzes. Une troisième Secte entreprit de concilier les deux doctrines, par la distinction qu'elle mit entre l'*extérieur* & l'*intérieur*. L'une, suivant cette idée, est plus convenable à la portée du Peuple, & prépare les esprits à recevoir la seconde, qui ne convient qu'aux ames bien instruites & bien purifiées.

Les principes de Morale, dont les Bonzes recommandent soigneusement la pratique, sont contenus dans la doctrine extérieure. Ils consistent à croire: « Qu'il y a beaucoup de différence entre le bien & le mal; qu'après la mort, il y a des récompenses pour la vertu, des punitions pour le vice, & des places marquées pour l'un & l'autre, suivant le degré de leur mérite; que le Dieu *Fo* naquit pour sauver le Monde, & pour ramener, dans la voie du salut, ceux qui s'en étoient écartés; que c'est à lui qu'ils doivent l'expiation de leurs péchés, & la nouvelle naissance à laquelle ils sont destinés, dans un autre Monde; qu'il y a cinq préceptes d'une obligation indispensable; 1°. de ne tuer aucune créature vivante; 2°. de ne pas s'emparer du bien d'autrui; 3°. d'éviter l'impureté; 4°. de ne pas blesser la vérité par le mensonge; 5°. de s'abstenir de l'usage du vin.

Mais les Bonzes recommandent particulièrement de ne pas négliger certaines œuvres charitables, qu'ils prescrivent dans leurs instructions: « Trai-

Nations sous d'autres formes & d'autres noms. *Ubi sup.* p. 29. Il semble, par ce passage, que la Religion des Bonzes de la Chine a beaucoup de rapport avec celle des Indiens, si

ce n'est pas la même dans le fond. Mais les Missionnaires n'ont pas fait remarquer cette conformité.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Fables publiées  
par les Disciples.

Précaution de  
*Fo* pour accréditer  
sa doctrine.

Secte d'*Amida*;  
ou d'*Onito*.

Deux autres  
Sectes Chinoises.

Morale des Bonzes  
de la Chine.

Articles qu'ils  
recommandent.

RELIGIONS  
CHINOISES.

tez bien les Bonzes, répètent-ils sans cesse, & fournissez-leur tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. Bâtiſſez des Monasteres & des Temples, afin que par leurs prieres, & par les châtimens volontaires qu'ils s'imposent pour l'expiation de vos péchés, ils puissent vous garantir des punitions dont vous êtes menacés. Aux funérailles de vos parens, brûlez du papier doré & argenté, avec quantité d'habits & d'étoffes de soie, qui seront changés dans l'autre Monde en or, en argent, & en habits réels. Ainsi, non-seulement vous pourvoirez aux nécessités des personnes qui vous sont cherres, mais vous les mettez en état d'obtenir la faveur des dix-huit Gardes de l'Enfer, qui seroient inexorables, sans cette corruption, & capables de les traiter avec la dernière rigueur. Si vous négligez ces Commandemens, vous ne devez vous attendre, après la mort, qu'à de cruels supplices. Votre ame, par un long cours de transmigrations, passera dans les plus vils animaux, & vous reparoîtrez, successivement, sous la forme d'un mulet, d'un cheval, d'un chien, d'un rat, & d'autres créatures, encore plus méprisables.

Exemple de la credulité que les Chinois ont pour la doctrine des Bonzes.

Il seroit difficile de faire comprendre toute la force de ces terribles chimeres, sur l'esprit crédule & superstitieux des Chinois. Le Pere Le Comte en rapporte un exemple (88). Se trouvant dans la Province de *Chen-fi*, il fut un jour appellé pour baptiser un Malade, qui étoit âgé de soixante-dix ans.

Ce Vieillard vivoit d'une petite pension, qui lui avoit été accordée par l'Empereur, & les Bonzes l'avoient assuré, que la reconnoissance lui imposeroit dans l'autre Monde un devoir assez pénible; c'étoit d'y servir l'Empereur, en portant les dépêches de la Cour dans les Provinces. Ainsi son ame devoit passer, pour cet office, dans le corps d'un cheval de poste. Ils lui recommandoient de ne jamais broncher, ni mordre, ni blesser personne; ils l'exhortoient à courir légèrement, à manger peu, à souffrir patiemment l'éperon, comme autant de moyens pour exciter la compassion des Dieux, qui sont souvent un homme de qualité d'un bon cheval, & qui l'élevent à la dignité de Mandarin. Toutes ces idées assiégeoient sans cesse l'imagination du Vieillard, le faisoient trembler, & troubloient chaque nuit son sommeil. Dans ses songes, il croyoit se voir sellé, bridé, & prêt à partir, au premier coup de fouet du Postillon. Il se trouvoit couvert de sueur & tout éperdu à son réveil; incertain quelquefois s'il étoit homme ou cheval. Comme il avoit entendu dire, que dans la Religion du Millionnaire, on n'avoit point à redouter un sort si misérable, & qu'on ne cessoit pas du moins d'y conserver la qualité d'homme, il souhaita vivement d'y être reçu, & le Missionnaire assure qu'il mourut très-bon Catholique (89).

Autre exemple de l'impollure des Bonzes.

La doctrine de la transmigration des ames est extrêmement propre à soutenir les fraudes & les artifices, que les Bonzes inventent pour exciter la libéralité du Peuple. On en lit un autre exemple, dans le même Auteur. Deux Bonzes, voyant deux beaux canards dans la cour d'un riche payſan, se mirent à soupirer & à pleurer amerement. La maîtresse de la maison, qui les observoit de sa chambre, sortit avec empressement, pour leur demander ce qui les af-

(88) Les Auteurs Anglois trouvent l'esprit si fertile au Pere le Comte, qu'ils croient pouvoir quelquefois douter de la vérité de ses

exemples.

(89) Mémoires du Pere le Comte, p. 326. & Chine du Pere du Halde, p. 650. & suiv.

ce qui  
emples,  
impofent  
unitions  
a papier  
i feront  
fi, non-  
ont che-  
e Gardes  
capables  
mande-  
els sup-  
dans les  
me d'un  
, encote

s chime-  
omte en  
il fut  
dix ans.  
par l'Em-  
poferoit  
pereur,  
e devoit  
omman-  
onne; ils  
nt l'épe-  
ux, qui  
à la di-  
ntion du  
ommeil.  
ier coup  
fon ré-  
voit en-  
redouter  
la qua-  
re allüre

à foute-  
a libéra-  
eux Bon-  
mirent à  
bfervoit  
i les af-



fige  
 » pa  
 » de  
 » fen  
 » ga  
 des B  
 ritab  
 pauv  
 nète  
 eux-r  
 noiff  
 dress  
 Da  
 fept  
 mylte  
 offic  
 princ  
 rangs  
 qui o  
 gés d  
 rins.  
 dent  
 & ne  
 de H  
 ou G  
 avoir  
 les an  
 Bonze  
 Il  
 bâti  
 lerina  
 & fe  
 entre  
 feuil  
 est la  
 de l'u  
 espec  
 autres  
 me d'  
 les de  
 pas en  
 leque  
 feuil  
 Les  
 pour

fligeoit. » Hélas ! lui dirent-ils, nous sçavons que les ames de nos peres ont  
 » passé dans le corps de ces animaux, & la crainte qu'il ne vous prenne envie  
 » de les tuer, nous fait mourir de douleur. J'avoue, leur répondit cette  
 » femme, que notre dessein étoit de les tuer; mais je vous promets de les  
 » garder, puisqu'ils sont vos parens. « Ce n'étoit pas tout-à-fait l'intention  
 des Bonzes. Ils lui représentèrent, que son mari seroit peut-être moins cha-  
 ritable, & qu'ils seroient fort à plaindre, s'il arrivoit quelque disgrâce à ces  
 pauvres créatures. Enfin, la pitié prenant le dessus dans le cœur de cette hon-  
 nête femme, elle consentit à leur livrer les canards, afin qu'ils pussent veiller  
 eux-mêmes à leur sûreté. Ils les acceptèrent, avec de grandes marques de recon-  
 noissance, en se prosternant devant eux, & leur témoignant beaucoup de ten-  
 dresse & de respect. Mais ils les tuèrent le soir, pour en faire un bon festin.

Dans la nécessité de soutenir leur Secte, ils achètent de jeunes garçons de  
 sept ou huit ans, qu'ils instruisent pendant quinze ou vingt ans dans leurs  
 mystères, avec toutes sortes de soins, pour les rendre propres aux mêmes  
 offices. Cependant la plupart sont fort ignorans, & n'entendent pas même les  
 principes de leur doctrine. Mais comme il y a parmi eux une distinction de  
 rangs fort bien établie, les uns sont employés à demander l'aumône; d'autres,  
 qui ont acquis la connoissance des Livres, & qui parlent poliment, sont char-  
 gés de visiter les gens de Lettres, & de s'insinuer dans la faveur des Manda-  
 rins. Ils ont aussi, dans leurs Couvens, de vénérables Vieillards, qui prési-  
 dent aux Assemblées des femmes; mais ces Assemblées sont en petit nombre,  
 & ne sont point en usage dans toutes les Villes. Quoique les Bonzes n'ayent pas  
 de Hierarchie régulière, ils ont des supérieurs, qu'ils appellent *Chang*,  
 ou Grands Bonzes. Ce rang ajoute beaucoup à la considération qu'ils peuvent  
 avoir acquise par leur âge, par leur contenance grave & modeste, & par tous  
 les artifices de l'hypocrisie. On rencontre des Maisons, ou des Couvens de  
 Bonzes, dans toutes les parties de l'Empire.

Adresse des Bon-  
 zes pour soutenir  
 leur Secte.

Il n'y a point de Province, qui n'ait quelques montagnes, où les Bonzes ont  
 bâti des Couvens, qui sont plus honorés que ceux des Villes. On y fait des pé-  
 lerinages. Les Dévots se mettent à genoux, en arrivant au pied de la montagne,  
 & se prosternent, à chaque pas qu'ils font pour monter. Ceux qui ne peuvent  
 entreprendre le voyage, prient leurs amis d'acheter pour eux une grande  
 feuille imprimée, dont le coin est signé de la marque des Bonzes. Au centre  
 est la figure du Dieu *Fo*, entourée d'un grand nombre de cercles. Les Dévots  
 de l'un & de l'autre sexe portent au cou, & quelquefois autour du bras, une  
 espèce de rosaire, composé de cent grains d'une grosseur médiocre, & de huit  
 autres grains beaucoup plus gros. Le sommet est une boule allongée, de la for-  
 me d'une petite gourde. En roulant ces grains entre leurs doigts, ils prononcent  
 les deux noms mystérieux, *O-mi-to, Fo*, dont l'Auteur dit qu'ils n'entendent  
 pas eux-mêmes le sens (90). Ils les accompagnent de cent genuflexions, après  
 lesquelles ils retranchent un des cercles rouges, qui sont imprimés sur leur  
 feuille.

Pèlerinages de  
 la Secte de Fo.

Les Laïques invitent quelquefois les Bonzes à les visiter dans leurs maisons,  
 pour y faire leur priere, & pour confirmer l'autenticité de ces cercles par leur

Crédulité des  
 Laïques.

(90) Il oublie qu'il vient de l'expliquer dans la page précédente.

RELIGIONS  
CHINOISES.

La figure des  
Idoles imposée au  
Peuple.

Les mortifica-  
tions des Bonzes  
ne lui en imposent  
pas moins.

Étrange pénitence  
d'un jeune  
Bonze.

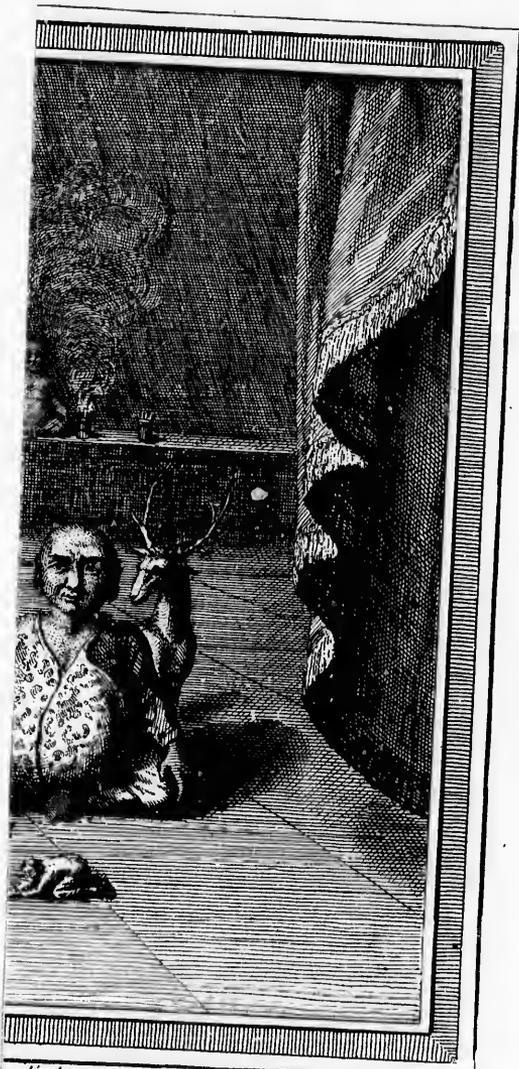
sceau. Ils portent la feuille, avec beaucoup de pompe, aux funérailles de leurs parens, dans une boîte, qui est scellée aussi par les Bonzes. Ils donnent à ce précieux bijou le nom de *Lu-in*, c'est-à-dire, Passeport pour le voyage de ce Monde à l'autre. Ce trésor ne s'obtient qu'à prix d'argent ; mais personne ne regrette la dépense, parce qu'on le regarde comme le gage du bonheur futur.

Entre les Temples des faux Dieux (91) on en distingue plusieurs, qui ne sont pas moins fameux par la magnificence & l'étendue des édifices, que par l'étrange figure des Idoles. Il y en a de si monstrueuses, que leurs adorateurs effrayés du seul spectacle, se prosternent en tremblant & frappent plusieurs fois la terre du front. Comme les Bonzes n'ont point d'autre vûe que de gagner de l'argent, & que toute la réputation qu'ils peuvent avoir acquise n'empêche point qu'ils ne soient la plus vile partie de l'Empire, ils possèdent l'art de se contrefaire devant le Peuple par une continuelle affectation de douceur, de complaisance, d'humilité & de modestie, qui trompe tout le monde au premier coup-d'œil. Les Chinois ne pénétrant point au-delà de l'apparence, les prennent pour autant de Saints, sur-tout lorsqu'à cet extérieur imposant ils joignent des mortifications corporelles & des jeûnes rigoureux, qu'ils se lèvent plusieurs fois la nuit pour adorer *Fo* & qu'ils paroissent se sacrifier au bien public. Souvent, pour augmenter leur mérite dans l'opinion du vulgaire & toucher de compassion leurs spectateurs, ils s'imposent de rudes pénitences jusqu'au milieu des places publiques. Les uns s'attachent au col & aux pieds de grosses chaînes, de plus de trente pieds de long, qu'ils traînent avec beaucoup de fatigue au travers des rues ; & s'arrêtant à chaque porte : » Vous voyez, disent ils aux Habitans, ce qu'il nous en coûte pour expier vos péchés. Ne pouvez-vous nous faire une petite aumône ? On en rencontre d'autres qui paroissent tout sanglans des coups qu'ils se donnent sur la tête avec une grosse pierre. Mais de toutes ces austérités volontaires, il n'y en a pas de plus surprenante que celle qui est rapportée par le Pere le Comte. Il rencontra, au milieu d'un Village, un jeune Bonze, doux, affable & modeste, placé debout dans une chaise de fer, dont le dedans étoit hérissé de cloux pointus, qui ne lui permettoient pas de s'appuyer sans se faire une infinité de blessures. Il étoit porté fort lentement dans les maisons par deux porteurs de louage, & toutes ses prières se réduisoient à demander quelqu'aumône. » Vous le voyez, disoit-il, » je suis enfermé dans cette chaise pour le bien de vos ames. Je n'en sortirai point que tous les cloux dont elle est remplie n'aient été achetés. L'Auteur remarque qu'il y en avoit plus de deux mille. » Chaque clou, ajoutoit le Bonze, » vous coûtera six sols. Mais vous ne devez pas douter qu'ils ne deviennent une source de bénédictions dans vos familles. Prenez-en du moins un. Vous ferez un acte héroïque de vertu ; & l'aumône que vous donnerez ne fera pas pour les Bonzes, à qui vous pouvez témoigner votre cha-

(91) Les Auteurs Anglois de l'Histoire Universelle, &c. prétendent, sur le témoignage d'un Voyageur fort intelligent, appuïé, disent-ils, de celui de plusieurs autres qui ont eu de grandes relations avec les Chinois, que les Sectateurs de *Fo* ne sont point idolâtres. Ils protestent contre l'adoration de plusieurs

Dieux, & n'en reconnoissent qu'un, dont ils ont reçu les préceptes par deux de ses Serviteurs. S'ils honorent ses images & celles des saints Personnages, c'est en qualité de simples représentations, qu'ils croient capables de rappeler aux hommes le souvenir de leur devoir. *Vol. II. p. 402.*

e leurs  
nt à ce  
de ce  
ne ne  
tur.  
qui ne  
ue par  
rateurs  
ars fois  
mer de  
mpêche  
de se  
ur, de  
nu pre-  
ce, les  
ant ils  
levent  
en pu-  
ire &  
itences  
x pieds  
beau-  
Vous  
ros pé-  
e d'au-  
ec une  
le plus  
ra, au  
cé de-  
is, qui  
res. Il  
& tou-  
royez,  
se n'en  
chetés.  
ajou-  
ils ne  
en du  
s don-  
e cha-

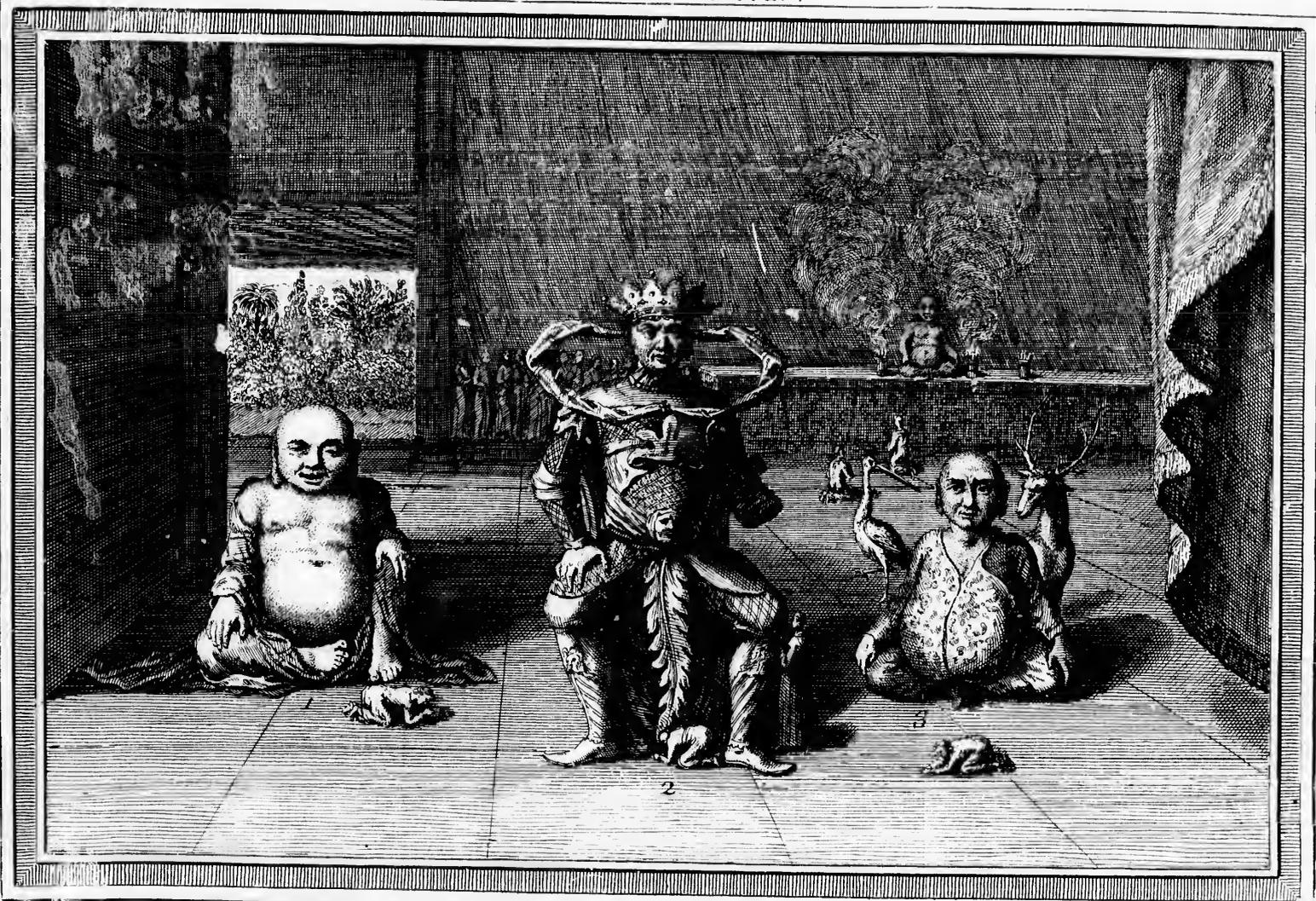


alite.

T. VI. N. III.

dont ils  
Servi-  
elles des  
simples  
oles de  
leur de.

PAGODES OU STATUES.



1. Mi ni so, ou la volupté. 2. Le Grand Kin Ganq. 3. l'Immortalité.

» ri  
» di

L

com  
se f  
cioi  
s'il v  
faill

» n

» v

» m

pron

autre

L

indi

pellé

quele

disti

& pa

C

les V

ou v

Bonz

bessé

fede

& les

faire

en es

y joig

*mi-to*

tent f

Au

de p

forme

est at

Dans

fors p

pier p

maisc

qui ce

genté

châtin

qui n

gner l

fon ,

de. Il

pier ;

« rité par d'autres voies ; mais pour le Dieu *Fo*, à l'honneur duquel nous voudrions bâtir un Temple.

Le Pere le Comte passa fort près de ce jeune Imposteur, qui lui fit le même compliment. Sur quoi il lui conseilla de s'épargner des peines inutiles & d'aller se faire instruire à l'Eglise chrétienne. Le Bonze lui répondit qu'il le remercioit beaucoup de son conseil, mais qu'il lui auroit encore plus d'obligation s'il vouloit acheter une demie-douzaine de ses cloux, qui lui attireroient infailliblement du bonheur dans son voyage. « Tenez, ajouta-t-il, en se tournant dans sa chaise, » prenez ceux-ci, sur ma parole. Foi de Bonze, je vous les donne pour les meilleurs, parce que ce sont ceux qui m'incommodent le plus. Cependant ils ne vous coûteront pas plus que les autres. Il prononça ce discours, d'un air qui auroit fait rire le Missionnaire dans toute autre occasion.

L'avidité des Bonzes pour les aumônes les rend toujours prêts à se rendre indifféremment chez les riches & chez les pauvres, au moment qu'ils y sont appelés. Ils y demeurent aussi long-tems qu'on veut les retenir. Si c'est pour quelque assemblée de femmes, ils menent avec eux un *Grand Bonze*, qui est distingué des autres par le respect qu'ils lui portent, par le droit de préséance & par un habillement propre à son rang.

Ces assemblées dévotes leur apportent un revenu considerable. On voit dans les Villes plusieurs sociétés de dix, quinze ou vingt femmes, avancées en âge ou veuves, & par conséquent libres dans la disposition de leur bourse. Les Bonzes choisissent particulièrement les dernières pour Supérieures ou pour Abbeses de la société. Chacune obtient ce degré d'honneur à son tour & le possède l'espace d'un an. C'est chez la Supérieure que se tiennent les assemblées, & les autres contribuent d'une certaine somme d'argent aux dépenses nécessaires pour l'entretien de l'Ordre. Les jours d'assemblée, un vieux Bonze qui en est le Président, chante des hymnes à l'honneur de *Fo*. Toutes les Dévotes y joignent leur voix. Lorsqu'elles ont fait retentir assez long-tems les noms *O-mi-to, Fo*, & battu sur de petits chaudrons, elles se mettent à table & se traitent fort bien. Mais on ne parle ici que de la cérémonie ordinaire.

Aux jours solennels, le lieu de l'assemblée est orné de plusieurs images & de peintures grotesques, qui représentent les tourmens de l'Enfer sous mille formes différentes. Les prières & les jeûnes durent sept jours, & le grand Bonze est assisté par d'autres Bonzes inférieurs, qui joignent leurs voix à la sienne. Dans cet intervalle, leur principal soin est de préparer & de consacrer des trésors pour l'autre Monde. On construit dans cette vue un petit Palais de papier peint & doré, où l'on fait entrer toutes les parties qui composent une maison. On le remplit d'une infinité de boîtes de carton, peintes & vernies, qui contiennent des lingots d'or & d'argent ; c'est-à-dire, de papier doré & argenté. Ces mystérieuses bagatelles doivent servir à préserver les Dévotes des châtimens terribles que le *Yen-vang*, ou le Roi de l'Enfer, exerce sur ceux qui n'ont rien à lui offrir. Ils mettent à part une certaine somme, pour gagner les Officiers de ce redoutable Tribunal ; le reste est destiné, avec la maison, à se loger, à se nourrir & à se procurer quelque emploi dans l'autre Monde. Ils mettent toutes leurs petites boîtes à couvert sous des serrures de papier ; & fermant la porte de l'édifice, ils en gardent soigneusement la clef.

T t iij

RELIGIONS  
CHINOISES.Son entretien  
avec le Pere le  
Comte.Visites des Bon-  
zes chez leurs  
sectateurs.Assemblées re-  
ligieuses des Fem-  
mes Chinoises.Leurs fêtes so-  
lennelles.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Autres superstitions de la secte de Fo.

Après la mort de celui qui a fait cette dépense, on commence par brûler le Palais de papier, avec une gravité qui rend cette cérémonie fort sérieuse. Ensuite on en brûle les clefs, afin que le Mort puisse ouvrir les boîtes pour en tirer ce qu'elles contiennent. Ce ne sera plus du papier doré & argenté, mais de l'or & de l'argent réel, dont l'offre touchera infailliblement *Yen-yang*, parce que ce Roi des Ombres est facile à corrompre. Cette espérance, jointe aux circonstances d'une cérémonie fort éclatante, fait tant d'impression sur l'esprit des Chinois, qu'il faut un miracle extraordinaire de la Grace pour les détromper. Leurs Prêtres acquiescent ainsi sur eux plus d'ascendant qu'on ne peut se l'imaginer. On ne voit de toutes parts qu'une multitude de statues & d'images, que les crédules Chinois invoquent sans cesse, sur-tout dans leurs maladies, dans leurs voyages & dans toutes les occasions où ils se croient menacés de quelque danger.

Les hommes ont, comme les femmes, des assemblées où les Bonzes président, & qu'ils appellent *Chang-chays* ou Jeûneurs. Le Supérieur de ces sociétés en est comme le Maître. Il a sous lui quantité de Disciples, qui portent le nom de *Fu-tis*; comme il est distingué lui-même par le titre de *Tsé-fu*, qui signifie *Pere Docteur* (92).

Assemblées d'honnêtes & de ce qui s'y passe.

Un Bonze industrieux, qui s'est acquis un peu de réputation, obtient facilement cet Emploi. On conserve dans chaque famille quelque vieux Manuscrit, qui est passé de pere en fils depuis plusieurs générations, & qui contient des formules de prières, auxquelles non-seulement personne n'entend rien, mais que le Chef ou le Pere seul a droit de répéter. Le Peuple est persuadé qu'elles produisent quelquefois des effets surprenans. Ces cas merveilleux suffisent pour élever un pere de famille à la qualité de *Tsé-fu* & pour lui attirer un grand nombre de Disciples.

Les vœux des Dévots Chinois.

La pratique en est facile.

Tout le monde est averti des jours marqués pour l'assemblée, & personne n'a la hardiesse de s'absenter. Le Supérieur se place au bas de la salle, vers le milieu. Les assistans, après s'être prosternés devant lui, forment deux rangs, l'un à droite & l'autre à gauche. On récite des prières inintelligibles. Ensuite chacun prend sa place à table, pour s'y livrer à toutes sortes d'excès; car rien n'est si plaisant, dit l'Auteur, que les *Jeûneurs* Chinois. Ils se retranchent à la vérité, pendant toute leur vie, l'usage de la chair, du poisson, du vin, des oignons, de l'ail & de tout ce qui est capable d'échauffer le sang; mais ils savent se dédommager par d'autres ali-mens & par la liberté de manger aussi souvent qu'ils le desirent. D'ailleurs on ne doit pas supposer que cette abstinence soit fort pénible pour les Chinois, parce qu'entre ceux qui ne font pas profession de jeûner, il s'en trouve un grand nombre qui vivent de riz & de légumes. Il n'est pas plus surprenant que les Jeûneurs ayent tant d'attachement pour leur méthode, qu'on s'efforceroit en vain de la leur faire abandonner. Outre la facilité de cette pratique, l'Auteur ajoute qu'ils en tirent un revenu considérable. Lorsqu'ils sont une fois parvenus au degré de *Tsé-fu* & qu'ils ont acquis un grand nombre de Disciples, les contribuables que tous les Patriarches sont obligés de payer à chaque assemblée, montent ordinairement à de fort

(92) Les Auteurs Anglois joignent de longues Notes à cette Description, pour se réjouir par la ressemblance prétendue des usages de l'Eglise Romaine avec ceux de la secte de Fo.

gross  
tous  
réput  
d'inv  
de la  
que l  
siffen  
ne le  
bliqu  
Profe  
Astre  
d'aug  
nois  
main  
jetten  
rrées  
cules  
d'en  
sure c  
Peupl  
mode  
leur v  
qu'ils  
plus v  
nête q  
On  
intérior  
prend  
ignor  
sens.  
de la  
doctri  
solide  
qui av  
seigne  
que le  
forti d  
differe  
les mè  
(93)  
ge 633.  
ge 334.  
(94)  
plupart  
leur enf  
(95)  
Mogols  
tribuer

grosses sommes. Enfin, la pratique du jeûne est un voile excellent pour couvrir tous les défors d'une vie libertine & pour se faire à peu de frais une grande réputation de sainteté. L'Auteur conclut qu'il n'y a point de stratagèmes ni d'inventions ridicules, que les Bonzes n'emploient pour affermir la dévotion de leurs partisans & pour les éloigner du Christianisme. Ils leur persuadent que les Missionnaires ne se proposent que la ruine de l'Empire; que s'ils réussissent à se faire quelques disciples, c'est à force d'argent; & que ce secours ne leur manque jamais, parce qu'ils ont l'art de contrefaire la monnoie publique. Ils font croire à d'autres, que les Jésuites prennent les yeux de leurs Profélytes pour en faire des telescopes, qui leur servent à l'observation des Astres. Ils prétendent aussi qu'en venant prêcher à la Chine, leur dessein est d'augmenter le nombre de leurs Sujets, qui est fort petit en Europe; qu'un Chinois qui se rend une fois à leurs principes ne doit plus espérer de sortir de leurs mains, même après la mort; & que par la force de certains charmes qu'ils jettent sur les Ames, ils les font passer malgré elles dans les différentes contrées de l'Europe. Voyez, ajoutent-ils, de quoi vous êtes menacés. Ces ridicules avis, prononcés d'un air de confiance & d'autorité, ne manquent point d'en imposer aux esprits simples & crédules. Cependant le Pere du Halde assure qu'ils ne font pas la même impression sur les Chinois un peu distingués du Peuple (93). Les Bonzes, dit-il, malgré leur contenance & leurs regards modestes, sont connus assez publiquement pour des hypocrites, qui passent leur vie dans toutes sortes de débauches. Il remarque, dans un autre endroit, qu'ils sont généralement méprisés des Grands, & qu'étant regardés comme la plus vile partie du Peuple (94), il n'y a point de Chinois d'une naissance honnête qui veuille embrasser leur profession.

On n'a représenté jusqu'ici que la doctrine extérieure de Fo. Les dogmes intérieurs de sa Secte passent pour des mystères, que personne ne peut comprendre, sans en excepter la plus grande partie des Bonzes, qui sont trop ignorans & trop stupides, pour élever leurs connoissances au-dessus (95) des sens. Ceux qui sont initiés aux véritables principes de Fo, doivent avoir reçu de la nature un génie sublime, & capable de la plus haute perfection. Cette doctrine, que les Moines de la Secte vantent comme la seule vraie & la seule solide, n'a pas lamé d'être expliquée par quelques anciens Disciples de Fo, qui avoient eu plus de part que les autres à la confiance de leur Chef. Ils enseignent que le vuide, ou le néant, est l'origine & la fin de tout ce qui existe; que le mélange des Elemens, dont toutes les créatures sont composées, est sorti du néant, & doit y rentrer; que tous les Etres, animés & sans ame, ne diffèrent l'un de l'autre que par leur forme & leurs qualités, & sont, au fond, les mêmes dans leur substance & dans leur principe.

(93) Chine du Pere du Halde, Vol. I. page 601. & Mémoires du Pere le Comte page 334. & suiv.

(94) On doit se souvenir d'avoir lu que la plupart ont été achetés de pauvres parens dans leur enfance.

(95) L'Auteur de l'Histoire des Turcs, des Mogols & des Tartares, est fort éloigné d'attribuer tant d'ignorance aux Bonzes. Il pré-

tend, sur le témoignage d'un Catholique Romain qui avoir voyagé, dit-il, dans ce Pays où ils connoissent fort bien les Religions étrangères & qu'ils les combattent avec esprit. *Link. Vol. II. p. 488, 489 & 490.* Or, s'ils connoissent si bien la Religion d'autrui, est-il probable qu'ils ignorent la leur? Ce qui est vrai, c'est qu'ils en font un mystère, comme nos Auteurs l'observent eux-mêmes.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Fables que les  
Bonzes publient  
pour décrier les  
Missionnaires.

Combien les  
Bonzes sont mé-  
prisables.

Doctrine inté-  
rieure de la Secte  
de Fo.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Ce principe de toutes choses est, disent-ils, une chose admirable, d'une pureté extrême, exemte de toutes sortes d'altérations, très-belle, très-simple, enfin la perfection de toutes choses par sa simplicité. Elle est parfaite elle-même, & par conséquent dans un repos perpétuel, sans action, sans pouvoir, & sans intelligence. Bien plus, son essence consiste à n'avoir ni intelligence, ni action, ni désir. Pour vivre heureux, nous devons nous efforcer continuellement, par la méditation, & par de fréquentes victoires sur nous-mêmes, de devenir semblables à ce principe; & dans cette vûe, nous devons nous accoutumer à ne rien faire, à ne rien désirer, à n'être sensibles à rien, à ne penser même à rien. Le vice & la vertu, les récompenses & les punitions, la providence, l'immortalité de l'ame n'entrent pour rien dans ce système. Toute la fainteté consiste à cesser d'être & à se replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. En un mot, c'est dans l'indolence, dans l'inaction, dans la cessation de tous les desirs, & dans la privation de tous les mouvemens du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'ame, & dans la suspension générale de la pensée, que consistent la vertu & le bonheur. Lorsqu'on est une fois parvenu à cet heureux état, toutes les vicissitudes & les transmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'est plus rien; & pour renfermer toute la perfection de cet état dans un seul mot, on est parfaitement semblable au Dieu Fo.

A quoi cette  
doctrine aboutit.Ses progrès à la  
Cour.

Cette doctrine n'est pas sans Partisans à la Cour. Plusieurs Mandarins du plus haut rang, l'ont embrassée; & l'Empereur *Kan-tsong* en étoit si rempli, qu'il prit le parti de résigner l'Empire à son fils adoptif, pour se livrer entièrement à ces méditations stupides & insensées. Cependant la plupart des Lettrés de l'Empire se sont toujours opposés à cette fautive contemplation, particulièrement le fameux *Puey-ghey*, Ministre de l'Empire, & Disciple de Confucius. Ils l'ont attaquée de toutes leurs forces, parce que cette apathie, ou plutôt cette monstrueuse stupidité, qui va jusqu'à ne rien faire & ne penser à rien, est capable de ruiner tous les principes de la morale & de la société civile; que l'homme n'est supérieur aux autres Êtres, que par la faculté qu'il a de penser, de raisonner, & de s'appliquer librement à la connoissance & à la pratique de la vertu; que tendre à cette folle inaction, c'est renoncer aux devoirs les plus essentiels, & détruire les relations nécessaires des peres & des enfans, des maris & des femmes, des princes & des sujets; en un mot, que l'effet de cette doctrine seroit de ravaler les hommes fort au-dessous des bêtes (96).

(96) Du Halde, *ubi sup.* p. 656. & suivantes. Le Comte, p. 335. & suiv.

Eclaircissimens

ECLAIR

LE P  
idée  
rieure. Il  
qui ne co  
qu'on ne  
& qu'on  
Nous av  
entendre.  
jet. Nous  
devroient  
leux Tern  
& du spi  
qu'un. A  
ne peut é  
tout est v  
mortel; &  
à l'excepti

Le mèn  
fonge un  
ceinte. So  
naires. En  
entrailles.  
des jeûnes  
pour attir  
giner, ren  
mere, soie

Fo regn  
une autori  
concupine  
en or, en  
cieuses. Ma  
bitans man  
des Peuple  
une vie fo  
rique de la  
lui-même  
passer d'un  
par lequel l

Il répan  
sien, pour  
tinuoient l  
fortes d'anim  
digieuse mu

Tome

## ECLAIRCISSEMENS sur FO &amp; sa doctrine, tirés d'un Auteur Chinois.

RELIGIONS  
CHINOISES.

LE PHILOSOPHE Chinois, dont on a déjà cité le témoignage, donne une idée plus complète, mais un peu différente, de Fo & de sa doctrine intérieure. Il lui attribue, pour principe, que l'Univers entier est un pur vuide, qui ne contient rien de réel. C'est sur ce fondement, dit-il, que Fo voudroit qu'on ne pensât à rien; que le cœur fût exempt de toutes sortes d'affections, & qu'on allât jusqu'à s'oublier soi-même, comme si l'on étoit réduit au néant. Nous avons des yeux & des oreilles, mais nous ne devons rien voir ni rien entendre. La perfection de ces organes consiste à n'être occupés d'aucun objet. Nous avons une bouche, des mains, & des pieds; mais ces membres devroient être dans l'inaction. Un autre principe de Fo, c'est que le merveilleux Ternaire de *tsing*, de *ki*, & de *chin*; c'est-à-dire, du beau, du subtil, & du spirituel, est à sa perfection, lorsqu'il est rassemblé & qu'il ne forme qu'un. A l'égard de l'ame, il prétend que sa durée est infinie, parce qu'elle ne peut être détruite. Là-dessus, ses Partisans font profession de croire que tout est vuide dans le monde visible; que le *yang*, ou l'Esprit, est seul immortel; & que la grande doctrine de Fo & Tau abime tout dans le néant, à l'exception de l'ame, qui doit exister & vivre sans cesse.

Principes attribués à Fo par un Auteur Chinois.

Le même Auteur raconte historiquement, que la mere de Fo ayant vû en songe un gros éléphant blanc, s'aperçut au même instant, qu'elle étoit enceinte. Son fruit reçut dans son sein la nourriture & les accroissemens ordinaires. Enfin, il s'ouvrit un passage par le côté de sa mere & lui déchira les entrailles. C'est parce qu'il tua sa mere en naissant, que les Idolâtres observent des jeûnes, font des processions, & se livrent à cent pratiques superstitieuses, pour attirer toutes sortes de prospérités sur leurs meres. Mais peut-on s'imaginer, remarque l'Auteur Chinois, que celui qui n'a pû sauver sa propre mere, soit capable de protéger la mere d'autrui?

Circonstances de sa vie, sous son même Auteur.

Fo regna dans une des Contrées qui sont à l'Occident de l'Empire, avec une autorité absolue sur le temporel & le spirituel. Il eut une femme & une concubine d'une rare beauté, dont il fit deux Déeses. Son Royaume abondoit en or, en argent, en marchandises, en provisions, & surtout en pierres précieuses. Mais quoique riche & abondant, il avoit peu d'étendue; & les Habitans manquant de forces & de courage, il étoit souvent exposé aux invasions des Peuples voisins. Cette raison porta Fo à quitter le trône, pour embrasser une vie solitaire. Il fit son unique occupation d'exhorter le Peuple à la pratique de la vertu, & de publier sa doctrine de la métempsychose, qu'il avoit lui-même inventée, & qui apprendroit aux hommes que leur sort étoit de passer d'un corps dans un autre, en observant néanmoins un certain ordre, par lequel la vertu étoit récompensée & le vice puni.

Artifice de Fo.

Il répandit ces f. lles imaginations dans les Royaumes qui touchoient au sien, pour intimider ses persécuteurs, & leur persuader, que s'ils continuoient leurs ravages, ils seroient changés, après cette vie, en diverses sortes d'animaux. Douze années lui ayant suffi pour se faire suivre d'une prodigieuse multitude d'ignorans, il remonta sur son trône, avec leur assistance;

Comment il le fait réussir.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Verbiage inintelligible de ses Disciples.

Autres extravagances.

Facilité des femmes de cette Secte à se laisser séduire.

il redevint fort puissant, il reprit une femme, & laissa une postérité nombreuse. Tel fut l'effet de ses artifices. Tandis qu'il entretenoit ses Disciples du mépris des biens de la terre, il ne pensoit qu'à s'en assurer la possession.

Cette Secte, continue *Chin*, ne prescrit qu'un petit nombre de prières oisives, pour arriver au bonheur & à la parfaite tranquillité; au lieu que nos Sages nous exhortent à vaincre nos passions, à gouverner nos desirs, & qu'ils nous imposent plusieurs devoirs austères. Dans cette Secte, dit-il encore, on trouve ce langage inintelligible: *Fo-chi-i-chin-eul-yen-fang-syang*; c'est-à-dire, le corps de Fo, le tronc ou la substance, est un; mais il a trois images. *Lau-chi-i-chin-eul-fuen-fang-tsing*; c'est-à-dire, le corps de Lau, le tronc ou la substance, est un, mais il est distingué en trois parties. Ces Sectaires ont recours à des comparaisons pour se faire entendre; une branche de sureau, plantée en terre, laisse par degrés une petite essence de la nature de sureau. Un renard, mourant dans sa tanière, laisse derrière lui les esprits vivifiants, dont il étoit animé (97). Ainsi, disent les Sectateurs de Fo, après la mort de leur Maître il est resté quelque chose de sa personne, qui a commencé à revivre dans le monde.

Entre une infinité de folles imaginations de la Secte de Fo, on lit dans le Livre de ses Disciples, qui a pour titre, l'*Utilité de la Maison*, que le corps est notre habitation; que l'ame est un Etre immortel qui s'y trouve logé, & qui passe d'hôtellerie en hôtellerie, comme un voyageur; qu'un enfant est nourri du lait de sa mere, comme les habitans d'un pays boivent de l'eau d'une rivière, dont il est arrosé. Cette doctrine de la transmigration, qui représente le corps comme une habitation passagère, ne tend, suivant le Philosophe *Chin*, qu'à déraciner de l'esprit des hommes le respect qu'ils doivent aux auteurs de leur naissance, & le soin de leur propre conservation. On voit, continue-t-il, des Sectaires de Fo qui vont en pèlerinage, dans des Temples situés sur le sommet d'un roc escarpé, & qui après avoir prononcé quelques prières, se jettent dans le précipice, comme s'ils étoient sûrs d'être exaucés. D'autres prodiguent leur vie, en se livrant aux plus honteux excès. Deux jeunes personnes de différent sexe, qui trouvent des obstacles à leur passion déréglée, prennent de concert le parti de se noyer ou de se pendre, dans la confiance, que venant à renaître, ils s'uniront ensemble par un heureux mariage.

Les femmes & les filles de la Secte de Fo se laissent facilement séduire par les Bonzes, & par les *Tau-tès*, gens d'une adresse extrême dans les intrigues d'amour. Ces Imposteurs entendent merveilleusement l'art d'influencer à leurs Dévotes, que les corps ne sont qu'un lien de passage, une cabane méprisable, qui ne mérite pas qu'on en prenne tant de soin; & que les femmes, en accordant leurs faveurs, se trouvent souvent honorées, sans le sçavoir, des embrassemens de leur Dieu Fo. » A présent, leur disent-ils, vous êtes le sexe » foible & servile; mais nous vous promettons, qu'en renaissant dans le » monde, vous deviendrez hommes. « On voit fort ordinairement de jeunes personnes, des meilleures familles & de la plus grande espérance, déshonorées par ces infâmes, accoutumées au vice, dès l'âge le plus tendre, & réduites, pour toute ressource, à faire ouvertement profession d'un libertinage qu'elles n'abandonnent jamais.

(97) Les femmes idolâtres se figurent qu'elles voyent souvent des Esprits sous des formes de renards, & les nomment *Hu-li-sing*.

Celles bien & le ont com-  
quent de  
débauche  
» nous a  
» somme  
tomber u  
» pas qu'  
» mort tr  
» De-là  
» nous jo

Les sec-  
ment aux  
dant la n  
non-seule-  
infaillible  
avoit en l  
Officiers  
de Fo, q  
crime, o  
vie à fair  
d'épargne  
devant les  
souffrent  
d'argent,  
culte part

Le vulg-  
qui sont  
suadé que  
prennent  
sa vie fol  
mes, à le  
de Fo & c  
fer tous le  
gager. M  
bien-tôt c  
fions, qu  
ment dan

Cette i-  
tale de l'E  
Etrangers  
Princes,  
mes & au  
rir de fai

(98) Il n  
cit que les

Celles qui se laissent tromper par ces ridicules chimeres, assurent que le bien & le mal de la vie présente, est une suite nécessaire des actions qu'elles ont commises dans leur existence précédente, & qu'on leur doit par conséquent de l'indulgence. Sur ce principe, elles se livrent, sans remord, à la débauche & au larcin. » Nous ne prenons, vous disent-elles, que ce qui nous appartient; car nous sommes bien sûres que vous nous deviez telle somme dans une autre vie. Un libertin qui tend ses pièges pour y faire tomber une jeune fille, ne manque pas de lui dire: » Ne vous souvenez-vous pas qu'avant que de naître vous m'avez promis d'être ma femme? C'est une mort trop prompte qui m'a privé des droits que je redemande aujourd'hui. » De-là vient la tendre disposition de nos cœurs & l'occasion favorable dont nous jouissons.

Les sectateurs de Fo sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, & qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques prières devant une statue, ils obtiennent non-seulement le pardon de tous leurs crimes, mais encore une protection infailible contre les poursuites de la Justice. Un voleur de cette secte, qui avoit eu la hardiesse de se glisser dans le Palais Impérial, étant arrêté par les Officiers de la garde, se trouva couvert de papiers consacrés par les sentences de Fo, qu'il regardoit comme un préservatif pour n'être pas surpris dans le crime, ou du moins pour faciliter son évasion. Les Dévots passent toute leur vie à faire des pèlerinages vers certaines montagnes. Ils vivent avec beaucoup d'épargne, pour ménager de quoi fournir aux frais de l'encens qu'ils brûlent devant les statues. Ils sont insensibles aux nécessités d'un pere & d'une mere qui souffrent le froid & la faim. Toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent, pour orner l'autel de Fo, ou de quelqu'autre Dieu qu'ils honorent d'un culte particulier (98).

Le vulgaire croit tout ce qu'on lui raconte des Temples & des Monastères qui sont bâtis dans les lieux les plus déserts & les plus inaccessibles. Il est persuadé que c'est le séjour de la vertu & de l'innocence. Quantité de Particuliers prennent le parti d'y passer le reste de leurs jours, pour imiter le Dieu Fo dans sa vie solitaire. Souvent on les voit renoncer, dans cette vue, à leurs femmes, à leurs enfans & à toutes leurs possessions. Les pompeuses exhortations de Fo & de *Lau*, sur le vuide, & sur l'état de perfection, qui consiste à mépriser tous les biens temporels, sont autant de pièges où les Devots se laissent enlever. Mais quelque opinion qu'ils ayent eu de leurs forces, ils se dégoûtent bien-tôt de leur entreprise. Le tempéramment reprend son empire; & les passions, qui n'ont fait qu'augmenter par la contrainte, les précipitent ordinairement dans toutes sortes d'excès.

Cette illusion n'est pas bornée au Peuple. Si l'on a vû quelquefois la Capitale de l'Empire assiégée par des armées rebelles, & la Chine assujettie par des Etrangers, ces infortunes n'ont point eu d'autre cause que l'aveuglement des Princes, qui sont devenus incapables de gouverner pour s'être livrés aux maximes & aux superstitions de Fo. C'est ainsi que *Lyang-vu-ti* se vit réduit à mourir de faim dans la Ville de *Tay-ching*, que *Whey-tsong* fut enmené captif

(98) Il n'y a point un seul trait dans ce récit que les Auteurs Anglois des Notes n'appliquent à la Religion Romaine & à ses usages.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Comment elles  
justifient leur li-  
bertinage.

Licence auto-  
risée par la doc-  
trine de Fo.

Infatuation du  
Peuple.

Elle passe aux  
Grands.

RELIGIONS  
CHINOISES.

dans les Déserts de la Tartarie, & que *Huen-fong* tomba dans la honteuse nécessité de prendre la fuite vers les montagnes de *Se-chuen*, pour y souffrir les derniers excès de la misère. Enfin, conclut le Philosophe *Chin*, ces pernicieuses Sectes ont entraîné nos Empereurs dans les plus dangereuses illusions & conduit l'Etat sur le penchant de sa ruine.

Tour d'adresse  
des Bonzes.

Ajoutons un autre artifice, que les Bonzes emploient pour séduire les ames crédules. Lorsqu'ils admettent quelqu'un à la participation de leurs mystères, ils l'obligent de fixer les yeux dans un vase rempli d'eau, où il se voit d'abord tel qu'il est actuellement. Ensuite, regardant une seconde fois, il se voit dans la condition qui lui est destinée lorsqu'il renaitra dans le Monde, s'il continue de vivre soumis au Dieu *Fo*. On assure qu'ils ont l'art de faire paroître un homme riche sous la forme d'un Malade ou d'un Pauvre. L'impression de ce spectacle le porte souvent à consacrer tous ses biens au service des Idoles. Alors les Bonzes lui persuadent de regarder encore dans le vase d'eau, où il se voit en habit de Général d'armée ou de premier Ministre d'Etat. Si c'est une femme, elle se voit couverte des habits & des bijoux d'une Impératrice, d'une Reine ou de la Concubine favorite du Prince. C'est l'heureux état auquel ils doivent s'attendre en renaissant dans le Monde. Par ces enchantemens, continue l'Auteur, les Bonzes disposent quelquefois le Peuple à la révolte. La force de sa prévention lui fait prendre les armes, le rend téméraire dans les batailles & lui fait regarder la mort comme l'entrée d'une condition plus heureuse. Sous la dynastie de Han on vit deux Rébelles, animés par ces principes, causer une infinité de désordres, qui se renouvelèrent sous le regne de *Yuen*, & qui ont recommencé plus récemment sous celui de Ming, avec la perte de plusieurs millions d'hommes. Les Chefs de ces affreuses fédérations tenoient volontairement le col aux bourreaux qui devoient punir leur crime; & dans leur enthousiasme ils s'écrioient: » Frappez, nous mourons contents. Nous » sommes sur le point d'entrer dans ce délicieux séjour de l'Ouest, où *Fo* nous » attend & nous fera partager son bonheur.

Effet du fanatisme  
populaire.

Les Bonzes s'ef-  
forcent d'enga-  
ger tout le monde  
dans leur profes-  
sion.

La Chine a quatre sortes de Professions, entre lesquelles ses Habitans font leur choix & qui servent à l'entretien de la société; les Lettrés, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans. Mais les Disciples de *Fo* & de *Lau* exhortent sans cesse le Peuple à s'éloigner de ces quatre voies, pour entrer dans celle qu'ils ont prise eux-mêmes & dont ils vantent les avantages. Ils pressent les hommes d'embrasser l'Ordre de *Ho-chang* ou de *Tau-tse* (99); & les femmes, celui de *Ku* ou de *Mi* (1). Ces Bonzes de différens sexes vivent aux dépens du Public, & font leur étude continuelle d'employer le mensonge & l'artifice pour se procurer des aumônes. Ils se livrent à tous les excès dont ils trouvent la source dans leur imagination corrompue, sans aucun respect pour les loix de la Nature & de la Société. *Ta-mo*, ce Personnage si vanté, qui vint à la Chine du côté de l'Ouest, passa, disent-ils, neuf ans entiers sur la montagne de *Tsong*, dans une profonde contemplation. Son application aux choses célestes le rendoit immobile. Il avoit les yeux continuellement attachés sur le mur, sans changer de situation. Cependant loin de manquer des nécessités

(99) Deux Ordres de Bonzes.

(1) On ignore le fond de ces deux Or-

dres de femmes, parce que leurs noms ne se trouvent dans aucun autre endroit.

ordin  
d'hab  
C'e  
Supp  
vre;  
dron  
viend  
giner  
l'Emp  
giner  
à pein  
invent  
» Je  
» par  
» infi  
Ceu  
laires,  
Ils fon  
possible  
protect  
tion na  
tomber  
fer, un  
ler des  
vent à  
de leur  
immob  
à la plu  
On  
» du c  
» parvi  
» vent  
» fils e  
re; » q  
» me d  
» Lau-  
On lit a  
» Inno  
» la fen  
» Mo-h  
» dant f  
Quell  
ne reste  
les Pays  
donc ch  
(2) L  
Livres de

ordinaires de la vie, il ne cessa point de recevoir en abondance toutes sortes d'habrs & de provisions.

C'est le Philosophe *Chin* qui continue toujours de parler dans cet article. Supposons, dit-il, après cet exemple, que tout le monde entreprit de le suivre; que deviendroient les professions les plus nécessaires à l'Etat? Qui prendroit soin de cultiver les terres & de travailler aux manufactures? D'où nous viendroient les étoffes & les alimens pour le soutien de la vie? Peut-on s'imaginer qu'une doctrine dont l'établissement universel entraîneroit la ruine de l'Empire, ait la vérité pour fondement? D'ailleurs, il est impossible de s'imaginer combien l'on emploie d'or & d'argent à bâtir & réparer les Temples, à peindre, à dorer les statues, à célébrer des fêtes à leur honneur. Toutes ces inventions ne servent qu'à dissiper les richesses des plus nombreuses familles. » Je touche légèrement chaque partie de mon sujet, dit le Philosophe *Chin*, » parce que tous les défords de nos Sectaires demanderoient un détail » infini.

Ceux qui ont la foiblesse, reprend-il, de s'abandonner aux notions populaires, passent leur vie dans une sorte d'ivresse & la finissent comme un songe. Ils sont enfoncés dans un tas de rêveries méprisables, dont il leur devient impossible de se dégager; & l'esperance d'obtenir une vie plus heureuse par la protection des Esprits, augmente continuellement leur erreur. C'est cette passion naturelle pour le bonheur, jointe à la crédulité des hommes, qui a fait tomber dans l'esprit de *Fo* & de *Lau* d'établir un lieu de récompense, un Enfer, un Palais pour les Gouverneurs des Eaux & les autres Divinités; sans parler des Esprits d'un ordre inférieur, & des Hommes extraordinaires qui s'élèvent à l'immortalité. C'est sur le même principe qu'ils ont vanré les faveurs de leurs Dieux, & placé dans le Ciel *Yo-wang*, ou le Chef de tous les Erres immortels, qui distribue leurs emplois à tous ces Esprits, tels que de présider à la pluie, aux punitions, aux récompenses, &c.

On trouve dans le Livre de *Yo-whang* (2) le récit suivant: » Il y avoit, » du côté de l'Ouest, un Prince du Royaume de la pure Vertu. Ce Prince » parvint à l'âge de quarante ans sans avoir un fils. Mais ses prières ferventes & celles de la Reine *Pau-yué*, en obtinrent un de *Lau-kyun*, & ce » fils est le *Yo-whang* dont nous parlons. Un Passage du Livre *Huen-u* assure; » que dans les régions occidentales il se trouve un Pays nommé le Royaume de la pure Joie, dont le Roi n'ayant point d'enfans en obtint un de » *Lau-kyun*, & que c'est lui qui est honoré sous le nom de *Hyen-u-Tsu-tse*. On lit aussi dans l'Histoire de *Fo*; » qu'il y a vers l'Ouest un Royaume de pure » Innocence, & que le Prince héritier de la Couronne est *Fo* lui-même; que » la femme qu'il épousa se nommoit *Na-to-i*; qu'elle eut de lui un fils nommé » *Mo-heu-lo*; qu'ensuite le pere passa douze ans dans la solitude, & que pendant sa contemplation il fut transformé en *Fo*.

Quelles fictions! s'écrie *Chin*. Qui pourra s'imaginer qu'une chose dont il ne reste aucune trace, ait été autrefois la merveille du Monde? Parcourez tous les Pays à l'Ouest de la Chine, vous n'y trouverez que des Barbares. Où faut-il donc chercher le Royaume de la pure Vertu, & le Peuple qui a trois têtes,

(2) Les Prêtres de *Fo* ont leurs Ecritures, leurs Légendes, leurs Vies des Saints, & des Livres de dévotion en très-grand nombre.

RELIGIONS  
CHINOISES.

Combien ce dessein est dangereux pour la société.

Folle inaction de ceux qui se laissent séduire.

Passages tirés de divers Livres de la Secte de *Fo*.

Remarques du Philosophe *Chin*.

RELIGIONS  
CHINOISES.Autres articles  
de la doctrine de  
Fo.Livres du destin  
des hommes.Comment Clin  
r. cite cette doc-  
trine.

fix épaulés & huit mains (3), qui vit deux ou trois cens ans & qui n'est pas sujet aux infirmités de la vieillesse? Comment se persuader qu'un tel lieu soit le séjour des Êtres immortels? Toutes les autres fables qui regardent le Roi du Ciel & le Commandant général des Esprits ne sont-elles pas inventées, de même, pour abuser de la crédulité du vulgaire (4)?

Les sectateurs de Fo font profession de croire qu'il y a un Enfer souterrain, qui n'est composé que d'un monceau de terre, d'eau & de pierre; qu'il est gouverné par un Dieu nommé *Yen-vang*, & par des *Lo-hans* ou des Esprits qui (5) reglent la destinée du genre humain; que ces Esprits conduisent l'âme dans le corps au moment de la naissance, & qu'à la mort ils la précipitent dans le lieu du châtement, où elle est cruellement tourmentée par d'autres Esprits (6); qu'un homme, dont la vie s'est passée dans la pratique de la vertu, renaîtra dans un état de richesse & de splendeur; que les bêtes mêmes, lorsqu'elles ont bien vécu suivant leur condition, seront transformées en hommes; qu'au contraire, les hommes qui se rendent esclaves de leurs passions & qui se livrent à leurs appétits déréglés, deviendront bêtes; que les animaux qui sont plus cruels qu'il ne convient à leur nature, passent à une nouvelle vie après leur mort, mais que leurs âmes sont absolument anéanties; que le Dieu *Yen-vang* & les autres Juges ses Ministres (7) fixent le moment de la naissance pour tous les hommes; qu'ils déterminent s'ils seront mariés ou non, s'ils auront des enfans, & s'ils seront riches ou pauvres; enfin, que tout ce qui doit arriver à chaque homme est écrit dans le Livre de *Yen-vang*, comme un destin inévitable, auquel il ne faut point espérer de changement.

Pour combattre cette doctrine, le Philosophe Chin produit un Passage du Livre *Huen-u-chuen*. » Un homme, qui se nommoit Pung, vécut jusqu'à l'âge de huit cens ans & se maria successivement à soixante-douze femmes. La dernière étant morte à son tour, demanda dans l'autre Monde aux ancêtres de Pung, pourquoi son mari avoit eu le bonheur de vivre si long-tems. Serait-ce, ajouta-t-elle, que son nom n'auroit point été marqué sur le Livre de *Yen-vang*? On nous assure pourtant qu'il n'en échape aucun. Je vais vous expliquer ce mystère, lui répondit l'Âyeul de Pung. Le nom & le surnom de mon petit-fils se trouvent assurément dans le Livre; mais voici de quelle manière. Lorsqu'il fut question de relier le Livre de *Yen-vang*, les Officiers qu'il avoit chargés de cet office prirent par mégarde la feuille qui contenoit la destinée de Pung, l'entrelacèrent en cordon & s'en servirent pour coudre toutes les autres (8). La femme n'ayant pu garder le secret de cette aventure, *Yen-vang* en fut bien-tôt instruit. Il se fit apporter le Livre, examina le cordon & coupa le nom de Pung, qui mourut au même instant. Cette histoire, continue Chin, ne prouve-t-elle pas directement le contraire de leur doctrine? Voilà donc un homme qui étoit échappé à la pénalité

(3) Les images de Fo & de quelques autres Dieux sont respectées sous cette forme.

(4) Chine du Pere du Halde, page 672. & suivantes.

(5) Le Chef se nomme *He-kang-fang*. C'étoit un des trente-trois Kangs de *Tait-kyz*.

(6) Navarette dit (p. 73.) que les Bonzes

ont inventé des Indulgences plénières pour retirer les Âmes de l'Enfer, & qu'ils les vendent jusqu'à cinquante ducats.

(7) Ce sont les *Lo-hans*.

(8) Les Livres Chinois sont souvent reliés dans cette forme.

tration  
échappé

A l'é-  
toit pas  
les Ha-  
garant  
*Ching-*  
suite o-  
rent d-  
doient  
ses. Ils  
champ  
l'office  
tretien-  
bliques  
autres  
facilite-  
prits de  
entouré  
tutelair  
font pe-  
songe s-

Les  
pour  
consequ-  
leurs ad-  
appren-  
ses Sect-  
tent qu-  
gues pri-  
tes. D'a-  
geans,  
» d'Esp-  
» tons  
» l'ence-  
» ce qu-  
des, &  
mondie-  
Si le har-  
avec be-

(9) C-  
vrière ou F-

(10) T-

(11) C-

tration de *Yen-vang*. Comment peuvent-ils être sûrs qu'il ne lui en soit point échappé quantité d'autres ?

A l'égard des Esprits-gardiens, le Philosophe observe que cette doctrine n'étoit pas connue avant les dynasties de *Hya* & de *Chang*, lorsqu'on établit que les Habitans seroient désormais environnés de murs & de fossés, pour les garantir des voleurs & des rebelles. Ce ne fut qu'à la longue qu'on érigea le *Ching-whang* (9) en Divinité, & qu'on bâtit des Temples à son honneur. Ensuite on en éleva d'autres aux *Tu-tis* (10); & lorsque les Sectaires de Fo eurent donné à leurs Esprits le pompeux nom de *Tu-tis*, parce qu'ils les regardoient comme les nourriciers du Peuple, ils les divisèrent en différentes classes. Ils nommèrent *Che-ching* (11) ceux qu'il leur plut de charger du soin des champs & des terres cultivées. Le nom de *Tu-tis* fut conservé à ceux dont l'office est de présider aux Villages, de veiller à la santé des Habitans & d'entretenir la paix parmi eux. Les Esprits chargés de la garde des assemblées publiques & de l'intérieur des maisons, reçurent le nom *Chun-Lycus* (12). Aux autres, on consigna les Pays déserts & montagneux, dans l'espérance qu'ils faciliteroient le transport des provisions & des marchandises, sous le titre d'Esprits des hautes montagnes. Enfin, ceux qu'on place dans les grandes Villes entourées de murs & de fossés, reçurent le nom de *Chingwhang*, ou d'Esprits tutélaires des Habitans contre les calamités publiques. Les sectateurs de Fo sont persuadés que ces Esprits operent souvent des prodiges & se présentent en songe sous la forme humaine (13).

*Autres circonstances, tirées des Missionnaires.*

Les Bonzes de la Chine enseignent qu'après la vie, il y a des récompenses pour la vertu, & des punitions pour le vice; que les ames passent par conséquent dans différens lieux, suivant le mérite de leurs sentimens & de leurs actions; que le Dieu Fo est le Sauveur du Monde; qu'il naquit pour apprendre aux hommes la voie du salut, & pour expier leurs péchés. Quoique ses Sectateurs honorent si dévotement les statues de leurs Saints, ils les traitent quelquefois avec peu de respect. N'en obtiennent-ils rien, après de longues prières, ils les chassent de leur Temple, comme des divinités impuissantes. D'autres les accablent de reproches, & leur donnent des noms outrageans, auxquels ils joignent quelquefois des coups: » Comment? chien » d'Esprit. Nous vous logeons dans un Temple magnifique, nous vous revêtons d'une belle dorure, nous vous nourrissions bien, nous vous offrons de » l'encens; & tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat, qui nous refuse » ce que nous lui demandons. » Là-dessus, ils lient la statue avec des cordes, & la traînent dans les rues, au travers des boues & des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hazard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandoient, ils lavent le dieu avec beaucoup de cérémonies, ils le rapportent au Temple; & l'ayant replacé

RELIGIONS  
CHINOISES.

Esprits gardiens  
de la Chine.

Doctrine des  
Bonzes sur l'état  
futur.

Comment ils  
traitent leurs  
Idoles.

(9) *Ching* signifie *Mur*, & *Whang*, Rivière ou Fossé.

(10) *Tu* signifie *Terre*, & *Ti*, Lieu.

(11) *Che* signifie un lieu hors de la Ville.

(12) Nom des lieux où l'on suspend les tablettes.

(13) Chine du Pere du Halde, pag. 675. & suivantes.

RELIGIONS  
CHINOISES.Aventure de  
Nan-king.

dant sa niche, ils tombent à genoux devant lui, & s'épuisent en excuses sur la manière dont ils l'ont traité. » Au fond, lui disent-ils, nous nous sommes un peu trop hâtés; mais il est vrai aussi que vous avez été un peu trop lent. » Pourquoi vous êtes-vous attiré nos injures? Nous ne pouvons remédier au passé. N'en parlons plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous revêtir d'une nouvelle dorure (14). On lit dans le Pere le Comte, une aventure fort bizarre, qui étoit arrivée à Nan-king depuis peu d'années. Un habitant de cette ville, voyant sa fille unique dans une maladie fort dangereuse, & n'espérant plus rien des remèdes de l'art, s'adressa aux Bonzes, qui lui promirent, pour une somme d'argent, l'assistance d'une Idole fort vantée. Il n'en perdit pas moins l'objet de son affection. Dans la douleur de sa perte, il résolut du moins de se venger. Il porta sa plainte aux Juges, pour demander que l'idole fût punie de l'avoir trompé par une fautive promesse. » Si cet Esprit, » disoit-il dans sa requête, est capable de guérir les Malades, c'est une friponnerie manifeste d'avoir pris mon argent, & laissé mourir ma fille. S'il n'a pas le pouvoir qu'il s'attribue, que signifie cette présomption? Pourquoi prend-il la qualité de Dieu? est-ce pour rien que nous l'honorons & que toute la Province lui offre des sacrifices. Ainsi, concluant que la mort de sa fille venoit de l'impuissance ou de la méchanceté de l'idole, il demandoit qu'elle fût punie corporellement, que son Temple fût abbatu, & que ses Prêtres fussent honteusement chassés de la Ville. Cette affaire parut si importante, que les Juges ordinaires en renvoyerent la connoissance au Gouverneur, qui l'évoqua au Viceroi de la Province. Ce Mandarin, après avoir entendu les Bonzes, prit pitié de leur embarras. Il fit appeler leur adversaire, & lui conseilla de renoncer à ses prétentions, en lui représentant qu'il n'y avoit pas de prudence à presser certaine espèce d'Esprits, qui étoient naturellement malins, & qui pouvoient lui jouer, tôt ou tard, un mauvais tour. Il ajouta que les Bonzes s'engageroient à faire, au nom de l'idole, ce qu'on pouvoit raisonnablement exiger d'eux, pourvu que les demandes ne fussent pas poussées trop loin. Mais le pere, qui étoit inconsolable de la mort de sa fille, protesta qu'il périroit plutôt que de se relâcher. » *Ce-la-haut* dit-il, ne se croira-t'il pas en droit de commettre toutes sortes d'impies, s'il est une fois persuadé que personne n'a la hardiesse de s'y opposer? Le Viceroi se vit obligé de s'en remettre au cours ordinaire de la Justice. L'affaire fut portée au Conseil de Peking. En un mot, après de longues discussions, l'idole fut condamnée au bannissement perpétuel, comme inutile au bien de l'Empire; son Temple fut abbatu; & les Bonzes, qui la représentoient, furent châtiés (15) sévèrement.

Fraudes des  
Bonzes, décou-  
vertes par les  
Magistrats.

Le respect que le peuple Chinois porte aux Prêtres, n'empêche pas que les personnes prudentes ne soient sur leurs gardes, & que les Magistrats n'aient toujours l'œil ouvert, dans toutes les parties de leur Jurisdiction. Il y a peu d'années, raconte le même Auteur, que le Gouverneur d'une ville, voyant une foule de peuple assemblée sur le grand chemin, eut la curiosité de faire demander la cause de ce tumulte. On lui répondit que les Bonzes célébroient

(14) Les Auteurs Anglois ne manquent point ici de rappeler l'exemple des Portugais, qui en usent de même à l'égard de S. Antoine

de Padc. Ils citent la bataille d'Almanza.

(15) Mémoires du Pere le Comte, p. 328. & suivantes.

une fête e-  
née par un  
homme,  
d'une man-  
la machin-  
volontaire-  
près du g-  
point. A  
seront u-  
qui por-  
place. M-  
rivemen-

Après a-  
de courag-  
même qui-  
qu'il lui f-  
allarmés d-  
testerent q-  
ne répond-  
Province.

il fut surp-  
chargés, l-  
avec des c-  
combien  
désespoir-  
Loin de ch-  
de sa cage  
par les mai-  
Aussi-tôt q-

Vangez-  
dans les  
m'enlev-  
noyer ce-  
qu'il expri-  
les gardes,  
ques-uns. I-  
jeté sur le  
pas pour le  
son, & req-

Depuis  
Bonzes, fo-  
nois, par la  
que par un  
pellains à l-

une fête extraordinaire. Ils avoient placé, sur un théâtre, une machine terminée par une petite cage de fer, au-dessus de laquelle passoit la tête d'un jeune homme, dont on ne voyoit distinctement que les yeux, mais qui les rouloit d'une manière effrayante. Un Bonze, paroissant sur le théâtre, au-dessus de la machine, avoit annoncé au peuple que ce jeune homme alloit se sacrifier volontairement, en se précipitant dans une profonde riviere, qui couloit près du grand chemin. » Cependant, avoit ajouté le Bonze, il n'en mourra point. Au fond de la riviere, il sera reçu par des Esprits charitables, qui lui feront un accueil aussi favorable qu'il puisse le désirer. En vérité, c'est ce qui pouvoit lui arriver de plus heureux. Cent autres ont ambitionné sa place. Mais nous lui avons donné la préférence, parce qu'il la meritoit effectivement par son zèle & par ses autres vertus.

Après avoir écouté ce récit, le Gouverneur déclara qu'il trouvoit beaucoup de courage au jeune homme, mais qu'il étoit surpris que ce ne fût pas lui-même qui eût annoncé sa résolution au peuple. En même-tems, il ordonna qu'il lui fût amené, pour se donner la satisfaction de l'entendre. Les Bonzes, allarmés de cet ordre, employèrent tous leurs efforts pour s'y opposer. Ils protestèrent que si la victime ouvroit la bouche, le sacrifice seroit inutile, & qu'ils ne répondoient pas des malheurs que cette profanation pouvoit attirer sur la Province. Je réponds de tout, dit le Gouverneur; & renouvelant ses ordres, il fut surpris d'apprendre, qu'au lieu de s'expliquer avec ceux qu'il en avoit chargés, le jeune homme n'avoit fait que jeter sur eux des regards agités, avec des contorsions extrêmement violentes. » Vous voyez, dit un Bonze, combien il est affligé des ordres que vous lui faites porter. Il en est au désespoir; & si vous ne les révoquez pas, vous le ferez mourir de douleur. Loin de changer de résolution, le Mandarin chargea ses gardes de le dégager de sa cage & de l'amener. Ils le trouverent, non-seulement lié par les pieds & par les mains, mais à demi-tuë, d'un baillon qui lui remplissoit la bouche. Aussitôt qu'il fut délivré de ce tourment, il se mit à crier de toute sa force : » Vangez-moi de ces assassins, qui veulent me noyer. Je suis un Bachelier dans les Arts. J'allois à Peking pour l'examen. Hier, une troupe de Bonzes m'enleva violemment. Ils m'ont attaché ce matin à cette machine, pour me noyer ce soir, dans la vûe de je ne sçai quelle détestable cérémonie. Tandis qu'il exprimoit ses plaintes, les Bonzes avoient commencé à s'éloigner; mais les gardes, qui accompagnent sans cesse les Gouverneurs, en arrêtèrent quelques-uns. Le supérieur, c'est-à-dire, celui qui avoit harangué l'assemblée, fut jeté sur le champ dans la riviere, où les Esprits charitables ne se présentèrent pas pour le recevoir. Les autres coupables furent resserrés dans une étroite prison, & reçurent ensuite la punition qu'ils méritoient.

Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les *Lamas*, autre sorte de Bonzes, sont venus s'y établir. Leur habit est différent de celui des Bonzes Chinois, par la taille & la couleur; mais leur Religion est la même, ou ne diffère que par un petit nombre de pratiques superstitieuses (16). Ils servent de chapelains à la Noblesse Tartare, qui habite à Peking. Le Pere le Comte pré-

Juste punition de  
quelques Bonzes.

Bonzes nommés  
Lamas.

(16) Suivant le Pere le Comte, ce sont les plus superstitieux de tous les Bonzes.

RÉLIGIONS  
CHINOISES.  
Rapport de la  
Religion de Fo  
avec le Christianisme.

Observation de  
Navarette.

Extinction &  
renaissance des  
Lettres à la Chi-  
ne.

Nouveau corps  
de doctrine.

tend qu'en Tartarie ils font les divinités mêmes que le peuple adore (17).

On a déjà dû remarquer, dans plusieurs articles de la Religion de Fo, une conformité surprenante avec le Christianisme. Quelques Missionnaires, étonnés de cette ressemblance, ont cru qu'elle en pouvoit être une corruption, & que vers le septième ou le huitième siècle, les peuples du Tiber & de la Tartarie peuvent avoir été convertis par les Nestoriens. D'autres se sont figurés que l'Evangile peut avoir été prêché dans ces Régions, du tems même des Apôtres (18). Mais comment donner de la vraisemblance à cette opinion, s'il paroît certain, par les Histoires Chinoises, que la Religion de Fo ait précédé de plus de mille ans, celle de Jesus-Christ? Couplet, Le Comte, & plusieurs autres Missionnaires, n'opposent rien à cette supposition. Il est vrai que Du Halde, en parlant de la naissance de Fo, n'en rapporte point le tems; mais il observe, dans plusieurs autres endroits, particulièrement dans une note sur le Philosophe Chin (19), que Fo vivoit cinq cens ans avant Pythagore; ce qui revient au même. Il ajoute que Pythagore tira des disciples de Fo sa doctrine de la Métempsychose. Sans entreprendre d'éclaircir de si épaisses ténèbres, on croit pouvoir conclure cet article, par une observation du Pere Navarette. La fameuse figure, qui se nomme *San-pau*, dit ce Missionnaire, que les Chinois donnent pour l'image de leur Ternaire, est exactement semblable à celle qu'on voit à Madrid sur le grand autel du couvent des Trinitaires. Un Chinois, qui se trouveroit en Espagne pourroit s'imaginer qu'on y adote le *San-pau* de son pays (20).

#### §. I V.

#### Secte de JU-KYAU.

Les troubles de la Religion & de la guerre avoient entièrement banni de l'Empire Chinois l'amour des sciences, & pendant plusieurs siècles on y avoit vû regner l'ignorance & la corruption des mœurs; lorsque le goût des anciens Livres & l'estime pour les gens de Lettres commençant à revivre dans la famille Impériale de *Song*, on vit naître insensiblement l'émulation de la littérature entre les principaux Mandarins & toutes les personnes un peu distinguées par l'esprit & le mérite. Ils entreprirent d'expliquer, non-seulement les anciens Livres Canoniques, mais encore les interprétations qu'en avoient données *Confucius*, *Mencius*, son disciple, & d'autres fameux Ecrivains.

Ces Interprètes acquirent beaucoup de réputation vers l'an 1400 de l'Ere Chrétienne. Les plus célèbres furent *Chu-tse* & *Ching-tse*, qui publièrent leurs ouvrages sous le regne du sixième Empereur de la race de *Song*. *Chu-tse* (21) acquit une si grande distinction par son sçavoir, qu'il fut honoré du titre de *Prince des Lettrés*. Vers l'an 1400, *Yong-lo*, troisième Empereur de la race de *Tay-ming*, choisit quarante-deux des plus sçavans docteurs, qu'il chargea de former un corps de doctrine, pour servir de regle aux lettrés, & de s'attacher

(17) On ne sçait sur quel fondement le Pere le Comte avance un fait si peu connu, p. 337. & suiv. Voyez ci-dessous l'article de la Tartarie Chinoise.

(18) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 387.

(19) *Ibid.* p. 670.

(20) Collection de Churchill, Vol. I. page 241.

(21) On lit *Chu-hi* dans l'Original; mais il paroît que c'est une méprise.

particul  
rent tou  
terent le  
composé  
*ta-tfuen*  
vant l'ou  
c'est-à-d  
qui étoit  
forme à  
ration d  
thode,  
ge, qu'u  
Ces r  
l'*Iking*,  
obscur  
des term  
trine, ta  
ler le lan  
ils donn  
tes fortes  
difficile  
peut-être

Ils do  
avoir tre  
cipes. C  
*Fo-hi*, A  
Pere Co  
trouve d  
qui est à  
" la tran  
" lités;  
" image  
leures in  
miere. Q  
qui ne p  
matiere,  
néanmoins  
mots *Tay*  
qualité d  
faite d'un  
& à conse  
toutes les  
fici d'un  
l'Univers  
n'est pas,

(22) Vo

particulièrement aux commentaires de Chu-tse & de Ching-tse. Ils apportèrent tous leurs soins à cette grande entreprise. Non-seulement ils interpréterent les Livres Canoniques, & ceux de Confucius & de Mencius; mais ils composèrent, en vingt volumes, un nouvel Ouvrage, sous le titre de *Sing-li-ta-tsuen*, qui signifie *Nature*, ou *Philosophie naturelle*. Ils s'attachèrent, suivant l'ordre impérial, à la doctrine des deux Ecrivains qu'on a nommés; c'est-à-dire, que pour n'être pas accusés d'avoir abandonné les anciens livres, qui étoient respectés de tout l'Empire, ils les expliquèrent d'une manière conforme à leurs propres opinions. Cependant l'autorité de l'Empereur, la réputation de ces Ecrivains, leur style ingénieux & poli, la nouveauté de leur méthode, & l'obscurité des anciens livres, donnerent tant d'éclat à leur ouvrage, qu'un grand nombre de Lettrés s'y laisserent tromper.

Ces nouveaux Docteurs prétendirent que leur doctrine étoit fondée sur l'*Iking*, le plus ancien de tous les Livres Chinois. Mais leurs explications étoient obscures, remplies d'équivoques & même de contradictions. Ils employoient des termes, qui paroissoient marquer leur attachement pour l'ancienne doctrine, tandis qu'en effet ils en établissoient une nouvelle. Ils affectoient de parler le langage des Anciens, sur tous les objets du culte; & dans le même tems ils donnoient à leurs expressions un sens impie, qui tendoit à la ruine de toutes sortes de cultes. On va donner quelque idée de leur système, quoiqu'il soit difficile d'en tirer un sens bien clair, & que les inventeurs ne s'entendissent peut-être pas eux-mêmes.

Ils donnoient à la première cause le nom de *Tay-ki*, qu'ils prétendoient avoir trouvé dans les deux Docteurs, dont ils feignoient de suivre les principes. Cependant Chu-tse confesse lui-même que ce nom n'étoit connu, ni de *Fo-hi*, Auteur de l'*Iking*, ni de *Yen-vang* son interprète (22). En effet, le Pere Couplet, qui étoit très-versé dans les Livres Chinois, assure qu'il ne se trouve dans aucun des Livres Canoniques, excepté dans un court *Appendix*, qui est à la fin de l'exposition de l'*Iking* par Confucius, où l'Auteur dit: " Que la transformation contient le *Tay-ki*; & que le *Tay-ki* produit deux qualités; le parfait & l'imparfait: que ces deux qualités produisent quatre images, & que ces quatre images produisent huit figures. Suivant les meilleures interprétations, le *Tay-ki* de Confucius ne signifie que la matière première. Quoique ce *Tay-ki*, disent les nouveaux Docteurs, soit quelque chose qui ne peut être exprimé; qu'il soit séparé de toutes les imperfections de la matière, & qu'on ne puisse trouver de nom qui lui convienne, ils s'efforcent néanmoins d'en donner une idée qui autorise leur opinion. Comme les deux mots *Tay-ki* signifient en eux-mêmes le faite d'une maison, ils veulent, qu'en qualité du premier être, le *Tay-ki* soit, à l'égard des autres êtres, ce que le faite d'une maison est à l'égard de tout l'édifice; qu'il serve à lier ensemble & à conserver toutes les parties de l'Univers, comme le faite unit & soutient toutes les parties d'un toit. Ils le comparent aussi à la cime d'un arbre, & à l'essieu d'un charriot. Ils le nomment le pivot, sur lequel toute la machine de l'Univers tourne; la base, le pilier & le fondement de tout ce qui existe. Ce n'est pas, disent-ils, un Etre chimérique, tel que le vuide des Bonzes, mais

Caractères de  
cet Ouvrage.

Système des nouveaux Docteurs  
Chinois.

Ce que c'est que  
le *Tay-ki*.

(22.) Voyez ci-dessus l'article des Livres Canoniques de la Chine.

RELIGIONS  
CHINOISES.Autres explica-  
tions.

un Être réel, dont l'existence a précédé celle de toutes choses, & qui ne peut néanmoins en être distingué; car c'est la même chose que le parfait & l'imparfait, la terre, le ciel & les cinq élémens; de sorte que dans quelque sens, chaque être particulier peut être nommé *Tay-ki*.

Ils disent qu'il doit être considéré comme une chose immobile & en repos. Lorsqu'il se remue, il produit le *yang*, qui est une matière parfaitement subtile, active, & dans un mouvement continu. Lorsqu'il est en repos, il produit l'*in*, matière imparfaite & grossière, qui n'a point de mouvement. Il est tel qu'un homme qui demeure en repos, tandis qu'il est dans une méditation profonde sur quelque sujet, & qui passe du repos au mouvement, lorsqu'il a pénétré le sujet dont il étoit occupé. Du mélange de ces deux sortes de matières naissent les cinq élémens, qui, par leur union & leur tempérament, forment l'Univers & la différence de tous les corps. De-là viennent les vicissitudes continuelles de toutes les parties de l'univers, le mouvement des étoiles, & l'immobilité de la terre, avec la fécondité & la stérilité des plaines. Ils ajoutent que cette matière, ou plutôt cette vertu répandue dans la matière, produit, ordonne & conserve toutes les parties de l'univers; que c'est la cause de tous les changemens, mais une cause ignorante, qui ne connoît pas la régularité de ses propres opérations.

Cependant rien n'est plus surprenant que la multitude de perfections qu'ils attribuent à leur *Tay-ki*. C'est disent-ils, le plus pur & le plus parfait de tous les principes. Il n'a point de commencement ni de fin. C'est l'idée, le modèle & la source de toutes choses, l'essence de tous les autres Êtres. Dans un autre endroit, ils le considèrent comme un Être animé, auquel ils donnent le nom d'âme & d'esprit. Ils en parlent même comme de la suprême Intelligence, qui a tout produit. Mais ils ne s'accordent point avec eux-mêmes; & lorsqu'ils s'efforcent de concilier leur système avec les anciens Livres, ils tombent dans les plus manifestes contradictions (23). On a pris droit à la Chine, de quelques passages de leur Livre, pour élever des Temples au *Tay-ki*. Ils lui donnent aussi le nom de *Li*. C'est lui, disent-ils encore, qui a joint la matière dans la composition des corps naturels, qui constitue chaque être particulier dans son essence, & qui le distingue de tous les autres. Voici leur manière de raisonner. « Vous faites d'une pièce de bois, un banc ou une table. Mais le *Li* donne au bois la forme d'une table ou d'un banc; & lorsque ces instrumens sont brisés, leur *Li* ne subsiste plus (24).

Ils raisonnent de même sur les principes de la Morale. Ce qui établit les devoirs réciproques entre les Princes & les Sujets, les pères & les enfans, les maris & les femmes; ils l'appellent *Li*. Ils donnent à l'âme le nom de *Li*, parce qu'elle est la forme du corps; & lorsqu'elle cesse de l'être, ils prétendent que le *Li* cesse d'exister; de la même manière, disent-ils, que l'eau glacée qui est dissoute par la chaleur, perd le *Li* qui l'avoit rendue glace, pour reprendre sa fluidité & son être naturel. Enfin, après avoir disputé long-tems dans ces termes obscurs & presque intelligibles sur la nature du *Tay-ki* & du *Li*, ils

(23) N'est-il pas à craindre que faute de bien entendre la Langue Chinoise les Missionnaires n'entrent point assez dans le sens des Auteurs, comme on a vu ci-dessus que

l'Empereur Kang-hi leur en faisoit un reproche. Voyez la Relation de Mezzabarba.

(24) Cet endroit paroît contredire par ce qu'on va lire.

Contradictions  
d'un nouveau sys-  
tème, & man-  
vraient être qu'il  
produit.

Ce que c'est que  
le Li.

tombent n  
surnaturell  
unie à la n

Mais ils  
rité de pa  
Justice, &  
secrét des  
s'engagea  
sent dans  
quelques  
sur tous le  
l'âme supr  
même la  
perpétue &  
Être intell  
pre fin par  
rable subst  
est *Esprit*  
bonne l'Êtr

Les véri  
me il s'en  
chant l'exp  
sent point  
sionnaires  
toit Popin  
tremement,  
& *Chang-i*  
& non le  
la nécessité  
ce Prince  
curiosité,  
de l'Empir  
" visible &  
" & au M  
" même s  
" laquelle  
" respect  
" vient, &  
" prime, &  
" pectueu  
" on empl  
" enfin, &  
" mêmes  
" blic, assu  
" cipe de  
" noble &  
" nom de  
" son plus

tombent nécessairement dans l'athéisme, jusqu'à rejeter toute cause efficiente sur-naturelle, & ne plus admettre d'autre principe qu'une vertu universelle unie à la matière, à laquelle ils donnent le nom de *Li* ou de *Tai*.

Mais ils se jettent dans un extrême embarras, lorsqu'ils veulent rendre quantité de passages des anciens Livres qui parlent clairement des Esprits, de la Justice, de la Providence, d'un Être suprême, de la connoissance qu'il a du secret des cœurs, &c. S'ils entreprennent de les concilier avec leurs idées, ils s'engagent dans une infinité de nouvelles contradictions, & souvent ils détruisent dans un endroit ce qu'ils ont établi dans un autre. On en verra volontiers quelques exemples. Ils enseignent nettement que l'ame, par l'empire qu'elle a sur tous les mouvemens & les affections, peut arriver à la connoissance de l'ame suprême, c'est-à-dire, de l'Intelligence qui gouverne tout; que de même la simple considération de la manière étonnante dont chaque Être se perpétue & produit son semblable, prouve évidemment l'existence d'un grand Être intelligent, qui conserve, gouverne & conduit toutes choses à leur propre fin par la voie la plus convenable. Ils vont jusqu'à soutenir que cette admirable substance ne peut être inanimée ni matérielle. Ils soutiennent même qu'elle est *Esprit*; qu'elle contient l'excellence de tous les autres êtres, & qu'elle donne l'être à tout ce qui subsiste.

Les véritables Lettres demeurent attachés aux anciens principes. Mais comme il s'en trouve assez qui, se livrant aux commentaires modernes, & cherchant l'explication de chaque chose dans les causes naturelles, ne reconnoissent point d'autre principe qu'une vertu céleste, aveugle & naturelle, les Missionnaires nouvellement envoyés à la Chine, ont été portés à croire que c'étoit l'opinion commune des Lettrés. Cependant ils promirent d'en juger autrement, si l'Empereur vouloit expliquer la vraie signification des mots *Tyen* & *Chang-ti*, & déclarer qu'il entendoit par ces deux termes *le Maître du Ciel*, & non *le Ciel matériel*. Maigret, Vicaire Apostolique de Fo-kyen, insista sur la nécessité de cette explication; & dans le cours de l'année 1710 on consulta ce Prince avec tant de ménagemens, qu'il ne pût se défaire du motif de cette curiosité. Aussi déclara-t'il, par un Edit qui fut inséré dans les Archives de l'Empire, & publié dans toutes les Gazettes, » que ce n'étoit point au Ciel » visible & matériel qu'on offroit des sacrifices, mais uniquement au Seigneur » & au Maître du ciel, de la terre & de toutes choses; qu'il falloit donner le » même sens à l'inscription (*Chang-ti*), qu'on lisoit sur les Tablettes, devant » lesquelles on offroit ces sacrifices; que c'étoit par un juste sentiment de » respect qu'on n'osoit donner au souverain Seigneur le nom qui lui con- » vient, & qu'on étoit dans l'usage de l'invoquer sous les titres de *Ciel Su- » prême*, de *Bonté suprême du Ciel*, de *Ciel universel*; comme, en parlant res- » pectueusement de l'Empereur, au lieu de l'appeller par son propre nom, » on employe ceux de *Marches du Trône*, & de *Cour suprême de son Palais*; » enfin, que ces noms, quoique différens dans les termes, sont en effet les » mêmes dans leur signification. « Un jour l'Empereur s'expliquant en pu- » blic, assura » que les Lettrés de l'Empire pensoient, comme lui, que le Prin- » cipe de toutes choses est nommé *Tyen* (c'est-à-dire, *Ciel*) dans un style » noble & figuré; comme les Empereurs Chinois sont appelés *Chan ting*, du » nom de leurs Palais, qui sont les lieux où la Majesté Impériale brille dans » son plus grand éclat.

X x iij

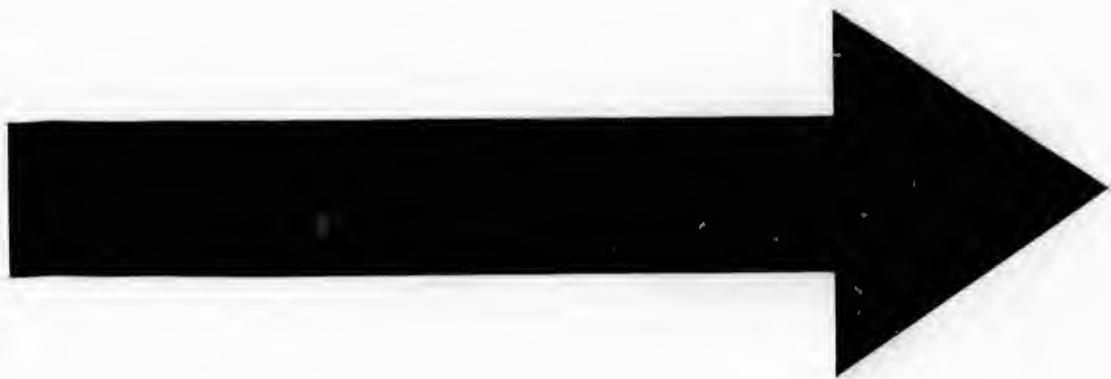
RELIGIONS  
CHINOISES.

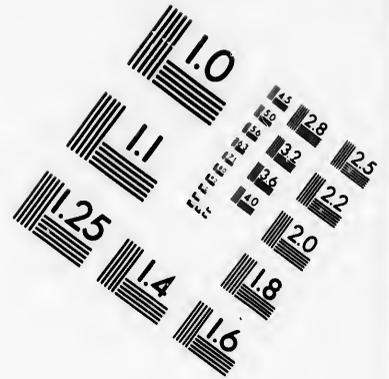
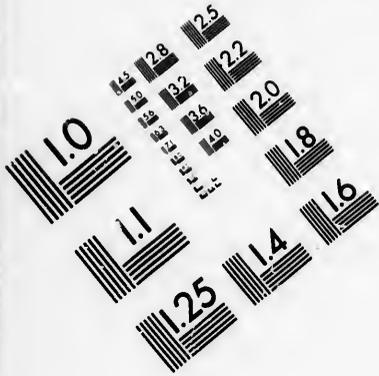
Embarras des  
Docteurs pour  
concilier leur sys-  
tème avec l'an-  
cienne doctrine.

Différence des  
véritables Let-  
trés & de ceux  
qui ne le sont  
pas.

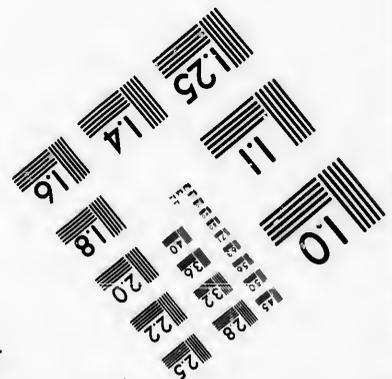
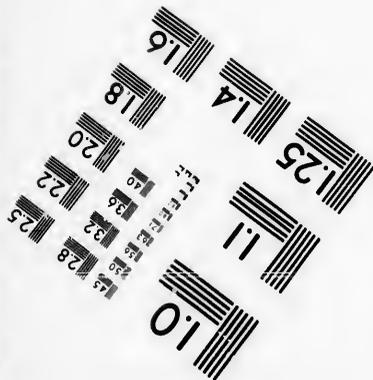
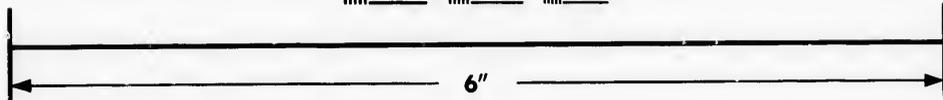
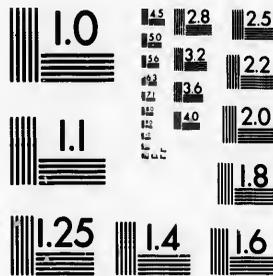
C'est cette diffé-  
rence qui a fait  
naître les con-  
troverses des  
Missionnaires.

Déclaration de  
l'Empereur de la  
Chine.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



RELIGIONS  
CHINOISES.  
Déclaration des  
Grands de l'Empire.

Les nouveaux Missionnaires consulterent aussi les Princes, les Grands de la Chine, les Mandarins du premier ordre, & les principaux Lettrés, sur-tout le Premier Président de l'Académie Impériale, qui est composée des plus éminents Docteurs & de ceux qui passent proprement pour les Lettrés de l'Empereur. Tous parurent surpris qu'il y eut, en Europe, des Sçavans capables de se persuader que les Lettrés de la Chine honorassent un Etre inanimé, tel que le Ciel visible & matériel. Ils déclarerent unanimement, qu'en invoquant *Tyen* & *Chang-ti*, ils invoquoient le souverain Seigneur du ciel, l'Auteur & le principe de toutes choses, le Dispensateur de tous les biens, qui voit tout, qui fait tout, & dont la sagesse gouverne l'Univers. Quoi ? s'écrierent quelques-uns d'entr'eux, » croyons-nous que chaque famille puisse être sans chef, chaque » Ville sans Gouverneur, chaque Province sans Viceroi, & l'Empire entier sans » un Maître indépendant ? Pourrions-nous douter qu'il n'y ait une première » Intelligence, un Etre suprême, un souverain Seigneur de l'Univers, qui » gouverne avec une sagesse égale à sa Justice ? N'est-ce pas la doctrine de nos » anciens Livres ? & ne l'avons-nous pas reçue de nos premiers Sages ?

Du Halde donne beaucoup d'étendue aux preuves qu'il tire des Edits de l'Empereur & de ses décisions en diverses occasions. Mais on se dispense ici d'un détail, qui paroîtroit déplacé dans un Recueil historique.

Diverses sortes  
d'opinions éta-  
blies à la Chine.

La Chine a produit une autre espece de Lettrés, qui ont formé leur système de ces différens principes, en s'efforçant de les concilier. D'autres ne sont pas plutôt parvenus au degré de Mandarins, que soit par un préjugé d'éducation, qui vient de leur naissance dans une famille idolâtre, soit par quelque vûe d'intérêt, soit par indulgence pour le peuple & par zèle pour la tranquillité publique, ils semblent embrasser les opinions de plusieurs Sectes différentes. En même-tems, ils ne marquent pas moins d'ardeur que les autres Lettrés à déclamer contre *I-tu-an* ; c'est-à-dire, contre les fausses Sectes. Mais l'expérience fait connoître qu'ils n'ont pas moins d'attachement que le peuple même pour les superstitions de *Fo*. Leurs femmes, qui sont livrées à l'idolâtrie, entretiennent ordinairement dans l'endroit le plus honorable de leurs maisons une sorte d'autel, sur lequel on voit une légion de statues bien dorées. Et la complaisance, ou d'autres motifs, porte souvent ces foibles Disciples de Confucius à fléchir le genou devant ces Idoles. Ceux-mêmes qui ont assez de fermeté pour résister au torrent, participent du moins aux méthodes imaginaires que leurs femmes employent pour pénétrer dans l'avenir. Si quelque personne de leur famille paroît menacée de la mort, ils font appeler les Bonzes, qui viennent brûler du papier doré, & pratiquer d'autres cérémonies. Loin de passer pour Philosophes, ils seroient regardés comme de méchans citoyens, s'ils ne s'assujétissoient pas à cet usage.

Culte des Gé-  
nies.

L'ignorance grossière de la Physique, dont les Auteurs Chinois ne sont pas plus exemts que le peuple, leur fait attribuer les plus simples effets des causes naturelles à quelque mauvais génie. Cette opinion est presque généralement établie, sur-tout dans l'esprit du peuple & parmi les femmes. Quelquefois ce mauvais génie est une de leurs statues, ou plutôt, suivant la remarque du Pere du Halde, c'est le démon qui l'habite. Pour d'autres, c'est une haute montagne, un grand arbre, un dragon imaginaire qu'ils placent au fond de la mer ou dans le ciel, la quintessence de quelque animal, tel qu'un renard,

un  
Ya  
sur  
poi  
ties  
l'in  
est  
fon  
men  
tou  
sçav  
pal  
L  
Di  
vité  
offri  
des  
d'ex  
moi  
tjé.  
ses  
tude  
enfa  
infor  
d'off  
faire  
faul  
Le  
Pa-q  
sieurs  
se pr  
sieurs  
boîte  
font  
Après  
les,  
Quel  
& qu  
d'une  
maria  
le succ  
La  
cule,  
des éc  
quelq  
coin d  
croire

un singe, une tortue, un crapaud, &c. C'est ce qu'ils appellent *Tsing*, ou *Yau-quay*, ou *Quay-sing-li*, c'est-à-dire, *Monstre*, ou quelque chose de fort surprenant. Ils assurent que ces animaux, après avoir vécu longtems, ont le pouvoir de purifier leur propre essence & de se dépouiller de toutes leurs parties grossières & terrestres. La portion subtile qui demeure, se plaît à troubler l'imagination des hommes & des femmes. Un renard purifié de cette manière est extrêmement redoutable. Lorsque les Chinois tombent malades & qu'ils sont dans le délire de la fièvre, c'est indubitablement le démon qui les tourmente, & l'on appelle aussi-tôt les Bonzes. Il est impossible de se représenter les tours de souplesse & le bruit qu'ils font dans la maison. Le peuple & les demi-sçavans ne résistent point à ces impostures. Mais trois choses servent principalement à les entretenir dans cette ignorance.

La première est ce qui s'appelle à la Chine *Suan-ming*, & qui revient à nos *Diseurs de bonne-aventure*. Le pays est plein de gens qui calculent les *nativités*, & qui jouant d'une espèce de théorbe, vont de maisons en maisons pour offrir à chacun de lui dire la bonne ou la mauvaise fortune. La plupart sont des aveugles, & le prix de leur service est d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent sur les huit lettres dont l'an, le jour, le mois & l'heure de la naissance sont composés. Cet horoscope se nomme *Pa-tsi*. Ils prédissent les disgrâces dont on est menacé, ils promettent des richesses & des honneurs, du succès dans les entreprises de Commerce & dans l'étude des Sciences. Ils découvrent la cause de vos maladies & de celles de vos enfans, les raisons qui vous ont fait perdre votre pere & votre mere, &c. Les infortunes viennent toujours de quelqu'Esprit que vous avez eu le malheur d'offenser. Ils vous conseillent de ne pas perdre de tems pour l'appaiser, & de faire appeler promptement un certain Bonze. Si les prédictions se trouvent fausses, le Peuple se contente de dire : « Cet homme entend mal son métier.

Le second usage, qui entretient l'aveuglement des Chinois, consiste dans le *Pa-qua*, ou le *Ta-qua*, c'est-à-dire, l'art de consulter les Esprits. Il y a plusieurs méthodes établies pour cette opération. Mais la plus commune est de se présenter devant une Statue & de brûler certains parfums, en frappant plusieurs fois la terre du front. On prend soin de porter près de la Statue une boîte remplie de petites spatules, d'un demi-pied de longueur, sur lesquelles sont gravés des caractères énigmatiques, qui passent pour autant d'oracles. Après avoir fait plusieurs réverences, on laisse tomber au hazard une des spatules, dont les caractères sont expliqués par le Bonze qui préside à la cérémonie. Quelquefois on consulte une grande pancarte, qui est attachée contre le mur & qui contient la clé des caractères. Cette opération se pratique à l'approche d'une affaire importante, d'un voyage, d'une vente de marchandises, d'un mariage, & dans mille autres occasions, pour le choix d'un jour heureux & pour le succès de l'entreprise.

La troisième source d'ignorance, & la plus profonde quoique la plus ridicule, est le *Fong-chui*, autre opération mystérieuse, qui regarde la position des édifices & sur-tout celle des tombeaux. *Fong-chui* signifie *Vent* & *Eau*. Si quelque'un bâtit, par hazard, dans une position si contraire à ses voisins, & qu'un coin de sa maison soit opposé au côté de celle d'un autre, c'est assez pour faire croire que tout est perdu. Non-seulement il en résulte des haines, qui durent

Trois sources  
de l'ignorance du  
Peuple Chinois.  
L'horoscope.

L'invocation  
des Esprits.

Le Fong chui,  
ou superstition  
du vent & de  
l'eau.

RELIGIONS  
CHINOISES.  
Remedes contre  
la crainte du  
Fong-chui.

Jacq'oh va la  
Superstition.

Elle est mépri-  
sée par les Mis-  
sionnaires de  
Nan-king.

Superstition d'un  
Gouverneur.

aussi long-tems que l'édifice ; mais le propriétaire demeure exposé aux poursuites des Mandarins. Ces remedes sont-ils sans effet ? Il n'en reste qu'un , qui consiste à placer , dans une chambre , un dragon , ou quelqu'autre monstre de terre cuite , qui jette un regard terrible sur le coin de la fatale maison , & qui repoussé ainsi toutes les influences qu'on peut en appréhender. Les voisins qui prennent cette précaution contre le danger , ne manquent pas chaque jour de visiter plusieurs fois le monstre qui veille à leur défense. Ils brûlent de l'encens devant lui , ou plutôt devant l'Esprit qui le gouverne & qu'ils croient sans cesse occupé de ce soin. Ils se réunissent pour cette cérémonie , & chacun attend de l'Esprit ou du Monstre de ses voisins le secours qu'il leur promet de la part du sien. Les Bonzes ne manquent point de prendre part à l'embarras de leurs cliens. Ils s'engagent pour une somme d'argent à leur procurer l'assistance de quelque puissant Esprit , qui soit capable de les rassurer nuit & jour par des efforts aussi continuels que sa vigilance & son attention. Il se trouve des personnes si timides , qu'elles interrompent leur sommeil pour observer s'il n'est point arrivé de changement qui doive les obliger de changer de lit ou de maison ; & d'autres encore plus crédules , qui ne dormiroient pas tranquillement s'ils n'entretenoient , dans la chambre du dragon , un Bonze , qui ne les quitte pas jusqu'à la fin du danger. Mais il est rare que le désordre dure long-tems. Tous les voisins ayant le même intérêt à se délivrer de leurs allarmes , emploient leurs biens & leur crédit auprès des Mandarins , qui faisoient quelquefois , aussi volontiers que les Bonzes , de si belles occasions pour tirer un profit considerable de la foiblesse du Peuple. Ce qui doit paroître étrange , c'est qu'une superstition si généralement établie n'ait produit aucune Loi , qui ôte aux Particuliers la liberté de suivre leur goût dans la forme & la position de leurs édifices. On s'imagineroit que la seule force de la superstition doit tenir lieu de Loi ; mais comme elle n'agit que sur les voisins , parce qu'il n'y a rien à redouter pour celui qui bâtit , il arrive souvent qu'un Particulier mécontent de son voisinage , prend un plaisir malin à se venger par le trouble qu'il y répand ; si l'on n'aime mieux croire que les Bonzes ont part à la cause du mal , pour affermir leur crédit en se rendant nécessaires au Peuple , ou pour grossir leurs revenus. Les Missionnaires de Nan-king , contre lesquels ils s'étoient long-tems déchainés dans cette Ville , les soupçonnerent d'avoir voulu joindre cette malignité à quantité d'autres persécutions. Un jour quelques Profélytes Chinois , qui n'avoient point encore secoué le joug de toutes leurs anciennes erreurs , vinrent avertir le Superieur de la Mission qu'un de ses voisins , dans quelques réparations qu'il faisoit à ses édifices , avoit fait tourner le coin d'un mur contre le côté de l'Eglise. Toute la Ville ; informée de cette insulte , attendoit curieusement quelle seroit la conduite des Européens & quelle méthode ils employeroient pour détourner les disgrâces dont ils étoient menacés. Mais les Missionnaires ayant reçu cet avis avec dédain & paroissant tranquilles sur un si frivole sujet de terreur , le Peuple ne douta point que dans les pratiques de leur Religion ils n'eussent des méthodes , comme celles de la Chine , pour se garantir d'un mal si redoutable.

Le Gouverneur de *Kyen-chan* eut recours à la même méthode pour se défendre contre l'Eglise des Jésuites , qui étoit bâtie sur une éminence qui dominoit son Palais. Il eut aussi la précaution d'en tourner les appartemens un peu de côté.

D'ailleurs

D'ail-  
pas d-  
te fut  
Mand-  
de gr-  
étoit  
la pe-  
pas ré-  
Mand-  
chir la

Ce-  
core l-  
neau-  
ture.  
Certa-  
dont  
ont fi-  
pour a

Les-  
quelq-  
ou le  
distin-  
parvie-  
pere d-  
à son  
l'heure-  
est par-

L'i-  
conce-  
autres  
la Rel-  
juger  
Mond-  
tinen-  
l'igno-  
pes de  
de la  
repos

La  
les pri-  
fut ai-  
pide i-  
Emper-  
Ainsi  
& la p-  
des m-

D'ailleurs une sorte d'édifice, ou de porte à trois étages, qu'il fit bâtir à deux cens pas de l'Eglise, ser voit à le garantir de l'influence. Mais, par malheur, cette porte fut regardée comme l'unique cause de la mort du Gouverneur suivant. Ce Mandarin ayant été attaqué d'une fluxion de poitrine, qui lui faisoit cracher de gros flegmes blancs, on ne douta point que cette porte, dont la couleur étoit blanche, n'eut produit sa maladie, & là-dessus on prit la résolution de la peindre en noir, pour arrêter le cours de ses effets. Cet expédient n'ayant pas réussi, on s'imagina que c'étoit parce qu'on s'y étoit pris trop tard, & le Mandarin mourut. Ensuite à l'occasion de quelque autre chimere, on fit reblanchir la porte.

Cette superstition ne regarde pas seulement la situation des édifices, mais encore la maniere de placer les portes, le jour & la maniere de disposer le fourneau pour faire cuire le riz, & quantité d'autres particularités de la même nature. Le pouvoir du Fong-chwi s'étend encore plus sur les sépulcres des morts. Certains imposteurs font leur métier de découvrir les montagnes & les collines dont l'aspect est favorable; & lorsqu'après diverses cérémonies ridicules, ils ont fixé un lieu pour cet usage, on ne croit pas qu'il y ait de trop grosse somme pour acheter cette heureuse portion de terre.

Les Chinois regardent le Fong-chwi comme une chose plus précieuse, en quelque sorte, que la vie même, parce qu'ils sont persuadés que le bonheur ou le malheur de la vie dépend de cette chimere. En un mot, si quelqu'un se distingue entre les personnes du même âge par ses talens & sa capacité; s'il parvient de bonne-heure au degré de Docteur, ou à quelque emploi; s'il devient pere d'une nombreuse famille; s'il vit long-tems, ce n'est point à son mérite, à son adresse, à sa probité qu'il en a l'obligation; son bonheur vient (26) de l'heureuse situation de sa demeure, ou de ce que la sépulture de ses ancêtres est partagée d'un excellent Fong-chwi.

L'idée qu'on vient de prendre des différentes Sectes Chinoises sert à faire concevoir par quels degrés les changemens de Religion arrivent dans les autres pays, soit de bien en mal, soit de mal en pire. Comme il paroît que la Religion naturelle est la première qui s'est répandue à la Chine, on peut juger qu'elle n'est pas moins la plus ancienne dans tous les autres Etats du Monde. Elle prévalut parmi les Chinois, jusqu'à ce que l'ambition & l'incontinence des Grands eut introduit la corruption des mœurs, accompagnée de l'ignorance, qui ouvrirent la porte à la superstition & aux pernicieux principes de *Lau-tse*. Ensuite Confucius, habile & vertueux Philosophe, entreprit de la rétablir, avec l'assistance de plusieurs autres Sçavans, au risque de son repos & de sa sûreté. Il y réussit.

La Chine se soutint dans cette situation pendant plus de mille ans; mais les principes de la Morale Chinoise ayant dégénéré dans un si long espace, il fut aisé à la doctrine de *Fo* de s'y introduire. Elle se répandit comme une rapide inondation dans toute l'étendue de l'Empire, sous la protection d'un Empereur superstitieux qui l'avoit apportée, & de deux de ses Successeurs. Ainsi les plus exécrables principes peuvent succéder à la Religion la plus sainte & la plus pure, lorsqu'ils ont pour appui l'autorité des Princes & la corruption des mœurs.

(26) Du Halde, p. 665.

Autres objets  
du Fong-chwi.Réfutation des  
Auteurs Anglois.

## Origine &amp; progrès du Judaïsme &amp; du Mahométisme à la Chine.

De qui viennent  
ces éclaircisse-  
mens.Le Pere Gozani  
vante les Juifs de  
Kay-fong-fu.Ce qu'il voit  
dans leur Syna-  
gogue.

LES Missionnaires de Peking, curieux depuis long-tems de se procurer des informations sur les Juifs qui se trouvoient établis depuis plusieurs siècles à *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, chargerent en 1704 le Pere *J. P. Gozani* (27), qui gouvernoit une Eglise chrétienne dans cette Ville, de faire quelques recherches sur leur établissement & leurs usages. Pour exécuter cette commission, Gozani les visita dans leur *Li-pay-fu*, c'est-à-dire, leur Synagogue, un jour qu'ils y étoient tous assemblés. C'est la seule qu'ils aient à la Chine. Dans une longue conference qu'ils eurent avec lui, ils lui firent voir leurs Inscriptions, les unes en Chinois, d'autres en Hébreu. Ils lui montrèrent leur *King*, ou leurs Livres de Religion. Ils lui accorderent la permission d'entrer dans le plus intime (28) endroit de leur Synagogue, réservé pour leur *Chang-kyau*, c'est-à-dire, pour celui qui en a la direction (29) & qui n'y entre jamais qu'avec la plus profonde vénération.

Au centre de la Synagogue ils ont un magnifique pupitre (30), fort élevé & couvert d'un couffin, dont la broderie est très-riche. C'est le pupitre de Moÿse, sur lequel on place tous les Samedis, qui sont les jours du sabbat, & les autres jours solennels, le Livre du *Pentateuque*, pour en faire la lecture. On y voit aussi le *Van-sui-pay*, c'est-à-dire, une Tablette qui contient le nom de l'Empereur; mais sans aucune sorte de statues ou d'images. La Synagogue regarde l'Ouest. Ils se tournent du même côté (31) pour prier Dieu, qu'ils adorent sous les noms de *Tyen*, de *Chang-tyen*, de *Ckang ti*, de *Tyan-van*, de *We-che* ou de Créateur de toutes choses, & de *Van-we-chu-kay* ou de Créateur de tout l'Univers. C'est ce qui paroît par leur *Pay-tang*, & leur *Pa-pyen*, ou leurs inscriptions. Tous ces noms, remarque l'Auteur, sont empruntés des Livres Chinois.

Gozani ne remarqua point d'Autel (32). Il ne vit que le pupitre dont on vient de parler, une cassolette pour l'encens, une longue table & quelques candelabres, avec des chandelles de suif. Il y avoit, sur la même table, treize especes de tabernacles en forme d'arches, avec de petits rideaux par-devant. Douze représentoient les Tribus d'Israël, & le treizième, Moÿse. Ils servoient à renfermer le *Pentateuque* (33).

(27) Cet éclaircissement sur les Juifs est tiré d'une Lettre de Gozani, qui se trouve dans le septième Tome des Lettres éditantes, Ouvrage traduit en Anglois par M. Lockman, en 1743. sous le titre de *The Jesuits travels*. Il a joint des Notes à cette Lettre, avec quelques Remarques des Missionnaires mêmes. Comme il y a de la confusion & quelques autres défauts dans le récit de Gozani, on n'a pas fait difficulté de le mettre ici en meilleur ordre.

(28) Cet endroit répond à l'*Hechal* des Juifs Européens, où les Livres de la Loi sont gardés; ou plutôt au Saint des Saints de l'an-

cien Testament.

(29) Comme autrefois le Grand-Prêtre.

(30) Ceci répond au *Theba* ou au Pupitre des Synagogues Européennes, où l'on lit la Loi les Samedis & les autres jours d'assemblée.

(31) Parce que Jérusalem est de ce côté-là à l'égard de la Chine.

(32) Il ne devoit pas compter d'en voir, puisqu'il n'est permis aux Juifs de sacrifier qu'à Jérusalem.

(33) Ces Tabernacles sont particuliers aux Juifs Chinois.

En  
n'appe  
Gozan  
homme  
Abrah  
Jacob  
à-dire  
celles  
perfon  
De  
verfer  
leur Ch  
général  
La S  
rope. I  
tour. C  
& pou  
taberna  
Les deu  
Les  
cienne  
nomme  
gue, q  
Livres.  
distinct  
Livres f  
qui cou  
été mou  
tirer les  
Ils cons  
grand n  
qu'ils n  
vent pe  
Hébreu  
déchirés  
Les r  
font: B

(34) I  
Synagog  
ties: 1. L  
le Pupitr  
semble p  
l'ancien T  
semblent  
(35) C  
(36) C  
différens  
(37) V

En sortant de la Synagogue, on trouve un grand fallon, (34) dans lequel on n'apperçoit qu'un grand nombre d'encensoirs ou de castolettes. On apprit à Gozani que c'est le lieu où les Juifs honorent leur *Ching-lins*, ou les grands hommes de leur Loi. La plus grande des castolettes, qui est pour le Patriarche Abraham, est placée au milieu de la salle. Elle est suivie de celles d'Isaac, de Jacob, & de ses douze enfans, qu'ils appellent *Che-iel-kung-pay-tse*; (35) c'est-à-dire, les *douze Descendans*, ou les *douze Tribus d'Israel*. Ensuite on voit celles de Moÿse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras & de plusieurs autres fameux personnages de l'un & de l'autre sexe.

De cet appartement, Gozani fut conduit à la salle des Hôtes, pour y converser avec ses Guides. Là, n'ayant pas manqué de comparer sa Bible avec leur *Chin-king*, ou leur Pentateuque, (36) il trouva que la chronologie & la généalogie des Patriarches, avec leur âge, étoient exactement semblables.

La Synagogue Chinoise a quelque ressemblance avec nos Eglises de l'Europe. Elle est divisée en trois nef, & l'on peut en faire intérieurement le tour. Celle du milieu est pour la table des parfums, pour le pupitre de Moÿse, & pour le *van-sui-pay*; (37) c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur, avec les tabernacles dont on a parlé. Cette nef est comme le cœur de la Synagogue. Les deux autres sont pour la priere & les autres exercices du culte.

Les Juifs Chinois donnent à leur Loi le nom de *Ky-kyau*, qui signifie l'ancienne Loi; de *Tyen-kyau*, ou Loi de Dieu; & dans leurs Inscriptions, ils la nomment *Isaël-Kyau*, ou Loi d'Israel. Gozani obtint du Chef de la Synagogue, que le rideau fût ouvert devant un des tabernacles. On en tira un des Livres. Il est écrit sur de longues pieces de parchemin en caracteres nets & distincts, & les feuilles sont roulées autour de plusieurs bâtons. Un de ces Livres fut sauvé de la grande inondation du *Wangho*, ou de la Riviere jaune, qui couvrit entièrement la Ville de *Kay-fong-su*. (38) Mais comme il avoit été mouillé, & que les caracteres en étoient à demi-effacés, les Juifs en firent tirer les douze copies, qui se gardent dans les tabernacles de la Synagogue. Ils conservent dans de vieux coffres, en deux autres endroits du même lieu, un grand nombre de petits Livres qui sont autant de divisions du Pentateuque, qu'ils nomment *Ta-king*, & des autres Livres de leur Loi. Ces Livres leur servent pour prier. Ils en firent voir plusieurs à Gozani, qui les crut écrits en Hébreu. (39) Quelques-uns lui parurent neufs. D'autres sont vieux & à demi-déchirés. Mais ils sont gardés, aussi soigneusement que s'ils étoient d'or.

Les noms des livres du Pentateuque, suivant le Chef de la Synagogue, sont: *Bereshith*, *Vellesemath*, *Vayiera*, *Vaje-dabber*, & *Habdabarim*. (40) En

(34) Il paroît, suivant Gozani, que la Synagogue Chinoise est divisée en trois parties: 1. Le Saint des Saints; 2. la partie où est le Pupitre ou la Chaire; 3. la Salle, qui ressemble plus au *Vestibule* ou au Portique de l'ancien Temple, que le lieu où les Juifs s'assemblent en Europe.

(35) *Che-l-cum-pay-se* dans la Traduction.

(36) Observez que l'Auteur lui donne trois différens noms; *King*, *Fa-king* & *Ching-king*.

(37) *Van-say-pay* dans la Traduction, au

lieu de *Van-sui-pay*, qui signifie la *Tablette de dix mille ans*; nom qu'on donne à l'Empereur.

(38) Cet événement arriva en 1643, comme on l'a vu ci-dessus.

(39) Il paroît que le Pere Gozani n'étoit pas fort habile en Hébreu.

(40) Les Juifs Européens les appellent *Bereshith*, *Vellechemot*, *Vaykre*, *Valeber* & *Elle Haddabarim*. Comme les Juifs orientaux appellent le premier *Brasithro*, M. Lokman doute

Y y ij

RELIGIONS  
DE LA CHINE.  
Sallon où les  
grands Person-  
nages sont hono-  
rés.

Salle des Hôtes;

Forme de la Syn-  
agogue Chinoi-  
se.

Comment les  
Livres de la Loi  
sont écrits.

Autres Livres  
Juifs.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

corps, ils portent le nom de *Tauwa*. Ils sont divisés en cinquante-trois volumes (41); c'est-à-dire, la Genèse en douze, l'Exode en onze, & les trois suivants, chacun en dix, qui se nomment *Quan*. Le même Chef dit à Gozani qu'on avoit les titres de quelques autres livres de l'Ancien Testament, mais qu'il en manquoit plusieurs, & qu'il y en avoit quelques-uns dont on n'avoit aucune connoissance. D'autres Juifs, qui se trouvoient présents, ajoutèrent qu'il s'étoit perdu plusieurs Livres au tems de l'inondation. En effet Gozani ne put douter qu'ils n'en eussent connu d'autres, en les entendant parler du livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezechiel, qui vivifia des os desséchés, de Jonas, qui passa trois jours dans le ventre d'une baleine, &c.

Fables que les  
Rabins y ont mê-  
lées.

L'Auteur ne remarqua pas sans étonnement que leurs anciens Rabbins avoient mêlé quantité de contes ridicules parmi les faits qui sont rapportés dans l'écriture, & que les cinq Livres mêmes de Moïse n'avoient point été exempts de cette altération (42). On lui fit à cette occasion cent récits extravagans, dont il ne put s'empêcher de rire; ce qui lui fit juger que ces Juifs Chinois étoient de la Secte des Talmudistes, qui ont corrompu le sens de la Bible. Outre ce livre saint, ils avoient d'autres livres Hébreux, qu'ils nommoient *San-tso*. C'étoient des compositions de leurs anciens Rabbins, remplies d'histoires ridicules, qui renferment leur rituel, ou les cérémonies qu'ils pratiquent aujourd'hui. Ils ont des idées fort bizarres du Paradis & de l'Enfer, qu'ils ont tirées vraisemblablement du Talmud.

Cérémonies en  
usage parmi les  
Juifs Chinois.

Ils conservent encore plusieurs cérémonies de l'Ancien Testament, telle que la Circoncision. Ils observent le Sabbath & d'autres fêtes de l'ancienne Loi, particulièrement celle des Azimes. Ils ont aussi leur Agneau Pascal, en mémoire de la délivrance d'Égypte & du passage de la mer rouge. Ils n'allument point de feu & ne préparent pas leurs alimens le samedi. Ce soin se prend la veille. Pendant qu'on fait la lecture de la Bible dans leur Synagogue, ils ont le visage couvert d'un voile transparent, en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage couvert.

Honneurs qu'ils  
rendent à Con-  
fucius.

Comme il se trouvoit parmi eux quelques Bacheliers & quelques autres Lettrés de l'ordre inférieur, Gozani leur demanda s'ils rendoient des honneurs à Confucius. Le Chef répondit qu'ils l'honoroient de la même manière que les Lettrés Chinois; qu'ils se joignoient avec eux pour les cérémonies qui se pratiquent dans la salle de leurs grands hommes; & que les honneurs qu'ils rendoient à leurs ancêtres, suivant l'usage de la Chine, s'observoient dans la salle contigue à leur Synagogue; qu'ils offroient en sacrifice la chair des animaux, excepté celle de porc, des confitures & de l'encens dans des plats de porcelaine, en se dispensant seulement de se prosterner; que dans leurs maisons & dans la salle de leurs ancêtres ils n'employoient que des castolettes, sans inscriptions & sans images. Lorsque Gozani leur parla du Messie promis par les Écritures, & de ses divines actions, ils tombèrent dans une profonde surprise. Ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de *Jesus* que celui du Fils de

Ils n'avoient  
point entendu  
parler de Jésus-  
Christ.

avec fondement que les Juifs de la Chine employoient le mot de *Beresith*, comme ceux de l'Europe.

(41) Ou Sections. Les Juifs de l'Europe

font la même chose. Ils en lisent une tous les Samedis, & le tout une fois l'année.

(42) Cela doit être plutôt entendu de la Glose ou du Commentaire, que du Texte.

Sirra

il y

Il

l'Ou

de la

Leur

elle e

avec

plus

mes

Le

s'abst

anim

nois,

qui p

siomn

quela

de F

Tsing

A

dans

cevoit

en m

liance

ter. I

de ve

qui ra

Ils le

partie

puiff

d'alle

multi

On

Mald

sans o

vième

(43)

des vi

cens si

cens v

forte q

ble de

un dou

(44)

845,

cinqui

qui rép

garde l

*Sirrah*. Après tout, dit le Missionnaire, mais sans en apporter aucune raison, il y a peu de fond à faire sur cette Nation.

Ils lui dirent aussi que leurs ancêtres étoient venus du Royaume de Judée à l'Ouest, qui avoit été conquis par Josué, après être sorti de l'Égypte au travers de la mer rouge, & qu'ils étoient entrés à la Chine sous la dynastie de *Han* (43). Leur Colonie étoit alors composée d'un grand nombre de familles (44); mais elle est réduite à sept, qui se marient entr'elles, sans prendre jamais d'alliance avec les *Wheg-whegs*; c'est-à-dire, avec les Mahométans. Elles n'ont rien non plus de commun avec eux par rapport à la Religion, & leurs moustaches mêmes ne sont pas tournées de la même manière.

Les Juifs portent à la Chine le nom de *Tyau-kin-kyau*, qui signifie qu'ils s'abstiennent de sang, & que pour le faire sortir plus facilement du corps des animaux, ils leur coupent les nerfs & les veines. Ils ont reçu ce nom des Chinois, & le portent d'autant plus volontiers qu'il les distingue des Mahométans, qui portent celui de *Ti-mo-kyau* (45). Ils raconterent à Gozani que les Missionnaires Chrétiens leur avoient fait proposer deux fois d'entrer avec eux dans quelque Traité; la première fois, sous la dynastie de *Ming*, par Rodriguez de Figueredo; la seconde, par *Nge-li-ke*, sous la dynastie présente de (46) *Tsing*.

À l'égard des Mahométans, il y a plus de six cens ans qu'ils sont établis dans diverses Provinces de l'Empire, où ils vivent tranquillement, sans y recevoir jamais le moindre trouble, parce qu'ils n'en causent point aux autres en matière de Religion. Leur nombre s'accrut d'abord par la seule voie des alliances; mais depuis plusieurs années, l'argent leur sert beaucoup à l'augmenter. Ils achètent de tous côtés des enfans, que leurs parens ne font pas scrupule de vendre lorsqu'ils ne sont point en état de les élever. Pendant une famine qui ravagea la Province de *Schan-tong*, ils en achetèrent ainsi plus de dix mille. Ils les marient & les établissent dans des Villes dont ils achètent aussi quelque partie, ou qu'ils bâtissent à leurs propres frais. Cette méthode les a rendus si puissans dans plusieurs endroits, qu'ils n'y souffrent point ceux qui refusent d'aller à la Mosquée, & que dans l'espace d'un siècle ils se sont extrêmement multipliés (47).

On peut conclure de ces Relations imparfaites des Missionnaires, que les Mahométans doivent avoir acquis des richesses considérables, qu'ils doivent sans doute à la voie du commerce. On prétend que dans le huitième ou le neuvième siècle, ils l'exerçoient à Siraf en Perse (48); mais vraisemblablement

(43) La dynastie de Han est la cinquième des vingt-deux. On la fait commencer deux cens six ans avant Jésus Christ, & finir deux cens vingt ans après l'Ere Chrétienne; de sorte que dans cette supposition il est impossible de fixer l'entrée des Juifs à la Chine sans un doute de quatre cens ans.

(44) Ils devoient être fort nombreux en 845, si l'Ordonnance qui fut publiée dans la cinquième année de l'Empereur *Vu-tsong* & qui répond à cette année de Jésus-Christ, regarde leur Nation; car les Bonzes de *Ta-tsing*,

ou de Judée, & de *Mu-ha-pa*, en tout un nombre de trois mille, sont condamnés dans cette Pièce à retourner à la vie séculière. Du Halde, Vol. I.

(45) Ils sont nommés ci-dessus *Wheg-whegs*.

(46) Voyages des Jésuites, ou *Jésuits travels*, Vol. II. p. 12. & suiv.

(47) Mémoires du Pere le Comte, p. 339. Du Halde, Vol. I.

(48) Voyez l'Introduction, au premier Tome de ce Recueil.

## RELIGIONS DE LA CHINE.

Temps auquel les Juifs sont venus à la Chine.

Nom qu'ils y portent.

Origine & progrès des Mahométans à la Chine.

ils s'étoient introduits à la Chine, par terre, avec l'armée des Tartares Occidentaux, sous *Jenglièz-kam*, ou sous ses premiers successeurs.

§. V I.

*Origine, progrès & ruine du Christianisme à la Chine.*

Preuves de l'antiquité du Christianisme à la Chine.

Inscription d'une table de marbre.

Témoignage de plusieurs Manuscrits.

Durée du Christianisme à la Chine.

LES Missionnaires paroissent persuadés que la Religion Chrétienne a été prêchée fort anciennement à la Chine. Ils en donnent pour preuve deux monumens : l'un est le Breviaire de l'Eglise du Malabar, où (49) l'on rapporte que Saint Thomas convertit les Chinois ; l'autre, une Table de marbre, longue de dix pieds & large de cinq, qui fut, dit-on, trouvée dans la terre, en 1625, près de *Si-ngan-su*, capitale de *Chen-fi*. L'inscription de cette Table, après avoir fait mention de la Trinité, de la Naissance & de l'Ascension de Jesus-Christ, de l'objet de sa mission & de la sainteté de son ministère, rapporte qu'un Chrétien, nommé *O-lo-pwen*, vint de Judée à la Chine en 636; que l'Empereur *Tay-tsong*, qui regnoit alors, le reçut avec beaucoup d'honneurs, & que sur l'examen qu'il fit de sa doctrine, il publia un Edit en sa faveur. Ce Prince donna ordre aussi qu'on bâtît une Eglise; & *Kan*, son successeur, en fit élever plusieurs autres. Quelques années après, les Bonzes allarmés des progrès de la foi Chrétienne lui suscitèrent des persécutions, qui furent aussitôt apaisées par les soins de *Kan*. Les Empereurs suivans, sur-tout *So-chong*, continuèrent de bâtir des Eglises, firent chaque année pendant quarante jours des offrandes à l'autel, servirent de leurs propres mains les Prêtres de quatre Eglises, nourrirent les Pauvres, vêtirent ceux qui étoient nuds, prirent soin des Malades, & ne dédaignèrent pas d'enterrer les Morts. On lit sur la même table que ce monument fut élevé en 782. Sur un des côtés, au bas du marbre, on voit une autre inscription fort longue, partie en caractères Syriaques ou Chaldaïques, partie en caractères Chinois, avec les noms, en Syriaque, des Missionnaires venus de la Judée pour prêcher l'Evangile à la Chine; tons Evêques, Prêtres & Diacres. On prétend que leur mission est confirmée par divers manuscrits Arabes & Orientaux, découverts dans la Bibliothèque royale de France par l'Abbé Renaudot & par *Thevenot* (50), & que l'original s'en conserve à Rome dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites. *Kirker* en a publié (51) l'extrait, avec une version littérale & sa paraphrase. Du Halde n'ose assurer que les Empereurs nommés dans l'inscription méritent les éloges qu'on leur accorde. Il reconnoît que s'ils favorisoient les Prédicateurs de l'Evangile, ils n'étoient pas moins portés à soutenir les Sectes idolâtres.

Les Jésuites sont fort embarrassés à découvrir quelle fut la durée du Christianisme dans l'Empire. Ils confessent que le souvenir en devoit être effacé depuis plusieurs siècles, puisqu'il n'en restoit pas le moindre vestige en 1552, lorsque Saint François Xavier, l'Apôtre des Indes, arriva dans l'Île de *Chang-*

(49) Dans une Leçon du second Nocturne de l'Office de S. Thomas.

(50) On soupçonne l'authenticité de ces Manuscrits, & plusieurs Protestans y ont cru

reconnoître diverses marques de fausseté.

(51) Dans son Ouvrage intitulé *China illustrata*.

chuun  
à la C  
inuti  
cité d  
envoy  
manè  
sur q  
ayan  
contr  
oblig  
Mais  
veau  
revoie  
ensui  
king,  
s'établ  
rent le  
son ca  
Langu  
Les C  
qu'il y  
Enfui  
Moral  
aux M  
distinc  
tions,  
son. D  
renvoy  
le Per  
sept an  
des Jé  
Leurs  
ne pure  
vant à  
demeu  
qu'aba  
des Ch  
de leur  
nécessa  
résoluti  
Cour (  
Vers  
mée no  
une inv

(52) S  
(53) I

*chuun-chan*, nommée aussi *Sancian* (52), où il mourut sans avoir mis le pied à la Chine. Trente ans après, les Missionnaires de Macao firent des efforts inutiles pour obtenir d'y être reçus. Enfin le *Tsong-ou* de *Juang-tong* ayant cité devant son Tribunal les Portugais de Macao, le Pere Roger, Jésuite, fut envoyé à *Chan-king-su*, où il fut reçu si favorablement du Viceroi qu'il demanda la permission de résider dans la Province. Elle lui fut accordée; sur quoi *Illi* & *Pafio* commencerent leur établissement. Mais ce Mandarin ayant été bientôt disgracié, & craignant les plaintes qu'on pouvoit porter contre lui, pour avoir reçu des Etrangers dans le lieu de sa Jurisdiction, les obligea de retourner à Macao. Ainsi s'évanouirent les premieres esperances. Mais, lorsque les Missionnaires s'y attendoient le moins, un garde du nouveau Viceroi, entendant parler des récompenses promises à ceux qui procureroient leur rappel, eut la hardiesse d'en parler à son Maître, & se rendit ensuite à Macao. Roger & Ricci ne firent pas difficulté de le suivre à *Chan-king*, où ils obtinrent bientôt une Patente du Viceroi, qui leur permettoit de s'établir dans le lieu qu'ils voudroient choisir. Ces deux Missionnaires trouverent le secret de plaire aux Chinois; sur-tout le Pere Ricci, par la douceur de son caractère & par ses manieres insinuant. La connoissance qu'il avoit de la Langue & son habileté dans les Mathématiques, lui furent encore plus utiles. Les Chinois virent avec plaisir une Carte générale qui étoit son ouvrage, quoiqu'il y eût donné à leur Pays moins d'étendue qu'ils ne lui en attribuoient. Ensuite leur ayant composé un Catéchisme, qui contenoit l'explication de la Morale Chrétienne, il en convertit un grand nombre. La réputation qu'il fit aux Missionnaires leur attira les visites de tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction à *Chan-king*. Mais le Peuple, moins facile à recevoir leurs impressions, se souleva contre eux, & leur fit quelques insultes dans leur propre maison. Deux Etrangers ayant excité contre eux divers sùjets de jalousie, Roger fut renvoyé à Macao. Cependant peu d'années après, le danger parut diminué, & le Pere Antoine *Almejde* vint au secours de la Mission. Elle se soutenoit depuis sept ans, lorsqu'un nouveau Viceroi, qui avoit quelques vûes sur la maison des Jésuites, donna ordre à Ricci de quitter l'Empire avec ses Compagnons. Leurs suppliques, & les sollicitations des principaux Magistrats en leur faveur, ne purent faire adoucir cette rigoureuse déclaration. Ils obéirent. Mais en arrivant à Canton, ils furent agréablement surpris de recevoir la permission de demeurer. On leur assigna *Chau-cheu* pour demeure. Ce fut dans cette Ville, qu'abandonnant l'habit des Bonzes, qui les avoit fait mépriser, ils prirent celui des Chinois lettrés. Ce changement leur attira du respect & favorisa le progrès de leur doctrine. Mais, pour l'établir solidement, Ricci conçut qu'il étoit nécessaire de la faire goûter dans la Capitale de l'Empire; & s'arrêtant à cette résolution, il ne se promit pas moins que de convertir l'Empereur & toute sa Cour (53).

Vers le même tems, *Tayko-sama*, Empereur du Japon, ayant levé une armée nombreuse, dans la vue de conquérir d'abord la Corée, & de faire ensuite une invasion à la Chine, l'Empereur Chinois rassembla au tour de sa personne

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Premier établissement des Missionnaires Jésuites.

Caractère & habileté du Pere Ricci.

Diverses fortunes des Missionnaires.

Efforts de Ricci pour pénétrer dans la Capitale.

(52) Sancian est sur la Côte de la Province de Quang-tong.

(53) Du Halde, Vol. II.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

tous les Mandarins qui avoient quelque habileté dans l'art de la guerre. Ricci obtint d'un d'entr'eux, avec lequel il se trouvoit lié d'amitié, la permission de le suivre jusqu'à la Province de *Kyang-si*. Il se flatoit de l'engager par degrés à lui permettre de l'accompagner jusqu'à Peking. Dans cette route la barque fit naufrage, & Ricci n'échappa qu'à peine au danger. Le Mandarin effrayé continua son voyage par terre, & ne voulut pas que le Missionnaire passât Nan-king. Un autre Mandarin, qui lui avoit marqué anciennement quelque bonté, lui donna ordre de quitter cette Ville même, & punit le Chinois qui avoit osé le recevoir dans sa maison.

Il lui réussissent  
mal.

Ricci se vit dans la nécessité de retourner dans la capitale de *Kyang-si*. Il y fut reçu favorablement des Mandarins & du Viceroi même. *Cataneo*, *Longobardi* & d'autres Missionnaires le joignirent alors dans cette ville. Quelque tems après, le Gouverneur partant pour Peking, Ricci & deux autres obtinrent la liberté de le suivre. Leur séjour dura peu dans cette Capitale; la guerre avec les Japonois ayant augmenté la défiance & le dégoût qu'on avoit pour les Etrangers, ils firent peu de progrès dans un espace si court. Mais après la défaite de l'armée Japonoise, & la mort de Tayko-sama, dont elle fut bientôt suivie, Ricci ne trouva plus de difficulté à s'établir à Nan-king. Ensuite les présens pour l'Empereur étant arrivés à Macao, il obtint d'un des principaux Magistrats un passeport pour les porter lui-même à Peking. Il partit. Mais en passant par *Lin-tsing-cheu*, le refus qu'il fit à un Eunouque de lui abandonner les curiosités de l'Europe & le soin de les présenter à la Cour, l'exposa au chagrin de se voir emprisonner avec tout son cortège, sous prétexte qu'un crucifix, qu'il portoit dans sa valise, ne pouvoit être qu'un charme pour ôter la vie à l'Empereur. Les Missionnaires auroient été sacrifiés au ressentiment de cet Officier, si les témoignages avantageux qu'il avoit déjà donnés lui-même en leur faveur ne l'eussent empêché de porter contre eux ses accusations à la Cour.

Il arrive des  
présens pour  
l'Empereur.

Danger auquel  
ils expoient Ricci.

Il se rend enfin  
à Peking.

Premiers succès  
de la Mission.

Enfin l'ordre étant venu d'envoyer les Etrangers à Peking, Ricci se hâta de s'y rendre & fut bien-tôt introduit au Palais, où sa personne & ses présens furent également agréables à l'Empereur. Il offrit à ce Prince une grande horloge & une montre à répétition. Sa Majesté lui accorda, non-seulement une maison dans la Ville pour lui & pour ses compagnons, mais encore un fonds pour leur subsistance & la liberté d'entrer dans une des cours du Palais. Le Ciel ayant permis qu'après vingt-ans de travail ils se vissent heureusement établis dans la Capitale de l'Empire, ils s'appliquèrent fortement à l'ouvrage des conversions. Entre une infinité de Profélytes, ils comptèrent un des premiers Mandarins de Pe-king, nommé *Li*; une famille entiere de Princes du Sang à *Nan-chang fu*; *Paul Syu*, un des Ko-laus de l'Empire, & *Candida* sa fille à Nan-king, avec un grand nombre de Lettrés & d'autres Mandarins dans les mêmes Villes & dans d'autres lieux. *Candida* fit imprimer, à ses propres frais, des Livres de Religion & d'autres Ouvrages des Missionnaires. Elle bâtit des Eglises dans diverses Provinces & des Hôpitaux pour les enfans trouvés. Enfin le nombre des Profélytes s'accrut avec tant de succès, que la seule Province de *Kyang-nan* offroit quatre-vingt-dix Eglises, quarante-cinq Orautoires & quatre especes de Congrégations; l'une à l'honneur de la Sainte-Vierge; l'autre, des Anges; un autre, de la Passion de Jesus-Christ, & la quatrième, pour les Lettrés, sous la protection de Saint Ignace. L'usage étoit de s'y

assembler.

assés  
vers l'  
étoie  
Eglis  
Co  
ment  
contr  
une à  
Vicai  
décla  
venta  
qui a  
les Jé  
l'amb  
n'étoi  
au Tr  
à Pek  
depu  
Maca  
pon d  
Ces  
autres  
Ricci  
été ob  
inutil  
à la b  
les Jé  
nifine  
avoit  
Ric  
ses tra  
après  
sa sép  
veur,  
en 16  
tion. C  
nis, &  
cao. L  
lorsqu  
Syu, M  
rie, &  
& sous  
Vers  
Cour,  
son hal  
que les  
le trav  
Ta

assembler le premier jour de chaque mois, pour répéter les instructions que divers Lettrés avoient composées sur plusieurs articles de la Religion. Celles qui étoient approuvées des Missionnaires se récitoient le Dimanche d'après, dans les Eglises, & servoient beaucoup à faire de nouveaux Profélytes.

Cependant les Bonzes, désespérés du succès d'une doctrine dont l'établissement entraînoit la ruine de leurs principes, suscitèrent plusieurs persécutions contre les Missionnaires. Elles furent bien-tôt apaisées; mais il s'en éleva une à Macao, qui parut plus dangereuse, à l'occasion d'une dispute entre le Vicaire général & les Francisquains, dans laquelle le Recteur des Jésuites se déclara pour les derniers. Jamais l'enfer, suivant les termes de l'Auteur, n'inventa rien de plus noir que la vengeance d'un Partisan du Vicaire général, qui auroit vû périr volontiers la Religion chrétienne à la Chine pourvû que les Jésuites fussent enveloppés dans sa ruine. Il fit entendre aux Chinois que l'ambition des Jésuites étoit sans bornes, & que la prédication de l'Evangile n'étoit qu'un prétexte pour élever *Cataneo*, un Missionnaire de leur Ordre, au Trône Impérial; que les lieux dans lesquels ils étoient établis, à Canton & à Peking, favorisoient leur projet; que la Flotte Hollandoise, qui avoit paru depuis peu sur la Côte, étoit venue pour les seconder; que le Gouverneur de Macao étoit dans leurs intérêts avec ses troupes, & que les Chrétiens du Japon devoient se joindre à leurs amis de la Chine.

Ces affreuses nouvelles étant parvenues jusqu'aux Magistrats de Canton, les autres Villes de l'Empire prirent aussitôt l'allarme. On publia que le Pere Ricci avoit souffert le dernier supplice à Peking; & François Martinez ayant été obligé de traverser Canton dans les mêmes circonstances, fit des efforts inutiles pour se cacher. Il fut découvert par un Profélyte apostat & condamné à la bastonnade, sous laquelle il mourut. Si l'accusation dont on avoit noirci les Jésuites eût pénétré jusqu'aux oreilles de l'Empereur, la ruine du Christianisme étoit inévitable; mais les Magistrats reconnurent bien-tôt qu'on leur en avoit grossièrement imposé.

Ricci, dont le tempéramment étoit fort affoibli par le poids continuel de ses travaux apostoliques, mourut en 1610, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après en avoir passé vingt-sept à la Chine. L'Empereur Van-lye accorda pour sa sépulture une portion de terrain, qui, par la continuation de la même faveur, devint ensuite le Cimetière des Jésuites & des autres Missionnaires. Mais en 1617, un Mandarin de Nan-king suscita contre eux une nouvelle persécution. Quelques-uns furent battus cruellement; d'autres emprisonnés ou bannis, & ceux qui étoient établis à Peking se virent forcés de retourner à Macao. Leur situation ne fut pas plus tranquille jusqu'à l'irruption des Tartares, lorsque Tyen-ki succédant au Trône, se détermina, par le conseil de Paul Syu, Mandarin chrétien, à faire venir les Portugais pour conduire son artillerie, & rappella les Missionnaires. Ils vécurent paisiblement sous ce Monarque & sous *Whay-tsong* ou *Tsong-ching*, son successeur, en 1628.

Vers l'année 1631, le Pere *Adam Schaal*, Jésuite, ayant été envoyé à la Cour, obtint bien-tôt la faveur de Sa Majesté Impériale & des Grands, par son habileté dans les Mathématiques. Ce fut dans le cours de la même année que les Dominiquains & les Francisquains entrèrent à la Chine pour partager le travail de la Mission, qui étoit alors florissante. Mais les guerres qui sur-

Tome VI.

Z z

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Persécution contre le Christianisme.

A quelle occasion elle s'éleva.

Ses effets.

Mort du Pere Ricci.

Rétablissement des Missionnaires.

Arrivée du Pere Adam Schaal.

Sa faveur à la Cour.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Changemens  
causés par la  
conquête des  
Tartares.

Services que  
Schaal rend à la  
Religion.

Il est fait Pré-  
cepteur du jeune  
Empereur.

Calomnies con-  
tre les Chrétiens.

vinrent en 1636 & qui durèrent plus de vingt ans, causèrent presque entièrement sa ruine. Cependant les malheurs du tems n'arrêterent point le zèle des Jésuites. Ils firent des conversions nombreuses, & quelques-unes dans les plus hauts rangs de l'Empire. On compta dans ce nombre *Thomas Kyn*, Viceroy de *Quang-si*; *Luc Chin*, Généralissime de l'armée Chinoise contre les Tartares; *Pan Achilles*, Grand-Eunuqué, & cinquante Dames de la Cour: enfin, l'Empereur lui-même (54) & l'Impératrice, qui reçurent le Baptême; l'un, sous le nom de Constantin; l'autre, sous celui d'Helene. On nous a conservé une Lettre de l'Impératrice au Pape, écrite en 1650 (55), avec le Bref du Pape à Sa Majesté Chinoise. Mais, dans l'espace de peu d'années, de si belles esperances furent détruites, par la défaite de l'Empereur & la conquête des Tartares (56).

Adam Schaal, demeuré seul à Peking pour l'administration de l'Eglise chrétienne, ne fut pas plutôt connu de *Chun-chi*, Empereur Tartare, qu'ayant obtenu son estime, il fut créé Président du Tribunal des Mathématiciens, qui étoit depuis trois cens ans sous la direction des Astronomes Mahométans. La réformation du Calendrier, qu'il exécuta heureusement, le rendit encore plus cher à ce Prince. On vit arriver à la Cour, sous ses auspices, quatorze Missionnaires, & dans ce nombre, *Ferdinand Verbiest*. L'Empereur auroit embrassé le Christianisme, s'il n'eût été retenu par ses femmes, qui étoient dévouées aux Bonzes. Mais ce Prince se refroidit un peu pour Schaal; à l'occasion de son dernier mariage, qui avoit été censuré par ce Missionnaire; ce qui n'empêcha point qu'au lit de la mort il ne le fit appeler, & qu'il ne le traitât avec beaucoup de bonté.

A l'accession de *Kang-hi*, qui n'étoit alors âgé que de huit ans, les Bonzes furent chassés du Palais, tandis que Schaal fut nommé Précepteur du jeune Monarque. Le crédit de ce Missionnaire sauva Macao de sa ruine, lorsque toutes les Places de la Côte furent détruites pour affaiblir *Ku ching*, ou *Koxinga*, en lui coupant les provisions. Il prévint aussi, dans les Provinces, diverses persécutions qui furent suscitées par les Bonzes. Mais tous ses soins ne purent arrêter un soulèvement général, causé par *Jang-quang-syen* (57), Chinois Lettré, qui s'étoit rendu redoutable aux plus grands Mandarins par ses violences & ses intrigues. Dans un Livre qu'il publia, & dans une Supplique qu'il présenta aux quatre Régens, il semportoit en invectives contre les Missionnaires & leur Religion. Il osoit assurer, « qu'ils avoient été bannis de leur » propre Pays pour avoir suscité des séditions, & qu'ils étoient venus à la » Chine pour y exciter les Peuples à la révolte; que la vûte du Pere Schaal en » s'élevant à l'autorité dont il jouissoit à Peking, étoit d'introduire dans l'Etat » une multitude d'Etrangers, qui se répandoient dans les Provinces sous sa » direction & qui levoient les plans des Villes pour en faciliter la conquête; » que les gens de leur suite étoient autant de soldats, & que le nombre en » étoit infini; que tous les ans il arrivoit à Macao de nouvelles troupes d'E- » trangers, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour l'exécution de » leur dessein. Il produisoit, en même-tems, un Livre publié par le Pere

(54) C'étoit Yung-ly, qui fut proclamé par l'armée en 1646, & qui fixa son siège à Chau-king-fu dans Quang-tong.

(55) Du Halde, Vol. II.

(56) Voyez ci-dessus, dans les Relations.

(57) Le même dont on a déjà parlé.

Schaal  
sourn  
Eglise  
Jang-  
tenir  
tiens  
notre  
distri  
" qui  
" Te  
" for  
On  
fatale  
charg  
Tribu  
pour l  
vante  
fausse  
d'être  
trine.  
mort,  
honor  
qui pa  
du Sa  
Dan  
abande  
fois qu  
força l  
ple, si  
redout  
rendre  
de cer  
Comm  
en pris  
tremble  
de viol  
lais, j  
Juges,  
sonnier  
ne surv  
La p  
jetta les  
nis à C  
récit de

(58) Relations  
(59) I

Schaal, dans lequel ce Missionnaire exhortoit les Chinois & les Tartares à se soumettre aux Loix du Christianisme, & qui contenoit une liste de toutes les Eglises de la Province, avec celle des Magistrats qui avoient été baptisés. *Jang-quang-syen* représentoit cet Ouvrage comme l'état d'une armée prête à tenir la campagne au premier signe; les Médailles & les Chapelets des Chrétiens étoient des marques secrètes auxquelles les Conspirés devoient se reconnoître. Enfin, montrant la figure de Jesus crucifié, qui étoit dans les Livres distribués par les Missionnaires: "Voyez, disoit-il, le Dieu des Européens, qui est cloué sur une croix pour avoir entrepris de se faire Roi des Juifs. Telle est la Puissance qu'ils invoquent pour le succès du dessein qu'ils ont formé de se rendre maîtres de la Chine.

On est dispensé de s'étendre ici sur un événement dont on a déjà lû (58) les fatales circonstances. Le Pere Schaal, alors âgé de soixante-dix-huit ans, fut chargé de fers avec tous les autres Missionnaires & parut à genoux devant le Tribunal Chinois, où ses infirmités obligèrent le Pere Verbieft de répondre pour lui. Ils furent tous emprisonnés le 12 de Novembre 1664. L'année suivante, les Mandarins assemblés prononcèrent que la Loi chrétienne étoit (59) fautive & pernicieuse, & que le Pere Adam & tous ses Compagnons méritoient d'être punis comme séducteurs du Peuple & promoteurs d'une fautive doctrine. Toutes les apologies furent inutiles. Le Pere Schaal reçut la sentence de mort, qui le condamnoit d'abord à être étranglé, comme au supplice le plus honorable à la Chine; mais qui fut changée en celui d'être coupé en pièces, qui passe pour le plus ignominieux. Cet arrêt fut communiqué aux Princes du Sang & aux quatre Régens, pour être confirmé par leur approbation.

Dans une extrémité si terrible, le Ciel, dit l'Ecrivain, qui paroissoit avoir abandonné ses Serviteurs, se déclara manifestement en leur faveur. Chaque fois qu'on entreprit de lire la sentence, un effroyable tremblement de terre força l'Assemblée de quitter la Salle du Conseil. La consternation du Peuple, sur-tout celle de la Reine-mère du dernier Empereur, qui attribuoit ces redoutables accidens à l'injustice des Magistrats, obligèrent la Régence de rendre la liberté aux Prisonniers, à l'exception de ceux qui étoient coupables de certains crimes, particulièrement d'avoir enseigné une fautive doctrine. Comme les Missionnaires étoient compris dans cette exception, ils demeurèrent en prison, tandis que douze cens autres Chrétiens furent délivrés. Mais les tremblemens de terre, continue Du Halde, qui se renouvellèrent avec plus de violence que jamais, & le feu qui consuma la plus grande partie du Palais, joint à quantité d'autres prodiges (60), firent ouvrir les yeux à d'injustes Juges, & les convainquirent enfin que le Ciel s'intéressoit en faveur des Prisonniers. Les Missionnaires obtinrent alors la liberté. Mais le Pere Adam Schaal ne survécut pas long-tems à ses souffrances. Il mourut en 1666.

La persécution n'ayant pas causé moins de ravage dans les Provinces, on y jeta les Missionnaires dans de rigoureuses prisons, & vingt-cinq furent bannis à Canton. Il n'en resta que quatre à la Cour, Leurs ennemis, suivant le récit de l'Auteur, n'échaperent pas long-tems à la vengeance du Ciel. Le pré-

(58) Voyez le Tome V. dans les derniers Relations.

(59) *Ibidem.*

(60) Navarette forme quelques difficultés contre tous ces prodiges. Voyez sa Relation au Tome V.

Sentence qui condamne à mort le Pere Adam Schaal.

Miracles qu'on rapporte en faveur du Christianisme.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.  
Vengeance du  
Ciel contre les  
Pérecuteurs.

Rétablissement  
du Christianisme.  
A quelle occa-  
sion.

Edit en faveur  
de la Religion.

Progress du Chris-  
tianisme.

Nouveaux Mis-  
sionnaires en-  
voyés à la Chine.

mier Régent, qui étoit le plus ardent des Pérecuteurs, mourut bien-tôt d'une mort naturelle. Le second fut condamné au supplice. Son troisième fils fut coupé en pièces & les autres eurent la tête tranchée (61). *Jang-quang-syen*, Auteur de la pérecution, qui avoit été nommé Président du Tribunal Mathématique à la place d'Adam, fut dégradé & condamné à mort. Cependant cette sentence ayant été changée dans un bannissement perpétuel, par considération pour son grand âge, il mourut en chemin d'un ulcère pestilentiel.

Un événement, qui arriva peu d'années après, rétablit les Missionnaires dans leur ancienne faveur. L'Empereur ayant découvert un grand nombre de fautes dans le Calendrier de l'Empire, fut sollicité par quelques-uns de ses courtisans de consulter les Européens. Il suivit ce conseil. Le Pere Verbieft, chargé de ses ordres, s'acquitta si heureusement de cette commission, que pour récompense il fut nommé Président du Tribunal des Mathématiques. Bien-tôt on vit paroître un Edit Impérial, par lequel tous ceux qui avoient souffert quelque injustice sous la minorité de l'Empereur étoient invités à demander des réparations. Verbieft saisit cette occasion. Il exposa dans une Supplique l'abus qu'on avoit fait de l'autorité souveraine en condamnant le Christianisme & bannissant ses Ministres. Cette Pièce fut rejetée par un Tribunal; mais un autre déclara, » que la Loi chrétienne avoit été prescrite injustement; qu'elle étoit bonne, & qu'elle n'enseignoit rien qui ne s'accordât avec le bien » de l'Etat. Les Seigneurs chrétiens furent aussi-tôt rétablis dans leurs Emplois, le Pere Verbieft dans tous ses honneurs; & les autres Missionnaires ayant été rappelés, rentrèrent, en 1671, dans leurs Eglises. A la vérité l'Edit Impérial défendoit à tous les Sujets de l'Empire d'embrasser la Religion chrétienne; mais on ne laissa point de baptiser dans le cours de la même année un grand nombre de personnes, entre lesquelles se trouvoient un oncle maternel de l'Empereur & l'un des huit Généraux Tartares.

Verbieft, appelé ensuite à la Cour, enseigna pendant deux ans les Mathématiques à l'Empereur & prit occasion d'un Livre publié par un Mandarin pour faire défendre par un Edit que la Religion Chrétienne fut traitée de fausse Religion. Sa faveur s'accrut encore par le service qu'il rendit à l'Empire en faisant fondre du canon de cuivre, d'une légèreté qui le rendoit facile à transporter sur les montagnes. Les Chinois ne connoissoient jusqu'alors que l'usage des canons de fer. Avec ce nouveau secours les Tartares forcerent dans ses retranchemens *U-san-ghéy*, fameux Chinois qui les avoit appellés dans l'Empire, & qui s'étoit lui-même révolté contre eux. Cet événement procura la paix & confirma Kanghi sur le trône (62). Le crédit des Missionnaires n'ayant fait qu'augmenter avec la faveur de Verbieft, on vit croître si promptement le nombre des Profélytes, que les Jésuites de Peking écrivirent en Europe pour inviter leurs confrères à venir partager leurs travaux. Ces lettres attirerent à Verbieft un Bref du Pape, qui le remercioit de son zèle, & porterent Louis XIV à faire passer à la Chine de nouveaux Missionnaires, également propres à répandre le goût des sciences & les lumières du Christianisme.

D'un grand nombre qui s'offrirent pour cette glorieuse entreprise, on choisit (61) L'Auteur ne rapporte point leurs crimes, mais on doit supposer qu'ils en avoient commis d'autres que celui d'avoir pérecuté les Missionnaires. (62) Voyez cette Relation au Tome V. de ce Recueil.

fit les Peres de *Fontaney*, *Tachard*, *Gerbillon*, *Bouvet*, le Comte & *Vifdelou*, tous Jésuites, qui après avoir été reçus à l'Académie des Sciences, partirent bien fournis d'instrumens Mathématiques & de magnifiques présens. Ils mirent à la voile au port de Brest, dans le cours de Mars 1685; avec le titre de Mathématiciens du Roi. Tachard fut retenu à Siam; où le Chevalier de Chau-mont étoit envoyé en Ambassade, tandis que les cinq autres continuerent leur route vers la Chine. Etant arrivés à *Ning-po*, où ils ne trouverent aucune opposition de la part du Viceroy, Verbiest les fit bientôt appeller à la Cour. Ils arriverent à Peking au mois de Février 1686, mais cet illustre Missionnaire étoit mort avant qu'ils y fussent entrés. L'histoire de leur voyage nous (63) apprend que sous l'habit d'un Mandarin il portoit un cilice, & qu'il avoit le corps ceint d'une chaîne de fer à pointes; qu'il fut magnifiquement enseveli aux frais de l'Empereur, & que Sa Majesté composa elle-même son éloge. L'Auteur nous l'a conservé, avec l'ordre de ses funérailles. Verbiest eut pour successeur dans l'emploi de Président du Tribunal des Mathématiques le Pere Grimaldi, Jésuite Italien.

Le 25 de Mars, les Missionnaires François furent conduits devant l'Empereur, qui retint près de sa personne Gerbillon & Bouvet. Après leur avoir fait apprendre la Langue Tartare, il chargea le premier, avec un autre Jésuite nommé *Pereyra*, de suivre en qualité d'Interprètes, les Ambassadeurs qu'il envoyoit à *Ni-po-cheu*, ou *Norchinskoy*, pour régler avec les Russiens les limites des deux Empires. Ils contribuerent ainsi au Traité de paix, par lequel *Yackfa* (64), place située sur la Riviere d'*Amur* fut cédée aux Chinois & presqu'immédiatement démolie.

L'Empereur Kang-hi tranquille sur le trône, fit un cours de Mathématiques sous Gerbillon & Bouvet, & vécut avec eux si familièrement qu'il leur faisoit prendre place avec lui sur le même siège. Ils traduisirent plusieurs livres pour son usage. Ils en composerent d'autres. Les études de ce Prince durerent l'espace de cinq ans, avec le soin continuel de joindre la pratique à la théorie. Il fit des progrès si extraordinaires dans les Mathématiques, que s'étant chargé lui-même de l'instruction de ses enfans, il composa pour eux un Livre de Géometrie.

Malgré toute la faveur dont les Missionnaires jouissoient à la Cour Impériale, leur Religion n'étoit que tolérée dans l'Empire; & les Mandarins des Provinces ne revenant point de la haine qu'ils leur portoient, soit à titre d'Etrangers & de Novateurs, soit par l'instigation des Bonzes, ils furent toujours exposés à diverses persécutions. On en vit naître ouvertement une des plus violentes à *Hang-cheu-su* dans la Province de Che-kyang, où le Viceroy & d'autres Mandarins renouvellant l'Edit de 1669 défendirent sous de rigoureuses peines l'exercice du Christianisme, qu'ils traiterent de Secte fautive & pernicieuse. Leurs Eglises furent saisies & livrées aux Bonzes. Les croix, raconte l'Auteur, furent brisées, les autels profanés, & les images abandonnées aux outrages des Infidèles. Un grand nombre de nouveaux Convertis furent

(63) Les Auteurs Anglois paroissent douter de ce goût des Missionnaires pour la mortification, & ne l'attribuent du moins qu'à l'envie de contrebalancer celle des Bonzes.

(64) C'est le nom que lui donnent les Russiens. Les Tartares orientaux l'appellent *Sagbalian-usa*, & les Chinois, *He-long-kyang*, ou Riviere du Dragon noir.

RELIGIONS  
DE LA CHINE.

Les Missionnaires portent leurs plaintes à l'Empereur.

Sa réponse.

Conseil qu'il donne aux Missionnaires.

Ils présentent une Supplique au Tribunal des Rites.

Elle est rejetée.

L'Empereur emploie son autorité en leur faveur.

traînés, avec le Pere Intorcetta leur Pasteur, devant les Tribunaux Tartares & Chinois. Les uns furent emprisonnés ; d'autres reçurent une cruelle bastonnade.

Gerbillon, qui étoit alors en Tartarie à la suite de l'Empereur, adressa ses plaintes au Prince *So-fan*, qui joignoit à l'honneur d'être proche parent de Sa Majesté Impériale, la qualité d'un de ses premiers Ministres & celle de Grand-Maître du Palais. Mais deux lettres, que ce Seigneur écrivit aux Mandarins, ayant produit peu d'effet, les Missionnaires prirent le parti de demander une audience particulière à l'Empereur, qui leur fit cette bizarre réponse : « Il étoit surpris, leur dit-il, de les voir si infatués de leur Religion, & si inquiets pour les affaires d'un Monde, dans lequel ils n'avoient jamais été. » Son avis étoit qu'il devoit jouir tranquillement de la vie présente. Il ajouta que leur Dieu ressentoit sans doute quelque peine du trouble où il les voyoit, & qu'il étoit assez puissant pour se faire justice à lui-même, sans qu'ils prissent tant de soin. Les Missionnaires frappés de cette réponse, comme d'un coup de foudre, répandirent l'amertume de leur cœur à genoux devant la porte du Palais. L'Empereur, informé de leur situation, leur fit dire par un Officier qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour arrêter la persécution, que d'humilier secrètement le Viceroy, ce qui seroit son ouvrage ; ou d'obtenir un Décret favorable du Tribunal, ce qui les regardoit uniquement.

Ils s'arrêtèrent à la dernière de ces deux méthodes. Ayant dressé une supplique, ils la firent remettre à l'Empereur pour la lire. Ce grand Monarque ne la trouva point assez bien composée, & ne mettant point de bornes à sa bonté, il en dressa lui-même une en langue Tartare (65), qu'il envoya aux Missionnaires pour y faire les changemens qu'ils jugeroient à propos. Elle fut présentée à Sa Majesté, dans un jour d'audience solennelle, par les Jésuites *Pereyra* & *Thomas*. Mais lorsqu'elle eut été renvoyée au Tribunal des Rites, la Sentence des Mandarins déclara qu'il falloit s'en tenir aux Edits précédens. L'Empereur, piqué de ce Jugement, donna ordre aux Mandarins de recommencer l'examen. C'étoit déclarer assez nettement ses intentions. Cependant leur seconde réponse ne fut pas plus modérée que la première. L'Empereur, les voyant obstinés contre les Missionnaires & leur Religion, prit le parti de signer le Décret, dans la crainte d'irriter les Sujets de l'Empire. D'un autre côté sa compassion pour les Jésuites lui fit consulter le Prince *So-fan*, qui lui conseilla de faire valoir son autorité dans cette occasion, pour rendre les Mandarins plus traitables (66). Cet avis plut au Monarque. Il envoya au Kolau & aux Membres du Lipu, un ordre, qui portoit que tous les Edits publiés contre la Loi Chrétienne fussent déchirés & jetés au feu. *So-fan* se présenta dans l'Assemblée. Quoiqu'attaché à la Religion du Pays, il plaida la cause des Missionnaires avec tant de force, & donna de si justes explications aux dix Commandemens, que les Mandarins, reconnoissant enfin qu'une telle Loi ne pouvoit être dangereuse (67), prononcèrent : « Que les services des Missionnaires méritoient des récompenses ; qu'ils n'avoient rien commis de contraire à la Morale ; qu'ils n'avoient fait de mal à personne ; que leur Doctrine

(65) L'Auteur en donne une Traduction.

(66) Chine du Pere Du Halde, T. II.

(67) Les Auteurs Anglois prétendent ici qu'elle est dangereuse dans le sens catholique.

« n'av  
» poi  
» con  
ce Déc  
pire (c  
la Pro  
grace  
tendit  
l'Histe  
violen  
tiques

La  
Elle au  
venu a  
Chine  
de son  
les soi  
suites  
lais, a  
cinqua  
fourni  
més pe  
& à l'e  
toutes  
bre 170  
représe  
qu'elle  
ne s'éto  
maticie

Tou  
naître  
& Chan  
plus fa  
Comme  
des Mis  
dans le  
le récit  
tes, ou  
posés p  
fut-elle  
pendant  
qui, éta  
persécut

(68) V  
(69) C  
le Tome  
réponses

« n'avoit aucune ressemblance avec celle des fausses Sectes , & ne tendoit  
 « point à la séduction ; qu'ils conserveroient leurs Eglises , & qu'ils auroient  
 « comme les Bonzes , la liberté de prêcher leur Religion. L'Empereur signa  
 ce Décret le 2 de Mars 1692 , & le fit publier dans toutes les parties de l'Em-  
 pire (68). Mais il obligea les Missionnaires d'écrire à leurs Confrères , dans  
 la Province de Che-kyang , qu'ils ne devoient pas trop présumer de cette  
 grace , & qu'il falloit se conduire avec tant de circonspection , qu'on n'en-  
 tendît jamais recommencer les plaintes. Cet avis sembloit marquer , suivant  
 l'Historien , qu'il n'approuvoit point le Christianisme sans se faire quelque  
 violence (69) , & qu'en favorisant les Missionnaires , il sacrifioit ses vûes poli-  
 tiques à l'affection qu'il avoit pour eux.

Il agissoit contre  
ses propres des-  
sins.

La liberté qu'on leur accordoit servit bien-tôt à multiplier les conversions.  
 Elle attira de France un grand nombre de Jésuites. Louis XIV assigna un re-  
 venu annuel de neuf mille deux cens livres , pour vingt Missionnaires à la  
 Chine & aux Indes. Dans cet intervalle , l'Empereur , qui ne se relâchoit point  
 de son application à l'étude , fut attaqué de la fièvre tierce. Il en fut guéri par  
 les soins de Gerbillon & de Bouvet. Sa reconnoissance lui fit donner aux Jé-  
 suites un grand édifice dans le *Whang-thing* , ou la premiere cour de son Pa-  
 lais , avec la moitié d'un champ voisin pour y bâtir une Eglise. Il y joignit  
 cinquante onces d'argent , qui devoient servir à l'exécution de l'ouvrage. Il  
 fournit même une partie des matériaux , & quelques Mandarins furent nom-  
 més pour en prendre la direction. On employa quatre ans à bâtir cette Eglise  
 & à l'embellir. Aussi devint-elle une des plus belles & des plus régulières de  
 toutes les Eglises de l'Est. Mais à peine fut-elle achevée , au mois de Décem-  
 bre 1702 , que les Censeurs de l'Empire firent entendre leurs plaintes. Ils la  
 représentèrent comme un excès de luxe qui bleissoit les loix , & demanderent  
 qu'elle fut démolie. L'Empereur les réduisit au silence , en répondant que rien  
 ne s'étoit fait que par ses ordres & pour récompenser les services des Mathé-  
 maticiens étrangers.

Le Christianisme  
redevient floris-  
sant.

Faveurs accor-  
dées aux Mission-  
naires.

Tout paroïssoit favorable aux travaux des Missionnaires , lorsqu'on vit  
 naître entr'eux les fameuses disputes qui regardoient le sens des mots *Tyen*  
 & *Chang-ti*. Ce contretems replongea les affaires dans la confusion , & devint  
 plus fatal au Christianisme que toutes les persécutions qu'il avoit essuyées.  
 Comme l'histoire de ce malheureux différend , qui se termina par l'expulsion  
 des Missionnaires & par la ruine de tous leurs travaux , a déjà trouvé place  
 dans le Volume précédent (70) , on se contentera d'observer ici que suivant  
 le récit de nos Auteurs , il n'y eut pas moins de trois cens Eglises , ou détrui-  
 tes , ou livrées à des usages profanes , ni moins de trois mille Chrétiens ex-  
 posés par cet événement à la rage des Infidèles. Aussi la Religion Chrétienne  
 fut-elle extirpée à la Chine , sans aucun espoir d'y être jamais rétablie. Ce-  
 pendant il resta dans les Provinces trois Jésuites & quelques autres Prêtres ,  
 qui , étant nés Chinois , trouverent facilement le moyen de se dérober à la  
 persécution. On y fit passer aussi , chaque année , d'habiles Cathéchistes dans

Leur ruine en-  
tière , causée par  
leurs propres dif-  
férends.

(68) Voyez le Tome V. de ce Recueil.

(69) On a pu faire la même remarque dans  
le Tome précédent , à l'occasion de plusieurs  
réponses de ce Prince , quoique le même Au-

teur lui attribue dans d'autres endroits du  
penchant pour le Christianisme.

(70) Voyez les Relations des Voyageurs.

les différentes Eglises, pour instruire & consoler les Fidèles par des lectures de piété.

Tel est l'état auquel les Missions Catholiques de la Chine furent réduites par le Décret Impérial de l'année 1723 (71).

## CHAPITRE VI.

### Constitution & Gouvernement de la Chine.

#### §. I.

##### Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoise.

Premiers tems  
de l'Empire Chi-  
nois.

**Q**UOIQUE l'Empire de la Chine soit très-ancien, & que ses Historiens donnent à leurs Monarques une origine fort éclatante & fort reculée, il s'en faut beaucoup qu'ils nous apprennent clairement dans quel tems leur Pays fut peuplé & quand les Chinois commencèrent à faire quelque figure dans le monde. L'opinion commune est que cette Monarchie fut fondée par *Fo-hi*, qui, suivant certains Auteurs Chinois, commença son regne deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant l'Ere Chrétienne. D'autres plus zélés pour la gloire de leur Pays, font remonter beaucoup plus loin son origine. Mais si l'on jette un œil critique sur leurs Annales, on y reconnoît plus d'une sorte d'exagerations.

Leur obscurité.

Leurs Auteurs donnent à *Fo-hi* le corps d'un serpent (72). On ignore la durée de son regne & de celui de ses six premiers Successeurs, quoiqu'on ne compte pas moins de cinq cens quatre-vingt-quinze ans depuis son inauguration jusqu'à celle de *Yan*, septième Empereur, dont on fait durer le regne soixante-douze ans, comme on donne cinquante ans à celui de *Chun* son successeur. Ces neuf Empereurs regnerent avant les vingt-deux races dont leur succession est composée. C'est à eux que les Chinois attribuent leurs loix & leurs sciences, leurs réglemens civils, moraux & religieux, leur agriculture, leurs manufactures & l'invention de plusieurs instrumens qui appartiennent aux Arts. Mais ces circonstances mêmes servent à rendre leur Histoire fort suspecte. Plusieurs des premiers regnes, observe le Traducteur Anglois du *Pere du Halde*, paroissent autant de fictions, qui sont apparemment l'ouvrage des anciens Historiens Chinois, soit pour relever leur Nation au-dessus de toutes les autres, par l'ancienneté, la sagesse, la politesse, l'excellence des loix, & par d'autres avantages; soit pour former des modeles & des caracteres que les Princes pussent imiter. Il paroît fort étrange, ajoute le même Ecrivain, que non-seulement toutes leurs sciences, mais encore tous leurs arts & leurs ustenciles, jusqu'à ceux qui regardent l'agriculture & la cuisine, ayant été inventés par leur premier Empereur, comme s'il eût été, dans cet ancien

Raisons qui en  
rendent l'Histoire  
suspecte.

(71) Les Auteurs Anglois joignent ici quelques réflexions injurieuses à la Cour de Rome.

(72) *Chin-nung*; la tête d'un bœuf & d'autres idées fabuleuses. Voyez les Tables Chronologiques de la Monarchie Chinoise par Couplet, p. 10. de la Préface.

tems,  
On po  
autres  
rées à l

Que  
nois re  
la Mon  
noise e  
des Au  
des An  
menes  
premie  
nômes

On  
feuilles  
ravant  
regne  
l'ouvra  
& Vice  
Annale  
là on c  
regarde  
compar  
sionnai

*Kang-n*  
publiée  
cens an  
dées su  
En avo  
il préte  
cens an  
fort com

Le m  
Cycle C  
à *Whan*  
vient de  
qu'alors  
vérité l'  
*Chin-nu*  
taine, i  
taille de

Preme

(73) C

(74) Il

(75) C

trouvé qu

l'année où

To

tems, le seul à qui la nature eut accordé du génie ou quelque degré de capacité. On pourroit dire aussi que dans cette origine, & sans communication avec les autres peuples, il n'est pas vraisemblable que les mêmes choses ayent été portées à la perfection qu'elles ont aujourd'hui.

Quelque jugement qu'on en veuille porter, un troisième parti entre les Chinois rejette ces sept premiers Empereurs comme incertains, & fait commencer la Monarchie par *Yan*, depuis le regne duquel on prétend que l'Histoire Chinoise est d'autant plus exacte & d'autant mieux suivie, qu'elle est l'ouvrage des Auteurs contemporains & qu'elle se trouve confirmée dans tout le cours des Annales par une suite d'observations d'éclipses. Le premier de ces Phénomènes, qui est rapporté au regne de *Chang-kang*, quatrième Empereur de la première dynastie, 2155 ans avant Jesus-Christ, a été vérifié par les Astronomes Européens.

On vit paroître, à Rome, en 1729, une Table Chronologique en trois feuilles, publiée par le Pere Fouquet Evêque Titulaire d'Eleutheropolis, auparavant Jésuite & Missionnaire. Cette Table ne commence pas plus haut qu'au regne de *Lye-vang*, quatre cens trente-quatre ans avant Jesus-Christ. Elle est l'ouvrage de *Nyen*, jeune Seigneur Tartare, fort versé dans l'Histoire du Pays, & Viceroi de Canton en 1720, qui l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des grandes Annales Chinoises. Or les Auteurs du *Kang-mu* remarquent qu'avant ce tems-là on découvre peu de certitude dans la chronologie, du moins pour ce qui regarde le commencement & la fin des régnés, & la succession des années, comparée avec le *Kyn-ssé*, ou le Cycle Chinois (73). La plupart des Missionnaires sont du même sentiment, fondés apparemment sur l'autorité du *Kang-mu*. Fouquet pose pour un des premiers principes de la Table qu'il a publiée, qu'elle fixe l'Ere de la véritable Histoire Chinoise environ quatre cens ans avant Jesus-Christ. Il observe que suivant quelques opinions, fondées sur d'assez fortes raisons, elle pourroit être placée encore plus bas (74). En avouant que la Nation Chinoise est presque aussi ancienne que le Déluge, il prétend que l'Histoire du Pays mérite peu de foi, lorsqu'on remonte quatre cens ans au-delà de Jesus-Christ. Ce sentiment, dit Fourmont, est à présent fort commun entre les Missionnaires Jésuites.

Le même Auteur observe que *Maigret*, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien. Ce Prélat jugeoit que c'étoit une erreur de l'attribuer à *Whang-ti*, second successeur de *Fo-hi*, & que l'Auteur des Annales dont on vient de parler l'appliqua le premier aux années & aux siècles, quoique jusqu'alors on ne s'en fût servi que pour compter les jours. Il reconnoissoit à la vérité l'existence des trois premières races, & même de *Chun*, *Yau*, *Fo-hi* & *Chin-nung*; mais, regardant la Chronologie des anciens tems comme incertaine, il supposoit que les années & les éclipses ont été ajustées suivant la fantaisie de l'Annaliste (75).

*Premare*, dans sa Lettre contre *Renaudot* (76), distingue trois chronolo-

(73) Chine du Pere Du Halde, Tome I.

(74) *Ibidem*.

(75) Cela ne peut être, parce qu'on a trouvé que les Eclipses sont arrivées dans l'année où elles sont placées. Mais elles pour-

Tome VI.

roient avoir été calculées plusieurs siècles après, pour servir comme d'appuis à la vérité de l'Histoire.

(76) Lettres Edifiantes, T. 19. p. 457.

GOUVRE-  
MENT  
DE LA CHINE

Opinion plus  
vraisemblable.

Table chrono-  
logique de Fou-  
quet, sur quoi  
fondée.

Opinion de Mai-  
gret, Evêque de  
Conon.

Celle de Pre-  
mare.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

gies Chinoises; la fabuleuse, l'incertaine & la véritable. Il tire cette remarque des plus célèbres Historiens du Pays, qui, libres de partialité, traitent d'incertains les tems qu'on place entre *Fo-hi* & *Ghey-lye-vang* (77), c'est-à-dire, ne croient pas qu'ils doivent être rangés sérieusement dans l'ordre chronologique, & donnent le nom de fabuleux à ceux qui ont précédé *Fo-hi*. Cependant il prouve que la Chine étoit peuplée, plus de deux mille cent cinquante-cinq ans avant *Jesús-Christ*; & la vérité de cette opinion lui paroît démontrée par l'éclipse solaire, qui arriva cette année & qui se trouve dans l'Histoire Chinoise (78).

Soupons contre les opinions des Missionnaires.

Mais comme les Missionnaires expliquent leur sentiment sur la chronologie de la Chine, sans le fonder sur des raisons particulières, les Auteurs Anglois observent que le 1<sup>er</sup> explication ne sert qu'à faire naître des doutes, & qu'on les a même accusés de former leurs objections par de simples vûes de piété, dans l'idée qu'on ne peut admettre la chronologie Chinoise sans renverser celle de l'Écriture-Sainte, suivant le calcul Hébreu, puisqu'elle place le commencement de cette Monarchie près de six cens ans avant le Déluge. D'un autre côté, quelques-uns pensent que comme il y a deux chronologies de l'ancien Testament (la Samaritaine & celle des Septante) qui placent le Déluge plusieurs siècles auparavant, & qui ne passent pas pour moins authentiques, il vaut mieux en suivre une que de rejeter celle des Chinois. C'est l'opinion de la plupart de nos Sçavans modernes, particulièrement de Fourmont, qui soutient la certitude de la Chronologie & de l'Histoire Chinoise contre les objections des Jésuites. Il établit, 1<sup>o</sup>. que *Confucius* ayant vécu du tems de *Lyng-vang*, cent quarante-un ans avant *Ghey-vang*; & le *Chun-tyyn*, qui est son ouvrage, contenant les annales de deux siècles, la chronologie se trouve fixée pour huit cens quatre-vingt-cinq ans avant *Jesús-Christ*, c'est-à-dire, jusqu'au tems de *Li-vang* (79) ou plus haut; 2<sup>o</sup>. que les Chinois ayant fixé les époques & les observations des éclipses, il n'est pas possible que leurs Historiens se soient trompés dans l'ordre des tems; 3<sup>o</sup>. Il demande pourquoi les tems qui ont précédé *Ghey-lye-vang* ne seroient pas plus exacts que la Chronologie Grecque & Latine, ou même que les Annales de France, puisque les Chinois apportent tant de soins à la composition de leur Histoire? Il employe d'autres argumens par induction, en faveur de la Chronologie Chinoise. Mais il observe judicieusement que sans avoir examiné avec beaucoup d'attention une grande variété de Livres qui ont rapport à l'Histoire de la Chine, un Critique ne sera jamais capable de juger absolument de la vérité, soit de celle des dates ou des événemens (80); d'où l'on pourroit conclure qu'il faut renoncer pour jamais à l'éclaircissement de cette dispute. Cependant on ne peut disconvenir après-tout, que la Monarchie Chinoise ne soit du moins aussi ancienne que celle des Perses, des Assyriens, & que toute autre dont on trouve des traces dans l'Histoire Grecque & Romaine.

Étendue de la Chine.

A l'égard de son étendue, il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait toujours été

(77) Le même que *Lye-vang*, dont on a déjà parlé.

(78) Histoire Critique de Fourmont, Tome II. p. 402. Il est cité dans les Notes de Du Halde.

(79) Dixième Empereur de la dynastie de Cheu.

(80) Fourmont, *ubi sup.* p. 404, 405. & 411.

la m  
borné  
cles.  
*Chen*  
vinces  
mes  
reur;  
fans y  
confes  
Dans  
périal  
orient  
Mong  
viere  
nan,  
D'a  
mes,  
çoiver  
les fai  
On  
vingt  
ils for

La

*Dyna*

1. Hy

2. Ch

(81)

pluſieſ

Whan

(82)

gnific

ni Su

nées:

la même. Sous le regne de *Whang-ti*, troisième Empereur, la Chine étoit bornée au Sud par le *Kyang*; mais elle s'est fort accrue dans ces derniers siècles. On nous raconte que cette Monarchie commença dans la Province de *Chen-fi*; qu'elle reçut ses accroissemens par degrés, & que les diverses Provinces dont l'Empire est aujourd'hui composé étoient autrefois autant de Royaumes. A la vérité on les représente toujours comme dépendantes de l'Empereur; mais il n'est pas probable qu'elles fussent tombées dans cette dépendance sans y avoir été forcées; ce qui ne peut avoir été que l'ouvrage du tems. On confesse que la Province de *Yun-nan* est une conquête des derniers siècles. Dans celle de *Fo-kyen*, l'ancien langage du Pays existe encore. La Race Impériale qui possède aujourd'hui le Trône, a joint à l'Empire toute la Tartarie orientale, avec une grande partie de l'occidentale; qui comprend les Pays des Mongols ou Mogols, & ceux des *Kalkas*. Il est bordé au Nord par la grande Rivière de *Saghallan* vlu on d'*Amur*, d'où jusqu'à la pointe Sud de l'Île de *Haynan*, il comprend plus de neuf cens lieues de France.

D'ailleurs, on compte entre les Tributaires de la Chine plusieurs Royaumes, tels que la Corée, le *Tong-king*, la *Cochinchine*, *Siam*, &c. qui reçoivent quelquefois leurs Souverains de l'Empereur, ou qui sont obligés de les faire confirmer par son approbation.

On croit devoir joindre ici le Catalogue des premiers Empereurs & des vingt-deux Dynasties Chinoises, pour jeter du jour sur cette Description, où ils sont souvent nommés.

### Premiers Fondateurs de l'Empire.

- |               |              |
|---------------|--------------|
| 1. Fo-hi.     | 5. Chwen-ye. |
| 2. Chin-nung. | 6. Ti-ko.    |
| 3. Whang.     | 7. Chi.      |
| 4. Chau-hun.  |              |

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Ses accroissemens.

Royaumes tributaires de la Chine.

Nom de ses Fondateurs.

La longueur du regne de ces sept Empereurs est inconnue (81).

8. *Yau*. Il regna seul pendant soixante-douze ans, & l'espace de huit avec *Chun*.
9. *Chun* regna seul environ cinquante ans.

### Ordre des Dynasties (82) ou des Races Impériales.

| SUIVANT DU HALDE.        |            |        |                     | SUIVANT FOURMONT (83). |          |  |                       |
|--------------------------|------------|--------|---------------------|------------------------|----------|--|-----------------------|
| Dynasties.               | Empereurs. | Durée. |                     | Commencement.          | Durée.   |  |                       |
| 1. <i>Hya</i> .          | • 17.      | • 458. | • Année avant J. C. | 2207.                  | • • 441. |  | Dynasties Impériales. |
| 2. <i>Chang ou Leg</i> . | • 28.      | • 644. | •                   | 1766.                  | • • 664. |  |                       |

(81) Quelques Historiens Chinois ajoutent plusieurs autres Empereurs entre *Fo hi* & *Whang-hi*.

(82) Le mot Chinois est *Chau*, qui ne signifie, ni Dynastie, ni Race, ni Famille, ni Succession; mais un certain nombre d'années: de sorte que tout le tems pendant lequel

une Race a possédé l'Empire, se nomme le *Chau* de cette Race. Voyez *Fourmont* dans ses Réflexions critiques sur l'Histoire des anciens Peuples, T. II. p. 397.

(83) Cette Addition est tirée du même Ouvrage de *Fourmont*, p. 441.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

| Dynasties.     | Suivant DU HALDE. |        |                   | Suivant FOURMONT. |        |
|----------------|-------------------|--------|-------------------|-------------------|--------|
|                | Empereurs.        | Durée. |                   | Commencement.     | Durée. |
| 3. Cheu.       | 35.               | 873.   |                   | 1122.             | 874.   |
| 4. Tsin.       | 4.                | 43.    |                   | 248.              | 42.    |
| 5. Han.        | 25.               | 426.   |                   | 206.              | 423.   |
| 6. Heu-han.    | 2.                | 44.    |                   | 220.              | 45.    |
| 7. Tsin.       | 15.               | 155.   | Année<br>de J. C. | 265.              | 155.   |
| 8. Song.       | 8.                | 50.    |                   | 440.              | 59.    |
| 9. Tssi.       | 5.                | 23.    |                   | 479.              | 23.    |
| 10. Lyang.     | 4.                | 55.    |                   | 502.              | 55.    |
| 11. Chin.      | 5.                | 33.    |                   | 557.              |        |
| 12. Schw.      | 3.                | 29.    |                   |                   | 37.    |
| 13. Tang.      | 20.               | 289.   |                   | 618.              | 289.   |
| 14. Heu-lyang. | 2.                | 16.    |                   | 907.              | 16.    |
| 15. Hew-tang.  | 4.                | 13.    |                   | 923.              | 13.    |
| 16. Hew-tsin.  | 2.                | 11.    |                   | 936.              | 11.    |
| 17. Hew-han.   | 2.                | 4.     |                   | 947.              | 4.     |
| 18. Hew-cheu.  | 3.                | 9.     |                   | 951.              | 9.     |
| 19. Song.      | 18.               | 319.   |                   | 960.              | 328.   |
| 20. Ywen.      | 9.                | 89.    |                   | 1280.             | 88.    |
| 21. Ming.      | 16.               | 276.   |                   | 1268.             | 277.   |
| 22. Tfung.     | 3.                | 92.    |                   | 1645.             |        |

## §. I I.

*Principes du Gouvernement Chinois.*

Excellente forme  
du Gouvernement  
Chinois.

DES TOUS les plans & les modèles de gouvernement qui nous sont venus des Anciens, peut-être n'en est-il aucun qui renferme autant d'exacritude & de perfection que celui de la Monarchie Chinoise; & l'admiration doit augmenter s'il est vrai, comme les Chinois le prétendent, que dès le tems de son origine il ait eu toute la vigueur & la perfection qu'on lui connoît aujourd'hui. Mais il paroît du moins que la constitution du gouvernement Chinois est si judicieusement conçue, qu'elle ne peut s'alterer, comme celle des autres Etats; ou que s'il y arrivoit quelque espèce d'altération, elle a dans elle-même de quoi réparer ses propres forces.

Les Chinois ne  
connoissent pas  
le nom de Répu-  
blique.

Le nom de République n'avoit jamais été connu des Chinois jusqu'à l'arrivée des Hollandois, & l'on auroit eu peine à leur faire comprendre qu'un Etat puisse se gouverner sans Roi. Ils regardoient un gouvernement populaire comme un monstre à plusieurs têtes, formé par l'ambition, l'inconstance & la corruption des hommes, dans des tems de désordre & de confusion publique (84).

Fondement de  
leur Gouverne-  
ment.

Le gouvernement politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs mutuels des peres & des enfans. L'Empereur porte le nom de Pere de l'Em-

(84) Mémoires du Pere Le Comte, p. 248.

pite  
dari  
qu'u  
tient  
cont  
que  
ordr  
peup  
affec  
jugé  
grac  
qu'il  
tous  
de N  
Parti  
press  
perer  
porte  
nés a  
Su  
plir  
puiss  
Sçav  
les af  
Sang  
re co  
4°. M  
du Sa  
au Pu  
le rest  
l'unic  
une v  
s'affli  
qu'ils  
fa Co  
affaire  
bérall  
qu'il  
il ne  
les Se  
treden  
levar  
menta  
éleva  
L'av  
(85)  
& 306.

pire. Un Viceroi est le pere de la Province où il commande, comme un Mandarin est celui de la Ville qu'il gouverne. Les anciens Sages étoient persuadés qu'un profond sentiment de respect dans les enfans pour leurs peres les entretenoit dans une parfaite disposition à l'obéissance civile; que cette soumission, conservant la paix dans les familles, produit la tranquillité dans les villes, & que cette tranquillité prévient les soulèvemens du peuple & fait regner le bon ordre dans toutes les parties de l'Empire (85). D'un autre côté, comme le peuple a pour ses chefs une soumission filiale, il s'attend d'être traité avec une affection paternelle, d'être protégé contre l'injustice & l'oppression, d'être jugé avec une impartiale équité, enfin d'être consolé & soutenu dans ses disgrâces. Aussi, quoique la Chine soit une Monarchie, & peut-être la plus absolue qu'il y ait au Monde, sa constitution est fondée sur de si excellentes maximes, & tous ses réglemens sont si bien rapportés au bien public, qu'il n'y a peut-être pas de Nation sur la terre, qui jouisse d'une liberté plus raisonnable, ni dont les Particuliers & les propriétés soient mieux à couvert de la violence & de l'oppression des Officiers de la Couronne. Comme c'est dans la personne de l'Empereur que réside un pouvoir si vaste, les Chinois pensent qu'on ne peut apporter trop de soin à former l'esprit & le caractère des Princes qui sont destinés au Trône.

Suivant Confucius, un Prince vertueux doit posséder neuf qualités, ou remplir neuf devoirs. 1°. Se perfectionner lui-même & se gouverner si bien qu'il puisse servir de guide & d'exemple à tous ses Sujets. 2°. Honorer & chérir les Sçavans & les gens vertueux, converser souvent avec eux & les consulter sur les affaires de l'Empire. 3°. Aimer ses oncles, ses cousins & les autres Princes du Sang, leur accorder les faveurs & les récompenses qu'ils méritent, & leur faire connoître qu'il les préfère dans son estime à tous les autres Sujets de l'Empire. 4°. Marquer de la politesse & de la considération à la Noblesse qui n'est pas du Sang Royal, & l'élever aux honneurs & aux richesses, pour faire connoître au Public qu'il les distingue du commun. 5°. S'incorporer en quelque sorte avec le reste de ses Sujets, pour mettre entre leurs cœurs & le sien toute l'égalité & l'union possibles, & les regarder comme une partie de soi-même. 6°. Avoir une véritable affection pour ses peuples; se réjouir de leurs avantages & s'affliger de leurs disgrâces, jusqu'à persuader aux plus vils sujets de l'Empire qu'ils sont aussi chers à leur Souverain que ses propres enfans. 7°. Inviter à sa Cour toutes sortes d'Ouvriers & d'Artistes, pour expédier promptement les affaires publiques & particulieres. 8°. Caresser & traiter avec autant de libéralité que de politesse les Ambassadeurs étrangers, pour leur faire connoître qu'il a l'ame royale & généreuse; & prendre soin qu'en retournant chez eux il ne manque rien à leur sûreté comme à leur satisfaction. 9°. Chérir tous les Seigneurs de l'Empire, & les traiter avec tant de bonté, qu'au lieu d'entretenir les moindres idées de révolte, ils deviennent les forteresses & les boulevards de l'Etat (86). C'est par l'observation de ces regles, ajoutent les Commentateurs, qu'un Prince acquiert de la renommée, & répond à la fin de son élévation.

L'aversion des Chinois est extrême pour la tyrannie & l'oppression. Elle pro-

(85) Chine du Pere Du Halde, pag. 248.  
& 306.

(86) Relation de Magalhaens, pag. 193,  
& suivantes.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Devoirs mutuels  
des peres & des  
enfans.

Devoir d. s Prin-  
ces, suivant  
Confucius.

Aversion des  
Chinois pour la  
tyrannie.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

cede moins, disent-ils, de pouvoir absolu des Princes, que du désordre de leurs passions & du dérèglement de leurs desirs, au mépris de la voix de la nature & des loix du ciel. Ils sont persuadés que l'obligation imposée à leurs Princes de ne point abuser de leur pouvoir, sert plutôt à l'établir qu'à le détruire; enfin que le frein qu'on met à leurs passions, ne diminue pas plus leur autorité, que le pouvoir divin n'est diminué par l'impuissance de commettre le mal (87).

## §. III.

*Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille.*

Taxes de l'Empire.

L'AUTORITÉ Impériale est absolue à la Chine. Quoique chaque Particulier soit parfaitement maître de son bien, & vive paisiblement dans la possession de ses terres, l'Empereur est le maître d'imposer les taxes qu'il juge convenables au besoin de l'Etat. Mais, hors le cas d'une pressante nécessité, il use rarement de ce pouvoir. C'est une coutume établie, d'exempter, chaque année, une ou deux Provinces de fournir sa part des taxes, sur-tout lorsqu'elle a souffert de quelque maladie, ou lorsque le mauvais tems a fait tort à ses productions.

De qui les Sentences reçoivent leur autorité.

Il n'y a point de Tribunal dans l'Empire, dont la Sentence n'ait besoin d'être confirmée par l'autorité du Prince. Mais les Décrets qui viennent immédiatement de lui sont perpétuels & irrévocables. Les Vicerois & les Tribunaux des Provinces sont obligés de les enregistrer, & de les faire publier aussitôt dans toute l'étendue de leur Jurisdiction.

Successeur au Trône.

L'Empereur choisit, pour son héritier, celui d'entre ses enfans qu'il juge le plus propre à lui succéder. S'il ne se trouve personne dans sa famille qui lui paroisse capable du gouvernement, il fait tomber son choix sur un de ses Sujets. Mais ces exemples ne sont connus que dans l'ancien tems. S'il préfère, à son fils aîné, quelqu'un qui l'emporte sur lui par le mérite, une si belle action rend son nom immortel. Au contraire, s'il arrive que celui qu'il a choisi réponde mal à l'esperance publique, il est obligé de l'exclure & d'en nommer un autre, sans quoi il perdrait sa réputation. Kang-hi, dernier Empereur, déposa d'une manière fort étrange le seul fils qu'il eut de son épouse légitime. On vit avec étonnement un Prince dont l'autorité avoit été presqu'égale à celle de l'Empereur, chargé de fers dans une étroite prison. Ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans le même sort; & les gazettes furent aussitôt remplies de manifestes, qui rendoient compte au Public de la conduite de l'Empereur.

Nomination aux dignités de l'Empire.

Ce Monarque dispose, avec le même pouvoir, de toutes les dignités de l'Empire, sans être obligé de les conférer aux personnes qui lui sont proposées par les Tribunaux. Cependant il confirme ordinairement leur choix, après avoir examiné lui-même les Sujets qui doivent leur éléction à la voie des suffrages, suivant la méthode dont on donnera bien-tôt l'explication. A l'égard des premiers postes, tels que ceux de *Tsong-tu*, de Vice-rois, &c. c'est à l'Empereur seul que cette nomination appartient. Il élève, il dégrade, suivant le mérite & la capacité des sujets. En général, il n'y a point d'Emploi vénal à la Chine.

Changement de Ministres & dégradation des Princes.

Les Princes mêmes du Sang n'ont aucun droit aux titres & aux honneurs, sans la permission expresse de l'Empereur. Celui dont la conduite ne répond point à l'attente du Public, perd ses dignités & ses revenus par l'ordre du Prince, & n'est plus connu par d'autres distinctions que celle de la ceinture jaune, qui est la marque du Sang Impérial pour l'un & l'autre sexe. On lui accorde seulement, pour sa subsistance, une médiocre pension du Trésor royal (88).

Des révolutions de cette nature seroient naître en Europe des factions & des troubles; mais elles ne produisent pas le moindre désordre à la Chine. La vue du bien public étouffe tous les mécontentemens. Quand il arriveroit même que ces renversemens de fortune fussent l'effet d'une haine personnelle ou de quelque autre passion violente, si le Gouvernement est équitable dans les autres parties, le Public prend peu d'intérêt à la disgrâce des Ministres.

On jugera combien le pouvoir Impérial est absolu, par un événement qui arriva pendant la dernière guerre de la Chine avec les Tartares *Aluths*. Le Prince des Tartares ayant défait avec des forces médiocres une armée puissante, commandée par le frere de l'Empereur, & tué son beau-pere, qui commandoit l'artillerie, Kang-hi, moins sensible à la perte d'une bataille qu'à l'honneur de son frere, le fit appeler à la Cour, pour y être jugé par une assemblée des Princes du Sang qu'il convoqua dans son Palais. Le Prince, qui étoit d'ailleurs fort distingué par son mérite personnel, se hâta de paroître, avec autant de soumission qu'on pouvoit en attendre du plus simple Officier de l'armée; & sans attendre qu'on lui prononçât sa sentence, il se condamna lui-même, en reconnoissant qu'il méritoit la mort. » Vous la méritez en effet, lui dit l'Empereur. Mais pour réparer l'honneur que vous avez perdu, » il faut la chercher au milieu des troupes ennemies & non dans Peking, » ce qui ne seroit qu'augmenter votre honte. Cependant à la fin l'Empereur parut disposé à lui pardonner. Mais les Princes, qui se croyoient en quelque sorte déshonorés par cette action, pressèrent instamment l'Empereur de ne le pas soustraire au châtement; & son oncle, qui assistoit au Conseil, affecta de le traiter avec toutes les marques possibles de mépris & d'indignation (89).

Le pouvoir de l'Empereur s'étend même sur les Morts, qu'il accable d'honneurs ou de honte comme s'ils étoient en vie, lorsqu'il veut les punir ou les récompenser, soit dans leurs propres personnes ou dans leurs familles. Il crée des Morts, Comtes ou Ducs. Il leur confère divers autres titres (90). En qualité de Grand-Pontife (91), il peut leur donner la qualité de Saints; ou, suivant le langage de la Chine, en faire des Esprits nuds. Quelquefois il leur élève des Temples, & s'ils se sont rendus utiles par d'importans services ou recommandables par de grandes vertus, il ordonne au Peuple de les honorer comme des Dieux (92) ou des Déeses. On en trouve un exemple sous le regne de l'Empereur Van-lye, qui est le tems où les Jésuites entrèrent pour la première fois à la Chine. Ce Monarque ayant fait mourir un Ko-lau, Gouverneur du Prince héréditaire, pour avoir entretenu un commerce d'amour

Exemple du pouvoir absolu de l'Empereur.

Pouvoir de l'Empereur sur les Morts.

Il crée des Dieux.

(88) Le Comte, *ubi sup.* p. 254. Du Halde, p. 70 & 242.

(89) Le Comte, *ibid.* p. 252. & suiv.

(90) Voyez ce qu'on a dit ci-dessus des an-

cêtres du Pere Verbiest.

(91) Voyez ci-dessus.

(92) Le Comte, *ubi sup.* p. 257. Relation de Magalhaens, p. 256.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Apothéose d'une  
Princesse.

Apothéose d'un  
Bonze.

Pouvoir de l'Em-  
pereur sur les  
Lettres & sur le  
Langage.

Frein de l'auto-  
rité Impériale.

Quelle est l'étu-  
de continuelle  
d'un Empereur  
de la Chine.

avec sa mere, la douleur de cette perte, joint à celle de l'outrage & peut-être à la crainte du même châtement, firent tant d'impression sur cette Dame, qu'elle mourut en peu de jours d'une maladie violente. L'Empereur se crut obligé de réparer l'honneur de sa mere par des honneurs extraordinaires. Il la déclara *Kyew-lyen-pu-fu*, c'est-à-dire, Déesse des neuf Fleurs; & lui faisant bâtir des Temples dans tout l'Empire, il ordonna qu'elle y fût adorée sous ce titre, comme la Courtisane Flore l'étoit parmi les Romains (93).

Il y a quatre cens ans qu'un Bonze de la Secte des *Tau-tyés*, qui ne se rasant jamais la tête, mais qui ne laissent pas de se marier, devint si cher à l'Empereur regnant, par son habileté dans la Chymie & dans les Arts magiques (94), que ce Prince l'ayant regardé pendant sa vie comme supérieur à la condition humaine, le fit déclarer, après sa mort, Dieu & Seigneur du Ciel, du Soleil, de la Lune & des Etoiles (95).

On peut dire en un mot que le pouvoir de l'Empereur s'étend presque à tout. Il peut changer la figure & le caractère des lettres, abolir les anciennes, en introduire de nouvelles. Il peut changer les noms des Provinces, des Villes & des familles. Il peut défendre l'usage de certaines expressions dans le langage & faire revivre celles qui ont été abandonnées; de sorte que son autorité prévaut sur l'usage même, dont les Grecs & les Romains croyoient l'empire absolu dans toutes les choses de cette nature.

Mais quoiqu'elle ait si peu de bornes, elle est restreinte par quelques loix, qui servent d'un autre côté à la fortifier. La maxime d'Etat qui oblige ses Sujets de lui rendre une obéissance filiale, lui impose aussi l'obligation de les aimer comme un pere. Les Chinois jugent du mérite de leur Souverain par l'affection paternelle qu'il témoigne à ses Sujets, & par les soins qu'il apporte à la faire éclater, en faisant son occupation de les rendre heureux. C'est une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit entrer dans tous les détails qui concernent le bien public; qu'il n'est pas placé dans un si haut rang pour s'amuser des biens qui l'environnent, mais qu'il doit faire son amusement de remplir les devoirs de sa condition, & prouver par son application, sa vigilance, & sa tendresse pour ses Sujets, qu'il est, suivant leur langage, le pere & la mere de son Peuple. Si sa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe bien-tôt dans le dernier mépris. » Pourquoi le Ciel, » disent-ils, l'a-t-il placé au-dessus de nous? N'est-ce pas pour nous servir de » pere & de mere ?

Un Empereur Chinois s'étudie continuellement à soutenir sa réputation. Lorsqu'une Province est affligée de quelque disgrâce, il se renferme dans son Palais, il observe des jeûnes, il se refuse toutes sortes de plaisirs; & se hâtant de diminuer les taxes par un décret, il emploie tous ses efforts au soulagement des malheureux. Il affecte, dans les termes du décret, de faire sentir combien il est touché de la misere de son Peuple. » Il porte, dit-il, les misérables » dans son cœur. Il pleure nuit & jour leur infortune. Toutes ses pensées se

(93) Ce *Ko-lau*, qui s'appelloit *Chang-kyu-ching*, a fait, sur les Livres de Confucius, un Commentaire qui passe pour le meilleur de son genre. On proposoit à l'Empereur de brûler cet Ouvrage; mais il répondit qu'il ne pu-

niffoit pas les bonnes actions.

(94) Voyez ci-dessus.

(95) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 257. & suiv.

rapportent

» rappor-  
tions pou-  
affectatio-  
paroître  
courier  
s'efforcer

Une an-  
que dans  
capable d  
darins à  
termes le  
ces remon  
la cause p  
rin recevr  
par toute  
ces marty  
mauvaise  
même la

La tra  
apporte a  
pereur &  
des Vicer  
droient au  
ressentime  
blés & q  
étincelle  
peu de ter  
exemples.  
tion au tra  
seul moye

Il paro  
faires d'un  
rins dont  
les autres  
merveilleu  
deux heur  
Kang-hi v  
du choix d

Suivani  
nommé le  
l'autre, q  
les Minist  
de la dicu  
leur décl  
posé de to

(96) Mé  
Da Hald-  
Tem

rapportent à rendre leur situation plus heureuse. Il emploie d'autres expressions pour leur persuader qu'il les aime. L'Empereur *Tong-ching* poussa cette affectation jusqu'à ordonner, qu'aussitôt que la moindre partie de l'Empire paroît menacée de quelque disgrâce on se hâta de l'en informer par un courier; afin que se croyant responsable de tous les maux de l'Etat, il pût s'efforcer, par sa conduite, d'appaiser la colère du Ciel (96).

Une autre contrainte que les Loix apportent à l'autorité souveraine, c'est que dans toutes les occasions où l'Empereur commet quelque faute qui paroît capable de troubler le bon ordre du Gouvernement, elles autorisent les Mandarins à lui faire leurs représentations en forme de supplicique, & dans les termes les plus humbles & les plus respectueux. S'il marquoit du mépris pour ces remontrances, ou s'il maltraitoit le Mandarin qui a le courage d'embrasser la cause publique, il perdrait l'affection de son Peuple, tandis que le Mandarin recevroit les plus glorieux applaudissemens & verroit immortaliser son nom par toutes sortes d'honneurs. L'Histoire Chinoise offre un grand nombre de ces martyrs du bien public, qui ont eu la hardiesse de lever la voix contre une mauvaise administration, sans craindre le ressentiment de l'Empereur, ni même la mort.

La tranquillité de l'Empire dépend entièrement du soin que le Monarque apporte au maintien des Loix; car tel est le caractère des Chinois, que si l'Empereur & son Conseil n'avoient pas les yeux sans cesse ouverts sur la conduite des Viceroyes & des autres Officiers qui vivent loin de la Cour, ils deviendroient autant de petits tyrans dans les Provinces. Ce désordre échaufferoit le ressentiment du Peuple, qui ne seroit pas long-tems sans former des assemblées & qui se porteroit bien-tôt à la révolte. Parmi les Chinois, la moindre étincelle de sédition, lorsqu'elle n'est pas étouffée sur le champ, produit en peu de tems les plus dangereuses révolutions. Leur Histoire est remplie de ces exemples. Ainsi l'expérience a fait connoître aux Empereurs, que l'application au travail & la constance à marcher sur les traces de leurs ancêtres est le seul moyen d'assurer leur autorité (97).

Il paroît incroyable qu'un Prince ait le tems d'examiner lui-même les affaires d'un si vaste Empire, & de prêter l'oreille à cette multitude de Mandarins dont il est chaque jour assiégré; les uns qu'il nomme aux Emplois vacans, les autres qu'il y destine à leur tour. Mais l'ordre qui s'observe à la Cour est si merveilleux, & les Loix ont pourvu si clairement à toutes les difficultés, que deux heures suffisent chaque jour pour cette multitude de soins. L'Empereur Kang-hi vouloit tout voir de ses propres yeux, & ne se fioit qu'à lui-même du choix des Officiers qui devoient gouverner son Peuple.

Suivant le Pere le Comte, l'Empereur a deux Conseils souverains; l'un, nommé le *Conseil extraordinaire*, qui n'est composé que des Princes du Sang; l'autre, qui porte le nom de *Conseil ordinaire*, où les *Ko-laus*, c'est-à-dire, les Ministres d'Etat, sont admis avec les Princes. Ces Ministres sont chargés de la discussion des affaires. Ils en font leur rapport à Sa Majesté Impériale, qui leur déclare ses volontés. Du Halde prétend que le grand Conseil est composé de tous les Ministres d'Etat, des premiers Présidens & des Assistans des

(96) Mémoires du Pere Le Comte, p. 259.  
Du Halde, p. 242.

(97) Magalhaens, Le Comte & Du Halde,  
*ubi supra*.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Sceaux de la  
Chine.

Sceau Impérial.

Sceau des Prin-  
ces du Sang &  
des Mandarins.

Vénération des  
Chinois pour la  
Majesté Impé-  
riale.

Allarme publi-  
que pour les ma-  
ladies de l'Empe-  
reur.

six Cours suprêmes, & de trois autres Tribunaux considérables; au lieu que le Conseil privé ne consiste que dans les trois Ordres d'Officiers qui appartiennent au Tribunal nommé *Nwi-yuen* (98), dont on expliquera bien-tôt les fonctions.

Une des principales marques de l'autorité souveraine est le sceau, qui s'applique aux actes publics & aux décisions des Tribunaux. Le Sceau Impérial est une pierre carrée, d'environ douze pouces. Elle est de jaspe, qui est fort estimé à la Chine. Nul autre que l'Empereur n'a le droit d'employer le jaspe à cet usage. Les Chinois l'appellent *Yu-che* & le tirent de *In-yu-chan* (99), qui signifie *la montagne du sceau d'agate*, de laquelle ils racontent une infinité de fables. L'Empereur date ses Lettres, ses Décrets & tous les Actes publics, de l'année de son regne & du jour de la Lune.

Les Sceaux d'honneur qu'on donne aux Princes sont d'or. Ceux des Viceroyes, des grands Mandarins ou des Magistrats du premier Ordre, sont d'argent; & ceux des Mandarins ou des Magistrats inférieurs ne sont que de cuivre ou de plomb, plus ou moins grands, suivant l'élevation de leurs dignités. Lorsqu'un sceau commence à s'user, ils doivent en donner avis au Tribunal, qui leur en accorde un autre, mais qui les oblige de rendre le vieux. Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les caractères gravés sur ces sceaux sont mêlés de Chinois & de Tartare, comme chaque Tribunal est composé d'un mélange des deux Nations. L'Empereur n'envoie point de Commissaires dans les Provinces pour observer la conduite des Gouverneurs, des Magistrats & des Particuliers, sans les munir chacun du sceau de leur (1) Office.

La vénération que les Chinois ont pour leur Empereur, répond à la grandeur de son autorité. C'est une espèce de divinité pour son Peuple. On lui rend des respects qui approchent de l'adoration (2). Ses paroles sont autant d'oracles, & ses moindres commandemens sont exécutés comme s'ils venoient du Ciel. Personne, sans en excepter ses frères, ne peut lui parler qu'à genoux. On ne paroît point en cérémonie devant lui dans une autre posture, s'il n'en donne l'ordre exprès. Il n'y a que les Seigneurs de son cortège ordinaire qui aient la liberté d'être debout en sa présence; mais ils sont obligés de fléchir le genou lorsqu'ils lui parlent. Ce respect s'étend à tous les Officiers qui représentent Sa Majesté Impériale.

Les Mandarins, les Grands de la Cour & les Princes mêmes du Sang, se prosternent non-seulement devant la personne de l'Empereur, mais même devant son fauteuil, son trône & tout ce qui sert à son usage. Ils se mettent quelquefois à genoux devant son habit ou sa ceinture. Le premier jour de l'an ou le jour de sa naissance, lorsque les Mandarins des six Cours souveraines viennent lui rendre les devoirs de cérémonie dans une des cours du Palais, il est rare qu'il s'y trouve présent, & quelquefois il est fort éloigné du lieu où ces hommages lui sont rendus. S'il tombe dans quelque maladie dangereuse, l'allarme devient générale. Les Mandarins de tous les Ordres s'assemblent dans une vaste cour du Palais, & sans faire attention à la ri-

(98) Le Comte, *ibid.* p. 263.

(99) Du Halde, p. 248.

(1) Voyez les Journaux des Voyageurs, au Tome précédent.

(2) *Ibidem.*

gueur  
éclater  
l'Empi  
jets cro  
moign  
trenten  
sance c  
nent à  
dire,  
Ching-  
Dix mi  
qu'il p  
lorsqu'  
signific  
ce mot  
de nos  
titres.  
de la tr  
Ciel l'a  
Ping ty  
à-dire,  
lais; il  
reste (

Un  
passer à  
pied à  
que com  
min qu  
vent m  
aussi un  
lité. Le  
pour un  
naires s  
l'Emper  
apparte  
une lég  
Là, on  
re. Enf  
relever  
reçoit d

La m  
un crim  
Pere A  
de place  
en conc

(3) L  
de, p. 24

gueur de l'air, ils passent à genoux les jours & les nuits, occupés à faire éclater leur douleur & à demander au Ciel le rétablissement de sa santé. Tout l'Empire souffre dans sa personne, & sa perte est le seul malheur que les Sujets croient avoir à redouter. Les Grands se croient obligés de donner ces témoignages publics de vénération pour leur Souverain, dans la vûe d'entretenir la subordination, & d'inspirer au Peuple, par leur exemple, l'obéissance qu'il doit à l'autorité. C'est en conséquence de cette maxime qu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus pompeux. Ils l'appellent *Tyen-tse*, c'est-à-dire, *Soleil du Ciel*; *Whang-ti*, qui signifie Auguste & souverain Empereur; *Ching-whang*, ou saint Empereur; *Chau-ting*, ou Palais royal; *Van-swi*, ou Dix mille années (3). Mais l'Empereur n'emploie jamais ces expressions lorsqu'il parle de lui-même. Il se sert du terme *Ngo*, qui signifie *Je* ou *Moi*; & lorsqu'il paroît en public, assis sur son trône, il emploie celui de *Chin*, qui signifie *Salut*; avec cette seule différence, qu'il est le seul qui fasse usage de ce mot; plus modeste, suivant l'observation de Magalhaens, que la plupart de nos Princes, qui affectent de grossir continuellement le catalogue de leurs titres. Le langage du Palais est fort pompeux. On ne dit jamais; Sonnez de la trompette; Battez du tambour, &c. mais, *Ta-hui*, c'est-à-dire, *Que le Ciel lâche son tonnerre*. Pour faire entendre que l'Empereur est mort, ils disent *Ping tyen*, qui signifie; Il est entré un nouvel hôte au Ciel; ou *Pung*; c'est-à-dire, Une grande montagne est tombée. Au lieu de dire, Les portes du Palais; ils disent *Kin mwen*; Les portes d'or; & de même à l'égard de tout le reste (4).

Titre qu'on lui donne.

Langage pompeux du Palais.

Un Sujet, de quelque rang ou de quelque qualité qu'on le suppose, n'ose passer à cheval ou en chaise devant la porte du Palais Impérial. Il doit mettre pied à terre lorsqu'il en approche, & ne remonter qu'à la distance établie. Chaque cour du Palais a son sentier, pavé de larges pierres, qui ne sert de chemin qu'à l'Empereur lorsqu'il y passe; & ceux qui ont à traverser les cours doivent marcher fort vite au long de ce sentier. Cette vitesse dans la marche est aussi une marque de respect, qui s'observe en passant près des personnes de qualité. Les Chinois ont une manière de courir qui leur est propre, & qui passe pour une politesse aussi gracieuse que nos révérences en Europe. Les Missionnaires se virent obligés d'apprendre cette cérémonie (5) avant que de saluer l'Empereur Kang-hi dans son *Kong*, c'est-à-dire, dans la grande salle de son appartement. Aussi-tôt qu'on a passé la porte de la salle, on doit courir avec une légèreté gracieuse jusqu'au fond de la chambre qui fait face à l'Empereur. Là, on doit demeurer un moment debout, les deux bras étendus vers la terre. Ensuite, après avoir fléchi les genoux, on doit se baisser jusqu'à terre, se relever & répéter trois fois la même cérémonie, en attendant l'ordre qu'on reçoit de s'avancer & de se mettre à genoux aux pieds de l'Empereur.

Formalités qui s'y observent.

La moindre négligence dans le respect qu'on doit à l'Empereur, passe pour un crime à la Chine. Une des plus graves accusations qui furent intentées au Pere Adam Schaal, par le Mandarin *Hyang-quang-syen*, fut d'avoir omis de placer l'Etoile du Nord dans le globe qu'il avoit composé. Son accusateur en concluoit qu'il ne vouloit pas reconnoître d'Empereur à la Chine, & par

Les négligences sont punies.

Singulière accusation contre le Pere Schaal.

(3) Le Comte, p. 240. &amp; suiv. Du Hal-

(4) Magalhaens, p. 254 &amp; 293.

(5) Du Halde, p. 241. &amp; suiv.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

conséquent qu'il n'étoit qu'un rébelle qui méritoit la mort. On doit observer que les Chinois appellent l'Etoile du Nord, *Ti-sing*, ou le Roi des Etoiles, parce qu'elle est immobile. Ils prétendent que toutes les autres Etoiles tournent autour d'elle, comme les Sujets de l'Empereur tournent autour de lui pour le servir, & que par cette raison leur Monarque est sur la terre ce que cette Etoile est au Ciel. Il paroît que les Juges Chinois furent charmés de cette ridicule accusation, & qu'ils la regarderent comme un argument d'une force extrême. Mais ils furent extrêmement décontenancés, lorsque le globe ayant été produit, on s'aperçut qu'il n'étoit point achevé & que l'Auteur n'y avoit encore tracé que l'hémisphère du Sud (6).

Officiers de la  
Maison Impériale.

Les Officiers de la maison de l'Empereur & ceux qui ont le gouvernement particulier de ses affaires sont en fort grand nombre. Tout étoit autrefois entre les mains des Eunuques, dont le nombre étoit d'environ dix (7) mille, gens infâmes par leur orgueil & leur avarice. Mais les Tartares ne se furent pas plutôt rendus maîtres de l'Empire qu'ils en chassèrent neuf mille, conservant le reste pour le service le plus intérieur du Palais. Cependant cette monstrueuse espèce parvint par ses flateries & son adresse à gagner les bonnes grâces du jeune *Chun-chi*, & se rétablit presque entièrement dans son ancienne autorité. Après la mort de ce Prince, les quatre Régens Tartares se défrent encore de cette peste. Les Eunuques, privés de leur crédit, furent réduits à trois cens pour servir le jeune Monarque, les Reines, sa mere & sa grand'mere, dans les offices les plus servils (8).

Vêtement de  
l'Empereur.

Cependant l'Empereur, dans sa vie privée, conserve peu de cette pompe qu'il déploie dans toutes les occasions publiques, soit au centre de son Palais lorsqu'il y donne audience & qu'il reçoit des hommages, soit lorsqu'il se fait voir au dehors. Il paroît en public, vêtu d'une longue robe jaune, ou d'une veste qui lui couvre jusqu'aux pieds. Le fond en est de velours, brodé en plein d'une multitude de petits dragons, qui ont cinq griffes à chaque pied. Deux gros dragons, avec leurs corps & leurs queues entremêlés, remplissent des deux côtés le devant de la poitrine. Ils sont dans une attitude qui les feroit croire prêts à saïtir, avec leurs dents & leurs griffes, une fort belle perle qui paroît descendre du Ciel. Les Chinois, faisant allusion à ces figures, disent que les dragons badinent avec les nuées & les perles. Le bonnet de l'Empereur, ses bottines, sa ceinture, en un mot tout son habillement est d'une magnificence achevée (9).

Livrée Impériale.

Il faut observer à cette occasion, que la livrée Impériale est jaune, & que tout ce qui appartient à l'Empereur (10) est de la même couleur, sans excepter ses dragons à cinq griffes, qui se nomme *Long*, & sa corce-d'armes, que l'Empereur *Fu-hi* prit le premier. Personne n'oseroit prendre ni l'un ni l'autre sans sa permission; mais tout le monde peut orner son habit d'un dragon à quatre griffes, qui s'appelle *Mang* (11). L'Empereur sort rarement de son Palais, à moins que ce ne soit pour la chasse, pour prendre l'air, pour se divertir dans ses parcs & ses jardins, pour sacrifier au Temple de *Tyen* ou pour

Faïste de l'Empereur lorsqu'il sort du Palais.

(6) Magalhaens, p. 293.

(7) Voyez ci-dessus.

(8) Magalhaens, p. 291. & suiv.

(9) Magalhaens, p. 249.

(10) Jusqu'au papier dont il fait usage & aux Livres qui se publient en son nom. *Navarrette*, p. 50.

(11) Mémoires du Pere le Comte, p. 140.

faire la  
grand m  
le harn  
la dign  
chasse  
mille  
Ko-lau  
des ma  
après e  
qui for  
leur, t  
vêrus d  
de dem  
croissan  
rus de l  
est tou  
porteur  
& d'aut  
de se fa  
grand m

Telle  
se fait v  
Lorsqu  
par eau  
accomp  
ciers de  
troupes  
sa route  
& pour  
& nuit

Lorsq  
effectiv  
d'un En  
posés à  
étoient  
ces chal  
tée pou

Les J  
ne se d  
sa route  
à l'Emp  
de Har

(12) *Romanus*  
font au  
*Mendoza*  
ricure du  
mes, fan

faire la visite des Provinces. Dans ces occasions il est toujours accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & de Gardes, tous à cheval. Son train, ses armes, le harnois de ses chevaux, les parasols, les éventails & les autres marques de la dignité Impériale, tout est brillant autour de lui. S'il ne fort que pour la chasse ou pour prendre l'air, toute la cavalcade est composée d'environ deux mille personnes (12). Les Princes & les Seigneurs vont à la tête, suivis du Ko-lau, des premiers Ministres & des grands Mandarins. Ils marchent le long des maisons, en laissant le milieu de la rue fort ouvert. On voit paroître, après eux, vingt-quatre étendards de soie jaune, brodés de dragons en or, qui sont suivis de vingt-quatre parasols & d'autant d'éventails de la même couleur, tous fort riches & d'un travail curieux. Les gardes-du-corps (13) sont vêtus de jaune, chacun avec une sorte de casque & une espèce de javeline ou de demie-pique dorée, au sommet de laquelle est la figure du Soleil, ou le croissant de la Lune, ou la tête de quelque animal. Douze valets-de-pied, vêtus de la même livrée, portent sur leurs épaules le fauteuil de l'Empereur, qui est tout-à-fait magnifique. En divers endroits du chemin il se trouve d'autres porteurs, pour relever les premiers. Une bande de musiciens, de trompettes & d'autres Instrumens qui accompagnent Sa Majesté Impériale, ne cessent pas de se faire entendre pendant la marche, & cette procession est fermée par un grand nombre de Pages & de Valets-de-pied.

Telle étoit autrefois la pompe Impériale. Mais aujourd'hui que l'Empereur se fait voir plus souvent hors de son Palais, son cortège est moins nombreux. Lorsque Kang-hi visitoit les Provinces méridionales de son Empire, il alloit par eau, dans une Barque neuve qu'il faisoit construire exprès pour ce voyage, accompagné de ses enfans, des premiers Seigneurs & d'une multitude d'Officiers de confiance. Mais les chemins étoient couverts d'un si grand nombre de troupes, qu'il sembloit marcher au milieu d'une armée. Il s'arrêtoit peu dans sa route, si ce n'étoit quelquefois pour examiner les choses de ses propres yeux & pour être informé de ce qui se passoit. A son retour, sa Barque avançoit jour & nuit (14).

Lorsqu'il alloit en Tartarie pour y prendre le plaisir de la chasse, il marchoit effectivement à la tête d'une armée, comme s'il n'eût pensé qu'à la conquête d'un Empire. Il n'avoit pas moins de quarante mille hommes, qui étoient exposés à souffrir beaucoup du chaud ou du froid, parce que les campemens étoient fort incommodes. Quelquefois il perdoit plus de chevaux dans une de ces chasses que dans une bataille; mais la perte de dix mille chevaux étoit comptée pour rien.

Les Jésuites qui l'accompagnoient racontent que la magnificence Impériale ne se déploie jamais plus que dans ces occasions. Il se présente souvent dans sa route trente ou quarante petits Rois Tartares, qui viennent faire leur cour à l'Empereur ou lui payer le tribut. Quelques-uns portent eux-mêmes le titre de *Han* (15) ou *Khan*, c'est-à-dire, d'Empereur. Ils sont ses pensionnaires,

(12) Navarette (p. 11.) accuë le Jésuite autres portes.

*Romanus* de faulxeté, pour avoir écrit qu'ils sont au nombre de soixante dix mille; & *Mendoza*, pour avoir dit que la porte extérieure du Palais est gardée par dix mille hommes, sans compter ceux de la cour & des

(13) Magalhaens, p. 334.

(14) Magalhaens, *Ibid.* Mémoires du Pere le Comte, p. 170. Du Halde, p. 247.

(15) Le Comte écrit *Han* ou *Cham*.

Chasse en Tartarie.

Magnificence de sa cour.

Petits Rois ses Tributaires.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Description d'une  
Procéssion  
pour un Sacrifice.

comme tous les Mandarins du premier Ordre. Il leur donne ses filles en mariage; & pour les attacher plus fidèlement à ses intérêts, il se déclare leur protecteur contre les Tartares occidentaux, qui leur causent assez souvent de l'embarras & qui ont même la hardiesse d'attaquer la Chine. Pendant que ces petits Souverains sont au camp de l'Empereur, sa Cour est extrêmement somptueuse, & les tentes des Mandarins sont d'une richesse & d'un éclat (16) excessifs.

Magalhaens nous a décrit l'ordre & la pompe d'une marche de (17) l'Empereur lorsqu'il va célébrer quelque sacrifice, ou remplir quelque devoir public dont les cérémonies sont fixées. Cette procéssion commence par vingt-quatre tambours, rangés sur deux files, & par vingt-quatre trompettes, d'un bois nommé *U-tong-chu*, qui est fort estimé à la Chine. Elles ont plus de trois pieds de longueur & sept ou huit pouces de diamètre à l'ouverture. Leur forme est à peu près celle d'une cloche. Elles sont ornées de cercles d'or, & s'accordent fort bien avec les tambours. Ensuite paroissent vingt-quatre hommes de la même livrée, armés de bâtons longs de sept ou huit pieds, revêtus d'un vernis rouge à feuillages d'or. Cent soldats succèdent, portant des hallebardes dont le fer se termine en forme de croissant. Ils sont suivis de cent massiers, dont les armes sont couvertes d'un vernis rouge mêlé de fleurs, & dorées à l'extrémité. On voit paroitre ensuite quatre cens grandes lanternes, richement ornées, & quatre cens flambeaux, composés d'un bois qui brûle long-tems & qui jette beaucoup de lumière. Deux cens épieux, qui suivent immédiatement, sont parés de rubans de soie de diverses couleurs, ou de queues de pantheres, de renards & d'autres animaux. Ils sont succédés par vingt-quatre bannières, sur lesquelles sont représentées les douze Signes du Zodiaque, que les Chinois divisent en vingt-quatre parties. Cinquante-six bannières, qui représentent les cinquante-six Constellations, nombre auquel les Chinois réduisent toutes les Etoiles. Deux cens éventails, soutenus par de longs bâtons dorés & peints de diverses figures de dragons, d'oiseaux & d'autres animaux. Vingt-quatre parasols, richement ornés. Un buffet porté par des Officiers de cuisine & garni d'ustenciles d'or, tels que des ballins, des égüières, &c.

Après cette avant-garde, qui marchoit en très-bon ordre, l'Empereur paroïsoit à cheval, vêtu pompeusement, avec une gravité majestueuse. On portoit aux deux côtés de sa personne un riche parasol, assez grand pour le mettre à l'ombre, lui & son cheval. Il étoit environné de dix chevaux blancs de main, dont les brides & les selles étoient enrichies d'or & de pierres précieuses; de cent hommes armés d'épieux, & des Pages de sa chambre. On voyoit ensuite, dans le même ordre, tous les Princes du Sang, les petits Rois (18), les principaux Mandarins & les Seigneurs de la Cour, dans leurs habits de cérémonie; cinq cens jeunes Gentishommes du Palais, richement vêtus; mille valets-de-pied en robes rouges, brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent. Ensuite trente-six hommes portoiient une chaise ouverte, suivie d'une autre chaise, mais fermée & beaucoup plus grande, qui étoit soutenue par cent vingt porteurs. Enfin l'on voyoit suivre quatre grands chariots, dont deux étoient

(16) Le Comte, *ibid.*

(18) Ou les *Regules*, suivant les Portu-

(17) Le Comte & Du Halde rapportent gaiement cette procéssion d'après Magalhaens.

traînés par  
chargés d'  
Officiers

Tous l'  
l'Empereur  
tières &  
leur leur  
festin tou  
deux ans  
Etrangers  
rice de se  
& la mèn

Il conv  
l'Europe  
Préfens,  
directe,  
leurs Eta  
principal  
métans,  
*kand*; P  
enfin, M  
*han-mu-t*  
de l'Empe  
pas eu pe  
aient obt  
comme u  
des Indes  
naires: m  
ils en pré  
des Chine  
prétender  
mes est re

On ne  
la tête dar  
sa beauté  
pen sur l'  
sur les ye  
ceux qui  
miner, ni  
ne doit p

(19) Ma

(20) *Ibid.*

(21) Les  
coup d'hon

(22) *Mis*  
au lieu de

traînés par des éléphants & les deux autres par des chevaux, avec des caparaçons chargés de broderie. La marche étoit fermée par deux Officiers civils & deux Officiers militaires, en magnifiques habits de cérémonie (19).

Tous les Ambassadeurs des Puissances étrangères sont entretenus aux frais de l'Empereur, qui leur fournit toutes sortes de provisions, de chevaux, de licteurs & de barques. Ils sont logés dans la cour royale du Palais, où l'Empereur leur envoie, de deux jours l'un, en témoignage d'estime & d'amitié, un festin tout préparé de sa propre cuisine. Magalhaens, qui avoit logé pendant deux ans dans cette hôtellerie royale, observe que l'Empereur reçoit tous les Etrangers avec beaucoup de splendeur & de magnificence, quoique par l'avarice de ses Officiers cette civilité ne s'exécute pas toujours avec la même décence & la même régularité (20).

Il convient néanmoins de remarquer, à cette occasion, que les Princes de l'Europe doivent prendre garde comment ils envoient leurs Lettres ou leurs Présens, soit par des Missionnaires ou des Marchands, soit par quelque voie directe, en leur propre nom; parce qu'aussi-tôt qu'ils ont fait cette démarche, leurs Etats sont enrégistrés au nombre des tributaires de la Chine (21). Les principales Puissances qui portent ce titre sont la Corée, le Japon, les Mahométans, par le nom desquels les Chinois entendent *Sa-ma ul-han* ou *Samar-kand*; *Pan-ko-la* ou le Bengale, qu'ils placent à l'Est d'Inta ou de l'Indostan; enfin, *Me-te-na* ou *Medine*; car, si l'on en croit un Géographe Chinois, *Mohan-mu-te*, ou *Mahomet*, envoya des Ambassadeurs à la Chine sous le regne de l'Empereur *Ming-hyou-te*, pour lui payer le tribut (22). Les Russiens n'ont pas eu peu de peine à faire changer ce terme en leur faveur; & quoiqu'ils aient obtenu qu'il fût changé, leur Ambassade n'en a pas moins été regardée comme un hommage. Le même usage est établi dans toutes les autres parties des Indes; non que les Etrangers y soient regardés sérieusement comme tributaires: mais la vanité des Indiens est flattée par cette supposition, & souvent ils en prennent droit de mépriser les Souverains de l'Europe. La Géographie des Chinois est ajustée à cette chimère; car, supposant la Terre quarrée, ils prétendent que la Chine en occupe la plus grande partie & que le reste des hommes est relegué dans les coins (23).

On ne doit point oublier la Couronne Impériale, dont l'Empereur se couvre la tête dans quelques occasions. Navarette, qui l'avoit vûe plusieurs fois, vante sa beauté & la juge mystérieuse. Sa forme, dit-il, est ronde, mais tirant un peu sur l'ovale. De douze colliers de perles qui y sont attachés, quatre pendent sur les yeux, pour signifier que Sa Majesté doit avoir les yeux fermés sur ceux qui ont quelque affaire devant lui; c'est-à-dire, qu'elle ne doit se déterminer, ni par faveur pour le riche, ni par compassion pour le pauvre, & qu'elle ne doit pas se laisser conduire par l'affection ou par la haine. Les quatre col-

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Traitement  
qu'on fait aux  
Ambassadeurs é-  
trangers.

Avaisaux Princes  
de l'Europe.

Terme humiliant  
changé en  
faveur des Rus-  
siens.

Couronne Im-  
périale de la  
Chine.

(19) Magalhaens, p. 334.

(20) *Ibid.* p. 101. Du Halde, p. 245.

(21) Les Chinois croient leur faire beaucoup d'honneur; car ils traitent toutes les autres Nations de Barbares.

(22) *Min-huen* dans l'Original. D'autres, au lieu de *Huen*, écrivent *Huen* & *Huen*.

C'est apparemment *Huen-tsong*, sixième Empereur de la dynastie de Tong, qui commença son regne l'an 712 après Jésus-Christ. Mais Mahomet étoit mort plus de quatre-vingt ans auparavant.

(23) Chine du Pere Du Halde, p. 46.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Revenu de l'Empereur.

Revenu en nature.

Revenu en argent.

Comment se fait le paiement.

liers qui pendent sur les oreilles, signifient que les oreilles d'un Juge doivent toujours être fermées aux prières des Grands comme aux larmes des Pauvres, & qu'elles ne doivent s'ouvrir qu'à la raison, aux loix & à la justice. Les quatre colliers qui pendent par derrière, expriment avec combien de jugement, de pénétration, de réflexion & de soin les Princes doivent peser leurs résolutions, & combien ils doivent être versés dans les affaires du Gouvernement (24).

Le revenu de l'Empereur est immense; mais il n'est pas aisé de le connoître à fond, parce que le tribut annuel se paye moitié en argent, moitié en nature. Il se leve sur toutes les terres, sans excepter les montagnes; sur le sel, les soies, les toiles de coton & de lin, & sur d'autres especes de marchandises; sur les forêts, les jardins, les confiscations &c. (25). Les subsides autorisés par les loix sont si considerables, que si les Chinois avoient moins d'industrie & leur terre moins de fertilité, ce grand Empire ne seroit, comme les autres Etats des Indes, qu'une société de misérables (26).

Le tribut qui se paye par tête, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes incroyables. Les Chinois prétendent que cette taxe étoit autrefois payée par cinquante-huit millions d'Habitans (27). L'Empereur entretient dix mille Barques, pour le transport du tribut en nature. Chaque année il reçoit des Provinces quarante millions cent cinquante-cinq mille quatre cens quatre-vingt-dix sacs de riz, de froment & de millet, chaque sac pesant cent vingt livres; un million trois cens quinze mille neuf cens trente-sept pains de sel, chacun pesant cinquante livres; deux cens dix mille quatre cens soixante-dix sacs de fèves, & vingt-deux millions cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille cinq cens quatre-vingt-sept botes de paille pour ses chevaux. De soie en œuvre & d'étoffes, il reçoit cent quatre-vingt-onze mille cinq cens trente livres pesant, chaque livre de vingt onces; en soie crue, quatre cens neuf mille huit cens quatre-vingt-seize livres; trois cens quatre-vingt-seize mille quatre cens quatre-vingt piéces de toiles de coton; cinq cens soixante mille deux cens quatre-vingt piéces de toile de lin; sans compter des quantités considerables de satin, de velours, de damas & d'autres étoffes de soie, de vernis, de bœufs, de moutons, de porcs, d'oies, de canards, d'oiseaux sauvages, de poisson, de légumes, de fruits, d'épices, & de diverses sortes de vins qui entrent tous les ans au Palais Impérial. Enfin, tous les revenus de l'Empereur, en argent de la Chine, montent à près de deux cens millions de lyangs, ou d'onces d'argent, dont chacune vaut six schellings huit sols d'Angleterre (28). C'est ce prodigieux trésor qui rend l'Empereur de la Chine si redoutable, & qui le met en état, avec les armées qu'il a continuellement sur pied, d'entretenir ses Sujets dans la crainte & la soumission.

Comme toutes les terres sont mesurées, & que le nombre des familles est aussi connu que ce qu'elles doivent payer à l'Empereur, il est facile de calculer ce que chaque ville paye annuellement (29). Les Officiers qui levent

(24) Navarette, p. 20.

(25) Du Halde, p. 244.

(26) Le Comte, p. 254.

(27) Voyez ci-dessus la division du Peuple.

(28) Ce qui fait soixante-cinq millions huit cens trente-trois mille trois cens trente-trois livres six schellings huit sols sterling.

Suivant le calcul du Pere le Comte, ce n'est que vingt-un millions six cens mille, en y comprenant vingt-deux millions de lyangs en espece.

(29) Le Comte observe que la Chine n'a pas cette multitude d'Officiers & de Commis qu'on voit en Europe.

les

les taxes  
payer, o  
thode ca  
commen  
n'ont pas  
ensuite p  
n'aiment  
nourris  
charge d

Ces O  
dire, au  
le Vicer  
ont touch  
deux mil  
bien garn  
au Tribu  
ressortir  
& de rec  
petites fra

Une g  
dans les  
Vieillard  
mens des  
celui des  
ces dépen  
tale de l'  
troupes  
de cinq  
taine qua  
fois le m  
abondan  
pellés à l  
frayés su  
& des log  
troupes  
entretien  
cavalerie  
ou des T

Quoiq  
nir à la d  
toujours  
des maga

(30) Du  
se pratique  
chant à la  
vin, la vi  
distribués.  
vraison ou

Tom

les taxes, ne faissent jamais les biens de ceux qui marquent de la lenteur à payer, ou qui cherchent à s'en dispenser par de continuels délais. Cette méthode causeroit la ruine des familles. Depuis le milieu du printemps, où l'on commence à labourer la terre, jusqu'au tems de la moisson, les Mandarins n'ont pas la liberté de chagriner les Payfans ; mais le moyen qu'ils prennent ensuite pour les obliger de payer, est la bastonnade ou l'emprisonnement ; s'ils n'aiment mieux les charger, par billets, de l'entretien des Vieillards, qui sont nourris dans chaque ville aux dépens de l'Empereur, & qui passent ainsi à la charge des débiteurs jusqu'à l'entière consommation des arrérages.

Ces Officiers sont comptables de ce qu'ils reçoivent, au *Pu-ching-tse* ; c'est-à-dire, au Trésorier général de la Province, qui tient le premier rang après le Viceroi. Ils sont obligés de lui remettre de tems en tems les sommes qu'ils ont touchées. On transporte ces sommes sur des mulets, dont chacun porte deux mille lyangs, dans deux vaisseaux de bois faits en forme de longs barrils & bien garnis de cercles de fer. Le *Pu-ching-tse* rend compte au *Hupu* ; c'est-à-dire, au Tribunal suprême qui a la sur-intendance des finances, & le Hupu ne ressortit qu'à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que la maniere d'imposer & de recueillir les tributs : ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y glisse quelques petites fraudes de la part des Officiers subalternes.

Une grande partie du tribut Imperial qui se leve en nature, est employée dans les Provinces, en pensions, & pour l'entretien des Pauvres, sur-tout des Vieillards & des Invalides, qui sont en fort grand nombre, pour les appointemens des Mandarins, le payement des forces, l'entretien des édifices publics, celui des Ambassadeurs, des grands chemins, &c. Mais le surplus de toutes ces dépenses est porté à Peking, pour fournir à celles du palais & de la capitale de l'Empire, où l'Empereur entretient cent soixante mille hommes de troupes réglées, auxquelles il donne d'ailleurs une paye en argent, & près de cinq mille Mandarins, entre lesquels on distribue tous les jours une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. Ils ont une fois le mois, du riz, des fèves, du bois, du charbon & de la paille en abondance (30). Le même usage s'observe à l'égard de ceux qui sont appelés à la Cour, ou envoyés de-là dans les Provinces. Ils sont servis & défrayés sur la route. On leur fournit des barques, des chevaux, des voitures & des logemens qui sont entretenus aux frais de l'Empereur. Le nombre des troupes qui sont à sa solde, monte à plus de sept cens soixante-dix mille. Il entretient de même cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'usage des postes & des courriers qui portent ses ordres, ou des Tribunaux dans chaque Province.

Quoique ce qui vient par eau des Provinces Méridionales suffise pour fournir à la dépense de Peking, on appréhende si fort que le revenu ne soit pas toujours égal à la consommation, qu'on entretient constamment à Peking (31) des magasins de riz pour trois ans.

(30) Du Halde remarque (p. 245.) qu'il se pratiquoit autrefois quelque chose d'approchant à la Cour de France, où le pain, le vin, la viande, la chandelle, &c. étoient distribués. Cette distribution s'appelloit Livraison ou Délivrance ; & de-là vient le terme

de Livrée qu'on donnoit aux domestiques de la même distribution, c'est-à-dire, qui appartenoient au même Maître.

(31) Le Comte, p. 312. Du Halde, page 244.

GOUVÈRNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Officiers qui y  
sont employés.

Emploi des re-  
venus de l'Em-  
pereur.

Magasins de riz  
à Peking.

GOUVERNEMENT

DE LA CHINE.  
Lieu où se garde  
le trésor & les raretés  
de l'Empire.

Femmes, enfans & parens de  
l'Empereur.

Nombre de ses  
concubines.

Comment il se  
marie.

Le trésor, ou le revenu impérial, est gardé au Tribunal du *Hu-pu*, qui signifie *Trésor*, & dont on donna bientôt la description. Il y a d'ailleurs à la Cour, deux palais où l'on conserve les joyaux & les raretés (32). Magalhaens les regarde comme le plus grand & le plus précieux amas que le monde ait dans ce genre, parce que depuis plus de quatre mille ans les Empereurs Chinois y ont sans cesse ajouté quelque chose, sans en avoir jamais rien ôté. Malgré les changemens de la succession, jamais aucun Empereur n'a touché à cette collection ni à l'autre trésor, dans la crainte des rigoureux châtimens que la nouvelle race auroit exercés pour un si grand crime, sur lui (33) & sur tous ses descendans. Cependant le Commentateur de cet Historien observe qu'il faut excepter les accidens du feu & le pillage de la guerre; car en 1644 le rébelle *Li-kung*, n'osant attendre les Tartares à Peking, employa huit jours à faire enlever tout ce qu'il y avoit de précieux au Palais (34).

Les femmes & les concubines de l'Empereur sont en si grand nombre, que suivant le Pere le Comte, il est difficile de le bien connoître, d'autant plus qu'il n'est jamais fixe. Elles ne paroissent jamais qu'aux yeux du Monarque. À peine tout autre homme ose-r'il en demander des nouvelles (35). Magalhaens fait monter le nombre des concubines à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Mais celles pour qui l'affection de l'Empereur s'est déclarée particulièrement, portent le nom de *Ti*, qui signifie *presque Reines*. Il leur donne, quand il lui plaît, des joyaux qu'elles portent à la tête ou sur la poitrine, & une piece de satin ou de damas jaune, qu'elles suspendent devant leur porte & qui les fait respecter plus que toutes leurs compagnes. Ces Dames ont aussi leurs titres & leurs dignités. Elles sont divisées en plusieurs classes, & distinguées, comme les Mandarins par leurs habits & leur parure, & par d'autres marques de leur degré. Mais leurs enfans, & ceux même des deux Reines, sont regardés comme des enfans naturels (36).

Lorsque l'Empereur ou l'héritier de la Couronne, pense à se marier, le Tribunal des Cérémonies nomme des matrones d'une réputation bien établie, pour choisir vingt filles, les plus belles & les plus accomplies qu'elles puissent trouver, sans aucun égard pour leur naissance & pour leur famille. On les transporte au Palais dans des Sedans bien fermés. Pendant quelques jours elles y sont examinées par la Reine mere, ou, si cette Princesse ne vit plus, par la première Dame de la Cour, qui leur fait faire divers exercices, pour s'assurer qu'elles n'ont pas de mauvaise odeur ni d'autres défauts corporels. Après quantité d'épreuves, elle en choisit une, qu'elle fait conduire à l'Empereur ou au Prince, avec beaucoup de cérémonies. Cette fête est accompagnée de toutes sortes de réjouissances & de faveurs, surtout d'un pardon général pour tous les criminels de l'Empire, à l'exception des rebelles & des voleurs. Ensuite la jeune personne est couronnée avec une pompe fort éclatante. On lui donne quantité de titres. On lui alligne des revenus considérables. Les dix-neuf autres filles sont mariées aux fils des premiers Seigneurs, s'il s'en trouve un nombre égal. Celles qui restent sans maris retournent chez leurs parens, avec des dotes qui suffisent pour les marier avantageusement.

(32) Voyez les Journaux du Tome V.

(33) On a vu que les Chinois exercent des châtimens sur les Morts.

(34) Magalhaens, p. 311 & 314.

(35) Le Comte, p. 60.

(36) Magalhaens, p. 291.

Telle  
Empereur  
quelque  
jouissent  
un logem  
mestiques  
magnific  
étoit à Pe  
des quart  
consistoit  
mets, de  
de soie d  
de coton

Les enf  
que les fil  
miere Re  
porte le r

On no  
lorsque l  
ses femm  
bres du C  
au Tribu  
jour indi  
porte du  
éleva qua  
tatif fut p  
sur la tab  
pour l'En  
prêmes, e  
vêtus d'un  
rent en m  
Princes &  
de la cour  
mier rang  
Tartares &  
habits de  
firent ente  
des tromp

Cette p  
s'y joignit  
falle d'auc

(37) Mag

Comte, p. 60.

(38) Le C

(39) Nav

(40) Mag

(41) Voy

(42) Le

Telle étoit l'ancienne coutume des Monarques Chinois. Mais à présent les Empereurs Tartares prennent pour femmes & pour Reines (37) les filles de quelque Roi de la Tartarie Orientale. Les Reines sont au nombre de trois. Elles jouissent de beaucoup plus d'honneurs que toutes les autres femmes. Elles ont un logement particulier, une Cour, deux Dames d'honneur & d'autres Domestiques de leur sexe. On n'épargne rien pour leur amusement, ni pour la magnificence de leurs meubles, & de leur cortège (38). Tandis que Navarette étoit à Peking, l'Empereur envoya un présent, en forme de dote, à la fille d'un des quatre Régens de l'Empire, qu'il prit ensuite pour sa femme. Ce présent consistoit en cent tables couvertes de quantité de choses & de toutes sortes de mets, deux mille ducats en argent, mille ducats en or, cent pieces d'étoffes de soie de diverses couleurs, à fleurs d'or & d'argent, & cent pieces d'étoffes de coton (39).

Les enfans des trois Reines sont tous légitimes, avec cette seule différence, que les fils de la première sont préférés pour succéder à l'Empire (40). La première Reine fait sa résidence dans le Palais Impérial, avec l'Empereur, & porte le titre d'Impératrice. Les deux autres ont des palais séparés (41).

On nous fait la description suivante des cérémonies qui furent observées, lorsque l'Empereur *Yong-ching* (42) déclara le choix qu'il avoit fait d'une de ses femmes pour Impératrice. Deux des principaux Docteurs, qui sont Membres du Conseil, furent députés pour composer le compliment & le remettre au Tribunal des Rites, qui se prépara aussitôt pour la cérémonie. Le matin du jour indiqué, on commença par porter à la porte orientale ou à la première porte du palais (43) une espee de table carrée, aux coins de laquelle on éleva quatre piliers, qui soutenoient une sorte de dôme. Ce petit cabinet portatif fut paré de soie jaune & d'autres ornemens. A l'heure marquée, on plaça sur la table un petit livre, qui contenoit le compliment qui avoit été composé pour l'Empereur, avec les noms des Princes, des Grands, & des Cours supérieurs, qui étoient venus en corps pour la cérémonie. Quelques Mandarins, vêtus d'une manière convenable à leur office, enleverent la machine & se mirent en marche. Ils avoient été précédés de tous les Princes du Sang, des autres Princes & de tous les Seigneurs, chacun dans son rang, qui s'arrêtèrent près de la cour intérieure du Palais. Les premiers Ministres, les Docteurs du premier rang, les Présidens des Cours supérieures, & les autres grands Officiers Tartares & Chinois, civils comme militaires, vêtus magnifiquement de leurs habits de cérémonie, suivirent la table à pied. Plusieurs instrumens de musique firent entendre un concert très-agréable, tandis que le bruit des tambours & des trompettes retentissoit dans toutes les parties du palais.

Cette procession étant arrivée à la porte qui se nomme *U-mwen*, les Princes s'y joignirent & se placèrent à la tête. Ils marcherent dans cet ordre jusqu'à la salle d'audience (44), ils y entrèrent, & prenant leur compliment sur la table

(37) Magalhaens, p. 308. & suivantes. Le Comte, p. 60.

(38) Le Comte, p. 61.

(39) Navarette, p. 69.

(40) Magalhaens, p. 291.

(41) Voyez ci-dessus.

(42) Le dernier Empereur, successeur de

Kang-hi.

(43) La grande porte du Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur.

(44) Celle où l'Empereur reçoit les Ambassadeurs & où il donne deux ou trois fois l'année des instructions à ses Grands.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Usage présent des Empereurs Tartares.

Etat des enfans.

Cérémonies observées pour le choix d'une Impératrice.

Compliment des femmes à l'Empereur.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

portative, ils le placèrent sur une autre table, qui avoit été préparée au milieu de la salle. Tout le reste fut rangé en fort bel ordre. Ensuite ils firent les révérences ordinaires devant le trône Impérial, comme si l'Empereur eût été présent. La Musique recommença aussi-tôt, & les Présidens du Tribunal des Rites informèrent les Eunuques que les Grands de l'Empire supplioient Sa Majesté Impériale de paroître & de s'asseoir sur son précieux trône. Cet avis ayant été porté au Monarque, il parut & monta sur son trône. Alors deux Docteurs du premier rang s'avancèrent près de la table, & firent plusieurs révérences à genoux. Enfin s'étant levés, un d'entr'eux prit le petit livre & lut distinctement, à voix haute, le compliment que la Compagnie avoit fait pour Sa Majesté. Cette pièce n'étoit pas fort longue. Aussi-tôt que la lecture fut achevée, les Docteurs reprirent leurs places, & l'Empereur descendant de son trône retourna dans son appartement.

Compliment  
des femmes à  
l'Impératrice.

Après midi, les Princesses du Sang, les autres Princesses, & les Dames de la première qualité, avec les femmes de tous les grands Mandarins, se rendirent, suivant leur rang & l'ordre de leurs dignités, au Palais de l'Impératrice, où les Seigneurs & les Mandarins n'osent paroître dans cette cérémonie. Elles étoient conduites par une Dame de distinction, qui exerce l'office de Maîtresse des cérémonies. Aussi-tôt qu'elles furent arrivées près du palais, le premier Eunuque de l'Impératrice s'étant présenté, la Maîtresse des cérémonies lui tint ce discours : » Je supplie très-humblement l'Impératrice, au nom de cette Assemblée, de descendre à sortir de son palais, & de se placer sur son trône. Le compliment des femmes n'est pas contenu dans un petit livre, comme celui que les hommes adressent à l'Empereur. Elles présentent une feuille de papier, d'une espèce particulière, sur laquelle il est écrit, avec une variété de caractères & d'ornemens. L'Impératrice parut bientôt, & s'étant placée sur son trône, qui étoit élevé dans une des salles du Palais, lorsque le papier lui eut été présenté, les Dames, qui se tenoient debout, lui firent deux révérences, à la manière des femmes de l'Europe, qui est aussi celle de la Chine. Cette révérence se nomme *Van-so* (45); c'est-à-dire, que toutes sortes de bonheur vous accompagnent ! Ensuite, tombant à genoux, elles frappent une fois la terre du front, comme le Tribunal des Rites l'avoit prescrit. Elles se leverent & reprirent leurs rangs, avec un profond silence, tandis que l'Impératrice descendit de son trône & se retira (46).

Résidence des  
filles de l'Empe-  
reur.

La résidence des filles de l'Empereur, avant leur mariage, est le Palais Impérial. Lorsqu'ils sont mariés, l'usage est de les envoyer dans quelques-unes des principales villes des Provinces, qui ont des palais pour les recevoir. L'Auteur, qui vit trois de ces palais, les trouva (47) très-grands, très-beaux, & d'une magnificence surprenante, quoique fort inférieurs à celui de Peking. Ils contiennent, les uns dix, d'autres douze, & quelques-uns un plus grand nombre d'appartemens, avec d'autres Palais séparés de chaque côté, & une double enceinte de murs. Lorsque l'Empereur envoie dans un de ces palais son second ou

Leurs titres &  
leur état.

(45) *Ven* ou *Wan* signifie dix mille, & *Fo*, Bonheur.

(46) Du Halde, p. 292. & suiv.

(47) A *Vu-chang-su*, à *Ching-tu-su* & à *Hingchong-su*. Les deux premières sont les

Capitales des Provinces de *Hu-quang* & de *Se-chuen*. La troisième est une Ville considérable de *Chen-fi*. L'Auteur nomme d'autres Villes qui ont de ces Palais.

son tro-  
vang,  
chuen,  
Rois a  
& pou  
bliqu  
tre fois  
me ils  
diffère  
lieu qu  
ans.

Sous  
soit po  
de qua  
bonne  
pour fa  
terres &  
de l'En  
venoit  
Jusqu'à  
mettre  
Mais la  
tare qu  
gneurs  
arie O

Tou  
sent-ils  
istance  
le priv  
précède  
de ses c  
pouvan  
èce de  
il en tr  
& qui  
chers f  
un nom  
qui abu  
des ext  
Tartare  
sonnage  
dure le  
charge  
Sang re

(48) I

(49) I

son troisième fils, il lui donne le titre de Roi. Il donna ainsi le titre de *Choyang*, ou de Roi de *Cho*, à celui qui fut envoyé à *Ching-tu fu*, capitale de *Sechuen*, parce qu'anciennement cette Province se nommoit *Cho*. Chacun de ces Rois a mille Eunuques pour lui servir de cortège, pour administrer ses affaires & pour recevoir ses revenus. Mais ils ne prennent aucune part aux affaires publiques de la Province. Seulement les Mandarins sont obligés de s'assembler quatre fois l'année au palais du jeune Prince, pour lui rendre leur hommage comme ils le rendent à l'Empereur dans la capitale de l'Empire; avec cette seule différence qu'ils donnent le titre de *Van-swi*; c'est-à-dire, dix mille ans, au lieu qu'on n'accorde à ces Princes que celui de *Syen-swi*, qui signifie mille ans.

Sous le regne des Empereurs Chinois, le Tribunal des Cérémonies choisissoit pour le mariage des Princesses un certain nombre de jeunes hommes, âgés de quatorze ou quinze ans. On ne confidéroit dans ce choix que l'esprit & la bonne mine. C'étoit dans cette belle troupe que l'Empereur prenoit un mari pour sa fille, ou sa sœur, à laquelle il donnoit une dote très-considérable en terres & en joyaux. Ces maris portoient le nom de *Tu-ma*; c'est-à-dire, Parens de l'Empereur par leurs femmes. Ils ne pouvoient être Mandarins; mais ils devenoient si puissans, que leurs oppressions étoient redoutables pour le peuple. Jusqu'à ce qu'il leur vint des enfans, ils étoient obligés, soir & matin, de se mettre à genoux devant leurs femmes, & de frapper trois fois la terre du front. Mais la qualité de peres les exemptoit de cette cérémonie. L'Empereur Tartare qui regne aujourd'hui marie ses sœurs & ses filles aux fils des grands Seigneurs, sans exiger qu'ils soient de Sang royal, ou à ceux des Khans de la Tartarie Orientale (48).

Tous les parens de l'Empereur par les mâles, soit riches, soit pauvres, subsistent-ils à la quinzième génération, reçoivent quelque pension pour leur subsistance, suivant le degré de leur dignité & la proximité du sang. Ils ont tous le privilège de peindre en rouge leurs maisons & leurs meubles. Mais la race précédente ayant régné l'espace de deux cens soixante-dix-sept ans, le nombre de ses descendans s'étoit tellement multiplié, que le revenu des plus éloignés ne pouvant suffire à leur entretien, plusieurs étoient réduits, pour vivre, à l'exercice de quelque métier. La première fois que Magalhaens entra dans l'Empire, il en trouva un dans la capitale de *Ky-ang-si*, qui exerçoit l'office de porte-faix, & qui pour se distinguer des gens du même ordre, portoit sur le dos des crochets fort brillans & vernis de rouge. Sous la race précédente, il s'en trouvoit un nombre infini, qui étoient dispersés dans toutes les parties de l'Empire, & qui abusant des privilèges de leur naissance, commettoient des insolences & des extorsions continuelles; mais ils furent extirpés jusqu'au dernier par les Tartares. Tous les parens de l'Empereur qui regne aujourd'hui sont des personnes importans, qui font leur résidence à la Cour. Mais si cette race dure long-tems, ils se multiplieront sans doute, & ne feront pas moins à charge que les précédens (49). Navarette dit que les palais des petits Rois du Sang royal sont couverts de tuiles d'un rouge luisant, & que l'Empereur les

Comment on marie les Princesses.

Affijetissement de leurs maris.

Sort des parens de l'Empereur.

(48) Magalhaens, p. 307.

(49) *Ibid.* p. 238.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

La conduite des  
Princes Chinois  
est observée.

Funérailles de  
l'Empereur.

Cercueil Impé-  
rial.

Tombeaux des  
Empereurs Chi-  
nois.

qualifie, eux & tous les autres parens, de *Kin-chi-pau-tse*, qui signifie *Bran-ches d'or & feuilles précieuses* (50).

Les parens de Sa Majesté Impériale, du côté des femmes, sont de deux espèces. Les uns descendent de ses filles, & ne passent point pour Princes du Sang, ni même pour appartenir à sa famille. Aussi n'ont-ils aucun droit à la succession, quand même ils auroient plusieurs enfans mâles. Le même usage est établi parmi le peuple. La seconde espèce est composée des peres, des freres, des oncles, & des autres parens de la Reine, des gendres de l'Empereur, de leurs peres, de leurs oncles & de leurs autres parens. C'étoit dans ces deux ordres que les Empereurs Chinois choisissoient un certain nombre des plus distingués, pour en composer le Tribunal qui se nomme *Whang-fin*. Mais les Tartares ont extirpé aussi la seconde de ces deux parentés (51).

L'Empereur observe avec beaucoup d'attention la conduite des Princes du Sang, & les punit sans indulgence lorsqu'il ne la trouve pas digne de leur naissance & de leur rang. Apprenant un jour que l'un d'entreux aimoit l'amusement avec trop de passion, surtout les combats de coqs, qui sont un passe-tems fort commun parmi les Orientaux: il trouva de la bassesse dans l'excès de ce goût, & lui en fit un reproche. Mais ne voyant aucun fruit de son avertissement, il résolut de faire un exemple, en déclarant que le Prince étoit déchu de son titre & de ses honneurs. Cet ordre fut suivi de l'exécution. Le Prince fut privé de son cortège, de sa pension & de sa qualité, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de réparer sa faute par quelque action éclatante, & de faire connoître à tout l'Empire qu'il n'étoit point indigne du Sang dont il sortoit (52).

Il nous reste à parler des funérailles du grand Monarque de la Chine. Aussitôt qu'il a rendu le dernier soupir, on le met dans un riche fauteil, qui est porté par six Eunuques, au milieu de la salle royale de *Gin-chi-tsen*; c'est-à-dire, du *Palais de la merci & de la prudence* (53). On y place le corps sur un lit fort riche; & l'on ne tarde pas long-tems à le renfermer, avec une infinité de cérémonies & beaucoup de musique funèbre, dans un cercueil qui coûte deux ou trois mille écus. La matière est un bois nommé *Kong-syo-mo*, ou *Bois de Puon*, qui tire ce nom de la ressemblance de ses veines avec ce qu'on appelle les yeux dans la queue d'un paon. Les Chinois assurent que ce bois (54) préserve les corps morts de toute corruption, & laissent en effet un cadavre dans le même lieu pendant plusieurs mois, quelquefois pendant des années entières.

La pompe funèbre s'exécute dans le même palais avec tant de cérémonies & de magnificence, qu'elle demanderoit une très-longue description (55). Après cette lugubre scène, on porte le corps à sa sépulture, dans le *Bois impérial*; tel est le nom que les Chinois donnent aux tombeaux de leurs Empereurs. L'air de grandeur qui regne dans ce lieu, les palais, les richesses & les ornemens dont il est accompagné, les murs qui l'environnent, le nombre de Mandarins & de Domestiques qui sont employés continuellement pour le service, & celui des

(50) Navarette, Description de la Chine, pag. 22.

(51) Magalhaens, p. 239. & suiv.

(52) Mémoires du Pere le Comte, p. 251.

(53) Ce Palais est dans l'enceinte du grand

Palais de l'Empereur. Voyez ci-dessus.

(54) Il croît dans la Province de *Se-tuen*.

(55) On a déjà décrit les funérailles du Peuple & des Grands, pour donner quelque idée de ces cérémonies.

soldats qu'on l'ation par

Tous les pendant cet incon- Chine pe quatre ot Bourgs s' accompa corps (58)

On n mere. Te dant lesq pereur de palais, à y passerer mêmes de pendant de suite, naites de soie roug falle où il par les po qui font quelque p douleur n obligés de un vaste & pour y co bois impé

Quatre tion, s'éte mêmes de pratique. qui consi même buc

Magallh mais les f porté si lo

(56) Mag

(57) C'e

ou 50 jours.

(58) Nav pag. 73.

foldats qui font la garde, méritoient encore, suivant Magalhaens, une relation particuliere (56).

Tous les Sujets de l'Empire étoient obligés anciennement de porter le deuil, pendant trois ans, pour la mort d'un Empereur; mais dans ces derniers tems, cet incommode usage a été réduit à peu de jours. Navarette, qui se trouvoit à la Chine pendant le deuil du pere de Kang-hi, rapporte qu'il ne dura pas plus de quatre ou cinq jours (57). Dans cet intervalle les Mandarins des Villes & des Bourgs s'assembloient dans quelque place publique, pour y observer des jeûnes accompagnés de pleurs & de toutes les cérémonies qui se font en présence du corps (58).

On nous représente plus particulièrement les funérailles de l'Impératrice mere. Tout le monde parut en deuil profond l'espace de quarante jours, pendant lesquels tous les Tribunaux furent fermés. On n'entretint pas même l'Empereur de la moindre affaire. Les Mandarins passerent un jour entier dans le palais, à pleurer, ou du moins à feindre ces apparences de douleurs. Plusieurs y passerent la nuit, allés en plein air, quoique le tems fût très-froid. Les fils mêmes de l'Empereur jouerent le même rôle, & ne quitterent point leurs habits pendant toute la nuit. Tous les Mandarins, à cheval, vêtus de blanc, avec peu de suite, allerent pendant trois jours consécutifs observer les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice. Leurs bonnets étoient dépouillés de soie rouge & de leurs autres ornemens. Lorsqu'il fallut porter le corps dans la salle où il devoit être exposé en public, l'Empereur ordonna qu'on le fît passer par les portes du palais, pour détruire l'opinion superstitieuse des Chinois, qui font de nouvelles portes à leurs maisons lorsqu'ils transportent le corps de quelque parent à la sépulture, & qui les serment ensuite, dans la crainte que leur douleur ne fût renouvelée trop souvent par le souvenir du Mort, s'ils étoient obligés de passer continuellement par la même porte. On bâtit hors de la ville un vaste & somptueux palais, avec des cours, des salles & des appartemens, pour y conserver le corps de l'Impératrice, en attendant qu'il fût transporté au bois impérial (59).

Quatre jeunes filles, qui avoient servi cette Princesse avec beaucoup d'affection, s'étoient déjà parées à la maniere des Tartares pour se sacrifier elles-mêmes devant le corps de leur Maître. Mais l'Empereur arrêta cette barbare pratique. Il défendit aussi, pour l'avenir, un autre usage de la même Nation, qui consiste à brûler, avec les corps des personnes de distinction & dans le même bucher, leurs richesses & quelquefois même leurs Domestiques (60).

Magalhaens nous apprend que le successeur d'un Empereur mort ne voit jamais les femmes ni les concubines de son prédécesseur, & que ce respect est porté si loin qu'il ne met pas même le pied dans leur appartement (61).

(56) Magalhaens, *ubi sup.* p. 306.

(57) C'est peut-être une erreur, pour 40 ou 50 jours.

(58) Navarette, Description de la Chine, pag. 73.

(59) Cette sépulture est près de la grande muraille qui sépare la Tartarie de la Chine, au Nord Est-quart-d'Est de Peking.

(60) Du Halde, p. 308.

(61) Magalhaens, p. 310.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Deuil public.

Funérailles de  
l'Impératrice-  
mere.

Coutumes bar-  
bares abolies par  
l'Empereur.

Son respect pour  
les femmes de  
son Prédéces-  
seur.



*Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles.*

ON A déjà remarqué qu'à la Chine personne ne peut s'élever au moindre emploi du gouvernement, s'il ne le mérite par son sçavoir & sa capacité. Aussitôt qu'un Particulier est employé au service de l'Empire, il est qualifié du titre de *Quan*, qui signifie *Préposé*, ou celui qui est à la tête des autres. Les Portugais ont donné aux *Quans* le nom de *Mandarins*, ou de *Commandans*, que toutes les autres Nations de l'Europe ont adopté. Mais à celui de *Quan*, les Chinois joignent le titre de *Lau-ya*, ou Seigneur, pour marquer la noblesse de ceux qui obtiennent cet honneur.

Ce que c'est que le titre de Mandarin ou de Quan.

Neuf ordres de Mandarins.

Comment les Mandarins sont élevés.

Il y a neuf ordres de *Quans*, ou de *Mandarins*, si parfaitement subordonnés entr'eux, que rien n'est comparable au respect & à la soumission des ordres inférieurs pour ceux qui sont au-dessus. Avant que de parvenir à quelqu'un de ces ordres, le Candidat, suivant *Magalhaens*, doit avoir été troisième assistant d'un *Chi-yen*; c'est-à-dire, du Gouverneur d'une ville du troisième rang. Il porte alors le nom de *Tyen-tse*, & n'est encore d'aucun ordre. Mais s'il se conduit bien pendant trois ans, le Gouverneur de cette ville en rend témoignage, par un certificat, au Gouverneur de la ville du premier rang dont il dépend. Celui-ci en informe le Gouverneur de la capitale de la même Province, qui communique ses informations aux deux grands Tribunaux de sa ville. Le Viceroi les reçoit de ces deux Tribunaux. Ensuite il écrit au grand Tribunal de *Peking*, qui donne le même avis au Conseil d'Etat. Enfin l'Empereur, informé par son Conseil, crée le Candidat *Mandarin* de l'ordre huitième ou neuvième (62).

Deux degrés de distinction dans chaque Ordre.

Chacun de ces neuf ordres est divisé en neuf degrés. On distingue ainsi un Mandarin du premier ou du second degré du premier, du second, ou du troisième ordre. Cette distinction ne consiste néanmoins que dans des titres qui leur sont accordés par l'Empereur, sans aucun rapport à leurs emplois; car quoique la dignité de leurs emplois soit mesurée ordinairement sur celle de leur ordre, cette règle n'est pas générale, parce qu'il arrive quelquefois que pour récompenser un Officier inférieur, l'Empereur le crée Mandarin du premier ou du second ordre. D'un autre côté, il arrive aussi que pour punir une personne dont l'office appartient naturellement aux ordres supérieurs, il le dégrade à quelque ordre inférieur (63).

Comment les Mandarins sont employés aux affaires publiques.

On peut prendre quelque idée de la manière dont les Mandarins des neuf ordres sont employés à l'administration des affaires, par la distribution qui se fait d'eux dans le Tribunal du Conseil privé, qui se nomme *Nivi-yuen* (64), ou la cour intérieure, parce qu'il a son siège dans le palais Impérial de *Peking*. Ce Tribunal, ou cette Cour, est composée de trois classes de Mandarins. La première comprend les *Kolans* (65) ou les Ministres d'Etat, qui forment le premier ordre des Mandarins, avec les premiers Présidens des Tribunaux su-

(62) *Ibid.* p. 215.

(63) *Ibid.* p. 196. & suiv.

(64) Ils sont nommés ci-dessus *Kju-yuen*;

peut-être par mépris.

(65) *Aliagata* en langue Tartare.

prêmes,  
les Lettrés  
pèreur n  
ceux qui  
laus n'est  
gré dans  
plus de c  
quelque e  
Président

Le Trib  
Impériale  
cette falle  
mage & l  
fort magn  
Ko-lau, p  
ressortit à  
neur. L'o  
toutes les  
la guerre,  
à l'Empere  
avertissent  
son gré. C  
men des M

Les Ma  
mière. C'e  
des autres  
ou de Ma  
ième ordi  
portent le  
Secrétaires  
qui ont ét  
quatrième, &  
agit la pl  
près le gra

On dist  
ment les pr  
ce partage  
ils sont tou  
pris les deg  
été de diff  
lettrés app  
ou les *Etu*  
vüe.

(66) Nav  
ment sept; m  
on les a doub  
Ils sont assis

prêmes, & les principaux Officiers de l'armée. Ce degré est le plus relevé auquel les Lettrés puissent aspirer ; à moins que pour quelque important service l'Empereur ne les jugeât dignes de quelque titre encore plus honorable, tels que ceux qui répondent à nos titres de Comtes, de Ducs, &c. Le nombre des Ko-laus n'est pas fixe. Il dépend de la volonté du Monarque, qui les choisit à son gré dans les divers Tribunaux de l'Empire. Cependant il est rare qu'on en voye plus de cinq ou six à la fois (66), & l'un d'entr'eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres. Il porte le titre de *Cheu-fiang*. Il est Président du Conseil. Il a toute la confiance de l'Empereur.

Le Tribunal des Ko-laus a son siege dans le Palais, à main gauche de la salle Impériale, ce qui passe à la Chine pour la plus grande distinction. C'est dans cette salle que l'Empereur donne ses audiences publiques, & qu'il reçoit l'hommage & les respects des Mandarins. Comme le palais en a quantité d'autres, fort magnifiques & fort pompeusement ornées, on en assigne une à chaque Ko-lau, pour lui servir comme de siege particulier, où il examine tout ce qui ressortit à lui ; & le nom de cette salle se joint au sien comme un titre d'honneur. L'objet du Tribunal des Ko-laus est de recevoir & d'examiner presque toutes les demandes des Tribunaux supérieurs, soit qu'elles regardent la paix ou la guerre, & les matieres civiles ou criminelles. Après cet examen, il les présente à l'Empereur ; à moins que le sujet ne souffre quelque objection. Les Ko-laus en avertissent alors Sa Majesté Impériale, qui reçoit leur avis, ou qui le rejette à son gré. Quelquefois l'Empereur se réserve la connoissance des affaires & l'examen des Mémoires qui lui sont présentés (67).

Les Mandarins de la seconde classe sont en quelque sorte assistans de la première. C'est de leur ordre qu'on tire les Vicerois des Provinces & les Présidens des autres Tribunaux. Ils portent le titre de *Ta-hyo-tsé* ; c'est-à-dire, de *Lettrés*, ou de Magistrats d'une capacité reconnue. On les tire du second ou du troisième ordre des Mandarins. Dans ce Tribunal, ceux de la troisième classe, qui portent le titre de *Chon-chu-ko* ; c'est-à-dire, d'Ecole des Mandarins, sont les Secrétaires de l'Empereur. Leur office est de réduire par écrit toutes les matieres qui ont été délibérées dans le Tribunal. Ils sont tirés du quatrième, du cinquième, & du sixième ordre des Mandarins : c'est dans ce Tribunal qu'on agit la plupart des grandes affaires ; à moins que l'Empereur n'assemble expressément le grand Conseil (68).

On distingue les Quans civils & les militaires. Quelques Voyageurs nomment les premiers, *Mandarins lettrés*, & les divisent en civils & criminels. Mais ce partage n'est propre qu'à jetter de la confusion dans le récit, puisqu'en effet ils sont tous de l'espece litteraire, & qu'après avoir passé par les examens & pris les degrés, ils doivent tous leur élévation à leurs études, quoiqu'elles ayent été de différentes natures. S'il en est quelques-uns auxquels le titre de Quans lettrés appartienne particulièrement, ce sont ceux qui président sur les *Lettrés* ou les *Etudiants* de chaque ville où il se trouve un Tribunal érigé dans cette vue.

(66) Navarette dit qu'ils étoient ordinairement sept ; mais que depuis le présent regne, on les a doublés en y joignant sept Tartares. Ils sont assis autour d'une table ronde.

Tome VI.

(67) Magalhaens, p. 197. Du Halde, page 248.

(68) Magalhaens, p. 197. Du Halde, page 248.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Changemens qui  
dépendent de  
l'Empereur.

Tribunal des  
Ko-laus, & leur  
emploi.

Seconde classe:

Distinction entre  
les Mandarins  
civils & militai-  
res.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Nombre total  
des Mandarins.

Le nombre des Mandarins civils, qui sont dispersés dans toutes les parties de l'Empire, monte à treize mille six cents quarante-sept; & celui des militaires à huit mille cinq cents vingt, qui font ensemble trente-deux mille cent soixante-sept. Quatre fois l'année, on en imprime un Catalogue, où leurs noms, leurs titres, leur pays, & le tems auquel ils ont pris leurs degrés sont marqués régulièrement (69). Navarette en compte deux mille quatre cents à la Cour, où chaque Province a le sien, qui est comme son protecteur ou son solliciteur général (70).

Marques qui  
distinguent les  
Ordres.

Les neuf ordres de Mandarins, tant civils que militaires, sont distingués par différentes marques, que le Pere Adam Schaal a recueillies dans sa Relation (71). Ceux du premier ordre portent à l'extrémité de leur bonnet, qui se termine en cone fort plat, une escarboucle, enchassée dans de l'or, & une perle au bas pardevant. Leur ceinture est enrichie de quatre pierres fort estimées à la Chine, enchassées aussi dans de l'or, & coupées en quarrés longs de quatre doigts & larges de quatre (72).

Les Mandarins du second ordre portent au sommet de leurs bonnets, un gros rubis, & un autre au bas. Leurs ceintures sont ornées de demi-sphères d'or, embellies de fleurs du même métal, avec une escarboucle au milieu. Ceux du troisième ordre ont à la pointe du bonnet une escarboucle enchassée dans de l'or, & un saphir au bas. Leur ceinture est garnie de demi-sphères, ornées de fleurs seulement. La marque du quatrième ordre est un saphir à la pointe du bonnet, & un autre au bas, mais moins gros. Sur les ceintures, ce sont de simples demi-sphères d'or. Les Mandarins du cinquième ordre ne portent qu'un saphir à leur bonnet, & ressemblent pour tout le reste à ceux du quatrième. Le bonnet du sixième ordre est orné d'un cristal fort bien taillé au sommet, & d'un saphir au bas. Les ceintures sont couvertes de morceaux de corne de rhinoceros, enchassés en or. Le sixième ordre n'a qu'un simple ornement d'or, sans aucune pierre. La ceinture est couverte de pieces fort minces de cornes de rhinoceros. Les Mandarins du neuvième ordre portent un bonnet de satin, bordé d'un tissu d'or; & sur la ceinture, des morceaux de corne de buffle enchassés en argent.

Marque des  
Grands & des  
Princes.

Les grands Seigneurs, qui sont au-dessus des neuf ordres des Mandarins, ne sont distingués du premier ordre que par des pierres rondes sur leur ceinture, avec un saphir au milieu. Les Regules, au lieu d'escarboucles, portent à la pointe de leurs bonnets, un rubis orné de perles, & une fleur d'or attachée à la partie basse des bonnets qui descend sur le front. L'Empereur lui-même porte un bonnet de la même forme, dont la pointe est ornée d'une perle, de la grosseur d'un œuf de pigeon, & de plusieurs autres petites perles qui pendent à l'enrou. Sa ceinture éblouit les yeux par la multitude de pierres précieuses & de perles dont elle est couverte. Les Gradués ont aussi des marques

(69) Magalhaens, *ubi sup.* pag. 249. Du Halde, p. 251.

(70) Navarette, p. 19.

(71) Ce qui suit est tiré des Notes de l'Édition Française de Magalhaens.

(72) Cette pierre, que les Chinois appellent *Im-tse*, vient du Royaume de *Kofogbar*. Les Marchands Mahométans qui l'apportent

viennent tous les trois ans à la Chine sous le prétexte d'une Ambassade. Elle est un peu verdâtre & ressemble au jaspe, excepté qu'elle est plus dure, un peu plus transparente & tirant plus sur le blanc. C'est ce que dit Magalhaens; mais nous trouvons ailleurs une mine de la même pierre à la Chine.

qui les d  
d'or à la  
leur cein  
plaques

Il n'y  
darins. L  
trième so  
robes son  
d'oiseaux  
constam  
l'été, cet  
peut par  
que chac  
rins civil  
norable à  
reux prés

Les er  
neuf ord  
travaillée  
leur post  
tres, & l  
tygres, d  
Avant qu  
les attach  
noceros,  
ries; & l  
à qui l'Er  
droit de l  
laus. Les  
les distin  
ceux du r

Les Pr  
maisons,  
dans; de  
en public  
des marq  
la forme

La Chi  
Chaque l  
dans notr  
*ching-tse*,  
*Yen-tau*,  
qui appar  
quatre O  
fois le mo

(73) Ma

qui les distinguent. Celle des Licentiés, ou des *Maîtres des Arts*, est un pigeon d'or à la pointe du bonnet, avec des piéces plates de corne de rhinoceros sur leur ceinture. Les Bacheliers portent aussi le pigeon, mais d'argent, avec des plaques de corne de buffle sur leur ceinture.

Il n'y a pas moins de différence dans les habits des différens ordres des Mandarins. Les Mandarins civils des trois premiers ordres, & les militaires du quatrième sont distingués des ordres inférieurs par les figures de dragons dont leurs robes sont enrichies. Ils portent aussi une espee de *sur-tout*, brodé de figures, d'oiseaux & d'autres bêtes. Mais comme ils ne sont point obligés de porter constamment ces sur-touts, particulièrement dans les excessives chaleurs de l'été, cette distinction n'est pas si sûre que les précédentes, sans lesquelles on ne peut paroître, comme on n'y peut rien changer. Les loix ont réglé les places, que chacun doit prendre dans les assemblées qui se font au palais. Les Mandarins civils sont à la gauche du trône Impérial; c'est-à-dire, du côté le plus honorable à la Chine. Les Mandarins militaires occupent la droite, & l'Empereur présente le visage au Sud (73).

Les emplois des Mandarins ont aussi leurs distinctifs, comme chacun des neuf ordres. C'est une piéce quarrée d'étoffe, qu'ils portent sur la poitrine, travaillée fort richement, avec une devise au milieu, qui est particulière à leur poste. Les Mandarins civils ont, les uns un dragon à quatre griffes, d'autres, une aigle ou un soleil. Ceux de la classe militaire portent des léopards, des tygres, des lions, &c. Ils affectent aussi de la distinction dans leurs ceintures. Avant que l'habit Tartare fût en usage, ils les divisoient en petits quarrés, & les attachoient pardevant avec de grandes agrafes de corne de buffle & de rhinoceros, d'ivoire, d'écaille de tortue, de bois d'aigle, d'argent, de pierres; & la différence de la maniere dépendoit de celle des emplois. Un Ko-lau, à qui l'Empereur a donné quelque joyau en lui conférant son office, est seul en droit de les porter. A présent la ceinture de soie est l'unique distinctif des Ko-laus. Les Mandarins sont extrêmement jaloux des marques de leur dignité, qui les distinguent non-seulement du peuple, mais encore des simples lettrés; & ceux du rang inférieur ne le sont pas moins entr'eux (74).

Les Princes & les Mandarins sont distingués aussi par leurs pensions, leurs maisons, le nombre de leurs domestiques, la forme & la grandeur de leurs Sedans; de sorte que leur qualité n'est ignorée de personne lorsqu'ils paroissent en public. Sous le gouvernement des Chinois, les particuliers mêmes portoiént des marques de distinction. Un homme de lettres étoit connu par la couleur & la forme de son habit.

La Chine est gouvernée par divers Officiers, sous l'autorité de l'Empereur. Chaque Province a cinq Officiers généraux, qui sont le *Tu-yo-en*; c'est-à-dire, dans notre langage, le Viceroy ou le Gouverneur, avec quatre Assistans; le *Pu-ching-tsé*, ou le Trésorier général; le *Nyan-cha-tsé*, ou le Juge criminel; le *Yen-tau*, qui a la surintendance des postes & des salines, & le *Lyang tau*, à qui appartient le soin des provisions qui se lèvent en qualité de tribut. Ces quatre Officiers sont obligés, comme Assistans du Viceroy, de se trouver plusieurs fois le mois à son Tribunal, pour les affaires importantes de la Province. Mais

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Différence entre les habits.

Différence dans les places.

Marques des Emplois.

Distinction des pensions, des maisons, &c.

Divers Officiers des Provinces.

(73) Magalhaens, p. 298. & suiv.

(74) Mémoires du Pere le Comte, p. 297.

**GOUVERNEMENT**  
DE LA CHINE.  
Ce que c'est que  
le Tsong-tu.

Son autorité.

Mandarins des  
Villes.

Le Chi-fu.

Le Chi-hyen.

Le Tau-ti.

Le Ho-tau.

Le Hay-tau.

Magistrats des  
Lettres.

quelques Provinces, que leur grandeur a fait diviser en deux parties, ont deux Viceroyes. Telle est la Province de *Kyang-nan*. Au-dessus du Viceroy est encore un autre Officier, nommé le *Tsong-tu* (75), qui a quelquefois deux ou trois Provinces sous sa juridiction. Celles de *Chen-fi* & de *Se-chuen*, & celles de *Quang-tong* & de *Quang-fi* ont leur *Tsong-tu*. C'est à ces grands Officiers que l'Empereur envoie ses ordres, qu'ils transmettent de main en main à toutes les Villes de leur district. Cependant, quelle que soit l'autorité du *Tsong-tu*, elle ne diminue pas celle des Viceroyes; mais tout est réglé avec tant d'ordre, qu'il ne s'éleve jamais aucun différend pour la juridiction (76). Quelquefois le *Tsong-tu* n'est chargé que du soin d'une Province, comme celui de *Hu-quang*, de *Chen-fi*, &c. Alors la Province est divisée en deux Gouvernemens, qui ont chacun leur propre Viceroy, subordonné au *Tsong-tu*, mais seulement dans certaines matieres. Il a néanmoins le droit de décider de toutes sortes de causes, dans les appels qui sont portés à son Tribunal, de celui des deux Gouverneurs Provinciaux (77). Les Provinces de *Quang-tong* & de *Fo-kyen* sont gouvernées par de petits Rois (78), qui sont au-dessus de tous les Officiers précédens par leur qualité, mais qui n'ont au fond que la même autorité dans leur Gouvernement. Cependant ils s'en attribuent beaucoup & rendent leur joug fort pesant, parce qu'il ne se trouve personne qui ose leur résister.

Chaque Province étant divisée en un certain nombre de juridictions qui se nomment *Fus*, & qui sont subdivisées en d'autres districts nommés *Chens* & *Hyens*, toutes les Villes qui portent le titre de *Fu* ont un Mandarin qui se nomme *Chi-fu* (79), & du moins un autre qui s'appelle *Chi-hyen*. Outre le *Chi-fu*, les Capitales ont deux Mandarins inferieurs avec le titre de *Chi-hyen*, parce que leur territoire qui est ordinairement plus étendu que celui des autres Villes, est divisé en deux districts, dont chacun ressortit immédiatement à son *Chi-hyen* (80).

Chaque district est chargé d'un autre Mandarin nommé *Tau-ti*, dont l'office est de veiller sur la conduite & les mœurs des Officiers de la juridiction, & de presser les Gouverneurs des Villes pour le payement des droits Impériaux. Il y en a deux autres qui ont, dans leurs quartiers respectifs, l'intendance des Rivieres & des Côtes de mer. L'un se nomme *Ho-tau* & l'autre *Hay-tau*. Tous ces Mandarins appartiennent au Tribunal des *Ko-taus*, c'est-à-dire, des Inspecteurs & des Visiteurs (81). Navarette observe, à l'occasion de ces deux sortes d'Officiers, que près des rivieres navigables il y a des Mandarins chargés du soin des Barques, soit Impériales, soit marchandes, & que dans les Capitales maritimes il y a un grand Mandarin qui a l'inspection de toute la Côte.

Les Chinois Lettrés ne sont pas soumis aux Magistrats communs. Ils ont leurs propres Magistrats; & dans chaque Ville ils en ont un principal, qui fait sa résidence dans le lieu où les Etudiants sont examinés, avec deux Officiers subalternes (82).

(75) Il y a deux Généraux militaires, subordonnés au *Tsong-tu*; l'un, pour les Tartares; l'autre, pour les Chinois, avec leurs Officiers inferieurs.

(76) Du Halde, p. 2 & 252.

(77) Du Halde, p. 4.

(78) On des Regules.

(79) C'est le titre des Présidens des Cours supérieures. *Chi* signifie Gouverneur.

(80) Du Halde, p. 4.

(81) Magalhaens, p. 247.

(82) Les Universités ou les Académies.

Tou  
une d  
pleine  
Manda  
ciers g  
Ville l  
tres M  
prème  
On  
Manda  
lorsqu  
rans fo  
*Li-pu*,  
trés. L  
cette v  
*Tsing-t*  
second  
plois,  
ler les  
tre bill  
boîte,  
vant l'  
partage  
Outr  
quelle s  
gent &  
veut fa  
les bille  
dant, c  
darin,  
Secrétai  
merce,  
Province  
l'Empire  
plus de  
rieux; c  
de toute  
il tomba  
& de po  
" disoit  
" prom  
Parties f  
tir de la  
Mais  
tout est

(83) N

Tous les Officiers qui ont part à l'administration de l'Empire ont entr'eux une dépendance mutuelle. Le Mandarin le moins considerable jouit d'une pleine autorité dans l'étendue de son district. Mais il dépend de plusieurs autres Mandarins, qui quoique plus puissans, ne laissent pas d'être soumis aux Officiers généraux de la Province, comme ceux-ci le sont aux Tribunaux de la Ville Impériale. Les Présidens des Cours supérieures, qui sont redoutés des autres Mandarins, tremblent eux-mêmes au nom de l'Empereur, qui est la suprême source de l'autorité.

On observe un ordre constant dans la distribution des Emplois entre les Mandarins. Tout Particulier devient capable de posséder les offices publics, lorsqu'il s'est élevé à deux ou trois degrés de Littérature. Les noms des aspirans sont écrits sur les registres du premier Tribunal suprême, qui se nomme *Li-pu*, & qui distribue les Offices vacans suivant le rang & le mérite des Lettrés. Lorsqu'ils ont acquis les qualités requises, ils se rendent à la Cour dans cette vûe. Mais la plus grande partie de ceux qui s'élevent au degré même de *Tsing-tse*, ou de Docteurs, sont bornés à devenir Gouverneurs des Villes du second ou du troisième rang. Aussi-tôt qu'il vaque un ou plusieurs de ces Emplois, quatre, par exemple, on en donne avis à l'Empereur, qui fait appeler les quatre Lettrés qui se trouvent les premiers sur la liste. On écrit sur quatre billets (83) les noms des quatre Gouvernemens. On les met dans une boîte, qu'on élève à la portée des Candidats. Ils tirent successivement, suivant l'ordre de leur degré, & chacun obtient la Ville qui lui tombe en partage.

Outre les examens communs, on en fait subir un autre, pour découvrir à quelle sorte de Gouvernement chaque Mandarin est propre. Mais avec de l'argent & des amis il est aisé de faire tomber les meilleurs postes à ceux qu'on veut favoriser (84). Magalhaens assure que d'intelligence avec le Tribunal, les billets sont tellement arrangés que chacun tire celui qu'il desire. Cependant, continue-t-il, cet artifice ne tourna point heureusement pour un Mandarin, en 1660. Il avoit donné une somme considerable à l'un des premiers Secrétaires de cette Cour, dans la vûe d'obtenir une Ville d'un grand Commerce, qui n'étoit pas éloignée. Mais il eut le malheur d'en tirer une de la Province de Quey-cheu, c'est-à-dire, de la plus éloignée & de la plus pauvre de l'Empire. La douleur de se voir trompé lui fit oublier le respect qu'il devoit à plus de trois cens Mandarins qui composoient l'assemblée. Il se leva tout furieux; car l'usage oblige les Candidats de se tenir à genoux; il se mit à crier de toute sa force qu'il étoit perdu; & jettant de rage son bonnet & sa robe, il tomba sur le Secrétaire, il le renversa & le battit rudement à coups de pieds & de poings. Il y joignoit les reproches les plus amers. « Lâche imposteur, lui » disoit-il, où est l'argent que je t'ai donné? Où est la Ville que tu m'avois » promise? Toute l'assemblée s'étant levée dans un grand trouble, les deux Parties furent étroitement renfermées & n'eurent pas peu de peine à se garantir de la mort, qui est le châtimement établi pour cette prévarication (85).

Mais on s'embarrasse si peu des punitions, que si l'on en croit Magalhaens tout est venal à la Chine. Cet Historien assure que le Gouvernement d'une

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Maniere dont  
les Emplois se  
distribuent.

Corruption qui  
regne dans la dis-  
tribution des  
Emplois.

Reffentiment  
d'un Candidat  
trompé.

Tous les Officiers  
Chinois pillent  
le Peuple.

(83) Navarette, p. 14.

(84) Du Halde, p. 252.

(85) Magalhaens, p. 247.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Ville coûte de très-grosses sommes à ceux qui l'obtiennent. C'est quelquefois vingt ou trente mille écus, suivant l'importance du poste. Il en est de même à proportion pour tous les autres Offices. Avant qu'un Viceroi ou le Gouverneur d'une Province ait pu faire sceller sa Commission, il a souvent déboursé jusqu'à soixante ou soixante-dix mille écus. Cet argent passe dans la poche des Ko-laus & des Officiers des Tribunaux supérieurs, qui vendent secrètement tous les Emplois. D'un autre côté, les Vicerois & les autres Chefs des Provinces se remboursent de leurs frais par les présens qu'ils extorquent des Gouverneurs de toutes les grandes Villes, qui se dédommagent à leur tour par les extorsions qu'ils exercent sur les petites, & tous se liguent ensemble pour remplir leur bourse (86) aux dépens du Public. Aussi dit-on communément à la Chine, que l'Empereur en créant de nouveaux Mandarins pour le Gouvernement, lâche malgré lui autant de bourreaux, de meurtriers, de chiens & de loups affamés, pour ruiner & dévorer le pauvre Peuple. En un mot, il n'y a point de Viceroi, de Visiteur de Province, ni d'autres Officiers de cette espèce, qui à la fin de ses trois ans ne rapporte six ou sept cens mille & quelquefois un million d'écus.

Tout est véniel  
à la Chine.

Ce honteux trafic s'exerce aussi ouvertement que s'il étoit autorisé par les Loix, & l'on peut dire que la Justice & les Emplois se vendent dans toutes les parties de l'Empire, sur-tout à la Cour. Ainsi l'Empereur est proprement le seul qui ait à cœur l'intérêt public. Tous les autres n'ont en vue que leur intérêt. L'Auteur en cite un exemple dont il avoit été témoin (87). Le pere d'un nouveau converti ayant été tué dans une expédition militaire contre une armée de voleurs, tandis qu'il étoit Gouverneur de la Province de *Chen-si*, l'Empereur nomma son fils Gouverneur d'une Ville du second rang. Après l'expiration des trois années, il lui donna une Ville du premier rang. Cet Officier n'ayant pas achevé moins heureusement son second terme, se rendit à la Cour, suivant l'usage, dans l'espérance d'obtenir un Gouvernement encore plus considérable. L'Empereur renvoya sa demande au Tribunal des Mandarins, qui lui déclarèrent aussi-tôt par leurs lettres que s'il vouloit déposer en main tierce quatorze *Vans* d'argent, c'est-à-dire, la somme d'environ cent mille écus, on lui promettoit le Gouvernement de *Ping-yang-fu*, dans la Province de *Chen-si*, qui est une Ville des plus riches & des plus peuplées de l'Empire. Mais le Mandarin chrétien ne voulant rien devoir à la corruption, leur fit dire qu'il se contenteroit du Poste que le sort lui feroit tomber en partage (88).

Remedes établis  
par les Loix.

Les Loix n'ont pas laissé d'établir des remedes contre les extorsions des Gouverneurs, soit qu'elles viennent de leur avarice personnelle, ou de l'usage qui s'est introduit de vendre les Places. 1<sup>o</sup>. Comme il est difficile d'étouffer les plaintes du Peuple lorsqu'il est dans l'oppression, la Loi rend les Gouverneurs responsables des moindres mouvemens populaires. Ils sont presque sûrs de perdre du moins leurs Emplois, si la sédition n'est pas apaisée sur le champ. La Loi regarde un Gouverneur comme le Chef d'une grande famille. La paix

(86) Pendant que le Pere le Comte étoit à Peking, trois Ko-laus furent cassés pour s'être laissés corrompre par des présens. Il en vit un

réduit à la qualité de simple sentinelle. Voyez *ci-dessus*.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 135.

(88) *Ibid.* p. 245.

n'y p  
subal  
trouv  
né da  
ne le  
tre P  
ne co  
rend  
lui s  
S'i  
ce de  
parce  
publi  
roien  
injust  
qu'un  
La d  
subal  
un ra  
voyer  
vince  
tance  
vince  
l'Offi  
ses fa  
devie  
côté,  
frere  
mettr  
3<sup>o</sup>  
l'Emp  
gouve  
rieurs  
pris p  
repro  
trois  
des n  
fait s  
du tr  
Loi  
Mand  
il env  
géné  
mains  
avec l  
prop  
les Tu

n'y peut être troublée que par sa faute. C'est à lui d'empêcher que les Officiers subalternes n'oppriment le Peuple, qui porte joyeusement le joug lorsqu'il le trouve léger. 2°. La Loi défend qu'on fasse Mandarin du Peuple un homme né dans la même Ville ou dans la même Province. Ordinairement même on ne le laisse pas long-tems en possession de son Emploi. Il est élevé à quelque autre Poste, dans la seule vûe de le faire changer de lieu, pour empêcher qu'il ne contracte dans le Pays des engagemens ou des liaisons qui pourroient le rendre partial. Comme la plupart des autres Mandarins de la même Province lui sont inconnus, il arrive rarement qu'il ait aucune raison de les favoriser.

S'il obtient un emploi dans la Province qui touche à celle dont il est sorti, ce doit être dans une ville qui en soit éloignée de cinquante lieues au moins, parce qu'un Mandarin, disent les Chinois, ne doit être occupé que du bien public. Dans une ville de son propre pays, ses voisins & ses amis ne manqueroient pas de le troubler par leurs sollicitations. Il se verroit engagé à faire des injustices en leur faveur, ou porté par ses ressentimens à ruiner ceux dont quelqu'un de sa famille ou lui-même auroient reçu anciennement quelque injure. La délicatesse va si loin sur cet article, qu'on ne place jamais un Mandarin subalterne dans un lieu où son frere, son oncle ou quelque autre parent tient un rang supérieur. Si l'on suppose, par exemple, que l'Empereur veuille envoyer le frere d'un Mandarin subalterne pour être Viceroi dans la même Province, le plus jeune des deux freres est obligé de donner avis de cette circonstance à la Cour, qui lui accorde un poste du même rang dans une autre Province. On apporte pour raison de ce reglement que le frere aîné se trouvant l'Officier supérieur, pourroit favoriser le plus jeune en fermant les yeux sur ses fautes; ou que celui-ci comptant sur l'autorité & la protection de son frere, deviendrait peut-être plus partial & moins attentif à son devoir. D'un autre côté, il seroit trop dur pour un Officier supérieur d'être obligé d'accuser son frere, & l'unique moyen de prévenir cet inconvénient est de ne jamais permettre qu'ils possèdent des emplois dépendans l'un de l'autre.

3°. De trois en trois ans, on fait une revûe générale de tous les Mandarins de l'Empire, dans laquelle on examine leurs bonnes & mauvaises qualités pour le gouvernement. Chaque Mandarin supérieur examine la conduite de ses inférieurs, depuis le tems des dernières informations, ou même depuis qu'ils ont pris possession de leur office. Il donne à chacun des notes, qui contiennent des reproches ou des louanges. Par exemple, le premier Mandarin d'une ville du troisième rang, qui a sous lui trois ou quatre petits Mandarins, leur donne des notes & les envoie au Mandarin d'une ville du second rang, sur lequel il fait fond. Celui-ci qui a de même sous lui plusieurs Mandarins dans les villes du troisième rang, examine ces notes, & les change ou les confirme.

Lorsque le Mandarin d'une ville du second ordre a reçu les notes de tous les Mandarins des villes du troisième rang, il y joint ses propres notes. Ensuite il envoie le catalogue de tous les Mandarins de son district aux Mandarins généraux, qui font leur résidence dans la capitale. Ce catalogue passe de leurs mains dans celles du Viceroi, qui après l'avoir examiné en particulier, puis avec les quatre Mandarins ses assistants, l'envoie à la Cour, augmenté de ses propres notes. Ainsi le premier Tribunal parvient à connoître exactement tous les Tribunaux de l'Empire, & se trouve en état de les punir ou de les récom-

penfer fùivant leur mérite. On récompense un Mandarin en l'élevant plus haut de quelques degrés, ou en lui accordant un meilleur poste. On le punit par des voies oppofées.

Pendant deux mois que dure cet examen, le Viceroi ne voit perfonne, ne reçoit aucune vifite, ni même aucune lettre de ceux qui font dans fa dépendance, afin de fe conferver la réputation de Juge integre, qui ne confidere que le merite.

Quant à la forme de ces notes; fous le nom des Mandarins & fous le titre de leur gouvernement, on écrit: " C'eft un homme fort avide d'argent, trop " fevere dans fes punitions, qui traite durement le peuple. *Ou bien*, il eft " trop avancé en âge, il n'eft plus capable d'exercer les fonctions de fon emploi, " il eft orgueilleux, capricieux, d'une humeur inégale, il eft rémeraire, paf- " fionné, il n'a point d'empire fur lui-même. Il eft paresfeux, lent dans l'expé- " dition des affaires, il n'eft point allez verfé dans les loix & les ufages, &c. Si les notes font favorables, elles contiennent toutes les vertus du Mandarin. " C'eft un homme integre, qui n'opprime point le peuple, & qui remplit " fidèlement fes devoirs. C'eft un homme d'experience, qui eft ferme fans " rudelfe, qui s'attire l'affection du peuple, qui poffede l'art de gouver- " ner, &c.

Lorsque le catalogue des notes arrive à Peking, le Tribunal fuprême, auquel il' eft adreffé, s'attache à l'examiner. Il y marque les récompenses & les châtimens que chaque Mandarin lui paroît meriter; après quoi il fe hâte de le renvoyer au Viceroi, qui dépouille de leurs emplois ceux dont le certificat contient le moindre reproche fur l'article du gouvernement, ou qui élève à d'autres postes ceux qu'il trouve honorés d'un éloge. Il les fait paffer, par exemple, d'une ville du troifiéme rang à une ville du fecond. D'autres ne font qu'élevés ou rabbaiffés de quelques degrés, & ce changement eft marqué à la tête de leurs ordres, dans la forme fuivante: " Les Mandarins de cette ville, " élevés de trois degrés (ou rabbaiffés, s'ils le font en effet) donnent avis, " ordonnent, &c. (89). Ainfi le public eft informé des punitions ou des récompenses qu'un Mandarin a méritées. S'il eft élevé de trois degrés, il a l'ef- perance d'obtenir un gouvernement fupérieur. Au contraire, s'il eft rabbaiffé de dix degrés (90), il eft expofé au danger de perdre fon emploi.

4°. De tems en tems l'Empereur envoie fecretement dans les Provinces des *Ko-taus*, c'eft-à-dire, des Infpecteurs ou des Vifiteurs, qui paffant de Ville en Ville fe gliffent dans les Tribunaux pendant l'audience du Mandarin; ou qui, par les informations qu'ils tirent du Peuple, s'éclairciffent adroitement de l'adminiftration. Si le Vifiteur découvre, par quelqu'une de ces voies, de l'irrégularité dans la conduite des Officiers, il fait voir auffi-tôt les marques de fa dignité & fe déclare l'Envoyé de l'Empereur. Comme fon autorité eft abfolue, il ourfuit auffi-tôt le coupable & le punit avec rigueur. Mais fi la faute n'eft pas grave, il envoie fes informations à la Cour, qui décide du parti qu'il doit prendre.

(89) Le Comte dit que de tems en tems les Mandarins font obligés d'envoyer à la Cour, avec beaucoup de fincerité & d'humilité, un avec par écrit de leurs fautes publiques, &

que s'ils en celent quelqu'une qui fe trouve dans le Mémoire de l'Infpecteur, ils rifquent de perdre leurs Emplois.

(90) Il n'y a que neuf degrés de Quans.

Il y

Il y a  
efpece,  
Quang-  
contre l'  
parti po  
rerent p  
dir de q  
vinces d

*Kyang-j*  
au Palai  
Ils refuf  
foupçon  
tion ave  
pour en  
renfermé  
eurent c  
comme à  
la durée  
porte de  
& le Peu  
tions con  
darins ce  
miffaires  
requrent  
général.

5°. Q  
principau  
integrité  
pouvoir d  
pereur pr  
Provinces  
verneurs.  
jettent la  
fitant ain  
*cheu-fu*,  
des & d'u  
fit fon em  
lerent au-  
parafols,  
bordant le  
gnages de  
ple, couv  
de foie, f  
Etant ar  
fuivant il

(91) Le C  
Tome

Il y a peu d'années que l'Empereur ayant nommé des Commissaires de cette espèce, pour examiner certaines accusations que le Viceroi de la Province de Quang-tong & le Controlleur général du fel avoient envoyées à Peking l'un contre l'autre, le Peuple de la Province, qui souffroit de la rareté du fel, prit parti pour le Viceroi, tandis que la plupart des Mandarins généraux se déclarerent pour son ennemi. L'Empereur, qui souhaitoit ardemment d'approfondir de quel côté étoit la justice, fit partir pour Canton le Tsong-tu des Provinces de *Che-kyang* & de *Fo-kyen*, & le Tsong-tu de *Kyang-nan* & de *Kyang-si*, avec la qualité de ses Commissaires. En arrivant ils se rendirent au Palais qu'on leur avoit préparé, sans faire & sans recevoir aucune visite. Ils refuserent même les honneurs ordinaires; & dans la crainte qu'on ne les soupçonnât de s'être laissés gagner par des présens, ils n'eurent de communication avec les Mandarins de la Ville que pour les citer l'un après l'autre & pour en tirer des informations. En un mot, ils ne cessèrent pas de se tenir renfermés, jusqu'à ce qu'ayant cité le Viceroi & le Controlleur général ils eurent commencé le procès par divers interrogatoires qu'ils leur firent subir comme à des criminels du commun (91). Le Viceroi fut obligé, pendant toute la durée des procédures, de quitter son Palais & de se tenir constamment à la porte de la Salle des audiences. Toutes les boutiques de la Ville furent fermées & le Peuple ne manqua point de faire présenter aux Commissaires ses accusations contre le Controlleur général, qui furent reçues, comme celles des Mandarins contre le Viceroi. Lorsque les informations furent achevées, les Commissaires se hâtèrent de les envoyer à Peking par un courrier, après quoi ils reçurent les visites de tous les Mandarins, à l'exception du Controlleur général.

5°. Quoique les Inspecteurs des Provinces soient toujours choisis entre les principaux Officiers & qu'on fasse tomber le choix sur des personnages d'une intégrité reconnue, cependant comme ils peuvent abuser quelquefois de leur pouvoir & se laisser gagner par des présens pour épargner les coupables, l'Empereur prend le tems auquel ils y pensent le moins pour voyager dans diverses Provinces & s'informer par lui-même des plaintes du Peuple contre les Gouverneurs. Ces voyages, pendant lesquels il affecte de se rendre populaire, jettent la terreur parmi les Mandarins des Provinces. L'Empereur Kang-hi visitant ainsi les Provinces méridionales, en 1689, passa par les Villes de *Sa-cheu-su*, de *Yang-cheu-su* & de *Nan-king*. Il étoit à cheval, suivi de ses Gardes & d'un corège d'environ trois mille Seigneurs. Ce fut dans cet état qu'il fit son entrée dans la dernière de ces trois Villes. Les principaux citoyens allerent au-devant de lui avec des Etendards & des Enseignes de soie, avec des parasols, des dais & une infinité d'autres ornemens, tandis que les autres, bordant les rues dans un profond silence, lui donnerent les plus grands témoignages de respect. On avoit élevé, de vingt en vingt pas, des arcs de triomphe, couverts des plus riches étoffes & ornés de festons, de rubans & de rouffes de soie, sous lesquels le Monarque passa dans sa marche.

Etant arrivé le soir à *Yang-cheu-su*, il passa la nuit dans sa Barque, & le jour suivant il fit son entrée à cheval dans cette Ville. Comme toutes les rues étoient

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Exemple de la  
vérité dans la  
Justice Chinoise.

Voyages de  
l'Empereur pour  
veiller à l'obser-  
vation de la Jus-  
tice.

(91) Le Comte, p. 266. Du Halde, p. 257. & suiv.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

couvertes de tapis, il demanda aux Habitans si c'étoit par l'ordre des Mandarins. Ils lui répondirent qu'ils s'étoient portés volontairement à ne rien épargner pour recevoir leur Maître. Cette réponse parut lui causer beaucoup de joie. Les rues étoient si remplies d'hommes & d'enfans, qui marchaient en foule au travers du cortège Impérial, que Sa Majesté s'arrêtoit à chaque moment pour exprimer le plaisir qu'elle en ressentait. A *Su-chou-fu*, les Habitans ayant couvert aussi les rues de tapis magnifiques, ce Prince fit arrêter à l'entrée de la Ville la cavalerie dont il étoit accompagné, pour épargner de si belles étoffes de soie qui appartenoient au Peuple. Il daigna marcher à pied jusqu'au Palais qui lui avoit été préparé, & la Ville fut honorée de sa présence pendant deux jours.

Belle action  
de l'Empereur  
Kang-hi.

Le Comte rapporte une action du même Empereur, dans une de ces visites, qui le rendit formidable aux Mandarins & qui augmenta pour lui l'affection du Peuple. Ce grand Prince s'étant éloigné à quelque distance de son cortège, aperçut un Vieillard qui pleuroit amèrement. Il lui demanda la cause de ses larmes : » Je n'avois qu'un fils, lui répondit le Vieillard, dans lequel j'avois placé toute ma joie & le soin de ma famille. Un Mandarin Tartare me l'a enlevé. Je suis privé désormais de toute assistance humaine ; car, pauvre & vieux comme je suis, quel moyen d'obliger le Gouverneur à me rendre justice ? » Il y a moins de difficulté que vous ne pensez, repliqua l'Empereur ; » montez derrière moi & me servez de guide jusqu'à la maison du Ravisseur. Le Vieillard obéit sans cérémonie. En deux heures ils arrivèrent au Palais du Mandarin, qui ne s'attendoit point à une visite si extraordinaire. Les Gardes-du-corps & quantité de Seigneurs, après avoir cherché quelque tems leur Maître, se rendirent enfin au même lieu ; & sans sçavoir de quoi il étoit question, les uns environnerent le Palais, tandis que d'autres entrèrent avec l'Empereur. Le Mandarin, convaincu de violence, fut condamné sur le champ à perdre la tête. Après l'exécution, Kang-hi se tourna vers le Vieillard. » Pour réparation, lui dit-il, d'un air sérieux ; je vous donne l'emploi du coupable qu'on vient de punir. Conduisez-vous avec plus de modération que lui, & que son exemple vous apprenne à ne rien faire qui puisse vous mettre à votre tour dans le cas de servir d'exemple (92).

Gazette Impériale.

Enfin, rien n'est plus instructif pour les Mandarins & plus propre à les contenir dans l'ordre, que la Gazette qui s'imprime chaque jour à Peking & qui se répand dans toutes les Provinces. Les articles dont elle est composée ne se rapportent qu'au Gouvernement. On y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs Emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrâce. L'un est dépouillé pour s'être rendu coupable de négligence ou d'infidélité en levant les tributs ; un autre, pour avoir été trop sévère ou trop indulgent dans ses punitions ; l'un, pour ses oppressions ; l'autre, parce qu'il manque des qualités nécessaires à son Emploi. Qu'un Mandarin soit avancé à quelque poste plus considérable, ou ravalé au-dessous du sien ; qu'il soit privé, pour quelque faute, de la pension annuelle qu'il reçoit de l'Empereur, il trouve place aussi-tôt dans la Gazette.

Ce qu'elle contient.

Cet Ouvrage périodique contient toutes les affaires criminelles qui ont pro-

(92) Le Comte, p. 267. Du Halde, p. 259.

duit un  
vacantes  
qu'elles  
pensés q  
pour les  
Tribuna  
sions. O  
l'agricul  
tous les  
de leurs  
les élog  
fait : Pa  
» s'il ne  
de Pekin  
la lisent  
bliques,  
faire ser  
n'ait été  
de la pub  
dre réle  
un Ecriv  
pour y av  
fit valoir  
respect p

Mais  
ruption  
attendre  
l'Empere  
clarant c  
prendre  
Loi, qui  
ment qu  
sommes  
punissan  
rompre.

Une a  
plaisirs  
amis, ni  
rune s'il  
faire des  
mot, ils  
les appa  
établis  
à recevoir  
glés pou

(93) D

duit une sentence de mort; les noms des Officiers qui ont succédé aux places vacantes; les malheurs qui sont arrivés dans les Provinces, & les secours qu'elles ont reçus des Mandarins par l'ordre de l'Empereur; l'extrait des dépenses qui se font pour l'entretien des troupes, pour les nécessités du Peuple, pour les ouvrages publics & pour les grâces du Prince; les remontrances que les Tribunaux supérieurs ont faites à l'Empereur sur sa conduite ou sur ses décisions. On y voit aussi le jour où l'Empereur laboure la terre pour encourager l'agriculture; le tems qu'il a fixé pour l'assemblée des Grands de la Cour & de tous les Mandarins qui président aux Tribunaux, lorsqu'il veut les instruire de leurs obligations. On y trouve les Loix nouvelles & les nouveaux Usages; les éloges que l'Empereur accorde aux Mandarins; les réprimandes qu'il leur fait: Par exemple; « Un tel Quan n'est pas en bonne réputation; il sera puni » s'il ne pense point à se corriger. En un mot, le principal but de la Gazette de Peking est d'instruire les Mandarins dans l'art de gouverner le Peuple. Aussi la lisent-ils soigneusement; & comme elle offre toujours l'état des affaires publiques, la plupart sont par écrit des observations sur chaque article, pour les faire servir de règle à leur conduite. Il ne s'imprime rien dans la Gazette qui n'ait été présenté à l'Empereur ou qui ne vienne de lui. Ceux qui sont chargés de la publier n'auroient pas la hardiesse d'y ajouter un simple titre, ni la moindre réflexion qui vienne d'eux, sous peine de punition corporelle. En 1726, un Ecrivain de ce Tribunal & un Officier de la Poste furent punis de mort, pour y avoir inféré quelques fautes. L'unique motif que le Tribunal criminel fit valoir pour justifier cette rigueur, fut que les coupables avoient manqué de respect pour Sa Majesté Impériale; crime capital suivant les Loix.

Mais de tant de moyens que les Chinois ont inventés pour prévenir la corruption des Gouverneurs & leurs oppressions, il n'y en a point dont on puisse attendre plus vraisemblablement cet effet que celui dont on doit l'invention à l'Empereur *Yong-ching*. Il augmenta leurs appointemens du double; & déclarant qu'il renonçoit lui-même à recevoir aucun présent, il leur défendit de prendre jamais rien au-delà de ce qui leur est dû, sous les peines portées par sa Loi, qui ordonne qu'un Mandarin convaincu d'avoir exigé ou reçu injustement quatre-vingt onces d'argent, sera puni de mort. Il accorda aussi de grosses sommes aux Inspecteurs & aux Visiteurs pour les frais de leurs voyages, en punissant avec la dernière sévérité, & le corrupteur & celui qui se laisse corrompre.

Une autre rigueur de la Loi, c'est de priver les Mandarins de la plupart des plaisirs communs de la vie. Il ne leur est pas permis de traiter souvent leurs amis, ni de leur donner la comédie. Ils s'exposeroient à la perte de leur fortune s'ils prenoient la liberté de jouer, de se promener hors de leurs murs, de faire des visites particulières & de fréquenter les assemblées publiques. En un mot, ils n'ont pas d'autre amusement que celui qu'ils peuvent prendre dans les appartemens les plus intérieurs de leurs Palais (93). Comme ils ne sont établis que pour soutenir & protéger le Peuple, ils doivent être toujours prêts à recevoir les plaintes. Cette obligation ne regarde pas seulement les jours réglés pour l'audience; elle est la même à toutes les heures du jour. S'il est

Moyen le plus sûr pour servir de frein à l'oppression.

La Loi prive les Mandarins des plaisirs communs.

A quoi leur Emploi les assujettit.

(93) Du Halde, *ubi sup.* p. 3, 257 & 260.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

question d'une affaire pressante, les Parties se rendent au Palais du Mandarin & frappent à grands coups sur une espece de tymbale, qui est quelquefois dans la Salle de Justice, mais plus souvent hors de la porte, afin que le Peuple en puisse approcher plus facilement jour & nuit. Il n'y a point d'occupation qui doive empêcher le Mandarin de répondre à ce signal. Il accorde l'audience qu'on lui demande. Mais si celui qui se plaint n'a pas souffert quelque tort considerable, qui le mette en droit d'implorer le secours de la Justice, il est sûr de recevoir la bastonnade pour cette impoitrine visite.

Ils sont obligés d'instruire le Peuple.

On regarde comme une des principales fonctions du Mandarin d'instruire son Peuple. Ce devoir est fondé sur l'honneur qu'il a de représenter l'Empereur, qui, suivant les Chinois, n'est pas seulement Monarque pour gouverner & Prêtre pour les sacrifices, mais encore Maître pour enseigner. De-là vient que par intervalles Sa Majesté convoque tous les Grands de sa Cour & les Chefs des Tribunaux, dans la seule vûe de leur donner des instructions, dont le texte est tiré des Livres Canoniques. A son exemple, chaque Gouverneur doit assembler son Peuple le premier & le quinziesme jour du mois, & lui adresse un long discours dans lequel il fait le personnage d'un pere qui instruit sa famille. Cette méthode est établie par une Loi de l'Empire, & l'Empereur a réglé lui-même les sujets qui doivent être traités dans les Sermons. Ils sont compris dans seize Ordonnances Impériales :

Ordonnances pour les sermons que les Mandarins font au Peuple.

1. La premiere porte qu'on recommandera soigneusement les devoirs de la piété filiale & la déference que les cadets doivent à leurs aînés, pour apprendre aux jeunes gens combien ils doivent respecter les loix essentielles de la Nature.

2. La seconde, qu'on recommandera de conserver toujours dans les familles un souvenir respectueux de leurs ancêtres, comme un moyen pour y faire régner constamment la paix & la concorde.

3. D'entretenir l'union dans tous les Villages, pour y éviter les querelles & les procès.

4. D'estimer beaucoup la profession des Laboureurs & de ceux qui cultivent les meuriers, dont les feuilles servent à la nourriture des vers à soie, parce qu'alors on ne manquera ni de grains pour vivre, ni d'habits pour se vêtir.

5. De s'accoutumer à l'économie, à la frugalité, à la tempérance & à la modestie; moyens nécessaires pour éviter quantité de folles dépenses.

6. D'encourager par toutes sortes de voies les Ecoles publiques, afin que les jeunes gens y puissent de bons principes de morale.

7. De s'appliquer chacun à ses propres affaires, comme un moyen infaillible pour entretenir la paix de l'esprit & du cœur.

8. D'étouffer les Sectes & les Erreurs dans leur naissance, pour conserver dans toute sa pureté la vraie & la solide doctrine.

9. D'inculquer au Peuple les Loix pénales qui sont établies par l'Autorité, dans la crainte qu'il ne devienne indocile & revêche pour le devoir.

10. D'instruire parfaitement tout le monde des regles de la civilité & de la bienséance, dans la vûe d'entretenir les bons usages & la douceur de la société.

11. D'apporter toutes sortes de soins à donner une bonne éducation à ses

enfants &

suivre le te

12. De

ront rien à

13. De

ner une vi

leur châtri

14. De

garantir de

15. D'a

que c'est le

16. De

à couverte

Telles s

leurs Serm

rticle. L'én

morale y b

essentielle

y a plusieurs

territoire.

voleur ou

quelque cr

formée qu'

On juge t

roit pas ar

morale. C'

s'est rendu

L'admin

C'est lui q

qui visite p

dent ou qu

il est obligé

trict, pour

office de d

dre les plai

tinuelles da

droit de fa

son pouvoi

non plus q

Souverain.

inférieurs (

L'occupa

hyens; ou

exige leur p

(94) Chin

& suivantes.

(95) Du H

enfans & à ses jeunes freres; ce qui les empêchera de se livrer au vice & de suivre le torrent des passions.

12. De s'abstenir de la médisance, parce qu'alors l'innocence & la vertu n'auront rien à redouter.

13. De ne pas donner d'asile aux coupables que leurs crimes réduisent à mener une vie errante & vagabonde, afin de ne pas se trouver enveloppés dans leur châtement.

14. De payer exactement les contributions établies par le Prince, pour se garantir des recherches & des vexations du Collecteur des taxes.

15. D'agir de concert avec les Chefs de quartier dans chaque Ville, parce que c'est le moyen de prévenir le vol & la fuite des voleurs.

16. De réprimer les mouvemens de la colere, comme un moyen de se mettre à couvert d'une infinité de dangers (94).

Telles sont les Ordonnances d'où les Mandarins doivent tirer le sujet de leurs Sermons. Du Halde nous a donné un de ces Discours, sur le troisième article. L'énergie, la précision, la force du raisonnement & l'excellence de la morale y brillent également. On regarde comme une obligation d'autant plus essentielle au Mandarin de haranguer le Peuple une fois en quinze jours, qu'il y a plusieurs crimes dont il est responsable lorsqu'ils se commettent dans son territoire. S'il arrive un vol ou un meurtre dans sa Ville, il doit découvrir le voleur ou le meurtrier, sous peine de perdre son Emploi. S'il se commet quelque crime révoltant, tel qu'un parricide, la Cour n'en est pas plutôt informée qu'elle commence par dépouiller tous les Mandarins de leurs Offices. On juge toujours que c'est leur faute, & qu'un désastre de cette nature ne seroit pas arrivé s'ils avoient pris soin de répandre les principes d'une bonne morale. C'est par la même raison qu'on punit un pere de mort, lorsque son fils s'est rendu coupable de quelque crime monstrueux (95).

L'administration de la justice appartient au Gouverneur de chaque Ville. C'est lui qui reçoit le tribut que chaque famille doit payer à l'Empereur, & qui visite personnellement les corps de ceux qui ont été tués par quelque accident ou que le désespoir a fait renoncer volontairement à la vie. Chaque mois il est obligé de donner deux audiences à tous les Chefs de quartier de son district, pour être exactement informé de tout ce qui se passe. C'est aussi son office de donner des passeports aux Barques & aux autres Bâtimens; d'entendre les plaintes, & de recevoir les accusations, qui doivent être presque continuelles dans un Etat si peuplé. Tous les procès viennent à son Tribunal. Il a droit de faire donner une rigoureuse bastonnade à la Partie qui a tort. Enfin, son pouvoir s'étend jusqu'à la sentence de mort; mais elle ne peut être exécutée, non plus que celle d'aucun Mandarin supérieur, sans avoir été ratifiée par le Souverain. La décision des petites causes est abandonnée aux trois Mandarins inférieurs (96).

L'occupation principale des Mandarins inférieurs, soit *Chi-cheus*, ou *Chi-hyens*, ou *Why-cheu-peys* (97), consiste à lever les taxes. Cette fonction exige leur présence personnelle. Quoique les terres soient mesurées dans cha-

(94) Chine du Pere du Halde, p. 254. & suivantes.

(96) Le même, p. 253.

(97) Ces derniers sont des Officiers militaires.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Crimes dont les  
Mandarins sont  
responsables.

Par qui la Justice  
est admistrée.

Mandarins qui  
levant les taxes.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Comment ils  
justifient leur ri-  
gueur.

que Province & que la taxe de chaque arpent (98) soit réglée suivant la bonté du terroir, la pauvreté ou l'avarice ne laisse pas de rendre le Peuple assez lent à payer. Il attend que les Officiers inférieurs viennent l'en presser, & souvent les coups sont nécessaires pour l'y contraindre. Lorsqu'on reproche, à ces Collecteurs des taxes, de traiter les Payfans avec trop de rigueur, ils allèguent pour excuse que s'ils ne rapportoient pas les sommes dont ils sont comptables, leurs supérieurs les soupçonneroient d'avoir négligé leur devoir ou de s'être laissés corrompre; soupçon qui suffiroit, sans autre examen, pour les exposer à la bastonnade. D'un autre côté, les Mandarins prétendent justifier la dureté avec laquelle ils traitent leurs inférieurs, en alléguant que s'ils ne sont pas eux-mêmes en état de payer au tems marqué, ils se voient obligés de faire des avances de leur propre bourse, dans la crainte de perdre leurs Emplois. En effet, plusieurs Provinces doivent au trésor royal des arrérages considérables, qui vraisemblablement ne seront jamais acquittés. Mais pour remédier à cet inconvénient, *Yong-ching*, dernier Empereur (99), ordonna qu'à l'avenir les taxes fussent payées, non par les tenanciers, mais par les (1) propriétaires.

Police admira-  
ble des Villes.

Rien ne contribue tant à la tranquillité qui regne à la Chine, que les bons réglemens qui s'observent dans les villes, surtout à Peking, dont toutes les autres prennent l'exemple (2). Comme on a déjà parlé de leur forme, des tours, des portes, de la division des quartiers, de l'ordre établi dans les rues, & des gardes qui veillent à la sûreté publique, on se bornera ici à quelques autres articles qui ont rapport à la police, & dont on n'a point encore eu l'occasion de traiter. Dans les villes, chaque quartier a son Chef, qui a l'œil ouvert sur un certain nombre de maisons, & qui est responsable de tout ce qui arrive dans son district. S'il s'élevoit quelque tumulte dont il négligeât d'avertir aussitôt les Mandarins, il seroit puni sévèrement. Les Maîtres de familles répondent de même pour leurs enfans & leurs domestiques. Les voisins sont obligés entr'eux de se secourir mutuellement dans les accidens fâcheux qui surviennent; tels, par exemple, qu'un vol nocturne. Une maison répond pour la maison voisine.

Combien les  
Etrangers sont  
observés.

Il y a toujours, aux portes de chaque ville, une garde qui examine les passans. Un étranger est reconnu à la physionomie, à l'air, à l'accent, au moindre signe qui le rend suspect. Il est arrêté, & sur le champ on en donne avis au Mandarin (3). C'est une maxime fondamentale des Chinois de ne pas souffrir que les étrangers s'établissent dans leur Empire. Outre leur mépris héréditaire pour les autres Nations, ils ont pour principe qu'un mélange de peuples introduisant de la variété dans les manières & les usages, seroit naitre, à la fin, des querelles personnelles, des partis & des revoltes.

Police de la nuit.

Aussitôt que la nuit tombe, les portes de la ville & les barrières qui sont à l'extrémité de chaque rue se ferment soigneusement. On place des sentinelles à certaines distances, pour arrêter ceux qui sont trop tard hors de leurs maisons.

(98) C'est une mesure de terre qui contient cent pas carrés, chacun de dix-huit pieds.

(99) Mort en 1736.

(1) Du Halde, *ubi sup.* p. 4.

(2) Voyez ci-dessus.

(3) Le Comte observe, à cette occasion, que les Missionnaires qui n'étoient point approuvés de l'Empereur avoient beaucoup de peine à faire de longs voyages.

Quelq  
les ren  
pour le  
sonne  
vagabo  
nébres  
innocé

Lors  
vient  
comb  
l'aban  
presqu  
sons d  
baston

La  
monde  
pas qu  
des ma  
dinaire  
les peu  
tolérée  
Gouve

Il es  
repos,  
puisse  
rins qu  
quelle  
de la q  
ordres  
des rue  
la renn  
système

Lors  
genoux  
un air  
severe.  
Eté, &  
bunal,  
ou lors  
homme  
sceaux  
une tab

Il es  
& dans  
article.

(4)

Quelques villes ont un guet à cheval, qui fait une patrouille continuelle sur les remparts. La nuit, disent les Chinois, est faite pour le repos, & le jour pour le travail. Cette loi s'observe si fidèlement qu'on ne rencontre jamais personne dans les rues; ou s'il arrive à quelqu'un d'y être pris, il passe pour un vagabond ou pour un voleur qui cherche l'occasion de nuire à la faveur des ténébres. Il est toujours dangereux de sortir à certaines heures, parce que le plus innocent n'échappe pas sans peine à la sévérité des Magistrats.

Lorsqu'il s'éleve une querelle dans la populace, & que des injures on en vient aux coups, on évite avec un soin extrême de répandre du sang. Si les combattans se trouvent armés d'un bâton ou de quelque instrument de fer, ils l'abandonnent pour se battre à coups de poings. Ces différends se terminent presque toujours par des plaintes qu'on porte au Magistrat. Il écoute les raisons des deux parties, & condamne ordinairement le coupable à recevoir la bastonnade en sa présence.

La Chine a ses femmes publiques, comme la plupart des autres pays du monde; mais dans la crainte qu'elles ne causent du désordre, on ne permet pas qu'elles ayent leur demeure dans l'intérieur des villes, ni qu'elles occupent des maisons particulières. Elles s'associent, pour se loger plusieurs ensemble, ordinairement sous le gouvernement d'un homme qui répond de tout le mal qu'elles peuvent causer. Après tout, remarque l'Auteur (4) ces femmes ne sont que tolérées parmi les Chinois & passent pour infâmes. Il se trouve même des Gouverneurs qui ne les souffrent point dans l'étendue de leur juridiction.

Femmes publi-  
ques.

Il est surprenant même Nation si nombreuse, si naturellement ennemie du repos, si remplie d'amour pour elle-même, & si passionnée pour les richesses, puisse être contenue dans les bornes du devoir par le petit nombre de Mandarins qui sont à la tête de chaque Province. On auroit peine à se persuader avec quelle facilité un simple Mandarin, qui ne fera point, si l'on veut, au-dessus de la qualité de *Chi-fu*, gouverne une populace innombrable. Qu'il publie ses ordres sur une petite feuille de papier scellée de son sceau, & affichée au coin des rues, il est obéi avec la plus prompte soumission; tant il est vrai, suivant la remarque de l'Auteur, que l'ombre seule de l'autorité Impériale, dérivée du système de la paternité, agit sur cette Nation avec une force sans bornes.

Facilité du Gou-  
vernement.

Lorsqu'un *Chi-fu* rend la justice sur son tribunal, on ne lui parle jamais qu'à genoux. Il ne paroît point en public sans un nombreux cortège, qui lui donne un air fort majestueux. Il est vêtu magnifiquement. Sa contenance est grave & sévère. Quatre hommes le portent dans une chaise dorée, qui est ouverte en Été, & fermée pendant l'Hiver. Il est précédé de tous les Officiers de son Tribunal, coiffés & vêtus d'une manière extraordinaire. Les jours de cérémonies, ou lorsqu'il visite ceux auxquels il veut marquer de la considération, deux hommes portent devant sa chaise, sur une litière, & dans une boîte d'or, les sceaux qu'il a reçus de l'Empereur. Dans le lieu où il arrive, on les place sur une table couverte d'un tapis.

Pompe & gravité  
des Mandarins.

Il est accompagné de la même pompe dans ses marches, ses processions, & dans tous ses voyages, par eau & par terre. Quoiqu'on ait déjà touché cet article, on ajoutera, pour achever de l'éclaircir, que la veille du départ d'un

Ordre de leurs  
voyages.

(4) Chine du Pere du Halde, pag. 264 &amp; suivantes.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Kong-quans,  
ou Hôtels-royales.

Courriers de  
l'Empereur.

Chevaux de  
poste.

Voyages des  
Mandarins par  
eau.

Gardes établies  
pour leur sûreté.

Mandarin, on envoie un courrier devant lui avec une tablette, qui se nomme *Pay*, sur laquelle sont écrits le nom & l'emploi de l'Officier qui doit suivre. A la vûe de cette marque, on prépare aussi-tôt pour sa réception, suivant l'ordre de sa dignité, les logemens du *Kong-quan*, ou de l'hôtellerie royale. On lui fournit toutes les commodités nécessaires, telles que des vivres, des porteurs, des maisons, des chaises, ou des Batques, s'il voyage par eau. Les courriers qui publient son arrivée, trouvent toujours les chevaux prêts; & dans la crainte d'en manquer ils battent sur un ballon, deux ou trois fois avant la poste, pour avertir que les chevaux soient sellés sur le champ, s'ils ne le sont déjà. Les meubles d'un *Kong-quan* ne consistent que dans un petit nombre de feutes & de nattes, deux ou trois chaises, une table & un chalit de bois, couvert d'une natte. Si le Mandarin est d'un rang considérable, & que le *Kong-quan* ne réponde point à sa dignité, il est logé dans une des meilleures maisons de la ville, où l'on emprunte un appartement pour lui.

Les hôtels-royales servent à toutes sortes de personnes & même aux courriers de l'Empereur. Les Missionnaires y étoient souvent reçus, lorsqu'ils voyageoient par l'ordre de Sa Majesté dans quelque partie de l'Empire. Cependant on doit observer que ceux qui portent les ordres du Souverain sont ordinairement des personnes de quelque distinction, & qu'ils sont escortés de plusieurs cavaliers. Les ordres Imperiaux sont contenus dans un grand rôle, couvert d'une étoffe de soie jaune, & enveloppé dans une écharpe qui pend au dos du courrier. Chaque maison de poste a son Mandarin, qui prend soin des chevaux de l'Empereur. Sans être fort beaux, ils sont une course de soixante ou soixante-dix lieues. Les postes, qui se nomment *Chau*, sont inégales. Les plus courtes sont de cinquante lieues, ou rarement au-dessous de quarante. L'usage des courriers ordinaires est de porter leur malle attachée au dos; mais lorsqu'ils sont à cheval, ils la mettent sur un couffin qui est à la croupe. Ces malles sont fort legeres. Elles ne contiennent que les dépêches de l'Empereur, ou des Couts souveraines, ou quelques avis des Officiers d'une Province. Aussi les courriers ont-ils la liberté de prendre les lettres des Particuliers, & c'est en quoi consistent leurs profits (5).

Si c'est par eau qu'un Mandarin voyage, les Soldats de chaque *Tang*, c'est-à-dire, des Corps-de-garde, se rangent par respect au long de la riviere, en seigne déployée, & les armes à la main. Lorsque l'Envoyé est un Mandarin du premier ordre ou un Seigneur de la Cour, on met aux deux bouts de la Barque quatre lanternes, avec ces mots en gros caracteres d'or: *King-chay-ta-sin*, qui signifient, *Grand Seigneur envoyé de la Cour*. On y joint des flammes & des banderolles de soie de diverses couleurs, qui flottent au vent. Le matin & le soir, lorsqu'on met à l'ancre, la garde salue le Mandarin d'une décharge de ses armes à feu, accompagnée du bruit des trompettes. Vers la fin du jour on allume les lanternes qui sont aux deux bouts de la Barque, & treize autres, mais plus petites, qui pendent au mât en forme de chapeller, dix en ligne perpendiculaire, & trois au-dessus qui les croisent. Aussi-tôt que les lanternes sont allumées, le Capitaine du *Tang* paroît avec sa Compagnie, vis-à-vis de la Barque, & nomme à haute voix les soldats qui doivent être de garde pen-

(5) Relation de Magalhaens, p. 39. Du Halde, p. 265. & suivantes.

dant

dant la nu  
pour leur  
du vol. &  
article, le  
garde rég  
vient sur  
contre l'a  
d'heure e

Quelqu  
droient pa  
tte les per  
gistrat de  
sonnes ven  
pour répa  
ville lui at  
d'orage, r  
sur la rive  
par leur pu  
Celui qui  
ture, ou q  
noté dans  
ans, & des  
ses chaînes  
darin n'a p  
qu'il lui a p  
formé de te  
ordonne son

Dans une  
soit à l'occe  
autre accide  
certaines Pr  
têrêt ou la d  
la plupart de  
solemnellen  
ces calamités  
au coin de  
reuses peines  
dre n'en est  
main se laiff  
ple à pied,  
liers, accom  
la ville. En ar  
quoi s'assaya  
du tabac l'esp  
Chinois trait

(6) Du Hal  
(7) Magall  
Tome V

dant la nuit. Alors le Patron de la Barque fait une longue harangue aux soldats, pour leur représenter les accidens qui peuvent arriver, tels que ceux du feu, du vol, & quantité d'autres, dont il les déclare responsables. À la fin de chaque article, les soldats jettent un grand cri; après quoi se retirant pour former une garde régulière, ils laissent en sentinelle un homme de leur troupe, qui va & vient sur la rive, en frappant continuellement de deux piéces de bambou l'une contre l'autre, pour témoignage de sa vigilance. Les sentinelles sont relevées d'heure en heure (6).

Quelque redoutable que soit l'autorité de ces Mandarins, ils ne se soutiendroient pas long-tems dans leurs offices, s'ils ne se faisoient la réputation d'être les peres du peuple (7) & de ne se proposer que le bien public. Un Magistrat de ce caractère doit s'être fait une étude d'appeler près de lui des personnes versées dans l'art d'élever des vers à soie & de les mettre en œuvre, pour répandre la pratique de cet art dans son district. Ce soin d'enrichir sa ville lui attire de grands applaudissemens. D'autres Mandarins, dans un tems d'orage, ne se bornant point à deffendre le passage de la riviere, se rendent sur la rive & ne la quittent pas pendant des jours entiers, pour s'opposer par leur présence à la témérité de ceux qui seroient tentés de braver le danger. Celui qui n'a pas donné au Peuple quelque marque d'affection de cette nature, ou qui traite ses sujets avec trop de sévérité, ne manque point d'être noté dans l'information que les Vicerois envoient à la Cour tous les trois ans, & demeure exposé à perdre son emploi. Lorsqu'un prisonnier meurt dans ses chaînes, il faut un grand nombre d'attestations pour prouver que le Mandarin n'a pas été suborné pour lui ôter la vie, qu'il l'a visité dans sa maladie, qu'il lui a procuré un Médecin & tous les remèdes de l'art. L'Empereur est informé de tous ceux qui meurent en prison; & suivant les avis qu'il reçoit, il ordonne souvent des procédures extraordinaires.

Dans une année peu favorable, où l'on appréhende une mauvaise recolte, soit à l'occasion d'une sécheresse, ou d'un excès de pluie, soit par quelque autre accident, tel qu'une abondance de sauterelles qui ravagent quelquefois certaines Provinces, le Mandarin n'épargne rien pour se rendre populaire. L'intérêt ou la dissimulation prend le masque du zèle pour le bien public. Quoique la plupart détestent les idoles de *Fo* & de *Tau*, ils ne manquent pas de visiter solennellement les Temples pour demander de la pluie ou du beau tems. Dans ces calamités publiques un Mandarin publie des Ordonnances qui sont affichées au coin de chaque rue. Il impose un jeûne général, il défend sous de rigoureuses peines, aux bouchers & aux cuisiniers, de vendre de la viande. Cet ordre n'en est pas mieux observé, parce que les Officiers établis pour y tenir la main se laissent corrompre avec un peu d'argent. Le Mandarin se rend au Temple à pied, vêtu négligemment, & quelquefois avec de la paille dans ses souliers, accompagné des Mandarins inférieurs, & suivi des principaux habitans de la ville. En arrivant, il allume sur l'autel deux ou trois pastilles parfumées; après quoi s'asséyant avec tout son cortège, il boit du thé pour passer le tems, il fume du tabac l'espace d'une heure entiere, & se retire. On en peut conclure que les Chinois traitent l'idole avec peu de cérémonie. S'ils trouvent qu'elle leur fasse

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Comment les  
Mandarins obtiennent de la  
considération.

Combien ils son  
observés.

Leurs efforts  
pour se faire aimer du Peuple.

Maniere de prier  
dans les Temples.

On maltraite les  
Idoles.

(6) Du Halde, *ubi sup.* p. 287.

(7) Magalhaens dit (p. 237.) qu'on ap-

pele les Gouverneurs *Fu-nen*, c'est-à-dire  
Pere & Mere du Peuple.

Tome VI,

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Exemple.

attendre trop long-tems la faveur qu'ils lui demandent, ils employent quelquefois le bâton pour la rendre plus traitable ; mais ces emportemens sont rares.

A Kyang-cheu, dans la Province de *Chen-fi*, les Officiers firent battre une pagode jusqu'à la mettre en pièces, pour s'être obstinée à refuser de la pluie dans un tems de grande sécheresse. Lorsque la pluie fut venue, ils firent une autre idole, de terre ou de plâtre ; ils la portèrent en triomphe par toute la ville, & la rétablissant dans tous les droits de la sainteté, ils lui offrirent des sacrifices. Une autre pagode n'ayant pas daigné répondre aux commandemens réitérés du Viceroi de la Province, ce Seigneur lui fit déclarer par un Mandarin inférieur que s'il ne tomboit pas de pluie avant un certain jour, elle seroit chassée de la ville & son temple rasé jusqu'aux fondemens. Comme cette menace ne produisit aucun effet avant le jour marqué, le temple fut fermé & les portes scellées. Mais il plut heureusement, peu de jours après. Alors le Viceroi, revenu de sa colere, permit que l'idole reçût les honneurs ordinaires.

Prière adressée  
au Génie de la  
Ville.

Dans ces calamités publiques, le Mandarin, en qualité de Pere & de Gouverneur du peuple, adresse humblement sa priere au Génie gardien de sa ville, & se conformant à l'ancien usage il implore son assistance (8). Il dit à cet Esprit, que c'est par sa puissance que les habitans obtiennent leurs prospérités & qu'ils sont préservés des malheurs qui les menacent ; que c'est lui qu'ils doivent implorer dans leurs infortunes : mais il lui fait entendre aussi que s'il n'écoute pas leur demande, leur cœur ne peut avoir de part aux honneurs qu'ils lui rendent ; & que s'il n'en est pas moins ce qu'il est, il fera certainement moins honoré & moins connu. Après lui avoir appris que leurs jeunes, leurs prières & leur repentir n'ont point eu la force de toucher *Tyen*, le Mandarin ajoute : « Pour vous, ô Esprit ! Gouverneur invisible de cette Ville, » vous avez de l'accès près de lui, vous pouvez lui demander des faveurs » pour nous pauvres Mortels, & le supplier de finir nos afflictions. Une telle » grace obtenue par votre intercession, répondra aux desirs du Peuple & vous » fera honorer de plus en plus dans cette Ville.

Cérémonies  
qu'on observe au  
depart d'un Gouverneur.

Lorsqu'un Gouverneur passe dans une autre Province, après s'être acquitté de son Office à la satisfaction du Public, le Peuple lui rend des honneurs qui inspirent aux plus stupides l'amour de la justice & de la vertu. On place des tables à certaines distances, dans l'espace de deux ou trois lieues. On les couvre de grands tapis de soie, qui tombent jusqu'à terre. On y brûle des parfums. On y met des candelabres avec des flambeaux de cire, toutes sortes de viandes, de liqueurs & de fruits. Sur d'autres tables, on expose du vin & du thé. Aussi-tôt que le Mandarin paroît, tout le monde tombe à genoux & baisse la tête jusqu'à terre. Quelques-uns pleurent, ou du moins feignent de pleurer. D'autres le pressent de descendre, pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnoissance. On lui présente du thé & du vin. Il est arrêté par ces caresses à mesure qu'il avance. Mais la plus plaisante partie de ce spectacle est de voir le Peuple qui lui tire ses bottes (9) de distance en distance, & qui lui en fait prendre de nouvelles (10). Toutes les bottes qui ont touché à ses jambes sont en vénération parmi ses amis & se conservent comme de précieuses reli-

Changement de  
bottes.

(8) Du Halde donne une de ces formules de Prière.

(9) Du Halde, p. 253. & suiv.

(10) Le Comte dit qu'on lui ôte aussi son bonnet & son manteau pour lui en donner d'autres.

ques. Les  
cées dans

Le jour  
ministrati  
dans son P  
boîte de v  
petites cel  
à la salle  
révérence.  
moins que  
siderable c  
il l'offre a  
dire, *Voilà*  
*Voilà le v*  
présente l  
longue vie

vœux (12)

Si le M  
son zèle &  
lui faire c  
trés sont f  
verfes cor  
sa naissan  
gnées de n  
font prier  
lui présent  
quelques d  
céder enfin  
robe ordin  
présente,  
différens,  
digne Gou  
de *Van-fu*  
que dans  
comme un  
d'en être i  
Contancin  
complimen

Au con  
son Emplo  
Gouverneur  
fraudé le I  
envoyée da  
qui lui rep

(11) Le c  
bottes.

ques. Les premières qu'on lui a tirées dans ces transports de gratitude, sont placées dans une sorte de cage sur la porte de la Ville (11).

Le jour de la naissance d'un Gouverneur, si la Ville est contente de son administration, les principaux Habitans s'assemblent pour le saluer en corps dans son Palais. Outre les présens ordinaires, ils portent avec eux une longue boîte de vernis du Japon, ornée de fleurs d'or & divisée en huit ou douze petites cellules, qui sont remplies de diverses sortes de confitures. En arrivant à la salle de cérémonie, ils se placent tous en rang & lui font une profonde révérence. Ensuite ils tombent à genoux & baissent la tête jusqu'à terre, à moins que le Quan ne s'y oppose, comme il arrive ordinairement. Le plus considérable d'entr'eux prend une coupe de vin, & la tenant levée des deux mains, il l'offre au Mandarin, en prononçant à voix haute le mot de *Fo-tsyu*, c'est-à-dire, *Voilà le vin qui apporte le bonheur*; & celui de *Cheu-tsyu*, qui signifie, *Voilà le vin qui donne une longue vie*. Un autre s'avance immédiatement & présente les confitures, qu'il tient de même, en disant; *C'est ici le sucre de la longue vie*. D'autres répètent trois fois les mêmes cérémonies avec les mêmes vœux (12).

Si le Mandarin s'est distingué d'une manière extraordinaire par son équité, son zèle & son affection pour le Peuple, ils emploient une autre méthode pour lui faire connoître la haute opinion qu'ils ont de son gouvernement. Les Lettrés font faire un habit, composé de petites pièces quarrées de satin de diverses couleurs, comme bleu, rouge, verd, noir, jaune, &c. & le jour de sa naissance ils lui portent ce présent avec beaucoup de cérémonies, accompagnées de musique. En arrivant à la salle extérieure, qui sert de Tribunal, ils le font prier de passer de son appartement intérieur dans la salle publique. Là, ils lui présentent l'habit, dont ils le supplient de se revêtir. Le Mandarin affecte quelques difficultés & se reconnoît indigne de cet honneur. Mais feignant de céder enfin aux instances des Lettrés & du Peuple, il se laisse dépouiller de sa robe ordinaire & vêtir de celle qu'on lui apporte. La variété des couleurs représente, dans l'idée des Chinois, toutes les Nations qui portent des habits différens, & signifie qu'il est regardé comme le pere du Peuple, dont il est le digne Gouverneur. Cette raison fait donner à son nouvel habillement le nom de *Van-siu-i*, qui signifie *Habit de toutes les Nations*. A la vérité il ne le porte que dans cette occasion; mais on le conserve soigneusement dans sa famille, comme une marque d'honneur & de distinction. Le Viceroy ne manque point d'en être informé, & souvent on en donne avis aux Cours suprêmes. Le Pere Contancin, Missionnaire Jésuite, assista un jour à cette cérémonie, en allant complimenter un Gouverneur sur le jour de sa naissance (13).

Au contraire, un Mandarin qui ne s'est pas conduit honorablement dans son Emploi, est traité à son départ avec beaucoup de mépris & de dédain. Le Gouverneur d'une Province maritime ayant été privé de son Office, pour avoir fraudé le Peuple des trois quarts d'une provision de riz que l'Empereur avoit envoyée dans un tems de disette, fut suivi d'une prodigieuse foule de Peuple, qui lui reprocha son avarice. Les uns l'invitoient, d'un air railleur, à ne pas

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Cérémonies  
pour l'anniversaire  
de la naissance.

Cérémonie dis-  
tinguée.

Mépris qu'on a  
pour un Gouver-  
neur qui s'est mal  
conduit.

(11) Il change souvent trente fois de  
bottes.

(12) Le Comte, p. 275. Du Halde, pa-  
ge 274.

(13) Du Halde, p. 294.  
Fff ij

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

quitter son Gouvernement sans avoir achevé de manger tout le riz que l'Empereur avoit confié à ses soins : D'autres le chassèrent de sa chaise & la mirent en pièces. On lui déchira ses habits ; on brisa ses parasols. Enfin il n'y eut point d'injures & de malédictions qu'il n'essuyât jusqu'à l'entrée de sa Barque (14).

## §. V.

*Tribunaux ou Cours de la Chine.*

Division générale  
des Tribunaux.

TOUTES les affaires qui regardent le Gouvernement, civil & militaire, se traitent dans des Cours ou des Tribunaux établis pour cet usage, dont chacun a son objet particulier, afin que la diligence y réponde toujours à l'exacritude. Ces Tribunaux sont subordonnés l'un à l'autre, comme les Magistrats qui y président. Les Tribunaux des Villes dépendent des Cours Provinciales, & les Cours Provinciales dépendent des Cours suprêmes ou des Tribunaux généraux de l'Empire, qui sont fixés à Peking & devant lesquels ressortissent toutes les grandes affaires, pour l'examen & pour la décision.

*Tribunaux suprêmes, ou généraux.*

Douze Tribunaux souverains.

OUTRE le grand Tribunal, qui se nomme *Nuiyuen*, & dont on a déjà parlé, on compte dans l'intérieur du Palais onze autres Tribunaux souverains dont le pouvoit & l'autorité s'étend dans toutes les Provinces de l'Empire ; six qui sont pour les affaires civiles & qui se nomment *Lew-pu* (15) ; cinq, nommés *U-fu*, pour les affaires militaires.

Premier Tribunal suprême & Tribunaux subordonnés.

Le premier des six Tribunaux civils porte le nom de *Li-pu*, qui signifie, *Tribunal des Magistrats*. Son objet est de fournir des Officiers aux Provinces de l'Empire, de veiller sur leur conduite, d'examiner leurs bonnes & leurs mauvaises qualités & d'en rendre compte à l'Empereur, qui les élève ou les dégrade suivant leur mérite. C'est à proprement parler le Tribunal des Inquisiteurs de l'Etat. Cette Cour a sous elle quatre autres Tribunaux. Le premier, nommé *Yen-swen-fu*, choisit ceux qui sont capables de posséder les grands Offices de l'Empire. Le second, qui se nomme *Kau-kong-fu*, examine la conduite des Mandarins. Le troisième, appelé *Nyen-fong-fu*, scelle tous les actes judiciaires, assigne aux Mandarins de différens Ordres & de différens Offices les sceaux qui leur conviennent, examine si les sceaux & les dépêches qui viennent à la Cour sont vrais ou contrefaits. Le quatrième, sous le nom de *Ki-kyong-fu*, examine le mérite des Grands de l'Empire ; c'est-à-dire, des Princes du Sang, des Regules, & de ceux qui portent le titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ou les noms Chinois qui y répondent. Les Seigneurs de ce dernier Ordre se nomment *Hyang-chin*, ou Anciens Vassaux. Ce sont des gens affectionnés, qui ont rendu de grands services à la Famille regnante dans la guerre des Tartares.

Second Tribunal suprême.

Le second Tribunal suprême, nommé *Hu-pu*, c'est-à-dire, Grand Tréso-

(14) Le même, p. 279.

(15) Magalhaens écrit *Lo-pu*. On doit se souvenir que la voyelle *u* se prononce *ou* dans

les langues Portugaises & Italiennes ; ce qui rend ici la prononciation Chinoise fort incertaine.

rier de l'Empire  
particulier  
donne des  
regle la c  
gneurs &  
les famille  
sans publi  
torze Trib  
ces de l'Em  
au rang de  
égards, d  
soit autre  
dence. El  
comproit  
des autres

Le trois  
nal des R  
bunal, la  
darins (16  
est institu  
progrès de  
riale. Elle  
sion de ven  
tres marqu  
par leurs se  
offerts par  
avec la dire  
bles dans  
devant leq  
sécutions.  
dont le pre  
regle & dit  
tus, des V  
nomme *Su*  
matiques,  
*Chu-ke-fu*,  
quatrième,  
& des fêtes

La quatri  
mes. Elle a  
compris, av  
à l'observati  
retien des

(16) Magal  
pas de ces m  
Tartare. Le T  
dans cette Lan

rier de l'Empereur, a la surintendance des finances, avec le soin du domaine particulier, des trésors, de la dépense & des revenus de ce Monarque. Il donne des ordres pour les appointemens des Officiers & pour les pensions. Il regle la distribution de l'argent, du riz, & des étoffes de soie entre les Scigneurs & tous les Mandarins de l'Empire. Il garde un registre exact de toutes les familles, de tous les tributs, de toutes les douanes & de tous les magasins publics. Mais pour traiter une si prodigieuse multitude d'affaires, il a quatorze Tribunaux subordonnés, qui portent chacun le nom d'une des Provinces de l'Empire. La quinziesme, qui est celle de *Pe-che-li*, n'est pas comptée au rang des autres; parce qu'étant le siège de l'Empereur elle jouit, à plusieurs égards, des privileges de la Cour & de la Maison Impériale, comme en jouissoit autrefois la Province de Kyang-nan lorsque l'Empereur y faisoit sa résidence. Elle avoit six Tribunaux superieurs comme ceux de Peking, & l'on ne comptoit alors que treize Provinces. Mais les Tartares l'ayant réduite au rang des autres en ont fait la quatorzième.

Le troisieme Tribunal suprême se nomme *Li-pu*, c'est-à-dire, le Tribunal des Rites. Quoique ce nom paroisse le même que celui du premier Tribunal, la prononciation de *Li*, qui est différente, lui fait signifier *Mandarins* (16) dans la premiere acception & *Rites* dans la seconde. Cette Cour est instituée pour veiller à l'observation des rites & des cérémonies, & au progrès des arts & des sciences. Elle est chargée aussi de la musique Impériale. Elle examine ceux qui aspirent aux Degrés & leur accorde la permission de venir à l'examen. On la consulte sur les titres d'honneur & sur les autres marques de distinction dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent par leurs services. Elle a le département des Temples, & des sacrifices qui sont offerts par Sa Majesté, celui des Fêtes Impériales & celui des Ambassadeurs, avec la direction des Arts libéraux & celle des Loix ou des trois Religions établies dans l'Empire. En un mot, c'est une espece de Tribunal ecclésiastique, devant lequel les Missionnaires sont obligés de paroître dans le tems des persécutions. Le Tribunal des *Li-pus* est assisté par quatre Tribunaux inferieurs, dont le premier, nommé *I-chi-fu*, ou le Tribunal des affaires importantes, regle & distribue les titres & les patentes des Regules, des Ducs, des *Tsong-tus*, des Vicerois & des autres grands Officiers de l'Empire. Le second, qui se nomme *Su-si-fa*, préside aux sacrifices Impériaux, aux Temples aux Mathématiques, & aux Religions approuvées & tolérées. Le nom du troisieme est *Chu-ke-fu*, & son emploi, de recevoir ceux qui sont envoyés à la Cour. Le quatrieme, qui s'appelle *Sing-sen chu*, a la direction de la table de l'Empereur & des fêtes qu'il donne aux Grands & aux Ambassadeurs.

La quatrieme Cour suprême se nomme *Ping-pu*, ou le Tribunal des armes. Elle a sous ses ordres toute la milice de l'Empire, dans laquelle sont compris, avec les Soldats, tous les Officiers généraux & particuliers. Elle veille à l'observation de leurs exercices, à la réparation des Places de guerre, à l'entretien des arsenaux & des magasins, à la fabrique des armes; en un mot, à

(16) Magalhaens observe qu'il ne se trouve pas de ces mots équivoques dans la langue Tartare. Le Tribunal des Mandarins s'appelle dans cette Langue *Tsi-fan-chur-gan*; & le Tri-

bunal des Rites, *To-co-chur-gan*. *Ha-fau* signifie Mandarin; *To-co*, Rites; & *Chur-gan*, Tribunal.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Troisieme Tribu-  
nal suprême.

Quatre Tribu-  
naux qui assistent  
celui des *Li-pus*.

Quatrieme Tri-  
bunal suprême &  
ses Tribunaux  
subordonnés.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

tout ce qui concerne la défense & la sûreté de l'Empire. De quatre Tribunaux inférieurs dont elle est assistée, le premier, nommé *Vu sun-fu*, dispose de tous les emplois militaires, & prend soin que la discipline soit bien observée dans tous les corps de troupes. Le second, qui se nomme *Che-fong-fu*, distribue les Officiers & les Soldats dans leurs quartiers, pour le maintien de la tranquillité publique, sur-tout pour garantir les Villes & les grands chemins de toutes sortes de brigandages & de vols. Le troisième s'appelle *Che-kya-fu*. Il a la surintendance des chevaux de l'Empire, des postes & des hôtelleries Impériales, des Barques qui sont établies pour le transport des vivres & des provisions militaires. Le quatrième, appelé *Fu-ka-fu*, préside à la fabrication des armes & à la fourniture des arsenaux (17).

Navarette observe que cette Cour, qu'il nomme Martiale, a de plus quelques autres juridictions, puisque ce fut devant elle que les Millionnaires furent obligés de paroître pour recevoir l'ordre de leur bannissement. Elle alligna aussi des Barques, une Garde & des Officiers pour les conduire (18).

Cinquième Cour  
Impériale.

Le nom du cinquième Tribunal suprême est *Hing-pu*, qui revient à celui de la *Tournelle* ou de la Chambre criminelle des Parlemens de France. Elle a sous elle quatorze Tribunaux subordonnés; c'est-à-dire, un pour chaque Province de l'Empire.

Sixième Cour.

La sixième cour & la dernière, qui se nomme *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, a pour objet la réparation des édifices publics, des palais de l'Empereur, de ceux des tribunaux des Princes du Sang, & des Vicerois, des sépultures impériales, des temples, &c. Elle a la surintendance des tours, des arcs de triomphe, des ponts, des chaussées, des digues, des rivières, des canaux, des lacs, & des travaux nécessaires à la navigation, des rues, des grands chemins, des barques, &c. Les Tribunaux subordonnés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Vin-chin-fu*, prépare les plans & les desseins pour les ouvrages publics. Le second, qui s'appelle *Yu-heng-tse*, a la direction de tous les ateliers Impériaux de Menuisiers, de Charpentiers, de Maçons, &c. dans toutes les villes de l'Empire. Le troisième, appelé *Tong-chewi-tse*, s'emploie à la réparation des canaux, des ponts, des chaussées, des routes, & à rendre les rivières navigables. Le quatrième, nommé *Tsu-tyen-tse*, prend soin des maisons impériales, des parcs, des jardins & des vergers.

\*Sièges de ces six  
Tribunaux.

Ces six Tribunaux ont leurs sièges près du palais de l'Empereur, du côté de l'Est. Chacun jouit d'un grand espace carré, d'une portée de mousquet de longueur dans toutes ses dimensions, divisé en trois parties, ou en trois rangées de cours & d'appartemens. Le premier Président occupe la division du milieu, qui commence à la rue, où est une grande porte avec trois portaux. On passe de-là par d'autres portes & par d'autres cours, qui sont ornées de portiques & de galles soutenuës par des piliers, jusqu'à la grande salle où le Tribunal s'assemble. Au-delà de cette salle, on traverse une autre cour, pour arriver à une salle moins grande, où le premier Président se retire avec ses Assistans lorsqu'il a quelque affaire particulière à discuter. Des deux côtés de cette salle & au-delà sont diverses chambres & d'autres salles. Les chambres

(17) Relation de Magalhaens, p. 205; & Du Halde, p. 249.

(18) Description de la Chine par Nava-

rette, p. 19. Magalhaens, p. 213. Du Halde, p. 240.

servent au  
ger les al  
le tems qu  
du dîner.  
rres Offic  
aux Tribu

Suivan  
me dans  
plus gros  
en peintu  
mis qu'au  
la porte d  
& les elie  
qui about  
que les ar  
Des deux  
cretaires,  
temple. V  
lieux où  
grandes c  
d'affaires

Chaque  
de vingt-  
Onregar  
rant, qui  
dans l'adr

Magall  
sont du se  
noni de C  
que tribu  
Chaque P  
ou Présid  
main droi  
Présidens  
c'est-à-dir  
gauche; u

Les qua  
qui sont  
chacun d  
nombre d  
de Serge  
ternes.

Comm

(19) Ma

(20) Na

(21) Du

(22) La

servent au Président & aux Mandarins du Tribunal, pour s'y reposer & manger les alimens qui leur sont fournis par l'Empereur, dans la vue d'épargner le tems qu'il faudroit perdre s'ils étoient obligés de se rendre chez eux à l'heure du dîner. Les salles sont pour les premiers Commis, les Secrétaires, & les autres Officiers subalternes. Les deux autres divisions de l'espace appartiennent aux Tribunaux inférieurs qui dépendent de la même cour (19).

Suivant le récit de Navarette, la forme & la structure des édifices est la même dans tous les sieges des six tribunaux, excepté qu'il y en a quelques-uns de plus gros que les autres. Chaque tribunal a trois portes, sur lesquelles on voit en peinture plusieurs géans terribles, pour épouvanter le peuple. Il n'est permis qu'aux Mandarins & aux personnes d'une haute distinction de passer par la porte du milieu, qui est fort grande. Les deux autres sont pour les sollicitateurs & les cliens du tribunal. On entre dans une grande cour, par trois chemins qui aboutissent aux trois portes. Celui du milieu est plus haut de quelques pieds que les autres. Il a vers le milieu, une arche de pierre, avec une autre porte. Des deux côtés de cette place d'entrée, on voit quantité de chambres pour les Secrétaires, les sollicitateurs & les autres officiers. Ces lieux ne manquent jamais de temple. Vis-à-vis les portes on voit de grandes salles, accompagnées d'autres lieux où se tiennent les tribunaux. Chacun des tribunaux supérieurs a quatre grandes chambres, pour des Mandarins d'un rang inférieur, qui sont chargés d'affaires moins importantes (20).

Chaque tribunal est composé de deux Présidens, avec quatre Assistans; & de vingt-quatre Conseillers, douze desquels sont Tartares, & douze Chinois. On regarde ce partage comme un trait admirable de la politique du Conquerant, qui en doublant ainsi le nombre des Conseillers, fit entrer les Tartares dans l'administration sans mécontenter les Chinois (21).

Magalhaens prétend que les premiers Présidens des six tribunaux supérieurs sont du second degré des Mandarins du premier ordre (22) & qu'ils portent le nom de *Chang-chu* (23), qui est annexé, dit-il, au premier Président de chaque tribunal. Ainsi celui du Tribunal des Rites s'appelle *Li-pu-chang-chu*. Chaque Président a deux Assistans, dont le premier se nomme *Tjo-chi-lang*, ou Président de la main gauche; & l'autre, *Yen-chi-lang*, ou Président de la main droite, tous deux du premier degré des Mandarins du second ordre. Ces Présidens & ces Assistans ont plusieurs autres titres. L'un se nomme *Ta-tang*; c'est-à-dire, grande ou première salle. Un autre porte le nom de *Salle de la gauche*; un troisième, celui de *Salle de la droite*.

Les quarante-quatre tribunaux inférieurs ont aussi leurs palais & leurs salles, qui sont situés dans l'intérieur de l'enclos auquel ils appartiennent. Ils ont chacun deux Présidens, & vingt-quatre Conseillers, sans parler d'un grand nombre de Commis, de Secrétaires, de Masliers, de Messagers, de Prevôts, de Sergens, de Bedeaux, de Cuisiniers, & d'autres Officiers (24) subalternes.

Comme il seroit difficile, dans un si grand nombre d'Officiers, de trouver

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Salles & cham-  
bres.

Officiers des Tri-  
bunaux.

Sieges des Tri-  
bunaux infé-  
rieurs.

(19) Magalhaens, *ubi sup.* p. 202.

(20) Navarette, p. 19.

(21) Du Halde, *ubi sup.* p. 249.

(22) La Traduction Angloise met du se-

cond Ordre.

(23) Ce mot Chinois signifie *Premier Pré-*  
*sident*. En Tartare, c'est *Aliogamba*.

(24) Magalhaens, p. 20.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

ceux dont on a besoin, on vend un Livre, qui pourroit porter le nom d'*Etat présent de la Chine*, où sont les noms, les surnoms & les emplois de chacun, avec des marques qui servent à distinguer s'ils sont Chinois ou Tartares, Docteurs ou Bacheliers, &c. On y trouve aussi les changemens qui arrivent, surtout pour les Officiers militaires; & ces changemens se marquent avec des caractères mobiles, afin qu'il ne devienne pas nécessaire de réimprimer le (25) Livre.

Étendue de la  
jurisdiction des  
Tribunaux supré-  
mes.

La jurisdiction des Tribunaux souverains s'étend sur toutes les Provinces, & presque sur tout ce qui appartient à la Cour de l'Empereur. Ils n'ont pas d'autre supérieur que l'Empereur même, ou le grand Conseil. Lorsque Sa Majesté juge à propos d'assembler son grand Conseil pour quelque affaire importante qui a déjà été jugée par une des Cours suprêmes, cette Cour présente ses demandes aux jours marqués; & souvent elle en confère avec l'Empereur même, qui les approuve ou qui les rejette. S'il les approuve, il les signe de sa propre main. Mais s'il les retient, la Cour est obligée d'attendre ses ordres, qui lui sont communiqués par un des *Ko-laus*. Les demandes qui sont présentées par les Présidens des Cours suprêmes doivent porter, au titre, le sujet du Mémoire, & finir par l'opinion de la Cour qui les présente (26).

Leur méthode  
dans les procé-  
dures.

Ces six Tribunaux ont, dans leurs procédures, une méthode qui leur est propre. Un Particulier qui a quelque affaire, l'expose d'abord par écrit, sur du papier dont la grandeur & la forme sont réglées. Il se rend au palais du Tribunal, où il frappe sur le tambour qu'il trouve à la seconde porte. Ensuite tombant à genoux & tenant sa supplique des deux mains à la hauteur de sa tête, il attend qu'un Officier chargé de ce soin vienne la prendre. Elle est portée aux Mandarins de la grande salle, qui la donnent aux premiers Présidens, ou, dans leur absence, à leurs Assistans. Si elle est rejetée, on la fait rendre au Suppliant, & souvent on le condamne au fouet, pour avoir importuné la Cour par une demande ridicule. Si elle est admise, le premier Président l'envoie au Tribunal inférieur, que cette affaire regarde. Après l'examen qui s'en fait dans cette Cour, le jugement qu'elle en a porté est envoyé aux premiers Présidens, qui ajoutent quelquefois ou qui diminuent quelque chose à la sentence, ou qui ne font que la confirmer sans aucun changement. Si c'est une affaire de la dernière importance, ils ordonnent au même Tribunal de réduire le cas par écrit; & l'ayant lû avec leurs Assistans, ils l'envoient au Contrôleur (27), qui le communique au Conseil d'Etat, logé dans le palais même de l'Empereur. Il y est examiné, & communiqué à l'Empereur, qui le fait ordinairement renvoyer au Tribunal pour en recommencer l'examen. Il revient ensuite, par les mêmes voies, à Sa Majesté Impériale, qui porte enfin son jugement. La sentence retourne au premier Président du Tribunal. Elle est notifiée aux deux parties, & le procès demeure terminé. Si c'est une affaire qui vienne de quelque Tribunal de Province à la Cour, le mémoire est envoyé, sous un sceau, au Contrôleur impérial, qui l'ouvre pour le lire, & qui le communique au premier Président; après quoi l'on procède, suivant la forme qu'on vient d'expliquer (28).

(25) Du Halde, p. 69.

(26) Magalhacus, p. 201. Du Halde, page 70.

(27) Il y a un Tribunal de Contrôleurs & d'Inspecteurs, dont on parlera bien-tôt.

(28) Magalhacus, p. 203.

Jamais

Jamais  
l'Empereur  
fois néces-  
cordent  
qui doive  
uniquement  
dante dan

Il n'y a  
conforme  
d'Officiers  
leurs inter-  
d'artifices  
d'en impos-  
ont tant de  
teuses, &  
ressé, qu'  
rité (30)  
cette qual-  
sa vigilan-  
*Yong-chin*  
comme ou-  
dant, aux

Comme  
suprêmes  
vu double  
pouvoir ab-  
sistance d'u-  
tion de ses  
bunal sup-  
pour les b-  
fixième. A  
soutenir au-  
fares d'imp-  
servir de fr-  
d'un Visite-  
doivent lui  
doit prendre  
ctetement i-  
mettent, ne  
leur condui-  
salle & un a-  
lité de Cont-

(29) Du Halde, p. 217.  
(30) Magalhacus, p. 201.

(31) Voyez  
Tome

Jamais les six Cours supérieures ne prennent part aux affaires d'Etat, si l'Empereur ne juge à propos de les leur communiquer; ce qui arrive quelquefois nécessairement, parce qu'ayant besoin l'une de l'autre, il faut qu'elles s'accordent pour les préparatifs d'argent, de troupes, d'Officiers & de munitions, qui doivent être faits aux tems marqués. Cependant chaque Cour se renferme uniquement dans les affaires qui la regardent; & la matiere est toujours abondante dans un Empire d'une si vaste étendue (29).

Il n'y auroit point d'Etat plus heureux que la Chine, si tous les Mandarins se conformoient exactement aux Loix de leur Pays. Mais dans un si grand nombre d'Officiers, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sacrifient le bien public à leurs intérêts particuliers. Les subalternes emploient toutes sortes de ruses & d'artifices pour tromper les Mandarins supérieurs, tandis que ceux-ci s'efforcent d'en imposer aux Tribunaux supérieurs & quelquefois même à l'Empereur. Ils ont tant d'adresse à déguiser leurs vûes sous des expressions humbles & flatteuses, & dans les Mémoires qu'ils présentent ils affectent un air si déintéressé, qu'un Prince a besoin d'une extrême pénétration pour découvrir la vérité (30) au travers de tant de voiles. *Kang-hi*, dernier Empereur, possédoit cette qualité dans le plus haut degré; ce qui n'empêcha pas que malgré toute sa vigilance on ne vit naître sous son regne une infinité de désordres. Mais *Yong-ching*, son quatrième fils, qui monta sur le Trône après lui, trouva, comme on l'a déjà remarqué (31), le moyen de remédier au mal, en accordant, aux Inspecteurs, de grosses sommes pour les frais de leur commission.

Comme il seroit à craindre que des Corps aussi puissans que les Tribunaux supérieurs n'affoiblissent par degrés l'autorité de l'Empereur, les Loix ont pourvu doublement à ce danger. 1°. Aucun de ces Tribunaux n'est revêtu d'un pouvoir absolu pour juger des matieres qui ressortissent à lui. Il lui faut l'assistance d'un autre, & quelquefois de tous les autres ensemble, pour l'exécution de ses decrets. Par exemple, la milice est soumise au quatrième Tribunal suprême; mais pour le payement elle ressortit au second, tandis que pour les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. elle dépend du sixième. Ainsi; sans la concurrence de ces différens Tribunaux on ne peut soutenir aucune entreprise militaire; & le cas est le même pour toutes les affaires d'importance qui concernent l'Etat. 2°. Rien n'est mieux imaginé, pour servir de frein aux Magistrats des Tribunaux supérieurs, que l'établissement d'un Visiteur, nommé *Ko-tau* ou *Ko-li*, c'est-à-dire, *Inspecteur* ou *Censeur*, dont l'office est d'assister à toutes leurs assemblées & de voir leurs actes, qui doivent lui être communiqués. Il ne peut lui-même décider de rien; mais il doit prendre connoissance de tout ce qui se passe dans chaque Tribunal, & secrètement informer l'Empereur de toutes les fautes que les Mandarins commettent, non-seulement dans l'administration des affaires, mais même dans leur conduite particulière (32). Il y a, dans tous les Palais des Tribunaux, une salle & un appartement pour le *Ko-li*, qui n'a de part aux affaires qu'en qualité de Contrôleur ou d'Inspecteur (33).

Pratiques qui se  
glissent dans le  
Gouvernement.

Deux précau-  
tions contre le  
pouvoir excessif  
des Tribunaux  
supérieurs.

(29) Du Halde, p. 69.

(30) Magalhaens, p. 204 & 250. & Du Halde, p. 257.

(31) Voyez le Paragraphe précédent.

Tome VI.

(32) Magalhaens, *ubi sup.* p. 201 & 204.

Le Comte, p. 264. Du Halde, p. 250.

(33) Magalhaens, *ibid.*

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Ko-lis ou inf-  
pécuteurs.

Ces Ko-lis sont redoutables aux Princes mêmes du Sang ; comme on a dû l'observer à l'occasion d'un Prince, qui, dans la crainte de leurs accusations, fit abattre une maison qu'il avoit bâtie avec trop de magnificence. Leur autorité s'étend jusqu'à les mettre en droit d'avertir l'Empereur lorsqu'il donne quelque mauvais exemple, ou lorsque se livrant au plaisir & au luxe il néglige quelque partie de son devoir. Quoique cette hardiesse les expose à de fort mauvais traitemens, ils n'abandonnent guères leur entreprise sans avoir obtenu ce qu'ils desirent (34). Le Pere le Comte en rapporte un exemple fort remarquable :

Exemple singu-  
lier de fenneté.

Un Empereur ayant banni sa mere dans une Province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit sous peine de mort aux Mandarins, qu'il jugeoit mécontents de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations. Ils garderent le silence pendant quelque tems, dans l'esperance qu'il pourroit changer de disposition ; mais le voyant persister dans ses ressentimens, ils résolurent de parler en faveur de sa mere, parce que la maniere dont il l'avoit traitée leur paroïsoit blesser le respect filial, qui est en si haute recommandation à la Chine. Le premier qui eut le courage de présenter sa requête à l'Empereur, fut envoyé sur le champ au supplice. Sa mort arrêta si peu les autres, que deux ou trois jours après il s'en présenta un avec les mêmes plaintes ; & pour faire connoître qu'il étoit prêt à sacrifier sa vie pour le bien public, il se fit accompagner de son cerueil jusqu'à la porte du Palais. L'Empereur, irrité plutôt qu'adouci par une action si généreuse, crut devoir inspirer la terreur à ceux qui seroient tentés de suivre son exemple, en le condamnant à mourir dans les tourmens. Mais cette seconde exécution ne fut pas capable de refroidir les Mandarins Chinois. Ils résolurent de perdre la vie l'un après l'autre, plutôt que de renoncer à leur entreprise. Un troisième se dévouant au supplice comme les deux autres, protesta au Monarque qu'il ne pouvoit le voir plus long-tems coupable : « Que perdrons-nous par la » mort : lui dit-il ; rien que la vûe d'un Maître que nous ne pouvons plus regar- » der sans étonnement & sans horreur. Puisque vous refusez de nous entendre, » nous irons joindre nos ancêtres & ceux de l'Impératrice votre mere. Ils écou- » teront nos plaintes, & peut-être que pendant les ténèbres de la nuit vous » entendrez les reproches de leurs ombres & des nôtres. L'Empereur, plus indigné que jamais, le fit expirer dans les plus cruels tourmens qu'il put imaginer. Plusieurs autres, encouragés par ces exemples, s'exposèrent volontairement au même sort & moururent en effet martyrs du respect filial. Enfin la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par cette constance héroïque ; & soit qu'il fut effrayé des conséquences, ou qu'il ouvrit les yeux sur sa faute, il déclara que se regardant comme le pere de son Peuple il se repentoit d'avoir traité les enfans avec tant de rigueur, comme il regrettoit, en qualité de fils, d'avoir chagriné si long-tems sa mere. Il rappella cette Princesse & la rétablit dans sa premiere dignité (35).

(34) Le Comr. , *ibid.* Navarette, p. 18.

(35) Le Comte, p. 254.

APRÈS  
se nomme  
voir. Il est  
degrés à P  
bres sont l

C'est à  
Ils doiven  
Ils sont cl  
les événem  
d'étudier c  
ment les L  
tire souve  
Les Doctes  
Tribunaux  
rins ; ceux  
quième (3  
rager l'Etud

Peking  
faïres qui n  
nomme T/  
line. Les f  
les Officier  
pièces, son  
fu qu'on éc  
naissance. C  
C'est la mè  
coupables,

Le secom  
jesté Impér  
fortes (40)  
celui du Tr  
premier &  
d'aucun O  
norés du n  
de l'Emper

Le Tribu  
le Collège  
le vin dans  
sur les Lice  
tés & des tit

(36) On a  
(37) Mag  
Du Halde, p.  
(38) Voyez

*Divers autres Tribunaux de Peking.*

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Han-lin, Tri-  
bunal des Let-  
trés.

APRÈS les six Cours suprêmes, le Tribunal qui mérite le plus d'attention se nomme *Han-lin-yuen*, c'est-à-dire, *Bois ou Jardin florissant en* (36) *sgavoir*. Il est composé des nouveaux Docteurs, ou *Tsin-tses*, qui prennent leurs degrés à Peking tous les trois ans. C'est une espece d'Académie, dont les membres sont les plus grands génies & les plus sçavans de l'Empire.

C'est à ces Docteurs que les Loix confient l'éducation de l'héritier du Trône. Ils doivent lui apprendre, avec les sciences, le grand art du Gouvernement. Ils sont chargés d'écrire l'Histoire générale de l'Empire, & de recueillir tous les événemens qui méritent d'être transmis à la posterité. Leur profession est d'étudier continuellement & de composer des Livres utiles. Ils sont proprement les Lettrés de l'Empereur, qui s'entretient des sciences avec eux & qui tire souvent de leur Corps ses Ko-laüs & les Présidens des Cours suprêmes. Les Docteurs *Han-lin* sont divisés en cinq classes, qui composent autant de Tribunaux. Ceux du premier appartiennent au troisième Ordre des Mandarins; ceux du second, au quatrième Ordre, & ceux des trois autres au cinquième (37). Il paroît que le principal objet de cet établissement est d'encourager l'Etude par les honneurs qu'on rend aux Lettrés.

Peking a deux Tribunaux, dont l'office est de prendre connoissance des affaires qui regardent les descendans de la famille Impériale. Le premier, qui se nomme *Tsong-jin-fu*, a l'inspection de celles des Princes de la ligne masculine. Les Présidens & les Assistans de cette Cour sont Princes ou *Regules*; mais les Officiers inferieurs, qui recueillent les actes des procédures & les autres pièces, sont tirés d'entre les Mandarins. C'est dans les registres du *Tsong-jin-fu* qu'on écrit les noms des enfans de la famille Impériale, au moment de leur naissance. On y écrit aussi les dignités & les titres dont ils sont honorés (38). C'est la même Cour qui leur paye leurs pensions, & qui les punit lorsqu'ils sont coupables, après leur avoir fait leur procès (39).

Deux Tribunaux  
pour les descen-  
dans de l'Empe-  
reur.

Le second Tribunal, nommé *Whang-sin*, est composé des parens de Sa Majesté Impériale en ligne féminine. On a déjà remarqué qu'elle en a de deux sortes (40). Elle choisit les plus considérables, & leur office est le même que celui du Tribunal précédent, avec cette différence, qu'ils sont Mandarins du premier & du second Ordre; au lieu que les Membres de l'autre Cour ne sont d'aucun Ordre des Mandarins. Mais ceux du *Whang-sin* se croient plus honorés du nom de leur Tribunal, ou de celui de *Fu-ma*, qui signifie *Parent de l'Empereur*, que du titre de Mandarin, même du premier Ordre (41).

Le Tribunal qui se nomme *Che-fu-kyen*, est comme l'Ecole Impériale ou le Collège de tout l'Empire. Il a deux offices, dont le premier est de présenter le vin dans les sacrifices Impériaux. Le second consiste dans une inspection sur les Licenciés & les autres Lettrés, auxquels Sa Majesté confere des dignités & des titres; ce qui les rend en quelque sorte égaux aux Bacheliers (42).

Tsin-yen, ou  
Tribunal de l'E-  
cole Impériale.

(36) On a parlé ci-dessus de ce nom.

(37) Magalhaens, 218. Navarette, p. 18.

Du Halde, p. 231.

(38) Voyez le Paragraphe précédent.

(39) Magalhaens, p. 239.

(40) Voyez le Paragraphe précédent.

(41) On trouve ailleurs *Tu-ma*.

(42) Magalhaens, p. 239.

GOUVÈRNEMENT  
DE LA CHINE.  
Ju-hya, Tribunal civil & militaire.

Le *Ju-hya* est un Tribunal mêlé, qui prend soin des Gradués, civils & militaires. Il est gouverné par quatre Présidens, deux pour chaque faculté. Les Bacheliers civils s'exercent souvent à faire des discours sur l'art de conserver l'Etat & de gouverner le Peuple. Dans la classe militaire, les sujets se prennent des opérations de la guerre & de la discipline. Les Mandarins de ce Tribunal sont répandus dans toutes les Provinces & les Villes, où ils passent moins pour des Magistrats que pour des Professeurs. Leur Président est du quatrième Ordre des Mandarins, & ses Assistans, qui sont les Professeurs du Collège, doivent être du cinquième Ordre (43).

Tu-cha-yuen, ou Tribunal des Contrôleurs.

Les Mandarins qui composent le *Tu-cha-yuen*, autre espèce de Tribunal, sont Contrôleurs du Palais Impérial & de tout l'Empire. Leurs Présidens égalent en dignité (44) ceux des six Tribunaux suprêmes. Ils sont Mandarins du second Ordre. Les deux premiers Assistans sont du troisième, & les deux autres du quatrième. Tous les autres membres, dont le nombre est fort grand, sont du septième Ordre. Ce Tribunal punit les petites fautes, sans aucune intervention; mais il doit informer l'Empereur des fautes capitales. Son objet est de veiller soigneusement à l'observation des loix & des usages dans toutes les parties de l'Etat, & de faire observer leur devoir aux Mandarins comme au Peuple. C'est dans cette vue qu'il envoie, de trois en trois ans, des Inspecteurs dans les Provinces pour y faire une visite générale, & chaque année un *Chong-chuy*, qui est une autre espèce de Visiteur. Il envoie de même aux neuf quartiers des frontières, du côté de la grande muraille, & aux salines, qui rapportent à l'Empereur un revenu considérable. Les Visiteurs généraux s'enrichissent des dépouilles du Peuple & de celles des Mandarins. Mais ceux-ci exercent des rapines beaucoup plus fortes sur les Fermiers qui distribuent le sel dans les Provinces. Ce sont les plus riches Particuliers de la Chine, & la plupart n'amaient pas moins de quatre ou cinq cens mille écus. La troisième visite, qui se fait de trois en trois mois, se nomme *Syen-chay* ou *petite visite*. On envoie souvent des Inspecteurs, sous des noms & des habits déguisés, dans les Provinces ou dans les Villes, pour y observer la conduite des Officiers publics qui se deshonnorent par leur tyrannie & leurs extorsions.

Inspecteurs  
Syen-chay.

Hyo-yuen & Ti-hyo, pour les lettres.

Outre ces visites, il y en a d'autres qui se font de trois en trois ans par les *Hyo-yuen* (45) & par les *Ti-hyo* (46), autres espèces d'Inspecteurs; les premiers, qui sont envoyés dans chaque Province; les seconds dans les Villes; pour examiner les Bacheliers & garantir le Peuple des violences auxquelles il est exposé par l'abus qu'ils font quelquefois de leurs privilèges. Ils ont le pouvoir de faire arrêter les coupables & de les condamner au fouet. Ils peuvent même dégrader & punir avec une sévérité extraordinaire ceux qui demeurent incorrigibles. Enfin le même Tribunal envoie, dans les occasions qui le demandent, un Visiteur nommé *Syun-ho*, pour examiner l'état du canal Impérial

(43) *Ibid.* p. 219 & 226.

(44) Remarquons que Magalhaens ne met qu'un Président & deux Assistans dans chaque Tribunal; mais comme il représente l'état des choses tel qu'il étoit avant la conquête des Tartares, on ne fait pas difficulté de le rectifier ici, pour donner une idée plus juste de

l'état présent de la Chine.

(45) Voyez l'article précédent.

(46) Les mêmes apparemment que ceux qu'on a nommés ci-dessus *Ti-hyo tau*. Les Traducteurs Anglois mettent *Ti-rio*; mais c'est une erreur, puisque les Chinois n'ont pas la lettre *r*.

& des b  
les autre

Les  
naux su  
cune d  
leurs A  
nomme  
Les qua  
des qua  
darins  
Non-fer  
mens au  
pable m  
bunal c

Ceux  
gnifie G  
ment T  
derniers  
ce, tels  
le jour 8  
veiller a  
aussi de  
nomme  
*hye*, qu  
comme d  
Il est obl  
espèce d  
voici le s  
" Vivez

Dans l  
ce devoi  
le comma  
chante la  
mois il a  
discours,

Les O  
Tribunal  
c'est-à-d  
fix Tribu  
La premie  
la seconde  
pour tout  
septième

(47) Ce  
Ville Tartar  
Auteur nous  
Peking est e

& des barques ; commission qui rapporte plus d'honneur & de profit que toutes les autres.

Les Juges de ce Tribunal sont logés dans un vaste Palais, où leurs Tribunaux subalternes sont au nombre de vingt-cinq, divisés en cinq classes, à chacune desquelles appartiennent cinq autres Tribunaux, avec leurs Présidens, leurs Aultans & leurs Officiers inférieurs. Les cinq de la première classe se nomment *U-chin-cha-yuen*, ou Visiteurs des cinq quartiers de Peking (47). Les quatre premiers ont l'inspection des murs qui environnent la Ville, & celle des quartiers voisins. Le cinquième est chargé des murs intérieurs. Les Mandarins qui composent ces Tribunaux jouissent d'une très-grande autorité. Non-seulement ils ont le pouvoir de faire le procès & d'imposer des châtimens aux domestiques des Mandarins & des autres Seigneurs ; mais si le coupable mérite la mort ou confiscation de ses biens, ils peuvent l'envoyer au Tribunal criminel.

Ceux de la seconde classe portent le nom de *U-ching-ping-ma-tse*, qui signifie *Grands Prevôts des cinq quartiers*. Ceux de la troisième classe se nomment *Tang-quen*, ou Prevôts inférieurs des cinq quartiers. L'office de deux derniers est de faire arrêter & mettre en prison les malfaiteurs de toute espèce, tels que les joueurs, les vagabonds, &c. d'entretenir des gardes pendant le jour & de faire des rondes pendant la nuit, de placer des sentinelles pour veiller aux accidens du feu, &c. Les Capitaines des corps-de-garde dépendent aussi de ces deux classes. Il y a, de dix en dix maisons, un Capitaine qui se nomme *Pay*, & de dix en dix Pays il y a un autre Capitaine nommé *I-tong-hye*, qui doit informer le Tribunal de tout ce qui se passe dans le district, comme des défordres qui arrivent, des Etrangers qui entrent dans la Ville, &c. Il est obligé de faire aussi chaque nuit une exhortation à chaque famille, par une espèce de chanson qu'il chante dans les rues, composée de cinq couplets, dont voici le sens : « Obéissez à vos parens. Respectez les vieillards & vos supérieurs. » Vivez dans l'union. Instruisez vos enfans. Ne commettez point d'injustice.

Dans les petites Villes qui n'ont pas de Mandarins, le soin de faire observer ce devoir est confié à quatre ou cinq *Lau-jin*, c'est-à-dire, Vieillards, sous le commandement d'un Capitaine nommé *Hyang-yo* ou *Ti-sang*. Cet Officier chante la même chanson toutes les nuits. Le premier & le quinze de chaque mois il assemble les Habitans & leur explique les mêmes instructions dans un discours, par des comparaisons & des exemples (48).

Les Officiers que ce Tribunal envoie dans les Provinces, sont tirés d'un Tribunal inférieur de la même espèce & se nomment *Ko-laus* ou *Ko-lis*, c'est-à-dire, Inspecteurs ou Censeurs. Ils sont divisés en six classes, comme les six Tribunaux supérieurs, dont ils tirent aussi leurs noms & leurs distinctions. La première s'appelle *Li-ko*, c'est-à-dire, Inspecteurs du Tribunal Mandarin ; la seconde, *Hu-ko*, ou Inspecteurs du Tribunal de la Trésorerie ; & de même pour toutes les autres. Chaque classe n'étant composée que de Mandarins du septième Ordre (49), elles n'ont aucune supériorité l'une sur l'autre.

(47) Ceci ne regarde sans doute que la Ville Tartare, où est le Palais ; car le même Auteur nous apprend que les deux Villes dont Peking est composée ont chacune cinq quar-

tiers.

(48) Magalhaens, p. 221. Il donne ici un peu de mots un exemple de ces Discours.

(49) Le même, p. 227.

GOUVERNEMENT

DE LA CHINE.  
Multitude de Tribunaux subalternes.

Leurs divers offices.

Chanson par laquelle on exhorte les familles au devoir.

Division des Inspecteurs.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Jusqu'où s'étend  
leur autorité.

Leur autorité est si grande, en qualité de Censeurs, qu'elle s'étend sur les six Tribunaux supérieurs & même sur les Grands. Les Princes, les Seigneurs & les Vicerois Tartares, ne sont point à couvert de leurs accusations, quoiqu'ils soient immédiatement sous la protection de la Cour. On a déjà vu que, soit par vanité ou par obstination, ces Censeurs aiment mieux s'exposer à la disgrâce de l'Empereur & braver la mort même, que d'abandonner leurs poursuites lorsqu'ils les croient conformes à la justice & à la saine politique. Ce fut par les informations d'un d'entr'eux que les quatre (50) Ko-laus dont on a rapporté l'histoire & quatre autres Officiers du premier rang furent disgraciés, pour avoir vendu divers postes à prix d'argent. Rien n'échappe à leur vigilance. Ils n'épargnent pas l'Empereur même, lorsqu'ils trouvent quelque chose à blâmer dans sa conduite. L'Histoire Chinoise offre des exemples surprenans de leur courage & de leur fermeté. Et pour empêcher qu'ils ne se laissent corrompre par des espérances ou intimider par des menaces (51), on les fixe constamment dans leurs Emplois, ou du moins on ne leur permet de s'avancer que dans la même carrière (52). Leur méthode est d'informer l'Empereur par des mémoires particuliers. Ce Monarque se sert d'eux aussi pour l'exécution de divers ordres importans, qui demandent du secret. Il en députe trois chaque année. Le premier, nommé *Syong-tsing*, visite tous les Marchands de la Cour & de Peking, pour découvrir les marchandises contrefaites ou défendues. Le second, qui se nomme *Syong-hang*, visite les fours à chaux de l'Empereur. Le troisième, sous le titre de *Syong-chi-ning ing*, assiste à toutes les revues générales des troupes.

A quoi l'Empereur les emploie.

Tribunal des Envoyés.

Le Tribunal qui se nomme *Hing-jin-tse*, est composé de Docteurs, tirés, comme ceux du précédent, du septième Ordre des Mandarins. Ils sont employés dans les différentes parties de l'Empire, ou dans les Pays étrangers, en qualité de Messagers, d'Envoyés ou d'Ambassadeurs; soit lorsque l'Empereur confère quelques titres d'honneur à sa mere, ou à la femme d'un Mandarin tué dans une bataille, après avoir rendu quelque important service à l'Etat; soit lorsqu'il lui plaît de confirmer l'élection du Roi de Corée ou de quelque autre Prince voisin. Ces ambassades sont fort honorables, & ne sont pas ordinairement moins lucratives.

Tribunal de la Raison & de la Justice supérieures.

Le Tribunal *Tay-li-tse*, c'est-à-dire, de la Raison & de la Justice supérieures, tire ce nom de son emploi, qui consiste à examiner les Causes douteuses & à confirmer ou annuler les sentences des autres Tribunaux, sur-tout pour les crimes qui concernent les biens, l'honneur & la vie des Sujets de l'Empire. Les Présidens de ce Tribunal sont du troisième Ordre des Mandarins; leurs Assistans, du quatrième, & les autres Officiers, du cinquième & du sixième. Lorsque les raisons qui ont fait condamner un coupable à la mort par le Tribunal criminel, paroissent incertaines à l'Empereur, il renvoie la cause au Tribunal *San-fu-tse*, qui est comme son Conseil de conscience. Là-dessus le *Tay-li-tse*, le *Tu-ta-yuen* (53) ou la Cour supérieure des Visiteurs, & le Tribunal criminel s'assemblent, recommencent la discussion du procès en présence des

(50) Dans le récit qui est ci-dessus, on n'a parlé que de trois Ko-laus.

(51) Du Halde, p. 250.

(52) On allua le Pere le Comte que leur

Emploi est perpétuel, & par la même raison.

(53) Les Traducteurs Anglois mettent *Tu-li-yuen* par méprise.

parties i  
confirm  
ties d'y

Le T  
preur  
nécessit  
commu  
les Mén  
Provinc  
ce; du l  
taires de  
l'Emper  
dre; les  
quième  
sepiém

Le T  
Tribun  
quatriè  
furinten  
Temple  
zes mar  
Etrange  
gent de  
bliques  
fâme tr  
signifie  
l'affecti  
Prince,  
tous les  
qu'en de  
langue

Le T  
provisio  
riaux. I  
traités a  
Ses Prés  
me, &  
est fort g

Les M  
du Trib  
de l'arm  
envoien  
qui les c  
nement

(54) C  
(55) M

parties intéressées & revoquent souvent la sentence. Ordinairement l'Empereur confirme la décision de ces trois Tribunaux, parce qu'il est impossible aux Parties d'y rien obtenir par la corruption ou l'artifice.

Le Tribunal *Tong-ching-tse* est chargé de la publication des ordres de l'Empereur, & des informations qui regardent les calamités, les oppressions & les nécessités publiques, dont il doit avertir l'Empereur. Son office est aussi de communiquer à Sa Majesté Impériale, ou de supprimer, s'il le juge à propos, les Mémoires des Mandarins militaires & des Lettres, qui viennent des quatorze Provinces de l'Empire; des Mandarins vétérans, qui sont dispensés du service; du Peuple, des Soldats & des Etrangers. Il n'y a que les Mandarins militaires de la Province de Peking qui aient droit de présenter leurs mémoires à l'Empereur même. Les Présidens de ce Tribunal sont tirés du troisième Ordre; les deux premiers Assistans, du quatrième; les deux autres, du cinquième; & le reste des Officiers, qui sont en grand nombre, du sixième & du septième.

Le Tribunal *Tay-chang-su* est comme l'associé du *Li-pu* ou du suprême Tribunal des Rites. Ses Présidens sont du troisième Ordre; ses Assistans, du quatrième; & les autres Officiers, du cinquième & du sixième. Ils ont la surintendance de la musique & des sacrifices de l'Empereur, avec celle des Temples où ces cérémonies s'exécutent. Ils ont sous leur juridiction les Bonzes mariés (54). Ils donnent des ordres pour la réception & le logement des Etrangers qui arrivent à la Cour, par deux membres de leur Corps qu'ils chargent de cette commission. Enfin, ils prennent connoissance des femmes publiques, des lieux qu'elles habitent & de ceux qui ont la direction de cet infâme trafic. Les Chinois donnent à ces Directeurs le nom de *Vang-pus*, qui signifie des hommes ennemis des huit vertus; c'est-à-dire, l'obéissance filiale, l'affection pour leurs freres & pour leurs autres parens, la fidélité pour leur Prince, la lincérité, l'honnêteté, la justice, la modestie, la chasteté; enfin, tous les *Usages louables*. Cette expression, observe l'Auteur, qui ne consiste qu'en deux mots ou en deux caractères, marque également & la force de leur langue & l'estime qu'ils ont pour la vertu.

Le Tribunal *Quan-le-tse* (55), ou des Hôtelleries royales, est chargé des provisions de vin, d'animaux & de tout ce qui appartient aux sacrifices Impériaux. Il donne ses ordres pour les festins & les amusemens de ceux qui sont traités aux frais de l'Empereur. C'est encore un associé du Tribunal des Rites. Ses Présidens sont du troisième Ordre; les deux premiers Assistans, du quatrième, & les deux autres, du cinquième. Le reste des Officiers, dont le nombre est fort grand, sont du septième.

Les Mandarins du Tribunal *Tay-po-tse* sont des mêmes Ordres que ceux du Tribunal précédent. Leur office regarde les chevaux de l'Empereur & ceux de l'armée. Lorsque leurs agens en ont rassemblé le nombre nécessaire, ils les envoient au Tribunal militaire, dont celui de *Tay-po-tse* est un Assistant, & qui les distribue entre les Officiers & les Places de guerre. Pendant le Gouvernement des Chinois, ces chevaux étoient fournis par les Provinces; mais ils

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Tribunal qui publie les ordres Impériaux.

Tribunal de la  
Musique & des  
Sacrifices.

Tribunal des Hôtelleries royales.

Tribunal des  
chevaux.

(54) Ou ceux de Tan-tse.

*tse*. Les Missionnaires François en font un reproche aux Portugais.

(55) Magalhaens écrit toujours *su* pour

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

sont amenés aujourd'hui par les Tartares occidentaux. L'Empereur en achete tous les ans sept mille, outre ceux qui sont achetés par les Seigneurs, par les Mandarins civils & militaires, & par le Peuple; ce qui monte au double & au triple de ce nombre.

Tribunal des  
Mathématiques.

Le Tribunal qui s'appelle *Kyn-tyen-kyen*, est celui qui préside aux Mathématiques. Ses Présidens sont du cinquième Ordre; les Assistans sont du sixième, & les autres Officiers, du septième & du huitième (56). Ce Tribunal est subordonné à celui des Rites. Il est divisé en deux chambres, dont la principale & la plus nombreuse, nommée *Li-ko*, ne s'emploie qu'à calculer le mouvement des Astres, à observer le Ciel, à composer le Calendrier & à d'autres affaires astronomiques. La seconde, nommée *Lu-ko*, a des occupations particulières, telles que de régler les jours convenables pour les mariages, pour les enterremens & d'autres matières civiles. Mais il ne leur en coûte que la peine de transcrire un ancien Livre Chinois, où toutes les choses de cette nature sont déjà réglées, suivant l'année du cycle sexagenaire.

Tribunal de la  
Médecine.

Le *Tai-yuen*, ou le Tribunal de la Médecine, est composé des Médecins qui appartiennent à l'Empereur, aux Reines & aux Princes. Mais leurs soins s'étendent à d'autres malades, sur-tout à ceux que Sa Majesté, par une faveur particulière, leur ordonne de visiter & de traiter eux-mêmes. Les Mandarins de ce Tribunal sont du même Ordre que ceux du précédent & dépendent aussi du Tribunal des Rites.

Celui de *Hong-lu-tse* fait l'office de premier Huissier & de Maître des cérémonies, lorsque l'Empereur donne ses audiences, ou lorsqu'il entre dans la salle Impériale pour y recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal assiste celui des Rites. Les Présidens sont du quatrième Ordre; les Assistans, du cinquième & du sixième, & les autres Officiers, du septième & du huitième.

Tribunal des  
Jardins, &c.

Le Tribunal qui se nomme *Chang-lun-yuen*, est chargé du soin des jardins, des vergers & des parcs. Il a la surintendance des bestiaux, des moutons, des porcs, des canards, des oiseaux & des autres animaux qui servent aux sacrifices, aux fêtes, & dans les hôtelleries de l'Empereur. Il est dépendant du Tribunal des Rites, & ses Mandarins sont du même Ordre que ceux des Tribunaux de Physique & de Mathématiques.

Tribunal des  
Sceaux.

Le *Chang-pau-tse* (57) est un Tribunal qui a son siège dans le Palais & qui est chargé du sceau Impérial. Les Mandarins qui le composent sont obligés d'avertir l'Empereur lorsque le sceau est donné à quelque Tribunal qui en doit faire usage & lorsqu'il est rendu. Ils préparent les sceaux de toutes les Cours de l'Empire. Ils disposent les lettres & les marques qui doivent être gravées dessus, lorsque Sa Majesté honore quelqu'un d'un nouveau titre ou d'un emploi, & lorsque par quelque raison d'état elle juge à propos de changer les sceaux. Si le grand Tribunal des Mandarins a des ordres à donner, ou des dépêches à faire aux Mandarins de la Cour ou des Provinces, il fait demander les sceaux au *Chang-pau-tse*, après avoir obtenu la permission de l'Empereur. Les Présidens de cette Cour ont deux Assistans, tous deux Docteurs & Mandarins du cinquième Ordre. Les autres membres du Tribunal sont tirés du

(56) Du Halde, p. 228.

(57) Ce nom signifie *Pierre précieuse*, par

allusion au sceau, qui est d'une espèce d'agate.

nombre d'Ordre.

Le *Kim* s'euers cen  
Ceux de la  
de la seco  
la quatriè  
rent lorsqu  
Grands &  
ou d'une r  
fils ou nev  
tant servie  
les autres l  
vent à la d  
lers d'Etat  
du *Ping pu*  
pendance i  
de fa perso

Ce Trib  
Le premier  
fice de ses  
que Grand  
& garde les  
livrés au T  
quième Or  
font du sept

Les deux  
de la Tréso  
des esclaves  
pour y être  
Mandarins

Le *Tu-pu*  
riale. Ses P  
tres Mandar  
arrèrent les  
dignes de n  
mêmes les c  
Esclaves fug  
gens & d'A  
leur professi

(58) C'est le  
(59) Maga

nombre des Mandarins de faveur. Ils appartiennent au septième & au huitième Ordre.

Le *Kin-i-ghey*, ou le Tribunal des Gardes Impériales, est composé de plusieurs centaines de Mandarins militaires, qui sont divisés en quatre classes. Ceux de la première classe appartiennent au second Ordre des Mandarins; ceux de la seconde, au troisième; ceux de la troisième, au quatrième, & ceux de la quatrième au cinquième. Leur office est de garder la personne de l'Empereur lorsque ce Prince sort de son Palais, & lorsqu'il donne audience aux Grands & aux Mandarins. Ils arrêtent par commission les personnes d'un rang ou d'une naissance distinguée. La plupart sont ou freres ou parens des Reines, fils ou neveux des grands Mandarins & de ceux qui ont rendu quelque important service à l'Etat. Ils ne passent jamais aux Tribunaux supérieurs, comme les autres Mandarins; mais ils s'avancent dans leur propre Tribunal, & souvent à la dignité de *Chang-pan* (58) ou de *Ko-lau*, c'est-à-dire, de Conseillers d'Etat. Quoique Mandarins militaires, ils sont exemts de la juridiction du *Ping pu*, ou du suprême Tribunal des armes, parce qu'ils sont dans la dépendance immédiate de l'Empereur. L'honneur qu'ils ont d'être sans cesse près de sa personne, les fait craindre & respecter.

Ce Tribunal en a deux subordonnés, qui ont chacun leur siège particulier. Le premier se nomme *Nan-chin*, c'est-à-dire, *Tour de garde de la Cour*. L'office de ses Mandarins est d'accompagner ceux qui sont chargés d'arrêter quelque Grand. Le second, qui s'appelle *Pe-chin* ou *Tour de garde du Nord*, reçoit & garde les prisonniers, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la liberté ou qu'ils soient livrés au Tribunal criminel. Les Présidens de ces deux Tribunaux sont du cinquième Ordre. Leurs Mandarins inférieurs, dont le nombre est fort grand, sont du septième.

Les deux Tribunaux nommés *Sui-ke-tse*, subordonnés à celui de *Hu-pu* ou de la Trésorerie, sont proprement les Auditeurs des comptes pour les péages des esclaves, des chevaux, des chameaux & de tout ce qui arrive à Peking pour y être vendu. Les Présidens appartiennent au septième Ordre, & les Mandarins inférieurs au huitième & au neuvième.

Le *Tu-pu* est comme le Tribunal des Juges ordinaires de la Maison Impériale. Ses Présidens sont du second Ordre; ses Assistans du troisième; les autres Mandarins, du septième & du huitième. Leur office est double; 1°. ils arrêtent les voleurs & les brigands, pour leur faire leur procès. S'ils les jugent dignes de mort, ils les livrent au Tribunal criminel; mais ils punissent eux-mêmes les offenses qui ne sont pas capitales. 2°. Ils arrêtent & punissent les Esclaves fugitifs. Ce Tribunal a dans sa dépendance un grand nombre de Sergens & d'Archers, qui sont d'une adresse extraordinaire dans l'exercice de leur profession (59).

(58) C'est le titre des Présidens des six Tribunaux suprêmes.

(59) Magalhaens, p. 251. & suivantes.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Tribunaux des  
Gardes Impé-  
riales.

Deux Tribunaux  
subordonnés.

Tribunal des  
Péages.

Tribunal des Juges  
de la Maison  
royale.



GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Tribunal suprême de chaque Province.

*Tribunaux des Provinces & des Villes.*

CHACQUE Province de l'Empire, sans en excepter celle de *Pe-che-li*, a son Tribunal suprême, auquel tous les autres sont subordonnés. Les Présidens portent les titres de *Tu-tang*, de *Kyun-muen*, de *Tu-yuen*, de *Syun-fu* & divers autres, qui n'emportent rien de plus que ceux de Gouverneur de Province & de Viceroi. Ces Présidens sont du premier, du second ou du troisième Ordre des Mandarins, comme il plaît à l'Empereur. Ils sont chargés de tout le gouvernement, en paix comme en guerre, avec une égale autorité sur le Peuple & sur les Soldats, dans les matieres civiles & criminelles. Ils communiquent les affaires d'importance à l'Empereur & aux six Tribunaux suprêmes. D'un autre côté, tous les ordres Impériaux & ceux des Tribunaux supérieurs sont adressés à ces Cours Provinciales; & tous les Mandarins des Provinces sont obligés de s'y rendre lorsqu'il s'agit de quelque délibération importante.

Les Présidens de chacun de ces Tribunaux sont le Viceroi de la Province, le Visiteur, qui porte le titre de *Ngan-tay*, ou de *Ngan-yuen*, & le *Tjong-ping*, ou le Général des troupes. Ils ont sous eux quantité de Mandarins intérieurs, pour les assister dans l'expédition des affaires. Quoiqu'ils aient leur palais dans la capitale de la Province, ils n'y résident pas continuellement. Leur devoir les oblige de suivre les affaires & de parcourir les villes de leur juridiction. Le palais qui sert de siege à ce Tribunal renferme deux autres Tribunaux comme ceux de la Cour, mais qui ne lui sont point inférieurs, & qui ne sont que ses Assistans. Celui de la gauche se nomme *Tfan-ching*. C'est le plus considérable. Ses Présidens sont du second & du troisième ordre des Mandarins. L'autre, qui est à droite, & qui porte le nom de *Tfan-i*, a des Présidens de dignité égale, tirés du second degré du quatrième ordre. Les Mandarins inférieurs de ces trois Tribunaux se nomment *Cheu-lyen-quan*. Ils décident de toutes les affaires civiles; ils font les payemens publics & reçoivent les revenus de la Province (60).

Deux Tribunaux civil & criminel dans chaque Capitale.

Toutes les capitales des Provinces ont deux Tribunaux, l'un civil & l'autre criminel. Le premier, qui se nomme *Pu-ching-tse*, est gouverné par un Président, qui peut être comparé à nos Trésoriers généraux de Province en Europe, & deux Assistans, qui sont toujours Mandarins du second ordre. Le Tribunal criminel, nommé *Ngan-cha-tse*, a pour Président un Mandarin du troisième ordre; & pour Assistans, deux classes de Mandarins. La première, qui s'appelle *To-tse*, est du premier ordre. La seconde, qui est distinguée de l'autre par le nom de *Syen-tse*, est du cinquième ordre. Mais les deux classes portent le nom commun de *Tau-li*. Ces Mandarins sont les visiteurs des différens districts de chaque Province. Ils ont leurs Tribunaux respectifs. Leur office est d'informer l'Empereur de tout ce qui se passe, surtout lorsqu'il n'y a point, dans la Province, de Visiteur envoyé par la Cour. Quelques-uns, sous le nom d'*Ichuen-taus*, ont la direction des postes, des hôtelleries Impériales & des Barques de leur district. D'autres, nommés *Ping-pi-taus*, ont l'inspection des troupes.

(60) Magalhaens, *ubi sup.* p. 241. & suiv.

Le Tuncy  
pouvoir  
suprêmes

Outre  
à certains  
Mandari  
à couper  
Imperial  
général  
général,  
vince &  
dre sur q

Chaque  
Cour; de  
rice. Il r  
premier,  
Ces Prési  
leurs titre

On co  
qui resson  
chaque P  
subordon  
soixante-t  
moins on  
rité sur le  
hyens sou  
fus, dépe

Dans t  
premier r  
més le T  
ordre. Or  
la seconde  
conde, de  
me le pre  
quatre au  
& le Kin-  
tes les gra  
il est dou  
d'une gran

Le Chi-  
du seconde  
premier p  
second de

(61) Ma  
de lécher l  
chemins.

Le *Tumyen-tau* est chargé de la visite des Côtes maritimes (61). Tous ont le pouvoir de punir les criminels, & sont comme les substitués des six Tribunaux suprêmes de la Cour.

Outre les Tribunaux communs à chaque Province, il y en a de particuliers à certains lieux, dont les fonctions sont aussi particulières. Tels sont, 1<sup>o</sup>, les Mandarins du sel, dont l'office consiste à le distribuer dans les Provinces, & à couper le cours au Commerce clandestin, qui seroit préjudiciable au revenu Impérial. Le Président de ce Tribunal se nomme *Yen-fa-tau*. 2<sup>o</sup>. Le Mandarin général du tribut du riz, qui se nomme *Lyang-tau*. 3<sup>o</sup>. Un autre Mandarin général, nommé *Hyo-tau*, qui préside à l'examen des Etudiens de la Province & de ceux qui se présentent pour les Degrés. Il seroit trop long de s'étendre sur quantité d'autres offices particuliers (62).

Chaque district a, comme chaque Province, son propre Tribunal, ou sa Cour; dont l'objet principal est l'entretien de l'ordre & l'observation de la justice. Il réside dans la principale ville de chaque district, soit qu'elle soit du premier, du second, ou du troisième rang; c'est-à-dire, *Fu*, *Chen*, ou *Hyen*. Ces Présidens sont les Gouverneurs des dix districts & des villes, qui tirent de-là leurs titres de *Chi-fu*, *Chi-cheu* & *Chi-yen*.

On compte à la Chine cent soixante-treize Tribunaux ou Jurisdictions *Fu*, qui ressortissent immédiatement aux Officiers généraux & aux Gouverneurs de chaque Province; quatorze cens huit Tribunaux inférieurs, ou Jurisdictions subordonnées, qui dépendent immédiatement des *Chi-fus*, dont onze cens soixante-treize sont *hyens*, & deux cens trente-cinq *cheus*. Ces derniers néanmoins ont quelque différence entr'eux. Quoique la plupart n'ayent pas d'autorité sur les *hyens*, il y en a quelques-uns qui ont un, deux, trois ou quatre *hyens* sous leur juridiction, & dont l'autorité, presque égale à celle des *Chi-fus*, dépend immédiatement du Viceroy de la Province (63).

Dans toutes les Provinces, à l'exception de Peking, le *Chi-fu* des villes du premier rang est un Mandarin du quatrième ordre, qui a trois Assistans, nommés le *Tong-chi*, le *Tong-puen*, & le *Chui-quau*, du sixième & du septième ordre. On les appelle aussi le second, le troisième & le quatrième Seigneur, de la seconde, de la troisième & de la quatrième chaire; c'est-à-dire, de la seconde, de la troisième & de la quatrième ville; parce que le Président se nomme le premier Seigneur, & que la première chaire est la première ville. Il y a quatre autres Mandarins inférieurs, nommés le *King lue-chu-tsé*, le *Chau-mo*, & le *Kin-hyau*, qui sont du septième, du huitième & du neuvième ordre. Toutes les grandes villes de l'Empire ont le même nombre de ces Mandarins. Mais il est double dans les villes où le commerce est florissant & dont le district est d'une grandeur extraordinaire (64).

Le *Chi-cheu*, ou le Président du Tribunal, dans les villes du second rang, est du second degré du second ordre des Mandarins. Il a deux Assistans, dont le premier porte le titre de *Cheu-long*, & l'autre celui de *Cheu-puen*, tous deux du second degré du sixième & du septième ordre. Le peuple donne à ce Président,

(61) Magalhaens dit que leur emploi est de sécher les terres & d'aplanir les grands chemins.

(62) Le même, p. 242. Du Halde, page 251.

(63) Du Halde, p. 5.

(64) Magalhaens, *ubi sup.* p. 244.

GOVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Tribunaux particuliers.

Tribunal de chaque district.

Nombre des Tribunaux inférieurs des Provinces.

Ce que c'est que le *Chi-fu*.

Le *Chi-cheu*.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Le Chi-yen.

ou à ce Gouverneur, le nom de *Tay-ya*, qui signifie Grand & Premier Seigneur. Les trois Officiers subordonnés se nomment le second, le troisième & le quatrième Seigneur.

Le *Chi-yen*, ou le Président du Tribunal dans les villes du troisième rang, est du premier degré du septième ordre. Il a aussi deux Assistans, dont le premier, nommé *Hyen-ching*, est du quatrième ordre, & le second, qui se nomme *Chi-pu*, du neuvième. Un troisième Officier, qu'il a sous lui & qui porte le titre de *Tyen-ssé*, n'est d'aucun ordre; mais s'il remplit bien ses fonctions pendant trois ans, il ne manque point, comme on l'a déjà remarqué, d'être avancé sur la recommandation du Gouverneur.

Villes doubles,  
avec un Tribunal  
dans chaque par-  
tie.

Dans les villes dont le district est si grand qu'elles passent pour doubles, chacune des deux parties a son Tribunal particulier, outre celui du *Chi-su*, qui est toujours le plus nombreux, & le plus puissant, & qui est souvent distingué par un autre nom. Peking, par exemple, étant divisé en deux villes, sous deux Gouverneurs différens, a deux Tribunaux subordonnés à celui du *Fu-in* qui est le principal; l'un nommé *Tay-hing-hyen*, l'autre qui s'appelle *Ven-ping hyen*. Les deux Gouverneurs ont la supériorité sur tous les *Chi-fus* de l'Empire. Ils sont du troisième ordre des Mandarins, & leurs Assistans sont du quatrième. Le premier a la surintendance des Etudiants & des Lettrés qui ne sont point encore parvenus au degré de Mandarins. L'office du second est d'instruire le Peuple & de le garantir de l'oppression, de punir le vice & de récompenser la vertu, enfin de préparer le lieu & les choses nécessaires pour les sacrifices publics. Dans les autres villes, l'objet des Tribunaux inférieurs est le même, à l'exception du dernier de ces articles. Leurs Cours & leurs Tribunaux supérieurs ont aussi les mêmes fonctions que le premier Tribunal de Peking. Les Présidens, dans les villes où la Cour réside, sont du sixième ordre des Mandarins; mais ceux des Provinces sont du septième ordre; & les Assistans, du septième, & du huitième & du neuvième (65).

Autres Tribu-  
naux particu-  
liers.

Il y a d'autres Tribunaux dans les Villes qui se nomment *Weys*, & dont les Mandarins ou les Gouverneurs sont Officiers militaires, sous le titre de *Wey-cheu-peys*. Leur juridiction ne s'étend gueres au-delà des murs de leur Ville. Il y en a d'autres dans les Villages; & leur office se borne à veiller sur la conduite de ceux qui doivent quelque service au Public par les engagemens de leur naissance ou par les obligations de quelque emploi. Ces Tribunaux, qui sont distingués aussi par des noms propres, sont quelquefois dans les mêmes districts, comme ceux des *Chi-fus* & des *Chi-yens*; de sorte que si l'on s'en rapportoit aux Listes des Mandarins & aux Histoires des Provinces, sans pousser plus loin ses informations, on compteroit trois Villes (66) lorsqu'il n'y en a qu'une. Par exemple, la Ville qui s'appelle *Li-ping fu*, dans la Province de *Quey-cheu*, est en effet la même qui s'appelle aussi *Kay-wey*. C'est que se trouvant située sur les bords de deux Provinces, elle est tout à la fois le Siège d'un *Chi-fu* de la Province de *Quey-cheu*, & d'un *Wey-cheu-pey*

(65) Magalhaens, p. 256.

(66) L'Auteur observe ici, avec raison, que pour écrire avec certitude sur la géographie d'une grande région, ce n'est point assez

de la parcourir simplement & d'y prendre des informations; mais qu'il faut d'autres secours convenables.

qui dépe

Les G  
dent po  
leur rapp  
*yuen*, s  
même es  
dépende  
obligés,  
mens du  
fares du  
vant son  
que tout  
dées sur  
non plus  
soit qu'i  
ôter seul

Chaque  
Ces Offi  
res, dont  
king; de  
qu'il doi  
dent tou  
leurs plac  
Mandari  
passent d

Toute  
de deux  
Juges de  
qui les  
liers, qu  
la confia  
pioient t  
riches &  
les Gouv  
& par d'  
bles. Cet  
a droit au  
Mandari  
des them  
Magistra

Les r  
freins, co  
les Cense

(67) Du

(68) Le

(69) Le

qui dépend de celle de *Hu-quang* en qualité d'Officier militaire (67).

Les Gouverneurs de Villes qui ne sont que Mandarins inférieurs, ne décident point ordinairement des affaires importantes. Ils sont obligés d'en faire leur rapport aux Mandarins supérieurs, c'est-à-dire, au *Pu-ching-tse* & au *Fu-yuen*, qui n'ont au-dessus d'eux que les Tribunaux de Peking. Le T'fong-tu même est soumis aux mêmes Tribunaux (68). Comme les Officiers militaires dépendent aussi, à quelques égards, de l'autorité du Viceroy, & qu'ils sont obligés, sous de rigoureuses peines, de lui donner avis des moindres mouvemens du Peuple dans leurs districts, il arrive à la fin que presque toutes les affaires du Gouvernement, militaires, civiles & criminelles, sont apportées devant son Tribunal; & ce qui augmente encore l'étendue de son pouvoir, c'est que toutes les décisions des Cours supérieures de Peking sont ordinairement fondées sur les informations qu'elles reçoivent de lui. Elles ne manquent gueres non plus de ratifier les Sentences qu'il porte contre les Mandarins inférieurs, soit qu'il les déplace, comme il en a le droit, soit qu'il commence par leur ôter seulement leur sceau (69).

Chaque Président a les Officiers de son Tribunal logés dans son Palais (70). Ces Officiers sont des Notaires, des Secrétaires, &c. On en distingue six sortes, dont les fonctions sont les mêmes que dans les six Cours supérieures de Peking; de sorte qu'un Officier subalterne fait en raccourci dans son Tribunal ce qu'il doit faire quelque jour, en grand, dans les Cours supérieures qui regardent toute l'étendue de l'Empire. Ils sont entretenus aux dépens du Public, & leurs places sont à vie. Aussi les affaires vont-elles sans interruption, quoique les Mandarins soient souvent changés, soit lorsqu'ils sont déposés, soit lorsqu'ils passent dans quelque autre Province.

Toutes les Villes de l'Empire ont un Tribunal, composé d'un Président & de deux ou trois Assistans au moins, qui se nomment *Kyau-quans*, ou Juges des Lettrés. Leur office est de prendre soin des Sciences & de ceux qui les cultivent, de veiller particulièrement sur la conduite des Bacheliers, qui sont en très-grand nombre, & la plupart fort pauvres, mais que la confiance qu'il y a à leurs privilèges rend quelquefois insolens. Ils emploient toutes sortes de ruses, & même la violence pour tirer de l'argent des riches & des pauvres; & souvent ils manquent de respect pour les Présidens & les Gouverneurs. La Cour des *Kyau-quans* a droit de les punir, soit par le fouet & par d'autres peines, soit en les dégradant, lorsqu'ils deviennent incorrigibles. Cette autorité la rend fort redoutable aux Bacheliers; d'autant plus qu'elle a droit aussi d'assembler de tems en tems tous les Gradués de la Ville & de vieux Mandarins que leur âge dispense du service, pour les examiner & leur donner des thèmes, comme on l'a déjà rapporté. Ainsi ces Officiers sont moins des Magistrats que des Professeurs (71).

Les Tribunaux inférieurs des Provinces & de Villes sont bridés par divers freins, comme les Tribunaux supérieurs de l'Empire; surtout par les Visiteurs ou les Censeurs qui portent le titre de *Koli*, de *Ko-tu*, & de *Ko-tu-yu-fa* (72).

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Mœurs des  
Mandarins inférieurs.

Six sortes d'Officiers inférieurs dans les Tribunaux.

Tribunaux de *Kyau-quans* pour les Lettrés.

Freins des Tribunaux inférieurs.

(67) Du Hsde, p. 2.

(68) Le même, p. 251.

(69) Le même, p. 3.

(70) Le même, p. 24.

(71) Magalhaens, *sup.* p. 247.

(72) Le même, p. 24.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Aussi-tôt que les quatorze Visiteurs, envoyés par le Tribunal de *Tu-cha-yuen*, mettent le pied dans leurs Provinces respectives, ils prennent la supériorité sur les Vicerois & sur tous les autres Mandarins. L'estroi qu'ils répandent est si général, qu'il fait dire en proverbe : *Le rat a vu le chat*. Ce n'est pas sans raison, puisque le droit de ces Censeurs va jusqu'à leur ôter leurs emplois & ruiner leur fortune. Après leur visite, ils retournent à la Cour, chargés ordinairement de quatre ou cinq cens mille écus, que les Mandarins coupables leur donnent volontairement pour éviter d'être accusés devant l'Empereur. D'autres leur offrent quelque argent pour se garantir des fausses informations. Leurs dépouilles sont partagées entre les premiers Présidens & leurs Assistans, qui rendent compte ensuite de leur visite à l'Empereur. On ne voit gueres tomber la severité de ces redoutables Juges que sur ceux dont les desordres sont trop éclatans pour être déguisés, ou sur ceux à qui la vertu ou la pauvreté ne permet pas de gratifier leur avarice (73). Comme leur vigilance est extrême, & qu'ils sont bien servis par leurs espions, rien n'échappe à leur connoissance. Si quelque Mandarin a négligé son devoir dans une occasion d'importance, & que le Viceroi ne se soit pas hâté d'en donner avis, ils doivent en informer les Cours suprêmes & l'Empereur par une accusation publique. C'est un grand honneur pour eux d'être les premiers qui découvrent le désordre. D'un autre côté, s'ils manquent à ce devoir, ils sont exposés à perdre leurs emplois. On ne leur demande point de preuves formelles. Il suffit que leur rapport ait l'air de la vérité.

Méthode des  
Vice-rois pour in-  
former la Cour.

Ils emploient, pour informer l'Empereur, la méthode des supplices, qui se répandent aussi-tôt dans toutes les parties de l'Empire. Lorsqu'elles sont renvoyées aux Tribunaux, suivant l'usage, il est rare que les Mandarins y fassent la moindre objection, dans la crainte d'être eux-mêmes accusés. On en doit conclure que leur pouvoir a peu de bornes; mais rien ne contribue tant au maintien de la paix, du bon ordre & des anciens usages. S'il arrive que les intrigues des Grands qu'ils ont accusés, ou le ressentiment même de l'Empereur, qui s'offense quelquefois de leur avis, les expose à quelque mauvais traitement, ils sont regardés de toute la Nation comme les Peres de la Patrie, & comme les Martyrs du bien public; tandis que l'Empereur ne manque pas de s'attirer des noms odieux, que l'histoire transmet à la posterité.

Leur fermeté.

En un mot, ces Censeurs ont une fermeté surprenante dans leurs résolutions. Si la Cour, ou le grand Tribunal, entreprend d'éluder la justice de leurs plaintes, ils retournent à la charge, ils font connoître que les loix ont été mal observées. On en a vu quelques-uns persister pendant deux ans à poursuivre un Viceroi, soutenu par tous les Grands de la Cour, & sans être découragés par les délais ni effrayés par les menaces, forcer la Cour à le dégrader, dans la crainte de mécontenter le Peuple. C'est une espece de combat entre le Monarque & l'Etat, au nom duquel les Censeurs paroissent agir. Mais lorsque le Prince se rend à leurs instances, il reçoit les éloges du Public, & tout l'Empire retentit de ses louanges. Les Cours suprêmes de Peking lui font des remerciemens, & ce qu'il accorde à la justice est regardé comme une faveur singuliere (74).

Comment les  
Vice-rois portent  
le sceau.

Navarette observe que les Visiteurs portent le sceau Imperial attaché au bras

(73) Magalhaens, p. 221.

(74) Du Halde, p. 70 & 230.

droit, &  
aussi ter-  
nant le  
l'auteur  
dangere  
grace;  
de prin  
lui don  
creteme  
publicq  
sceaux,  
" ajout  
" ou du  
vant le  
avoit pr

CHA  
qui port  
quelque  
la Sente  
est quel  
de mau  
quité.

Les p  
rieurs. C  
Cours s  
lieu de  
verneur  
superieu  
cune pa  
Pour les  
suprême  
minée d  
suprême  
fes Assist  
Quelque  
prononc  
de Sa M  
chargé d  
le nom  
Quelc  
moindre

(75) N  
(76) D

droit, & qu'aussi-tôt qu'ils l'ont reçu de l'Empereur, ils deviennent, dit-il (75), aussi terribles que la foudre. Un d'entr'eux ayant perdu son sceau, & soupçonnant le Gouverneur de la Ville, qu'il regardoit comme son ennemi, d'être l'auteur de son malheur, disparut subitement, sous prétexte d'une maladie dangereuse. Un Mandarin de ses amis jugea qu'il lui étoit arrivé quelque disgrâce; & s'étant rendu à son palais, dont il n'obtint l'entrée qu'avec beaucoup de peine, il apprit enfin de lui-même le sujet de son chagrin. Le conseil qu'il lui donna fut de mettre le feu à son appartement, après en avoir fait retirer secrètement ses meilleurs effets, & de prendre droit de cet accident pour mettre publiquement entre les mains du Gouverneur le petit coffre où l'on garde les sceaux, en le priant de se charger du dépôt. » S'il vous a dérobé votre sceau, » ajouta le Mandarin, il ne pourra se dispenser de le remettre dans le coffre, » ou du moins vous pourrez l'accuser lui-même de l'avoir perdu. Il paroît, suivant le récit de Du Halde, que cet artifice eut tout le succès que le Mandarin avoit prévu, & que le Visiteur retrouva son sceau (76).

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Aventure singulière d'un Visiteur.

*Méthode des Chinois dans les affaires civiles & criminelles.*

CHACQUE Magistrat, de quelque rang qu'on le suppose, a son Tribunal, qui porte le nom de *Ya-men*. Après l'information qu'il reçoit des Parties, & quelques procédures, dont le soin appartient à d'autres Officiers, il prononce la Sentence, telle qu'il s'y croit obligé par la justice. Celui qui perd sa cause est quelquefois condamné à la bastonnade pour avoir commencé un procès avec de mauvaises intentions, ou pour l'avoir soutenu contre toute apparence d'équité.

Comment se jugent les petites Causes.

Les petites causes sont portées ordinairement devant les Tribunaux inférieurs. Cependant la Partie qui se plaint a toujours la liberté de s'adresser aux Cours supérieures. Par exemple, un Habitant d'une Ville du premier rang, au lieu de porter sa plainte à son propre Gouverneur, peut avoir recours au Gouverneur de la capitale de sa Province, ou même au Viceroy; & lorsqu'un Juge supérieur a pris connoissance d'une affaire, les Juges inférieurs n'y ont plus aucune part, à moins qu'elle ne leur soit renvoyée, comme il arrive souvent. Pour les affaires d'importance, l'appel est toujours libre des Vicerois aux Cours suprêmes de Peking, suivant la nature de la cause. Là, elle est d'abord examinée dans un des Tribunaux subalternes, qui en fait son rapport au Tribunal suprême. Le Président porte son Jugement, mais c'est après avoir conféré avec ses Assistans, & communiqué son avis au Ko-lau, qui en informe l'Empereur. Quelquefois Sa Majesté fait recommencer les informations; d'autres fois, elle prononce sur le champ. Alors, la Cour suprême dresse la Sentence au nom de Sa Majesté Impériale, & l'envoie au Viceroy de la Province, qui demeure chargé de l'exécution. Une décision dans cette forme est irrévocable. Elle porte le nom de *Saint Commandement*, sans défaut & sans partialité (77).

Forme de jugement pour les Causes importantes.

Quelque déférence que les Mandarins marquent pour les ordres & pour les moindres signes de la volonté de l'Empereur, ils ne manquent point de fer-

(75) Navarette, p. 18.

(76) Du Halde, p. 243.

(77) Mémoires du Pere le Comte, p. 269.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Juges civils &  
militaires.

L'administra-  
tion de la justice  
est gratuite.

Procédures cri-  
minelles.

meté dans l'occasion. Lorsqu'il interroge les Tribunaux pour en tirer des informations, ils n'ont à craindre ni blâme ni reproche si leur réponse est conforme aux loix. Au contraire, s'ils s'écartent de cette regie, les Censeurs de l'Empire ont droit de les accuser, & l'Empereur celui de les punir.

Comme toutes les Cours Provinciales dépendent des Vicerois & des quatre Officiers généraux qui lui servent d'Assistans, suivant la nature des affaires, les causes qui regardent le revenu Imperial & les matieres civiles ressortissent au Tribunal *Pu-ching-tsé*, ou du Trésor général; les causes criminelles vont au *Ngan-chu-tsé*, qui est comme le Lieutenant criminel; celles qui regardent les postes ou le sel appartiennent au *Hyen-tau*; enfin celles qui concernent les provisions qui se levent à titre de tribut, sont portées au *Lyang-tau*. Mais outre les affaires qui sont propres à ces quatre Officiers, on peut s'adresser à leur Tribunal dans d'autres cas, parce que toutes les Cours inférieures leur étant subordonnées, les Présidens de ces Cours sont par leur poste même Conseillers du Viceroi, & qu'en cette qualité ils sont obligés plusieurs fois chaque mois d'assister à son Tribunal pour les affaires importantes de la Province (78).

Ajoutons pour la gloire des Législateurs Chinois, & pour montrer combien ils avoient à cœur le véritable intérêt du Peuple, qu'on ne paye rien pour l'administration de la justice. Comme l'office de Juge ne coûte rien à celui qui le possède & que ses appointemens sont réglés, il ne peut rien exiger des Parties. Ainsi les plus pauvres Plaigneurs sont en état de faire valoir la justice de leurs droits & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires (79).

A l'égard des procédures criminelles, il n'est pas besoin d'un Decret pour conduire les coupables devant la Justice, ni que le Magistrat tienne audience pour écouter les accusations & les défenses. On n'exige pas tant de formalités à la Chine. Dans quelque lieu qu'un Magistrat découvre du désordre, il a le pouvoir de le punir sur le champ, soit dans les rues ou sur le grand chemin, ou dans les maisons particulières. Il peut faire arrêter un joueur, un fripon, un débauché; & sur un simple ordre, lui faire donner vingt ou trente coups de fouet. Malgré ce châtement, le coupable peut encore être cité, par ceux auxquels il a fait tort, devant quelque Cour supérieure, où son procès étant recommencé dans les formes il est quelquefois châtié avec beaucoup plus de rigueur (80).

L'Empereur nomme un Commissaire pour toutes les causes criminelles, à moins que le rang ou la naissance du coupable ne le mette en droit de le récuser. Si l'Empereur n'approuve pas la première Sentence du Tribunal criminel, il peut nommer d'autres Juges pour recommencer l'examen du coupable, jusqu'à ce que leur Jugement s'accorde avec le sien. Sans ce frein, l'argent ou l'artifice pourroit sauver un homme dont la vie est nuisible à l'Etat (81). Avant que les matieres criminelles soient absolument décidées, elles passent ordinairement par cinq ou six Tribunaux subordonnés les uns aux autres, qui ont tous droit de recevoir des informations sur la vie & la conduite des accusés & des témoins. Ces délais sont favorables à l'innocence, &

(78) Chine du Pere du Halde, pag. 70.  
& suivantes.

(79) Le Comte, *ubi sup.* p. 28.

(80) Le même, p. 284.

(81) Le même, *ibid.*

laissent pu-  
guir long-ter-

Les voleurs  
font point en  
corporel, su-  
tion, ils en  
prétendent q-  
mée cause u-  
nion est si bi-  
nuit, dans le  
libre contre la

La bastonn-  
les Mandarin-  
verité de com-  
par les Cour-  
si ce n'est dan-  
révolte. L'E-  
voir de faire

Lorsqu'un  
Tribunal, ou  
pas, du moi-  
de vin, qui t-  
part de ces m-  
damnés. Les  
de compassion  
quel on les n-  
chemin qui le  
çoivent de leu-  
témoignages

Tous les J-  
examinés, ap-  
Cour les pièce-  
articles de la  
" pable de re-  
" étranglé; c-  
nal suprême e-  
pas prouvé cl-  
présente à l'E-  
darins inférie-  
" cessaire qu-  
" est donc qu-  
" donner tou-  
" porte toujours  
méritement

(82) Du Halde

(83) Le Comte

(84) Du Halde

la sauvent presque toujours de l'oppression, quoiqu'elle demeure exposée à languir long-tems dans les chaînes (82).

Les voleurs qui sont pris armés sont condamnés à mort par la loi. S'ils ne sont point en état de tuer ou de blesser, on leur fait subir quelque châtement corporel, suivant la nature du vol. Si leur entreprise n'a point eu d'exécution, ils en sont quittes pour vingt ou trente coups de bâton. Les Chinois prétendent que ces brigands dérobent à la faveur d'une drogue, dont la fumée cause un profond sommeil à tous les Habitans d'une maison. Cette opinion est si bien établie à la Chine, que les voyageurs font mettre pendant la nuit, dans leur chambre, un bassin d'eau fraîche, comme un préservatif infail-  
lible contre la force du charme (83).

La bastonnade, le carcan & l'emprisonnement sont les seules punitions que les Mandarins provinciaux puissent imposer aux criminels. Ils ont droit à la vérité de condamner au bannissement; mais leur sentence doit être confirmée par les Cours suprêmes. A l'égard de la vie, ils ne peuvent l'ôter à personne si ce n'est dans les cas où la justice doit être prompte, tels que la sédition & la révolte. L'Empereur donne alors au Tsong-tu, & même au Viceroy, le pou-  
voir de faire conduire sur le champ les coupables au supplice (84).

Lorsqu'un criminel doit être condamné à mort, les Juges le font amener au Tribunal, où l'usage est de lui préparer un repas fort court. On ne manque pas, du moins avant que de lui prononcer sa sentence, de lui offrir un verre de vin, qui se nomme *Tse-fong* (85). Après la lecture de la sentence, la plupart de ces malheureux s'emportent en invectives contre ceux qui les ont condamnés. Les Mandarins écoutent leurs injures avec beaucoup de patience & de compassion. Mais on leur met bien-tôt dans la bouche un bâillon, avec lequel on les mene au lieu de l'exécution. D'autres ne font que chanter dans le chemin qui les conduit à la mort, & boivent joyeusement le vin qu'ils reçoivent de leurs amis, qui attendent leur arrivée pour leur donner les derniers témoignages d'amitié.

Tous les Jugemens qui concernent les crimes dignes de mort doivent être examinés, approuvés & signés par l'Empereur. Les Mandarins envoient à la Cour les pièces du procès, avec leur décision, dans laquelle ils font entrer les articles de la Loi qui leur ont servi de règle. Par exemple, " Un tel est coupable de tel crime, & la Loi ordonne que celui qui a commis ce crime sera étranglé; c'est pourquoi je le condamne à être étranglé. Là-dessus le Tribunal suprême examine le fait, les circonstances & le jugement. Si le fait n'est pas prouvé clairement, ou si le Tribunal exige de nouvelles informations, il présente à l'Empereur un mémoire qui contient le cas & la décision des Mandarins inférieurs, avec cette addition: " Pour juger parfaitement, il est nécessaire que nous soyons mieux informé de telle circonstance. Notre avis est donc que l'affaire soit renvoyée à tel Mandarin, afin qu'il puisse nous donner toutes les lumières que nous désirons. La clémence de l'Empereur se porte toujours à ce qu'on lui demande, dans la crainte qu'on ne prononce témérairement & sans une parfaite conviction sur un objet aussi important que

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Comment les  
voleurs sont traités.

Pouvoir des Juges pour condamner au supplice.

Formalités à l'égard de ceux qui sont condamnés à mort.

Méthode pour les Jugemens.

(82) Du Halde, p. 310.

(83) Le Comte, p. 242.

(84) Du Halde, p. 3. & suiv.

Tome I.

(85) Ce mot signifie *Vin offert*, ou *Vin d'offrande*. Il est en usage aussi pour les offrandes qui se font aux ancêtres.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Combien la vie  
d'un homme est  
respectée à la  
Chine.

Ordonnance  
de l'Empereur  
Yong-ching.

Temps des exécutions.

Pénititions réglées par la Loi & proportionnées au crime.

Le Pan-tse, ou la bastonnade, punition commune.

li vie d'un homme. Lorsque le Tribunal suprême a reçu les informations qu'il desiroit, il les présente une seconde fois à l'Empereur, qui confirme la sentence ou qui diminue la rigueur du châtement. Quelquefois il renvoie le mémoire, avec cette addition de sa propre main : » Que le Tribunal recommence à délibérer sur cette affaire & qu'il m'en fasse son rapport.

Il n'y a point de précaution qui paroisse excessive aux Chinois, lorsqu'il est question de condamner un homme à mort. L'Empereur Yong-ching ordonna, en 1725, qu'on ne porteroit point de sentence capitale sans que le procès lui eût été présenté jusqu'à trois fois. C'est pour se conformer à ce règlement que le Tribunal criminel observe la méthode suivante : Quelque-tems avant le jour marqué, il fait transférer toutes les informations qui lui sont venues des Juges inférieurs pendant le cours de l'année. Il y joint la sentence de chaque Juge & la sienne. Ensuite il les assemble, pour revoir, corriger, ajouter ou retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une est présentée à l'Empereur, & l'autre demeure au Tribunal pour être communiquée aux principaux Officiers de toutes les Cours supérieures, qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils jugent nécessaires. Ainsi le plus vil & le plus méprisable Sujet de l'Empire jouit à la Chine d'un privilège qui ne s'accorde en Europe qu'aux personnes de la plus haute distinction ; c'est-à-dire, suivant les termes de l'Auteur, qu'il a le droit d'être jugé par toutes les chambres du Parlement assemblées en corps (86). La seconde copie est présentée à l'Empereur, après nouvelle discussion ; ensuite l'usage est de la transférer quatre-vingt-dix-huit fois en langue Tartare & quatre-vingt-dix-sept fois en langue Chinoise. Toutes ces copies sont remises à l'Empereur, qui en confie l'examen à ses plus fidèles Officiers des deux Nations.

Lorsque le crime est d'une énormité extraordinaire, l'Empereur en signant la sentence de mort y joint l'ordre suivant : » Aussi-tôt qu'on aura reçu cet ordre, que le coupable soit exécuté sans délai. S'il n'est question que d'un crime ordinaire, l'ordre est adouci dans ces termes : » Que le criminel soit » gardé en prison jusqu'à l'automne & qu'il soit exécuté. L'Auteur observe qu'il y a des jours fixés dans le cours de l'automne pour l'exécution de tous les criminels condamnés à mort (87).

#### Supplices de la Chine.

S'IL paroît que la longueur des procédures rend la justice fort lente à la Chine, le châtement n'en est pas moins sûr pour toutes sortes de crimes. Il est réglé par la Loi, avec une juste dispensation qui le proportionne à leur énormité. Le *Pan-tse*, ou la bastonnade, se donne ordinairement pour des fautes légères, & le nombre des coups répond à la qualité de l'offense. C'est le châtement commun des sentinelles qu'on trouve endormies pendant la nuit dans les rues & dans les places publiques. Si le nombre des coups ne passe pas vingt, ils sont regardés comme une correction paternelle, qui n'imprime aucune ta-

(86) C'est même quelque chose de plus, & ce récit donne une idée admirable de l'administration Chinoise.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 254.

che. L'Em- distingué, bagatelle p de poing d fait exerc à genoux a remercier c

Le Pan-t pieds de lon & menu, p est environ donne le M de longueur devant lui, contre terre posture, ils de bâtons.

cinq ; ce qu rendre & p coupables ont l'art de bles. Ce sup dre en deu gent on lou pable. Le fyen, fame sentence su s'agissoit au

Un Man dans son Tr che-t-il jam tse. Si quelq & ne se hâte ou six coup finie avant ordinaire de gens sans av

La Chine difent la bon

(88) C'est grosse & pel Nouvelle de la

(89) Même Les Auteurs cette Histoire inventée par de l'ennemi de zations, disen

che. L'Empereur lui-même la fait quelquefois subir aux personnes d'un rang distingué, & ne les voit pas moins après cette humiliation. Il ne faut qu'une bagatelle pour se l'attirer; un petit larcin, un mot outrageant, quelques coups de poing donnés mal-à-propos. Le Mandarin n'en est pas plutôt informé, qu'il fait exercer le *Pan-tse*. Après la correction, le patient est obligé de se mettre à genoux devant son Juge, de baïsser trois fois le front jusqu'à terre & de le remercier du soin qu'il a pris de son amendement.

Le *Pan-tse* est une pièce assez épaisse de bambou fendu (88), qui a plusieurs pieds de longueur. Le bout d'enbas est large comme la main; l'autre bout est uni & menu, pour s'en servir plus facilement. Un Mandarin, dans ses audiences, est environné d'Officiers armés de ces instrumens. Au moindre signe que leur donne le Magistrat, en jettant par terre de petits bâtons, d'environ six pouces de longueur sur deux de largeur, placés ordinairement sur une table qui est devant lui, ils faïssent le coupable, & l'étendant tout de son long, le visage contre terre, ils tirent ses hautes-chaussés jusque sur ses talons. Dans cette posture, ils lui donnent autant de coups sur les fesses que le Mandarin a jetté de bâtons. Cependant l'Auteur observe que quatre coups sont comptés pour cinq; ce qui s'appelle le coup de grace de l'Empereur, qui, en qualité de pere rendre & pitoyable, diminue toujours quelque chose du châtiment. Mais les coupables ont un autre moyen de l'adoucir. C'est de gagner les Exécuteurs, qui ont l'art de ménager leurs coups avec une légereté qui les rend presque insensibles. Ce supplice est d'ailleurs si violent, qu'un seul coup est capable de fendre en deux une personne délicate. Souvent on en meurt. Mais pour de l'argent on loue aussi des hommes, qui subissent le châtiment à la place du coupable. Le Comte assure que par une tromperie de cette espece *Jang-quang-syen*, fameux persécuteur des Missionnaires, évita la mort & fit tomber la sentence sur un Malheureux, qui s'étoit loué à lui dans la persuasion qu'il ne s'agissoit au plus que de la bastonnade (89).

Un Mandarin a le pouvoir de faire donner la bastonnade, non-seulement dans son Tribunal, mais dans tout autre lieu de sa juridiction. Aussi ne marche-t-il jamais sans un cortège de ses Officiers de Justice, qui portent le *Pan-tse*. Si quelque personne du Peuple dementre à cheval lorsqu'il passe dans une rue & ne se hâte point de descendre ou de se retirer, c'est allèz pour s'attirer cinq ou six coups par son ordre. Cette exécution se fait si vite, qu'elle est souvent finie avant que les voisins s'en apperçoivent. Le *pan-tse* est aussi la punition ordinaire des mendians valides, des vagabonds, des coureurs de nuit & des gens sans aveu (90).

La Chine fourmille de mendians vagabonds, de musiciens & de gens qui disent la bonne aventure. Ces fainéans voyagent en troupe & ne sont pas moins

(88) C'est une espece de canne, dure, grosse & pesante. Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle de la Chine.

(89) Mémoires du Pere le Comte, p. 293. Les Auteurs Anglois de ce Recueil traitent cette Histoire de fable, & jugent qu'elle fut inventée par le Missionnaire pour se venger de l'Ennemi de leur Religion. Outre plusieurs raisons, disent-ils, qui leur en font prendre

cette idée, c'est assez pour eux d'observer que *Jang-quang-syen* obtint grace de l'Empereur, comme on l'a déjà rapporté, & de sçavoir d'ailleurs qu'un Mandarin, ni même un simple Particulier, ne peut être exécuté qu'après que son procès a passé sous les yeux de la Cour & que sa sentence y a été confirmée.

(90) Chine du Pere du Halde, p. 5; & 311.

GOUVÈRNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Ce que c'est que  
le Pan-tse &  
comment il se  
donne.

La bastonnade se  
donne en toutes  
sortes de lieux.

Vagabonds &  
Mendians de la  
Chine.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Leurs artifices  
pour extorquer  
l'aumône.

trompeurs que nos *Egyptiens* d'Europe. Quelquefois ils sont tous aveugles, On leur voit exercer mille rigueurs contre eux-mêmes, pour extorquer des aumônes. Ils se fouettent le corps, ils mettent des charbons ardens sur leur tête, ils frappent du front contre une pierre, ou l'un contre l'autre, jusqu'à se faire enfler prodigieusement la tête ou à tomber sans connoissance. Ils continueroient ces extravagances, au danger d'en mourir, si les spectateurs ne leur donnoient quelque chose. La plupart sont estropiés. Ils ont la bouche & le nez de travers, l'épine du dos rompue, de longs nez crochus ; ils sont borgnes ou aveugles ; ils manquent d'une jambe ou d'un bras : s'ils n'ont pas apporté ces difformités en naissant, ce sont leurs parens qui les ont estropiés dès l'enfance, pour les mettre en état de gagner leur vie par ces misérables artifices (91).

On voit des femmes, à qui leurs parens ont crevé volontairement les yeux, marcher avec des guitares pour gagner leur pain. D'autres, jouant de divers Instrumens, tirent l'horoscope & prétendent juger de la fortune des passans par les traits du visage (92). On voit des Opérateurs qui parcourent les Bourgs & les Villages, montés sur des tygres & sur d'autres bêtes apprivoisées. Ces animaux marchent lentement, en recourbant la queue & portant des branches d'arbres dans leur gueule. Ceux qui les montent ont ordinairement par-dessus leur nabit un grand manteau à longues manches & un baudrier qui leur passe de l'épaule droite sous le bras gauche. Ils portent, dans la main droite, une épée avec laquelle ils font le moulinet par intervalles, en vantant leurs baumes, leurs emplâtres, & la vertu infailible de leurs remèdes pour toutes sortes de blessures & de maladies. Ils ont ordinairement pour cortège une troupe de pauvres estropiés, qui les suivent à l'aide de leurs béquilles, ou avec des cresselles & des sonnettes. La plupart sont nus. D'autres ont de grands manteaux avec des pièces de diverses couleurs. D'autres portent des ailes attachées aux deux temples (93).

Revenons au Pan-tse. Les Mandarins mêmes sont sujets à cette punition ; mais, fussent-ils du dernier Ordre, on ne peut la leur faire subir qu'après les avoir dégradés. Au reste, cette faveur de la Loi n'est pas fort considérable, puisque dans certaines occasions un Viceroi a le pouvoir de les casser sans attendre la décision des Cours suprêmes, & qu'il n'est obligé qu'à rendre compte ensuite de ses raisons, qui sont presque toujours approuvées. Il est vrai qu'un Mandarin puni avec cette rigueur a la liberté de paroître à Peking pour justifier sa conduite. Il peut présenter un mémoire à l'une des Cours suprêmes ou porter ses plaintes à l'Empereur même. C'est un frein, qui empêche les Vice-rois d'agir avec trop de précipitation & d'abuser de son autorité (94). En un mot, les maîtres emploient le pan-tse pour châtier leurs écoliers, les peres pour corriger leurs enfans, & les Seigneurs pour punir leurs domestiques ; avec cette différence, qu'il n'est pas si long ni si gros que celui des Magistrats.

Une autre punition, plus déshonorante quoique moins douloureuse, c'est le collier de bois, ou le carcan, que les Portugais appellent *Cangue*. Il est com-

Les Mandarins ne font pas exemts du Pan-tse.

Autre punition nommée Cangue ou Carcan.

(91) Montanus, dans la Chine d'Ogilby, p. 306.

(92) Navarette, p. 55.

(93) Montanus, *ubi sup.* p. 306.

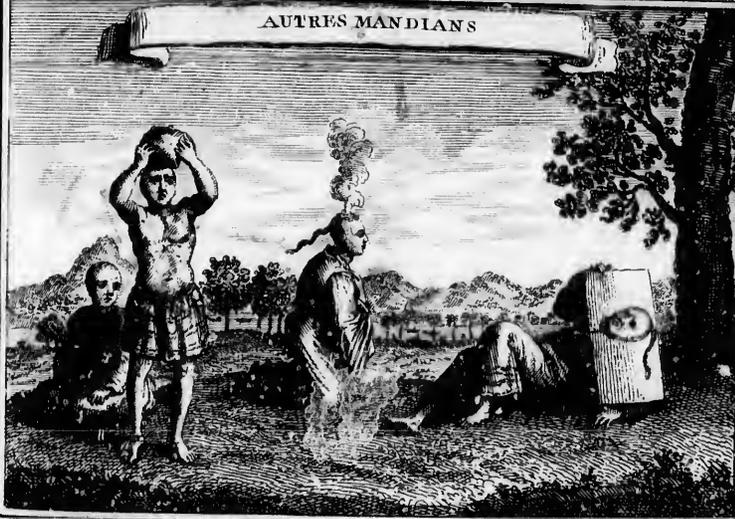
(94) Du Halde, p. 3.



MANDIANS VACABONDS



AUTRES MANDIANS



posé de deu  
cou. Un cr  
ni porter la  
de la main  
plus ou me  
cans ou de  
jusqu'à deu  
de leur cor  
meurent da  
& de cinq

Cependan  
ment. Les  
tenant les q  
D'autres en  
une chaise  
chine. Les  
leur cangua  
derniere im

Lorsqu'on  
devant les y  
bois se joig  
sur lesquelles  
Sur ces deu  
du châtime  
» un féditi  
» Il portera  
ferables son  
ou celle du T  
Lorsque le t  
le criminel  
une condu  
fait donner  
dinairement  
res, comme

Quoique  
pour les hon  
*Bonzesse*, c'e  
ment. Malgr  
qui en inter  
regles. Cete  
voir citée à  
que puisqu'e  
pos qu'elle en

(95) A peu  
pilori.

(96) Les Ch  
tionnés pour le

posé de deux pieces de bois, qui se joignent en forme de collier autour (95) du cou. Un criminel qui a le cou passé dans cette machine ne peut voir ses pieds, ni porter la main à sa bouche; de sorte qu'il est obligé de recevoir ses alimens de la main d'autrui. Il porte, jour & nuit, cet incommode fardeau, qui est plus ou moins pesant, suivant la qualité du crime. Le poids commun des carcans ou des cangues est de cinquante-six livres. Mais il s'en trouve qui pesent jusqu'à deux cens, & qui font tant de mal aux criminels, que soit par l'excès de leur confusion & de leur douleur, soit faute de nourriture & de sommeil ils meurent dans cette étrange situation. Il y a des cangues de quatre pieds carrés & de cinq ou six pouces d'épaisseur.

Cependant les criminels ont divers moyens d'adoucir la rigueur de ce châtiement. Les uns se font accompagner de leurs parens & de leurs amis, qui soutenant les quatre coins du cangue, empêchent qu'il ne pese trop sur les épaules. D'autres en posent les bords sur une table ou sur un banc. D'autres se font faire une chaise à quatre piliers de hauteur égale, qui servent de support à la machine. Les plus effrontés se couchent sur le ventre, & se servent du trou de leur cangue comme d'une fenêtre, par laquelle ils regardent les passans avec la dernière impudence.

Lorsqu'on a passé le cou du criminel dans ce pilori mobile, ce qui se fait devant les yeux du Juge, on couvre les endroits par lesquels les deux pieces de bois se joignent, de deux longues tranches de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on applique un sceau, afin que le cangue ne puisse être ouvert. Sur ces deux papiers, on écrit en gros caractères la nature du crime & la durée du châtiement. Par exemple: » Ce criminel est un voleur. C'est un débauché, » un séditieux, un homme qui trouble la paix des familles. C'est un joueur (96). » Il portera le cangue pendant trois mois, dans tel endroit. Le lieu où ces Misérables sont exposés est ordinairement la porte d'un Temple, ou de la Ville, ou celle du Tribunal même, ou le coin de quelque rue, ou la place publique. Lorsque le terme de la punition est expiré, les Officiers du Tribunal ramènent le criminel au Mandarin, qui le délivre, après une courte exhortation à tenir une conduite plus réglée. Mais en lui accordant la liberté de se retirer, il lui fait donner vingt coups de pan-tse, comme un préservatif contre l'oubli. Ordinairement toutes les punitions Chinoises, à l'exception des amendes pécuniaires, commencent & finissent par la bastonnade.

Quoique le supplice du cangue soit moins commun pour les femmes que pour les hommes, le Pere Contancin vit un jour, près d'un Tribunal, une *Bongesse*, c'est-à-dire, une espece de Religieuse, qui portoit cet infâme ornement. Malgré la loi qui les oblige de mener une vie chaste dans leurs couvens & qui en interdit l'entrée aux hommes, il leur arrive souvent de violer leurs regles. Cette femme ayant été accusée d'avoir fait un enfant, le Mandarin l'avoit citée à son Tribunal, & lui avoit déclaré, après une severe réprimande, que puisqu'elle ne pouvoit garder la chasteté dans son cloître, il jugeoit à propos qu'elle en sortit pour se marier; mais que jugeant aussi qu'elle n'en méritoit

GOVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Diverses manieres d'adoucir le supplice.

Formalités dont il est accompagné.

Religieuse Chinoise condamnée au Cangue.

Son crime & la sentence du Juge.

(95) A peu près comme les planches d'un pilori.

(96) Les Chinois sont extrêmement passionnés pour le jeu. Ils mettent toute leur

fortune au hazard sur un seul coup, & souvent ils jouent leurs femmes, leurs enfans & leur propre personne, qui deviennent les esclaves du vainqueur.

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

pas moins d'être punie, il la condamnoit à porter le cangue. Sur le papier qui contenoit son crime, il fit ajouter que si quelqu'un vouloit l'épouser, elle seroit mise en liberté; & qu'il donneroit pour les frais une once & demie d'argent, c'est-à-dire, environ douze francs de notre monnoie. Un tiers de cette somme devoit servir à louer une chaise & à payer les Musiciens. Les deux autres tiers étoient pour la dépense de la fête nuptiale. Elle ne fut pas long-tems à trouver un mari.

Punitions pour  
les fautes legeres.

Exemples rap-  
portés par le Pere  
Cantancin.

Il y a d'autres punitions pour les fautes legeres. Le même Missionnaire étoit un jour entré dans la seconde cour du Tribunal, y vit plusieurs jeunes gens à genoux, dont quelques-uns portoient sur la tête une pierre du poids de sept ou huit livres, tandis que d'autres tenoient entre leurs mains un livre qu'ils paroissoient lire avec beaucoup d'attention. De ce nombre étoit un jeune marié, qui aimant le jeu à l'excès, avoit perdu une partie de la somme que son père lui avoit donnée pour son établissement. Les exhortations, les réprimandes & les menaces n'ayant pu servir à le corriger, ses parens l'avoient amené au Tribunal. Sur leurs plaintes, le Mandarin l'avoit fait approcher. Il avoit commencé par des reproches & des conseils; ensuite il se dispoisoit à lui faire donner la bastonade, lorsque sa mere étant entrée brusquement & s'étant jetée à ses genoux avec une abondance de larmes, lui avoit demandé grace pour son fils. Le Mandarin rouché de compassion s'étoit fait apporter un Livre, composé par l'Empereur pour l'instruction de ses Sujets; & l'ouvrant à l'article qui regardoit l'obéissance filiale, il avoit dit au jeune homme: " Vous me promettez de renoncer au jeu & d'écouter les conseils de votre pere. Je vous pardonne pour cette fois. Mais allez vous mettre à genoux dans la galerie, du côté de la salle de l'audience, & tâchez d'apprendre par cœur cet article. " Vous ne quitterez le Tribunal qu'après me l'avoir répété & m'avoir promis de l'observer pendant le reste de votre vie. Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Le jeune homme eut besoin de trois jours pour apprendre l'article. Il eut la liberté de se retirer après les avoir passés dans la galerie.

Marques appli-  
quées sur la joue.

Bannissement.

On distingue certains crimes, pour lesquels un criminel est marqué sur les deux joues, avec des caracteres Chinois qui expriment la nature de l'offense. D'autres sont condamnés au bannissement, ou à tirer les Barques royales. Il est rare que cette servitude dure plus de trois ans; mais le bannissement est quelquefois perpétuel, surtout lorsqu'il est en Tartarie. Un Exilé est sûr, avant son départ, de recevoir un nombre de coups proportionné à son crime (97).

Punition pour  
les vols d'adresse  
& pour les Escla-  
ves fugitifs.

Les vols d'adresse sont punis la premiere fois par une marque sur le bras gauche, avec un fer chaud, & la seconde fois, par une marque sur le bras droit. La troisième, ils sont livrés au Tribunal criminel. Les Esclaves fugitifs sont condamnés à cent coups de fouet, & rendus ensuite à leurs Maîtres. Dans ces derniers rems on leur marquoit la joue gauche avec deux caracteres Chinois & deux caracteres Tartares; mais un Mandarin ayant représenté à l'Empereur que cette punition étoit trop rigoureuse, pour un crime qui venoit moins d'aucune inclination vicieuse que du desir naturel de la liberté, & que d'ailleurs la bienfaisance étoit blessée, dans une Ville où Sa Majesté résidoit, par tant d'objets difformes dont les rues étoient remplies, ce conseil fut bien reçu, & l'Empe-

(97) Du Halde, p. 311.

reur ordon-  
che (98).

On peut  
ou un Chi-  
plusieurs e-  
Cour, auq-  
Un Chinois  
espérer, s'  
prices de fo-  
anciennem-  
pour exerc-

Lorsque  
sieurs famil-  
souvent la  
à leur Maî-  
d'envahir l-  
consentir q-  
guliere, &  
côté les tra-  
tantes affai-  
ordinaires  
voir pour p-  
ne pourroit

Les trois  
& de coupe-  
plus doux,  
adverfaire e-  
pece d'arc.

long, avec  
Tribunal ri-  
rôt. Ensuite  
sonnes de q-  
dans leurs c-  
criminels de  
la punition  
dre à quelqu-  
d'être étrang-  
que bonté au-  
pereur leur  
pres mains.

On tranc-  
fassinat. Cert-  
cipale partie  
point, en m-

(98) Magal  
(99) Chine  
& suivantes.

reur ordonna qu'à l'avenir la marque des lettres s'appliqueroit sur le bras gauche (98).

On peut observer, à cette occasion, que souvent un grand Mandarin Tartare, ou un Chinois *Tartarisé*, c'est-à-dire, enrôlé sous la bannière Tartare, qui a plusieurs esclaves à son service, est lui-même esclave de quelque Seigneur de la Cour, auquel il est obligé par intervalles de donner des sommes considérables. Un Chinois que la pauvreté force de se donner à quelque Prince Tartare, peut espérer, s'il a du mérite, de devenir bientôt un grand Mandarin. Mais ces caprices de fortune ne sont pas si communs sous la dynastie présente qu'ils l'étoient anciennement. Le même, s'il est privé de son office, retourne à son Maître, pour exercer à son service quelques fonctions honorables.

Lorsque les personnes riches marient leurs filles, ils leur font présent de plusieurs familles d'Esclaves, suivant l'état de leur fortune. Ces Esclaves obtiennent souvent la liberté; & quelques-uns à condition de payer une somme annuelle à leur Maître. S'ils s'enrichissent par leur industrie, leur Maître n'a pas droit d'envahir leurs biens; il se contente de tirer d'eux de gros présens, sans vouloir consentir qu'ils se rachètent de ce reste de servitude. Ils sont d'une fidélité singulière, & leur attachement est inviolable pour leurs Patrons. Ceux-ci de leur côté les traitent comme leurs enfans, & leur confient souvent leurs plus importantes affaires. L'autorité des Chinois sur leurs Esclaves se borne aux devoirs ordinaires du service. S'il étoit bien prouvé qu'un Maître eût abusé de son pouvoir pour prendre des libertés criminelles avec la femme de son Esclave, rien ne pourroit le garantir de sa ruine (99).

Les trois supplices capitaux de la Chine sont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pièces. Le premier, qui est le plus commun & qui passé pour le plus doux, est la punition des petites offenses capitales, telles que de tuer son adversaire en duel. Dans quelques parties de l'Empire, on étrangle avec une espee d'arc. Dans d'autres lieux on se sert d'une corde de sept ou huit pieds de long, avec un nœud coulant, qu'on passe au cou du criminel. Deux suppôts du Tribunal tirent de route leur force les deux bouts de la corde, & les lâchent aussitôt. Ensuite, les tirant une seconde fois, ils sont furs de leur entreprise. Les personnes de quelque distinction sont toujours conduites au lieu de l'exécution dans leurs chariots ou sur des chariots couverts (1). L'usage est d'étrangler les criminels de haute qualité; à moins que la notoriété du crime ne les ravale à la punition du peuple. Alors on leur coupe quelquefois la tête, pour la suspendre à quelque arbre sur le grand chemin (2). En un mot il est plus honorable d'être étranglé que d'avoir la tête tranchée. De-là vient que pour marquer quelque bonté aux Seigneurs ou aux Mandarins qui sont condamnés à la mort, l'Empereur leur envoie un cordon de soie, & l'ordre de s'étrangler de leurs propres mains.

On tranche la tête pour les crimes de la plus odieuse énormité, tels que l'assassinat. Cette mort passé pour la plus infâme, parce que la tête, qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & que le criminel ne conserve point, en mourant, son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la nature. On ne dresse

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Révolutions de  
fortune.

Esclaves de la  
Chine & leur  
condition.

Trois supplices  
capitaux.

Supplice des  
gens de qualité.

Manière de  
trancher la tête.

(98) Magalhaens, p. 236.

(1) Du Halde, *ibid.* p. 4 & 312.

(99) Chine du Pere du Halde, pag. 311. (2) Mémoires du Pere le Comte, p. 293.

& suivantes.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

pas d'échafaut pour les exécutions. Le criminel se met à genoux dans quelque place publique, les mains liées derrière le dos. On le tient si ferme qu'il ne peut se remuer; tandis que l'Exécuteur s'avancant par derrière, lui abat la tête d'un seul coup, & le couche immédiatement sur le dos avec tant de promptitude & d'adresse, qu'il ne tombe pas une goutte de sang sur ses habits. Ils sont meilleurs qu'à l'ordinaire. Les parens & les amis ne reconnoissent pas volontiers que le coupable leur appartienne; mais ils lui envoient ordinairement des habits neufs; & sur la route ils lui font offrir des liqueurs & des vivres. L'Exécuteur est un soldat du commun; & loin que l'usage ait attaché de la honte à ses fonctions, c'est un honneur pour lui de s'en acquitter bien. A Peking il porte une ceinture de soie jaune en accompagnant le criminel. C'est la couleur Imperiale; & son sabre est enveloppé dans une étoffe de soie de la même couleur, pour montrer qu'il est revêtu de l'autorité de l'Empereur & lui attirer plus de respect de la part du Peuple (3).

Distinction de  
l'Exécuteur.

Opinion des  
Chinois sur ce  
supplice.

Les Chinois sont persuadés qu'un homme à qui l'on a tranché la tête doit avoir manqué de soumission pour ses parens, qui lui avoient donné un corps sain & parfait. La séparation des membres leur paroît une juste punition de ce crime. Cette opinion est si bien établie, qu'ils achètent à grand prix, de l'Exécuteur, les corps de leurs parens & de leurs amis (4), pour y recoudre la tête, en s'efforçant d'expié sa désobéissance par leurs gémissemens. Ils rapportent l'origine de cette idée à *Tsong-ou*, Disciple de Confucius, qui exhortant vers sa dernière heure ses enfans & ses disciples à l'obéissance, leur déclara qu'il se croyoit redevable à la sienne d'avoir conservé son corps aussi parfait & aussi entier qu'il l'avoit reçu de ses parens (5).

Priuation de la  
sépulture.

Ceux qui sont condamnés au même supplice sont privés, par leur Sentence, de la sépulture commune; ce qui passe à la Chine pour un autre excès d'infamie. L'Exécuteur, après avoir dépouillé le corps, est obligé de le jeter dans le fossé voisin. Aussi ne peut-il le vendre sans s'exposer à des punitions rigoureuses. Mais il gagne le Juge ou les délateurs par un présent considérable; ce qui augmente beaucoup le prix du corps. Une ancienne loi de l'Empire porte qu'un criminel, à qui ses bonnes qualités, ou quelque autre raison, attirent une juste pitié, obtiendra un répi jusqu'à la fin de l'Automne suivant, dans quelque tems qu'il ait été condamné. La raison de cette loi, c'est qu'à l'occasion de quelque réjouissance publique, soit pour la naissance ou le mariage d'un Prince, soit pour la fin d'un tremblement de terre ou de quelque autre calamité, on ne manque pas de relâcher tous les Prisonniers, à la réserve de quelques-uns qui sont exceptés. Ainsi ceux à qui l'on accorde un répi sont ordinairement renvoyés libres, ou passent du moins quelques mois dans cette espérance.

Comment les  
criminels sont  
coupés en pièces.

La troisième espèce de punition, que les Chinois appellent dans leur langue, *Couper en mille pièces*, est celle des rebelles & des traîtres. Elle paroît cruelle. L'Exécuteur attache le criminel à quelque pilier, & lui écorche la tête jusqu'à faire descendre la peau sur ses yeux, afin qu'il ne puisse voir ses propres tourmens. Il lui mutilé ensuite toutes les parties du corps, en les coupant successivement en pièces; & lorsqu'il est fatigué de ce sanglant exercice, il l'abandonne à la fureur de ses ennemis & aux insultes du Peuple. Mais quoique ce supplice ait été sou-

(3) Du Halde, p. 4 & 312.

écus.

(4) Souvent jusqu'à six cens ou mille (5) Magalhaens, p. 211. & suiv.

vent

vent pratiquant la loi, qu'il & à jeter les grands crimes nécessaires.

La torture du monde, pour laire & l'extorquer aux pièces de trois pièces de autres tourner est ferré avec La torture se doigt du cou laire dans ce nois ont des la douleur de l'exécution. Iqués (8). La pour découvrir ce nite à faire degrés en lui

Les loix Mais quelque l'instigation nouveau genre cuivre, hauteur de Phalaris criminels à ces bes. On allume ce qu'ils fussent amusement de

LES Prisonniers dans celles de est semblable tance des Tribunaux ve une longue entre dans un chambres des dessous une so

(6) Peut être

(7) Magalhaens

Voyez ci-dessus les

(8) Ce récit

vent pratiqué sous divers regnes, qui passent pour barbares, il ne consiste, suivant la loi, qu'à couper en pieces le corps du criminel, à lui ouvrir le ventre (6) & à jeter le cadavre dans une riviere ou dans un fossé. On punit les plus grands crimes. C'est la justice, disent les Chinois, & non la cruauté, qui est nécessaire.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

La torture est en usage à la Chine, comme dans la plupart des autres Pays du monde, pour arracher la confession du crime. On distingue la question ordinaire & l'extraordinaire. La premiere est très-vive & très-douloureuse. Elle se donne aux pieds & aux mains. On se sert pour cela d'un instrument composé de trois pieces de bois croisées, dont celle du milieu est fixe, tandis que les deux autres tournent à l'entour. On met le pied du criminel dans cette machine, où il est ferré avec tant de violence, que la cheville en est quelquefois applatie (7). La torture se donne aux mains en plaçant de petites pieces de bois entre les doigts du coupable, & les serrant d'une corde avec beaucoup de force. On le laisse dans cette situation aussi long-tems que sa Sentence le demande. Les Chinois ont des remedes pour diminuer & même pour engourdir le sentiment de la douleur dans un si rude roulement, comme ils en ont pour se guerir du mal après l'exécution. Il ne leur faut que peu de jours pour rétablir des membres disloqués (8). La torture extraordinaire, qui se donne après la preuve du fait, pour découvrir les complices d'un crime, surtout dans le cas de haute trahison, consiste à faire de petites estafilades au corps du criminel, & à l'écorcher par degrés en lui enlevant toutes les lamieres ou des filets de peau.

Plusieurs sortes  
de tortures.

Les loix Chinoises n'imposent point d'autres punitions pour les crimes. Mais quelques Empereurs en ont établi de plus cruelles. L'Empereur *Chew*, à l'instigation de sa concubine favorite, qui se nommoit *Ta-kya*, inventa un nouveau genre de supplice, sous le nom de *Pau-lo*. C'étoit une colonne de cuivre, haute de vingt coudées, sur huit de diametre, creuse comme le Tau-reau de Phalaris, avec trois ouvertures pour y mettre du feu. On attachoit les criminels à cette colonne, en la leur faisant embrasser avec les pieds & les jambes. On allumoit un grand feu au-dedans, qui rotissoit ces Malheureux jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendre. L'Historien ajoute que *Ta-kya* se faisoit un amusement de ce spectacle (9).

Supplice inventé  
par l'Empereur  
*Chew*.

#### Prisons de la Chine.

Les Prisons Chinoises n'ont pas ces apparences d'horreur qu'on voit regner dans celles de l'Europe. Elles sont même commodes & spacieuses. L'édifice en est semblable dans toutes les parties de l'Empire. Elles sont situées à peu de distance des Tribunaux de Justice. Après avoir passé la porte de la rue, on trouve une longue allée qui conduit au logement du second Geolier. Ensuite on entre dans une grande cour carrée, aux quatre côtés de laquelle sont les chambres des prisonniers, élevées sur de gros piliers de bois; ce qui forme au-dessous une sorte de galerie. Les quatre coins sont occupés par des prisons par-

Forme des pri-  
sons Chinoises.

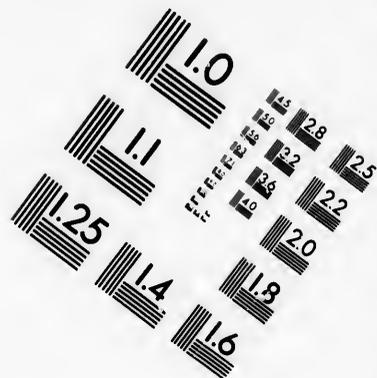
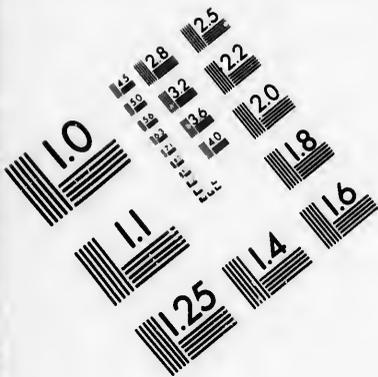
(6) Peut être après qu'il étoit mort.

(7) Magalhaens souffrit cette torture. Voyez ci-dessus les Journaux du Tome V.

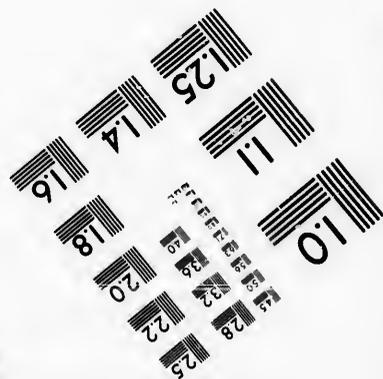
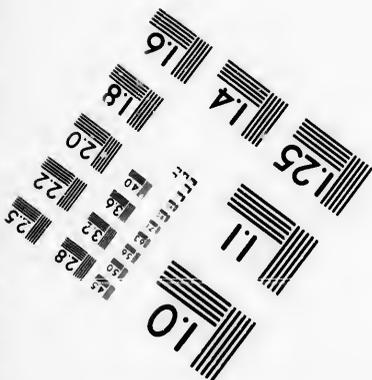
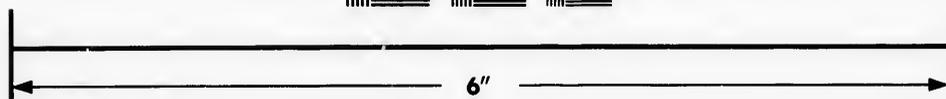
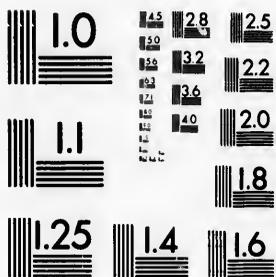
(8) Ce récit devoit donner de la curiosité pour la Chirurgie de la Chine.

(9) Chine de Du Halde, p. 313. & suiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 293.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
E. et des prisonniers.

ticulieres, où l'on enferme les plus fameux brigands, sans leur laisser pendant le jour la liberté de se promener dans la cour. Cependant ils achètent cette grâce pour quelques heures. La nuit, ils sont chargés de chaînes pesantes, qu'on leur attache aux mains, aux pieds & à la ceinture, & si ferrées, qu'à peine leur laissent-elles le pouvoir de se remuer. Si l'on se relâche un peu de cette rigueur, ce n'est qu'à prix d'argent. Ceux qui n'ont pas commis de crimes odieux ont la liberté de prendre l'air dans la cour de la Prison; mais, le soir, on les appelle l'un après l'autre, pour les renfermer dans une grande salle obscure, à moins qu'ils ne soient en état de louer de petites chambres, qui leur font un logement plus commode. Des Sentinelles, qui veillent pendant toute la nuit, sont observer un profond silence. Si l'on entend le moindre bruit, ou s'il arrive que la lampe s'éteigne, on se hâte d'en donner avis aux Geoliers; afin qu'ils puissent remédier au désordre. Il se fait des rondes continuelles, qui ôtent aux prisonniers toute espérance de pouvoir s'échapper. Ceux qui formeroient cette entreprise seroient punis sévèrement. Le Mandarin visite souvent la Prison, & doit toujours être en état de rendre compte des prisonniers. Si quelqu'un tombe malade, il est obligé non-seulement de lui procurer, aux frais de l'Empereur, des Médecins & des remèdes; mais encore de prendre tout le soin possible de son rétablissement. Si quelqu'un meurt, il doit en informer l'Empereur, qui ordonne souvent au Mandarin supérieur d'examiner si le subalterne a fait son devoir. Dans ces tems de visite, les Prisonniers qui sont chargés de quelque crime capital paroissent avec un visage pâle, un air mélancolique, la tête panchée, & les genoux tremblans, dans l'espérance d'exciter la compassion. Mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur emprisonnement est non-seulement de les tenir sous une garde sûre, mais encore de les mortifier, & qu'il est regardé comme une partie de leur punition.

Visites du Mandarin dans la prison, & ses devoirs.

Commodités permises.

Dans les grandes prisons, comme celle du Tribunal suprême de Peking, on permet aux Ouvriers & aux Artisans, tels que les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de riz & de légumes, &c. d'entrer pour le service & la commodité des Prisonniers. Ils ont même des cuisiniers, qui préparent leurs alimens; & tout s'exécute avec beaucoup d'ordre, par le soin continu des Officiers.

Prison des femmes.

La Prison des femmes est séparée de celle des hommes. On ne leur parle qu'au travers d'une grille, ou par une espece de tour qui sert à faire passer leurs nécessités. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

Comment on traite les prisonniers morts.

Dans quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en prison n'est pas porté à la sépulture par la porte commune, mais par un passage fait exprès dans le mur de la première porte, qui ne sert qu'à cet usage. Lorsqu'un Prisonnier de quelque distinction se trouve en danger de mort, il demande comme une faveur la permission de sortir avant que d'expirer, parce qu'on attache une idée d'infamie à ce passage. La plus grande imprécation qu'on puisse faire à la Chine, contre une personne à qui l'on souhaite du mal, est de lui dire: » Puisses-tu passer par le trou de la prison! (10).

Navarette, qui avoit été renfermé avec les autres Missionnaires, pendant la persécution, à *Hang-cheu-fu*, Capitale de la Province de Che-kyang, fait la peinture suivante de la Prison de cette Ville & du traitement qu'ils y avoient

(10) Du Halde, p. 310. & suiv.

reçu. En  
allis avec  
cier dem  
Missionn  
constance  
duits par  
Temple  
pire, de  
propre &  
res, offre  
fens. A  
porte, da  
fenêtre,  
se nomm  
loin. Ils  
lumiere  
leur fit lo  
fice étoit  
trême sou  
querelle.

Penda  
grande co  
allées. Ell  
commis q  
mode. On  
qui faisoit  
allées & c  
petits cor  
elle-même  
On y app  
qui forme  
petite Ré  
visite les  
me dans l  
tion de ri  
bois, du  
nécessaire  
les aumôn  
tra plus c  
de coups  
timens for

Les Mi  
rible. Au  
celui de la  
gés de ch  
souffrir de  
montrer a

reçu. En arrivant dans la première cour; ils apperçurent le principal Geolier, assis avec beaucoup de pompe sur le siege de son Tribunal. Ce redoutable Officier demanda aussitôt l'ordre du Juge criminel. Ensuite il interrogea les Missionnaires sur le dessein qui les avoit amenés à la Chine & sur d'autres circonstances. Ils répondirent avec beaucoup de liberté; après quoi ils furent conduits par une autre petite porte, qui étoit sous la garde d'un Portier, dans un Temple d'une grande élégance. Il n'y a point de Prisons dans tout l'Empire, de Dongeons, ni de Cours de Justice, qui n'ayent leur Temple, fort propre & fort bien orné, où les Prisonniers & les Plaideurs font leurs prières, offrent des cierges, de l'huile, de l'argent, des parfums & d'autres présents. A l'entrée de la nuit, on fit passer les Missionnaires par une plus petite porte, dans une cour, & de-là dans une grande salle fort obscure, sans aucune fenêtre, & si remplie de monde qu'à peine purent-ils s'y tenir debout. Ce lieu se nommoit la petite Prison, pour le distinguer du dongeon, qui en est assez loin. Ils y passerent quarante jours, durant lesquels ils eurent toujours de la lumière pendant la nuit. Enfin l'envie de rendre leur situation plus commode leur fit louer une chambre. Il y avoit, dans la prison, un Inspecteur, dont l'office étoit d'entretenir l'ordre parmi les Prisonniers. Ils lui marquoient une extrême soumission. On n'entendoit point de bruit. On ne voyoit pas naître de querelle. La tranquillité regnoit comme dans un Monastere.

Pendant le jour on reconduisoit les Missionnaires au Temple & dans la grande cour, pour y prendre l'air. Les chambres particulieres bordoient deux allées. Elles étoient pour les Prisonniers de quelque distinction, qui n'avoient commis que des fautes legeres. La vie qu'ils y menoient étoit paisible & commode. On voyoit aussi quelques maisons habitées par des personnes mariées, qui faisoient la garde pendant la nuit. Leur devoir est de se promener dans les allées & dans les cours, en battant sans cesse du tambour, & soufflant dans de petits cornets. Avec tant de précautions, quand la Prison seroit moins sûre par elle-même, il n'en seroit pas moins impossible aux Prisonniers de s'échapper. On y apporte, chaque jour, toutes sortes de commodités en abondance; ce qui forme continuellement un véritable marché. Tout ensemble a l'air d'une petite République bien ordonnée. Chaque jour au soir le principal geolier visite les prisonniers avec ses commis, les appelle par leur nom & les renferme dans le lieu qu'ils habitent. On donne, aux prisonniers pauvres, une portion de riz tous les jours. Ils en mangent une partie, & du reste ils achètent du bois, du sel & des légumes. Sans cette libéralité la plupart manqueroient du nécessaire, parce qu'étant logés fort à l'écart, ils n'ont pas de ressource dans les aumônes. Pendant tout le tems que les Missionnaires furent captifs, il entra plus de prisonniers qu'il n'en sortit. Les uns avoient les cuisses meurtries de coups; d'autres, les chevilles des pieds disloquées par la torture. Ces châtimens sont communs & s'exercent avec beaucoup de sévérité.

Les Missionnaires entrèrent un jour dans le donjon. C'est un lieu assez terrible. Au dehors est une grande cour, & dans le centre, un Temple, comme celui de la petite prison. Tous ceux qui s'y trouvoient renfermés étoient chargés de chaînes. Ils avoient le teint livide, parce qu'ils avoient beaucoup à souffrir de l'humidité. Cependant on leur permettoit, pendant le jour, de se montrer au soleil, où ils respiroient un air plus sain. Rien ne causa plus d'ad-

GOUVERNE-  
MENT

DE LA CHINE.  
Description de  
la Prison de Na-  
varette à Hang-  
cheu fu.

Description du  
Donjon.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

miration aux Missionnaires que l'ardeur avec laquelle ils leur voyoient implorer leurs Idoles, pour obtenir la fin de leurs souffrances, & que les manières douces & honnêtes qu'ils avoient l'un pour l'autre & pour ceux qui les visitoient : » S'il se trouvoit dans nos prisons, remarque Navarette, deux Chinois ou deux Japonois, comment seroient-ils traités par les autres prisonniers ? » Avec quelle rigueur ne leur feroit-on pas payer les droits établis par l'usage ? On ne voit rien de semblable à la Chine. Nous fûmes traités, ajoute ce Voyageur, avec autant de respect que si nous avions été d'un rang distingué. On voyoit du côté intérieur du mur, vers le donjon, un trou par lequel on faisoit passer les corps des prisonniers qui mouroient dans cette prison (11).

## §. VI.

## Gouvernement militaire &amp; Forces de l'Empire.

## Officiers &amp; Tribunaux militaires.

Division des  
Mandarins mili-  
taires en cinq  
classes.

L'ÉTAT militaire de la Chine a ses Tribunaux comme le Gouvernement civil, & ses Quans ou ses Mandarins, avec l'autorité qui convient à leur profession. Les Mandarins de la guerre prennent régulièrement leurs trois degrés, comme les Mandarins civils. Ils sont divisés en neuf classes, qui forment, comme les autres, un grand nombre de Tribunaux.

Ressemblance  
des degres mili-  
taires de la Chine  
avec les nôtres.

Le rang & les fonctions du principal Officier militaire, ou du Général, sont à peu près les mêmes à la Chine qu'en Europe (12). Il a sous lui, dans quelques Provinces, quatre Mandarins; & dans d'autres lieux, deux Mandarins seulement, qui représentent aussi nos Lieutenans généraux. Ceux-ci ont d'autres Mandarins subordonnés, qui répondent à nos Colonels. Les Colonels ont sous eux des Officiers, qu'on peut regarder comme des Capitaines. Enfin ces Capitaines ont des Officiers subalternes, qui ressemblent à nos Lieutenans & à nos Enseignes. Chacun de ces Mandarins a le train qui convient à sa dignité; & lorsqu'il paroît en public, il est accompagné d'une troupe d'Officiers qui appartiennent à son Tribunal; de sorte que tous ensemble ils ont sous leurs ordres un fort grand nombre de troupes, tant à cheval qu'à pied.

Cinq Tribunaux  
de la Guerre à  
Peking.

On compte à Peking cinq Tribunaux militaires, qui se nomment *U-su*, c'est-à-dire, les cinq classes ou les cinq troupes de Mandarins de la guerre. Le premier porte le nom de *Heu-su*, c'est-à-dire, d'*arrière-garde*; le second, celui de *Tjo-su* ou d'*aile gauche*; le troisième, de *Yeu-su*, qui signifie *aile droite*; le quatrième, celui de *Chang-su*, c'est-à-dire, *avant-garde du corps d'armée*; le cinquième, celui de *Tsyen-su* ou d'*avant-garde*.

Ces cinq classes ont à leur tête un Président & deux Assistans, qui sont du

(11) Description de la Chine par Navarette, p. 15. & suiv. On a vu dans son Journal, au Tome V, le détail de ce qu'il eut à souffrir & les circonstances de cette persécution.

(12) Parmi les Chinois, le *Hong-tu* est Général des troupes réglées, & le *Ti-tu* commande la milice. Les Tartares appellent leur

Général *Tsyang-kium*, & leurs Lieutenans généraux, *Meyrayn-chan*. Sous ces Commandans, suivant Gemelli (p. 279.) sont les *Tsong mags* ou les Colonels, les *Fu-tyan* ou les Majors, les *Se-kupes* ou les Capitaines, & les *Pa-tsim* ou les Enseignes. Mais Du Halde fait le *Tsong-ping*, Chef général de la milice.

premier  
postes, &  
dans de  
cinq Tr  
*Yong-chu*  
Son auto  
& les So  
rend ma  
Mandari  
pecteurs  
D'ailleurs  
fit dépen  
*Ping-pu*

Quoiq  
ces, de L  
rins par  
néanmoins  
Chef des  
tous les P  
rité dans  
Les Tr  
éclairciss  
mêmes in  
tion. Ma  
L'Art &  
Chine. To  
ou moins  
re, pour  
pendant l  
fortifiées,  
l'art des  
de brique  
reté suffi  
offensive d  
Les Pla  
On en dist  
*So, Chin*  
le second  
trois cens  
dire, en

(13) Ou p  
on confond  
les Littérai

(14) Ma  
comme s'il n  
degré, ni de  
Mais ces M

premier Ordre des Mandarins. On choisit ordinairement, pour remplir ces postes, de grands Seigneurs de l'Empire, qui deviennent ainsi les Commandans de tout ce qu'il y a d'Officiers & de Soldats à la Chine. Cependant ces cinq Tribunaux dépendent d'un Tribunal suprême de la Guerre, nommé *Yong-ching-fu*, dont le Président est un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend sur les cinq Tribunaux militaires, & sur tous les Officiers & les Soldats de la Cour. Mais pour moderer ce pouvoir extraordinaire, qui le rend maître d'un si grand nombre de troupes, on lui donne pour assistant un Mandarin littéraire (13) avec le titre de Surintendant de l'armée, & deux Inspecteurs nommés par l'Empereur, qui entrent dans l'administration des armes. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'exécuter quelque projet militaire, le *Yong-ching-fu* dépend absolument de la quatrième des six Cours suprêmes, qui se nomme *Ping-pu* & qui a toute la milice de l'Empire sous sa juridiction.

Quoiqu'il y ait à la Chine de grands Seigneurs qui portent les titres de Princes, de Ducs & de Comtes, qui sont supérieurs à tous les Ordres des Mandarins par leur dignité, leur mérite & leurs services (14), il n'y en a pas un néanmoins qui ne se trouve honoré du titre de son Emploi, & de la qualité de Chef des cinq Tribunaux militaires. Les Chinois sont les plus ambitieux de tous les Peuples. Ils mettent leur gloire & leur bonheur à jouir de quelque autorité dans l'Etat (15).

Les Tribunaux des Mandarins de la guerre ne demandent point d'autre éclaircissement, parce que dans leurs procédures & leurs décisions ils ont les mêmes méthodes que les Tribunaux civils, dont on a déjà donné la description. Mais il nous reste à parler des forces de l'Empire Chinois.

L'Art & la Nature se sont réunis pour donner des forces extraordinaires à la Chine. Toutes les grandes Villes, & les principales entre les petites, sont plus ou moins fortifiées. On donne à certaines Villes le nom de Places de Guerre, pour les distinguer des autres, qui se nomment Villes de Commerce. Cependant les Places de Guerre n'ont pas d'autre avantage sur les autres Villes fortifiées, que celui de leur situation, qui en rend l'accès plus difficile. Tout l'art des fortifications Chinoises consiste dans un excellent rempart, un mur de brique, des tours, & un large fossé rempli d'eau. A la vérité, c'est une sûreté suffisante contre tous les efforts ennemis, dans des régions où la partie offensive de la guerre n'est pas mieux connue que la défensive.

Les Places fortifiées, les Forts & les Citadelles sont en fort grand nombre. On en distingue six ordres différens, qui se nomment *Quang*, *Ghey* ou *Whey*, *So*, *Chin*, *Po*, *Pu* & *Chay*. Le premier ordre en contient environ six cens; le second, plus de cinq cens; le troisième, trois cens onze; le quatrième, trois cens; le cinquième, cent-cinquante, & le sixième, trois cens; c'est-à-dire, en tout plus de deux mille, sans comprendre dans ce nombre les

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Autre Tribunal  
dont ils dépendent.

Seigneurs qui  
sont au-dessus  
des ordres des  
Mandarins.

Combien la  
Chine est forti-  
fiée par l'Art &  
la Nature.

Six ordres de  
Places fortes.

Leur nombre  
total.

(13) Ou peut-être un Mandarin civil, car on confond souvent les Officiers civils avec les Littéraires.

(14) Magalhaens les appelle *Va-pings*, comme s'il n'y avoit pas pour eux d'assez haut degré, ni de place qui réponde à leur mérite. Mais ces Mandarins, qui n'y sont d'aucun

des neuf Ordres, se nomment *Vi jo lyew*, c'est-à-dire, gens sans établissement, parce qu'ils aspirent aux postes de confiance & de grand profit.

(15) Relation de Magalhaens, p. 215 & 217. Du Halde, p. 260. & suiv.

**GOVERNEMENT**  
DE LA CHINE.  
Chays ou Places  
de refuge.

Tours, les Châteaux & les Redoutes de la fameuse muraille, qui ont leurs noms particuliers & leurs garnisons.

Entre les *Chays*, en compte ces Places de refuge, qui sont situées au milieu des champs, dans lesquelles les Fermiers & les Paysans se retirent avec leurs troupeaux & leurs meubles lorsqu'ils se croient menacés de quelque mouvement de guerre ou de l'insulte des voleurs. On en voit d'autres au sommet des rochers & des montagnes les plus escarpées, sans autre accès que par des échelles, ou par des degrés taillés dans le roc. Ces Places ne sont pas environnées de murs, parce que toute leur force consiste dans leur situation, ou dans de larges & profonds fossés, qui sont capables d'arrêter la marche de l'ennemi. On compte avec cela plus de trois mille Tours, dans lesquelles on entretient constamment une garde de soldats, avec leur sentinelle, qui avertit du moindre désordre par un signal établi; le jour, en arborant un étendard au sommet de la Tour; la nuit, par une torche allumée, pour donner l'allarme aux garnisons voisines; car il n'y a pas de Province, de Ville ni de Bourg dans l'Empire, qui n'ait des soldats pour sa défense.

Fortifications  
naturelles de la  
Chine.

Les autres endroits par lesquels il pourroit être exposé à quelqu'attaque, semblent avoir été soigneusement fortifiés par la Nature. La mer, qui borde six Provinces à l'Est & au Sud, a si peu de profondeur au long de la Côte, que les gros Vaisseaux n'en peuvent approcher sans être brisés en pièces, & les tempêtes y sont si fréquentes qu'une Flotte n'y peut jamais mouiller en sûreté. A l'Ouest, ce sont des montagnes inaccessibles, qui ne sont pas de ce côté-là une défense moins sûre. Le côté du Nord est défendu par la grande muraille (16).

Troupes Chinoises.  
Leur nombre  
& leur usage.

Le nombre des soldats que l'Empereur entretient pour la garde du grand mur, pour celle des Villes & des autres Places fortifiées, montoit autrefois à sept cens soixante-dix mille. S'il a reçu quelque changement, c'est moins pour diminuer que pour s'accroître; car l'Etat ne fait jamais de réduction dans les troupes. Elles servent de gardes aux grands Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magistrats. Elles les accompagnent jusques dans leurs voyages; elles veillent pour leur sûreté pendant la nuit, aux environs de leurs barques ou de leurs hôtelleries; & chaque fois que le Mandarin s'arrête, elles sont relevées par d'autres gardes. L'Empereur entretient aussi cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'usage des courriers qui servent à porter dans les Provinces ses ordres & ceux des Tribunaux (17). Le soin qu'il prend de bien armer ses troupes & de les habiller proprement, leur donne la plus belle apparence du monde dans leurs marches & dans les revues. Mais elles ne sont pas comparables à celles de l'Europe pour la discipline & le courage. Non-seulement les Chinois sont naturellement effeminés, & les Tartares sont presque tombés dans la même mollesse; mais le profond repos dont ils jouissent ne leur donne aucune occasion de se rendre plus propres à la guerre: tandis que la préférence qu'ils donnent sur tout le reste, à l'étude & au sçavoir, la dépendance où les Soldats vivent des Lettrés, & l'éducation ordinaire de la jeunesse, qui ne voit que des livres, & qui n'entend parler que de morale & de politique, sont autant d'obstacles pour le courage militaire (18). L'attaque des

Qualités des  
troupes Chinoises.

(16) Du Halde, p. 262.

(17) Le même, p. 245.

(18) Le Comte, p. 290.

Tartares  
forcé d'ab  
se défend  
L'Empere  
faisoit ri  
» tares f  
» font m

A l'éga  
cées régu  
pece de n  
darins; o  
Ils tirent  
tems en  
vaux, les  
moindre t  
rante cou  
c'est un T  
ils ont la

Il n'est  
ou l'argen  
soldat est  
presse d'y  
aux Mand  
canton qu

Les trou  
çoivent po  
jour une n  
uns sont à  
mesures de  
prend soir

Depuis  
tre emplo  
se montra  
de purger  
ont à les s  
casions, c  
nes se rais  
tache plus

Avant l'  
par un pro  
invasions  
nison que

(19) Le  
(20) De l  
de Trigau  
trois Provin  
taire.

Tartares est vive & fiere. Ils pouffent brusquement l'ennemi, lorsqu'ils l'ont forcé d'abord à plier ; mais ils sont incapables d'un long effort, sur-tout pour se défendre, s'ils sont attaqués eux-mêmes avec autant d'ordre que de vigueur. L'Empereur Kang-hi, qui ne disoit jamais rien que de juste, comme il ne faisoit rien que de grand, peignoit leur caractère en deux mots : » Les Tartares sont bons soldats lorsqu'ils en ont de mauvais à combattre ; mais ils sont mauvais lorsqu'ils ont à faire à de bonnes troupes.

A l'égard de la discipline, les troupes Chinoises ne laissent pas d'être exercées régulièrement par leurs Officiers. Cet exercice consiste, ou dans une es- pece de marche irréguliere & tumultueuse, qu'ils font en escortant les Man- darins ; ou dans diverses évolutions qui s'exécutent au bruit des trompettes. Ils tirent de l'arc & manient le sabre avec beaucoup d'adresse. On fait aussi, de tems en tems, des revûes militaires, pour examiner soigneusement les che- vaux, les mousquets, les sabres, les flèches, les cuirasses & les casques. La moindre trace de rouille sur les armes est punie sur le champ de trente ou qua- rante coups de bâton, si le soldat est Chinois, & d'autant de coups de fouet si c'est un Tartare. Lorsqu'ils ne sont point employés aux exercices de leur état, ils ont la liberté de choisir leurs occupations (19).

Il n'est pas nécessaire à la Chine, comme en Europe, d'employer la violence ou l'argent pour engager les hommes au métier des armes. La profession de soldat est regardée au contraire comme un fort bon établissement. On s'em- presse d'y parvenir, soit par le crédit de ses amis ou par les présens qu'on fait aux Mandarins ; d'autant plus que chacun fait ordinairement son service dans le canton qu'il habite (20).

Les trois Provinces du Nord fournissent un grand nombre de soldats. Ils re- çoivent pour paye, de trois en trois mois, cinq sols d'argent fin (21), & chaque jour une mesure de riz ; ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Quelques- uns sont à la double paye. Celle des cavaliers est de cinq sols de plus, avec deux mesures de petites fèves pour la nourriture de leurs chevaux, dont l'Empereur prend soin comme des hommes.

Depuis que les Tartares ont conquis la Chine, ces troupes n'ont guères d'au- tre emploi que celui de prévenir les revoltes, ou d'apaiser les fédérations, en se montrant dans les Villes ou dans les Provinces (22). Elles sont chargées aussi de purger les grands chemins de voleurs. Avec l'attention continuelle qu'elles ont à les suivre & les observer, il y en a peu qui leur échappent. Dans ces oc- casions, chaque Ville reçoit des ordres ; & toutes les forces des Places voisines se rassemblent s'il est nécessaire. Lorsqu'il est question de guerre, on dé- tache plusieurs Bataillons de chaque Province pour former une armée.

Avant l'union des Tartares & des Chinois, la grande muraille étoit gardée par un prodigieux nombre de soldats (23), pour couvrir l'Empire contre les invasions de ces redoutables ennemis. Mais aujourd'hui l'on n'entretient gar- nison que dans les Places importantes. La porte d'armes, dans chaque Ville,

GOUVERNE-  
MENT  
DE LA CHINE.  
Qualités des  
troupes Tartares.

Discipline mi-  
litaire.

Raison qui fait  
aimer le service  
aux Chinois.

Leur paye.

Emploi ordina-  
re des troupes.

Troupes pour  
la garde de la  
grande muraille.

(19) Le Comte, p. 313. Du Halde, 261.

(20) De là vient que suivant l'observation de Trigaur, la moitié des Habitans de ces trois Provinces est enrôlée au service mili- taire.

(21) Environ quatre sols & demi de France par jour.

(22) Du Halde, p. 26.

(23) Le Comte dit un million. Navarette le confirme sur sa propre connoissance.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.

Officiers Tartares à la Cour.

Familles & troupes Tartares de Peking.

Troupes Chinoises Tartarisées.

Ordres des troupes Tartares.

Troupes des Provinces & des Isles.

est uniquement pour les soldats, quoiqu'ils ne portent ordinairement l'habit militaire que pour le service, c'est-à-dire, dans les tems de guerre, ou pour monter la garde, pour les revûes & pour servir d'escorte aux Mandarins dans leurs voyages. Dans les autres tems, ils s'appliquent au trafic ou à la profession dans laquelle ils sont nés (24).

Entre les Officiers Tartares, on en compte vingt-quatre à la Cour qui portent le titre de Capitaines généraux, avec le même nombre de Colonels. Cet établissement, qui ne subsiste que depuis la conquête, n'empêche pas que le *Ping-pu*, ou le Tribunal suprême de la guerre, n'ait la surintendance des troupes Chinoises dans toute l'étendue de l'Empire. Cette Cour a des courriers tousjours prêts pour porter ses ordres dans les Provinces; ce qui s'exécute fort secrètement (25).

Toutes les familles Tartares qui sont établies à Peking, ont leurs habitations dans la Ville ou dehors; mais elles ne peuvent les quitter sans un ordre particulier de l'Empereur. De-là vient que les troupes Tartares, dont la garde de l'Empereur est composée, sont toujours en quelque sorte près de la personne. On voit aussi à Peking quelques troupes Chinoises, enrôlées depuis long-tems sous les drapeaux Tartares, & qui portent par cette raison le nom de *Chinois Tartarisés*. Elles sont bien payées & toujours prêtes à marcher au premier ordre, avec autant de diligence que de secret, pour arrêter les mouvemens & les séditions. Ces troupes sont divisées en huit corps, dont chacun a son Enseigne, distinguée par la couleur qui lui est propre. C'est le jaune, le blanc, le rouge & le bleu. Le verd est la couleur des troupes entièrement Chinoises, qui en tirent le nom de *Lu-ki*, c'est-à-dire, *Soldats de la Bannière ou de l'Enseigne verte*.

Chaque enseigne Tartare a son Général, qui se nomme *Kufanta*, en langue *Mancheou*. Cet Officier en a d'autres sous lui, qui répondent à nos Lieutenans-Colonels, sous le nom de *Mey-reyon-chain*, & qui ont aussi leurs Officiers subalternes. Comme chaque Corps est composé à présent de Tartares Mancheoux, de Tartares Mongols, & de Chinois Tartarisés, le Général a sous lui deux Officiers généraux de chaque nation, & ces Officiers ont aussi des subalternes de la même nation. Chaque Corps consiste en dix mille hommes effectifs, divisés en cent *Nierus* ou cent Compagnies, chacune de cent soldats (26). Ainsi, en comptant la Maison de l'Empereur & celle des Princes, dont les Domestiques ont la paye d'Officiers & de Soldats, on peut croire, suivant l'opinion commune, qu'il y a toujours cent mille hommes de cavalerie à Peking (27). Cependant ils sont tellement éternés, comme on vient de le remarquer, que les Tartares Orientaux font peu de cas de leur nombre. Ils disent en proverbe, que le hennissement d'un cheval Tartare suffit pour mettre en déroute toute la Cavalerie Chinoise (28).

Outre ces forces, qui sont constamment sur pied, chaque Province a quinze ou vingt mille hommes, sous le commandement de leurs Officiers particuliers.

(24) Magalhaens, p. 44 & 58. Le Comte, *ubi sup.* p. 290. Du Halde, p. 261 & 294.

(25) Du Halde, p. 261.

(26) Comme on remarque que Jengloiz-kam avoit établi le même ordre dans les trou-

pes, on pourroit rechercher s'il l'avoit reçu des Tartares orientaux ou s'il le leur avoit communiqué.

(27) Le Comte dit cent soixante mille.

(28) Du Halde, p. 62. & suiv.

Il y en

Il y en a  
mofe.

Les ar  
du Pays.  
Moufque

L'artil  
fort anci  
feux d'ar  
Nan-king

faire jug  
core; car  
aussi quel

s'en servi  
quelques  
parurent

de la gran  
dans leur

roître jus  
Mandarin

à cette oc  
Missionna

peureur d'  
thématique

firoient,  
tion ils lu

non. Sch  
terent sur

prise, qu  
ner des i

de la Cou  
matiques

être moind  
sionnaire.

ayant trou  
derniere r

entrés à la  
de cette i  
il fondit

Quelqu  
fenta un  
pieces de  
Sa Majesté  
Verbiest )  
les modél

(29) Le

(30) Il p  
lo, que les

Tom

Il y en a aussi pour la garde des Isles, surtout pour celles de Haynan & de Formose.

Les armes des soldats sont des cimenteres & des dards, suivant l'ancien usage du Pays. L'Infanterie est peu nombreuse : elle n'a point de Picquiers, & les Mousquetaires y sont en petit nombre (29).

L'artillerie est d'invention moderne parmi les Chinois; & quoiqu'ils ayent fort anciennement l'usage de la poudre, ils ne l'emploient gueres que pour les feux d'artifice, dans lesquels ils excellent. Cependant on voit aux portes de Nan-king trois ou quatre bombardes, courtes & épaisses, assez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu l'usage du canon, quoiqu'ils paroissent l'ignorer encore; car ces pieces passent parmi eux pour de simples curiosités (30). Ils ont aussi quelques petards sur leurs Vaisseaux, mais ils manquent d'habileté pour s'en servir. En 1621 la Ville de Macao présenta trois canons à l'Empereur, avec quelques Canoniers (31). On en fit l'épreuve devant plusieurs Mandarins, qui parurent fort surpris de cette nouveauté. Les Tartares, qui s'étoient approchés de la grande muraille, furent si effrayés du ravage que cette petite artillerie fit dans leurs rangs, qu'ayant pris la fuite, ils n'eurent pas la hardiesse de reparoître jusqu'en 1636. Ils firent alors une nouvelle irruption, qui fit penser les Mandarins à fortifier les Villes de la Chine & à les munir d'artillerie. Ce fut à cette occasion que le Docteur *Paul Syn* leur ayant représenté (32) que les Missionnaires favoient l'art de fondre le canon, ils supplierent aussi-tôt l'Empereur d'ordonner au Pere Adam Schaal, alors Président du Tribunal des Mathématiques, d'en fondre quelques pièces. Après avoir obtenu l'ordre qu'ils desiroient, ils firent une visite à ce Millionnaire Mandarin, & dans la conversation ils lui demanderent négligemment s'il favoit la maniere de fondre du canon. Schaal ayant répondu qu'il n'en ignoroit pas les principes, ils lui présenterent sur le champ l'ordre Imperial. En vain leur représenta-t'il, dans sa surprise, que la pratique étoit fort éloignée de la théorie. Il fallut obéir, & donner des instructions aux Ouvriers, avec l'assistance néanmoins des Eunuques de la Cour. Ensuite les Mandarins, persuadés par la vûe des instrumens mathématiques que le Pere Verbiest avoit composés à Peking, qu'il ne devoit pas être moins habile à fondre de l'artillerie, obtinrent un autre ordre pour ce Missionnaire. Une entreprise de cette nature étoit capable de l'allarmer. Mais ayant trouvé dans les Registres des Eglises Chrétiennes de Peking, que sous la dernière race des Empereurs Chinois un grand nombre de Missionnaires étoient entrés à la Chine en faveur de leurs lumieres; & ne doutant pas qu'un service de cette importance ne portât l'Empereur à favoriser la Religion Chrétienne, il fonda avec un merveilleux succès cent trente pieces de canon.

Quelque tems après, le Conseil des principaux Mandarins de la guerre présenta un Mémoire à l'Empereur, par lequel il lui demandoit trois cens vingt pieces de canon à l'Européenne, pour la défense des Places fortes de l'Empire. Sa Majesté ordonna que *Nan-whay Jin*, (tel étoit le nom Chinois du Pere Verbiest) prendroit la direction de l'ouvrage, & qu'il seroit exécuté suivant les modèles qui devoient être tirés en peinture, & présentés à Sa Majesté dans

(29) Le Comte, p. 290 & 312.

(30) Il paroît, par le récit de Marco-Polo, que les Tartares employerent du canon

au siège de Peking dans le treizième siècle.

(31) On a parlé de lui ci-dessus.

(32) C'étoit un Mandarin converti.

GOUVERNEMENT  
DE LA CHINE.  
Armes des troupes  
Chinoises.

Artillerie de la  
Chine.

A quel tems  
on en peut rap-  
porter l'usage.

Les Missionnaires  
fondent du  
canon pour la  
Chine.

GOUVÈRNE-  
MENT  
DE LA CHINE.

Obstacles que  
le Pere Verbiest  
trouva dans son  
travail.

L'Empereur fait  
l'épreuve du ca-  
non des Missio-  
naires.

Compliment  
qu'il fit au Pere  
Verbiest.

Honneurs ac-  
cordés à ce Mis-  
sionnaire.

Les canons sont  
bénis & reçoit-  
ent des noms  
de Saints.

un Mémoire. Le Missionnaire présenta les modèles en 1681, le 11 de Février. Ils furent approuvés; & le *Kong-pu* ou le Tribunal des Ouvrages publics reçut ordre de fournir sans délai tous les secours nécessaires.

La fonte de tant de pieces prit plus d'un an. Verbiest eut à vaincre quantité d'obstacles de la part des Eunuques du Palais, qui ne voyant pas sans impatience un Erranger dans une si haute faveur, réunirent tous leurs efforts pour ruiner son entreprise. Ils se plaignoient à tous momens de la lenteur du travail, tandis qu'ils faisoient dérober secrètement le metal par les Officiers subalternes de la Cour. Aussi-tôt que la premiere piece étoit fondue, ils se hâterent, avant que l'interieur fût poli, d'y jeter un boulet de fer, dans l'esperance de la rendre inutile. Mais Verbiest l'ayant fait charger par la lumiere, elle fut tirée avec un bruit si terrible, que l'Empereur l'ayant entendu de son Palais désira qu'on fir une seconde décharge. Enfin l'ouvrage étant achevé, toutes les pieces furent traînées au pied d'une montagne qui est à une demie-journée de Peking du côté de l'Ouest; & Sa Majesté, accompagnée des principaux Officiers de son armée & de toute sa Cour, se donna le plaisir d'en voir faire l'épreuve. On lui fit observer que les boulets touchoient au lieu vers lequel Verbiest avoit braqué ses machines. Ce spectacle lui fit tant de plaisir, qu'il donna une fête solennelle au Gouverneur Tartare & aux principaux Officiers de l'armée, sous des tentes qui furent dressées en plein champ. Il but, dans une coupe d'or, la santé de son beau-pere & de ses Officiers, & celle même des Artistes qui avoient dirigé le canon avec tant de justesse. Enfin, ayant fait appeler Verbiest, qui étoit logé par son ordre près de sa propre tente, il lui dit: » Le canon que vous me fites l'année passée a servi fort heureusement contre » les rebelles, dans les Provinces de *Chen-si*, de *Hu-quang* & de *Kyang-si*. Je » suis fort satisfait de vos services. Ensuite se dépouillant de sa robe & de sa veste fourrée, il les lui donna comme un témoignage de son amitié.

On continua, pendant plusieurs jours, d'éprouver les pieces, par un si grand nombre de décharges qu'il y eut vingt-trois mille boulets de tirés. Verbiest composa un Traité sur la maniere de fondre le canon & sur son usage. Il le présenta à l'Empereur, avec vingt-quatre desseins des figures nécessaires pour l'intelligence de cet art, & des instrumens qui servent à tirer juste. Quelques mois après, le Tribunal dont l'office est de rechercher les personnes qui ont rendu service à l'Etat, présenta un mémoire à l'Empereur, pour le supplier d'avoir égard au mérite de Nan-whay-jin. Sa Majesté ayant reçu favorablement ce mémoire, accorda au Missionnaire le même titre d'honneur qui se donne aux Viceroy lorsqu'ils ont bien servi dans leur Gouvernement.

D'un autre côté, pour prévenir la superstition des Chinois, qui font des sacrifices à l'Esprit de l'air, des montagnes & des rivières, suivant la nature des événemens & des ouvrages qu'ils commencent ou qu'ils finissent, Verbiest fixa un jour pour la bénédiction solennelle de son artillerie. Il éleva dans la fonderie un autel, sur lequel il plaça un troncifix; & revêtu d'un surplis, avec l'étole, il rendit ses adorations à Dieu en se prosternant neuf fois. Comme c'est l'usage de la Chine de donner des noms à toutes sortes d'ouvrages, il distingua chaque piece de canon par le nom d'un Saint ou d'une Sainte, qu'il traça sur la culasse en gros caractères (33).

(33) Chine du Pere du Halde, pag. 262. & suivantes.

DANS  
de cor  
de l'influen  
parties. Ais  
dis que cel  
dans celles  
sur-tout qu  
aussi plus lo  
du Midi. L  
faits dans c  
chargé ou in  
attribuent l  
au-dessus d  
blent marqu  
en cherche  
tions que p  
continuelle  
ils raisonne  
de canaux c  
cessent pas  
encore ama  
dices. Mag  
le lever du  
qui se dissip  
connue; ce  
de la Tartar  
s'est imagin  
quelques en  
Il n'y a p  
dans les qu  
de *Yun-nan*  
tagneuses p  
dont la part  
Le terroir d  
des Côtes m  
à mesure qu  
cieux Cann

## CHAPITRE VII.

*Histoire Naturelle de la Chine.*

## §. I.

*Climat, Air & Terroir.*

DANS la vaste étendue dont on doit se représenter la Chine, il est aisé de concevoir que l'air, les saisons & toutes les propriétés qui dépendent de l'influence des corps célestes, ne peuvent être les mêmes dans toutes les parties. Ainsi les Provinces du Nord sont extrêmement froides en hyver, tandis que celles du Sud sont toujours tempérées. En Eté la chaleur est extrême dans celles du Sud, & celles du Nord conservent une fraîcheur supportable, sur-tout quand c'est du Nord que le vent souffle. Les jours & les nuits sont aussi plus longs & plus courts dans les parties septentrionales que dans celles du Midi. Les végétaux de toute espèce croissent plutôt & deviennent plus parfaits dans celles-ci. En un mot, l'air de la Chine est fort sain. Il est rarement chargé ou infecté de vapeurs dangereuses. Les récits fabuleux des Bonzes, qui attribuent les maladies populaires à certains animaux qui s'élevent dans l'air au-dessus de la vûe humaine & qui se cachent sous les rayons du soleil, semblent marquer assez que ce n'est jamais dans l'épaisseur de l'air même qu'il faut en chercher la cause. Au contraire, ils n'ont recours à ces vaines imaginations que pour expliquer comment il arrive quelquefois, que malgré la pureté continuelle de l'air quelques Provinces sont désolées par des maladies. Mais ils raisonneroient plus juste s'ils attribuoient le mal à la quantité extraordinaire de canaux dont l'Empire est rempli, & à l'excès des parties nitreuses qu'ils ne cessent pas d'exhaler, sur-tout dans des terres grasses & fécondes, qui sont encore amandées continuellement par un mélange de toutes sortes d'immondices. Magalhaens remarqua, dans le long séjour qu'il fit à la Chine, qu'avant le lever du soleil la plupart des canaux paroissent couverts d'une fumée épaisse, qui se dissipe à la vérité fort promptement, mais que la peste n'y est presque pas connue; ce qu'il faut attribuer sans doute aux vents du Nord, qui soufflent de la Tartarie. Du moins ne produisent-ils pas ce fléau à la Chine, comme on s'est imaginé, sur des fondemens assez chimeriques, qu'ils le produisent quelquefois en Europe.

Il n'y a pas moins de différence, à la Chine, dans la surface des terres & dans les qualités du terroir, que dans la nature de l'air. Outre les Provinces de *Yun-nan*, de *Quey-cheu*, de *Se-chuen* & de *Fo-kyen*, qui sont trop montagneuses pour être cultivées dans toutes leurs parties, celle de *Che-kyang*, dont la partie orientale est très-abondante, a des montagnes hideuses à l'Ouest. Le terroir de *Quang-tong* & de *Quang-si*, qui est si beau & si fertile au long des Côtes maritimes, devient affreux & presque stérile en plusieurs endroits, à mesure qu'on s'éloigne de la mer. Dans la Province de *Kyang-nan*, le spacieux Canton de *Wey-chieu-fu* est entièrement couvert de montagnes très-

Variété de l'air  
& des saisons à  
la Chine.

Variété dans le  
terroir des Pro-  
vinces.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Beauté admirable de certaines parties de la Chine.

Exceptions qu'il y faut faire.

Cause des erreurs où l'on est tombé là-dessus.

hautes & presque inhabitables. Elles sont en plus grand nombre dans les Provinces de *Chen-fi* & de *Chan-fi*, dont toutes les plaines ensemble ne composent pas le quart du Pays.

Lorsqu'on est entré dans la Province de *Kyang-fi* en sortant de celle de Canton, on commence à découvrir la plus belle contrée de la Chine. Une partie est située sur la grande rivière, & l'on y voit les grandes & belles Villes de *Ngan-king-su*, *Kyang-ning-su* ou *Nan-king*, & *Chin-kyang-su*. Une autre partie s'étend le long du grand canal *Yu-lyang-ho*, qui est bordé des Villes les plus riches & les mieux peuplées de la Province de *Kyang-nan*, telles que *Why-ngan-su*, *Yang-cheu-su*, *Chang-cheu-su* & *Su-cheu-su*. Une troisième partie borde les Côtes maritimes de la Province de *Che-kyang*, où l'on trouve les cantons de *Hang-cheu-su*, qui en est la Capitale; de *Hu-cheu-su*, & de *Kya-ling-su*, qui fournissent plus de soie que toutes les autres Provinces de la Chine. Rien ne surpasse la beauté de ces plaines. Elles sont si unies, qu'on les croiroit tirées au niveau (34). Elles contiennent une infinité de grandes Villes & de gros Villages. Elles sont coupées par une nombre infini de canaux, qui communiquent les uns aux autres & qui reçoivent toutes sortes de barques sans aucun danger. L'eau en est très-claire & très-bonne à boire. Ces plaines sont cultivées avec une industrie dont les Chinois sont seuls capables. Elles sont si fertiles, qu'en plusieurs endroits elles produisent deux fois l'année, & souvent du froment même, entre les deux moissons.

Mais ce n'est pas sur cette partie de la Chine qu'il faut se former une idée générale d'un si vaste Empire. La connoissance de quelques Provinces ne donneroit qu'imparfaitement celle du corps entier. Sans l'occasion que les Missionnaires ont eue de le parcourir, pour en dresser la Carte, nous ignorions encore que dans la plupart des grands Gouvernemens il y a des cantons de vingt lieues entières, fort mal peuplés & presque sans culture, parce que le terroir en est si sauvage qu'il est inhabitable. Comme ces quartiers sont éloignés des grandes routes, ils ont pu facilement échapper à la curiosité des premiers Millionnaires (35) & des Auteurs de nos Relations imprimées. La plupart ont donné de grands éloges aux Provinces de *Chen-fi* & de *Se-chuen*, parce qu'ils n'avoient vu que le canton de *Si-ngan-su*, qui est divisé en trente-sept Villes, la plupart riches & peuplées. Il faut attribuer à la même cause les louanges qu'on a données au terroir de *Ching-tu-su*, qui est coupé par quantité de canaux, comme les Provinces de *Kyang-nan* & de *Che-kyang*. Ces premiers Voyageurs n'ont pu s'imaginer que les parties qu'ils n'avoient pas eu l'occasion de voir fussent si différentes de celles qu'ils avoient vues. Ils ont vanté en général les Provinces de *Ho-nan* & de *Hu-quang*; quoiqu'une grande partie de la première, du côté de l'Ouest, soit déserte & sans culture, & que ces déserts ayent encore plus d'étendue dans *Hu-quang*. Cependant il faut avouer que les parties fertiles de ces deux Provinces donnent assez de riz & d'autres grains pour fournir les Provinces voisines, sur-tout celle de la Cour; car le terroir de *Pe-che-li*, qui n'est qu'une vaste plaine, est si sec & si dépourvu de ruisseaux, qu'en produisant beaucoup de froment, de petits grains & de lé-

(34) Le Comte dit, en style de rhétorique, qu'on s'imagineroit que depuis la fondation de la Monarchie, la Nature ne s'est attachée qu'à perfectionner ce niveau

(35) On n'excepte pas le Père le Comte.

gumes, le p...  
nois. De-là...  
king, qui...  
sister sans le...

Il est vra...  
ce, sans ex...  
ble moiffon...  
rendues cap...  
que la Chi...  
de montag...  
quelquefoi...  
du prodigi...

Les Pro...  
*fi*, *Chen-fi*...  
de miller...  
noirs & ja...  
parties mé...  
vinces prod...  
mais avec r...  
que le riz...  
*Che-kyang*...  
roir est bas...

Le riz se...  
mieux que...  
s'en fait au...  
dans les Pro...  
produit une...  
1664 il ach...  
le boiffeau...  
Dans la Pro...  
le boiffeau...  
simple. Il c...  
laquelle on...  
son poids (...)

Suivant l...  
qui sont le...  
sortes d'ani...  
vache, le p...  
la poire, la...  
grenade, le...  
rope, à l'es...

(36) Du H...  
confirme cette

(37) Le C...  
& 314.

(38) Trois

gumes, il produit très-peu de riz, qui est la nourriture la plus chere des Chinois. De-là vient que cette Province, & particulièrement le canton de Pe-king, qui est comme le rendez-vous de tout l'Empire, auroient peine à subsister sans le secours des autres Provinces.

Il est vrai, en général, que le terroir est assez fertile dans chaque Province, sans excepter celle de *Quey-cheu*, & que souvent on y recueille une double moisson. Mais si ces contrées, qui sont basses & marécageuses, ont été rendues capables de porter du bled, c'est au travail infatigable des laboureurs que la Chine en a l'obligation. Ajoutez que plusieurs Provinces étant remplies de montagnes, où l'on trouve peu de terres propres au labourage, il arrive quelquefois que le produit de l'Empire entier suffit à peine pour la subsistance du prodigieux nombre de ses Habitans (36).

Les Provinces qui sont situées au Nord-Ouest, telles que *Pe-che-li*, *Chan-fi*, *Chen-fi* & *Se-chuen*, produisent du froment, de l'orge, plusieurs especes de millet, du tabac, des pois, qui sont toujours verts, & d'autres pois, noirs & jaunes, qui servent à nourrir les chevaux au lieu d'avoine. Dans les parties méridionales ces sortes de grains sont peu estimés. Les mêmes Provinces produisent aussi du riz, même en plusieurs endroits où le terrain est sec, mais avec moins d'abondance. D'ailleurs il y est plus dur & moins facile à cuire que le riz des Provinces méridionales, sur-tout de *Hu-quang*, *Kyang-nan* & *Che-kyang*, qui en produisent une quantité extraordinaire, parce que le terroir est bas & qu'il a de l'eau en abondance.

Le riz se sème deux fois l'an dans quelques Provinces, & vaut beaucoup mieux que celui de l'Europe (37). Navarette nous apprend que la moisson s'en fait aux mois de Juin & de Décembre; qu'il croît avec plus d'abondance dans les Provinces méridionales, & le bled dans celles du Nord; que la Chine produit une quantité surprenante de toutes sortes de grains & de légumes. En 1664 il acheta d'excellent froment, apporté dans sa maison, à dix-huit sols le boisseau (38); & du riz fort gros, qui ne lui revenoit qu'à trente sols. Dans la Province de *Chan-tong*, le bled se donnoit, la même année, à six sols le boisseau (39). Pour moudre le bled, on se sert d'une espece de moulin fort simple. Il consiste dans une table ronde de pierre, placée horizontalement, sur laquelle on roule circulairement un cylindre de pierre, qui brise les grains par son poids (40).

Suivant *Magalhaens*, les Chinois comptent six principales sortes de grains, qui sont le riz, le froment, l'avoine, le millet, les pois & les fèves; six sortes d'animaux privés, dont la chair se mange; le cheval, le bœuf ou la vache, le porc, le chien, le mulet & la chèvre: cent sortes de fruits, tels que la poire, la pomme, la pêche, le raisin, l'orange, la noix, la châtaigne, la grenade, le citron & diverses autres especes, qui se trouvent toutes en Europe, à l'exception de trois (41).

(36) Du Halde, p. 7. & suiv. Navarette confirme cette dernière remarque, p. 53.  
(37) Le Comte, p. 75. Du Halde p. 272. & 314.

(38) Trois reaux dans l'Original, ce qui

revient à dix-huit sols d'Angleterre.

(39) Navarette, p. 52 & 53.

(40) Du Halde, p. 303.

(41) *Magalhaens*, p. 142.

## Arbres à fruit.

Principales ef-  
peces de fruits  
Chinois.

Les Chinois ont presque tous les fruits que la Nature nous fournit en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus ; mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande. Ils n'ont, par exemple, que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés. Et tous ces fruits mêmes, si l'on excepte le raisin mulcat & la grenade, ne sont pas comparables aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas la même habileté que les Européens à cultiver les arbres. Cependant leurs pêches valent bien celles de l'Europe. Ils en ont même une espèce beaucoup meilleure. Mais, dans quelques Provinces, elles causent la dysenterie lorsqu'on en mange avec excès, & cette maladie est fort dangereuse à la Chine. Les abricots n'y seroient pas mauvais s'ils leur donnoient le tems de mûrir (42). Quoique le raisin y soit excellent, les Chinois n'en font pas de vin, parce qu'ils en ignorent la méthode. Celui qu'ils boivent généralement est composé de riz. Ils en ont de rouge, de blanc & de pâle. Leur vin de coin est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très-chauds (43).

Olives de la  
Chine. Diverses  
opinions.

Si l'on s'en rapporte à Navarette, il n'y a point d'olives à la Chine (44). Mais Du Halde les décrit sous le nom de *Tsin-lan* & de *Quang-lon*. Cet Auteur observe que par la figure & la couleur elles ressemblent beaucoup à nos olives de la grosse espèce. C'est une des dix espèces dont il est parlé dans les Livres qui traitent des olives ; & ce qu'on dit de sa nature, de sa couleur & du terrain qu'elle demande, y répond fort bien. Il y a beaucoup d'apparence que si elle étoit préparée à la manière de l'Europe, elle auroit le même goût que les nôtres. L'arbre est gros. Ses feuilles ressemblent à celles de nos oliviers. Lorsque les Chinois pensent à cueillir les olives, ce qu'ils font toujours avant qu'elles soient tout-à-fait mûres, parce que c'est alors qu'ils les mangent, ils ne les abattent point avec de longues perches, qui nuiroient aux branches & au tronc ; mais faisant un trou dans le corps de l'arbre, ils y mettent un peu de sel, sur lequel ils bouchent le trou, & peu de tems après le fruit tombe de lui-même (45).

Les Chinois ont  
de différentes sortes  
d'huiles.

Le Comte prétend que les olives Chinoises sont différentes de celles de l'Europe, & qu'on ne s'en sert point à faire de l'huile, apparemment parce qu'elles n'y sont pas propres, ou parce que les Chinois ne s'en font point encore avisés (46). Cependant Navarette remarque qu'ils ont différentes sortes d'huile, dont la livre ne coûte que six liards (47). Il ajoute que l'huile qui se tire d'une petite semence nommée *A-fon-jo-li*, est fort en usage pour faire des bignets & pour préparer d'autres alimens (48). Du Halde parle d'un arbre qui porte

(42) Le Comte, p. 95. Du Halde, p. 317.

(43) Navarette, p. 32.

(44) Il dit qu'il n'a jamais vu à la Chine de cerise.

(45) Du Halde, p. 8.

(46) Le Comte, p. 95.

(47) Mais il croit que nos oliviers y croissent, comme nos amandiers.

(48) Navarette, p. 32.

un fruit dont  
le meilleur  
ques autres  
ou le *Thé-b*  
& par ses fl  
vient plus  
le penchar  
verd, d'un  
autres fruit

Entre les  
plusieurs e  
qu'une en  
Saint-Laur  
pece. Mais  
tite & don  
en produit  
corce en et  
tous qu'un  
l'Europe. C  
agréable &  
avoir fait  
de sucre (4  
d'autres q  
des (53). N  
de tablette  
nille, d'ou

Les limon  
dionales,  
presque ja  
& sage est d  
faire égale  
c'est-à-dire  
forte de lin  
& très-bon  
l'otnement

Le fruit  
rien dans  
ordinaire

(49) Du

(50) Nav

& fort com

(51) C'est

Comte parle

qu'on envo

est de la gro

est d'un be

fort unic. C

un fruit dont l'huile se nomme *Cha-yeu*, & qui dans sa fraîcheur est peut-être le meilleur de la Chine. La forme de ses feuilles, la couleur du bois & quelques autres qualités, lui donnent beaucoup de ressemblance avec le *Vu-i-cha* ou le *Thé-bohé*; mais il en est différent par la grandeur, la grosseur, la figure, & par ses fleurs & son fruit. Si le fruit est gardé après qu'il est cueilli, il en devient plus huileux. Cet arbre est de hauteur médiocre. Il croît sans culture sur le penchant des montagnes & même dans les vallées pierreuses. Son fruit est verd, d'une forme irrégulière, rempli d'un noyau moins dur que celui des autres fruits (49).

Entre les oranges qui portent le nom d'oranges de la Chine, on distingue plusieurs excellentes espèces, quoique les Portugais n'en aient apporté (50) qu'une en Europe. On voit en-core à Lisbonne, dans le jardin du Comte de Saint-Laurent, le premier arbre d'où sont sortis tous les orangers de cette espèce. Mais les Chinois font beaucoup plus de cas d'une autre, qui est plus petite & dont l'écorce est mince, unie & fort douce. La Province de Fo-kyen en produit une espèce, dont le goût est admirable. Elle est plus grosse, & l'écorce en est d'un beau rouge. Les Européens qui vont à la Chine, conviennent tous qu'un bassin de ces oranges (51) pareroit les plus somptueuses tables de l'Europe. Celles de Canton sont plus grosses. Elles sont jaunes, d'un goût agréable & d'un usage fort sain. On en donne même aux malades, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes. On les coupe en deux, on les remplit de sucre (52), & l'on prétend que le jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre & dont les Européens se servent dans les saucées (53). Navarette en observa une espèce dont on fait une pâte sèche, en forme de tablettes, qui est également saine & nourrissante. Elle est fort estimée à Manille, d'où elle se transporte à Mexico (54) comme une conserve fort friande.

Les limons & les citrons sont fort communs dans quelques Provinces méridionales, & d'une grosseur extraordinaire; mais les Chinois n'en mangent presque jamais. Ils ne les font servir qu'à l'ornement de leurs maisons, où l'usage est d'en mettre sept ou huit dans quelque vase de porcelaine, pour satisfaire également la vue & l'odorat. Cependant ces fruits sont très-bons au sucre, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont bien candifiés. On fait aussi beaucoup de cas d'une sorte de limon, qui n'est que de la grosseur d'une noix. Il est rond, verd, aigre & très-bon pour les ragouts. L'arbre qui le porte se met dans des caisses, pour l'ornement des cours, des salles & des maisons (55).

Le fruit qui se nomme aux Indes *Pamplinius*, & *Yeu-se* à la Chine, n'a rien dans le goût qui le mette au-dessus du *Tsin-lan* ou de l'olive. Sa grosseur ordinaire surpasse celle de nos citrons. Il est quelquefois rougeâtre, quel-

Oranges de la  
Chine.

Lemons & ci-  
trons.

Le Pamplinius,  
ou le Yeu-tic.

(49) Du Halde, p. 12.

(50) Navarette dit qu'il y en a deux sortes & fort communes en Portugal.

(51) C'est probablement le même dont Le Comte parle comme d'un fruit fort estimé & qu'on envoie aux Indes comme une rareté. Il est de la grosseur d'une bille de billard. L'écorce est d'un beau jaune rougeâtre, fort claire & fort unie. Cependant le même Auteur lui pré-

fére la grosse espèce qui vient en Europe.

(52) Le Comte dit (p. 98.) que cette espèce ne diffère de celles du Portugal qu'en ce qu'elle est plus ferme, qu'elle ne quitte pas aisément l'écorce & qu'elle est divisée en plusieurs segments.

(53) Le Comte, p. 97. & suiv.

(54) Du Halde, p. 317.

(55) Navarette, p. 37.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Melons de la  
Chine.

quelques fois blanc, & d'un goût entre doux & aigre. L'arbre est plus épineux que le citronnier (56).

Outre les melons de l'espece des nôtres, on en distingue deux fortes à la Chine; l'un, qui est fort petit & jaune au dedans, a le goût si agréable, qu'il peut se manger avec l'écorce, comme une pomme. L'autre, qu'on appelle *Melon-d'eau*, est gros & long. Sa chair est blanche & quelquefois rouge. Il rend un jus doux & frais, qui étanche la soif & qui n'est jamais nuisible, même dans les plus grandes chaleurs (57). Cependant ces deux especes ne sont pas si délicieuses que celles qui viennent d'un canton de Tartarie nommé (58) *Hami*, à une distance considerable de Peking.

Avec ces fruits, qui sont communs à l'Europe, la Chine en a d'autres que les Européens ne connoissent que par les Relations de leurs Voyageurs, & qui paroissent y avoir été portés des Isles voisines, tels que le *Fan-po-le-mye* ou l'*Ananas*, les *Cheukus*, ou les Guaves; les *Pa-tyfians*, ou les Bananes, &c. Mais comme ils se trouvent dans plusieurs autres Pays, on croit devoir se borner à ceux qui ne croissent que dans l'Empire de la Chine (59).

Fruits particuliers à la Chine.

Le Li-chi.

Le *Li-chi* (60) de la bonne espece, car il y en a plusieurs, est à peu près de la forme d'une darte. Son noyau est de la même longueur & de la même dureté. Il est couvert d'une chair tendre, pleine de suc & d'un fumet excellent, qui se perd néanmoins en partie lorsque le fruit vient à sécher, & qu'il devient noir & ridé comme les prunes. L'écorce, ou la peau extérieure, ressemble au chagrin. Mais elle est douce & unie du côté intérieur. Sa figure est presque ovale (61).

Autre espece de Li-chi.

Le *Li-chi* des Provinces de *Chan-fi* & de *Chen-fi* est plus gros & plus ferme, jusqu'à pouvoir se couper comme les pommes; mais sa couleur est différente. On le cueille de bonne-heure pour le faire mûrir sur la paille; ou bien on le trempe dans l'eau chaude, pour lui ôter un mauvais goût aigre qu'il a toujours lorsqu'on le cueille. Il deviendroit excellent s'il étoit greffé (62).

Description qu'en fait Navarette.

C'est ce *Li-chi*, suivant Navarette, qui passe parmi les Chinois pour le roi des fruits. Quoiqu'il soit dans une abondance surprenante, il n'en est pas moins estimé. Il est un peu plus gros qu'une grosse noix. L'écorce en est verte & mince. L'intérieur est aussi blanc que la neige; le noyau a la noirceur du jais. On parle de son goût & de son odeur avec admiration. De tous les fruits, l'*A-te*, ou le *Ya-ta* (63) est le seul qui le surpasse. On le met ordinairement dans l'eau froide avant que de le manger. Les Chinois prétendent qu'il est d'une nature chaude. Lorsqu'ils s'en sont rassasiés, ils n'ont qu'à boire un peu d'eau pour sentir que leur appétit se renouvelle. L'arbre est gros & d'une fort belle forme. Navarette ajoute qu'il en trouva plusieurs à *Batan*, près de Manille. Le Comte ne connoît pas en Europe de fruit dont le goût soit si délicieux; mais il prétend que l'excès en est mal-sain, & que sa nature est si chaude qu'il fait

(56) Le Comte, p. 98. Du Halde, p. 317.

(57) Du Halde, p. 8.

(58) *Hamil* ou *Khamul*, ville de la petite Bukkarie, au Nord-Est de la Province de Chen-fi. Voyez la Carte.

(59) Du Halde, p. 317.

(60) Les Portugais l'appellent *Lochin*.

(61) Le Comte, p. 96. Du Halde, p. 8.

(62) Le Comte, *ubi sup.* Du Halde, page 104.

(63) Excellent fruit, qui ressemble à une petite pomme de pin, mais qui a la peau verte, la chair blanche & le goût délicieux. Il est divisé en petites cellules, qui ont chacune leur pepin noir.



que  
à la  
qu'il  
Me-  
end  
me  
s si  
Ha.

que  
qui  
ou  
&c.  
or-

de  
du-  
nt,  
ent  
au  
que

er-  
fé-  
en  
l'il

roi  
as  
cte  
du  
s,  
nt  
me  
au  
le  
e.  
is  
it  
a-  
e  
r-  
st  
e

e





ARBRES .

1. *Yu ta* ou *A te* .
2. *Que pe* ou *Canelle* .



naître c  
Les Chi  
lièremen  
ble que

Le fru  
la Chine  
les a le  
rente &  
d'un œu  
chair est  
bour. En  
se couvre

Les P  
forme, r  
figues. L  
Chine en  
grandeur  
feuilles s  
rouge ag  
prend un  
y en a do  
tres, pou  
font fort  
l'arbre av  
fecher, c  
l'Empire.  
meilleure  
Malheure  
que dans  
une espec

Les Pro  
siderable  
Sa forme  
jus qui ti  
on préten  
la grosseur  
gon parce  
tels qu'on  
odoriferam  
se vend se

(64) Nav

(65) Le

*Su-su.*

(66) Mag

qu'on peut h

(67) Mag

Tom

naître des pustules par tout le corps à ceux qui en usent sans modération. Les Chinois le gardent, pour en manger toute l'année. Ils s'en servent particulièrement dans le thé, auquel il donne un goût un peu rude, qui est plus agréable que celui du sucre (64).

Le fruit qui se nomme *Tse-tse* (65) croît dans presque toutes les parties de la Chine. On en distingue plusieurs especes. Celui des Provinces méridionales a le goût du sucre & fond dans la bouche. L'écorce en est unie, transparente & d'un rouge-luisant, sur-tout dans sa maturité. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, mais il est ordinairement plus gros. Sa semence est noire & plate; sa chair est fort aqueuse, & devient presque liquide lorsqu'on le succe par un bout. Etant sec, il devient farineux comme nos figues; mais avec le tems il se couvre d'une espece de croute sucrée, qui lui donne un fumet délicieux.

Les Portugais de Macao donnent à ce fruit le nom de Figue; non pour sa forme, mais parce qu'en séchant il devient farineux & doux (66) comme nos figues. L'arbre qui le porte prend une très-jolie forme lorsqu'il est greffé. La Chine en produit beaucoup, sur-tout dans la Province de *Ho-nan*. Il est de la grandeur d'un noyer médiocre, & ses branches ne s'étendent pas moins. Ses feuilles sont larges & d'un beau verd, qui se change pendant l'automne en un rouge agréable. Le fruit est à peu près de la grosseur d'une pomme (67) & prend un jaune-éclatant lorsqu'il meurit. Entre plusieurs especes de *Tse-tses*, il y en a dont l'écorce est plus mince, plus transparente & plus rubiconde. D'autres, pour acquérir un fumet plus fin, doivent meurir sur la paille. Mais tous sont fort agréables à la vie & fort bons à manger. Le *Tse-tse* ne meurit pas à l'arbre avant le commencement de l'automne. L'usage commun est de le faire secher, comme les figues en Europe. Il se vend dans toutes les Provinces de l'Empire. En général le goût en est excellent & ne le cede point à celui de nos meilleures figues sèches. Celui de la Province de *Chen-si* n'est pas moins bon, quoique l'espece soit plus petite, & que l'arbre ne demande aucune culture. Malheureusement il ne croît qu'à la Chine, & nulle-part avec tant d'abondance que dans la Province de *Chang-tong* (68). Le *Sou-ping* de *Boim* en doit être une espece.

Les Provinces méridionales ont un autre fruit, qui rapporte un profit considerable à la Chine. Il se nomme *Long-yen* (69), c'est-à-dire, *Œil de dragon*. Sa forme est ronde; l'écorce unie & jaunâtre; la chair blanche, pleine d'un jus qui tire souvent sur l'aigre. Quoiqu'il soit moins agréable que le *Li-chi*, on prétend qu'il est plus sain & que jamais il ne cause de mal. L'arbre est de la grosseur du noyer (70). Navarette prétend qu'on l'a nommé *Œil de dragon* parce que le noyau de son fruit ressemble en effet aux yeux d'un dragon, tels qu'on les peint à la Chine. Il ajoute que ce fruit, étant plus doux & plus odoriferant que le *Li-chi*, lui seroit préférable s'il étoit en égale quantité; qu'il se vend sec dans tout l'Empire, & qu'en le faisant bouillir on en tire un suc

Le tse-tse.

Ses différentes  
especes.Il ne croît qu'à  
la Chine.Sou-ping de  
Boim.

Le Long-yen.

(64) Navarette, p. 36.

(65) Le Comte, *Se-tse*, & Magalhaens, *Su-su*.

(66) Magalhaens dit qu'il est si délicieux, qu'on peut le nommer un merceau de sucre.

(67) Magalhaens lui donne la grosseur d'un

Tome V I.

coin, avec quelque chose de plus plat &amp; comme de plus écrasé.

(68) Du Halde, p. 8 &amp; 104.

(69) Navarette écrit *Lung-yen*.

(70) Le Comte, p. 96. Du Halde, p. 8.

agréable, & nourrissant (71). Magalhaens assure que le li-chi & le long-yen ne se mangent que pourris, & que l'Europe, où ces deux fruits manquent, n'en est pas dédommagée par les coings, les nesses & par les cormes, qui croissent aussi dans la Province de *Chan-fi*; parce qu'il n'y a point de comparaison pour le goût (72).

On remarque une singularité dans l'arbre que les Chinois nomment *Mwey-chu*, & qui porte un petit fruit aigre que les femmes & les enfans aiment beaucoup. Séché & mariné, il se vend comme un remède pour aiguïser l'appétit. L'arbre est fort gros. L'Auteur fut étonné de le voir en fleurs vers le tems de Noël, lorsque la gelée est forte & qu'il tombe de la neige. Il fit cette observation pour la première fois en 1663. Les fleurs du *Mwey-chu* sont fort blanches.

Le Ja-ka.

Le fruit que les Portugais nomment *Jaca* ou *Jaka*, les Espagnols, *Nan-gas*, & les Chinois, *Po lo-mye*, est, au jugement de Navarette, le plus gros fruit de l'Univers. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à cent livres. Kirker le croyoit particulier à la Chine; mais il étoit mal informé, car le *jaka* croît aussi dans l'Inde, dans les Isles, & à Manille. On se sert d'une hache pour le couper. Il contient quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti & qui est d'un goût délicieux. Les Indiens le préparent fort bien avec le lait des noix de coco. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre & non sur les branches, qui ne seroient pas capables de le porter.

Le Chi-ku.

Deux especes  
principales.

Le *Chi-ku* porte à Manille le nom de *Chiquis*, & celui de *Figocaque* parmi les Portugais. On en distingue plusieurs sortes, qui sont toutes fort délicates; l'une, est petite & de la forme du gland, quoique beaucoup plus grosse. Elle n'a pas de noyau. L'écorce ressemble à la peau de l'oignon. La chair est douce & agréable; si molle dans sa maturité, qu'en y faisant un petit trou on la succé entièrement. D'autres sont plus grosses que la poire de bergamote, & de la couleur d'un beau pavot rouge. Elles se rident beaucoup avant que de devenir molles; mais en les faisant tremper vingt-quatre heures dans l'eau, on les rend aussi fraîches qu'une pomme. Ces deux especes mûrissent vers le mois de Septembre & viennent en abondance. Celles qui ne parviennent à leur maturité qu'au mois de Décembre, sont grosses & d'une bonté singulière. Leur couleur est verte. Leur forme est plate. Elles ne manquent point de noyau, mais il est petit. On les fait sécher au soleil. Elles ne sont pas moins larges que la main d'un homme. On les conserve long-tems; & pour les trouver délicieuses il faut les tremper une nuit seulement dans le vin. Elles se couvrent d'une sorte de sucre qui se vend à part & qui, mêlé avec de l'eau pendant l'Été, en fait une liqueur fort agréable (73).

Les Karambo-  
les.

On trouve dans les parries méridionales de la Chine un fruit qui se nomme à Manille *Millubines* & *Karambolas*. Il y en a deux especes; la douce & l'aigre. Dans leur maturité elles ont exactement l'odeur du coing. On fait de l'une & de l'autre une excellente conserve, à laquelle rien n'est comparable pour appaiser la soif. Le fruit est d'abord très-vert, mais il prend la couleur du coing lorsqu'il arrive à sa parfaite maturité.

(71) Navarette, p. 37.

(72) Magalhaens, p. 147.

(73) Ce doit être une espece de figue; comme le *Ise-ise*.

DEUX SORTES DE COTTONIERS



Ja ka

Li chi



Le  
au Me  
porten

L'U  
font lo  
tant de  
du sole  
du moi  
de peri  
autres.

chaque  
tiennent  
avant fa

La P  
duit la  
*ko-se-c*  
coup pl  
creux,  
nomme

La C  
*isyau.* C  
chaud d  
ques ra  
à nos b  
sez haut  
le Peupl  
de comp  
par le C  
Pays. L  
laisse vo  
nuisible  
gereux c  
soleil, c  
n'emplo

Outre  
les Provi  
ton de T  
de canel  
autres lie  
la meille  
odorifera  
ranimer  
de la car

(74) D  
te, p. 34.  
(75) M  
Du Halde

Le *Platane* & son fruit croissent à la Chine, quoiqu'il ne s'en trouve point au Mexique ni dans les Isles Philippines. Cet arbre est fort différent de ceux qui portent ordinairement le nom de *Plantains* (74).

L'*U-tong-chu* est un grand arbre, qui ressemble au *fycomore*. Ses feuilles sont longues, larges & jointes par une tige d'un pied de longueur. Il pousse tant de branches & de touffes de feuilles qu'il est impénétrable aux rayons du soleil. La maniere dont il produit son fruit est fort singuliere. Vers la fin du mois d'Août on voit sortir de l'extrémité de ses branches, au lieu de fleurs, de petites touffes de feuilles, qui sont plus blanches & plus molles que les autres. Elles n'ont pas non-plus tant de largeur. Il s'engendre sur les bords de chaque feuille trois ou quatre petits grains, de la grosseur d'un pois, qui contiennent une substance blanche, dont le goût approche de celui de la noisette avant sa maturité. Rien n'est égal à cet arbre pour l'ornement d'un jardin (75).

La Province de *Yun-nan*, vers le Royaume d'*Ava*, porte l'arbre qui produit la casse; *Cassia-fistula*. Il est assez grand. Les Chinois l'appellent *Changko-se-chu*, c'est-à-dire, l'*Arbre au long fruit*, parce que ses côsses sont beaucoup plus longues que celles qu'on voit en Europe. Elles forment autant de tubes creux, divisés en cellules, qui contiennent cette substance moëlleuse qui se nomme *Casse* (76).

La Chine ne produit pas d'autre épice qu'une espèce de poivre nommé *Whaesyau*. C'est la cossé d'un grain de la grosseur ordinaire d'un pois, mais trop chaud & trop acre pour être mangé. Sa couleur est grise & mêlée de quelques raies rouges. La plante qui le produit ressemble dans quelques cantons à nos buissons épais. Dans d'autres lieux, il prend la forme d'un arbre assez haut. Ce fruit n'est ni picquant ni agréable comme le poivre. Il n'y a que le Peuple qui l'emploie pour assaisonner les viandes. En un mot, il n'a rien de comparable au poivre des Indes orientales, que les Chinois se procurent, par le Commerce, en aussi grande abondance que s'il croissoit dans leur (77) Pays. Lorsque le poivre de la Chine est mur, le grain s'ouvre de lui-même & laisse voir un petit noyau de la noirceur du jays, qui jette une odeur forte & nuisible à la tête. On est obligé de le cueillir par intervalles, tant il seroit dangereux de demeurer long-tems sur l'arbre. Après avoir exposé les grains au soleil, on jette la poulpe interieure, qui est trop chaude & trop forte, & l'on n'emploie que le reste (78).

Outre les arbres qui produisent le betel, dont l'usage est fort commun dans les Provinces méridionales, on trouve dans celle de *Quang-si* & dans le canton de *Tsin-cheu-su*, particulièrement sur la montagne de *Pe-che*, une espèce de canelle; mais moins estimée, même à la Chine, que celle qui vient des autres lieux. Sa couleur tire plutôt sur le gris que sur le rouge, qui est celle de la meilleure canelle de Ceylan. Elle est aussi plus épaisse, plus rude & moins odoriferante. Cependant elle a la même vertu pour fortifier l'estomac & pour ranimer les esprits. L'expérience apprend même qu'elle a toutes les propriétés de la canelle de Ceylan, quoique dans un degré moins parfait. Il s'en trouve

(74) Description de la Chine par Navarette, p. 34. & suiv.

(75) Mémoires du Pere le Comte, p. 158. Du Halde, p. 320.

(76) Le même, p. 14.

(77) Le même, p. 8 & 318. Le Comte, pag. 100.

(78) *Ibidem*.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Le Platane.  
L'U-tong-chu.

La Cassé.

Poivre de la  
Chine.

Betel.  
Cannelle Chi-  
noise.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

quelquefois de plus grande que celle qui vient de s Indes , mais qui devient grise aussi lorsqu'elle a séché long-tems (79). Navarette assure que la Province de Quang-tong porte un grand nombre de ces arbres , & que la canelle en est si bonne qu'on n'a pas besoin à la Chine de celle de Ceylan. Il ajoute que cette grande région ne produit pas de girofle ni de muscade , quoique Mendoza lui attribue ces deux productions.

Campbre de la  
Chine, inférieur  
à celui de Borneo.

L'arbre au campbre , que les Chinois appellent *Chang-chu* , est d'une grandeur & d'une hauteur extraordinaire. Mais le campbre qu'on en tire (80) a quelque chose de grossier , & n'approche pas de celui de Borneo , qui passe pour le plus fin. On fait des ustenciles domestiques de son bois. Son odeur est si forte , que la sciure , jetée sur les lits , en chasse les punaises ; & l'on prétend que dans les endroits où il croît , ces incommodes animaux ne sont pas connus à plus de cinq lieues à la ronde.

Maniere de le  
recueillir.

Un Missionnaire qui avoit demeuré long-tems dans l'Isle de Borneo , d'où vient le meilleur campbre , apprit à Navarette la méthode qu'on emploie pour le recueillir. Avant le lever du soleil , il sort du tronc & des branches de l'arbre une espece de liqueur , qui s'agit comme le vis-argent. On secoue fortement les branches , pour la faire tomber sur des toiles étendues. Il s'y congele. On le met dans des boîtes de cannes , où il se garde. Aussitôt que le soleil paroît , tout ce qui est resté sur l'arbre rentre dans le tronc. Les Habitans de Borneo , qui gardent leurs Morts plusieurs jours avant que de les ensevelir , se servent de campbre pour empêcher que la chaleur ne les corrompe. Ils placent le corps sur une chaise , qui est ouverte par le bas , & de tems en tems ils lui soufflent du campbre dans la bouche avec un tuyau de canne. En peu de tems il pénètre jusqu'à l'autre extrémité , & les cadavres sont ainsi préservés de corruption (81).

Arbre aux pois.

On ne doit point oublier l'arbre qui produit les pois ; car leur figure , leur couleur , leur cosse & leur goût , quoiqu'un peu rance , ne laissent aucun doute de leur nature. Cet arbre est assez commun dans plusieurs Provinces. Il est fort haut ; ses branches s'étendent beaucoup , & peu d'arbres les ont aussi épaissies.

#### Quatre arbres fort remarquables.

**E**N T R E les arbres qui méritent l'attention du Public & qui peuvent exciter la jalousie des Européens , la Chine en a quatre principaux : 1°. L'arbre au vernis ; 2°. le *Tong-chu* ou l'arbre à l'huile ; 3°. l'arbre au suif ; 4°. l'arbre à la cire blanche.

Le Tsi-chu , ou  
l'arbre au vernis.

L'arbre au vernis , qui se nomme le *Tsi-chu* , n'est ni grand , ni gros , ni fort branchu. Son écorce est blanchâtre. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du cerisier sauvage ; & la gomme rougeâtre , nommée *Tsi* , qu'il distille , a une saveur douce à douce , approche extrêmement de la terebenthine (82). Il rend une

(79) Du Halde , p. 10.

(80) L'opinion commune est que le campbre se tire des racines de l'arbre qui porte la canelle.

(81) Du Halde , p. 9.

(82) Le Comte dit que dans les Villes où on le transporte , il ressemble plus à la poix ou au goudron , excepté qu'il est sans odeur.

*Tai shu ou Arbre  
au Fernis.*



*Fuling ou racine  
Chinoise.*



*Betel.*



*Arbuste qui produit  
le Thé.*



*Rhubarbe.*



plus grand  
il pèrit beau

On trou

*Se-chuen* ;

Villes les

que les ar

est moins

à le tirer r

est alors m

les jeunes

de mêler c

plus de qu

conférence

font coule

thode suiv

Au prin

qui promet

& lorsqu'i

enveloppe

tronc, & s

trois d'épa

natte pour

depuis l'éc

peu l'envel

manque pa

de ces fils

che du tron

la blesser,

font encor

couper la l

ou le prin

trou, si l'o

encore ten

Ces arbr

ver, & cel

d'eau. D'ai

bre, on fai

profondes,

être qu'à

de la prem

cifions, ne

les branche

opération

doivent pa

vent pas êt

(83) Le Co

(84) Chine

plus grande quantité de cette liqueur lorsqu'on la tire par incision ; mais alors il périt beaucoup plutôt (83).

On trouve le *Tsi-chu* en abondance dans les Provinces de *Kyang-si* & de *Se-chuen* ; mais les plus estimés sont ceux du district de *Kan-cheu*, une des Villes les plus méridionales de *Kyang-si*. Le vernis ne doit point être tiré avant que les arbres ayent atteint l'âge de sept ou huit ans. Celui qu'on tire plutôt est moins bon pour l'usage. Le tronc du plus jeune arbre d'où l'on commence à le tirer n'a pas plus d'un pied Chinois de circonférence. On prétend qu'il est alors meilleur que si les arbres étoient plus gros & plus vieux. Le mal est que les jeunes rendent beaucoup moins ; mais les Marchands ne font pas difficulté de mêler ce qui sort des uns & des autres. On voit peu de *Tsi-chus* qui ayent plus de quinze pieds de haut ; & lorsqu'ils parviennent à cette hauteur, la circonférence du tronc est d'environ deux pieds & demi. Les feuilles & l'écorce font couleur de cendre. Ils ne portent ni fleurs ni fruit, & l'on emploie la méthode suivante pour les faire multiplier.

Au printemps, lorsque l'arbre commence à pousser, on choisit le rejetton qui promet le plus, entre ceux qui sortent, non des branches, mais du tronc ; & lorsqu'il est de la longueur d'un pied, on le couvre de terre jaune. Cette enveloppe doit commencer deux pouces au-dessus du point où la branche sort du tronc, & s'étendre quatre ou cinq pouces plus bas. Elle doit en avoir au moins trois d'épaisseur. On la serre beaucoup, & on la couvre soigneusement d'une natte pour la garantir de la pluie & des injures de l'air. On la laisse dans cet état depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui de l'automne. Alors on ouvre un peu l'enveloppe de terre, pour examiner les petites racines que la branche ne manque pas de produire & qui sont divisées en plusieurs filets. Si la couleur de ces fils est jaunâtre ou rougeâtre, on juge qu'il est tems de séparer la branche du tronc. On la coupe adroitement, avec beaucoup d'attention pour ne pas la blesser, & on la plante. Mais si les filets sont blancs, c'est une marque qu'ils sont encore trop tendres ; & dans ce cas on referme l'enveloppe & l'on remet à couper la branche au printemps prochain. Mais soit qu'on choisisse l'automne ou le printemps pour la planter, on doit mettre beaucoup de cendre dans le trou, si l'on veut la préserver des fourmies, qui dévorent, dit-on, les racines encore tendres, ou qui en tirent du moins toute la sève (84).

Ces arbres ne distillent le vernis qu'en Été. Ils n'en donnent point en hiver, & celui qu'ils distillent au printemps ou dans l'automne est toujours mêlé d'eau. D'ailleurs ils n'en produisent que pendant la nuit. Pour le tirer de l'arbre, on fait autour du tronc plusieurs incisions horizontales, plus ou moins profondes, suivant son épaisseur. La première rangée de ces incisions ne doit être qu'à sept pouces de la terre. La seconde se fait à la même distance de la première ; & de sept en sept pouces il y a de même une rangée d'incisions, non-seulement jusqu'au sommet du tronc, mais encore à toutes les branches qui sont assez grosses pour en recevoir. On emploie pour cette opération un petit couteau, dont la lame est circulaire. Les incisions ne doivent pas se faire directement, mais un peu de biais. Elles ne doivent pas être plus profondes que l'écorce n'a d'épaisseur. L'arboriste, en les

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Ses propriétés.

Manière de le  
cultiver.

Quant à com-  
ment il se produit  
le vernis.

(83) Le Comte, 48. Du Halde, 9.

(84) Chine du Pere du Halde, pag. 336. & suivantes.

faissant d'une main, y pousse de l'autre le bord d'une écaille, aussi avant qu'il est possible, c'est-à-dire, environ un demi-pouce de la Chine; ce qui suffit pour soutenir l'écaille. Au reste, ces écailles, ou coquilles, sont fort communes à la Chine, & beaucoup plus grandes que celles de nos plus grosses huîtres. Les incisions se faisant le soir, on recueille le lendemain au matin la liqueur qui a coulé dans les coquilles, & le soir on les remet dans les mêmes incisions; ce qui se continue jusqu'à la fin de l'Été. Ordinairement les propriétaires des arbres ne se donnent pas la peine de recueillir eux-mêmes le vernis. Ils louent leurs arbres à des Marchands, pour la saison; & le prix est d'environ deux sols & demi le pied. Ceux-ci ont des Paysans à gages, qui se chargent de tous les soins, pour une once d'argent par mois lorsqu'ils se nourrissent à leurs propres frais, ou pour six liards par jour avec la nourriture. Un seul Paysan suffit pour l'administration de cinquante arbres.

Précautions né-  
cessaires pour ce  
travail.

L'opinion commune est que cette liqueur, tirée à froid, a certaines qualités venimeuses, & qu'il n'y a pas d'autre moyen, pour se garantir de ses dangereux effets en la versant d'un vaisseau dans un autre ou en la remuant de toute autre manière, que d'éviter soigneusement d'en respirer les exhalaisons. Elle demande les mêmes précautions lorsqu'on la fait bouillir. Comme les Marchands sont obligés de pourvoir à la sûreté de leurs ouvriers, ils ont un grand vaisseau rempli d'huile, dans lequel on a fait bouillir une certaine quantité de ces filamens charnus qui se trouvent mêlés dans la graisse de porc & qui demeurent après que la graisse est fondue. La proportion est d'une once de filamens à une livre d'huile. Lorsque les ouvriers vont placer les coquilles dans les troncs, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils se frottent le visage & les mains; & le matin, après avoir recueilli le vernis, ils se frottent encore plus soigneusement. Après le dîner ils se lavent le corps avec de l'eau chaude, où l'on a fait bouillir une certaine quantité de peau de châtaignes, d'écorce de sapin, de salpêtre en cristal, & d'une sorte de Blette, herbe qui se mange à la Chine & aux Indes. Tous ces ingrédients sont estimés de nature froide. Le bassin où l'on se lave doit être d'étain, parce que le cuivre a ses dangers. Pendant que les ouvriers travaillent aux arbres, ils doivent avoir la tête couverte d'un sac de toile, lié autour du col, sans autre ouverture que deux trous pour les yeux. Ils portent devant eux une espece de tablier, composé d'une peau de daim, qui est suspendu à leur col avec des cordons & lié autour de la ceinture. Ils ont des bottines & des gands de la même matière. Lorsqu'il est question de recueillir la liqueur, ils ont à la ceinture un vaisseau de cuir de vache, dans lequel ils vident toutes les écailles, en les grattant avec un petit instrument de fer. Au pied de l'arbre est un panier, où l'on met les écailles jusqu'au soir. Pour faciliter le travail, les propriétaires ont soin que les arbres ne soient pas plantés trop loin l'un de l'autre; & lorsque le temps de recueillir la liqueur est arrivé, on met de l'un à l'autre un grand nombre de gaules, qui étant attachées avec des cordes, servent comme d'échelles pour y monter.

Le Marchand a toujours dans sa maison un grand vaisseau de terre, placé sous une table de bois. Sur cette table est un drap mince, dont les quatre coins sont attachés à des anneaux. Il est étendu négligemment pour y jeter le vernis; & lorsque les parties fluides l'ont pénétré, on le tord pour en faire sortir

le reste, c  
Médecine  
dans une  
dans des  
tachés av  
ron dix-h  
est plus é

Les ou  
cautions.  
couvre to  
se défigur  
homme q  
de prendr  
de s'en la  
coup, por  
eau. L'en  
Elle creve  
mede ord  
fait sèche  
meur acro  
nouvelle (

Outre la  
server le b  
fortes de c  
par le cha  
demande  
deux couc  
miere soie  
faut obser  
L'art confi  
seul rendr  
servir de r  
des lieux  
leurs posit  
piliers qui  
ment de l'  
véritable v  
qui vient e

Ce secon  
differe pas  
par la figur  
son fruit, q  
d'une sorte  
de cette hu

(85) C'est  
(86) Du F

le reste, qui se vend aux Droguistes & qui sert quelquefois aux usages de la Médecine. Les Marchands sont fort satisfaits, lorsque de mille arbres on a tiré dans une nuit vingt livres de vernis. Après cette opération, le vernis se met dans des feaux de bois, calfatés en dehors, dont les couvercles sont bien attachés avec des cloux. Une livre de vernis se vend, dans sa fraîcheur, environ dix-huit sols d'Angleterre (85), & le prix augmente à mesure que le lieu est plus éloigné.

Les ouvriers s'exposent à des suites fâcheuses, lorsqu'ils négligent les précautions. Leur maladie commence par une espèce de dartre rouge, qui leur couvre tout le corps, & le visage même, dans l'espace d'un jour. Le visage se défigure entièrement. Le corps s'enfle; on le croiroit couvert de lépre. Un homme qui se sent attaqué de ce mal est obligé, pour prévenir les accidens, de prendre une quantité considérable de l'eau médicinale dont on a parlé & de s'en laver le corps. Elle le purge violemment. Ensuite on le couvre beaucoup, pour lui faire essuyer dans cet état une forte fumigation de la même eau. L'enflure se dissipe par degrés; mais il n'est pas si facile de guérir la peau. Elle creve en plusieurs endroits & l'on en voit sortir beaucoup d'eau. Le remède ordinaire est de prendre des blettes Chinoises, qu'on brûle après les avoir fait sécher. On en applique la cendre sur les parties les plus affectées. L'humour acre s'y imbibé; la peau sèche, tombe, & l'on en voit succéder une nouvelle (86).

Maladies auxquelles les ouvriers sont exposés.

Outre la propriété d'embellir les ouvrages, le vernis Chinois a celle de conserver le bois & de le garantir de l'humidité (87). Il prend également toutes sortes de couleurs; & lorsqu'il est bien composé, il ne perd rien de son lustre par le changement d'air ou par d'autres causes. Mais la bonne composition demande beaucoup de tems & de soin. Il ne suffit pas d'en appliquer une ou deux couches. Pour en appliquer une nouvelle, il faut attendre que la première soit tout-à-fait sèche, sans lui laisser néanmoins le tems de durcir. Il faut observer si cette couche n'est pas trop rude ou d'une couleur trop foncée. L'art consiste à conduire le vernis par degrés jusqu'à un certain point, qui peut seul rendre l'ouvrage ferme, clair & uni. Il n'y a que l'expérience qui puisse servir de règle. Comme les ouvrages de vernis doivent servir quelquefois dans des lieux humides, quelquefois même dans l'eau, enfin que leurs usages & leurs positions peuvent varier à l'infini, il est rare qu'on les fasse fort gros. Les piliers qui servent de soutien dans la grande Salle Impériale, dans l'appartement de l'Empereur & dans d'autres édifices Chinois, ne sont pas revêtus de véritable vernis. On y emploie une autre liqueur, qui se nomme *Tong-yeu* & qui vient du second arbre dont on a promis la description.

Propriétés du vernis de la Chine.

Ce second arbre porte le nom de *Tong-chu*, & produit une liqueur qui ne diffère pas beaucoup de la précédente. Il a tant de ressemblance avec le noyer, par la figure, la couleur de l'écorce, la forme & la grandeur de ses feuilles & de son fruit, qu'on pourroit s'y méprendre à peu de distance. Ses noix sont remplies d'une sorte d'huile assez épaisse, & d'une pulpe huileuse qui est environnée de cette huile. Pour s'en servir, on la fait bouillir avec de la litharge, & l'on y

Le *Tong-chu*, second arbre remarquable.

Huile ou vernis qu'on en tire.

(85) C'est environ quarante sols de France.

(86) Du Halde, *ubi sup.* p. 337.

(87) *Ibid.* & Le Comte, p. 148. On a déjà rapporté la manière d'appliquer le vernis.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Manière des s'en  
servir.

L'U-kyeu-mu,  
ou l'arbre au suif.

Sa description.

Comment le  
fruit croit.

fait entrer la couleur qu'on desire. Souvent on l'applique sur le bois sans aucun mélange, pour le préserver seulement de l'humidité. On s'en sert aussi pour enduire le parquet des appartemens. Elle le rend fort luisant; & si l'on a soin de le laver de tems en tems, il conserve fort bien son lustre. Les appartemens de l'Empereur & des Grands sont enduits de ce vernis ou de cette huile.

Lorsqu'on veut donner la dernière perfection à cet ornement, on commence par couvrir les piliers & la menuiserie, d'une pâte de chaux & de chanvre, ou de quelqu'autre enduit de la même nature. Après l'avoir laissé sécher jusqu'à un certain point, on se sert d'une brosse pour étendre l'huile, dans laquelle on a mêlé quelque couleur en la faisant bouillir. On dore quelquefois les moulures, les sculptures & tous les ouvrages de relief. Mais, sans le secours de la dorure, la beauté & le lustre de ces ouvrages ne le cèdent guères au vernis qui se nomme *Tsi*. Comme le *Tong-yeu* est à bon marché, & qu'au contraire le *Tsi* est assez cher, les Marchands mêlent ordinairement dans le *Tsi* une grande quantité de *Tong-yeu*, sous prétexte qu'un peu de ce mélange est nécessaire pour conduire le *Tsi* à son point & pour le rendre plus facile à s'étendre. C'est avec le *Tong-yeu* qu'on prépare une espece de drap dont on se sert contre la pluie, comme de nos toiles cirées; mais les habits qui se font de ces étoffes ne peuvent servir que dans les Provinces du Nord. En un mot, le *Tong-chu* est un arbre des plus utiles à la Chine, & ne le seroit pas moins en Europe s'il y étoit apporté (88).

Mais la Nature a peu d'arbres aussi singuliers que l'arbre au suif, nommé *U-kyeu-mu* (89) par les Chinois. Il ne se trouve qu'à la Chine, où il est fort commun dans les Provinces de *Che-kyang* & de *Kyang-fu*. Martini en a donné une idée assez exacte dans sa description de *Min-wha*, Ville de la première de ces deux Provinces. Cet arbre, qu'il compare à nos poiriers, & qui est quelquefois aussi grand que nos poiriers de la plus grande espece, ressemble beaucoup aussi au Tremble & au Bouleau par ses feuilles & leurs longues tiges. Mais, par le tronc & les branches, il a la forme de nos cerisiers. L'écorce est d'un gris blanchâtre. Elle est assez douce au toucher (90). Les petites branches sont longues, flexibles & garnies de feuilles depuis le milieu seulement jusqu'à l'extrémité, où elles forment une espece de touffe, quoiqu'elles y soient plus petites qu'ailleurs & qu'elles se replient par les bords jusqu'à paroître creuses, & de la forme d'un petit bateau. Leur couleur est un verd foncé, assez lisse par le haut & blanchâtre par-dessous. Elles sont d'ailleurs minces, sèches, d'une largeur médiocre en forme de losange, excepté que les angles des côtés sont arrondis & que le bout s'allonge en pointe. Elles sont jointes aux branches par de longues tiges, qui sont sèches & menues. Leurs côtes, aussi-bien que leurs fibres, sont rondes, sèches & déliées. Dans la dernière saison, c'est-à-dire, vers les mois de Novembre & de Décembre, elles deviennent rouges avant leur chute, comme les feuilles de la vigne & du poirier.

Le fruit croît en grappes, à l'extrémité des branches, sur une tige ligneuse & fort courte. Il est renfermé dans une capsule ou une coque brune, dure & ligneuse, que les Chinois nomment *Yen-kyu*, un peu rude & de figure trian-

(88) Du Halé, p. 9.

(89) Magalhães & Navarrete l'appellent.

*Quoy-chu*.

(90) Le Comte dit qu'il est tri-

gulaire,

gulaire,  
rouge du  
sules con  
leur d'un  
du côté p  
est couv  
petits file  
de ces file  
dus. Lors  
les, comm  
se décou  
couvert d  
autant de  
main & s  
pas fort d

Ces fru  
forme irr  
la noix,  
d'un gros  
d'huile po

L'arbre  
donnent l  
le plus la  
de fil de  
grosseur;  
qui sert de  
lier, qui  
ses sont ép  
main. La  
Comme la  
dur, il n'  
exprès.

La mét  
la coque &  
fé, ou l'hu  
dense d'el  
quelquefo  
consistenc  
l'on en fai  
apprend c  
sorte de c  
pece de cre

Navaret  
comme les

(91) Le m

d'une noisette

(92) Suiv

Tome

gulaire, mais dont les angles sont arrondis, à peu près comme le petit fruit rouge du Troène; que nous appellons *Bonnet de Prêtre*. Ces cosse ou ces capsules contiennent ordinairement trois petites noix ou trois grains, de la grosseur d'un pois (91), qui ont leur propre coque, assez dure & ronde, excepté du côté par lequel ils s'entretouchent, qui est un peu applati. Chaque grain est couvert d'une petite enveloppe de suif assez dure. La tige se divise en trois petits filets, qui traversent le fruit entre les trois grains; de sorte que le bout de ces filets entre dans la partie supérieure des grains, qui y paroissent suspendus. Lorsque la cosse, qui est composée de six petites feuilles creuses & ovales, commence à s'ouvrir (92) & tombe comme par degrés, le fruit venant à se découvrir paroît fort agréable à la vue, sur-tout en hyver. L'arbre est alors couvert de petites grappes blanches, qu'on prendroit dans l'éloignement pour autant de bouquets. Le suif qui enveloppe le fruit se brise aisément dans la main & se fond avec la même facilité. Il rend une odeur de graisse, qui n'est pas fort différente de celle du suif commun.

Ces fruits paroissent ronds avant leur parfaite maturité. Il s'en trouve d'une forme irrégulière & qui ne contiennent qu'un ou deux grains. Le grain, ou la noix, a dans sa coque une espèce de petit noyau, de la grosseur à peu près d'un gros grain de chenevi & couvert d'une peau brune. On en tire beaucoup d'huile pour les lampes.

L'arbre au suif fournit aux Chinois la matière de leurs chandelles. Ils leur donnent la forme d'un segment de cône, & l'usage est de les allumer du côté le plus large. Pour mèche, ils emploient un roseau creux, qu'ils enveloppent de fil de coton. Ils se servent aussi de la moëlle des joncs, qui est de la même grosseur; mais l'usage des joncs est plus ordinaire pour les lampes. Le roseau qui sert de mèche, sert aussi, par un bout à fixer la chandelle sur le chandelier, qui est fait en pointe pour entrer dans le creux. Ces chandelles Chinoises sont épaisses & pesantes. Elles fondent aisément lorsqu'on y touche avec la main. La lumière qu'elles répandent est assez claire, mais un peu jaunâtre. Comme la mèche est solide, & qu'en brûlant elle se change en charbon assez dur, il n'est pas aisé de la moucher. Aussi les Chinois ont-ils des cizeaux faits exprès.

La méthode ordinaire pour séparer le suif du fruit, est de broyer ensemble la coque & la noix. Ensuite on les fait bouillir dans l'eau. On écume la graisse, ou l'huile, à mesure qu'elle s'éleve; & lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-même comme le suif. Sur dix livres de cette graisse, on en met quelquefois trois d'huile de lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la consistance. Les chandelles qu'on en fait sont d'une blancheur extrême. Mais l'on en fait aussi de rouges, en y mêlant du vermillon (93). Du Halde nous apprend dans un autre endroit (94) qu'on trempe ces chandelles dans une sorte de cire, qui vient aussi d'un arbre; ce qui forme autour du suif une espèce de croute, qui l'empêche de couler.

Navarette assure que l'arbre *V-kyeu-mu* croît sur les bords des ruisseaux, comme les saules en Castille; que son fruit est de la grosseur d'une noisette &

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Fabrique des  
chandelles Chi-  
noises.

Leur mèche.

Mouchettes de  
la Chine.

Comment se  
tire le suif.

En quel tems  
l'arbre fleurit.

(91) Le même Auteur lui donne la grosseur milieu comme la châtaigne.  
d'une noisette.

(93) Du Halde, p. 319.

(92) Suivant le même, elle se fend par le

(94) Le même, p. 9.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

d'un verd-foncé; qu'il fleurit vers le milieu de Décembre & qu'il paroît aussi blanc que la nége; que la coque venant à tomber, on découvre une substance blanche, semblable au suif, qui se recueille vers la fin de Décembre ou au commencement de Janvier; que les chandelles qu'on en fait n'ont pas l'odeur mauvaise, & durent plus long-tems en Été qu'en Hyver (95); qu'elles ne se vendent que six liards la livre (96), & que le suif nouvellement tiré de l'arbre coure la moitié moins. Les Chinois ornent leurs chandelles de petites peintures en or & en argent, comme nos cierges de Pâques. Des restes du suif ils tirent une huile, qui sert pour les lampes (97).

Témoignage du  
Pere le Comte.

Suivant le Pere le Comte, les branches de l'arbre au suif sont tortues. Ses feuilles ont la forme d'un cœur & sont d'un rouge fort vif (98). L'écorce est unie; le tronc fort court; la tête ronde & fort épaisse. La coque qui renferme le fruit est divisé en trois segmens, qui s'ouvrant lorsqu'il est mûr, laissent voir trois noyaux de la grosseur d'une noisette. Ce mélange de blanc & de rouge forme dans l'éloignement le plus beau spectacle du monde. Les champs, où ces arbres sont ordinairement plantés en échiquier, se présentent de loin comme un parterre de pots à fleurs. Mais l'Auteur observe que faute d'art pour purifier le suif, les Chinois font assez grossièrement leurs chandelles; que l'odeur en est plus forte, la fumée plus épaisse & la lumière plus obscure qu'en Europe; ce qu'il attribue particulièrement à la mèche qui est en usage à la Chine (99).

Le *Pe-la-chu*,  
ou l'arbre qui  
porte la cire  
blanche.

Vers qui sont  
cette cire.

Le quatrième arbre, qui se nomme *Pe-la-chu*, c'est-à-dire, l'arbre à la cire blanche, n'est pas tout-à-fait si haut que l'arbre au suif. Il en diffère aussi par la couleur de son écorce, qui est blanche, & par la figure de ses feuilles, qui sont plus longues que larges. Une sorte de petits vers, qui s'attachent sur ces feuilles & qui en sont couverts, y forment en peu de tems des rayons de cire un peu plus petits que les rayons de miel. Cette cire, qui est fort dure & fort luisante, se vend beaucoup plus cher que la cire des abeilles. Lorsque les vers sont une fois accoutumés aux arbres d'un canton, ils ne les quittent jamais sans quelque cause extraordinaire. D'un autre côté, s'ils abandonnent un lieu, c'est pour n'y retourner jamais. On est alors obligé de s'en procurer d'autres, en les achetant de ceux qui font ce commerce (1).

Nature & qua-  
lité des vers.

Suivant Magalhaens, l'animal qui produit la cire n'est pas plus gros qu'une puce; mais il est actif & vigoureux. Il perce avec une vitesse surprenante non-seulement la peau des hommes & des bêtes, mais les branches & le tronc même des arbres pour y déposer ses œufs. C'est de-là qu'on les tire, & qu'après les avoir gardés soigneusement on les voit devenir vers au printemps. Les plus estimés sont ceux de *Chan-tong*, que les Habitans de cette Province vendent dans celle de *Hu-quang*, d'où vient la meilleure cire. Au commencement du printemps, on applique ces vers aux racines des arbres. Ils montent le long du tronc pour prendre possession des branches, & pénétrant jusqu'à la

(95) On voit arriver le contraire aux chandelles de l'Europe.

(96) Magalhaens, qui s'accorde d'ailleurs avec cette description, dit qu'elles se vendent quatorze sols. C'est peut-être une méprise du Traducteur.

(97) Navarette, p. 33.

(98) Il les avoit vûs sans doute à la fin de la saison, lorsqu'elles ont cette couleur.

(99) Le Comte, p. 99.

(1) Du Halde, p. 9.

moëlle, q  
cire aussi  
ont creusé  
l'air elle p  
en pains p  
de la gran  
. A ces q  
au figuier  
plusieurs t  
plusieurs  
dix pouces  
où elle est  
chaque côté  
ressemblan  
épaisse, &  
vert de du  
telées & r

Cet arbr  
rure. Ils le  
incisions h  
tracer avec  
tres matie  
qu'elle ne

Les Ch  
vrieries & du  
signifie *Ge*  
viron un p  
tant de te  
quelque di  
font fort f  
tres à celle  
cette parti  
quatre, de  
composé d  
la premiere  
fément le  
principaler  
semblables  
que les aut  
des branch  
vrieries. Enfi  
genévrier,  
d'une bran  
est un brun  
d'un blanc

(2) Mag

(3) Le

moëlle, qu'ils préparent d'une manière qui leur est propre, ils en font une cire aussi blanche que la nége. Ensuite ils la font entrer dans les trous qu'ils ont creusés & qu'ils remplissent jusqu'à la surface, où venant à se congeler par l'air elle pend en forme de glaçons, jusqu'à ce qu'elle soit recueillie & mise en pains pour la vente. Les *Pe-la-chus*, dans la Province de Hu-quang, sont de la grandeur du châtaigner. Ceux de Chan-tong sont petits (2).

A ces quatre arbres extraordinaires il faut ajouter le *Ku-chu*, qui ressemble au figuier par les feuilles & les branches (3). La racine pousse ordinairement plusieurs tiges, & quelquefois elle n'en pousse qu'une. Lorsqu'elle en pousse plusieurs, quelques-uns de ces petits troncs sont droits, ronds & de neuf ou dix pouces d'épaisseur. La feuille est fort dentelée, sur-tout dans deux endroits où elle est comme divisée en trois feuilles, qui sont curieusement échanquées de chaque côté. Sa couleur & la texture de ses fibres lui donnent beaucoup de ressemblance avec la feuille du figuier, excepté qu'elle est plus grande, plus épaisse, & plus rude du côté d'en haut. Le côté inférieur est fort doux & couvert de duvet. Quelques-unes des feuilles du *Ku-chu* ne sont pas du tout dentelées & représentent la figure d'un cœur allongé.

Cet arbre produit une sorte de lait, dont les Chinois se servent pour la dorure. Ils le tirent dans des écailles attachées au tronc, d'où il découle par des incisions horizontales ou perpendiculaires. La manière de l'employer est d'en tracer avec un pinceau les figures qu'on se propose, sur le bois ou sur d'autres matières, & d'appliquer ensuite la feuille d'or. Elle s'y attache si ferme qu'elle ne se leve jamais (4).

Les Chinois ont un autre arbre remarquable, qui tient un peu du Genévrier & du Cyprès. Aussi leur donnent-ils également le nom de *Tse-fong*, qui signifie *Genévrier*, & celui de *Yuen-pe* ou de *Cyprès*. Le tronc, qui est d'environ un pied & demi de circonférence, pousse des branches presque en sortant de terre. Ces branches en poussent quantité d'autres, qui s'étendant à quelque distance du tronc, forment un buisson épais & verd. Des feuilles, qui sont fort serrées sur l'arbre, les unes ressemblent à celles du cyprès & les autres à celles du genévrier. Celles-ci sont longues, étroites & pointues, avec cette particularité, qu'elles sont disposées le long des branches en rangées de quatre, de cinq ou de six; de sorte qu'elles forment une espèce de bouquet, composé de quatre, de cinq ou de six rayons, comme les étoiles. Les feuilles de la première rangée couvrent si exactement les rangées de dessous, qu'on voit à peine le fond de la branche par les intervalles. Mais ces bouquets se trouvent principalement au bas des branches. Au sommet, on n'apperçoit que les branches semblables à celles de cyprès, qui sont plus grandes & en plus grand nombre que les autres. La Nature a mis encore plus de variété dans cet arbre, car il a des branches de nature mêlée; c'est-à-dire, moitié de cyprès & moitié de genévrier. Enfin l'on y voit quelquefois des feuilles de cyprès au bout d'une touffe de genévrier, & quelquefois de petites touffes de genévrier qui poussent au bas d'une branche de cyprès. L'écorce de l'arbre est un peu raboteuse. Sa couleur est un brun-grisâtre, qui tire en quelques endroits sur le rouge. Le bois est d'un blanc-rougeâtre, comme celui du genévrier, & contient de la terében-

Le Ku chu.

Ses propriétés.

Il sert à la dorure.

Arbre de double espèce.

Ses deux noms &amp; ses propriétés.

(2) Magalhaens, p. 140. &amp; suiv.

moëlleux, couvert d'une écorce semblable.

(3) Le bois des branches est léger &amp;

(4) Du Halde, p. 320.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Semences du  
même arbre.

chine. Outre l'odeur du cyprès, ses feuilles ont quelque chose d'aromatique; mais le goût en est acide & fort amer. L'arbre porte un petit fruit rond, qui n'est guères plus gros que celui du genévrier, & dont la pulpe, qui est d'un verd d'olive, rend une odeur assez forte. Ce fruit tient aux branches par de longues tiges de la même nature que les feuilles. Il contient deux semences rougeâtres en forme de cœurs, aussi durs que le pepin du raisin. Le tronc de quelques-uns de ces arbres est haut & menu, sans autres branches que celles du sommet, qui se terminent en pointe, à peu près comme celles du cyprès. D'autres sont nains & ne s'élevent que de sept ou huit pieds. Mais comme leur tronc & leurs branches sont tortus & ridés, il est vraisemblable qu'ils ont été coupés. Dans la jeunesse de l'arbre toutes les feuilles sont longues, comme celles du genévrier; mais elles ressemblent à celles du cyprès lorsqu'il est (5) vieux.

*Arbustes qui portent le Coton & le Thé.*

Manière dont  
le cotonier porte  
son fruit.

UN des plus utiles arbustes de la Chine est celui qui porte le coton. Les laboureurs le sement dans leurs champs immédiatement après la moisson ordinaire, & ne donnent pas d'autre façon à la terre que celle du râteau. Lorsqu'il est tombé un peu de pluie ou de rosée, on en voit sortir par degrés une petite plante d'environ deux pieds de haut. Les fleurs paroissent au mois d'Août. Elles sont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A leur place succèdent de petits boutons en forme de cosse & de la grosseur d'une noix. Quarante jours après que la fleur a paru, cette cosse s'ouvre d'elle-même; & se fendant en quatre endroits, elle laisse voir trois ou quatre petits sachets de coton, d'une blancheur extrême & de la même figure que la coque des vers à soie. Ils sont attachés au fond de la cosse ouverte, & contiennent la semence pour l'année suivante. Il est tems alors d'en faire la récolte; mais, dans le beau tems, on laisse le fruit exposé au soleil pendant deux ou trois jours de plus. La chaleur le fait enfler & le profit en est plus grand.

Machine pour  
en séparer les se-  
mences.

Comme toutes les fibres de coton sont fortement attachées aux semences, on se sert d'une espèce de roue pour les séparer. Cette machine est composée de deux rouleaux fort unis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce d'épaisseur. Ils sont placés si près l'un de l'autre, qu'il ne reste point d'espace entre deux. Tandis que d'une main on donne le mouvement au premier rouleau, & du pied au second, on ravaille de l'autre main le coton. Il se lâche par l'agitation qu'il reçoit, & passant d'un côté de la machine, il laisse la semence de l'autre côté. On le carde ensuite, on le file & on le met en (6) œuvre.

Thé de la Chine.  
D'où vient ce  
nom.

L'arbruste qui porte le Thé mérite avec raison la préférence que les Chinois lui donnent sur tous les autres, parce qu'il n'y en a point dont ils fassent tant d'usage, ni dont ils tirent tant d'utilité. Le nom de *Tha* ou de *Tea* s'est formé par une prononciation corrompue de *Tsion-cheu* & de *Chang-cheu-fu* dans la Province de *Fo-kyen*. Toutes les autres parties de l'Empire se servent du mot *Cha*, comme les Portugais. On en distingue quantité d'espèces, qui portent différens noms dans diverses Provinces. Cependant, à ne consulter que leurs

Différentes for-  
tes de thé.

(5) Du Halde, p. 321.

(6) Le même, p. 319. & suiv.

qualités,  
*Vu-i-cha*,

Le Son

Province  
peu de ha  
d'arbutestes  
des mont  
pêche, d  
roient de  
dans d'aut  
cinq en ci  
trop dure  
feuilles. E  
grain, de  
goit. Le  
lent pour  
& verte l  
France qu  
turelle, &  
n'en doiv  
ment dans  
rope peut  
pur, l'exc

Le *Vu-*  
vince de F  
de *Kyen-*  
montagne,  
Temples,  
ce qui ne  
de cette ra  
s'efforcent  
ont trouvé  
rités de la  
le moyen  
dessus des  
terrain qui

Les arb  
& de la n  
qu'il y ait  
en pointe  
il est aisé d  
sont courte  
jaune, fan  
l'estomac le  
dans tout l  
On n'y ven

(7) Du H

qualités, toutes les espèces peuvent être réduites à quatre; le *Song-lo-cha*, le *Vu-i-cha*, le *Pa-cul-cha* & le *Lo-ngan-cha*.

Le *Song-lo-cha*, qui est le thé verd, tire ce nom d'une montagne de la Province de *Kyang-nan*, dans le district de *Why-cheu-fu*. Cette montagne a peu de hauteur & d'étendue; mais elle est entièrement couverte de l'espèce d'arbuscules qui portent ce thé. On les cultive sur ses revers, comme au pied des montagnes voisines. Ils se plantent à peu près comme la vigne. On empêche, dans ce canton, qu'ils ne montent trop haut; sans quoi ils s'éleveroient de six ou sept pieds. Ils parviennent même jusqu'à dix ou douze pieds dans d'autres Provinces. On est obligé de les replanter, de quatre en quatre, ou de cinq en cinq ans; parce qu'autrement les feuilles deviendroient trop épaisses, trop dures & trop rudes. La fleur est blanche, & de la forme d'une rose à cinq feuilles. En Automne, lorsqu'elle commence à tomber, on voit paroître un grain, de la figure d'une noix bien pleine, mais un peu moite, & d'assez bon goût. Le *Song-lo-cha*, gardé pendant quelques années, est un remède excellent pour diverses maladies. Ses feuilles sont longuettes. L'infusion en est claire & verte lorsqu'elle est nouvelle, & le goût en est agréable. On trouve en France qu'elles sentent un peu la violette; mais cette odeur ne leur est pas naturelle, & les Chinois assurent souvent l'Auteur que pour être bonnes elles n'en doivent avoir aucune. C'est cette espèce de thé qui se présente ordinairement dans les visites. Il est extrêmement corrosif. Le sucre qu'on y mêle en Europe peut en corriger un peu l'âcreté; mais à la Chine, où l'usage est de le boire pur, l'excès en seroit nuisible à l'estomac (7).

Le *Vu-i-cha*, que nous appellons *Thé-bohé*, ou *Thé-bout*, croît dans la Province de Fo-kyen & tire son nom de la montagne de *Vu-i-cha* dans le district de *Kyen-uing-fu*, à deux lieues de la petite Ville de *Tsong-gan-hyen*. Cette montagne, qui est la plus fameuse de sa Province, offre un grand nombre de Temples, de Couvens & d'Hermitages de Bonzes, de la Secte de *Tau-kyä*; ce qui ne cessé pas d'y attirer un grand concours de peuple. Comme le crédit de cette race de Prêtres dépend de l'opinion qu'on a de leur sainteté, & qu'ils s'efforcent de faire passer leur montagne pour le séjour des Êtres immortels, ils ont trouvé le moyen de transporter des barques, des chariots & d'autres singularités de la même nature dans les fentes des rochers les plus inaccessibles, par le moyen d'un ruisseau qui les traverse; & le peuple, qui croit cet ouvrage au-dessus des forces humaines, ne manque pas de le regarder comme un prodige. Le terrain qui produit l'arbuscule du *Vu-i-cha*, est léger, blanchâtre & sablonneux.

Les arbuscules du *Vu-i-cha* & du *Song-lo-cha* sont de la même hauteur & de la même forme. Leur culture est aussi la même. La seule différence qu'il y ait entr'eux est que les feuilles du dernier sont plus longues & plus en pointe, que l'infusion en est verte, & qu'elle gratte un peu, comme il est aisé de s'en assurer par l'expérience. Au contraire, les feuilles du *Vu-i-cha* sont courtes, plus rondes, un peu noirâtres, & donnent à l'eau une couleur jaune, sans aucune âcreté, ou sans aucune autre qualité qui puisse nuire à l'estomac le plus foible. De-là vient que l'usage du *Vu-i-cha* est plus commun dans tout l'Empire. Il ne s'en trouve gueres de bon dans les Provinces du Nord. On n'y vend, de l'une & l'autre espèce, que du thé à grandes feuilles. Cepen-

(7) Du Halde, p. 10. LeComte, p. 222.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Le Song-lo-cha,  
ou le thé verd.

Le Vu-i-cha, ou  
le thé bohé.

Comparaison  
du thé verd & du  
thé bohé.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Trois sortes fort  
estimées.

dant plus les feuilles sont jaunes, tendres & fines, plus elles sont estimées. On distingue trois sortes de ce bon Thé, dans les lieux où il se recueille.

Le premier est celui qui vient des arbrustes nouvellement plantés; ou, comme les Chinois s'expriment, c'est la première pointe des feuilles. Il s'appelle *Mau-cha*. On ne l'emploie gueres que pour les présens, ou pour l'usage de l'Empereur. Le second est composé de feuilles plus avancées, & c'est celui qui se vend sous le nom de bon *Vu-i-cha*. Les feuilles qui demeurent sur l'arbruste, & qu'on laisse croître dans toute leur grandeur, sont la troisième sorte, qui est à fort bon marché.

On en fait une autre sorte, qui n'est composée que de la fleur même; mais il faut la commander exprès, & le prix en est excessif. Les Missionnaires Géographes s'en étant procuré une petite quantité, par le crédit de quelques Mandarins, ne remarquèrent point de changement sensible dans l'infusion, soit pour la couleur, soit pour le goût. Aussi l'usage n'en est-il pas familier à l'Empereur, ni même dans le Palais. Le Thé imperial est le *Mau-cha*. La livre se vend environ deux schellings d'Angleterre (8), près des montagnes de *Song-lo* & de *Vu-i*.

Autres thés de  
la Chine.

Tous les autres Thés de la Chine peuvent être compris sous ces deux especes, quoiqu'ils soient distingués par des noms différens, tels que *Lu-ngan-cha*, *Hay-cha*, &c. Le premier prend ce nom de la Ville de *Lu-ngan-chen*. Cependant le meilleur de son espece ne se trouve que sur le revers des petites montagnes de *Ho-chan-hyen*, qui en est éloigné d'environ sept lieues. Les Missionnaires l'ayant examiné dans le lieu même ne lui trouverent aucune différence d'avec le *Song-lo-cha*, ni pour la figure des feuilles, ni pour la maniere de le cultiver. S'il teint l'eau d'une autre couleur, & si l'infusion fraîche ne paroît pas si rude ou si corrosive, il faut l'attribuer à la différence du terroir, puisqu'en Europe les vins du même raisin se trouvent plus ou moins suaves dans les différentes parties d'une même Province.

Cependant les Chinois prétendent s'appercevoir que les effets de ces deux especes sont fort différens. Le *Song-lo* leur paroît chaud. Il grate même; au lieu que le *Lu-ngan* n'a pas ces deux qualités, & qu'ils le trouvent fort sain.

Le Hay cha.

Le *Hay-cha* vient de *Kau-chen-fu*, dans la Province de *Kyang-fu*, & ne differe nullement du *Lu-ngan-cha*. On peut le regarder comme une espece de *Song-lo-cha*, qui est le même au fond que tous les autres Thés (\*). Par exemple, celui dont les Mongols font usage en Tartarie & qu'ils appellent *Kayol-cha*, ou *Karcha*, n'est composé que de *Song-lo* ou de *Vu-i-cha*, dont les feuilles ont toute leur grandeur & sont mêlées sans aucun choix, parce que les Chinois jugent tout bon pour les Tartares, & ne les croient pas capables de distinguer le Thé fin du Thé grossier. A la vérité, les Tartares le délayent avec du lait; mais ils en font une liqueur agréable & nourrissante, qu'ils prennent à toutes les heures du jour.

Ruë des Mar-  
chands.

C'est une supercherie commune entre les Marchands Chinois, de vendre, pour du Thé, des feuilles de diverses autres plantes. Dans la Province de *Chan-ting*, celui qu'ils donnent pour un Thé admirable, sous le nom de *Mong-ing-cha* n'est qu'une sorte de moufle qui croît dans les parties pierreuses

(8) Entre quarante & cinquante sols de France.

(\*) C'est à-dire, qu'il n'y a que le choix des feuilles qui en fasse la différence.

d'une mon-  
qualité de

On en  
encore plu-  
chands lui-  
Régions se-  
dont le pal-  
par le goût  
de leurs ar-  
moins che-  
grandes &  
elles produ-

Le *Pach-*  
vince de *Y-*  
Les habit-  
que les M-  
dent est de  
convenu. S-  
produisent  
prenne soit  
que celles  
se vendent  
*Yun-nan* &  
doux. Les  
ordinaire d-

Les Med-  
semblent le-  
leurs cour-  
res incomm-  
flux de ven-  
plus fort du

Les feuil-  
rendent l'e-  
commode f-  
mais l'excè-  
sueurs, apr-  
même aux  
tre. Le Per-  
de *Thé Imp-*  
traordinaire  
prit rien qu-

Les Chir-  
& d'Avril,  
suite à la va-  
l'humidité

(9) Chin-

d'une montagne voisine de *Mong-ing-hyen*. Il a le goût fort amer, avec cette qualité de véritable Thé, que pris après le repas il hâte la digestion.

On en trouve de la même espece dans quelques parties des Provinces qui sont encore plus au Nord; & quoiqu'il ne soit pas composé de feuilles, les Marchands lui donnent le nom de *Cha-ya*, qui signifie feuilles de Thé. Dans ces Régions septentrionales, où l'on voit croître peu de véritable Thé, les habitans, dont le palais n'est pas fort raffiné, font usage de tout ce qui lui ressemble, soit par le goût, soit par d'autres effets, & font leurs délices des feuilles grossières de leurs arbres transplantés, qui dégèrent dans leur terroir. Pour les rendre moins chères, ils en font la récolte lorsqu'à force de vieillir elles sont devenues grandes & coriaces; ce qui en rend le goût rude & insipide, quoiqu'alors même elles produisent les mêmes effets que le *Song-lo* ou le *Vu-i-cha*.

Le *Pacul-cha* doit son nom au Village de *Pacul*, qui est situé dans la Province de *Yun-nau*, sur les frontières du *Pegu*, d'*Ava*, de *Laos* & du *Tong-king*. Les habitans le recueillent dans les montagnes voisines, & ne souffrent pas que les Marchands étrangers y pénètrent. Toute la liberté qu'ils leur accordent est de venir recevoir au pied de ces lieux sauvages la quantité dont on est convenu. Si l'on s'en rapporte au témoignage des Marchands, les arbres qui y produisent le Thé sont hauts & touffus, mais plantés sans ordre, quoiqu'on prenne soin de les cultiver. Les feuilles en sont plus longues & plus épaisses que celles du *Song-lo* & du *Vu-i-cha*. Elles sont roulées en forme de balle, & se vendent fort bien. Cette espece de Thé est commune dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu*; mais le goût en est peu agréable, quoiqu'assez doux. Les balles se coupent en plusieurs parties & se jettent comme le Thé ordinaire dans de l'eau bouillante, qui en reçoit une teinture rougeâtre.

Les Medecins Chinois assurent que cette liqueur est fort saine, & ses effets semblent le prouver; car les Missionnaires nous rendent témoignage que dans leurs courses, eux & leurs Compagnons s'en trouvoient fort bien pour de légers incommodités. Ses principales vertus sont de guérir la colique, d'arrêter le flux de ventre & d'exciter l'appetit. Mais, dans ces occasions, il faut le boire plus fort du double que le Thé ordinaire (9).

Les feuilles du Thé qui se nomme *Vu-i* sont petites & tirent sur le noir. Elles rendent l'eau jaune. Le goût en est délicieux, & l'estomac le plus foible s'en accommodent fort bien. Pendant l'Hyver, il demande d'être bû avec modération, mais l'excès n'en est pas dangereux en Eté. Il est bon particulièrement dans les sueurs, après un voyage, une course ou d'autres exercices violens. On le donne même aux malades; & ceux qui ménagent de leur santé n'en boivent pas d'autre. Le Pere le Comte avoit souvent entendu parler, à Siam, de *Fleur de Thé*, de *Thé Impérial*, & de plusieurs autres especes dont le prix étoit encore plus extraordinaire que les propriétés qu'on leur attribuoit; mais, à la Chine, il n'apprit rien qui ressemblât à ces récits.

Les Chinois commencent à recueillir les feuilles du Thé aux mois de Mars & d'Avril, suivant que la saison est plus ou moins avancée. Ils les exposent ensuite à la vapeur de l'eau bouillante pour les amollir encore plus. Aussitôt que l'humidité les pénètre, ils les étendent au feu sur des plaques de cuivre, où il

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Le Pacul-cha.

Qualités que les  
Medecins Chi-  
nois attribuent  
au thé.

Qualités du Vu-  
i-cha.

Recolte du thé.

(9) Chine du Pere du Halde, pag. 10. & suivantes.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Sa culture.

les font secher par degrés, jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur brune; & d'elles-mêmes elles se roulent dans la forme où nous les recevons.

C'est ordinairement dans les vallées & au pied des montagnes qu'on voit croître l'arbusse du Thé. Le meilleur est celui qui vient dans un terroir pierreux. Celui qui est planté dans une terre légère tient le second rang. Le moins estimé croît dans les terres jaunes. Mais dans quelque lieu qu'on entreprenne de le cultiver, il demande d'être exposé au Midi. Cette exposition le rend plus fort, & capable de produire dans la troisième année. Les racines de l'arbusse ressemblent à celles du pêcher, & ses fleurs aux roses sauvages. Il croît à toutes sortes de hauteur, depuis deux pieds jusqu'à cent. Il s'en trouve quelques-uns que deux hommes n'embrasseroient pas facilement. C'est au Pere le Comte qu'on doit ces éclaircissements, d'après l'Herbal Chinois. Mais il y joint les remarques qu'il fit lui-même, pendant un quart-d'heure qu'il eut pour examiner l'arbre. Il le vit pour la première fois, dit-il, sur le revers d'une petite montagne, en entrant dans la Province de *Fo-kyen*. Sa hauteur n'étoit que de cinq ou six pieds. Plusieurs tiges, d'un pouce d'épaisseur, qui étoient jointes ensemble, & qui se divisoient au sommet en quantité de petites branches, composoient une espèce de touffe comme le myrthe. Le tronc, quoique sec en apparence, avoit des branches & des feuilles très-vertes: la longueur des feuilles étoit d'un pouce ou d'un pouce & demi. Elles étoient assez pointues, & dentelées autour des bords. Les plus vieilles, qui paroissoient un peu blanches, étoient dures, cassantes, & ameres. Les jeunes au contraire étoient souples, pliables, rougeâtres, unies, transparentes, & assez douces au palais, surtout après avoir été un peu machées. On étoit alors au mois de Septembre. Il trouva trois sortes de fruits sur l'arbusse. Sur les nouvelles branches, c'étoit un pois gluant, verd au dehors, & rempli de grains jaunes. Sur les autres branches, le fruit étoit de la grosseur d'une fève, & de diverses formes. Les uns étoient ronds, & ne contenoient qu'un pois. D'autres, qui étoient longs, en contenoient deux. D'autres, de figure triangulaire, en contenoient trois, & ressembloient beaucoup au fruit de l'arbre qui porte le suif. La première peau qui renferme les grains est verte, fort épaisse, assez unie. La seconde est blanche, unie & moins épaisse. Une troisième pellicule, qui est extrêmement fine, couvre une espèce de gland, ou de petite noix parfaitement ronde, qui tient à l'écorce par une petite fibre, d'où lui vient sa nourriture. Ce fruit a peu d'amertume dans sa fraîcheur; mais un jour ou deux après avoir été cueilli, il se fane, s'allonge, devient jaune, & se ride comme une vieille noisette. A la fin, il devient onctueux & très-amer. L'Auteur trouva sur l'arbusse une troisième sorte de fruits, vieux & durs, dont la première peau à demi-ouverte laissa voir au-dedans une autre peau dure & cassante, exactement semblable à celle de la charoigne. En la brisant, il n'y trouva presque aucune marque de fruit, tant il étoit sec & applati. Dans d'autres coques, le fruit étoit réduit en poudre. D'autres contenoient une petite noix tout-à-fait sèche, & couverte de la première pellicule. Entre ces fruits, il s'en trouve un grand nombre qui sont sans germe ou sans bourgeon. On les nomme femelles. Ceux qui ont un germe peuvent être semés, & viennent heureusement. Mais les Chinois emploient ordinairement la méthode de l'ente. La curiosité de l'Auteur lui fit goûter de l'écorce du tronc & des branches. Il mâcha aussi quelques particules du

bois

Observations  
que le Pere le  
Comte fit de ses  
propres yeux sur  
l'arbusse du thé.

bois & des f  
liquoreux. C

A l'égard d  
buent de bo  
ciens s'imagi  
la pierre, pa  
nourrissent d  
frent des ind  
lorsqu'il est p  
semens de t  
prouver qu'il  
gens le croien  
ques-uns mêm  
ment de la s  
vent aucun s  
qu'elles soien  
coute, à la C

Cunningham  
ment en Ang  
son de le cue  
le bourgeon  
*Brug*, qui est  
cours des mo  
feu, dans des  
jours verd; q  
& que sa fem  
qu'on peut cu  
de bonne fer  
Pere le Com  
Description.

bouton des fi  
en effet la figu  
de semence; s  
arrivent à leu  
L'arbusse croît  
un terrain sec

Le même V  
qu'il a prétend  
même île, de  
l'arbre; mais  
greffe, tranch  
l'écorce de la  
paille & de bo

(10) Cela vien  
atténuante; car  
& les sucs.

(11) Le Comte

(12) Cependan

Tome V

bois & des fibres, qui loin d'être amers, laissent un goût agréable & comme liquoreux. Cependant il ne se fait sentir que quelques momens après.

A l'égard des vertus du Thé, les opinions s'accordent peu. Les uns lui attribuent de bonnes qualités. D'autres les croyent mauvaises. Quelques Physiciens s'imaginent qu'il garantit les Chinois de la goutte, de la sciatique & de la pierre, parce qu'ils ne sont pas sujets à ces maladies. Les Tartares, qui se nourrissent de chair crue, n'ont pas plutôt quitté l'usage du Thé qu'ils souffrent des indigestions continuës. Dans d'autres, il produit le même effet lorsqu'il est pris après le repas. L'usage du Thé guérit quelquefois les étourdissemens de tête. D'autres trouvent qu'il les fait mieux dormir, ce qui semble prouver qu'il n'est pas propre à rabattre les fumées. En France, une infinité de gens le croient bon pour la gravelle, les crudités, & les maux de tête. Quelques-uns même ont cru lui devoir l'obligation d'avoir été guéris fort promptement de la sciatique & de la goutte (10). D'autres au contraire n'en reçoivent aucun soulagement. On peut en conclure que ses bonnes qualités, quelles qu'elles soient, lui sont communes avec quantité d'autres feuilles. Le Thé ne coûte, à la Chine, que six liards la livre (11).

Cunningham assure que les trois sortes de Thé, qu'on apporte ordinairement en Angleterre, viennent de la même plante, & que le terroir ou la saison de le cueillir y mettent seuls quelque différence. Le Bohé, ou le *Ku-i*, est le bourgeon même, cueilli au commencement de Mars & séché à l'ombre. Le *Brug*, qui est la seconde pousse, se cueille au mois d'Avril, & le *Song-lo* dans le cours des mois de Mai & de Juin. On fait un peu sécher ces deux espèces sur le feu, dans des bassins ou des poëles. Le même Auteur ajoute que l'arbruste est toujours verd; qu'il est en fleurs depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de Janvier, & que sa semence meurt jusqu'aux mois de Septembre & d'Octobre, de sorte qu'on peut cueillir tout à la fois les fleurs & la semence; mais pour un grain de bonne semence, il s'en trouve cent qui ne sont utiles à rien. C'est ce que le Pere le Comte, ajoute Cunningham, nomme deux sortes de fruits dans sa Description. Pour l'autre sorte, qu'il appelle *Pois visqueux*, ce n'est que le bouton des fleurs, avant qu'elles soient ouvertes. Ses vases feminaires ont en effet la figure d'un triangle, & chaque capsule contient sa noix ou son grain de semence; mais quoiqu'il n'y ait quelquefois qu'une ou deux capsules qui arrivent à leur perfection, les vestiges des autres se font aisément distinguer. L'arbruste croît sans culture, en plusieurs endroits de l'Isle de *Chou-chan*, dans un terrain sec & gravelleux, sur le revers des montagnes.

Le même Voyageur observe encore que le Pere le Comte s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que l'art de greffer est inconnu aux Chinois (12). Il vit, dans la même Isle, des arbres au fruit & plusieurs autres arbres greffés. On ne fend point l'arbre; mais l'on en coupe une petite piece extérieure, & l'on y applique la greffe, tranchée de biais pour y être assée. Ensuite couvrant la greffe avec l'écorce de la piece emportée, on lie tout ensemble, sous une enveloppe de paille & de boue, comme nous le pratiquons en Europe (13).

(10) Cela vient apparemment de sa qualité atténuante; car il subtilise beaucoup le sang & les sucs.

(11) Le Comte, p. 221. & suiv.

(12) Cependant il reconnoît que les Chi-

nois greffent, comme on vient de le voir d'après la page 215. de ses Mémoires.

(13) Abrégé des Transactions philosophiques, Vol. V. Part. IV. p. 180.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Vertus du thé  
dans l'usage.

Son prix à la  
Chine.

Observation de  
Cunningham sur  
l'arbruste du thé.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Avantage de la  
Chine sur l'Eu-  
rope.

Arbres qui portent des Fleurs.

Les arbres & les arbrustes à fleurs sont en si grand nombre à la Chine, qu'elle l'emporte de ce côté-là sur l'Europe, comme l'avantage est de notre côté pour les fleurs qui viennent de semences & de racines. On voit, dans ce vaste Empire, de grands arbres couverts de fleurs. Les unes ont une parfaite ressemblance avec les tulipes, d'autres avec les roses; & mêlées avec les feuilles vertes, elles forment un spectacle admirable.

Le Molyen,  
arbre à fruit.

Entre les arbres de cette espèce on distingue celui qui porte le nom de *Molyen*. Il est de l'épaisseur du bas de la jambe. Ses branches sont menues, remplies de moëlle, & revêtues d'une écorce rouge, marquée de taches blanches comme le noisetier. Les feuilles ne sont pas en grand nombre; mais elles sont fort grandes, & très-larges vers le sommet. Elles sont minces & assez sèches. Leurs côtes & leurs principales fibres sont couvertes d'un beau duvet blanc. Elles sont jointes à l'arbre, par des tiges, qui s'étendent, vers le fond, presque autour de la branche. On peut dire qu'elles en sortent, comme d'un petit tuyau, en formant un coude au point de leur sortie. Il s'éleve entre ces tiges de petits bourgeons de figure ovale, couverts de duvet, qui s'ouvrant au mois de Décembre, deviennent des fleurs aussi grandes que le lys sauvage. Elles sont composées de sept ou huit feuilles, remplies de longues fibres ovales, & pointues aux extrémités. Quelques-unes de ces fleurs sont jaunes; d'autres sont rouges, & d'autres blanches.

Le La-moué,

L'arbre qui se nomme *La-moué*, a quelque ressemblance avec notre laurier, par sa grandeur, sa figure & la forme de ses branches. Les feuilles croissent deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, sur des tiges assez courtes. Les plus grandes le sont presque autant que celles du laurier commun, mais sans être si sèches & si épaisses. Leur grandeur diminue à proportion qu'elles s'éloignent du bout de la branche. Au cœur de l'Hyver, on voit sortir entre ces feuilles de petites fleurs jaunes, d'une odeur agréable, qui ne ressemblent pas mal à la rose.

Le Cha-wha.

Le *Cha-wha* est un autre arbre de la Chine, qui seroit aussi un ornement distingué dans nos jardins. On en distingue quatre sortes, qui portent toutes des fleurs & qui ont beaucoup de ressemblance avec le laurier d'Espagne, par la forme du sommet, par le bois & les feuilles. La verdure des feuilles résiste aux outrages de l'Hyver. Elles sont rangées alternativement de chaque côté des branches. En grandeur, elles sont de figure ovale, pointues à l'extrémité, & dentelées sur les bords comme une scie. Elles ont aussi plus d'épaisseur & de fermeté que celles du même laurier. Le côté supérieur est d'un verd foncé comme celui de l'oranger. Le dessous est jaune. Leurs tiges sont assez épaisses. Le bois de cet arbre est d'un gris blanchâtre, & fort lisse. Le tronc est ordinairement de la grosseur de la jambe. Les bourgeons, qui sortent à l'endroit où les tiges se joignent à l'arbre, sont de la couleur, de la figure & de la grosseur d'une noisette. Ils sont couverts d'un beau duvet blanc, sur un fond qui ressemble au satin. Ces bourgeons se changent au Printemps en fleurs doubles, de couleur rougeâtre, assez semblables à de petites roses. Elles sont soutenues par un calice, & sortent des branches sans aucune tige.

Les Cha-  
feuilles est  
vertes; &  
peces sont p  
dont chacun  
roses ordina  
petite boulev  
renfermée (

On voit  
toute l'anno  
celles de l'a  
unie. Des al  
roient un d  
pour la pro

Entre les  
que trois or  
nomment M  
lement dan  
dans les Pr  
que l'on pr  
fleur ressem  
l'odeur en  
sont tout-à  
tronier (16

Le jasmi  
cultive ave  
il est au-de  
que dans l'  
d'une Prov  
propriétés  
nille, que l  
qui croît à

L'arbre c  
dans les Pr  
quelquefois  
couleurs; n  
de notre la  
arbres, qui  
de Kyang-f  
espece. La  
bouquets, c  
verte; & le  
grand éloig  
c'est-à-dire  
de nouvelle

(14) Chine

(15) Le C

Les *Cha-was* de la seconde espece sont fort hauts. L'extrémité de leurs feuilles est arrondie. Les fleurs sont grandes, rouges, entremêlées de feuilles vertes; & ce mélange a beaucoup d'agrément. Les fleurs des deux autres especes sont plus petites & blanchâtres. Le milieu est rempli de petits filamens, dont chacun se termine par une petite tête jaune & plate, comme dans les roses ordinaires, & qui ont pour centre un petit pistil rond. Le fond est une petite boule verte, qui forme, en croissant, la membrane où la semence est renfermée (14).

On voit, dans plusieurs Cantons, des arbres qui sont chargés, presque toute l'année, de fleurs du plus vif incarnat. Les feuilles sont aussi petites que celles de l'orme. Le tronc est irrégulier, les branches tortues, & l'écorce fort unie. Des allées, composées de ces arbres & d'un mélange d'orangers, formeroient un des plus beaux lieux du monde. Mais les Chinois ont peu de goût pour la promenade (15).

Entre les arbuttes, Du Halde, ou plutôt son Correspondant, n'en connoissoit que trois ou quatre especes dont les fleurs fussent odoriferantes. Celles qui se nomment *Mo-li-wha*, sont les plus agréables. L'arbutte qui les porte croît facilement dans les parties méridionales de la Chine & s'éleve assez haut. Mais, dans les Provinces du Nord, il ne passe jamais cinq ou six pieds, quelque soin que l'on prenne, pendant l'Hyver, de le tenir renfermé dans des caves. La fleur ressemble beaucoup au double jasmin, par la figure & la couleur; mais l'odeur en est plus forte, quoiqu'elle ne soit pas moins agréable. Les feuilles sont tout-à-fait différentes, & tirent beaucoup plus sur celles du jeune citronnier (16).

Le jasmin est fort commun à la Chine. Il se plante comme la vigne, & se cultive avec beaucoup de soin. On le vend pour en faire des bouquets. Mais il est au-dessous du *Sampagou*, fleur aussi fameuse dans plusieurs autres Pays que dans l'Empire Chinois. Le *sampagou* croît dans des pots & se transporte d'une Province à l'autre pour s'y vendre. On attribue à ses racines diverses propriétés merveilleuses & fort opposées entr'elles. On assura l'Auteur, à Manille, que la partie qui croît du côté de l'Est est un poison mortel, & que celle qui croît à l'Ouest est son antidote (17).

L'arbre qui produit les fleurs qu'on nomme *Quey-wha*, est fort commun dans les Provinces méridionales, & très-rare dans celle du Nord. Il croît quelquefois à la hauteur du chêne. Ses fleurs sont petites, & de différentes couleurs; mais l'odeur en est fort agréable. Les feuilles ressemblent à celles de notre laurier; & cette ressemblance est plus remarquable dans les grands arbres, qui se trouvent particulièrement dans les Provinces de Chu-kyang, de Kyang-si, de Yun-nan, & de Quang-si, que dans les arbuttes de la même espece. La couleur des fleurs est ordinairement jaune. Elles pendent en si gros bouquets, que lorsqu'elles viennent à tomber, la terre en est entièrement couverte; & leur odeur est si agréable que l'air en est parfumé dans un assez grand éloignement. Quelques-uns de ces arbres portent quatre fois l'année; c'est-à-dire, qu'aux fleurs qui tombent on en voit succéder immédiatement de nouvelles. Aussi sont-elles fort communes, au cœur même de l'Hyver.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Autres especes  
d'arbres à fleurs.

Arbuttes à fleurs.  
Le *Mo-li-wha*.

Jasmin de la  
Chine.

*Sampagou*.

Le *Quey-wha*.

(14) Chine du Pere du Halde, p. 17 & 320.

(16) Du Halde, p. 12.

(15) Le Conte, p. 158.

(17) Navarrette, p. 35.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Fleur nommée  
La-mo-li-chui.

Navarette fait la description d'une petite fleur, qui ne diffère pas beaucoup de la précédente, si ce n'est pas la même. Elle est jaune, & d'une odeur si douce & si charmante que l'Auteur ne connoissoit rien de comparable en Europe. Quoiqu'elle soit fort petite, elle se peut appercevoir presque à la distance d'un mille. Il observe que l'arbre qui la porte, se nomme *La-mo-li-chui*, & n'a pas d'autre fruit; qu'il fleurit au mois de Janvier; que les fleurs durent pendant quelques mois sur les tiges; enfin qu'elles sont fort estimées des Lettrés & des Etudiants, & qu'ils en portent ordinairement à la tresse de cheveux qui leur pend derrière la tête. Le même Auteur remarque, à cette occasion, que les femmes Chinoises se plaisent tant à porter des fleurs sur la tête, soit naturelles, soit artificielles d'or ou d'argent, qu'elles sement pour cela des mauves dans leurs jardins. Il eut le plaisir d'en voir une, qui n'avoit pas moins de soixante & dix ans, toute chargée de cette parure. Les Millionnaires, dit-il, ne purent s'empêcher d'en rire, suivant la coutume de l'Europe; quoiqu'ils dûssent être mieux instruits par l'exemple des Chinois (18).

Le Lau-wha.

On vante une autre fleur, nommée *Lau-wha*, ou *Lau-whey-wha*, dont l'odeur l'emporte sur toutes celles dont on a déjà parlé, mais qui est moins belle. Sa couleur tire ordinairement sur celle de la cire. Elle croît sur une plante, qui ne vient guères que dans les Provinces maritimes. On voit des fleurs charmantes & fort touffues, mais tout-à-fait insipides, croître comme des roses sur d'autres arbres & sur d'autres arbrustes, qu'on croit de l'espece du pêcher & du grenadier. Leurs couleurs sont fort brillantes; mais elles ne produisent aucun fruit. Un autre arbruste, qui se nomme *Wen-quang-chu* à Peking, ressemble encore moins aux especes de l'Europe. Il porte différents noms, dans trois Provinces au moins. Sa fleur est blanche. Ses feuilles croissent en forme de double & quelquefois de triple rose. Le calice se change en un fruit semblable à la pêche, mais sans aucun goût, dont les cellules sont remplies de pepins, ou plutôt de graine, couverte d'une tunique blanchâtre & cartilagineuse (19).

Fleurs des plantes  
& des racines  
Chinoises.

Suivant le Pere le Comte, les fleurs Chinoises qui viennent des plantes & des racines ne méritent pas la moindre curiosité. Il s'en trouve plusieurs qui ressemblent à celles de l'Europe, mais si mal cultivées qu'il n'est pas facile de les reconnoître (20). Apparemment que ce Missionnaire n'avoit pas vu de pivoines, puisque Du Halde nous assure que dans plusieurs cantons de la Chine on en voit de beaucoup plus belles qu'en Europe, & qu'outre la variété de leurs couleurs elles ont dans quelques endroits une odeur charmante. Il ajoute à la vérité qu'elles sont le principal ornement des parterres Chinois, où l'on n'apperçoit nulle autre fleur qui puisse entrer en comparaison avec nos œillets, nos tulipes, nos renoncules, nos anémones, &c (21). Cependant Navarette, qui se vante d'avoir vu une grande variété de fleurs à la Chine, assure qu'on y trouve une sorte de rosier, qui produit chaque mois de nouvelles fleurs & qui ressemble de toute maniere à celui de Provence. L'espece de rose que les Chinois nomment *Mou-tsu*, ou Reine des fleurs, est, suivant le même Ecrivain, la plus belle fleur du monde, & ne devoit jamais être dans d'autres mains que celles des Rois & des Princes. Son odeur est délicieuse. Elle est

(18) Le même, *ibid.*

(19) Du Halde, p. 12.

(20) Le Comte, p. 158.

(21) Du Halde, p. 12.

touffue  
serve a  
que les  
en Eur  
d'une  
les œil

On  
nomme  
fruit &  
d'eau  
fleur d  
plus v  
ment c  
& se d  
fruit fo  
mun d  
des lac  
Les gra  
fois da  
à leurs

Cette  
ressemb  
un peri  
couleur  
L'odeur  
est blan  
fortifie  
Les feu  
par de  
ciles. L  
blanche  
toutes l  
ploymen

Le C  
nommé  
revêtu  
cheur  
bouche  
naire e  
& à K  
étonnan  
cune q  
naire au

(22) L

(23) L  
differe b  
phar. Ell

touffue. Ses fleurs sont rougeâtres. Elle réjouiroit la mélancolie même. Il observe aussi que la Chine offre des tournesols en abondance, des lys odoriférans, que les Philosophes Chinois vantent beaucoup, & d'autres fleurs communes en Europe; qu'il s'y trouve une abondance extrême de *crêtes de coq*, qui sont d'une beauté rare & qui sont l'ornement des jardins (22); mais il avoue que les œillets de la Chine ont peu d'odeur ou n'en ont aucune.

On voit croître dans les étangs & souvent dans les marais une fleur qui se nomme *Lyen-wha*, & que les Chinois estiment beaucoup. Aux feuilles, au fruit & à la tige, on la prendroit pour le nénuphar, la nymphée ou le lys d'eau (23), dont on fait peu de cas en Europe. Mais à force de soins, la fleur devient double. On y compte alors cent feuilles, dont les couleurs sont plus variées & plus vives qu'en Europe. Les fleurs simples n'ont ordinairement que cinq feuilles, comme les nôtres. Le pistil croît en forme de cône, & se divise dans son cours en plusieurs cellules, qui contiennent une forte de fruit fort blanc, & plus gros que nos fèves (24). Le *Lyen-wha* est fort commun dans la Province de *Kyang-si*. C'est un spectacle fort agréable que de voir des lacs entiers couverts de ces fleurs, qui se cultivent avec soin tous les ans. Les grands Seigneurs en font croître dans de petites pièces d'eau, & quelquefois dans de grands vases remplis de terre détrempée, qui servent d'ornement à leurs jardins ou à leurs cours.

Cette fleur, qui s'élève d'une verge & demie de hauteur au-dessus de l'eau, ressemble assez à la tulipe. Elle est composée d'une petite boule, soutenue par un petit filament, qui approche beaucoup de celui qu'on voit dans les lys. Sa couleur est, ou violette, ou blanche, ou moitié violette & moitié blanche. L'odeur en est très-agréable. Son fruit a la grosseur d'une noisette. La pulpe en est blanche & de bon goût. Les Médecins l'ordonnent aux Malades, pour les fortifier lorsqu'ils sont affoiblis. On le trouve aussi fort rafraîchissant en Été. Les feuilles de la fleur sont longues & flottent sur l'eau. Elles tiennent à la racine par de longues tiges, dont les Jardiniers font usage pour lier leurs ustensiles. La racine est noueuse, comme celle du roseau, & sa substance est fort blanche. Les Chinois estiment beaucoup cette plante, & s'en servent dans toutes les parties de l'Empire. Ils en font même une forte de farine, qu'ils employent à divers usages (25).

Le Comte parle d'une autre fleur, qui est aussi une espèce de nénuphar, nommée *Pe-tsi*, & qui croît sous l'eau. Sa racine tient à une matière blanche, revêtue d'une peau rouge, & divisée en plusieurs têtes, qui ont dans leur fraîcheur le goût des noisettes. Les Chinois l'assurèrent que si on la tient dans la bouche avec un morceau de cuivre, elle en adoucit l'âcreté. Mais ce Missionnaire en ayant fait l'essai à *Hang-chin-su*, où l'on mange beaucoup de *Pe-tsi*, & à *Kya-king-su*, trouva cette observation chimerique; ce qui n'est pas fort étonnant, puisque le jus du *pe-tsi* est si doux, qu'il n'a vraisemblablement aucune qualité corrosive (26). Du Halde, qui attribue cette propriété imaginaire au *lyen-wha*, suppose que le *Pe-tsi* en est une espèce (27).

Lyen-wha,  
Fleur aquatique.

Propriétés du  
Lyen-wha.

Pe-tsi, fleur qui  
croît sous l'eau.

Qualité qu'on  
lui attribue fau-  
sément.

(22) Navarrete . p. 35.

(23) L'Auteur dit ailleurs (p. 79.) qu'elle diffère beaucoup du lys-d'eau ou du Nénuphar. Elle se nomme aussi *Rose aquatique*.

(24) Du Halde, p. 12.

(25) Le même, p. 19. & suiv.

(26) Le Comte, p. 101.

(27) Du Halde, p. 13.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Les Chinois emploient presque uniquement des sucres de fleurs & d'herbes pour peindre des figures sur le satin & les taffetas satinés dont ils font leurs habits, leur parure & leurs ameublemens. Ces couleurs, qui pénètrent la substance de la soie, ne se ternissent jamais; & comme elles n'ont pas de corps, il n'arrive pas non plus qu'elles s'écaillent. On s'imagineroit qu'elles sont tissées dans le fond de l'étoffe, quoiqu'elles n'y soient que délicatement appliquées avec le pinceau (28).

*Bois & Arbres utiles.*

Forêts dans les  
montagnes.

Les Plaines de la Chine sont couvertes d'une si grande abondance de riz, qu'à peine offrent-elles un arbre. Mais les montagnes, surtout celles de *Chen-fi*, de *Ho-nan*, de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*, sont remplies de forêts, qui contiennent de grands arbres de toutes les espèces. Ils sont fort droits, & propres à la construction des édifices publics, surtout à celle des vaisseaux. Les Voyageurs nomment le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, & le cedre, avec quantité d'autres qui sont peu connus en Europe (29).

Prodigieuse con-  
sommation des  
bois de pin.

On emploie un si grand nombre de pins, ou de sapins, à la construction des vaisseaux, des barques & des édifices, qu'il paroît surprenant que la Chine en ait encore des forêts. La consommation en est fort grande aussi pour le chauffage (30). Les Provinces du Nord ne se servent pas d'autres arbres pour bâtir. Celles des parties méridionales, au-delà de la rivière, emploient ordinairement le *Cha-mu*.

Bois nommé  
Nan-mu.

Mais le bois le plus estimé à la Chine s'appelle *Nan-mu*. Les piliers des appartemens & des anciennes salles du palais, les fenêtres, les portes & les solives en sont composées; il passe pour inalterable. » Lorsqu'on veut bâtir pour l'éternité, disent les Chinois, il faut employer du *Nan-mu*. De-là vient apparemment que les Voyageurs le prennent pour le cedre. Mais si l'on s'en rapporte au témoignage des Millionnaires, qui en ont parlé sur celui de leurs propres yeux, ses feuilles ne ressemblent point à celles des cedres du Mont Liban, telles qu'on en trouve la description dans les Voyageurs. L'arbre est fort droit & de la plus grande espèce; ses branches s'élèvent directement vers le ciel. Elles ne sortent qu'à une certaine hauteur, & se terminent au sommet en forme de bouquet.

Confondu mal-  
à propos avec le  
cedre.

Cependant le *Nan-mu* n'approche pas, pour la beauté, d'un autre bois nommé *Tse-tau*, qui porte à la Cour le nom de *Bois-rose*. Ce *Tse-tau* est d'un rouge noirâtre, rayé, & plein de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Il est propre d'ailleurs aux plus beaux ouvrages de menuiserie. Les meubles qu'on en fait sont fort estimés dans tout l'Empire, surtout dans les Provinces du Nord, où ils se vendent beaucoup plus cher que les meubles vernissés (31).

Le Long-ju-tsu.

L'arbre qui se nomme *Long-ju-tsu* a le tronc aussi gros que nos plus gros pruniers. Il se coupe en planches pour toutes sortes d'usages communs. Il se divise d'abord en deux ou trois grosses branches, qui se subdivisent en plusieurs petites. L'arbre est d'un gris rougeâtre, tacheté comme le coudrier; mais l'extré-

(28) Le même, p. 14.

(29) Le même, p. 317.

(30) Description de Navarette, p. 34.

(31) Peut-être est-ce l'Ebene, qui croît, suivant Navarette, dans les parties du Nord, mais peu abondamment.

mité de  
comme  
ble beau  
core par  
plusieur  
du fruit  
assez du  
lorsqu'e  
lures. L  
est un  
reçoit f  
à mesur  
couvert  
Pour  
à celui  
c'est-à-d  
mais il  
par la co  
de ce bo  
qui acc  
roient a  
étoient  
fortes p  
double  
foibles,

On p  
Chinois  
tes. Le  
d'un bo  
il est d  
deaux,  
qui serv  
aussi du  
mestiqu  
res, &c.  
de Cann  
demi; &  
vinces n  
d'échaff  
Enfin  
plante f  
de huit  
dance d

(32) E

(33) C

dont on a

mité des branches est noueuse, tortue, rude & pleine d'une sorte de moëlle, comme celles du noyer. La figure du fruit tire sur l'ovale. Etant verd il ressemble beaucoup à la cerise, non-seulement par la couleur & la forme, mais encore par sa tige, qui est verte, cordée, extrêmement longue, & divisée en plusieurs branches, dont chacune porte un de ces fruits à l'extrémité. La peau du fruit, dans quelques endroits, est remplie de petites taches rouges. Elle est assez dure. Elle contient une substance verdâtre, qui tourne comme en bouillie lorsqu'elle est mûre. On s'en frotte les mains en Hyver, pour prévenir les engelures. Le noyau du fruit est fort dur & ressemble à celui de la cerise; mais il est un peu oblong, & dentellé de cinq; six & quelquefois sept sillons. Il reçoit sa nourriture par une ouverture ronde & assez grande, qui se rétrécit à mesure qu'elle approche de l'amande intérieure. Cette amande est petite & couverte d'une peau noire, moins dure qu'un pépin de pomme (32).

Pour la force & la fermeté, peut-être n'y a-t-il pas de bois comparable à celui qu'on appelle *Tye-li-mu*, & que les Portugais nomment *Pao-de-ferro*, c'est-à-dire, Bois de fer. Cet arbre est de la hauteur de nos plus grands chênes; mais il en est différent par la grosseur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui est plus sombre: il pèse aussi beaucoup plus. On fait de ce bois les ancres des vaisseaux de guerre; & les Officiers de l'Empereur qui accompagnerent les Missionnaires dans leur passage à Formose, les préféroient aux ancres de fer des Vaisseaux Marchands. Mais l'Auteur juge qu'ils étoient dans l'erreur. Les pointes ne peuvent jamais être assez aigues ni assez fortes pour mordre sûrement; & comme on fait les branches plus longues du double que celles des ancres de fer, elles en doivent être à proportion plus foibles, quelle que soit leur grosseur.

On peut compter au nombre des arbres utiles une sorte de canne, que les Chinois nomment *Chu-tsé*, & les Européens *Bambou*. Il y en a de plusieurs sortes. Le Bambou croît aussi haut que le commun des arbres. Quoiqu'il soit creux d'un bout à l'autre, excepté dans ses parties noueuses ou dans ses jointures, il est d'une dureté extraordinaire & capable de soutenir les plus pesans fardeaux, jusqu'à de grandes maisons de bois. On peut le diviser en petits éclats, qui servent à faire des nattes, des paniers, & d'autres ouvrages. On en fait aussi du papier (33), des tuyaux pour la conduite de l'eau, des meubles domestiques, tels que des tables, des chaises, des lits, des armoires, des boîtes, &c. On trouve des meubles tout faits de cette espèce, dans les boutiques de Canton. Un lit coûte neuf sols; une table, six; les chaises, quatre sols & demi; & le reste, à proportion. Les Bambous sont fort communs dans les Provinces méridionales. Ils sont très-propres à faire des perches, & toutes sortes d'échaffaudage (34).

Enfin la Chine produit du Ratan & des Cannes de sucre. Le Ratan est une plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cens ou de mille pieds (35). Les cannes de sucre croissent en abondance dans les Provinces méridionales (36).

Tye-li-mu, bois dont on fait les ancres des vaisseaux.

Canne de bambou. Ses propriétés.

Ratan & cannes de sucre.

(32) Du Halde, p. 320.

(33) On en fait aussi de l'écorce du Ku-chu, dont on a parlé.

(34) Du Halde, p. 10.

(35) Le même, p. 266.

(36) Navarrette, p. 32.

## Racines, Herbes &amp; Plantes.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Abondance de  
légumes à la  
Chine.

LE PEUPLE de la Chine ne vivant gueres que de légumes, d'herbes, & de racines, avec le riz, qui est son aliment le plus commun, il n'est pas surprenant que les jardins potagers y soient cultivés fort soigneusement. Aussitôt que la saison d'une chose est passée, on en plante ou l'on en sème une autre. Ainsi jamais la terre ne demeure oisive. Les Chinois ont une grande variété de ces végétaux, dont plusieurs se trouvent en Europe. La semence de choux, d'oseille, de rue, & de quelques autres plantes, qui leur viennent des Indes, meurt ou dégénère dans l'espace de deux ou trois ans. Ils ont une véritable espèce de choux, mais qui ne pomment jamais. Le persil leur est connu depuis plusieurs siècles (37), puisqu'on le trouve dans leurs Livres sous le nom de *Chin-tsay*; mais il n'a ni la beauté ni la douceur du persil de l'Europe.

Le Pe-tsay, excellent légume.

Entre les herbes potageres qui nous manquent, la Chine n'en a qu'une qui mérite de trouver place dans nos meilleures cuisines. C'est celle qui se nomme *Pe-tsay*, & qui est véritablement excellente. Quelques-uns de nos Voyageurs ont pris mal-à-propos le pe-tsay pour la laitue. Ses premières feuilles lui ressemblent à la vérité; mais la fleur, la semence, le goût & la grandeur de la plante en diffèrent beaucoup. Les meilleurs Pe-tsays se trouvent dans les Provinces du Nord, où les premiers frimats servent à les rendre fort tendres: l'abondance en est presque incroyable. Dans le cours des mois d'Octobre & de Novembre, on en voit passer, du matin au soir, par les portes de Pe-king, des charrettes & d'autres voitures chargées. L'usage des Chinois est de les conserver dans du sel, ou de les mariner, pour les faire cuire avec le riz, qui est naturellement fort insipide.

Mauves que les Chinois mangent.

Dans quelques Provinces meridionales on cultive des mauves, dont on fait cuire les feuilles à l'eau, pour les faire éruver avec de la graisse ou de l'huile, comme on prépare en Europe les laitues & les épinards avec du beurre. Les Chinois trouvent cette plante fort saine & laxative (38).

Le Comte vit une sorte d'oignons, qui ne portent pas de semence comme les nôtres, mais dont les feuilles jettent vers la fin de la saison quelques petits filamens, au milieu desquels croît un petit oignon blanc, semblable à celui qui est en terre. Ce nouvel oignon produit des feuilles dans son tems, qui produisent un autre oignon; & cette succession continue avec une si juste proportion dans les distances, qui sont plus ou moins grandes à mesure que la plante s'élève, qu'on prendroit tout ce jen de la Nature pour un ouvrage de l'art (39).

Navarette dit que les concombres & les melons de la Chine ne ressemblent point aux nôtres, & qu'on y voit plusieurs espèces de courges & de calebasses; que la marjolaine sauvage y est fort commune, mais qu'il ne s'y trouve pas de romarin; que le tabac s'y plante en abondance, & qu'on en fume dans toutes les parties de l'Empire; que sec il ne coûte qu'un sol la livre, mais que le tabac du Japon est le plus estimé (40).

Tabac.

(37) Suivant Navarette (p. 32.) la Chine n'a point de persil ni de porreaux.

(38) Du Halde, p. 13.

(39) Le Comte, p. 100. & suiv.

(40) Mémoires du Pere le Comte, p. 100. & suivantes.

Entre

Entre l  
mées, &  
qu'ils par

1. La R  
les montag  
s'étendent  
naires s'y  
Carte, y r  
contenoien  
découpées  
de la racin  
leur que n

La plan  
le nom de  
Racine de  
lièrement.  
contraire,  
nois, elle  
qui se nom  
caille, une  
Elle differe  
meilleur n  
où elle pass  
rent que les  
du verd; n  
terminer à  
nois l'ordon  
dant on sça  
sang (43).

Navarett  
l'une, parf  
l'autre, for  
*Quang-ton*  
ve en abon  
deux espec  
ques petits  
faire décou  
chere que l  
chere dans  
n'en auroit  
ont pris la  
quelquefois  
ficiense.

La racine

(41) Desce  
rette, p. 52.

(42) Les P

Tome

Entre les plantes médicinales, on nous apprend quelles sont les plus estimées, & celles qui parurent les plus singulières aux Voyageurs, dans le tems qu'ils parcouroient les Provinces.

1. La Rhubarbe croît en abondance dans la Province de *Se-chuen* & dans les montagnes de *Chen-si*, nommées *Sou-chun* ou les montagnes de neige, qui s'étendent depuis *Lyang-cheu* jusqu'à *Su-cheu* & *Si-ning-cheu*. Les Millionnaires s'y trouvant aux mois d'Octobre & de Novembre pour en lever la Carte, y rencontrèrent souvent des troupes de chameaux, chargés de sacs qui contenoient de la rhubarbe. Les fleurs de cette plante ressemblent à des cloches, découpées par les bords. Les feuilles sont longues & assez rudes. L'intérieur de la racine est blanchâtre dans sa fraîcheur; mais en séchant elle prend la couleur que nous lui voyons lorsqu'elle arrive en Europe.

La plante dont les Médecins Chinois font le plus d'usage, porte parmi eux le nom de *Fou-ling*. Elle a reçu des Européens celui de *Radix-Xina* (41) ou Racine de la Chine. C'est dans la Province de *Se-chuen* qu'elle croît particulièrement. Ses feuilles, qui rampent sur terre, sont longues & étroites. Au contraire, la racine devient fort grosse; & si l'on peut s'en rapporter aux Chinois, elle a quelquefois la grosseur de la tête d'un enfant. La bonne espèce, qui se nomme *Pe-fou-ling* ou *Fou-ling* blanc, contient, dans une espèce d'écaïlle, une substance blanche & moëlleuse, qui a quelque chose de visqueux. Elle diffère d'une autre espèce, qui est fort en usage aussi, parce qu'elle est à meilleur marché, & qui croît d'elle-même dans plusieurs parties de la Chine, où elle passe pour une sorte de *Fou-ling* sauvage. Quelques Missionnaires assurent que le *Pe-fou-ling* de *Chen-si* est une véritable truffe. Sa couleur approche du verd; mais en séchant elle devient un peu jaunâtre. Il n'est pas aisé de déterminer à quelle maladie elle convient le mieux, parce que les Médecins Chinois l'ordonnent indifféremment pour routes sortes d'infirmités (42). Cependant on sçait que c'est un excellent sudorifique, & qu'elle est propre à purger le sang (43).

Navarette observe qu'il y a deux sortes de *Radix-xina* ou Racine de la Chine; l'une, parfaite, qui est fine & blanche, & qui croît dans les Provinces du Nord; l'autre, fort imparfaite, qui s'appelle *Racine de terre* & qui croît dans *Fo-kyen*, *Quang-tong* & les autres Provinces du Sud. Sa couleur est rougeâtre. Elle se trouve en abondance dans les champs, où tout le monde a la liberté d'en cueillir. Les deux espèces croissent également sous terre, & ne poussent au dehors que quelques petits surçons, avec de très-petites feuilles, qui servent néanmoins à la faire découvrir. L'Auteur croit que la première espèce, qui est quatre fois plus chère que l'autre, n'a jamais été apportée en Europe. Il ajoute qu'elle est fort chère dans l'Inde, & qu'il a vu vendre à Malaca, pour dix-huit piastres, ce qui n'en auroit pas coûté deux à la Chine. Depuis quelques années les Portugais ont pris la méthode de la confire. Les Hollandois & les Anglois apportent quelquefois un peu de cette conserve, que les Européens trouvent (44) délicieuse.

La racine d'une autre plante, qui se nomme *Ten-se*, n'est pas d'un usage

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Plante médi-  
cinale.

Rhubarbe.

Radix Xina;

Ses propriétés.

Racine de Ten-  
se,

(41) Description de la Chine par Navarette, p. 52.

(43) Du Halde, p. 13.

(42) Les Portugais l'appellent *Pao China*.

(44) Le Comte, *ubi sup.*, p. 228.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

aussi commun que le *Fou-ling*, mais se vend beaucoup plus cher. Elle est rare, dans la Province même de *Se-chuen*, où elle croît entre le trentième & le trente-neuvième degré de latitude. Comme elle est d'une qualité chaude, elle passe pour un remède excellent contre les humeurs froides & toutes fortes d'obstructions. Sa figure est singulière. Elle est très-ronde d'un côté & presque plate de l'autre. Le côté plat tient à la terre par diverses tiges, sur-tout par celle du milieu, qui est assez épaisse & qui pénètre le plus dans la substance de la racine. La surface convexe produit divers rejettons, qui se séparent par le bas forment chacun comme un petit bouquet. On distingue aisément la plante à cette marque. Les Chinois jettent les branches & ne gardent que la racine, qu'ils font bouillir ou qu'ils font du moins passer par le bain-marie avant que de la mettre en vente (45).

Racine de Ti-whang.

Le *Ti-whang* est la racine d'une très-belle plante, qui croît particulièrement dans les parties septentrionales de la Province de *Ho-nan*, dans le district de *Whay-ching-fu*. À la première vue on la prendroit pour une espèce de réglisse. Mais après avoir examiné les feuilles, la semence & le goût de la plante, on ne décide pas aisément à quelle espèce elle appartient. Les Chinois lui trouvent d'excellentes qualités pour fortifier l'estomac & réparer un tempérament affaibli (46).

Racine de Hu-chu-u.

*Cunningham* vit, à *Cheu-chan*, une racine extrêmement singulière, nommée *Hu-chu-u*, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie & de noircir les cheveux gris. Il suffit d'en boire pendant quelque-tems en infusion. Une seule racine se vend depuis dix lyangs, ou un taël, jusqu'à deux mille, suivant sa grosseur; car les plus grosses passent pour les plus efficaces. Mais l'Auteur ne fut pas tenté de faire une expérience qui lui auroit coûté si (47) cher. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit le *Jin-feng*, qui vient de la Tartarie orientale; ou le *San-tsi*, qui en est peu différent, si ce n'est par la figure.

C'est le Jin-feng ou le San-tsi.

Propriétés & vertus du San-tsi.

De toutes les plantes, le *San-tsi* est après le *Jin-feng* celle que les Médecins Chinois estiment le plus. Quoiqu'ils attribuent à toutes les deux presque les mêmes vertus, ils donnent la préférence au *San-tsi* pour les maladies des femmes & pour toutes les pertes de sang. Il croît dans la Province de *Quang-si* & ne se trouve qu'au sommet des montagnes presque inaccessibles. C'est l'espèce dont on fait usage dans la médecine & dont les Mandarins du Pays font présent à leurs supérieurs. On remarque, dans cette plante, la figure d'un bouc de couleur grise; d'où les Chinois inferent que le sang de cet animal a des qualités médicinales (48). En effet, il paroît certain qu'il produit des effets surprenans dans les cas de chute & de contusion. Les Missionnaires en firent souvent l'expérience à l'occasion de plusieurs domestiques, qui ayant perdu le mouvement & la parole après avoir été démontés par un cheval vicieux, se retrouvoient dès le jour suivant en état de continuer leur voyage, sans autre secours que la simple application de ce remède. Les Chinois regardent aussi la même plante comme un spécifique pour la petite-vérole. Les effets en sont

(45) Navarette, *ubi sup.* p. 55.

(46) Du Halde, p. 13.

(47) Abrégé des Transactions Philosphi-

ques, Vol. V. Part. IV. p. 182.

(48) On se sert à la Chine du sang des boucs qui ont été pris à la chasse.

fréquens.  
un rouge  
*San-tsi* da  
sang. Mai  
sûr, après

On ne  
nois emp  
ou *Tyen*  
toutes les  
grandes c  
teinture.  
réputation

LA CH  
nent  
Simples &  
cuivre, d  
nabre, d  
pierres d  
marbre.

Les C  
gent, na  
verture,  
Peuple d  
Kang-hi  
mines d'a  
fut inter  
de la pop  
vertes, r

On ne  
de ce mé  
bles (51)  
& de *Yu*  
pour la p  
qui occu

(49) D  
(50) Le  
(51) N  
& le Com  
(52) Il  
beaucoup

fréquens. On voit les pustules les plus noires & les plus infectées se changer en un rouge-clair, aussi-tôt que le malade a pris sa potion. Aussi prescrit-on le *San-tsi* dans plusieurs maladies qui paroissent venir des mauvaises qualités du sang. Mais cette plante est d'une rareté qui la rend fort chere, & l'on n'est pas sûr, après tout, de l'avoir pure & sans mélange.

On ne s'arrêtera point à tous les Simples & à toutes les Drogues que les Chinois emploient dans la pratique des Arts. Mais la plante qu'ils nomment *Tyen* ou *Tyen-whu*, mérite une attention particuliere. Elle est fort en usage dans toutes les Provinces de l'Empire. Trempée dans l'eau, & préparée dans de grandes cuves ou dans de petits étangs, elle forme un bleu qui est propre à la teinture. Les Habitans de Fo-kyen ont l'art d'en rehausser l'éclat, & sont en réputation, pour cette sorte de coloris, qu'ils appellent *Tan-mey* (49).

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Le *Tyen-whu*,  
plante pour la  
teinture.

## §. III.

*Fossiles de la Chine.**Mines & Métaux.*

LA Chine a quantité de montagnes fameuses par leurs mines, qui contiennent toutes sortes de métaux, & par leurs sources médicinales, leurs Simples & leurs minéraux. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre-blanc & de vis-argent; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du cristal de roche, des pierres d'aimant, du porphyre & des carrieres de différentes sortes de (50) marbre.

Richesse des  
montagnes de la  
Chine.

Les Chinois prétendent que leurs montagnes sont remplies d'or & d'argent, mais que jusqu'à présent des vûes politiques en ont fait défendre l'ouverture, dans la crainte apparemment qu'un excès d'abondance ne rendît le Peuple difficile à gouverner, ou ne lui fit négliger l'agriculture. L'Empereur Kang-hi accorda un jour aux Directeurs du domaine la permission d'ouvrir les mines d'argent; mais en moins de deux ou trois ans il ordonna que l'ouvrage fut interrompu, & l'on s'imagina que c'étoit pour empêcher les assemblées de la populace. Les mines de la Province de Yun-nan, qui ont toujours été ouvertes, rapportoient autrefois un profit considerable.

Mines d'argent  
de Yun-nan.

On ne sçauroit douter que la Chine n'ait aussi des mines d'or. Ce qu'elle a de ce métal est tiré en partie des mines, & se trouve en partie dans les sables (51) des torrens & des rivieres qui sortent des montagnes de Se-chuen & de *Yun-nan*, du côté de l'Ouest. La seconde de ces deux Provinces passe pour la plus riche. Elle reçoit beaucoup d'or d'un Peuple nommé *Lolo* (52), qui occupe les parties voisines des Royaumes d'*Ava*, de *Pegu* & de *Laos*.

(49) Du Halde, p. 13.

(50) Le Comte, p. 93. Du Halde, 317.

(51) Navarette dit la même chose, p. 32.  
& le Comte, p. 93.

(52) Il est probable que les *Lolos* tirent beaucoup d'or de leurs montagnes, puisque

leur usage est d'en renfermer quantité de feuilles dans les cercueils des personnes de distinction ou de ceux qui ont mérité leur estime. On a donné ci dessus un éclaircissement sur ce Peuple.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.Le plus bel or  
de la Chine.Il est peu em-  
ployé.Abondance du  
fer & de l'étain.Cuivre de la  
Chine.Beauté du cui-  
vre blanc.Proligieuse con-  
sommation de  
cuivre.

Mais cet or n'est pas des plus beaux, peut-être parce qu'il n'est pas purifié. L'argent de *Se-chuen* est encore plus noir; mais lorsqu'il est raffiné par les artistes Chinois, il devient aussi beau que dans tout autre Pays.

L'or le plus cher & le plus beau de la Chine se trouve dans les districts de *Li-kyang fu* & de *Yang-chung-fu*. Comme il n'est frappé d'aucun coin, il ne s'emploie dans le Commerce que comme une marchandise. Au reste, il n'en est pas plus recherché dans l'Empire, parce que son usage unique est pour la dorure & pour d'autres ornemens de peu d'importance. Les Européens sont les seuls à la Chine qui aient de la vaisselle d'or.

Quand on considère à quel prix le fer, l'étain & les autres métaux communs sont à la Chine, on se persuade aisément que les mines en doivent être fort nombreuses. Les Missionnaires géographes furent convaincus par leurs propres yeux de la richesse d'une mine de tomback, dans la Province de *Hu-quang*, d'où ils virent tirer dans l'espace de peu de jours plusieurs centaines de quintaux.

Les mines de cuivre commun, qui se trouvent dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quy-cheu*, ont fourni à l'Empire toutes les petites especes de monnoies qui y ont été frappées depuis plusieurs siècles. Mais le cuivre le plus extraordinaire porte le nom de *Tsé-tong*, qui signifie *cuivre blanc*. Il ne s'en trouve peut-être qu'à la Chine & dans la seule Province de *Yun-nan*. Il a toute sa blancheur en sortant de la mine. L'intérieur en est plus blanc que le dehors. On a vérifié à Peking, par quantité d'expériences, que cette couleur ne vient d'aucun mélange; car les moindres mélanges diminuent sa beauté. Lorsqu'il est bien employé, on ne le distingue pas de l'argent. Pour l'adoucir, on y mêle un peu de tomback ou de quelque autre métal. Mais ceux qui veulent lui faire conserver sa belle couleur, y mêlent, au lieu de tomback, un cinquième d'argent.

Le cuivre Chinois qui se nomme *Tsé-la-tong*, c'est-à-dire, *cuivre venu de lui-même*, n'est au fond qu'un cuivre rouge que l'eau entraîne des hautes montagnes de *Yun-nan*, & qui se trouve dans les torrens lorsqu'ils viennent à sécher (53).

Magalhaens observe que les Chinois emploient une quantité infinie de cuivre à leurs canons, leurs images, leurs statues, leurs monnoies, leurs ballins & leurs plats. Le mérite de l'antiquité, ou la réputation de l'ouvrier, fait quelquefois monter le prix d'un de ces ouvrages à plus de mille écus, quelque vil qu'il soit en lui-même. On peut juger encore de l'abondance du même métal par la multitude de gros canons qui se fondent à Macao & qui se transportent, non-seulement dans divers endroits des Indes, mais même en Portugal. Ils sont ordinairement d'une bonté, d'une grandeur & d'un travail admirables (54).

(53) Chine du Pere du Halde, p. 15. &amp; suivantes.

(54) Magalhaens, *ubi sup.* p. 135. & suivantes.

LE lapin  
& de  
tire aussi  
nit d'aill  
jaspe blan  
lorsqu'il e

Les Ru  
petits. Il  
Province  
res précie  
Marchand

Le plus  
*Chang-pu*  
les, des c

La mêm  
ne seroien  
vaillées.  
pièces ass  
qui se no  
montagne  
lis, dont l  
fois servir

Quoiqu  
lais, de T  
maisons o  
jamais fai  
au lieu de  
La pierre  
triomphe

Il y a pe  
aussi du Ja  
de la méd  
plus de lui  
metre, qu  
lever quat  
biles à les  
heures. La  
de France

Yun-na  
telles que  
qu'une pie  
aisément t

(55) Du

(56) Ou

## Pierres &amp; Minéraux.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

AZUR.

LE lapis-armenus, ou l'azur, qui se trouve dans plusieurs cantons de *Yun-nan* & de *Se-chuen* ne diffère pas de celui qu'on apporte en Europe. On en tire aussi du district de *Tay-tong-fu*, dans la Province de *Chan-si*, qui fournit d'ailleurs le plus beau *Yu-che* de la Chine. Le *Yu-che* est une espèce de jaspe blanc qui ressemble à l'agate. Il est transparent, & quelquefois tacheté lorsqu'il est poli.

Jaspe blanc.

Les *Rubis* qui se vendent à *Yun-nan-fu*, sont de la belle espèce, mais fort petits. Il fut impossible aux Missionnaires de découvrir dans quelle partie de la Province on les trouve. La même Ville offre quelques autres espèces de pierres précieuses, mais qui sont apportées des Pays étrangers, sur-tout par les Marchands du Royaume d'Ava, qui borde le district de cette Capitale.

Le plus beau cristal de roche vient des montagnes de *Chang-cheu-fu* ou de *Chang-pu-hyen*, dans la Province de Fo-kyen. On en fait, dans ces deux Villes, des cachets curieux, des boutons & des figures d'animaux.

Cristal de roche.

La même Province a, comme plusieurs autres, des carrières de marbre, qui ne seroient point inférieures à celles de l'Europe si elles étoient aussi-bien travaillées. On ne laisse pas d'en trouver chez les Marchands quantité de petites pièces assez bien polies & d'une fort belle couleur; telles que les petites tables qui se nomment *Tyen-sen*, dont les veines représentent naturellement des montagnes, des rivières & des arbres. Elles sont composées de morceaux choisis, dont la plupart viennent des carrières de *Tay-li-fu*. On les fait quelquefois servir, aux jours de fête, pour l'ornement sur les tables à manger.

Marbre.

Quoique le marbre soit en abondance à la Chine, on ne voit pas de Palais, de Temples, ni d'autres édifices qui en soient bâtis entièrement. Les maisons ont des colonnes ou des piliers; mais il ne paroît pas qu'on en ait jamais fait de marbre, ni qu'on ait encore pensé à faire servir le marbre coloré au lieu de bois. Les bâtimens mêmes de pierre sont rares dans cette région. La pierre n'a presque jamais été employée que pour les ponts & les arcs de triomphe (55).

Il y a peu de Provinces où l'on ne trouve des pierres d'aimant. On en apporte aussi du Japon à la Chine. Mais on les emploie particulièrement aux usages de la médecine. Elles se vendent au poids, & les meilleures ne coûtent jamais plus de huit ou dix sols l'once. Le Comte en apporta une d'un seul pouce de diamètre, qui quoiqu'assez mal armée, levoit onze livres de fer, & pouvoit en lever quatorze ou quinze lorsqu'elle étoit bien fixée. Les Chinois sont fort habiles à les couper. Celle de l'Auteur fut taillée à Nan-king en moins de deux heures. La machine qui sert à cette opération est fort simple; & si les ouvriers de France vouloient en faire usage ils s'épargneroient beaucoup de peine (56).

Barres d'aimant.

*Yun-nan* & plusieurs autres Provinces, sans en excepter celles du Nord, telles que *Chen-si*, produisent le *Hyang-whang*. C'est moins un minéral qu'une pierre tendre & jaune (57), quelquefois tachetée de noir, dont on fait aisément toutes sortes de vaisseaux & qui se teint ensuite avec du vermillon.

Pierre nommée Hyang-whang.

(55) Du Halde, p. 16.

Mémoires du Pere le Comte, p. 250.

(56) On en trouve la description dans les

(57) On en a déjà parlé ci-dessus.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Ses propriétés.

On assure que cette pierre est un antidote contre toutes sortes de poisons, & les Médecins Chinois la vantent comme un spécifique merveilleux pour les fièvres malignes. Cependant elle ne s'emploie point à cet usage dans les lieux où elle se trouve en abondance.

Mines de char-  
bon.

On ne connoît pas de Pays aussi riche que la Chine (58) en mines de charbon. Les montagnes, sur-tout celles des Provinces de *Chen-si*, de *Chan-si* & de *Pe-che-li*, en renferment d'innombrables; sans quoi il seroit très-difficile de vivre dans des pays si froids, où le bois de chauffage est d'ailleurs si (59) rare. Magalhaens observe que le charbon de terre qui se brûle à Peking & qui s'appelle *Moui*, vient de ces mêmes montagnes, à deux lieues de cette Ville. Elles doivent passer pour inépuisables, puisque depuis plus de quatre mille ans elles fournissent du charbon à la Ville & à la plus grande partie de la Province, où les plus pauvres s'en servent pour échauffer leurs poiles (60). Sa couleur est noire. On le trouve entre les rochers, en veines fort profondes. Quelques-uns le broient, sur-tout parmi le Peuple. Il en mouillent la poudre & la mettent comme en pain. Ce charbon ne s'allume pas facilement; mais il donne beaucoup de chaleur & dure fort long-tems au feu. La vapeur en est quelquefois si désagréable, qu'elle suffoqueroit ceux qui s'endorment près des poiles s'ils n'avoient la précaution de tenir près d'eux un bassin rempli d'eau, qui attire la fumée & qui en diminue beaucoup la puanteur. Le charbon est à l'usage de tout le monde, sans distinction de rang. On s'en sert même dans les fournaies, pour fondre le cuivre. Mais les ouvriers en fer trouvent qu'il rend ce métal trop rude (61).

Danger du char-  
bon de terre.

Mines de sel.

Sel extraordi-  
naire de la Chi-  
ne, & manière  
de le recueillir.

La Nature a pourvu merveilleusement au besoin de sel dans les parties occidentales de la Chine qui bordent la Tartarie, malgré l'éloignement où elles sont de la mer. Outre les salines qui se trouvent dans quelques-unes de ces Provinces, on voit dans quelques autres une sorte de terre grise, comme dispersée de côté & d'autre en pièces de trois ou quatre arpens, qui rend une prodigieuse quantité de sel. La méthode qu'on emploie pour le recueillir est fort remarquable. On rend la surface de la terre aussi unie que la glace, en lui laissant assez de pente pour que l'eau ne s'y arrête point. Lorsque le soleil vient à la sécher, jusqu'à faire paroître blanches les particules de sel qui s'y trouvent mêlées, on les rassemble en petits tas, qu'on bat ensuite soigneusement, afin que la pluie puisse s'y imbiber. La seconde opération consiste à les étendre sur de grandes tables, un peu inclinées, qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur. On y jette de l'eau fraîche, qui faisant fondre les parties de sel les entraîne avec elle dans de grands vaisseaux de terre, où elles tombent goutte à goutte par un petit tube. Après avoir ainsi dessalé la terre, on la fait sécher, on la réduit en poudre & on la remet dans le lieu d'où on l'a tirée. Dans l'espace de sept ou huit jours elle s'impregne de nouvelles parties de sel, qu'on sépare encore par la même méthode.

Tandis que les hommes sont occupés de ce travail aux champs, leurs femmes & leurs enfans s'emploient, dans des hutes bâties au même lieu, à faire bouillir le sel dans de grandes chaudières de fer, sur un fourneau de terre percé de

(58) Navarrette, p. 34.  
(59) Du Halde, p. 16.

(60) Magalhaens, p. 10.  
(61) Du Halde, p. 317. & suiv.

plusieurs tr  
fumée pass  
fourneau.  
par degrés  
spatule de  
le bois ma

Q U o  
orie  
Pays. Les p  
climats. C  
passe pour  
On trou  
mes se ven  
Les rossign  
comme ce  
seul en co  
en sont re  
sauvages.  
rent la têt  
commodi  
ils marche  
accoutum  
Alors le p  
cher que l  
tachant à  
nombre q

Navare  
rateurs, p  
qu'on tire  
chercher  
bouillis &  
& étuvés  
valent mi  
ges de ter  
du privé.

On fai  
aux linots  
battre. C  
sionnés a

(62) Du  
(63) De  
te, p. 40 &

plusieurs trous, par lesquels tous les chaudrons reçoivent la même chaleur. La fumée passe par un long tuyau, en forme de cheminée, sort à l'extrémité du fourneau. L'eau, après avoir bouilli quelque tems, devient épaisse & se change par degrés en un sel blanchâtre, qu'on ne cesse pas de remuer avec une grande spatule de fer jusqu'à ce qu'il soit devenu tout à-fait blanc. Dans les lieux où le bois manque pour ce travail, on y supplée avec des roseaux (62).

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

## §. I V.

*Oiseaux, Volaille, Insectes & Reptiles.*

**Q**UOIQUE les paons & les cocqs-d'Inde soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y apporte des autres Pays. Les grues y sont en fort grand nombre. Cet oiseau s'accommode de tous les climats. On l'appriivoise facilement, jusqu'à lui apprendre à danser. Sa chair passe pour un fort bon aliment.

Paons, cocqs-  
d'Inde & grues.

On trouve à la Chine une grande abondance de beaux Faïsans, dont les plumes se vendent plus cher que l'oiseau même. Son prix ordinaire est un sol la livre. Les rossignols Chinois sont plus gros que les nôtres & leur chant est admirable, comme celui des merles. Le nombre des oies & des canards est infini. Canton seul en consomme chaque année plus de vingt mille (63). Les rivières & les lacs en sont remplis, & de quantité d'autres especes, sur-tout de canards & d'oies sauvages. La maniere de les prendre mérite quelque remarque. Les pêcheurs mettent la tête dans une grosse gourde, qui est percée de quelques trous pour la commodité de la vûe & de la respiration. Ensuite se mettant ruds dans l'eau, ils marchent ou nagent si bas qu'on n'apperçoit que leurs gourdes. Les canards, accoutumés à voir flotter des gourdes sur l'eau, s'en approchent sans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds & les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne se fassent entendre. Il leur tord aussitôt le col, & les attachant à sa ceinture (64) il continue son exercice jusqu'à ce qu'il ait pris le nombre qu'il se propose (65).

Faïsans.

Rosignols.

Canards.

Maniere de prendre les canards sauvages.

Navarette observe que cette espece de chasse a peu d'agrément pour les spectateurs, parce que ceux qui ne la connoissent pas s'imaginent qu'un canard qu'on tire sous l'eau ne fait que plonger, comme il fait à tout moment pour chercher sa nourriture. Il ajoute que les Chinois mangent souvent ces oiseaux bouillis & qu'ils en trouvent le bouillon excellent; qu'ils sont fort bons rôtis & étuvés, mais incomparablement meilleurs lorsqu'ils sont salés & fêchés. Ils valent mieux alors que le jambon, & l'on en fait des provisions pour les voyages de terre & de mer. Il n'est pas aisé de distinguer au goût le canard sauvage du privé.

Maniere de les préparer.

On fait beaucoup de cas à la Chine de certains petits oiseaux qui ressemblent aux linots, & qu'on nourrit dans des cages, non pour chanter, mais pour combattre. Ceux qui ont été mis à l'essai se vendent fort cher. Les Chinois sont passionnés aussi pour les combats de cocqs. Mais cet amusement est encore plus

Oiseaux de combat.

(62) Du Halde, p. 317.

(63) Description de la Chine par Navarette, p. 40 & 42.

(64) L'Auteur dit qu'on les met promptement dans un sac.

(65) Du Halde, p. 314.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Le Hay-tsing,  
oiseau de proie.

Perroquets.

Poules dorées,  
ou Kin-ki.

Oiseaux imagi-  
nés par les Chi-  
nois.

commun dans plusieurs Isles, sur-tout aux Philippines & dans quelques Royaumes des Indes orientales, où l'on y perd & l'on y gagne beaucoup d'argent, comme dans quelques Pays de l'Europe (66).

Entre les oiseaux de proie, le plus remarquable est celui que les Chinois nomment *Hay-tsing*. Il est très-beau, mais si rare, qu'il ne se trouve que dans le district de *Hong-chang fu*, Ville de la Province de *Chen-fi*, & dans quelques parties de la Tartarie. Il égale en beauté nos plus beaux faucons (67) & les surpasse en force & en grosseur. On peut le regarder comme le Roi des oiseaux de proie de la Chine & de la Tartarie, parce qu'il en est le plus beau, le plus vit & le plus courageux. Aussi-tôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur, qui le confie aux soins des fauconniers Impériaux.

Les Provinces méridionales, telles que Quang-tong, & sur-tout Quang-fi, ont des perroquets de toutes les espèces, qui ne diffèrent en rien de ceux qui nous viennent de l'Amérique. Leur plumage est le même. Ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler. Mais ils ne sont pas comparables aux oiseaux qui se nomment *Kin-ki*, ou Poules dorées, & qui tirent sans doute ce nom de leur beauté. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se chuen*, de *Yunnan* & de *Chen-fi*. L'Europe n'a pas d'oiseau qui leur ressemble. Le mélange de rouge & de jaune qui forme leur couleur, la plume qui s'élève sur leur tête, l'ombrage de leur queue & la variété des couleurs de leurs ailes, joint à la beauté de leur taille, semblent leur donner la préférence sur tous les autres oiseaux. Sa chair est plus délicate que celle du faisan. De tous les oiseaux de l'Est, c'est peut-être le seul qui mérite d'être apporté en Europe (68). On croit le reconnoître dans la description que Navarette fait d'un très-bel oiseau qu'il vit dans la Province de *Chen-fi*. Il ajoute que suivant Trigault les queues de sa plume, qui sont extrêmement brillantes, n'ont pas moins d'une brassée de longueur (69).

Les Chinois, non contents de ces chefs-d'œuvres de la nature, ont eu recours à l'invention pour se former des oiseaux. Les plus remarquables de cette espèce sont le *Fong-whang* & le *Ki-lin*. On en raconte à la Chine mille histoires fabuleuses (70). Le premier doit être le même oiseau que Navarette prend pour notre aigle. Il dit que les Chinois le nomment l'*Oiseau du Soleil*, apparemment, dit-il, parce que suivant l'opinion commune, il regarde fixement cet astre. Il ajoute que les Chinois prennent pour un bon augure de le voir paroître, & que s'il en faut croire leurs Savans, on en vit un à la naissance de leur Philosophe Confucius. Leurs Livres, continue-t'il, nous apprennent que cet oiseau a le corps d'une grue, le col en forme de serpent, & la queue semblable à celle d'un dragon; qu'il ne se perche jamais sur les arbres & qu'il ne mange aucune sorte de fruit; qu'on distingue le mâle & la femelle, d'où le même Auteur conclut que ce ne peut être le phœnix (71), comme plusieurs Missionnaires se le sont imaginé; que son chant est d'une harmonie charmante; enfin, que les Chinois sont persuadés qu'il existe dans la nature, quoiqu'aucun Chinois vivant

(66) Navarette, p. 40. & suiv.

(67) C'est probablement l'oiseau qui s'appelle *Chougur* en Tartarie & dont il est parlé dans l'histoire de *Jenghiz Kam*.

(68) Du Halde, p. 15.

(69) Navarette, p. 40.

(70) Du Halde, p. 323.

(71) Du Halde dit (p. 15.) que le *Fong-whang* seroit le phœnix, si cet oiseau avoit jamais existé.

ne l'ait

ne l'ait ja  
*Fong-wha*  
nemens,  
ils ont dou  
Province  
Tartarie.

Le *Ki-*  
différentes  
corps cou  
yeux & les  
bole des M

Les Géog  
*fung*, qui  
de les cou  
vermillon,  
*tu-fu*, Cap  
bitans ne c

Magalha  
remarquab  
nomme *La*  
te couleur.

leur d'un M  
ce qu'on lui  
exemple, il  
une épée,  
plusieurs ac  
charme les  
rités de Mag  
pensé que c  
propres yeu

La Chine  
pines, l'Ind  
espèce singu  
le nom de *D*

*Garde du P*  
ge des Emp  
d'un onguen  
fait entendre  
caresses d'un  
gne de fideli  
étoit persuad  
deux sexes,

Nous nou

(72) Navar

(73) Du Ha

(74) Le mé

(75) Le mé

Tome

ne l'ait jamais vû (72). Du Halde nous assure, d'après ses correspondans, que le *Fong-whang*, dont les Chinois peignent souvent la figure avec quantité d'ornemens, ne paroît jamais dans aucune des Villes & des montagnes auxquelles ils ont donné son nom. Il n'est pas mieux connu à Fong-tsyang-fu, dans la Province de *Chen-fi*, où ils prétendent qu'il se trouve, qu'à Fong-whang en Tartarie.

Le *Ki-lin*, suivant le Chinois, est composé, comme le *Fong-whang*, de différentes parties des autres créatures. Il a la hauteur & le tronc du bœuf, le corps couvert de larges & dures écailles, une corne au milieu du front, les yeux & les moustaches d'un dragon Chinois. Cet animal imaginaire est le symbole des Mandarins du premier ordre (73).

Les Géographes Chinois parlent d'un petit oiseau nommé le *Tung-whang-fung*, qui surpasse le *Fong-whang* même en beauté. Ils racontent que la variété de ses couleurs est surprenante; qu'il a le bec d'un rouge brillant, tirant sur le vermillon, & que sa vie ne dure pas plus que la fleur *Ing-wha*. Mais à *Ching-tu-fu*, Capitale de *Te-chuen*, où ils ajoutent que la nature le produit, les Habitans ne connoissent pas cet oiseau (74).

Magalhaens nous fait la description d'un autre oiseau, qui n'est pas moins remarquable que les oiseaux fabuleux, s'il faut s'en rapporter à son récit. On le nomme *La-ki*, c'est-à-dire, *Oiseau au bec de cire*, parce que son bec est de cette couleur. L'Auteur en vit un dans le Palais de l'Empereur, il étoit de la grosseur d'un Merle; mais la couleur de son plumage étoit cendrée. Il apprend tout ce qu'on lui enseigne avec tant de docilité, qu'il fait des choses incroyables. Par exemple, il joue seul une Comédie. Il met un masque; il manie une lance, une épée, ou une enseigne qu'on fait exprès pour lui. Il joue aux échets. Il fait plusieurs actions & divers mouvemens avec tant de grace & de vivacité qu'il charme les spectateurs (75). Il est étrange qu'ayant emprunté tant de particularités de Magalhaens, Du Halde n'ait rien dit de cet oiseau merveilleux, s'il a pensé que cet Auteur méritât d'être crû lorsqu'il parle sur le témoignage de ses propres yeux.

La Chine abonde en insectes & en reptiles; mais moins que les Isles Philippines, l'Inde & les autres lieux. Entre les reptiles, on remarque un lézard d'une espèce singulière, nommé *Jenting* & *Pye-long*, ou *Chou-kong*. On lui a donné le nom de *Dragon de muraille* (76), parce qu'il court sur les murs; & celui de *Garde du Palais* (77), ou des *Dames de la Cour*, voici à quelle occasion. L'usage des Empereurs Chinois est de faire oindre le poignet de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de cet animal & d'autres ingrédiens. On nous fait entendre que cette marque dure aussi long-tems qu'elles ne reçoivent pas les caresses d'un autre homme; mais qu'aussi-tôt qu'elles oublient leur devoir le signe de fidélité disparoit, & leur incontinence est découverte. Navarette, qui étoit persuadé de ce fait, souhaitoit, pour le repos, dit-il, & le bonheur des deux sexes, que les maris & les femmes ne fussent jamais sans cet ornement.

Nous nous sommes étendus dans un autre article (78) sur les vers à soie,

(72) Navarette, p. 39. & suiv.

(73) Du Halde, p. 15.

(74) Le même, p. 333.

(75) Le même, p. 15.

Tome VI.

(76) C'est ce que signifie *Pye-long*.

(77) C'est la signification de *Chou-long*.

(78) Navarette, p. 39.

Le *Ki-lin*, au  
re oiseau.

Le *Tung-whang-  
fung*.

Le *La-ki*.

Insectes & repti-  
les.

Vers à soie.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Abeilles.

Papillons admi-  
rables.

Sauterelles.

Opinion des  
Chinois sur leur  
origine.

Abondance d'a-  
nimaux de toutes  
les espèces.

reptile admirable, qui est une source continuelle de richesses pour l'Empire de la Chine. Les abeilles y sont aussi en abondance, mais la cire est employée aux usages de la Médecine & non à brûler. Elle ne se vend nulle part plus de douze sols la livre (79).

La Chine fourniroit aux Cabinets de nos curieux une extrême variété de Papillons. On fait tant de cas de ceux d'une Montagne nommée *Lo-feu-chan*, dans le district de *W'hay-cheu-fu*, Province de *Quang-tong*, que les plus gros & les plus extraordinaires sont envoyés à la Cour, où ils servent à l'ornement du Palais. La diversité de leurs couleurs est surprenante, & leur vivacité ne l'est pas moins. Ils font beaucoup plus gros qu'en Europe, & leurs ailes sont incomparablement plus grandes. Pendant le jour ils demeurent sans mouvement sur les arbres, & se laissent prendre aisément. Le soir, ils commencent à voltiger, comme nos chauve-souris, & quelques-uns ne paroissent guères moins gros que ces animaux lorsqu'ils ont les ailes étendues. On en trouve aussi de fort beaux dans les montagnes de *Si-chan*, Province de *Pe-che-li*; mais quoiqu'ils soient recherchés comme les précédens, ils ne sont pas de la même beauté (80).

Plusieurs Provinces de la Chine, sur-tout celle de *Chan-tong*, sont souvent exposées aux ravages des sauterelles, qui détruisent en peu de tems les espérances de la plus belle moisson. On trouve dans un Auteur Chinois la description suivante de ce terrible fleau. » On vit paroître, dit-il, une si prodigieuse quantité de sauterelles, que, couvrant entièrement le Ciel, leurs ailes sembloient s'entretoucher. Vous auriez cru voir sur votre tête de grosses montagnes de verdure. Le bruit que ces insectes faisoient en volant ressembloit à celui du tambour (81). Le même Auteur remarque que ces dangereuses légions ne visitent la Chine que dans les années sèches qui suivent les inondations; d'où il conclut qu'elles se forment de la semence des Poissons, qui, demeurant sur terre après la retraite de l'eau, est couvée en quelque sorte par la chaleur du soleil. Dans ces malheureuses occasions, les Laboureurs s'agitent beaucoup, sous un Ciel brûlant, pour chasser l'ennemi de leur travail, en étendant des draps sur leurs champs. Quelquefois le mal ne se fait sentir que dans l'espace d'une lieue, tandis que la moisson demeure fort belle dans tout le reste de la Province (82).

Les Punaises sont très communes dans plusieurs cantons de la Chine. Mais, ce qui paroît fort étrange, les Habitans écrasent cette vermine avec les doigts, & prennent plaisir ensuite à les porter au nez (83).

#### §. V.

#### *Gibier de chasse, & diverses autres espèces d'animaux.*

LE gibier de chasse abonde à la Chine. On voit en hiver, dans plusieurs endroits de *Peking*, des tas de bêtes à quatre pieds & d'oiseaux de toutes les espèces, endurcis par le froid, qui les garantit de la corruption. La Chine produit une quantité innombrable de chevreuils, de daims, de sangliers, de

(79) Voyez le Chapitre précédent.

(80) Navarette, p. 33.

(81) Du Halde, p. 15.

(82) Voyez ci-dessus.

(83) Du Halde, p. 274.

boucs, d  
parler des  
sans, &  
qui se ven  
meaux,  
lions (85)  
autres ani  
Europe.

Navare  
pas de lion  
animal n  
léopards,  
impossible  
animaux

Les Ty  
ne grosse  
ils tuent 8  
te que sur  
de deux c  
nombre d  
rueux ani  
fort bien c  
Entre plu  
gros qu'un  
ces anima  
soit enviro  
& gagner  
montagne  
sans se re  
varette, s  
observa qu  
fait obscu  
l'enceinte  
peine pou  
peau.

On doi  
disent du  
par les éca  
par son na  
pour devo  
furent au l

(84) Nav

(85) Du

(86) Les

rcis, que le  
pas ressemb  
que Ma-co-

boucs, d'élans, de lièvres, de lapins, d'écureuils, de chats, de mulots; sans parler des beccafes, des cailles, des oies, des canards, des perdrix, des faisans, & d'une infinité d'animaux qui ne se trouvent point en Europe, & qui se vendent à très-bon marché (84). Les ours, les tygres, les buffles, les chameaux, les rhinoceros y sont aussi en grand nombre; mais on n'y voit pas de lions (85). Il est inutile de nommer les bœufs, les vaches, les moutons, & les autres animaux domestiques, qui ne sont pas moins communs à la Chine qu'en Europe.

Navarette observe que, suivant le témoignage des Chinois, il ne se trouve pas de lions dans leur Empire, & que la plupart sont même persuadés que cet animal n'existe pas dans la nature. Cependant, ajoute-t-il, si la Chine a des léopards, & des ours, comme les mêmes Chinois l'assurent, il paroît presque impossible qu'elle n'ait pas de lions. Mais peut-être appellent-ils léopards des animaux de quelque autre espèce (86).

Les Tygres de la Chine sont non-seulement fort nombreux, mais encore d'une grosseur & d'une férocité extraordinaire. On auroit peine à croire combien ils tuent & ils dévorent d'hommes. Un Chrétien Chinois racontoit à Navarette que sur le chemin de Canton à Haynan ils se rangent en troupes de cent & de deux cents; que les Voyageurs n'osent passer dans ces lieux s'ils ne sont au nombre de cent ou de cent cinquante; & que dans certaines années ces monstrueux animaux ont dévoré jusqu'à six mille personnes. Mais l'Auteur observe fort bien que si ces ravages étoient fréquens, la Chine seroit bientôt dépeuplée. Entre plusieurs tygres qu'il eut l'occasion de voir, il en vit un qui lui parut plus gros qu'un veau. Un Religieux de son ordre lui raconta qu'il avoit vu un de ces animaux sauter un mur de la hauteur d'un homme, prendre un porc qui pesoit environ cent livres, le charger sur ses épaules, repasser le mur avec sa proie, & gagner promptement un bois voisin. En hiver, comme ils descendent des montagnes dans les Villages qui ne sont pas fermés d'un mur, tous les Habitans se retirent de bonne heure & munissent soigneusement leurs portes. Navarette, se trouvant un jour dans un Village où l'on prenoit ces précautions, observa que les Tygres s'approchoient des maisons avant que la nuit fût tout-à-fait obscure, poussant des cris effroyables, & qu'à peine étoit-on tranquille dans l'enceinte des murs. Cependant les Chinois ne se donnent pas beaucoup de peine pour les prendre, quoique d'ailleurs ils estiment beaucoup leur peau.

On doit regarder sans doute comme une fiction ce que les Auteurs Chinois disent du *Tygre-cheval*. Suivant leur récit, cet animal ne diffère du cheval que par les écailles dont il est couvert; par ses griffes, qui sont celles d'un tygre; & par son naturel sanguinaire, qui lui fait abandonner les rivières au Printemps pour dévorer les hommes & les bêtes. Les Millionnaires, dans le voyage qu'ils firent au long de la rivière de *Han*, qui arrose le territoire de Syang-yang-fu,

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

La Chine n'a  
pas de lions.

Grand nombre  
& férocité des  
tygres Chinois.

Le tygre cheval, animal fabuleux.

(84) Navarette, p. 34. Magalhaens, 143.

(85) Du Halde, p. 314. & suiv.

(86) Les lions sont si peu connus des Chinois, que les auteurs qu'ils en font ne sont pas ressemblables; d'où Magalhaens conclut que Ma-co-Polo les a confondus avec les léo-

pards lorsqu'il assure qu'il s'en trouve à la Chine. La description qu'il en fait au quatorzième Chapitre de son second livre confirme ce soupçon. Navarette observe (p. 37.) que la Province de Yun-nan a de fort bons éléphans.

(87) Du Halde, p. 14.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Province de Hu-quang, où l'on prétend que ces animaux se trouvent, & dans les horribles montagnes de *Yun-yang-fu* qu'ils traverserent, ne virent rien qui en approchât, & n'en entendirent pas même parler, malgré le foin qu'ils apportèrent à se procurer des informations, & celui des Habitans à leur montrer tout ce qui méritoit leur curiosité (88).

Hommes-ours.

Les Ours sont fort communs à la Chine. Il s'en trouve, dans la Province de Chang-tong, une espèce que les Chinois nomment *Hyang-jin*, c'est-à-dire, *Hommes-Ours*. Ils marchent sur deux jambes. Ils ont la face humaine & la barbe d'un bouc. Ils grimpent sur les arbres pour en manger le fruit. On n'a point à se plaindre de leur férocité, lorsqu'on les laisse en paix. Mais si l'on excite leur colère, ils descendent furieusement, ils tombent sur ceux qui les irritent, & les frappant deux ou trois fois avec la langue, ils emportent toute la chair qu'ils touchent. L'Auteur avoue que ce récit doit paroître fort étrange. Cependant le Pere Antoine de *Santa Maria*, qui avoit vû ces animaux, & le Pere Jean Balat, Jésuite, qui avoit passé plusieurs années dans cette Province, lui en rendirent plusieurs fois témoignage. Du Halde observe seulement que ce que les Chinois rapportent du *Jin-hyng*, qui se trouve, dit-il, dans les déserts de la Province de *Chen-fi*, ne doit être entendu que de la grosseur extraordinaire de ces ours; comme l'animal nommé *Mulu*, c'est-à-dire, *Cerf-cheval*, n'est qu'une espèce de Cerf, de la hauteur des petits chevaux qu'on appelle *Chuen-ma* dans les Provinces de *Se-chuen* & de *Yun-nan*.

Petits cerfs de  
Yun-nan.

La seconde de ces deux Provinces offre aussi une espèce singulière de Cerfs, qui ne se trouve dans aucun autre Pays. Ils ne deviennent jamais plus grands que les chiens ordinaires (89). Les Princes & les Seigneurs en nourrissent dans leurs Parcs, comme une curiosité (90). La Chine a des ânes & des mulets en abondance. Elle ne manque pas non plus de bons chevaux. On y en amène continuellement des Pays à l'Ouest; mais ils sont tous coupés. Les Chinois ont quantité de bidets, parmi lesquels il s'en trouve d'une petitesse extrême & d'une fort belle forme. Leurs selles diffèrent un peu de celles d'Espagne (91).

Deux quadrupèdes singuliers.  
Petit chameau.

Mais la Chine a deux quadrupèdes qui méritent particulièrement de l'attention. Le premier est une espèce de chameau ou de dromadaire, qui n'est pas plus grand qu'un cheval commun, & qui a sur le dos deux bosses couvertes d'un poil fort long; ce qui forme une sorte de selle. La bosse du devant paroît formée par l'épine du dos, & par la partie supérieure de l'os de l'épaule, qui s'étend en arrière, à peu-près comme l'excrescence que les vaches indiennes ont sur les épaules. L'autre bosse touche à la croupe de l'animal. Il a le col plus court & plus épais que les chameaux ordinaires, couvert d'un brun jaunâtre; & quelquefois elle tire sur le rouge avec un mélange de noir. Ses jambes ne sont pas si longues, ni si menues à proportion, que celles du chameau; ce qui paroît le rendre plus propre à porter des fardeaux (92).

Chevreuil musqué.

L'autre animal est une espèce de chevreuil, que les Chinois nomment *Hyang-chang-tsé*, c'est-à-dire, le *Chevreuil* odoriférant (93). Il se trouve non-

(88) Cet Auteur écrit *Jin-hyng*.

(89) Navarette, p. 38.

(90) On a vû, au Tome IV. que la Guinée a de ces petits cerfs.

(91) Du Halde, p. 14.

(92) Navarette, p. 39.

(93) *Hyang* signifie proprement *odeur douce*; mais il emporte aussi *odoriférant* lorsqu'il

seulement  
montagne  
une sorte  
musé est c  
chair en  
suite étan  
lui apport  
re chauds  
retranchâ  
musé ne s  
de la fice  
de la faire

Le musé  
espèce de  
est en grai  
est moins  
pas de mu  
deur du m  
nourritur  
qu'ils pui  
tellement  
peuvent p  
payfans,  
pas de mo  
trémemen  
cet antido

Ce qui  
firmer qu  
qué. Aya  
trouva par  
mal lorsqu  
présenté,  
plaisir d'o  
tres, dans  
sa bouche  
cher à cet  
petit (95)

Navare  
musqués d  
de *Che*. S  
daim, &  
seurs, ils  
tient le mu  
leur cause

est joint av  
alors adjecti

seulement dans les Provinces méridionales, mais jusques dans la chaîne de montagnes qui est à quatre ou cinq lieues de Peking du côté de l'Ouest. C'est une sorte de daim sans cornes (94), dont le poil est noirâtre. Son petit sac à musc est composé d'une peau fort mince, revêtu de poil extrêmement fin. La chair en est fort bonne & se mange aux meilleures tables. Un Missionnaire Jésuite étant dans l'exercice de ses fonctions au milieu des mêmes montagnes, on lui apporta un mâle & une femelle de cette espèce d'animaux, qui étoient encore chauds & saignans. Il acheta le mâle pour un écu; sans permettre qu'on en retranchât le musc, car on n'achete quelquefois que la chair. De peur que le musc ne s'évaporât, il fit couper aussi-tôt le sac, dont il fit lier l'ouverture avec de la ficelle. Ceux qui ont la curiosité de le vouloir garder ne manquent point de le faire sécher soigneusement.

Le musc s'engendre dans l'intérieur du sac, & s'attache à l'entour comme une espèce de sel. On en distingue deux sortes, dont le plus précieux est celui qui est en grains & qui s'appelle *Teu-pau-hyang*. L'autre, qui se nomme *Thi-hyang*, est moins estimé, parce qu'il est trop petit & trop fin. La femelle ne produit pas de musc; ou du moins la substance qui se trouve dans son sac n'a pas l'odeur du musc, quoiqu'elle en ait l'apparence. On apprit au Missionnaire que la nourriture ordinaire de cet animal est la chair des serpens. De quelque grosseur qu'ils puissent être, il les tue facilement, parce qu'à certaine distance ils sont tellement saisis de l'odeur du musc, que, s'affoiblissant tout d'un coup, ils ne peuvent plus se remuer. Ce qui paroît beaucoup mieux prouvé, c'est que les payfans, en allant au bois ou en faisant du charbon dans les montagnes, n'ont pas de moiien plus sûr pour se préserver de ces serpens, dont la morsure est extrêmement dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Avec cet antidote, ils dorment tranquillement sur l'herbe après leur dîner.

Ce qui arriva au même Missionnaire, en retournant à Peking, semble confirmer que la chair des serpens est la principale nourriture du chevreuil musqué. Ayant fait préparer pour son souper quelque partie de cet animal, il se trouva parmi les convives un Chinois qui haïssoit les serpens jusqu'à se trouver mal lorsqu'on en parloit dans sa présence. Comme il ignoroit ce qui lui étoit présenté, le Missionnaire se dispensa de lui en parler, & se fit au contraire un plaisir d'observer sa contenance. Le Chinois prit du chevreuil, comme les autres, dans le dessein d'en manger; mais à peine en eut-il mis un morceau dans sa bouche, qu'il sentit son estomac se révolter. En un mot il ne voulut plus toucher à cette viande, tandis que tous les autres en mangeoient de fort bon appetit (95).

Navarette nous apprend qu'il se trouve un grand nombre de ces animaux musqués dans les Provinces de *Chen-cheu-fi* & de *Chan-fi*, où ils portent le nom de *Che*. Suivant la description des Auteurs Chinois, ils ont le corps d'un petit daim, & le poil d'un tygre ou d'un ours. Lorsqu'ils sont pressés par les Chasseurs, ils grimpent sur les rochers, & mordent le petit sac musqué qui contient le musc, pour éviter le péril en détruisant leur trésor. Mais cette morsure leur cause la mort. Ce récit, ajoute l'Auteur, s'accorde avec l'opinion publique.

est joint avec un substantif; car il devient alors adjectif.

(94) On l'appelle dans ces montagnes, *Daim odoriferant*.

(95) Du Halde, p. 15. & 324.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Comment il produit le musc.

Il se nourrit de serpens.

Preuve qu'il vit de la chair des serpens.

Sa figure.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Autre animal  
mutqué.

Le même Voyageur raconte qu'on trouve dans les mêmes Provinces un autre animal, auquel il ne manque que le *fac à musc* pour ressembler au précédent (96). Il se vend, dit-il, pour servir de nourriture commune, & les Missionnaires eurent la curiosité d'en acheter un, en retournant de Peking à Canton. Sa chair jette une odeur si forte lorsqu'elle est rôtie, que toute la Barque en fut parfumée. Au goût, on l'auroit prise pour une préparation de musc. Cependant elle ne leur revolta point l'estomac; mais ils sentirent que pour peu que l'odeur eut été plus forte, il ne leur auroit pas été possible d'en manger.

Licorne de la  
Chine.

Les Chinois vantent beaucoup la licorne, dans leurs discours & dans leurs écrits. Ils la regardent comme un augure de prospérité. Ils la représentent fort belle; & leurs Auteurs assurent qu'elle a le ventre d'un daim, le pied du cheval, & la queue de la vache. Ils lui attribuent cinq couleurs différentes. Elle a, disent-ils, le ventre jaune. Sa corne est haute de deux pieds & couverte de chair. C'est un animal fort doux & l'emblème de la félicité. Mais cette description, ajoute Navarette, a trop l'air de la fable du Phœnix.

Deux animaux  
fort étranges.

Le même Voyageur parle de deux animaux fort étranges. L'un, qui se nomme *Lang*, a les jambes de devant fort longues & celles de derrière fort courtes. Au contraire, l'autre, nommé *Pwey* ou *Poy* a celles de derrière fort longues & celles de devant fort courtes. Comme ces deux animaux ne peuvent marcher seuls, ils se joignent ensemble (97) & ne composent en quelque façon qu'une seule bête, qui se remue par le moien des quatre longues jambes. Les Chinois donnent le nom de *Lang-pey* aux pauvres misérables qui ne peuvent gagner leur vie par le travail, comme pour signifier qu'ils ont besoin de l'assistance d'autrui.

Le *Jang*, ani-  
mal qui vit d'air.

On nomme encore, entre les animaux extraordinaires, le *Jang*, qui se trouve dans les montagnes de la Province de Nan-king. Sa forme est celle d'un Bouc; mais quoiqu'il ait un nez & des oreilles, il n'a pas de gueule, & l'on prétend qu'il se nourrit d'air (98). Il faut observer néanmoins que Navarette n'en parle pas sur le témoignage de ses propres yeux, mais sur celui des Chinois & de leurs livres, quoiqu'il paroisse d'ailleurs persuadé du fait. Du Halde nous avertit que les Missionnaires ne purent se procurer une exacte connoissance de tous les animaux rares qui se trouvent dans les montagnes de la Chine. Il ajoute que ce que les Chinois racontent de plusieurs a l'air si fabuleux qu'on n'y peut donner aucune confiance. A l'égard du *Sin-sin*, il croit, sur la description qu'on en fait dans toute la Province de *Se-chuen*, que c'est une sorte de singe. On le représente de la grandeur d'un homme médiocre. Il a plus de ressemblance que les autres singes avec l'espèce humaine, soit par ses actions, soit par la facilité avec laquelle il marche sur ses pieds de derrière (99).

L'homme singe.

(96) Il paroît que c'est ici la femelle des animaux de la même espèce.

(97) Malheureusement les Auteurs n'expliquent pas la possibilité de cette marche, & l'on ne voit pas trop qu'elle puisse être

conçue.

(98) Description de la Chine par Navarette, p. 38. & suiv.

(99) Chine du Percé du Halde, p. 14.



LA C  
lacs,  
dans les f  
à la produ  
fons, dor  
tous les a  
*Kyen-kin*  
qui se rall  
du Pays b  
lieues, av  
passage d'  
coup d'œi  
tonneaux  
transporte  
tems en to  
Dans l'esp  
banes; &  
rit de len  
ve en Euro  
glace. On  
qu'à Peki  
que le Peu  
& des lacs  
loin dans  
quante lie  
Dans la  
on voit des  
de riviere  
troupes, a  
Enfin l'Eu  
les carpes  
Elle en a q  
Mais l'arte  
phiques,  
de loisir de  
scription. L  
marquable  
mé, parce  
tues, qui f

(1) Du F  
(2) Voye

## §. VI.

*Poisson d'eau douce.*

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

LA Chine offre une prodigieuse abondance de poissons. Les rivières, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en sont remplis. Il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs, pour conserver l'eau qui sert à la production du riz. Ces fossés sont remplis de fray ou d'œufs de poissons, dont les Propriétaires des champs tirent un profit considérable. On voit tous les ans, sur la grande rivière de Yang-tse-kyang, à peu de distance de *Kyen-king fu* dans la Province de Kyang-li, un nombre surprenant de Barques, qui se rassemblent pour acheter de ce fray. Vers le mois de May, les Habitans du Pays bouchent la rivière en plusieurs endroits, dans l'espace de neuf ou dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laissent d'ouverture que pour le passage d'une Barque, afin d'arrêter le fray qu'ils savent distinguer au premier coup d'œil, quoique l'eau n'en soit presque point altérée. Ils remplissent des tonneaux d'un mélange d'eau & de fray, pour les vendre aux Marchands qui les transportent en diverses Provinces, avec l'attention de remuer cette eau de tems en tems. Cette eau se vend par mesure à ceux qui possèdent des étangs. Dans l'espace de peu de jours, le jeune fray commence à paroître en petits bancs; & dans cette petitesse qui le rend presque imperceptible on le nourrit de lentilles de marais, ou de jaunes d'œufs, à peu près comme on élève en Europe les animaux domestiques. Le gros poisson se conserve avec de la glace. On en remplit de grandes barques, dans lesquelles on le transporte jusqu'à Peking. Le profit monte quelquefois au centuple de la dépense, parce que le Peuple se nourrit presque uniquement de poisson. On en tire des rivières & des lacs pour peupler les canaux. Il en vient aussi de la mer, qui remonte assez loin dans les rivières. On en prend quelquefois de très gros à plus de cent cinquante lieues de la Côte (1).

Combien la Chine a de poissons.

Comment le fray de poisson se transporte & se nourrit.

Dans la Rivière du Yang-tse-kyang, à plus de soixante lieues de la mer, on voit des marfousins, que les Chinois nomment *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Pores de rivières (2). Ils sont plus petits que ceux de l'Océan; mais ils nagent en troupes, au long des rives, avec les mêmes sauts & les mêmes évolutions (3). Enfin l'Europe a peu de poissons qui ne se trouvent à la Chine. Les Lamproies, les carpes, les soles, les saumons, les truites, les esturgeons y sont communs. Elle en a quantité d'autres qui nous sont inconnus & dont le goût est excellent. Mais l'attention des Missionnaires étoit si remplie par leurs occupations géographiques, pendant le voyage qu'ils firent dans les Provinces, qu'ils n'eurent pas de loisir de reste pour observer toutes les différentes espèces dont on leur fit la description. Ils s'arrêterent seulement à quelques-uns, qui leur parurent les plus remarquables. Tel fut le *Cho-kya-yu*, c'est-à-dire, le *Poisson armé*, ainsi nommé, parce que son dos, son ventre & ses côtés sont couverts d'écaillés pointues, qui sont placées l'une sur l'autre en lignes droites, comme les thuilés du

Marfousins de riviere.

Le poisson armé.

(1) Du Halde, p. 19 & 315.

(2) Voyez ci-dessus.

(3) Du Halde, p. 354.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.  
Poisson-farine.

toit d'une maison. Il pèse environ quarante livres. C'est un poisson admirable & d'une blancheur extrême. Son goût ressemble assez à celui du veau.

Dans les tems calmes on prend un autre poisson fort délicat, qui s'appelle *Poisson farine*, à cause de sa blancheur extraordinaire; sans compter que ses deux yeux, qui sont noirs, se trouvent renfermés dans deux cercles qu'on prendroit pour de l'argent fort luisant. On en voit des bancs si prodigieux, près des Côtes maritimes de la Province de *Kyang-nan*, que d'un coup de filet on en prend quelquefois quatre quintaux.

Même Chinois.

Un des meilleurs poissons qui se trouvent à la Chine ressemble à la brème de mer. On le prend dans la quatrième & cinquième Lune. Il ne se vend gueres plus d'un sol la livre; & le double, au plus, à vingt lieues des rivières où il se prend. Lorsque le tems de cette pêche est passé, on voit arriver des Côtes de *Che-kyang* de grandes Barques chargées d'une autre espèce de poisson frais, qui ressemble à la morue de Terre-neuve. Il s'en fait une consommation incroiable dans la saison qui lui est propre, depuis la Province de Fo-kyen jusqu'à celles de Chan-tong, outre une quantité prodigieuse qui se vend salée dans le lieu même de la pêche. Ce qui doit faire juger de son abondance, c'est qu'il se donne à vil prix, quoique les Marchands fassent de grands frais pour s'en procurer. Ils sont d'abord obligés d'obtenir la permission des Mandarins pour ce commerce. Ensuite, louant une barque, ils achètent le poisson aussitôt qu'il est sorti de l'eau, & le mettent à fond de calle sur des couches de sel, qui servent à le conserver dans le transport, pendant les plus grandes chaleurs.

Poisson salé de  
mer.

Depuis la sixième Lune jusqu'à la neuvième, on apporte aussi une grande quantité de poisson salé des Côtes maritimes. On trouve dans la Province de *Kyang-nan* un fort gros poisson, qui, venant de la mer ou de la rivière jaune, se jette dans de vastes plaines qu'on a pris soin de couvrir d'eau. Mais, par la disposition du terrain, on peut la faire écouler aussitôt que le poisson y est entré; de sorte que demeurant à sec il est pris facilement. On le sale pour le vendre aux Marchands, qui en chargent leurs Barques à très-bon marché.

Le Whang-yu,  
ou le poisson  
jaune.

On prend toutes sortes d'excellent poisson dans la Rivière de *Yang-tse-kyang*, vis-à-vis la grande Ville de *Kyen-kyang-fu*, où elle a plus d'une demi-lieue de largeur; mais on y distingue entr'autres le *Whang-yu* ou le *Poisson-jaune*. Sa grosseur est extraordinaire. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à huit cents livres. La chair en est ferme & d'un goût exquis. On ne le prend que dans certaines saisons, lorsqu'il passe du *Tong-ting-hu*, qui se nomme aussi le Lac de *Jan-cheu*, dans cette rivière (4).

Pêcherie d'ato-  
les.

La même Rivière a, près de Nan-king, une fameuse Pêcherie d'aloses, que les Chinois nomment *Che-yu*. La pêche s'y fait aux mois d'Avril & de Mai. Dans un autre endroit, mais assez éloigné de Nan-king, on prend une si grosse quantité du même poisson, qu'on le transporte souvent à *Tsong-ning*, Isle voisine, où il se vend à très-vil prix.

Le Kin-yu ou  
la Dorade.

Mais le plus remarquable de tous ces poissons est le *Kin-yu* ou le (\*) *Poisson d'or*. On le nourrit, soit dans de petits étangs faits pour cet usage, qui servent d'ornement aux maisons de campagne des Princes & des Seigneurs, soit dans des bassins plus profonds que larges: On le prend aussi petit qu'il est possible, parce

(4) Le même, p. 315.

(\*) Ou si l'on veut, la *Dorade*; car c'en est une espèce.

que le p  
nombre  
de poud  
trois po  
d'autres  
ves. Elle  
que la m  
étangs,  
que les  
de l'eau  
La meill  
Il est cer  
c'est-à-di  
cilement  
rits vers  
racines n  
ment. So  
dre dans  
porcelain  
leurs bass  
leur prop  
vemens

Ce po  
de la Pro  
dans le di  
dant, co  
tes les do  
Fo-kyen.

Suivan  
Elles son  
taille. Le  
corps. Le  
que nos p  
queue &  
En généra  
poissons.  
chose à leu

Les bass  
de mettre  
qu'elles pu  
resse est ex  
la précau

(5) Elle  
font morce  
quelques-un  
terre.

(6) Que  
Tome

que le plus petit passe pour le plus beau & qu'on en peut nourrir un plus grand nombre. Les plus jolies dorades Chinoises sont d'un beau rouge, comme tacheté de poudre d'or, sur-tout vers la queue, qui se termine en fourche par deux ou trois pointes. Quelques-unes sont de couleur d'argent; d'autres sont blanches; d'autres marquées de rouge. Les deux especes sont également vives & actives. Elles se plaisent à jouer sur la surface de l'eau. Mais elles sont si délicates que la moindre impression de l'air en fait mourir un grand nombre. Dans les étangs, les dorades sont de différentes grandeurs. Il s'en trouve de plus grosses que les plus grandes Pelamides (5). On les accoutume à gagner le sommet de l'eau, au bruit d'une creffelle dont on se sert pour leur donner à manger. La meilleure méthode pour les conserver est de ne leur rien donner en hyver. Il est certain que pendant trois ou quatre mois on ne les nourrit pas à Peking, c'est-à-dire, pendant toute la durée du grand froid. On n'expliqueroit pas facilement de quoi elles vivent sous la glace; à moins qu'elles ne trouvent de petits vers dans les racines des herbes qui croissent au fond des étangs, ou que ces racines mêmes, amollies par l'eau, ne deviennent propres à leur servir d'aliment. Souvent, la crainte qu'elles ne soient incommodées du froid les fait prendre dans les maisons, où elles sont gardées soigneusement dans des vases de porcelaine, mais sans aucune nourriture. Vers le printems on les remet dans leurs bassins. Les personnes du plus haut rang prennent plaisir à les nourrir de leur propre main, & passent quelques heures à observer l'agilité de leurs mouvemens (6).

Comment elles  
se nourrissent en  
hyver.

Ce poisson, ou du moins le plus joli de son espece, se prend dans un Lac de la Province de Che-kyang, près de la grande Ville de Chang-wha-hyen, dans le district de *Han-cheu-su*, au pied de la Montagne de Tsyen-king. Cependant, comme ce Lac a peu d'étendue (7), il n'est pas vraisemblable que toutes les dorades de la Chine viennent de là, sur-tout celles de Quang-tong & de Fo-kyen, deux Provinces où la propagation s'en fait heureusement (8).

D'où elles vien-  
nent.

Suivant le Pere le Comte, la longueur ordinaire de ces dorades est d'un doigt. Elles sont d'une grosseur proportionnée, & très-bien faites dans cette petite taille. Le mâle est d'un beau rouge, depuis la tête jusqu'à plus de la moitié du corps. Le reste, en y comprenant la queue, est doré, & d'un lustre si éclatant, que nos plus belles dorures n'en approchent point. La femelle est blanche. Sa queue & quelques autres parties du corps ressemblent parfaitement à l'argent. En général, la queue des dorades n'est pas unie & plate comme celle des autres poissons. Elle forme une sorte de touffe, longue & épaisse, qui ajoute quelque chose à leur beauté.

Leur figure.

Les bassins qui leur servent d'habitations sont grands & profonds. L'usage est de mettre au fond de l'eau un pot de terre renversé & percé de trous, afin qu'elles puissent s'y mettre à couvert de la chaleur du soleil; car leur délicatesse est extrême. On change l'eau deux ou trois fois la semaine; mais avec la précaution de faire entrer l'eau fraîche à mesure que l'ancienne s'écoule.

Précautions né-  
cessaires pour les  
conserver.

(5) Elles perdent leur lustre lorsqu'elles sont mortes, comme on l'a remarqué dans quelques-unes qui ont été apportées en Angleterre.

plus d'un doigt de longueur, les plus jolies se vendent trois ou quatre écus.

(7) Il n'a pas plus de deux cens arpens.

(8) Du Halde, p. 225.

(6) Quoiqu'elles n'aient presque jamais

HISTOIRE  
NATURELLE  
DE LA CHINE.

Ainsi le bassin n'est jamais à sec. On jette aussi sur la surface certaines herbes vertes, qui entretiennent la fraîcheur. Lorsqu'on est obligé de faire changer de lieu au poisson, l'attention est extrême pour ne les pas toucher avec la main, parce qu'elles ne manqueraient pas d'en mourir ou de tomber du moins en langueur. On les prend par degrés avec un petit filet dont l'ouverture est attachée autour d'un cerceau, & d'un tissu si ferré, qu'on a le tems de les transporter dans l'eau fraîche avant que la vieille soit tout-à-fait écoulée. L'Auteur observa, sur mer, que chaque fois qu'on tiroit le canon & qu'on faisoit fondre du goudron ou de la poix, il en mouroit toujours quelques-unes. Quoiqu'elles vivent presque de rien, ceux qui sont chargés de les nourrir leur jettent de tems en tems de petites pièces de pâte. Mais rien ne leur est si bon que les oublies, qui forment, en se détremant, une sorte de papin qu'elles aiment beaucoup (9).

Comment elles  
multiplient.

Dans les régions chaudes de l'Empire, elles multiplient excessivement, pourvu que le fray qui nage sur la surface de l'eau soit enlevé avec beaucoup de soin; sans quoi elles le dévorent. On le met dans un vase exposé au soleil, jusqu'à ce que la chaleur ait animé les jeunes dorades. Elles paroissent d'abord tout-à-fait noires, & quelques-unes conservent cette couleur. Mais la plupart deviennent par degrés, rouges ou blanches, couleur d'or ou d'argent. C'est à l'extrémité de la queue que l'or & l'argent commencent à paroître. Ils s'étendent plus ou moins vers le milieu du corps, suivant la nature particulière de chaque dorade (10).

Avis Chinois  
pour la conser-  
vation des dora-  
des.

Les Missionnaires se procurèrent les informations suivantes de quelques Chinois qui faisoient le commerce de ces petits poissons, & qui en retiroient de quoi vivre honnêtement.

1. Ce n'est pas la couleur blanche ou rouge qui distingue le mâle de la femelle. On connoît les dorades femelles à plusieurs petites taches blanches qu'elles ont autour des ouïes, & aux petites nageoires qui sont près des mêmes parties. Ces endroits au contraire sont fort luisans dans les mâles.
2. Quoique la longueur des dorades ne soit ordinairement que d'un doigt, on en voit de la grosseur & de la longueur des plus gros harangs.
3. Leur queue, qui est ordinairement en forme de touffe, ne laisse pas de ressembler quelquefois à celle des autres poissons.
4. Outre les petites boules de pâte, on leur jette des jaunes d'œufs durs, ou du maigre de porc séché au soleil & réduit en poudre très-fine. On met quelquefois des limaçons dans leurs bassins. La glue qui s'attache aux parois est une nourriture excellente, qu'elles enlèvent avec beaucoup d'avidité. Elles n'aiment pas moins certains petits vers rougeâtres, qui se trouvent dans l'eau de quelques réservoirs.
5. Les dorades multiplient rarement lorsqu'elles sont renfermées dans un vase. Elles y sont trop à l'étroit. Pour la propagation, il faut les mettre dans des réservoirs d'eau courante, qui aient quelques endroits profonds.
6. L'eau de puits dont on remplit les vases doit reposer cinq ou six heures avant qu'on y mette les dorades. Autrement elle seroit trop crue & fort malsaine.
7. Lorsque le poisson jette son fray, vers le commencement du mois de Mai,

(9) Le Comte, p. 113. Du Halde, 315.

(10) Du Halde, p. 316.

il faut  
cher. A  
femelle  
posé au  
rante o  
comme

Quel  
pas de l  
une nou  
On voit  
Mission  
de ces a  
fort bien  
Sur ce q  
figure re  
soigneu  
dre pour  
soient la  
voir dev  
boutons  
sans auc  
Mais un  
parties d  
les Chin

Le Co  
Fontaine  
dont la  
fort dur  
visiteren  
Habitant  
vertu (1  
Kan-che  
qui est f  
un spéci

(11) L  
(12) L

il faut jeter de l'herbe sur la surface de l'eau, afin que le fray puisse s'y attacher. Après ce tems, & lorsqu'on s'apperoit que les mâles cessent de suivre les femelles, on transporte le poisson dans un autre lieu, & le fray doit rester exposé au soleil l'espace de trois ou quatre jours. Ensuite on en laisse passer quarante ou cinquante, au bout desquels l'eau doit être changée, parce que le fray commence à prendre distinctement la forme de poisson (11).

Quelqu'idée qu'on puisse se former des dorades, leur beauté n'approche pas de la laideur d'un autre poisson qui se nomme *Hay-seng*. C'est néanmoins une nourriture si commune à la Chine, qu'on en sert presque à chaque repas. On voit flotter les *Hay-sengs* près des Côtes de Chan-tong & de Fo-kyen. Nos Millionnaires les prirent d'abord pour autant de masses inanimées; mais un de ces animaux, que les Matelots Chinois pêchèrent par leur ordre, nâgea fort bien dans le bassin où ils le firent mettre. Il y vécut même assez long-tems. Sur ce qu'on les avoit toujours assuré qu'il a quatre yeux & six pieds, & que sa figure ressemble à celle du foie humain, ils prirent la résolution de l'examiner soigneusement. Mais ils ne découvrirent que deux endroits qu'ils pussent prendre pour des yeux, aux marques de crainte que l'animal donnoit lorsqu'ils passoient la main par-devant. À l'égard des pieds, si tout ce qui lui sert à se mouvoir doit porter ce nom, on en pourroit compter autant qu'il a de petits boutons ou de petites excrescences autour du corps. Il est d'ailleurs sans os & sans aucune espece de pointes. Il meurt aussi-tôt qu'il est pressé dans les mains. Mais un peu de sel suffisant pour le conserver, on le transporte dans toutes les parties de l'Empire. Les Missionnaires ne le trouverent pas excellent, quoique les Chinois le regardent comme un de leurs mets les plus délicats (12).

Le Comte nous apprend qu'on trouve dans l'Isle de Hay-nan un Lac ou une Fontaine dont l'eau pétrifie le poisson. Il en apporta lui-même une écrevisse, dont la métamorphose étoit si avancée qu'elle avoit déjà le corps & les pattes fort durs & peu différens de la pierre (13). Cependant les Millionnaires qui visiterent toutes les Provinces de l'Empire, prétendent, sur le témoignage des Habitans, que l'Isle de Hay-nan n'a pas de Lac auquel on puisse attribuer cette vertu (14). Mais ils semblent reconnoître qu'entre cette Isle & les Côtes de *Kan-cheu* dans la Province de Quan-tong, on trouve une espece d'écrevisse qui est sujette à se pétrifier sans perdre sa forme naturelle. Ils ajoutent que c'est un spécifique contre les fièvres ardentes & malignes.

Hay seng, poisson d'une extrême laideur.

Observation des Missionnaires sur le Hay-seng.

Lac où le poisson se pétrifie.

(11) Le même, p. 20.

(12) Le Comte, p. 112.

(13) Voyez ci-dessus.

(14) Du Halde, p. 20.

*Fin du Livre second.*

# HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.  
PREMIERE PARTIE.

LIVRE TROISIÈME.

DESCRIPTION DE LA CORE'E,  
DE LA TARTARIE ORIENTALE ET DU TIBET.

## CHAPITRE PREMIER.

*Observations géographiques & Histoire de la Corée, par le Pere  
Jean-Baptiste Regis, Jésuite.*

### INTRODUCTION.

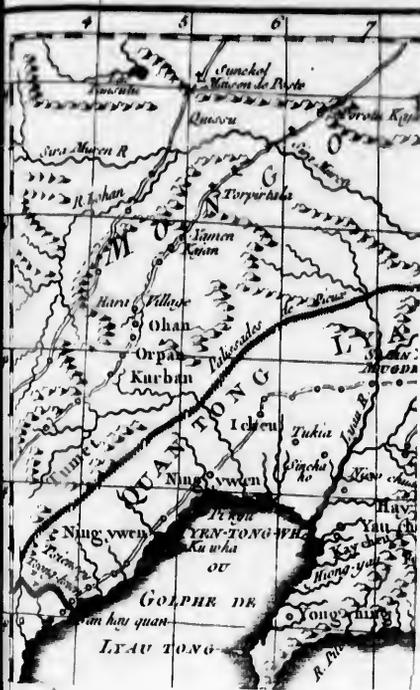


QUOIQUE le Royaume de Corée ne soit que tributaire de la Chine, sa situation étant à l'extrémité de l'Asie, notre méthode, qui est d'avancer de l'Est à l'Ouest, nous oblige de le placer, dans ce Recueil, avant cette partie de la Tartarie qui dépend immédiatement de l'Empire Chinois.

Nos Mémoires sont fort stériles sur la Corée. Peu de Vaisseaux Européens ont relâché sur cette Côte. A peine aucun Habitant de l'Ouest y est-il jamais descendu, pour tirer quelques informations des Naturels du Pays. On trouve à la vérité une Relation de quelques Hollandois, qui y firent voile, dit-on, d'une Isle nommée *Quelpaeri*, & qui passerent quelque-tems dans les terres. Mais c'est au Lecteur à juger de la confiance qu'il doit prendre à leur témoignage, après l'avoir comparé avec les Observations dont leur récit sera précédé. Elles sont du Pere Regis, un des Missionnaires qui furent employés à dresser la Carte de la Chine, & le Pere du Halde en a publié

On a peu de lumières sur le Royaume de la Corée.





UC-

Pere  
tiré  
lons.

ION

E.  
is de

s &

les  
s à  
tute



**CARTE**  
**DE LA PROVINCE**  
 de Quan-tong ou Iyau-tong  
 ET DU  
**ROYAUME DE**  
**KAU-LI ou COREE**  
 Copie sur la Carte  
 Angloise

Whang-sho  
ou  
Fleuve Jaune

Longitude de Pe-king

Isle de Quelpaert  
d'après les cartes d'Islande

Longitude de l'Isle de Cor

Tom. VI. N. 9.

On a  
mières  
Royau  
Corée,

L'Extrait  
rée ; m  
du côté  
observa  
Isle.

Regi  
Tartare  
resserré  
siderabl  
Regis. »  
» qu'il  
» entre  
» dans  
» virom  
le récit  
avoit été  
sans ces  
certain

**L** Es  
leur  
Elle a pe  
& à l'É  
la Provi  
la Tartar  
*teou-chin*  
ronnée c  
tude ; &

Un Se  
d'un pet  
Pays, qui  
qu'à la C  
*ching* à c  
*Quan-to*  
Après la  
Chine,  
qui est m  
trouvere  
vingt se

( 1 ) C  
mier Tom  
le titre d

l'Extrait ( 1 ). Ce Missionnaire géographe n'avoit pas fait le voyage de la Corée ; mais il avoit suivi , d'une mer à l'autre , les limites de ce Royaume du côté du Nord. Des trois autres côtés la Corée est environnée d'eau , & cette observation a verifié qu'on s'est trompé long-tems en la prenant pour une Isle.

Regis avoit tiré ses informations sur l'interieur du Pays, d'un Seigneur Tartare envoyé par l'Empereur *Kang-hi* au Roi de la Corée. Mais ce Député, resserré dans des bornes fort étroites, n'avoit pû faire des remarques bien considérables. Il ne sera point inutile, à cette occasion, de citer les termes de Regis. » Les Ambassadeurs de la Corée sont peu respectés à la Chine, parce » qu'ils ne représentent qu'un Prince Tributaire. Ils ne sont pas même placés » entre les Mandarins du second Ordre. On commence par les renfermer » dans leur logement ; & lorsqu'on leur accorde la liberté de sortir, ils sont environnés d'espions, sous l'apparence de cortège. Le Seigneur Tartare, suivant le récit des Missionnaires, n'avoit pas été beaucoup plus libre à la Corée. Il avoit été continuellement observé par des surveillans, qui communiquoient sans cesse à la Cour chaque mot qui sortoit de sa bouche, par le moyen d'un certain nombre d'hommes, placés de distance en distance le long des rues ( 2 ).

INTRODUC-  
TION.

D'où le Pere  
Regis avoit tiré  
ses informations.

## §. I.

*Observations géographiques sur la Corée.*

Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*, & quelquefois, dans leurs Livres, celui de *Chau-tsyen*. Les Tartares *Mancheous* l'appellent *Solho*. Elle a porté divers autres noms, qui sont peu importans. Ses bornes au Nord & à l'Est, sont le Pays des Tartares-Mancheous. A l'Ouest elle est bordée par la Province Chinoise qui se nomme *Lyau-tong* ou *Quan-tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois que les Chinois appellent *Mu-tou-ching*, c'est-à-dire, Muraille de bois. A l'Est & au Sud, elle est environnée de la mer. Elle s'étend de trente-quatre à quarante-trois degrés de latitude ; & sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, est de six degrés.

Un Seigneur Tartare, que l'Empereur avoit envoyé à la Corée, accompagné d'un petit Mandarin du Tribunal des Mathématiques, en apporta la Carte du Pays, qui est suspendue dans le palais du Roi. Sa commission l'ayant conduit jusqu'à la Capitale, il mesura, par une ligne, le chemin qui mene de *Fong-whang-ching* à cette Ville. Comme elle est située à l'extrémité orientale de la palissade de *Quan-tong*, c'est à l'Est de sa situation qu'est à présent la frontière de la Corée. Après la conquête de ce Royaume par les *Mancheous*, qui précéda celle de la Chine, on étoit convenu qu'il resteroit entre les deux Etats un espace inhabité, qui est marqué dans les Cartes par des lignes & par des points. Les Missionnaires trouverent que *Fong-whang-ching* est à quarante degrés, trente minutes, vingt secondes de latitude du Nord. Sa longitude, du méridien de Peking,

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Divers noms de  
la Corée.

Ses bornes &  
son étendue.

Comment les  
Missionnaires  
sont parvenus à  
faire une Carte  
de la Corée.

( 1 ) Cet Ouvrage se trouve dans le premier Tome de la Chine du Pere du Halde, sous le titre d'*Observations géographiques sur le*

*Royaume de Corée, tirées des Mémoires du Pere Regis, avec un Abrégé de l'Histoire de la Corée.*

( 2 ) Du Halde, Vol. II.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

se trouve, par les mesures géométriques, de sept degrés quarante-deux minutes Est.

Comme l'Auteur & ses compagnons n'eurent pas l'occasion de visiter la Côte maritime, ni les parties intérieures du Royaume, ils ne donnent pas leur Carte pour complète, mais seulement pour la meilleure qui ait encore été publiée. Après avoir mesuré géométriquement toute la frontière du Nord, on est la plus grande largeur de la Corée, & la partie de l'Ouest aussi loin qu'ils y purent pénétrer, en fixant toujours les hauteurs, ils se servirent de ces secours pour réduire les autres parties aux vrais termes de longitude. D'ailleurs la mesure du Seigneur Tartare depuis *Fong-whang-ching*, & la hauteur déterminée de la Capitale du Royaume les mirent en état de proportionner dans leur Carte les distances des autres Places. Les Mathématiciens Chinois avoient trouvé que cette hauteur étoit de trente-huit degrés, trente-huit minutes & vingt secondes: ce qui assure la longueur du Septentrion au Midi, du moins pour cinq degrés & demi. Ainsi, avec quelques observations du côté du Sud & de l'Est, on ajusteroit assez bien la situation de la Corée.

Principales rivières de la Corée.

Les principales rivières de cette Peninsule sont le *Ya-lu* & le *Tu-men*, que les Chinois nomment *Ya-lu-kyang* & *Tu-men-kyang*, mais qui portent dans les Cartes leurs noms Manchéous de *Ya-lu-ula* & de *Tu-men-ula*; *Kyang* & *Ulu* signifiant rivière dans les langues des deux Nations. Elles ont toutes deux leur source dans la même montagne, qui est une des plus hautes de l'Univers. Les Chinois l'appellent *Chang-pe-chan*, & les Manchéous *Chan-alia*, c'est-à-dire, *Montagne toujours blanche*. L'une coule à l'Ouest & l'autre à l'Est. Elles sont toutes deux profondes, assez rapides, & l'eau en est excellente. Pour le cours des autres rivières, les Missionnaires ne les ayant pas vûes ont suivi les mesures Coréennes.

Ancienne division du Pays.

Cette région étoit anciennement habitée par diverses Nations, dont les principales étoient les *Més*, les *Kau-kyu-lis*, & les *Hans*. La dernière comprenoit les *Ma-hans*, les *Pyen-hans* & les *Chin-hans*. Mais, s'étant enfin réunies, elles composèrent un seul Royaume, sous le nom de *Chau-tyen* ou de *Kau-li*.

Sa division présente en huit Provinces.

La Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent quarante *Kyan*, ou quarante Cités (3), trente-trois *Fus* ou Villes du premier rang, cinquante huit cheus ou Villes du second rang, & soixante-dix hyens ou Villes du troisième rang. La première Province fait le centre du Royaume & s'appelle *King-hi*, c'est-à-dire, Province de la Cour. La seconde, qui est à l'Est, se nomme *Kyang-ywen*, c'est-à-dire, source de la rivière. C'étoit autrefois le Pays des *Més*. La troisième, à l'Ouest, qui porte le nom de *Whang-hay* ou de *Mer jaune*, renferme une partie de l'ancien *Chau-tyen* & le Pays des *Ma-hans*. La quatrième, nommée *Ping-ngan* ou la *Pacifique*, est au Nord & faisoit autrefois partie du Royaume de *Chau-tyen*. La cinquième, au midi, étoit la résidence des *Pyen-hans*, & se nomme aujourd'hui *Tjien-lo*. La sixième, au Sud-Ouest, est l'ancien *Ma-han* & s'appelle *Chu-sin*, c'est-à-dire la fidelle & la pure. La septième est au Nord-Est. Elle étoit l'ancien domaine des *Kau-kyu lis*. Son nom est *Kyen-king*. Enfin la huitième, nommée *Kin-chan*, étoit anciennement le Pays des *Chin-hans*.

(3) C'est peut-être une erreur, au lieu de District.

La C  
ky-tau.  
trop de  
Empire  
les titre  
seuls M

Les  
font de  
tes les  
murs d  
pour de  
plus de  
torieuse

Les  
du goût  
Province  
les meil  
de si bo  
maison  
Gouver  
ce, on  
Pays est  
trop lib

Ils se  
dire qu'  
ré, une  
nets fo  
bordent  
personn  
disting  
ques le

Les a  
ment. L  
nie, &  
rien est  
commu  
de trois  
mois se  
Tombe  
office,  
de ceux  
mens (

Leur  
(4) L  
couvert  
pas de lit  
(5) I

La Capitale du Royaume porte dans les Cartes le nom de Coréin de *King-ky-tau*. Mais les Chinois la nomment *Kong-ky-tau*, parce qu'ils attachent trop de dignité au mot *King* pour l'appliquer à d'autres Cours que celle de leur Empire. C'est par la même raison qu'ils ne donnent point aux autres Princes les titres de *Tyen-tjé*, ou de *Van-joui*, & qu'ils les croient réservés pour leurs seuls Monarques.

Les maisons de la Corée n'ont qu'un étage, & sont mal-bâties (4). Elles sont de terre à la Campagne, & la plupart de brique dans les Villes (5). Toutes les Villes Coréennes ont la forme des Villes Chinoises, & sont revêtues de murs dans le même goût. Mais la grande muraille, que les Coréens ont élevée pour défense contre les Tartares, est fort inférieure à celle de la Chine. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans qu'elle tombe en ruines, parce que les armes victorieuses des Mancheous se firent d'abord sentir à la Corée (6).

Les Coréens sont généralement bien-faits & d'un naturel fort doux. Ils ont du goût pour les sciences. Ils sont passionnés pour la danse & la musique. Leurs Provinces du Nord produisent les hommes les plus vigoureux du Royaume & les meilleurs soldats. *Ki-tjé*, dont nous parlerons bien-tôt, avoit établi parmi eux de si bonnes loix, que l'adultère & le vol y étoient inconnus. Les portes de leurs maisons ne se ferment jamais pendant la nuit. Quoique les révolutions de leur Gouvernement leur aient fait perdre quelque chose de cette ancienne innocence, on peut encore les proposer pour modèle aux autres Nations. Mais leur Pays est rempli de femmes de débauche, & les jeunes gens des deux sexes y sont trop libres.

Ils sont vêtus comme les Chinois l'étoient sous la race de Tay-min; c'est-à-dire qu'ils portent une longue robe à grandes manches, un grand bonnet carré, une ceinture, des bottines de cuir, de toile ou de satin (7). Leurs bonnets sont généralement fourrés, & leurs habits sont de brocard. Les femmes bordent de denrelles leurs jupes de dessus & de dessous. L'habit ordinaire des personnes de qualité est une étoffe de soie couleur de pourpre. Les Lettrés sont distingués par deux plumes qu'ils portent sur leur bonnet. Dans les festes publiques leurs robes sont richement ornées d'or & d'argent.

Les armes des Coréens sont des arbalètes & de longs sabres sans aucun ornement. Ils ne prennent jamais de médecine. Les mariages se font sans cérémonie, & sans aucun présent nuptial. Les Princes & les Princesses du Sang se marient entr'eux. Les Grands imitent ces exemples dans les familles. L'usage commun de la Corée est de conserver les morts sans sépulture pendant l'espace de trois ans. Le deuil dure aussi trois ans pour un pere & une mere, & trois mois seulement pour un frere. Lorsqu'on enterre les Morts, on place à côté du Tombeau les habits, les chariots, & les chevaux de celui qui reçoit ce dernier office, avec tout ce qu'il aimoit particulièrement pendant sa vie; & chacun de ceux qui composent le cortège porte quelque partie de ces lugubres ornemens (8).

Leur langage est différent de celui des Chinois, mais leurs caractères d'écri-

DESCRIPTION  
DE LA

CORÉE.  
Nom de la Capitale.  
Orqueil Chinois sur les noms.

Maisons de la Corée.

Figure & caractère des Coréens.

Leur habillement.

Armes, mariages, sépultures des Coréens.

Leur langage & leur religion.

(4) L'Auteur dit (p. 382.) qu'elles sont couvertes de chaume & que les Coréens n'ont pas de lits.

(5) Du Halde, Vol. II.

(6) *Ibidem.*

(7) *Ibidem.*

(8) Chine du Père du Halde, p. 381.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

ture sont les mêmes. Les deux Nations emploient des interprètes. La doctrine de Confucius est fort estimée des Coréens, mais ils n'ont pas le même respect pour les Bonzes. Ils ne souffrent dans leurs Villes aucune sorte de Pagodes (9). Cependant, après leur avoir attribué cette averfion pour l'idolâtrie, l'Auteur assure quelques pages plus bas qu'ils observent le culte de Fo. Il ajoute qu'ils sont naturellement fuperftitieux; qu'ils ont horreur d'ôter la vie à la moindre créature; qu'ils font modérés dans le boire & le manger, & qu'ils ont à table l'usage des plats & des affiettes.

Goût de leurs  
Sçavans pour la  
musique.

Les Sçavans de la Corée s'appliquent particulièrement à la musique. De trois en trois ans on examine les Docteurs, les Bacheliers & les Maîtres ès Arts. Ceux qui font destinés aux Ambassades subiffent aussi l'examen du Tribunal des Ministres. Le Roi ne possède aucune terre à titre de Domaine. On assigne à chacun sa portion, suivant le nombre des personnes dont sa famille est composée.

Succession au  
trône, dépendante de la Chine.

Chaque année les Coréens envoient un Ambassadeur à la Chine, pour recevoir l'Almanach Chinois. Lorsque leur Roi meurt ou qu'il abdique la Couronne, l'Empereur de la Chine confie à deux de ses Grands la commission d'aller donner au Prince héréditaire le titre de *Quey-vang*, qui signifie *Roi*. Si le Roi mourant appréhende quelques différends pour la succession après sa mort, il se choisit un héritier, dont il demande la confirmation à l'Empereur. Le Prince qui succède reçoit la couronne à genoux, & fait aux Commissaires Chinois des présens réglés par l'usage, auxquels il ajoute huit mille lyangs (10) en argent. Ensuite il envoie son tribut à l'Empereur de la Chine, par un Ambassadeur qui baïsse le front jusqu'à terre devant ce Prince; & sa femme attend la permission du même Monarque pour prendre la qualité de Reine (11). Les Mandarins Coréens affectent beaucoup de gravité. Ils reçoivent leurs appointemens en riz.

Châtimens pour  
les crimes.

Les châtimens ont peu de rigueur à la Corée. Des crimes qui passent pour capitaux dans d'autres Pays, ne font punis ici que par le bannissement dans quelque Isle voisine. Mais un fils, qui maltraite de paroles son pere ou sa mere, est condamné à perdre la tête. Les fautes légères exposent le coupable à la bastonnade. On jette sur la tête de ceux qui doivent subir quelque châtiment un sac qui leur tombe jusqu'aux pieds, autant pour adoucir leur humiliation que pour les châtier avec plus de liberté (12).

Fertilité du  
Pays. En quoi  
consistent ses richesses.

Dans tous les lieux où l'Auteur pénétra, les Provinces de la Corée lui parurent fort bien cultivées. On y suit la méthode des Provinces méridionales de la Chine. L'Auteur apprit du Seigneur Tartare que le Pays produit en abondance toutes les nécessités de la vie (13). Quoiqu'il soit rempli de montagnes, il est d'une fertilité extraordinaire, sur-tout dans les Provinces de *Ching-tsing*, de *King-chang* & de *Tjuen-lo*. Les principales marchandises du Royaume sont le papier de cotton, qui est fort, & de moindre prix qu'aucun papier de la Chine; la fameuse plante qui se nomme *Jin-sing*, l'or, l'argent & le fer, la gomme d'un arbre qui ressemble au palmier, & qui donne un air de dorure au vernis; des poules, dont la queue a trois pieds de long; des chevaux qui n'ont que

(9) Le même, p. 377.

(10) Ou huit mille onces d'argent, chacune de six schellings huit sols d'Angleterre.

(11) Du Halde, p. 381.

(12) Le même, p. 382.

(13) Le même, p. 376.

trois pieds  
Coréens fo

On lit, la Ville de *Yong-ping* de *Pe-che-li* droit de c contigus & peut s'imag Etats, sur- doit paroître qu'il entreprie plate du méridional *ho*, qui fepu inférieur de *Ho-nan* lu, dans les demens tout *Chau-cheu* rapidité du quelques-une de *Ky* les canaux qui se déche de *Yu* le W d'entrer, c tombe à p *fu*, Provin remarquabl unic au ter de cette Vi sous ses cau

Il est vra changement l'Auteur rement, & l'Histoire. homme, et exemple de du Whang-verfer, que rens lits de ces montag verité *Chu*

(14) *King* nommée par

Tome

trois pieds de hauteur ; du sel minéral, des peaux de Martre & de Castor. Les Coréens font leur vin d'une espèce de grain qu'ils nomment *Paniz*.

On lit, dans un abrégé Chinois de chorographie, intitulé *Quang-yiu-ki*, que la Ville de Chau-tyen, où *Ki-pe* faisoit sa résidence, est dans le territoire de *Yong-ping-fu*, Ville du troisième rang, qui appartient à la Province Chinoise de *Pe-che-li*. En supposant la vérité de cette remarque, le Pere Regis se croit en droit de conclure que l'ancien *Chau-tyen* (14) & la Corée étoient autrefois contigus & n'ont été séparés par un golfe que dans la suite des siècles. On ne peut s'imaginer, dit-il, qu'un Prince eut voulu fixer sa demeure hors de ses Etats, sur-tout dans un lieu qui en eut été séparé par la mer. Cette conjecture doit paroître encore plus probable, si l'on considère que l'Empereur *Yu*, lorsqu'il entreprit il y a trois mille ans de sécher les eaux qui avoient inondé la partie plate du Pays, ouvrit un passage au travers de la montagne, sur la frontière méridionale de *Chan-si* & de *Chen-si*, pour servir de débouchement au *Whang-ho*, qui sépare ces deux Provinces, & qui forme dans ces lieux une cataracte peu inférieure à celles du Nil. De-là il conduisit le même fleuve par la Province de *Ho-nan* ; & dirigeant son canal au long de *Pe-che-li*, il sécha le lac de *Talu*, dans lequel il se déchargeoit anciennement. Ce lac ravageoit par ses débordemens tout le Pays, qui renferme à présent les districts de *Chun-te-fu*, de *Chau-chou* & de *Ching-cheu* dans la même Province. A la fin, pour modérer la rapidité du *Whang-ho*, il le divisa en neuf canaux, qui, suivant l'opinion de quelques-uns, se réunissoient, avant que de gagner la mer, au pied de la montagne de *Kye-che-chan*, qui faisoit alors un Promontoire. Mais soit que tous les canaux fussent effectivement réunis, soit que ce fût seulement le principal qui se déchargeât dans ce lieu, il est certain, dit l'Auteur, que depuis le tems de *Yu* le *Whang-ho* s'est détourné fort loin de son ancien cours ; car au lieu d'entrer, comme autrefois, dans la mer au quarantième degré de latitude, il tombe à présent dans la riviere de *Whay-ho*, un peu au-dessus de *Whag-ngan-fu*, Province de *Kyang-nan*, vers le trente-quatrième degré de latitude. Il est remarquable aussi que la Montagne de *Kye-che-chan*, qui étoit anciennement unie au territoire de *Yong-ping-fu*, est à-présent dans la mer, à cinq cens lis de cette Ville (15) ; de sorte que la mer, gagnant par degrés, a couvert enfin sous ses eaux tout cet espace.

Il est vrai qu'on ne trouve, dans l'Histoire de la Chine, aucune trace de ce changement extraordinaire du *Whang-ho*, ni du débordement de la mer. Mais l'Auteur répond, à cette objection, que les altérations qui arrivent insensiblement, & sans allарmer la nature, échappent facilement aux observations de l'Histoire. Une différence graduelle, qui se fait dans le cours de la vie d'un homme, est presque imperceptible. Cette conjecture se trouve confirmée par un exemple de la même nature. *Chin-tsun-chong*, dans son Ambassade au Nord du *Whang-ho*, observa, dans les montagnes de *Tuy-lang-chan* qu'il eut à traverser, que les ouvertures des rochers étoient remplies de coquilles & de différens lits de gravier ; d'où il conclut que la mer avoit autrefois baigné le pied de ces montagnes, quoiqu'elles en soient actuellement à plus de cent lieues. A la vérité *Chu-ven-hing* a cru plus volontiers que c'étoit le *Whang-ho* même qui

(14) *King-ki-tan*, Capitale de la Corée, est nommée par quelques Auteurs *Chau-tyen*,

(15) On a dit plusieurs fois que dix lis font une lieue.

passoit dans ces lieux. Mais quoique son opinion puisse être aisément réfutée, c'est assez qu'il paroisse douteux si cette grande étendue de Pays étoit autrefois ensevelie sous les eaux de la mer; & l'on voit du moins qu'il n'y a rien à conclure du silence de l'Histoire Chinoise dans les cas de cette nature (16).

## §. I I.

*Histoire & Révolutions de la Corée.*

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

La Corée sou-  
mise aux Chi-  
nois.

Revoltes des  
Coréens.

Ki tsé, leur pre-  
mier Monarque.

Sagesse de son  
regne.

Les Coréens furent soumis à l'Empire de la Chine depuis le tems de *Yau*; qui commença son regne deux mille trois cens cinquante-sept ans avant Jesus-Christ (17), jusqu'à ce que la tyrannie de *Ta-kang*, de la dynastie de *Hya*, qui monta sur le trône cent soixante-neuf ans après, les força de secouer le joug. *Kye* qui regnoit mille huit cens dix-huit ans avant l'Ere Chrétienne leur fit payer un tribut. Mais ils se revolterent bientôt contre cette oppression. Ils se saisirent même d'une partie de la Chine. *Ching-tang*, qui détrôna *Kye*, cinquante-deux ans après, & qui devint le fondateur de la dynastie de *Schang*, les fit rentrer dans la soumission. Sous le regne de *Chang-ting*, qui commença mille cinq cens soixante-deux ans avant Jesus-Christ, ils attaquèrent encore la Chine; & pendant deux cens quarante-deux ans ils furent tantôt soumis, tantôt rebelles, jusqu'à ce que la foiblesse de l'Empereur *Vu-ting* leur fit naître l'occasion de conquérir les Provinces de *Kyang-nan* & de *Schan-tong*. Ils en demeurèrent possesseurs jusqu'au regne de *Tsin-chi-wang*, qui les subjuga deux cens quarante-six ans avant Jesus-Christ.

Comme tous ces tems sont obscurs, l'Histoire Chinoise, confirmée par le calcul des Eclipses dont elle fait mention (18), fait commencer la Monarchie des Coréens par *Ki-tsé*. Ce Prince, ayant été renfermé dans une prison par *Gheou*, son neveu, Empereur de la Chine, pour lui avoir donné quelques avis trop libres, fut remis en liberté par *Vu-vang*, fondateur de la dynastie de *Cheou*, onze cens vingt-deux ans avant Jesus-Christ. Cependant *Ki-tsé*, ne reconnoissant pas volontiers pour son maître un Prince qui avoit chassé sa famille du Trône, se retira dans le Pays de *Chau-tsyen*, où l'assistance de *Vu-vang* même le fit parvenir à la royauté. Il introduisit parmi ses sujets la politesse des Chinois; & sa sagesse ayant bientôt affermi les fondemens de son autorité, il laissa la Couronne à sa famille, qui en jouit jusqu'à ce que l'Empereur *Tsin-chi-whang*, dont on vient de parler, réduisit *Chau-tsyen* à dépendre de *Lyau-tong*, mais sans en ôter la possession aux descendans de *Ki-tsé*. Ils continuèrent de gouverner, l'espace de quarante ans, sous le titre de *Heans*, ou de Marquis, jusqu'à ce qu'un d'entr'eux nommé *Chun*, reprit le titre de *Vang*, c'est-à-dire de *Roi*.

Deux cens six ans avant Jesus-Christ, *Kau-rsu*, qui se nommoit aussi *Lyeou-pang*, fondateur de la dynastie de *Han*, réunit, par ses conquêtes, les diffé-

(16) Chine du Pere du Halde, p. 282.

(17) Cette Histoire, qui est tirée des Annales de la Chine, n'est pas une Relation bien suivie des Affaires & des Rois de la Corée. Elle ne touche que ce qui a rapport à l'Empire

Chinois, mais comme c'est l'unique monument de la Corée qui soit connu, son importance oblige de ne la pas négliger.

(18) Voyez le Volume précédent.

rens Roy  
Monarque  
*Nyan*, p  
pes deban  
voir indé  
teur se vi  
manda la  
*W'heg ti*,  
nom. Enf  
de *Kau-ky*  
l'Ere Chr  
Ambassade  
marcher co  
heur d'être  
réduisit le  
reste de la  
*tong*, *Lo-*  
*ti*, dont le  
Christ.

Les Hab  
orientale q  
tions Idola  
*hang-ho*,  
laisa pas d  
Elle mit au  
un enfant n  
*Archer*. Le  
d'engraisse  
trompé par  
qu'on étoit  
bier qui se  
choqué de  
tions de so  
riva sur le l  
Dans cette  
» fuir, ma  
peine eut-il  
ensemble,  
trois person  
& la troisiè  
la Ville de  
venu de Ka

*Quang-v*  
vingt-cinq  
*Lyau-tong*

(19) Chin

rens Royaumes, dont la Chine étoit composée, & s'en fit reconnoître le seul Monarque. Mais un Chinois de la Province de *Pe-che-li*, nommé *Weyman* ou *Nyun*, prit occasion de ces troubles pour se mettre à la tête de quelques Troupes débandées. Il défit Chun dans plusieurs batailles; & s'étant établi un pouvoir indépendant dans la Corée, il mit fin à la race de *Ki-tse*. Cet Usurpateur se vit rejeté plusieurs fois par divers Empereurs Chinois, auxquels il demanda la confirmation de son autorité; mais il l'obtint enfin de l'Empereur *W'heg ti*, ou plutôt de *Lyn-heu*, mere de ce Monarque, qui gouvernoit en son nom. Ensuite il n'eut pas de peine à réunir sous ses loix les Provinces de *Mé*, de *Kau-kyu-li*, de *Wo-tsyu*, & toute la Corée. Environ cent dix ans avant l'Ère Chrétienne, *Yeu-kyu*, son petit-fils, ayant fait oter la vie à *Che-ho*, Ambassadeur Chinois, l'Empereur *Vu-ti*, nommé aussi *Hyau-u-whang-ti*, fit marcher contre lui son Général, mais sans succès. *Yeu-kyu* eut bientôt le malheur d'être assassiné. Ses Peuples se soulevèrent à l'Empereur de la Chine, qui réduisit le Chau-tsyen en Province, sous le nom de *Tsau-hay*, & divisa le reste de la Corée en quatre autres Provinces, qu'il nomma *Chin-sun*, *Liang-tong*, *Lo-lang*, & *Hi-vu-tu*. Mais elle fut réduite à deux par l'Empereur *Chau-ti*, dont le regne commença quatre-vingt-six ans avant la naissance de Jesus-Christ.

Les Habitans de *Kau-kyu-li* étoient descendus d'un Peuple de la Tartarie orientale qui se nommoit *Fu-yu*. Ils ont attribué, comme toutes les autres Nations Idolâtres, des aventures fabuleuses à leurs Heros. Une fille du Dieu *Ho-hang-ho*, ayant été renfermée fort étroitement par le Roi de *Kau-kyu-li*, ne laissa pas de concevoir, un jour qu'elle se trouva exposée aux rayons du Soleil. Elle mit au monde un œuf de la grosseur d'un boisseau, dans lequel se trouva un enfant mâle qui reçut en croissant le nom de *Chu-mong*, c'est-à-dire de *bon Archer*. Le Roi lui donna l'Intendance de ses Haras. *Chu-mong* eut l'adresse d'engraisser les mauvais chevaux & de laisser maigrir les meilleurs. Le Roi, trompé par cette ruse, choisit les mauvais & lui abandonna les bons. Un jour qu'on étoit à la chasse, Sa Majesté permit à *Chu-mong* de tirer sur tout le gibier qui se présenteroit à lui. Il tua un si grand nombre de daims, que le Roi, choqué de cette indiscrétion, résolut de se défaire de lui. Il pénétra les intentions de son maître & prit la fuite. Mais, ayant été vivement poursuivi, il arriva sur le bord de la Riviere de *Pu schui*, qu'il désespéra de pouvoir traverser. Dans cette situation, il s'écria : « Hélas ! Cette riviere m'empêchera-t-elle de » fuir, moi qui suis de la race du Soleil & petit-fils du Dieu *Ho-han-ho* ? A peine eut-il prononcé cette plainte que tous les poissons de la riviere, s'unissant ensemble, formerent un Pont sur lequel il passa. Il rencontra de l'autre côté trois personnes; l'une, vêtue d'un habit de chanvre, l'autre, d'un habit picqué; & la troisième, couverte d'herbe de mer. Elles lui servirent d'escorte jusqu'à la Ville de *Kyi-ching-ku*, où il prit le nom de *Kaw*, pour signifier qu'il étoit venu de *Kau-kyu-li* (19).

*Quang-vu-ti*, restaurateur de la dynastie de *Han*, qui monta sur le trône vingt-cinq ans avant Jesus-Christ, remit le Chau-tsyen dans la dépendance de *Lyau-tong*, & lui donna pour Gouverneur *Chay-fong*, homme célèbre par sa

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.  
Fin de sa race.

La Corée sous  
Wey man; & de  
ses descendans.

Origine du Peuple  
de Kau-kyu-  
li.

Fables de cette  
Nation.

Invasions des  
Coréens.

(19) Chine du Pere du Halde, pag. 375. & suivantes.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

justice & sa probité. Le Roi de Kau-kyu-li se rendit maître, dans le même tems, de *Mé*, du Japon, de *Han*, & de *Fu-yu*, sans cesser de payer le tribut ordinaire aux Empereurs Chinois. *Kong*, un de ses successeurs, fut le premier qui déclara la guerre à la Chine. Il prit la Ville de *Hi-vu-tu*, & tua dans une bataille *Che-fong*, Gouverneur de *Liau-tong*. Mais il fut défait, à son tour, par *Way-ta-kyen*, fils du Roi de *Fu-yu*, & laissa pour successeur *Sui-ching*, son fils, qui restitua *Hi-vu-tu* aux Chinois & leur paya l'ancien tribut. Cependant, sous les foibles regnes des Empereurs *Hong-ti* & *Ling-ti*, il reprit cette Ville par les armes, & la posséda jusqu'au regne de *Kyen-ti*, qui commença l'an 196 de Jesus-Christ, auquel il fut chassé par *Kin-lin*, Gouverneur de la Province. Une partie de ses Etats fut conquise par *Kong-sun-tu*, dont la posterité en conserva la possession jusqu'à *Kong-sun-yuen*, qui fut détrôné par la dynastie de *Wey*.

Autres changemens dans la Corée.

*Yi-mo*, fils de *Kong-sun-tu*, se retira au pied de la montagne de *Wa-tu-han* & se vit donner pour successeur *Wey-kong*, Prince brave & prudent, qui se joignit à la dynastie de *Wey* dans la guerre contre les descendans de *Kong-sun-tu*. Sous le regne de l'Empereur *Ming-ti*, qui commença l'an 312 de Jesus-Christ, *Wey-kong* ravagea *Ngan-ping* & *Liau-su*, dans la Province de *Liau-tong*. Mais *Mu-kyeou-kyen*, Gouverneur de cette Province, l'ayant vaincu dans une bataille, envoya sur ses traces *Vang-ki*, qui le poursuivit l'espace de cent lieues, jusqu'au Pays de *Su-chin*, c'est-à-dire, jusqu'à la Tartarie orientale (20), où il éleva un monument de pierre en mémoire de cette expédition.

Rois de la Corée etes par les Empereurs Chinois.

*Chau*, arriere-petit-fils de *Kong*, ayant été créé Roi de *Chau-tŷyen* par l'Empereur *Yong-kyu* (21), fut chassé de *Wa-tu* par *Mu-yong-whang*, qui démolit cette Ville. *Mu-yong-pau* vainquit *Ngan*, Roi de *Kau-kyu-li*, & le réduisit à la qualité de Gouverneur de *Ping-cheu*. Sous les derniers Empereurs des dynasties de *Wey* & de *Cheu*, les Rois de la Corée furent toujours créés par les Monarques Chinois.

Les Chinois attaquent le Roi de la Corée.

L'an 611 de Jesus-Christ, & le septième du regne de *Yong-ti*, Empereur de la dynastie de *Sevi*, *Yuen*, Roi de la Corée, se faisit de *Liau-tong* à la tête des *Mo-kos*, & s'avança jusqu'à *Liau-si*. L'Empereur, après l'avoir fait som-

(20) Pendant que *Vang-ki* se trouvoit dans ce Pays, les Habitans lui racontèrent que leurs Pécheurs étoient souvent pousés par l'orage dans une Ile où le langage étoit différent du leur, & où l'usage étoit établi de naver tous les ans une vierge dans la mer à la septième Lune. Ils lui parlerent aussi d'un autre Royaume, habité seulement par des femmes, qui concevoient d'elles-mêmes & qui portoiient le fœtus dans l'estomac. Elles n'avoient pas de mammelles. Elles nourrissoient leurs enfans, pendant cent jours, par une touffe de cheveux qu'elles avoient derrière le col & qui rendoit une liqueur semblable à du lait. Les enfans croissoient plus dans cet espace qu'ils ne font ailleurs en quatre ans. La Côte maritime étoit habitée par des hommes à deux visages, qui n'entendoient aucun langage & qui se lais-

soient mourir de faim lorsqu'ils étoient pris. Ceux qui racontèrent ces fables prétendoient avoir pris un de ces hommes, vêtu à la manière Chinoise, mais avec des manches longues de trente pieds. Ce Pays, disoient-ils, étoit près de la frontière orientale de *We-tŷu*.

(21) Un autre Historien Chinois raconte que *Kau-lyen*, Roi de *Kauli*, pendant le regne du même *Kong-kyu*, fit la conquête de la Corée & s'empara de *Pin-pan*, où il fixa sa Cour; qu'il se rendit maître de la partie de *Liau-tong* qui étoit à l'Est de la Rivière de *Liau*, & qu'il fit des invasions fréquentes dans *Liau-si*, le Pays occidental; mais que *Liau-tong* fut repris par *Fong-tay-tŷong*. Suivant ce récit, *Wang-hau* & *Kau-lyen* ne sont qu'une même personne.

mer en  
Coréen  
quant d  
enfuire  
*Kyen*  
qui sign  
ta sur l  
à-dire  
Cour:

*Kay*  
dans le  
dernier  
ne lui l  
ritre de  
fils d'un  
clat de  
*Sin-lo*,  
monté  
tre barl  
le coup  
reçut on  
Sa géné  
cher à f  
leurs, &  
milité f  
cours de  
flamme  
périr pl  
second  
opérati  
*chin* vir  
L'Empe  
fondam  
deux G  
l'emplo  
*yang* (2  
par les  
une inf

Sous  
*Sin-lo*  
les Cor  
étant me  
son ins  
bli gere  
re de *K*

(22) K

(23) C

mer en vain de paroître devant lui, marcha contre lui en personne. Mais les Coréens se défendirent avec tant de vigueur, que le Monarque Chinois, manquant de provisions, n'eut pas d'autre ressource qu'une prompte retraite. Il fit ensuite une invasion, dans la Corée, qui ne lui réussit pas plus heureusement. *Kyen-vu*, fils & successeur de *Yuen*, fut honoré du titre de *Chang-chu-que*, qui signifie *pillier de l'Etat*, par le fondateur de la dynastie de *Tang*, qui monta sur le Trône en 620. La Corée se trouvoit alors divisée en cinq *Pus*, c'est-à-dire en cinq Gouvernemens, dont celui du centre étoit la résidence de la Cour: les quatre autres regardoient les quatre parties du monde.

*Kay-sven* (22), de la famille de *Tsien* ou *Tsiun*, ayant succédé à son pere dans le Gouvernement oriental, assassina *Kyen-vu*, & traita son corps avec les dernières indignités. Il mit ensuite sur le trône *Tang*, frere du mort; mais, ne lui laissant que le nom d'Empereur, il en conserva tout le pouvoir sous le titre de *Mo-li-chi*. Ce traître, dont le caractere étoit féroce, se vantoit d'être fils d'un Dieu de riviere, dans la vûe de s'affirmer du respect des Peuples par l'éclat de sa naissance. Ce fut dans le même tems que les Coréens, ayant attaqué *Sin-lo*, le Peuple de ce Pays demanda du secours à l'Empereur *Tay-tsong*, monté sur le trône de la Chine en 627. Ce Monarque étoit informé du meurtre barbare de *Kyen-vu*. Il mit en campagne une puissante armée pour châtier le coupable; & secondu par le Roi de *Kan-hi*, de *Pe-tsi* & de *Sin-la*, qui reçut ordre de le joindre, il prit deux Villes & mit le siège devant *Hyang-tong*. Sa générosité pour les soldats, & sa compassion pour les malades, le rendirent cher à son armée. Un jour il prêta le secours de ses mains à quelques travailleurs, qui portoient de la terre pour remplir une tranchée. Un exemple d'humilité si extraordinaire échauffa tous les Officiers du désir de l'imiter. Dans le cours du siège, ayant fait mettre le feu à quelques matières combustibles, les flammes, conduites par le vent, réduisirent bientôt la Ville en cendre, & firent périr plus de dix mille hommes. Elle fut réduite alors à la qualité de Ville du second ordre, sous le nom de *Lyan-cheu*. L'armée Impériale, continuant ses opérations, forma le siège de *Ngan-chi*. Mais *Kyau-yen-cheu* & *Kau-whey-chin* vinrent au secours de cette Place à la tête de cent cinquante mille *Mo-kos*. L'Empereur profitant de quelques augures favorables pour animer ses troupes; & fondant le lendemain sur cette redoutable armée, il la mit en déroute. Les deux Généraux imprirent sa clemence. Il la porta jusqu'à leur donner de l'emploi à son service; mais il fit enterrer vifs trois mille *Mo-kos* de *Ping-yang* (23). La montagne, au pied de laquelle il avoit assis son camp, reçut par ses ordres le nom de *Hyn-kong-chang*; & fut honoré d'un monument avec une inscription.

Sous le regne de l'Empereur *Kau-tsong*, qui monta sur le trône en 650, les *Sin-los* retomberent dans la nécessité d'invoquer le secours des Chinois contre les Coréens & les *Mo-kos* qui leur avoient enlevé trente-six Villes. *Kay-sven* étant mort dans le même tems, eut pour successeur, en qualité de *Mo-li-chi*, son fils *Nan-feng*, & les différends que ce jeune Prince eut avec ses freres obligerent d'aller solliciter en personne l'assistance de l'Empereur. *Tsing-tu*, frere de *Kay-sven*, se rendit aussi à la Cour Impériale, & remit à l'Empereur une

Autre attaque  
des Chinois à  
l'occasion d'un  
meurtre.

Vertus de l'Em-  
pereur *Tay-tsong*.

Nouvelles atta-  
ques des Chinois

(22) *Kay-sven* dans l'Original.

(23) C'est ainsi qu'on lit dans la Carte; mais l'Histoire met: *Ping-yang* ou *Pin-jang*.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Pan-yuen, Roi  
de Corée, trans-  
fère la Cour,

Les Tartares-  
Kitans conquè-  
rent une partie  
de la Chine.

Les Nyu-chis  
possèdent une  
partie de la Chi-  
ne.

partie de ses Domaines. En 667, *Kau-tsong* fit marcher, sous la conduite de *Li-tsing*, une armée contre les Coréens. Elle alléga *Ping-yeng*. Bientôt *Tjang*, Roi titulaire de la Corée, se rendit aux Chinois avec environ cent personnes de sa suite. Mais *Nan-kyen* défendit généralement la Ville, jusqu'à ce qu'il fut trahi par un de ses Généraux, qui livra une porte à l'Ennemi. Il fut fait prisonnier, & la Corée fut encore divisée en cinq Gouvernemens, qui renfermoient cent soixante-dix Villes principales & six cens quatre-vingt-dix mille familles (24).

Vers l'an 687, sous le regne de l'Empereur *Vu-heu-Pan-yuen*, petit-fils de *Tjang*, dernier Roi de la Corée, fut créé Roi de *Chau-tsyen*, nom que la Corée portoit alors, au lieu de celui de *Kau-li*. Vers 927, *Vang-hyen*, qui gouvernoit la Corée, prit le titre de Roi & devint le fondateur d'une dynastie. Il subjuga les Royaumes de *Pe-tsi* & de *Sin-lo*; & pour affurer la tranquillité de son regne, il transféra sa Cour, de *Pin-jam*, qu'il nomma *Si-king* ou *Cour occidentale*, au pied de la montagne de *Tong-yo*, du côté de l'Est.

Pendant trois regnes de la dynastie d'Utay, les Rois Coréens, de la race de Vang, paierent régulièrement le tribut aux Empereurs de la Chine. *Taug-chau*, Roi de *Chau-tsyen*, rendit hommage à *Tay-tsen*, Fondateur de la dynastie de Tsong, qui parvint à l'Empire en 960. *Chi*, troisième successeur de *Vanchau*, se vit forcé de rendre le même honneur aux Tartares *Ki-tans*, qui, ayant conquis les Parties Septentrionales de la Chine, reçurent le nom de *Lyaus*. Cette Nation victorieuse enleva six Villes à *Vang-sun*, second successeur de *Chi*, & mit ce Prince dans la nécessité de transférer sa Cour beaucoup plus loin d'eux. Mais, avec le secours des Tartares *Nyu-chis* (25), qui avoient détruit les *Ki-tans*, & qui s'étoient établis à leur place dans le Canton de la Chine qu'ils avoient envahis, il les chassa aussi de ses Etats; après quoi il ne fit pas difficulté de payer l'ancien tribut aux Empereurs Chinois, qui reçurent ses Ambassadeurs avec une distinction particulière, en faveur du courage qu'il avoit fait éclater contre les *Ki-tans*.

Les *Nyu-chis* avoient été soumis anciennement aux Coréens. Ils devinrent les maîtres à leur tour; & leurs Princes ayant pris le titre d'Empereurs, donnèrent aussi le nom de *Kin* (26) à leur famille. Cependant elle n'est pas com-

C'est ainsi qu'on peut à présent les appeller *Mancheous*, quoique ce nom, pris étroitement, appartienne à la Nation la moins considérable de ce Pays. De même les *Mo-kos*, qui formerent un puissant Royaume dans ces régions, prirent eux-mêmes le nom de *Po-hays*. Mais il n'est pas surprenant de trouver des Nations qui portent différens noms à la Chine, puisque les Villes, les Provinces & les Royaumes en changent souvent au gré des Princes.

(26) De-là vient que leurs Sujets se trouvent nommés Tartares-*kins* dans l'Histoire Chinoise. *Kin* signifie *Or*, & les Mongols ou les Tartares occidentaux appellerent leur Roi *Altun-Kam*, ou *Roi d'or*.

(24) Du Halde, p. 377. & suiv.

(25) L'Auteur observe, dans une Note, que les *Nyu-chis* porteroient, sous le regne de Han, le nom de *Yeous*; sous *Vu-fang*, celui de *Su-chin*; sous *Wey*, celui d'*U-kis*; sous *Swi*, celui de *Mo-kos*; & sous le dernier *Tang* celui de *Nyu-ching*, que *Song* changea en *Che*, parce qu'un Empereur Tartare de la dynastie de *Liau* se nommoit *Ching*. Cependant il est probable que ces différens noms n'appartenoient pas proprement à toutes les Nations qui habitoient le vaste espace qui est entre les Rivières *When-tong-kyang* & *He-long-kyang* ou *Amui*, & entre la Corée & la Mer orientale, mais seulement à cette race de Tartares qui remporta des avantages en divers tems.

précé en  
Les En  
dionale  
deur au  
ceux-ci  
*Vang-g*  
*Che*  
l'Empe  
père, r  
pereur.  
les Chi  
*ghiz-ka*  
la conc  
liter for  
dre de  
tant pas  
*Si-king*  
dant C  
re, épo  
le titre  
*Vang-k*  
mille de

*Chw*  
l'Emper  
par ce  
droit de  
me ann  
piration  
compl  
Mais il  
*Lyau-to*  
Ville,  
Monarc  
vaux da  
deux V  
tems ap  
par *Li-*  
*jin-tin*  
te de *V*  
ne. *Te*  
L'Uff  
ne, par  
confirm  
paruren  
refusé f

(27) C

précé entre les dynasties, parce qu'ils ne posséderent jamais la Chine entière. Les Empereurs de la race de Song regnoient encore dans les Provinces méridionales. *Kau-tsong*, qui monta sur le trône en 1127, envoya un Ambassadeur aux Coréens pour les détourner de se joindre aux *Nyu-chis*; tandis que ceux-ci, pour empêcher les Coréens de se lier avec les Chinois, envoyèrent *Vang-chu* dans la Corée avec le titre de Roi.

*Che*, Roi de la Corée, envoya *Ching*, son fils & son héritier présomptif, à l'Empereur *Li-tsong*, pour lui rendre hommage. *Ching*, après la mort de son père, revint prendre possession du Trône, qui lui fut confirmé par le même Empereur. Ce Prince avoit payé trente-six fois le tribut; lorsque *Chi-tsu*, comme les Chinois le nomment, ou *Habilay* (27) suivant les Tartares, fils de *Jenghiz-kam* & Fondateur de la dynastie de *Yuen* en 1280, résolut d'entreprendre la conquête du Japon, & de faire traverser la Corée à ses Troupes pour faciliter son passage. Dans cette vue il envoya au Japon un Ambassadeur qui eut ordre de passer par la Corée & d'y prendre des guides. Mais les Coréens ne s'étant pas prêtés à ses desseins, il en eut tant de ressentiment, qu'il se saisit de *Si-king* ou *Pin-jam*, dont il changea le nom en celui de *Tang-nin-fu*. Cependant *Chin*, qui prit le nom de *Kyu*, après avoir succédé au Roi *Ching* son père, épousa une fille de l'Empereur, & reçut le Sceau de Gendre Impérial avec le titre de Roi de la Corée; son troisième Successeur se nomma *Song*. Depuis *Vang-kyen* jusqu'à *Vang-song*, on compta vingt-huit Rois Coréens de la famille de *Vang*, dans un espace de plus de quatre cens ans.

*Chwen*, Roi de Corée, ayant rendu l'hommage par ses Ambassadeurs à l'Empereur *Hong-vu*, Fondateur de la dynastie de *Ming* en 1368, fut créé, par ce Monarque, Roi de *Kau-li*, & reçut un Sceau d'argent, avec l'ancien droit de sacrifier aux Dieux des rivières & des montagnes. Dans la dix-septième année de *Hong-vu*, les Ambassadeurs de la Corée, engagés dans la conspiration de *Hu-vi-yong* contre ce Prince, refusèrent l'hommage ordinaire. Le complot ayant été découvert, les Coréens furent déclarés ennemis de la Chine. Mais ils se hâtèrent d'envoyer d'autres Ambassadeurs; & le Gouverneur de *Lyau-tong* ayant donné avis à l'Empereur qu'ils s'étoient avancés jusqu'à cette Ville, Sa Majesté accepta la satisfaction qu'ils venoient lui offrir. Le même Monarque, dans la vingt-deuxième année de son regne, fit acheter des chevaux dans la Corée, & demanda la restitution de *Lyau-yang* & *Chin-ching*, deux Villes qui lui avoient été prises dans la Province de *Lyau-tong*. Peu de tems après, *Kyu* fut chassé du Trône, & *Vang-chung* se vit élevé à sa place par *Li-jin-tin*, premier Ministre de la Corée. Mais *Li-ching-quey*, fils de *Li-jin-tin*, dépouilla de même *Vang-chang* de sa Couronne; & la mit sur la tête de *Vang-yau*, qu'il chassa bientôt aussi pour se placer lui-même sur le trône. Telle fut la fin de la race de *Vang*.

L'Usurpateur prit le nom de *Tan*, & fit demander à l'Empereur de la Chine, par une Ambassade solennelle, que le titre de Roi de *Chau-tyen* lui fut confirmé avec les formalités établies par l'usage. Les termes de sa demande parurent si peu respectueux à la Cour Chinoise, que l'Empereur, après avoir refusé ses présents, ordonna que *Ching-tse*, Auteur de la supplique, lui fut

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

Diverses révolutions.

Chwen, Roi de Corée.

Nouvelle révolution.

(27) C'est le *Ko-blav*, *Ka-blav* ou *Ko play* de Marco-Polo & de plusieurs autres.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.

envoyé. Tan se soumit à cet ordre, & Ching-tte fut banni dans la Province de Yun-nan. L'Empereur *Yang-lo*, qui monta sur le trône en 1403, confirma, dans la possession de la Corée, *Fang-yuen*, à qui *Tan* son pere avoit régné la Couronne. Ce Prince, ayant appris que l'Empereur venoit d'assigner quelques nouvelles terres à la Garnison de Lyau-tong, envoya, pour tribut, dix mille bœufs qui servirent à les peupler. Il eut pour successeur *Tau*, son fils, qui paya le tribut en Gerfauts ou en Aigles de mer. Mais l'Empereur les refusa, en donnant pour unique raison que les bijoux & les animaux rares n'étoient pas de son goût. *Fang-ki-whan*, Roi de la Corée, obtint de l'Empereur *Kyn-tsing*, qu'on effaceroit du livre des anciens usages du Ming, l'article où l'usurpation de Ching-quey étoit rapporté, parce que l'usurpateur ne s'étoit porté à détrôner son Souverain qu'à la sollicitation du Peuple & des Grands du Royaume.

Invasion des Japonois dans la Corée.

En 1592, la vingtième année de l'Empereur *Van-lye*, les Japonois envahirent la Corée sous la conduite de *Ping-fyeou-ki*. Ce Conquerant avoit été, dans son origine, Esclave d'un habitant de *Sa-mo*. Il étoit devenu ensuite marchand de Poisson. Un *Quan-po*, c'est-à-dire, un Gouverneur Japonois, nommé *Sin-chang*, étant un jour à la chasse, aperçut *Kyi* qui dormoit sous un arbre, & forma le dessein de le tuer. Mais *Kyi* se réveilla heureusement & parla pour sa défense avec tant de grace, que son ennemi changeant de disposition le fit Gouverneur de ses Haras, & le nomma en Japonnois *l'homme trouvé sous l'arbre*. *Kyi* devint bientôt le favori de son Maître. Il obtint de lui des terres & s'attira toute sa confiance. *Sin-chang* eut le malheur d'être assassiné par *O-li-chi*, un de ses Conseillers. *Kyi* se mit à la tête des troupes, vangea la mort de son Maître par celle du meurtrier, & succéda à la dignité de *Quan-po*. Sa puissance augmenta si rapidement, que, par la force ou l'artifice, il se vit bientôt maître de six petites Provinces.

Conduite de leur Chef.

La montagne de *Kin-chau* dans la Corée, & l'Isle de (28) *Tui-ma-tau*, qui appartient au Japon, sont à la vûe l'une de l'autre, & liées si étroitement par le voisinage, que les deux Nations exercent le commerce & se marient entre elles. *Kyi*, dont les vûes s'étendoient sur la Corée, fit partir *Hing-chang* & *Tsin-ching*, deux de ses Généraux, avec une Flotte nombreuse pour l'attaquer. Ils prirent terre près d'un Village nommé *Fru-chau*. Ils passèrent par *Linsin*, sans être aperçus; & divisant leurs forces, ils s'emparèrent de *Ton-to* & de plusieurs autres Villes. Les Coréens, amollis par une longue paix, eurent recours à la fuite. *Li-feng*, leur Roi étoit livré à ses plaisirs. Il prit le parti d'abandonner le Gouvernement au second de ses fils; & s'étant retiré d'abord à *Ping-yang*, ensuite à *I-cheu*, dans le Pays de Lyau-tong, il supplia l'Empereur de la Chine, non-seulement de le recevoir comme son sujet, mais encore de réduire son Royaume en Province. Les Japonois avoient déjà démoli les tombeaux & pillé le trésor. Ils s'étoient saisis de la mere, des enfans & des Officiers de la maison du Roi. Enfin la plus grande partie du Royaume étoit déjà soumise à leurs armes. Ils investirent *Ping-jang*, dans le dessein de passer le *Ya-lu-kyang*, & d'entrer dans le Pays de Lyau-tong. Ce fut alors que

Rapidité de leurs conquêtes.

(28) Un autre Auteur dit qu'elles sont éloignées de deux ou trois jours de navigation, avec un bon vent. La Carte met *Toui-la-tau*.

le Roi

le Roi de  
pereur, j  
Chinois,  
mais ils  
dans l'ac

L'Emp  
de Sur-  
au quarti  
rent décl  
s'étant p  
rong-hya  
de fortifi  
dans tout  
quête du

Dans le  
se, traver  
trouva tan  
si l'on s'er  
king avoi  
Général d  
rion de cr  
pereur. C  
voya ving  
dres pour  
n'en dem  
bua cet a  
ne fit pas  
plimenten  
litélle.

Ping-ja  
Montagne  
gardée par  
mée, le G  
mit en or  
tandis qu  
chemin,  
Mais les C  
à leurs aff  
mencerent  
attaquer l  
ses Troupe  
tir l'Enne  
rent le cas

Le 8, à

(29) Le  
mort, & l'i

(30) On  
Tom

le Roi de Corée, quittant I-cheu pour se retirer à *Ngay-cheu*, pressa l'Empereur, par ses courtiers, de lui accorder un prompt secours. Deux détachemens Chinois, chacun d'environ trois mille hommes, s'avancèrent vers Ping-jang; mais ils furent taillés en pièces, & le Commandant du premier perdit la vie dans l'action.

L'Empereur envoya *Song-ing-chang*, avec la qualité de *King-lyo* (29) ou de Sur-Intendant Général des forces Chinoises, qui commençoient à se rendre au quartier d'Assemblée. Les Généraux Japonnois, pour gagner du tems, firent déclarer aux Chinois qu'ils n'avoient jamais pensé à les attaquer, & que s'étant proposé seulement de pousser leurs conquêtes jusqu'à la riviere de *Tarong-hyang*, ils retourneroient ensuite au Japon. Cependant ils ne laissèrent pas de fortifier la Capitale de la Corée, & de mettre des garnisons suffisantes dans toutes les Places d'importance. Dans cet intervalle, *Kyi* (30) fit la conquête du Royaume de *Chau-ching*, & prit le titre de *Tay-ko*.

Dans le cours du douzième mois, *Li-yu-fong*, Général de l'armée Chinoise, traversa le Pays de *Lyau-tong*, à la tête de soixante mille hommes. Il trouva tant de difficultés à passer la montagne de *Fong-whang-chan* (31), que si l'on s'en rapporte aux Chinois, tous ses chevaux furent du sang. *Chin-vi-king* avoit pris les devants, pour s'aboucher à Ping-jang avec *Hing-chang*, Général des Japonnois, & lui persuader que *Li-yu-fong* venoit dans l'intention de créer son Maître Roi, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de l'Empereur. Cette ruse eut tout le succès qu'on s'en étoit proposé. *Hing-chang* envoya vingt de ses Officiers au-devant du Général Chinois, qui donna des ordres pour les faire arrêter. Mais ils se défendirent avec tant de courage qu'il n'en demeura que trois prisonniers. *Chin-vi-king*, soutenant l'artifice, attribua cet accident à la mesintelligence des Interprètes; & le Général Japonnois ne fit pas difficulté d'envoyer avec lui deux Officiers de confiance pour complimenter *Li-yu-fong*, qui les reçut & les renvoya avec beaucoup de politesse.

Ping-jang est défendu, au Sud-Est, par une Riviere, & à l'Ouest par une Montagne; mais le poste le plus important est une éminence au Nord, qui étoit gardée par les Japonnois. *Li-yu-fong* étant arrivé devant la Ville avec son armée, le 6 du premier mois de la vingt-sixième année du regne de *Van-lye*, se mit en ordre de bataille, & commença sa marche pour entrer dans la Ville; tandis que les Japonnois, revêtus de leurs habits les plus riches, bordoiient le chemin, & que leur Général regardoit cette procession du haut d'une Tour. Mais les Officiers Chinois ayant pris des airs de hauteur qui ressembloient mal à leurs affectations d'amitié, les Japonnois conçurent quelque défiance & commencèrent à se tenir sur leurs gardes. Enfin *Li-yu-fong* leva le masque. Il fit attaquer l'éminence du Nord; & par une nouvelle feinte, il donna ordre à ses Troupes de se retirer après la première charge, dans l'espérance de faire sortir l'Ennemi d'un poste si avantageux. La nuit suivante, les Japonnois attaquèrent le camp Chinois; mais ils furent repoussés avec perte.

Le 8, à la pointe du jour, les Chinois donnerent un assaut général, & la

(29) Le *King-lyo* a le pouvoir de vie & de mort, & l'inspection générale des affaires.

(30) Ou *Ping-syeou-tyi*.

Tome VI.

(31) Près de la Ville de *Fong-whang-ching*, sur la frontière occidentale de la Corée.

REVOLUTIONS  
DE LA  
CORÉE.  
Les Chinois envoient au secours du Roi de Corée.

Stratagème qui leur réussit.

Les Japonnois sont depeç de leur bonne-foi.

Ping-jang pris par les Chinois.

REVOLUTION  
DE LA  
CORÉE.

Pertes des Japo-  
nois.

Les Chinois  
sont maltraités.

Fin de cette  
Guerre.

principale attaque se fit au côté Sud-Est de la Ville. Les Chinois furent d'abord repoussés. Mais la fermeté, avec laquelle *Li-yu-fong* tua quelques-uns des fuyards, ramena tous les autres à la charge. Il eut un cheval tué sous lui; & *Wey-chong* reçut un coup qui lui traversa la poitrine, & ne continua pas moins d'encourager les gens. *Li-yu-fong*, monté sur un cheval frais, se précipita dans la mêlée la plus ardente. Enfin les murs furent escadés, & les Chinois entrèrent dans la Ville. La Forteresse servit d'azile aux Japonois; mais la plupart se sauverent pendant la nuit avec leur Général, qui passa la rivière de *Ta-tong-yang*. Il en périt deux cens quatre-vingt-cinq dans le combat, sans compter un grand nombre qui se noya dans la rivière en s'efforçant de la traverser. D'autres tombèrent dans une embuscade de trois mille Chinois, qui en tuèrent trois cens soixante-deux & firent quelques prisonniers. Le 19, les Chinois emporterent d'assaut la Ville de *Pu-kay*, où ils tuèrent encore cent-soixante-cinq Japonois. Tant de défaites successives firent perdre quatre Provinces aux vainqueurs de la Corée.

*Ching-king*, leur second Général, qui s'étoit rendu maître de *Hyen-king*, prit le parti de se retirer dans la Capitale. Les Chinois, qui prirent cette route le 27, n'en étoient plus qu'à soixante-dix lis, c'est-à-dire, à sept lieues, lorsqu'ils furent informés que l'Ennemi l'avoit abandonnée. Leur Général, trompé par cet avis, se mit à la tête de sa Cavalerie légère, & s'avança jusqu'au pas de *Pi-ti-quan*, à trente lis de la Ville. Comme il couroit à toutes brides vers le Pont de *Ta-cha-kyang*, son cheval s'étant abattu, il tomba sur la tête & faillit de se tuer. Au même moment, il fut environné d'une troupe d'Ennemis qui lui avoient dressé une embuscade, & le combat devint furieux. Un Officier Japonois, qui portoit une cuirasse d'or, pressa vivement le Général Chinois; mais il fut enfin percé d'un coup de flèche, & *Yang-yuen*, arrivant au secours de son Collègue, l'Ennemi fut mis en fuite. Cependant tous les Chinois qui avoient passé le pont furent taillés en pièces, & la fleur de leur armée périt dans cette action. L'engagement dura depuis dix heures jusqu'à midi. Un dégel, accompagné de grandes pluies, avoit rendu le terrain si glissant que la Cavalerie Chinoise ne put s'avancer à la charge. D'un autre côté les Japonois étoient postés fort avantageusement, avec une rivière de front & une montagne par derrière. Ils avoient élevé, dans la Ville, de hautes machines remplies d'armes fort meurtrieres. Aussi les Chinois prirent-ils le parti de se retirer à *Chay-king*.

Dans le cours du troisième mois, leurs espions les informèrent que les Japonois étoient au nombre de deux cens mille autour de la Capitale, & qu'ils avoient des vivres en abondance. Mais *Li-yu-fong* ayant eu la précaution de brûler une grande quantité de bled, la crainte d'en manquer fit consentir ses ennemis à la paix. Ils lui cederent même la Capitale, dans laquelle étant entré le 18 du quatrième mois, il fut surpris d'y trouver encore quarante mille boisseaux de riz, & du fourrage à proportion. Les Japonois envoyèrent un Ambassadeur à la Cour Impériale pour y faire leurs soumissions; ce qui ne les empêcha pas d'attaquer en même-tems *Hyen-ngan* & *Tsin cheu*, & de ravager la Province de *Tsuen-lo*. Cependant, quelques mois après, ils rendirent la liberté aux enfans & aux principaux Officiers du Roi de Corée; & l'Empereur, sollicité par ce Prince, consentit, dans la vingt-deuxième année de

son regne  
Roi du  
roient to  
roit pas  
jamais pe

*Li-yu-fong*  
ler confe  
défordon  
fé la fille  
jeunes pe  
tre dans  
ayant app  
le, il por  
nuiler son  
mé *Long*  
de le tue  
étrange  
bandonne  
toute la r  
quelques  
assez-tôt  
pereur de  
jesté Imp

*Ping-f*  
alla au-de  
fut créé R  
laissant c  
pris pour  
terne d'u  
nombre  
cette con  
" oublié  
" ferenc  
" fait un  
" ou l'En  
" teront  
il fit parti  
Mémoires  
pereur; l'

La gue  
lye. Les  
attaqué la  
dont le G  
tôt maître

(32) *Ta*  
vient à cel  
(33) *Ch*

son regne, à recevoir le tribut qu'ils lui offrirent & à créer Ping-syeou-kyi Roi du Japon, aux conditions suivantes : 1°. que les Japonois abandonneroient toutes leurs conquêtes dans la Corée ; 2°. que Ping-syeou-kyi n'enverroit pas d'Ambassadeur à la Chine ; 3°. qu'il s'engageroit par serment à ne jamais porter ses armes dans la Corée.

*Li-fong-ching*, Marquis de Lin-whay, fut nommé par l'Empereur pour aller conférer à Kyi la dignité de Tay-ko (32). Ce Seigneur avoit une passion défordonnée pour les femmes. I-chi, Gouverneur de *Tui-ma*, qui avoit épousé la fille du Général Japonois, lui envoya, au moment de son arrivée, trois jeunes personnes d'une grande beauté, qui furent introduites l'une après l'autre dans sa tente. Une galanterie de cette nature lui plut beaucoup. Mais ayant appris dans la suite que la femme du Gouverneur étoit encore plus belle, il porta l'impudence jusqu'à la demander à son mari, qui n'en put dissimuler son ressentiment. Vers le même tems, un Gentilhomme Japonois, nommé *Long*, ayant pris querelle pour le pas avec le Marquis, qui faillit d'abord de le tuer, fut secouru si puissamment par ses domestiques, qu'il força cet étrange Ambassadeur de recourir à la fuite pour sauver sa propre vie, & d'abandonner tout derrière lui jusqu'à ses Lettres de créance. Après avoir couru toute la nuit, dans le désespoir de sa situation, il se pendit à un arbre ; mais quelques personnes de sa suite, qui avoient couru sur ses traces, arrivèrent assez-tôt pour lui sauver la vie. Il continua de s'uir jusqu'à *King-cheu*, où l'Empereur donna ordre qu'on lui fit son procès. *Yang-fong-heng*, parent de Sa Majesté Impériale, fut envoyé à sa place (33).

Ping-syeou-kyi (34), après avoir jeûné & s'être baigné pendant trois jours, alla au-devant du Ministre de l'Empereur, se prosterna quinze fois devant lui, & fut créé Roi du Japon avec les formalités établies par l'usage. Le Roi de Corée se laissant conduire par *Li-chin*, son favori, qui lui conseilla de marquer du mépris pour ce nouveau Roi, ne le fit complimenter que par un Officier subalterne d'une Ville du second ordre, & ne lui envoya pour présent qu'un petit nombre de pièces de soie commune. Ping-syeou-kyi, vivement piqué de cette conduite, répondit à l'Ambassadeur Coréen : » Votre Maître a-t-il déjà oublié que j'ai conquis ses Etats, & que je ne les lui ai rendus que par déference pour l'Empereur de la Chine ? Pour qui me prend-il, lorsqu'il me fait un présent de cette nature par un homme de votre sorte ? Est-ce moi ou l'Empereur qu'il insulte ? Puisqu'on me traite ainsi, mes troupes ne quitteront pas la Corée que l'Empereur n'ait châtié votre Maître. Le jour suivant il fit partir pour la Cour Impériale, avec son tribut, qui étoit fort riche, deux Mémoires ; l'un, par lequel il reconnoissoit les obligations qu'il avoit à l'Empereur ; l'autre, pour demander justice du Roi de Corée.

La guerre se renouvella dans la vingt-cinquième année du regne de Van-lye. Les Japonois, sous la conduite de *Ting-ching* & de *Hang-ching*, ayant attaqué la Corée avec une Flotte de deux cens voiles, prirent *Nan-yuen-fu*, dont le Gouverneur s'enfuit pieds nus à leur approche, & se rendirent bientôt maîtres de *Tsuen-cheu*. Ils ne trouverent pas plus de résistance du côté de

## REVOLUTIONS

## DE LA

## CORÉE.

Les Japonois se rendent tributaires de la Chine.

Excès d'incontinence dans un Ambassadeur Chinois.

Ping-syeou-kyi est créé Roi du Japon.

Sa fierté pour le Roi de Corée, qui l'avoit traité avec mépris.

La guerre recommence.

(32) *Tay-ko* est un titre Japonois, qui re-

vient à celui de Roi.

& suivantes.

(34) L'Auteur, dans la suite, écrit toujours

(33) Chine du Pere du Halde, pag. 379. *Ping-liou-kyi*.

l'Est, à *Nyau-ling* & à *Chong-cheu*, ni vers l'Ouest à *Nau-yuen* & *Tfuen-cheu*. Toutes ces Villes commandant l'étroit passage qui conduit à la Capitale, elle se trouva comme bloquée. *Tsing-ching* établit ses quartiers à *Tun-tsing*, qui en est éloigné de soixante lieues ou de six cents lis, tandis que *Hang-ching* prit poste à *King-chang*, qui en est à quarante lieues. Les Chinois, commandés par *Han-quey*, formerent le siège de cette dernière Place; mais sur le bruit qu'il étoit arrivé du secours à l'Ennemi, ils prirent la fuite, & dans la dispersion de leur armée ils perdirent vingt mille hommes. *Han-quey* paya cette lâcheté de sa tête.

Trahison d'un  
Général Chi-  
nois.

Dans le neuvième mois de la vingt-sixième année de *Van-lye*, *Leou-ting*, autre Général Chinois, marcha contre *Hing-chang*; mais sans avoir employé les armes il lui proposa une conférence, où l'accommodement pût être ménagé par des voies tranquilles. Le Général Japonois y consentit, & se trouva dès le lendemain au rendez-vous avec une escorte de cinquante chevaux. *Leou-ting*, qui avoit dressé une embuscade, prit l'habit d'un simple soldat; & chargeant un de ses Officiers de paroître sous son nom, il l'accompagna dans ce déguisement. *Hing-chang* fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le Général supposé. Mais, tandis qu'on étoit à table, ayant regardé fixement *Leou-ting* sous l'habit commun qu'il portoit: « Ce Soldat, dit-il aux autres, paroît avoir » été malheureux. L'étonnement fit sortir *Leou-ting* de la tente, & sur le champ il fit tirer un coup de canon, qui étoit le signal de l'embuscade. *Hing-chang* ne doutant plus qu'il ne fût trahi, se hâta de monter à cheval, rangea son escorte en triangle, & perçant les bataillons Chinois avec un horrible carnage, trouva le moyen de s'échapper heureusement. Le lendemain il fit remercier le Général Chinois de sa réception. On s'efforça de se justifier, en faisant passer le coup de canon pour un accident du hazard. Il affecta de paroître satisfait de cette apologie; mais il envoya pour présent à *Leou-ting* une coiffure de femme. Les Chinois l'attaquèrent aussitôt, & furent maltraités de toutes parts. Enfin la mort du *Tay-ko*, qui arriva en 1568, la vingt-sixième année du règne de *Van-lye*, fit retourner les Japonois dans leur patrie, & termina une guerre qui avoit duré sept ans.

Fin de la guerre.

*Li-ton*, Roi de Corée en 1720, lorsque *Regis* écrivoit cette Relation, étoit de la famille de *Li*. En 1694 il présenta la Requête suivante à l'Empereur *Kang-hi*.

Requête singu-  
lière d'un Roi de  
Corée.

« Cette Supplique est présentée par le Roi de *Chau-syzen*, dans la vue d'établir sa famille, & faire connoître les desirs de son Peuple.  
» Moi, votre Sujet, je suis un homme des plus infortunés. Je me suis vu long-tems sans héritier, jusqu'à ce qu'enfin il m'est né un fils d'une concubine, dont j'ai cru devoir élever la fortune à cette occasion. C'est de cette fautive démarche qu'est venu tout mon malheur. J'ai obligé la Reine *Min-chi* de se retirer, & j'ai fait Reine à sa place ma concubine *Chang-chi*, comme je n'ai pas manqué alors d'en informer Votre Majesté. Mais faisant aujourd'hui réflexion que *Min-chi* avoit été créée Reine par Votre Majesté, qu'elle a gouverné long-tems ma famille, qu'elle m'a assisté dans les sacrifices, qu'elle a rendu ses devoirs à la Reine ma grand-mère & à la Reine ma mère, & qu'elle m'a pleuré pendant trois ans, je reconnois que j'aurois dû la traiter plus honorablement, & je suis extrêmement affligé de m'être

» condr  
» Peupl  
» dign  
» ce me  
» com  
» Mo  
» une t  
» ans,  
» bouc  
» que j  
» la ha  
» fortir  
» ma f  
» je pou  
» Le Tu  
» mand  
en Coré  
née d'ap  
où le rei  
Tribuna  
pendant

Voyage

H A  
d'abord  
de la C  
eurent la  
taire av  
lation. I  
ne s'y tr  
Historie  
cette réfl  
ment, q  
contre la  
Carte de

(35) D  
(36) C  
même.

(37) L  
trième To  
Angloises

» conduit avec tant d'imprudence. Enfin, pour me rendre aux desirs de mon  
 » Peuple, je souhaiterois aujourd'hui de rétablir *Min-chi* dans son ancienne  
 » dignité, & de faire rentrer Chang-chi dans sa condition de concubine. Par  
 » ce moyen le bon ordre regnera dans ma famille, & la réformation des mœurs  
 » commencera heureusement dans mon Royaume.  
 » Moi, votre Sujet, quoique par mon ignorance & ma stupidité j'aie fait  
 » une tache à l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi Votre Majesté depuis vingt  
 » ans, & je suis redevable de tout ce que je suis à votre bonté, qui me sert de  
 » bouclier & qui me protège. Je n'ai point d'affaire, publique ou particulière,  
 » que je veuille vous cacher; & c'est ce qui m'a fait prendre deux ou trois fois  
 » la hardiesse de solliciter Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte à la vérité de  
 » sortir des bornes de mon devoir; mais comme il est question du bien de  
 » ma famille & des desirs de mon Peuple, j'ai crû que sans blesser le respect  
 » je pouvois présenter cette Supplique à Votre Majesté.

Le Tribunal des cérémonies, auquel ce Mémoire fut renvoyé, jugea que la  
 demande devoit être accordée. En conséquence, on envoya des Ambassadeurs  
 en Corée, pour créer *Min-chi* Reine avec les formalités ordinaires. Mais l'an-  
 née d'après, le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre Requête,  
 où le respect étoit blesé dans quelques points, il fut condamné, par le même  
 Tribunal, à payer une amende de dix mille onces Chinoises d'argent, &  
 pendant trois ans on ne lui accorda rien en retour pour le tribut annuel (35).

Effet de ceuz  
Requêtes.

## CHAPITRE II.

*Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation  
 du Pays & de leur Naufrage dans l'Isle de Quelpaert.*

**H**AMEL Auteur de cette Relation, & Secrétaire (36) ou Ecrivain du  
 Vaisseau Hollandois dont il raconte les courses & le naufrage, publia  
 d'abord son Ouvrage en Hollande, où les huit hommes qui revinrent avec lui  
 de la Corée étoient encore vivans. Plusieurs personnes de réputation, qui  
 eurent la curiosité d'examiner ces huit Témoins, confirmèrent ce que le Secré-  
 taire avoit écrit. Cet éclaircissement paroît suffire pour l'authenticité de sa Re-  
 lation. Le Traducteur Anglois (37) observe, d'après l'Editeur François, qu'il  
 ne s'y trouve rien qui ne s'accorde avec ce qu'on lit dans Palafox & dans d'autres  
 Historiens de l'invasion Tartare. Cependant quelqu'apparence de vérité qu'ait  
 cette réflexion, à l'égard des usages de la Corée & de la forme de son gouverne-  
 ment, qui paroissent les mêmes qu'à la Chine, il y a quelque objection à faire  
 contre la géographie de l'Auteur Hollandois. Elle ne s'accorde point avec la  
 Carte de Corée pour les noms des Villes (38), dans la route que les Hollan-

HAMEL  
1653.  
INTRODU-  
TION.

Objection contre  
la fidélité de ceuz  
te Relations.

(35) Du Halde, p. 381.

(36) C'est la qualité qu'il se donne lui-même.

(37) La Traduction est inserée dans le quatrième Tome d'une des grandes Collections Angloises, sous le titre de : *Account of the*

*Shipwreck, of a dutch Vessel, on the Coast, of Quelpaert, Together With the Description of the Kingdom of Corée.*

(38) Les noms des Provinces donnés par Hamel diffèrent aussi de ceux qui se trouvent dans la Relation de Regis.

HAMEL.  
1653.  
INTRODUCTION.  
Réponse.

dois suivirent depuis la mer jusqu'à la Capitale du Royaume, ni pour celui de la Capitale même; ce qui est d'autant plus embarrassant, que cette Carte est une copie de celle qui est suspendue dans le Palais du Roi, & que les noms qu'elle contient sont les noms indiqués. On ne peut répondre à cette difficulté qu'en supposant que les Missionnaires ayent écrit ces noms en Chinois au lieu de les écrire en Coréen; car les deux Nations emploient les mêmes caractères quoique leur langue soit différente.

Comme le séjour de l'Auteur dans le Royaume de Corée fut d'environ treize ans, il semble que sa Relation devoit être plus ample & plus détaillée. Mais on doit être content si l'on y trouve les caractères de la vérité, sur-tout lorsque celle des Missionnaires est beaucoup plus sèche. On trouve à la fin du Journal (39) les noms des Hollandois qui revinrent en Europe & de ceux qui demeurèrent en Corée. Il n'en restoit que seize, de trente-six qui s'étoient sauvés du naufrage treize ans auparavant.

*Noms de ceux qui revinrent.*

*Noms de ceux qui demeurèrent.*

Noms des Hollandois qui furent avec leurs Compagnons.

Henri HAMEL, de Gorcum; Secrétaire du Vaisseau, Auteur de la Relation.  
Godefroy DENIS, de Rotterdam.  
Jean PITERS, d'Uries en Frise.  
Gerard JANS, de Rotterdam.  
Mathieu YHOCKEN, d'Enchuyse.  
Corneille THEODORICK, d'Amsterdam.  
Benoît CLERC, de Rotterdam.  
Denis GODFREY, de Rotterdam.

Jean LAMPE, d'Amsterdam.  
Henri CORNELIUS, de Vrulandt.  
Jean NICOLAS, de Doort.  
Jacob JANS, de Norverge.  
Antoine ULTERS, d'Emden.  
Nicolas ARENTS, d'Ostwren.  
Alexandre BOSQUET, d'Ecolfso.  
Jean \_\_\_\_\_, d'Utrecht.

§. I.

*Naufrage des Hollandois vers l'Isle de Quelpaert. Leur séjour dans cette Isle & sa description.*

Départ du Vaisseau & sa route.

NOS Voyageurs étant partis du Texel le 10 Janvier 1655, sur le Vaisseau le *Sparrow Hawk*, arriverent au Cap de Batavia le premier de Juin, après avoir essuyé plusieurs tempêtes & tous les accidens d'une fâcheuse navigation. Aussi-tôt qu'ils se furent rassurés, ils remirent à la voile le 14 du même mois, par l'ordre du Gouverneur général, pour se rendre à Tay-wan (40), où ils mouillèrent le 16 de Juillet. Ils conduisoient *Mynheer Cornelius Lessen*, qui alloit prendre possession du Gouvernement de cette Ville & de l'Isle de Formose, à la place de *Mynheer Nicolas Verburge* (41). Le 30, un ordre du Conseil les obligea de partir pour le Japon. Dès le lendemain, vers le soir, en sortant du canal de Formose, ils essuyèrent une tempête qui ne fit qu'augmenter pendant toute la nuit.

Le matin du premier d'Août, ils se trouverent fort près d'une petite Isle, où

(39) Au quatrième Tome de la Collection Angloise, p. 587.

(40) Ou plutôt, de Tay-wan dans l'Isle de Formose.

(41) Voyez le Tome précédent.

ils mouillèrent dans presqu'île, ils furent facilement à profiter de la situation pour augmenter le nombre de ceux qui virent de ce côté. Ils pêchèrent les aigles de Formose. Ce qui leur donna le 11 du mois de Juin, ils furent vendus Sudans de la gza de prêtres, les uns qu'ils ne

Dans ce lieu, ils leur virent de beaux objets, donner à leur Bâtiment la galerie de beaux-prêtres & de tuteurs & de forde. Ils qu'il y avait que le Ciel le secourut ment la

Ils étoient veilloit à diriger qu'ils n'avaient, par conséquent d'y aller à fond de étoient si flots. Il y avait tout brisé en grimper, pouvoient long du ble. De plus, par l'Enche

Enche nous plus de ne restos

ils mouillèrent avec beaucoup de difficulté, parce qu'on ne trouve pas de fond dans presque toutes les parties de cette mer. Lorsque le brouillard vint à se dissiper, ils furent surpris de se voir si près des Côtes de la Chine, qu'ils distinguoient facilement, au long du rivage, des gens armés, qui s'attendoient apparemment à profiter des débris du Vaisseau. Mais quelque la tempête ne cessât pas d'augmenter, ils passèrent dans le même lieu toute la nuit & le jour suivant, à la vue de ceux qui les observoient. Le troisième jour ils s'aperçurent que la tempête les avoit jettés à vingt lieues de leur route, & qu'ils voyoient encore l'Isle Formose. Ils passèrent entre cette Isle & le Continent. Le tems étoit assez froid. Ce qui les chagrina le plus, ce fut de se voir arrêtés dans ce canal jusqu'au 11 du même mois, par le mélange incertain des vents & des calmes. Enfin un vent Sud-Est, qui forma une nouvelle tempête, avec une forte pluie, les obligea de prendre au Nord-Est & au Nord-Est quart de Nord. Les trois jours suivans, le tems devint encore plus orageux, & le vent changea tant de fois, qu'ils ne firent que lever & baisser les voiles.

Dans cette situation, les battemens continuels de la mer avoient fort affoibli leur Vaisseau; & la pluie qui ne discontinuoit pas, les empêchant de faire des observations, ils furent obligés d'amener toutes leurs voiles & de s'abandonner aux flots. Le 15, ils prirent tant d'eau qu'ils n'étoient plus les maîtres de leur Bâtiment. La nuit suivante, leur Chaloupe & la plus grande partie de la galerie furent emportées par la violence des vagues, qui ébranlèrent le beau-pré, & mirent la proue fort en danger. Les coups de vent étoient si impétueux & se succédoient de si près qu'il étoit impossible de remédier à ce désordre. Enfin une vague, qui se brisa sur l'antène, faillit d'emporter tout ce qu'il y avoit de Marelots sur le Pont, & jeta tant d'eau dans le bâtiment, que le Capitaine s'écria qu'il falloit couper le mât sur le champ & demander le secours du Ciel, parce qu'une ou deux vagues de plus causeroient infailliblement la perte du Vaisseau.

Ils étoient réduits à cette extrémité, lorsqu'à la seconde faction, celui qui veilloit à l'avant, s'écria, *terre, terre*, en assurant qu'on n'étoit éloigné du rivage que d'une portée de mousquet. C'étoit la pluie & l'épaisseur des ténèbres qui n'avoit pas permis de s'en appercevoir plutôt. Il fut impossible de mouiller, parce qu'on ne trouva point de fond; & tandis qu'on s'efforçoit inutilement d'y parvenir, il se fit une si grande voie d'eau que tous ceux qui étoient à fond de calle furent noyés sans en avoir pu sortir. Quelques-uns de ceux qui étoient sur le Pont sautèrent dans la mer. Les autres furent entraînés par les flots. Il y en eut quinze qui gagnèrent ensemble le rivage, la plupart nuds & tout brisés. Ils se persuadèrent d'abord que tous les autres avoient péri, mais en grim pant sur les rochers ils entendirent les voix de quelques personnes qui pouvoient des plaintes; & le jour suivant, à force de crier & de chercher le long du rivage, ils en rassemblèrent plusieurs qui étoient dispersés sur le sable. De soixante-quatre, ils se trouverent au nombre de trente-six, mais la plupart blessés dangereusement.

En cherchant les débris du Vaisseau, ils découvrirent un de leurs compagnons pris entre deux planches, dont il avoit été si ferré qu'il ne vécut pas plus de trois heures. Mais de tous ceux qui avoient eu le malheur de périr, ils ne retrouvèrent que leur Capitaine, Eybertz d'Amsterdam, étendu sur le sa-

HAMEL.  
1653.  
Tempêtes &  
malheurs de  
mer.

L'embaras des  
Hollandois aug-  
mente.

Leur naufrage.

Nombre de ceux  
qui se sauvèrent.

HAMEL.  
1653.

Ils se trouvent  
dans un lieu  
qu'ils croient dé-  
sert.

Ils découvrent  
quelques Habi-  
tans.

Comment ils  
en sont traités.

Terreur panique  
des Hollandois.

ble à dix ou douze brasses de l'eau, la tête appuyée sur son bras. Ils l'enterrent. De toutes leurs provisions, la mer n'avoit jetté sur le rivage qu'un sac de farine, un tonneau de viande salée, un peu de lard, & un baril de vin rouge. Ils n'eurent pas peu d'embaras pour faire du feu; car se croiant dans quelque Isle déserte leur unique ressource étoit dans leur industrie. Le vent & la pluie ayant diminué vers le soir, ils amassèrent assez de bois pour se mettre à couvrir, avec les voiles qu'ils avoient pu sauver de leur naufrage.

Le 17, étant à déplorer leur condition, tantôt s'affligeant de ne voir paroître personne, tantôt se flattant de n'être pas éloignés du Japon, ils découvrirent à la portée du canon, un homme qu'ils appellerent par divers signes, mais qui prit la fuite aussi-tôt qu'il les eut aperçus. Dans le cours de l'après-midi, ils en virent trois autres, dont l'un étoit armé d'un mousquet & les deux autres de flèches. Ces inconnus s'approchèrent à la portée du fusil; mais remarquant que les Hollandois s'avançoient vers eux, ils leur tournèrent le dos, malgré les signes par lesquels on s'efforçoit de leur faire connoître qu'on ne leur demandoit que du feu. Enfin, quelques Hollandois ayant trouvé le moyen de le joindre, celui qui portoit le mousquet ne fit pas difficulté de l'abandonner entre leurs mains. Ils s'en servirent pour allumer du feu. Ces trois hommes étoient vêtus à la Chinoise, excepté leurs bonnets, qui étoient composés de crin de cheval. Les Hollandois s'imaginèrent avec effroi que c'étoient peut-être des Chinois sauvages ou des Pirates. Vers le soir, ils virent paroître une centaine d'hommes armés, vêtus comme les premiers, qui, après les avoir comptés, pour s'assurer de leur nombre, les tintent renfermés pendant toute la nuit.

Le lendemain à midi, environ deux mille hommes, tant à cheval qu'à pied, vinrent se placer devant leur hute, ou leur tente, en ordre de bataille. Le Secrétaire & les deux Pilotes, avec un Mousle, ne firent pas difficulté de se présenter à eux. Ils furent conduits au Commandant, qui leur fit mettre au col une grosse chaîne de fer avec une petite sonnette, & qui les obligea de se prosterner devant lui avec cette parure. Ceux qui étoient demeurés dans la hute furent traités de même, tandis que les Insulaires sembloient applaudir par de grands cris. Après les avoir laissés quelque tems dans cette situation, c'est-à-dire, prosternés sur le visage, on leur fit signe de se mettre à genoux. On leur fit plusieurs questions qu'ils ne purent entendre. Ils ne réussirent pas mieux à faire connoître qu'ils avoient voulu se rendre au Japon, parce que dans ce Pays le Japon s'appelle *Junare* ou *Jirpon*. Le Commandant, ayant perdu l'espérance de les entendre mieux, fit apporter une tasse d'arrack, qui leur fut présenté tour à tour, & les renvoia dans leur tente. Il se fit montrer ce qui leur restoit de provisions, & bientôt après on leur apporta du riz cuit à l'eau. Mais comme on s'imagina qu'ils mourroient de faim, on ne leur en donna d'abord qu'une portion médiocre, dans la crainte que l'excès ne leur fût nuisible.

Après midi, les Hollandois furent surpris de voir venir plusieurs de ces barbares avec des cordes à la main. Ils ne doutèrent pas que ce ne fût pour les étrangler. Mais leur crainte s'évanouit en les voyant courir vers les débris du Vaisseau, pour tirer au rivage ce qui pouvoit leur être utile. Le soir on leur donna une plus grosse portion de riz. Le Capitaine, ayant fait ses observa-

tions,

tions, ju-  
rente-de-

Les Ins-  
à faire sé-  
aiment be-  
dois se pr-  
s'étoit ap-  
lunette d-  
ne ayant  
Les lunet-  
té, puisq-  
ils rendir-

Le 20,  
cette opé-  
let, les de-  
rent la fu-  
même jour  
suivant, l-  
porter tou-  
le scellé,  
même m-  
propre us-  
nir sur le  
bitans n'd-  
Chaque v-  
bâton de  
goureux,

Vers m-  
tir. On o-  
furent por-  
garde nor-  
rèterent le  
fort léger  
22, à la p-  
dent, ils  
dînèrent,  
Gouverne-  
une Place  
trois mille  
Mais les  
qu'on avo-  
nable d'au-  
voit poin-

Le Secr-  
compagne

(42) On  
Ton

tions , jugea qu'ils étoient dans l'Isle de *Quelpart* , au trente-troisième degré trente-deux minutes de latitude.

Les Insulaires emploierent le 19 à tirer au rivage tous les restes du naufrage , à faire sécher les toiles & les draps , à brûler le bois pour en tirer le fer , qu'ils aiment beaucoup. Comme la familiarité commençoit à s'établir , les Hollandois se présentèrent au Commandant des forces de l'Isle , & à l'Amiral , qui s'étoit approché aussi de leur Tente. Ils firent présent à l'un & à l'autre d'une lunette d'approche & d'un flacon de vin rouge. La tasse d'argent du Capitaine ayant été trouvée entre les rochers , ils l'offrirent aussi à ces deux Officiers. Les lunettes & la liqueur furent acceptées. Il parut même que le vin étoit goûté , puisque les deux Officiers en burent jusqu'à se ressentir de ses effets. Mais ils rendirent la tasse du Capitaine , avec divers témoignages d'amitié.

Le 20 , on acheva de brûler le bois du Vaisseau & de tirer le fer. Pendant cette opération , le feu s'étant approché de deux pièces de canon chargés à boulet , les deux coups partirent avec tant de bruit , que tous les Insulaires prirent la fuite & n'osèrent revenir qu'après avoir été rassurés par des signes. Le même jour , on apporta deux fois du riz aux Hollandois. Le matin du jour suivant , le Commandant leur fit entendre , par des signes , qu'il falloit lui apporter tout ce qu'ils avoient pu sauver dans leur Tente. C'étoit pour y mettre le scellé , & cette formalité fut exécutée devant leurs yeux. On lui amena au même moment quelques personnes de l'Isle , qui avoient détourné , pour leur propre usage , du fer , des cuirs & d'autres restes de la cargaison. Il les fit punir sur le champ , pour faire connoître aux Etrangers que le dessein des Habitans n'étoit pas de leur faire tort dans leurs personnes ni dans leurs biens. Chaque voleur reçut trente ou quarante coups sur la plante des pieds , avec un bâton de six pieds de long , & de la grosseur du bras. Ce châtiment fut si rigoureux , qu'il en coûta les orteils à quelques-uns des coupables.

Vers midi on fit entendre aux Hollandois qu'ils devoient se préparer à partir. On offrit des chevaux à ceux qui étoient en bonne santé , & les malades furent portés dans des hamacks. Ils se mirent en marche , accompagnés d'une garde nombreuse , à pied & à cheval. Après avoir fait quatre lieues , ils s'arrêtèrent le soir dans une petite Ville , nommée *Tadiane* , où leur souper fut fort léger , & leur logement dans un magasin qui avoit l'air d'une étable. Le 22 , à la pointe du jour , étant partis dans le même ordre que le jour précédent , ils gagnèrent un petit Fort , près duquel ils virent deux Galioles. Ils y dînèrent , & le soir ils arrivèrent à *Maggan* , ou *Mo-kfo* (42) , Ville où le Gouverneur de l'Isle fait sa résidence. Ils furent conduits tous ensemble sur une Place carrée , vis-à-vis la Maison de Ville , où ils trouverent environ trois mille hommes sous les armes. Quelques-uns vinrent leur offrir de l'eau Mais les voyant armés d'une manière terrible , nos Hollandois s'imaginèrent qu'on avoit dessein de les tuer. L'habillement de cette milice barbare étoit capable d'augmenter leur crainte. Il avoit quelque chose d'effrayant , qui ne se voit point à la Chine ni au Japon.

Le Secrétaire fut conduit devant le Gouverneur , avec quelques-uns de ses compagnons. Ils se tinrent quelque-tems prosternés près d'une espèce de bal-

HAMEL.

1653.

Ils se trouvent dans l'Isle de Quelpart.

On sauve les débris de leur Vaisseau.

Bonne-foi des Habitans de l'Isle.

On fait partir les Hollandois pour la Capitale de l'Isle.

Ils paroissent devant le Gouverneur.

(42) On lit *Mocxo* dans l'Original.  
Tome VI.

HAMEL.  
1653.

con, où il étoit assis comme un Souverain. On fit signe aux autres de lui venir rendre les mêmes honneurs. Ensuite il leur fit demander par divers signes d'où ils venoient, & quel terme ils s'étoient proposé dans leur Navigation. Ils répondirent qu'ils étoient Hollandois, & qu'ils devoient se rendre à Nangazaki au Japon. Le Gouverneur leur déclara, d'un signe de tête, qu'il comprenoit quelque chose à leur réponse; après quoi il les fit passer en revue, quatre à quatre, & leur ayant fait successivement la même question, il les fit conduire dans un édifice où l'oncle du Roi, accusé d'avoir voulu ravir la Couronne à son neveu, avoit été renfermé jusqu'à sa mort.

Ils sont renfermés. Traitement qu'on leur fait.

Aussitôt qu'ils furent tous entrés dans cette espèce de prison, elle fut environnée d'hommes armés. On leur donna, chaque jour, douze onces de riz par tête avec la même quantité de farine de froment, mais presque rien de plus; & tout ce qui leur fut offert étoit si mal préparé, qu'à peine y pouvoient-ils toucher. Ils se virent ainsi réduits à vivre de riz, de farine, & de sel, avec de l'eau pour unique boisson. Le Gouverneur, qui paroissoit âgé d'environ soixante-dix ans, étoit un homme très-raisonnable & fort estimé à la Cour. En les congédiant, il leur avoit fait connoître par des signes qu'il écrivoit au Roi pour savoir ses intentions à leur égard; mais que la réponse tarderoit long-tems, parce que la Cour étoit éloignée de quatre-vingt lieues; soixante par terre & dix par eau. Ils le prièrent de leur accorder quelquefois un peu de viande & d'autres sortes d'alimens, avec la permission de sortir chaque jour, six à six, pour prendre l'air & laver leur linge. Cette grace ne leur fut pas refusée. Il leur fit l'honneur d'en appeler souvent quelques-uns, & de leur faire écrire quelque chose devant lui, soit en Hollandois, soit dans sa propre langue. Ils commencerent ainsi à pouvoir entendre quelques termes du Pays. La satisfaction que cet honnête Gouverneur paroissoit prendre à s'entretenir avec eux & même à leur procurer de petites amusemens, leur fit concevoir l'espérance de passer tôt ou tard au Japon. Il est tant de soin de leurs malades, que, suivant l'Auteur, ils furent mieux traités par des Idolâtres qu'il ne l'eussent été par des Chrétiens.

Les Hollandois envoient un Écuyer de leur Pays.

Le 29 d'Octobre, le Secrétaire, le Pilote & le garçon du Chirurgien furent conduits chez le Gouverneur. Ils y trouverent un homme assis, qui avoit une grande barbe rousse. Pour qui prenez-vous cet homme, leur dit le Gouverneur? Ils répondirent qu'ils le croyoient Hollandois. Vous vous trompez, reprit-il en riant, c'est un Corésien. Après quelques autres discours, cet homme, qui avoit gardé jusqu'alors le silence, leur demanda en Hollandois, qui ils étoient & de quel Pays? Ils satisfirent sa curiosité, en joignant à cette explication le récit de leur infortune. Aux mêmes questions qu'ils lui firent à leur tour, il répondit que son nom étoit *Jean Wettevri*, qu'il étoit natif de *Riip* (43) en Hollande, d'où il étoit venu en 1626 à bord du Vaisseau le *Hollandia*, en qualité de Volontaire; que l'année d'après, dans un voyage qu'il faisoit au Japon, sur la Frégate l'*Ouderkeres*, il avoit été jeté par le vent sur la côte de Corée; que, manquant d'eau & se trouvant commandé avec quelques autres pour en faire sur le rivage, il avoit été pris par les Habitans, lui, & deux de ses compagnons, Theodoric *Gerard* & Jean *Pie-*

Ses aventures & dernières qu'il leur donne.

(43) Riip est un grand Village de Northollande.

ters, qui dans une cinquantaine le Roi lui qui les avoit Roi la permission assurément voler; qu'il laissoit ma fournis gra

Ce discours trouver un tellement l'entendre. neur fit par la Cour, & prompte; Wettevri & tous tems.

Il con l'arrêteur est ici dans On avoit dois recevoir vis pour bien doub plus noble pon, ou l s'allarmer son crédit suivre. Il sieurs par se. Enfin riz, au se

Mais, traités avec riz, & de vendre le grin de n firent per long-tems nuit, en fin du mo s'assurer donnerent

Au con cinq de

ters, qui avoient été tués à la guerre, il y avoit dix-sept ou dix-huit ans, dans une invasion que les Tartares avoient faite en Corée: qu'il étoit âgé de cinquante-huit ans; & que, n'ayant sa demeure dans la Capitale du Royaume, le Roi lui avoit donné la commission de venir s'informer qui ils étoient & ce qui les avoit amenés dans ses Etats. Il ajouta qu'il avoit souvent demandé au Roi la permission de passer au Japon, & que pour toute réponse ce Prince l'avoit assuré qu'il ne l'obtiendrait jamais, à moins qu'il n'eût des ailes pour y voler; que l'usage du Pays étoit d'y retenir les Etrangers, mais qu'on ne les y laissoit manquer de rien, & que l'habillement & la nourriture leur étoient fournis gratuitement pendant toute leur vie.

Ce discours ne pouvoit être fort agréable aux Hollandois. Mais la joie de trouver un si bon Interprète dissipa leur mélancolie. Cependant *Wettevri* avoit tellement oublié la langue de son Pays, qu'ils eurent d'abord quelque peine à l'entendre. Il eut besoin d'un mois entier pour rappeler ses idées. Le Gouverneur fit prendre en forme toutes leurs dépositions, qu'il envoya promptement à la Cour, & leur recommanda de ne pas s'affliger, parce que la réponse seroit prompte; d'un autre côté, il leur accorda chaque jour de nouvelles faveurs, *Wettevri* & les Officiers qui l'accompagnoient eurent la liberté de les voir en tous tems, & celle de leur faire expliquer leurs besoins.

En commencement de Décembre, les trois ans de l'administration de leur Gouverneur étant expirés, ils virent arriver un nouveau Gouverneur. L'Auteur est ici dans l'embarras pour trouver des expressions qui répondent à ses sentimens. On auroit peine à s'imaginer, dit-il, quels témoignages de bonté les Hollandois reçurent de ce généreux protecteur avant son départ. Les voyant mal pourvus pour l'Hyver, il leur fit faire à chacun deux paires de souliers, un habit bien doublé & une paire de bas de peau. Il joignit à ce bienfait les caresses les plus nobles. Il déclara qu'il étoit fort affligé de ne pouvoir les envoyer au Japon, ou les conduire avec lui au Continent. Il ajouta qu'ils ne devoient pas s'alarmer de son départ, parce qu'en arrivant à la Cour il employeroit tout son crédit pour leur faire obtenir la liberté, ou du moins la permission de le suivre. Il leur rendit les livres qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, & plusieurs parties de leurs biens, auxquels il joignit une bouteille d'huile précieuse. Enfin, il obtint du nouveau Gouverneur, qui les avoit déjà réduits au riz, au sel & à l'eau, que leur subsistance seroit un peu plus abondante.

Mais, après son départ, qui arriva au mois de Janvier 1654, ils furent traités avec plus de dureté que jamais. On leur donna de l'orge au lieu de riz, & de la farine d'orge au lieu de farine de froment. Ils furent obligés de vendre leur orge pour en acheter d'autres alimens. Cette rigueur, & le chagrin de ne pas voir arriver d'ordre du Roi pour les conduire à la Cour, les firent penser à prendre la fuite au Printemps prochain. Après avoir délibéré long-tems sur les moïens de se saisir d'une Barque dans l'obscurité de la nuit, enfin six d'entre eux formèrent la résolution d'exécuter ce dessein vers la fin du mois d'Avril. Mais le plus hardi étant monté sur une muraille, pour s'assurer du lieu où étoit la Barque, fut aperçu de quelques chiens, qui donnerent l'alarme aux Gardes par leurs aboyemens.

Au commencement de Mai, le Pilote, ayant eu la liberté de sortir avec cinq de ses compagnons, découvrit, en se promenant dans un petit Village

HAMEL.  
1653.

Il continuent  
d'être bien traités.

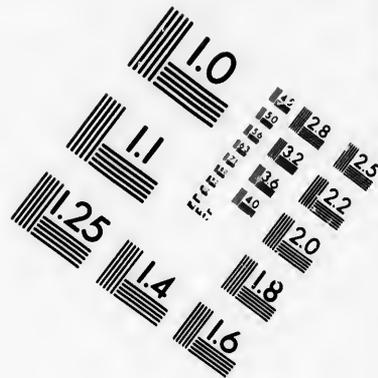
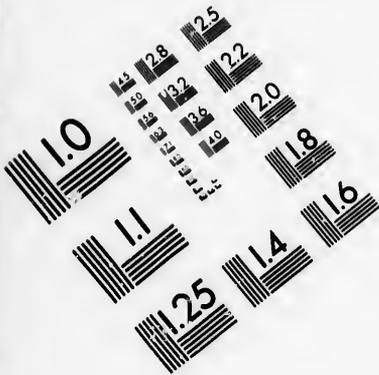
Changement  
dans leur sort.

1654.  
Ils sont traités  
plus durement  
par un nouveau  
Gouverneur.

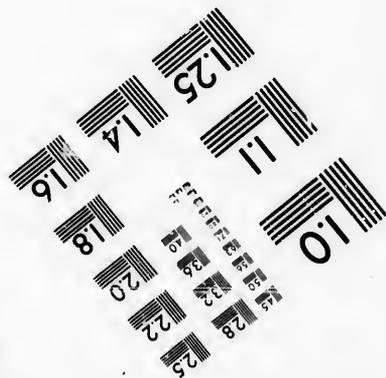
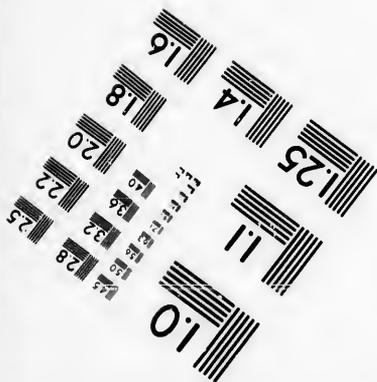
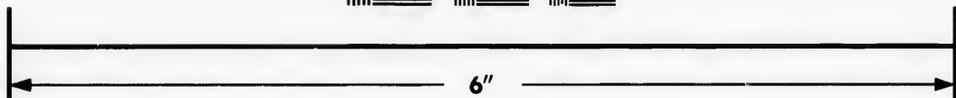
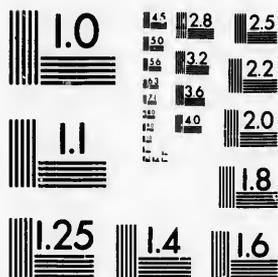
Ils forment le  
projet de s'en-  
fuir.

Tentative qui  
leur réussit mal.



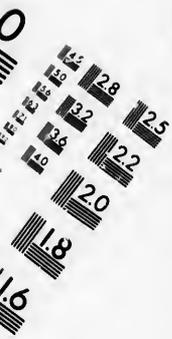


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



HAMEL.  
1654.

voisin de la Ville, une Barque assez bien équipée, qui n'avoit personne pour la garder. Il chargea sur le champ un des cinq Hollandois de prendre un petit bateau & quelques planches courtes qu'il voyoit sur le rivage. Ensuite, leur ayant fait boire à tous un coup d'eau, il se rendit avec eux sur la barque, sans aucune précaution. Tandis qu'ils s'efforçoient de la dégager d'un petit banc de sable, qui coupoit le passage, quelques Habitans observerent leur dessein; & l'un d'entr'eux courut jusques dans l'eau, avec un moufquet, pour les forcer de retourner au rivage. Mais ses menaces les effrayèrent peu, à l'exception d'un seul, qui, n'ayant pû joindre assez-tôt les autres, fut obligé de regagner la terre. Les cinq autres s'efforçoient de lever la voile, lorsque le mât & la voile tomberent dans l'eau. Ils ne laisserent pas de les rétablir avec beaucoup de peine; mais comme ils recommençoient à lever la voile, le bout du mât se rompit. Ces délais ayant donné le tems aux Habitans du Village de se mettre dans une autre Barque, ils eurent bientôt joint les fugitifs, qui, sans être effrayés du nombre & des armes, sauterent légèrement dans la Barque ennemie & se flatterent de pouvoir s'en saisir. Mais, la trouvant remplie d'eau & hors d'état de servir, ils prirent le parti de la soumission.

Is sont arrêtés,  
interrogés & punis.

Ils furent conduits au Gouverneur, qui les fit d'abord étendre à plat sur la terre, les mains liées à une grosse pièce de bois. Ensuite, s'étant fait amener tous les autres, liés aussi & les fers aux mains, il demanda aux six coupables si leurs compagnons avoient eu quelque connoissance de leur fuite. Ils répondirent non, d'un air ferme. Wettevri reçut ordre d'approfondir quel avoit été leur dessein. Ils protestèrent qu'ils n'en avoient pas eu d'autre que de se rendre au Japon. Quoi, leur dit le Gouverneur, vous auriez osé entreprendre ce voyage sans pain & sans eau? Ils lui dirent naturellement qu'ils avoient mieux aimé s'exposer à la mort une fois pour toutes, que de mourir à chaque moment. Là-dessus, ces malheureux reçurent chacun vingt-cinq coups sur les fesses nues, avec un bâton long d'une brassée, & large de quatre doigts sur un pouce d'épaisseur, plat du côté dont on frappe, & rond du côté opposé. Les coups furent appliqués si rigoureusement, qu'ils en garderent le lit pendant plus d'un mois. Le Gouverneur fit délier les autres; mais ils furent renfermés plus étroitement, & gardés jour & nuit.

Description de  
l'île de Quel-  
paert.

L'île de *Quelpaert*, nommée *Chesure* par les Habitans, est située à douze ou treize lieues de la Corée au Sud. Elle en a quatorze ou quinze de circonférence. Du côté du Nord, elle s'ouvre par une baie, où l'on trouve toujours plusieurs barques, & d'où l'on fait voile au Continent. La Côte de Corée est d'un accès dangereux pour ceux qui la connoissent mal, parce qu'elle n'a qu'une seule rade où les Vaisseaux puissent mouiller à l'abri. Dans toutes les autres, on est souvent exposé à se voir jeter sur les Côtes du Japon. *Quelpaert* est environnée de rochers. Elle produit des chevaux & d'autres bestiaux en abondance; mais comme elle paye au Roi des droits considérables, qui la rendent fort pauvre, elle est méprisée des Coréens du Continent. On y voit une montagne très-haute, entièrement couverte de bois, & quantité de collines fort nues, qui sont entremêlées de vallées abondantes en riz.

Les Hollandois  
sont conduits à la  
Cour.

A la fin de Mai, le Gouverneur reçut ordre de faire conduire les Hollandois à la Cour. Six ou sept jours après, ils furent embarqués dans quatre Barques, les fers aux pieds & la main droite attachée à un bloc de bois. On ap-

préhend  
ment, p

Après  
de Quel  
leur pris  
arriver  
Le lend  
précauti  
quels ils  
tous; c  
lieux.

Le m  
nier, qu  
fut ente  
*Nadian*  
une hau  
*Epam-fa*  
ayant pa  
grande v  
résidence  
risant &  
la mer.  
d'où ils  
dence d  
passé un  
tient *Sie*

Après  
riviere  
au-delà  
ils comp  
sur l'Ou  
même n  
tites huc  
en corps  
*zevri*, il  
ils se flat  
ils pour  
que les l  
de partir  
suite il  
avoient l  
quoi leur

(44) Il  
Coréiens  
tre pas da  
tant que l  
langue Co

préhenoit qu'ils ne sautassent dans l'eau , comme ils l'auroient pû facilement , parce que tous les soldats de l'escorte furent incommodés du mal de mer.

Après avoir lutté deux jours contre le vent , ils furent repoussés dans l'Isle de Quelpaert , où le Gouverneur leur ôta leurs fers pour les faire rentrer dans leur prison. Quatre ou cinq jours après , s'étant embarqués de grand matin , ils arriverent près du Continent vers le soir. On leur fit passer la nuit dans la rade. Le lendemain ils prirent terre , & leurs chaînes leur furent ôtées , mais avec la précaution de doubler leur garde. On amena aussi-tôt des chevaux , sur lesquels ils se rendirent à la Ville de *Hey-nam*. Ils eurent le plaisir de s'y rejoindre tous ; car ayant été séparés par le vent , ils avoient débatqué en différens lieux.

Le matin du jour suivant ils arriverent à la Ville de *Se-ham* , où leur Canotier , qui n'avoit pas joui d'une bonne santé depuis leur naufrage , mourut , & fut enterré par l'ordre du Gouverneur. Le soir ils s'arrêterent dans la Ville de *Nadian* ; le lendemain , à *San-chang* ; ensuite à *Tongap* , après avoir traversé une haute montagne , sur le sommet de laquelle est un vaste fort , nommé *Epam-sanfiang*. De-là ils se rendirent à la Ville de *Teyn* ; & le jour suivant , ayant passé par la petite Ville de *Kuniga* , ils arriverent le soir à *Khin-tyu* , grande Ville où le Roi tenoit anciennement sa Cour , & qui est à présent la résidence du Gouverneur de la Province de *Thillado*. Le Commerce y est florissant & la rend fort célèbre dans le Pays , quoiqu'elle soit à une journée de la mer. Ils gagnèrent ensuite *Je-san* , dernière Ville de la même Province ; d'où ils allèrent à la petite Ville de *Gunun* , puis à *Jeu-san* , & à *Kon-sio* , résidence du Gouverneur de la Province de *Tiang-fiando*. Le lendemain , ayant passé une grande riviere , ils entrerent dans la Province de *Sengado* , qui contient *Sior* Capitale du Royaume.

Après avoir passé plusieurs jours dans différentes Villes , ils traverserent une riviere qui ne leur parut pas moins large que la Meuse l'est à *Doort*. Une lieue au-delà ils arriverent à *Sior* (44). Depuis leur débarquement jusqu'à cette Ville ils comptèrent soixante-quinze lieues , toujours au Nord , mais tirant un peu sur l'Ouest. Pendant les deux ou trois premiers jours , ils furent logés dans la même maison. Ensuite on leur donna , pour trois ou quatre ensemble , de petites huttes , dans le quartier des Chinois qui sont établis à *Sior*. Ils furent menés en corps devant le Roi. Ce Prince les ayant interrogés par le ministre de *Wet-zevri* , ils le supplierent humblement de les faire transporter au Japon , d'où ils se flattoient qu'avec le secours des Hollandois qui y exercent le Commerce ils pourroient retourner quelque jour dans leur patrie. Le Roi leur répondit que les loix de la Corée ne permettoient pas d'accorder aux Etrangers la liberté de partir ; mais qu'on auroit soin de leur fournir toutes leurs nécessités. Ensuite il leur ordonna de faire en sa présence les exercices pour lesquels ils avoient le plus d'habileté , tels que de chanter , de danser & de sauter ; après quoi leur ayant fait apporter quelques rafraichissemens , il fit présent à chacun

HAMEL.

1654.

Leur route.

Continuation de la route par diverses Villes.

Les Hollandois arrivent à la Capitale de la Corée.

Ils paroissent devant le Roi.

On les fait danser & chanter.

(44) Il paroît par la Carte que la langue Corésienne n'a pas d'r , ou que cette lettre n'entre pas dans les noms de Ville ; supposé pourtant que les Missionnaires les aient écrits en langue Corésienne. Cependant on voit dans

cette Relation plusieurs noms écrits avec un r. Cette différence & l'omission des latitudes , font qu'on ne reconnoit aucun de ces noms dans la Carte.

HAMEL.  
1654.  
Ils sont enrôlés  
dans les gardes  
du corps.

Fonctions de  
leur emploi.

Curiosité des  
Grands & du  
Peuple pour les  
voir.

Forteresse où ils  
sont envoyés  
pour un mois.

Froid excessif.  
Comment ils  
s'en détendirent.

de deux pièces de drap, pour se vêtir à la manière des Corétiens.

Le lendemain ils furent conduits chez le Général des troupes, qui leur fit déclarer, par *Wettevri*, que le Roi les avoit admis au nombre de ses Gardes du corps, & qu'en cette qualité on leur feroit chaque mois soixante-dix katis de riz. Chacun reçut un papier, qui contenoit son nom, son âge, son pays, la profession qu'il avoit exercée jusqu'alors & celle qu'il embrassoit au service du Roi de Corée. Cette Parente étoit en caractères Corétiens, scellée du grand sceau du Roi & de celui du Général, qui n'étoient que la simple impression d'un fer chaud. Avec leur commission ils reçurent chacun leur mousquet, de la poudre & des balles. On leur ordonna de faire une décharge de leurs armes, le premier & le quatrième jour de chaque mois, devant le Général, & d'être toujours prêts à marcher à sa suite, soit pour accompagner le Roi, soit dans d'autres occasions. Le Général fait trois revues par mois, & les soldats font autant de fois l'exercice en particulier. Les Hollandois étoient encore au nombre de trente-cinq. On leur donna un Chinois & *Wettevri* pour les commander; le premier en qualité de sergent; l'autre, pour veiller sur leur conduite & leur apprendre les usages des Corétiens.

La curiosité porta la plupart des Grands de la Cour à les inviter à dîner, pour les faire rizer & danser à la manière Hollandoise. Mais les femmes & les enfans étoient encore plus impatiens de les voir, parce que le bruit s'étoit répandu qu'ils étoient d'une race monstrueuse, & que pour boire ils étoient obligés de se lier le nez derrière les oreilles. L'étonnement augmenta, lorsqu'on les vit mieux faits que les Habitans du Pays. On admira particulièrement la blancheur de leur teint. La foule étoit si grande autour d'eux, que dans les premiers jours à peine pouvoient-ils se faire un passage dans les rues, ou trouver un moment de repos dans leurs hutes. Enfin le Général arrêta cet emportement, par la défense qu'il fit publier d'approcher de leurs logemens sans sa permission. Cet ordre étoit d'autant plus nécessaire, que les Eclaves mêmes des Grands portoient la hardiesse jusqu'à les faire sortir de leurs hutes pour s'en faire un amusement.

Un mois d'Août, on vit arriver un Envoyé Tartare, qui venoit demander le tribut. L'Auteur, sans nous expliquer ici les motifs du Roi, raconte que ce Prince se crut obligé d'envoyer ses Hollandois dans une grande Forteresse, qui est à six ou sept lieues de Sior, & de les y laisser jusqu'au départ du Ministre Tartare, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'après. Cette Forteresse est située sur une montagne nommée *Numma-san-siang*, qu'on ne peut monter en moins de trois heures. Elle est si bien défendue, qu'elle sert de retraite au Roi même dans les tems de guerre. La plupart des Grands du Royaume y font leur résidence ordinaire, sans craindre d'y manquer de provisions, parce qu'elle en est toujours fournie pour trois ans.

Vers la fin de Novembre, le froid devint si vif que la rivière étant glacée, on y vit passer à la fois trois cens chevaux chargés. Le Général, allarmé pour les Hollandois, témoigna son inquiétude au Roi. On leur fit distribuer quelques cuirs à demi pourris, qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, pour les vendre & s'en acheter des habits. Deux ou trois d'entr'eux employèrent ce qui leur revint de cette vente à se procurer la propriété d'une petite hute, qui leur coûta neuf ou dix écus. Ils aimeroient mieux souffrir le froid, que de se voir

continue  
bois dan  
vêtus le  
en avoie

L'Env  
défendu  
Cepend  
se présen  
le virent  
prenant  
pour fai  
coup de  
qui ils é  
gnes, l'  
terpréte  
vri ne m  
résolu de  
jusqu'au  
resserrés  
leurs cor  
naturelle  
rent con  
da s'ils a  
veu n'eri  
coups su  
voient é  
Pays, qu  
Côtes du  
sortir fan

Au m  
ayant éci  
prendre  
rétienne  
la comm  
compte à  
choisis fu

L'Env  
quartiers  
menaces  
qui leur  
tement r  
le Khan  
voyé, on  
Le mé

(45) Il  
marquent

continuellement tourmentés par leurs hôtes, qui les envoyoit chercher du bois dans les montagnes à trois ou quatre lieues de la Ville. Les autres s'étant vêtus le moins mal qu'il leur fut possible, passèrent le reste de l'hiver comme ils en avoient passé plusieurs autres.

L'Envoyé Tartare étant revenu à Sior au mois de Mars 1655, il leur fut défendu, sous de rigoureuses peines, de mettre le pied hors de leurs maisons. Cependant le jour de son départ, *Henri Jans & Henri-Jean Bos* résolurent de se présenter à lui dans le chemin, sous prétexte d'aller au bois. Aussi-tôt qu'ils le virent paroître à la tête de sa troupe, ils s'avancèrent près de son cheval; & prenant les rênes d'une main, ils ouvrirent de l'autre leur robe Corésienne, pour faire voir par-dessous l'habit Hollandois. Cet incident causa d'abord beaucoup de confusion dans la troupe. L'Envoyé leur demanda fort curieusement qui ils étoient. Mais ne pouvant se faire entendre, il leur donna, par des signes, l'ordre de le suivre. Le soir, s'étant informé s'il pouvoit trouver un Interprète, on lui parla de *Wettevri*. Il l'envoya chercher sur le champ. *Wettevri* ne manqua pas d'en avertir le Roi. On tint un conseil, dans lequel il fut résolu de faire un présent à l'Envoyé, pour empêcher que cette affaire n'allât jusqu'aux oreilles du Khan (45). Les deux Hollandois furent ramenés à Sior & reserrés dans une étroite prison, où leur vie ne fut pas de longue durée. Mais leurs compagnons, qui ne les revirent plus, ignorent si leur mort avoit été naturelle ou violente. Après le retour de ces deux Misérables, tous les autres furent conduits devant le Conseil de guerre, pour y être examinés. On leur demanda s'ils avoient eu connoissance de la fuite de leurs compagnons; & leur défaveu n'empêcha point qu'ils ne fussent condamnés à recevoir chacun cinquante coups sur la plante des pieds. Mais le Roi leur fit grace, en déclarant qu'ils devoient être moins considérés comme des vagabonds mal intentionnés pour le Pays, que comme de malheureux Etrangers que la tempête avoit jettés sur les Côtes du Royaume. Ils furent renvoyés dans leurs hutes, mais avec défense d'en sortir sans la permission du Roi.

Au mois de Juin, le Général leur fit dire par leur Interprète, qu'un Vaisseau ayant échoué dans l'Isle de *Quelpaert*, & *Wettevri* étant trop âgé pour entreprendre ce voyage, ceux d'entr'eux qui entendoient le mieux la langue Corésienne devoient se préparer, au nombre de trois, à partir pour *Quelpaert*, avec la commission d'observer les circonstances du naufrage, pour en venir rendre compte à la Cour. L'Assistant & le second Pilote, avec un Canonier, furent choisis suivant cet ordre, & se mirent en chemin deux jours après.

L'Envoyé Tartare revint au mois d'Août, & l'ordre de ne sortir de leurs quartiers que trois jours après son départ leur fut renouvelé avec de rigoureuses menaces. La veille de son arrivée ils reçurent une Lettre de leurs compagnons, qui leur apprenoit qu'au lieu de les conduire à *Quelpaert*, on les avoit étroitement renfermés sur la frontière la plus méridionale du Royaume, afin que si le Khan informé de la mort des deux autres demandoit que le reste lui fût envoyé, on pût lui répondre qu'il en étoit péri trois dans le voyage de *Quelpaert*.

Le même Envoyé revint encore vers la fin de l'année. Quoique depuis la

(45) Il faut entendre l'Empereur de la Chine, qui est Tartare. Les Auteurs Anglois remarquent qu'il faut écrire *Khan* ou *Han*.

HAMEL.  
1655.

Témérité de  
deux Hollandois,  
qui leur coûté la  
vie.

Le Roi fait grace  
à leur compa-  
gnons.

Les trois sont en-  
voyés dans l'Isle  
de Quelpaert.

Artifice du Roi  
pour tromper  
l'Empereur de  
la Chine.

H I M E L.  
1656.  
Etrange danger  
qui menace la  
vie des Hollan-  
dois.

malheureuse entreprise des deux Hollandois il fut venu deux fois de la part du Grand-Khan sans avoir fait aucune mention de cet événement, la plupart des Seigneurs Corétiens s'efforcèrent d'engager le Roi à se défaire de tous les autres. On tint conseil là-dessus pendant trois jours. Mais le Roi, le Prince son frere, le Général & quelques autres, rejeterent un parti si dangereux. Le Général proposa de les faire combattre chacun contre deux Corétiens avec les mêmes armes. C'étoit le moyen, disoit-il, de se délivrer d'eux, sans qu'on pût accuser le Roi du meurtre de ces pauvres Etrangers. Ils furent informés secrètement de cette résolution par quelques personnes charitables. Le frere du Roi, passant dans leur quartier pour se rendre au Conseil, dont il étoit Président, ils se jetterent à ses genoux, ils implorèrent sa bonté, & le toucherent d'une si vive compassion qu'il devint leur protecteur. Aussi ne durent-ils la vie qu'à ses sollicitations & à l'humanité du Roi. Cependant, plusieurs personnes paroissant offensées de cette indulgence, on résolut, autant pour les mettre à couvert des entreprises de leurs ennemis que pour les dérober aux Tartares, de les reléguer dans la Province de *Thillado*, en leur assignant par mois cinquante livres de riz pour leur subsistance.

1657.  
Ils sont relégués  
dans la Province  
de *Thillado*.

Suivant cet ordre, ils partirent de Sior à cheval au mois de Mars 1657, sous la conduite d'un Sergent. Wétrevri les accompagna, l'espace d'une lieue, jusqu'à la riviere qu'ils avoient passée en venant de *Quelpaert*. Ils revirent la plupart des Villes qu'ils avoient traversées dans le même voyage. Enfin, ayant couché à *Jeam*, ils en partirent le lendemain au matin, & vers midi ils arriverent dans une Ville considerable, nommée *Diu-siong* ou *Thilla-pening*, qui est commandée par une grande Citadelle. C'est la résidence du *Penigse*, qui y commande dans l'absence du Gouverneur & qui porte le titre de Colonel de la Province. Le Sergent qui leur avoit servi de guide les remit entre les mains de cet Officier, avec les Lettres du Roi. Ensuite il reçut ordre d'aller chercher leurs trois compagnons, qui étoient partis de Sior l'année précédente & qui n'étoient qu'à douze lieues de *Diu-siong*, dans une Ville où commandoit l'Amiral. Il furent logés ensemble dans un édifice public, au nombre de trente-trois.

leur occupa-  
tion.

Dans le cours du mois d'Avril on leur apporta quelques cuirs, restés jusqu'alors à *Quelpaert*, dont ils n'étoient éloignés que de dix-huit lieues. Ils furent chargés, pour unique occupation, d'arracher, deux fois par mois, l'herbe qui croissoit dans la place du Château. Le Gouverneur, qui leur marquoit beaucoup d'affection, comme tous les Habitans de la Ville, fut appelé à la Cour, pour répondre à quelques accusations qui mirent sa vie en danger. Mais étant aimé du Peuple, & favorisé par la plupart des Grands, il fut renvoyé avec honneur. Son successeur traita les Hollandois moins humainement. Il les obligea d'aller chercher leur bois dans une montagne à trois lieues de la Ville, après avoir été accoutumés jusqu'alors à se le voir apporter. Une attaque d'apoplexie les délivra de cet odieux maître, au mois de Septembre suivant.

Durée d'un de  
leurs Gouver-  
neurs.

Cependant ils ne se trouverent pas mieux de celui qui lui succéda. Lorsqu'ils lui demanderent du drap pour se vêtir, en lui faisant voir que le travail avoit usé leurs habits, il leur déclara qu'il n'avoit pas reçu d'ordre du Roi sur ce point; qu'il n'étoit obligé de leur fournir que du riz, & que pour leurs autres besoins

besoins  
leur ac-  
répres-  
qu'un p-  
Cette g-  
froid.

An c-  
à l'arriv-  
ôtée. Sa-  
il leur  
humble-  
leur fer-  
tr'eux é-  
des Ha-  
dier, à  
jours ou-  
de la C-  
leur tre-  
soin de

Le R-  
avec le  
dier, si-  
beaucoup  
avanrur-  
moigna-  
Hollan-  
cheresse-  
fere n'a-  
sur les g-  
les ordi-  
les pom-  
Pauvres  
que les  
laisseren-  
claves d-  
tit enco-  
de dem-  
un ordi-  
Douze  
*man*, c-  
geante;  
salut.

Ils pa-  
qui leur  
furent le-

(46) C-  
de sel pou-  
To-

besoins ils devoient eux-mêmes se les procurer. Ils lui proposèrent alors de leur accorder la permission de demander l'aumône, chacun à leur tour, en lui représentant que nuds comme ils étoient, & leur travail ne leur produisant qu'un peu de sel (46) & de riz, il leur étoit impossible de gagner leur vie. Cette grace leur fut accordée, & bientôt ils eurent de quoi se garantir du froid.

Au commencement de l'année 1658, ils essuierent de nouveaux chagrins, à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur. La liberté de sortir de la Ville leur fut ôtée. Seulement le Gouverneur déclara que s'ils vouloient travailler pour lui, il leur donneroit à chacun trois pièces d'étoffe de coton. Mais ils rejetterent humblement cette proposition, parce qu'ils n'ignoroient pas que ce travail leur feroit user plus d'habits qu'on ne leur offroit d'étoffe. Quelques-uns d'entr'eux étant tombés malades de la fièvre, dans ces circonstances, la frayeur des Habitans au seul nom de fièvre leur fit obtenir la permission de mander, à condition qu'ils ne fussent jamais absens de la Ville plus de quinze jours ou de trois semaines, & qu'ils ne tournassent point leur marche du côté de la Cour ni du Japon. Comme cette faveur ne regardoit que la moitié de leur troupe, ceux qui demeurèrent dans la Ville reçurent ordre de prendre soin des malades, & d'arracher l'herbe dans la Place publique (47).

Le Roi étant mort au mois d'Avril, son fils montra sur le Trône après lui, avec le consentement du Grand Khan. Les Hollandois continuèrent de mander, sur-tout parmi les Prêtres & les Moines du Pays, qui les traitèrent avec beaucoup de charité, & qui ne se lassèrent pas de leur entendre raconter leurs aventures & les usages de leur Pays. Le Gouverneur qui arriva en 1660 leur témoigna tant de bonté, qu'il regrettoit souvent de ne pouvoir les renvoyer en Hollande, ou du moins dans quelque lieu fréquenté des Hollandois. La sécheresse fut si grande cette année, que les vivres devinrent fort rares. La misère n'ayant fait qu'augmenter l'année suivante, on vit quantité de voleurs sur les grandes routes, malgré la vigueur avec laquelle ils furent poursuivis par les ordres du Roi, & la faim fit périr un grand nombre d'Habitans. Le gland, les pommes de pin, & d'autres fruits sauvages étoient la seule nourriture des Pauvres. La famine devint si pressante que plusieurs Villages furent pillés & que les magasins même du Roi ne furent pas respectés. Ces désordres ne laissèrent pas de demeurer impunis, parce que les coupables étoient des Esclaves de la Cour. Le mal dura jusqu'en 1662, & l'année d'après s'en ressentit encore. La Ville de *Diu-siong*, où les Hollandois n'avoient pas cessé de demeurer, n'étant plus capable de leur fournir des provisions, il vint un ordre de la Cour pour en distribuer une partie dans deux autres Villes. Douze furent envoyés à *Say-siane*, cinq à *Siun-schien* (48), & cinq à *Namman*, qui est seize lieues plus loin. Cette séparation leur fut d'abord fort affligeante; mais elle devint l'occasion de leur fuite, & par conséquent de leur salut.

Ils partirent à pied; & leurs malades, avec leur bagage, sur des chievaux qui leur furent accordés gratuitement. La première & la seconde nuit, ils furent logés ensemble dans la même Ville. Le troisième jour, ils arrivèrent à

(46) On ne leur donnoit qu'une poignée de sel pour une course d'un mille & demi.

(47) Hamel, p. 581.

(48) On prononce *Siunskyen*.

HAMEL.

1657.

Ils obtiennent la permission de demander l'aumône.

1658.

Elle leur est ôtée, & renouvelée par un autre Gouverneur.

Mort du Roi de Corée.

1660.

Grande famine.

On sépare les Hollandois.

HAMEL.  
1663.

*Siun-schien*, où les cinq qui étoient destinés pour cette Ville furent laissés. Le lendemain, les autres passèrent la nuit dans un Village; d'où, étant partis fort matin, ils entrèrent vers midi dans *Say-siane*. Leurs Guides les livrèrent au Gouverneur, ou à l'Amiral de la Province de *Thillado*, dont cette Ville étoit la résidence. Ce Seigneur leur parut d'un mérite distingué. Mais celui qui lui succéda bien-tôt devint leur fléau. La plus grande faveur qu'il leur accorda fut la permission de couper du bois, pour en faire des flèches à ses gens. Les domestiques des Seigneurs Corésiens n'ont pas d'autre occupation que de tirer de l'arc, parce que leurs maîtres font gloire d'entretenir d'excellens Archers.

Ils continuent  
de mandier.

A l'entrée de l'Hyver, les Hollandois demanderent au nouveau Gouverneur qu'il leur fut permis de mandier pour se procurer des habits. Ils obtinrent la liberté de s'absenter pendant trois jours, la moitié de leur nombre à la fois. Cette permission leur devint d'autant plus avantageuse, que les principaux Habitans de la Ville favorisoient leurs courses par un mouvement de compassion. Elles duroient quelquefois l'espace d'un mois entier. Tout ce qu'ils avoient amassé se partageoit en commun. Ils continuèrent de mener cette vie jusqu'au rappel du Gouverneur, qui fut créé Général des Troupes royales. C'est la seconde dignité du Royaume. Son successeur adoucit beaucoup le sort des Hollandois de *Say-siane*, en ordonnant qu'ils fussent traités comme leurs compagnons étoient dans les autres Villes. Ils furent déchargés de tous les travaux pénibles. On ne les obligea plus qu'à passer deux fois en revue chaque mois, à garder leur maison à leur tour, ou du moins à faire sçavoir au Secrétaire dans quel lieu ils alloient lorsqu'ils avoient la permission de sortir.

Bonté d'un Gouverneur & leur adresse à lui répondre.

Entre plusieurs autres faveurs, ce Gouverneur leur donnoit quelquefois à manger; & s'attendant sur leur infortune, il leur demandoit pourquoi, étant si près de la mer, ils n'entreprenoient pas de passer au Japon? Ils répondoient qu'ils n'osoient hasarder de déplaire au Roi. Ils ajoutoient que d'ailleurs ils ignoroient le chemin & qu'ils manquoient de Vaisseau. Quoi, reprenoit-il, n'y a-t-il point assez de Barques sur la côte? Ils affectoient de répondre qu'elles ne leur appartenoient pas, & que s'ils manquoient leur entreprise ils craignoient d'être traités comme des voleurs & des déserteurs. Le Gouverneur rioit de leurs scrupules. Il ne s'imaginoit pas qu'ils lui tenoient ce langage pour écarter ses soupçons, & que jour & nuit ils ne pensoient qu'aux moyens de se procurer une barque. L'Auteur remarque ici que les Hollandois furent vengés du Gouverneur précédent. Il n'avoit joui de sa dignité qu'environ quatre mois. Ayant été accusé d'avoir condamné trop légèrement à mort plusieurs personnes de différens ordres, il fut condamné par le Roi à recevoir quatre-vingt-dix coups sur les os des jambes, & banni perpétuellement.

Ils sont vengés  
d'un mauvais  
Gouverneur.

Apparition de  
trois Comètes.

Vers la fin de cette année, on vit paroître une comète. Elle fut suivie de deux autres, qui parurent toutes deux à la fois, pendant l'espace d'environ deux mois; l'une au Sud-Est, & l'autre au Sud-Ouest, mais leurs queues opposées l'une à l'autre. La Cour en conçut tant d'allarme, que le Roi fit doubler la garde dans tous ses ports & sur tous les Vaisseaux. Il donna ordre que toutes ses Forteresse fussent bien munies de provisions de guerre & de bouche, & que ses Troupes fussent exercées tous les jours. La crainte qu'il avoit d'être attaqué par quelque voisin, alla jusqu'à lui faire défendre qu'on allumât du

feu pen  
On av  
Pays; &  
la guer  
Hollan  
répond  
que la p  
semble.  
plicité,

Com  
leurs fo  
le chag  
ge, dan  
faisoier  
vorable  
Villes,  
lorsqu'i  
noit da  
& de n  
1666 il  
de la C  
bienfai  
ministr  
son ma  
toit les

Aprè  
l'usage  
Devin  
heureux  
Maître  
le. Ils  
devoir  
tisfaire  
un trav  
beauco  
deman  
compat  
bêir. M  
tandis  
zard à  
proué;  
l'Inten  
Malher  
la Cou  
dant,

feu pendant la nuit dans les maisons qui pouvoient être apperçues de la mer. On avoit vû les mêmes phénomènes lorsque les Tartares avoient ravagé le Pays; & l'on se fouvenoit d'avoir été avertis par des signes de cette nature, avant la guerre des Japonois contre la Corée. Les Habitans ne rencontroient pas les Hollandois sans leur demander ce qu'on pensoit des comètes dans leur Pays. Ils répondoient qu'elles étoient le pronostic de quelque terrible événement, tel que la peste, la guerre ou la famine, & quelquefois de ces trois malheurs ensemble. Ils parloient de bonne foi, remarque l'Auteur avec beaucoup de simplicité, parce qu'ils avoient été convaincus de cette vérité par l'expérience.

Comme ils passèrent fort tranquillement l'année 1664 & la suivante, tous leurs soins se rapportèrent à se rendre maîtres d'une Barque. Mais ils eurent le chagrin de ne pas réussir. Ils alloient quelquefois à la rame le long du rivage, dans un bateau qui leur servoit à chercher de quoi vivre. Quelquefois ils faisoient le tour des petites Isles, pour observer tout ce qui pouvoit être favorable à leur évafion. Leurs compagnons qui étoient dans les deux autres Villes, venoient les visiter par intervalles. Ils leur rendoient leurs visites, lorsqu'ils en obtenoient la permission du Gouverneur. Leur patience se soutenoit dans les plus grandes peines, assez contens de jouir d'une bonne santé & de ne pas manquer du nécessaire dans le cours d'un si long esclavage. En 1666 ils perdirent ce bon Gouverneur, qui fut élevé aux premières dignités de la Cour en récompense de ses vertus. Il avoit repandu indifféremment ses bienfaits sur toutes sortes de personnes, pendant deux ans d'une heureuse administration, qui lui avoit gagné l'affection de tout le monde & l'estime de son maître avec celle de la Noblesse. Il avoit réparé les édifices publics, nettoié les Côtes, augmenté les forces maritimes, &c.

Après son départ la Ville demeura trois jours sans Gouverneur, parce que l'usage accorde ce tems au successeur pour choisir, avec le secours de quelque Devin (49), un moment favorable à son inauguration. Ce choix ne fut pas heureux pour les Hollandois. Entre plusieurs mauvais traitemens, leur nouveau Maître voulut les faire travailler continuellement à jeter de la terre en moule. Ils rejetterent cette proposition, sous prétexte qu'après avoir rempli leur devoir ils avoient besoin de leur tems pour se procurer de quoi se vêtir & satisfaire à leurs autres nécessités; que le Roi ne les avoit point envoyés pour un travail si rude, ou que s'ils devoient être traités avec cette rigueur, il valoit beaucoup mieux pour eux renoncer à la subsistance qu'on leur accorderoit, & demander d'être envoyés au Japon ou dans quelque autre lieu fréquenté par leurs compatriotes. La réponse du Gouverneur fut une menace de les forcer d'obéir. Mais il n'eut pas le tems d'exécuter ses intentions. Quelques jours après, tandis qu'il se trouvoit à bord d'un fort beau Vaisseau, le feu prit par hazard à la chambre des poudres, qui étoit située devant le mât, & fit sauter la prouë; ce qui coûta la vie à cinq hommes. Il se dispensa d'en donner avis à l'Intendant de la Province, dans l'espérance que cet accident demeureroit caché. Malheureusement pour lui, le feu avoit été apperçu par un des Espions que la Cour entretient sur les côtes, comme dans l'intérieur du Royaume. L'Intendant, qui'en fut averti par cette voie, se hâta d'en rendre compte au Souverain.

HAMEL.  
1663.

Jugement des  
Hollandois.

1664.  
Leur situation  
pendant plusieurs  
années.

1666.  
Eloge d'un Gou-  
verneur.

Plaintes qu'ils  
font de son suc-  
cesseur.

Ils sont vengés.

(49) On a vû que les Chinois ont la même superstition.

HAMEL.  
1666.

Le Gouverneur fut rappelé immédiatement, & condamné au bannissement perpétuel, après avoir reçu quatre-vingt-dix coups sur les os des jambes.

Les Hollandois virent arriver, au mois de Juillet, un nouveau Gouverneur, mais sans obtenir le changement qu'ils avoient espéré dans leur sort. Il leur demanda chaque jour cent brasses de natte. Lorsqu'ils lui représenterent que c'étoit leur demander l'impossible, il les menaça de trouver quelque occupation qui leur conviendrait mieux. Une maladie qui lui survint l'empêcha d'exécuter son projet; mais outre leur devoir ordinaire, ils demeurèrent chargés du soin d'arracher l'herbe dans la Place du *Penig-sé*, & d'apporter du bois propre à faire des flèches. Le chagrin de leur situation les fit penser à profiter de la maladie de leur Tiran pour se procurer une Barque à toutes sortes de risques. Ils employèrent, dans cette vue, un Corésien qui leur avoit plusieurs obligations. Ils le chargèrent de leur acheter une Barque, sous prétexte du besoin qu'ils en avoient pour mandier du coton dans les Isles voisines. Ils lui promirent, à leur retour, une part considérable aux aumônes qu'ils se flattoient de recueillir. La Barque fut achetée. Mais le Pêcheur qui l'avoit vendue, ayant appris que c'étoit pour leur usage, voulut rompre son marché, dans la crainte d'être puni de mort s'ils s'en servoient pour leur évafion. Cependant l'offre de doubler le prix lui fit oublier toutes ses craintes.

Aussi-tôt qu'ils se trouverent en liberté, ils fournirent leur Bâtiment d'une voile, d'une ancre, de cordages, de rames & d'autres instrumens nécessaires; résolu de partir au premier quartier de la Lune, qui étoit la saison la plus favorable. Ils retinrent deux de leurs compatriotes qui étoient venus les visiter. D'un autre côté, ils firent venir de *Namman Jean Peter d'Uries*, habile matelot, pour leur servir de Pilote. Quoique les Habitans les plus voisins de leur demeure ne fussent pas sans quelque défiance, ils sortirent la nuit du 4 Septembre, aussi-tôt que la Lune eut cessé de luire, & se glissant au long du mur de la Ville, avec leur provision, qui consistoit en riz, avec quelques pots d'eau & une marmite, ils gagnèrent le rivage sans avoir été découverts.

Ils commencèrent par remplir un tonneau d'eau fraîche, dans une petite Isle qui n'est qu'à la portée du canon. Ensuite ils eurent la hardiesse de passer devant les Vaisseaux de la Ville & devant les Frégates mêmes du Roi, en prenant le large, dans le canal, autant qu'il étoit possible. Le 5 au matin, lorsqu'ils étoient presque en mer, un Pêcheur leur cria, qui vive; mais ils se garderent de répondre, dans la crainte que ce ne fût quelque garde avancée des Vaisseaux de guerre, qui n'étoient pas loin à l'ancre. Au lever du Soleil, le vent leur ayant manqué, ils se servirent de leurs rames. Vers midi, le tems redeuint plus frais. Ils portèrent alors au Sud-Est, sur leurs simples conjectures; & doublant la pointe de la Corée dans le cours de la nuit suivante, ils n'appréhenderent plus d'être poursuivis.

Le 6, au matin ils se trouverent fort près de la première Isle du Japon; & le vent ne cessant pas de les favoriser, ils arriverent sans le sçavoir, devant l'Isle de *Firando*, où ils n'osèrent pas relâcher, parce qu'ils ne connoissoient pas la rade. D'ailleurs ils avoient entendu dire aux Corésiens, qu'il n'y avoit aucune Isle dans la route de Nangazaqui. Ainsi, continuant leur course avec un vent frais, ils cotoyèrent, le sept, quantité d'Isles dont le nom-

Leur chagrin  
les fait penser à  
la fuite.

Ils achetèrent une  
Barque.

Ils ont le Bon-  
heur de s'embar-  
quer.

Avec quelle har-  
dieffe ils s'échap-  
pent.

Ils arrivent dans  
des lieux qui leur  
sont inconnus.

bre leur p  
mais des  
virent de  
leur cour

Le 8,  
soit précé  
observati  
obligea b  
jetterent  
préparoi  
près d'eu  
rent une  
suspendu  
homme v  
tude poss  
Mais la  
de leurs  
à bord.  
de Japon  
tranquill

Les pe  
loient. P  
en criant  
voile. Il  
verses qu  
larme sur  
une Barq  
l'Isle. Re  
gnes qu'i  
dans l'Is  
le même  
viande,  
abondan

Le 12  
conduite  
tres à l'E  
petites. I  
mouillere  
sieurs Ha  
fait quar  
furent co  
gnie, qu  
ils furent  
à midi. L  
loua beau  
se mette  
Les In

bre leur parut infini. Le soir, ils esperoient mouiller près d'une petite Isle; mais des apparences d'orage qu'ils découvrirent dans l'air, & des feux qu'ils virent de tous côtés, leur firent prendre la résolution de ne pas interrompre leur course.

Le 8, au matin, ils se trouverent au même endroit d'où ils étoient partis le soir précédent; ce qu'ils attribuerent à la violence de quelque courant. Cette observation leur fit prendre le large; mais la force des vents contraires les obligea bien-tôt de se rapprocher de la terre. Après avoir traversé une baie ils jetterent l'ancre vers le milieu du jour, sans connoître le Pays. Tandis qu'ils préparoient leur nourriture, quelques Habitans passerent & repasserent fort près d'eux, sans leur parler. Vers le soir, le vent étant un peu tombé, ils virent une Barque chargée de six hommes, qui avoient chacun deux couteaux suspendus à leur ceinture, & qui s'étant avancés à la rame débarquerent un homme vis-à-vis d'eux. Cette vue leur fit lever l'ancre avec toute la promptitude possible. Ils employerent leurs rames & leurs voiles pour sortir de la baie. Mais la Barque les poursuivit & les joignit bien-tôt. Ils auroient pu se servir de leurs longues cannes de bambou, pour empêcher ces Inconnus de monter à bord. Cependant, après avoir déconvert plusieurs autres Barques remplies de Japonois, qui se détachioient du rivage, ils prirent le parti de les attendre tranquillement.

Les gens de la première Barque leur demanderent par des signes, où ils alloient. Pour réponse ils arborerent pavillon jaune avec les armes d'Orange, en criant *Hollande, Nangazaqui*. Là-dessus, on leur fit signe d'amener leur voile. Ils obéirent. Deux hommes étant passés sur leur bord, ils leur firent diverses questions qui ne furent pas entendues. Leur arrivée avoit jetté tant d'alarme sur la Côte, que personne n'y parut sans être armé de deux épées. Le soir, une Barque amena sur leur bord un Officier qui tenoit le troisième rang dans l'Isle. Reconnoissant qu'ils étoient Hollandois, il leur fit entendre par des signes qu'il y avoit six Vaisseaux de leur Nation à Nangazaqui, & qu'ils étoient dans l'Isle de Goto, qui appartenoit à l'Empereur. Ils passerent trois jours dans le même lieu, gardés fort soigneusement. On leur apporta du bois & de la viande, avec une natte pour les mettre à couvert de la pluie, qui tomboit en abondance.

Le 12 ils partirent pour Nangazaqui, bien fournis de provisions, sous la conduite du même Officier qui les avoit abordés & qui portoit quelques Lettres à l'Empereur. Il étoit accompagné de deux grandes Barques & de deux petites. Le lendemain, au soir, ils découvrirent la baie de cette Ville. Ils y mouillèrent à minuit. Elle avoit à l'ancre cinq Bâtimens Hollandois. Plusieurs Habitans de Goto & diverses personnes de considération leur avoient fait quantité de caresses, sans vouloir rien accepter de leur part. Le 14 ils furent conduits au rivage, & reçus par les Interprètes Japonois de la Compagnie, qui, leur ayant fait plusieurs questions, prirent leurs réponses par écrit. Ils furent menés ensuite au Palais du Gouverneur, devant lequel ils parurent à midi. Lorsqu'ils eurent satisfait sa curiosité par le récit de leurs aventures, il loua beaucoup le courage qui leur avoit fait surmonter tant de dangers pour se mettre en liberté.

Les Interprètes reçurent ordre du Gouverneur de les conduire chez le Com-

HAMEL.  
1666.

Ilsvirentdes  
Habitans qui leur  
dilecturisa.

On les interroge  
ensuite. Ils se firent  
connoître dans  
l'Isle de Goto.

Ils se rendent  
à Nangazaqui.

Ils sont présentés  
au Gouverneur.

Et aux Officiers  
de la Compagnie  
de Hollande.

HAMEL,  
1668.

Ils partent pour  
Batavia, & de-là  
en Europe.

mandant Hollandois, qui se nommoit *Myn heer William Volquers*. Il les reçut avec beaucoup de bonté. *Myn heer Nicolas Le Roi*, son Lieutenant, & tous leurs compatriotes, leur firent les mêmes caresses. Le Gouverneur de Nangazaki auroit souhaité de pouvoir les retenir une année entière. Il se les fit amener le 25 d'Octobre. Cependant, après les avoir encore interrogés avec beaucoup de curiosité, il les rendit au Directeur de la Compagnie, qui leur donna un logement dans sa propre maison. Peu de jours après ils partirent pour Batavia, où ils arrivèrent le 29 de Novembre. Le Général, à qui ils présentèrent leur Journal, leur fit un accueil très-favorable, & leur promit de les mettre à bord de quelques Vaisseaux qui devoient retourner en Europe. En effet, s'étant embarqués le 28 de Décembre, ils arrivèrent à Amsterdam le 22 de Juillet 1668 (50).

§. I I.

*Description de la Corée.*

*Sa situation & son étendue. Mœurs des Habitans.*

Nom & position  
de la Corée.

CE Pays, que les Entropéens ne connoissent que sous le nom de Corée, est nommé par les Habitans *Trozenbouk*, & quelquefois *Kauli*. Il s'étend depuis trente-quatre jusqu'à quarante-degrés de latitude du Nord. Sa longueur est d'environ cent cinquante lieues (51) du Nord au Sud; & sa largeur, de soixante-quinze lieues de l'Est à l'Ouest. Les Habitans le représentent sous la forme d'un quarré long, quoiqu'il ait plusieurs pointes de terre qui s'avancent assez loin dans la mer.

Pêche de baleines & de harangs, au Nord-Est de ce Royaume.

A l'Ouest, ce Royaume est séparé de la Chine par la baie de Nan-king. Mais il s'y joint au Nord par une longue & haute montagne, sans laquelle il ne seroit qu'une Isle. Au Nord-Est, il a pour bornes cette vaste partie de l'Océan où les François & les Hollandois prennent tous les ans un grand nombre de baleines. On y fait aussi la pêche du harang, aux mois de Décembre, de Janvier, de Février & de Mars. Celui qui se prend pendant les deux premiers de ces quatre mois, est aussi gros que le harang de Hollande; mais celui qu'on prend ensuite est beaucoup plus petit. L'Auteur & ses compagnons en conclurent qu'au-dessus de la Corée, du Japon & de la Tartarie (52), il y a un passage qui répond aux Détroits de Weigats. Ils demanderent souvent aux Coréens qui fréquentent la Mer du Nord-Est, quelles terres on trouve au-delà. On s'accordoit à leur répondre, qu'on ne croyoit pas qu'il y eût autre chose de ce côté-là que l'immense Océan.

Passage de la Corée à la Chine.

Pour aller de la Corée à la Chine, on s'embarque à l'extrémité de la baie, parce que la multitude des bêtes féroces rend le passage de la montagne aussi difficile en Eté, qu'il l'est en Hyver par l'excès du froid. En Hyver néanmoins, la baie étant presque toujours assez glacée pour le passage, on la traverse du côté du Nord.

Les rochers & les sables qui bordent les Côtes de la Corée, en rendent l'accès

(50) Relation de Hamel, p. 585. & suiv.

(51) De quinze seulement au degré.

(52) Les dernières découvertes prouvent que leur conjecture étoit bien fondée.

difficile &  
que la dis  
jan en Co  
points, l'  
apparten  
en ont fa

Le froi  
fitoient le  
de nége,  
tre. Les i  
planche,  
excessive  
d'orge, q  
personnes  
Sud.

Le rest  
fur-tout  
vers à foi  
trouve au  
me *Nijl*.  
labouler  
des porcs  
contra ja  
crocodile  
animal a  
peigne. L  
à l'épine  
vé trois  
de serpen  
fortes d'o  
gle, le fa  
le faisan  
en Europ

La Co  
Villes, g  
générale

Les Co  
relle à tro  
Ils regard  
d'avoir d  
qui ont é  
Hollande  
ont beau  
Moines.

(53) C  
me *Tew-a*

(54) O

difficile & dangereux. Du côté du Sud-Est elles s'approchent si fort du Japon, que la distance n'est que de vingt-cinq ou vingt-six lieues entre la Ville de *Pou-jan* en Corée (53), & celle d'*Osaka* au Japon. On rencontre, entre ces deux points, l'Isle de *Suiffima*, que les Coréens nomment *Tuymuta* (54). Elle leur appartenait anciennement; mais dans un Traité de paix avec les Japonais, ils en ont fait l'échange pour celle de *Quelpaert*.

Le froid est extrême dans la Corée. En 1662, tandis que les Hollandois visitoient les Monasteres des montagnes, il tomba une si prodigieuse quantité de neige, qu'on faisoit des routes par-dessous pour passer d'une maison à l'autre. Les Habitans se servent, pour marcher sur la neige, d'une sorte de petite planche, en forme de raquette, qu'ils attachent sous leurs pieds. Cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la Côte du Nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît, ni coton, ni riz. Les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du Pays est si fertile, qu'il produit toutes les nécessités de la vie, sur-tout du riz & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à soie; mais on y est mal instruit de la maniere de travailler la soie. On y trouve aussi de l'argent, du plomb, des peaux de tygres & la racine qui se nomme *Nisi*. Les bestiaux y sont en grand nombre, & l'on y emploie les bœufs à labourer la terre. Hamel observe qu'il y vit des ours, des daims, des sangliers, des porcs, des chiens, des chats & divers autres animaux, mais qu'il ne rencontra jamais d'éléphant. Les rivières sont souvent infestées d'*Alligators* ou de crocodiles, qui ont quelquefois dix-huit ou vingt aunes de long (55). Cet animal a les yeux petits, mais vifs, & les dents placées comme celles d'un peigne. Pour manger, il ne remue que la mâchoire d'en haut. Il a six jointures à l'épine du dos. Les Habitans racontèrent à l'Auteur qu'on avoit une fois trouvé trois enfans dans le ventre d'un crocodile. La Corée produit une infinité de serpens & d'autres animaux venimeux. On y voit en abondance diverses sortes d'oiseaux, tels que le cygne, l'oie, le canard, le heron, le butor, l'aigle, le faucon, le milan, le pigeon, la bécasse, la pie, le choucas, l'alouette, le faisan, la poule, le vanneau; outre plusieurs especes qui ne sont pas connues en Europe.

La Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent trois cens soixante Villes, grandes & petites; sans compter les Forts & les Châteaux, qui sont situés généralement sur des montagnes (56).

Les Coréens ont tant de penchant pour le larcin & tant de disposition naturelle à tromper, qu'on ne peut prendre la moindre confiance à leur caractère. Ils regardent si peu la fraude comme une infamie, qu'ils se font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la Loi ordonne des reparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils sont d'ailleurs simples & crédules. Les Hollandois auroient pu leur faire croire toutes sortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les Etrangers, sur-tout leurs Prêtres & leurs Moines. Ils sont d'un naturel efféminé, sans aucune marque de courage. Du

(53) C'est sans doute celle que Regis nomme *Tew-chau*.

(54) Ou *Twi-ma-tau*, suivant Regis.

(55) Des aunes de Hollande apparemment.

(56) Hamel, p. 587. & suiv.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
La Corée fort  
proche du Japon.

Chemins sous  
la neige.

Productions de  
la Corée.

Oiseaux en abon-  
dance.

Division de la  
Corée en huit  
Provinces.

Les Coréens  
sont trompeurs  
& efféminés.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Horreur qu'ils  
ont pour le sang  
& pour les mala-  
dies.

Leurs Simples &  
Leurs Médecins.

Anciens  
mœurs du Pays.

On y fume beau-  
coup de tabac.

Habits communs  
du Pays.

Maisons des  
Grands & du  
Peuple.

moins les Hollandois en prirent cette idée sur le récit de plusieurs personnes dignes de foi, qui avoient été témoins du carnage que les Japonois firent dans la Corée lorsqu'ils en tuèrent le Roi, & de la manière dont les Corétiens se laissèrent traiter par les Tartares, qui avoient passé sur la glace pour s'emparer de leur Pays. *Wettevri*, qui avoit vu toutes ces révolutions, assuroit qu'il en étoit mort beaucoup plus dans les bois que par les armes de l'Ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent la condition de ceux qui sont obligés de combattre. On les a vus souvent repoussés par une poignée d'Européens, lorsqu'ils vouloient piller un Vaisseau que la tempête avoit jetté sur leur Côte. Ils abhorrent le sang, jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en apperçoivent dans leur chemin. Ils ne sont pas moins effrayés de la vue des malades, sur-tout de ceux qui sont attaqués d'une maladie contagieuse. Ils les éloignent aussi-tôt de leurs Villes; & les plaçant dans de petites huttes de paille, au milieu des champs, ils les abandonnent à ceux qui sont obligés d'en prendre soin. Ces gardes sont les parens ou les amis du Malade. Ils sont obligés d'avertir les passans du danger. Un Malheureux qui n'a pas d'amis dont il puisse espérer de l'assistance, meurt sans que personne s'approche de lui. Si le bruit se répand qu'une Ville soit infectée de la peste, on ferme toutes les avenues avec de fortes haies, & l'on met des signaux sur le toit des maisons qui sont attaquées particulièrement. Le Pays produit quantité de plantes médicinales; mais elles ne sont pas connues du Peuple, & la plupart des Médecins sont employés auprès des Grands. Aussi les pauvres ont-ils recours aux Sorciers & aux Aveugles, qu'ils suivoient autrefois à travers les rivières & les rochers pour aller aux Temples de leurs Idoles. Mais cet usage fut aboli en 1662 par un ordre du Roi.

Avant que les Tartares eussent subjugué la Corée, on y voyoit regner l'inc continence & la débauche. L'unique occupation des Habitans étoit de boire, de manger & de se livrer à toutes sortes d'exces avec les femmes. Aujourd'hui qu'ils sont tyrannisés par les Tartares & les Japonois, le tribut qu'ils payent aux premiers leur rend la vie assez difficile dans les mauvaises années. Depuis cinquante ou soixante ans, ils ont appris des Japonois à planter du tabac. Ils ne le connoissoient pas auparavant. On leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nampankouk*, c'est-à-dire, de Hollande. Ils l'ont nommée, par cette raison, *Nampaukoy*. L'usage en est si général à présent dans leur Nation, qu'il est commun aux deux sexes. On voit fumer les enfans mêmes, dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporta du tabac en Corée pour la première fois, les Habitans en payerent le même poids en argent. C'est ce qui leur fait regarder *Nampankouk*, ou la Hollande, comme un des meilleurs Pays du Monde (57).

Le simple Peuple de la Corée n'est vêtu que de toile de chauxre & de mauvaises peaux. Mais en récompense la Nature leur a donné la racine *Nijé* (58), dont ils font un commerce considérable à la Chine & au Japon (59).

Les maisons des personnes de qualité sont fort belles. Celles du Peuple ont peu d'apparence. Il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles sans une permission expresse. Aussi la plupart sont-elles de chaux

(57) Hamel, p. 591.

(58) C'est apparemment le *Jin-seng*.

(59) Hamel, p. 588.

me & d  
rangée d  
des pill  
qu'au pr  
vêtu dan  
on fait d  
poêle. L  
a peu d'  
renferm  
cessaires  
cé, dan  
que mai  
une font  
Les Mar  
de mag  
du tabac  
terieure  
permett  
font assi  
On t  
plaisir,  
chanten  
fances s  
tellerie  
près de  
riz cult  
souvent  
pendant  
de l'Etat

LE n  
demand  
de huit  
ques, l  
ayent a  
riage, l  
tous les  
cu par  
sans au

Les  
font ca  
voir ch  
trois d

me & de roseaux. Elles sont séparées l'une de l'autre par un mur ou par une rangée de palissades. Pour les bâtir, on plante d'abord des poteaux de bois ou des piliers, à certaines distances, & l'on remplit de pierre les intervalles jusqu'au premier étage. Le reste de l'édifice est de bois, plâtré au dehors, & revêtu dans l'intérieur de papier blanc collé. Le plein-pied est voûté. En hyver on fait du feu dessous; de sorte qu'on n'y est pas moins chaudement que dans un poêle. La voûte (60) est couverte de papier huilé. Le corps de chaque maison a peu d'étendue. Il ne contient qu'un étage, avec un grenier au-dessus pour y renfermer les provisions. Les Coréens n'ont que les meubles absolument nécessaires. Dans les maisons des Nobles il y a toujours un appartement avancé, dans lequel on reçoit & on loge ses amis, & qui sert pour s'y réjouir. Chaque maison a généralement un grand espace carré ou une basse-cour, avec une fontaine d'eau-vive ou un étang; & un jardin, avec des allées couvertes. Les Marchands & les principaux Bourgeois ont près de leur demeure une sorte de magasin qui contient leurs effets, & dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac & de l'arrak. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison. Personne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde & d'assister aux fêtes; mais elles y sont assises à part, & vis-à-vis leurs maris.

On trouve de toutes parts, dans la Corée, des cabarets & des maisons de plaisir, où les Habitans s'assemblent pour y voir des femmes publiques, qui chantent, qui dansent & qui jouent de divers Instrumens. En Été, ces réjouissances se font dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Le Pays n'a pas d'Hôtelleries pour les voyageurs. Mais ceux qui sont en voyage s'asseyent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent. Aussi-tôt le maître leur apporte du riz cuit à l'eau & leur offre suffisamment à souper. Ils peuvent se repaître aussi souvent qu'ils le desirant, avec la certitude de recevoir les mêmes secours. Cependant, sur la grande route de Sior, on trouve des hôtelleries où les Officiers de l'Etat sont traités aux dépens du Public (61).

#### *Usages & Sciences de la Corée.*

LE mariage, entre les Coréens, est défendu jusqu'au quatrième degré. Il demande peu de soin de la part des hommes, parce qu'on se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les jeunes femmes, à moins qu'elles ne soient filles uniques, habitent dès ce moment la maison de leur beau-père, jusqu'à ce qu'elles aient appris à gagner leur vie & l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage, l'homme monte à cheval, accompagné de ses amis; il se promène dans tous les quartiers de la Ville, & s'arrête enfin à la porte de sa maîtresse. Il est reçu par ses parens, qui la conduisent chez lui; & le mariage y est consommé sans autre cérémonie.

Les hommes peuvent avoir hors de leur maison autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir, & les voir librement; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Cours & jarline.

Cabarets & Hôtelleries.

Mariage des Coréens.

Pluralité des femmes.

(60) Peut-être entend il le plan-fond ou les murs.

(61) Hamel, p. 592.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Fâcheuse condi-  
tion de ce sexe.

de leur famille. Au fond, remarque l'Auteur, les Coréens ont peu de considération pour leurs femmes, & ne les traitent guères mieux que leurs esclaves. Après en avoir eu plusieurs enfans, ils n'en sont pas moins libres de les chasser sous le moindre prétexte, & d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilège, à moins qu'elles ne l'obtiennent par l'autorité de la Justice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'est qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfans & de se charger de leur entretien. Une coutume si barbare sert à rendre le Pays fort peuplé.

Sort des enfans.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas moins respectés. On ne voit pas regner la même tendresse dans les familles d'Esclaves, parce que les peres sont accoutumés à se voir enlever leurs enfans aussi-tôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfans qui naissent d'un homme libre & d'une femme esclave, sont condamnés à l'esclavage. Ceux dont le pere & la mere sont esclaves, appartiennent au maître de leur (62) mere.

Deuil pour les  
Morts.

A la mort d'un homme libre, ses enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils ne vivent pas moins austèrement que leurs Prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle; & s'ils occupoient quelque poste, ils sont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes. Les enfans qui leur naîtroient dans le cours de ces trois ans, ne seroient pas au rang des légitimes. La colere, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espece de cilice, composé de fil tors presque aussi gros que les cordons d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verts entrelassés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne, ou un long bâton, qui sert à faire distinguer de qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un pere, & le bâton celle d'une mere. Ils ne se lavent point dans une si longue contrainte. Aussi les prendroit-on alors pour des mulâtres.

Enterremens.

Aussi-tôt qu'il est mort quelqu'un dans une famille, les parens courent dans les rues en poussant des cris & s'arrachant les cheveux. Ils enterrent le Mort, avec beaucoup de soin, dans quelque endroit d'une montagne choisie par leurs Devins. Les corps sont renfermés dans un double cercueil, de deux ou trois doigts d'épaisseur, pour empêcher que l'eau n'y pénètre. Le cercueil supérieur est orné de peintures & d'autres embellissemens, suivant la fortune de chaque famille.

Les Coréens enterrent ordinairement leurs Morts dans le cours du Printemps ou de l'Automne. Ceux qui meurent pendant l'Été sont placés sous une hute de chaume, élevée sur quatre piliers, pour attendre que le tems de la moisson soit passé. Lorsque celui de l'enterrement est arrivé, on rapporte le Mort à sa maison, & l'on enferme avec lui dans le cercueil ses habits & quelques bijoux. Ensuite, après avoir employé toute la nuit à se réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps. Les porteurs chantent & gardent une certaine mesure dans leur marche, tandis que les parens & les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au

tombeau  
repas, o  
pieds de  
qualité s  
inscripti  
plois. Cl  
le tombe  
siens, ap

Lorsq  
blis par  
tes les ter  
mel & f  
dre part  
bits en n  
de l'adm  
Alors l'a  
commun  
subsistan

La No  
de soin à  
lire & à  
pirent au  
leur repr  
Ces gran  
produise  
position  
étude pa  
usage, a  
pour lui  
punis de

Dans  
assemblé  
la plume  
chargés o  
gnage or  
noître le  
civils &  
deux pro  
qu'à se r  
se procu  
sont or  
qu'ils on

Leur c  
Ils ont p  
fois vité  
Seigneur  
celle de l

tombeau du Mort, pour y faire quelques offrandes. La scene finit par un grand repas, où tout le monde paroît fort joyeux. Les fossés n'ont que cinq ou six pieds de profondeur pour les gens du commun; mais celles des personnes de qualité sont des caveaux de pierre, sur lesquels on place leur statue, avec une inscription au-dessous, qui contient leurs noms, leurs qualités & leurs emplois. Chaque mois, au tems de la pleine-Lune, on coupe l'herbe qui croît sur le tombeau, & les offrandes se renouvellent. C'est la plus grande fête des Coréfiens, après celle de la nouvelle année.

Lorsque les enfans ont rendu à la mémoire de leurs peres tous les devoirs établis par l'usage, le fils aîné prend possession de la maison paternelle & de toutes les terres qui en dépendent. Le reste est divisé entre les autres fils; mais Hamel & ses Compagnons n'apprennent pas que les filles eussent jamais la moindre part à la succession, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ses habits en mariage. Un pere, à l'âge de quatre-vingt ans, se déclare incapable de l'administration de sa famille & cede à ses enfans la conduite de son bien. Alors l'aîné prend possession de la maison, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger son pere & sa mere, prend soin de leur subsistance, & ne cesse jamais de les traiter respectueusement.

La Noblesse Corésienne & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans. Ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Leurs méthodes d'instruction ne sont pas rigoureuses. Ils inspirent aux écoliers une haute idée du sçavoir & du mérite de leurs ancêtres. Ils leur représentent combien il est glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces grandes images excitent l'émulation & le goût de l'étude. Le fruit qu'elles produisent est surprenant. Toute la doctrine des Coréfiens consiste dans l'exposition de quelques Traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particuliere, il y a dans chaque Ville un édifice, où, suivant l'ancien usage, auquel toute la Nation est fort attachée, on assemble la jeunesse, pour lui lire l'histoire du Pays, & les procès des personnes célèbres qui ont été punis de mort pour leurs crimes.

Dans chaque Province il y a toujours deux ou trois Villes où l'on tient des assemblées annuelles. Les écoliers s'y rendent pour obtenir quelque emploi par la plume ou par l'épée. Chaque Gouverneur nomme des Députés, qui sont chargés de l'examen. Leur choix tombe sur les plus dignes; & sur leur témoignage on écrit au Roi, qui distribue les emplois à ceux dont on lui fait connoître le mérite. Les vieux Officiers, qui n'ont encore possédé que des emplois civils & militaires, s'efforcent alors de se faire employer tout à la fois dans ces deux professions, pour grossir leur revenu. Mais ils ne parviennent quelquefois qu'à se ruiner, par les présens & la dépense qu'ils sont obligés de faire pour se procurer des suffrages. Ceux qui meurent dans les poursuites de l'ambition sont ordinairement fort satisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont sollicité, & regardent comme un honneur d'y avoir été nommés.

Leur caractère d'écriture & leur arithmétique ne s'apprennent pas facilement. Ils ont plusieurs mots pour exprimer une même chose. Ils prononcent quelquefois vite & quelquefois lentement, sur-tout leurs Egavans & leurs grands Seigneurs. Il y a trois sortes d'écriture dans la Corée. La premiere ressemble à celle de la Chine & du Japon; c'est celle qui est en usage pour l'impression des

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Ordre des familles après la mort du pere.

Abdication des Vieillards.

Education de la jeunesse.

Comment le mérite est distingué.

Langage & Écriture des Coréfiens.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.Livres imprimés  
& manuscrits.Ignorance des  
Coréens sur le  
reste du Monde.Comment ils  
font leurs comp-  
tes.Division de leurs  
années.

livres & pour les affaires publiques. La seconde n'est pas différente de l'écriture commune de l'Europe. Les Grands & les Gouverneurs l'emploient pour répondre aux placers qu'on leur présente, pour faire leurs notes sur les Lettres d'avis & pour d'autres usages de cette nature. Cette écriture n'est pas connue du Peuple. La troisième, qui est la plus grossière, sert aux femmes & au Peuple. Elle est plus aisée que les deux premières. Les noms & les choses mêmes dont on n'a jamais entendu parler s'expriment avec une sorte de pinceau fort curieux. Les Coréens ont un grand nombre d'anciens Livres, soit imprimés ou manuscrits, à la conservation desquels on veille si soigneusement, que la garde n'en est confiée qu'au frere du Roi. Plusieurs Villes en ont les copies en dépôt, par précaution contre les ravages du feu.

La connoissance qu'ils ont du Monde est fort imparfaite. Leurs Auteurs assurent que la Terre est composée de quatre-vingt-quatre mille Pays. Mais ces suppositions trouvent peu de crédit parmi les Habitans. Il faudroit donc, disent-ils, compter pour un Pays la moindre Isle & le plus méprisable Ecueil; car » peut-on s'imaginer autrement que le Soleil fût pour éclairer tant de régions en un seul jour? Lorsque les Hollandois leur nommoient quelques Royaumes, ils se mettoient à rire, en leur disant que c'étoit sans doute des Villes ou des Villages, parce que la connoissance qu'ils ont des Côtes ne s'étend point au-delà de Siam, où leur Commerce se borne. Ils sont persuadés en effet qu'il n'y a dans le Monde que douze Royaumes, ou douze contrées, qui étoient autrefois soumises à la Chine & qui lui payoient un tribut; mais qui ont secoué le joug depuis la conquête des Tartares, parce que ces nouveaux Maîtres n'ont pas été capables de les contenir dans la soumission. Ils donnent au Tartare (63) le nom de *Tieksé* & d'*Orankay*; à la Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui est celui que les Japonois donnent aux Portugais comme aux Hollandois, parce qu'ils ne les connoissent pas mieux.

Ils tirent leur Almanach de la Chine, faute de lumières pour le composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches, & tirent ainsi la feuille. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jettons. Ils ne savent pas tenir de livres de comptes; mais lorsqu'ils achètent une chose ils en marquent le prix par-dessous, & marquant de même l'usage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

Ils divisent leurs années par les Lunes, & tous les trois ans ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des Sorciers, des Devins, ou des Charlatans, qui leur apprennent si leurs Morts sont en repos ou non, & si le lieu de leur sépulture leur convient. La superstition est si excessive sur ce point, que souvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau (64).

(63) Il faut entendre l'Empereur de la Chine.

(64) Hamel, p. 392.



Les  
nois &  
ridiona  
pier, le  
chandi  
Etrange  
tures. I  
les de l  
rables,  
pour le  
comme

Quo  
du Roy  
qu'il n  
monno  
la Chin  
Japon

L'A  
au Pe  
respect  
d'estim  
leurs p  
rémon

quaran  
confid  
Dans l  
morces  
à cet u  
confist  
une au  
tion ni

Leur f  
le jour  
maison  
arons.  
leurs T  
contie  
de Prè  
trict d  
vingt  
de fair

(65)  
(66)

## Commercé &amp; Religion de la Corée.

Les Habitans de la Corée n'ont guères d'autre Commerce qu'avec les Japonois & les Insulaires de *Susima* (65), qui ont un magasin dans la partie méridionale de la Ville de Poufan. C'est d'eux que les Corétiens tirent leur papier, leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes des buffes, & d'autres marchandises que les Chinois & les Hollandois vendent au Japon. En échange, ces Etrangers prennent les productions de la Corée & les ouvrages de ses manufactures. Les Corétiens font aussi quelque Commerce avec les parties septentrionales de la Chine, en linge & en étoffes de coton. Mais les frais en sont considérables, parce que le chemin ne se fait que par terre & qu'on emploie des chevaux pour le transport. Il n'y a que les riches Marchands de *Sior* qui poussent leur commerce jusqu'à Peking, & ce voyage leur prend au moins trois mois.

Quoique les poids & les mesures soient uniformes dans toutes les parties du Royaume, les précautions & les ordres des Gouverneurs n'empêchent pas qu'il ne s'y glisse beaucoup d'abus. Les Corétiens ne connoissent pas d'autre monnoie que leurs kasis. C'est aussi la seule qui ait cours sur les frontières de la Chine. L'argent passe au poids, en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon (66).

L'Auteur doute si la Religion des Corétiens en mérite le nom. On voit faire au Peuple des grimaces ridicules devant leurs Idoles, mais avec peu de véritable respect. Les Grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils ont plus d'estime pour eux-mêmes que pour leurs Idoles. Lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis, ils s'assemblent pour honorer le Mort dans la cérémonie des offrandes que le Prêtre fait à son image. Souvent ils font trente ou quarante lieues pour assister à cette cérémonie, dans la seule vûe d'exprimer leur considération pour le mérite, & de faire éclater le souvenir qu'ils en conservent. Dans les fêtes, lorsque le Peuple se rend aux Temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriférant, qu'il place devant l'Idole, dans un vaisseau destiné à cet usage, & se retire après avoir fait une profonde révérence. C'est en quoi consiste tout leur culte. Ils croient d'ailleurs que le bien sera récompensé dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédication ni mystères. Aussi ne voit-on jamais parmi eux de dispute sur la religion. Leur foi & leur pratique sont uniformes. L'office du Clergé est d'offrir deux fois le jour des parfums aux Idoles. Les jours de fête, tous les Religieux de chaque maison font beaucoup de bruit, avec des tambours, des bassins & des chaudières. C'est aux contributions du Peuple qu'ils doivent leurs Monasteres & leurs Temples, dont la plupart sont situés sur des montagnes. Quelques-uns contiennent jusqu'à cinq ou six cens Religieux; & le nombre de cette espece de Prêtres est si grand, qu'on en voit jusqu'à trois & quatre mille dans le district de plusieurs Villes. Ils sont divisés comme en escouades, de dix, de vingt & quelquefois de trente. C'est le plus vieux qui gouverne, & qui a droit de faire punir les négligences par vingt ou trente coups sur les fesses. S'il est

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.Étendue du  
Commerce des  
Corétiens.Leurs poids &  
leur monnoie.

Leur religion.

Office de leurs  
Prêtres.Monasteres Co-  
rétiens.Ordre qui regne  
dans ces lieux.(65) Ou *Tui-ma-tan*, qui a été nommé ci-devant *Suissima*, & qui est écrite ici *Ceuxima*.

(66) Hamel, p. 594.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

question d'un crime odieux, le coupable est livré au Gouverneur de la Ville. Comme tout le monde a la liberté d'embrasser cette profession, la Corée est remplie de Religieux, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état lorsqu'il commence à leur déplaire. Cependant la plupart ne sont pas beaucoup plus respectés que des Esclaves. Le Gouvernement les accable de taxes & les assujettit à divers travaux.

Regles des Reli-  
gieux Coréiens.

Leurs Superieurs ne laissent pas de jouir d'une grande considération, surtout lorsqu'ils ont quelque sçavoir. Ils vont de pair avec les Grands du Royaume. On les nomme *les Religieux du Roi*. Ils portent sur leurs habits la marque de leur Ordre. Ils ont le pouvoir de juger les Officiers subalternes & de faire leurs visites à cheval. Ces Religieux se rasent la tête & la barbe. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir de commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces regles sont condamnés à recevoir soixante-dix ou quatre-vingt coups sur les fesses & bannis de leur Monastere. En recevant la tonsure, un Religieux reçoit sur le bras l'impression d'une marque qui ne s'efface jamais. Il travaille, ou il exerce quelque profession pour gagner sa vie. Quelques-uns prennent le parti de mendier. Mais en général, les Monasteres obtiennent peu de secours des Gouverneurs. On y élève les enfans; c'est-à-dire, qu'ils y apprennent à lire & à écrire. S'ils consentent à recevoir la tonsure, on les retient au service du Monastere, & le profit de leur travail appartient à leur précepteur. Mais ils deviennent libres à sa mort. Ils héritent de tout son bien, & portent le deuil pour lui comme pour leur propre pere.

Autre espece de  
Religieux.

On distingue une autre sorte de Religieux, qui s'abstiennent de chair, comme les précédens, & qui s'emploient au service des Idoles, mais qui ne sont pas rasés & qui ont la liberté de se marier (67). Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre humain n'avoit qu'un langage; mais que la confusion des langues est venue à l'occasion d'une Tour, qui fut entreprise pour monter au Ciel. Les Nobles de la Corée fréquentent les Monasteres pour s'y réjouir avec des femmes publiques, qu'ils y trouvent ou qu'ils y menent, parce que la plupart de ces lieux sont dans une situation délicieuse, & que la beauté de leurs jardins devoit les faire nommer des maisons de plaisance plutôt que des Temples. Mais l'Auteur n'accuse de ces désordres que les Monasteres du commun, où les Religieux aiment beaucoup à boire.

Deux Couvens  
de Religieuses.

Sior, Capitale du Royaume, contient deux Monasteres de femmes, dans l'un desquels on ne reçoit que de jeunes filles de qualité. L'autre en admet d'un rang inferieur. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs ne sont pas différens de ceux des hommes. Mais elles sont entretenues aux dépens du Roi & des Grands. Deux ou trois ans avant le départ des Hollandois, elles obtinrent du Roi la permission de se marier (68).

(67) Les uns ressemblent aux Tau tés Chi-Ho-changs, qui se marient.  
nois, qui ne se marient point, les autres aux (68) Hamel, p. 590.



C  
E  
avant  
deur,  
pitale  
Les h  
qu'on  
voltrig  
Cour,  
soldat  
dont l  
fenêtr  
nisme  
re, po  
Ma  
un tri  
cun d'  
le rev  
lui qu  
uns en  
Le  
Il s'aff  
& ne  
premi  
tre-vi  
tous le  
haut.  
les tro  
que su  
part se  
Lo  
de fa  
pièce  
écharp  
divers  
Banier  
du con  
pitale.  
profon  
che, a  
passé  
le dos  
Devan

*Autorité du Roi & Gouvernement de la Corée.*DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

CE Royaume est tributaire des Tartares orientaux, qui en firent la conquête avant celle de la Chine. Ils y envoient trois fois chaque année un Ambassadeur, pour recevoir le tribut. A l'arrivée de ce Ministre, le Roi sort de sa Capitale avec toute sa Cour pour le recevoir, & le conduit jusqu'à son logement. Les honneurs qu'on lui rend de toutes parts paroissent l'emporter sur ceux qu'on rend au Roi même. Il est précédé par des musiciens, des danseurs & des voltigeurs, qui s'efforcent de l'amuser. Pendant tout le tems qu'il passe à la Cour, toutes les rues, depuis son logement jusqu'au Palais, sont bordées de soldats, à dix ou douze pieds de distance. On nomme deux ou trois personnes, dont l'unique emploi est de recevoir des notes écrites qu'on leur jette par la fenêtre de l'Ambassadeur, & de les porter au Roi, qui veut sçavoir à chaque moment de quoi ce Ministre est occupé. Il étudie tous les moyens de lui plaire, pour l'engager à faire des récits favorables au grand Khan de la Chine.

Mais quoique le Roi de Corée reconnoisse sa dépendance de l'Empereur par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres Sujets. Aucun d'eux, sans excepter les Grands, n'a la propriété de ses terres. Ils en tirent le revenu sous le bon plaisir du Roi & pour le tems qu'il lui plaît, comme celui qui leur revient de la multitude extraordinaire de leurs Esclaves. Quelques-uns en ont deux ou trois cens.

Le Conseil du Roi est composé des principaux Officiers de mer & de terre. Il s'assemble chaque jour. Chacun doit attendre qu'on lui demande son avis, & ne se mêler d'aucune affaire sans être appelé. Ces Conseillers tiennent le premier rang autour du Roi, & conservent leurs emplois jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans lorsqu'ils ont une bonne conduite. L'usage est le même pour tous les offices inférieurs de la Cour. On ne les quitte que pour monter plus haut. Les Gouverneurs des Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans. Mais il y en a peu qui servent jusqu'à la fin de leur terme, parce que sur l'accusation des surveillans que le Roi entretient de toutes parts, la plupart sont cassés pour quelque faute dans l'administration (69).

Lorsque le Roi sort du Palais, il est accompagné de toute la Noblesse de sa Cour. Chacun porte les marques de son rang, qui consistent dans une pièce de broderie par devant & par derrière, une robe de soie noire & une écharpe fort large. D'autres ferment le cortège en bon ordre. Il est précédé par divers Officiers à pied & à cheval, dont les uns portent des Enseignes & des Banieres, tandis que d'autres jouent de divers Instrumens guerriers. La garde du corps, qui vient ensuite, est composée des principaux Bourgeois de la Capitale. Le Roi est au centre, porté sous un dais fort riche. Chacun garde un profond silence, & la plupart des soldats portent un petit bâton dans leur bouche, afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir fait le moindre bruit. Si le Roi passe devant quelqu'un, soit Officiers ou Soldats, ils sont obligés de tourner le dos, sans oser jeter sur lui le moindre regard & sans oser même tousser. Devant lui marche un Secrétaire d'Etat ou quelqu'autre Officier de distinction,

Dépendance que la Corée a de la Chine.

Son tribut est payé trois fois l'an.

Autorité du Roi sur ses Sujets.

Conseil royal.

Pompe du Roi dans ses marches.

(69) Relation de Hamel, p. 388. & suiv.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Comment on  
lui présente des  
placets.

avec une petite boîte, dans laquelle il met les placets & les mémoires qu'on lui présente au bout d'une canne, ou qu'il voit suspendus aux murs; de sorte qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui viennent. Ceux qui pendent aux murs lui sont apportés par des Sergens, qui n'ont pas d'autres fonctions. Le Roi se fait présenter toutes ces suppliques à son retour, & les ordres qu'il donne à cette occasion sont exécutés sur le champ. Toutes les portes & les fenêtres sont fermées, dans les rues par lesquelles il fait sa marche. Personne n'auroit la hardiesse de les entr'ouvrir; bien moins celle de regarder par-dessus les murs ou les palissades (70).

Garde du Roi  
de Corée.

Le Roi de Corée entretient dans sa Capitale un grand nombre de soldats, dont l'unique occupation est de veiller à la garde de sa Personne & de l'escorter dans ses marches. Les Provinces sont obligées d'envoyer une fois tous les sept ans, à leur tour, tous leurs Habitans de condition libre, pour le garder l'espace de deux mois. Chaque Province a son Général, & sous lui quatre ou cinq Colonels, dont chacun a sous soi le même nombre de Capitaines. Chaque Capitaine est Gouverneur d'une Ville ou de quelque Fort. Il n'y a pas de Village qui ne soit commandé du moins par un Caporal, qui a sous lui une forte de Décenvirs, ou d'Officiers dont le commandement s'étend sur dix hommes. Ces Caporaux doivent présenter une fois l'an, à leur Capitaine, la liste du Peuple qu'ils ont sous leur juridiction.

Armes des trou-  
pes Coréennes.

La cavalerie Coréenne porte des cuirasses & des casques, des arcs & des flèches, des sabres, & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie sont le corselet & le casque, l'épée & le mousquet, ou la demi-pique. Les Officiers n'ont que l'arc & les flèches. On oblige les soldats de se pourvoir, à leurs propres frais, de cinquante charges de poudre & de balles. Chaque Ville fournit aussi, à son tour, un nombre de Religieux, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux qui sont situés dans les défilés ou sur les revers des montagnes. Ces Religieux soldats passent pour les meilleures troupes de la Corée. Ils obéissent à des chefs tirés de leurs corps, qui leur font observer la même discipline que celle des autres troupes. Ainsi le Roi connoît ses forces jusqu'au dernier homme. On est dispensé du service à l'âge de soixante ans, & les enfans prennent alors la place de leur pere. Le nombre des Habitans libres qui ne sont point au service du Roi & qui n'y ont jamais été, joint à celui des Esclaves, forme environ la moitié de la Nation.

Religieux sol-  
dats.

Marine de la  
Corée.

La Corée (71) étant environnée presque entièrement par la mer, chaque Ville du Royaume est obligée d'équiper & d'entretenir un Vaisseau. Tous les Bâtimens Coréens ont deux mâts & trente ou quarante rames, dont chacune est servie par cinq ou six hommes. Ainsi chaque Vaisseau n'a pas moins de trois cents hommes, tant pour la manœuvre que pour le combat. On y voit quelques petites pièces de canon & quantité de feux artificiels. Chaque Province a son Amiral, qui fait la revue des Vaisseaux une fois l'année, & qui en rend compte au grand Amiral. Quelquefois le grand Amiral est présent lui-même à ces revues. Les Amiraux particuliers & leurs Officiers subalternes, qui manquent à leur devoir, sont punis de mort ou par le bannissement. On a vu,

(70) Le même, p. 595.

(71) En parlant de la Corée, les Chinois ajoutent que à *Kauli*; & les Manchéous ajou-

tent à *Solgon*, plutôt qu'à *Sadho*, comme il est écrit ci-dessus, *Kudon* ou *Koron*; mots qui signifient Royaume.

dans

dans l  
sept V  
Les  
tent d  
les ma  
& dan  
gens r  
que le  
payés  
Ce qu  
mer &  
la mil  
impos  
vêtr,  
de leu  
ni d'a  
La  
sa rac  
biens  
ne per  
contré  
L'A  
der un  
cesse,  
quelq  
jour c  
fié de  
la cau  
ensem  
allum  
leur.  
les Pr  
Ville  
présen  
jetté d  
veur.  
de la  
les os  
pent p  
Il e  
sevelie  
place  
de la  
expiré  
tems.  
dance  
meure  
T

dans le Journal de Hamel, qu'en 1666 un Gouverneur qui commandoit dix-sept Vaisseaux fut traité avec cette rigueur.

Les revenus du Roi, pour l'entretien de sa maison & de ses forces, consistent dans les droits qui se levent sur toutes les productions du Pays & sur les marchandises qu'on y apporte par mer. On trouve, dans toutes les Villes & dans tous les Villages, des magalins pour la dixme, que les Fermiers royaux, gens néanmoins de l'ordre commun, recueillent au tems de la moisson, avant que les biens de la terre soient fortis du champ. Les Officiers publics sont payés de leurs appointemens sur les productions des lieux de leur résidence. Ce qui se leve dans les Provinces est assigné pour le payement des forces de mer & de terre. Outre cette dixme, tous ceux qui ne sont point enrôlés dans la milice doivent employer trois jours de l'année, au travail que leur Pays leur impose. Chaque soldat, fantassin ou cavalier, reçoit tous les ans, pour se vêtir, trois pièces d'étoffe de la valeur de dix-huit schellings. C'est une partie de leur paie dans la Capitale. On ne connoît pas, dans la Corée, d'autres droits ni d'autres taxes.

La Justice s'y exécute fort sévèrement. Un rébelle est exterminé avec toute sa race. Sa maison est démolie, sans que personne ose la rebâtir. Tous ses biens sont confisqués, & quelquefois abandonnés à quelque Sujet fidèle. Rien ne peut sauver d'un châtement rigoureux celui qui forme la moindre objection contre sa sentence. C'est de quoi les Hollandois furent souvent témoins.

L'Auteur se rappelle que le Roi ayant prié la femme de son frere de lui broder une robe, parce qu'elle excelloit dans les ouvrages à l'aiguille, cette Princesse, qui lui portoit une haine mortelle, coufit entre l'étoffe & la doublure quelque charme d'une si puissante nature, qu'il ne put goûter aucun plaisir ni jouir du moindre repos aussi long-tems qu'il porta sa robe. A la fin, s'étant défié de la verité, il fit découper l'ouvrage, où l'on n'eut pas de peine à trouver la cause du mal. Son ressentiment fut si vif, qu'il ordonna que sa sœur fût enfermée dans une chambre pavée de cuivre, au-dessous de laquelle on avoit allumé un grand feu. Elle y mourut, dans les tourmens d'une excessive chaleur. La nouvelle de cette sentence n'ayant pu manquer de se répandre dans les Provinces, un proche parent de la Princesse, qui étoit Gouverneur d'une Ville & fort estimé à la Cour, eut la hardiesse d'écrire au Roi, pour lui représenter qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'épouser le frere de Sa Majesté devoit être traitée moins cruellement, & que son sexe méritoit plus de faveur. Le Roi, offensé de cette indiscrétion, fit appeler sur le champ l'auteur de la Lettre, & lui fit couper la tête après lui avoir fait donner vingt coups sur les os des jambes. Mais les crimes de cette nature sont personnels & n'enveloppent point la famille du coupable.

Il en est de même de plusieurs autres. Une femme qui tue son mari est enfevelie toute vive, jusqu'aux épaules, au milieu d'un grand chemin, & l'on place près d'elle une hache, dont tous les passans qui ne sont pas de l'ordre de la Noblesse, doivent lui donner un coup sur la tête jusqu'à ce qu'elle soit expirée. Les Juges de la Ville où le crime s'est commis, sont interdits pour un tems. La Ville même est privée de son Gouverneur & tombe dans la dépendance d'une autre Ville; ou, ce qui peut lui arriver de plus favorable, elle demeure sous le commandement d'un Particulier. Les loix imposent la même

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Revenus du Roi.

Exécutions de  
la Justice.

Tragique aventure d'une Princesse & d'un Gouverneur.

Châtimens de  
divers crimes.

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.

Adultere & sa  
punition.

Vol.

Exposition des  
adulteres.

Choix singulier  
d'un Bourreau.

Comment les  
dettes se payent.

Bastonnade sur les  
os des jambes.

punition aux Villes qui se mutinent contre leur Gouverneur, ou qui envoient contr'eux à la Cour des plaintes mal fondées.

Un homme a le pouvoir de tuer sa femme lorsqu'il la surprend en adultere ou dans quelque défordre odieux, pourvû qu'il prouve le fait. Si la femme est esclave, le mari en est quitte pour payer trois fois sa valeur au Maître. Les Esclaves qui tuent leur Maître sont livrés à de cruels supplices; mais un Maître est en droit d'ôter la vie à son Esclave, sous le plus léger prétexte. La punition du meurtre est singuliere. Après avoir long-tems foulé le Criminel aux pieds, on prend du vinaigre, dans lequel on a lavé le cadavre pourri du Mort; on lui en fait avaler avec un entonnoir, & lorsqu'il en est bien rempli, on lui frappe sur le ventre à coups de bâton, jusqu'à ce qu'il expire. Le supplice des voleurs est de les fouler aux pieds jusqu'à la mort. Un châtement si terrible n'empêche pas que les Corétiens ne soient fort sujets au larcin.

Un homme libre, qu'on surprend au lit avec une femme mariée, est enlevé nud, sans autre habillement qu'une petite paire de caleçons. On lui barbouille le visage de chaux; on lui perce chaque oreille d'une flèche; on lui attache sur le dos une sonnette, qu'on fait retentir dans tous les carrefours où il est exposé; & cette punition finit ordinairement par quarante ou cinquante coups de bâton qu'il reçoit sur les fesses. On accorde un caleçon aux femmes, lorsqu'elles sont condamnées au même supplice.

Les Corétiens sont naturellement passionnés pour les femmes, & d'une humeur si jalouse, qu'un mari accorde rarement à ses meilleurs amis la liberté de voir la sienne. La loi condamne à mort un homme marié qui est surpris avec la femme d'un autre, sur-tout entre les personnes de distinction. C'est le pere même du Criminel, s'il est vivant, ou le plus proche de ses parens qui doit être son Exécuteur. On lui laisse le choix du genre de mort; mais ordinairement les hommes demandent d'être percés au travers du dos, & les femmes d'être égorgées.

Ceux qui ne payent pas leurs créanciers, au terme dont ils sont convenus, reçoivent deux ou trois fois, par mois, des coups sur les os des jambes, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent sans avoir rempli ce devoir, leurs plus proches parens doivent payer pour eux, ou subir le même châtement. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû. La plus légère punition, dans la Corée, est la bastonnade sur les fesses ou sur le gras des jambes. Elle n'est pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y est fort commune, & qu'une parole prononcée mal-à-propos suffit quelquefois pour la mériter. Les Gouverneurs inferieurs & les Juges subordonnés ne peuvent condamner personne à mort sans en informer le Gouverneur de la Province, ni faire le procès aux prisonniers d'Etat sans la participation de la Cour.

La maniere dont la bastonnade se donne sur les os des jambes, est aussi étrange que le supplice même. On lie les pieds du Criminel sur un petit banc, large de quatre doigts. On lui met un autre banc sous les jarrets, qu'on y attache aussi ferme qu'il est possible. Dans cette posture on lui frappe les os avec une latte de bois d'aune ou de chêne, de la longueur du bras, un peu ronde d'un côté & plate de l'autre, large de deux doigts & de l'épaisseur d'un écu.

On ne  
res apr

Lors  
des pic  
outeils  
entre l  
la gros  
coups  
le coup  
au ban  
& plus  
sont é  
même

La l  
seur d  
Dans  
sion fa

L E  
L d  
Tarta  
& de  
ne; a  
Corée  
entre  
re-sep  
séque  
mille  
font,  
geur;  
Ma  
le av  
rent  
lorsq  
Hord  
ries,  
espac  
dant

On ne doit pas donner à la fois plus de trente coups. Mais, deux ou trois heures après, on répète l'exécution, jusqu'au nombre porté par la sentence.

Lorsqu'un Criminel est condamné à recevoir la bastonnade sous la plante des pieds, on le fait asséoir à terre, on lui lie les pieds ensemble par les gros orteils, on les place sur le bout d'une pièce de bois, dont le reste lui passe entre les jambes, & dans cet état on frappe sur les plantes avec un bâton de la grosseur du bras, & long de deux ou trois pieds. On donne autant de coups que le Juge l'a ordonné. Pour la bastonnade sur les fesses, on dépouille le coupable de ses habits, on le fait étendre à terre, la face en bas; on le lie au banc; & l'on frappe sur lui, dans cette situation, avec une latte plus longue & plus large que la précédente. Les femmes prennent un caleçon. Cent coups sont équivalens à la mort; & cinquante même ont quelquefois produit le même effet.

La bastonnade sur le gras des jambes se donne avec des baguettes de la grosseur du pouce. C'est le châtiment commun des femmes & des apprentis. Dans ces exécutions, le criminel jette des cris si lamentables que la compassion fait participer les spectateurs au supplice (72).

DESCRIPTION  
DE LA  
CORÉE.  
Bastonnade sous la  
plante des pieds.

Bastonnade sur les  
fesses.

Bastonnade sur  
le gras des jam-  
bes.

## CHAPITRE III.

### *Description de la Tartarie sujette à la Chine.*

#### INTRODUCTION.

LE Pays qui porte en général le nom de Tartarie, ou plutôt de *Tatarie*, est d'une vaste étendue. Ses bornes à l'Est sont l'Océan oriental, ou la Mer de Tartarie. A l'Ouest il est bordé par la Mer Caspienne, & par les Rivieres de Jaik & de Tobol, qui le séparent de la Russie; au Nord, par la Sibirie Ruslienne; au Sud, par le Royaume de Karazin, les deux Bukkaries, la Chine & la Corée. Il prend ainsi la moitié de l'Asie, de l'Ouest à l'Est, sa situation étant entre soixante-cinq & cent soixante-six degrés de longitude, & entre le trente-septième & le cinquante-cinquième degré de latitude. Il contient, par conséquent, quatre-vingt-six degrés de longitude, c'est-à-dire trois mille six cents milles de longueur, de l'Ouest à l'Est, & dix-huit degrés de latitude, qui font, du Nord au Sud, neuf cents soixante milles dans sa plus grande largeur; quoique dans d'autres endroits il n'en ait pas plus de trois cents trente.

Malgré cette vaste étendue, la Tartarie n'approche pas de la grandeur qu'elle avoit sous l'Empire de *Jenghiz-khan* & de ses successeurs, qui la réduisirent entièrement sous leur domination, avec toute l'Asie méridionale. Mais lorsqu'elle fut démembrée par les divisions qui s'élevèrent entre les Chefs des Hordes ou des Tribus, toutes les Puissances voisines en usurperent quelque partie, sur-tout les Russiens, qui conquirent du côté de l'Ouest presque tout cet espace dont l'Empire de *Kapchak* ou de *Kipjak* étoit composé, & qui, s'étendant à l'Ouest du Don, formoit presque un quart du monde. Au Nord, ils

Bornes de la  
Tartarie & son  
étendue.

Anciennement  
beaucoup plus  
grande.

(72) Relation de Hamel, p. 598, & suiv.

## INTRODUCTION.

Etat présent de la Tartarie.

Observation sur les deux principaux Peuples.

Voyageurs anciens &amp; modernes qui ont pénétré dans la Tartarie.

Missionnaires Jésuites &amp; leur Carte.

reculerent *fort* loin les bornes de la Sibirie, en se faussant du Pays des Eluths ou des Kalmuks (\*), & de celui des *Kalkas*, particulièrement vers les sources de la rivière d'*Irtiche*, où ils ont renfermé ces Peuples dans des bornes plus étroites du Nord au Sud.

D'une si grande région, plus de la moitié appartient aujourd'hui à l'Empire de la *Chine*, en tirant à l'Est vers la fameuse montagne d'*Altay* d'où la grande rivière d'*Irtiche* tire sa source, dans un espace d'environ cent dix degrés de longitude. Quelques Millionnaires qui en ont composé la Carte, lui donnent le nom de Tartarie orientale. Mais, suivant la plupart des Historiens, ce nom n'appartient qu'à cette partie qui contient le Pays des *Mancheous*. Le Pere *Verbiest* a nommé sa première course, *Voyage dans la Tartarie orientale*; & la seconde, *Voyage dans la Tartarie occidentale*, quoique celle-ci ne s'étende point au de-là du Pays des *Mongols*, qui est tiré, suivant cette division, à l'Ouest des *Mancheous*.

Il faut observer ici que toute la grande Tartarie est occupée par deux sortes de Peuples, dont les branches ont formé plusieurs Nations ou plusieurs Tribus, aussi différentes par leurs usages & leurs mœurs que par leur langage. La première est celle qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Mancheous*, ou de *Tartares orientaux*, comme on connoît leur Pays sous le nom de Tartarie orientale. 2<sup>o</sup>. Les *Mongols*, ou *Mogols*, nommés communément *Tartares occidentaux*, dont le Pays, qui se nomme Tartarie occidentale, s'étend jusqu'à la mer Caspienne. Chacun de ces deux Peuples est divisé en plusieurs autres Nations, sur-tout les *Mongols*, qui sont sans comparaison les plus nombreux. Pendant plusieurs siècles ils n'ont été connus de nous que sous le nom de *Turcs*; & les Ecrivains du Levant les ont distingués sous le nom de *Turcs orientaux* & occidentaux. Au treizième siècle, étant conduits par *Jenghiz-khan*, ils se rendirent célèbres sous les noms de *Mongols* & de *Tartares*, qui étoient ceux de leurs principales Hordes.

Le Pays des *Mongols*, après avoir été, pendant plusieurs siècles, le siège de leur Empire, fut pendant quelque-tems très fréquenté par les Voyageurs & les Marchands étrangers. Outre *Marco Paolo*, qui y fut conduit par des vûes de commerce, le Pape envoya, par motif de religion, aux successeurs de *Jenghiz-khan*, plusieurs Prêtres Européens, tels que *Rubruquis*, *Carpin* & divers autres. Les Journaux de ces Missionnaires ont été publiés. Ils contiennent des Relations, assez supportables; du Pays & de ses Habitans dans le même siècle. Mais, dans la suite, ce grand Empire étant tombé en ruine, & la plus grande partie du Pays n'étant plus qu'un désert continu, sans Villes & sans habitations, on ne connoit pas d'Européens qui l'aient visité depuis ce changement; & les Russiens ne l'ont pas souvent traversé pour se rendre à la *Chine*. Toute la connoissance que nous en avons nous vient des Peres *Verbiest*, *Thomas* & *Gerbillon*, trois Jésuites, dont le dernier l'avoit traversé plusieurs fois; & des Peres *Regis*, *Jartoux*, *Fridelli* & *Bonjour*, quatre autres Missionnaires, qui en composèrent la Carte en 1709, 1710 & 1711. On y peut joindre les notes d'un Ecrivain curieux sur l'Histoire de *Jenghiz-khan*, composée par *Abulghasi-khan*, Roi de *Karazm*, & traduite de l'Allemand

(\*) D'autres écrivent & prononcent *Kalmuks*.

(?) En langue Turque.

en Fran  
sink (7  
avoien  
marion  
Le Tra  
proprie  
second

Les  
la Tar  
donne  
Europ  
nent,  
Depui  
koy,  
ils nou  
cation  
tout le  
servati

À l'  
neuve  
la pre  
ment  
de ces  
*Ni-ul*  
à la C  
sans d  
qu'ils

Qu  
kas &  
le d'  
de Pa  
cés q  
que la  
dans  
l'on en  
gitude  
noimb  
ne les  
puisq  
tarie;  
tales

Les  
ceux

(74)  
une cou  
(75)  
(76)

en François. Ces remarques ont été recueillies par l'Editeur, nommé *Ben-tink* (74), du récit de diverses personnes, sur-tout de plusieurs Suedois qui avoient fait le voyage de Tartarie, ou qui avoient reçu de curieuses informations des Habitans. Il les a placées, suivant l'occasion, au bas des pages. Le Traducteur Anglois s'est fait une autre méthode. Il les a mêlées avec ses propres Observations, & les rejettant à la fin de l'ouvrage, il en a formé un second Volume.

Les anciens Voyageurs, dont on vient de parler, n'ayant pas pénétré dans la Tartarie orientale, qui faisoit alors peu de figure dans le monde, nous donnent peu de lumières sur le Pays & les Habitans. Verbiest est le premier Européen, de notre connoissance, qui soit entré dans cette partie du Continent, lorsqu'il accompagnoit en 1688 l'Empereur Kang-hi dans son voyage. Depuis ce tems-là, les Russiens, en allant de *Ni-po-cheu*, ou de *Ner-chins-koy*, à la Chine, ont traversé quelques cantons de la Tartarie, sur lesquels ils nous ont donné un peu plus d'éclaircissement. Mais les plus amples explications nous viennent des Missionnaires Géographes, qui, ayant traversé tout le Pays, nous ont transmis, avec leur Carte, les mémoires de leurs observations.

Ce qu'on doit  
aux Voyageurs  
modernes.

À l'égard de leur Carte, ils nous apprennent, non-seulement qu'elle est neuve, pour les parties mêmes les plus voisines de la Chine, mais que c'est la première qui ait jamais paru, soit à la Chine, soit en Europe. Apparemment que les Géographes Chinois n'avoient jamais donné aucune description de ces vastes contrées, qu'ils comprennent sous les noms de *Nyu-che* & de *Ni-ul-han*, quoiqu'elles soient habitées par une Nation qui a donné des loix à la Chine, dès le treizième siècle, sous le nom de *Kin-chau*. Elles étoient sans doute inconnues aux Grands & aux Lettrés de Peking. Tel est le mépris qu'ils ont pour les Etrangers (75).

Mérite de leur  
Carte.

Quoiqu'il en soit, nos Lecteurs ne doivent pas ignorer que le Pays des *Kalkas* & les autres Contrées à l'Ouest de la riviere de *Tula*, & au Nord de celle de *Onon*, n'ont pas été mesurées par les Missionnaires Jésuites (76). Le lac de *Paykal* ou de *Baykal*, la riviere d'*Iriche* & les Pays voisins n'ont été tracés que sur les récits des Mongols (77). Enfin rien ne l'a été si parfaitement que la Chine; car il paroît que les Missionnaires n'ont fait que deux voyages dans la Tartarie Orientale, & un seulement dans l'Occidentale, du moins si l'on en juge par l'ordre qu'ils ont gardé dans leurs tables de latitude & de longitude. D'ailleurs leurs observations sur les latitudes ne sont pas en aussi grand nombre que celles qui regardent la Chine. Pour leurs tables de longitude, il ne les faut regarder que comme des résultats de leurs mesures géométriques, puisqu'ils n'ont pas fait d'observations sur ce point dans leurs voyages de Tartarie; d'où l'on peut conclure que ni la Côte orientale, ni les bornes occidentales de la Tartarie jusqu'au Mont *Altay* ne sont point encore assez déterminées.

Ce qui lui manque encore.

Les Missionnaires, respectant les noms propres, ont crû devoir conserver ceux qui sont en usage dans chaque Pays. Ils donnent des noms Mancheous

Méthode des  
Missionnaires  
pour les noms  
propres.

(74) Le même a publié aussi en François une courre Relation de la petite Bukkarie. (75) Du Halde, Vol. II. (76) *Ibidem*.

(77) On les trouvera ici un peu rectifiées d'après les Cartes de *Strahlenberg*, de *Kyrilow* & d'autres.

INTRODUCTION.

aux Villes de cette Nation, & des noms Mongols à celles des Mongols. Lorsqu'ils commencèrent leur Carte, l'Empereur ordonna que les noms Tartares fussent écrits en Tartare, & les noms Chinois en caractères de la Chine, parce que les noms Tartares ne peuvent s'écrire en Chinois (78). Comme les Tartares ont deux langues, le *Mancheou* & le *Mongol*, les Missionnaires ont mis, en caractère Européen, trois sortes de noms dans leur Carte : 1°. Les noms Chinois des Villes que cette Nation possédoit anciennement au de-là de la grande muraille, dans la Province de Lyau-tong ou de Quang-tong, qui n'ont souffert pour la plupart aucune alteration ; 2°. Les noms Mancheous, pour les anciennes Places du Pays des Mancheous, qui sont fournies comme les autres Provinces de la Chine, aux Gouverneurs envoyés par la Cour Impériale ; 3°. Les noms Mongols, pour distinguer les différens territoires de plusieurs Princes Mongols, qui, malgré leur grande étendue, n'ont ni Villes, ni Forteresses, ni Ponts, & sont privés en quelque sorte de toutes les commodités de la vie sociale (79).

Celle qu'on voit  
ici pour les noms  
des Auteurs.

Du Halde donne à la relation de ce Pays le nom d'*Observations Géographiques sur la Tartarie, tirées des Mémoires des Missionnaires qui ont composé la Carte*. Mais comme il n'a pas distingué les remarques particulières de chaque Auteur, & qu'il seroit embarrassant de placer tous leurs noms à la tête de chaque page, on ne trouvera ici que celui de Regis, qui paroît avoir eu la principale part aux mesures géographiques.

§. I.

*Pays des Tartares Mancheous, nommé communément  
la Tartarie Orientale.*

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
RAGIS.

CETTE Contrée est divisée en trois grands Gouvernemens ; *Chin-yang* ou *Mugden* ; *Kirin-ula* & *Tsit-sikar*, dont les bornes & l'étendue sont marquées dans la Carte.

*Gouvernement de Chin-yang.*

Chin-yang, ou  
Mugden.

CE Gouvernement, que les Mancheous appellent *Mugden*, comprend tout l'ancien *Lyau-tong* (80). Il a, pour bornes, au Sud, la grande muraille de la Chine. A l'Est, au Nord & à l'Ouest, il n'est fermé que par une palissade de bois, haute de sept ou huit pieds, & plus propre à marquer ses limites ou à contenir les brigands ordinaires, qu'à défendre le passage contre une armée. Les portes n'ont pas plus de force, & ne sont gardées que par un petit nombre de soldats. Le nom de muraille, que les Géographes Chinois ont donné à cette palissade, a fait placer mal-à-propos dans quelques Cartes (81) la Province de Lyau-tong en de-çà de la grande muraille. Comme les Habitans de cette Province ne peuvent quitter leur Pays ni entrer dans la Chine sans la

Erreur sur la situation.

(78) Non plus que les noms Européens.

(79) Du Halde, *ibid.*

(80) Nommé aussi *Quang-tong*. Ce Gouvernement a de longueur environ deux cens

soixante-dix milles, & cent vingt de largeur.

(81) Celles de Martini, de Samson, de Defer & autres, jusqu'à Delisle.

permissi  
Il cont  
les sou

La C  
regarde  
maîtres  
bliches &  
souver  
bunaux  
font é  
Lyau-t  
ment f  
tare, e  
ble de  
rité de  
mains.

A p  
beaux  
pereur  
font b  
gulier  
quoiqu  
de tous  
tems r  
encore

Le t  
naire e  
quoiqu  
pire fu  
pen d'  
qu'un  
cheu,  
du cot

La  
merce  
rée. Q  
belles  
de cor  
On s'e  
les ma  
sous le  
& mil  
chan,  
tion d  
Qu

(82)

permission des Mandarins, ce Gouvernement passé pour un des plus lucratifs. Il contenoit autrefois plusieurs Places fortifiées; mais étant devenues inutiles sous les Empereurs Mancheous, elles sont tombées presqu'en ruines.

La Capitale du Pays se nomme *Chin-yang* ou *Mugden*. Les Mancheous la regardent comme la Capitale particulière de leur Nation. Depuis qu'ils sont maîtres de la Chine, non-seulement ils l'ont ornée de plusieurs édifices publics & remplie de magasins, mais ils y ont établi les mêmes Tribunaux souverains qu'à Peking, à l'exception de celui qui se nomme *Li-pu*. Ces Tribunaux ne sont composés que d'Habitans naturels du Pays, & tous leurs actes sont écrits en langue & en caractères Mancheous. Ils sont Souverains, & de *Lyau-tong*, & de toutes les autres parties de la Tartarie qui sont immédiatement sujettes à l'Empereur. *Mugden* est aussi la résidence d'un Général Tartare, qui a ses Lieutenans-Généraux, & qui commande un corps considérable de Troupes de la même Nation. Tous ces avantages y ayant attiré quantité de Chinois, le commerce de la Tartarie est presqu'entièrement entre leurs mains.

A peu de distance des portes de la Ville, on voit deux magnifiques tombeaux des premiers Princes de la race regnante, qui avoient pris le titre d'Empereur dès qu'ils avoient commencé à régner dans *Lyau-tong*. Ces monumens sont bâtis suivant les règles de l'architecture Chinoise; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils sont renfermés par un mur fort épais, qui a des creneaux, quoiqu'il soit un peu moins haut que les murs de la Ville. Plusieurs Mandarins, de tous les Ordres, sont chargés de l'entretien des édifices, & rendent, dans des tems réglés les mêmes respects à la mémoire de ces deux Princes que s'ils étoient encore sur le Trône.

Le trisfayeul de l'Empereur *Kang-li* a son tombeau dans un cimetière ordinaire d'*Inden*, lieu qu'on prendroit moins pour une Ville que pour un village, quoique ce soit là que les Mancheous établirent le premier siège de leur Empire sur la Monarchie Chinoise. Les autres Villes de cette Province méritent peu d'attention. Elles sont mal-peuplées, mal-bâties, & sans autre défense qu'un mur de pierre. Cependant quelques-unes, telles qu'*I-cheu* & *King-cheu*, sont dans une situation avantageuse pour le commerce, & fournissent du coton en abondance.

La Ville de *Fong-whang-ching* est la meilleure & la plus peuplée. Son commerce est considérable, parce qu'elle est comme la clef du Royaume de Corée. Quantité de Marchands Chinois, que cette raison y attire, ont de fort belles maisons dans les Faux-bourgs. Leur principale marchandise est le papier de coton, qui est extrêmement fort, sans être moins blanc ni moins transparent. On s'en sert beaucoup à Peking, pour les châlis de fenêtre, dans les Palais & les maisons de bon goût. *Fong-whang-ching* est gouvernée par un Mancheou, sous le titre de *Hoongtu*, qui a sous lui plusieurs autres Mandarins, Civils & militaires de la même Nation. Cette Ville tire son nom de *Fong-whang-chan*, la plus fameuse montagne du Pays, où se trouve, suivant l'imagination des Chinois, l'oiseau fabuleux qu'ils nomment *Fong-whang* (82).

Quoiqu'ils vantent beaucoup les raretés du Pays, les Missionnaires n'y trou-

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.  
BEAUTÉS de la  
Capitale.

Anciens tombeaux de deux Princes Mancheous.

Indeu, & ce qui la rend célèbre.

Fong-whang-ching. Son commerce & les propriétés.

Raretés du Pays.

(82) Voyez ci-dessus l'Histoire Naturelle de la Chine.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

Qualité & pro  
ductiuns du ter  
roir.

verent rien de remarquable, ni dans les rivières, ni dans les montagnes. Par exemple, la pointe de *Sen-cha-ho*, si célèbre dans les Auteurs Chinois, n'est que la jonction de trois rivières ordinaires, qui se réunissent dans ce lieu, & qui se rendent à la mer sous un nom commun.

En général, le terroir de la Province est fort bon. Il produit beaucoup de froment, de miller, de racines & de coron. Il nourrit un grand nombre de moutons & de bœufs, richesses beaucoup plus rares dans toutes les Provinces de la Chine. On y trouve peu de riz; mais les pommes, les poires, les noix, les châtaignes & les noisettes y croissent abondamment jusques dans les forêts. La partie orientale, qui borde l'ancien Pays des Mancheous & le royaume de Corée, est remplie de déserts & de marécages. Il n'est pas surprenant qu'un Empereur de la famille de *Tang* ait été obligé d'y élever une chaussée, longue de vingt lieues, pour passer en Corée à la tête de ses Troupes; car lorsqu'il pleut dans cette contrée, ce qui est assez fréquent, l'eau pénètre tellement la terre, que les revers des montagnes sont presque aussi marécageux que les plaines. On voit encore, dans diverses parties de la Province, les ruines des Villes & des Villages qui ont été détruits pendant la guerre.

#### Gouvernement de Kirin-ula.

Situation de  
cette Province.

LE second des grands Gouvernemens est celui de *Kirin-ula*; ses bornes à l'Ouest, sont la palissade de *Lyau-tong*; l'Océan, à l'Est; le Royaume de Corée au Sud; & au Nord, la grande rivière de *Saghalianula*, dont l'embouchure est à peu près au cinquante-troisième degré. Cette Province prenant environ douze degrés de latitude, & presque vingt de longitude, peut avoir sept cens cinquante milles de long sur six cens de largeur.

Ses trois prin  
cipales Villes.  
*Kirin-ula*.

Elle est mal peuplée. On n'y compte que trois grandes Villes, dont les bâtimens sont misérables & les murs de terre. La principale est située sur la rivière de *Songari*, qui portant dans ce lieu le nom de *Kirin-ula*, le donne à cette Ville & à toute la Province; car, dans la langue du Pays, *Kirin-ula-hotun* signifie *Ville de la rivière de Kirin*. C'est la résidence du Général *Mancheou*, qui jouit de tous les privilèges d'un Viceroy, & qui commande également les Mandarins civils & militaires.

Pedne, ou Pe  
tune.

La seconde Ville, nommée *Pedne*, ou *Petune*, est située sur la même rivière, à quarante-cinq lieues Nord-Ouest du *Kirin-ula-hotun*. Elle est fort inférieure à la première, & la plupart des Habitans sont des soldats Tartares & des bannis.

Mineuta, ou  
Ningunta.

La troisième Ville, que la race regnante considère comme son ancien patrimoine, est située sur la rivière de *Hur-ka-pira*, qui va se décharger au Nord dans celle de *Songari*. On la nomme vulgairement *Ninguta*, quoiqu'elles'appelle proprement *Ningunta*. Ces deux mots Tartares, qui signifient sept chefs, expriment l'origine de la Monarchie Tartare, qui fut commencée par les sept frères du bisayeul de l'Empereur *Kang-hi*. Ce Prince ayant trouvé le moyen de les établir tous sept dans cette Ville, avec leurs familles, se vit bientôt obéi du reste de la Nation, alors dispersée dans les déserts qui s'étendent jusqu'à l'Océan oriental, & divisée en petits hameaux, chacun d'une seule famille. *Ninguta* est aujourd'hui la résidence d'un Lieutenant-Général *Mancheou*,

cheou,  
nouvea  
de Yu-  
le long

Com  
gion,  
le com  
plus él  
dans r  
tre cô  
minels  
sionnai  
avec a  
espece  
*May-f*  
fort fa  
facilem  
grain.

L'av  
en abo  
étrang  
te de f  
fromen  
défaut  
la quan  
tant de  
trième  
les de  
& ne f  
qualite  
des pa

Le  
guerres  
comm  
*Tatse*  
blées  
large  
Certe  
fidéral  
n'y se  
retier  
Missio  
les So  
Soleil

Ent  
arrofés  
de va

cheou, dont la Jurisdiction s'étend sur tous les territoires des anciens & des nouveaux Mancheous, nommés aussi *Lan-hala-tiſe*, & sur tous les Villages de *Yu-pi-ta-tſe*; sans compter quelques autres Nations moins considérables, le long des Côtes maritimes, vers l'embouchure du *Saghalianula*.

Comme la précieuse plante du *Jin-feng* ne croît que dans cette vaste région, & que les Tartares *Yu-pi* sont obligés de payer un tribut de zibelines, le commerce est si considérable à *Ninguta*, qu'il y attire, des Provinces les plus éloignées, un grand nombre de Chinois. Leurs maisons & celles des soldats rendent les Faux-bourgs quatre fois plus grands que la Ville. D'un autre côté l'Empereur a pris soin de repeupler le Pays en y envoyant tous les criminels Chinois & Tartares qui sont condamnés au bannissement. Les Missionnaires trouverent des Villages assez loin de *Ninguta*. A la vérité on y vit avec assez de peine. Le grain le plus commun est le miller, avec une autre espece qui est inconnue en Europe, & que les Chinois du Pays nomment *May-si-mi*, parce qu'elle tient le milieu entre le froment & le riz. Elle est fort saine & fort en usage dans ces froides contrées. Peut-être croît-elle facilement dans quelques endroits de l'Europe qui ne produisent aucun autre grain.

L'avoine, qui est si rare dans toutes les autres parties de la Chine, croît ici en abondance & fait la nourriture ordinaire des chevaux; ce qui paroît fort étrange aux Tartares de Peking, qui n'ont, pour nourrir les leurs, qu'une sorte de fèves noires, communes à toutes les Provinces du Nord. Le riz & le froment sont peu connus dans le Gouvernement de *Kirin-ula*, soit par quelque défaut du terroir, soit parce que les Habitans trouvent mieux leur compte dans la quantité du grain que dans sa qualité. Il est difficile d'expliquer pourquoi tant de régions, qui ne sont situées qu'au quarante-troisième, au quarante-quatrième & au quarante-cinquième degrés de latitude, diffèrent si fort de celles de l'Europe, tant pour les saisons que pour les productions de la Nature, & ne sont pas mêmes égales à nos Provinces du Nord. L'Auteur juge que les qualités d'un terroir dépendent beaucoup plus de l'abondance ou de la rareté des parties nitreuses, que de sa situation.

Le froid commence ici beaucoup plutôt qu'à Paris, où la latitude n'est gueres au-dessous de cinquante degrés. Les Missionnaires le trouverent si vif au commencement de Septembre, qu'étant le 8 à *Tondou*, premier Village des *Tatſe-ke-ching*, ou des Tartares, ils furent obligés de prendre des robes doublées de peaux. Ils apprehenderent même que le *Saghalianula*, quoique fort large & fort profond, ne se glaçât jusqu'à fermer le passage à leurs Barques. Cette riviere se trouvoit glacée, tous les jours au matin, à une distance considérable de ses bords, & les Habitans les assurèrent que bien-tôt la navigation n'y seroit pas sûre. Plus on avance vers l'Océan oriental, plus le froid s'entretient dans les grandes & épaisses forêts du Pays. Il fallut neuf jours aux Missionnaires pour en traverser une. Ils firent abattre quantité d'arbres par les Soldats Mancheous, pour se procurer le moyen d'observer la hauteur du Soleil.

Entre ces vastes forêts, ils trouvoient, par intervalles, de belles vallées, arrosées par d'excellens ruisseaux, dont les bords étoient émaillés d'une grande variété de fleurs; la plupart communes en Europe, à l'exception du lys

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.

Commerce du  
jin-feng & de  
marrées à Nin-  
guta.

Grains du Pays,  
& climat.

Froid excessif.

Vastes forêts,  
entremêlées de  
belles vallées.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOVS.  
RIGIS.  
Lys jaunes qui  
s'y trouvent.

Jin-feng, plante  
céleste.

Ses qualités.

Combien elle  
est estimée à la  
Chine.

Ma viere de la  
trouver dans les  
Deserts de Tar-  
tarie.

jaune, qui est d'une couleur charmante. Les Manchéous sont passionnés pour cette fleur. Par sa hauteur & sa forme, elle ressemble parfaitement à nos lys blancs; mais l'odeur en est plus foible, comme celles des roses qui croissent dans les mêmes vallées. Les plus beaux lys jaunes se trouvent sept ou huit lieues au de-là de la palissade de *Liau-tong*. On en voit une quantité surprenante entre le quarante-cinquième & le quarante-deuxième degré de latitude, dans une plaine sans culture, qui est bordée d'un côté par une petite rivière, & de l'autre par une chaîne de petites montagnes.

Mais de toutes les plantes du Pays, celle qui est la plus estimée & qui attire quantité de Botanistes dans ces deserts est le *Jin-feng*, que les Manchéous appellent *Orbota*, c'est-à-dire la *Reine des Plantes*. On vante beaucoup ses vertus, pour la guérison de diverses maladies, & pour rétablir un temperamment épuisé par le travail. Elle a toujours passé pour la principale richesse de la Tartarie orientale. On peut juger de l'estime qu'on en fait par le prix où elle se soutient encore à Peking. Une once s'y vend sept fois la valeur de son poids en argent.

Les Marchands Chinois avoient l'adresse de pénétrer dans le Pays du *Jin-feng*, en se mêlant dans le cortège des Mandarins, ou parmi les soldats, qui vont & qui reviennent sans cesse entre Peking, *Kirin-ula* & Ninguta. Les Gouverneurs favorisoient leur passage. Mais, en 1709, l'Empereur, voulant conserver ce profit aux Manchéous, forma de l'autre côté de la grande muraille un camp de dix mille hommes, pour aller cueillir tout le *Jin-feng* qu'ils pourvoient trouver, à condition que chacun lui apporteroit gratuitement deux onces du meilleur, & prendroit pour le reste un poids égal en argent. Ainsi ce Prince eut dès la première année vingt mille livres Chinoises de *Jin-feng*, pour trois quarts de moins qu'il ne coûte ordinairement dans sa Capitale.

Lorsque les Botanistes commencent à chercher cette plante, ils sont obligés de quitter leurs chevaux & leur bagage. Ils ne portent avec eux ni rentes, ni lits, ni d'autres provisions qu'un sac de miller séché au four. La nuit, ils se logent à terre, sous un arbre, ou dans quelque mauvaise hute, qu'ils construisent à la hâte avec des feuilles & des branches. L'Officier, qui campe à quelque distance, dans un lieu où le fourage ne puisse pas lui manquer, doit être instruit des progrès du travail par ceux qui sont chargés de porter aux Botanistes leur provision de bœuf & de vénéison. Le plus grand danger auquel ils soient exposés vient des bêtes féroces, sur-tout des tygres. Si quelqu'un ne paroît point au signal qu'on donne pour changer de quartier, on conclut qu'il est dévoré.

Le *Jin-feng* ne croît que sur le penchant des montagnes couvertes de bois, ou sur les bords des profondes rivières, ou parmi les rochers escarpés. Si le feu se met dans une forêt, on est trois ou quatre ans sans y voir paroître cette plante; ce qui paroît prouver qu'elle ne peut supporter la chaleur. Mais comme elle ne se trouve point au de-là du quarante-septième degré de latitude, où le froid est encore plus sensible, on peut conclure aussi qu'elle ne s'accommode pas d'un terrain trop froid. Il est facile de la distinguer des autres plantes dont elle est environnée, sur-tout par une grappe de grains rouges, fort ronds, qui sont comme son fruit, ou par une tige qu'elle pousse au-dessus de ses feuilles. Tel étoit le *jin-feng* que les Missionnaires eurent l'oc-

casion d'aller  
hauteur  
s'élevoient  
me si elle  
cinq feuil-  
qu'il ne

La ra-  
medécins  
des bran-  
plus ferr-  
plantes  
Village

Hon-  
latitude  
*Quella*,  
l'extrém-  
cultivé;  
ou de la  
cheou r-  
siens, d-  
fommer

Ce fu-  
tant de  
bords d-  
côté, &  
les Pay-  
tré lesq-  
au Nor-  
nois, c-  
noms c-  
res emp-  
leur C-  
en Chin-

Le T-  
à dix li-  
res, il-  
ne hau-  
quatre  
re du f-  
limites  
pas per-  
orienta-  
en fit le  
matiqu-  
*ki-tau-*

caison de voir au Village de *Hon-chun*, sur les frontieres de la Corée. Sa hauteur étoit d'environ un pied & demi. Il n'avoit qu'un seul nœud, d'où s'élevoient quatre branches, séparées l'une de l'autre à distances égales, comme si elles n'eussent point appartenu à la même plante. Chaque branche avoit cinq feuilles; & l'on prétend que ce nombre est toujours le même, à moins qu'il ne soit diminué par quelque accident.

La racine de jin-seng est la seule de ses parties qui serve aux usages de la médecine. Une de ses propriétés est de faire connoître son âge par le nombre des branches qui lui restent. L'âge augmente son prix, car le plus gros & le plus ferme est le plus estimé. Les Habitans de *Hon-chun* en apportèrent trois plantes aux Missionnaires, & les avoient trouvées à cinq ou six lieues de ce Village (83).

*Hon-chun*, situé au quarante-deuxième degré quarante-cinq minutes de latitude, à deux lieues de la Corée, est le principal Village des *Tartares-Quella*, qui se trouvent aujourd'hui confondus avec les Manchéous. Il est à l'extrémité de leur Pays, dont le terroir est assez bon, & même assez bien cultivé; avantage qui n'est pas commun parmi les Tartares, & qui lui vient ou de la nécessité des vivres, parce que les Habitans n'ont pas de Ville Manchéou moins éloignée que celle de quarante lieues, ou de l'exemple des Corétiens, dont les montagnes sont taillées en terrasses, & cultivées jusqu'au sommet.

Ce fut un spectacle nouveau pour les Missionnaires, après avoir traversé tant de forêts, & cotoyé des montagnes épouvantables, de se trouver sur les bords de la riviere de *Tumen-ula*, avec des bois & des bêtes farouches d'un côté, & de l'autre avec tout ce que l'art & le travail peuvent produire dans les Pays les mieux cultivés. Ils y découvrirent de grandes Villes murées, entre lesquelles ils déterminèrent la position de quatre, qui bordent la Corée au Nord. Mais, comme les Corétiens n'entendent ni le Tartare ni le Chinois, quoiqu'ils portent l'habit de la Chine, ils n'en purent apprendre les noms qu'en arrivant à *Hon-chun*, où demeurent les Interprètes que les Tartares employent pour leur commerce avec la Corée. Ils les ont marqués dans leur Carte, tels qu'ils les ont trouvés dans celle de l'Empereur, c'est-à-dire en Chinois.

Le *Tumen-ula*, qui sépare les Corétiens des Tartares, tombe dans l'Océan, à dix lieues de *Hon-chun*. Comme ce point parut important aux Missionnaires, ils tirèrent une base de quarante-trois lis Chinois, jusqu'au sommet d'une haute montagne, voisine de la mer, d'où ils avoient la vue de deux des quatre Villes, dont ils avoient déterminé la position, & celle de l'Embouchure du fleuve. Ainsi l'on peut faire fond sur leur Carte pour ce qui regarde les limites de la Corée du côté de la Tartarie. Mais l'Empereur ne leur ayant pas permis de pénétrer dans ce Royaume, tout ce qui appartient aux Parties orientales & intérieures est tiré des observations d'un Envoyé Impérial, qui en fit le voyage l'année suivante avec un Mandarin du Tribunal des Mathématiques, & qui prit la latitude de la Capitale, nommée *Chau-syen* ou *King-ki-tau*. Les Missionnaires se servirent aussi des Cartes de la Corée, qui leur

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
RIGIS.  
Les Missionnaires la dessinèrent d'après Nature.

Situation de  
Hon-chun.  
Pays des Tartares  
Quella.

Beau spectacle pour les Missionnaires.

Leurs observations mathématiques.

(83) Le Pere Jartoux en dessina la figure. Voyez les Planches.

A a a ij

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
RIGIS.  
Riviere de Tu-  
men-ula.

Muraille qui sé-  
pare la Corée de  
la Tartarie.

Riviere d'Ufuri.

Tartares Yu-pi  
qui habitent ses  
bords.

Leurs habits &  
leurs alimens.

furent communiquées. Quoique, par cette raison, ils ne puissent pas garantir la position des Villes orientales, ni de quelques-unes au midi, ils ne font pas difficulté d'assurer que leur Carte est incomparablement plus correcte qu'aucune de celles qui avoient été publiées jusqu'alors & qui n'avoient été dressées que sur des rapports incertains, ou sur quelques traditions des Géographes Chinois (84). Le nom de *Tumen-ula* est purement *Manchou*. Il répond au mot Chinois *Vau-li-kyang*, qui signifie Riviere de dix mille lis (85). mais la Carte nous apprend qu'on lui donne mal-à-propos cette étendue.

Les Corétiens avoient bâti une forte muraille du côté de la Tartarie, à peu près semblable à celle de la Chine. Mais la partie qui regarde *Hon-chun* fut entièrement ruinée par les Mancheous, dans le tems qu'ils ravagerent la Corée & qu'ils en firent leur première conquête. Elle s'est conservée presque entière dans des quartiers plus éloignés. Au de-là du *Tumen-ula*, les Millionnaires pénétrant dans l'ancienne contrée des *Mancheous* arriverent sur le bord d'une riviere nommée *Sui-fond-pira*, la plus considérable du Pays, & fameuse entre les Tartares, quoiqu'elle mérite peu d'attention. Ils y virent les ruines d'une Ville, nommée *Furdan-ho-tun*, & située dans une plaine ouverte, qui paroît très-propre au labourage. Cette Ville n'est environnée que d'un mur de terre, défendue par un fossé peu profond.

La riviere, qui se nomme *Ufuri*, est sans comparaison la plus belle de cette contrée, autant par la clarté de ses eaux que par la longueur de son cours. Elle va se rendre dans le *Saghalianula*, au travers du Pays des Tartares *Yu-pi*, qui sont rassemblés dans des Villages sur ses bords. Elle reçoit quantité de grandes & de petites rivières, que les Missionnaires ont insérées dans leur Carte. Elle doit produire une quantité extraordinaire de poisson, puisqu'il sert aux Tartares pour leur nourriture & leur habillement. Ils ont l'art d'en préparer la peau & de la teindre de trois ou quatre couleurs. Ils sçavent la tailler & la coudre avec tant de délicatesse, qu'à la première vue on les croiroit vêtus de soie. La forme de leurs habits est d'ailleurs à la Chinoise, comme celle des Mancheous; avec cette différence remarquable que leurs longues robes sont ordinairement bordées de verd ou de rouge, sur un fond blanc ou gris. Les femmes portent suspendues, au bas de leurs mantes, de petites pièces de cuivre, ou de petites sonnettes, qui avertissent de leur approche. Leur chevelure tombe sur leurs épaules, divisée en plusieurs tresses, & chargée de petits morceaux de verre, d'anneaux & d'autres bagatelles qu'elles regardent comme des ornemens précieux (86).

La vie de cette Nation Tartare n'est pas moins singulière. Ils employent tout l'Été à la pêche. Une partie du poisson qu'ils prennent sert à faire de l'huile pour leurs lampes. Une autre partie fait le fond de leur nourriture; & le reste, qu'ils font sécher au soleil, sans le saler, parce qu'ils manquent de sel, est conservé pour la provision d'hiver. Les hommes & les bêtes s'en nourrissent également, lorsque la riviere est glacée. Au reste les Peuples n'en ont pas moins de santé & de vigueur. Les animaux qui servent de nourriture ordinaire au genre humain sont fort rares dans leur Pays, & de si mauvais

(84) *Que* en Chinois, & *Kuron* ou *Koron* en Manchou, signifient Royaume.

(85) Dix lis font une lieue de France.  
(86) Du Halde, *ubi sup.*

goût,  
qu'ils  
Dans  
res est

En  
d'Ufuri  
de la  
sonne  
pour  
battre  
ment  
repos  
d'Ufuri  
Natio  
soucc

Ce  
fait d  
rude  
de Re  
pam  
premi  
point  
quelq  
reste  
vient  
sectes  
fumée

Qu  
vent  
qui fa  
geon  
Leur  
de to  
coup  
déli  
rit To  
ge; c  
fionn  
ordin  
pren  
font c

Il p  
leurs  
les bo  
bien l  
puisq  
gnité.

goût, que les domestiques mêmes ne peuvent souffrir, quelque avidité qu'ils doivent avoir pour la chair, après avoir vécu si long-tems de poisson. Dans ces Pays, on attèle des chiens aux traîneaux, lorsque le cours des rivières est interrompu par le froid. Aussi les chiens sont-ils fort estimés.

En retournant sur leurs traces, les Missionnaires rencontrèrent la Dame d'*Ufuri*. Elle revenoit de *Peking*, où son mari, qui avoit été Chef général de la Nation, & qui, outre divers honneurs, avoit eu pour la sûreté de sa personne une compagnie de gardes, étoit mort nouvellement. Elle avoit cent chiens pour ses traîneaux. L'usage est d'en faire marcher quelques-uns devant, pour battre la route. Les autres suivent avec le harnois, & sont relevés successivement jusqu'au terme. On assura les Missionnaires qu'ils font quelquefois, sans se reposer, une course de cent lis Chinois ou de dix lieues de France. La Dame d'*Ufuri*, au lieu de prendre du thé, suivant l'usage des Chinois & des autres Nations Tartares, se faisoit apporter de petits morceaux d'Esturgeon sur une soucoupe de Ratan.

Cette Dame entendoit le Chinois. Elle avoit l'air & les manières tout-à-fait différens des Tartares *Yu-pi*, qui sont d'un naturel assez paisible, mais rude & grossier, sans aucune teinture de sçavoir, & sans aucun culte public de Religion. Les Idoles même de la Chine n'ont pas encore trouvé d'accès parmi eux; vraisemblablement, remarque l'Auteur, parce que les Bonzes prennent peu de goût pour un pauvre & misérable Pays, où l'on ne sème point de froment ou de riz, & où l'on ne trouve qu'un peu de tabac dans quelques endroits voisins des Villages, sur les bords de la riviere. Tout le reste du Pays est couvert de forêts épaisses & presque impénétrables. De-là vient qu'il est infesté d'une si prodigieuse quantité de cousins & d'autres insectes de cette nature, qu'on ne peut s'en délivrer qu'avec le secours de la fumée.

Quoique l'Europe produise la plupart des espèces de poisson qui se trouvent dans cette riviere, elle n'a pas cette quantité surprenante d'Esturgeons, qui fait le principal objet de la pêche des Tartares. Ils prétendent que l'Esturgeon est le premier de tous les poissons, & qu'aucun autre n'en approche. Leur usage est d'en manger crûs certaines parties, pour profiter, disent-ils, de toutes les vertus qu'ils lui attribuent. Après l'Esturgeon, ils font beaucoup de cas d'un poisson qui est inconnu aux Européens, mais un des plus délicieux de la nature. Sa longueur & sa taille sont à peu-près celles d'un petit Ton, mais sa couleur est beaucoup plus belle. Sa chair est tout-à-fait rouge; ce qui le distingue de tous les autres Poissons. Il est si rare, que les Missionnaires ne purent s'en procurer qu'une ou deux fois. Les Habitans tuent ordinairement les gros poissons à coups de dards, & se servent de filets pour prendre les petits. Leurs Barques ont peu de grandeur, & leurs Canots ne sont que d'écorce d'arbres, assez bien cousue pour les garantir de l'eau.

Il paroît que le langage des *Yu-pis* est un mélange de celui des *Mancheous*, leurs voisins à l'Ouest & au Sud, & de celui des Tartares *Ke-chongs*, qui les bordent au Nord & à l'Est. Du moins les Chefs des Villages entendent fort bien l'un & l'autre. Ces Chefs ne peuvent porter le nom de Mandarins, puisqu'ils n'en ont ni le pouvoir, ni le corrége & les autres marques de dignité. Jamais les Missionnaires n'entendirent donner au Pays le nom de

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.  
On attèle des  
chiens aux traî-  
neaux.  
Dame d'*Ufuri*.  
Ses qualités &  
ses usages.

Il y a peu de  
religion dans le  
Pays.

Grande abon-  
dance d'estur-  
geons.

Poisson rouge  
& délicieux.

Langage des  
*Yu-pis*.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
Tartares Ke-  
chongs.

Royaume, ni par les Tartares, ni par les Chinois, quoique plusieurs Géographes Européens l'en aient honoré.

Leurs usages.

On peut dire la même chose du Pays des Tartares *Ke-chongs*, qui s'étend néanmoins le long du *Saghalianula*, depuis Tondon jusqu'à l'Océan. Dans tout cet espace, qui est d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des Villages fort communs, la plupart situés sur les bords de cette grande rivière. Le langage y est différent de celui des Mancheous, qui l'appellent *Fiatta*. Cette langue *Fiatta* est vraisemblablement celle de tous les Tartares qui habitent depuis l'embouchure du *Saghalianula*, jusqu'au cinquante-cinquième degré de latitude, c'est-à-dire, jusqu'aux dernières bornes de l'Empire Chinois dans la Tartarie orientale. On ne s'y rase point la tête, suivant l'usage présent de l'Empire. On y porte les cheveux liés d'une espèce de ruban, ou renfermés dans une bourle. Les Habitans paroissent plus ingénieux que les Tartares Yu-pis. Ils répondirent fort clairement aux questions que leur firent les Missionnaires sur la Géographie du Pays, & leur attention fut singulière pour les opérations mathématiques.

Ille que les Missionnaires firent visiter.

Les Missionnaires apprirent de ces Tartares que vis-à-vis l'embouchure du *Saghalianula* on rencontre une grande Isle, habitée par des Peuples qui leur ressemblent. L'Empereur y envoya, sur ce recit, quelques Tartares Mancheous. Ils passèrent sur les Barques des Tartares *Ke-chongs* de la côte maritime, qui entretenoient commerce avec les Habitans des parties occidentales de l'Isle. S'ils eussent porté leurs observations du côté méridional, comme ils les portèrent du côté de l'Est en allant, & du côté du Nord à leur retour, les Missionnaires seroient parvenus à connoître parfaitement cette Isle. Mais la disette des provisions les ayant forcés de revenir trop-tôt, ils ne rapportèrent point de plan de la Côte méridionale, ni d'autres noms que ceux des Villages par lesquels ils avoient passé. Ainsi la Carte de l'Isle n'est fondée que sur les recits des Habitans, & sur cette circonstance particulière, qu'on ne voit pas paroître de terre, le long de la Côte, au de-là du cinquante-cinquième degré de latitude; ce qui fait juger que l'Isle ne s'étend pas plus loin.

Noms de cette Isle.

Les Habitans du Continent lui donnent différens noms, suivant les différens Villages; mais le nom général est *Saghalian-anga-bata*, qui signifie, Isle de l'embouchure de la rivière noire. Celui de *Hu-ye*, qu'on lui donne quelquefois à Peking, n'est connu, ni des Tartares, ni de ses Habitans. Les Mancheous qui y furent envoyés, racontèrent aux Missionnaires qu'on n'y voit point de chevaux ni d'autres bêtes de charge. Les Insulaires nourissent une sorte de cerfs privés, qui servent à tirer leurs traîneaux, & que leur description fait croire semblables à ceux de Norvege (87).

Observations sur la Terre de Jessô.

Ils ne purent rien apprendre de la terre de *Jessô* (88), qui, suivant les Cartes Françoises & celle du Japon par les Portugais, doit être de cinq ou six degrés plus au Sud. Et vraisemblablement cette Contrée ne doit pas être fort éloignée du Japon, puisqu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'est pas si-

(87) Ce sont apparemment des Renes. Voy. la Relation de la Laponie par la Mottraye, & le Voyage de M. de Maupertuis au Nord.

(88) On écrit *Jessô*, *Jeso*, *Jesô*, *Jedso*, *Yesso* & *Yedso*.

tuée a  
qui pe  
tie de  
suppo  
le con  
porte  
roitler  
*Ke-ch*  
ses pé  
plus s  
Jello  
Chrét  
re Jéf  
avec c  
Au  
lages  
délert  
se cha  
ques n  
l'Océa  
quant  
nent r  
dans l  
dans l  
Ceu  
de ver  
de leu  
tars  
le lon  
les pr  
de leu  
Yu-pi  
manq  
On  
*Es-gh*  
licues  
tion d  
de l'e  
de gra  
(89)  
présent  
vertes  
quantité  
quent t  
même p  
on vien  
tre deg  
sentée

tuée au de-là du quarante-cinquième degré (89). C'est probablement le Pays qui porte le nom de *Ye-je* dans les Géographes Chinois. Ils en font une partie de la Tartarie orientale. Ils lui donnent beaucoup d'étendue (90), & le supposent habité par une Nation guerrière & redoutée des Japonois, qui a le corps hérissé de poil, des moustaches pendantes sur la poitrine, & qui porte l'épée attachée par la pointe, derrière la tête. Mais tous ces recits paroissent fabuleux. Cette Nation terrible n'est connue ni des *Yu-pis* ni des *Ke-chongs*, dont les terres sont contigues, & qui dans le tems de leurs chasses pénètrent à l'Est & à l'Ouest, jusqu'au cinquante-cinquième degré. Il est plus sûr par conséquent de se fier aux Relations du Japon concernant l'Isle de Jello, qui n'en sçauroit être fort loin, puisqu'elle fut la retraite de plusieurs Chrétiens Japonois, sous la conduite du Pere *Jerôme des Anges*, Millionnaire Jésuite. Cet homme Apostolique souffrit le martyre à Yendo, en 1623, avec cinquante Chrétiens qui l'avoient suivi.

Au de-là du *Saghalianula*, on ne trouve plus qu'un petit nombre de Villages, habités par des Tartares *Ke-chongs*. Le reste du Pays est un véritable désert, qui n'est fréquenté que par les Chasseurs. Il est divisé par une fameuse chaîne de montagnes, qui se nomment *Hin-kau-aliu*. On y trouve quelques rivières assez considérables. Celle de *Tu-huru-pira*, qui se décharge dans l'Océan oriental, tire sa source d'une autre chaîne de montagnes au cinquante-cinquième degré de latitude; point d'où plusieurs autres rivières prennent un cours opposé. Celle d'*Udi-pira* coule vers l'Océan septentrional, dans les terres des Russiens; tandis que celle de *Silimfi-pira* passe au Sud, dans le Pays des Tartares *Ke-chongs*.

Ceux qui porte le nom de *Han-halas*, ou des trois familles de *Hala*, sont de véritables Mancheous, qui s'unirent ensemble après la conquête du reste de leur Nation. Ils en sont fort éloignés, & se trouvent mêlés avec les Tartares *Yu-pis*. L'Empereur Kanghi leur donna des terres, près de Ninguta, le long des rivières de *Hu-ha-pira* & de *Songari-ula*, sur les bords desquelles presque tous leurs Villages sont situés. L'habillement de leurs femmes, de leurs enfans & de leurs domestiques, est le même que celui des Tartares *Yu-pis*; mais ils ont des chevaux, des bœufs, & de bonnes moissons, qui manquent aux *Yu-pis*.

On trouve, dans ces Contrées, les ruines de plusieurs grandes Villes. *Fer-gho-hotun* étoit située sur les rives du fleuve *Hu-ha-pira*, à cinq ou six lieues de Ninguta; mais elle n'est plus aujourd'hui qu'un hameau. La situation d'*Odoï-hotun* étoit très forte. On n'en pouvoit approcher qu'au travers de l'eau, par une chaussée fort étroite. Il y reste encore quelques escaliers de grandes pierres, & quelques debris d'un Palais, auxquels on ne connoit

(89) La Terre de Jesso, telle qu'elle est représentée dans nos Cartes, d'après les découvertes des Hollandois, s'étend au-delà du cinquantième degré de latitude, & par conséquent sa partie Nord doit être à peu près au même parallèle que la Côte Sud de l'Isle dont on vient de parler, & peut être trois ou quatre degrés plus à l'Est, comme elle est représentée dans la Carte de M. Kirilow, publiée

à Petersbourg en 1734, qui paroît la meilleure pour toutes ces contrées. Elle donne Jesso pour une Isle. M. Danville en a fait deux, & Strahlenberg en fait mal-à-propos une partie de *Kamebaita*.

(90) Ils la placent vers *Hen-chun*, dont on a parlé ci-dessus, à l'extrémité la plus septentrionale de la Corée.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS,  
REGIS.

Pays au-delà du  
Saghalianula.

Tartares Halas.

Ruines de plusieurs  
anciennes  
villes.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
REGIS.  
De qui elles sont  
l'ouvrage.

rien de semblable dans la Ville même de Ninguta. Il y a beaucoup d'apparence que tous les anciens monumens de la Tartarie orientale n'ont pas été l'ouvrage des Tartares Manchéous, & qu'ils doivent être attribués à ceux du douzième siècle, qui se rendirent maîtres du Nord de la Chine, sous le nom de *Kinchans* (91) Ces Tartares Kinchans bâtirent des Villes & des Palais dans diverses parties de leur Pays. Mais ensuite ils furent taillés en pièces par les Mongols ligués avec les Chinois; & ceux qui échappèrent au carnage cherchèrent un asile dans les parties occidentales de leur ancien Pays, habité aujourd'hui par les Tartares *Solons*, qui se prétendent descendus des Manchéous. On peut conclure que *Putay-ula-hotun* (92) fut bâtie aussi par les Kinchans, quoiqu'il ne reste de cette Ville qu'une pyramide ordinaire, & les ruines de ses murs, hors desquels sont les maisons des Manchéous. Elle est à huit ou neuf lieues de *Kirin-ula-hotun*, sur le fleuve *Songari*, qui porte en ce lieu le nom de *Putay-ula*. C'est la moindre des quatre grandes Villes du Gouvernement de *Kirin-ula*; mais c'est sans comparaison la plus agréable, parce qu'elle est située dans une plaine plus fertile & mieux cultivée.

Fleuve & Montagnes célèbres parmi les Manchéous.

L'Histoire des Manchéous n'a rien de plus célèbre que le *Songari-ula*, ou le fleuve *Songari*, & que la montagne d'où il tire sa source. Cette montagne est nommée *Chau-yon-aliu* par les Tartares, & *Chang-pe-chau*, c'est-à-dire la montagne blanche par les Chinois, qui se vantent d'en tirer leur origine, avec un grand nombre de fables & de circonstances merveilleuses. Ce qui paroît vrai, c'est que le Pays des Manchéous n'avoit point alors de rivière comparable au *Songari-ula*. Il abonde en poisson. Il est large, profond & navigable sans danger dans toutes ses parties, parce que la rapidité de son cours est médiocre, au point même de sa jonction avec le *Saghalianula*.

Erreur des Manchéous.

A l'égard de la montagne, c'est la plus haute de toute la Tartarie orientale. On la découvre de fort loin. Comme elle est couverte, en partie, de bois & de sable, elle paroît toujours blanche; ce que les Chinois attribuent faullement à la neige, puisqu'il ne s'y en trouve presque jamais. On voit, au sommet, cinq rochers d'une grosseur extraordinaire, qui ont l'apparence d'autant de pyramides en ruines, & qui sont continuellement humectés par les brouillards & les vapeurs qui se forment particulièrement dans cette contrée. Entre ces rochers est un lac fort profond, d'où fort le *Songari*. Mais les Manchéous sont dans l'erreur lorsqu'ils donnent la même source aux trois grandes rivières qu'on a déjà décrites sous le nom de *Tumen-ula*, de *Ya-lu-ula*, & de *Si-luc-ula*, & qui, après avoir fait le circuit de la Corée, s'unissent & se déchargent ensemble dans la mer de ce Royaume (93).

(91) Apparemment les Tartares *Kim*, dont on a déjà parlé plusieurs fois.

(92) La même Ville que *Verbieft* appelle simplement *Ulla* dans son Journal, & qu'il

représente comme le siège de l'ancien Empire Tartare.

(93) Du Halde, p. 247. & suiv.



Gouvernement

LE tr  
d'une V  
contre l  
qui tom  
de de h  
est prin  
des Ch  
crimes.  
bois, c  
ral Tan  
larges,  
des Ma  
en font  
fournit  
ploré f  
rivière  
res les  
routes  
& robu  
maison  
usages.

La J  
un &  
quaran  
simple  
ghalian  
moist  
de Sag  
la rive  
peuplé  
sa dép  
bords  
excell  
maître  
n'eut  
nent u  
lian-ul  
Env  
nes d'u  
premi

(94)  
*Suitoga*  
latitude  
nemens

Gouvernement de *Tsitfikar*.

LE troisième Gouvernement est celui de *Tsitfikar*, (94) qui tire ce nom d'une Ville neuve, bâtie par l'Empereur *Kang-hi* pour assurer ses conquêtes contre les Russiens. Elle est située près de *Nanni-ula*, rivière considérable, qui tombe dans le *Songari*. Au lieu de murs elle est entourée d'une palissade de hauteur médiocre, mais bordée d'un assez bon rempart. La garnison est principalement composée de Tartares, & la plupart de ses Habitans sont des Chinois que le Commerce y attire, ou qui ont été bannis pour leurs crimes. Les uns & les autres ont leurs maisons hors l'enceinte du mur de bois, qui ne contient gueres que les Cours de Justice & le Palais du Général Tartare. Ces maisons, qui sont de terre & qui forment des rues assez larges, sont renfermées aussi dans des murs de terre. Le Pays est habité par des Manchéous, des *Solons*, & particulièrement par les *Tuguris* (95) qui en sont les anciens Peuples. Cette Nation n'est pas fort nombreuse. Elle se fournit la protection contre les Russiens, qui, étant passés en armes, de la rivière de *Saghalian-ula* dans celle de *Songari*, s'étoient assurés de toutes les petites rivières qui y communiquent, & répandoient la terreur dans toutes les Nations Tartares qui en habitent les bords. Les *Tuguris* sont grands & robustes. Ils sont accoutumés de tous tems à semer du grain & à bâtir des maisons, quoiqu'ils soient environnés de Tartares qui n'ont pas ces deux usages.

La Jurisdiction du Gouverneur de *Tsitfikar* s'étend sur (96) *Mer-ghen-hotun* & sur *Saghalian-ula-hotun*, deux Villes neuves. *Merghen* est à plus de quarante lieues de *Tsitfikar*. Elle est beaucoup mieux peuplée & n'a qu'un simple mur. Le territoire de ces deux Villes est sablonneux; mais celui de *Saghalian-ula-hotun*, ou de la Ville de la rivière noire, produit de riches moissons de froment. C'est une plaine, qui s'étend le long de la belle rivière de *Saghalian*, & qui contient plusieurs Villages. La Ville même est située sur la rive du Sud. Elle est bâtie dans le goût de *Tsitfikar*, & n'est pas moins peuplée, ni moins pourvue des avantages de la nature. Cette Ville a dans sa dépendance un petit nombre de Villages Manchéous, qui sont sur les bords de la même Rivière, & plusieurs grandes forêts, où la chasse est excellente pour les Zibelines. Les Russiens seroient parvenus à s'en rendre maîtres, si la Ville de *Yak-fa*, qu'ils avoient bâtie plus haut sur la rivière, n'eût été démolie par le Traité de 1689. Les Chasseurs Tartares entretiennent une bonne garde sur la frontière, & des barques armées sur le *Saghalian-ula*.

Environ treize lis (97) plus haut, du côté du Nord, on rencontre les ruines d'une ancienne Ville nommée *Ayken*, dont on attribue la fondation aux premiers Empereurs de la famille de *Tayming*. Ce fut dans le tems que

(94) *Isbrand Ides* écrit *Xixigar*; *Brand*, *Suttega*, & les *Jésuites*, dans leurs Tables de latitude & de longitude, *Chiskar*. Ce Gouvernement a sept cens quarante milles de long &

six cens de large.

(95) *Isbrand Ides* les appelle *Targazis*.

(96) Ou *Mergbin*.

(97) Dix lis font une lieue.

TARTARIE  
DES  
MANCHÉOUS.  
RIGIS.  
Ville neuve de  
*Tsitfikar*.

Ses Habitans.

Ceux du Pays.

Jurisdiction du  
Gouverneur.

Ruines d'*Ay-  
ken*, ancienne  
Ville.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOVS.  
REGIS.  
Révolutions qui  
causerent sa rui-  
ne.

par une étrange vicissitude de la fortune, les Tartares Occidentaux, ou les Mongols, furent non-seulement chassés par les Chinois, dont ils avoient été long-tems les maîtres, mais attaqués avec tant de vigueur jusques dans leur Pays, qu'après s'être retirés fort loin, ils se virent obligés à leur tour de tirer des lignes, dont les Millionnaires rendent témoignage qu'on voit encore les traces. Ensuite ne se trouvant pas capables de résister à la rage de leurs Ennemis, ils passèrent le *Saghalian-ula*; & pour les arrêter de l'autre côté de cette riviere les Chinois bâtirent *Aykem*, sous l'Empereur *Yonglo*. Il ne paroît pas que cette Ville ait subsisté long-tems. Les Tartares, s'étant ralliés vingt ans après, rentrèrent dans leur ancien Pays, & détruisirent le boulevard qu'on avoit élevé contre eux. Ensuite, pour exercer leur vengeance, ils ravagèrent les Provinces Chinoises au Nord. Ils furent bien-tôt écrasés par les forces de l'Empereur *Suen-ti*; mais ils ne laissèrent pas de conserver la possession de leurs anciens territoires, par la faute du Général Chinois, qui ne sçut pas profiter de sa victoire pour les chasser au-delà du *Saghalian-ula*, & pour rebâtir *Aykem*. Ce nom est également connu des Chinois & des Tartares. Il se trouve même quelques gens à Peking qui le donnent à *Saghalian-ula hotun*, Ville neuve dont nous avons déjà parlé, mais qui est située dans un autre lieu.

Rivieres où l'on  
pêche des perles.

La riviere de *Saghalian* (98) reçoit celle de *San-pira*, celle de *Kafin-pira*, & plusieurs autres, qui sont renommées pour la pêche des perles. Cette pêche ne demande pas beaucoup d'art. Les Pêcheurs se jettent dans ces petites rivieres, & prennent la premiere huitre qui se trouve sous leur main. On prétend qu'il n'y a pas de perles dans le *Saghalian-ula*; mais, suivant les éclaircissemens que les Missionnaires reçurent des Mandarins du Pays, cette opinion ne vient que de la profondeur de l'eau, qui ôte aux Pêcheurs la hardiesse d'y plonger. On pêche aussi des perles dans plusieurs autres petites rivieres, qui se jettent dans le *Nonniula* & dans le *Songari*, telles que l'*Arom* & le *Nomer*, sur la route de *Tsitikar* à *Merguon*. Mais on assure qu'il ne s'en trouve jamais dans les rivieres qui coulent à l'Ouest du *Saghalian-ula*, vers les terres des Russiens. Quoique ces perles soient fort vantées par les Tartares, il y a beaucoup d'apparence qu'elles seroient peu estimées des Européens, parce qu'elles ont des défauts considérables dans la forme & dans la couleur. L'Empereur en a plusieurs cordons de cent perles, ou plus, toutes semblables, & d'une grosseur considérable; mais elles sont choisies entre des milliers, parce qu'elles lui appartiennent toutes. Les martres du Pays sont aussi d'un grand prix parmi les Tartares, parce qu'elles sont d'un bon usage & qu'elles se soutiennent long-tems.

Qualités des  
perles de Tartarie.

Chasse des martres par les Tartares Solons.

Les Tartares *Solons*, qui vont à la chasse des martres, sont originaires Orientaux, & se prétendent descendus de ceux qui échapperent, en 1204, à la destruction générale dont on a rapporté l'histoire. Ils sont plus robustes, plus adroits & plus braves que les autres Habitans de ces Contrées. Leurs femmes montent à cheval, mènent la charrie, chassent le Cerf & toutes sortes d'animaux. On trouve un grand nombre de ces Tartares à *Nierghi*, Ville

(98) Cette Riviere porte divers noms en différents endroits. Elle se nomme *Oaon* vers sa source; ensuite *Schilke*. Les Chinois l'appellent *He-long-kyang*, ou Riviere du Dragon noir; & les Russiens la nomment *Amur*.

assez g  
res les  
chasse  
net de  
charg  
qu'ils  
dresse  
toutes  
grand  
souve  
& dan  
de le  
leur e  
me. I  
kar le  
Les  
sienn  
pelle  
rième  
tude  
au Ne  
bouch  
De  
*Nipch*  
Elle e  
rivier  
plu  
partie  
mand  
Missi  
rante  
Missi  
haut  
Russi  
sa sou  
des a  
A  
Habi  
Le  
Lyau  
rante  
viro  
born  
(98  
(1  
nomm  
sur la

assez grande, à peu de distance du Tsitikar & de Merghen. Les Missionnaires les virent partir le premier jour d'Octobre, pour aller commencer leur chasse, vêtus de camifoles courtes & étroites de peau de loup, avec un bonnet de la même peau & leurs arcs au dos. Ils emmenoient quelques chevaux chargés de millet & de leurs longues robes de peau de renard ou de tygre; qu'ils portent dans les tems froids, sur-tout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse, montent fort bien dans les lieux escarpés, & connoissent toutes les ruses des martres. La rigueur de l'Hyver, qui glace les plus grandes rivières, ni la férocité des tygres, dont les Chasseurs deviennent souvent la proie, ne peuvent empêcher les Solons de retourner à ce rude & dangereux exercice, parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'Empereur, qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher, dans le Pays même. Elles y sont assez rares, & les Mandarins ou les Marchands de Tsitikar les enlèvent immédiatement.

Les bornes de ce Gouvernement, à l'Ouest & du côté de la Tartarie Russe, sont deux rivières d'une grandeur médiocre, dont l'une, qui s'appelle *Ergona* (99), prend sa source au Sud, un peu au dessous du cinquantième degré de latitude, & joint le Saghalian-ula à quatre degrés de longitude Est de Peking. L'autre nommée *Aigho-kerbechi*, descend de moins loin au Nord & tombe aussi dans le Saghalian, un peu au Nord-Ouest de l'embouchure de l'Ergona.

De cette frontière on compte environ cinquante lieues jusqu'à (1) *Nipchu* ou *Nipcheou*, première Ville des Russiens, presque au même méridien que Peking. Elle est située sur la rive Nord de Saghalian-ula; & son nom lui vient de la rivière de Nip-chu, qui se joint à l'autre dans ce lieu. On sçait par le récit de plusieurs Voyageurs qu'elle est bâtie dans le goût de Tsitikar. La principale partie de sa Garnison est composée de Siberiens & de Tartares, qui sont commandés par des Officiers Russiens. En 1689 les Peres Thomas & Gerbillon, Missionnaires Jésuites, déterminèrent sa latitude à cinquante-un degrés quarante-cinq minutes; ce qui s'accorde fort bien avec les observations que les Missionnaires Géographes firent à *Saghalian-ula-hotun*, trente lieues plus haut sur la rivière, dans le Pays des Tartares *Ulussu-mudans*. Les Domaines Russiens au-delà de *Nip-chu*, & toute la partie du Saghalian-ula qui est vers sa source, ne furent tracés sur la Carte que d'après les récits des Mongols & des autres Tartares de la frontière (2).

A ces éclaircissements du Pere Regis sur la Tartarie orientale & sur ses Habitans, nous joindrons ceux dont on est redevable au Pere Gerbillon.

Le Pays des Manchéous, suivant ce Missionnaire, est situé au Nord de Lyau-tong, Province la plus orientale de la Chine. Il s'étend depuis quarante-un jusqu'à cinquante-trois degrés de latitude du Nord; & depuis environ cent quatre degrés de longitude (3) jusqu'à l'Océan oriental, qui le borne de ce côté-là. Il est bordé au Nord par la grande rivière que les Man-

TARTARIE  
DES  
MANCHÉOUS.  
REGIS.

Bornes du Gouvernemen-  
t de  
Tsitikar à  
l'Ouest.

Nip chu, pre-  
mière Ville des  
Russiens.

Eclaircissement  
du Pere Gerbil-  
lon sur la Tartar-  
ie orientale.

(99) D'autres écrivent *Argon*.

(1) Ou le *Ni-po-choou*, que les Russiens nomment *Nerchinskoj*, de la Rivière *Nerchin*, sur laquelle elle est située.

(2) Du Halle, p. 248. & suiv.

(3) Ce devroit être plutôt cent quatorze en comptant de Paris, ou cent trente-quatre en comptant de Ferro.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOIS.  
GERBILLON.  
Idée générale du  
Pays.

cheous nomment *Saghalian-ula*, les Chinois *He-long-lyang*, & les Russiens *Yamur* ou *Amur*. Au Sud, il touche au Lyan-tong & à la Corée; & du côté de l'Ouest, au Pays des Tartares Mongols.

Son étendue est fort vaste de l'Est à l'Ouest, mais il est mal peuplé; surtout depuis que les Empereurs de la Chine ont attiré à Peking la plus grande partie de ses Habitans. Il s'y trouve néanmoins des Villes murées & quantité de villages ou de hameaux, dont les Habitans s'emploient à l'agriculture. Les principales Villes sont *Ula*, *Aykem* & *Ninguta*, Places de Garnison, qui ont leurs Gouverneurs & d'autres Officiers civils & militaires. C'est dans ce Pays que les Chinois bannissent leurs Criminels, pour le repeupler. L'air y est très-rude, & les terres aussi montagneuses & aussi couvertes de bois que la Nouvelle France en Amérique. Les Habitans se logent dans des huttes, sur le bord des rivières, & subsistent de la chasse & de la pêche, surtout ceux qui tirent le plus vers l'Orient, & qui ont quelque chose de barbare.

Se divise en  
Provinces.

Le Pays est divisé en Provinces, dont la plus occidentale est celle de Solon. Les Moscovites la nomment *Dawra*; mais c'est plutôt le nom d'un Peuple que celui d'un Pays. Il commence à la jonction de l'Ergone & du *Saghalian-ula*, sur le dernier desquels elle s'étend plus de cent cinquante lieues vers *Ninguta*. Le Gouverneur apprit à Gerbillon qu'on ne compte pas plus de dix mille familles dans cette Province. Les Habitans sont grands Chasseurs, habiles Archers, & payent leur tribut en peaux de martres. Chaque famille en fournit deux, trois, ou plus, chaque année, suivant le nombre de ceux qui la composent.

Forteresse d'Al-  
bazin ou Yakfa.

Le Pays n'a qu'une Ville, nommée *Merghen* ou *Merghin*, bâtie par l'Empereur de la Chine, qui y entretient garnison. Tout le reste n'offre que des huttes. A la vérité les Russiens y avoient autrefois une Forteresse, qu'ils nommoient *Albazia*, & qui portoit le nom de *Yakfa* parmi les Tartares, de celui d'une petite rivière sur laquelle elle étoit située, & qui se jette dans le *Saghalian-ula*. Mais cette Forteresse étant devenue l'occasion d'une guerre entre la Chine & la Russie, parce que la Garnison troubloit quelquefois la chasse des Solons, fut démolie par le Traité de *Nip-chu*, & le territoire cédé aux Chinois.

Embouchure du  
Saghalian-ula.

Depuis *Yakfa* jusqu'à l'embouchure du *Saghalian-ula*, dans la mer orientale, on compte pleinement quatre cens lieues; du moins le Viceroy, qui avoit fait ce voyage dans une Barque, par ordre de la Cour, en assura-t-il l'Empereur. De *Yakfa* à *Ninguta* la distance est de cent cinquante lieues. Plus loin, on rencontre une Nation qui n'emploie que des chiens pour traîner ses voitures, & que les Manchéous, ses voisins, nomment *Meneurs de chiens* (4). Ce peuple occupe environ deux cens lieues au long de la rivière, mais il n'en est pas plus nombreux. On ne lui connoît qu'un petit nombre de hameaux, situés à la chute de quelque petite rivière dans le *Saghalian-ula*.

Nation des Fi-  
attas.

En continuant de suivre le même fleuve jusqu'à la mer, on trouve une autre Nation, nommée *Fiattu* ou *Fiatta* (5) dont le langage n'a pas de ressem-

(4) Par leur situation, ces Peuples doivent être les Tartares *Kechins*.

(5) On a vu ci-dessus que *Fiatta* est la

langue des *Kechins*. Peut-être n'est-ce que le nom d'une des deux Nations, qu'on donne par cette raison à sa langue.

blance avec celui de la Nation voisine, comme l'un & l'autre differe de celui des Mancheous. Suivant la description qu'on fait des Fiattas, ils ressemblent beaucoup aux Iroquois de l'Amérique. Ils vivent de leur pêche, & ne font vêtus que de peaux des poissons, ce qui les a fait nommer *Lyu-pis* (6) par les Chinois. Ils n'entendent pas l'agriculture. Leurs habitations sont des huttes, dans lesquelles ils vivent sans Roi, ou sans Souverain, quoiqu'ils reconnoissent un Chef, auquel ils obéissent, à-peu-près comme les Sauvages du Canada. Ils ont des Canots, composés d'écorce d'arbre ou de troncs creusés. Ceux qui habitent la Côte maritime sont souvent visités par des Barques qui viennent de quelques Isles à l'embouchure de la Rivière. On ne donne pas, dans cet endroit, plus de trois lieues de large au *Saghalian-ula*, mais il est fort profond dans toutes ses parties, & navigable, lorsqu'il n'est pas glacé, jusqu'à *Nip-chu*, c'est-à-dire l'espace de cinq cens lieues.

Gerbillon apprit du Vicetoi qu'à l'Est de cette riviere tout le Pays que les Tartares appellent *Songari*, & les Russiens *Singola*, n'est qu'un vaste désert, rempli de montagnes & de forêts (7), mais que les bords du *Songari* sont habités néanmoins par des Mancheous, auxquels les Russiens donnent le nom de *Duchari* (8). En Hyver ces Peuples vont à la chasse des martres dans leurs grandes forêts, & reviennent passer l'Été aux environs de *Ninguta*.

Au Nord du *Saghalian-ula*, environ cent lieues au dessous de *Yak-fa*, coule une riviere que les Mancheous nomment *Chi-kiri*, & les Russiens *Zia*. On raconte qu'il faut deux mois pour remonter à sa source, mais qu'on n'emploie pas plus de quinze jours pour revenir. Elle sort d'une chaîne de montagnes, qui sert de limites entre les deux Empires, & son cours est fort rapide vers le Sud. Les Mancheous donnent aux Habitans de ses bords le nom d'*Orochons*, tiré d'un animal qui se nomme *Oron*, & qui est une sorte de petit daim, dont les Orochons se servent pour leurs traîneaux. L'Auteur en vit un dans le parc de l'Empereur. Il y vit aussi des élans, qui sont fort communs dans ce Pays & dans celui des Solons. Les belles peaux de martres, celles d'Ermine grise & de renard noir, se trouvent dans le Pays des *Chi-kiris*. Les Russiens ne manquoient pas de ces belles peaux lorsqu'ils étoient en possession de *Yak-fa*.

A l'égard des Mancheous mêmes, qui sont comme Seigneurs de toutes les autres Nations de la Tartarie orientale, & dont le Chef est l'Empereur de la Chine, les Russiens leur donnent le nom de *Bogdoy* (9). Ils peuvent passer pour Payens, quoiqu'ils n'ayent pas de Temples, ni d'Idoles, ni de culte regulier, & que dans leur langage ils n'adressent de sacrifices qu'à l'Empereur du Ciel (10). Ils rendent à leurs ancêtres une vénération mêlée de pratiques superstitieuses. Depuis qu'ils sont entrés à la Chine, quelques-uns ont embrassé les sectes idolâtres; mais la plûpart demeurent fort attachés à leur ancienne

(6) Ce mot signifie *Peau de poisson*.

(7) Les Missionnaires qui pénétrèrent dans ce Pays & qui en ont fait la Carte, disent que les Tartares *Yupis* & les Tartares *Kechins* habitent également à l'Est du *Songari*; mais que les derniers occupent les bords du *Saghalian-ula* jusqu'à son embouchure.

(8) Avril dit (p. 146.): « Cette Province de *Bogdoi* est nommée par les Russiens, » de *Diurbari*; & par les Mongols, *Diurki*.

(9) Ils appellent l'Empereur, *Bogdoy-kan*; & *Amolon Bogdoy-kan*.

(10) Leur religion est la même à-peu près, que celle qui est établie à la Chine.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
GERBILLON.

Cours du Saghalian-ula.

Déserts APPEL.

Riviere de Chi-kiri ou de Zia.

Comment les Russiens nomment les Mancheous.

TARTARIE  
DES  
MANCHEOUS.  
GERBILLON.  
Temoignage de  
Bentink sur les  
Mancheous.

Réligion, qu'ils respectent comme le fondement de leur Empire & comme la source de leur prospérité (11).

Suivant Bentink, les Tartares orientaux ou Mancheous, qu'il appelle Mongols de l'Est, exercent presque tous l'agriculture, & ressemblent parfaitement à ceux de l'Ouest, excepté qu'ils sont plus civilisés & plus blancs, sur-tout les femmes, entre lesquelles il s'en trouve un grand nombre qui pourroient passer pour belles dans tous les Pays du monde. La plupart ont des habitations fixes, c'est-à-dire des Villes & des Villages. Leur religion, ajoute le même Auteur, n'est ni celle de Fo, ni celle des Chinois. Le peu qu'ils en ont est un mélange de l'un & de l'autre, réduit à quelques cérémonies nocturnes, qui favorisent plus, dit Bentink, la forcellerie que la religion (12). Leur langage n'est aussi qu'un mélange de Chinois & d'ancien Mogol, qui n'a presque aucun rapport avec celui des Mogols occidentaux (13).

*Remarques sur le langage des Tartares Mancheous.*

Usage commun  
des Langues Chi-  
noises & Tartar-  
es.

Ouvrages & Dic-  
tionnaire Tartar-  
es.

Ordre & division  
du Dictionnaire.

**S**OUS le Gouvernement Tartare qui subsiste aujourd'hui, l'usage de la langue Mancheou est aussi commun à la Cour que celui de la langue Chinoise. Tous les actes publics du Conseil Impérial ou des Cours suprêmes de Justice sont écrits dans les deux langues. Cependant le Mancheou commence à décliner, & se perdroit apparemment si les Tartares n'employoient toutes sortes de précautions pour le conserver. Ils commencèrent, sous le regne de *Chun-chi*, à traduire les Classiques Chinois & à compiler les Dictionnaires en ordre alphabétique; mais s'étant servis des caractères Chinois, dont les sons & même le sens ne peuvent être exprimés par la langue Tartare, cet ouvrage eut peu d'utilité. L'Empereur *Kang-hi*, au commencement de son regne, créa dans sa Capitale un office des meilleurs Grammairiens des deux Nations, dont les uns devoient traduire les Histoires & les Classiques qui n'avoient pas été finis, tandis que les autres s'attachoient aux Orateurs, & composeroient sur-tout un dictionnaire dans les deux langues. Cette commission fut exécutée avec une diligence surprenante. Lorsqu'il naissoit quelque doute aux Traducteurs, ils devoient consulter les Anciens des huit Bannieres Tartares. S'ils n'étoient pas satisfaits de la réponse, ils s'adressoient à ceux qui étoient nouvellement arrivés du fond de la Tartarie. On proposa des récompenses pour ceux qui fournirent des mots au dictionnaire. Après en avoir recueilli un si grand nombre, qu'il n'en devoit pas rester beaucoup pour un supplément, on prit soin de les ranger en différentes classes.

Le première regarde les Cieux; la seconde, le tems; & la troisième, l'Empereur. Ensuite les autres appartiennent au Gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coutumes, à la musique, aux livres, à la guerre, à la chasse, à l'homme, à la terre, à la foie, aux étoffes, aux habits, aux instrumens, au travail, aux ouvriers, aux écorces, au boire & au manger, aux grains, aux herbes, aux oiseaux, aux animaux farouches & privés, aux poissons, aux insectes, &c. Les classes sont divisées en chapitres & en articles. Chaque mot,

(11) Du Halde, Vol. II.

(12) Cet Auteur paroît ici mal informé.

(13) Histoire des Turcs & des Mongols, Vol. II. p. 507. & suiv.

écrit en grands caractères, a sous lui, en petites lettres, sa définition, son explication & ses usages. Les explications sont nettes, élégantes & dans un stile aisé. Elles peuvent servir de modèles pour bien écrire. Mais comme ce fameux livre est en langue & en caractères Tartares, son utilité se borne à ceux qui, sachant déjà la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou veulent l'enrichir par des traductions.

Ce que cette langue a de plus singulier, comparée à la langue Françoisse, c'est que le verbe differe aussi souvent que le substantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le substantif qui le suit. On dit en François, *faire un vers, faire une peinture, faire une statue*, c'est une expression commode que les Tartares ne peuvent supporter. Ils pardonnent la répétition d'un même verbe dans le discours familier; mais, dans un Auteur, & dans leurs écrits mêmes les plus simples, ils la trouvent inexcusable. Celle d'un même mot dans l'espace de deux lignes n'est pas plus pardonnée. Elle forme une monotonie qui choque les oreilles. Ils se mettent à rire lorsqu'un Missionnaire lisant nos livres, ils entendent revenir souvent *que, qu'ils, qu'eux*, &c. En vain leur dit-on que c'est le genie de la langue Françoisse. Ils peuvent à la vérité se passer de ce secours dans la leur, car le seul ordre de leurs mots produit le même effet pour les faire entendre, sans équivoque & sans obscurité. Aussi ne connoissent-ils pas les pointes insipides qui ne roulent que sur des jeux de mots.

Un autre singularité de leur langue, c'est son abondance, qui leur donne le moyen d'exprimer clairement & d'une manière précise ce qui demanderoit autrement beaucoup d'étendue. Par exemple, quoiqu'entre tous les animaux domestiques le chien soit celui qui fournisse le moins de mots dans la langue Tartare, elle en a plusieurs, outre ceux de chien, de matin, de lévrier, d'épagneul &c, pour exprimer l'âge, le poil & les bonnes ou les mauvaises qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & fort épais? c'est allez du mot *Tayha*. A-t-il le museau long, la queue de même, les oreilles grandes & les lèvres pendantes? *Yolo* exprime toutes ces qualités. S'il s'accouple avec une chienne ordinaire, les petits qui en viennent se nomment *Pefaris*. Un chien ou une chienne qui a deux boucles jaunes au-dessus des paupieres, s'appelle *Turbe*. S'il est marqué comme le leopard, on le nomme *Kuri*. S'il a le museau tacheré & le reste du corps d'une même couleur, on l'appelle *Palto*. S'il a le col entierement blanc, c'est un *Cha-ku*. S'il a sur la tête quelques poils qui tombent par derrière, c'est un *Kalia*. Si sa prunelle est moitié blanche & moitié bleue, c'est un *Chi-keri*. S'il est bas, s'il a les jambes courtes & trapues, & le col long, c'est un *Kapari*. Le nom commun d'un chien est *Indagon*, & celui d'une chienne *Nieghen*. Les petits à sept mois s'appellent *Niacha*. Depuis sept jusqu'à onze, ils se nomment *Nukere*. A seize mois ils prennent le nom général d'*Indagon*. Il en est de même de leurs qualités, bonnes & mauvaises. Un mot exprime deux ou trois ensemble.

Les détails seroient infinis sur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les noms ont été vingt fois multipliés que pour le chien. Il y en a non-seulement pour ses différentes couleurs, pour son âge & pour toutes ses qualités, mais encore pour ses divers mouve-

LANGAGE  
DES  
MANCHEOVS.

Singularités de  
la langue Tartare.

Richesse de sa  
langue Tartare.

Combien de  
mots pour exprimer  
un chien.

Il y en a beaucoup  
plus pour le  
cheval.

LANGAGE  
DES  
MANCHEOUS.

mens (14). On ne décideroit pas aisément si cette étrange abondance est un ornement ou un embarras dans une langue. Mais d'où les Tartares ont-ils pu tirer cette multitude surprenante de noms & de termes pour exprimer leurs idées? Ce n'est pas de leurs voisins. A l'Ouest ils ont les Tartares Mongols, mais à peine se trouve-t-il huit mots qui se ressemblent dans les deux langues; encore l'origine en est-elle incertaine. A l'Est, jusqu'à la mer, ils ont quelques petites Nations sauvages, dont ils n'entendent point le langage, non plus que celui de leurs voisins au Nord. Du côté du Sud, ce sont les Corétiens; mais le langage & les caractères de la Corée étant Chinois n'ont aucun ressemblance avec ceux de la Tartarie.

Quatre manières  
d'écrire des  
Mancheous.

Première.

Les Tartares Mancheous ont quatre manières d'écrire, quoiqu'ils n'ayent qu'une sorte de caractères (15). La première, qui sert à graver des inscriptions sur la pierre ou sur le bois, demande un jour entier pour en écrire soigneusement vingt ou vingt-cinq lignes, sur-tout lorsqu'elles doivent être vues de l'Empereur. Si les traits du pinceau sont d'une main pesante, qui les rend trop larges & trop pleins, s'il leur manque de la netteté, si les mots sont pressés ou inégaux, l'ouvrage doit être recommencé. On n'y souffre point de renvois, ni d'additions marginales. Ce seroit manquer de respect pour le Souverain. Les Inspecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on apperoit la moindre faute.

Seconde.

La seconde méthode est fort jolie, & peu différente de la première, quoiqu'elle soit beaucoup plus aisée. Elle n'oblige pas de marquer d'un double trait les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qui est une fois écrit, quand le trait seroit trop épais ou trop mince.

Troisième.

La troisième manière est plus différente de la seconde que celle-ci ne l'est de la première. C'est l'écriture courante. Elle est si prompte que les deux côtés de la page sont bien-tôt remplis. Comme les pinceaux du Pays prennent beaucoup mieux l'encre que nos plumes, on perd moins de tems à les tremper. Si l'on dicte à quelqu'Écrivain, on est surpris de la vitesse avec laquelle on voit courir le pinceau. Ce caractère est fort en usage pour les mémoires, les procédures de la Justice & les affaires communes. Les trois méthodes précédentes ne sont pas d'une égale finesse, mais elles sont également lisibles.

Quatrième.

La quatrième est la plus grossière, quoique la plus courte & la plus commode pour un Auteur, & pour ceux qui ont des extraits à faire ou quelque chose à copier. Il faut sçavoir que dans l'écriture Tartare il y a toujours un grand trait qui tombe perpendiculairement du haut au bas du mot. A gauche de ce trait, on en ajoute un comme en dents de scie, qui fait les quatre voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, distinguées l'une de l'autre par des points à droite de la perpendiculaire. Un point opposé à la dent forme la voyelle *e*. Si ce point est omis, c'est la voyelle *a*. Un point, à gauche d'un mot, près de la dent, signifie *n*, & l'on doit lire alors *ne*. Si le point est opposé à droite, on lit *no*. Si,

(14) En cela le Mancheou ressemble à l'Arabe, qui exprime les animaux & les choses, sous différentes idées, par des mots différens. C'est ainsi que l'Arabe a mille mots pour exprimer un cheval, un chameau, &c. cinq cens pour du lait, une épée, &c.

(15) Les caractères Tartares ou Mancheous sont originiairement les lettres d'*Oïgour* ou *Vïgor*, qui sont en usage, avec quelques différences, parmi les Mongols & les Peuples du Tibet & du Bengale.

à la droite d'un mot, on trouve un *o* à la place d'un point, cet *o* marque que la voyelle est aspirée, & qu'il faut lire *ho*, *he*, comme en Espagnol.

On se sert ordinairement d'un pinceau; quoiqu'on emploie quelquefois aussi une forte de plume, composée de Bambou, & taillée à-peu-près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caractères Tartares sont de telle nature, qu'ils ne sont pas moins lisibles de travers, en remontant, que de l'autre côté.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfère sa langue naturelle à toutes les autres, & qui ne la croie la plus élégante & la plus riche du monde. Le fils aîné de l'Empereur, à l'âge de trente-cinq ans, s'imaginait qu'il étoit impossible de rendre le sens de la langue Tartare, & plus encore la majesté de son stile, en aucune des langues Européennes. Il les traitoit de barbares. La relieure de nos livres & nos gravures lui plaisoient beaucoup, mais il n'avoit que du dégoût pour nos lettres. Il les trouvoit petites & mal distinguées. Il prétendoit qu'elles formoient une espèce de chaîne, dont les anneaux étoient irrégulièrement entrelacés, & qu'elles ressembloient à la trace des pieds d'une mouche sur une table poudreuse. Il ne pouvoit se persuader que des caractères de cette nature fussent capables d'exprimer un grand nombre de pensées & d'actions, & tant de choses mortes ou vivantes; comme ceux des Chinois & des Tartares, qui sont clairs, distincts & gracieux. Enfin, il soutenoit que sa langue étoit forte, majestueuse & très agréable à l'oreille; au lieu que dans le langage des Missionnaires il n'entendoit qu'un gazouillement continu, fort approchant du jargon de Fo-kyen.

Le Père Parennin, pour convaincre ce Prince que les langues de l'Europe pouvoient exprimer tout ce qui étoit prononcé en langue Tartare, traduisit sur le champ, en latin, une lettre au Père Suarez (16), que le Prince avoit dictée dans sa propre langue. Il lui fit confesser que les caractères romains étoient préférables à ceux de la Tartarie, parce que malgré leur petit nombre ils ne laissent pas d'exprimer quantité de mots Chinois & Tartares que sa Nation ne peut écrire avec ses caractères. Il lui proposa pour exemple les mots *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*, qu'il fut impossible au Prince d'écrire dans sa langue, parce que le Tartare n'admettant point deux consonnes sans une voyelle au milieu, il ne pouvoit rendre que *perendre*, *pelatine*, *geriffon* & *seriand*. L'Auteur lui fit encore observer que les Tartares ne pouvoient commencer aucun mot par les lettres *B* & *D*, & qu'ils étoient forcés de substituer *P* & *T*, comme dans *Bestia* & *Dens*, qu'ils écrivent *Pestia* & *Tens*. Les Européens ayant une infinité d'autres sons qui ne peuvent être exprimés par les caractères Tartares, quoiqu'un Tartare puisse les prononcer, Parennin conclut que l'alphabet François avoit beaucoup d'avantage sur celui de la Tartarie (17).

(16) Les Chinois appelloient le Père Suarez *Su-lin*.

(17) L'Auteur Anglois n'est point ici de l'avis du Père Parennin, parce que les François, dit-il, n'ont pas le *ch*, le *kh*, le *w* & l'*j*, que les Manchéous ont dans leur langue; & quoiqu'ils substituent des lettres pour exprimer ces sons, comme *tch* pour *ch*, *ou* pour *w*,

*dgi* pour *j*, il s'imagine, ajoute-t-il, qu'ils ne peuvent parvenir à la vraie prononciation; au lieu que le Prince pouvoit prononcer les sons *e*, *f*, *b* & *d*, quoiqu'il ne pût les écrire. Mais le Prince ne pouvoit-il pas y suppléer dans l'écriture par des combinaisons d'autres caractères, comme font les François, & comme ont fait les Manchéous mêmes, puisque les

LANGAGE  
DES  
MANCHÉOUS:  
Pinceaux & papier.

Observation  
entre le Prince  
héréditaire de la  
Chine & le Père  
Parennin, sur les  
langues Euro-  
péennes & Tar-  
tares.

Il objecta d'ailleurs que chez les Tartares la voyelle *e* est toujours ouverte ; qu'à l'exception de certains mots, où elle se trouve après *u*, elle n'est jamais ce que nous appellons muette ; & que dans ce dernier cas elle n'est distinguée par aucune marque. Il confessa que le même défaut se trouve dans la langue Chinoise, & que les Tartares ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage sur celle de la Chine pour exprimer les noms étrangers ; mais il soutint que la langue Tartare en elle-même n'est pas propre pour le stile court & laconique ; qu'elle a des mots trop longs & peu convenables par conséquent à la poésie. Il ajouta qu'elle a peu de transitions, & que celles même qu'elle a ne sont pas assez sensibles ; que les plus grands esprits ne peuvent surmonter cette difficulté, & demeurent souvent dans l'embarras pour lier leurs phrases ; qu'après y avoir pensé long-tems, ils se voient souvent obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, sans en apporter d'autre raison que le mauvais son ou la dureté d'une expression, l'impropriété du tour & le défaut de connexion. Le Prince ne put désavouer que sa langue ne fut sujette à ces inconvéniens. Mais il prétendit qu'elle ne les avoit pas dans la conversation, où le discours lui paroisoit fort coulant. Perennin le pria d'observer que ceux qui ne possédoient pas comme lui la langue Tartare allongeoient beaucoup les finales, & qu'ils ajoûtoient souvent le mot *Yala*, quoiqu'il ne signifie rien ; qu'ils s'applaudissoient beaucoup lorsqu'ils n'avoient repeté que deux ou trois fois ce mot dans une conversation ; que ceux qui étoient arrivés nouvellement du centre de la Tartarie en usoient aussi fréquemment que les autres ; ce qui prouvoit assez que les Tartares manquoient de transitions ; enfin que les Auteurs n'osant employer le mot de *Yala* dans les ouvrages de quelque élégance, sur-tout depuis que l'Empereur l'avoit condamné en cessant de s'en servir, ils étoient fort embarrassés à passer d'un sujet à l'autre.

Le Prince répondit, en souriant, que le combat n'étoit pas égal, parce qu'il n'avoit jamais été en Europe ; mais que s'il eut fait ce voyage, il seroit revenu assez bien instruit des défauts de la langue françoise pour confondre les Missionnaires. Perennin repliqua que le Prince auroit pu se tromper dans cette espérance, parce que les François avoient formé une Academie dans la seule vue de reformer & de perfectionner la langue. Mais ayant été forcé de convenir, sur une autre question qu'on lui fit, que les François ont emprunté quantité de termes des autres Nations, sur-tout en matiere d'arts & de sciences, le Prince s'écria que la victoire étoit à lui : » Pour nous, lui dit-il, nous n'avons emprunté que fort peu de mots des Mongols, & moins encore des Chinois, & nous les avons naturalisés par des terminaisons. Vous faites gloire apparemment de vous être enrichis des dépouilles de vos voisins. En

lettres d'Oigur ou Vigar dont ils se servent n'étoient qu'au nombre de quatorze dans l'origine ? ( Voyez l'Histoire des Turcs & des Mongols, dans la Préface du Traducteur Anglois, p. 22. ) Comme on lit ici que les Manchoux ont plus de caractères que les François, peut-être en ont-ils autant que les Peuples du Tibet, qui se servent des mêmes caractères avec quelques différences, & qui ont trente consonnes

& quatre voyelles. ( Voyez *AÛa eruditorum*, T. XLVI. Sé. 1. 1722 p. 415. ) Ainsi, ajoute l'Auteur Anglois, la langue Manchoux semble préférable à cet égard au François, dont l'alphabet est un des moins propres de l'Europe à l'expression des sons Orientaux. Voyez ci-dessus ce qu'on en a déjà dit, & l'Histoire générale des Turcs, &c. p. 27.

« vérité, vous avez bonne grace après cela de reprocher des bagatelles à la langue Tartare.

Pendant les réponses du Pere Perennin satisfirent assez le Prince héréditaire de la Chine pour lui faire prendre une meilleure opinion des langues de l'Europe. Il promit même de leur donner le premier rang dans son estime après la sienne. A la vérité, il panchoit à donner la seconde place au Chinois; mais le Missionnaire protesta fortement contre cette idée, en alléguant la multitude d'équivoques dont cette langue est remplie.

## §. II.

*Voyage dans la Tartarie Orientale en 1682, par le Pere Ferdinand VERBIEST, Jésuite.*

ON doit reconnoître un nom, déjà célèbre dans ce recueil. Ce fut à la suite de *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, que le Pere Verbiest entreprit le voyage de la Tartarie. Il étoit alors Président du Tribunal des mathématiques de Peking. Peu d'années après, il fit passer en Europe le Journal de son entreprise, & celui d'un autre voyage qu'il fit l'année suivante dans la Tartarie orientale. Les Auteurs Anglois jugent que les deux lettres où ces Journaux sont contenus furent écrites en latin, d'où étant passées d'abord en françois elles furent bientôt traduites en anglois & publiées à Londres en 1687, avec une relation de la Floride par *Soto*. Le Pere du Halde les a placées dans sa description de la Chine & de la Tartarie. L'ouvrage est court, mais curieux. C'est la seule relation connue d'un voyage au centre de la Tartarie orientale. Ilbrand Ides, & ceux qui ont fait le voyage de la Russie à la Chine par la même route, n'ont traversé que certaines parties de la Tartarie occidentale.

L'Empereur se mit en marche le 23 de Mars 1682, après avoir apaisé une révolte par le supplice de trois Rois. Un des trois Rebelles fut étranglé dans une Province qu'il avoit conquise. Un autre, ayant été conduit à Peking avec ses principaux Partisans, fut coupé en pièces, dans une Place ouverte, par divers Mandarins, dont il avoit fait mourir les parens avec beaucoup de barbarie. Le troisième, qui avoit servi de chef aux deux autres, se tua lui-même; & telle fut la fin d'une guerre de sept ans. Le Monarque Chinois prit avec lui, dans le voyage, son fils aîné, qui n'étoit âgé que de dix ans, & se fit accompagner des trois premières Reines. Son cortège étoit composé des principaux Regules, des Grands de la Cour & des premiers Mandarins de tous les Ordres. L'équipage étoit si nombreux, qu'on y comptoit plus de sept mille personnes.

Sa Majesté désira que Verbiest fût du voyage, & sans cesse près de sa personne, pour observer en sa présence la disposition des Cieux, l'élevation du Pole, les hauteurs des montagnes & les distances des places. Elle le chargea aussi de lui expliquer les meteores, & d'autres matieres de Physique & de Mathématique. Dans cette vue elle donna des ordres pour faire porter sur des chevaux les instrumens nécessaires à ces opérations. Elle recommanda le Missionnaire au Prince son oncle, qui étoit aussi son beau-pere & la seconde personne de l'Etat, porroit un nom qui signifioit *associé à l'Empire*. Ce Prince reçut la com-

Cccc ij

LANGAGE  
DES  
MANCHOUIS.  
Con. Inſion de  
Peutretien du  
Prince & de Pa  
rennin.

VERBIEST.  
1682.  
Introduction

Départ de l'Au  
teur.

Repos que l'Em  
pereur s'étoit  
procuré pour son  
voyage.

A quoi Verbiest  
devoit être em  
ployé.

VERBIEST,  
1682.

million de fournir toutes sortes de commodités au Pere Verbiest. Il le logea dans sa propre tente & le fit manger à sa table. D'un autre côté l'Empereur lui fit donner dix chevaux de sa propre écurie, pour en changer dans le voyage. Il y en avoit un que Sa Majesté avoit monté elle-même; ce qui passe à la Chine pour une marque de la plus haute distinction.

Route par des  
Pays défruits.

La route étoit au Nord-Est. De Peking à Lyau-tong, où l'on compte environ trois cens milles, elle est assez unie. Les quatre cens milles qu'on fait dans cette Province sont plus inégaux, à cause des montagnes. Au-delà de Lyau-tong, il en reste quatre cens beaucoup plus difficiles, par des montagnes fort escarpées, des vallées très-profondes, & quelquefois par des plaines désertes, où l'on marche deux ou trois jours sans rencontrer la moindre chose. Les montagnes, à l'Est, sont couvertes de gros chênes & de forêts qui n'ont point été coupées depuis plusieurs siècles.

Tout le Pays, au-delà de Lyau-tong, est un véritable désert. On n'y voit autour de soi que des montagnes & des vallées sans habitans, qui servent de retraite aux ours, aux tygres & à d'autres bêtes féroces. A peine y trouve-t-on quelques misérables hutes sur les bords des rivières & des torrens. Dans Lyau-tong même, les Villes & les Bourgs, quoiqu'en assez grand nombre, n'offrent que des ruines & des tas de pierres au milieu des rochers. Si l'on a bâti depuis peu quelques maisons dans l'enceinte de ces Villes, les unes sont de terre, les autres du débris des anciens édifices, mais la plupart couvertes de chaume & sans ordre. Il ne reste pas la moindre trace de quantité de bourgs & de villages, dont la Province étoit remplie avant les guerres. Le petit Prince Tartare, qui commença les hostilités avec fort peu de troupes, s'étoit fait une règle de prendre les Habitans de toutes ces Places pour recruter son armée. Ensuite il détruisoit les édifices, pour ôter à ses soldats l'espérance de retourner dans leur patrie.

Pourquoi les  
Villes y sont de-  
truites.

Dans l'espace de trois mois, la Caravane Impériale fit trois ou quatre cens lieues au Nord-Est. Elle n'employa pas moins de tems à son retour. Son premier séjour fut à *Chankay* (18), Fort situé entre la mer du Sud & les montagnes du Nord. Là commence la fameuse muraille de la Chine, qui sépare la Province de Pe-che-li de celle de Lyau-tong. En entrant dans cette dernière Province, on quitta la grande route pour prendre celle des montagnes, qui s'étendent sans interruption au Nord-Est, & l'on y employa d'abord quelques jours à la chasse.

Chasses de l'Em-  
pereur.

Verbiest nous donne une idée de cet exercice. L'Empereur, ayant choisi trois mille hommes de sa garde, armés d'arcs & de flèches, les distribua de tous côtés autour des montagnes, qui forment dans ce lieu un cercle d'environ trois milles de diamètre. Cette ligne, venant à se resserrer pas à pas, sans rompre l'ordre, réduit le grand cercle à un diamètre d'environ trois cens pas, dans lequel toutes les bêtes de cette partie de montagnes se trouvent prises comme au filet. Les Chasseurs quittent alors leurs chevaux, & se tiennent si près l'un de l'autre qu'il ne reste pas entr'eux le moindre passage. La chasse est si vive dans des bornes si étroites, que les pauvres animaux, épuisés de fatigue, se couchent aux pieds des Chasseurs & se laissent prendre sans résistance.

(18) Dans les premières Editions Française & Angloise, on lit *Kam-bay*.

Verbieft vit deux ou trois cens chevaux sauvages, qui avoient été pris en moins d'un jour par cette méthode, sans compter un grand nombre de loups & de renards. Une autre fois, l'Empereur s'étant donné le même amusement en Tartarie, au-delà de la Province de Lyau-tong, l'Auteur vit, dans l'enceinte, entre quantité d'autres bêtes, plus de mille Cerfs, qui, ne voyant aucun jour pour se sauver, se précipiterent d'eux-mêmes sur les armes des Chasseurs. On y tua aussi des sangliers, des ours & plus de soixante tygres. L'Auteur étoit le seul Mandarin qui n'eut point d'armes à feu, près de la personne de l'Empereur. Quoiqu'il se fût accoutumé à la fatigue depuis qu'on s'étoit mis en marche, il se trouvoit si épuisé le soir lorsqu'il rentrait dans sa tente après ces chasses, qu'il ne pouvoit se tenir debout, & qu'il se seroit quelquefois dispensé de suivre l'Empereur, s'il n'eût appréhendé que ce Prince ne se fût offensé de son absence.

Après avoir fait quatre cens milles, en continuant de chasser sur la route, on découvrit *Chin-yang*, Capitale de Lyau-tong. C'est une assez belle Ville, où l'on voit encore les restes d'un ancien Palais. L'Auteur trouva par ses observations qu'elle est à quarante-un degrés cinquante-six minutes de latitude (19); c'est-à-dire deux minutes moins que la latitude de Peking, quoique jusqu'à lors les Européens, comme les Chinois, ne l'eussent pas eue qu'à quarante-un degrés. Plusieurs expériences le convinquirent que l'aiguille n'a point de variation dans ce lieu; tandis qu'à *Ula*, qui est à quarante-trois degrés & environ cinquante minutes (20), la variation est de quarante-huit minutes Ouest.

*Ula*, fut le terme du voyage. Depuis Peking jusqu'à cette Ville, c'est-à-dire dans l'espace de près d'onze cens milles, on avoit fait un nouveau chemin, où l'Empereur pouvoit marcher commodément à cheval, & les Reines dans leurs chariots dorés. Il est large de dix pieds, aussi droit & aussi uni qu'on a pu le rendre. Des deux côtés regne une espèce de petite chaussée, d'un pied de hauteur, exactement unie & parallèle. Le fond du chemin est d'une netteté admirable, sur-tout dans le beau tems, par le travail continuel des ouvriers qu'on y emploie. On a fait une route semblable pour le retour. Les efforts n'ont pas été ménagés pour réduire les montagnes au niveau & pour bâtir des ponts sur les torrens. Les côtés de ces ponts étoient tendus de nattes, sur lesquelles on avoit peint des figures d'animaux; ce qui faisoit le même effet que les Tapisseries qu'on pend en Europe dans les processions publiques. L'Empereur marche rarement dans ce chemin, parce qu'il s'amuse continuellement à la chasse; ou s'il le prend, avec les Reines, il suit les chaussées qui le bordent, de peur que la multitude des chevaux ne rompe une si belle route. Dans sa marche, il étoit ordinairement à la tête de sa petite armée. Les Reines suivoient, à quelque distance, avec leur cortège & leurs équipages. On voyoit ensuite les Reines, les Grands de la Cour & les Mandarins, suivant l'ordre de leurs di-

VERBIEFT.  
1682.

Chin-yang, Capitale de Lyau-tong.

Ula, terme du voyage.  
Chemin neuf.

Ordre de la marche de l'Empereur.

(19) La Carte des Jésuites la place à quarante-un degrés cinquante minutes trente secondes. Ainsi la différence est de six minutes trente secondes.

(20) Dans les Lettres du Pere Verbieft, imprimées à Paris en 1695, la latitude est de quarante quatre degrés neuf minutes. Mais dans le texte la latitude approche beaucoup de

celle de Kirin-ula-hotun & de celle que Du Halde donne à Ula. Vraisemblablement cet Auteur a pris ces deux Villes pour la même. Cependant il paroît par ce Journal qu'Ula est à trente-trois milles au Nord de Kirin-ula; & c'est sans doute *Pitay-ula-hotun* sur le Songon, environ à quarante-quatre degrés six minutes.

VERBIEST.

1682.

Comment il est  
logé avec sa suite.

gnités. Un grand nombre de domestiques & d'autres gens à cheval faisoit l'arrière-garde.

Comme on ne rencontre pas de Ville qui soit capable de fournir le logement & la subsistance à une caravane si nombreuse, & que la plus grande partie du chemin se fait dans des Pays mal peuplés, on est obligé de porter toutes sortes de provisions & de commodités pour trois mois. Mais on avoit fait partir d'avance, par des chemins détournés, une prodigieuse quantité de charriots, de chameaux, de mulets & de chevaux, avec la principale partie du bagage. D'ailleurs Sa Majesté Impériale & presque toute la Noblesse avoit un grand nombre de chevaux de main, pour en changer dans l'occasion; sans parler des troupeaux de bœufs, de moutons, &c. Quoique cette multitude d'hommes, de chevaux & d'autres bêtes marchât assez loin de la grande route, elle faisoit lever des nuages de poussière, qui ne permettoient pas aux gens du cortège Imperial de voir quinze pas devant eux.

Leur marche étoit réglée avec tant d'ordre, que chaque jour au soir ils campoient sur le bord de quelque rivière ou de quelque torrent. Les Maréchaux des logis partant de grand matin avec le bagage nécessaire, alloient marquer des places pour les tentes de l'Empereur, des Reines, des Grands & des Mandarins. Pendant le voyage, quelques Coréens présentèrent à l'Empereur un veau de mer. Il demanda au Pere Verbiest si les Auteurs Européens parloient de ce poisson. Le Millionnaire lui ayant répondu que les Jésuites de Peking avoient dans leur Bibliothèque un Livre qui traitoit de la nature du veau-marin, avec la représentation de sa figure, Sa Majesté, dans l'impatience de voir cet Ouvrage, dépêcha un courier à Peking & le reçut peu de jours après. Elle parut fort satisfaite, d'y trouver une description semblable à ce qu'elle avoit vûe de ses propres yeux. Elle donna ordre que l'animal fût gardé comme une rareté.

Veau-marin  
qu'on lui présen-  
te.

L'Empereur vi-  
sité les tombeaux  
de ses ancêtres.

Pendant le séjour que ce Monarque fit à Chin-yang, & qui dura quatre jours, il se rendit avec les Reines au tombeau de ses ancêtres, qui n'en est pas fort éloigné; & de-là, après avoir renvoyé les Reines à la Ville, il se remit en marche pour la Tartarie orientale. La chasse recommença pendant quelques jours, jusqu'à Kirin, qui est à cent milles de Chin-yang. La Ville de Kirin est située sur la Rivière de Songari, dont la source est dans le *Chau-pe* (21) ou la Montagne-blanche, à quatre cens milles de Kirin, au Sud. Cette montagne si fameuse du côté de l'Est, pour avoir été l'ancienne habitation des Tartares Manchéous, est, dit-on, sans cesse couverte de neige, & c'est de-là qu'on lui fait tirer son nom.

Il arrive à Kirin  
& salue la terre à  
genoux.

En arrivant à la vûe de Kirin, l'Empereur descendit de son cheval, & se mettant à genoux sur le bord de la rivière, il se baissa trois fois vers la terre en forme de salutation. Ensuite il monta sur un trône brillant d'or, sur lequel il fit son entrée dans la Ville. Le Peuple courant en foule autour de lui, pleuroit de la joie de le voir. Ces témoignages d'affection le touchèrent si vivement, que pour marque de faveur il voulut se faire voir à tout le monde, & ses gardes reçurent défense d'écartier le Peuple qui se présentoit. On voit dans

(21) On a lû ci-dessus *Chang-pe-chau*, qui est sans doute le vrai nom, tiré de la blancheur de son sable.

cette Ville une espèce particulière de Barques, dont les Habitans prennent soin de tenir un grand nombre toujours prêt, pour repousser les Russiens qui viennent souvent leur disputer la pêche des perles sur la rivière.

L'Empereur, après s'être arrêté deux jours à Kirin, descendit la rivière avec quelques personnes de sa suite, accompagné de plus de cent Barques, jusqu'à *Ula* (22), qui est la plus belle Ville du Pays & l'ancien siège de l'Empire Tartare. Elle est à trente-trois milles de Kirin. Le but de ce petit voyage étoit de s'amuser à la pêche d'une sorte de poisson qui ressemble beaucoup à la Plie de l'Europe, & dont la rivière est remplie un peu au-dessous d'*Ula*. Mais les pluies, qui survinrent tout d'un-coup, enlèrent tellement les eaux de la rivière, que tous les filets furent brisés & emportés par le torrent. L'Empereur revint au bout de cinq ou six jours, sans avoir eu l'amusement qu'il s'étoit proposé. Dans la route, la Barque où *Verbieft* s'étoit mis avec le beau-père du Monarque fut si maltraitée par le battement des vagues, qu'ils furent obligés de la quitter pour se faire traîner dans un chariot par des bœufs.

L'Auteur apprit des Habitans d'*Ula*, que *Ninkrita*, Place assez fameuse dans ces contrées, est éloignée d'eux d'environ sept cens mille lis (23) Chinois, chacun de trois cens soixante pas géométriques. Le Général de la Milice de Kirin lui raconta aussi qu'étant parti de *Ninkrita* sur la grande Rivière de *He-long* (24, dans laquelle se jettent le *Songari* & d'autres rivières plus considérables, il étoit arrivé dans l'espace de quarante jours, après avoir suivi son cours au Nord-Est, dans la Mer orientale, que l'Auteur croit être ici le Détroit d'*Annian*.

Deux jours après, lorsque les pluies eurent commencé à diminuer, l'Empereur partit de Kirin pour reprendre la route par laquelle il étoit venu. L'eau avoit tellement rompu les chemins, que la fatigue de ce voyage ne peut être exprimée. On traversa, sans se reposer, les montagnes & les vallées. On passa des rivières fort dangereuses, & des torrens dont les ponts étoient brisés ou couverts par les flots. Dans quelques endroits on trouva des étangs que l'inondation avoit formés, & des eaux croupissantes dont on eut beaucoup de peine à sortir. Les animaux qui portoient le bagage demeuroient enfoncés dans la boue sans pouvoir se remuer, ou mouroient d'épuisement dans la route. Le sort des hommes n'étoit pas moins triste. Ils se virent menacés de périr, faute de provisions & des commodités nécessaires pour une si longue marche. Plusieurs furent obligés de descendre à terre pour mener leurs chevaux par la bride, ou de s'arrêter au milieu des plaines desertes, pour leur donner le tems de

VERBIEFT.  
1682.

Il prend le plaisir  
de la pêche.

Verbieft com-  
munique de sa  
noyer.

Retour de l'Em-  
pereur.  
Difficultés de sa  
marche.

(22) Ce doit être *Puay-ula*, qui est placée dans la Carte un peu à l'Ouest du Nord; mais ce ne s'auroit être *Ulg-jurt*, que le Traducteur Anglois de l'Histoire de *Aouglaz-khan* regarde comme l'ancien siège de *Jenghiz-khan*, puisque cette Place n'étoit pas loin de *Karakoran* ou *Kara-koran*, comme Petis de la Croix l'observe dans l'Histoire de ce grand Monarque, p. 397. La petite ressemblance qui se trouve entre *Ula* & *Ulg* n'est pas d'un grand poids, car ces deux mots n'ont pas la même signification. *Ula*, en *Mauchou*, si-

gnifie Rivière; & *Ulg*, en *Mogol*, signifie Grand.

(23) C'est peut-être la même Ville que *Ninguta* ou *Ningunta*, dont on a parlé ci-dessus.

(24) *He-lum* dans l'Original, suivant l'orthographe Portugaise. C'est le *He-long-kiung* ou le *Sagholian-ula*. Mais on doit observer que *Ninkrita* ou *Ninguta* est située sur le *Hurba*, qui se jette dans le *Songaro*, fort loin au Sud du *He-long*.

VERBIEST.  
1682.

reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des logis & les Foutiers ne manquaissent point de pioniers ni de bois pour les fascines, il n'en étoit pas moins impossible, après avoir réparé les chemins avec beaucoup de peine, de suivre ceux par lesquels les chevaux & les chariots de l'avant-garde avoient passé. L'Empereur même & son fils, avec tous les Seigneurs de leur suite, prirent plus d'une fois le parti de traverser à pied les lieux où le péril étoit encore plus grand à cheval. Lorsqu'on arrivoit à l'entrée d'un pont ou de quelqu'autre passage, toute la caravane s'arrêtoit pour laisser passer l'Empereur, avec les principaux Seigneurs. Ensuite le reste de la troupe se précipitoit en foule; & chacun s'efforçant d'être le premier, il y en avoit toujours un grand nombre qui tomboit dans l'eau. D'autres cherchant des endroits moins dangereux, s'engageoient dans des bourbiers & des fondrières d'où ils ne pouvoient se retirer. En un mot, les difficultés & les peines furent si excessives, dans tous les chemins de la Tartarie orientale, que de vieux Officiers, qui avoient suivi la Cour depuis trente ans, ne se souvenoient pas d'avoir jamais eu tant à souffrir dans aucun de leurs voyages.

Considération  
qu'il marque pour  
Verbiest.

Au milieu de ces embarras continuels, l'Empereur témoigna une attention particulière pour le Pere Verbiest. Dès le premier jour, on fut arrêté le soir par un torrent large & rapide. Le hazard ayant fait trouver un petit bateau, qui ne pouvoit contenir plus de quatre personnes, l'Empereur s'en servit d'abord pour passer avec le Prince son fils. Quelques Regules le suivirent. Les autres Princes & tous les Seigneurs & les Mandarins, avec le reste de l'armée, attendoient le retour du bateau avec d'autant plus d'impatience, que la nuit approchoit & que les tentes étoient passées long-tems auparavant. Mais l'Empereur revenant dans un autre bateau, qui s'étoit trouvé de l'autre côté, demanda tout haut Verbiest par son nom, & dit à son beau-pere: » Qu'il vienne » & qu'il passe avec nous. Ainsi le Millionnaire & le beau-pere de l'Empereur passèrent seuls avec Sa Majesté, tandis qu'une grande partie de la caravane demeura toute la nuit en plein air sur la rive.

Autre faveur  
qu'il lui fait dans  
le voyage.

La même chose arriva le jour suivant, & presque avec les mêmes circonstances. L'Empereur se trouvant à midi sur le bord d'un autre torrent, donna ordre qu'on fit d'abord passer les tentes, les balors & le bagage. Ensuite il eut la bonté de se faire accompagner de Verbiest, pour passer seul avec lui; & le reste de sa Cour fut arrêté toute la nuit sur la rive du torrent. Le beau-pere même de Sa Majesté ayant demandé s'il pouvoit passer, sous prétexte que le Millionnaire n'avoit pas d'autre logement que sa tente, l'Empereur lui répondit qu'il pouvoit demeurer, & qu'il auroit soin lui-même de faire loger Verbiest. En effet, lorsqu'il fut passé, s'étant assis sur la rive, il plaça le Jésuite à son côté, avec les deux fils du Regule de l'Occident & le Kolan de la Tartarie, qu'il distinguoit dans toutes les occasions. Comme la nuit étoit belle & le tems fort clair, il souhaita que Verbiest nommât toutes les Constellations qui paroissoient. Il nomma lui-même celles qu'il crut reconnoître. Ensuite, ouvrant une petite Carte que l'Auteur lui avoit présentée quelques années auparavant, il chercha l'heure de la nuit par l'Etoile sur le méridien, en prenant plaisir à faire voir son habileté dans cette Science. A routes ces marques de bonté, il ajouta celle d'envoyer au Missionnaire plusieurs plats de sa table.

Verbiest rentre  
à Peking.

Verbiest rentra dans Peking le 9 de Juin, en parfaite santé, quoiqu'une

partie

partie du Portage Impérial fût demeurée malade sur la route, & que d'autres arrivaient blessés, ou dans une fâcheuse situation.

On croit devoir joindre ici les noms Tartares & les distances des Places par lesquelles Verbiest avoit passé dans la Tartarie orientale, depuis la Capitale de *Lyau-tong* jusqu'à Kirin. Le premier jour, étant parti de *Chin-yang*, il se rendit à *Syau-lifto*, nom Chinois de cette Place, après avoir fait quatre-vingt-quinze lis Chinois. Le 2, à *Chalay-angha*, quatre-vingt-cinq lis. Le 3, à un torrent du même nom, soixante-dix lis. Le 4, à *Kiaguchen*, cinquante lis. Le 5, à *Feyeri*, quatre-vingt lis. Le 6, au torrent de *Feyteri*, quatre-vingt lis. Le 7, au torrent de *Tsyang*, quatre-vingt lis. Le 8, à *Kuru* (23), cinquante lis. Le 9, à la Ville de *Sapé*, quarante lis. Le 10, à *Quaranni-pira*, quarante lis. Le 11, à *Esten-eme-ambayaga*, soixante-dix lis. Le 12, à *Ipotan*, cinquante-huit lis. Le 13, à *Suayenni-pira*, soixante lis. Le 14, à *Ihnen*, soixante-dix lis. Le 15, à *Seuten*, soixante-dix lis. Le 16, à la Ville de Kirin, soixante-dix lis. Toute la route contient mille vingt-huit lis Chinois, qui font trois cens soixante-neuf milles géométriques. On pourroit insérer ces Places dans la Carte de *Lyau-tong* par Martini, en prenant soin seulement de corriger les latitudes sur les Observations qui se trouvent dans le même Journal.

Cette route ne peut être tracée dans la première feuille de la Carte de Tartarie, donnée par le Pere du Halde, jusqu'à la Rivière de *Kuru*, qui est à la moitié du chemin. Mais ensuite on trouve toutes les Places nommées dans l'Itinéraire, à l'exception de *Sapé*, *Quaranni* & *Karanni-pira*, qui est peut-être la Rivière d'*Ajighe-yala*. La Carte nomme les autres Places, *Altan-eme-ambayaha*, *Iptan*, *Sayan*, *Ihnen*, *Sewde* au lieu de *Sewton*, *Kirin-ula-hotun*.

VERBIEST.  
1682.  
Noms & distances des Places qu'il avoit vûes.

On ne trouve qu'une partie de ces noms dans la Carte.

*Table des Places de la Tartarie Orientale, dont les latitudes ont été déterminées par observation, & dont les longitudes l'ont été géométriquement (24).*

| Places.                  | Latitude.    | Longitude.    |                                  |
|--------------------------|--------------|---------------|----------------------------------|
| PANSE-HOTUN,             | 41 . 29 . 0  | 9 . 6 . 40.   | Latitude & longitude des Places. |
| Kirin-ula-hotun,         | 43 . 46 . 48 | 10 . 24 . 30. |                                  |
| Tondonkia-mon,           | 43 . 57 . 36 | 11 . 26 . 0.  |                                  |
| Ninguta-hotun,           | 44 . 24 . 15 | 13 . 1 . 60.  |                                  |
| Source du Huchi-pira,    | 43 . 31 . 0  | 13 . 6 . 0.   |                                  |
| Hongra-hotun,            | 42 . 54 . 1  | 13 . 86 . 0.  |                                  |
| Chulhey-hotun,           | 43 . 20 . 10 | 15 . 82 . 0.  |                                  |
| Chulhey-hotun de Swifou- |              |               |                                  |
| pira,                    | 44 . 1 . 12  | 15 . 36 . 30. |                                  |
| Tapku-hurta, Sud,        | 44 . 47 . 10 | 18 . 0 . 0.   |                                  |

(23) *Kuru-pira*, ou la Rivière de *Kuru*.

(24) Cette Table, aussi-bien que toutes les Tables de latitude & de longitude qui ont rapport à la Chine & à la Tartarie, se trouve à la fin du dernier Tome de la Chine du Pere du

Halde; mais les Anglois les ont placées dans le cours de l'Ouvrage, avec toutes les Cartes respectives, pour se faire honneur de leur exactitude.

VERBIEST.  
1682.

| Places.                        | Latitude.            | Longitude.    |
|--------------------------------|----------------------|---------------|
| Chulghey-hotun, sur le         |                      |               |
| Uluri-pira, . . . . .          | 44 . 33 . 0 . . . .  | 16 . 34 . 0.  |
| Niman-kajan, . . . . .         | 46 . 55 . 20 . . . . | 19 . 58 . 40. |
| Hay-chu-kajan, . . . . .       | 47 . 59 . 0 . . . .  | 18 . 45 . 0.  |
| Hula-kajan, . . . . .          | 48 . 50 . 0 . . . .  | 19 . 3 . 20.  |
| Tonden-kajan, . . . . .        | 40 . 24 . 20 . . . . | 19 . 58 . 40. |
| Edu-kajan, . . . . .           | 48 . 9 . 46 . . . .  | 15 . 37 . 0.  |
| Chefi-kajan, . . . . .         | 47 . 49 . 12 . . . . | 16 . 11 . 20. |
| Indamu-kajan, . . . . .        | 47 . 23 . 0 . . . .  | 15 . 27 . 30. |
| Nuschau-kajan, . . . . .       | 47 . 18 . 45 . . . . | 14 . 40 . 40. |
| Peruntz-hotun, . . . . .       | 46 . 53 . 20 . . . . | 14 . 12 . 50. |
| Porato-kajan, . . . . .        | 45 . 47 . 45 . . . . | 6 . 52 . 0.   |
| Hara-paychang, . . . . .       | 45 . 15 . 40 . . . . | 8 . 32 . 20.  |
| Kojin-po-chiamon (25),         | 43 . 48 . 0 . . . .  | 5 . 50 . 0.   |
| Sufay-po, . . . . .            | 41 . 4 . 15 . . . .  | 4 . 3 . 0.    |
| Sirani-yu-fay-po, . . . . .    | 41 . 4 . 15 . . . .  | 2 . 46 . 40.  |
| Parin, . . . . .               | 41 . 50 . 30 . . . . | 1 . 25 . 0.   |
| Chakka-hotun, . . . . .        | 42 . 15 . 36 . . . . | 1 . 58 . 20.  |
| Porato-kiamon, . . . . .       | 41 . 16 . 48 . . . . | 0 . 30 . 0.   |
| Poro-hotun, . . . . .          | 44 . 1 . 30 . . . .  | 2 . 57 . 30.  |
| Tsitfikar (26), . . . . .      | 47 . 24 . 0 . . . .  | 7 . 27 . 20.  |
| Kamnika-kiamen, . . . . .      | 48 . 41 . 30 . . . . | 8 . 27 . 20.  |
| Merghen-hotun, . . . . .       | 49 . 12 . 0 . . . .  | 8 . 33 . 50.  |
| Saghalian-ula-hotun, . . . . . | 50 . 0 . 55 . . . .  | 10 . 59 . 0.  |
| Ulufsu-moudan, . . . . .       | 51 . 21 . 56 . . . . | 10 . 23 . 0.  |

## §. I I I.

*Contrées des Mongols, proprement dits.*TARTARIE  
DES  
MONGOLS.Étendue & bornes  
du Pays des  
Mongols.

LE Pays des Mongols, *Monguls* ou Mongals, que les Géographes Européens ont nommé *Mongalie*, est bordé à l'Est par la Tartarie orientale; au Sud, par la grande muraille de la Chine; à l'Ouest, par le *Kobi* ou le grand Désert, & par le Pays des *Kalkas*, duquel il est séparé par le *Karu*, ou par les limites que l'Empereur a fixées; au Nord, par les *Kalkas* & par une partie de la Tartarie orientale. C'est une fort grande région, qui n'a pas moins d'étendue que la Tartarie orientale. Sa situation est entre cent vingt-quatre & cent quarante-deux degrés de longitude orientale, & entre trente-huit & quarante-sept degrés de latitude. Ainsi sa longueur, depuis les bords de la Tartarie orientale du côté de l'Est, jusqu'aux parties qui sont vis-à-vis de *Ning-hya* & qui appartiennent à la Chine vers l'Ouest, est de plus de trois cents lieues. Sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ deux cens; quoiqu'elle

(25) *Chiskar* dans l'Original.(26) Les Chinois l'appellent *Cha-me*.

ne soit pas la même dans toutes ses parties, comme on peut en juger par la vûe de la Carte.

Cette portion de la Tartarie peut passer pour le théâtre des plus grandes actions que l'Histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. C'est-là que le grand Empire de *Jenghiz-khan* & de ses successeurs prit naissance & qu'il eut son siège principal. Là furent fondés les Empires de *Catay*, ou *Kitay*, & de *Kara-kitay*. De-là vient, comme de son origine, le présent Empire des Tartares orientaux ou des *Mancheous*. Là, pendant plusieurs siècles, on vit des guerres sanglantes & quantité de batailles, qui décidèrent du destin des Monarchies. Là, toutes les richesses de l'Asie méridionale furent plusieurs fois réunies & dissipées. Enfin, c'est dans ces Deserts que les arts & les sciences furent long-tems cultivées & qu'on vit fleurir quantité de puissantes Villes, dont on a peine à distinguer aujourd'hui les traces.

Quoique les différentes branches qui composent la Nation des Mongols soient dans l'usage de mener une vie errante, elles ont leurs limites respectives, au-delà desquelles il ne leur est pas permis de s'établir. Les terres des Princes Mongols sont divisées en quarante-neuf *Kis* ou Eten-dards. Mais elles peuvent être considérées sous trois principales dénominations, prises de leur position à l'égard des quatre portes de la grande muraille de la Chine; sçavoir *Hi-fong-cheu*, *Rup-cheu*, *Chang-kya-keu* & *Cha-hu-keu*. En Chinois, *Keu*, ou *Keou*, signifie *Détroits des montagnes*.

Après avoir passé, au Nord, la porte de *Hi-fong-cheu*, qui est dans la Province de *Pe-che-li*, on se trouve bien-tôt dans les Pays de *Karchin*, d'*Ohan*, de *Nayman* & dans celui de *Korchin*, à l'Est duquel est le Pays de *Tumet*. 1°. *Karchin* est divisé en deux districts, nommés à *Peking*, Banieres ou Eten-dards, & gouvernés par deux Princes. La seule Ville qui mérite ici quelque remarque dans la Carte, est *Chahan-subarhan-hotun*. En langue *Mancheou*, *Hotun* signifie Ville; & *Subarhan*, une Pyramide de plusieurs étages, qui se voit encore dans ce lieu.

Le Pays de *Karchin* est sans comparaison le meilleur de tous les Pays Mongols. Comme les Princes qui le gouvernent à présent sont d'origine Chinoise, ils y ont attiré un grand nombre de leurs compatriotes, qui y ont bâti plusieurs Bourgades. Le soin qu'ils ont apporté à la culture des terres, leur produit leur subsistance & de quoi commercer avec leurs voisins. On y trouve aussi des mines, quelques-unes sur-tout d'excellent étain, & de vastes forêts d'un beau bois, qui se transporte jusqu'à *Peking* pour la construction des édifices. Ce Commerce fit acquérir au pere du bifaycul de la famille regnante d'immenses richesses, qui le mirent en état de rendre des services signalés au vieux Prince de *Korchin*; ce qui lui ayant fait obtenir sa fille en mariage, il devint maître à la fin de toutes ses possessions. Ce fut pour se les assurer qu'il se joignit aux *Mancheous*, lorsqu'ils entreprirent la conquête de la Chine. La nouvelle famille Impériale, qui regne aujourd'hui, lui accorda pour récompense la dignité de *Tjing-wang*, ou de premier Regule, qui est le plus haut titre d'honneur qu'un Prince puisse recevoir de l'Empereur.

Le Pays de *Karchin* n'a pas, du Nord au Sud, plus de quarante-deux grandes lieues de France; mais il s'étend beaucoup plus de l'Est à l'Ouest. C'est dans ce canton que l'Empereur a de belles maisons de campagne, où il s'exerce

D d d d ij

TARTARIE  
DES

MONGOLS.

Grands évènements dont il a été le théâtre ou la source.

Division de ces  
Peuples.Tartares Kar-  
chins.Propriétés de  
leur Pays.Ils ont contri-  
bué à la conquête  
de la Chine.

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.

souvent à la chasse & où il passe ordinairement l'été. Les chaleurs sont beaucoup plus supportables dans ces quartiers qu'à Peking, quoiqu'en passant la grande muraille par la porte de *Ku-pe-keu*, qui n'est pas à beaucoup près la moitié du chemin, Peking ne soit pas à plus de quarante lieues de *Je-ho*, la plus belle de ces Retraites Impériales.

Tartares Kor-  
chiugs.

2. *Korching* est divisé en dix Etendards, qui comprennent les cantons de *Turbeda* & de *Chaley* (27). Les Tartares Korchins ont leur principale Habitation sur les bords de la Rivière de *Queyler*. Leur Pays s'étend jusqu'à celle de *Sira-muren* (28), & n'est composé que de plaines stériles. Ils brûlent, au lieu de bois, de la fiente de chevaux & de vaches; & , faute de sources, ils se creusent des puits. Le principal point du canton de *Turbeda* est la Rivière de *Hayta-han-pira* (29). Les Tartares Chaleys habitent les bords de *Nor-ni-ula* (30). Ainti, du Nord au Sud, *Korchin* comprend environ quatre degrés, & s'étend six lieues au Nord du *Hay-ta-han*. Mais il n'a pas plus de trois degrés vingt-cinq minutes de l'Est à l'Ouest.

Tartares Nag-  
mans.

3. *Nayman*, qui se trouve nommé dans quelques Cartes *Royaume de Nayman* & de *Nagman*, ne contient qu'une Banrière & commence à la rive méridionale du *Sira-muren*. La latitude, prise sur le lieu, est de quarante-trois degrés trente-sept minutes, & la longitude de cinq degrés à l'Est. Topirtala est le principal point du Nord (31).

## Tartares Ohans.

4. *Ohan* n'est guères habité que sur les bords du *Narkoni-pira*, dans les endroits où cette Rivière reçoit quelques petits ruisseaux, tels que *Cha-kakol* ou *Cha-han-kol*, qui donne son nom au Village de *Chaka-kol-kajan* (32). On voit de ce côté-ci, à quarante-un degrés quinze minutes de latitude, les ruines d'une Ville qui se nommoit *Orpan*, ou *Kurban-subarhan-hotun*, sur la petite Rivière de *Nuchuku* ou *Nuchaka*, qui se jette dans celle de *Ta-lin-ho*. *Nayman* & *Ohan* ont beaucoup moins d'étendue que *Korchin*, quoique leur terroir soit incomparablement meilleur. Il est entremêlé de petites montagnes buissonneuses, qui fournissent du bois pour le feu & qui sont remplies de gibier, sur-tout d'une incroyable quantité de cailles, qu'on est surpris de voir voler sans crainte entre les jambes des passans. Ces trois cantons, & celui de *Turnuda* ou *Turbeda*, qu'ils ont à l'Est, sont extrêmement froids. Le fond du terroir y est sablonneux, sec & nitreux.

## Tartares Turnets.

5. *Tumet* est divisé en deux Banieres, sous autant de Princes. Sa partie la plus habitée est au-delà du *Subarhan*, où l'on voit les ruines de la Ville de *Modun-hotun*. Ce Pays s'étend au Sud jusqu'à la grande muraille, & vers l'Est jusqu'à la palissade qui renferme *Lyau-tong*. Au Nord, il a pour bornes *Halba*, ou *Hata-pay-chang*.

## Autres Pays.

En sortant par la porte de *Kupe-cheu* (33), on entre sur des territoires qui faisoient autrefois partie de *Korchin* & d'*Onbiot*, mais qui sont couverts au-

(27) On lit *Chalair* dans l'Histoire de *Jeu-ghiz-kam* par Petis de la Croix.

(28) *Muren*, en langue Mongol, signifie les plus grandes Rivières.

(29) *Pira* signifie une Rivière, mais de second ordre.

(30) *Ula* est le mot Manchou qui signifie une grande Rivière.

(31) Du Halde, p. 249.

(32) *Kajan* ou *Kayan*, signifie Village en Manchou.

(33) Les Russiens l'appellent *Kapki*. On a vu plusieurs fois ci-dessus tous ces noms.

jour d'hui de forêts, où l'Empereur s'exerce à la chasse. Ce Prince y entretient plusieurs belles maisons de campagne. Plus loin, au Nord, on trouve les contrées d'Oubiot, de *Kechikton*, de *Parin*, de *Charot*, d'*Uchu-muchin*, d'*Arukorkin* & d'*Abahanar*.

1. *Oubiot* est divisé en deux Banieres de Princes Tartares, sur la riviere d'*Inkin*. 2. *Parin*, divisé aussi en deux Banieres, a ses principales habitations sur les bords du *Hara-muren*, qui se jette dans le *Sira-muren*. Les territoires d'*Oubiot* (34) & de *Parin* sont au-delà des maisons de plaisance de l'Empereur, du côté du Nord. Leurs Princes ont été long-tems alliés à la Maison Impériale, & sont en grand nombre dans les deux cantons. *Parin* est le plus étendu, mais d'ailleurs assez semblable à celui d'*Oubiot*, dont le terroir est d'une bonté médiocre. On voit dans le Pays d'*Oubiot*, près du Palais de la Princesse, fille de l'Empereur, quelques Bâtimens qui servent aux gens de sa suite, où les Millionnaires furent logés & fort bien traités. Le mari de cette Princesse portoit le titre de *Tsin-wang* ou de premier Regule. Un autre Prince d'*Oubiot* avoit celui de *Kan-wang*, ou de Regule du second ordre. La Princesse mere du *Tsing-wang* avoit fait bâtir un Palais pour ce Prince, près de la petite riviere de *Sirgha* ou *Siba*, quoiqu'il prit plaisir à camper ordinairement sur les bords (35).

3. *Kechikton*, ou *Kesidon*, est divisé, comme les cantons précédens, en deux Banieres. Ses principales habitations sont sur une petite riviere qui va se rendre du Sud dans le *Sira-muren*. 4. *Uchu-mu-chin*, ou *Ursinusin*, a deux Banieres sur la riviere de *Halakor* ou *Hulgur-pira*. Son Prince porte le titre de *Tsing-wang*, & commande une Baniere de vingt-deux *Nurus*, c'est-à-dire de vingt-deux Compagnies. 5. *Charot*, divisé en deux Banieres, est principalement habité vers la jonction du *Labau-pira* & du *Sira-muren*. 6. *Arukorkin* n'a qu'une Baniere, sur les bords de l'*Arukondulen*. 7. *Abahanar* a deux Banieres, & ses meilleures habitations sont sur le lac de *Taolnor* (36).

Après avoir passé la porte de *Chang-kya-keu*, qui est à l'Ouest de *Ku-pe-keu*, on entre dans un Pays dont la propriété appartient à l'Empereur par droit de conquête. Ces terres, comme celles qui bordent la grande muraille depuis *Ku-pe-keu* jusqu'à *Hi-fong-keu*, sont occupées par des Fermiers de l'Empereur, des Princes, & de plusieurs Seigneurs Tartares. On y voit aussi des Mongols de divers cantons, soit prisonniers de guerre ou volontairement fournis. Ils sont rangés sous trois Banieres, & commandés par des Officiers Impériaux. Aussi ne font-ils pas comptés dans les quarante-une Banieres ou *Kis* des Mongols.

Plus loin, au Nord de *Chang-kya-keu*, sont les Pays des Princes Mongols de *Hoachit*, de *Sonhiot*, d'*Abalay* & de *Twinchuz*. 1. *Hoachit* ou *Wachit* est divisé en deux Banieres, sur la riviere de *Chi-kir* ou de *Chirin pira*. 2. *Sonhiot* a deux Banieres, & sa principale habitation sur un lac. 3. *Abalay*, qui est divisé aussi en deux Banieres, occupe le bord de quelques lacs, dont le plus méridional est celui de *Surutu-huchin*. 4. *Twinchuz* ne contient qu'une Baniere, près de la montagne d'*Orgon-alii* (37).

Par la porte de *Cha-hu-keu*, on entre sur les terres de l'Empereur. Ce qu'elles

(34) Quelques Tartares prononcent *Onihol*.

(35) Du Halde, *ubi sup.*

(36) *Ner* signifie *Lac* en langue Mongol.

(37) *Alin* signifie *Montagne* en Manchou.

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.

Tartares Oubiots  
& Tsinis.

Tartares Kechi-  
kens.  
Uchu-mu-chins.

Charots.  
Arukorkins.  
Abahanars.

Autres Pays  
Mongols.

Tartares Hoachits.  
Sonhiots.  
Abalays.

Twinchuz.

Autres Pays des  
Tartares.

TARTARIE  
DES  
MONGOLS.

Kalka tar-gars.

Maomingans.  
Urats.  
Ortez ou Orthes.

Ruines de la Ville  
de Lo-to.

ont de plus remarquable est la Ville de *Hu-hu-hotun* ou *Kukku-hotun*. C'est dans cette contrée qu'habitent les *Ku-fay-chins*, ou les Chefs de deux Banieres Tartares qui portent aussi le nom de *Tumets*. Une partie de ces Tartares est descendue des Prisonniers que firent les Mancheous de Lyau-tong, lorsqu'ils se rendirent maîtres de plusieurs territoires Mongols. Les autres sont un mélange de diverses Nations Tartares. Ils reçoivent leurs Chefs de l'Empereur. Au-delà du territoire de *Hu-hu-hotun*, on trouve celui des Princes Mongols de *Kalka-targar*, de *Maomingan*, d'*Urat*, & d'*Ortez* ou *Ortus*. 1. Le Pays de *Kalka-targar* est arrosé par la petite riviere *Apyey-hamuren*. Il ne contient qu'une Banierre. 2. *Maomingan* n'en contient qu'une aussi. 3. *Urat* en contient trois, & ses principales habitations sont sur la riviere de *Kondolen* (38) ou *Quendolen*. 4. Les Mongols, nommés *Ortez* ou *Ortus*, sont bornés au Sud par la grande muraille, qui n'est que de terre dans ce lieu, comme dans toute la Province de *Chen-fi*, & qui n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Des trois autres côtés, ils ont pour bornes le *Whang-ho*, ou la riviere jaune, qui, sortant de la Chine près de *Ning-hya*, Ville fameuse par sa beauté, y rentre, après un grand tour, près de *Pau-te-cheu*. Ses détours, vers le Nord, sont marqués par des observations prises en suivant son cours, jusqu'à *Kun-modo*. Mais ces contrées sont désertes & ne contiennent rien de remarquable. On voit sur la même riviere, au-delà du mur, les ruines d'une Ville nommée *To-to*, qui paroît avoir été fort grande, quoique les Habitans de ces contrées ayent aussi peu d'habileté que d'inclination pour l'architecture. Ils sont gouvernés par plusieurs petits Princes, sous six Banieres. Leur goût les porte à se distinguer par la grandeur & le nombre de leurs Tentés, & par la multitude de leurs Troupeaux (39).

#### Manieres, Usages & Langue des Mongols.

Les Mongols  
diversément  
nommés.

Origine de leur  
grandeur.

Remarques sur  
les noms de  
Mongols & de  
Tartares.

Ces Peuples portent divers noms dans les Historiens. On les trouve nommés *Mongols*, *Monguls*, *Mongals*, *Mogols*, & *Moguls*. Suivant l'Histoire d'*Abu'lghazi-khan*, ils ont tiré leur nom, de *Mogul* ou *Mungl'khan*, ancien Monarque de leur Nation (40). Les Chinois appellent quelquefois les Mongols, *Si-ta-tsés*, ou Tartares occidentaux; & par dérision, *Tjau-ta-tsés*, c'est-à-dire *Tartares puans*, parce qu'ils sentent effectivement fort mauvais.

Les Mongols l'emportent beaucoup sur les Mancheous par l'étendue de leur Pays & par leur nombre. On comprend, sous leur nom, les *Kalkas* & les *Eluths*, qui habitent les parties de l'Ouest jusqu'à la mer Caspienne: non que tous ces Peuples soient proprement Mongols, puisque les Mongols ne formoient qu'une simple Tribu entre les autres Tartares occidentaux; mais *Jenghiz-khan*, qui étoit de cette Tribu, ayant subjugué toutes les autres, elles furent toutes comprises sous le nom général de Mongols, comme elles avoient été connues jusqu'alors dans les parties occidentales de l'Asie sous le nom de *Tartares* ou de *Tartares*, qui étoient la Tribu la plus puissante avant les conquêtes de ce Prince. Il est même arrivé que les Tartares ont partagé jusqu'aujourd'hui, avec les Mongols, l'honneur de donner leur nom aux Habitans de ces vastes contrées,

(38) Du Halde, *ubi sup.*  
(39) *Ibidem.*

(40) Histoire des Turcs, Mongols, Tartares, p. 7 & 9.

& que de plus ils ont donné seuls leur nom au Pays; car, dans l'Asie méridionale comme en Europe, il porte le nom de Tartarie, quoiqu'on ne connoisse plus de Tribu particulière sous celui de Tartares.

TARTARES  
MONGOLS.

Il faut observer encore que les Khans des trois divisions, dont on a parlé, sont Mongols d'origine; ce qui sert beaucoup à faire conserver cette dénomination générale à toutes les Tribus ou les Hordes de ces trois divisions. C'est ainsi qu'on les trouve aussi souvent nommées *Kalkas* Mongols & *Eluths* Mongols, que *Kalkas* & *Eluths* Tartares, comme les Chinois les nomment. A l'égard du nom de Tartares, on doit remarquer aussi que la véritable orthographe de ce nom est *Tatares*, & que jusqu'aujourd'hui on n'en connoît pas d'autre, non-seulement dans les Pays orientaux, mais encore dans les parties orientales de l'Allemagne. Les Chinois, sur-tout, n'ayant par la lettre *r* dans leur langue, prononcent *Tata* & *Ta-tse*.

Véritable orthographe du nom des Tartares.

Quoique ces Peuples soient divisés sous des noms particuliers, ils ont un même langage, une même religion & les mêmes mœurs; ce qui prouve assez qu'ils descendent d'une même origine. Leur langage s'appelle simplement la *langue Mongol*. S'ils ont plusieurs dialectes, ils ne laissent pas de s'entendre parfaitement. *Regis* nous apprend que les caractères qui subsistent sur les anciens monumens Mongols sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui; mais qu'ils diffèrent de ceux du Mancheou, qui n'est pas plus ancien que la présente famille Impériale. Ils n'ont pas la moindre ressemblance avec les caractères Chinois, & ne sont pas plus difficiles que le Romain. Ils s'écrivent ou se gravent sur des Tables, avec un poignon de fer. Aussi les livres sont-ils fort rares parmi les Mongols. L'Empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaisir, & les a fait imprimer à Peking. Mais le plus commun de leurs livres est le calendrier du Tribunal Chinois des mathématiques, qui se grave en caractères Mongols (41).

Leur Langue & leurs Livres.

Suivant la peinture que *Benink* nous fait des Mongols, la plupart sont d'une taille médiocre, mais robuste. Ils ont la face large & plate, le teint bazané, le nez plat, les yeux noirs & pleins, les cheveux noirs & aussi forts que le crin de leurs chevaux. Ils se les coupent ordinairement assez près de la tête, & n'en conservent qu'une touffe au sommet, qu'ils laissent croître de sa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe (42).

Leur taille & leur figure.

Gerbillon les représente fort grossiers, mais honnêtes & de bon naturel. Ils sont, dit-il, sales dans leurs Tentés, & mal-propres dans leurs habits. Ils vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui leur tient lieu de bois dans leurs foiers. D'ailleurs ils excellent à la chasse & dans l'art de mener les chevaux. Ils se servent habilement de l'arc, à pied & à cheval. En général, ils menent une vie fort misérable. L'aversion qu'ils ont pour le travail leur fait préférer l'herbe de la terre aux fruits de l'agriculture.

Leurs occupations.

*Regis* observe que la principale ambition des Mongols est de conserver le rang de leurs familles. Ils n'estiment les choses que par l'utilité, sans aucun égard pour la rareté ou la beauté. Leur naturel est gay & ouvert, toujours disposé à la joie. Ils ont peu de sujets d'inquiétude, parce qu'ils n'ont pas de voisins à ménager, ni d'ennemis à craindre, ni de Seigneurs auxquels ils soient

Leur caractères.

(41) Du Halde, *ubi sup.*

(42) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 502.

TARTARES  
MONGOLS.Ils sont propres  
aux affaires.

Leurs habits.

Leur mauvaise  
odeur.

Leurs armes.

Leurs troupeaux.

Manière dont  
ils vivent.

obligés de faire leur cour, ni d'affaires difficiles, ou qui les obligent à se contraindre. Leurs occupations, ou plutôt leurs amusemens continuels, sont la chasse, la pêche, & d'autres exercices du corps, dans lesquels ils excellent.

Cependant ils sont naturellement capables, non-seulement d'application aux sciences, mais encore des plus grandes affaires. On n'en demandera pas d'autre preuve que la conquête qu'ils firent de la Chine en 1624, & l'habileté avec laquelle ils la gouvernerent, au jugement même des Chinois. On voit encore à la Chine des monumens de marbre, avec des inscriptions en langue Chinoise & Mongol. Les Manchoux, qui sont aujourd'hui maîtres de l'Empire, ont imité leur exemple, en faisant écrire les actes publics & les inscriptions dans les deux langues (43).

Bentink leur donne, pour habits, de fort grandes chemises & des caleçons de toile de coton. Leurs robes, dit-il, descendent jusqu'à la cheville du pied. Elles sont ordinairement de toile de coton ou de quelque autre étoffe légère, qu'ils doublent de peaux de mouton. Quelquefois ils sont uniquement vêtus de ces peaux. Ils se lient, autour des reins, avec de grandes courroies de cuir. Leurs bottes sont fort grandes, & composées de cuir de Russie. Ils portent de petits bonnets ronds, avec une bordure fourée, de la largeur de quatre doigts. L'habillement des femmes est à peu près le même, excepté que leurs robes sont plus longues, leurs bottes rouges, & leurs bonnets plats, avec quelques petits ornemens (44).

Suivant Regis (45), l'habit ordinaire des Mongols est composé de peaux de mouton & d'agneau, dont ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils sachent préparer & blanchir assez bien ces peaux, aussi-bien que celles de cerf, de daim & de chèvre sauvage, que les riches portent au printemps, en forme de vestes; toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant ils ne se fassent reconnoître à leur odeur. De-là vient le nom de *Tartares puans*, que leur donnent les Chinois. Leurs Tentes exhalent une odeur de bouc, qui est insupportable. Un Etranger, qui se trouve parmi eux, est obligé de construire la sienne à quelque distance.

Leurs armes sont la picque, l'arc & le sabre, qu'ils portent à la manière des Chinois. Ils sont toujours la guerre à cheval, comme les *Eluths*, ou les *Calmuks*, qui sont leurs voisins; mais ils ne sont pas toujours aussi bons (46) soldats.

Leurs troupeaux sont composés de chevaux, de chameaux, de vaches & de moutons, assez bons dans leur espèce, mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des Calmuks, soit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins sont fort estimés. Ils ont la queue longue d'environ deux pieds, & presque la même dimension en grosseur. Elle pèse ordinairement dix ou onze livres. C'est une masse de graisse assez rance, car l'os n'en est pas plus gros que celui des autres moutons. Les Mongols n'élevent pas d'autres animaux que ceux qui paissent l'herbe. Ils abhorrent sur-tout les Porcs (47).

Leur manière de vivre est uniforme. Ils errent de place en place avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourage; en Eté,

(43) Du Halde, *ubi sup.*

(44) Histoire des Turcs, des Mongols, &amp;c.

(45) Dans Du Halde, *ubi sup.*

(46) Regis dans Du Halde.

(47) *Ibidem*,

près  
quelc  
simpl  
renee  
chévi  
mêla  
avec  
voir  
dans  
leurs  
ne le  
usage  
vé, c  
Bani

Le  
des c  
tiaux  
que l  
velop  
couv  
à un  
sonu  
font  
bien  
roit  
fort  
Ils  
souff  
Q  
nom  
lent  
diver  
échar  
nu d

L  
Getb  
langu  
aux L  
plus  
lorsq  
nage

(45)  
&c. p  
(49)

près de quelque riviere ou de quelque lac; en hiver, du côté méridional de quelque montagne, où la neige leur fournit de l'eau. Leurs alimens sont fort simples. Pendant l'Été, ils se nourrissent de laitue, sans mettre aucune différence entre le lait de leurs vaches, de leurs juniens, de leurs brebis & de leurs chèvres. Ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine, y mêlant de la crème, du beurre ou du lait. Ils font aussi une liqueur spiritueuse avec du lait aigre, sur-tout avec du lait de jument, qu'ils distillent après l'avoir fait fermenter. Les personnes riches font fermenter de la chair de mouton dans du lait aigre; ce qui forme une liqueur forte & nourrissante, dont ils font leurs délices de s'enivrer. Ils fument beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur soit pas défendue, ils n'ont pas ordinairement plus d'une femme. Leur usage est de brûler leurs morts, & d'enterrer les cendres dans quelque lieu élevé, où ils forment un amas de pierre, sur lequel ils placent de petites (48) Banieres.

Les Mongols, suivant le recit de Bentink, habitent sous des Tentés, ou dans des cabanes mobiles, & vivent ensemble des productions de leurs (49) bestiaux. Regis observe que leurs Tentés sont rondes, & beaucoup plus commodes que les Tentés ordinaires des Manchéous, qui ne sont composées que d'une enveloppe simple, ou double, à peu près comme celle des soldats en France, & couvertes de feutre, gris ou blanc, soutenu par des perches, dont le bout tient à un cercle. Elles forment ainsi une sorte de cône brisé, avec un trou rond au sommet, pour le passage de la fumée qui monte du centre où est le foyer. Elles sont assez chaudes tandis qu'on y entretient du feu; mais elles se refroidissent bientôt lorsqu'il s'éteint; & sans un soin extrême pendant l'Hyver, on y gèleroit dans un lit. Pour remédier à ces inconvéniens, les Mongols ont des portes fort étroites à leurs tentés, & si basses qu'ils n'y peuvent entrer sans se courber. Ils ont l'art d'en joindre si parfaitement les matériaux, qu'ils se garantissent du souffle perçant des vents du Nord (50).

Quant au commerce, les petits Marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, & leur apportent du riz, du *Té bohé*, qu'ils appellent *Kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton & d'autres étoffes communes, diverses sortes d'ustenciles, enfin tout ce qui convient à leurs besoins. En échange, ils reçoivent des bestiaux; car l'usage de la monnoie n'est pas connu des Mongols (51).

#### Religion des Tartares Mongols.

LA seule Religion des Mongols, comme celle du Tibet, consiste, suivant Gerbillon, dans le culte de l'idole *Fo* (52), qu'ils appellent *Tu-cheki* dans leur langue. Ils croient la transmigration des ames. Ils rendent une obéissance aveugle aux Lamas, qui sont leurs Prêtres, & leur donnent ce qu'ils ont de meilleur & de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces Prêtres. Ils passent pour sçavans lorsqu'ils sont capables de lire les saints Livres en langue du Tibet. Leur libertinage est excessif, sur-tout avec les femmes, qu'ils debauchent impunément. Ce-

(48) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. p. 256.

(49) *Ibid.* p. 503.

Tome VI.

(50) *Ibidem.*

(51) *Ibidem.*

(52) Du Halde, *ubi sup.*

E c c c

TARTARES  
MONGOLS.  
Leurs alimens  
& leurs liqueurs.

Leurs sépultures:

Forme de leurs  
tentés.

Leur Commerce.

Lamas, Prêtres  
des Mongols.

Leur caractère.

TARTARES  
MONGOLS.

Stupidité du  
Peuple.

pendant les Seigneurs de la Nation se conduisent par leurs conseils, & leur cé-  
dent le rang dans toutes les occasions publiques.

Les Lamas, observe Regis, qui devoient s'employer à l'instruction de leurs  
Compatriotes, trouvent plus d'avantage à courir de tentes en tentes, à répéter  
certaines prières, pour lesquelles ils se font bien payer, & à exercer quelques pra-  
tiques de médecine dans lesquelles ils se prétendent fort habiles. On trouve peu  
de Mongols qui sachent lire & écrire. On voit même des Lamas qui entendent  
à peine leurs prières. Aussi renferment-elles des mots tout-à-fait hors d'usage. El-  
les se chantent, & l'air en est assez harmonieux. C'est à quoi se réduit tout le  
culte religieux des Mongols. Ils n'ont pas de sacrifice, ni l'usage des offrandes.  
Mais le Peuple se met souvent à genoux, tête nue, devant les Lamas, pour re-  
cevoir l'absolution, & ne se leve qu'après avoir reçu l'imposition des mains.  
L'opinion commune est qu'ils peuvent faire tomber de la grêle & de la pluie.  
Plusieurs Mandarins en alléguèrent les Millionnaires, sur le témoignage de leurs  
propres yeux, & leur confirmèrent ce qu'on leur avoit raconté à Peking de la  
forcellerie de ces Prêtres. Les Mongols ne croyent pas que les âmes passent dans  
le corps des bêtes. Ils mangent par conséquent toutes sortes de viande, parti-  
culièrement la chair des bêtes féroces qu'ils prennent à la chasse, quoiqu'ils  
ayent de grands troupeaux d'animaux privés.

Dévotion des  
Grands.

Les Mongols ont une espèce de dévotion, qui consiste à porter au cou des  
Chapelets dont ils se servent pour leurs prières. Il y a peu de leurs Princes qui  
n'ayent un Temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y aient pas de maisons.  
Gerbillon vit les ruines d'un Temple, à plus de deux cens cinquante lieues de  
Peking. Il avoit été bâti par des ouvriers Chinois, qu'on avoit fait venir exprès.  
Les tuiles, qui étoient vernissées, ou plutôt émaillées de jaune, avoient été ap-  
portées de Peking. Un Lama, qui se donnoit lui-même le nom de *Fo-vivant*,  
& qui recevoit des adorations en cette qualité, avoit fait ériger ce Temple dans  
les terres du Roi de *Kabul*, son frere (55). En un mot quelque ignorans &  
quelque débauchés que soient les Lamas, la prévention du Peuple est si gran-  
de en leur faveur, qu'il y a peu d'espérance de faire goûter la Religion Chré-  
tienne aux Mongols.

Un Lama se fait  
adorer.

Quand la Reli-  
gion de Fo fut  
introduite parmi  
les Mongols.

Un Prince Mongol, versé dans l'histoire de ses ancêtres, à qui le Pere Ger-  
billon demanda dans quel tems les Lamas avoient introduit la Religion de Fo  
dans sa Nation, lui répondit que c'étoit sous le regne de l'Empereur *Kublay*,  
qu'il nommoit *Hublay*; mais que ces premiers Lamas, fort différens des mo-  
dernes, étoient sçavans, menoient une vie irréprochable, & faisoient un grand  
nombre de miracles. L'Auteur s'imagine que les anciens Lamas pouvoient  
être des Moines Chrétiens, venus de Syrie & d'Arménie, alors soumis à  
l'Empereur *Kublay*, pour prêcher l'Evangile aux Mongols & aux Chinois;  
mais que la communication de ces deux Pays avec la Chine ayant été coupée  
dans la suite par le demembrement de ce grand Empire, les Bonzes Chinois  
mêlerent leurs superstitions aux pratiques du Christianisme, & firent rece-  
voir par degrés la Religion de Fo parmi les Mongols. Cette conjecture lui pa-  
roit d'autant plus vraisemblable, que les Lamas ont quantité de cérémonies &  
de coutumes qui ressemblent à celles des Chrétiens. Ils emploient l'eau benite.

Conjecture du  
Pere Gerbillon  
sur la Religion  
de ce Pays.

Ils chantent dans le service divin. Ils prient pour les morts. Leur habillement est celui que nos peintures donnent aux Apôtres. Ils portent la mitre comme nos Evêques; sans parler du grand Lama, qui représente parmi eux le Souverain Pontife (54).

Ces Lamas Mongols ont à leur tête un Deputé, sous le Lama *Dalay* du Tibet. Il se nomme le *Koutku*, & le lieu de sa résidence est *Hu-bu-hotun*, ou *Khukku-hotun*, Ville, dont on a parlé, sur les bords du Whang-ho dans le Pays des *Ortus*, où Gerbillon vit ce Ministre ecclésiastique en 1692.

On doit avoir compris quel est le Gouvernement des Mongols, en lisant qu'ils sont divisés en quarante-neuf Banieres, sous un grand nombre de petits Princes. Regis observe que les Manchéous, après avoir conquis la Chine, donnerent aux plus puissans les titres de *Yang*, de *Pey-le*, de *Pey-tse*, de *Kong* &c; qu'ils assignerent un revenu à (55) chaque Chef de Baniere; qu'ils reglerent les limites des territoires, & qu'ils y établirent des loix par lesquelles ils ont été gouvernés jusqu'aujourd'hui. Il y a, dans Peking, un grand Tribunal, où l'on appelle de la Sentence de ces Princes, qui sont obligés d'y comparoître eux-mêmes, lorsqu'ils y sont cités. Les Kalkas sont assujettis aux mêmes reglemens, depuis qu'ils sont fournis à l'Empire de la Chine.

Les contrées, ou les Banieres des Mongols, entretiennent un grand nombre de Princes; sans en excepter les plus pauvres, c'est-à-dire celles qui sont froides, sèches & sablonneuses, telles que *Korchin*, *Ohan*, *Nayman* & *Turbeda*. La seule Baniere de *Korchin*, lorsque les Missionnaires traverserent le Pays, en avoit huit ou neuf, distingués par différens titres, qui reviennent à ceux de Ducs, de Marquis, de Comtes &c. Le nombre n'en est pas fixé, parce qu'il dépend toujours de la volonté de l'Empereur, qui est leur grand *Khan* (56), & qui les élève ou les dégrade suivant leur bonne ou leur mauvaise conduite. Lorsqu'ils sont sans titre ou sans aucun commandement militaire, ils portent le nom de *Tay-ghis* ou *Tay-kis*, suivant la prononciation Chinoise. Cependant ils sont considérés, par les Tartares, comme les maîtres du Pays; & le Peuple est comme Esclave des Chefs de chaque famille. Ces Princes ont leur police, qui les distingue du commun. Quoique leurs Sujets prennent eux-mêmes la qualité de leurs Esclaves, ils ne les traitent point avec rigueur, & l'accès est toujours libre auprès d'eux. Cette familiarité ne diminue rien au respect qu'on leur porte. Les Tartares ont appris dès l'enfance qu'ils sont nés pour obéir, & leurs maîtres pour commander (57). Mais le Gouvernement & la Religion des Mongols reviendront avec plus d'étendue dans l'article suivant.

TARTARES  
MONGOLS.

Gouvernement  
des Mongols.

Grand nombre  
de Princes Tar-  
tars.

Leur bonté pour  
leurs Sujets.

(54) *Ibidem*.

(55) On a vu ci-dessus que ces appointemens annuels sont fort au-dessous de ceux qui sont assignés aux Princes Manchéous à Peking.

(56) Nous écrivons *Kham* ou *Khan*; mais les Tartares prononcent *Han*, ou plutôt leur prononciation tient du K & de H.

(57) Du Halde, *ubi sup*.



*Pays des Mongols Kalkas.*

Étendue & situation du Pays des Kalkas.

**D**E toutes les Nations Mongols, qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse & la plus célèbre est celle des *Kalkas*. Elle tire son nom de la rivière de Kalka. On donne aux terres qu'elle possède plus de deux cens lieues de l'Est à l'Ouest. Elle habite les bords des plus belles rivières de toute cette partie de la Tartarie. On la place au-delà des Mongols, proprement dits, à l'Est des *Eluths* ou des *Kalmuks*. Le Pays des Kalkas, suivant Gerbillon, s'étend de l'Ouest à l'Est, depuis la montagne d'*Altay* jusqu'à la Province de Solon; & du Nord au Sud, depuis le cinquantième & le cinquante-unième degrés de latitude (58), jusqu'à l'extrémité méridionale du grand désert de *Chamo*, qu'on met au nombre de leurs possessions. Ils y campent en hyver, lorsqu'ils sont moins pressés par le besoin d'eau, qui est fort rare dans ces lieux & généralement mauvaise.

Désert de Chamo, ou de Kobi.

Ce désert, que les Chinois nomment *Chamo*, & les Tartares *Kobi* ou *Gobi* (59), environne une partie de la Chine. Il n'est nulle part si grand ni si horrible que du côté de l'Ouest. Gerbillon le traversa quatre fois, en différents endroits. A l'Est des montagnes qui sont au-delà de la grande muraille, il n'a qu'environ cent lieues; mais sans y comprendre les montagnes au Nord, qui, malgré le petit nombre de leurs Habitans, ne laissent pas de renfermer de fort bonnes terres, de beaux pâturages, des bois, des fontaines & des ruisseaux en abondance. L'Auteur n'y comprend pas non plus le Pays au-delà de *Korlon*, qui a beaucoup d'eau & de pâturages, quoiqu'il soit peu habité, sur-tout du côté de l'Ouest. Le désert est beaucoup plus large du Nord au Sud, & plus de cent lieues au-delà. Dans quelques parties, il est absolument stérile, sans arbres, sans herbe & sans eau, à l'exception de quelques étangs & de quelques marais formés par les pluies, & de quelques puits creusés par intervalles, mais d'assez mauvaise eau.

Origine des Kalkas.

Les Kalkas sont les descendants de ces Mongols, qui furent chassés de la Chine, vers l'an 1368, par *Hong-vu*, Fondateur de la race de *Ming*, & qui, s'étant retirés du côté du Nord, au-delà du grand désert, s'établirent principalement sur les rivières de *Selंगा*, d'*Orkhon*, de *Tula* & de *Korlon*, où les pâturages sont fort abondans. Il est surprenant qu'après avoir été si long-tems accoutumés aux délicatesses de la Chine, ils ayent pu reprendre si facilement la vie errante & grossière de leurs ancêtres (60).

Rivières qui arrosent leur Pays.

Le Kalka.

Le *Kalka-pira*, ou la rivière de *Kalka*, suivant l'observation de *Regis*, est peu fréquentée par les Kalkas, quoiqu'ils en tirent leur nom. Elle coule de la fameuse montagne qui porte le nom de *Snelki* ou *Siolki*, à quatre-vingt-quatre lieues de *Parin*, & soixante-quatre de *Tsitfkar*. On prétend qu'il en sort plusieurs autres rivières, mais peu considérables. Après avoir passé par un lac, nommé *Puir*, elle change son nom en celui d'*Urfon*; & coulant directement

(58) Du Halde a dit ailleurs qu'il s'étend de vingt-deux degrés de l'Est à l'Ouest, & de cinq & demi du Nord au Sud.

(59) Ce mot signifie Désert.

(60) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

au Nord, elle se jette dans le *Koulon-nor*, qui est beaucoup plus grand.

Les Rivières de Kerlon, de Tula, de Toui & de Selinga, quoique moins fameuses dans ces contrées par leur origine, sont plus utiles au Pays par les bonnes qualités de leurs eaux, qui produisent une grande abondance de truites & d'autres poissons, & par la fécondité qu'elles répandent dans les plaines vastes & bien peuplées qu'elles arrosent. Le *Kerlon*, ou le *Kerulon*, prenant son cours de l'Ouest à l'Est, tombe aussi dans le lac de *Koulon-nor*, qui se décharge lui-même dans le *Saghalian-ula* par la rivière d'*Ergone*, frontière des Manchoux de ce côté-là. Ceux qui veulent être mieux instruits de la situation de ce lac & du cours de ces rivières doivent consulter la Carte.

Le Kerlon, sans avoir beaucoup de profondeur, puisqu'on le passe presque toujours à gué sur un fond de sable, & sans avoir plus de soixante pieds de largeur, arrose les plus riches pâturages de la Tartarie.

La rivière de *Tula* coule de l'Est à l'Ouest. Elle est ordinairement plus large, plus profonde & plus rapide que le Kerlon. On trouve aussi plus de bois sur ses bords, & d'aussi belles prairies. Du côté du Nord, elle a des montagnes, couvertes de grands sapins, qui forment une perspective agréable. Les Mongols de cette partie de la Tartarie en parlent avec admiration. Cette rivière, s'étant jointe à celle d'*Orgon*, d'*Orkhon*, ou d'*Urhon*, qui vient du Sud-Ouest, coule vers le Nord; & grossit par quantité d'autres, telles que le *Selinga-pira*, elle va se jeter enfin dans le lac de *Pay-kal* (61), qui passe pour le plus grand de toute la Tartarie. Ce lac est du domaine des Russiens, qui étant maîtres aussi de la partie basse du *Selinga*, ont bâti sur la rive opposée, c'est-à-dire près des limites communes des deux Empires, une petite Ville nommée *Selinghinskoy*; & plus loin, celle d'*Irkutskoy* (62), beaucoup mieux peuplée que la précédente, & peut-être la plus florissante de toute la Tartarie par le Commerce.

Dans la route d'*Irkutskoy* à *Tobolskoy*, Capitale de la Sibirie & de la Tartarie septentrionale, on rencontre un grand nombre de Villages, où les logements sont commodes. Mais, en allant du *Selinga* au Sud, jusqu'à la grande muraille, on est réduit à vivre & à se loger comme les Tartares.

Les eaux du *Toui-pira* ne sont pas moins claires & moins saines que celles du Kerlon. Après un assez long cours, dans des plaines fertiles, cette rivière va se perdre sous terre, près d'un lac, & ne reparoit plus (63).

Cette description des rivières est tirée des Missionnaires; mais nous y joindrons quelques autres remarques de *Bentink*. Cet Historien nous apprend que la Rivière de *Selinga* a plusieurs sources, & que celle de *Werch*, qui est la principale, est un lac, auquel les Mongols donnent le nom de *Kosogol* (64): que son cours est en ligne presque directe, du Sud au Nord, dans des plaines fertiles, & qu'après avoir grossi considérablement ses eaux par celles de plusieurs rivières, qui s'y joignent des deux côtés, elle se décharge dans le lac de *Pay-kal*; que ses eaux, quoique bonnes & légères, ne produisent pas beaucoup de poisson; que ses deux rives, depuis ses sources jusqu'à une journée de *Selinghinskoy*, appartiennent aux Mongols; mais que depuis cette Ville jusqu'au lac, les Pays voisins dépendent de la Russie.

(61) Les Cartes mettent *Bay kal*.

(62) *Ergouski* dans le texte François.

(63) Du Halde, *ubi sup*.

(64) Ou *Kosokol*. *Kol* ou *Gol* signifie *Lac*.

TARTARES  
MONGOLS.  
Le Kerlon.  
Le Tula.  
Le Toui.  
Le Selinga.

Lac de Koulon-nor.

Lac de Pay-kal, aux Russiens.

Villes de Selinghinskoy & d'Irkutskoy.

Route commode jusqu'à Tobolskoy.

Remarques tirées de Bentink.

TARTARES  
MONGOLS.  
Rivieres d'Orkhon & de Tola.

L'*Orkhon*, anciennement nommé *Kalassui*, coule au Nord Nord-Ouest, & se jette dans le *Selinga*. C'est sur ses bords que le Khan des Mongols *Kalkas* & leur *Khutukku* font ordinairement leur résidence.

Le *Tola*, qui portoit autrefois le nom de *Kollanuaer*, vient de l'Est-Sud-Est & se jette dans l'*Orkhon*. Les caravanes de Sibérie entrent sur les terres de la Chine après avoir passé cette riviere.

Riviere d'Altay  
ou de Siba.

Celle d'*Altay*, qui se nomme aujourd'hui *Siba*, prend sa source vers les frontieres des *Kalkuks* ou des *Eluths*, dans les montagnes que les Tartares nomment *Uskum-luk-tugra*, vers le quarante-troisième degré de latitude, au Sud des sources du *Jenifèn*. De-là, coulant à l'Est-Nord-Est, elle se perd au Nord du Desert de *Gobi* ou de *Chamo*, Sud-Sud-Est de la source de l'*Orkhon*. Un petit Khan des Mongols, qui est à présent sous la protection de l'Empire Chinois, fait sa résidence ordinaire aux environs de la Riviere de *Siba*.

Tjan-muran.

Le *Djan-muran* (65), que d'autres nomment le *Tjan* ou le *Jan-muran*, tire sa source des montagnes qui traversent le Desert de *Gobi*, vers le quarante-troisième degré de latitude. Il coule au Sud-Sud-Est, & se jette dans le *Whang-ho* sur les frontieres du *Tiber*. Deux petits Khans des Mongols, tous deux sous la protection de l'Empereur, font leur résidence sur ses bords.

Argun, ou Ergone.

La Riviere d'*Argun*, ou d'*Ergone*, sort, dans le Pays des Mongols, d'un Lac auquel ils donnent le nom d'*Argun-dalay*. Après un cours d'environ cent lieues, presqu'à l'Est-Nord-Est, elle tombe dans la grande Riviere (66) d'*Amur*.

*Ruines de plusieurs Villes, particulièrement de KARA-KORAM.*

Ancienne Ville  
de Para-hotun.

CETTE partie de la Tartarie offroit autrefois plusieurs Villes, qui n'existent plus. Les Missionnaires remarquerent sur les bords septentrionaux du *Kerlon* les ruines d'une Ville considerable, dont la forme avoit été quarrée. On distinguoit encore les fondemens & quelques grandes parties des murs. Elle avoit eu vingt lis Chinois de circonference. Deux pyramides s'y faisoient connoître par leurs débris. Son nom étoit *Para-hotun*, qui signifie la *Ville du Tygre*. Les Tartares regardent le cri d'un tygre comme un augure favorable.

Origine & description de plusieurs Villes Mongols.

On voit les ruines de plusieurs autres Villes dans les Pays des Mongols & des *Kalkas*, mais peu anciennes. Elles ont été bâties par les Mongols successeurs du fameux *Kublai*, ou *Kobolihon*, suivant la prononciation Tartare, qui ayant conquis toute la Chine devint le fondateur de la dynastie de *Ywen*. Quoique le génie de cette Nation lui fassé préférer ses tentes aux maisons les plus commodes, on peut supposer qu'après la conquête de la Chine, *Kublai*, qui possédoit toutes les qualités du Chinois le plus accompli, civilisa ses Sujets & leur fit prendre les usages du Pays qu'ils avoient subjugué. La honte de paroître inférieurs à des Peuples qu'ils avoient vaincus, les porta sans doute à bâtir des Villes dans la Tartarie. Ils firent alors ce qu'on a vû faire aux *Mancheous* sous le gouvernement de l'Empereur *Khang-hi*, qui a bâti de grandes Villes dans les cantons les plus reculés, & de belles maisons de

(65) *Jan-muran* dans l'Histoire d'*Abul-ghazi*.

(66) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 215. & suiv.

plaisance dans ceux qui touchent à la Chine, telles que *Je-ho & Kara-hotun*. Mais comme ces Villes Mongols furent détruites & abandonnées dans l'espace d'un siècle, lorsque les Chinois devinrent conquérans à leur tour, il n'est pas surprenant que le tems ait manqué à leurs Fondateurs pour y élever des monumens capables d'éterniser leur mémoire.

Les Millionnaires ne trouverent qu'une Inscription dans le Pays, sur la route de *Kya-keu* au *Kerlon*, à la distance d'une lieue du petit Lac de *Holuffay*. Elle est en caractères Chinois, gravés sur les parties supérieures de quelques blocs de marbre. On y lit que l'armée commandée par l'Empereur *Yong-lo* arriva dans ce lieu le 14 de Mai; d'où l'on peut conclure que ce Prince ne poursuivit pas les Mongols au-delà du *Kerlon* & se contenta de les tenir éloignés de la grande muraille.

Allés près de *Para-hotun* on trouve les débris d'une autre Ville, dans un lieu nommé aujourd'hui *Kara-uffon*, où l'on voit un petit Lac & une belle Source. La plaine est fertile. Elle nourrit un grand nombre de daims & de mules sauvages. Regis est embarrassé à décider si cette Ville étoit (67) *Kara-koram*, résidence de *Mongohau* (68), ou de son prédécesseur *Kayu-fu* (69), à qui Saint Louis envoya un Dombiquain nommé *Longumau*, en 1249, avec de magnifiques présens. Il n'est pas aisé de comprendre, dit cet Ecrivain, comment un Empereur de toute la Tartarie & des parties septentrionales de la Chine pouvoit résider, au Nord du *Saghalian-ula*, dans un Pays qui n'est propre à servir d'habitation qu'à des Sauvages (70), ou comment une Ville, dans cette situation, pouvoit entretenir un aussi grand nombre d'Officiers, d'Ambassadeurs & de Marchands de toutes les Nations qu'on le rapporte. Le même Auteur observe que la position des montagnes & des rivières dans cette partie de la Tartarie, au-dessous du cinquantième degré de latitude, ne s'accorde nullement avec la route des Voyageurs de ce tems-là, qui n'ayant eu ni le secours des mathématiques ni celui de la boussole pour se conduire dans un si long voyage à l'Est, ont pu décliner insensiblement vers le Sud, au lieu d'avancer comme ils se l'imaginoient jusqu'au sixième parallèle du Nord. Il fait remarquer aussi que suivant leur Relation, le feu des tentes & de l'apparte-

TARTARIS  
MONGOLS.

Inscription trouvée par les Millionnaires.

Kara-uffon.

Regis doute si c'est Tancien ou Kara-koram.

Ses objections.

(67) Bentink paroît douter que la Ville de *Kara-koram* ait jamais existé, parce qu'il ne reste aucune trace de ce nom, & que la Relation de la route de *Rubragius* lui semble non-seulement confuse, mais encore peu conforme aux idées que nous avons aujourd'hui du Pays par lequel ce Voyageur prétend avoir passé. L'erreur de Bentink vient apparemment de ce qu'il confond *Kara-kum* avec *Kara-koram*. Il s'est imaginé que ces deux noms étoient le même; au lieu que le premier est le nom du Pays, & le second celui de la Ville qui y avoit été bâtie. *Abulghazi-khan* distingue clairement l'un de l'autre, quoiqu'il ne nomme pas la Ville. Voyez l'Histoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 515.

(68) Nommé aussi par les Voyageurs, *Mangu*, *Mongko* & *Munkaba*. Voyez les Observations mathématiques du P. Scutet, p. 186.

(69) Regis croit que *Kayu-fu* ou *Kayul* (tant le *Tay-fu* Chinois, ou le grand-pere de l'Empereur *Twen* ou *Iun*, doit être le grand-pere de *Kublai*, qui est nommé aussi *Che-fu*, suivant l'usage de la Chine. Mais le Traducteur Anglois observe que *Jenghiz-kan*, & non *Kayuk khani*, étoit le grand-pere de *Kublai*, & qu'il étoit par conséquent le *Tay-fu*; que *Kayuk* étoit fils d'*Oktay*, troisième fils de *Jenghiz-khan*, comme *Koplay* étoit fils de *Tu-fu* (*Toluy* ou *Tainloy*) quatrième fils du même *Jenghiz-khan*. Cette Remarque, continue-t-il, peut servir à corriger une autre méprise de l'Auteur, qui appelle (p. 214.) *Hopi-lio* ou *Koblay*, le quatrième fils de *Tay-fu*.

(70) Pourquoi *Para-hotun* & *Kora-uffon* ne pourroient-ils pas avoir été bâtis par les Tartares, qui habitoient les rives de l'Onon?

TARTARES  
MONGOLS.

Recherches pour  
déterminer la  
position de Kara-  
koram.

ment même de l'Empereur n'étoit que d'épines, de racines de bois mort & de siente de vache; quoique dans les parties, soit du Nord, soit du Sud, jusqu'à *Kara-horun*, la Tartarie ne soit pas sans bois de chauffage, excepté dans les plaines qui sont en-deçà du cinquantième degré (71).

Comme les Missionnaires qui ont dressé la Carte de ce Pays déclarent qu'ils n'ont pu déterminer exactement la situation de *Kara-koram*, le Traducteur Anglois de l'Ouvrage du Pere du Halde entreprend, dans ses Notes, d'éclaircir ce point, qu'il croit fort important pour la géographie moyenne de la Tartarie. Il observe que suivant d'Herbelot (72), le nom de *Kara-koram* vient des Habitans du Turkestan, voisins des Tartares à l'Ouest. *Abu'lfarai* (73) dit que *Kara-koram* est la même chose qu'*Ordu-balik*; & le Pere Gaubil nous assure que l'Histoire Chinoise l'appelle *Ho-lin* (74). Le Cordelier *Rubruquis* raconte que de son tems *Kara-koram* n'avoit qu'un mur de terre, & que la Place même, aussi-bien que le Palais du Khan, étoient de méprisables édifices en comparaison de ceux de l'Europe. Cependant il la représente (75) fort peuplée & remplie d'un grand nombre de Palais, de Temples, &c. A l'égard de la fondation, *Abu'lfarai* & d'Herbelot assurent qu'elle fut l'ouvrage d'*Ok-tay*, troisième fils & successeur de *Jenghiz-khan*, après la conquête du *Kin* ou du *Katay*; & leur témoignage s'accorde avec celui d'*Abu'lghazi-khan*. Mais dans les Extraits de l'Histoire Chinoise, dont nous sommes redevables à Gaubil, il est parlé de cette Capitale de l'Empire Mogol comme si elle avoit existé avant *Jenghiz-khan* (76). On y lit qu'en 1235 *Ok-tay* fit de *Ho-lin* une Ville neuve, & qu'il y bâtit un magnifique Palais (77). *Abu'lfarai* nous apprend aussi qu'il la peupla d'Habitans du *Katay*, du *Turkestan*, de *Persans* & de *Mustara-biens* (78).

Mais *Abu'lghazi-khan* s'arrête un peu plus aux détails, qui concernent l'origine de cette Ville. Il raconte qu'*Ugaday* ou *Ok-tay-khan*, après son retour du *Katay*, l'an de l'Égite 634, & 1236 de *Jésus-Christ*, continua de faire sa résidence dans le Pays de *Kara-kum* (79) ou du *Sable noir*; qu'il y bâtit un Palais magnifique; qu'il fit venir les plus habiles Peintres du *Katay* pour l'ornier, & qu'il donna ordre aux Princes du Sang & à ses grands Officiers de bâtir de belles maisons à l'entour; qu'il fit construire aussi une belle fontaine, avec un tygre d'argent de grandeur naturelle, qui jettoit de l'eau (80). Le Traducteur du Pere du Halde juge que *Kara-koram* (*Ordu-balik* ou *Ho-lin*) étoit située dans le Pays de *Kara-kum*, qui signifie *Sable noir*, & que ce fut dans cette Ville que tous ces ouvrages furent exécutés; malgré le rémoignage de *Petis de la Croix* (81), qui dit qu'*Ok-tay* faisoit sa résidence ordinaire à *Olug-yurt* (82), peu éloignée de *Kara-koram*: d'où l'on pourroit conclure que le Palais & les

(71) Du Halde, *ubi sup.*

(72) Art. *Ordu Balig.*

(73) Hist. dynast. p. 320.

(74) Voyez les Observations mathématiques du Pere Soucier, p. 186.

(75) Voyez ci-dessous d'autres Eclaircissements dans ses propres voyages.

(76) Soucier, p. 186.

(77) Le même, p. 192.

(78) Hist. dynast. p. 319.

(79) Nom général pour signifier des Pays secs, sablonneux & deserts, tels qu'il s'en trouve plusieurs sur les bords du *Karazum*, près de la Mer Caspienne. *Abu'lghazi-khan* en décrit un. Voyez l'Hist. des Turcs, des Mongols, &c. Vol. I. p. 152. & Vol. II. p. 513.

(80) Histoire de *Jenghiz-khan*, p. 486.

(81) *Olug-yurt* signifie la grande Ville.

(82) Hist. de *Jenghiz-khan*, p. 22 & 362.

autres

autres édifices furent bâtis à *Olug-yurt*. Mais, peut-être *Olug-yurt* n'est-il qu'un autre nom que les Mongols donnoient à leur *Ordu-balik* ou *Kara-koram*; car on ne trouve aucune trace de deux Villes dans les autres Auteurs. On lit seulement que les Khans, avant *Koblay*, étoient couronnés & faisoient leur résidence à *Ho-lin* ou *Kara-koram*. De la Croix prétend que c'étoit le siège de l'*Ung* ou du *Vang-khan* des *Kara-its*, nommé communément le *Prete-Jean*; que la Ville, peu considérable en elle-même, fut prise par *Jenghiz-khan*, qui l'augmenta beaucoup; & qu'*Oktay-kan* l'ayant rebâtie, en fit une Ville (83) fameuse.

Dans une autre Note, le Traducteur observe que *Gaubil* nous donne la situation exacte de cette Ville, d'après l'Histoire Chinoise. La Nation des Mongols étoit contigue, dit-il, à celle des *Naymans*, près de la Ville de *Ho-lin* ou de *Kara-koram* (84), au Nord du Desert sablonneux, dont la latitude, observée par l'ordre de *Kublay-khan*, se trouva de trente-quatre degrés onze minutes Ouest de *Peking*. On peut inferer de-là, suivant le Traducteur, que *Kara-koram* étoit située sur le bord ou près du Lac de *Kurahan-ulen*, & par conséquent fort loin de *Kara-hotun* & de *Pura-hotun*; c'est-à-dire, à quatre cens quatre-vingt-huit milles, Nord-Ouest du premier, & à quatre cens vingt Sud-Ouest du second. Nous ignorons, continue-t-il, si les Missionnaires qui ont dressé la Carte de la Tartarie pénétrèrent jusqu'à ce Lac, ou s'ils s'en rapportèrent aux récits des Mongols. Mais quelque idée qu'on en prenne, il est surprenant qu'ils n'eussent rien appris de *Kara-koram*, dont les ruines doivent encore subsister aux environs du Lac. C'étoit le Siège Impérial des Khans, jusqu'au regne de *Koblay*, qui, pour être plus proche de ses conquêtes, le transféra dans la Ville de *Chang-tu* qu'il avoit bâtie. C'est de *Marco-Polo* & de *Hayton* que nous apprenons cette dernière circonstance. Le premier donne à *Chang-tu* le nom de *Ciandou*; & l'autre, par corruption peut-être, lui donne celui de *Jous*.

La Ville de *Chang-tu* étoit située dans le Pays de *Karchin*, à quarante-deux degrés vingt-deux minutes de latitude, Nord-Est de *Peking*. Elle est détruite: mais il paroît que c'est aujourd'hui *Chau-nay-mansuma*, qui est une des trois ruines marquées dans la Carte des Missionnaires, sur la rivière de *Chang-tu*; car ils ne prennent pas plus connoissance de cette célèbre Capitale que de *Kara-koram*, *Estina*, *Kompion* & d'autres anciennes Villes. *Koblay* passoit le Printems & l'Été à *Chang-tu*, & le reste de l'année à *Cambalik* (86) ou *Peking*. C'étoit là, suivant la conjecture de l'Auteur, que résidoit la Cour Tartare, aussi long-tems que les Mongols furent en possession de la Chine. Mais après leur expulsion, l'an 1308, il est probable que *Kara-koram* redevint le Siège des Khans, quoique depuis le tems d'*Oktay*, Pétis de la Croix les fasse résider à *Olug-yurt* (87), Ville peu éloignée de *Kara-koram*, ou peut-être la même, comme on vient de l'observer.

Le Traducteur remarque aussi que depuis le tems d'*Aday-khan*, quinzième successeur de *Koblay*, on ne parle plus, à *Olug-yurt*, des Princes descendus de *Tuli-khan*, mais seulement de ceux qui étoient sortis de *Koblay-khan* &

TARTARES  
MONGOLS.

La situation de  
Kara koram se  
trouve dans les  
Extraits Chinois  
du Pere Gaubil.

Ville de Chang-  
tu, bâtie par Ko-  
blay.

(83) Observations mathématiques du Pere  
Soucier, p. 185.

(84) *Ibid.* p. 185 & 202.

Tome VI.

(85) *Ibidem.*

(86) *Ibid.* & *Marco-Polo*, lib. I. cap. 65.

(87) Histoire de *Jenghiz-khan*, p. 386.

TARTARES  
MONGOLS.  
Olug-yurt existoit  
encore au  
quinzième siècle.

qui demeurèrent Empereurs de la Chine (88). Quoiqu'il en soit, Olug-yurt existoit vers le commencement du quinzième siècle; car *Ulchi-timur*, qui précéda *Aday* de deux successions, monta sur le trône dans cette Ville en (89) 1405. Il ne faut point espérer après cela de découvrir quel fut son sort, à moins qu'il ne nous vienne de nouvelles lumières de quelque sçavant Missionnaire, tel que le Père Gaubil. Soit qu'Olug-yurt & Kara-korani aient été la même Ville ou non, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ont eu le même destin. Enfin, Traducteur ajoute que ceux qui ont composé la Carte lui paroissent avoir été fort mal instruits de la Géographie & de l'Histoire de la Tartarie avant leur propre tems; & c'est par cette raison qu'ils s'y arrêtent si peu, ou que le plus souvent, lorsqu'ils en touchent quelque chose, ils s'écartent si fort du véritable point. Gaubil nous fait connoître, dans son Histoire des Mongols qui régnerent à la Chine, que depuis le tems de Koblay jusqu'à leur expulsion, c'est-à-dire, pendant que la Tartarie & la Chine furent réunies sous les mêmes Maîtres, ils ne résiderent jamais à *Kara-korani*. Ainsi la succession de *Peis de la Croix*, depuis Koblay, doit être faussée; ou du moins, les Auteurs qu'il a suivis ont transformé des Gouverneurs en Empereurs (90).

Résidences des  
Princes Kalkas.

Les Princes des Kalkas, que les Chinois nomment *Kalka-te-tses* & *Kalka-Mongous*, font leur résidence ordinaire dans les lieux suivans: 1. Sur les bords du *Kalka-pira*, un peu moins de quarante-huit degrés de latitude; & vers un, deux, trois, quatre degrés de longitude-Est. 2. Près de *Puir-nor*, quarante-huit degrés de latitude; un degré vingt-neuf minutes de longitude. 3. Sur les bords du *Kerlong-pira*, entre quarante-sept & quarante-huit degrés de latitude; quatre, cinq, six degrés de longitude Ouest. 4. Sur les bords du *Tula-pira*, plus de quarante-sept degrés de latitude; neuf & dix degrés de longitude Ouest. 5. Sur les bords du *Hara-pira*, quarante-neuf degrés dix minutes de latitude; dix degrés quinze minutes de longitude Ouest. 6. Sur le *Selinga-pira*, quarante-neuf degrés vingt-sept minutes de latitude; douze degrés vingt-six minutes de longitude Ouest. 7. Sur l'*Iben-pira*, quarante-neuf degrés vingt-trois minutes de latitude; dix degrés trente-deux minutes de longitude Ouest. 8. Sur le *Toui-pira* & le *Kara-ijir*, quarante-six degrés vingt-neuf minutes vingt secondes de latitude; quinze degrés seize minutes de longitude Ouest. 9. Sur l'*Iru-pira*, quarante-six degrés de latitude; quinze degrés trente-cinq minutes de longitude Ouest. 10. Sur le *Patarik-pira*, quarante-six degrés de latitude; quinze degrés trente-deux minutes de longitude Ouest. 11. Sur le *Tegurik-pira*, quarante-cinq degrés vingt-deux minutes quarante-cinq secondes de latitude; dix-neuf degrés trente minutes de longitude Ouest. Ajoutez à tous ces lieux la Ville de *Hami* & son petit territoire, possédés par des Mahometans, qui dépendent, comme les *Kalka-te-tses* leurs voisins, de l'Empereur de la Chine; quarante-deux degrés cinquante-trois minutes de latitude; vingt-deux degrés vingt-trois minutes de longitude (91).

Hami, Ville Ma-  
hometane.

(88) *Ibid.* p. 401.

(89) *Ibidem.*

(90) Du Halde, Vol. II. dans les Notes.

(91) Chine du Pere du Halde, Vol. III. dans les Notes.

## Religion des Kalkas.

RELIGION  
DES KALKAS.

LA Religion des Kalkas n'est pas différente de celle des Mongols. Ils ont aussi leur *Khutaktu* (92), mais qui n'est pas soumis au *Lama-Dalay* comme celui de *Kluukku-hotun*. Le *Khutaktu* des Kalkas, pendant que *Regis* se trouvoit dans leur Pays, étoit frere de leur *Han* ou de leur *Khan*. Avant la guerre qui s'éleva entre leur Nation & celle des *Eluths*, il avoit élevé près de *Tula* un Temple magnifique, bâti de briques jaunes & vernissées par des ouvriers de *Peking*. Ce bel édifice fut détruit en 1688, par *Kaldan*, *Khan* des *Eluths*, & l'on en voit encore les ruines. Les *Tartares*, regardant cette action comme un sacrilège, sont persuadés que la destruction de l'armée & de la famille de *Kaldan* fut un effet de la vengeance céleste.

Khutaktu des  
Kalkas.Temple qu'il fit  
bâti & la ruine.

Le *Khutaktu*, qui avoit été une des principales causes de la guerre, habite à présent dans des tentes. Il est assis dans la plus grande, comme sur une espede d'autel, où il reçoit les hommages de plusieurs Nations. Il ne rend le salut à personne. Les Grands & le Peuple le considerent comme un Dieu, & lui rendent les mêmes adorations qu'à *Fo* même. Leur aveuglement, qui va jusqu'à la folie, les porte à croire qu'il n'ignoroit rien, & qu'il dispose absolument du pouvoir & des faveurs de *Fo*. Ils sont persuadés qu'il est déjà né quarante fois, & qu'il renaîtra encore lorsque son tems sera fini. Les Missionnaires se glorifient de lui avoir reproché une idolatrie si grossiere, aux yeux de plusieurs Princes Mongols; d'avoir relevé son ignorance à l'occasion de quelques demandes qu'il faisoit sur l'Europe, & de l'avoir menacé des châtimens de Dieu & d'un supplice éternel. Mais il paroît que les ayant écoutés froidement, il ne continua pas moins de recevoir les adorations des Seigneurs *Tartares*.

Adorations qu'il  
reçoit.

La prévention des Mongols attiroit une foule de Peuple à *Iben-pira*, où ce Prince *Lama* résidoit depuis vingt ans. On pouvoit nommer ce lieu une Ville de tentes, où la presse étoit beaucoup plus grande que dans aucune autre Habitation de la *Tartarie*. Les Russiens de *Selinglinskoy* (93), qui n'en est pas loin, y viennent pour le Commerce. On y trouve aussi des Bonzes de l'Indostan, du *Pegu*, du *Tibet* & de la *Chine*, quantité de *Tartares* des cantons les plus éloignés, & des *Lamas* de toutes sortes de rangs; car on en distingue différents Ordres, quoiqu'ils reconnoissent pour leur Chef le grand *Lama*, qui habite à l'Ouest de la *Chine*, sur la Riviere de *Lafuy* (94). Les Chinois donnent le même nom au lieu qui est consacré par son Temple. Mais les *Tartares* voisins le nomment *Barantola*, & donnent à tout le Pays le nom de *Tibet*.

Ville de tentes.

Grand Lama;  
ou Lama Dalay,  
qui habite au Ti-  
bet.

Ce souverain Pontife du Paganisme dans les régions orientales confere à ses *Lamas* divers degrés de pouvoir & de dignité, dont le plus éminent est celui de *Khutaktu* ou de *Fo vivant*. Un titre si distingué n'est le partage que d'un petit nombre. Le plus célèbre & le plus respecté de tous les *Khutaktus* est ce-

(92) On écrit aussi *Hutuktu*. Dans les Voyages, on trouve *Kutungu*, & par mépris, *Kutusia* & *Kutusia*. *Strahlhenbourg* écrit *Hotoget* & *Kotokoyt*. Ces variétés viennent de la maniere différente dont on conçoit la prononciation *Tartare*.

(93) Les Chinois l'appellent *Chu-kukpoy-chang*.

(94) Les Chinois nomment le Pays de *Lafa*, *La-ma-ti-fan*. La riviere porte le nom de *Kalrin* dans la Carte, & nulle-part celui de *Lafa*.

RELIGION  
DES KALKAS.

lui des Kalkas. Il étoit regardé comme un oracle infaillible, depuis qu'il avoit vengé son Pays contre Kaldan avec le secours de l'Empereur de la Chine, qu'il avoit eu l'adresse d'engager dans ses intérêts.

Nation des U-  
chu-mu-chins.

Du côté du Sud, vers le quarante-quatrième degré de latitude, les Kalkas sont séparés, par certaines montagnes de sable, d'un Pays nommé *U-chu-mu-chin Lama-dalay*, dont les Habitans ne sont pas moins infatués du Lama Khurutku d'Iben, quoiqu'ils aient leurs propres Lamas.

Usurpation du  
Khurutku des-  
Kalkas ;

Bentink nous apprend que le Khurutku n'étoit autrefois qu'un Subdélégué du *Lama-dalay* dans les Pays des Mongols & des Kalnuks au Nord (95), établi pour le soutien de son autorité parmi des Peuples si éloignés de sa résidence ; mais que ce Député s'étant accoutumé aux douceurs du commandement spirituel, eut la hardiesse d'aspérer à l'indépendance. Il conduisit cette entreprise avec tant d'adresse, qu'on ne parle presque plus à présent du Lama-dalay parmi les Mongols. L'autorité du Khurutku est si bien établie, que celui qui paroîtroit douter de sa divinité, ou du moins de son immortalité, seroit en horreur à toute la Nation. Il est vrai que la Cour de la Chine contribua beaucoup à cette apothéose, dans la vûe de diviser les Mongols & les Kalkas. Elle conçut que l'exécution de ce dessein seroit difficile tandis que les deux Nations reconnoîtroient un même Chef de Religion, parce que ce souverain Prêtre seroit toujours intéressé à les réconcilier dans leurs moindres différends, & qu'au contraire un schisme ecclésiastique ne manqueroit pas de leur faire rompre toute sorte de communication. Sur ce principe, elle embrassa l'occasion de soutenir secrètement le Khurutku contre le Dalay-lama, & sa politique n'a pas mal réussi.

Favorisée par  
la politique des  
Chinois.

Manière de vivre  
du Khurutku.

Le Khurutku n'a pas de demeure fixe, comme le *Dalay-lama*. Il campe de côté & d'autre. Cependant, depuis sa séparation, il ne met plus le pied sur les terres des Eluths. Il camptoit quelquefois, pendant l'Été, aux environs de Nerchinskoy & de la Rivière Amur ; mais depuis que les Russiens se sont établis dans ce canton, il ne passe plus au-delà Selinghinskoy. On le voit ordinairement sur celles d'Orkhon & de Selinga, ou sur celle d'Urga, avec le Khan *Tuschiatu*. Il est sans cesse environné d'un grand nombre de Lamas & de Mongols armés, qui se rassemblent de toutes parts, sur-tout lorsqu'il change de camp, & qui se présentent à lui sur sa route pour recevoir sa bénédiction & lui payer ses droits. Il n'y a que les Chefs de sa Tribu ou d'autres Seigneurs de la même distinction qui aient la hardiesse de s'approcher de sa personne. Sa manière de bénir est en posant sur la tête du Dévot sa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des Lamas.

Comment il  
donne la bené-  
diction.

Cérémonies des  
jours de fête.

Le Peuple est persuadé qu'il vieillit à mesure que la Lune décline, & que sa jeunesse recommence avec la Nouvelle Lune. Dans les grands jours de fêtes il paroît au son des Instrumens, qui ont quelque ressemblance avec nos trompettes & nos violons, sous un magnifique dais de velours de la Chine, ouvert par-devant. Il est assis sur un grand coussin de velours, les jambes croisées à la manière des Tartares, avec une figure de son Dieu (96) à chaque côté. Les autres Lamas de distinction sont au-dessous de lui sur des coussins moins élevés, entre le lieu où il est placé & l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur

(95) Ou des Eluths.

(96) C'est une statue qui représente le Dieu Fo.

livre, dans lequel ils lisent en silence & seulement des yeux. Aussi-tôt que le Khuruktu a pris sa place, le bruit des Instrumens cesse, & le Peuple qui est assésé devant le pavillon se prosterne à terre, en poussant certaines exclamations à l'honneur de la Divinité & de son Prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encensoirs, avec des herbes odoriferantes. Ils encensent d'abord les Représentations de la Divinité, ensuite le Khuruktu, & puis le Peuple. Après cette cérémonie, ils déposent leurs encensoirs aux pieds du Khuruktu. On apporte aussi-tôt plusieurs vases de porcelaine, remplis de liqueurs & de confitures. On en place sept devant chaque image de la Divinité, & sept autres devant le Khuruktu, qui après en avoir un peu goûté, fait distribuer le reste entre les Chefs des Tribus qui se trouvent présens, & se retire ensuite dans sa tente au son des Instrumens de musique.

Le Khuruktu des Kalkas n'est pas sans considération à la Cour Impériale. Si le desir de se conserver dans l'indépendance du *Dalay-Lama* l'intéresse à gagner par des présens les Favoris de l'Empereur, & même les Jésuites, qui ont à présent (97), remarque l'Auteur, beaucoup de crédit à Peking; la Cour, qui a besoin de lui & de ses Lamas pour contenir les Mongols de l'Ouest dans la soumission, le traite dans routes les occasions avec des égards distingués. Il y a quelques années qu'il reçut une marque de distinction fort extraordinaire. On célébroit la fête anniversaire de l'Empereur Kang-hi, qui entroit alors dans la soixantième année de son âge. Le Khuruktu ayant été averti de s'y rendre, avec tous les vassaux de l'Empire, fut dispensé de se prosterner plus d'une fois devant Sa Majesté, quoique la loi ordonne trois prostrations, & cette distinction fut regardée comme un honneur sans exemple (98).

Comment le  
Khuruktu est  
traité à la Cour  
Chinoise.

L'intérêt du Khuruktu le porte aussi à cultiver l'amitié des Russiens. Il y a quelques années que M. *Ismatlof*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Pierre à la Cour de la Chine, passant dans le Pays des Kalkas, le Pontife le fit complimenter par quelques-uns de ses Lamas & joignit quelques petits présens à ses politesses. Il saisit d'ailleurs toutes les occasions de favoriser les Sujets de la Russie, dans les petits différends qui naissent entr'eux & les Mongols des frontieres (99).

Ménagement  
qu'il a pour les  
Russiens.

Regis observe que l'usage des Lamas n'est pas de vivre dans les Communautés Tartares, quoiqu'à la Chine il s'en trouve quelques-uns qui préfèrent cette méthode. Dans les autres lieux, ils ont des espèces de Prébendes, qui consistent dans les terres & les troupeaux de ceux auxquels ils succèdent, & dont ils ont été les disciples ou les compagnons. Cependant le même Auteur ajoute qu'ils font leurs prières en commun (99).

Vie des Lamas.

#### Eclaircissémens sur les Mongols & les Kalkas.

GERBILLON raconte que vers le commencement de la dynastie de *Han*, c'est-à-dire, qu'il y a plus de huit cens ans qu'un Khan Tartare se rendit formidable aux Chinois ses voisins, par les invasions qu'il faisoit sur leurs terres, chaque fois qu'ils négligeoient de lui envoyer un présent annuel d'argent & de soie. Les Khans Tartares ont souvent demandé à l'Empereur de la Chine une

Ancienne fierté  
des Khans Tar-  
taires à l'égard  
des Chinois.

(97) Hist. des Turcs, des Mongols, &c.  
Vol. II. p. 508.

(98) Du Halde, *ubi sup.*

(99) Chine du Pere du Halde, *ibid.*

ECLAIRCISSE-  
MENS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

de ses filles en mariage , avec menace d'employer le fer & le feu pour l'enlever , si leur prière étoit rejetée. A la mort du Fondateur de la même dynastie , un Prince Tartare eut l'audace de se proposer pour époux à l'Impératrice douairière , qui gouvernoit alors avec la qualité de Régente. Les Chinois regardèrent cette proposition comme une insulte ; mais la politique les obligeant de dissimuler , ils accordèrent une Princesse du Sang à cet ambitieux Tartare.

L'Histoire Chinoise donne à ces Khans , ou à ces Rois , le nom de *Chen-yu* , ou *Ten-yu* ; car la prononciation de ces deux mots est la même. C'est proprement un titre , tel que celui de Roi ou de Souverain ; & quelques-uns de nos Géographes en ont fait mal-à-propos un nom de Pays , qu'ils ont donné à cette partie de la Tartarie qui est à l'Ouest & au Nord-Ouest de la Chine , où ces Princes ont régné. La terreur qu'ils inspirèrent aux Chinois ne fut pas de longue durée. L'Empereur *Fu-ti* , de la race de Han , qui regnoit deux cens vingt ans avant Jésus-Christ , les défit tant de fois & les repoussa si loin dans leurs Déserts , que pendant plus de douze cens ans ils n'eurent pas la hardiesse de reparoître dans l'Empire.

Premières conquêtes des Tartares.

Au commencement de la dixième Centurie , les Tartares du Nord de la Chine , nommés *Sitans* ( 1 ) dans les Histoires Chinoises , ayant subjugué la Province de *Lyau-tong* , rentrèrent dans les Provinces du Nord & fondèrent une Monarchie que les mêmes Historiens ont nommée *Tay-lyau* , du nom de la Province de *Lyau-tong* , par laquelle ils étoient entrés dans l'Empire. Elle dura deux cens ans , pendant lesquels ils soumièrent diverses Hordes de Tartares , avec une partie de la Chine septentrionale. Ils réduisirent l'Empereur même à leur payer un tribut considérable en soie & en argent.

Erection de la Monarchie de Kin.

La Monarchie de Lyau fut enfin détruite par les Tartares orientaux , c'est-à-dire , par ceux qui habitent les Pays qui sont à l'Est de la Montagne de Peking & au Nord-Est de la Chine. Ils étoient sujets de *Lyau* ; mais le Prince d'un *Ayman* ou d'une Tribu nommée *Aghuta* , prit les armes pour se venger d'un affront barbare qu'il avoit reçu du dernier de leurs Empereurs ; & se mettant à la tête des Aymans voisins , il subjuga par degrés tout le Pays , il fit l'Empereur prisonnier , & fonda la Monarchie de *Kin* ( 2 ) vers le commencement du douzième siècle. Depuis ce tems-là ils posséderent près de la moitié de la Chine , jusqu'en 1300 , que Jenghiz-khan , le plus fameux peut-être de tous les Conquerans , ayant réduit la Tartarie orientale & poussé l'effort de ses armes au-delà de la Perse , les tourna contre les Tartares de Kin , qu'il chassa de leurs possessions jusqu'au dernier. Mais il ne vécut point assez long-tems pour soumettre entièrement le vaste Empire de la Chine. Cette gloire étoit réservée à *Hublikay* , son petit-fils , que nos Historiens appellent Kublay , ou *Koblay* , comme les Chinois lui donnent le nom de *Hu pi-lyc*.

Les Chinois réduits sous un joug étranger.

Ce Prince fut le premier qui réduisit toute la Nation Chinoise sous un joug étranger. Mais la Monarchie des Mongols étoit trop pesante pour subsister long-tems. Leur indolence ou leur mollesse ne leur permit guères de soutenir leur Gouvernement plus d'un siècle. Ils furent chassés de la Chine vers le mi-

( 1 ) Et *Kitans* , d'où vient peut-être *Kinay* les Mongols nomment *Altun* ; ce qui montre qu'*Altun-kham* , dont plusieurs Auteurs parlent , étoit Empereur de *Kin*.

( 2 ) *Kin* , en Chinois , signifie *Or* , que

lien du quatorzième siècle, par le fameux *Hong-va*, fondateur de la race de *Tay-ming*, dernière dynastie Chinoise, & poussés par *Yung-lo*, son quatrième fils, au-delà du Désert, à plus de deux cens lieues au Nord de la grande muraille, avec le dessein formé de les exterminer. Mais ce projet fut interrompu par la mort du vainqueur, qui arriva au retour de sa troisième expédition. Ses successeurs ayant négligé de pourvoir ce qu'il avoit heureusement commencé, les Mongols reprirent courage & sortirent de leurs retraites. Ce fut alors que les Princes du sang de Jenghiz-khan se faisaient de diverses contrées, formèrent chacun leur Horde & s'érigèrent en autant de petits Souverains (3). Le titre d'Empereur des Mongols demeura au premier d'entr'eux, qui se nommoit *Chang-han*, & qui étoit descendu de Kublay par la branche aînée. Ce Prince exigea un tribut des autres États Mongols & des Eluths mêmes, jusqu'au commencement du septième siècle, que ses cruautés & ses débauches ayant rendu son gouvernement insupportable, ses propres Sujets appelèrent le Fondateur de la Monarchie des Mancheous. Ainsi le Prince Mongol, devenu vassal de l'Empire des Mancheous, fut obligé de quitter le titre de *Han* pour celui de *Vang*, qui lui fut donné par le bisayeul de l'Empereur Kang-hi, vainqueur de tous les Mongols aux environs de la grande muraille.

La Nation des Kalkas est comme cantonnée, suivant l'expression de Regis, sous un grand nombre de Princes, dont quelques-uns portent le nom de *Han* ou d'Empereur, quoiqu'il soit certain qu'ils n'ont jamais été maîtres de la Tartarie, & qu'à la réserve de quelques petits territoires dans leur voisinage ils n'en ayent jamais possédé d'autres que ceux qui appartiennent à leurs différentes familles.

Avant la guerre qui s'éleva dans le cours de 1688 entre les Eluths & les Kalkas, la seconde de ces deux Nations avoit trois Princes qui prenoient le titre de Hans. Le premier, nommé *Chefaktu-han*, dont le territoire étoit le plus à l'Ouest, fut pris & tué par les Eluths. Le second, qui se nommoit *Tufiktu-han*, se déroba par la fuite, mais ne fut pas suivi de ses sujets, dont la plus grande partie se retira dans les forêts, au Nord du Tula. *Che-chin-han*, qui étoit le troisième, & qui campoit ordinairement sur les bords du *Kerlon*, se retira jusqu'à *Kulon-nor* sur la même rivière, toujours prêt à traverser l'Ergone, s'il étoit forcé de passer dans le Pays des Mancheous dont il avoit imploré l'assistance. Mais, après la guerre & la mort de *Kaldan*, Roi des Eluths, qui prétendoit que les Kalkas & les Eluths avoient toujours dépendu de sa famille, l'Empereur fournit le reste de ces Princes & de leurs sujets, dont ses armes victorieuses avoient détruit la moitié.

En 1691, *Che-chin-han* eut recours à la protection de l'Empereur avec les Princes de sa famille, & le reconnut pour Souverain. Le titre de Han lui fut consumé; mais son successeur n'obtint que celui de *Tsing-vang*, ou de premier Regule que l'Empereur conféra aussi à son oncle, dans une Assemblée générale des Kalkas. Cinq de ces Princes furent créés *Peyles* ou Regules du troisième rang. Un autre eut le titre de *Kong*, qui revient à celui de Comte. Deux autres furent nommés *Chaffaks*, ou Chefs de Banier.

Pour jeter plus de jour sur cet établissement, on doit faire observer qu'à *Peking* & dans les autres lieux, les Tartares, soit Mancheous ou Mongols, &

(3) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

ECLAIRCISSE-  
MENS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

Formation des  
Hordes Tartares.

Par quels degrés  
elles se fournirent  
à l'Empereur de  
la Chine.

Ordre des Ba-  
nieres Tartares  
& titres de leurs  
Princes.

ECLAIRCISSE-  
MENS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

les Chinois mêmes, depuis la conquête de leur Empire, sont divisés en différentes classes & rangés sous des Banieres. Ceux de Peking en ont huit, qui sont distinguées par la différence de leurs couleurs. Les Mongols, au-delà de la grande muraille, étoient rangés, dans ces derniers tems, sous quarante-neuf Banieres, dont les *Nurus* ou les Compagnies étoient égales. Chaque *Nuru* devoit être composée de cent cinquante familles. Dans l'Assemblée de 1692, on établit que le Han joindroit à sa dignité le commandement de trente-sept *Nurus* sous la première Banierie des Kalkas. La seconde Banierie, composée de vingt-une familles, fut donnée au premier *Regule*. La troisième n'étoit que de douze Compagnies, & les autres en comprenoit plus ou moins.

Les restes de la famille & des sujets de *Tufktu-han* (4), ayant enfin quitté leurs forêts, se soumirent à l'Empereur, & furent divisés en trois Banieres sous trois Princes, dont l'un fut nommé *Péy-lo*, ou *Regule* du troisième Ordre; le second, *Kong* ou Comte; & le troisième, *Chafjak*. Le fils de *Chafaktu-han*, après avoir vu périr son pere dans la guerre contre Kaldan, alla se jeter aux pieds de l'Empereur, sans autre escorte que trois ou quatre Officiers. Tous les autres, qui avoient entretenu des intelligences avec les *Eluths*, se retirèrent dans leur Pays, mais la plupart y furent ou massacrés ou jetés dans l'esclavage. L'Empereur fit un accueil gracieux à leur Prince. Il lui assigna des terres aux environs de *Kutuktu-hotun* (5), petite Ville au-delà de la grande muraille, qui, n'étant pas éloignée des portes de *Cha-hun-ken* & de *Chang-kye-keu*, en tire l'avantage d'un commerce assez considérable. Pour reparer toutes les pertes, l'Empereur lui fit présent d'une partie de ses propres troupeaux qui païssoient dans le même Pays. Les Millionnaires apprirent des principaux Bergers qu'on n'y comptoit pas moins de cent quatre-vingt-dix mille moutons, divisés en deux cens vingt-cinq troupeaux, & que les bêtes à cornes étoient presque au même nombre, cent dans chaque division. Les haras Impériaux étoient encore plus nombreux. Aussi l'Empereur de la Chine est-il le plus puissant Prince du monde en Cavalerie (6).

Troupeaux &  
Haras de l'Em-  
pereur.

Outre les terres qui sont destinées à la nourriture des troupeaux & des haras de l'Empereur, ce Prince s'en est réservé d'autres, d'une plus grande étendue, qui bordent cette partie de la grande muraille, & qui sont plus voisins de Peking. Entre ces terres, qui sont affermées, les unes payent leur rente en nature, & d'autres en argent, qui entre dans le trésor public pour le salaire des Officiers de l'Etat, car l'Empereur vit du fruit de ses propres Domaines. Ces troupeaux innombrables, ces haras & ces fermes, contribuent plus à lui attacher les Princes Mongols que toute la magnificence de sa Cour. Il n'a pas jugé à propos de leur accorder, non plus qu'à ses anciens Vassaux, le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs Sujets, ni celui de confisquer leurs biens. La connoissance de ces cas est réservée à l'un des Tribunaux suprêmes de Peking, qui porte le nom de *Mongol-chargan*, ou de Tribunal des Mongols.

Ces troupeaux  
lui attachent les  
Princes Mon-  
gols.

Remarques de  
Bentink sur le  
Gouvernement  
des Kalkas.

*Bentink* observe que les Mongols de l'Ouest, par lesquels il faut entendre proprement les Mongols Kalkas, reconnoissent l'autorité d'un Khan, qui étoit autrefois comme le grand Khan de tous les Mongois. Quoique ce Prince ait beaucoup perdu de sa grandeur depuis que les Manchoux ont conquis la Chi-

(4) *Tonshu-han* dans le François.

mieres Cartes ont *Koko-hotun* & *Kokotun*.

(5) *Hutu-hotun* dans l'Original. Les pre-

(6) Les Tartares n'ont pas d'infanterie.

ne (7),

ne (7), il est encore assez puissant pour mettre en campagne cinquante ou soixante mille chevaux.

Le Prince qui regnoit sur les Kalkas, du tems de l'Auteur, s'appelloit *Tu-chiatu-khan* (8). Il faisoit sa demeure ordinaire sur la riviere d'*Orkhon*, dans un lieu nommé *Urga* (9), à douze journées de Selinghinskoy, vers le Sud-Est. Plusieurs petits Khans, qui habitent vers les sources de la riviere de Jenisen, près des Deserts de Goby, lui payent un tribut. Quoiqu'il se soit mis sous la protection de la Chine, pour se fortifier contre les Kalmuks ou les Eluths, cette espece de soumission n'est qu'honoraire ou précaire, & ne doit être attribuée qu'aux intrigues des Lamas sous le regne de son pere. Au lieu du tribut que les autres Khans payent à l'Empereur, il se contente de lui envoyer, chaque année, de magnifiques présens; & la Cour de Peking, qui est accoutumée à ménager si peu ses Tributaires, fait assez connoître, par les égards qu'elle a pour ce Prince, qu'elle le redoute plus qu'aucun de ses voisins. Ce n'est pas sans raison, ajoute l'Auteur; car s'il pouvoit s'accorder avec les Kalmuks, la famille qui regne à la Chine n'auroit pas peu d'embarras à se soutenir sur le trône (10).

ECLAIRCISSE-  
MENS SUR LES  
MONGOLS ET  
LES KALKAS.

Combien leur  
Khan est redou-  
table à la Chine.

## §. V.

*Histoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas.*

Les terres des Mongols, jusqu'à la Mer Caspienne, sont peu propres au labourage; & suivant l'observation des Missionnaires, celles de *Korchin*, d'*Ohan* & de *Nayman*, qui bordent la Tartarie orientale, par laquelle ils passerent deux fois en revenant de Petuna & de Tiflikar, paroissent les plus mauvaises (11). Bentink assure que les Pays des Mongols, proprement dits, & ceux des Kalkas sont mieux fournis d'eau & de bois que la région des Kalmuks ou des Eluths. Cependant il observe qu'en plusieurs endroits il sont absolument inhabitables, parce qu'ils manquent de ces deux secours (12).

Sterilité des ré-  
gions Tartares.

La Tartarie, suivant Regis, abonde en toutes sortes de gibier & de bêtes fauves, sans en excepter les especes communes en Europe, telles que le lièvre, le faisan & le daim. On y voit, dans les plaines, d'immenses troupeaux de chevres rouffes, que les Chinois nomment *Whang-yang*. Elles sont de la grandeur & de la forme des nôtres, mais elles ont le poil roux, & plus rude que celles de l'Europe. Leur sûreté consiste dans la vitesse extraordinaire de leur course.

Animaux qu'on  
y trouve.

Les mulets sauvages sont en plus petit nombre. Ils ne ressemblent point aux mulets domestiques (13), & ne peuvent s'accoutumer à porter des fardeaux. Leur

Mulets sauvages.

(7) Au lieu de Manchous, l'Auteur met les Mongols de l'Est. C'est une méprise.

(8) Le même sans doute que Regis nomme *Tufiktu-khan*.

(9) *Urga* signifie un lieu où le Khan campe. Les Missionnaires l'appellent *Hargas*.

(10) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. p. 505. On rejette au Tome suivant les Guer-

res des Kalkas & des Eluths.

(11) Du Halde, *ubi sup.*

(12) Hist. des Turcs, &c. p. 500.

(13) *Yo-lo-tse*, en Chinois, signifie un Muler. Gerbillon, dans son second voyage en Tartarie, vit des mulets sauvages qui produisoient leurs semblables.

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS.

chair n'est pas moins différente. Le goût en est agréable, du moins au jugement des Tartares, qui en font beaucoup d'usage, & qui la trouvent aussi saine & aussi nourrissante que celle du sanglier. Ce dernier animal est fort commun dans les bois & dans les plaines qui bordent le rivage droit du fleuve Tula. On reconnoît ses traces à la terre qu'il remue pour trouver des racines dont il fait sa nourriture.

Chevaux & Dromadaires.

Les chevaux & les dromadaires sauvages ne sont pas différens de ceux qui sont privés; mais on les trouve en plus grand nombre du côté de l'Ouest, quoiqu'il en paroisse quelquefois aussi des Kalkas dans le Pays, qui borde le *Hami*. Les chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches mêmes des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses; & lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent de prendre la fuite.

Le Han ta-han, espèce d'élan.

Le *Han-ta-han* est un animal de la Tartarie qui ressemble à l'élan. La chasse en est commune dans le Pays des Solons, & l'Empereur Kang-hi prenoit quelquefois plaisir à cet amusement. Les Missionnaires virent des *Han-ta-hans* de la grosseur de nos plus grands bœufs. Il ne s'en trouve que dans certains cantons, sur-tout vers la montagne de Sevelki, dans des terrains marécageux, qu'ils aiment beaucoup, & où la chasse en est aisée, parce que leur pesanteur retarde leur fuite.

Le Chulon, ou le Chelouan. Grande de sa peau.

Le *Chulon*, ou le *Chelouan*, que Regis prit pour une espèce de *Linx*, est à peu près de la forme & de la grosseur d'un loup. On fait beaucoup de cas, à Peking, de la peau de cet animal. Son usage, parmi les Chinois, est pour ce qu'ils nomment leurs *Tayhus* ou leurs *Surious*. Le poil en est long, doux, épais & de couleur grisâtre. Ces peaux se vendent fort bien aussi à la Cour du Czar, quoique le *Chulon* soit fort commun en Russie & dans les Pays voisins.

Tygres de Tartarie.

Le tygre, qui se nomme *Lau-hu* parmi les Tartares, infeste également la Chine & la Tartarie. Il passe, dans ces deux régions, pour le plus féroce de tous les animaux. Son cri seul pénètre d'horreur ceux qui ne sont point accoutumés à l'entendre. Les tygres du côté de l'Est sont d'une grosseur & d'une légèreté surprenante. Ils ont ordinairement la peau d'un roux fauve, ponctuée de taches noires; mais il s'en trouve quelquefois de blanches, avec des taches noires & grises. Les Mandarins militaires se servent de ces peaux, sans en retrancher la tête & la queue, pour couvrir leurs chaises dans les marches publiques. A la Cour, les Princes en couvrent leurs coussins pendant l'hiver. De quelque férocité que soient les tygres en Tartarie, on observe qu'ils marquent beaucoup de frayeur lorsqu'ils se trouvent environnés de chasseurs qui leur présentent l'épée. Au lieu que les daims s'agitent dans ces occasions & cherchent le moyen de s'échapper entre les rangs, un tygre s'accroupit sur sa queue, & soutient long-tems l'aboyement des chiens & les coups de flèches émoussées. Enfin, lorsque sa rage s'allume, il s'élançe avec tant de rapidité, en fixant les yeux sur les chasseurs, qu'il ne paroît faire qu'un seul saut. Mais ceux du même rang qui ont la pointe de leurs épées tournée vers lui, & le percent au moment qu'il est prêt à saisir leur compagnon. Les chasseurs Impériaux sont si prompts qu'il arrive peu d'accidens.

Pau, sorte de léopard.

Le *Pau* (14) est une sorte de léopard, qui a la peau blanche, & tachetée

(14) Le nom Mongol est *Pari*.

de rouge & de noir. Quoiqu'il ait la tête & les yeux d'un tygre, il est moins gros, & son cri est différent.

Les daims multiplient prodigieusement dans les déserts & les forêts de la Tartarie. On remarque de la différence dans leur couleur, dans leur grosseur, & dans la forme de leurs cornes, suivant les différens cantons de cette vaste contrée. Il s'en trouve de semblables à ceux de l'Europe.

La chasse du cerf, que les Chinois nomment *Chau-tu*, c'est-à-dire, l'appel du cerf, a tant d'agrément en Tartarie, que l'Empereur Kang-hi y étoit quelquefois avant le lever du Soleil (15). Les chasseurs portent quelques têtes de biche, & contrefont le cri de cet animal. A ce bruit les plus grands cerfs ne manquent point de paroître. Ils jettent leurs regards de tous côtés. Enfin, découvrant les têtes, ils grattent la terre avec leurs cornes & s'avancent furieusement; mais ils sont tués par les chasseurs, qui se tiennent en embuscade.

L'intrépidité des chevaux Tartares est surprenante à la rencontre des bêtes féroces, telles que les tygres. Ils n'acquerent néanmoins cette qualité qu'à force d'usage, car ils sont d'abord aussi timides que les autres chevaux. Les Mongols ont beaucoup d'habileté à les dresser. Ils en nourrissent un grand nombre de toutes sortes de poil, & leur usage est de les distinguer par différens noms. Pour la guérison de leurs maladies, qu'ils connoissent parfaitement, ils emploient des remèdes dont nos chevaux ne se trouveroient pas mieux que de la nourriture Tartare. Ils préfèrent, dans un cheval, la force à la beauté. Les chevaux de Tartarie sont ordinairement d'une taille médiocre; mais dans le nombre il s'en trouve toujours d'aussi grands & d'aussi beaux qu'en Europe. Tels sont ceux de l'Empereur & des Grands. On se fait honneur à Peking d'être bien monté, & le prix commun d'un bon cheval & même d'un mulet, est de six ou sept cens livres, ou quelquefois plus.

Les Kalkas ne sont pas riches en peaux de martre, mais ils ont en abondance des peaux d'écureuil, de renard & d'un petit animal semblable à l'hermine, qu'ils appellent *Tuel-pi*, dont on emploie la peau, à Peking, pour faire des *Trou-pongs*, c'est-à-dire des manilles contre le froid. Le *Tael-pi* est une espèce de rat, fort commun dans quelques cantons des Kalkas, qui creuse en terre des trous pour s'y loger. Chaque mâle se fait le sien. Il y en a toujours un qui fait la garde, & qui se précipite dans son trou lorsqu'il voit approcher quelqu'un. Cependant la troupe n'échappe point aux chasseurs. Lorsqu'ils ont une fois découvert le nid, ils l'environnent, ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, ils y jettent de la paille enflammée pour effrayer les petits habitans; & sans autre peine, ils en prennent un si grand nombre que les peaux sont à fort bon marché.

La pêche des Mongols n'est pas considérable. Leurs rivières n'approchent pas de celles des Manchéous & des Tartares *Yu-pis*. Les Esturgeons qu'ils prennent quelquefois dans le *Tula* viennent du grand lac de Pay-kal, avec lequel cette rivière communique. S'il s'en trouve aussi dans l'Urfon, comme dans les rivières qui sont plus à l'Est & particulièrement dans celle de *Cha-chi-i*, ils y viennent du *Saghalian-ula* où elles se déchargent toutes. Cette partie de l'Urfon produit un animal amphibie qui se nomme *Turbighi*. Il ressemble au

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS.  
Daims.

Cerfs.

Chevaux Tar-  
tares.

Peaux du Pays  
des Kalkas.

Peaux de tael-  
pis.

Pêche des Mon-  
gols.

Turbighi, ani-  
mal amphibie.

(15) Ce Prince prenoit aussi beaucoup de plaisir à la chasse du tygre & des chevres rouffes.  
Ggg ij

HISTOIRE  
NATURELLE  
DU PAYS DES  
MONGOLS.  
Agriculture.

castor ; mais sa chair est fort tendre & d'aussi bon goût que le chevreuil. L'Auteur croit qu'il ne s'en trouve qu'aux environs des lacs de *Puir* & de *Kulon*, avec lesquels la rivière d'*Urfon* communique.

L'agriculture n'est pas seulement négligée dans la Tartarie des Mongols ; elle y est condamnée comme inutile. Lorsque les Missionnaires leur demandoient pourquoi ils ne cultivoient pas du moins quelques jardins, ils répondoient que *l'herbe est pour les bêtes*, & que les bêtes sont pour l'homme.

Simple & autres Plantes.

Les travaux géographiques des Missionnaires ne leur permirent pas de tourner leurs recherches sur les simples & les autres plantes curieuses. D'ailleurs les Lamas, qui sont les principaux Médecins du Pays, n'employent que les simples les plus communs & les drogues qui sont en usage à la Chine. La seule plante qui passe pour rare en Tartarie, & dont on fait beaucoup de cas, porte à Peking le nom de *Kalka-ékuan*. Les Missionnaires l'ont nommée *racine de Kalka*. Son odeur est aromatique. Les Médecins de l'Empereur s'en servent avec succès pour la dysenterie & les maux d'estomac.

Rhubarbe.

Lieux où elle  
est en abon-  
dance.

Bentink observe que la rhubarbe est fort commune dans les Pays qui sont arrosés par la rivière d'*Orkon* & par celle de *Selinga* vers *Selinghinskoy*. Celle que les Russiens vendent aux Etrangers vient des environs de cette Ville. Elle y est en si grande abondance que les Trésoriers de Sibirie en vendent à la fois jusqu'à deux cens cinquante quintaux. Ce commerce seroit fort avantageux à la Russie, s'il étoit exercé fidèlement. L'auteur ne connoit pas, dit-il, d'autre Pays que la Russie, d'où l'on tire à-présent la rhubarbe. S'il en venoit autrefois de la Chine, elle y étoit portée, du Pays des Mongols, par les caravanes de Sibirie, qui faisoient ce commerce à Peking. Mais depuis que les Européens en reçoivent directement de la Russie, il n'en vient plus par la voye de la Chine (16).

Les plaines de la grande Tartarie produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont (17) on trouve la description dans *Abulghazi-khan*, est apparemment une espèce de héron, qui fréquente cette partie du Pays des Mongols qui touche aux frontières de la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les ailes & la queue, qu'il a d'un très-beau rouge. Sa chair est délicate, & tire pour le goût sur la gelinotte. Cependant comme l'Auteur le représente fort rare, on peut s'imaginer que c'est le butor, qui est très-rare en effet dans la Russie, dans la Sibirie & la grande Tartarie, mais qui se trouve quelquefois dans le Pays des Mongols, vers la Chine, & qui est presque toujours blanc. *Abulghazi-khan* (18) dit que cet oiseau s'appelle *Chungar* en langue Turque, & que les Russiens le nomment *Kratzshot* ; ce qui fait conjecturer au traducteur Anglois que c'est le même qui porte le nom de *Chon-kui* dans l'histoire de *Timur-Bek* (19), & qui fut présentée à *Jenghiz-khan* par les Ambassadeurs de *Kapjak*. Petis de la Croix remarque, au même endroit, que le *Chon-kui* est un oiseau de proie, qu'on présente aux Rois du Pays, orné de plusieurs pierres précieuses, comme une marque d'hommage ; & que les Russiens, aussi bien que les Tartares de la Crimée, sont obligés, par leur dernier traité avec

(16) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

(17) Hist. des Turcs, des Mongols, &c.  
Vol. I. p. 37 & 86.

(18) *Abulghazi* (p. 37.) dit que ses pieds,

ses yeux & son bec sont rouges ; & (p. 86.)  
il ajoute la tête de la même couleur.

(19) Composée par Petis de la Croix, page 350.

Chungar. Remarques sur cet oiseau.

les Ottomans, d'en envoyer un, chaque année, à la Porte, orné d'un certain nombre de diamans (20).

## §. VI.

*Table des situations dans la Tartarie occidentale.*

IL paroît que les Places de cette Table (21) n'ont pas reçu d'autre ordre que celui dans lequel elles se présenterent aux Millionnaires lorsqu'ils traverserent cette partie de la Tartarie. Les latitudes ont été déterminées par des observations astronomiques, & les longitudes par le seul secours de la Géométrie. Mais la vie errante des Mongols & des Kalkas ne permet point à nos laborieux Géographes de marquer autrement les habitations sur la Carte que par les rivières, les lacs & les montagnes, près desquels l'usage de ces Peuples est de camper. *Hami*, ou *Khamul*, & quelques autres Villes qui se trouvent insérées dans la Table, appartiennent à la petite Bukkarie, dont la situation est hors des bornes de la Tartarie occidentale. Mais on n'a pas crû les devoir supprimer, parce qu'il est important de ne pas rompre le fil du voyage des Millionnaires, qui peut être facilement suivi par le moyen de cette Table.

Eclaircissement  
sur cette Table  
des situations.

| Places.  | Latitude.            | Longitude.          | Est. | SITUATIONS<br>DANS LA<br>TARTARIE<br>OCCIDENTALE |
|--|----------------------|---------------------|------|--|
| ASITTO (ou Ajatu)                                  |                      |                     |      |  |
| Kiamon, . . . .                                    | 45 . 46 . 48 . . . . | 6 . 13 . 20 . . . . | 20.  |  |
| Poro-erghi-kiamon, .                               | 44 . 56 . 26 . . . . | 5 . 18 . 20 . . . . | 20.  |  |
| Talay-hay, . . . .                                 | 44 . 19 . 12 . . . . | 4 . 48 . 10 . . . . | 10.  |  |
| Quiflu, . . . . .                                  | 43 . 32 . 6 . . . .  | 4 . 16 . 40 . . . . | 40.  |  |
| Kuren-puka, . . . .                                | 42 . 16 . 53 . . . . | 3 . 33 . 0 . . . .  | 0.   |  |
| Sirolin-pira, . . . .                              | 41 . 52 . 12 . . . . | 3 . 5 . 0 . . . .   | 0.   |  |
| Hara-rubutu-kiamon,                                | 41 . 44 . 11 . . . . | 2 . 56 . 50 . . . . | 50.  |  |
| Ku-kyatun, . . . .                                 | 42 . 42 . 0 . . . .  | 0 . 28 . 0 . . . .  | 0.   |  |
| Uftu-kure, . . . .                                 | 42 . 49 . 12 . . . . | 0 . 24 . 12 . . . . | 12.  |  |
| Horay-kure, . . . .                                | 43 . 0 . 40 . . . .  | 0 . 25 . 22 . . . . | 22.  |  |
| Archato-kyamon, . .                                | 43 . 49 . 12 . . . . | 0 . 21 . 15 . . . . | 15.  |  |
| Tupito-hotok, . . . .                              | 44 . 46 . 48 . . . . | 1 . 2 . 20 . . . .  | 20.  |  |
| Changru-puritu, . . .                              | 45 . 45 . 0 . . . .  | 2 . 24 . 20 . . . . | 20.  |  |
| Padan-pulak, . . . .                               | 46 . 18 . 30 . . . . | 2 . 15 . 0 . . . .  | 0.   |  |
| Soroto-pulak, . . . .                              | 47 . 2 . 20 . . . .  | 2 . 11 . 50 . . . . | 50.  |  |
| Point le plus méridional<br>de Kalka-pira, . . . . | 47 . 28 . 48 . . . . | 3 . 0 . 0 . . . .   | 0.   |  |
| Point le plus Nord, . .                            | 48 . 5 . 0 . . . .   | 1 . 48 . 10 . . . . | 10.  |  |
| Ulan-pulak, . . . .                                | 48 . 22 . 48 . . . . | 1 . 8 . 20 . . . .  | 20.  |  |
| Côté Sud du Kulonomo,                              | 48 . 46 . 50 . . . . | 0 . 48 . 10 . . . . | 10.  |  |
| Embouchure du Kerlon,                              | 48 . 50 . 24 . . . . | 0 . 35 . 20 . . . . | 20.  |  |

(20) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. P. 500. font divisée en plusieurs parties, & sont distribuées dans les Cartes de la Tartarie occidentale.

(21) Cette Table est à la fin du quatrième Tome de Du Halde. Les Traducteurs Anglois de Peking. La longitude est comptée Est & Ouest

| SITUATIONS<br>DANS LA<br>TARTARIE<br>OCCIDENTALE | Places.   | Latitude. |    | Longitude. |    |    |     |
|--|---|-----------|----|------------|----|----|-----|
|  | Première station qu'on<br>y fit, . . . .              | 48        | 32 | 48         | 0  | 5  | 0.  |
|  | Seconde station, . . .                                | 48        | 8  | 24         | 0  | 35 | 20. |
|  | Troisième station, . . .                              | 48        | 25 | 12         | 1  | 0  | 0.  |
|  | Quatrième station, . . .                              | 48        | 3  | 36         | 2  | 0  | 0.  |
|  | Para-hotun, . . . .                                   | 48        |    | 48         | 2  | 49 | 30. |
|  | Kurama-omo, . . . .                                   | 47        | 51 | 36         | 4  | 1  | 50. |
|  | Ekura-halha, . . . .                                  | 47        | 37 | 0          | 5  | 15 | 52. |
|  | Tono-alin, . . . .                                    | 47        | 7  | 12         | 6  | 35 | 16. |
|  | Jonction des Rivières<br>Tene & Kerlon, . . . .       | 48        | 11 | 48         | 7  | 22 | 50. |
|  | Kirfa-alin, . . . .                                   | 48        | 8  | 0          | 8  | 14 | 15. |
|  | Han-alin, . . . .                                     | 47        | 49 | 30         | 9  | 5  | 17. |
|  | Poro-pira, . . . .                                    | 48        | 22 | 48         | 10 | 0  | 0.  |
|  | Purong-han-alin, . . . .                              | 49        | 36 | 24         | 11 | 22 | 45. |
|  | Jonction des Rivières<br>Eghe & Selinga (22), . . . . | 49        | 27 | 10         | 12 | 22 | 15. |
|  | Apkan-alin, . . . .                                   | 48        | 7  | 12         | 12 | 45 | 36. |
|  | Payfiri-puritu, . . . .                               | 48        | 23 | 50         | 13 | 31 | 42. |
|  | Talalho-kara-palgafon, . . . .                        | 47        | 32 | 24         | 13 | 31 | 30. |
|  | Erdeni-chau, . . . .                                  | 46        | 57 | 36         | 13 | 5  | 25. |
|  | Koku-omo, . . . .                                     | 46        | 24 | 0          | 15 | 36 | 48. |
|  | Hurimta-keber, . . . .                                | 45        | 38 | 55         | 16 | 41 | 0.  |
|  | Kongora-ajirhan-alin, . . . .                         | 45        | 26 | 0          | 18 | 19 | 20. |
|  | Elgoui-pulak, . . . .                                 | 45        | 15 | 12         | 19 | 40 | 25. |
|  | Urtu-pulak, . . . .                                   | 44        | 50 | 35         | 21 | 38 | 20. |
|  | Dans la Carte, . . . .                                |           |    |            | 21 | 20 | 38. |
|  | Soroto-anga, . . . .                                  | 44        | 54 | 0          | 22 | 25 | 0.  |
|  | Ergutsey, . . . .                                     | 44        | 12 | 0          | 21 | 43 | 20. |
|  | Urtu-pulak, . . . .                                   | 43        | 48 | 0          | 23 | 0  | 0.  |
|  | Aftay ou Aitana, . . . .                              | 43        | 2  | 35         | 22 | 48 | 20. |
|  | Hami ou Khamul, . . . .                               | 42        | 53 | 20         | 22 | 23 | 20. |
|  | Huprar-pay-chang, . . . .                             | 42        | 21 | 30         | 19 | 30 | 0.  |
|  | Tokalik, . . . .                                      | 41        | 8  | 10         | 19 | 49 | 12. |
|  | Tap-son-nor, . . . .                                  | 40        | 38 | 20         | 18 | 23 | 30. |
|  | Weylo, . . . .  | 40        | 26 | 24         | 17 | 9  | 0.  |
|  | Chara-omo, . . . .                                    | 39        | 32 | 24         | 13 | 15 | 0.  |
|  | Hara-omo, . . . .                                     | 39        | 19 | 12         | 12 | 14 | 24. |
|  | Kifan-omo, . . . .                                    | 41        | 15 | 36         | 8  | 42 | 0.  |
|  | Piluthay-hotun, . . . .                               | 40        | 37 | 12         | 7  | 0  | 0.  |
|  | Kutuk-hotun, . . . .                                  | 40        | 31 | 20         | 4  | 40 | 30. |
|  | Kukku-hotun, . . . .                                  | 40        | 49 | 26         | 4  | 45 | 15. |
|  | Kara-hotun, . . . .                                   | 41        | 15 | 36         | 2  | 0  | 0.  |

(22) Dans l'Original cette Place est plus bas, entre Ulan-hotun & Naring-charong-alin.

| Places.               | Latitude.            | Longitude.   | SITUATIONS<br>DANS LA<br>TARTARIE<br>OCCIDENTALE |
|-----------------------|----------------------|--------------|--|
| Ulan-hutok, . . .     | 41 . 55 . 22 . . . . | 1 . 1 . 0.   |  |
| Chan-gutu, . . .      | 43 . 0 . 25 . . . .  | 1 . 25 . 30. |  |
| Ulan-hotun, . . .     | 41 . 46 . 48 . . . . | 0 . 33 . 0.  |  |
| Naring-charong alin,  | 41 . 55 . 19 . . . . | 9 . 30 . 0.  |  |
| Altan-alin, . . .     | 41 . 10 . 20 . . . . | 9 . 15 . 55. |  |
| Onuhin-chorong-alin,  | 41 . 20 . 17 . . . . | 8 . 44 . 45. |  |
| Kashar-Osho, . . .    | 41 . 21 . 22 . . . . | 8 . 6 . 10.  |  |
| Ta-han-ten-alin, . .  | 41 . 15 . 58 . . . . | 7 . 33 . 12. |  |
| Mok-hosho, . . .      | 40 . 45 . 54 . . . . | 7 . 35 . 20. |  |
| Molchok-hosho, . .    | 40 . 48 . 48 . . . . | 7 . 31 . 50. |  |
| Kara mannay-omo,      | 40 . 18 . 12 . . . . | 8 . 4 . 30.  |  |
| Hatamal-alin, . . .   | 40 . 45 . 54 . . . . | 7 . 35 . 20. |  |
| Algay-tu-alin, . . .  | 41 . 11 . 24 . . . . | 6 . 21 . 40. |  |
| Podantu-alin, . . .   | 40 . 57 . 0 . . . .  | 6 . 6 . 0.   |  |
| Pay-hengur-alin, . .  | 41 . 7 . 30 . . . .  | 5 . 54 . 20. |  |
| Tel alin, . . . .     | 41 . 15 . 36 . . . . | 5 . 53 . 45. |  |
| Ulan-hata, . . . .    | 41 . 36 . 37 . . . . | 4 . 13 . 20. |  |
| Aru-suma-hata, . . .  | 41 . 36 . 51 . . . . | 4 . 29 . 41. |  |
| Kara-fin-alin, . . .  | 40 . 59 . 52 . . . . | 4 . 45 . 53. |  |
| Ongou alin, . . . .   | 40 . 59 . 6 . . . .  | 4 . 38 . 20. |  |
| Cherda-modo-alin,     | 40 . 52 . 3 . . . .  | 4 . 12 . 40. |  |
| Apka-hara-alin, . . . | 40 . 38 . 10 . . . . | 4 . 12 . 53. |  |
| Obtu-alin, . . . .    | 40 . 23 . 5 . . . .  | 4 . 26 . 50. |  |
| Oshi-alin, . . . .    | 40 . 56 . 57 . . . . | 5 . 13 . 33. |  |
| Koturantay-alin, . .  | 41 . 58 . 20 . . . . | 1 . 8 . 57.  |  |
| Agalku-alin, . . . .  | 41 . 42 . 56 . . . . | 1 . 34 . 0.  |  |
| Kutukontey-alin, . .  | 42 . 7 . 14 . . . .  | 1 . 24 . 45. |  |
| Agalku-alin, . . . .  | 41 . 42 . 56 . . . . | 1 . 34 . 0.  |  |
| Uker-churghi, . . .   | 42 . 26 . 56 . . . . | 3 . 37 . 20. |  |
| Payen-obo, . . . .    | 41 . 57 . 19 . . . . | 4 . 6 . 12.  |  |
| Serbey-alin, . . . .  | 41 . 57 . 25 . . . . | 5 . 52 . 47. |  |
| Chan-nayman-fume,     | 42 . 25 . 0 . . . .  | 0 . 11 . 50. |  |
| Whay-yu-hen, . . .    | 40 . 54 . 15 . . . . | 1 . 22 . 10. |  |
| Kara-hotun, . . . .   | 40 . 58 . 48 . . . . | 1 . 20 . 0.  |  |
| Jeho-hotun, . . . .   | 41 . 3 . 36 . . . .  | 1 . 30 . 0.  |  |

On peut ajouter à cette Table (23)

Kara-kuram ou Holin, Lat. 41 . 11 . 0 . . . Long. 10 . 11 . 0.

Résidence du Khutuku.

Sur l'Iben, . . Lat. 49 . 26 . 47 . . Long. 10 . 59 . 0.

(23) Ces situations, qui se trouvent insérées dans les Observations mathématiques du Pere Soucier ( p. 12, 188 & 153 ) viennent du Pere Gaubil. La première latitude fut observée par les Tartares, au quatorzième siècle. La dernière, par les Missionnaires qui ont fait la Carte.

SITUATIONS  
DANS LA  
TARTARIE  
OCCIDENTALE

Nota. *Autres Places dont les situations ont été déterminées (24) géométriquement ; à la réserve des Latitudes marquées d'une Etoile , qui ont été observées sur le lieu.*

| Places.  | Latitude.             | Longitude.   |
|--|-----------------------|--------------|
| <b>C</b> HABAN-Subarhan-hotun, . . . . .         | 41 . 33 . 0 . . . . . | 2 . 45 . 0 . |
| Hi-fong-keu , dans la grande muraille, . . . . . | 40 . 26 . 0 . . . . . | 1 . 55 . 0 . |
| Rivière de Queyler, . . . . .                    | 46 . 17 . 0 . . . . . | 4 . 22 . 0 . |
| Sira-muren , ou Rivière de Sira, . . . . .       | 43 . 37 . 0 . . . . . | 6 . 30 . 0 . |
| Haytahan-pira, . . . . .                         | 47 . 15 . 0 . . . . . | 6 . 30 . 0 . |
| Nonni-ula, . . . . .                             | 46 . 30 . 0 . . . . . | 7 . 45 . 0 . |
| Nayman , qui commence sur le Sira, . . . . .*    | 43 . 37 . 0 . . . . . | 5 . 0 . 0 .  |
| Topir-tala, . . . . .                            | 43 . 15 . 0 . . . . . | 4 . 45 . 0 . |
| Shaka-kol-kajan, . . . . .                       | 42 . 15 . 0 . . . . . | 4 . 0 . 0 .  |
| Rivière de Subarhan, . . . . .                   | 41 . 20 . 0 . . . . . | 3 . 30 . 0 . |
| Modun-hotun, . . . . .                           | 41 . 28 . 0 . . . . . | 3 . 40 . 0 . |
| Rivière d'Inkin, . . . . .                       | 42 . 30 . 0 . . . . . | 2 . 0 . 0 .  |
| Résidence de Parin, . . . . .                    | 42 . 36 . 0 . . . . . | 2 . 14 . 0 . |
| Habitations de Kechien-ten, . . . . .            | 43 . 0 . 0 . . . . .  | 1 . 10 . 0 . |
| Vehu-muchin, . . . . .                           | 44 . 45 . 0 . . . . . | 1 . 10 . 0 . |
| Sharot, . . . . .                                | 43 . 30 . 0 . . . . . | 4 . 20 . 0 . |
| Aru-korchin, . . . . .                           | 45 . 30 . 0 . . . . . | 0 . 28 . 0 . |
| Abakanor, . . . . .                              | 43 . 30 . 0 . . . . . | 0 . 28 . 0 . |
| Whachit, . . . . .                               | 44 . 6 . 0 . . . . .  | 0 . 45 . 0 . |
| Sonhiot, . . . . .*                              | 42 . 29 . 7 . . . . . | 1 . 28 . 0 . |
| Lac de Suretu-huchin, . . . . .                  | 44 . 0 . 0 . . . . .  | 1 . 31 . 0 . |
| Orgon-alin, . . . . .                            | 41 . 41 . 0 . . . . . | 4 . 20 . 0 . |
| Kuku-hotun, . . . . .                            | 40 . 49 . 0 . . . . . | 4 . 48 . 0 . |
| Kalka-targar, . . . . .                          | 41 . 44 . 0 . . . . . | 5 . 55 . 0 . |
| Maomingan, . . . . .                             | 41 . 15 . 0 . . . . . | 6 . 4 . 0 .  |
| Urat, . . . . .*                                 | 49 . 55 . 0 . . . . . | 6 . 30 . 0 . |
| Pointe d'Ortos, . . . . .                        | 39 . 30 . 0 . . . . . | 7 . 30 . 0 . |
| Kura-modo, . . . . .*                            | 41 . 4 . 43 . . . . . | 0 . 0 . 0 .  |

(24) Ces situations sont dans Du Halde.

FIN DU SIXIÈME TOME.

De l'Imprimerie de CLAUDE SIMON, Pere, Imprimeur  
de Monseigneur l'Archevêque.

ue-  
les

